OEUVRES DIVERSES

DE J.-B. SAY.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

OEUVRES DIVERSES

DE J.-B. SAY,

CONTENANT :

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

FRAGMENTS ET OPUSCULES INÉDITS,

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE,

OLBIE,

PETIT VOLUME,

MÉLANGES DE MORALE ET DE LITTÉRATURE;

Précédées d'une Notice historique sur la vie et les travaux de l'auteur,

AVEC DES NOTES

PAR CH. COMTE, E. DAIRE ET HORACE SAY.



PARIS,

CHEZ GUILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES,

Éditeurs du *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, de la *Collection des principaux Économistes*, du *Journal des Économistes*, etc.

Rue Richelieu, n° 14.

1848

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE JEAN-BAPTISTE SAY[1].

Notre temps n'est pas précisément celui des convictions arrêtées, des doctrines fermes et réfléchies. Les demi-savants abondent; la race des vrais savants se perd. Sur des études qu'animait naguère le feu de la croyance a passé on ne saurait dire quel souffle de découragement. Moins exercés, les esprits doutent volontiers d'eux-mêmes; moins disciplinés, ils se laissent entamer au premier choc. Ainsi s'établit, dans plusieurs sciences, une sorte de confusion qui, du langage, passe peu à peu aux idées, les dénature et les énerve.

Pour réagir contre cet affaissement, rien n'est meilleur qu'un retour sur les hommes qui ont professé des opinions sérieuses et consacré leur vie entière à les défendre. Jean-Baptiste Say est de ce nombre. Personne ne mit plus de soin que lui, n'employa plus de temps à se former un corps de doctrines; personne aussi, quand il fut formé, ne s'y attacha d'une manière plus inébranlable. Ce fut avant tout un esprit exact, une intelligence sûre. Il aimait la vérité pour elle-même, dans le triomphe comme dans la défaite; il la recherchait par l'effort de sa propre pensée et non en prêtant l'oreille aux bruits et aux préjugés du dehors. Les faits lui donnaient-ils raison? il les acceptait sans orgueil comme une conséquence prévue. Semblaient-ils témoigner contre lui, il les discutait sans aigreur et remettait au temps le soin d'effacer quelques anomalies passagères. Il lui suffisait de s'être démontré et d'avoir démontré aux autres la vertu des principes : quant aux applications, il n'ignorait pas à quel point les circonstances peuvent en modifier la

---

[1] On a profité, pour rédiger cette notice, de celle qui avait été placée par Ch. Comte en tête du volume de *Mélanges et Correspondance,* publié en 1833, de l'*Eloge* prononcé par M. Blanqui à la séance annuelle des cinq Académies, le 3 mai 1841, ainsi que d'un travail inédit de M. Louis Reybaud, le spirituel auteur des *Études sur les Réformateurs contemporains.*

marche, et quelle source de malentendu en découle. Il y était résigné et avait su placer sa conviction si haut que ces mécomptes passagers ne pouvaient l'atteindre. Force d'esprit rare en tous les temps, plus rare encore du nôtre où la foi aux doctrines a si peu d'empire et où les consciences flottent au gré de si petits intérêts !

La famille de Jean-Baptiste Say était originaire de Nîmes, d'où elle s'exila, vers la fin du dix-septième siècle, sous le coup de la révocation de l'édit de Nantes. Un témoignage de cet événement est parvenu jusqu'à la génération actuelle, c'est le panier dans lequel l'aïeule fugitive emporta les débris d'une fortune acquise par le travail. Genève ouvrit ses portes aux proscrits et ce fut là que naquit, en 1739, Jean-Étienne Say, père de Jean-Baptiste. Les temps étant devenus meilleurs, Jean-Étienne put se rendre à Lyon, fort jeune encore, pour s'y former à la carrière du commerce chez M. Castanet, protestant comme les Say et comme eux originaire de Nîmes. Ces relations d'employé à chef de maison se changèrent bientôt en liens plus intimes, et Jean-Étienne Say succéda à M. Castanet, après avoir epousé l'une de ses filles. De ce mariage naquit à Lyon Jean-Baptiste Say, le 5 janvier 1767. Son enfance s'écoula dans cette ville industrieuse qu'il aima toujours à revoir et à laquelle le rattachèrent de vifs et profonds souvenirs.

Son père, qui était un homme sensé, s'appliqua à lui inculquer de bonne heure des idées justes et positives. Un oratorien, le père Lefèvre, professait à Lyon un cours très-suivi de physique expérimentale : l'enfant devint l'un de ses auditeurs assidus et puisa dans ses leçons, avec quelques notions élémentaires, un esprit de méthode et des habitudes de réflexion peu ordinaires à cet âge. Plus tard Jean-Baptiste Say se plaisait à reconnaître de quel secours lui avait été ce premier enseignement et cette excursion précoce sur le terrain des phénomènes naturels. A neuf ans, ce fut le tour de l'éducation du pensionnat. Deux savants italiens, nommés Giro et Gorati, étaient venus fonder, près de Lyon, au village d'Ecully, une institution qui essayait des procédés nouveaux et se défendait surtout du joug des préjugés. C'est là que le jeune Say fut élevé, sous l'influence des idées et des noms qui honorèrent ce siècle, au bruit des conquêtes de l'intelligence, au souffle des passions qui pénétraient les générations nouvelles. Sur un caractère trempé comme celui de Say, de pareilles impressions devaient être ineffaçables ; il grandit avec les idées du temps, leur voua une sorte de culte et les associa aux découvertes qui devaient illustrer son nom.

Quelques alternatives survenues dans la fortune de son pere vinrent toutefois interrompre cette éducation ; le jeune Say dut suivre sa famille à Paris et quitter le pensionnat pour le comptoir. Cependant, quand les chances furent redevenues plus favorables, il obtint d'aller, en compagnie de son frère Horace, achever en Angleterre ses études commerciales. Les deux jeunes gens traversèrent la Manche et vinrent se mettre en pension dans le village

de Croydon, à quelques milles de Londres. A cet âge rien n'agit plus vivement sur l'intelligence que le spectacle d'un pays nouveau. Les mœurs, les usages, l'idiome, tout s'empare de l'attention et frappe par le contraste. Pour Jean-Baptiste Say, ce fut un moment décisif. S'il ne se fût pas initié sur les lieux mêmes et par un exercice assidu, aux secrets de la langue anglaise, peut-être la vocation d'économiste eût-elle sommeillé chez lui, faute de pouvoir lire Adam Smith dans le texte original. Il faut croire aussi que l'aspect du mouvement manufacturier de l'Angleterre laissa dans sa mémoire une impression profonde. Jean-Baptiste Say vit ce régime à sa plus belle heure, dans l'ivresse du premier succès, quand l'industrie insulaire, servie par une révolution mécanique, s'élançait à la conquête des marchés du globe. Appelé à la juger, il ne se défendit pas de l'enthousiasme du souvenir, et les crises qui survinrent, sans échapper à son appréciation, ne purent ni troubler son opinion, ni alarmer sa confiance.

A cette époque de sa vie se rattache un petit épisode qu'il racontait volontiers comme l'un des faits qui l'avaient mis sur la voie de l'Économie politique. Il occupait à Croydon une chambre éclairée par deux croisées, ce qui n'était pas de luxe, sous un ciel peu prodigue de lumière. Un jour, deux maçons, armés de mortier et de briques, entrèrent chez lui et se mirent silencieusement à l'ouvrage. Il s'agissait de murer l'une des deux ouvertures; l'impôt des portes et fenêtres venait d'être voté par le Parlement, et le propriétaire, en homme avisé, trouvait opportun de réduire de moitié la matière imposable. Le jeune Say dut se résigner : son bon sens toutefois protestait. Son logis était devenu plus sombre, moins agréable et cela sans profit pour personne. — « J'ai perdu une fenêtre, se disait-il, et le Trésor n'y a rien gagné. Évidemment, il n'y a en tout ceci que des dupes. » Sans doute, en écrivant, longtemps après, un curieux chapitre sur les impôts qui ne rapportent rien au fisc, notre économiste, alors célèbre, prenait sa revanche de l'aventure de Croydon.

A la suite d'un second et court noviciat commercial à Londres, Jean-Baptiste Say accompagna son nouveau patron dans un voyage, conseillé, en désespoir de cause, par la médecine. Il le vit mourir à Bordeaux, et ramené ainsi en France, il rentra dans le sein de sa famille, ayant recueilli sur les hommes et sur les choses une expérience que la solidité de son esprit devait rendre féconde. Il éprouva, à cette époque de sa vie, les hésitations et les vicissitudes qui attendent un jeune homme au moment où il doit choisir une carrière. Les traditions domestiques, le vœu de son père le poussaient vers le commerce ou l'industrie; son propre goût l'entraînait du côté des lettres. Quelle voix écouter? Il flotta quelque temps, et, tout en cédant à l'influence paternelle, le jeune homme fit tacitement ses réserves. Il se résigna et devint employé plein de zèle dans une compagnie d'assurance sur la vie dont Clavière, qui fut plus tard ministre, était l'administra-

teur gérant; mais, au lieu de se laisser absorber par une tâche purement mécanique, ce fut au sein même de ces bureaux qu'il s'identifia avec la science dont il devait être l'une des gloires. Clavière possédait un exemplaire de la *Richesse des Nations* d'Adam Smith, qu'aucune traduction n'avait encore fait connaître à la France. Sur son conseil, Jean-Baptiste Say lut le livre, ce fut pour lui une révélation tout entière : il était économiste. Bientôt il en fit venir un exemplaire de Londres, l'étudia, l'annota et dès ce moment ne s'en sépara plus.

La science était cependant encore trop sérieuse pour son âge, elle devait momentanément laisser place encore à des goûts littéraires, surtout à celui du théâtre, et le jeune économiste aimait à s'exercer lui-même aux jeux de la scène. Il ne pouvait manquer non plus de se laisser bientôt distraire par la gravité des événements qui se préparaient, et par le mouvement de régénération sociale qui électrisait toutes les âmes. Son premier essai littéraire fut une brochure publiée en 1789 en faveur *de la liberté de la Presse ;* il avait alors vingt-deux ans, et s'il a jugé plus tard avec quelque sévérité cet écrit auquel il reprochait une enflure et un mauvais goût qu'on doit attribuer à sa jeunesse et à l'esprit du temps; on y trouve du moins un amour très-sincère de la liberté et un désir du bien qui ne se sont jamais démentis. Employé ensuite dans les bureaux du *Courrier de Provence* que publiait Mirabeau, il ne faisait guère encore que recevoir les abonnements, comme il l'a dit lui-même plus tard [1], mais il se liait dès lors avec quelques-uns des hommes de mérite de l'époque et mûrissait son esprit au contact de leur intelligence.

L'invasion du territoire national par les forces coalisées des armées étrangères appelant les jeunes Français aux armes, Jean-Baptiste Say fit, comme volontaire, la campagne de 1792, en Champagne; il s'était joint à quelques artistes et littérateurs qui avaient formé une *compagnie des arts.* Isabey, Alexandre Duval, Lejeune, devenu depuis général sans cependant renoncer aux pinceaux, étaient dans les mêmes rangs.

A peine de retour de l'armée, le 25 mai 1793, il épousa Mlle Deloche, fille d'un ancien avocat aux conseils; cette union, qui devait être pour lui une source constante de félicité et devait lui procurer ce calme de l'âme sans lequel il lui eût été souvent difficile de supporter les traverses de la vie, fut contractée au plus fort de la terreur, au moment même où la petite fortune des deux familles allait se trouver compromise et presque emportée par la dépréciation du papier-monnaie. Il semble qu'aux époques de grandes commotions politiques, la nature redouble d'efforts et donne à l'homme un courage plus énergique, le soutient d'une espérance plus vive dans l'avenir, et lui fait affronter plus résolument les difficultés de la vie. On se marie alors

[1] Lettre à Et. Dumont, pag. 556 de ce volume.

sans songer à la fortune; on met en commun les chances bonnes ou mauvaises de l'avenir, on commence par être heureux et l'on cherche ensuite à se tirer d'affaire. Le jeune ménage s'était placé à la campagne; des prospectus étaient préparés pour fonder une maison d'éducation, où de jeunes garçons réunis en petit nombre devaient être élevés avec un soin particulier et recevoir un enseignement libéral et varié. Le projet pouvait réussir, mais il fut bientôt abandonné, à la suite d'une visite qu'on reçut un jour d'un certain nombre de littérateurs. Ils venaient proposer à Jean-Baptiste Say de prendre la rédaction en chef d'un recueil périodique destiné à relever, en France, le culte du bon goût et d'une saine philosophie. L'offre faite ainsi par Ginguené et par Andrieux, de gracieuse et douce mémoire, fut acceptée, et le premier numéro de la *Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains*, parut au mois de floréal an II (29 avril 1794), avec cette épigraphe : *Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir.* Fidèle à la devise, chacun apporta sa part de talent et de conscience dans la tâche commune; mais ce fut surtout à l'activité persistante du rédacteur en chef que fut dû le succès de cette revue, dont la collection forme quarante-deux volumes. Il savait obtenir la collaboration fréquente des hommes les plus éminents dans toutes les branches; c'est ainsi qu'il insérait des morceaux inédits de Lalande, Fourcroy, Lacépède, Herschel, Chaptal dans les sciences, de Parny, Lebrun, Marmontel, Sedaine, Delille, Bernardin de Saint-Pierre et beaucoup d'autres en littérature. Le rédacteur en chef se chargeait ensuite de compléter chaque numéro et d'y répandre de la variété par ses propres articles sur l'*Économie Politique*, et par une série de contes moraux où l'on trouve les traces d'une étude réfléchie des *essayists* anglais les plus célèbres. Quelques morceaux qui sont réimprimés dans les *Mélanges de littérature et de morale* eussent été dignes du *Spectateur*.

Au nombre des redacteurs de la *Décade* se trouvait aussi ce frere, compagnon du voyage en Angleterre. Une grande conformité de goûts et d'opinions, la même droiture dans les intentions resserraient encore les liens de l'amitié fraternelle. Horace Say, dont le nom était déjà transmis au fils aîné de son frère, avait suivi la carrière des sciences et se destinait aux fonctions d'ingénieur. Engagé sous les drapeaux à la première réquisition, il n'avait pas tardé à se présenter aux examens ouverts pour l'arme du génie et à s'y faire admettre. De Metz, il fut envoyé au siége de Luxembourg et fut ensuite appelé à Paris, pour coopérer à l'organisation de l'École polytechnique, où il fut chargé de professer l'art des fortifications. Il s'occupait en même temps de science, de littérature, de politique; esprit méditatif et généralisateur, sa collaboration était d'autant plus précieuse qu'il se liait chaque jour davantage avec tous ceux qui à cette époque faisaient faire de si grands

progrès aux connaissances humaines. Attaché au dépôt des fortifications, il devint surtout l'ami du général du génie Cafarelli-Dufalga, qui en était le chef, et dont l'imagination brûlante, l'instruction vaste, les intentions pures conquirent son estime. Le général était fait pour apprécier Horace Say; il se l'attacha sans retour, et réunis dans une destinée commune, ils devaient trouver l'un et l'autre la mort en Syrie. L'expédition d'Egypte était résolue ; Cafarelli devait commander l'arme du génie, c'est dire que son ami devait être son chef d'état-major ; il fut en effet son bras droit et avant le départ et après l'arrivée. Parti avec le grade de capitaine, le chef d'état-major fut, par le général Bonaparte, promu au grade de chef de bataillon du génie pour s'être couvert de gloire au siége d'Alexandrie. Il prit part ensuite à tous les travaux de cette glorieuse campagne; membre de l'Institut d'Egypte, il lui fournissait des mémoires scientifiques en même temps qu'il présidait à l'érection d'une forteresse à Satehieh. Lorsqu'une partie de l'armée fut dirigée vers la Syrie, l'élite du corps du génie fut de l'expédition : Horace y suivit Cafarelli. Les dangers, les fatigues que rencontrèrent nos braves soldats sont incalculables. Sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, Horace Say eut le bras emporté, mais il devait encore éprouver le chagrin de voir mourir son chef et son ami avant de succomber lui-même aux suites de sa blessure.

Cette perte fut un coup cruel pour Jean-Baptiste Say; il perdait son plus intime ami, le confident de toutes ses pensées, celui avec lequel il s'était plu à former des rêves d'avenir. Les illusions de la jeunesse tombaient; le positif, les difficultés, les labeurs sérieux de l'âge mûr allaient commencer. Il lui restait un frère plus jeune qu'il avait attiré près de lui, mais qui devait le quitter bientôt pour suivre la carrière commerciale; Louis Say est devenu raffineur de sucre à Nantes, et c'est après s'être inspiré des ouvrages de son frère qu'il a publié lui-même quelques écrits sur des sujets analogues [1].

La France, fatiguée de l'état anarchique dans lequel la laissait le Directoire, était prête à soutenir tout gouvernement qui voudrait travailler sérieusement à rétablir l'ordre et à donner sécurité aux intérêts en tout genre. Jean-Baptiste Say, quoique étranger aux événements qui avaient conduit Bonaparte au pouvoir, fut au nombre de ceux qui considérèrent l'établissement du gouvernement consulaire comme le commencement d'une ère de grandeur et de prospérité pour le pays. Cette illusion, qui ne tarda pas à se dissiper, était, au reste, celle de beaucoup de philosophes très-éclairés et sincèrement attachés à la liberté.

Dans le mois de novembre 1799 (frimaire an VIII), il fut nommé membre

---

[1] Voir la Correspondance, pag. 542 de ce volume.

du Tribunat et abandonna dès-lors la direction de la *Décade philosophique*. Il fut attaché au comité des finances. La mission des tribuns était de discuter, devant un Corps législatif muet, les projets de lois préparés dans le Conseil d'Etat et présentés au nom du premier Consul. Mais il n'y avait pas, dans cette combinaison des pouvoirs, une véritable représentation du peuple; la volonté d'un maître devait désormais prévaloir, et les amis de la liberté s'aperçurent bientôt que le vote des lois allait se réduire à une simple formalité d'enregistrement. L'esprit indépendant de Jean-Baptiste Say ne pouvait s'accommoder du rôle qu'on prétendait lui imposer, et devait le rejeter dans cette opposition courageuse qui résista aussi longtemps qu'elle le put aux atteintes portées à la liberté, et dont on eut plus tard à regretter de n'avoir pas écouté les avis. Ne pouvant ni la convaincre ni la séduire, on prit le parti de l'éliminer du Tribunat.

L'étude et les travaux littéraires offrent des consolations pour les mécomptes de la politique. La classe des sciences morales et politiques de l'Institut avait pendant trois ans de suite remis au concours la question suivante : *Quels sont les moyens* et ensuite *quelles sont les institutions propres à fonder la morale chez un peuple?* Jean-Baptiste Say se décida tardivement à concourir, mais il ne put s'astreindre à suivre le programme indiqué, et, tout en traçant des préceptes, il pensa devoir les mettre en lumière par des applications. Son Mémoire publié en l'an VIII a pour titre : *Olbie*, ou *Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* [1]. L'auteur suppose un peuple, qu'il nomme les Olbiens, qui, après s'être affranchi du joug pesant sur lui depuis des siècles, a pris les moyens les plus propres à réformer ses vices et à faire régner la vertu.

Sans doute la plupart des mesures auxquelles le peuple d'Olbie a recours peuvent paraître d'une efficacité douteuse, mais on trouve du moins dans cet écrit le germe de cette philosophie calme et bienveillante, qui, complétée par l'étude, exposée ensuite avec clarté autant qu'avec grâce, devait conduire le lecteur à aimer en même temps et l'auteur et ses ouvrages.

L'homme isolé est un des êtres les plus faibles de la création, il vit ou plutôt meurt de privations. Ce qui soutient l'humanité, c'est le travail; le travail n'est profitable qu'avec la séparation des occupations; et de ce travail divisé naît le droit de chacun au fruit de ses œuvres, d'où le droit d'échanger ce que l'on a contre ce que l'on désire. Pour trouver ample matière aux échanges, il faut que d'autres travailleurs soient de leur côté bien pourvus, et l'homme social est conduit ainsi à désirer la prospérité de ceux qui l'entourent. Les haines individuelles, les haines de peuple à peuple doivent tomber devant une juste appréciation des choses; chacun est dès lors véritablement intéressé au plus grand bien du plus grand nombre : « On se

---

[1] Page 581 de ce volume.

plaint que chacun n'écoute que son intérêt, disait Jean-Baptiste Say, je m'afflige du contraire. Connaître ses vrais intérêts est le commencement de la morale; agir en conséquence est le complément. » L'analyse si nette et si profonde de la théorie des débouchés devait devenir l'argument le plus décisif en faveur de cette philosophie, en même temps qu'un des principaux titres de gloire de l'auteur. C'est ainsi qu'il rattachait la science de la richesse à la morale, et il ne l'en a jamais séparée. C'est en vue de ce but si favorable à l'humanité qu'il écrivait, que « le premier livre de morale fut, pour les Olbiens, un bon *Traité d'Économie politique;* ils instituèrent, ajoute-t-il, une académie chargée du dépôt de ce livre précieux, et nul chez eux ne pouvait prétendre aux emplois publics, sans avoir été interrogé publiquement sur cette science. »

Le Mémoire à l'Institut était le précurseur du *Traité d'Économie politique* qui devait être publié quatre ans plus tard. Il parut pour la première fois en 1803; l'auteur était alors âgé de trente-six ans. Ce bel ouvrage, avant même les perfectionnements qu'il devait recevoir de six éditions successives, était déjà une œuvre immense. Les vérités à peine entrevues par les économistes du XVIIIe siècle, celles auxquelles Adam Smith avait donné la force de ses démonstrations, se trouvaient enfin coordonnées dans un ordre logique; le champ ouvert à ce genre d'études était reconnu, les limites étaient posées, en un mot, la science était créée; l'on savait désormais d'une manière précise la place qu'elle devait occuper dans le faisceau des connaissances humaines. Sans doute, l'auteur lui-même a franchi plus tard quelques-unes des barrières qu'il avait élevées; il a, dans ses autres écrits et dans ses leçons, étendu les applications à faire des principes de l'Économie politique; mais il y avait une utilité incontestable à commencer par bien établir les lignes principales et les principes fondamentaux d'une branche d'étude à laquelle jusque là on avait refusé le nom de science, à raison même de ses trop fréquents empiétements sur la politique pure et sur la morale proprement dite. Le second titre du livre indiquait nettement les vues de l'auteur; suivant lui, l'Économie politique était le *simple exposé des lois qui régissent la production, la distribution et la consommation des richesses.*

Dès son apparition, le *Traité d'Économie politique* eut un véritable succès et attira sur son auteur l'attention du chef de l'Etat. Celui qui savait si bien s'emparer de toutes les gloires et de tous les talents au profit de ses vues personnelles, résolut de faire quelques nouvelles tentatives de séduction : à la suite d'un dîner à la Malmaison, le premier Consul entraîna Jean-Baptiste Say dans les allées du parc, lui exposant vivement quelles étaient ses intentions pour relever les finances, et cherchant à lui persuader que le succès pratique était ce qu'on devait essentiellement se proposer; que dès lors les livres étaient surtout utiles, lorsqu'ils justifiaient aux yeux du pu-

blic les mesures devenues nécessaires. On devait donc faire une nouvelle édition du *Traité* et en faire un livre de circonstance. Le maître ne manqua pas d'insister sur ses intentions, mais il n'est guère probable qu'il ait conservé un bon souvenir de la conférence; le disciple manquait d'une souplesse d'esprit trop générale pourtant à cette époque; les convictions étaient chez lui le résultat d'études sérieuses, et sa conscience était intraitable.

Il ne tarda pas à être éliminé du Tribunat; mais, par une de ces contradictions fréquentes chez ceux qui ont le pouvoir, et qu'explique suffisamment le désir de faire taire toute récrimination de sa part, il put lire en même temps dans le *Moniteur* sa nomination aux fonctions de directeur des droits réunis. Père de quatre enfants, n'ayant point de fortune, il semblait que ce fût pour lui une nécessité d'accepter cette position : il refusa cependant; sa conscience lui interdisait de concourir à l'application d'un système qu'il jugeait devoir être funeste à la France.

La seconde édition du Traité était prête, que déjà il n'était plus possible de l'imprimer; l'éditeur avait été mandé à la direction de la librairie pour y recevoir l'injonction de s'abstenir d'une telle publication. Le premier Consul allait devenir un empereur tout-puissant; sa police inquisitoriale menaçait tout homme consciencieux et d'un esprit indépendant. L'auteur se vit obligé de cacher son manuscrit comme une mauvaise action, appréhendant chaque jour d'être persécuté pour le bien qu'il voulait faire, et de voir, sous le règne du mensonge, des vérités utiles punies comme tentatives séditieuses.

S'étant volontairement interdit la carrière des fonctions publiques, la force imposant silence à la raison et enchaînant la presse, il ne restait d'autre ressource, pour faire vivre sa famille, que de se reporter vers le commerce ou l'industrie. M. Say fit un voyage à Sédan pour chercher à s'intéresser dans une fabrique de draps, et poussa ensuite jusqu'à Genève, afin de revoir une tante, sœur de son père, femme d'un esprit solide, dont les conseils lui avaient toujours été utiles.

Il fut, à cette occasion, invité chez M. Necker à Copet. Mme de Staël fut charmante, comme elle était toujours en société. La vénération qu'elle portait à son père répandait en sa présence, sur les saillies de son esprit, un certain voile transparent, qui, sans les déguiser, en adoucissait les tons trop brusques et leur donnait un nouvel attrait. Benjamin Constant y était, et son esprit mordant participait des mêmes agréments; aussi la conversation fut-elle constamment vive et variée. On arriva naturellement à parler sur les finances, et le maître de la maison parut écouter avec grand plaisir notre économiste; on en était à M. de Calonne : « Suivant M. de Calonne, ajouta Jean-Baptiste Say, il y a deux sortes d'économie : celle de M. Necker qui consiste à épargner, et la sienne qui consiste à jeter l'argent par les fenêtres. » Et en effet, si ce ne sont les paroles du

favori de la cour dans sa réponse à l'ouvrage de M. Necker, c'en est exactement le sens. L'ancien ministre approuva beaucoup l'observation.

De retour à Paris, Jean-Baptiste Say se décida pour la filature du coton. Il avait été témoin de la révolution qu'avait amenée dans cette industrie en Angleterre l'immense découverte d'Arkwright; des progrès analogues allaient se produire en France; mais, pour y prendre part, pour savoir commander aux ouvriers, il fallait se rendre maître de toutes les parties d'un art difficile et commencer par travailler de ses propres mains. Des séries complètes de machines enlevées à l'Angleterre, avaient été déposées au Conservatoire : c'est là que M. Say se fit ouvrier; son fils Horace, alors âgé de dix ans, lui servait de rattacheur; l'un et l'autre ne tardèrent pas à devenir experts dans leur partie. Pendant ce temps, les machines nécessaires à un établissement étaient commandées; bientôt elles furent prêtes, et il fallut chercher un local où les mettre en activité. A cette époque, les bâtiments des anciens couvents présentaient de vastes locaux pour l'industrie; partout le bruit et l'activité venaient occuper les anciennes demeures de la méditation et du repos. Des valeurs capitales restées longtemps stériles étaient ainsi rendues au travail, au grand profit de la société. Ces anciens couvents, toutefois, étaient moins convenablement disposés pour des ateliers, que ne l'eussent été des constructions spéciales; ils étaient souvent mal situés, entourés de populations peu actives, et l'on perdait ainsi une partie des avantages qu'on allait chercher trop loin. C'est ainsi, appuyé sur son expérience personnelle, que l'auteur du *Cours d'Économie politique* a pu donner de bons conseils sur le choix des emplacements pour les manufactures.

La filature de Jean-Baptiste Say, placée d'abord dans le bâtiment abbatial de Maubuisson, fut ensuite transportée à Auchy, près d'Hesdin, dans le département du Pas-de-Calais, où elle subsiste encore. Les vastes édifices d'un couvent de Bénédictins offraient des ateliers convenables, et une chute d'eau d'une force considérable devait communiquer la vie à toutes les machines. Cette abbaye était dans un vallon agreste; mais les abords en étaient difficiles : dans l'hiver les chemins de traverse étaient impraticables; il fallut faire une route. La population du village n'était point industrieuse, on y voyait des mendiants et beaucoup d'enfants déguenillés; car, comme l'observe Rabelais, *l'ombre seulement du clocher d'une abbaye est féconde.* Il y avait là une éducation longue et difficile à faire, un monde à transformer. L'activité et l'intelligence du chef devaient suffire à tout; pendant les premières années de son séjour en Artois, il se fit tour à tour mécanicien, ingénieur, architecte, et ne se laissa rebuter par aucun obstacle, s'apercevant cependant, quelquefois, qu'il est plus difficile de faire vivre quatre à cinq cents hommes, que de les faire tuer.

Sous une aussi bonne direction l'établissement prospéra; partout, dans les environs, on vit l'aisance remplacer la misère, et lorsque, après huit ans,

M. et Mme Say voulurent revenir à Paris, ce fut un deuil général dans la contrée; chacun aurait voulu obtenir la permission de les suivre.

Ce long séjour dans une retraite active, n'était pas défavorable à l'étude. Placé en dehors du mouvement de la politique, l'économiste jugeait en spectateur impartial, mais non pas indifférent, les fautes de l'Empire, le système continental, le commerce par licences et ces nombreuses mesures que dictaient la colère plus souvent que la raison. On se levait de bonne heure à Auchy, et cependant les journées y étaient toujours trop courtes. La littérature, les arts étaient cultivés comme délassements, et l'on ne manquait même pas de société; beaucoup de gens de mérite savaient trouver le chemin qui conduisait au salon du manufacturier, et oubliaient la longueur du voyage en recevant une cordiale hospitalité.

Les droits de douane sur le coton avaient été élevés à un taux absurde: la difficulté des communications ajoutait au prix excessif de cette matière première. Jean-Baptiste Say prévoyait la chute très-prochaine d'un système aussi contraire au véritable intérêt des peuples; il craignait la perte qui devait, dans ce cas, résulter pour les manufacturiers d'un brusque changement dans le prix des marchandises, et. à la suite de quelques dissentiments avec son associé à ce sujet, il prit le parti de se retirer en réalisant un modeste capital. Il revint à Paris avec sa famille, en 1813, et les événements ne justifièrent que trop tôt et trop sévèrement pour la France les prévisions du philosophe.

Grâce à la demi-liberté qu'on ne put refuser au pays épuisé par de trop longues guerres, le *Traité d'Economie politique* se réimprima; et cette édition devait être bientôt suivie de plusieurs autres.

La paix rendait faciles des communications interrompues depuis un quart de siècle. Il était intéressant, pour les Français surtout, de chercher a se rendre compte des progrès qu'avait pu faire la nation anglaise, dont l'industrie, à la faveur du monopole des mers, avait pris un si rapide développement. M. Say se fit donner par le Gouvernement la mission de visiter l'Angleterre pour en étudier l'état économique et pour en rapporter toutes les informations dont une application utile paraîtrait praticable chez nous. Cette exploration lui fut rendue facile par la connaissance qu'il avait de la langue anglaise, par sa propre expérience comme manufacturier, et par l'accueil que lui réservait sa réputation. Reçu avec empressement par les économistes, particulièrement par Ricardo, par Bentham, par les professeurs des Universités d'Angleterre et d'Écosse, il fit un voyage des plus instructifs et dont il devait conserver d'heureux souvenirs. A Glascow on lui avait demandé de s'asseoir dans la chaire où professait Adam Smith, et ce n'est pas sans émotion qu'il racontait un jour à ses auditeurs du Conservatoire des Arts et Métiers, cet épisode de son voyage.

De retour de cette mission, il remit au Gouvernement un Mémoire très-

détaillé sur la situation industrielle du pays qu'il venait de visiter; et, en même temps, voulant faire connaître au public quelques-unes des informations qu'il avait recueillies, il imprima un écrit de quelques feuilles intitulé *De l'Angleterre et des Anglais*[1], qui eut deux éditions. Il montrait comment la prospérité du commerce et de l'industrie avait été exploitée pour soutenir la guerre, et dans quelle situation financière fâcheuse le pays avait été amené par les dépenses excessives de son Gouvernement. La suspension des paiements de la Banque, la dépréciation du papier-monnaie, l'énormité de la dette, les conséquences probables de la souveraineté des Indes, la question des céréales, sont autant de points traités avec sagacité, et l'on trouve dans cet écrit plus d'un avertissement devenu prophétique.

L'Économie politique a toujours effrayé le gouvernement en France, et a été, par cela même, rejetée dans l'opposition. Aussi ce fut, en 1815, un vif attrait pour le public qu'un cours de cette science ouvert à l'Athénée par J.-B. Say; on s'y portait en foule, et le succès fut complet. Le professeur, encouragé par l'accueil qui lui était fait, redoubla d'efforts pour propager des doctrines qu'il regardait comme si importantes pour l'avenir des peuples. Les leçons d'un amphithéâtre restreint, la propagande plus ou moins lente des ouvrages de longue haleine, étaient insuffisantes à ses yeux; il fallait encore rendre la science accessible à toutes les fortunes, et il lui parut utile de résumer en un petit nombre de pages les principes généraux et leurs applications les plus immédiates. La forme familière du dialogue permet de présenter avec rapidité les difficultés qu'on croit essentiel de résoudre, tout en négligeant les points moins graves qu'on ne pourrait traiter sans de longs développements. *Le Catéchisme d'Économie politique*[2], publié pour la première fois en 1817, a eu de nombreuses éditions et a été traduit, ainsi que le *Traité*, dans presque toutes les langues de l'Europe.

L'Économie politique n'absorbait pas cependant tous les instants de J.-B. Say; d'ailleurs pour en bien reconnaître le domaine et en tracer les limites, il lui avait fallu faire une étude complète de l'ensemble des sciences morales et politiques. Il a laissé de nombreux fragments qui montrent que, si le temps ne lui eût manqué, il se proposait d'écrire un Traité de morale, et un autre de politique pratique. Les observations qu'il avait jugé utile de mettre par écrit étaient classées avec méthode; celles qui ne seraient point entrées dans les livres purement scientifiques, auraient trouvé place dans des écrits d'une forme plus familière. *La Correspondance d'un Docteur* et ses propres *Mémoires* lui paraissaient fournir des cadres convenables. Mais pour répandre ainsi des vérités utiles, il ne fallait négliger aucune des parties de l'art de bien dire, et ce qu'il avait préparé pour des *Lettres à une dame sur le talent d'écrire*, fait regretter que cet ouvrage n'ait pas été terminé. Pré-

---

[1] Reproduit page 205 de ce volume. — [2] Page 1 de ce volume.

voyant toutefois que le temps lui manquerait pour conduire à fin tous ses projets, pour terminer toutes ses esquisses, il recueillit quelques-unes de ses pensées, fit un choix de celles qui se présentaient sous un tour heureux et rapide, les livra à l'impression, et les fit paraître en leur donnant pour titre : *Petit volume, contenant quelques aperçus des hommes et de la société*[1]. Ce livre fait connaître l'auteur et le peint mieux que ses autres écrits ; on y retrouve les préceptes qui servaient de règle à sa conduite, cette philosophie gracieuse qui lui permettait de voir l'âge d'or dans l'avenir, comme résultat du progrès des lumières ; l'on y trouve aussi la vivacité de sentiments qui animait sa conversation, et parfois cette verve caustique qui la rendait piquante et variée. Son esprit railleur aimait surtout à s'exercer aux dépens des hommes sans convictions, dont le nombre est toujours grand aux époques de troubles et de changements politiques.

Peu de temps après la publication du *Petit Volume* parut la brochure *De l'Importance du Port de la Villette*. Ce sujet intéressait particulièrement la Ville de Paris et occupait l'attention. Une compagnie de financiers, en marché alors avec l'administration pour se faire concéder la jouissance des canaux, à charge de conduire à fin les travaux, pensa que cet écrit, signalant les avantages de l'entreprise, pourrait avoir pour effet d'augmenter les exigences, et l'édition fut enlevée pour en supprimer la publicité. Cet écrit reparut bientôt après avec de nouveaux développements et un changement de titre[2].

La troisième édition du *Traité d'Économie politique* avait été, comme la seconde, tirée à un grand nombre d'exemplaires ; cependant elle fut épuisée presque entièrement dans la même année. En 1819, il en parut une quatrième avec des corrections et des augmentations considérables. L'auteur donna de nouveaux développements aux chapitres relatifs à la balance du commerce, au commerce des blés, à l'usage des monnaies ; il refit presque entièrement les cinq premiers chapitres du livre II, et fit des augmentations importantes à quelques chapitres du livre III.

Les crises monétaires et commerciales de l'Angleterre fournissaient d'utiles enseignements sur ces matières ; Jean-Baptiste Say se tenait au courant de toutes les publications qui s'y rapportaient et entretenait une correspondance active avec tous ceux qui s'en occupaient et pouvaient faire autorité. La bonne foi réciproque avec laquelle ce commerce était suivi, le même amour de la vérité qui présidait à cette correspondance, resserrait les liens qui unissaient déjà les économistes les plus distingués de l'époque. Jean-Baptiste Say se plaisait à reconnaître les services importants rendus à la science par les travaux de Ricardo sur les monnaies, et il ne craignait pas

---

[1] Page 661 de ce volume.

[2] Des Canaux de navigation dans l'état actuel de la France, page 232 de ce volume.

de le combattre à quelques égards, sur l'analyse, beaucoup trop subtile, suivant lui, auquel il avait recours à l'occasion du revenu foncier (*the rent*).

L'apparition des *Nouveaux principes d'Économie politique* de Malthus devint l'occasion d'une polémique qui fut livrée à l'impression. Six *Lettres à Malthus* contiennent d'excellentes dissertations sur les causes des crises commerciales, sur la théorie des débouchés, sur celles des produits immatériels. La contradiction qu'il rencontrait sur ce dernier point conduisit J.-B. Say à suivre cette découverte jusque dans ses dernières conséquences. C'est ainsi qu'il arrivait par une logique serrée à établir que des services consommés en même temps que produits ayant une valeur réelle, non-seulement on devait reconnaître l'existence des produits immatériels, mais encore admettre que *la valeur* était toujours de sa nature immatérielle : que les hommes, en troquant les choses les unes contre les autres, ne tenaient nul compte, dans la fixation des prix, de la nature des molécules dont elles se composaient, et s'occupaient seulement du travail qui y avait été incorporé, échangeant toujours au fond des services contre des services. Doctrine un peu abstraite, sans doute, mais féconde dans ses applications, et sans laquelle on essaierait en vain de résoudre les problèmes compliqués que présente la production des richesses.

Les réponses à Malthus servaient en beaucoup de cas aussi de réfutation à quelques-unes des plaintes de Sismondi sur les inconvénients de la liberté du travail et de la concurrence. Un article spécial sur la *Balance des productions et des consommations*[1] vint compléter la défense des principes, sans altérer en rien les excellents rapports qui unissaient deux hommes également amis du bien et de la vérité.

On s'étonnait avec raison qu'une science aussi importante pour l'humanité, aussi utile à consulter pour la bonne gestion des intérêts nationaux, fût encore laissée en dehors de tout enseignement public en France. On devait donc chercher d'abord à obtenir la création d'une chaire d'Économie politique dans l'une des écoles supérieures, et ensuite, à l'occasion de l'institution d'un enseignement professionnel au Conservatoire des Arts et Métiers, on chargea J.-B. Say de développer dans une lettre à M. Thénard, l'utilité de l'enseignement économique pour tous ceux qui se destinent à l'industrie. La chaire de l'École de Droit fut décidée en principe sans qu'on donnât suite à cette fondation, et la chaire du Conservatoire elle-même ne fut ouverte qu'avec une modification dans le titre du Cours. Le mot de *politique* effrayait trop un pouvoir ombrageux, on dut se borner à enseigner l'*économie industrielle*. Ces restrictions, le lieu choisi pour l'enseignement, ôtaient au cours une grande partie de sa portée, et ce n'est qu'après 1830, lorsqu'il était déjà

---

[1] Page 250 de ce volume.

affaibli par l'âge, que Jean-Baptiste Say devait être appelé à professer au Collége de France l'Économie politique proprement dite.

Partout où il a parlé, ses leçons ont été suivies avec un vif intérêt, et son enseignement a toujours été présenté avec lucidité, avec grâce, surtout avec une chaleur de conviction qui inspirait la confiance. Peut-être pouvait-on reprocher au professeur d'exiger de son auditoire une attention trop soutenue en lui présentant des leçons riches de trop de matières ; cela tenait, d'une part, au désir qu'il éprouvait de faire entrer l'ensemble de la science dans le cadre du cours, et d'un autre côté, à ce que ses leçons étaient écrites. Ceux qui le connaissaient, qui avaient entendu sa conversation toujours nourrie de faits et variée d'expressions, ont vivement regretté que, dans la chaire du professorat, il ne se soit jamais livré aux chances de l'improvisation. On ne peut trouver l'explication de cette retenue de sa part que dans un excès de sévérité envers lui-même, dans la crainte d'abuser par des redites du temps qu'on lui accordait, et par un désir d'exposer toujours de la manière la plus claire et la plus rapide des vérités solidement établies. « Je n'ai presque jamais, écrivait-il un jour, été content de ma conversation. Ma seconde pensée est en général meilleure que la première, et malheureusement c'est toujours celle-ci qui se produit dans la conversation. Je serais tenté de dire comme Mme Riccoboni, à qui on reprochait de parler moins bien qu'elle n'écrivait, et qui répondit : *C'est que je parle comme j'efface.* » Quant à lui, en effet, il effaçait en écrivant, et si le hasard lui valait souvent une heureuse expression, on peut dire qu'il méritait les bienfaits du hasard. « J'ai quelquefois éprouvé, disait-il, une difficulté extrême à écrire certains morceaux, mais une considération m'a soutenu. Si cela était facile, pensais-je en moi-même, tout autre le ferait ; dès lors où serait l'honneur et le mérite de bien faire ? »

Les leçons écrites et professées étaient généralement extraites d'un travail preparé de longue main pour l'impression, et publié ensuite en 1828 et 1829, en six volumes, sous le titre de *Cours complet d'Économie politique pratique*. Même après la publication de la cinquième édition du *Traité*, ce nouvel ouvrage devait obtenir un grand et légitime succès. Si, comme l'a dit M. Blanqui, il n'en a pas la belle ordonnance, la précision et la méthode, il a l'avantage de rattacher certainement les principes aux applications, et d'initier le lecteur aux avantages de la complète expérience qu'une longue pratique des affaires publiques et privées avait donnée à l'auteur.

Les publications importantes n'empêchaient pas pour lui d'autres travaux ; la *Revue encyclopédique* insérait ses comptes rendus d'ouvrages ; et l'*Encyclopédie progressive* donnait de lui, dans son premier numéro, l'article : *Économie politique*. Il enrichissait aussi de notes et de commentaires les éditions françaises de Ricardo et de Henry Storch. Ce dernier auteur, blessé de quelques réflexions critiques, eut le tort de se fâcher et

d'attribuer calomnieusement à Jean-Baptiste Say une spéculation blâmable sur la publication de son livre. Cette entreprise lui était cependant complétement étrangère, ainsi qu'il l'a du reste établi dans une réclamation adressée aux rédacteurs de la *Revue encyclopédique* [1].

C'est ainsi que Jean-Baptiste Say identifiait sa vie au développement et à la diffusion d'une science à laquelle il s'était voué dès sa jeunesse, et qu'il avait cultivée avec cette persistance et cet amour du vrai, qui conduisent à de grands résultats. La théorie des débouchés, en prouvant que chaque nation est intéressée à la prospérité de toutes les autres, exercera la plus heureuse influence sur le sort de l'humanité. Celle des produits immatériels permet de réparer les premières injustices des maitres de la science. Adam Smith regardait comme improductifs ceux qui occupent les premières fonctions de l'État. La doctrine des produits immatériels les replace dans l'économie de la société; elle rattache l'économie politique à toutes les parties du corps social, elle permet de comparer les services de tous les hommes avec les rétributions qu'ils en recueillent; et une plus juste appréciation des travaux de chacun tend dès lors à l'amélioration des institutions politiques que la doctrine de Smith laissait en dehors de cette étude.

J. B. Say a rattaché les richesses naturelles à l'Économie politique, non qu'il ait indiqué la manière de les créer, puisqu'elles ne sont pas de façon humaine, mais en montrant leurs rapports avec la richesse échangeable et dans quelle proportion elles font partie de la richesse des nations. On lui doit enfin l'analyse complète de la production et de la consommation des richesses, qu'il a réduites à n'être qu'une création et une destruction de *l'utilité des produits*. C'est cette analyse tout à la fois simple et profonde qui l'a mis à même de déterminer l'importance des différents travaux dont se compose l'industrie. La doctrine des frais de production, ainsi comprise, devait tout éclaircir et donner l'explication de cette proposition en apparence paradoxale : *La richesse des nations se compose de la valeur échangeable de toutes les choses qu'elles possèdent, et cependant les nations sont d'autant plus riches que le prix des choses est plus bas.*

La théorie de la production commerciale, entièrement méconnue par les économistes du dernier siècle, à peine entrevue par Verri et par Adam Smith, a été mise dans tout son jour. En général, on doit à M. Say d'avoir bien posé presque toutes les questions d'Économie politique, et d'en avoir rendu la solution facile pour tout homme de sens qui prend la peine de lire ses écrits.

Pendant que sa réputation grandissait au dehors, l'auteur se renfermait dans une vie modeste, il se produisait rarement dans le monde bruyant, il vivait à l'écart, entouré de sa famille et d'un petit cercle d'amis. C'est là

---

[1] Voir page 286 de ce volume.

qu'il recevait une fois par semaine quelques hommes distingués, et les économistes étrangers, dont aucun ne manquait de venir lui rendre hommage. La haute portée de son esprit se révélait dans ces conversations intimes qu'il savait animer par des saillies originales et une variété de connaissances inépuisable. Il aimait à railler les hommes du pouvoir, et il ne laissait passer aucune occasion de stigmatiser les mauvais livres et les mauvaises mesures en Économie politique. Le système continental de l'Empire, les lois de douane de la Restauration qui ont chargé de droits si funestes les fers, les laines, les bestiaux, n'ont pas eu d'adversaire plus prononcé. Nul n'a travaillé avec plus de persévérance à dépopulariser la guerre, les entraves, les prohibitions, à faire apprécier, au contraire, l'importance des travaux publics, des routes, des canaux, et des libres communications entre tous les hommes.

Après la Révolution de 1830, il ne put manquer d'être surpris et affligé de voir l'attention publique absorbée par l'apparition subite d'une foule de réformateurs, présentant chacun un système plus ou moins nouveau; mais systèmes qui se ressemblaient tous en un point, le mépris de l'étude sur la véritable nature des choses. Jean-Baptiste Say dédaigna le combat; il refusa de se commettre avec des gens qui ne parlaient ni la langue économique ni même la langue française; il garda le silence le plus absolu. Ce vain bruit d'utopies expirait à sa porte. Il ne se laissait point étourdir par le fracas des rues. Il travaillait à l'amélioration du sort des classes pauvres, sans rechercher leurs faveurs, ni craindre leurs disgrâces. Il disait des vérités austères aux peuples et aux rois, avec l'impartialité d'un philosophe uniquement occupé des intérêts de la science et de l'humanité.

Sa santé était, du reste, depuis longtemps ébranlée; son tempérament fort et nerveux semblait souffrir du travail sédentaire du cabinet dont il s'était fait esclave, et il était devenu sujet, dans ses dernières années, à des attaques d'apoplexie nerveuse, qui l'affaiblissaient de plus en plus et lui faisaient pressentir une fin prochaine. Une perte cruelle devait lui porter un coup fatal, qu'il supporta avec courage, mais auquel il ne pouvait longtemps survivre : Mme Say mourut le 10 janvier 1830; ceux qui l'ont connue savent seuls le charme inexprimable qu'elle a pu répandre sur l'existence de son mari. Elle réunissait au plus haut degré la dignité du caractère, l'élévation de l'esprit, la simplicité des manières; elle prenait part sans pédantisme, comme sans prétention, aux conversations les plus sérieuses et semblait préoccupée du seul soin de faire valoir les autres. Son dévouement aux idées, aux goûts, aux opinions de son mari était complet, et les soins qu'elle lui prodiguait ne se sont jamais démentis. Une existence commune aussi longue, aussi intime, ne saurait être brisée sans que celui des deux qui a le malheur de survivre ne soit mortellement frappé.

Dès lors, en effet, la santé de J.-B. Say alla toujours en déclinant. On avait cherché à le distraire par un voyage, et il était en visite chez son frère, à

Nantes, lorsque la Révolution de Juillet éclata. Nommé peu de temps après membre du Conseil général du département de la Seine, il se vit, au bout de quelques mois, contraint par la fatigue de se démettre de ses fonctions, et il lui fallut de grands efforts et une grande énergie de volonté pour persister à faire son cours au Collége de France. Le 15 novembre 1832 il fut frappé d'une nouvelle attaque, qui devait être la dernière. Se sentant hors d'état de travailler ce jour-là, il était sorti pour faire quelques visites; il entra chez une tante, sœur de sa mère, perdit bientôt connaissance, et, après une agonie de quatorze heures, expira dans les bras de ses enfants. Il avait alors soixante-six ans et laissait deux fils et deux filles. L'aînée de ses filles avait épousé Charles Comte, auteur du *Censeur européen*, du *Traité de législation*, et qu'une grande conformité de vues avait rapproché de notre célèbre Économiste, auquel il ne devait survivre que de bien peu d'années.

On a remarqué qu'en général les hommes qui se sont livrés à une étude approfondie et consciencieuse de l'Économie politique ont été d'excellents citoyens, des amis éclairés et sincères de la liberté; soit que cette science montre mieux que les autres les effets des mauvaises mesures des gouvernements, soit qu'elle ne permette pas de se faire illusion sur la nature et la valeur des services rendus au public, soit qu'elle empêche de se méprendre sur la véritable source des richesses. Jean-Baptiste Say qui, dès 1789, se prononça pour la cause de la liberté et qui la servit par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, est resté fidèle à ses principes jusqu'à la fin de sa carrière; rien au monde ne l'aurait déterminé à associer son nom à une mesure qu'aurait désapprouvée sa conscience.

La plupart des académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs membres. La tardive réorganisation de la classe des sciences morales et politiques empêcha seule l'Institut de France de réparer à son égard une grande injustice.

PREMIÈRE PARTIE.



MÉLANGES

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CATÉCHISME

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR[1].

L'ÉCONOMIE politique n'est pas la politique; elle ne s'occupe point de la distribution ni de la balance des pouvoirs, mais elle fait connaître l'économie de la société; elle nous dit comment les nations se procurent ce qui les fait subsister. Or, comme c'est aux efforts des particuliers que ces choses sont dues, comme ce sont principalement les particuliers qui jouissent de l'aisance générale qui en est la suite, on ne doit pas considérer l'économie politique comme l'affaire des hommes d'État exclusivement : elle est l'affaire de tout le monde.

On ne peut pas espérer, néanmoins, que chaque citoyen soit versé dans cette science. Tout le monde ne peut pas tout savoir; mais il est très-possible et très-désirable que l'on acquière une teinture générale de ce genre de connaissance, et qu'on n'ait d'idées fausses sur rien, particulièrement sur les choses que l'on est intéressé à bien connaître.

Tel fut mon motif pour composer, il y a quelques années, sous le nom de Catéchisme, une instruction familière destinée à rendre communes les principales vérités de l'économie politique; je voulais que l'on pût y être initié en dépensant si peu d'attention, de temps et d'argent, qu'il fût honteux de les ignorer. Mais on sait combien il est difficile de faire un bon ouvrage élémentaire et d'être clair sans appeler à son

---

[1] Cet avertissement est celui de la 3e édition de l'ouvrage, la dernière qui ait été publiée du vivant de l'auteur (1826). Une 4e a été donnée, en 1835, par M. Ch. Comte, gendre de l'illustre économiste, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. On doit rappeler également qu'il existe plusieurs traductions de cet ouvrage en langue italienne, espagnole, anglaise, allemande, et même en grec moderne. E. D.

secours les développements, les exemples et les preuves qui présentent chaque objet sous toutes ses faces et dans tout son jour. Je ne fus point satisfait de cet abrégé, et ce fut avec un vrai regret que je le vis traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, avant que je fusse parvenu à le rendre moins indigne de cet honneur; j'empêchai du moins qu'il ne fût réimprimé en français quand la première édition s'en trouva épuisée, et j'attendis, pour en donner une seconde, d'avoir pu le refondre entièrement; je le rendis beaucoup plus clair; je profitai de quelques critiques judicieuses, et j'y fis entrer quelques principes qui n'ont été solidement établis que depuis sa première publication.

[illegible] et plusieurs augmentations rendent cette [illegible] encore, et de nouveaux motifs se [illegible] pour étudier, suivant les nouvelles méthodes, l'économie des sociétés. L'opinion publique, en tous pays, a fait des pas immenses : les intérêts nationaux, presque partout, ont été mieux entendus et plus généralement réclamés. Les nouvelles républiques américaines ont cherché à connaître les seules bases solides de l'édifice social. Le ministère britannique est enfin sorti des routines de la vieille diplomatie et du système exclusif qui a ralenti pendant un siècle les progrès du genre humain[1]. Des capitaux considérables ont cessé d'être dévorés par la guerre, et ont reflué vers des emplois utiles. Les routes d'une ambition dévastatrice fermées à la jeunesse, elle s'est jetée avec ardeur dans la carrière de l'industrie. Mais les jeunes gens, au sortir de leurs études, se sont aperçus que l'économie politique aurait dû en faire partie; elle supplée à l'expérience, et quand on est sur le point d'occuper une place dans la société, on sent la nécessité de connaître l'ensemble de ce vaste et curieux mécanisme. Parmi les hommes d'État, les jurisconsultes, les écrivains, les commerçants, ceux qui occupent le premier rang n'ont pas voulu demeurer étrangers aux premiers principes d'une science où une analyse rigoureuse

---

[1] On sait que le système exclusif est celui qui soutient que la prospérité d'une nation ne saurait avoir lieu qu'aux dépens de celle des autres nations. C'est cette fausse notion qui a causé la plupart des guerres; et c'est un grand triomphe de l'économie politique que d'être parvenue à démontrer que chaque peuple, au contraire, est intéressé aux progrès de tous les autres. Lorsque cette vérité sera généralement répandue, le germe des rivalités sanglantes ne subsistera plus. *(Note de l'Auteur.)*

a conduit à la certitude sur tous les points essentiels; malheureusement, au milieu du tourbillon du monde et des affaires, on n'a plus assez de loisir pour se livrer à une étude de longue haleine; ils ont cherché un résumé qu'ils pussent lire sans fatigue, et qui cependant offrît des bases sûres pour résoudre les plus importantes questions.

Mais quel droit a celui-ci à leur confiance? Un auteur qui n'expose pas des vérités au nom d'une autorité reconnue, doit prouver qu'il a raison; or, comment établir ces preuves dans un petit nombre de pages, et lorsqu'on est en même temps jaloux de se faire entendre des esprits les moins exercés? Il est donc bien nécessaire que les lecteurs qui ne trouveraient pas assez de motifs de conviction dans ce petit livre, aient recours à un ouvrage plus considérable[1] que j'ai constamment corrigé, et auquel il m'est permis de croire que le public a donné son approbation, puisqu'il a subi l'épreuve de quatre éditions nombreuses et épuisées[2], et qu'après avoir été traduit dans toutes les langues de l'Europe, il est adopté dans l'enseignement de l'économie politique partout où cette science est professée[3].

Je sais que quelques têtes nébuleuses s'efforcent encore tous les jours de répandre du louche sur des sujets qu'elles sont incapables de concevoir nettement. Elles obscurcissent une question pour se donner le droit de dire qu'elle n'est point encore éclaircie. On doit peu s'en inquiéter; c'est l'épreuve indispensable que doit subir toute vérité. Au bout d'un certain temps, le bon sens du public fait justice des opinions qui n'ont pour appui que de vieilles habitudes, ou les illusions de l'amour-propre, ou les sophismes de l'intérêt personnel; et la vérité reste.

D'un autre côté, certains écrivains, capables de travailler utilement à la diffusion des lumières, s'occupent à fabriquer des systèmes où il n'y a rien à apprendre et des dissertations dogmatiques qui ne

---

[1] *Traité d'Économie politique*, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses. Trois vol. in-8°.

[2] La cinquième a paru en 1826, et la sixième, en 1841, dans la *Collection des principaux économistes*, dont elle forme le tome IX.

[3] Relativement à quelques doctrines plus nouvelles, ou qui ont été contestées par des auteurs dont l'opinion est de quelque poids, j'ai cru devoir les développer dans des notes et les appuyer de preuves dont les esprits bien faits ne peuvent jamais se passer.

(*Notes de l'Auteur.*)

prouvent autre chose que la facilité d'avoir une opinion en économie politique, et la difficulté de lier les principes dont se compose cette science. On veut paraître avoir dépassé les éléments, et l'on se jette dans des controverses qui découvrent qu'on ne les possède pas bien. On remplace l'exposition des faits par des arguments, s'imaginant qu'il est possible d'arriver à des résultats importants avant d'avoir bien posé les questions. On oublie que la vraie science, en chaque genre, ne se compose pas d'opinions, mais de la *connaissance de ce qui est.*

En économie politique, comme dans toutes les sciences, la partie vraiment utile, celle qui est susceptible des applications les plus importantes, ce sont les éléments. C'est la théorie du levier, du plan incliné, qui a mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échanges et des débouchés qui changera la politique du monde. Le temps des systèmes est passé; celui des vagues théories également. Le lecteur se défie de ce qu'il n'entend pas, et ne tient pour solides que les principes qui résultent immédiatement de la nature des choses consciencieusement observées, et qui se trouvent, dans tous les temps, être applicables à la vie réelle.

CATÉCHISME

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

CHAPITRE I. — De quoi se composent les Richesses, et ce que c'est que la Valeur.

Qu'est-ce que nous enseigne l'économie politique?

Elle nous enseigne comment les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société.

Qu'entendez-vous par ce mot les RICHESSES?

On peut étendre la signification de ce mot à tous les biens dont il est permis à l'homme de jouir; et sous ce rapport la santé, la gaîté sont des richesses. Mais les seules richesses dont il est question en économie politique, se composent des choses que l'on possède et qui ont une valeur reconnue. Une terre, une maison, un meuble, des étoffes, des provisions, des monnaies d'or et d'argent, sont des portions de richesses. Chaque personne ou chaque famille possède une quantité plus ou moins grande de chacune de ces choses; et leurs valeurs réunies composent sa fortune. L'ensemble des fortunes particulières compose la fortune de la nation, la *richesse nationale*[1].

[1] Dans un ouvrage élémentaire, où l'on est obligé d'emprunter le langage commun, surtout en commençant, j'ai dû renoncer à des expressions plus exactes, mais qui supposent dans le lecteur et plus d'instruction et plus de capacité pour réfléchir.

Tous les biens capables de satisfaire les besoins des hommes, ou de gratifier leurs désirs, sont de deux sortes : ce sont ou des *richesses naturelles* que la nature nous donne gratuitement comme l'air que nous respirons, la lumière du soleil, la santé; ou des *richesses sociales* que nous acquérons par des services productifs, par des travaux.

Les premières ne peuvent pas entrer dans la sphère de l'économie politique, par la raison qu'elles ne peuvent être ni produites, ni distribuées, ni consommées.

Elles ne sont pas *produites*, car nous ne pouvons pas augmenter, par exemple, la masse d'air respirable qui enveloppe le globe; et quand nous pourrions fabriquer de l'air respirable, ce serait en pure perte, puisque la nature nous l'offre tout fait.

Elles ne sont pas *distribuées*, car elles ne sont refusées à personne, et là où elles

Pour que les choses que vous avez désignées comme des richesses méritent ce nom, ne faut-il pas qu'elles soient réunies en certaine quantité?

Suivant l'usage ordinaire, on n'appelle riches que les personnes qui possèdent beaucoup de biens; mais lorsqu'il s'agit d'étudier comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment, on nomme également des richesses les choses qui méritent ce nom, soit qu'il y en ait beaucoup ou peu, de même qu'un grain de blé est du blé, aussi bien qu'un boisseau rempli de cette denrée.

Comment peut-on faire la comparaison de la somme de richesses renfermée en différents objets?

En comparant leur valeur. Une livre de café est, en France, au temps où nous vivons, pour celui qui la possède, une richesse plus grande qu'une livre de riz, parce qu'elle vaut davantage[1].

Comment se mesure leur valeur?

En la comparant aux différentes quantités d'un même objet qu'il est possible, dans un échange, d'acquérir par leur moyen. Ainsi, un cheval que son maître peut, du moment qu'il le voudra, échanger contre vingt pièces d'or, est une portion de richesse double de celle qui est contenue dans une vache qu'on ne pourra vendre que dix pièces d'or[2].

---

manquent (comme les rayons solaires à minuit), elles sont refusées à tout le monde. Enfin, elles ne sont pas *consommables*, l'usage qu'on en fait ne pouvant en diminuer la quantité.

Les *richesses sociales*, au contraire, sont tout entières le fruit de la *production*, comme on le voit dans la suite de l'ouvrage; elles n'appartiennent qu'à ceux entre lesquels elles se *distribuent* par des procédés très-compliqués et dans des proportions très-diverses; enfin elles s'anéantissent par la *consommation*. Tels sont les faits que l'économie politique a pour objet de décrire et d'expliquer. (*Note de l'Auteur.*)

[1] L'idée de la valeur ne peut être séparée de l'idée d'une mesure des richesses; car ce qui fait grande la richesse du possesseur d'un objet, rend petite la richesse de ceux qui ont besoin de l'acquérir. Ainsi quand le blé renchérit, la richesse de ceux qui en ont devient plus grande, mais la richesse de ceux qui sont obligés de s'en pourvoir diminue.

On ne peut donc pas dire : *Tel objet est une grande ou une petite richesse, selon qu'il a beaucoup ou peu de valeur;* mais *la richesse de telle personne ou de telle communauté est grande, quand les objets qu'elles possèdent ont beaucoup de valeur; elle est petite dans le cas contraire.*

C'est ce qui fait que les variations dans la valeur réciproque des produits, ne changent rien aux richesses d'une nation. Ce qui est gagné d'un côté est perdu de l'autre.

C'est ce qui fait en même temps que toute une nation est plus riche quand les frais de production baissent pour quelque produit que ce soit; dans ce cas, la nation qui est l'acheteur de ce produit, le paie moins cher, sans que le vendeur y perde : car le vendeur, de son côté, acquiert à meilleur compte un objet qu'il produit avec moins de frais. (*Id.*)

[2] On sent que l'échange, ou tout au moins la possibilité de l'échange, est nécessaire

Pourquoi évalue-t-on plutôt les choses par la quantité de monnaie qu'elles peuvent procurer, que par toute autre quantité ?

Parce qu'en raison de l'usage que nous faisons journellement de la monnaie, sa valeur nous est mieux connue que celle de la plupart des autres objets; nous savons mieux ce que l'on peut acquérir pour deux cents francs, que ce que l'on peut obtenir en échange de dix hectolitres de blé, quoique au cours du jour ces deux valeurs puissent être parfaitement égales, et par conséquent composer deux richesses pareilles.

Est-ce une chose possible que de créer de la richesse?

Oui, puisqu'il suffit pour cela de créer de la valeur, ou d'augmenter la valeur qui se trouve déjà dans les choses que l'on possède.

Comment donne-t-on de la valeur à un objet?

En lui donnant une utilité qu'il n'avait pas.

Comment augmente-t-on la valeur que les choses ont déjà?

En augmentant le degré d'utilité qui s'y trouvait quand on les a acquises.

CHAPITRE II. — Ce que c'est que l'Utilité, et en quoi consiste la Production des Richesses.

Qu'entendez-vous par l'utilité?

J'entends cette qualité qu'ont certaines choses de pouvoir nous servir, de quelque manière que ce soit.

Pourquoi l'utilité d'une chose fait-elle que cette chose a de la valeur?

Parce que l'utilité qu'elle a la rend désirable, et porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder. On ne donne rien pour avoir ce qui n'est bon à rien; mais on donne une certaine quantité de choses que l'on possède (une certaine quantité de pièces d'argent, par exemple) pour obtenir la chose dont on éprouve le besoin. C'est ce qui fait sa valeur.

---

pour déterminer la valeur d'une chose qui sans cela serait arbitraire. Je peux estimer 10,000 francs un jardin que j'affectionne; mais cette estimation est arbitraire si personne ne consent à m'en donner ce prix; quand sa valeur échangeable n'est que de 5,000 francs, je ne suis, en réalité, riche que de 5,000 francs, à raison de ce jardin : c'est-à-dire que je peux, en le cédant, me rendre maître de toutes les jouissances que l'on peut avoir pour 5,000 francs. *(Note de l'Auteur.)*

Cependant il y a des choses qui ont de la valeur et qui n'ont pas d'utilité, comme une bague au doigt, une fleur artificielle?

Vous n'entrevoyez pas l'utilité de ces choses, parce que vous n'appelez *utile* que ce qui l'est aux yeux de la raison, tandis qu'il faut entendre par ce mot tout ce qui est propre à satisfaire les besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est. Or, sa vanité et ses passions font quelquefois naître en lui des besoins aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui, et du besoin qu'il en a. Nous n'en pouvons juger que par le prix qu'il y met : pour nous, la valeur des choses est la seule mesure de l'utilité qu'elles ont pour l'homme. Il doit donc nous suffire de leur donner de l'utilité *à ses yeux*, pour leur donner de la valeur.

L'utilité est donc différente selon les lieux et selon les circonstances?

Sans doute : un poêle est utile en Suède, ce qui fait qu'il a une valeur dans ce pays-là ; mais en Italie il n'en a aucune, parce qu'on ne s'y sert jamais de poêle. Un éventail, au contraire, a une valeur en Italie, et n'en a point chez les Lapons, où l'on n'en sent pas le besoin.

L'utilité des choses varie de même dans un même pays selon les époques et selon les coutumes du pays. En France, on ne se servait pas de chemises autrefois, et celui qui en aurait fabriqué n'aurait peut-être pas réussi à en faire acheter une seule; aujourd'hui, dans ce même pays, on vend des millions de chemises[1].

La valeur est-elle toujours proportionnée à l'utilité des choses?

Non, mais elle est proportionnée à l'utilité qu'on leur a donnée.

Expliquez-vous par un exemple.

Je suppose qu'une femme ait filé et tricoté une camisole de laine qui lui ait coûté quatre journées de travail : son temps et sa peine étant

---

[1] C'est l'utilité d'une chose et non les frais de production qui en fait la valeur; car un poêle coûterait, en Italie, des frais de production, et cependant n'y aurait point de valeur; mais il faut qu'en chaque lieu l'utilité soit assez grande pour déterminer les hommes à payer les frais de production que coûtera la chose. En Suède, un poêle est assez utile pour valoir ses frais de production; mais il ne les vaut pas en Italie. En France, les chemises qu'on y vend valent leurs frais de production; elles ne les y valaient pas autrefois : on n'en demandait pas, parce qu'on n'en éprouvait pas le besoin.

Comme les choses ne sont pas produites quand elles ne valent pas leurs frais de production, et que d'un autre côté, elles sont produites du moment que les consommateurs consentent à payer ces frais-là, plusieurs auteurs ont écrit que c'étaient les frais qui étaient la cause de la valeur. (*Note de l'Auteur.*)

une espèce de prix qu'elle a payé pour avoir en sa possession cette camisole, elle ne peut la donner pour rien, sans faire une perte qu'elle aura soin d'éviter. En conséquence, on ne trouvera pas à se procurer des camisoles de laine, sans les payer un prix équivalent au sacrifice que cette femme aura fait [1].

L'eau, par une raison contraire, n'aura point de valeur au bord d'une rivière, parce que la personne qui l'acquiert pour rien, peut la donner pour rien; et, en supposant qu'elle voulût la faire payer à celui qui en manque, ce dernier, plutôt que de faire le moindre sacrifice pour l'acquérir, se baisserait pour en prendre [2].

C'est ainsi qu'une utilité communiquée à une chose lui donne une valeur, et qu'une utilité qui ne lui a pas été communiquée ne lui en donne point.

N'y a-t-il pas des objets qui ne sont capables de satisfaire immédiatement aucun besoin, et qui cependant ont une valeur?

Oui; les fourrages ne peuvent immédiatement satisfaire aucun des

---

[1] Une personne qui fabrique ainsi des choses à son usage, se procure et consomme des richesses dont la valeur n'a pas été contradictoirement débattue et arrêtée entre un vendeur et un acheteur. On peut alors évaluer la portion de richesse consommée d'après le prix qu'on aurait obtenu du produit, si l'on avait jugé à propos de le vendre. C'est véritablement cette valeur qui, dans cette circonstance, a été consommée. Les auteurs qui se sont appuyés de cette hypothèse pour prouver qu'il y a des richesses produites et consommées, autres que celles qui ont une valeur constatée par un échange, n'ont fait qu'une vaine chicane; ils ont cherché à embrouiller ce qui était éclairci. C'est pour une semblable raison qu'il y a beaucoup de livres d'économie politique plus nuisibles qu'utiles au progrès de la science. Un commençant fait bien de ne pas les lire, parce qu'ils jettent des obscurités dans son esprit; et celui qui a des notions arrêtées fait de même bien de ne pas les lire, pour ne pas perdre son temps.

L'exemple rapporté dans le texte fait voir que les richesses sociales ne sont point un don gratuit fait à l'homme, qu'elles ont nécessairement une valeur, et qu'il faut toujours les payer, soit par un travail qui a un prix, soit par un autre produit qui a un prix également.

On doit en excepter toutefois les produits du fonds de terre qui, comme on le verra ailleurs, sont une valeur que le propriétaire ou ses prédécesseurs possèdent à titre gratuit, et qu'ils ne cèdent pas de même. Les motifs en sont donnés à l'endroit où il en est question.

[2] Un verre d'eau douce peut avoir un très-grand prix dans une traversée de mer, lorsque la provision d'eau est épuisée, et quoiqu'il n'ait rien coûté à celui qui se trouve l'avoir en sa possession. Cette circonstance extraordinaire, qui augmente beaucoup la valeur d'une chose, sans qu'on y ait ajouté une nouvelle utilité, est l'effet d'une espèce de monopole; ce n'est point un accroissement, mais un déplacement de richesse. Elle fait passer le prix du verre d'eau de la poche du passager qui le désire ardemment, dans celle du passager qui consent à s'en passer. Il n'y a pas eu création d'une nouvelle richesse.

(*Notes de l'Auteur.*)

besoins de l'homme, mais ils peuvent engraisser des bestiaux qui serviront à notre nourriture. Les drogues de teinture ne peuvent immédiatement servir ni d'aliment, ni d'ornement, mais elles peuvent servir à embellir les étoffes qui nous vêtiront. Ces choses ont une utilité indirecte ; cette utilité les fait rechercher par d'autres producteurs, qui les emploieront pour augmenter l'utilité de leurs produits ; telle est la source de leur valeur[1].

Pourquoi un contrat de rente, un effet de commerce ont-ils de la valeur quoiqu'ils ne puissent satisfaire aucun besoin?

Parce qu'ils ont de même une utilité indirecte, celle de procurer des choses qui seront immédiatement utiles. Si un effet de commerce ne devait pas être acquitté, ou s'il était acquitté en une monnaie incapable d'acheter des objets propres à satisfaire les besoins de l'homme, il n'aurait aucune valeur. Il ne suffit donc pas de créer des effets de commerce pour créer de la valeur : il faut créer la chose qui fait toute la valeur de l'effet de commerce ; ou plutôt il faut créer l'utilité qui fait la valeur de cette chose.

Les choses auxquelles on a donné de la valeur ne prennent-elles pas un nom particulier?

Quand on les considère sous le rapport de la possibilité qu'elles confèrent à leur possesseur d'acquérir d'autres choses en échange, on les appelle des *valeurs ;* quand on les considère sous le rapport de la quantité de besoins qu'elles peuvent satisfaire, on les appelle des *produits*. Produire, c'est donner de la valeur aux choses en leur donnant de l'utilité ; et l'action d'où résulte un produit se nomme Production.

---

[1] L'utilité, en économie politique, doit être comprise dans le sens le plus étendu. Une chose peut être utile, parce que les hommes veulent la consommer pour leur satisfaction personnelle ; telle autre, parce qu'ils veulent s'en servir dans une consommation reproductive ; ce dernier cas est celui où se trouvent toutes les matières premières des arts. A vrai dire, dans tous les cas, les hommes ne recherchent les choses et n'y mettent de prix que parce qu'elles peuvent servir à leur satisfaction. Or, c'est une sorte de satisfaction que d'employer des matières premières pour se faire des revenus ou accroître ses capitaux.

Un champ possède une valeur, quoiqu'il ne satisfasse immédiatement aucun besoin, mais il produit du blé qui est propre à la nourriture de l'homme ; il a une utilité indirecte. La demande qui a lieu pour le blé établit la demande, et par conséquent la valeur de la chose qui peut contribuer à procurer cette denrée. (*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE III. — De l'Industrie.

Vous m'avez dit que produire c'était donner de l'utilité aux choses : comment donne-t-on de l'utilité? comment produit-on?

D'une infinité de manières; mais, pour notre commodité, nous pouvons ranger en trois classes toutes les manières de produire.

Quelle est la première manière dont on produit?

C'est en recueillant les choses que la nature prend soin de créer, soit qu'on ne se soit mêlé en rien du travail de la nature, comme lorsqu'on pêche des poissons, lorsqu'on extrait les minéraux de la terre; soit qu'on ait, par la culture des terres et par des semences, dirigé et favorisé le travail de la nature. Tous ces travaux se ressemblent par leur objet. On leur donne le nom d'*industrie agricole*, ou d'*agriculture*.

Quelle utilité communique à une chose celui qui la trouve toute faite, comme le pêcheur qui prend un poisson, le mineur qui ramasse des minéraux?

Il la met en position de pouvoir servir à la satisfaction de nos besoins. Le poisson dans la mer n'est d'aucune utilité pour moi. Du moment qu'il est transporté à la poissonnerie, je peux l'acquérir et en faire usage; de là vient la valeur qu'il a, valeur créée par l'industrie du pêcheur. De même, la houille a beau exister dans le sein de la terre, elle n'est là d'aucune utilité pour me chauffer, pour amollir le fer d'une forge : c'est l'industrie du mineur qui la rend propre à ces usages, en l'extrayant par le moyen de ses puits, de ses galeries, de ses roues. Il crée, en la tirant de terre, toute la valeur qu'elle a étant tirée.

Comment le cultivateur crée-t-il de la valeur?

Les matières dont se compose un sac de blé ne sont pas tirées du néant; elles existaient avant que le blé ne fût du blé; elles étaient répandues dans la terre, dans l'eau, dans l'air, et n'y avaient aucune utilité, et par conséquent aucune valeur. L'industrie du cultivateur, en s'y prenant de manière que ces diverses matières se soient réunies sous la forme d'abord d'un grain, ensuite d'un sac de blé, a créé la valeur qu'elles n'avaient pas. Il en est de même de tous les autres produits agricoles.

Quelle est la seconde manière dont on produit?

C'est en donnant aux produits d'une autre industrie une valeur plus grande par les transformations qu'on leur fait subir. Le mineur pro-

cure le métal dont une boucle est faite; mais une boucle faite vaut plus que le métal qui y est employé. La valeur de la boucle par-dessus celle du métal est une valeur produite, et la boucle est un produit de deux industries : de celle du mineur et de celle du fabricant. Celle-ci se nomme *industrie manufacturière.*

Quels travaux embrasse l'industrie manufacturière?

Elle s'étend depuis les plus simples façons, comme celle que donne un grossier artisan villageois à une paire de sabots, jusqu'aux façons les plus recherchées, comme celle d'un bijou, et depuis les travaux qui s'exécutent dans l'échoppe d'un savetier, jusqu'à ceux qui occupent plusieurs centaines d'ouvriers dans une vaste manufacture.

Quelle est la troisième manière dont on produit?

On produit encore en achetant un produit dans un lieu où il a moins de valeur, et en le transportant dans un lieu où il en a davantage. C'est ce qu'exécute l'*industrie commerciale.*

Comment l'industrie commerciale produit-elle de l'utilité, puisqu'elle ne change rien au fonds ni à la forme d'un produit, et qu'elle le revend tel qu'elle l'a acheté?

Elle agit comme le pêcheur de poisson dont nous avons parlé, elle prend un produit dans le lieu où l'on ne peut pas en faire usage, dans le lieu du moins où ses usages sont moins étendus, moins précieux, pour le transporter aux lieux où ils le sont davantage, où sa production est moins facile, moins abondante, plus chère. Le bois de chauffage et de charpente est d'un usage et par conséquent d'une utilité très-bornée dans les hautes montagnes, où il excède tellement le besoin qu'on en a qu'on le laisse quelquefois pourrir sur place; mais le même bois sert à des usages très-variés et très-étendus, lorsqu'il est transporté dans une ville. Les cuirs de bœuf ont peu de valeur dans l'Amérique méridionale, où l'on trouve beaucoup de bœufs sauvages : les mêmes cuirs ont une grande valeur en Europe, où la nourriture des bœufs est dispendieuse, et les usages qu'on fait des cuirs bien plus multipliés. L'industrie commerciale, en les apportant, augmente leur valeur de toute la différence qui se trouve entre leur prix à Buénos-Ayres et leur prix en Europe[1].

---

[1] Avant qu'une analyse rigoureuse des opérations productives eût été faite, les auteurs qui ont écrit sur le commerce ont dit et répété, les uns après les autres, que le commerce consiste essentiellement dans l'échange que l'on fait du superflu de ses marchandises contre

Que comprend-on sous le nom d'industrie commerciale ?

Toute espèce d'industrie qui prend un produit dans un endroit pour le transporter dans un autre endroit où il est plus précieux, et qui le met ainsi à la portée de ceux qui en ont besoin. On y comprend aussi, par analogie, l'industrie qui, en détaillant un produit, le met à la portée des plus petits consommateurs. Ainsi l'épicier qui achète des marchandises en gros pour les revendre en détail dans la même ville, le boucher qui achète les bestiaux sur pied pour les revendre pièce à pièce, exercent l'industrie commerciale ou le *commerce.*

N'y a-t-il pas de grands rapports entre toutes ces diverses manières de produire ?

Les plus grands. Elles consistent toutes à prendre un produit dans un état, et à le rendre dans un autre où il a plus d'utilité et de valeur.

---

le superflu des autres; et que le commerce est profitable en ce que des deux parts on gagne à ce marché. Ce n'est point là le fondement de la production commerciale.

Il n'y a une nouvelle valeur produite que là où il y a une utilité produite, et que cette utilité est le fruit d'un service, d'un travail quelconque. Or, quelle est l'utilité donnée par le commerçant à la marchandise qu'il me vend? c'est évidemment de l'avoir mise sous ma main. La localité d'un objet, si je peux m'exprimer ainsi, est une partie de ses propriétés : on le modifie en le changeant de place, et on le modifie surtout sous le rapport de son utilité; car un objet auquel on ne saurait atteindre ne peut servir.

Cette modification est antérieure au moment de l'échange, car l'échange ne modifie rien. Deux produits, une balle de café d'un côté, une somme d'argent de l'autre, arrivés en présence, sont, après l'échange conclu, au même état qu'auparavant : ils sont au même lieu et valent toujours leur prix courant du moment. Mais, pour que la balle de café vînt là, il a fallu qu'il y eût des services rendus par des commissionnaires, des armateurs, des matelots, des commis, par le négociant lui-même qui a conçu l'opération; les capitaux eux-mêmes employés dans cette affaire, ont rendu des services; voilà une partie des éléments du prix de la marchandise, éléments véritablement productifs, car il fallait que tous ces services fussent rendus pour que le résultat fût obtenu. Le fait de la vente et de l'achat a constaté l'existence de cette valeur, mais ne l'a pas donnée.

C'est cette analyse qui a tiré la théorie de la production commerciale, de la région des systèmes et des idées vagues, et ceux qui se prévalent de ce que les vrais principes de l'économie politique sont encore trop peu répandus pour reproduire les suppositions gratuites de Condillac à ce sujet, se donnent beaucoup de peine pour remettre dans l'obscurité ce qu'on en a tiré. Ils feraient rétrograder les connaissances humaines, si cela était possible.

Dans ce qui précède, je mets hors de la question le cas où l'un des deux contractants est dupé par l'autre, et vend, par exemple, dans un lieu donné, du café à dix pour cent au-dessus du cours. Cela ne change rien à la valeur du café. Le profit frauduleux que fait le vendeur en vertu de ce marché, est une perte pour l'acheteur qui a payé à tort, tout autant que l'autre a gagné à tort. Ce n'est point là une valeur produite : c'est une valeur qui a passé d'une poche dans une autre, comme les pertes et les gains du jeu, comme les profits des voleurs. (*Note de l'Auteur.*)

Toutes les industries pourraient se réduire à une seule. Si nous les distinguons ici, c'est afin de faciliter l'étude de leurs résultats; et malgré toutes les distinctions, il est souvent fort difficile de séparer une industrie d'une autre. Un villageois qui fait des paniers, est manufacturier; quand il porte des fruits au marché, il fait le commerce. Mais, de façon ou d'autre, du moment que l'on crée ou qu'on augmente l'utilité des choses, on augmente leur valeur, on exerce une industrie, on produit de la richesse.

CHAPITRE IV. — Des opérations communes à toutes les Industries.

Comment appelle-t-on les hommes qui entreprennent la confection d'un produit quelconque?

Ce sont les entrepreneurs d'industrie.

Quelles sont les opérations qui constituent le travail d'un entrepreneur d'industrie?

Il doit d'abord acquérir les connaissances qui sont la base de l'art qu'il veut exercer.

Que doit-il faire ensuite?

Il doit rassembler les moyens d'exécution nécessaires pour créer un produit, et finalement présider à son exécution.

De quoi se composent les connaissances qu'il doit acquérir?

Il doit connaître la nature des choses sur lesquelles il doit agir ou qu'il doit employer comme instruments, et les lois naturelles dont il peut s'aider.

Donnez-moi des exemples.

S'il veut être forgeron, il doit connaître la propriété qu'a le fer de s'amollir par la chaleur, et de se modeler sous le marteau ou sous des cylindres. S'il veut être horloger, il doit connaître les lois de la mécanique et l'action des poids ou des ressorts sur les rouages. S'il veut être agriculteur, il doit savoir quels sont les végétaux et les animaux qui sont utiles à l'homme, et les moyens de les élever. S'il veut être commerçant, il doit s'instruire de la situation géographique des différents pays, de leurs besoins, de leurs lois, ainsi que des moyens de transport qui sont à sa portée.

Quels sont les hommes qui s'occupent à recueillir et à conserver ces diverses connaissances?

Ce sont les savants. L'entrepreneur d'industrie les consulte directement, ou consulte leurs ouvrages.

Ne suffit-il pas à l'entrepreneur de s'instruire des procédés de son art?

Oui; mais les procédés mêmes de son art sont fondés sur des connaissances recueillies, mises en ordre, conservées et journellement augmentées par les savants [1].

Les savants prennent donc part à la production des richesses?

Indubitablement. Les vérités qu'ils enseignent sont la base de tous les arts.

Qu'arriverait-il, relativement à l'industrie, si les sciences cessaient d'être cultivées?

On conserverait pendant un certain temps, dans les ateliers, la tradition des connaissances sur lesquelles sont fondés les procédés qu'on y exécute, mais ces procédés se dénatureraient peu à peu entre les mains de l'ignorance; de mauvaises pratiques s'introduiraient; on ne saurait pas pourquoi elles sont mauvaises, on n'aurait aucun moyen de retrouver les bonnes; enfin, l'on ne pourrait attendre le perfectionnement que du hasard [2].

---

[1] Il est de l'essence de l'industrie de se perfectionner continuellement par les progrès des sciences, c'est-à-dire de faire chaque jour aux besoins des hommes de nouvelles applications des découvertes qui se font dans les sciences, soit que ces découvertes consistent en des pays nouveaux, en des matières nouvelles, ou bien en des lois nouvellement trouvées en physique, en chimie, ou dans l'organisation animale, ou dans les mathématiques. Ce sont des pays auparavant inconnus qui nous ont procuré une foule d'aliments et de teintures dont nous faisons maintenant un grand usage, notamment la pomme de terre, qui, apportée du Chili, est destinée à doubler la population de l'Europe. La connaissance des propriétés du fer et des manières de le traiter, a eu et doit avoir d'immenses influences sur tous les arts; et les recherches faites sur nos organes intérieurs ont perfectionné l'art de guérir. Les applications des mathématiques ont été moins utiles; cependant leurs progrès n'ont pas été sans effets sur les arts mécaniques et la navigation; et la géométrie descriptive a permis de représenter avec plus d'exactitude les formes exécutées ou à exécuter. Il est bon de remarquer que les progrès que les arts doivent aux sciences sont de deux genres : ils leur doivent de nouveaux arts, ou seulement des procédés plus expéditifs et plus économiques. Or, les richesses humaines s'augmentent également, soit lorsqu'on parvient à acquérir de nouvelles jouissances, soit lorsqu'on parvient à se procurer avec moins de frais les jouissances déjà connues. (*Note de l'Auteur.*)

[2] Il y a bien des découvertes scientifiques qui n'ont point d'application immédiate dans les opérations industrielles. Il ne faut cependant pas les regarder comme nulles, par rapport à ces opérations :

1° Parce qu'une découverte à laquelle on n'a point trouvé encore d'utilité, comme l'électricité galvanique[1], peut en présenter plus tard.

2° Parce qu'une connaissance qui n'a point encore d'applications, sert à compléter des

[1] Peu d'années se sont écoulées depuis que ce passage a été écrit, et déjà la galvanoplastie est devenue un art industriel important. (*Note des Éditeurs.*)

Après s'être instruit de la nature des choses sur lesquelles et par lesquelles il doit agir, que doit faire encore l'entrepreneur d'industrie?

Il doit calculer les frais qu'occasionnera la confection du produit, en comparer le montant avec la valeur présumée qu'il aura étant terminé; et il ne doit en entreprendre la fabrication, ou la continuer s'il l'a déjà entreprise, que lorsqu'il peut raisonnablement espérer que sa valeur sera suffisante pour rembourser tous les frais de sa production[1].

Quelles sont les autres opérations industrielles de l'entrepreneur?

Il doit enfin diriger les travaux des agents salariés, commis, ouvriers, qui le secondent dans la confection des produits.

Désignez-moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie agricole?

Un fermier qui laboure le terrain d'autrui, le propriétaire qui fait valoir son propre terrain, sont des entrepreneurs d'industrie agricole. Dans les branches analogues à l'agriculture, celui qui exploite des mines, des carrières, pour en tirer des minéraux, ou qui exploite la mer et les rivières pour en tirer du sel, des poissons, du corail, des éponges, etc., est un entrepreneur d'industrie, pourvu qu'il travaille pour son propre compte. S'il travaille pour un salaire, ou à façon, c'est alors celui qui le paie qui est entrepreneur.

Désignez-moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie manufacturière?

Tous ceux qui, pour leur propre compte, font subir à un produit déja existant une façon nouvelle au moyen de laquelle la valeur de ce produit est augmentée, sont entrepreneurs d'industrie manufacturière. Ainsi le manufacturier n'est pas seulement l'homme qui réunit un grand nombre d'ouvriers en ateliers; c'est encore le menuisier qui fait des portes et des fenêtres, et le charpentier qui vont exercer leur art hors de leur domicile, et qui transforment des matériaux en un édifice. Le peintre en bâtiments lui-même, qui revêt l'intérieur de nos maisons

---

notions applicables, à donner des idées plus justes sur certains points qu'il est utile de connaître. Des recherches faites sur la chaleur et sur les gaz ont conduit à des résultats fort importants pour la théorie et la pratique des machines à vapeur, appelées improprement par le vulgaire pompes à feu.

[1] Les profits de l'entrepreneur lui-même font partie des frais de production, puisque son temps et son travail ont un prix, et font partie des avances qu'il est obligé de faire, et qui, par conséquent, doivent être remboursées par la valeur des produits qui seront le fruit de cet ensemble de travaux. (*Note de l'Auteur.*)

d'une couleur plus fraîche, exerce encore une industrie manufacturière.

Il n'est donc pas nécessaire, pour être entrepreneur, d'être propriétaire de la matière que l'on travaille?

Non : le blanchisseur qui vous rend votre linge dans un autre état que celui où vous le lui avez confié, est entrepreneur d'industrie.

Le même homme peut-il être à la fois entrepreneur et ouvrier?

Certainement. Le terrassier qui convient d'un prix pour creuser un fossé, un canal, est un entrepreneur; s'il met lui-même la main à l'œuvre, il est ouvrier en même temps qu'entrepreneur.

Désignez-moi quelques classes d'entrepreneurs dans l'industrie commerciale?

Tous ceux qui sans avoir fait subir une transformation à un produit, le revendent tel qu'ils l'ont acheté, mais dans un lieu et dans un état qui rendent le produit plus accessible au consommateur, sont des entrepreneurs d'industrie commerciale, ou des commerçants. Ainsi ce n'est pas seulement le négociant qui fait venir des marchandises de l'Amérique et des Indes, qui fait le commerce, c'est encore le marchand qui achète des étoffes ou des quincailleries dans une manufacture, pour les revendre dans une boutique; ou même celui qui les achète en gros dans une rue, pour les revendre en détail dans la rue voisine.

Quels sont, dans l'industrie commerciale, les salariés qui remplissent les fonctions d'ouvriers?

Les matelots, les voituriers (quand ils ne sont pas entrepreneurs, mais agents salariés), les portefaix, les garçons de magasin et de boutique, et en général tous ceux qui reçoivent un salaire fixe pour leur travail.

Quelle différence met-on entre l'industrie et le travail?

On appelle travail toute action soutenue dans laquelle on se propose un but utile et lucratif. L'industrie est un ensemble de travaux dont quelques-uns sont purement intellectuels, et qui supposent quelquefois des combinaisons très-relevées.

Résumez l'objet des opérations qui se rencontrent dans toutes les industries?

1° Les recherches du savant; 2° l'application des connaissances acquises aux besoins des hommes, en y comprenant le rassemblement des moyens d'exécution et la direction de l'exécution elle-même; ce qui forme la tâche des entrepreneurs d'industrie; 3° le travail des

agents secondaires, tels que les ouvriers, qui vendent leur temps et leurs peines, sans être intéressés dans le résultat.

CHAPITRE V. — Ce que c'est qu'un Capital, et comment on l'emploie.

Ne faut-il pas à un entrepreneur d'industrie quelque chose de plus que ses talents et son travail pour entreprendre la production?

ui; il faut encore un capital.

Qu'est-ce qu'un capital?

C'est une somme de valeurs acquises d'avance.

Pourquoi ne dites-vous pas une somme d'argent?

Parce que ces valeurs peuvent consister dans beaucoup d'objets divers, aussi bien qu'en une somme d'argent.

A quoi sert le capital dans la production?

Il sert à faire l'avance des frais que nécessite la production, depuis le moment où l'on commence les opérations productives, jusqu'à ce que la vente du produit rembourse à l'entrepreneur l'avance qu'il a faite de ces frais.

Qu'est-ce qu'une avance?

C'est une valeur que l'on prête ou que l'on consomme[1] dans le dessein de la recouvrer. Si cette valeur n'est pas restituée ou reproduite, ce n'est pas une valeur avancée, c'est une valeur perdue, en tout ou en partie.

Donnez-moi un exemple?

Lorsqu'un homme veut fabriquer du drap, il emploie une partie de ses valeurs capitales à acheter de la laine; une autre partie à acheter des machines propres à filer, à tisser, à fouler, à tondre son étoffe, une autre partie à payer des ouvriers, et le drap, lorsqu'il est achevé, lui rembourse toutes ses avances par la vente qu'il en fait[2].

---

[1] Les personnes qui veulent se former une idée juste de la consommation, la trouveront expliquée plus loin, chapitres XXIV et suiv.

[2] On voit que c'est la manière dont on emploie, dont on use une valeur, et non la nature de sa substance, qui en fait un capital. Si l'on consomme une valeur de manière à ne reproduire aucune autre valeur, cette valeur, cessant de se perpétuer, n'est plus un capital; elle n'existe plus. Mais lorsqu'on la consomme de manière à la reproduire sous une autre forme, pour la consommer de nouveau et la reproduire encore, cette valeur, quoique servant continuellement, se perpétue et forme un fonds permanent qui est ce qu'on appelle un capital.

De l'huile brûlée pour éclairer un bal est une dépense perdue; de l'huile brûlée pour

Attend-il d'avoir achevé une grande quantité de produits pour se rembourser de ses avances?

Cela n'est point nécessaire : du moment qu'il a terminé une pièce de drap et qu'il l'a vendue, il emploie la valeur qu'il a tirée de sa pièce de drap à une autre avance, comme, par exemple, à acheter de la laine ou bien à payer des salaires d'ouvriers; de cette manière la totalité de son capital est constamment employée; et ce qu'on nomme le *capital de l'entreprise* se compose de la valeur totale des choses achetées au moyen du capital, et dont une partie sont des produits commencés et avancés à différents degrés.

N'y a-t-il pas cependant une partie de la valeur capitale d'une entreprise qui reste en écus?

Pour ne laisser oisive aucune partie de son capital, un entrepreneur habile n'a jamais en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses courantes et aux besoins imprévus. Lorsque des rentrées promptes lui procurent plus d'argent qu'il ne lui en faut pour ces deux objets, il a soin d'employer le surplus à donner plus d'extension à son industrie.

Comment donne-t-on plus d'extension à une entreprise industrielle?

En augmentant les constructions qui servent à son exploitation, en achetant une plus forte quantité de matières premières, en salariant un plus grand nombre d'ouvriers et autres agents.

Ne divise-t-on pas les capitaux employés en plusieurs natures de capitaux ?

On divise le capital d'une entreprise en capital engagé et en capital circulant.

Qu'est-ce que le capital engagé ?

Ce sont les valeurs qui résident dans les bâtiments, les machines, employés pour l'exploitation de l'entreprise aussi longtemps qu'elle

---

éclairer des ateliers est une valeur qui se reproduit à mesure qu'elle se détruit, et qui passe dans les produits que l'on fabrique dans ces ateliers.

Ce n'est donc point telle matière, ou telle autre, dont se composent les capitaux d'un pays : ils se composent de toutes les matières employées dans un usage reproductif, et non dans les autres. De la monnaie d'argent amassée pour faire des avances à la production, fait partie d'un capital; de la monnaie reçue comme un profit, et dépensée pour l'usage de la famille, ne fait point partie d'un capital.

(*Note de l'Auteur.*)

dure, et qui ne sauraient en être distraits pour être employés dans une autre entreprise, si ce n'est avec perte.

Qu'est-ce que le capital circulant?

Ce sont les valeurs qui se réalisent en argent, et s'emploient de nouveau plusieurs fois durant le cours d'une même entreprise. Telles sont les valeurs qui servent à faire l'avance des matières premières et des salaires d'ouvriers. Chaque fois que l'on vend un produit, cette vente rembourse sans perte à l'entrepreneur la valeur de la matière première employée, et des divers travaux payés pour la confection du produit [1].

A quelle époque un entrepreneur réalise-t-il son capital engagé?

Lorsqu'il vend le fonds de son entreprise.

L'usure et la dégradation de valeur qu'éprouvent les machines et les

---

[1] Il y a eu de grandes confusions d'idées relativement à la consommation du capital circulant. On a cru que le salaire de l'ouvrier était consommé *reproductivement* par l'entrepreneur qui en fait l'avance, et *improductivement* par l'ouvrier et sa famille, qui emploient leurs profits à la satisfaction de leurs besoins. Mais une même valeur consommée deux fois est une absurdité.

Si l'on veut se représenter sous une image sensible ce mécanisme assez compliqué, il faut supposer que l'ouvrier, au lieu de vendre sa journée de travail à un entrepreneur, vient lui vendre une corbeille, fruit de son travail d'un jour. L'entrepreneur, après avoir employé une partie de son capital à l'achat de cette corbeille, la consomme dans son exploitation. L'ouvrier en emporte le prix dans son ménage, et l'y consomme de son côté. On voit qu'il y a là-dedans échange de deux objets, et consommation des deux objets, après l'échange effectué. L'une de ces consommations a été opérée reproductivement chez l'entrepreneur, et cette consommation a contribué à la création d'un nouveau produit dont la valeur réintègre son capital. L'autre a été opérée improductivement chez l'ouvrier, où elle a servi à satisfaire aux besoins de sa famille.

Maintenant, qu'on substitue à une corbeille vendue, une journée d'ouvrier vendue à un entrepreneur, le résultat est le même. Dans les deux cas, l'entrepreneur consomme la journée de travail de l'ouvrier.

En général, dans toute entreprise industrielle, le capital tout entier est employé à acheter des *services productifs* rendus par des hommes ou par des choses. Voilà les avances. Ces services productifs sont consommés reproductivement dans l'entreprise; et les produits qui résultent de cette dernière consommation rétablissent le capital.

Je mets au rang des services que le capital achète, les travaux personnels de l'entrepreneur, aussi bien que le service que rend le capital lui-même, service qui se paie sous le nom d'intérêts.

D'un autre côté, les valeurs données par l'entrepreneur, en paiement des services productifs achetés par lui, sont consommées improductivement par les personnes qui ont fourni ces services et pour la satisfaction de leurs besoins. Il y a là-dedans une double consommation : une qui a servi à produire de quoi rétablir le capital avancé, et l'autre qui a servi à faire subsister la société. (*Note de l'Auteur.*)

constructions ne diminuent-elles pas constamment le capital engagé?

Elles le diminuent en effet; mais, dans une entreprise bien conduite, une partie de la valeur des produits est employée à l'entretien de cette portion du capital, sinon pour lui conserver sa valeur tout entière, du moins pour le mettre en état de continuer toujours le même service; et comme, malgré les précautions les plus soutenues, le capital engagé ne conserve pas toujours la même valeur, on a soin, chaque fois qu'on fait l'inventaire de l'entreprise, d'évaluer cette partie du capital au-dessous de l'évaluation qu'on en avait faite dans une autre occasion précédente.

Eclaircissez cela par un exemple?

Si l'on a évalué, l'année dernière, les métiers et les autres machines d'une manufacture de drap à 50,000 francs, on ne les évalue, cette année-ci, qu'à 45,000 francs, malgré les frais qu'on a faits pour les entretenir; frais que l'on met au rang des dépenses courantes, c'est-à-dire des avances journalières que la vente des produits doit rembourser.

Vous m'avez donné l'idée de l'emploi d'un capital dans une entreprise manufacturière; je voudrais me faire une idée de l'emploi d'un capital dans une entreprise agricole?

La maison du fermier, les granges, les étables, les clôtures, et en général toutes les améliorations qui sont ajoutées au terrain, sont un capital engagé qui appartient ordinairement au propriétaire de la terre : les meubles, les instruments de culture, les animaux de service, sont un capital engagé, qui appartient ordinairement au fermier. Les valeurs qui servent à faire l'avance des semences, des salaires, de la nourriture des gens et des animaux de service, les valeurs qui servent à payer les réparations d'outils et de charrettes, l'entretien des attelages, et en général toutes les dépenses courantes, sont prises sur le capital circulant, et sont remboursées à mesure qu'on vend les produits journaliers de la ferme.

Une même entreprise peut donc être exploitée avec différentes portions de capitaux qui appartiennent à diverses personnes?

Sans doute l'entrepreneur paie, sous une forme ou sous une autre, la jouissance d'une portion de capital qui ne lui appartient pas. Dans l'exemple ci-dessus, une ferme bien bâtie, et améliorée par des fossés de dessèchement ou d'arrosement, et par de bonnes clôtures, se loue plus cher qu'un terrain nu; d'où il suit qu'une partie du loyer est le

prix du service rendu par le sol, et qu'une autre partie est le prix du service rendu par le capital répandu en améliorations sur la terre.

Je voudrais me faire une idée de l'emploi d'une valeur capitale dans une entreprise de commerce.

Un négociant français emploie une partie de son capital en soieries, et les envoie en Amérique : c'est une avance, une valeur qui momentanément a disparu de la France, pour renaître, de même que le blé qui a servi de semence. Ce négociant donne en même temps à son correspondant d'Amérique l'ordre de vendre ces marchandises, et de lui en faire les retours (c'est-à-dire de lui en renvoyer la valeur) en d'autres marchandises, telles que du sucre, du café, des peaux d'animaux, peu importe. Voilà le capital qui reparaît sous une nouvelle forme. Il faut considérer les marchandises envoyées comme des matières premières consommées pour la formation d'un nouveau produit. Le nouveau produit consiste dans les marchandises qui composent les retours.

Le capital au moyen duquel on conduit une semblable entreprise, peut-il encore appartenir à différentes personnes?

Sans contredit : en premier lieu, le négociant qui fait un envoi en Amérique peut travailler avec un capital qu'il a emprunté à un capitaliste; il peut aussi avoir acheté les soieries à crédit : c'est alors le fabricant de soieries qui prête au négociant la valeur de la marchandise que ce dernier a fait partir.

Vous avez employé l'expression de matière première; donnez-moi une idée exacte de ce qu'elle signifie?

La matière première est la matière à laquelle l'industrie donne une valeur qu'elle n'avait pas, ou dont elle augmente la valeur quand elle en avait une. Dans ce dernier cas, la matière première d'une industrie est déjà le produit d'une industrie précédente.

Donnez-m'en un exemple?

Le coton est une matière première pour le fileur de coton, bien qu'il soit déjà le produit de deux entreprises successives qui sont celle du planteur de coton, et celle du négociant en marchandises étrangères, par les soins de qui cette marchandise a été apportée en Europe. Le fil de coton est à son tour une matière première pour le fabricant d'étoffes; et une pièce de toile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce de marchand d'indiennes; et l'indienne n'est

qu'une matière première pour la couturière qui en fait des robes, et pour le tapissier qui en fait des meubles.

Comment un entrepreneur d'industrie sait-il si la valeur de son capital est augmentée ou diminuée?

Par un inventaire, c'est-à-dire par un état détaillé de tout ce qu'il possède, où chaque chose est évaluée suivant son prix courant.

Qu'est-ce qu'on appelle le capital d'une nation?

Le capital d'une nation, ou le capital national est la somme de tous les capitaux employés dans les entreprises industrielles de cette nation. Il faudrait, pour connaître à combien se monte le capital d'une nation, demander à tous les propriétaires fonciers la valeur de toutes les améliorations ajoutées à leur fonds; à tous les cultivateurs, manufacturiers et commerçans, la valeur des capitaux qu'ils emploient dans leurs entreprises, et additionner toutes ces valeurs.

Le numéraire d'un pays fait-il partie de ses capitaux?

La portion du numéraire que chacun possède, qui vient d'un capital réalisé, et que l'on destine à une nouvelle avance, fait partie des capitaux d'une nation. La portion qui vient d'un profit réalisé, et dont on achète ce qui est nécessaire à l'entretien des individus ou des familles, ne fait partie d'aucun capital; et c'est probablement la plus considérable.

CHAPITRE VI. — Des instruments naturels de l'Industrie.

Qu'est-ce que les instruments naturels de l'industrie?

Ce sont les instruments que la nature a fournis gratuitement à l'homme, et dont il se sert pour créer des produits utiles. On les appelle des *instruments naturels*, par opposition avec les capitaux qui sont des *instruments artificiels*, c'est-à-dire des produits créés par l'industrie de l'homme, et qui ne lui sont pas donnés gratuitement.

Désignez quelques instruments naturels?

Le premier et le plus important de tous est la terre cultivable. Elle a été donnée gratuitement à tous les hommes; mais comme elle ne saurait être cultivée sans que quelqu'un fasse les avances de travail et d'argent nécessaires pour sa culture, on a senti, chez tous les peuples civilisés, la nécessité de reconnaître comme propriétaires exclusifs des fonds de terre ceux qui se trouvent actuellement en avoir la possession non contestée.

N'y a-t-il pas d'autres instruments non créés par l'homme, mais devenus la propriété exclusive de certaines personnes, et qui, entre les mains de l'industrie, fournissent des produits?

On peut ranger dans cette classe les cours d'eau qui sont devenus des propriétés, et qui font marcher des usines. On peut y comprendre encore les carrières, les mines, d'où l'on tire des marbres, des métaux, et surtout du charbon de terre. Ce sont des espèces de magasins où la nature a préparé et mis en dépôt des richesses que l'industrie et les capitaux de leurs propriétaires achevèrent en les mettant à la portée des consommateurs [1].

N'y a-t-il pas des instruments naturels qui ne sont pas devenus des propriétés, et qui sont demeurés à l'usage de tout le monde?

Oui : si l'on veut faire du sel, la nature fournit gratuitement l'eau de la mer et la chaleur du soleil qui en opère l'évaporation ; si l'on veut transporter des produits commerciaux, la nature fournit encore la mer ou les rivières comme autant de routes liquides ; elle fournit la force des vents pour pousser les navires. Si l'industrie manufacturière veut construire des horloges ou des montres, la nature fournit de même la gravitation qui fait descendre les poids, ou l'élasticité des ressorts qui fait marcher les rouages [2].

Les instruments naturels qui sont des propriétés, ne se trouvent-ils pas confondus quelquefois avec des valeurs capitales?

Oui : sur un fonds de terre qui est un instrument fourni par la nature, il se trouve le plus souvent des bâtiments, des bonifications qui sont des produits de l'industrie, et par conséquent des instruments artificiels et acquis moyennant des avances et du travail. Dans les mines, il y a des puits, des galeries, des machines pour épuiser les eaux, pour monter les produits ; toutes ces bonifications sont des capitaux ajoutés à l'instrument naturel.

Quelle différence caractéristique trouve-t-on entre les fonds de terre et les capitaux?

---

[1] A l'aide des fonds de terre, des mines, l'industrie met à la portée des consommateurs des produits qui valent plus que les travaux industriels et l'intérêt des capitaux qui ont concouru à les produire. C'est cet excédant qui forme le profit du propriétaire. Voyez, ci-après, les controverses auxquelles cet excédant a donné lieu en Angleterre. (*Note de l'Auteur.*)

[2] A parler rigoureusement, les poids et les ressorts n'ont pas une force qui leur soit propre ; ils ont seulement une propriété qui permet de répandre sur les rouages, par petites portions, l'action, fournie tout à la fois par celui qui a monté les horloges. C'est là la pro-

Les fonds de terre ne sont pas susceptibles de s'augmenter indéfiniment comme les capitaux ; mais ceux-ci, qui se composent de valeurs créées, peuvent se dissiper et se détruire par la consommation, tandis que les fonds de terre ne peuvent être consommés. Un bien-fonds, quelque négligé qu'il soit, conservera toujours le même nombre d'arpents, mais il peut perdre successivement toutes les valeurs capitales qu'on y avait amassées [1]. Du reste les fonds de terre ne sont autre chose que des instruments qui servent à l'industrie d'une manière parfaitement analogue à la manière dont les capitaux lui servent.

CHAPITRE VII. — Des services productifs.

Qu'est-ce que des services productifs ?

Vous avez dû comprendre que l'industrie, les capitaux et les instruments naturels (tels que les fonds de terre), concourent au même but, qui est de donner tantôt à une chose, tantôt à une autre une valeur au moyen de laquelle cette chose devient un produit. Cela ne peut s'opérer que par une certaine action, un certain travail exécuté par des hommes, par des capitaux, par des fonds de terre. C'est ce travail que l'on appelle un service productif.

Je conçois fort bien le travail de l'homme, mais j'ai peine à concevoir celui des capitaux et des fonds de terre ?

Un capital ne peut-il pas rester oisif ? Une terre ne peut-elle pas demeurer en friche ? Ne peuvent-ils pas, dans une autre supposition, être occupés de manière à seconder l'industrie dans la création des produits ?

J'en conviens.

C'est cette action des fonds productifs qui constitue les services qu'ils rendent. Il y a dans la production :

Des services rendus par les hommes ; on les nomme services industriels ;

---

priété dont il est question ici, et qui fait partie des dons gratuits faits à l'homme par le créateur.

[1] C'est ce qui est arrivé dans les environs de Rome moderne, où il y avait autrefois de grandes améliorations et beaucoup de constructions qui ont complétement disparu par l'effet des substitutions et d'un mauvais gouvernement. Ces terres, aujourd'hui, se louent comme pâturages, et ne rapportent à leurs propriétaires que le produit du sol, sans rien qui représente l'intérêt d'aucun capital. (*Note de l'Auteur.*)

Des services rendus par les capitaux; on les nomme services capitaux;

Et enfin des services rendus par les fonds de terre; on les nomme services fonciers.

Comment nomme-t-on les hommes qui fournissent à la production ces divers services?

Ceux qui fournissent les services industriels se nomment des hommes industrieux, ou plus brièvement des industrieux[1];

Ceux qui fournissent des capitaux se nomment des capitalistes;

Ceux qui fournissent des terres se nomment des propriétaires fonciers.

Tous sont des producteurs.

Des producteurs! Les capitalistes et les propriétaires me paraissent ne rien produire?

Non pas directement; mais ils produisent indirectement par le moyen de leur instrument. Sans eux on manquerait de certains services indispensables pour la production.

La même personne fournit-elle à la fois diverses espèces de services productifs?

Ce cas arrive très-souvent. Un propriétaire qui fait valoir son propre terrain fournit, comme propriétaire, le service foncier; en faisant l'avance des frais de son entreprise, il fournit le service capital; et comme entrepreneur il fournit le service industriel.

Lorsque ces différents services sont fournis par différentes personnes, par qui sont-ils réunis pour concourir à une même production?

Par l'entrepreneur qui se charge de cette production.

Rendez cela sensible par un exemple?

Un fermier loue une terre : louer une terre, c'est acheter les services que ce fonds peut rendre pendant la durée du bail. Il emprunte un capital moyennant intérêt : c'est acheter les services que peut rendre ce capital pendant la durée du prêt. Il prend des valets et des ouvriers : c'est acheter le service que ces travailleurs peuvent rendre chaque jour, chaque semaine.

Après avoir acquis ces services, il les consomme reproductivement.

Comment des services peuvent-ils être consommés?

Des services ont été consommés, lorsque l'emploi qu'on en a fait après

---

[1] Malgré les justes efforts de l'auteur, l'usage a prévalu de dire : des industriels.
(*Note des Éditeurs.*)

les avoir achetés n'a pas permis qu'ils fussent appliqués à autre chose. On les dit consommés, parce que les mêmes services ne peuvent être employés de nouveau.

Cependant une terre qui a servi, peut servir de nouveau; un ouvrier qui a travaillé, peut travailler encore?

D'accord : une terre qui a rendu un service cette année pourra rendre un service l'année prochaine; mais celui qu'elle a rendu cette année est un service consommé, usé, qui a fourni ses produits, et dont on ne peut tirer de nouveau aucun parti. De même le service rendu par un ouvrier aujourd'hui, soit qu'il ait produit ou non l'effet qu'on en attendait, est un service consommé et dont il est désormais impossible d'obtenir aucun produit; celui qu'il rendra demain sera un autre service qui donnera lieu à une autre consommation[1].

Qu'entendez-vous par consommer des services reproductivement?

On consomme reproductivement le service d'un ouvrier, d'un verrier, par exemple, lorsqu'on dirige son travail de manière que la consommation de la valeur de sa journée reproduise dans le verre qu'il a soufflé une autre valeur qui rembourse avec profit, à l'entrepreneur, l'avance qu'il a faite du prix de la journée. On consomme au contraire improductivement les services que nous rend un barbier; parce qu'une fois que la barbe est faite, il ne reste rien de son travail en quoi il se trouve la moindre valeur.

---

[1] Il convient de remarquer que, dans l'œuvre de la production, il n'y a de réellement consommé que des *services productifs*, soit de l'industrie, soit des terres, soit des capitaux; et qu'il n'y a de consommé aucune partie des fonds d'où ces services émanent. Cela est évident des fonds qui fournissent les services de l'industrie et du fonds de terre : un ouvrier vaut, après avoir vendu sa journée, ce qu'il valait auparavant [1]. De même, un fonds de terre, en lui-même, et abstraction faite du capital qui s'y trouve placé en bonifications, vaut autant à la fin d'une location qu'au commencement. Cela n'est pas aussi clair d'un capital et demande une explication. Un capital se compose de valeurs consommables et qui même se consomment nécessairement dans le cours de la production; pourquoi, dès lors, ne parler que de la consommation des *services* du capital, et non de celle du capital lui-même, puisqu'il est également consommé?

Cette difficulté a embarrassé beaucoup d'économistes, et rend interminables les discussions théoriques sur ces matières. On ne peut la résoudre que par l'analyse rigoureuse qui résulte de la doctrine des services productifs.

Un capital consiste essentiellement, non dans la nature physique des matières dont il

[1] Je parle de l'ouvrier sous le rapport du service qu'en peut tirer un entrepreneur, et son talent compris. Il n'est pas besoin d'avertir que la valeur personnelle d'un homme est la propriété de cet homme, excepté toutefois dans le cas absurde de l'esclavage, où un homme ne s'appartient pas.

(*Note de l'Auteur.*)

En doit-on conclure que le travail du barbier a été improductif?

Non; mais les services rendus par lui et l'espèce d'utilité qui en est résultée, ont été, à mesure que son travail a été exécuté, consommés par son maître qui s'en est servi pour sa satisfaction personnelle; tandis que les services de l'ouvrier et l'utilité qui en est résultée ont été employés à donner une valeur à un produit. C'est pour cela qu'il ne reste rien de la première de ces utilités produites, et que de la seconde il reste une valeur qui est une portion de richesses.

Qu'est-ce que les frais de production?

C'est la valeur des services productifs qu'il a fallu consommer pour créer un produit [1]. L'achat qu'un entrepreneur en fait n'est de sa part qu'une avance qui est remboursée par la valeur du produit qui en résulte.

Ainsi, quand un fabricant de porcelaine entreprend un beau vase pour lequel il dépense en location d'ateliers, en intérêts de sommes empruntées, en salaires d'artistes et d'ouvriers, pour ce qui regarde ce vase seulement, une somme de 600 francs, s'il a su, au moyen de toutes ces dépenses, exécuter un meuble qui vaille 600 francs, il est remboursé de toutes ses avances par la vente du vase.

Si le vase ne vaut pas plus que les services productifs qui ont été consommés pour le créer, il semble que la valeur qui a été créée est d'avance annulée par celle qui a été consommée, et que la société n'en est pas plus riche par l'effet de cette production?

La société n'en est pas plus riche, si la valeur consommée a égalé la valeur produite; mais elle n'en est pas plus pauvre, quoique les produc-

---

se compose, mais dans leur valeur. Chaque produit consacré à la production a beau être consommé sous le rapport des qualités qui lui sont propres, l'action productive, faisant passer sa valeur dans le nouveau produit qui en résulte, cette valeur, qui constitue essentiellement le capital, se perpétue, et le capital avec elle. Virtuellement, le capital n'est donc pas consommé; mais son service l'est nécessairement. Représentons-nous un capital sous une image sensible, sous celle d'une machine à vapeur de 30,000 francs : soit qu'on la fasse aller, soit qu'on la laisse en repos, il faut perdre le service de ces 30,000 francs, qu'on peut évaluer d'après l'intérêt qu'ils coûtent. Si l'on fait travailler la machine, une portion des produits remboursera ce service; mais la machine elle-même, en la supposant entretenue, n'est point consommée, puisqu'elle conserve sa valeur.

Si les hommes, les terres et les capitaux sortent entiers de l'œuvre productive, on peut donc dire qu'elle ne consomme pas les fonds, mais seulement les services qui en émanent.

[1] On verra plus tard (chapitres XX, XXI et XXII) sur quelles bases s'établit la valeur ou le prix courant des services productifs. (*Notes de l'Auteur.*)

teurs aient vécu par cette consommation. Une valeur, pour avoir été consommée en même temps que produite, n'en a pas moins été produite; et c'est sur des valeurs incessamment produites et consommées que subsiste la société.

Il me reste un doute : la valeur gagnée par les producteurs était auparavant dans la bourse de celui qui a fait l'acquisition du vase. Elle n'y est plus. Il semble dès lors que les producteurs ont consommé, non la valeur qu'ils ont créée, mais une valeur anciennement existante?

Cela n'est pas ainsi. La valeur de 600 francs, qui était dans la bourse de l'acquéreur, est maintenant, sous la forme d'un vase, dans son salon qu'elle décore; car remarquez bien que nous partons de la supposition que le vase vaut, en valeur courante, autant que la somme qu'on a donnée pour l'acheter; autrement, la production aurait été imparfaite, illusoire en partie.

Si le vase ne vaut qu'autant que les services qu'il a coûté, où sera le profit de l'entrepreneur?

L'entrepreneur, en rassemblant divers services productifs et en dirigeant leur emploi dans le but de créer un vase, a exécuté lui-même un travail qui a une valeur. Il a fait l'avance de cette valeur en même temps qu'il a fait l'avance de tous les autres services productifs, et elle fait partie des frais de production du vase. Ainsi, quand je dis que ces frais se sont élevés à 600 francs, j'entends que les frais de local, de matière première, de main-d'œuvre, etc., se sont élevés, par exemple, à 550 francs, et la coopération de l'entrepreneur à 50 francs. Dès lors ces 50 francs qui sont le prix de ses soins, et qu'on nomme ordinairement son bénéfice, font partie des frais de production.

Que concluez-vous de ces principes?

Que la production est une espèce d'échange dans lequel on donne les services productifs, ou leur valeur quand on les achète, pour obtenir en retour les produits, c'est-à-dire ce qui sert à satisfaire nos besoins et nos goûts [1].

---

[1] Le traducteur anglais de mon *Traité d'économie politique*, où ces mêmes principes sont exposés avec des preuves et des exemples que n'admet point cet ouvrage-ci, m'a reproché de n'avoir pas fait entrer les services productifs (*difficulties of attainment*) comme éléments dans la valeur des produits, tandis qu'un des fondements de mon ouvrage est ce principe, que la production est un grand échange où un entrepreneur d'industrie donne *des services productifs* (ou leur prix, quand il est obligé de les acheter) pour obtenir en retour *des produits*. D'où il suit que l'entrepreneur ne peut pas, sans y perdre, vendre ses

Je comprends que nous acquérons les produits qui satisfont à nos consommations par le moyen de nos services productifs ; mais d'où tirons-nous nos services productifs?

De nos fonds productifs.

Quels sont-ils?

Nos fonds productifs sont ou nos facultés industrielles, d'où les services indnstriels proviennent, ou nos capitaux d'où proviennent les avances que l'on fait à la production, ou bien enfin les instruments naturels qui sont devenus des propriétés (notamment les fonds de terre) d'où proviennent les services fonciers. Je vous ai déjà fait connaître la nature et l'action de ces divers fonds productifs.

A qui devons-nous ces fonds qui sont les sources de nos richesses?

Les uns sont dus à la nature qui nous les a donnés gratuitement : telles sont les terres cultivables, la force du corps, celle de l'intelligence[1]; les autres, tels que les capitaux, sont des produits de l'industrie aidée de ses instruments.

CHAPITRE VIII. — De la formation des capitaux.

Comment se forment les capitaux?

Par des épargnes.

Qu'est-ce qu'une épargne?

Nous épargnons quand nous ne consommons pas pour nos besoins ou pour nos plaisirs une valeur nouvelle, résultat des profits que nous avons faits. L'épargne est la valeur qui a été ainsi épargnée. C'est par des épargnes successives que l'on forme et que l'on grossit ses capitaux.

Comment l'épargne peut-elle grossir un capital?

Parce qu'un profit est une valeur nouvelle, indépendante de nos

---

produits à un prix inférieur à ce que les services productifs lui ont coûté. Mais quel motif détermine le consommateur à mettre au produit un prix tel que les services productifs soient remboursés? L'utilité, et l'utilité seule; car il est bien évident que si un ouvrier se donne beaucoup de peine pour faire une chose qui n'est bonne à rien, personne ne voudra payer un prix quelconque pour cette chose.

Quiconque livre ses ouvrages à l'impression doit s'attendre aux jugements hasardés qu'on en voudra porter, et s'en inquiéter peu, s'il a raison. (*Note de l'Auteur.*)

[1] La force corporelle et l'intelligence sont des dons gratuits que la nature accorde spécialement à l'individu qui en jouit. Les fonds de terre sont des dons gratuits faits en général à l'espèce humaine qui, pour son intérêt, a reconnu que certains hommes en particulier devaient en avoir la propriété exclusive. Voyez plus loin le chapitre XVII, *de la propriété*. (*Note de l'Auteur.*)

fonds de terre et de nos fonds capitaux antérieurement existants. Or, quand cette valeur nouvelle est employée en forme d'avance, c'est-à-dire perpétuellement remboursée, elle compose un fonds permanent qui dure aussi longtemps qu'on ne le dissipe pas, et qu'on l'emploie à des usages reproductifs; ce qui constitue une nouvelle portion de capital.

Eclaircissez cette idée par un exemple.

Un bijoutier qui fait pour 6000 francs de profits dans une année, s'il se contente de 5000 francs pour la dépense de lui et des siens, augmentera son capital de 1000 francs.

Comment peut-il employer cette épargne à des avances productives?

Il achète une plus grande quantité des matières qu'il façonne, il salarie un plus grand nombre d'ouvriers, etc. Dès lors il travaille avec un plus gros capital; et l'augmentation de ses profits est le prix du service rendu par le nouveau capital qu'il met en œuvre.

Comment un capitaliste peut-il employer ses épargnes?

Un capitaliste qui prête ses capitaux, s'il en retire 10,000 francs de profits ou d'intérêts au bout de l'an, et s'il n'en dépense que 9000 augmente son capital de 1000 francs qu'il prête soit aux mêmes emprunteurs, soit à d'autres.

Que peut faire un propriétaire foncier de ses épargnes?

Pour placer ses épargnes, il peut, soit améliorer ses fonds par de nouvelles constructions, soit prêter ses épargnes à un homme capable de les faire valoir et qui lui en paie un loyer, qu'on appelle un intérêt. Dès lors il devient capitaliste en même temps que propriétaire foncier.

S'il emploie ses épargnes à l'achat d'un nouveau morceau de terre, peut-on dire que les capitaux de la société sont augmentés?

Oui; car si celui qui a fait l'épargne et qui achète du terrain n'a plus ce capital pour faire des avances à l'industrie, le vendeur du terrain se trouve l'avoir.

Comment fait un salarié pour se former un capital?

Il est obligé de prêter ses épargnes à un entrepreneur d'industrie, car il n'y a que les entrepreneurs qui puissent faire valoir un capital.

Un capital peut-il se détruire comme se former?

Oui; il suffit pour cela, au lieu de consacrer un capital à des avances qui seront remboursées par des produits, de l'employer à des consommations non productives.

Les sommes épargnées ne font-elles pas tort aux producteurs?

Non, si elles sont employées productivement.

Je croirais qu'une dépense supprimée supprime la demande qu'on faisait d'un produit et les profits que les producteurs faisaient sur ce produit.

Une dépense productive, bien qu'elle ne soit qu'une avance, nécessite la demande d'un produit.

Montrez-moi cela par un exemple.

Si j'épargne sur mes profits 1000 francs, et que je les prête à un entrepreneur de maçonnerie, j'achète moins de ses produits qui servent à ma consommation, jusqu'à concurrence de 1000 francs; mais le maître maçon achète pour 1000 francs de produits de plus qu'il n'aurait fait. Seulement ce sont des produits différents. Ce sont peut-être des pierres de taille, produits du carrier; des outils de son métier, prodnits du taillandier; ce sont des journées d'ouvriers, et ces ouvriers emploient leurs salaires en nourriture, en vêtements, qui sont également des produits de différents producteurs. Cette épargne peut donc changer la nature des demandes, mais elle n'en diminue pas la somme.

N'a-t-elle pas des avantages réels?

Oui; elle permet à différents travailleurs de tirer parti de leurs facultés industrielles, de faire des profits qu'ils n'auraient pas faits et de les renouveler sans cesse, parce qu'un capital employé à des avances rentre autant de fois qu'il est avancé, et chaque fois il est de nouveau employé à acheter des services productifs[1].

Comment peut-on connaître si l'on a augmenté ou diminué son capital?

Ceux qui n'ont point d'entreprise industrielle peuvent comparer ce qu'ils ont reçu avec ce qu'ils ont dépensé. S'ils ont moins dépensé qu'ils n'ont reçu, leur capital est accru du montant de la différence.

Pour ceux qui ont une entreprise industrielle, il n'y a d'autre moyen qu'un inventaire fidèlement dressé des valeurs qu'ils possèdent cette année, comparé avec un parell inventaire dressé les années précédentes.

Pourquoi un inventaire est-il nécessaire du moment qu'on a une entreprise industrielle?

Parce que le capital d'un entrepreneur se compose de diverses marchandises faisant partie soit des approvisionnements, soit de ses produits, qu'il doit évaluer au cours du jour, s'il veut connaître son

---

[1] Voyez les chap. xxv el xxvi.

bien. La majeure partie de son capital a changé de forme dans l'espace d'une année; les provisions, les marchandises, qu'il possédait, sont une valeur qui a été consommée reproductivement. Ce n'est donc qu'en comparant cette valeur avec celle qui en est résultée que l'on peut savoir si la valeur capitale s'est accrue ou diminuée [1].

CHAPITRE IX. — Des produits immatériels.

Qu'est-ce qu'un produit immatériel?

On désigne par ce nom une utilité produite, qui n'est attachée à aucune matière, qui cependant a une valeur, et dont on peut se servir.

Donnez-m'en des exemples.

Un chirurgien fait une opération qui sauve un malade, et sort après avoir reçu ses honoraires : voilà une utilité vendue, payée, et qui cependant n'a pas été un seul instant attachée à une substance matérielle, comme l'utilité qui est dans un habit, dans un chapeau.

Des musiciens se rassemblent dans une salle pour donner un concert. Il en résulte un délassement assez désirable pour qu'un auditoire nombreux se réunisse et paie en commun la jouissance qui résulte de cette représentation. Voilà une utilité produite, achetée et consommée, sans avoir été un seul instant attachée à une substance matérielle.

Voilà des produits immatériels.

Qu'observez-vous relativement aux produits immatériels?

Qu'ils n'ont d'autre durée que le temps de leur production, et qu'ils doivent nécessairement être consommés au moment même qu'ils sont produits. Une personne qui n'aurait pas entendu un concert qui vient d'être terminé, n'a aucune espérance de pouvoir jouir de son

---

[1] Un célèbre économiste anglais, David Ricardo, m'a fait observer, à ce sujet, que l'évaluation de l'année présente, quoique plus élevée que celle de l'année dernière, n'est point une preuve que le capital ait été accru, car la monnaie qui a servi à faire les deux évaluations, peut avoir elle-même éprouvé un déclin dans sa valeur. L'observation est juste, et la proposition contenue dans le texte n'est vraie que dans l'hypothèse que la monnaie, ou la marchandise quelconque qui sert aux deux évaluations, n'a point varié dans l'intervalle. On risque peu de se tromper à cet égard, lorsqu'on répète les inventaires tous les ans, et qu'on fait les évaluations en monnaie d'argent, parce que les variations de valeur que peut subir cette marchandise, sont nécessairement fort lentes, par des raisons que j'ai exposées ailleurs. *(Note de l'Auteur.)*

exécution. Pour qu'elle se procure cette jouissance, il faut une production nouvelle; il faut que le concert soit recommencé.

Les produits immatériels sont-ils des produits de l'industrie?

Sans doute; et l'on observe, dans l'industrie qui les produit, les mêmes opérations qui concourent à la création des produits matériels: plusieurs genres de connaissances leur servent de base; il faut que des entrepreneurs appliquent ces connaissances aux besoins des consommateurs; souvent plusieurs agents sont employés à l'exécution; enfin, pour que l'entrepreneur qui a fait les frais de leur production ne soit pas en perte, il faut que la valeur du produit lui rembourse le montant des avances qu'il a faites.

Donnez-moi quelques exemples du besoin qu'on a, de l'usage qu'on fait de plusieurs produits immatériels.

Les militaires sont utiles à la communauté, en se tenant toujours préparés pour la défendre; les juges sont utiles en administrant la justice; les fonctionnaires publics, dans tous les grades, en prenant soin des affaires de la communauté, en veillant à la sûreté publique; les ministres de la religion en exhortant aux bonnes actions et en consolant les affligés. L'utilité de ces diverses classes est payée au moyen des contributions publiques fournies par la communauté[1].

D'autres classes dont les services fournissent des secours ou des délassements, ne sont payées que par les seules personnes qui jugent à propos d'avoir recours à elles. Telle est la classe des médecins, qui n'est point payée par la communauté, mais par les personnes seulement qui ont recours à leurs conseils. Les avocats sont dans le même cas. Les comédiens, et en général les personnes qui travaillent pour

---

[1] On sent que la multitude des conséquences et des applications que l'on peut faire des principes de l'économie politique ne peuvent être remarquées ni même indiquées dans un ouvrage du genre de celui-ci, dont le but est seulement de répandre quelques notions justes relativement aux principes fondamentaux de cette science.

De ce que les services rendus par les administrateurs, les juges, les militaires de tous les grades sont des produits immatériels quand ces services sont réclamés par les besoins de la société, il ne s'ensuit pas qu'ils soient des produits quand ils ne servent de rien à la société. Un pays qui salarie un état-major trop nombreux ou trop bien galonné, consomme des frais de production qui n'ajoutent rien à l'utilité du produit. Il ressemble à une nation qui, pour se chauffer, consommerait dans ses cheminées des bûches faites au tour.

Ce serait bien pis si, au lieu de faire payer à la nation un service inutile, on lui faisait payer un tort véritable qu'on lui ferait regarder comme un service qu'on lui rend.

(*Note de l'Auteur.*)

le divertissement du public, produisent de même une satisfaction que les seules personnes qui veulent y prendre part sont tenues de payer, et qui n'existe plus du moment que l'exécution en est achevée.

Les fonds de terre ne produisent-ils pas une utilité qu'on peut appeler immatérielle?

Oui; tous les jardins d'agrément qui ne produisent aucun fruit, aucun bois qui aient une valeur jointe à leur matière, procurent du moins une jouissance à ceux qui en font usage. Cette jouissance a un prix, puisque l'on trouve des personnes qui consentent à l'acheter par un loyer; mais le produit qui l'a procurée n'existe plus. La jouissance qu'on recueillera l'année prochaine, du même jardin, sera un nouveau produit de cette nouvelle année, et ne sera pas davantage susceptible de se conserver.

N'y a-t-il pas des capitaux qui donnent des produits immatériels?

Oui; ce sont ceux qui, par leur service, procurent des jouissances, mais ne font naître aucune valeur nouvelle.

Donnez-m'en des exemples.

Une maison habitée par son propriétaire est une valeur capitale, puisqu'elle est née d'accumulations, de valeurs épargnées et durables. Cependant, elle ne rapporte point d'intérêts à son propriétaire; il n'en tire pas non plus des matières qu'il puisse vendre; mais elle produit pour lui une jouissance qui a une valeur, puisqu'il pourrait la vendre s'il consentait à louer sa maison. Cette jouissance ayant une valeur réelle, et n'étant pas jointe à un produit matériel, est un produit immatériel.

On en peut dire autant des meubles durables qui remplissent la maison, de la vaisselle et des ustensiles d'argent, etc., qui rapportent non un intérêt, mais une jouissance.

Pourquoi ne dites-vous cela que des objets durables?

Parce que, quand la consommation détruit la valeur du fonds, cett valeur n'est plus une valeur capitale, que l'on retrouve après s'en être servi. Mon argenterie est un capital, parce qu'après m'en être servi un an, dix ans, j'en retrouverai la valeur principale; je n'aurait consommé que l'utilité journalière dont elle pouvait être[1]; mais les chaus-

[1] Une personne à qui on loue de l'argenterie n'acquiert pas la valeur des objets d'argent; elle acquiert seulement, pour tout le temps qu'elle la tient à loyer, l'utilité journalière qui peut naître de l'argenterie. (*Note de l'Auteur.*)

sures que je porte ne sont pas un capital, car quand je les aurai usées, il ne restera plus en elles aucune valeur.

CHAPITRE X. — En quoi consistent les progrès de l'industrie.

A quel signe peut-on connaitre que l'industrie fait des progrès dans un pays?

Lorsqu'on y remarque des produits nouveaux qui trouvent à se vendre, ou bien lorsqu'on voit diminuer le prix des produits connus. Dans l'un et l'autre cas, il y a de nouvelles jouissances acquises par le public, et de nouveaux profits gagnés.

Pourquoi aux mots : produits nouveaux, *ajoutez-vous :* qui trouvent à se vendre?

Parce qu'un nouvel objet dont le prix n'atteint pas ses frais de production, ne peut donner lieu à une fabrication suivie : on perdrait à s'en occuper. Il n'en peut résulter ni jouissances nouvelles, ni profits nonveaux. Ce n'est pas un progrès.

Je conçois qu'un nouveau produit procure des jouissanees et des profits nouveaux, mais je ne le comprends pas de même quand ce sont des produits déjà connus qui diminuent de prix.

Un produit, lorsqu'il baisse de prix, se met à la portée d'un certain nombre de consommateurs qui, auparavant, n'en pouvaient pas faire la dépense. Beaucoup de familles peuvent acheter un tapis de pied lorsqu'il ne coûte plus que 50 francs, et s'en passaient quand il fallait le payer 100 francs.

Si, en même temps, les étoffes dont se faisaient les robes de la mère et des filles ont baissé de 100 francs à 50, il n'y a toujours, dans cette famille, que 100 francs dépensés, et il s'y trouve une consommation plus considérable.

La seule possibilité d'acheter des jouissances nouvelles est équivalente à des profits nouveaux; mais nous verrons tout à l'heure qu'aux avantages que les hommes trouvent comme consommateurs dans les progrès industriels, ils en trouvent d'autres comme producteurs.

Quelles sont les causes auxquelles il faut attribuer les progrès de l'industrie?

Parmi ces causes, il s'en trouve qui agissent d'une manière générale, comme les progrès des connaissances humaines, les bonnes lois,

la bonne administration du pays. D'autres agissent plus immédiatement : telles que la division du travail, un emploi mieux entendu des instruments dont se sert l'industrie, et particulièrement des agents naturels dont le secours est gratuit.

Qu'entendez-vous par la division du travail?

C'est cet arrangement par lequel les travaux industriels sont répartis entre différents travailleurs, de manière que chaque personne s'occupe toujours de la même opération qu'elle recommence perpétuellement.

Donnez-m'en un exemple.

Dans la fabrication des épingles, c'est toujours le même ouvrier qui passe le laiton à la filière; un autre ne fait que couper le fil de laiton par bouts d'une longueur pareille; un troisième aiguise les pointes; la tête seule de l'épingle exige deux ou trois opérations qui sont exécutées par autant de personnes différentes. Au moyen de cette séparation des emplois, on peut exécuter tous les jours 48,000 épingles dans une manufacture, où l'on n'en terminerait pas 200 s'il fallait que chaque ouvrier commençât et finît chaque épingle l'une après l'autre.

Ne remarque-t-on pas les effets de la division du travail autre part que dans les manufactures?

On peut les observer partout dans la société où chacun se voue exclusivement à une profession différente, et la remplit mieux que si chacun voulait se mêler de tout.

Qu'en concluez-vous?

Qu'il n'est pas avantageux de cumuler les occupations diverses; qu'il convient au chapelier de commander ses habits au tailleur, et au tailleur de commander ses chapeaux au chapelier. Par la même raison, nous devons croire que l'industrie est plus perfectionnée quand le commerce en gros, le commerce en détail, le commerce avec l'intérieur, le commerce maritime, etc., sont l'objet d'autant de professions différentes.

Comment tire-t-on plus de parti des instruments de l'industrie?

En les occupant plus constamment et en tirant plus de produits des mêmes instruments. C'est ainsi que l'agriculture est plus avancée là où, au lieu de laisser les terres en jachères, on leur procure du repos en changeant de culture. Un manufacturier actif qui exécute ses opérations plus rapidement qu'un autre, et qui commence et termine cinq fois ses produits dans le cours d'une année, au lieu de quatre, tire

un plus grand service de son capital, puisque avec le même capital il fait cinq opérations au lieu d'une.

N'y a-t-il pas une autre manière de tirer plus de parti des instruments de l'industrie ?

Oui; elle consiste à remplacer des instruments coûteux par d'autres qui nous sont offerts gratuitement par la nature : comme lorsqu'on fait moudre le grain par la force de l'eau ou du vent, au lieu de faire exécuter ce travail par des bras d'hommes. C'est l'avantage qu'on obtient ordinairement par le service des machines.

Le service des machines est-il avantageux aux producteurs et aux consommateurs?

Il est avantageux aux entrepreneurs d'industrie aussi longtemps qu'il ne fait pas baisser le prix des produits. Du moment que la concurrence a fait baisser les prix au niveau des frais de production, le service des machines devient avantageux aux consommateurs.

N'est-il pas dans tous les cas funeste à la classe des ouvriers?

Il ne lui est funeste qu'à l'époque où l'on commence à se servir d'une nouvelle machine; car l'expérience nous apprend que les pays où l'on fait le plus d'usage des machines, sont ceux où l'on occupe le plus d'ouvriers.

Les arts même où l'on a remplacé par des machines les bras des hommes finissent par occuper plus d'hommes qu'auparavant.

Citez-m'en des exemples.

Malgré la presse d'imprimerie, qui multiplie les copies d'un même écrit avec une étonnante rapidité, il y a plus de personnes occupées par l'imprimerie à présent, qu'il n'y avait de copistes employés auparavant à transcrire des livres.

Le travail du coton occupe plus de monde maintenant qu'il n'en occupait avant l'invention des machines à filer.

Le service des machines ne tend-il pas au perfectionnement de la société en général?

Tous les moyens expéditifs de produire ont cet effet à un point surprenant. C'est en partie parce qu'on a inventé la charrue qu'il a été permis aux hommes de perfectionner les beaux-arts et tous les genres de connaissances.

Dites-moi par quelle raison.

Si pour obtenir la quantité de blé nécessaire pour nourrir un peuple, il avait fallu que ce peuple tout entier fût employé à labourer la terre

avec la bêche, personne n'aurait pu se vouer aux autres arts; mais du moment que quarante personnes ont suffi pour faire pousser la nourriture de cent, il est arrivé que soixante personnes ont pu se livrer à d'autres occupations. Elles ont échangé ensuite le fruit de leurs travaux contre le blé produit par les premières, et la société tout entière s'est trouvée mieux pourvue d'objets de nécessité ou d'agrément; ses facultés intellectuelles et morales se sont perfectionnées en même temps que ses autres moyens de jouir.

CHAPITRE XI. — Des échanges et des débouchés.

Qu'est-ce qu'on entend par un échange?

Un échange est le troc d'une chose qui appartient à une personne, contre une autre chose qui appartient à une autre personne.

Les ventes et les achats sont-ils des échanges?

La vente est l'échange que l'on fait de sa marchandise contre une somme de monnaie; l'achat est l'échange que l'on fait de sa monnaie contre de la marchandise.

Quel but se propose-t-on quand on échange sa marchandise contre une somme de monnaie?

On se propose d'employer cette monnaie à l'achat d'une autre marchandise; car la monnaie ne peut servir à aucune autre fin qu'à acheter.

Qu'en concluez-vous?

Que les ventes et les achats ne sont, dans la réalité, que des échanges de produits. On échange le produit que l'on vend et dont on n'a pas besoin, contre le produit qu'on achète et dont on veut faire usage. La monnaie n'est pas le but, mais seulement l'intermédiaire des échanges. Elle entre passagèrement en notre possession quand nous vendons; elle en sort quand nous achetons, et va servir à d'autres personnes de la même manière qu'elle nous a servi.

Les échanges sont-ils productifs de richesses?

Non, pas directement; car rien ne produit de la richesse, que ce qui ajoute à la valeur des choses en ajoutant à leur utilité [1]. Or, des objets

---

[1] Il convient de donner beaucoup d'attention à ce principe, que rien n'augmente les richesses que ce qui ajoute à la valeur des choses, en ajoutant à leur utilité. Quand le gouvernement, après s'être réservé la vente du tabac, vous vend trois francs une livre de cette

échangés ont passé dans des mains différentes, sans avoir, après l'échange terminé, une valeur courante supérieure à celle qu'ils avaient auparavant.

Pourquoi donc les échanges jouent-ils un si grand rôle dans l'économie sociale?

Parce que chaque personne ne se consacrant qu'à un seul genre de production, et une multitude de produits lui étant nécessaires, chaque personne ne consomme jamais qu'une très-petite partie de ce qu'elle produit, et se trouve forcée de vendre tout le reste pour acheter la presque totalité des objets dont elle a besoin.

---

marchandise, qui ne lui revient qu'à un franc, il ne triple pas la richesse que le pays possède en tabacs. Il crée une richesse égale à vingt sous : c'est le prix de l'utilité donnée à ce produit par les producteurs; et en même temps il fait payer à chacun de ceux qui veulent consommer une livre de tabac, un droit de quarante sous, pour lequel il ne donne rien. Ces quarante sous sont une contribution, un impôt qui passe de la poche du contribuable dans les mains du receveur : ils sont une richesse précédemment créée, non par les producteurs de tabacs, mais par le contribuable, et que celui-ci sacrifie gratuitement aux besoins de l'État.

De même, lorsqu'une gelée tardive endommage la vigne, et fait monter à cent cinquante francs les tonneaux de vin déjà existants, et dont les frais de production et le prix ne s'élevaient qu'à 100 francs, il ne faut pas croire que la richesse du pays soit augmentée. Les cinquante francs que gagnent, dans ce cas, par tonneau, les propriétaires de vins anciens, sont perdus par les consommateurs de cette denrée. L'effet est le même que si les propriétaires avaient vendu leurs tonneaux 100 francs chacun, et s'étaient fait payer, en outre, 50 francs par les acquéreurs, comme une espèce d'indemnité des pertes qu'ils ont à supporter dans les mauvaises années.

Il n'y a de richesse produite que la valeur des services productifs qui ont servi à créer un produit; car la valeur d'un produit qui excéderait celle des services productifs, serait une richesse naturelle pour laquelle on n'aurait rien donné; la faire payer, dans ce cas, serait recevoir un tribut gratuit. Tel est le nom mérité de tout excès de valeur fondé sur un besoin extraordinaire, sur un monopole, sur l'ignorance où l'acheteur est du prix courant, etc.

Si, par impossible, le gardien d'un prisonnier renfermé dans un cachot lui vendait à prix d'argent la lumière du soleil, certes, le prisonnier achèterait une chose pour lui d'un grand prix, mais la valeur de cette précieuse lumière ne serait pas une richesse de plus dans le monde. Ce serait un bien naturel et gratuit, étranger aux richesses sociales, que le geôlier vendrait contre une portion quelconque de richesses sociales, de richesses produites, dont il dépouillerait le prisonnier.

M. David Ricardo, en Angleterre [1], me reproche de ne pas tenir compte de ce qu'il appelle, d'après Adam Smith, *value in use* (*valeur d'utilité*, ou plutôt utilité *sans valeur*, car *valeur d'utilité*[2] est, à mon gré, un contre-sens, et voilà pourquoi j'ai rejeté cette

[1] *On the principles of political Economy*, 2e édit., p. 336.

[2] Smith, avec son bon sens ordinaire, après avoir seulement nommé cette *valeur d'utilité*, ne la fait jamais entrer dans ses considérations d'économie politique.

N'y a-t-il pas des personnes qui achètent sans produire?

Il n'y a que celles qui vivent de secours gratuits qui puissent acheter sans produire; et alors elles vivent sur les produits des personnes de qui elles tiennent ces secours.

Un propriétaire foncier n'achète-t-il pas sans produire et sans tenir des secours d'autrui?

Un propriétaire foncier produit par le moyen de son instrument, de sa terre. Le loyer qu'il en reçoit est le prix du blé ou de tout autre produit qu'il a obtenu pour sa part dans la production à laquelle il a contribué par la collaboration de sa terre.

Il en est de même du capitaliste. L'intérêt de ses fonds est le prix de sa part des produits auxquels ses fonds ont concouru.

Quelle différence mettez-vous entre le prix des produits et leur valeur?

Le prix est la quantité de monnaie courante que l'on peut obtenir

---

expression de Smith). Certes, ce n'est pas sans dessein; je pense que de l'utilité sans valeur n'entre pas dans les considérations relatives aux richesses sociales, ni par conséquent dans la sphère de l'économie politique.

M. David Ricardo développe ainsi son idée sur la *valeur d'utilité :* « Quand je donne » deux mille fois plus de drap pour une livre d'or que pour une livre de fer, cela prouve- » t-il que je trouve deux mille fois plus d'utilité dans l'or que dans le fer [1]? »

Non; mais en supposant, pour un moment, qu'une livre d'or et une livre de fer rendent à l'homme autant de service l'une que l'autre, malgré l'inégalité de leur valeur vénale, et que cette utilité soit, pour chacune de ces choses, représentée par le nombre 2000, je dis qu'il y a dans une livre de fer :

1999 degrés d'utilité naturelle, faisant partie des richesses que la nature ne nous fait pas payer, comme la lumière du soleil.

Plus 1 degré d'utilité créé par l'industrie, les capitaux et les fonds de terre, que l'entrepreneur nous fait payer, parce qu'il le paie lui-même en frais de production; c'est ce degré d'utilité qui est la seule valeur qui fasse partie des richesses sociales, unique objet de l'économie politique.

2000 degrés d'utilité en tout.

Tandis que, dans une livre d'or, il y a

2000 degrés d'utilité, créés par l'industrie, les capitaux et les fonds de terre, faisant parti des richesses sociales, et, par conséquent, entrant dans la sphère de l'économie politique.

Et dans la société, la livre d'or vaut deux mille fois autant que la livre de fer, parce qu'il faut deux mille fois autant de frais de production pour créer l'or que le fer, et que l'utilité qu'on lui trouve suffit pour faire consentir un certain nombre de personnes à payer ce prix-là. *(Note de l'Auteur.)*

[1] *On the principles of political Economy*, pag. 332.

pour un produit, lorsqu'on veut le vendre : c'est sa valeur exprimée en argent.

Quel est le prix le plus bas auquel un produit puisse être vendu et acheté ?

Un produit ne saurait être vendu et acheté d'une manière suivie, à un prix inférieur aux frais de production qui sont indispensables pour l'établir. Si chaque livre de café ne peut être amenée dans la boutique où nous l'achetons sans une dépense de 40 sous, on ne peut, longtemps de suite, vendre une livre de café au-dessous du prix de 40 sous [1].

Le prix d'une marchandise ne baisse-t-il pas en proportion de ce qu'elle est plus offerte, et ne monte-t-il pas en proportion de ce qu'elle est plus demandée ?

Une marchandise, par cela seul qu'elle est plus offerte, c'est-à-dire offerte en plus grande quantité, sans que les autres marchandises le soient davantage, est à meilleur marché par rapport aux autres ; car le meilleur marché d'une chose consiste dans la possibilité où sont les acheteurs d'en avoir une plus grande quantité pour le même prix.

Par la même raison, du moment qu'elle est plus demandée, elle est plus chère ; car qu'est-ce que la demande d'un produit, sinon l'offre que l'on fait d'un autre produit pour acquérir le premier ? Or, du moment que cet autre produit est offert en plus grande quantité pour acquérir le premier, dès ce moment, dis-je, le premier est plus cher [2].

---

[1] Il ne faut pas oublier ici ce qui a été dit au chapitre VII, que les travaux des divers entrepreneurs (planteurs et négociants) qui ont concouru à cette production font partie des avances qu'elle a nécessitées ; et que leurs profits n'étant que le remboursement de ces avances, font partie des frais de production. (*Note de l'Auteur.*)

[2] Le prix en monnaie de deux produits n'est que l'expression, en un seul mot, des quantités de chacun d'eux mutuellement offertes et acceptées en échange l'une de l'autre. Je m'explique :

Chaque producteur se présente avec son produit sur le marché de chaque lieu [1], pour échanger ce produit contre un autre (car on sait fort bien que les ventes et les achats ne sont que des échanges, et que, dans la réalité, on échange les produits que l'on vend contre ceux que l'on achète). Si j'offre quatre hectolitres de blé à 15 francs l'hectolitre (les quatre valent, par conséquent, 60 francs), et si j'obtiens en échange deux mètres de drap à 30 francs (valant de même 60 francs), le prix des deux produits n'est-il pas l'expression

[1] Dans l'acception usuelle, le mot *marché* signifie le lieu où l'on se rassemble pour vendre et acheter. En économie politique, il faut étendre cette signification à tout le canton, et même à tout le pays où l'on trouve à vendre une marchandise. La France est un marché pour le coton d'Amérique ; les États-Unis sont un marché pour les soieries de Lyon.

Que signifie, en parlant d'une marchandise, ce qu'on appelle l'étendue de ses débouchés?

C'est la possibilité d'en vendre une plus ou moins grande quantité.

Quelles sont les causes qui étendent le débouché d'un produit en particulier?

C'est d'abord le bon marché auquel il peut être établi par comparaison avec son utilité, avec les services qu'il peut rendre; et, en second lieu, c'est l'activité de la production de tous les autres produits.

Pourquoi le bon marché d'un produit étend-il ses débouchés?

Les familles qui habitent un canton, en contribuant à une production ou à une autre, gagnent chaque année des revenus très-divers: les uns 100 écus, les autres 1000, d'autres 100,000 écus et davantage. On fait des gains annuels qui s'élèvent à toutes les sommes intermédiaires; les plus nombreux sont les plus modiques, et les plus gros sont les plus rares. Vous comprenez dès lors qu'un produit se vendra en quantité d'autant plus grande qu'il sera plus utile et qu'il coûtera moins cher; car ces deux conditions le font désirer de plus de monde, et permettent à plus de monde de l'acquérir.

Pourquoi l'activité dans la production de tous les autres produits augmente-t-elle les débouchés de chaque produit en particulier?

Parce que les hommes ne peuvent acheter un produit particulier qu'ils ne produisent pas qu'à l'aide de ceux qu'ils produisent. Plus il y a de gens qui produisent du blé, du vin, des maisons, et plus les

---

abrégée de deux mètres et de quatre hectolitres, c'est-à-dire des quantités de chaque produit qui ont une égale valeur, et qui peuvent s'échanger l'une contre l'autre?

Admettons maintenant le cas où, pour les mêmes frais de production (c'est-à-dire avec le même fermage payé, avec la même main-d'œuvre payée, etc.), un producteur de blé n'obtienne que trois hectolitres, au lieu de quatre. Pour rentrer dans ses frais de production, en supposant que le prix des draps, ou de toute autre marchandise, soit resté le même, il demandera 20 francs pour chaque hectolitre de blé, et le prix commun de 60 francs pour trois hectolitres et pour deux mètres d'étoffe sera encore l'expression abrégée de la quantité des deux produits qui s'échangent l'un contre l'autre.

On voit par là comment la valeur d'une chose augmente en proportion de ce qu'elle est moins offerte (tout le reste étant d'ailleurs en même position), et comment sa valeur diminue en proportion de ce qu'elle est plus offerte, c'est-à-dire offerte en plus grande quantité. La seule quantité qu'on offre et qu'on demande est l'expression de la valeur.

La quantité d'une marchandise qui est offerte en échange, dans toutes les transactions particulières, est une conséquence de la quantité générale de la même marchandise qui est sur le marché. *(Note de l'Auteur.)*

gens qui produisent du drap peuvent vendre de mètres de leur marchandise.

Les producteurs ne sont donc pas intéressés à habiter un pays où l'on produit peu?

Non, sans doute; il se vend maintenant en France bien plus de marchandises que dans les temps de barbarie, par la raison qu'on en produit beaucoup plus qu'à ces malheureuses époques. Les producteurs, en s'y multipliant, y ont multiplié les consommateurs; et chaque producteur, en produisant davantage, a pu multiplier ses consommations.

Nous produisons tous les uns pour les autres. Le fermier, ou fabricant de blé, travaille pour le fabricant d'étoffes : celui-ci travaille pour le fermier; le quincaillier vend ses serrures au banquier : celui-ci reçoit et paie pour le quincaillier; le droguiste fait venir des couleurs pour le peintre : le peintre fait des portraits pour le marchand. Tout le monde est utile à tout le monde; et chacun fait d'autant plus d'affaires, que les autres en font davantage.

Le commerce étranger n'est donc pas indispensable pour ouvrir des débouchés à notre industrie?

Non; mais le commerce que nous faisons avec l'étranger étend nos productions et notre consommation. Si nous n'avions pas en France de commerce au dehors, nous ne produirions pas de café, et nous n'en consommerions pas; mais, par le moyen du commerce avec l'étranger, nous pouvons produire et consommer une immense quantité de café; car, en produisant des étoffes que nous échangeons contre cette denrée d'un autre climat, nous produisons notre café en étoffes.

Dans quel cas les nations étrangères offrent-elles le plus de débouchés à notre industrie?

Lorsqu'elles sont industrieuses elles-mêmes, et d'autant plus que nous consentons à recevoir plus de produits de leur industrie.

Notre intérêt n'est donc pas de détruire leur commerce et leurs manufactures?

Au contraire : la richesse d'un homme, d'un peuple, loin de nuire à la nôtre, lui est favorable; et les guerres livrées à l'industrie des autres peuples paraîtront d'autant plus insensées qu'on deviendra plus instruit.

CHAPITRE XII. — De la Monnaie.

Qu'est-ce que la monnaie?

La monnaie est un produit de l'industrie, une marchandise qui a une valeur échangeable. Une certaine quantité de monnaie, et une certaine quantité de toute autre marchandise, quand leur valeur est exactement pareille, sont deux portions de richesses égales entre elles.

D'où vient à la monnaie sa valeur?

De ses usages; c'est-à-dire qu'elle tire sa valeur de la même source que quelque produit que ce soit. Le besoin qu'on en a fait qu'on y attache un prix et que l'on offre pour en avoir une certaine quantité de tout autre produit quelconque.

Ce n'est donc pas le gouvernement qui fixe la valeur des monnaies?

Non; le gouvernement peut bien ordonner qu'une pièce de monnaie s'appellera *un franc*, *cinq francs*, mais il ne peut pas déterminer ce qu'un marchand vous donnera de marchandise pour un franc, pour cinq francs. Or, vous savez que la valeur d'une chose se mesure par la quantité de toute autre chose que l'on consent communément à donner pour en obtenir la possession.

Vous dites que la monnaie tire sa valeur de ses usages ; cependant elle ne peut servir à satisfaire aucun besoin.

Elle est d'un fort grand usage pour tous ceux qui sont appelés à effectuer quelque échange; et vous avez appris (chap. XI) les raisons pour lesquelles les hommes sont tous obligés d'effectuer des échanges, par conséquent de se servir de monnaie.

Comment la monnaie sert-elle dans les échanges?

Elle sert en ceci, que lorsque vous voulez changer le produit qui vous est inutile, contre un autre que vous voulez consommer, il vous est commode, et le plus souvent indispensable de commencer par changer votre produit superflu en cet autre produit appelé monnaie, afin de changer ensuite la monnaie contre la chose qui vous est nécessaire.

Pourquoi l'échange préalable contre de la monnaie est-il commode et souvent indispensable?

Pour deux raisons : en premier lieu, parce que la chose que vous voulez donner en échange diffère le plus souvent en valeur de la chose que vous voulez recevoir. Si la monnaie n'existait pas et que vous vou-

fussiez échanger une montre de quatre louis contre un chapeau d'un louis, vous seriez obligé de donner une valeur quatre fois supérieure à celle que vous recevriez. Que si vous vouliez seulement donner le quart de votre montre, vous ne le pourriez sans détruire sa valeur tout entière, ce qui serait encore pis. Mais si vous commencez par changer votre montre contre quatre louis, vous pouvez alors donner le quart de la valeur de votre montre pour avoir un chapeau, et conserver les trois autres quarts de la même valeur pour l'acquisition de tout autre objet. La monnaie, comme vous le voyez, vous est utile pour cette opération.

Quel est le second motif qui fait désirer de se procurer de la monnaie?

Une marchandise autre que la monnaie pourrait se proportionner, en quantité, à la valeur de la chose que vous souhaitez vendre. Vous pourriez avoir une quantité de riz pareille en valeur à la montre dont vous voulez vous défaire, et vous pourriez donner en riz une quantité équivalente à la valeur du chapeau que vous voulez acquérir; mais vous n'êtes pas certain que le marchand de chapeau ait besoin du riz que vous pourriez lui offrir, tandis que vous êtes certain qu'il recevra volontiers la monnaie dont vous vous êtes rendu possesseur.

D'où peut me venir cette certitude?

Du besoin que toute personne a de faire des achats pour satisfaire à ses besoins.

Une marchandise, quand on ne veut pas la consommer immédiatement pour satisfaire un besoin, ne convient qu'à ceux qui en font commerce, à ceux qui sont connus pour en être marchands, qui savent par conséquent où sont ses débouchés, ce qu'elle vaut exactement, et par quels moyens on peut réussir à la vendre. Or, la monnaie est une marchandise dont tout le monde est marchand, car tout le monde a des achats à faire, et c'est être marchand de monnaie que d'en offrir en échange de toutes les choses que l'on achète journellement. Vous êtes donc assuré qu'en offrant de la monnaie à une personne quelconque, et pour quelque échange que ce soit, vous lui offrez une marchandise dont elle a le placement assuré[1].

---

[1] On voit que la monnaie est une marchandise comme une autre, qui tire sa valeur de ses usages combinés avec les frais de sa production, c'est-à-dire de la quantité offerte et demandée au prix où l'on peut la fournir. Elle n'est donc pas seulement un *signe* des va-

Pourquoi, même dans le cas où la marchandise que je reçois vaut bien réellement son prix, considère-t-on celui qui me vend comme faisant une meilleure affaire que moi qui achète?

Celui qui vend a deux marchés à conclure pour obtenir la marchandise dont il a besoin, à la place de celle qui est pour lui superflue : il faut qu'il change d'abord celle-ci en monnaie, et qu'il change ensuite cette monnaie contre la chose qu'il veut avoir. Lorsqu'une fois il a

---

leurs, mais une valeur par elle-même, susceptible de toutes les variations que subissent toutes les autres choses évaluables, et par les mêmes causes. Elle est seulement exposée à moins de dépréciations, par l'usage qu'on en fait, que la plupart des autres meubles, et il faut qu'elle soit bien vieille et bien usée, pour qu'on ne puisse pas la *revendre* sur le même pied qu'on l'a *achetée*, quand sa valeur n'a pas été altérée par d'autres causes que celle-là.

Elle n'a pas non plus les qualités qui peuvent en faire une *mesure des valeurs;* et, rigoureusement parlant, il n'y a point de mesure des valeurs. Au moment où un échange se conclut, la quantité d'un des termes de l'échange est la mesure de la valeur de l'autre ; lorsqu'on échange cent livres de blé contre dix pièces d'un franc, les cent livres de blé valent 10 francs, et les 10 francs valent cent livres de blé; mais si, à quelques lieues de là, cent livres de blé valent onze francs, ce peut être tout aussi bien parce que les francs valent *moins* que parce que le blé vaut *plus*.

On peut, à la vérité, comparer la valeur de deux objets qui sont en présence, en les évaluant l'un et l'autre en écus, parce qu'au même moment et au même lieu, un écu vaut autant qu'un autre, et deux écus valent le double d'un seul. Je dirai donc, en conséquence, qu'une maison de dix mille francs vaut vingt fois plus qu'un cheval de 500 francs; mais qui ne voit qu'alors les francs n'indiquent rien de plus qu'un rapport de nombres, et que la comparaison de ces deux valeurs serait tout aussi bonne, en disant qu'elles sont l'une à l'autre dans le rapport de 10,000 à 500 ou de 20 à 1?

Il est vrai que, lorsqu'on me dit qu'un cheval vaut 500 francs, j'ai une idée un peu plus nette de la quantité de divers objets qu'il peut procurer à son maître s'il veut s'en défaire, que si on l'évaluait en blé ou en sucre. D'où vient cela? de ce que nous avons une plus grande habitude de la valeur courante de la monnaie que de toute autre marchandise, et que nous savons à peu près tout ce qu'une certaine somme pourrait nous procurer, si nous voulions en disposer. Mais cette somme ne vaut elle-même que les diverses quantités de diverses choses qu'elle peut acheter; ce qui rend sa valeur perpétuellement variable. Il n'en est pas de même d'un mètre, d'un hectolitre, qui sont des grandeurs fixes, invariables, indépendantes des objets qu'on mesurera par leur moyen.

On peut donc se servir de la monnaie pour se faire une idée de ce que peut valoir une chose, ici et à présent; mais elle ne sert presqu'en rien pour indiquer la valeur d'une chose dont nous sommes séparés par les temps et par les lieux. Une maison de 10,000 francs, en Bretagne, vaut beaucoup plus qu'une maison de 10,000 francs à Paris : car elle procurerait à qui voudrait l'échanger, beaucoup plus de choses qu'une somme de 10,000 francs n'en vaudrait à Paris. Les 12,000 francs de revenu que M. Daubigné (frère de Mme de Maintenon) mangeait à Paris, en 1686, lui procuraient une existence qu'on n'aurait pas actuellement pour 40,000 francs. *(Note de l'Auteur.)*

effectué le premier de ces deux échanges, il ne lui reste plus que le second à terminer, et c'est le plus facile, parce qu'au lieu d'une marchandise qui ne pouvait convenir qu'à un petit nombre de personnes, il a désormais en sa possession de la monnaie, c'est-à-dire une marchandise qui est à l'usage de tout le monde.

Je vois quelle est la source de la valeur de la monnaie; mais je voudrais savoir quelle cause fixe cette valeur à un taux plutôt qu'à un autre.

C'est la somme, ou, si vous voulez, le nombre de pièces qui se trouvent dans chaque canton. On donne et l'on reçoit, dans les ventes et dans les achats, d'autant plus de pièces qu'il y en a davantage dans le canton. Ainsi, le quintal métrique de blé, qui se vend aujourd'hui pour 25 pièces d'un franc, se vendrait 50 francs, s'il y avait une fois plus de monnaie en circulation.

Dans cette supposition, y aurait-il quelque chose de changé à la richesse du pays?

Non; car celui qui recevrait une fois plus de monnaie pour son quintal de blé, serait obligé d'en donner une fois plus pour toutes les choses qu'il voudrait se procurer, et finalement, en échange de son blé, il n'aurait obtenu que la même quantité de produits, la même somme de jouissances. Quant à ceux qui sont possesseurs de monnaie, ayant 50 pièces qui ne vaudraient pas plus que 25, ils ne seraient pas plus riches qu'ils ne le sont avec 25 pièces.

A-t-on des exemples d'une pareille multiplication et d'une pareille dépréciation des monnaies?

On a des exemples d'une multiplication et d'une dépréciation bien plus grande. Avant la découverte de l'Amérique, une même pièce d'argent valait cinq ou six fois plus qu'elle ne vaut à présent; et lorsqu'on a fait en différents pays, à certaines époques, de la monnaie de papier pour des sommes énormes, la valeur de cette monnaie s'est dégradée en proportion.

La valeur des monnaies peut-elle augmenter comme elle peut diminuer?

Oui : ce cas arrive lorsque la quantité de monnaie diminue, ou bien quand le nombre des échanges qui se font journellement dans le canton vient à augmenter, parce qu'alors le besoin de monnaie, la demande qu'on en fait, deviennent plus étendus. Des échanges plus considérables en valeur et plus multipliés en nombre exigent une plus grande quantité de pièces de monnaie.

Dans quel cas le nombre des échanges augmente-t-il?

Lorsque le canton devient plus riche, lorsqu'on y crée plus de produits, et qu'on en consomme davantage; lorsque la population croît en conséquence; comme il est arrivé en France où, depuis la fin du 16e siècle, la population a doublé, et où la production et la consommation ont peut-être quadruplé [1].

Comment se manifestent les changements de valeur dans les monnaies?

Quand la valeur des monnaies hausse, on donne moins de monnaie en échange de toute espèce de marchandise. En d'autres termes, le prix de toutes les marchandises baisse.

Quand, au contraire, la valeur des monnaies décline, on donne plus de monnaie dans chaque achat; le prix de toutes les marchandises hausse.

Se sert-on également de plusieurs sortes de matières pour fabriquer des monnaies?

On s'est servi, suivant l'occasion, de fer, de cuivre, de coquilles, de cuir, de papier: mais les matières qui réunissent le plus d'avantages pour faire les fonctions de monnaies, sont l'or et l'argent, que l'on appelle aussi les métaux précieux. L'argent est le plus généralement employé; ce qui fait que, dans l'usage commun, on dit fréquemment *de l'argent* pour dire *de la monnaie.*

Emploie-t-on indifféremment tout métal d'argent comme monnaie?

Non: on ne se sert ordinairement, pour cet usage, que de l'argent qui a reçu une empreinte dans les manufactures du gouvernement, qu'on appelle des Hôtels des Monnaies.

L'empreinte est-elle nécessaire pour que l'argent serve aux échanges?

Non, pas absolument: en Chine, on se sert d'argent qui n'est pas

---

[1] Si le nombre des échanges et le besoin qu'on a de monnaie ont fort augmenté, on peut demander pourquoi la valeur de l'argent a baissé depuis la fin du seizième siècle. C'est parce que l'approvisionnement d'argent fourni par les mines d'Amérique a surpassé l'augmentation survenue dans les besoins. On n'a aucune notion sur la quantité d'argent qui se trouvait répandue dans le monde quand l'Amérique a été découverte; on sait fort imparfaitement ce que les diverses mines de l'univers en ont fourni depuis cette époque; mais si la quantité de monnaie d'argent et d'argenterie de luxe, qu'on emploie maintenant, a quadruplé, et si néanmoins, comme il paraît, l'argent est tombé environ au cinquième de son ancienne valeur, il faut que la quantité de ce métal qui circule maintenant en France, ait vingtuplé; car s'il n'avait que quadruplé, il aurait conservé sa valeur. Il faut donc que sa quantité soit cinq fois plus que quadruple, s'il est tombé au cinquième de son ancienne valeur. (*Note de l'Auteur.*)

frappé en pièces; mais l'empreinte que le gouvernement donne aux pièces est extrêmement utile, en ce qu'elle évite à ceux qui reçoivent de la monnaie d'argent, le soin de peser le métal et surtout de l'essayer[1]; ce qui est une opération délicate et difficile.

L'empreinte étant utile, n'ajoute-t-elle pas à la valeur d'une pièce de monnaie?

Sans doute, à moins que le gouvernement n'en frappe en assez grande quantité pour qu'une pièce qui porte l'empreinte baisse de valeur jusqu'à ne pas valoir plus qu'un petit lingot du même poids et de la même pureté.

Une monnaie frappée peut-elle tomber au-dessous de la valeur d'un petit lingot qui l'égale en poids?

Non; parce qu'alors son possesseur, en la fondant, l'élèverait aisément de la valeur d'une pièce à la valeur du lingot. Une monnaie métallique, par cette raison, ne peut jamais tomber au-dessous de la valeur du métal dont elle est faite.

Pourquoi les gouvernements se réservent-ils exclusivement le droit de frapper les monnaies?

Afin de prévenir l'abus que des particuliers pourraient faire de cette fabrication, en ne donnant pas aux pièces le titre[2] et le poids annoncés par l'empreinte; et aussi quelquefois afin de s'en attribuer le bénéfice, qui fait partie des revenus du fisc[3].

La monnaie d'argent et la monnaie d'or varient-elles dans leur valeur réciproque?

Leur valeur varie perpétuellement comme celle de toutes les marchandises, suivant le besoin qu'on a de l'une ou de l'autre, et la quantité qui s'en trouve dans la circulation. De là l'agio, ou bénéfice que l'on paie quelquefois pour obtenir 20 francs en or contre 20 francs en argent.

La même variation de valeur existe-t-elle entre les pièces de cuivre et les pièces d'argent?

Non, pas ordinairement; par la raison que l'on ne reçoit pas la monnaie de cuivre pur, et celle de cuivre mélangé d'argent, qu'on nomme

---

[1] *Essayer*, c'est s'assurer du degré de pureté de l'argent ou de l'or.

[2] Le titre est la proportion de la quantité de métal précieux et de la quantité de cuivre ou d'autre alliage qui se trouve dans les pièces de monnaie.

[3] *Fisc* veut dire le trésor du prince ou celui du public. (*Notes de l'Auteur.*)

billon, sur le pied de leur valeur propre; mais en raison de la facilité qu'elles procurent d'obtenir par leur moyen une pièce d'argent. Si cent sous qu'on me paie en cuivre ne valent réellement que trois francs, peu m'importe; je les reçois pour cinq francs, parce que je suis assuré d'avoir, quand je voudrai, par leur moyen, une pièce de cinq francs. Mais quand la monnaie de cuivre devient trop abondante, et que, par son moyen, on ne peut plus avoir à volonté la quantité d'argent qu'elle représente, sa valeur s'altère, et l'on ne peut plus s'en défaire sans perte[1].

CHAPITRE XIII. — Des signes représentatifs de la Monnaie.

Qu'appelez-vous des signes représentatifs de la monnaie?

Des titres qui n'ont aucune valeur autre que celle que leur procure la somme qu'ils donnent au porteur le droit de se faire payer. Telles sont les promesses, les lettres de change, les billets de banque, etc.

Qu'est-ce que les lettres de change?

Ce sont des mandats fournis par un tireur, et payables par un accepteur qui habite une autre ville du même pays ou de l'étranger. Le tireur est garant du paiement de la lettre de change; et l'accepteur, quand il l'a revêtue de son acceptation, en est garant aussi, et solidairement.

A quoi servent les lettres de change?

Elles évitent les frais et les risques qui accompagnent les transports d'argent.

Comment cela?

En établissant une compensation entre ce qui est dû réciproquement par deux villes différentes.

Expliquez cet effet par un exemple.

Si un habitant de Bordeaux me doit 1000 francs, je fais sur lui une lettre de change de cette somme; je la vends, et j'évite le risque du transport de la somme de Bordeaux à Paris. Cette lettre de change est achetée par une personne de Paris qui doit 1000 francs à Bordeaux, et qui s'acquitte en remettant ce titre au lieu de la somme.

On peut donc vendre et acheter les lettres de change?

Sans doute; les vendre, c'est ce qu'on appelle les négocier.

---

[1] On n'a pu faire entrer, dans un ouvrage abrégé comme celui-ci, que les principes les plus importants et les plus usuels.

Valent-elles autant que la somme qu'elles portent?

Quelquefois; lorsque peu de personnes ont des créances à recevoir dans la ville où elles doivent être payées, et lorsqu'au contraire on a besoin d'y faire passer beaucoup de valeurs. Hors ce cas-là, elles ne valent pas autant que la somme qu'elles portent, d'abord parce qu'elles ne sont pas payables sur-le-champ, ensuite parce que celui qui les achète court le risque de n'être pas payé, si les tireurs et accepteurs ne sont pas gens solvables.

En quelle monnaie sont acquittées les lettres de change sur l'étranger?

En monnaie du pays où elles doivent être acquittées : une lettre sur Londres est payée à Londres en livres sterling.

Quand on achète à Paris une lettre sur Londres, en quelle monnaie l'acquéreur la paie-t-il?

En monnaie de France. Le vendeur et lui conviennent que chaque livre sterling sera payée sur le pied de 24, 25 francs, ou davantage, suivant le degré de confiance que lui inspire le tireur, suivant l'éloignement de l'échéance, et le besoin plus ou moins grand que l'on a de papier sur Londres. C'est ce prix variable de la monnaie étrangère achetée à Paris, qui fait ce qu'on appelle le *cours des changes* de Paris.

Qu'est-ce qu'on appelle le pair du change?

C'est le prix au moyen duquel la quantité d'or fin, ou d'argent fin, que la lettre de change vous donne droit de toucher dans l'étranger, est précisément égale à la quantité du même métal que vous payez à Paris pour faire l'acquisition de la lettre de change.

Les billets de banque se négocient-ils comme les lettres de change?

Non : quand on a la conviction qu'on en touchera le montant en monnaie à l'instant qu'on voudra, on les reçoit comme si c'était de l'argent, et on les donne sur le même pied, si celui à qui l'on doit un paiement a la même persuasion.

Quelle différence y a-t-il entre une monnaie de papier et un billet de banque?

Une monnaie de papier est un billet qui n'est point convertissable en monnaie métallique à la volonté du porteur; un billet de banque est payable à vue et au porteur.

La plupart des papiers-monnaie portent cependant qu'ils sont de même payés à vue.

Quand cette promesse est effectuée, ce ne sont pas des papiers-mon-

naie, mais des billets de confiance; quand cette promesse est illusoire, ce sont des papiers-monnaie.

Qu'est-ce qui donne de la valeur à un papier-monnaie?

Différentes causes : notamment la faculté accordée aux particuliers de s'en servir pour payer leurs impositions et pour acquitter leurs dettes, et surtout l'absence de tout autre instrument des échanges; ce qui oblige les gens à avoir recours à celui-là, particulièrement lorsque les ventes et les achats ont une grande activité.

Qu'est-ce qui donne de la valeur aux billets de banque?

La certitude de pouvoir les convertir à volonté en monnaie.

Quelle assurance le public a-t-il que les billets au porteur d'une banque seront exactement payés?

Une banque bien administrée ne délivre jamais un billet sans recevoir en échange une valeur quelconque. Cette valeur est ordinairement de la monnaie, ou des lingots, ou des lettres de change. La partie du gage de ces billets qui est en monnaie peut servir directement à les acquitter. La partie qui est en lingots n'exige que le temps de les vendre. La partie qui est en lettres de change exige qu'on attende, à la rigueur, jusqu'à leur échéance, pour que la valeur de ces lettres de change puisse servir à l'acquittement des billets. On voit que, si les lettres de change sont souscrites par plusieurs personnes solvables, et si leur échéance n'est pas trop éloignée, les porteurs des billets ne courent d'autres risques qu'un léger retard.

Cependant si, à l'échéance, des lettres de change sont payées avec des billets de banque au lieu de numéraire.....

Alors ces billets rentrent dans les coffres de la banque; ils sont remboursés de fait.

Les billets de banque peuvent donc suppléer au numéraire?

Oui, jusqu'à un certain point, mais seulement dans les villes où il y a une caisse toujours ouverte pour les rembourser; car un billet ne vaut de l'argent comptant que lorsqu'il peut être sur-le-champ converti en argent.

Comment s'y prend une banque pour mettre en circulation ses billets?

Quand elle se charge des recettes et des paiements pour le compte des particuliers, ou quand elle escompte des effets de commerce [1], ces

---

[1] Escompter des effets de commerce, c'est en payer comptant le montant, en retenant l'escompte ou l'intérêt du temps qui doit encore s'écouler jusqu'à leur échéance.

fonctions la mettent dans le cas d'opérer beaucoup de paiements, dans lesquels elle offre ses billets en concurrence avec de l'argent, et ces billets, quand ils inspirent une confiance parfaite, sont préférés, comme plus commodes que de l'argent.

Qu'arrive-t-il quand une banque met en circulation une trop grande quantité de ses billets?

La quantité de ceux qui, chaque jour, viennent se faire rembourser, balance ou surpasse la quantité de ceux que la banque met journellement en circulation, et si le discrédit s'en mêle, si tous les billets se présentent à la fois pour être remboursés, la difficulté qu'on éprouve toujours lorsqu'il s'agit de réaliser tout à la fois des valeurs considérables, expose la banque à de fort grands embarras.

CHAPITRE XIV. — De l'Importation et de l'Exportation des marchandises.

Qu'entend-on par l'importation des marchandises?

L'importation est une opération commerciale par laquelle un produit est acheté dans l'étranger et apporté dans notre pays.

Qu'entend-on par l'exportation?

C'est une opération par laquelle un produit est acheté dans notre pays et envoyé dans l'étranger.

Les commerçants qui se chargent de ces opérations sont-ils des nationaux ou des étrangers?

Ils sont indifféremment nationaux ou étrangers, selon leurs goûts, leurs talents, et les capitaux qu'ils peuvent employer à ces opérations.

Comment les marchandises exportées d'un pays lui sont-elles payées?

Par des marchandises importées[1]. Un exemple le fera comprendre. Un commerçant français ou américain, ou tout autre, donne l'ordre à un commissionnaire français d'acheter en France et d'expédier aux Etats-Unis pour 20,000 francs de soieries. Arrivées aux États-Unis, ces soieries se vendent 25,000 francs, je suppose. Le commerçant, entrepreneur de cette opération, donne l'ordre à son correspondant améri-

[1] Pour que l'on puisse payer avec des lettres de change sur l'étranger des marchandises qu'on aurait tirées de l'étranger, il faut qu'on y ait envoyé préalablement une valeur réelle pour faire les fonds de la lettre de change. Dès lors il est clair que l'on paie l'étranger avec cette valeur réelle, et non avec cette lettre de change, qui n'est que le signe d'une créance acquise par l'envoi préalable d'une valeur réelle. J'appelle valeurs réelles les choses qui portent en elles-mêmes leur valeur. L'or et l'argent sont des valeurs réelles et ne sont point des signes. (*Note de l'Auteur.*)

cain d'employer cette somme en achats de cotons, et d'expédier ces cotons en France, où ils se vendent 30,000 francs.

L'entrepreneur avec le produit des cotons paie les soieries au fabricant français, et l'excédant sert à payer les frais de l'opération et les propres soins de l'entrepreneur qui font partie de ses avances.

N'aurait-il pas été plus avantageux pour la France que le commerçant eût fait revenir la valeur des soieries en métal d'argent plutôt qu'en coton?

L'intérêt de la France, dans cette occasion, n'était pas différent de celui du négociant qui l'a entreprise. L'un et l'autre devaient désirer que la valeur des retours fût la plus grande qu'il était possible; des cotons qui valent en France 30,000 francs sont, pour le pays comme pour les particuliers qui les font venir, une richesse plus grande que des piastres qui n'auraient valu que 29,000 francs.

Cependant il semble que des piastres frappées en monnaie française auraient fourni un capital plus durable que du coton.

Vous devez vous rappeler qu'un capital n'est pas plus ou moins durable, en raison de la matière où sa valeur est logée, mais bien en raison de l'espèce de consommation qu'on en fait. Un filateur de coton ne perd aucune portion de son capital quand il transforme de l'argent en coton; tandis qu'il dissipe une portion de ses capitaux productifs lorsqu'il transforme une partie des marchandises de son magasin en vaisselle d'argent ou en bijoux [1].

Cependant un pays qui exporterait du numéraire, et qui ne recevrait pas le métal dont on le fait, ne verrait-il pas sa monnaie devenir plus rare et toutes ses ventes plus difficiles?

Le numéraire deviendrait plus rare, à la vérité, si le métal dont on le fait devenait lui-même plus rare; mais il n'en résulterait pas que les ventes fussent plus difficiles; car, de même que toute autre marchandise, l'argent devient plus précieux en devenant plus rare; et il peut se trouver moins d'onces d'argent dans la circulation, sans qu'il s'y trouve moins de valeurs, si chaque once de métal vaut davantage. Comme on ne recherche pas le numéraire pour le consommer, mais pour acheter, sa valeur importe peu; le marchand qui en reçoit en moins grande

---

[1] En se reportant au chapitre v (*des Capitaux*), on verra comment les capitaux se perpétuent, quoique composés de matières fugitives. On verra également que la majeure partie des monnaies d'or et d'argent, quoique composées de matières durables, ne font pas partie des capitaux d'un pays.

quantité pour ce qu'il vend, en donne à son tour en moins grande quantité pour ce qu'il achète. L'or est bien plus rare que l'argent; néanmoins, dans les pays où l'on se sert de monnaie d'or, comme en Angleterre, on ne remarque pas que les affaires soient plus difficiles que dans les pays où l'on a des monnaies d'argent. Nous sommes, par la même raison, fondés à croire que si, par impossible, l'argent devenait en France quinze fois moins abondant qu'il n'est à présent, nous ne serions encore qu'au point où se trouvent les nations qui se servent de monnaie d'or : chaque once d'argent valant quinze fois autant qu'elle vaut à présent, remplacerait quinze onces dont on se sert actuellement[1].

---

[1] On a remarqué cependant que la rareté du numéraire et son renchérissement successif nuisent à l'activité des affaires, et au contraire qu'une abondance croissante de monnaies favorise les développements de l'industrie. David Ricardo parle de la gêne qu'on éprouve en Angleterre, lorsque la banque rassemble et encaisse de fortes sommes pour se préparer au paiement des arrérages de la dette nationale, dont elle est chargée. D'une autre part, il est constant que l'émission d'un papier-monnaie, aussi longtemps qu'il conserve son crédit et qu'il multiplie l'agent de la circulation, même lorsque cette multiplication dégrade successivement sa valeur; il est, dis-je, constant que cette émission est favorable à la production et facilite toutes les ventes. Mais il convient de faire attention que, dans les circonstances dont il est ici fait mention, il n'est pas seulement question d'une pénurie ou d'une abondance de monnaie, mais de richesses véritables.

Les marchands vendent plus aisément, lorsque les rentiers viennent de toucher leurs rentes, qu'avant l'instant où elles sont payées : c'est tout bonnement parce qu'ils ont, à la fin d'un quartier, épuisé leur revenu du quartier; ils se privent dans ce moment-là, et font leurs emplettes plus aisément lorsqu'ils viennent de toucher leur quartier. Cette cause de pénurie et d'abondance de richesses, arrivant en Angleterre quatre fois par an, et ne durant que quelques jours, n'a pas le temps d'agir sur la valeur de la monnaie et de compenser, par l'élévation de son prix, le déficit occasionné par les encaissements de la banque.

Quant à l'activité qui résulte de l'abondance, de l'agent de la circulation, fruit de l'émission d'un papier-monnaie, elle peut naître d'une abondance réelle de capitaux due au papier monnaie. On sait que la monnaie de papier en tenant lieu de la monnaie métallique, permet d'employer comme valeurs capitales des métaux dont la circulation peut alors se passer; et, de plus, le gouvernement, à l'aide d'une monnaie qu'il se procure à peu de frais, paie ses dettes arriérées, commande de nouveaux travaux, forme de nouvelles entreprises, et répand de véritables richesses dans la société, en y répandant une monnaie qui, quoique de papier, a une valeur très-réelle ajoutée aux autres valeurs répandues jusque là dans la société.

Il y a donc lieu de croire que, dans ces cas-là, l'activité des affaires est due à une augmentation d'aisance, et que la seule abondance ou pénurie du numéraire qu'on obtient par un troc contre d'autres marchandises, peut bien influer sur sa valeur relativement aux autres marchandises, mais non sur le plus ou le moins de facilité des échanges.

(*Note de l'Auteur.*)

La quantité d'argent peut-elle être réduite à ce point par l'effet des opérations commerciales?

Jamais, parce que le commerce lui-même trouve son profit à apporter de l'argent dans un pays où il a une valeur même très-peu supérieure à celle qu'il a dans un autre pays [1].

Peut-on par des prohibitions faire entrer dans un pays plus d'or et d'argent que n'en réclament les besoins de ce pays?

C'est impossible, parce que, du moment qu'il y a quelque part plus d'argent que n'en réclament les besoins, sa valeur décline par rapport à celle de toutes les autres marchandises. Si notre pays possède la quantité de métaux précieux que réclament ses besoins, les négociants qui en feraient venir n'obtiendraient pas en échange une aussi grande quantité des objets qui doivent composer leur retour; ils perdraient : or, aucune loi ne peut forcer un négociant à entreprendre une opération de Commerce qui donne de la perte.

Que concluez-vous de ces considérations?

Que ce ne sont point les lois, mais la seule influence des prix qui fait entrer dans un pays l'or et l'argent, ou les en fait sortir.

Nous ne devons donc pas craindre de voir notre pays s'épuiser de numéraire par ses achats de marchandises étrangères?

Cette crainte serait chimérique. De toutes manières, un pays ne peut acquérir les produits étrangers qu'avec ce qu'il produit lui-même; même lorsqu'il les paie en argent, il ne les acquiert qu'avec des produits de son sol, de ses capitaux et de son industrie; car ce sont ces produits qui lui servent à acquérir l'argent dont il les paie [2].

---

[1] Les commerçants s'aperçoivent de la différence de la valeur de l'argent d'un pays dans l'autre, en comparant les retours que procure l'argent avec les retours que procurent les autres marchandises. Un négociant qui délibère s'il fera passer d'Espagne en France des piastres ou du vin de Malaga, compare ce que mille piastres achèteront en France de la marchandise qu'il veut acquérir, avec ce qu'en achètera le vin de Malaga. Si, par exemple, mille piastres vendues en France suffisent pour y acheter cent pièces de toile de Bretagne, et si du vin de Malaga, coûtant en Espagne mille piastres, après avoir été vendu en France, n'y peut acheter que quatre-vingt-seize pièces de toile, il a quatre pour cent à gagner à envoyer des piastres; et ce sont des piastres qu'il enverra, en supposant les mêmes frais dans les deux cas. (*Note de l'Auteur.*)

[2] Lorsque les métaux précieux, par l'effet des paiements qui se font aux étrangers, deviennent rares dans notre pays, au point de faire monter leur valeur seulement de deux ou trois pour cent, l'intérêt du commerce est d'en faire venir. Or, le commerce ne peut faire venir des métaux précieux sans les payer, sans envoyer l'équivalent de leur valeur en pro-

Qu'est-ce que la balance du commerce?

C'est l'état des exportations d'un pays comparé avec l'état de ses importations.

Si l'on pouvait avoir de pareils états exacts, qu'est-ce qu'ils apprendraient?

Ce qu'une nation gagne annuellement dans son commerce avec l'étranger. Elle gagne d'autant plus que la somme des produits qu'elle importe surpasse la somme des produits qu'elle exporte.

Sur quel motif appuyez-vous cette conséquence?

Dans nos relations d'affaires avec les nations étrangères, la nôtre ne saurait perdre ou gagner que ce que nos compatriotes perdent ou gagnent dans ces mêmes relations. Or, nos compatriotes gagnent d'autant plus que la valeur des retours qu'ils reçoivent surpasse davantage la valeur des marchandises qu'ils ont expédiées au dehors.

Pourquoi beaucoup de personnes croient-elles au contraire que le gain d'un pays se compose de l'excédant de ses exportations sur les importations?

Parce qu'elles ignorent les procédés du commerce, et les sources d'où provient la richesse des nations[1].

Si nous gagnons dans notre commerce avec une autre nation, faut-il que cette nation perde ce que nous gagnons?

Nullement : les marchandises que nous lui expédions sont évaluées

---

duits de notre pays. Il est de la dernière évidence que nous ne pouvons nous acquitter qu'avec nos produits, ou, ce qui revient au même, avec ce que nous acquérons par le moyen de nos produits.

Un pays qui, comme le Mexique, s'acquitte, avec du métal d'argent, de ses achats à l'étranger, s'acquitte encore avec les produits de son sol et de son industrie, puisque l'argent est un produit de son sol et de son industrie.

[1] Ce qui égare le jugement de beaucoup de personnes, relativement à la balance du commerce, c'est qu'elles considèrent une nation par rapport aux autres, comme un marchand en boutique par rapport aux chalands. Il s'y trouve une fort grande différence. Un marchand est une personne unique qui ne fait qu'un seul genre d'affaires et ne peut recevoir sans désavantage, en paiement, les objets qui ne sont pas de son commerce. Le marchand de chapeaux désire que l'apothicaire le paie en argent, parce qu'il n'a pas besoin de ses pilules; l'apothicaire désire, à son tour, que l'opticien le paie en argent, parce qu'il n'a pas besoin de ses lunettes. Mais une nation ne reçoit jamais en paiement que les marchandises qui ont du débit chez elle; et elle ne les reçoit jamais que par les mains de ceux qui en sont marchands. Lorsque la Hollande paie la France en drogueries, quels sont ceux qui font venir ces drogueries de Hollande? Ce sont des droguistes et ils sont bien aises de les recevoir, parce qu'elles sont la matière de leur commerce et les objets mêmes sur lesquels ils fondent leurs bénéfices. *(Notes de l'Auteur.)*

par le négociant qui en fait l'envoi, sur le pied de ce qu'elles coûtent à ce négociant; la nation qui les reçoit les évalue sur le pied de la valeur qu'elles ont après avoir été transportées chez elle. De même, elle évalue celles que nous tirons de son pays, en raison de la valeur qu'elles ont chez elle, et non en raison de la valeur qu'elles ont chez nous. Ses importations peuvent donc excéder ses exportations, et les nôtres présenter le même résultat. Les choses arrivent même généralement ainsi : toutes les espèces de relations commerciales sont mutuellement avantageuses; car personne n'est forcé à faire des affaires, et il n'est aucun pays où l'on consente, d'une manière suivie, à en faire pour y perdre.

CHAPITRE XV. — Des Prohibitions.

Quelles sont les prohibitions dont il est ici question ?

Ce sont les défenses faites par les lois d'importer ou d'exporter certains produits.

Sur quels produits s'étendent principalement les prohibitions?

On prohibe, en général, la sortie des matières premières et l'entrée des produits manufacturés.

Sur quel motif s'appuie-t-on?

On s'imagine que ce que l'étranger nous paie pour des matières premières n'est pas tout profit, et que ce qu'il nous paie pour notre main-d'œuvre est tout profit.

Cette opinion est-elle fondée?

Il est très-vrai que lorsque l'étranger nous paie 600 fr. pour une pièce de drap, il nous rembourse pour 600 fr. d'avances qui ont été le prix de services productifs exécutés par des Français. Mais quand il nous paie 600 fr. pour une balle de laine, il nous rembourse également pour 600 fr. d'avances qui ont été le prix de services productifs exécutés de même par des Français. Dans les deux cas, cette somme est tout profit pour la France, puisqu'elle est en totalité gagnée par des Français.

Oui; mais dans le premier cas, nous ne livrons à l'étranger que 60 *à* 80 *livres de matières, et dans le second cas, nous lui en livrons* 300.

Ce n'est pas la matière qui fait l'importance de ce que nous livrons à l'étranger : c'est la valeur de la matière. S'il fallait éviter de vendre des objets pesants et encombrants, il faudrait éviter d'exporter du fer,

du sel et d'autres matières qui ont très-peu de valeur à proportion de leur volume.

Ne vaudrait-il pas mieux exporter du fer ouvragé que du fer en barres ?

Si, par l'exportation du fer ouvragé, nous augmentons la somme totale de nos exportations, ce genre d'envois nous est favorable; mais l'exportation d'une valeur de 1000 francs en fer brut nous est aussi favorable que celle de 1000 francs en fer ouvragé. Il y a, dans les deux cas, la même somme de services productifs payés à la nation.

Dans les deux cas, les profits s'adressent-ils aux mêmes classes de producteurs ?

Non : quand une demande de fer en barres est adressée par une nation étrangère à la France, il y a plus de profits obtenus par la classe des entrepreneurs, et moins par la classe ouvrière, que si l'étranger demandait du fer ouvragé. Si la demande prenait habituellement ce cours, le nombre des entrepreneurs français se multiplierait un peu plus, et celui des ouvriers un peu moins ; mais les gains de la nation seraient les mêmes dans l'un et l'autre cas [1].

La somme des exportations n'est-elle pas plus considérable quand les lois favorisent de préférence l'exportation des objets manufacturés?

Les lois qui favorisent le plus les exportations sont celles qui laissent le plus de liberté dans le choix des objets que le commerce envoie au dehors et qu'il reçoit en retour.

Convient-il, en conséquence, d'abolir tous les droits d'entrée?

Non; car notre commerce avec l'étranger aurait alors un privilége sur notre agriculture et nos fabriques qui, de leur côté, supportent leur part des impôts. L'équité veut que toutes les industries et tous les consommateurs supportent leur part des charges communes.

Faudrait-il supprimer tous les droits d'entrée qui excéderaient cette proportion?

Si l'on supprimait brusquement les droits exagérés et les prohibitions, on pourrait ruiner les établissements qui ne se sont élevés qu'à la faveur des priviléges que ces droits et ces prohibitions leur assurent. Le bien même veut être exécuté avec prudence.

---

[1] En tout pays, la main-d'œuvre étrangère que l'on consomme est peu de chose, comparée avec celle qui a été exécutée dans le pays. Beaucoup de produits, comme les maisons, sont nécessairement le fruit d'une façon indigène. Une étoffe même réclame une façon coûteuse, pour devenir une robe ou un habit. (*Note de l'Auteur.*)

Quel bien résulterait-il d'un système qui diminuerait autant que possible les entraves et les frais qui accompagnent le commerce avec l'étranger?

Il en résulterait une plus grande activité dans nos relations commerciales au dehors, et par conséquent dans notre production intérieure.

Comment y gagnerions-nous une plus grande production intérieure?

Chaque nation ne peut consommer pour son usage qu'un nombre borné d'objets. Si les habitants de la France ne peuvent chaque année consommer qu'un nombre de cinq millions de chapeaux de feutre, et s'ils n'ont point de commerce extérieur, ils ne pourront fabriquer au delà de cinq millions de chapeaux de feutre, car un plus grand nombre ne se vendrait pas. Mais s'ils importent du sucre et du café, ils pourront fabriquer peut-être un million de chapeaux en sus, qui seront exploités pour payer du sucre et du café. Ils auront produit, pour ainsi dire, leur sucre en chapeaux.

Je conçois cet avantage, quand il s'agit de nous procurer des denrées que nous ne pouvons pas créer nous-mêmes; mais quant aux produits que nous pouvons créer chez nous, pourquoi les tirerions-nous de l'étranger?

Il nous est avantageux de les tirer de l'étranger si, avec les mêmes frais de production, nous obtenons ainsi une plus grande quantité de produits.

Expliquez-moi cela par un exemple.

Si nous tirons d'Allemagne 100,000 aunes de rubans de fil, nous importons une marchandise que nous pourrions produire immédiatement nous-mêmes, mais qu'il convient mieux d'importer que de fabriquer; car leur fabrication nous coûterait, par supposition, 7,000 francs, tandis que nous les payons avec 2,000 mille aunes de taffetas qui ne nous coûtent que 6,000 mille francs de frais de production [1].

---

[1] Au sujet de cette question, voici l'objection que répètent pour l'ordinaire les personnes dont l'esprit ne saisit pas l'ensemble et la liaison des vérités qui sont la base de l'économie politique: « Ne vaut-il pas mieux, disent ces personnes, fabriquer chez nous cent mille » aunes de rubans de fil, si leur fabrication occupe un plus grand nombre d'ouvriers, » puisqu'alors cette fabrication, dût-elle nous coûter plus cher, fait gagner plus de monde, » et que ce que la nation se paie à elle-même n'est pas en pure perte? »

Cette objection est fondée sur le même raisonnement qui conduirait à moudre le blé à force de bras, pour faire gagner des tourneurs de meule. « Qu'importe, pourrait-on leur » dire, que l'on paie la farine plus cher, puisque ce surplus de prix fait gagner plus de » monde, et se trouve payé à la nation par elle-même? »

On voit que ce raisonnement conduit à créer de la peine pour avoir une occasion de la

C'est fort bien si nous sommes admis à les payer en soieries; mais ne serions-nous pas en perte s'il fallait les payer en argent?

Rappelez-vous le précédent chapitre : comme nous n'avons point de mines d'argent, il faut toujours que nous fassions, avec des produits de notre sol et de notre industrie, l'acquisition de l'argent que nous payons à l'étranger. De toutes les manières, en dernier résultat, nous ne payons les produits étrangers qu'avec nos produits.

Mais, dans ce commerce, ne peut-on pas perdre comme gagner?

Toutes les fois qu'un commerce se soutient, c'est qu'il donne du bénéfice aux commerçants. Il en donne aussi aux agriculteurs et aux fabricants nationaux dont les commerçants achètent les produits. Il convient de même aux consommateurs nationaux qui par le moyen du commerce avec l'étranger obtiennent, soit des produits que leur pays ne fournit pas, soit à meilleur marché des produits que leur pays pourrait créer, mais plus dispendieusement. Si tout le monde y gagne, comment la nation y perdrait-elle[1].

---

payer, tandis qu'il vaut mieux créer les produits au meilleur marché, et employer le surplus des moyens de production à d'autres créations. On a prouvé ailleurs que les progrès de l'industrie consistent à produire, avec moins de peines, conséquemment à meilleur marché, et qu'un progrès dans l'industrie (et par conséquent dans l'industrie commerciale) est, en définitive, favorable même à la classe ouvrière. *Voy.* au chap. X, page 38, sur *ce qui constitue les progrès de l'industrie*, les raisons qui militent en faveur des procédés expéditifs dans les arts. (*Note de l'Auteur.*)

[1] On a élevé, contre la liberté du commerce, grand nombre d'objections qui supposent, dans leurs auteurs, l'ignorance ou l'oubli de quelques-unes des vérités précédemment établies.

Par exemple, on a dit qu'un négociant qui achète des marchandises étrangères emploie une partie de son capital à faire travailler les ouvriers étrangers. *Réponse :* Un acheteur ne prête aucune partie de son capital à son vendeur. Celui-ci, après une vente, n'a toujours que le même capital qu'il avait auparavant. Seulement une portion de ce capital, qui était en marchandises, est changée contre de l'argent. De son côté, le négociant français qui a acheté des marchandises étrangères, ne s'est départi d'aucune portion de son capital; c'est de ce capital qu'il se sert en se procurant, pour y gagner, des objets de commerce. Et si, comme il arrive fréquemment, le manufacturier étranger lui a vendu à crédit, c'est l'étranger qui, au contraire, prête à la France; d'où il suit qu'alors, au contraire, cette portion du commerce français marche à l'aide de capitaux étrangers.

On a considéré les prohibitions comme des représailles; on a dit : *Si toutes les nations à la fois voulaient supprimer les douanes au moyen desquelles elles protégent leur industrie, rien de mieux : les sacrifices auxquels nous nous soumettrions en faveur des autres, trouveraient un équivalent dans les profits que nous ferions avec eux; mais accorder aux autres nations un avantage qu'elles vous refusent, c'est une duperie.*

Ici l'on pose en fait ce qui est en question, ou plutôt ce qui est résolu d'une manière op-

CHAPITRE XVI. — Des Réglements relatifs à l'exercice de l'Industrie.

Quels règlements fait-on communément relativement à l'industrie?

Les lois et les réglements que le gouvernement fait à ce sujet ont pour objet, soit de déterminer les produits dont il faut ou dont il ne faut pas s'occuper, soit de prescrire la manière dont les opérations de l'industrie doivent être conduites.

Quels exemples a-t-on de la manière dont un gouvernement détermine la nature des produits?

Dans l'agriculture, lorsqu'il interdit tel ou tel genre de culture, celle de la vigne, par exemple, ou lorsqu'il donne des encouragements extraordinaires à d'autres cultures, comme à celle du blé.

Dans les manufactures, lorsqu'il favorise certaines fabrications, comme celle des soieries, et oppose des prohibitions ou des gênes à d'autres fabrications, comme à celle des cotonnades.

Dans l'industrie commerciale, lorsqu'il favorise par des traités les communications avec un certain pays, et les interdit avec un autre pays, ou lorsqu'il accorde des priviléges au commerce d'une telle marchandise et prohibe le commerce de telle autre.

Quel but se propose le gouvernement par ces protections et ces entraves?

D'encourager la création des produits qu'il suppose les plus favorables à la prospérité publique.

---

posée. Ce n'est point un sacrifice que l'on fait en admettant des produits étrangers, *même sans réciprocité*, c'est une bonne affaire; c'est vendre ceux de nos produits que nous vendons le *mieux*, pour avoir en échange des objets de consommation que nous ne pouvons, d'aucune autre manière, acquérir à un aussi bon compte. C'est troquer ce qui vaut *moins* contre ce qui vaut *plus*. Quand même une nation étrangère repousse une partie de vos produits pour accueillir les autres, elle ne saurait vous faire du tort; car le commerce est toujours libre de ne pas faire les affaires qui ne lui conviennent pas. On peut être certain que notre nation gagne toujours, même dans les affaires, quelles qu'elles soient, qu'une politique jalouse lui permet de traiter; car, du moment qu'il convient à des négociants de continuer ces affaires, c'est parce que les valeurs qu'ils reçoivent remplacent avantageusement celles qu'ils donnent.

Et vous, quand les lois étrangères font tort, par des prohibitions, à quelques-unes de vos branches de commerce, vous voulez, par représailles, faire tort à celles qui vous restent! C'est mal connaître la nature des choses, et mal raisonner. (*Note de l'Auteur.*)

Quels sont en réalité les produits les plus favorables à la prospérité publique?

Ce sont ceux qui acquièrent le plus de valeur par comparaison avec leurs frais de production.

Pourquoi sont-ils plus favorables à la prospérité publique?

Parce que leur plus haute valeur indique le besoin qu'on en a, et parce qu'une plus grande création de valeur est une plus grande création de richesse.

Leur production a-t-elle besoin d'être encouragée?

Nullement; car cette circonstance même la rend plus lucrative qu'une autre.

Quels sont les produits qui ne peuvent se passer d'encouragement?

Ce sont ceux qu'il ne convient pas de produire, et dont sans cela les producteurs ne voudraient pas s'occuper. En favorisant leur production on encourage des opérations moins avantageuses que les autres, et qui emploient des capitaux, des travaux et des soins qui rapporteraient davantage étant appliqués à d'autres objets.

Comment le gouvernement peut-il se mêler de la manière dont les produits doivent être exécutés?

Dans les manufactures, il prescrit quelquefois le nombre de gens qui doivent y gagner leur vie, et les conditions qu'ils doivent remplir; comme lorsqu'il établit des corporations, des maîtrises et des compagnonages; ou bien il détermine les matières qu'il faut employer, le nombre de fils que doivent porter la chaine et la trame des étoffes. Dans l'industrie commerciale, il prescrit dans certains cas la route que devront tenir les marchandises, le port où elles devront débarquer, etc.

Quel est le prétexte sur lequel on se fonde pour établir les corporations et les maîtrises?

On se flatte de pouvoir exclure les hommes sans probité et sans capacité du droit d'exercer une profession, et l'on se persuade que le public sera moins souvent trompé dans ses achats.

L'expérience vient-elle à l'appui de cette assurance?

Nullement; parce que les hommes sans probité et sans capacité font aussi facilement que d'autres les preuves exigées pour entrer dans une corporation.

On peut ajouter que lorsqu'on donne à certains hommes le droit de juger de la manière de travailler de certains autres, on s'expose à des

jugements dictés par l'ignorance ou la routine, par la rivalité ou la prévention. Le seul juge compétent des produits est le consommateur.

Quel est l'effet réel des corporations par rapport au public?

De lui faire payer plus cher de plus mauvais produits.

Comment présumez-vous cet effet?

En premier lieu, toute corporation augmente les frais de production, car les entrepreneurs d'industrie doivent contribuer pour subvenir aux dépenses du corps. En second lieu, la corporation est intéressée à écarter, sous différents prétextes, autant de concurrents qu'elle peut; et surtout ceux qui, par leur génie et leur activité, pourraient surpasser leurs confrères. Aussi remarque-t-on que les lieux où les arts industriels font le plus de progrès sont ceux où tout homme peut librement exercer toutes les industries[1].

Quel est l'effet des corporations relativement aux ouvriers?

Elles facilitent les combinaisons coupables des maîtres pour établir le prix des salaires plus bas que le taux où il serait porté par la concurrence, et pour restreindre le nombre des apprentis afin de ne pas se créer des concurrents.

Mais si les ouvriers, de leur côté, s'entendent pour exiger un certain salaire......

Ce sont alors les ouvriers qui forment une corporation non autorisée et tout aussi préjudiciable que les corporations autorisées.

Pourquoi nommez-vous ces combinaisons coupables?

Parce qu'elles violent le droit qu'ont tous les hommes de gagner leur

---

[1] Les communautés d'arts et métiers, dans leurs actes et dans leurs réclamations auprès de l'autorité, partent toujours de ce faux principe que les intérêts de la communauté sont aussi ceux du public. Le fait est que les intérêts de la communauté ne coïncident avec ceux du public qu'en ce qu'il convient à une communauté de créer de l'utilité, parce que cette création fait son revenu, et qu'il convient au public d'acheter cette utilité. Leurs intérêts sont opposés en ce qu'il convient à la communauté de donner au public le moins d'utilité qu'elle peut, parce qu'elle coûte à créer, et de recevoir en échange le plus d'argent, c'est-à-dire le plus qu'il est possible des autres produits que le sien.

Rien ne facilite ce résultat aussi bien que les communautés; elles peuvent être considérées comme une conspiration permanente contre les intérêts du public; elles sont protectrices nées de la routine et les ennemies du perfectionnement. Les syndics, ou chefs de la communauté, sont, en général, des gens enrichis dans leur métier. Les relations qu'ils ont avec le gouvernement augmentent encore leur influence sur les entrepreneurs plus jeunes qui ont leur chemin à faire. Toute innovation dans un art choque leurs habitudes, et tout ce qu'on fait de mieux que ce qu'ils ont fait, est un reproche pour eux.

(*Note de l'Auteur.*)

vie comme ils peuvent, pourvu qu'ils ne portent atteinte ni à la sûreté ni à la propriété d'autrui. Elles violent aussi le droit qu'ont tous les consommateurs d'acheter les choses dont ils ont besoin aux prix où une libre concurrence peut les porter.

N'y a-t-il pas d'autres motifs qui doivent faire repousser les corporations et les maîtrises?

Il y en a beaucoup d'autres; mais on peut dire en général qu'aucun réglement, aucune loi, ne sauraient produire une seule parcelle de richesse, une seule parcelle des biens qui font subsister la société; ce pouvoir est réservé à l'industrie, aidée de ses instruments (les capitaux et les terres). Tout ce que les lois et les réglements peuvent faire à cet égard, c'est d'ôter aux uns ce qu'ils donnent aux autres, ou de gêner les opérations productives. Dans de certains cas, cette gêne est indispensable; mais on doit la regarder comme un remède qui a toujours des inconvénients, et qu'il faut employer aussi rarement qu'il est possible [1].

CHAPITRE XVII. — De la Propriété.

Qu'est-ce qui fait qu'une chose devient une propriété?

C'est le droit garanti à son propriétaire d'en disposer à sa fantaisie à l'exclusion de toute autre personne.

---

[1] Un fabricant qui met à sa marchandise une étiquette trompeuse, qui prend le nom d'une manufacture accréditée, ou même d'une ville connue pour une certaine fabrication, commet une fraude que l'autorité réprime avec justice.

Il est bon de soumettre à une épreuve, à une marque, les marchandises, comme les objets d'orfévrerie, dont la vente frauduleuse compromettrait gravement les intérêts des particuliers. Mais il ne faut pas que les certificats de ce genre entravent plus qu'il n'est besoin les opérations de l'industrie, ni que leur prix soit disproportionné avec l'avantage que le public en retire.

L'autorité publique, à qui le public confie la défense de ses droits, peut et doit, par la même raison, proscrire toute industrie qui ne serait pas innocente, ou dont les erreurs seraient sans remède. Un homme qui élève une enseigne de médecin, sans connaître les premiers éléments de l'art de guérir; un apothicaire qui vend des drogues sans les connaître, tendent des piéges à la crédulité du public. Ce malheur n'a pas de suites graves dans les transactions ordinaires de la société. On ne retourne pas chez un marchand qui vend de mauvaises étoffes pour de bonnes, un faux teint pour un bon teint; et le marchand ne s'approvisionne plus dans une manufacture qui lui fait perdre ses pratiques. Le préjudice que la société aurait à supporter pour se garantir de cet inconvénient, serait plus grand que l'inconvénient lui-même. Mais quand un homme est tué par un charlatan, quoi lui sert son expérience? (*Note de l'Auteur.*)

Par qui ce droit est-il garanti?

Par les lois et les usages de la société.

Quelles sont les choses qui composent les propriétés des hommes?

Ce sont ou des produits, ou bien des fonds productifs.

Qu'observez-vous relativement aux produits qui composent une partie de nos propriétés?

Que ces produits doivent être distingués en deux classes. L'une se compose de produits destinés à satisfaire des besoins ou à procurer des jouissances : tels sont les aliments, les vêtements, et tout ce qui se consomme dans les familles; ces produits ne font partie de notre bien que pendant un temps très-court, durant l'intervalle seulement qui sépare leur acquisition de leur consommation; et comme ils sont voués à une destruction plus ou moins rapide, nous pouvons les négliger dans la revue que nous faisons de nos propriétés.

L'autre classe de produits consiste dans ceux que nous employons dans les opérations productives : tels sont ceux qui remplissent les ateliers et les magasins. Comme la consommation de ceux-ci est remboursée par la création d'un nouveau produit, nous pouvons les regarder, quoique consommables, comme un fonds permanent. Ils renaissent perpétuellement, et composent ce que nous appelons nos capitaux.

De quelle manière le propriétaire d'un fonds capital en a-t-il acquis la possession?

Par la production et par l'épargne. Le capital qui vient d'un don ou d'une succession a été originairement acquis de la même manière.

N'y a-t-il pas des propriétés capitales qui, quoique formées de produits, sont immobilières?

Oui, des améliorations foncières, des maisons, proviennent de valeurs, mobilières d'abord, de matériaux, qui ont été transformés en valeurs immobilières.

Indiquez-moi d'autres propriétés du genre des capitaux.

La clientelle d'une étude de notaire, la chalandise d'une boutique, la vogue d'un ouvrage périodique, sont des biens capitaux, puisqu'ils ont été acquis par des travaux soutenus et qu'ils sont productifs d'un produit annuel.

Comment évalue-t-on les propriétés qui se composent de capitaux?

Par leur valeur échangeable, par le prix qu'on pourrait en tirer si on les vendait.

Quel autre fonds productif fait partie de nos propriétés?

Nos facultés industrielles font encore partie de nos propriétés. Elles se composent des facultés naturelles ou acquises, dont nous pouvons tirer un service productif, et par conséquent un revenu.

D'où tenons-nous ce genre de propriétés?

La force corporelle, l'intelligence, les talents naturels, sont des dons de la nature; notre instruction, nos talents acquis sont les fruits de nos soins et de nos peines. Cette dernière partie de nos facultés industrielles peut passer pour une propriété capitale, puisqu'elle est le fruit d'un travail exécuté par nous, et d'une avance dont nos parents ont fait les frais en nous élevant jusqu'à l'âge où nous pouvons en tirer parti.

Comment un homme peut-il évaluer cette partie de ses propriétés nommées facultés industrielles?

Comme on ne saurait aliéner cette propriété, elle n'a point de valeur échangeable. On peut bien en vendre les fruits qui sont des services productifs; mais on ne peut pas en vendre le fonds. Néanmoins elle peut s'évaluer par les profits ou le revenu annuel qu'on en tire. Un simple manouvrier, qui tire de ses services trois ou quatre cents francs par an, est moins riche qu'un peintre éminent ou un habile médecin qui en tirent 20,000 francs.

Il convient de remarquer que les facultés industrielles sont des propriétés viagères qui meurent avec nous.

Quels autres fonds productifs font partie de nos propriétés?

Les fonds de terre, dans lesquels il faut comprendre non-seulement les terres cultivables, mais les cours d'eau, les mines, et en général tous les instruments naturels qui ont pu devenir des propriétés exclusives.

D'où tenons-nous ce genre de propriété?

C'est un don que le créateur a fait au premier occupant, et dont la transmission est réglée par les lois. Les propriétés foncières qui n'ont pas été transmises légalement depuis le premier occupant jusqu'à leur possesseur actuel, remontent nécessairement à une spoliation violente ou frauduleuse, récente ou ancienne.

Comment évalue-t-on les propriétés foncières?

Étant transmissibles par la vente, on peut les évaluer par leur valeur échangeable.

Quelle est la plus sacrée des propriétés?

C'est la plus incontestable. C'est celle des facultés industrielles. Elles

ont certainement été données à qui les possède et à nul autre. Celles de ces facultés qui sont naturelles lui ont été données par la nature; et celles qui sont acquises sont le fruit de ses peines. C'est ce genre de propriété qui est méconnu et violé là où l'esclavage est admis.

Après les facultés industrielles, quelle propriété est la plus sacrée?

C'est celle des capitaux, parce qu'ils sont de la propre création de l'homme qui les possède ou de ceux qui les lui ont transmis. Les capitaux sont des épargnes, celui qui a épargné, qui a retranché sur sa consommation pour former un capital, pouvait ne pas faire cette épargne; il pouvait détruire le produit qu'il a épargné. Dès lors il pouvait légitimement anéantir toute prétention qu'une autre personne aurait élevée sur le même produit; nulle prétention légitime autre que la sienne ne peut donc subsister sur cette propriété.

C'est par une suite du même principe que les propriétaires des fonds productifs doivent être reconnus comme propriétaires des produits qui en émanent; et en consacrant ce principe, la société consacre une règle hautement favorable à ses intérêts.

Par quelle raison?

Parce que la société ne vit que par le moyen de ses produits, et que les hommes qui possèdent les fonds productifs les laisseraient oisifs, s'ils ne devaient pas avoir la jouissance de leurs fruits.

Si le propriétaire d'un fonds de terre a la jouissance exclusive des fruits de sa terre, quel avantage en résulte-t-il pour le reste de la société?

Les fruits d'une terre n'appartiennent pas en totalité au propriétaire du fonds. Ils appartiennent en même temps et à lui, et à ceux qui ont fourni les services de l'industrie et les services du capital qu'il a fallu mettre en œuvre pour faire produire le fonds de terre. Ces fruits se partagent suivant les conventions faites entre les producteurs, et la portion qui échoit à chacun d'eux est le produit de son fonds.

Pourquoi est-il avantageux pour la société que les propriétés capitales soient respectées?

Parce qu'aucune entreprise industrielle ne peut être formée, et par conséquent aucun produit ne peut être créé, sans des avances faites par le moyen des valeurs capitales. Si une propriété capitale peut se trouver compromise, son propriétaire, au lieu de la consacrer à la production, aimera mieux l'enfouir ou la consommer pour ses plai-

sirs; dès lors les terres que ce capital aurait fait fructifier, les bras qu'il aurait mis en activité, resteront oisifs.

Pourquoi est-il avantageux à la société que les capacités industrielles soient des propriétés respectées?

Parce que rien ne donne plus d'émulation à l'homme dans l'exercice de ses facultés, rien n'excite plus puissamment à les étendre, que le choix le plus libre dans la manière de les employer, et la certitude de jouir tranquillement du fruit de ses labeurs; d'un autre côté, les terres et les capitaux ne travaillent jamais plus profitablement que là où il se rencontre un grand développement de facultés industrielles.

Quel est, du riche ou du pauvre, le plus intéressé au maintien des propriétés quelles qu'elles soient?

C'est le pauvre, parce qu'il n'a d'autres ressources que ses facultés industrielles, et qu'il n'a presque aucun moyen d'en tirer parti là où les propriétés ne sont pas respectées. Dans ce dernier cas, il est rare qu'un riche ne sauve pas quelques portions de ce qui lui appartient, et le plus grand nombre des pauvres ne recueille aucun profit de la dépouille des riches : bien au contraire, les capitaux fuient ou se cachent, nul travail n'est demandé, les terres restent en friche, et le pauvre meurt de faim. C'est un très-grand malheur que d'être pauvre; mais ce malheur est plus grand encore lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi.

CHAPITRE XVIII. — De la source de nos Revenus.

Qu'appelez-vous nos revenus?

Ce sont les profits qui se renouvellent journellement, et sur lesquels vivent les familles, les individus.

Où est la source de nos revenus?

Elle est dans nos fonds productifs, qui sont nos facultés industrielles, nos capitaux, nos fonds de terre.

Comment une valeur nouvelle sort-elle chaque jour, chaque année, de ces valeurs permanentes?

L'action de nos fonds productifs attache une utilité à des produits; cette utilité leur donne de la valeur, et cette valeur compose un revenu aux propriétaires des fonds productifs.

Eclaircissez ce fait par des exemples.

Un cultivateur qui fait naître du blé ne le tire pas du néant; mais

il tire du néant l'utilité, la faculté de nourrir qu'il communique aux matières qui composent le blé. De là une valeur nouvelle mise au monde, une valeur que ce cultivateur doit à ses facultés industrielles, qui sont son intelligence et sa force corporelle; à sa charrue et à ses animaux de labour, qui font partie de son capital; à son champ, enfin, qui fait partie de ses fonds de terre. Dès lors le cultivateur peut vivre de son blé, ou de ce qu'il obtient en échange de son blé.

Comment ce cultivateur peut-il se faire un revenu quand il ne possède ni capital, ni terre?

Il achète alors les services d'un capital et d'un fonds de terre, c'est-à-dire qu'il emprunte de l'argent et loue une ferme, de la même manière qu'il achète les services de ses valets et de ses moissonneurs par le salaire qu'il leur paie; et sur le revenu total de la ferme, il ne lui reste plus, pour son propre revenu, que les profits de son industrie personnelle.

Que concluez-vous de là?

Que les services productifs que peuvent rendre une industrie, un capital, un fonds de terre, sont le premier revenu de nos fonds, et que la production n'est qu'un premier échange où nous donnons nos services productifs pour recevoir des produits. Ces produits sont ensuite échangés contre de l'argent, des vivres, des habits, contre toutes les choses dont la nature nous a fait des besoins ou qui peuvent contribuer à la satisfaction de nos goûts.

Les personnes qui ne possèdent point de fonds productifs n'ont donc aucun revenu?

Non.

Comment vivent-elles?

Sur le revenu d'autrui.

Dans quels cas le revenu d'une personne est-il plus ou moins grand?

Il est d'autant plus grand que, dans cet échange des services productifs contre des produits, on obtient une plus grande quantité de produits, c'est-à-dire d'utilité produite, et qu'on donne une moins grande quantité de services productifs.

Eclaircissez cela par un exemple.

Si un arpent de terre donne une fois plus de blé qu'un autre arpent, le revenu du premier est double du revenu de l'autre. Un attelage de la même valeur, qui, dans le même espace de temps, laboure une

fois plus de terrain, est un capital qui donne un revenu double de celui d'un autre attelage. Si dans le même nombre de jours, avec un même capital et un même terrain, un cultivateur obtient une fois plus de blé qu'un autre, son revenu industriel est double.

L'augmentation du revenu est le résultat de ce que nous avons nommé les progrès de l'industrie.

Cette augmentation de revenu est-elle toujours au profit de l'auteur de ces progrès?

Non, pas toujours; quand un homme est parvenu à obtenir des mêmes fonds productifs une plus grande quantité de produits, si les produits restent au même prix, son revenu est augmenté; mais si la concurrence le force à baisser ses prix en proportion de l'accroissement de sa production, ce sont les revenus des consommateurs qui en sont accrus.

Comment les revenus des consommateurs sont-ils accrus par la baisse d'un produit?

Quand l'homme qui consacrait 36 francs de son revenu à l'achat d'un sac de farine, n'est plus obligé de le payer que 30 francs, son revenu se trouve accru de 6 francs par chaque sac de farine qu'il est dans le cas d'acheter, puisqu'il peut employer ces 6 francs à l'achat de tout autre produit.

Le revenu d'une personne peut-il provenir de différentes sources?

Certainement; le revenu total de chaque personne se compose de la somme de toutes les valeurs que cette personne retire de l'exercice et de l'emploi de ses facultés industrielles, de ses capitaux, et de ses fonds de terre.

De quoi se forme le revenu d'une nation?

Le revenu d'une nation est la somme de tous les revenus des particuliers qui la composent [1].

---

[1] Les contributions publiques ne font point partie des revenus d'une nation, puisqu'elles ne sont point une production, mais un simple transfert de valeur. Cependant, il convient de faire ici une observation.

La contribution, cette valeur qui diminue le revenu du contribuable pour former le revenu du fisc, ne compte pas dans le revenu du contribuable, bien qu'elle soit réellement le fruit de ses fonds productifs. Une contribution foncière soit bien réellement d'un bien-fonds, mais le propriétaire, ni son fermier, ne la comptent point parmi leur revenu. Il semblerait dès lors que, ne la comptant pas parmi les revenus des contribuables, et ne comptant pas ceux du fisc, elle ne serait pas comptée du tout. Mais voici le revenu privé dont elle fait partie : le fonctionnaire public qui est payé par le fisc vend son temps et ses

Qu'est-ce que le revenu annuel d'un particulier, d'une nation?

Ce sont toutes les portions de revenu, tous les profits qu'ils recueillent dans tout le cours d'une année.

CHAPITRE XIX. — De la distribution de nos Revenus.

A qui appartiennent les produits journellement créés dans une nation?

Ils appartiennent aux industrieux, aux capitalistes, aux propriétaires fonciers, qui, soit par eux-mêmes, soit par le moyen de leur instrument, sont les auteurs de ces produits, et que nous avons en conséquence nommés producteurs.

Comment la valeur d'un produit unique se distribue-t-elle entre plusieurs producteurs?

Par l'intermédiaire des entrepreneurs d'industrie, qui, s'étant rendus acquéreurs de tous les services nécessaires pour une opération productive, deviennent propriétaires uniques de tous les produits qui en résultent.

Comment se rendent-ils acquéreurs des services d'une terre?

En l'affermant. Un fermier qui est un entrepreneur de culture, fait avec le propriétaire un marché à forfait au moyen duquel il lui paie une somme fixe, pour l'action de sa terre qu'il exploite dès lors pour son compte. Le propriétaire renonce au revenu variable qui peut résulter de l'action de sa terre, suivant les saisons et les circonstances, pour recevoir en place un revenu fixe qui est le fermage.

Comment les entrepreneurs d'industrie se rendent-ils acquéreurs des services d'un capital?

En l'empruntant et en payant au capitaliste un intérêt. Le capitaliste

---

travaux au gouvernement, et le traitement qu'il en retire fait son revenu; revenu légitimement acquis par son industrie, et qu'il faut comprendre dans les revenus des fonds productifs de la nation.

Il faut donc, comme on voit, lorsqu'on ne fait pas entrer le montant des contributions dans les revenus généraux de la nation, y faire entrer le salaire de tous les services qu'achète le gouvernement.

En d'autres termes, le revenu d'une nation est le montant de tous les services rendus par les hommes, les capitaux et les terres de cette nation, ou ce qu'on appelle son *produit brut*, la valeur totale de chacun de ses produits, matériels et autres. Ce produit brut équivaut exactement à la somme des *produits nets* de tous les particuliers; car la valeur d'un sac de blé, qui est un produit brut, donne un produit net au propriétaire de la terre, un produit net à son fermier, un produit net à chacun des travailleurs; et l'ensemble de tous ces produits nets équivaut à la valeur brute du sac de blé. (*Note de l'Auteur.*)

change ainsi en un revenu fixe le résultat incertain du service de ce capital que l'entrepreneur fait travailler pour son compte [1].

L'entrepreneur ne se rend-il pas acquéreur aussi de plusieurs genres de travaux industriels?

Oui; il acquiert par un traitement ou un salaire les services des employés, des ouvriers, par qui il a besoin d'être secondé, et ceux-ci changent ainsi contre un revenu fixe la part qu'ils peuvent prétendre dans le produit qui résulte de leurs travaux.

Un produit n'est-il pas quelquefois le fruit de plusieurs entreprises successives?

C'est le cas le plus fréquent.

Comment sa valeur se distribue-t-elle alors entre les différents entrepreneurs qui ont concouru à sa production, chacun pour son compte?

Chaque entrepreneur, en achetant la matière première de son industrie, rembourse à l'entrepreneur qui le précède toutes les avances que ce produit a exigées jusque là, et par conséquent toutes les portions de revenus que ces producteurs ont acquises jusqu'à lui.

Je voudrais en avoir un exemple.

Interrogez l'habit que vous portez : il vous dira qu'il est le résultat en premier lieu de l'entreprise d'un fermier qui, en vendant sa laine, a été remboursé de toutes les avances qu'il a faites lorsqu'il a payé aux différents producteurs de la laine les diverses portions de revenus auxquelles ce produit leur donnait des droits.

Le prix de cette laine, qu'achète un fabricant de draps, a été à son tour une avance que celui-ci a faite. Il y a ajouté d'autres avances, en achetant des drogues de teinture, en payant le service de ses commis, de ses ouvriers; et il a été remboursé du tout par la vente de son étoffe à un marchand de drap.

Celui-ci, qui est entrepreneur d'une entreprise commerciale, a traité le drap comme étant la matière première de son industrie. L'achat qu'il en a fait a été une avance dont il a été remboursé à son tour par vous, quand vous avez acheté votre habit.

En examinant ainsi la marche de quelque produit que ce soit, on trouvera que sa valeur s'est répandue entre une foule de producteurs,

---

[1] L'intérêt des bonifications et bâtiments qui se trouvent sur un bien-fonds et qui sont un capital engagé, se confond avec le fermage du bien-fonds. La même observation s'applique aux loyers des maisons d'habitation. (*Note de l'Auteur.*)

dont plusieurs peut-être ignorent l'existence du produit auquel ils ont concouru ; tellement qu'un homme qui porte un habit de drap, est peut-être, sans s'en douter, un des capitalistes, et par conséquent un des producteurs qui ont concouru à sa formation.

La société ne se divise donc pas en producteurs et en consommateurs?

Tout le monde est consommateur, et presque tout le monde est producteur. Car pour n'être pas producteur, il faudrait n'exercer aucune industrie, n'avoir aucun talent, et ne posséder ni la plus petite portion de terre, ni le plus petit capital placé.

CHAPITRE XX. — Des causes qui influent sur les Revenus quels qu'ils soient.

Qu'entendez-vous par les causes qui influent sur les revenus?

J'entends les circonstances qui font que les producteurs gagnent plus ou moins.

Pouvez-vous décrire ici toutes les circonstances qui ont un effet de ce genre?

Non, parce qu'elles sont très-nombreuses et très-compliquées; mais je peux faire remarquer les principales.

Qu'est-ce qui fait en général que les producteurs gagnent davantage?

Ils gagnent davantage toutes les fois que les produits dont ils s'occupent sont plus vivement demandés.

Dans quel cas sont-ils plus vivement demandés?

Ils le sont d'autant plus que la population qui les entoure est plus civilisée et produit davantage elle-même.

Qu'entendez-vous par une population civilisée?

J'entends une population qui a les goûts et les besoins d'un peuple civilisé, qui respecte les personnes et les propriétés, habite dans des maisons décentes et meublées, se nourrit d'aliments sains et variés, se couvre de bons vêtements, cultive les arts et les talents de l'esprit.

Pourquoi faut-il qu'une nation ait ces goûts et ces besoins pour faire fleurir la production?

Parce que les produits destinés à les satisfaire n'ont d'utilité, n'ont une valeur, que là où ces besoins existent.

Pourquoi avez-vous dit que la seconde condition nécessaire pour que

les produits fussent vivement demandés était que la population environnante produisît beaucoup elle-même?

Parce que les hommes ne peuvent acheter les produits qui leur sont nécessaires qu'avec les objets qu'ils produisent eux-mêmes. C'est avec les produits de son industrie que le maître maçon peut acheter les services productifs d'un horloger, en se procurant une montre; et c'est avec des montres que l'horloger paie les services productifs du maître maçon, en prenant un logement. Il en est ainsi des autres producteurs : tous consomment d'autant plus qu'ils produisent davantage [1].

N'y a-t-il pas une cause qui nuit essentiellement à ce que les produits soient vivement demandés?

Oui; c'est leur cherté comparée avec la satisfaction qui peut résulter de leur consommation.

Expliquez-moi cet effet.

Les petites fortunes dans tous les pays sont les plus nombreuses, et les premiers produits dont leurs possesseurs s'imposent la privation sont ceux dont l'utilité n'est pas proportionnée à leur cherté [2]. Aussi voit-on que du moment qu'un produit baisse de prix (comme il arrive quand on parvient à le produire avec moins de frais), et qu'il entre par là dans la région où les fortunes sont plus nombreuses, la demande qu'on en fait s'étend rapidement : et une demande plus vive améliore les profits des producteurs.

---

[1] On voit ici pourquoi une mauvaise récolte en blé est funeste pour la demande des produits des manufactures et du commerce. Quand les revenus du grand nombre suffisent à peine pour payer ses vivres, il ne lui reste plus rien pour payer des meubles, des vêtements, du sucre et du café.

[2] On se rappelle que la production est un échange où nous donnons des services productifs pour recevoir des produits. Nous donnons des services productifs, même pour recevoir les produits que nous acquérons par un échange; car ce que nous donnons en échange est le fruit de nos services productifs. Or, il y a beaucoup d'objets qu'il serait possible de produire, mais qui, étant produits, ne vaudraient pas les services qu'ils auraient coûtés. Ces objets ne sont ni demandés, ni produits.

Cette observation peut nous expliquer ce qui est arrivé quand, ainsi qu'on a pu le voir en Angleterre, d'énormes impôts ont rendu trop chers certains produits. La demande en a cessé dans beaucoup de classes de la société; de là la mévente de tant d'objets manufacturés. A d'autres époques, par un effet contraire, la suppression de quelques impôts a ranimé la demande. La même observation peut avoir lieu partout, mais elle est plus facile dans un pays où le montant exact des charges publiques et des variations qu'on leur fait subir est connu, et facilement comparé avec les vicissitudes de la consommation de chaque article. (*Notes de l'Auteur.*)

CHAPITRE XXI. — Du Revenu des Industrieux.

A qui donnez-vous le nom d'industrieux?

On donne le nom d'industrieux ou d'industriels aux hommes qui tirent leur principal revenu de leurs facultés industrielles; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient en même temps capitalistes s'ils tirent un revenu d'un capital quelconque, et propriétaires fonciers, s'ils en tirent un autre d'un bien-fonds.

Quel classement convient-il de faire parmi les industrieux pour se former des idées justes sur leurs revenus?

On peut les diviser en deux grandes classes; ceux qui travaillent pour leur propre compte, ou les entrepreneurs d'industrie, et ceux qui travaillent pour compte des entrepreneurs et sous leur direction, comme les commis, les ouvriers, les gens de peine.

Dans quelle classe mettez-vous les banquiers, les courtiers, les commissionnaires en marchandises, qui travaillent pour compte d'autrui?

Dans la classe des entrepreneurs, parce qu'ils exercent leurs fonctions par entreprise, se chargeant de trouver les moyens d'exécution, et les employant à leurs frais. On peut ranger dans la même classe les savants qui recueillent et conservent les notions dont l'industrie fait son profit.

Quelle est la première observation à faire sur les revenus des entrepreneurs d'industrie?

Qu'ils sont toujours variables et incertains, parce qu'ils dépendent de la valeur des produits, et qu'on ne peut pas savoir d'avance avec exactitude quels seront les besoins des hommes et le prix des produits qui leur sont destinés.

Qu'observez-vous ensuite?

Que parmi les industrieux ce sont les entrepreneurs d'industrie qui peuvent prétendre aux plus hauts profits. Si plusieurs d'entre eux se ruinent, c'est aussi parmi eux que se font presque toutes les grandes fortunes [1].

---

[1] Comme l'entrepreneur prend à son compte tous les risques et toutes les chances heureuses de la production, il peut être ruiné par les uns et enrichi par les autres, quoique la prudence et l'habileté contribuent beaucoup à diminuer les risques et à multiplier les chances heureuses.

Une fortune acquise par un héritage, par le jeu, par une faveur de cour, une spoliation, n'est pas une fortune *faite;* c'est une richesse perdue par les uns et gagnée par les autres.

A quoi attribuez-vous cet effet, quand il n'est pas l'effet d'une circonstance inopinée?

A ce que le genre de service par lequel les entrepreneurs concourent à la production est plus rare que le genre de service des autres industrieux.

Pourquoi est-il plus rare?

D'abord parce qu'on ne peut pas former une entreprise sans posséder, ou du moins sans être en état d'emprunter le capital nécessaire; ce qui exclut beaucoup de concurrents. Ensuite parce qu'il faut joindre à cet avantage des qualités qui ne sont pas communes : du jugement, de l'activité, de la constance, et une certaine connaissance des hommes et des choses.

Ceux qui ne réunissent pas ces conditions nécessaires ne sont pas des concurrents, ou du moins ne le sont pas longtemps, car leurs entreprises ne peuvent pas se soutenir.

Quelle sorte d'entreprises sont les plus lucratives?

Celles dont les produits sont le plus constamment et le plus infailliblement demandés, et par conséquent celles qui concourent aux produits alimentaires et à créer les objets les plus nécessaires [1].

Pourquoi les profits que font les savants, en leur qualité de savants, sont-ils si peu considérables?

Parce que les services qu'ils rendent ne se consomment pas par l'usage qu'on en fait. Quand un savant a enseigné aux artistes que l'on

---

Il n'y a donc de moyen de faire véritablement une fortune nouvelle, que les entreprises industrielles, ou des épargnes longtemps soutenues sur les revenus que l'on a, quelle qu'en soit la source. Mais ce dernier moyen n'opère qu'avec lenteur.

[1] Il se fait quelquefois de gros gains par des produits de luxe et des superfluités; mais aussi les mêmes objets entraînent beaucoup de pertes. Sur dix maisons qui se vendent à Paris ou aux environs, il y en a neuf achetées par des quincailliers, des merciers, des bouchers, des meuniers, contre une achetée par des bijoutiers, des modistes, etc. On peut conclure de ce fait que les premiers font plus constamment fortune. Un gros capital, employé dans une vaste entreprise, avec une intelligence rare, ne rapporte presque jamais, en proportion, autant qu'un petit capital qui fait travailler une intelligence ordinaire dans une entreprise qui pourvoit aux besoins journaliers de la population.

Adam Smith met au nombre des professions qui font de gros profits celles qui sont accompagnées de quelque danger, de quelque désagrément, et celles dont les produits n'ont pas un débit soutenu et certain. Mais on ne peut pas dire que, dans ces professions, les profits soient plus considérables s'ils ne sont qu'une indemnité ou du désagrément de la profession, ou des interruptions et des pertes auxquelles elle est exposée.

(*Note de l'Auteur.*)

peut purifier les huiles par des acides, ou décolorer les sucres bruts par du charbon animal, les artistes peuvent faire usage constamment de ces utiles procédés sans recourir de nouveau à la source d'où ils les ont originairement tirés; et bientôt après, les consommateurs jouissent gratuitement d'une connaissance dont tout le monde peut tirer parti, sans qu'il soit besoin d'en faire l'acquisition à prix d'argent.

Quel classement peut-on faire parmi les ouvriers?

Ils sont ou de simples manouvriers, ou des gens de métier, comme les ouvriers charpentiers, maçons, serruriers, etc.

Qu'observez-vous relativement à leurs salaires?

Que, dans les cas ordinaires, le salaire du simple manouvrier ne s'élève pas au-dessus du taux nécessaire pour le faire subsister lui et sa famille; parce que, pour exécuter son service, il ne faut pas d'autre condition que d'être homme, et qu'un homme naît partout où il peut subsister.

Qu'observez-vous relativement au salaire des gens de métier?

Qu'il est constamment plus élevé que celui des hommes de peine; car le même nombre de personnes de cette classe ne peut être constamment entretenu qu'autant que leur salaire paie, indépendamment de leur entretien, les frais de leur apprentissage.

De plus, comme leur service exige un peu plus d'intelligence et d'adresse naturelle que le travail du manouvrier, il y a un peu moins de concurrents capables de s'en charger.

Qu'entendez-vous par ce qui est nécessaire pour faire subsister un ouvrier et sa famille?

J'entends cette somme de consommations faute desquelles les familles de cette classe ne se maintiendraient pas en même nombre. Cette somme dépend des besoins que les habitudes et les opinions du pays ont fait une loi de satisfaire. Cinquante familles d'ouvriers français ne subsisteraient pas de ce qui suffit à cent familles d'ouvriers dans l'Indoustan.

CHAPITRE XXII. — Du Revenu des Capitalistes et des Propriétaires fonciers.

Comment fait-on pour tirer un revenu d'un capital qu'on possède?

On le fait valoir dans une entreprise industrielle, ou bien on le prête à une autre personne plus à portée de le faire valoir dans une semblable entreprise.

Que signifient ces mots : faire valoir un capital?

Ils signifient faire l'avance des frais de production pour être remboursé avec profit de cette avance par le produit qui en résulte.

Comment un profit résulte-t-il de cette opération pour le capital qui a servi ainsi?

La valeur du produit qui résulte de l'avance d'un capital et des autres services productifs paie le loyer de cette avance; et si le prix du produit ne suffisait pas pour cela, sa production ne se continuerait pas, car elle n'indemniserait pas tous les producteurs des sacrifices qu'elle exigerait de leur part.

Quand un entrepreneur s'est servi d'un capital emprunté, qui est-ce qui s'approprie ce profit?

C'est l'entrepreneur d'industrie; mais il doit à son prêteur l'intérêt fixe qu'il s'est engagé à lui payer pour avoir la jouissance de son capital. L'entrepreneur perd ou gagne sur ce marché à forfait, selon qu'il retire, de l'emploi qu'il a fait du capital, un profit inférieur ou supérieur à l'intérêt qu'il en paie.

Quelles causes influent sur le taux des intérêts?

L'intérêt des capitaux prêtés, quoique exprimé par un prix unique, un *tant pour cent* du capital prêté, doit réellement se décomposer en deux parts.

Expliquez cela par un exemple.

Si vous prêtez une somme, et que vous conveniez avec l'emprunteur d'un intérêt de six pour cent par année, il y a dans ce loyer quatre pour cent (plus ou moins) pour payer le service que votre capital peut rendre à l'entrepreneur qui le fera valoir, et deux pour cent (plus ou moins) pour couvrir le risque que vous courez qu'on ne vous rende pas votre capital.

Sur quoi fondez-vous cette présomption?

Sur ce que, si vous trouvez à prêter le même capital, avec toute sûreté, sur une hypothèque bien sûre, vous le prêterez à quatre pour cent (plus ou moins). Le surplus est donc une espèce de prime d'assurance qu'on vous paie pour vous indemniser du risque que vous courez.

En mettant de côté cette prime d'assurance, qui varie suivant le plus ou le moins de solidité des placements, quelles sont les causes qui influent sur le taux de l'intérêt proprement dit?

Le taux de l'intérêt hausse lorsque ceux qui empruntent ont de

emplois de capitaux nombreux, faciles et lucratifs, parce qu'alors beaucoup d'entrepreneurs d'industrie sont jaloux de participer aux profits que présentent ces emplois de capitaux, et les capitalistes sont plus portés à les faire travailler eux-mêmes; ce qui augmente la demande et diminue l'offre qui sont faites de capitaux à employer. Le taux de l'intérêt hausse encore, lorsque, par une cause quelconque, la masse des capitaux disponibles, c'est-à-dire des capitaux à employer, vient à diminuer [1].

Les circonstances contraires font baisser le taux de l'intérêt; et l'une de ces circonstances peut balancer l'autre de telle sorte que le taux de l'intérêt reste au même point, parce que l'une des circonstances tend à le faire hausser précisément autant que l'autre tend à le faire baisser [2].

Quand vous dites que la masse des capitaux disponibles augmente ou diminue, entendez-vous par là la quantité d'argent ou de monnaie?

Nullement : j'entends les valeurs consacrées par leurs possesseurs à faire des avances à la production, et qui ne sont pas tellement engagées dans un emploi, qu'on ne puisse les en retirer pour les faire valoir autrement.

Eclaircissez cela par un exemple.

Je suppose que vous ayez prêté des fonds à un négociant, pour qu'il vous les rende lorsque vous les lui demanderez, en le prévenant trois mois d'avance, ou, ce qui revient au même, que vous soyez dans l'usage d'employer vos fonds à escompter des lettres de change, ne pouvez-vous pas aisément faire travailler ces fonds d'une autre manière, si vous trouvez un emploi qui vous convienne mieux?

Sans doute.

Dès lors, ces fonds sont un capital disponible; ils le sont encore, s'ils sont sous la forme d'une marchandise de facile défaite, puisque vous pouvez les échanger aisément contre toute autre valeur. Ils le sont encore mieux s'ils sont en écus; mais vous comprenez qu'il peut y

---

[1] On trouve des exemples frappants de ces deux cas dans mon *Traité d'Économie politique*, liv. II, chap. 8.

[2] L'économie politique n'est point tenue d'entrer dans les raisons d'amitié, de parenté, de reconnaissance, qui portent les hommes à se départir des avantages qu'ils pourraient prétendre en cédant la jouissance de leurs fonds. Dans les applications, chacun est obligé d'apprécier l'influence des causes purement accidentelles et morales, pour savoir jusqu'à quel point elles modifient l'action des lois générales, constantes, universelles, qui sont les seules que l'économie politique puisse faire connaître. (*Notes de l'Auteur.*)

avoir beaucoup de capitaux disponibles outre ceux qui sont en argent.

Je le comprends.

Eh bien! c'est la somme de ces capitaux qui influe sur le taux des intérêts, et non pas les sommes d'argent sous la forme desquelles peuvent se trouver passagèrement ces valeurs capitales, lorsqu'il s'agit de les faire passer d'une main dans une autre. Un capital disponible peut être sous la forme d'une partie de marchandises, comme sous celle d'un sac d'écus, et si la quantité de cette marchandise qui se trouve dans la circulation n'influe en rien sur le taux de l'intérêt, l'abondance ou la rareté de l'argent n'y influe pas davantage.

Ce n'est donc pas de l'argent que l'on paie réellement le loyer quand on paie un intérêt?

Nullement.

Pourquoi dit-on que c'est l'intérêt de l'argent?

On le dit à cause des idées peu justes qu'on se formait autrefois de la nature et de l'usage des capitaux.

Qu'est-ce que l'intérêt légal?

C'est le taux fixé par les lois pour les cas où l'intérêt n'a pu être fixé par le consentement des parties; comme lorsque le détenteur d'un capital en a joui à la place d'un absent ou d'un mineur auquel il en doit compte.

L'autorité publique ne peut-elle fixer une borne aux intérêts dont tes particuliers conviennent entre eux?

Elle ne le peut sans violer la liberté des transactions [1].

---

[1] Chez presque tous les peuples, les lois qui avaient rapport au prêt à intérêt, et ce qui nous en reste, sont des monuments de la complète ignorance où l'on était autrefois relativement à l'économie des sociétés. On regardait l'intérêt comme une exaction exercée par le riche sur le pauvre; les gens d'église le proscrivaient comme contraire à la charité chrétienne; on ne comprenait pas qu'en accompagnant l'usure de honte et de dangers, on l'accroît sans venir au secours du pauvre, et que l'on supprime le principal motif de l'épargne, qui est de se créer un revenu. On ne comprenait pas que le seul moyen de tirer l'indigent de la misère, de l'oisiveté et du vice, est de faciliter l'alliance des capitaux et du travail, et que l'on rend plus de services en procurant au pauvre les moyens de gagner lui-même sa subsistance qu'en lui faisant l'aumône.

Les jurisconsultes, trop souvent plus empressés à justifier les vues de l'autorité qu'à les ramener vers des principes conformes à l'équité et au bien public, avaient trouvé en faveur des préjugés existants ce beau principe que l'argent n'enfante pas l'argent, *nummus nummum non parit;* plus versés dans l'économie politique, ils auraient su que, si l'argent n'en-

Quelles causes influent sur le taux des fermages ?

La quantité des demandes qui ont lieu pour prendre des fermes à bail, comparée avec la quantité des fermes à donner. On peut observer à ce sujet que la concurrence des demandeurs excède communément les fermes à donner, parce qu'en tout pays le nombre de celles-ci est nécessairement borné, au lieu que celui des fermiers et des capitaux qui peuvent se consacrer à cette industrie ne l'est pas nécessairement; de sorte que, là où il ne se rencontre pas des causes plus puissantes pour produire un effet contraire, le taux des fermages se fixe plutôt au-dessus qu'au-dessous du profit que rapporte réellement le service productif des terres.

Qu'observez-vous encore à ce sujet ?

Que le taux des fermages tend néanmoins à se rapprocher du profit des terres; car, lorsqu'il l'excède, le fermier, obligé de payer l'excédant ou sur le profit de son industrie, ou sur l'intérêt de son capital, n'est plus indemnisé complétement pour l'emploi de ces moyens de productions [1].

---

fante pas l'argent, *la valeur enfante la valeur,* et qu'il y a une analogie complète entre le loyer qu'on tire d'un capital et le loyer qu'on tire d'une terre. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Depuis le milieu du siècle dernier, il y a eu de très-grandes controverses élevées sur la source des profits des propriétaires fonciers.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient qu'il n'y avait point de nouvelles richesses mises dans le monde, si ce n'est le produit des terres, et que tous les profits de l'industrie n'étaient que des démembrements de ceux des propriétaires fonciers.

Adam Smith pense que les terres concourent avec l'industrie à la production des richesses.

Des publicistes plus récents, comme MM. de Tracy, Ricardo, sont d'avis que les terres ne créent aucune richesse, et que l'industrie fait tout; M. Buchanan va même jusqu'à dire que le revenu du propriétaire foncier n'est pas un revenu nouveau, mais une portion du revenu des consommateurs, qui passe dans la poche du propriétaire.

M. Malthus maintient que le revenu du propriétaire foncier naît de ce que la terre peut donner un produit supérieur aux frais de sa culture.

Ces controverses qui remplissent des volumes ont à mes yeux fort peu d'utilité, et dégénèrent en disputes de mots qui les font ressembler un peu trop aux disputes de l'école. Leur plus grave inconvénient est d'ennuyer le lecteur et de lui faire croire que les vérités de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord.

Mais ce n'est point cela. Les vérités inattaquables de l'économie politique ne sont nullement des points de droit toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage : ce sont des choses de fait qui *sont* ou *ne sont pas;* or, on peut parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences déduites de la nature des choses.

CHAPITRE XXIII. — De la Population.

Qu'est-ce qui multiplie, en tous pays, le nombre des hommes?

C'est la quantité des choses produites. Les choses produites, en se distribuant aux habitants d'un pays de la manière qui a été expliquée, forment leurs revenus; et chaque classe d'habitants se multiplie à proportion du revenu qu'elle reçoit.

Un même revenu a-t-il le même effet dans toutes les classes indifféremment?

Non : dans les classes où chaque personne a plus de besoins, une certaine valeur fait subsister moins de personnes.

Pourquoi dans chaque classe y a-t-il toujours autant d'individus qu'il peut s'en entretenir?

Parce que les hommes, de même que toutes les espèces animales, et mêmes les plantes, ont beaucoup plus de facilité à propager leur être qu'à le faire subsister.

La nature des choses, à son tour, est connue par l'expérience et l'analyse : c'est là qu'est la source des véritables progrès de cette science.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut gratuit sur sa bourse : on lui livre, pour son argent, une utilité dont une partie tout au moins est due à la coopération du sol. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le blé serait encore plus cher; il serait infiniment cher, car on n'en aurait point du tout. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous ne pouvons pas nous en passer.

Reste à savoir ce qui détermine le prix que l'on met à ce service. Je pense que c'est la quantité de blé que le public demande, proportionnellement avec la quantité qu'on en peut faire. Après l'utilité du blé, qu'est-ce qui multiplie cette demande? c'est incontestablement la quantité des autres produits que fournit la société. Le propriétaire d'un pays désert ne trouvera point de cultivateur qui consente à lui payer un fermage pour avoir la permission d'exploiter sa terre. Si la société produit beaucoup, au contraire, elle offrira, pour avoir un boisseau de blé, *plus* de produits, *plus* de valeurs que n'en *coûtent les travaux de sa production*. De là, dans le blé, cet excédant de valeur qui, dans une société populeuse et productive, donne naissance au fermage.

Si c'est ainsi que la chose se passe, si elle ne peut pas se passer autrement, à quoi servent les controverses? *(Note de l'Auteur).*

Les denrées alimentaires ne sont-elles pas plus nécessaires pour maintenir la population que les autres produits?

Les plus nécessaires sont celles auxquelles la population met le plus haut prix; et comme c'est la production de chacun qui lui permet de mettre un prix aux choses dont il a besoin, on peut dire qu'en général la population est en proportion de la production.

Qu'arrive-t-il quand le nombre des naissances amasse dans un pays plus d'individus que l'état de la production n'en comporte.

La population dépérit, principalement les individus faibles des classes indigentes : les enfants, les vieillards, les infirmes. Ceux qui ne meurent pas d'un défaut positif de nourriture, périssent faute d'une nourriture suffisamment saine; faute de médicaments dans une maladie, faute de propreté, faute de repos, faute d'un logement sec et chaud, faute des soins dont on ne peut se passer dans les infirmités et dans la vieillesse. Au moment où il leur serait nécessaire de jouir de l'un de ces biens, et qu'ils ne peuvent y atteindre, ils languissent plus ou moins longtemps, et succombent au premier choc.

Les guerres, les épidémies ne nuisent-elles pas à la population?

Elles la réduisent passagèrement; mais l'expérience a démontré qu'à la suite d'un fléau qui a emporté un grand nombre de personnes, la population se rétablit très-promptement dans sa proportion ordinaire avec la production du pays [1].

Quelle conclusion tirez-vous de ces faits?

Qu'il n'y a aucun autre moyen d'augmenter la population que de favoriser la production. Encourager au mariage, honorer la fécondité, c'est encourager la misère. Le difficile n'est pas de multiplier les enfants, c'est de les élever.

---

[1] Il résulte de ce fait que les spécifiques, les préservatifs, comme la vaccine, n'exercent aucune influence sur le nombre des êtres humains dont les nations se composent. Mais ces moyens de conserver ou de rendre la santé influent d'une manière très-favorable sur le sort de l'espèce humaine. Quand les êtres humains sont moissonnés par un fléau, leur place est bientôt remplie, mais ce n'est pas sans qu'il y ait beaucoup de souffrances endurées et par ceux qui survivent, et par ceux qui périssent, et par ceux qui doivent les remplacer. Une population qui n'est entretenue que par des naissances nouvelles, présente, toute proportion gardée, moins d'hommes faits : elle est moins virile; en même temps elle est plus pauvre, car un homme fait est un capital accumulé, qui rend un profit; tandis qu'un enfant n'est qu'une charge qui absorbe des profits pendant de nombreuses années, au lieu d'en donner. *(Note de l'Auteur.)*

Qu'est-ce qui détermine la quantité d'habitants qui peuplent un certain canton, une certaine ville?

C'est le même principe : la somme des produits. Une ville ne produit pas de denrées alimentaires, mais elle peut acheter des denrées alimentaires, en proportion de la valeur de ses autres produits.

Une nombreuse population est-elle un avantage pour un pays?

Oui, quand cette population possède les moyens de subsister avec aisance : c'est-à-dire de l'industrie et des capitaux. Sans cela, elle est un fardeau.

Quel avantage procurent à un pays des hommes qui y arrivent du dehors avec des capitaux et de l'industrie?

C'est un nouveau commerce qui s'ouvre. Par la demande qu'ils font aux anciens habitants de leurs produits, ils leur procurent de nouveaux profits; et par les objets qu'ils créent et donnent en échange, ils leur procurent de nouvelles jouissances.

Un pays peut-il empêcher que ces citoyens n'aillent dans l'étranger et n'y emportent leur fortune?

En supposant que l'on veuille violer le droit que tout homme a sur sa personne et sur ses biens, on peut détenir l'une et confisquer les autres; il n'y a aucun moyen d'empêcher qu'ils n'aillent à l'étranger ainsi que leurs capitaux.

En prohibant la sortie de l'or et de l'argent, n'empêche-t-on pas les fortunes de sortir du pays?

Nullement; car une fortune se compose de valeurs, et l'on peut faire sortir des valeurs sous la forme de certaines marchandises, si la sortie des autres est prohibée.

Mais celui qui fait sortir une marchandise ne fait-il pas moins de tort au pays que celui qui fait sortir de l'argent?

Le tort est pareil dans les deux cas; il est proportionné à la valeur, et non à la nature de la marchandise; il provient, non de ce qu'une valeur sort du pays, mais de ce qu'il n'en rentre aucune autre en échange, comme il arrive dans les opérations du commerce.

Cependant celui qui fait sortir une marchandise l'a payée auparavant.

C'est vrai; mais celui qui fait sortir de l'argent l'a payé de même; il n'emporte le bien de personne.

Quelle est la population la plus avancée dans la civilisation?

C'est celle qui produit et qui consomme le plus.

Pourquoi est-elle plus avancée?

Parce que l'existence de chaque individu y est alors plus considérable, plus complète.

CHAPITRE XXIV. — De la Consommation en général.

Qu'est-ce que consommer?

C'est détruire l'utilité qui est dans un produit, et par là lui ôter la valeur que cette utilité lui donnait.

Donnez-moi l'exemple de quelques consommations.

Consommer des vivres, ce n'est pas détruire la matière dont se composaient les vivres, car il n'est pas au pouvoir de l'homme de détruire de la matière : c'est détruire ce qui faisait l'utilité de cette matière, la propriété qu'elle avait de servir d'aliment.

Consommer un habit, ce n'est pas détruire cet habit, car les parcelles qui s'en sont détachées à mesure qu'il a été usé, ont été répandues dans l'univers et subsistent encore quelque part; mais c'est détruire toute l'utilité qui se trouvait dans l'habit; de manière que, ne pouvant plus être bon pour personne, personne ne consent à offrir aucun autre produit pour en devenir possesseur.

Une consommation se mesure-t-elle sur le poids, le nombre ou la grandeur des objets consommés?

Non : de même que la production se mesure par la valeur des choses produites, la consommation se mesure par la valeur des choses consommées. Une grande consommation est celle qui détruit une grande valeur, quels que soient les objets où cette valeur réside. Lorsqu'on fait usage d'objets qui n'ont point de valeur, comme des cailloux, de l'eau, etc., la consommation est nulle.

Y a-t-il des objets ayant une valeur qui ne soient pas susceptibles d'être consommés?

L'homme ne peut ôter aux choses que la valeur qu'il leur a donnée lorsqu'il en a fait des produits. Ainsi il peut consommer en totalité une valeur capitale, en consommant, sans reproduction, les produits dont la valeur était employée à faire des avances à la production; mais il ne peut pas consommer le fonds d'un champ de blé, qui est une valeur que la nature a donnée gratuitement à son premier propriétaire[1].

---

[1] La valeur des bâtiments, des améliorations ajoutées à un fonds de terre, est ici distinguée de la valeur du fonds. La première est une valeur capitale qui se consomme, qui peut se

N'y a-t-il pas des produits qui ne sont pas susceptibles d'être consommés?

Non, mais il y a de grandes différences dans la rapidité avec laquelle ils sont consommés. La consommation d'une pêche est plus prompte que celle d'une bougie; celle d'une bougie plus rapide que celle d'un cheval; une maison sert plus longtemps qu'un cheval, mais elle s'use plus vite qu'un diamant. La valeur des objets qui durent très-longtemps, comme celle de la vaisselle d'argent, passe pour une valeur capitale, parce qu'elle se trouve presque aussi grande à la fin de l'année qu'au commencement, et qu'elle se perpétue comme un capital, mais non par le même moyen; car un capital se perpétue parce que sa valeur se reproduit à mesure qu'elle est consommée, et la vaisselle d'argent se perpétue parce qu'elle ne s'use pas.

Peut-on consommer deux fois le même produit?

Non; car une valeur une fois détruite ne saurait être détruite de nouveau; il faut qu'il y ait une nouvelle production pour qu'il y ait une nouvelle consommation; mais un produit peut être consommé en partie, puisqu'on peut détruire une portion seulement de sa valeur. Lorsqu'après avoir porté un habit qui valait cent francs, on peut encore le revendre cinquante francs, on a consommé la moitié de sa valeur.

Qu'entendez-vous par les consommations privées?

Ce sont les destructions de valeur qui ont pour objet de satisfaire aux besoins des particuliers et des familles.

Et par les consommations publiques?

Celles qui ont pour objet de satisfaire aux besoins communs d'une ville, d'une province, d'une nation.

La réunion des consommations privées et publiques fait la consommation nationale qui comprend tout ce qui est consommé par une nation, soit pour l'usage du public, soit pour l'usage des particuliers.

Les consommations privées ou publiques sont-elles de même nature?

On consomme différents objets pour le public et pour les familles : pour le public, des munitions de guerre, des édifices publics; pour les familles, des logements, des vêtements et des vivres; mais quant à la nature et aux effets des deux consommations, ils sont absolument pareils. On consomme, dans les deux cas, des produits dont la valeur est

---

détruire entièrement, et qui finirait toujours par être détruite, si elle n'était pas entretenue par des réparations qui sont des épargnes. Quant à la valeur du fonds, elle ne peut se consommer. (*Note de l'Auteur.*)

le fruit d'une production, valeur qui se trouve détruite par l'usage qu'on en fait.

Qu'est-ce que la consommation annuelle?

La consommation annuelle du public ou des particuliers est la somme des valeurs qu'ils consomment endant le cours d'une année, soit pour satisfaire à tous leurs besoins, soit pour reproduire de nouvelles valeurs. Si les valeurs qu'ils reproduisent n'égalent pas la totalité des valeurs consommées par eux dans l'un et l'autre but, les familles et l'État s'appauvrissent; ils s'enrichissent dans le cas contraire.

Quels sont les consommateurs d'un pays?

C'est tout le monde; car il n'est personne qui puisse subsister sans satisfaire aux besoins qu'exige l'état de vie. Nous consommons des valeurs dans tous les instants de notre existence, même pendant notre sommeil, puisque, dans ce temps-là même, nous consommons le lit où nous sommes étendus, le drap qui nous enveloppe, la tuile même qui nous couvre.

CHAPITRE XXV. — Des résultats de la Consommation.

Quel est le premier résultat de la consommation?

C'est la perte de valeur de l'objet consommé, et par conséquent la perte d'une portion de richesse.

Comment le possesseur de l'objet consommé est-il dédommagé de ce sacrifice?

Il en est dédommagé soit par la jouissance que procure la consommation, si elle est improductive; soit par un nouveau produit, accompagné d'un profit, d'une augmentation de richesse, si la consommation est reproductive.

Donnez-moi des exemples de l'une et de l'autre consommation.

Quand un boulanger brûle du bois pour cuire son pain, il le consomme reproductivement, parce qu'il ajoute à son pain toute la valeur qu'il ôte à son bois. Mais le bois que nous brûlons pour nous chauffer est consommé improductivement, car il ne résulte de cette combustion aucune valeur qui remplace la valeur du bois.

Que concluez-vous de ces faits?

Que, de même que la production peut être considérée comme un échange dans lequel nous donnons nos services productifs pour obtenir en retour un produit, la consommation peut être considérée comme

un autre échange où nous donnons un produit (celui que nous perdons) pour obtenir en retour, soit une jouissance, soit un autre produit d'égale valeur.

Si la consommation reproductive ne fait que remplacer un produit par un produit d'égale valeur, quel avantage offre-t-elle?

En même temps qu'elle remplace les produits consommés, elle distribue entre tous les producteurs des profits égaux à la valeur du nouveau produit créé[1].

Ne consomme-t-on pas autre chose que des produits ?

On peut aussi consommer productivement ou improductivement des services. Nous consommons productivement le service d'un ouvrier, lorsqu'après lui avoir payé sa journée, nous en retrouvons la valeur dans le produit qu'il a façonné par notre ordre; et nous consommons improductivement le service d'un domestique, d'un musicien, d'un acteur qui nous amuse, parce que la dépense que nous avons faite dans ce cas n'a reparu dans aucun produit.

Avez-vous fait connaître les principaux effets de la consommation reproductive?

Oui, tel a été l'objet de tout ce qui a précédé dans le présent catéchisme.

---

[1] La consommation reproductive n'est pas proprement celle que l'on fait d'un capital; c'est la consommation que l'on fait des services que l'on achète au moyen de ce capital. Les producteurs vendent le travail de leurs bras, celui de leurs instruments, et ce qu'ils tirent de cette vente compose leurs profits, qu'ils consomment improductivement, pour satisfaire leurs besoins.

La valeur capitale, ainsi aliénée et consommée, comment est-elle remplacée, comment est-elle remboursée à celui qui en a fait l'avance? Elle est remboursée par une valeur toute nouvelle, celle des produits nés des services productifs qu'il a achetés et consommés.

C'est une des parties des plus épineuses de l'économie politique; mais il faut absolument s'en rendre maître, sous peine de ne rien comprendre à plusieurs phénomènes sociaux.

Quelques écrivains m'ont reproché d'avoir réunis sous la même dénomination, celle de *services productifs*, tous les services que rendent l'industrie humaine, les capitaux et les fonds de terre, dans l'œuvre de la production, tout comme d'avoir confondu sous le nom de *profits* le gain que l'on fait par son travail, ses capitaux ou ses terres. Mais n'est-ce pas éclaircir les questions que de montrer l'analogie de diverses causes et de divers effets entre eux? La confusion consiste à donner le même nom, comme on ne le fait que trop souvent dans le langage commun, à des choses essentiellement différentes.

Voyez la note de la page 29. (*Note de l'Auteur.*)

Ferez-vous connaître les principaux effets de la consommation improductive?

Oui; ce sera la matière de ce qui va suivre jusqu'à la fin de cette instruction, où par conséquent le mot de *consommation*, employé seul, signifiera toujours une consommation improductive.

Tous les produits créés sont-ils nécessairement consommés?

Ils le sont, non pas *nécessairement*, mais *ordinairement*. On en conçoit la raison : un producteur ne crée un produit qu'autant qu'il peut présumer que ce produit aura de la valeur, autrement il ne le créerait pas; il ne ferait pas un sacrifice duquel, dans cette supposition, il ne serait pas dédommagé; il ne ferait pas un échange pour donner sans rien recevoir. Or, qu'est-ce qui procure à ce produit de la valeur? C'est l'envie qui existe dans un certain nombre de personnes de donner, pour le posséder, un certain prix; et si ces personnes en donnent un prix quelconque, c'est pour le consommer; autrement elles feraient à leur tour un sacrifice sans dédommagement; ce qui n'est pas dans la nature humaine.

Qu'arrive-t-il quand un produit auquel on a cru donner de la valeur, n'en a point?

Il résulte de là une perte pour celui qui s'est faussement imaginé qu'il communiquait de la valeur à un objet. C'est ce qui arrive quand on fabrique des marchandises de mauvaise qualité ou de mauvais goût, qui ne se vendent pas. Ce ne sont pas des produits; car une chose ne mérite ce nom que lorsqu'elle vaut autant que ses frais de production.

N'y a-t-il pas des consommations qui ne reproduisent aucune valeur, qui ne satisfont aucun besoin?

Lorsque, dans une tempête, on jette à la mer la cargaison d'un navire, lorsqu'on incendie des magasins qu'on ne veut pas laisser à l'ennemi, on opère des destructions de valeurs qu'on n'appelle pas des consommations. Ce mot semble réservé aux destructions de valeurs d'où il résulte soit une jouissance, soit une nouvelle valeur.

Que doit-on penser d'un système qui conseillerait la consommation, non pour jouir, non pour reproduire, mais pour favoriser la production?

On doit en penser ce qu'on penserait d'un homme qui conseillerait de mettre le feu à une ville pour faire gagner les maçons. Le résultat de cette action insensée serait de nous priver du bien-être qui accom-

pagne la consommation des richesses acquises, afin de nous procurer l'avantage de travailler pour en acquérir d'autres.

CHAPITRE XXVI. — Des Consommations privées.

Quelle différence faites-vous entre le mot Dépense et le mot Consommation ?

La dépense est l'achat qu'on fait d'une chose pour la consommer; et comme la consommation est la suite de cet achat, les mots *dépense* et *consommation* sont souvent pris l'un pour l'autre.

Il convient cependant de remarquer que lorsqu'on achète un produit, on reçoit valeur pour valeur : celle d'une livre de bougie, par exemple, pour celle d'un écu, et qu'on est encore aussi riche après que l'achat est fait qu'auparavant; seulement on possède en bougie cette portion de richesse qu'on avait en écu. On commence à perdre cette richesse lorsqu'on commence à consommer la bougie; et ce n'est que lorsque la consommation est achevée qu'on est plus pauvre d'un écu.

Ce n'est donc pas en achetant, c'est en consommant que l'on diminue son bien, comme c'est en produisant qu'on l'augmente. Voilà pourquoi, dans les familles, le caractère et les talents économiques de la femme qui dirige la plupart des consommations du ménage, servent beaucoup à la conservation des fortunes.

Qu'observez-vous en outre au sujet des dépenses?

Que, dans les dépenses que nous faisons, ce n'est pas la valeur de l'argent qui est perdue : l'argent est acquis par celui qui nous vend le produit, mais il n'est pas consommé; c'est le produit acquis par nous qui est consommé, et c'est sa valeur qui est détruite. D'où il suit que la richesse des particuliers, et même la richesse du public peuvent être dissipées, même quand la somme des monnaies reste la même; et que c'est une illusion que de s'imaginer qu'en conservant dans une ville, dans une province, dans un pays, toujours la même somme de numéraire, on y conserve toujours la même richesse. C'est ainsi qu'un négociant serait dans l'erreur, s'il se croyait toujours aussi riche, uniquement parce que, tandis qu'il dissipe son bien, il conserve dans sa caisse toujours à peu près la même somme d'argent.

Que doit-on entendre par l'économie dans les dépenses ou dans les consommations?

On économise, soit en consacrant à une dépense reproductive une portion de son revenu que l'on pouvait consacrer à une dépense im-

productive (c'est ainsi que nous avons vu que l'on forme les capitaux), soit en résistant à l'attrait d'une consommation présente, pour employer cette portion de revenu à une consommation future mieux entendue : c'est particulièrement de cette dernière économie que nous nous occupons en ce moment.

Qu'appelez-vous des consommations bien entendues?

Ce sont celles qui procurent le plus de satisfaction en proportion du sacrifice de valeurs qu'elles occasionnent. Telles sont les consommations qui satisfont des besoins réels plutôt que des besoins factices. A égalité de valeur, des aliments sains, des vêtements propres, des logements commodes, sont des consommations mieux entendues que des aliments recherchés, des vêtements et des habitations fastueux. Il résulte plus de vraie satisfaction des premières que des autres.

Que regardez-vous encore comme des consommations bien entendues?

La consommation des produits de la meilleure qualité en tout genre, dussent-ils coûter plus cher.

Par quelle raison les regardez-vous comme des consommations bien entendues?

Parce que le travail qui a été employé pour fabriquer une mauvaise matière sera plus vite consommé que celui qui se sera exercé sur une bonne. Quand une paire de souliers est faite avec de mauvais cuir, a façon du cordonnier, qui est usée en même temps que les souliers, ne coûte pas moins, et elle est consommée en quinze jours, au lieu de l'être en deux ou trois mois, si le cuir eût été bon. Le transport d'une mauvaise marchandise coûte autant que celui d'une bonne, et fait beaucoup moins de profit. Les nations pauvres ont, en conséquence, outre le désavantage de consommer des produits moins parfaits, celui de les payer proportionnellement plus cher.

Quelles consommations méritent encore d'être préférées?

La consommation des objets qui s'usent lentement procure des jouissances moins vives, mais plus durables, et l'espèce de bien-être qu'on en retire contribue davantage au bonheur. Qui oserait comparer la satisfaction que procure la vue d'un feu d'artifice, avec celle que l'on peut retirer de quelques livres choisis, exactement du même prix, et dont on jouira pendant toute la durée de sa vie, qu'on laissera même à ses enfants!

N'y a-t-il pas un choix à faire entre les produits durables?

Ceux qu'il convient de préférer sont ceux dont l'usage est fréquent,

usuel. Il vaut mieux faire de la dépense pour rendre son logement commode, propre, agréable, que pour se procurer des bijoux, des parures dont la vanité pourra bien être fort satisfaite, mais seulement dans quelques rares occasions [1].

Quelle est la plus rapide de toutes les consommations?

C'est celle que l'on fait des services personnels. Un inutile laquais, si vous évaluez à douze cents francs la dépense annuelle qu'il vous cause, vous coûte autant que le service que vous rendrait un mobilier de 24,000 francs.

Les consommations faites en commun ne sont-elles pas fort économiques?

Oui; et c'est pour cela qu'elles conviennent aux personnes qui ont peu de fortune. Un seul cuisinier prépare le dîner de dix personnes comme celui d'une seule; le même foyer devant lequel rôtit une pièce de viande, pourrait en rôtir quatre. Avec les mêmes frais, on peut donc être mieux traité, si l'on vit avec d'autres hommes, que vivant isolé.

Quelles sont les consommations que vous regardez comme les plus mal entendues?

Ce sont celles qui procurent du chagrin ou des malheurs au lieu de satisfaction. Tels sont les excès de l'intempérance; telles sont les dépenses qui provoquent le mépris ou les vengeances.

Pourquoi a-t-on fait de l'économie une vertu?

Parce qu'il faut avoir un certain empire sur soi-même pour résister à l'attrait d'une consommation présente, en faveur d'une consommation future dont les avantages, quoique plus grands en réalité, sont éloignés, sont vagues, et ne frappent pas les sens [2].

---

[1] Si dans les consommations improductives, les plus lentes sont, en général, celles qui font le plus de profit, il n'en est pas de même dans les consommations reproductives. Ici, comme la valeur est reproduite au moment de la consommation, plus celle-ci est prompte, et plus la reproduction l'est aussi. L'opération étant plus prompte, le capital est plus vite rentré, et recommence par conséquent plus tôt une nouvelle opération. Il en résulte une économie sur les frais de production, ou, ce qui revient au même, plus de produits obtenus par les mêmes services productifs. (*Note de l'Auteur.*)

[2] L'économie ne s'applique pas aux seules richesses; l'homme peut économiser son pouvoir, son crédit, son temps, sa santé, comme ses richesses. Relativement à tous ces biens, l'économie consiste à ne pas sacrifier l'avenir au présent, à deviner quand le cours ordinaire des choses doit amener des circonstances où nous recueillerons de ce que nous

Quelle est la qualité morale qui se manifeste le plus dans l'économie?

C'est le jugement. Il est indispensable pour apprécier l'importance des diverses consommations, et surtout de celles que pourront réclamer des besoins futurs toujours plus ou moins incertains.

Quelle est la faute où l'on tombe quand on attribue trop d'importance à des besoins futurs et incertains?

Dans l'avarice; et lorsqu'on ne leur attribue pas assez d'importance on tombe dans la prodigalité.

Lequel fait le plus de tort à la société de l'avare ou du prodigue?

C'est le prodigue: parce qu'après avoir dépensé tout son revenu, il ne peut vivre que sur son capital, et qu'un capital ne saurait être dépensé improductivement sans ôter un revenu à celui qui en était possesseur, de même qu'aux industrieux dont il mettait le travail en activité.

La consommation n'est-elle pas cependant favorable à la richesse des nations, en provoquant la production?

La consommation ne saurait augmenter les richesses d'une nation, à moins de provoquer la production d'une valeur plus grande que la valeur consommée; car ce ne peut être en détruisant de la richesse que l'on augmente la quantité des richesses. Mais comme la consommation est accompagnée d'un dédommagement, et que si l'on y perd une valeur on y gagne une satisfaction, toutes les consommations bien entendues, qui provoquent la création d'un nouveau produit, sont favorables, en ce qu'elles multiplient les satisfactions éprouvées dans la société. Un peuple qui consomme beaucoup et qui reproduit de même a plus de vie, il jouit d'une existence plus développée et d'une civilisation plus complète.

Sous ce rapport l'épargne n'est-elle pas un mal?

L'épargne, lorsqu'elle n'est qu'une consommation différée, ne retarde que de bien peu l'activité de la consommation; et quant à l'épargne qui a pour objet l'augmentation des capitaux reproductifs, elle entraîne une consommation, puisqu'un capital ne peut être employé reproductivement qu'à des achats de matériaux ou de travail pour les consommer.

---

aurons économisé plus d'avantages que nous n'en pouvons recueillir en le consommant au moment même.

N'y a-t-il pas un autre avantage dans cette dernière épargne, outre qu'elle-même est une consommation?

Oui, car ce n'est pas une consommation faite une fois pour toutes : c'est une consommation qui se répète aussi souvent que le capital est remboursé par l'effet de la production.

Éclaircissez cela par un exemple.

Si, pour illuminer des fêtes, j'achète pour 1,000 francs d'huile sur mon revenu de cette année, je ne retrouverai plus ces 1,000 francs, et, par conséquent, je ne pourrai pas les dépenser une seconde fois; mais si j'emploie cette somme à éclairer des ateliers, elle sera dépensée tout de même, elle aura de même provoqué une nouvelle production d'huile; et je pourrai dépenser une seconde fois la même somme, car elle me sera remboursée par le produit qui sortira des ateliers.

La consommation reproductive n'a-t-elle pas un autre avantage?

Elle en a un très-grand, celui de mettre des producteurs en état de tirer parti de leurs services productifs. Dans le cas où 1,000 francs d'huile auront servi à éclairer des ateliers, outre que cette valeur sera reproduite, elle le sera avec profit. Je gagnerai à cette reproduction l'intérêt de mon capital, et les travailleurs y gagneront le salaire de leurs peines.

CHAPITRE XXVII. — Des Consommations publiques.

Quel est le but des consommations publiques?

De satisfaire des besoins communs à plusieurs citoyens ou à plusieurs familles.

Quels objets consomme-t-on dans ce but?

Des armes, des munitions pour les armées; des provisions, des médicaments pour les hôpitaux; mais principalement les services de plusieurs classes nombreuses d'hommes qui dirigent les affaires publiques : administrateurs, juges, militaires, prêtres, qui font leur profession de servir les peuples.

Qu'entendez-vous par consommer le service de ces diverses classes?

Leurs travaux, tant intellectuels que manuels, ont une valeur que le public paie et qu'il consomme parce qu'il en jouit; et cette consommation a l'effet de toutes les autres; elle détruit la valeur achetée et payée, en ce qu'un service payé et consommé ne peut plus être employé de nouveau; il faut qu'un nouveau service soit rendu pour qu'on en puisse tirer un nouvel avantage.

Est-ce le public qui consomme le service des fonctionnaires publics?

C'est le public, ou du moins c'est dans l'intérêt du public que ce service est consommé; et les fonctionnaires publics consomment, pour leur usage particulier, les valeurs qu'en échange de leurs services ils reçoivent du public.

Il y a donc là dedans une double consommation?

Oui, de même qu'à la suite de tous les échanges; mais, dans ce cas-ci, l'un des deux produits échangés est un produit immatériel (celui du fonctionnaire public), et par conséquent il se trouve consommé à mesure que le service est rendu [1].

Qu'en concluez-vous?

Que, bien que les fonctionnaires publics soient des travailleurs productifs lorsqu'ils rendent de véritables services, leur multiplicité n'augmente en rien la richesse nationale. L'utilité qu'ils produisent est détruite à mesure qu'elle est produite, comme celle qui résulte pour le particulier du travail des médecins et des autres producteurs de produits immatériels.

Qui est-ce qui décide de l'utilité du service des fonctionnaires publics, et du prix qu'il convient d'y mettre?

Ce ne peut être, comme dans les autres consommations, le consommateur lui-même; car ici le consommateur est le public, c'est-à-dire un être composé d'une multitude d'individus, et qui ne peut, en général, exprimer ses besoins et ses volontés que par des fondés de pouvoirs [2].

---

[1] On demande par qui se trouve consommé le service d'un commis qui se rend dans un des bureaux du ministère, et qui en sort sans avoir fait le moindre acte utile pour le public? Ce commis est précisément dans le cas d'un réverbère qui brûle dans un chemin que personne n'a parcouru. Il n'a pas été utile, mais il fallait qu'il fût là pour servir au moment où son service pouvait devenir nécessaire. Un soldat en védette est utile, même lorsque l'ennemi ne paraît pas. C'est aussi l'utilité d'une armée permanente en temps de paix. Une nation dont les intérêts sont convenablement soignés ne se met pas dans le cas de recourir souvent à une utilité éventuelle qui coûte aussi cher qu'une utilité positive. (*Note de l'Auteur.*)

[2] Dans plusieurs pays, le public lui-même nomme, par des élections, les principaux fonctionnaires qui soignent ses intérêts, et là où le public est éclairé, il doit être mieux servi par des fonctionnaires ainsi choisis, que s'ils étaient nommés par un prince ou par une caste privilégiée. Quand ces élections sont fréquemment renouvelées, et que les fonctionnaires peuvent être réélus, ceux-ci ont un intérêt direct à bien remplir leurs devoirs, afin de rester en place. Quand le public n'est pas éclairé, il n'est pas un bon juge des

Par qui sont institués ces fondés de pouvoirs?

Par la constitution politique de l'État dont l'examen n'est pas de notre sujet. Nous pouvons seulement remarquer que la constitution politique est meilleure là où le même avantage est acquis au public, au moyen des moindres sacrifices.

Quel est le principal avantage qu'une nation puisse retirer de ses dépenses publiques?

La sûreté des personnes et des propriétés, parceque sans cela il n'existe pas de société.

Quelles sont les dépenses qui pourvoient à cette sûreté?

Ce sont les dépenses relatives aux forces de terre et de mer destinées à repousser les attaques des ennemis du dehors; les dépenses des tribunaux criminels qui répriment les attentats coupables des particuliers, et celles des tribunaux civils qui repoussent les prétentions injustes qu'un citoyen peut élever contre les droits et les propriétés d'un autre citoyen.

Quel avantage retire le public des dépenses relatives à l'instruction publique?

L'instruction, en adoucissant les mœurs, rend plus douces les relations des hommes entre eux; en nous apprenant quels sont nos vrais intérêts, elle nous montre ce que nous devons rechercher ou fuir; elle donne de l'ascendant à la raison sur la force; elle enseigne à respecter les droits d'autrui, en éclairant chacun en particulier sur les siens; enfin, par son influence sur la production des richesses, elle est favorable à la prospérité publique dont chaque famille prend sa part [1].

---

qualités qui méritent sa confiance, il cède à la brigue ou aux menaces, il écoute ses passions préférablement à ses intérêts qu'il connaît mal, et ses choix ne sont pas bons.

Il en est de même, au reste, des consommations privées, où le public est d'autant mieux servi, qu'il se connaît mieux aux choses dont il a besoin. On en peut conclure, généralement parlant, que la somme du bonheur est d'autant plus grande que les nations sont plus éclairées : aussi le vœu des amis du bien public est qu'elles le soient.

Les hommes dont les avantages particuliers sont en opposition avec les intérêts du plus grand nombre, désirent, par la raison du contraire, que les lumières ne se répandent pas. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Ce qui est dit ici relativement à l'instruction publique ne doit s'entendre que d'une véritable instruction, de celle qui enseigne des faits positifs, qui fait connaître la vraie nature de chaque chose, et la liaison constatée des causes avec leurs effets. Tout enseignement fondé sur une autre base que l'expérience, tout enseignement où, comme dans l'ancienne école, on s'occupe des mots plutôt que des choses, et des formes de l'argumenta-

Est-il nécessaire que toute espèce d'instruction soit donnée aux dépens du public ?

Nullement : les particuliers ont soin d'acquérir à leurs frais celle qui peut leur être utile dans les fonctions sociales qu'ils sont appelés à remplir ; cependant, la classe qui ne vit que de son travail manuel, ne pouvant donner à ses enfants la première instruction (celle qui enseigne à lire, à écrire et à compter), et la société étant intéressée à ce que cette classe soit civilisée, il lui convient, dans bien des cas, de fournir à ses frais cette première instruction[1].

N'y a-t-il pas quelque autre genre de connaissances qu'il importe aux nations de protéger spécialement ?

Les hautes connaissances, par la nature des choses, ne rapportant pas à ceux qui les cultivent un revenu proportionné aux services qu'elles peuvent rendre à la société, il importe peut-être aux nations d'en favoriser les progrès dans quelques écoles spéciales[2].

---

tion plutôt que de la recherche de la vérité, n'étant propre qu'à dépraver l'entendement et le bon sens d'un peuple, est funeste à la société, et tend à la barbarie.

[1] L'instruction première dont le texte fait sentir les avantages, peut maintenant être donnée à très-peu de frais par la méthode expéditive qu'on a mise en usage avec beaucoup de succès dans l'enseignement mutuel ; mais cette première instruction est peut-être encore le moindre des bienfaits que les nations recueilleront de cet enseignement. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est son heureuse influence sur les habitudes morales les plus utiles à la société.

Dans la méthode qui lui sert de base, il est impossible à l'écolier paresseux et incapable d'y obtenir de l'avancement : et il n'est pas moins impossible que le plus laborieux, le plus instruit, n'y devienne pas le premier de ses confrères. Les élèves s'y forment à l'utile vertu de se rendre justice à eux-mêmes, de la rendre aux autres, et de ne compter que sur leur mérite pour parvenir.

Dans les vieilles écoles, où l'on ne sait fixer l'attention des enfants que par des menaces et des punitions, le talent dont ils tirent le plus d'avantages est celui de flatter leur pédagogue ; leurs principaux efforts tendent moins à être véritablement sages et instruits qu'à le paraître. De là des habitudes d'hypocrisie et de bassesse. On dégrade leurs sentiments pour augmenter leur instruction ; et quelle instruction ! Dans les nouvelles écoles, actifs, gais, intelligents, ils apprennent à employer tous leurs moments ; l'oisiveté, mère des vices, leur est insupportable ; lorsqu'ils grandissent, ils trouvent aisément une profession, et les tribunaux n'entendent jamais parler d'eux.

Les écoles d'enseignement mutuel étant propres à favoriser le développement de l'esprit humain et à diminuer l'influence du sacerdoce, doivent être odieuses aux prêtres, qui les ont fait supprimer partout où les hommes en pouvoir se laissent diriger par eux.

(*Notes de l'Auteur.*)

[2] Ces mots, *hautes connaissances*, me semblent devoir être entendus de ces connaissances qui ne peuvent être acquises que par les hommes qui se consacrent tout entiers à

Quel avantage le public se flatte-t-il d'obtenir en salariant un corps de prêtres?

Il se flatte de trouver en eux des personnes désintéressées qui prèchent la vertu par leurs paroles et par leur exemple; qui exhortent les hommes à l'indulgence les uns envers les autres, et les consolent dans leurs adversités.

Quels avantages une nation retire-t-elle des établissements de bienfaisance, tels que les hospices, les hôpitaux?

C'est déjà une satisfaction et un honneur que de venir au secours de l'humanité souffrante; mais de plus il faut considérer les hospices qui admettent la vieillesse et l'enfance dénuées d'appui, et les hôpitaux ouverts aux malades indigents, comme des maisons au maintien desquelles on contribue quand on est dans un état d'aisance, pour les trouver au besoin dans les moments de détresse. Il faut seulement prendre de suffisantes précautions pour que ces établissements ne favorisent pas le développement de la classe indigente, et ne multiplient pas les besoins en même temps que les secours.

Quels sont les avantages que les nations retirent des travaux et des édifices publics?

Les uns, comme les grandes routes, les ponts, les ports, facilitent les communications, les rapports des hommes entre eux, et développent tous les avantages qui résultent de ces rapports, avantages que je vous ai fait remarquer en plusieurs endroits de cette instruction.

D'autres établissements publics, tels que les embellissements des villes, les promenades publiques, sont favorables à la santé des citoyens, ajoutent aux douceurs de leur existence et les entourent d'ob-

---

leur étude. Elles ont très-peu d'applications utiles aux usages de la société, et je ne sache pas qu'elle ait jamais recueilli aucun avantage d'une équation du 5e degré. Ce sont, au contraire, les éléments des sciences qui sont utiles : la théorie du levier, celle du plan incliné servent à chaque instant, et ont singulièrement contribué au bonheur des hommes. Cependant, comme les éléments doivent concorder avec les notions les plus relevées, il est avantageux que ces dernières soient toujours étudiées par quelques hommes; mais il n'est pas besoin que le nombre en soit grand : il semble devoir se borner à ceux qu'une disposition particulière appelle évidemment à les recueillir. Des écoles où l'on instruirait chaque année, à grands frais, plusieurs centaines de jeunes gens dans les mathématiques transcendantes, seraient des superfétations dans l'instruction publique. Elles feraient souvent le tourment de la jeunesse, causeraient la perte d'un temps précieux, altéreraient peut-être, en les fatiguant, les autres facultés de l'esprit, et seraient fort peu utiles aux individus comme à la société. (Note de l'Auteur.)

jets riants et agréables qui contribuent à leur bonheur. Quant aux monuments purement de luxe, ils flattent la vanité nationale, et sous ce rapport on ne peut nier qu'ils ne soient productifs de quelques plaisirs; mais ce qui flatte le plus la vanité d'un peuple judicieux et éclairé, c'est de montrer que chez lui rien n'est négligé de ce qui est utile, et qu'il met la commodité et la propreté fort au-dessus du faste.

En quoi consiste l'économie de ceux qui gouvernent et administrent les nations?

Elle consiste à renoncer pour le pays à ces avantages qui coûtent plus qu'ils ne valent, à obtenir ceux qui sont précieux aux meilleures conditions possibles, et surtout à ne point employer les deniers publics au détriment du public et au profit des intérêts particuliers.

CHAPITRE XXVIII. — Des Propriétés publiques et des Impôts[1].

D'où viennent les valeurs qui se consomment pour l'avantage du public?

Elles proviennent, soit des revenus que rendent les propriétés qui appartiennent au public, soit des impôts.

Les propriétés publiques sont-elles des propriétés appartenant à la nation tout entière?

Quelquefois elles appartiennent à la nation tout entière; d'autres fois à une partie de la nation, à une province, à une ville[2].

En quoi consistent, pour l'ordinaire, ces propriétés?

Ce sont ou des capitaux ou des biens-fonds, mais le plus souvent des biens-fonds, terres, maisons, usines, que le gouvernement ou les

---

[1] Le mot de *contributions*, dont l'idée suppose quelque chose de volontaire, est préféré quand on parle des pays où de véritables représentants de la nation, nommés par elle et identifiés avec tous ses intérêts, consentent les charges publiques, comme lorsqu'il est question des États-Unis, etc. Mais le mot d'*impôt* convient aux pays gouvernés despotiquement, où les charges publiques sont un tribut imposé par le prince, comme en Turquie, en Autriche, etc. La même expression peut convenir aussi aux pays qui n'ont qu'une représentation fictive, dont la majorité est nommée en réalité par des grands ou des privilégiés, comme l'Angleterre.

[2] Les propriétés publiques qui appartiennent à des portions de la nation, comme celles des provinces, des villes, ne sont jamais administrées tolérablement que par les autorités locales qui, plus près des regards de leurs administrés, sont plus facilement contenues par le frein salutaire de l'opinion publique. *(Notes de l'Auteur.)*

communes donnent à bail, et dont ils consomment le revenu pour l'avantage du public. Quand ce sont des forêts, on en vend la coupe annuelle[1].

Qui est-ce qui paie les impôts?

Ce sont les particuliers que, sous ce rapport, on nomme contribuables.

En quelles valeurs se paie l'impôt?

Ordinairement en monnaie du pays; mais quelquefois aussi en nature, c'est-à-dire en produits ou bien en corvée où le contribuable fournit son service personnel ou celui de ses gens et de ses bestiaux. De toutes manières, l'impôt se mesure sur ce qu'il coûte au contribuable et non sur ce qu'il rend au gouvernement.

Dites-m'en la raison.

Parce que la perte que le gouvernement peut faire sur les valeurs dont il impose le sacrifice au contribuable ne diminue pas l'étendue de ce sacrifice. Si un gouvernement force des cultivateurs à faire des corvées qui les obligent de négliger leurs récoltes, et qu'il en résulte pour eux, outre la perte de leurs journées évaluées à 50 francs, une autre perte de 50 francs pour le dommage qu'ils éprouvent, ils paient réellement une contribution de 100 francs. Et si, au moyen de cet impôt, le gouvernement exécute un travail qui aurait pu être exécuté

---

[1] Au premier aperçu, il semble que c'est, pour une nation, un puissant avantage que d'avoir de grands domaines qui lui rapportent de gros revenus. Cela serait, en effet, si les dépenses étaient toujours rigoureusement réduites à ce que le bien du public exige impérieusement. Alors les ressources que le fisc, ou le trésor public, trouverait dans les domaines, seraient autant de moins qu'il lèverait en contributions. Mais les choses sont souvent arrangées par l'autorité politique, de manière que la seule borne des impôts est dans les facultés des contribuables, et que les peuples paient toujours tout ce qu'il est possible de leur faire payer sans qu'ils se fâchent. Ce que je dis là n'est pas une critique qui porte plus sur une forme de gouvernement que sur une autre, car les nations se conduisent toutes à peu près de la même manière. Dès lors, quand le public ou le prince possède des domaines, le revenu des domaines se consomme tout entier, et le contribuable n'en paie pas un sou de moins.

Il y a même des publicistes qui pensent que c'est un malheur pour les nations que de posséder de grands domaines, parce que les revenus en sont nécessairement administrés par les gouvernements, ce qui les rend trop indépendants des peuples, et que des revenus considérables et assurés mettent le pouvoir en état de former de grandes entreprises, qui sont presque toujours de grandes calamités. Mais ces considérations sortent des questions économiques (les seules qui nous occupent en ce moment) pour entrer dans les questions politiques. (*Note de l'Auteur.*)

par entreprise pour 30 francs, il est constant que le gouvernement, dans ce cas, a levé un impôt de 100 francs, et qu'il n'a reçu qu'une valeur de 30 francs. C'est comme s'il avait consommé, sans avantage pour le public, une valeur de 70 francs.

Sur quelles valeurs se prélèvent les valeurs payées par les contribuables?

Sur les profits qu'ils tirent de leur industrie, de leurs capitaux et de leurs terres. C'est une portion de leurs revenus que les contribuables ne consomment pas, et qui est transportée au gouvernement, pour être consommée par lui dans l'intérêt du public. Ainsi, quand on parle des revenus d'une nation, si aux revenus gagnés par les particuliers on ajoutait le montant des impôts, on compterait cette dernière somme deux fois.

Avec quoi les particuliers paient-ils l'impôt quand leurs revenus ne suffisent pas à leurs dépenses et à cette charge?

Avec une partie de leurs capitaux; ce qui attaque une des sources de la production. Ce malheur arrive surtout dans les pays où l'impôt est excessif; et s'il n'entraîne pas le déclin total du pays, c'est parce que les accumulations faites par certains particuliers balancent ou surpassent la déperdition éprouvée par certains capitaux.

Comment est fixée la quote-part de chacun dans la contribution commune?

Lorsqu'elle n'est pas fixée arbitrairement, on établit de certaines règles pour parvenir à faire contribuer chaque chef de famille proportionnellement à ses revenus.

Suffit-il, pour que l'impôt soit équitable, qu'il se trouve réparti dans une égale proportion sur chaque revenu?

Non : un impôt qui s'élèverait au cinquième des revenus, et qui ferait payer 60 francs à un revenu de 300 francs, serait une charge infiniment plus lourde pour ce revenu que les 6000 francs que le même impôt ferait payer à un revenu de 30,000 francs.

Comment connaît-on les revenus des particuliers pour les imposer?

Si l'intérêt personnel ne portait pas les hommes à déguiser la vérité, il suffirait de demander à chacun ce qu'il gagne annuellement par son industrie, ses capitaux et ses terres; on aurait la meilleure base de l'impôt : on lui demanderait une part quelconque de son revenu; ce serait l'impôt le plus équitable, le moins lourd, et celui dont le recouvrement coûterait le moins.

A défaut de ce moyen, quels sont ceux que l'on emploie pour faire contribuer les particuliers, autant qu'on le peut, en proportion de leurs revenus?

On juge des revenus des propriétaires fonciers d'après la valeur locative de leurs terres, c'est-à-dire d'après le prix qu'elles se louent ou qu'elles pourraient se louer : de là la contribution foncière. On juge du revenu de ceux dont les revenus se fondent sur l'intérêt de leurs capitaux ou les profits de leur industrie, d'après la nature de leur commerce, l'importance de leur loyer, le nombre des portes et des fenêtres qui se trouvent à leur maison : de là les patentes, la contribution personnelle et mobilière, l'impôt des portes et fenêtres.

C'est ce qu'on appelle en France les contributions directes, parce qu'on les demande directement et nominativement à chaque particulier.

N'impose-t-on pas d'autres charges sur les revenus?

Oui; l'on suppose que chacun fait des consommations proportionnées à ses revenus; et l'on fait payer les producteurs de certaines marchandises, présumant que le prix de la marchandise augmentera d'autant, et que cette contribution retombera sur ses consommateurs.

Dans quelles occasions fait-on payer les producteurs de ces marchandises?

Tantôt c'est au moment de leur première extraction, comme on fait en France pour l'impôt sur le sel; au Mexique et au Pérou, pour l'impôt sur l'or et l'argent; tantôt c'est au moment où les marchandises viennent de l'étranger : d'où résultent les droits de douanes; ou bien de la campagne dans les villes : d'où résulte en France l'octroi; tantôt c'est au moment où la marchandise est vendue au consommateur, comme lorsqu'on fait payer les droits sur les boissons, sur les billets de spectacles, sur les voitures publiques, sur les funérailles.

C'est ce qu'on nomme en France les contributions indirectes, parce qu'elles ne sont pas directement demandées à ceux sur qui l'on suppose qu'elles retombent.

N'y a-t-il pas d'autres manières d'atteindre les revenus des consommateurs?

Le gouvernement se réserve quelquefois l'exercice exclusif d'une certaine industrie, et à l'aide du monopole en fait payer les produits beaucoup au delà de ce qu'ils lui coûtent de frais de production, comme quand il s'attribue la fabrication exclusive et la vente du tabac, ou bien le transport des lettres par la poste. Dans ce dernier cas, l'im-

pôt n'est pas égal à la totalité des ports de lettres, mais seulement à la partie de ce port qui excède ce qu'il coûterait si ce service était abandonné à une libre concurrence.

Ne saisit-on pas d'autres occasions encore de lever des contributions sur les facultés des contribuables?

Oui : on lève des droits sur certaines transactions qui se répètent souvent dans une société industrieuse et riche. On fait payer un droit d'enregistrement sur les ventes, les baux, les successions, les contrats, les actes des procédures, un droit de timbre sur les effets de commerce, les quittances, etc.

Les gouvernements trouvent même des profits dans des loteries, des maisons de jeux, et d'autres lieux où il n'y a aucune valeur produite, et où, par conséquent, l'impôt ne fait qu'aggraver les pertes qu'on y éprouve [1].

Qu'est-ce que les frais de recouvrement?

Les frais de recouvrement ou de perception se composent de ce que l'on accorde aux receveurs, aux administrations, aux régies, aux fermiers généraux, chargés de faire payer les contribuables. Ces frais sont une charge pour les nations, sans procurer aucun des avantages qui devraient être le dédommagement du sacrifice de l'impôt [2].

---

[1] Ceci a été écrit avant la suppression de la loterie en France.

[2] Lorsque les intérêts nationaux sont mal défendus, l'économie dans les frais de recouvrement n'est point une diminution de charge pour les peuples. Il n'est pas un seul pays en Europe où l'on ait autant simplifié la perception des impôts, et où elle coûte aussi peu qu'en Angleterre; mais chacune des économies de ce genre n'a servi dans ce pays qu'à multiplier les dépenses du gouvernement, et non à diminuer le fardeau des contributions.

Il est à remarquer que le budget ou l'état des dépenses est le seul où l'intérêt de la nation soit opposé à l'intérêt des fonctionnaires publics; car plus ces derniers reçoivent, et plus il faut que les contribuables déboursent. Mais, pour ce qui est du budget des recettes, les intérêts des fonctionnaires se confondent avec ceux des contribuables. Le peuple doit désirer que l'on préfère les impôts qui altèrent aussi peu que possible les sources de la production, parce que c'est la production qui subvient aux besoins des familles : l'administration doit le désirer également, parce que, plus les revenus des particuliers sont considérables, plus les rentrées du trésor sont abondantes. Le peuple désire qu'on fasse choix des impôts qui pèsent le moins sur le contribuable : l'administration forme le même souhait; car ce sont ces impôts-là dont la recette souffre le moins de difficultés. Le peuple désire que chaque impôt, en particulier, soit également réparti : l'administration ne le désire pas moins; car ce sont les impôts équitablement répartis qui offrent le moins de non-valeurs, et dont la recette va aussi loin qu'elle peut aller. Tous les intérêts sont sem-

CHAPITRE XXIX. — Des Effets économiques de l'Impôt.

Que peut-on désirer de savoir relativement aux effets de l'impôt?

On peut désirer de savoir sur qui tombe réellement son fardeau, et quel est son résultat par rapport à la prospérité nationale.

L'impôt ne pèse-t-il pas uniquement sur le contribuable qui l'acquitte?

Non : quand c'est le producteur d'un produit qui acquitte l'impôt, il cherche à s'en rembourser autant que possible en vendant ses produits plus cher. Quand c'est le consommateur, il diminue sa consommation; d'où résulte une diminution de demande et de prix, qui diminue les profits du producteur.

Faites-moi comprendre ces effets par des exemples.

Lorsqu'on met un droit sur l'entrée à Paris du bois de chauffage, le marchand de bois, pour faire payer ce droit par le consommateur, élève le prix de sa marchandise.

Le consommateur de bois paie-t-il, par ce moyen, la totalité du droit?

Probablement non; car les consommateurs de bois, ou du moins une forte partie d'entre eux réduisent leur consommation à mesure que ce produit devient plus cher. En effet, sur quoi payons-nous notre combustible? Sur notre revenu, quelle qu'en soit la source. Chacun de nous consacre une portion de son revenu à chacune de ses consommations. Celui qui a 10,000 francs à dépenser tous les ans, consacre, par supposition, 300 francs à son combustible : il obtient pour cette somme douze mesures de bois. Si l'impôt est d'un sixième de la valeur de la denrée, il n'en obtiendra plus pour la même somme que dix mesures.

Il réduira de même sa consommation de vin en raison de l'impôt sur

---

blables en ce qui regarde les meilleurs moyens de recevoir; ils sont trop souvent opposés dans ce qui concerne le choix des dépenses. Aussi est-ce par la nature des dépenses publiques que l'on peut connaître si une nation est représentée ou si elle ne l'est pas, si elle est bien administrée ou ne l'est pas.

Par une suite nécessaire, le contrôle de chaque dépense de détail, de chaque dépense imprévue qui n'a pas été autorisée d'avance par les représentants de la nation, devrait l'être par une commission responsable immédiatement devant eux et devant le public. Une chambre des comptes n'a jamais prévenu les plus criantes dilapidations, parce que, du moment que les dépenses sont approuvées par l'autorité exécutive, et que les pièces comptables sont en règle, elle n'a plus rien à y voir. (*Note de l'Auteur.*)

le vin; son logement en raison de l'impôt sur les loyers; et il est impossible qu'il fasse autrement; car il n'a que 10,000 francs à dépenser, il est impossible qu'il en dépense 12,000.

Comment cet effet réagit-il sur le producteur?

La demande qu'on fait en général d'un produit venant à diminuer à la suite de son renchérissement, les profits des producteurs en sont affectés. Si le bois était à 28 francs la mesure, un droit de 4 francs le porterait à 32; mais il faudrait, pour cela, que la consommation restât la même, ce qui n'est pas possible. Dès lors les producteurs de bois seront forcés de renoncer à une partie de leurs profits, et de le céder, par exemple, à 30 francs; l'acheteur paiera ainsi son combustible 2 francs de plus, quoique le producteur le vende 2 francs de moins, et le droit de 4 francs aura porté sur le revenu de l'un et de l'autre. Car c'est toujours, en définitive, les revenus des particuliers qui doivent payer l'impôt [1].

---

[1] Des écrivains anglais ont nié que l'impôt en général diminuât la demande, et par conséquent les profits des producteurs. Ils se fondent sur cette considération, que le montant de l'impôt, en même temps qu'il est ravi à quelqu'un, est donné à quelqu'autre: à des fonctionnaires publics, à des militaires, à des rentiers, qui, pour subvenir à leur entretien, demandent à acheter la portion des produits que le contribuable ne peut plus acheter. L'expérience prouve contre ces écrivains, et les bonnes doctrines expliquent les résultats de l'expérience.

L'impôt équivaut à une augmentation des frais de production. Si l'on exige d'un fabricant d'étoffes, sur cent pièces qu'il produit, une contribution de dix pièces pour l'usage des fonctionnaires publics, il est obligé, pour rentrer dans ses avances, de vendre les quatre-vingt-dix pièces qu'on lui laisse comme si elles étaient au nombre de cent, c'est-à-dire à un prix qui soit d'un dixième plus cher. Mais, en vertu d'une loi constamment observée, et dont l'effet est expliqué dans le texte, tout renchérissement d'un produit en diminue la demande et la consommation. De sorte que, lors même que la société se compose du même nombre de consommateurs et qu'elle jouit, en apparence, des mêmes revenus, elle n'est pas en état de consommer autant. Si, par exemple, sur cent consommateurs, dix fonctionnaires publics reçoivent dix pièces d'étoffes pour prix de leurs travaux, les quatre-vingt-dix autres consommateurs qui se seraient accommodés des quatre-vingt-dix pièces restantes, ne le peuvent plus, parce qu'elles ont nécessairement renchéri.

Que l'on remplace par des sommes d'argent cette contribution supposée en nature, qu'on l'étende à tous les producteurs, on arrivera au même résultat. Les producteurs auront beau sacrifier une partie de leurs profits, ils ne pourront empêcher que les produits ne soient plus chers. Or, des produits plus chers équivalent à une diminution dans les revenus de ceux qui sont appelés à les consommer; on éprouvera toujours, par l'effet des impôts, une diminution dans les profits auxquels les citoyens pourraient prétendre en

Quand on demande l'impôt au consommateur, comment le producteur en supporte-t-il sa part?

Par une suite des mêmes nécessités : si un consommateur achète du vin en Bourgogne, les droits qu'on lui fera payer l'obligeront à réduire sa consommation de vin; et le marchand, pour vendre, sera obligé de réduire son prix. Aussi remarque-t-on que, plus les droits font renchérir les consommations, moins les producteurs gagnent.

Est-ce toujours d'après des proportions fixes que les producteurs et les consommateurs supportent leur part des impôts?

Non; c'est dans des proportions qui varient beaucoup, suivant les denrées et suivant les circonstances. Quelquefois l'acheteur d'une denrée fort nécessaire ne diminue pas sa consommation en vertu du renchérissement; mais comme il ne peut toujours dépenser qu'une somme bornée, il supprime, en tout ou en partie, une autre consommation, et c'est quelquefois le producteur du sucre qui supporte une partie d'un impôt mis sur la viande.

Qu'observez-vous à ce sujet?

Que le bois, le sucre, la viande, ce qu'on appelle communément la matière imposable, ne sont en réalité qu'un prétexte à l'occasion duquel on fait payer un impôt, et que tout impôt porte réellement, soit sur les revenus de tous genres des consommateurs qu'ils diminuent en rendant les produits plus chers, soit sur les revenus des producteurs, en rendant les profits moins considérables. Dans la plupart des cas, ce double effet a lieu tout à la fois [1].

L'impôt ne fait-il pas à une nation un tort indépendant de la valeur qu'il fait payer au contribuable?

Oui, surtout quand il est excessif. Il supprime en partie la production de certains produits. En France, avant la révolution, une partie des provinces payaient l'impôt sur le sel; d'autres provinces ne le

---

leur qualité de producteurs, et dans les jouissances qu'ils voudraient se procurer en leur qualité de consommateurs.

[1] La vraie, la seule *matière imposable*, ce sont les revenus des particuliers. Quand un pays croît en richesses et que les revenus y sont, chaque année, plus considérables que l'année précédente, les recettes du fisc, qui ne sont qu'une portion des revenus du public, augmentent, sans que les tarifs des impôts soient augmentés. Il s'opère plus de productions et de consommations, partant plus de transports de marchandises, plus de ces échanges, de ces actes qui sont des occasions pour l'autorité de demander une contribution. (*Note de l'Auteur.*)

payaient pas. La consommation de sel était chaque année, dans les premières, de neuf livres de sel par tête, et dans les secondes de dix-huit livres. Ainsi, outre les 40 millons que payaient les provinces soumises à la gabelle, elles perdaient les profits attachés à la production, et les jouissances attachées à la consommation de neuf livres de sel par personne.

D'autres inconvénients ne suivent-ils pas le recouvrement des droits?

Oui; c'en est un très-grave que la nécessité de visiter aux frontières, et quelquefois à l'entrée des villes, les ballots du commerce et les effets des voyageurs. Il en résulte des pertes de temps et des détériorations de marchandises. Ce mal devient d'autant plus grave que les droits sont plus élevés : ce n'est qu'alors que les particuliers sont excités à la fraude, et que le fisc est obligé à des rigueurs.

L'impôt n'a-t-il pas le bon effet de favoriser la production, en obligeant les producteurs à un redoublement d'efforts?

Les producteurs ne sont jamais plus excités à produire que par la certitude de jouir sans réserve du fruit de leurs efforts; et l'impôt ne les en laisse pas jouir sans réserve. On peut donc conclure qu'il borne plutôt qu'il n'encourage les efforts de l'industrie [1].

Quels sont les effets de l'impôt?

Quand les droits sont excessifs, ils provoquent la fraude; or, la fraude est un tort réel que font les fraudeurs aux producteurs qui ne le sont pas; elle oblige le gouvernement à prendre des moyens de répression qui sont odieux; à salarier des armées de commis et de gardes qui augmentent considérablement les frais de recouvrement.

Ne pourrait-on pas obtenir quelques bons effets des contributions, outre les besoins publics qu'elles sont destinées à satisfaire?

Oui; en les faisant porter sur les consommations mal entendues. C'est l'effet que produisent les impôts sur les objets de luxe et les habitudes contraires à la morale [2].

---

[1] Un ouvrage élémentaire n'admet point les développements qui restreignent, dans des cas particuliers, une proposition qui est vraie en thèse générale. Il se peut que la cherté de la main-d'œuvre, fruit des prohibitions et des impositions de l'Angleterre, ait favorisé la découverte et l'adoption de plusieurs instruments naturels et de plusieurs moyens expéditifs qui sont de véritables conquêtes pour l'industrie. Aussi, quand ce pays sera déchargé du poids des abus, et que ses vastes moyens de production seront employés uniquement à son profit, il est vraisemblable qu'il jouira d'une prospérité fort grande.

(*Note de l'Auteur.*)

[2] On a cru longtemps que les droits d'entrée, outre les sommes qu'ils procurent au tré-

Le gouvernement ne rend-il pas au public, par ses dépenses, l'argent qu'il lève sur le public par les contributions?

Lorsque le gouvernement ou ses agents font des achats avec l'argent qui provient des contributions, ils ne font pas au public un don de cet argent; ils obtiennent des marchands une valeur égale à celle qu'ils donnent. Ce n'est donc point une restitution qu'ils opèrent. Que penseriez-vous d'un propriétaire foncier qui, après avoir reçu de son fermier le loyer de sa terre, prétendrait lui avoir rendu son fermage, parce qu'il l'aurait employé tout entier à acheter le blé, le beurre, les laines du fermier? Ceux qui pensent que le gouvernement rend à la nation, par ses dépenses, ce qu'il lève sur la nation par les contributions, font un raisonnement qui n'est pas moins ridicule.

Cependant le gouvernement, par ses dépenses, rend à la circulation l'argent qu'il a levé.

L'argent qu'il reverse dans la circulation ne vaut pas plus que les objets qu'il achète, en supposant les achats faits selon les prix courants.

Il encourage du moins la production des objets qu'il achète?

Oui; mais s'il avait laissé cet argent aux contribuables, ceux-ci auraient employé ce même argent à des achats d'où serait résulté un encouragement précisément égal. Cet encouragement se serait même perpétuellement renouvelé si le contribuable avait employé l'argent à une dépense reproductive. Vous ne pouvez pas avoir oublié que la con-

---

sor public, avaient l'avantage de protéger l'industrie intérieure du pays, en lui donnant un monopole, et en écartant la concurrence de l'étranger. Cette opinion est absolument tombée chez les publicistes éclairés, à mesure qu'ils se sont formé des idées plus justes de la nature des opérations commerciales et des fonctions de la monnaie. On sait maintenant que les métaux précieux ne vont d'un pays dans un autre que par suite de leur valeur relative dans les deux endroits, et que leur valeur en chaque lieu tient à des causes autres que les importations et les exportations de marchandises. On sait que toute importation d'un produit étranger, quel qu'il soit, entraine une exportation équivalente d'un produit intérieur, et par conséquent favorise toujours la production intérieure. De vrai, les lois de douanes peuvent être favorables à la formation de certains produits intérieurs, en particulier; mais c'est, à coup sûr, aux dépens de quelque autre produit intérieur; et, en forçant ainsi l'industrie à se porter dans des canaux où elle n'entrerait pas naturellement, les droits d'entrée nuisent à ces produits généraux; car, abandonnée à elle-même, l'industrie se porterait dans les voies les plus avantageuses.

Les douanes sont un impôt qui n'est pas plus mauvais qu'un autre; mais quant à de bons effets économiques, elles n'en ont aucun. *(Note de l'Auteur.)*

sommation reproductive favorise la production au même degré que la consommation stérile, et que n'étant autre chose qu'une avance, l'encouragement qui en résulte se renouvelle chaque fois que la rentrée permet de répéter la même avance. Les sommes que l'économie dans les dépenses publiques laisse aux contribuables la possibilité de mettre de côté, deviennent, entre leurs mains, des portions de capital.

CHAPITRE XXX. — Des Emprunts publics.

Dans quel but les gouvernements font-ils des emprunts?

Dans le but de subvenir à des dépenses extraordinaires que les rentrées ordinaires ne suffisent pas pour acquitter.

Avec quoi paient-ils les intérêts des emprunts qu'ils font?

Ils les paient, soit en mettant un nouvel impôt, soit en économisant sur les dépenses ordinaires une somme annuelle suffisante pour payer cet intérêt.

Les emprunts publics sont donc un moyen de consommer des capitaux dont les intérêts sont payés par la nation?

Vous les caractérisez bien.

Quels sont les prêteurs?

Les particuliers qui ont des capitaux disponibles, lorsqu'ils supposent au gouvernement emprunteur la volonté et le pouvoir d'acquitter exactement les engagements qu'il contracte envers eux.

Puisque le gouvernement représente la société, et que la société se compose des particuliers, c'est donc, dans les emprunts publics, la société qui se prête à elle-même?

Oui : c'est une partie des particuliers qui prête à la totalité des particuliers, c'est-à-dire à la société ou à son gouvernement.

Quel effet produisent les emprunts publics par rapport à la richesse générale? l'augmentent-ils? la diminuent-ils?

L'emprunt, en lui-même, ne l'augmente ni ne la diminue, c'est une valeur qui passe de la main des particuliers aux mains du gouvernement; c'est un simple déplacement. Mais comme le principal de l'emprunt, ou, si l'on veut, le capital prêté, est ordinairement consommé à la suite de ce déplacement, les emprunts publics entraînent une consommation improductive, une destruction de capitaux.

Un capital ainsi prêté n'aurait-il pas été consommé de même, s'il fût resté entre les mains des particuliers?

Non : les particuliers qui ont prêté un capital avaient l'intention de le placer, et non de le consommer. S'ils ne l'eussent pas prêté au gouvernement, ils l'auraient prêté à des gens qui l'auraient fait valoir; ou bien ils l'auraient fait valoir eux-mêmes; dès lors ce capital aurait été consommé reproductivement au lieu de l'être improductivement. Si cette portion du capital national servait précédemment à des usages reproductifs, le capital national est diminué de tout le montant du prêt; si elle était le fruit d'une nouvelle épargne, le capital national n'a pas été accru par cette épargne.

Le revenu total de la nation est-il augmenté ou diminué par les emprunts publics?

Il est diminué, parce que tout capital qui se consomme entraîne la perte du revenu qu'il aurait procuré.

Cependant, ici, le particulier qui prête ne perd point de revenu, puisque le gouvernement lui paie l'intérêt de ses fonds : or, si le particulier ne perd aucun revenu, qui peut faire cette perte?

Ceux qui font cette perte sont les contribuables qui fournissent l'augmentation d'impôt dont on paie les intérêts; ce qui occasionne pour eux une diminution de revenu.

Il me semble que le rentier touchant d'un côté un revenu que le contribuable fournit d'un autre côté, il n'y a aucune portion de revenu perdue, et que l'État a profité du principal de l'emprunt qu'il a consommé.

Vous êtes dans l'erreur : il y a dans la société un revenu perdu, celui du capital prêté au gouvernement. Si j'avais fait valoir, ou qu'un entrepreneur d'industrie eût fait valoir pour moi un capital de 10,000 francs, j'en aurais retiré un intérêt de 500 francs qui n'aurait rien coûté à personne, puisqu'il serait provenu d'une production de valeur. On ouvre un emprunt et je prête cette somme au gouvernement. Elle ne sert pas, dès lors, à une production de valeur; elle ne fournit plus de revenu; et si le gouvernement me paie 500 francs d'intérêt, c'est en forçant des producteurs, agriculteurs, manufacturiers, ou négociants, à sacrifier une partie de leurs revenus pour me satisfaire. Au lieu de deux revenus dont la société aurait profité (celui de 500 francs produit par mon capital placé reproductivement, et celui de 500 francs produit par l'industrie du contribuable), il ne reste plus que celui du contri-

buable que le gouvernement me transfère après avoir consommé à jamais mon capital [1].

Sous quelle forme le gouvernement reçoit-il en général les capitaux qu'on lui paie?

Il met en vente 3 fr., ou 4 fr., ou 5 fr., de rente annuelle, et il vend cette rente au cours que les rentes qu'il a précédemment vendues ont actuellement sur le marché. Dans cette vente qu'il fait, il reçoit un capital d'autant plus considérable, que le prix courant des rentes est plus élevé : lorsque le prix d'une rente de 5 francs est à 100 francs, il reçoit 100 francs de principal pour chaque fois 5 francs de rente qu'il promet de payer, lorsque le prix d'une rente de 5 francs est à 80 fr., il reçoit seulement 80 francs de principal pour une rente de 5 francs.

Conséquemment, il emprunte à des conditions d'autant meilleures que le prix de la rente est plus haut; et le prix de cette rente est d'autant plus haut, que les capitaux disponibles sont plus abondants, et que la confiance dans la solidité des promesses du gouvernement est mieux établie [2].

Quelles sont les principales formes sous lesquelles un gouvernement paie l'intérêt de ses emprunts?

Tantôt il paie un intérêt perpétuel du capital prêté qu'il ne s'oblige pas à rembourser. Les prêteurs n'ont, dans ce cas, d'autre moyen de recouvrer leur capital que de vendre leurs créances à d'autres particuliers, dont l'intention est de se substituer à eux.

Tantôt il emprunte à fonds perdu, et paie au prêteur un intérêt viager.

---

[1] Voyez dans mon *Traité d'Économie politique*, liv. III, chapitre IX, un tableau synoptique de la marche de ces valeurs.

[2] On a souvent répété que le bas intérêt auquel un gouvernement peut emprunter, est un indice de la bonne administration du pays, et de l'approbation que le public donne aux mesures du gouvernement. C'est seulement un indice de l'opinion qu'ont les capitalistes que le gouvernement acquittera exactement les intérêts de sa dette; et les capitalistes conçoivent cette opinion du moment que le gouvernement est assez puissant pour faire exactement rentrer les contributions avec lesquelles il acquitte les intérêts de la dette. Les changements politiques causent en général une baisse dans les fonds, par la crainte qu'ils répandent chez les créanciers de l'État, qu'une nouvelle administration, quoique meilleure pour le public, n'ait pas, surtout dans ses commencements, assez de force pour faire rentrer les contributions. Sous ce rapport, l'intérêt des rentiers est opposé à l'intérêt général. (*Note de l'Auteur.*)

Tantôt il emprunte à charge de rembourser; et il stipule, soit un remboursement pur et simple, par parties, en un certain nombre d'années, soit un remboursement par la voie du sort, et auquel sont quelquefois attachés des lots.

Tantôt il fait des anticipations, c'est-à-dire négocie, vend des délégations qu'il donne sur les receveurs des contributions. La perte qu'il fait de l'escompte représente l'intérêt de la somme avancée.

Tantôt il vend des offices publics, et paie un intérêt de la finance fournie. Le titulaire ne rentre dans son principal qu'en vendant la charge. Souvent le prix des charges est déguisé sous le nom de cautionnement.

Toutes ces manières d'emprunter ont pour effet de retirer des emplois productifs des capitaux qui sont immédiatement consommés pour un service public.

Les gouvernements n'ont-ils pas des moyens de rembourser leurs emprunts, même ceux dont ils ont promis de payer perpétuellement l'intérêt?

Oui, par le moyen de caisses d'amortissement.

Qu'est-ce qu'une caisse d'amortissement?

Lorsqu'on met sur les peuples un impôt pour payer les intérêts d'un emprunt, on le met un peu plus fort qu'il n'est nécessaire pour acquitter ces intérêts, cet excédant est confié à une caisse spéciale qu'on nomme *caisse d'amortissement*, et qui l'emploie à racheter chaque année, au cours de la place, une partie des rentes payées par l'État. Les arrérages des rentes achetées par la caisse d'amortissement sont dès lors versés dans cette caisse, qui les emploie, de même que la portion d'impôt qui lui est attribuée dans ce but, au rachat d'une nouvelle quantité de rentes.

Cette manière d'éteindre la dette publique, par son action progressivement croissante, parviendrait à éteindre assez rapidement les dettes publiques, si les fonds des caisses d'amortissement n'étaient jamais détournés pour d'autres emplois, et si la dette n'était pas alimentée par des emprunts sans cesse renaissants, qui, dans bien des cas, mettent annuellement sur la place plus de rentes que la caisse d'amortissement n'en rachète.

Qu'en concluez-vous?

Qu'une caisse d'amortissement est plutôt un moyen de soutenir le crédit du gouvernement qu'une voie pour parvenir au remboursement

de la dette publique, et que le crédit du gouvernement est pour lui une tentation de consommer des capitaux aux dépens des contribuables qui demeurent chargés d'en payer les intérêts.

Quelle est la situation la plus favorable où puisse être une nation relativement au crédit public?

C'est lorsqu'elle est toujours en état d'emprunter, et qu'elle n'emprunte jamais.

L'économie des nations est donc la même que celle des particuliers?

Sans aucun doute. De même que ce serait folie de croire qu'il peut y avoir deux arithmétiques différentes, une pour les individus, l'autre pour les nations, c'est une déraison que de s'imaginer qu'il peut y avoir deux économies politiques.

FIN DU CATÉCHISME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

A

B

C

D

E

F

H

I

N

O

P

Q

R

S.

T.

U.

V.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

CONSERVATOIRE

DES ARTS ET MÉTIERS

ET

COLLÉGE DE FRANCE.

DISCOURS D'OUVERTURE.

CONSERVATOIRE

DES ARTS ET MÉTIERS.

DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE,

prononcé le 2 décembre 1820 [1].

MESSIEURS,

Le Gouvernement, en instituant au Conservatoire des Arts et Métiers, l'enseignement auquel vous venez prendre part, montre sa louable sollicitude pour le progrès des arts utiles. Cette institution, qui n'avait pas de modèle dans les autres États de l'Europe, mérite d'y trouver des imitateurs. Partout il existe des chaires publiques pour l'enseignement des lettres, de la médecine et des lois; dans plusieurs pays il en existe pour les sciences physiques et mathématiques; on a vu même des cours de technologie, ou de la pratique des arts; mais jusqu'à ce moment on n'avait rien fait, dans les établissements publics, pour mettre les personnes qui se consacrent à des professions industrielles, à portée de profiter des hautes connaissances dont s'enorgueillit à bon droit notre siècle. Il semblait que le savant dût rougir de rendre sa doctrine utile, et que l'artiste fût incapable de s'élever au-dessus d'une pratique aveugle.

---

[1] La création de la chaire d'*Économie industrielle* au Conservatoire des Arts et Métiers, et la nomination de J.-B. Say à cette chaire, se rapportent à l'année 1820. Ce discours a donc ouvert la série des leçons que l'illustre professeur prononça dans cette enceinte pendant douze années consécutives.

On trouvera dans la correspondance une lettre à M. Thénard dans laquelle l'auteur, d'accord avec le savant chimiste, avait développé les motifs qui devaient porter à instituer l'enseignement de l'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers. Cette lettre fut mise sous les yeux du ministre, et eut sa part d'influence dans la décision favorable qu'on obtint. (*Note des Éditeurs.*)

Cependant les rapides progrès des sciences spéculatives, particulièrement depuis la fin du dernier siècle, appelaient des perfectionnements analogues dans les arts. La physique, la chimie, la mécanique même, s'étaient enrichies de plusieurs découvertes importantes. Toutes les sciences, éclairées par des expériences judicieuses, enrichies par des esprits supérieurs, s'avançaient à pas de géants ; et néanmoins les ateliers suivaient toujours leurs anciennes routines, et cherchaient à justifier des procédés défectueux par des théories surannées, démontrées fausses depuis longtemps.

Si quelques savants épars, tourmentés du désir d'être utiles, montraient, dans leurs écrits, l'heureuse application qu'on pouvait faire des découvertes récentes ; si quelques agriculteurs, quelques manufacturiers éminents, savaient mêler l'étude à leurs travaux, et se tenaient au niveau des connaissances nouvelles, c'étaient d'heureuses, mais de rares exceptions, qui faisaient honneur aux individus, sans exercer une influence générale sur les arts.

Le siècle appelait donc un enseignement qui pût faire participer, sans frais, aux lumières des savants, les hommes qui se consacrent aux travaux de l'industrie ; un enseignement qui, se perpétuant d'année en année, les tînt constamment au courant du dernier état des sciences, fît participer tous les arts aux découvertes qui seraient faites dans l'un d'entre eux, et généralisât des procédés qui, faute de ce centre commun, seraient demeurés ensevelis dans un coin écarté du royaume.

Ce n'est pas tout. Les meilleures vues, les plus savantes combinaisons, sans le jugement et la prudence, qui seuls peuvent les faire tourner au profit des particuliers et de la société, ne seraient que de dangereuses amorces. Stimuler l'esprit d'entreprise sans lui montrer quels sont ses intérêts bien entendus, n'aurait été souvent que lui tendre un piége en voulant lui offrir un secours.

Déjà n'avons-nous pas vu trop souvent des hommes intelligents, laborieux, instruits dans la théorie comme dans la pratique des arts, lutter néanmoins sans succès contre la fortune, multiplier leurs sacrifices pour soutenir des entreprises qui devaient finir par succomber, perdre les capitaux qui leur appartenaient, et malheureusement aussi quelquefois, ceux qu'on leur avait confiés ?

Tantôt c'est un moteur hydraulique dont on s'est exagéré le service, ou dont on a mal calculé les frais. La force de l'eau y aura été employée avec la moindre perte possible ; toutes les transmissions de mouve-

ment y auront été conformes aux plus saines notions de la mécanique; mais il fallait calculer en outre quelle portion de valeur cette puissance de la nature ajoutait au produit qui devait en résulter; il fallait savoir si cette valeur produite, ne devait pas être excédée par les frais à faire pour attirer des ouvriers dans le voisinage du moteur, pour les instruire, pour les loger; si le transport des matières premières à l'endroit de la fabrique, celui des produits au lieu de la consommation, ne devaient pas coûter plus qu'on ne pouvait économiser par l'emploi de la force motrice.

Ailleurs, c'est un manufacturier qui, trop confiant dans la connaissance parfaite qu'il a de son art, séduit par des succès qu'il a déjà obtenus, se ruine faute d'avoir apprécié la différence des lieux et des circonstances; faute d'avoir calculé ce qu'il avait à redouter de la concurrence d'un autrep roduit; d'avoir réfléchi sur la population, les usages, les préjugés même des lieux qui devaient lui fournir des consommateurs.

De là une défiance trop bien fondée de la part des capitalistes, lorsqu'il s'agit de faire des avances aux entreprises industrielles; et quelquefois aussi une confiance exagérée qui n'est pas moins funeste. On ne sait pas assez que l'honnêteté, l'activité, le talent des entrepreneurs, ne sont pas des gages suffisants de succès; on est séduit par de brillantes mais chimériques espérances; c'est ainsi que les plus extravagants trouvent un appui et obtiennent la faveur du public; tandis que des arts recommandables languissent durant des siècles, jusqu'à ce que transportés dans l'étranger, ils y fleurissent, et nous montrent, par leur succès, les moissons de richesses que nous avons négligées.

C'est pour éviter ces inconvénients (autant du moins que l'humaine sagesse peut se flatter d'y réussir), que, dans l'enseignement du Conservatoire des Arts et Métiers, on a joint à l'application de la mécanique et de la chimie aux arts utiles, l'enseignement de *l'Économie industrielle.*

Le mot *Économie* est formé de deux mots grecs qui désignent la connaissance des lois qui président aux biens, aux richesses. Les épithètes qu'on joint quelquefois à ce mot, ajoutent peu de chose à sa signification. Ainsi lorsqu'on dit *Économie politique*, du mot *Polis*, qui veut dire *la cité*, *l'ensemble des citoyens*, *la société*, on n'entend autre chose que la connaissance des lois qui président aux richesses de la

société, des personnes dont l'ensemble compose la société [1]; lorsqu'on dit *Economie industrielle*, on entend la connaissance des lois qui président aux richesses pour l'usage des personnes qui se consacrent aux professions industrielles [2]. Mais vous voyez que dans tous les cas il s'agit des lois qu'observent les richesses dans leur croissance et dans leur décroissance; or, comment la connaissance de ces lois pourrait-elle nous être indifférente, ou plutôt comment ne nous inspirerait-elle pas un vif intérêt, puisque c'est dans leurs richesses, petites ou grandes, que les hommes trouvent les moyens d'exister, de jouir et de se multiplier?

Telle est l'étude qui sera l'objet de ce cours. Nous l'appliquerons aux arts industriels; c'est-à-dire que nous découvrirons ensemble l'usage que l'on peut faire des connaissances économiques lorsqu'on cultive les arts; et ce sera un intérêt de plus ajouté à celui que nous venons de voir que les connaissances économiques, en elles-mêmes, doivent nous inspirer. Si quelques personnes ont cru, et même croient encore, que ce genre de connaissances manque de bases solides, c'est uniquement parce qu'elles sont préoccupées des systèmes hypothétiques auxquels on s'est livré dans le courant du siècle dernier, et qu'elles sont demeurées étrangères aux progrès qu'a faits en ce genre l'esprit humain, du moment qu'il a suivi la méthode qui a si merveilleusement hâté le développement des autres sciences.

Cette méthode consiste à ne prendre que les faits pour fondement de toutes nos connaissances, et à n'en tirer que des conséquences rigoureuses. Mais comme les rêveurs de systèmes prétendent, eux aussi, s'appuyer sur les faits, et raisonner fort juste, il ne sera pas inutile que

---

[1] Un autre motif encore justifie le nom d'*Économie politique* donné à cette science. Non-seulement ce sont les richesses de la société dont elle s'occupe; mais c'est d'après l'étude qu'elle fait de la société qu'elle est en état d'assigner les causes qui font croître et décroître les richesses de l'homme. Les motifs qui déterminent l'offre et la demande des produits, des services productifs, sont des phénomènes moraux et sociaux. C'est aussi ce qui met cette science au nombre des sciences morales et politiques. (*Note de l'Auteur.*)

[2] En réalité, cette distinction entre l'*économie politique* et l'*économie industrielle* manque de fondement. Mais il est facile d'apercevoir que le professeur cédait aux exigences d'un pouvoir qui n'avait pas voulu lui permettre d'appeler, de son nom véritable, l'enseignement qu'il lui confiait. Du reste, le terme même consacré par l'usage, n'était pas d'une parfaite exactitude; et c'est avec raison, il nous semble, que J.-B. Say a écrit plus tard (*Cours compl.* tome 1er p. 1) l'opinion qu'il serait opportun de remplacer les mots d'*économie politique* par ceux d'*économie sociale*. (E. D.)

je m'arrête un moment sur la manière dont on a tiré parti des faits dans la nouvelle méthode. J'affermirai ainsi le chemin sur lequel nous devons marcher.

Les faits, les événements, ceux qui ont rapport aux richesses comme les autres, n'arrivent jamais par hasard. Ils sont toujours les résultats des causes qui les ont précédés. Lorsque vous voyez une plante sortir de la terre, vous ne pensez pas qu'elle soit venue là sans cause : une graine de semence sera tombée en terre; elle y aura germé. Telle est la cause du phénomène que vous observez, et cette cause était elle-même le résultat d'un autre fait antérieur. Rien n'arrive enfin sans les conditions qui étaient nécessaires pour que la chose arrivât; et le fait qui résulte de ces antécédents, engendre à son tour ceux qui doivent lui succéder.

C'est déjà un mérite que de bien observer un phénomène, de le voir tel qu'il est; mais cela ne constitue pas la science. Un jardinier, un simple paysan, a vu autant de phénomènes de physique végétale, que le plus savant botaniste. Le moindre berger a vu autant de levers et de couchers de planètes, que le plus habile astronome; il faut encore être en état de remonter la chaîne qui lie un fait à sa cause, et montrer par quel endroit chaque anneau de cette chaîne se lie à un autre. Alors seulement on peut dire qu'on est savant, que l'on sait d'où l'on vient et où l'on va, et que l'on est en état de tirer d'utiles conséquences de ce que l'on observe [1].

Lorsqu'on voyait que l'eau refusait de monter dans un corps de pompe au-dessus de 32 pieds, et qu'on disait que c'était parce qu'elle avait horreur du vide, pouvait-on montrer la chaîne qui liait ce phénomène à sa prétendue cause? Nullement. Et comme l'insatiable curiosité de l'homme veut toujours remonter aux causes, n'étant pas assez instruit pour découvrir la véritable, on en imaginait une; on donnait une explication où il n'y avait pas même une ombre de raison; car elle exigeait que l'on prêtât un sentiment, une répugnance, une crainte, à une chose inanimée, telle que l'eau! Mais après les belles expériences de Toricelli et de Pascal, on put dire avec certitude

[1] L'auteur est revenu, avec plus de developpements encore, dans son *Cours d'économie politique*, sur cette idée très-vraie que la science consiste surtout dans le pouvoir de démêler avec exactitude les rapports qui enchaînent les uns aux autres tous les phénomènes qui se passent sous nos yeux. — (Voir *Considér. génér.*, p. 7 à 14.) (E. D.)

que l'eau remontait dans une pompe vide d'air comme le mercure dans un baromètre, en raison de la pesanteur de l'atmosphère qui était suffisante pour les faire refluer à cette hauteur, et pas au delà ; alors seulement on fut éclairé, on fut savant sur ce point. Le fait de l'ascension de l'eau dans les pompes fut lié au fait de la pesanteur de l'air ; et l'on put raisonner la construction des pompes qu'on avait jusque-là construites au hasard et probablement fort imparfaites.

Je dis qu'on fut savant sur ce point, Messieurs, car la science humaine, quelqu'étonnante qu'elle soit à beaucoup d'égards, est bien bornée à beaucoup d'autres. Nous observons qu'une personne vaccinée peut s'exposer à la contagion de la petite vérole sans la prendre ; il est infiniment probable que l'un de ces faits tient à l'autre par une chaîne non interrompue, puisque l'un entraîne toujours l'autre ; mais il y a plusieurs anneaux de cette chaîne qui passent au travers d'un nuage dont l'épaisseur les dérobe à nos yeux. Ce nuage se dissipera peut-être un jour ; alors nous serons plus instruits que nous ne le sommes à cet égard ; jusque là tout le mérite auquel nous puissions prétendre, est de constater ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, afin de ménager des pierres d'attente à nos successeurs.

Telle est, Messieurs, la méthode qui assure notre marche et qui fait tomber maintenant tous les systèmes hypothétiques, toutes les explications gratuites et dénuées de preuves. Un astrologue aurait de la peine aujourd'hui à faire croire qu'une comète présage un grand événement. Nous ne gardons pas dans nos poches, comme faisaient nos pères, des dents de requin proprement enchâssées dans des montures d'or et d'argent, pour préserver des maux de dents et de la peur. Les nègres musulmans de l'Afrique portent encore, pour se garantir des accidents de la guerre, des passages du Koran sur leur poitrine ; mais nos soldats riraient d'une pareille précaution. Depuis que les hommes judicieux et éclairés de tous les pays, n'admettent les faits comme conséquence les uns des autres, que lorsqu'ils en ont reconnu la liaison, on a laissé les causes occultes, les explications gratuites et supposées aux nations les plus ignorantes et aux classes les moins avancées de la société.

Cette manière d'observer a encore cela de bon qu'elle nous apprend à peser l'importance des faits, à faire grand cas de ceux qui peuvent nous conduire à quelque conclusion utile, et à ne pas surcharger notre mémoire et notre papier, de ceux dont il est impossible de tirer aucune

conséquence. Un de nos savants, mort depuis plusieurs années, avait compté le nombre de cheveux qui garnissaient la tête de madame sa nièce. Cette supputation n'avait pas laissé de lui coûter du temps et de la peine; mais en supposant qu'il ne se fût pas trompé d'un seul cheveu, en était-il beaucoup plus avancé? Je crois qu'il y a tel faiseur de statistiques à qui l'on pourrait adresser la même question.

Je vous ai dit, Messieurs, qu'en toute science le savoir véritable consiste à pouvoir se démontrer à soi-même et prouver aux autres, que tel fait découle de tel autre; mais remarquez que cette capacité dépend entièrement d'une autre connaissance encore : de la connaissance de la nature des choses. De quelles choses? De celles qui jouent un rôle dans le phénomène observé. Le flux et le reflux de la mer nous ont longtemps présenté un phénomène dont il était impossible d'assigner rigoureusement la cause. On pouvait soupçonner que la lune était cette cause, car les marées suivaient le cours de la lune; mais il était impossible à qui que ce fût de s'en convaincre et de le prouver, faute d'apercevoir la liaison qui existait bien véritablement entre la lune et les marées; et pourquoi cette liaison n'était-elle pas aperçue? Parce que l'on ne connaissait point encore cette propriété qu'ont tous les corps de s'attirer mutuellement; propriété que la lune partage avec tous les autres corps, et qui fait partie de sa nature. Mais du moment que l'attraction a été bien connue et calculée, l'explication des marées est devenue la chose la plus facile et la plus incontestable.

Tels sont, Messieurs, les fondements de la certitude dans les sciences.

Beaucoup de personnes s'imaginent que ces considérations, très-applicables aux sciences physiques, ne le sont pas aux sciences qui ont pour objet l'étude de l'homme et de la société. Cependant, au moral comme au physique, aucun fait n'arrive sans cause. Dire qu'on ignore cette cause, ce n'est pas prouver qu'elle n'existe pas. Dire qu'il y en a plusieurs, qu'elles se compliquent à l'infini, ce n'est pas prouver que leur action n'a pas eu lieu, ou n'a eu aucun effet. C'est convenir seulement qu'elles sont fort difficiles à démêler. Nous le savions déjà; et même nous savions qu'on les démêle d'autant plus difficilement que l'on a des idées moins justes sur la nature de l'homme et de la société. Mais pourtant, comme ce genre de connaissance nous importe beaucoup puisque nous sommes des hommes, que nous vivons dans la société, et qu'il serait très-avantageux pour nous de pouvoir expli-

quer les causes d'un grand nombre de phénomènes sociaux, d'en prévoir les résultats, et même de préparer des résultats favorables à nos intérêts et à ceux de la société, nous devons quelque reconnaissance aux hommes qui ont appliqué aux sciences morales les méthodes qui nous ont valu des connaissances si précieuses relativement aux sciences physiques.

Dans l'Économie industrielle, vous verrez combien on a pu acquérir de connaissances positives en les fondant sur cette base. Je ne vous en citerai point d'exemples en ce moment, parce qu'ils naîtront en foule sous nos pas, et parce que, pour en sentir la valeur, il faudrait que vous eussiez des connaissances que vous avez peut-être, mais que je ne dois pas vous supposer encore, puisque vous venez pour les acquérir. Je dois seulement vous faire remarquer ce qui caractérise les observations qui ont fait de l'Économie industrielle, une science expérimentale.

Une fois que, par l'analyse et l'observation, une chose est bien connue, et par conséquent aussi l'espèce d'action qu'elle peut exercer, il et permis de poser des *principes,* c'est-à-dire des vérités mères, dont on peut regarder la preuve comme acquise, et dont on peut avec sûreté tirer de nouvelles conséquences. C'est ainsi qu'il est de principe en physique que la chaleur dilate les corps; et c'est en vertu de ce principe que l'on construit des thermomètres, des pyromètres, et que par eux nous pouvons avec confiance conclure l'augmentation ou la diminution de chaleur dans les milieux où nous exposons ces instruments.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il suffise d'un seul fait pour établir un principe, ni même d'un seul fait contraire pour le renverser. Pour l'établir, vous le présumez aisément, toute expérience demande à être répétée en différentes façons; mais trop de personnes se persuadent qu'un seul fait contraire est suffisant pour renverser toutes les preuves. Une plume qui voltige dans les airs ne détruit pas la gravitation universelle; et bien que j'entende une cloche contre la direction du vent, il ne s'ensuit pas que ce n'est pas l'air qui m'en apporte le son. Ce fait ne prouve autre chose, sinon que les vibrations sonores se propagent dans l'espace plus vite encore que le vent. C'est ainsi que l'industrie anglaise, depuis cent cinquante ans, a prospéré malgré les douanes et non pas à cause des douanes; et vous en serez convaincus quand nous aurons étudié la marche et les moyens de l'industrie, parce que la nature de ces moyens nous montrera quelles

causes sont ou ne sont pas capables d'agir sur leurs développements.

Pour qu'un fait détruise un principe, il faut démontrer d'abord que le fait est vrai; ensuite qu'il est connu dans toutes ses circonstances, et enfin qu'il prouve le contraire de ce que l'on croyait être la vérité; mais qui ne voit que tout cet appareil de preuves est plus qu'un fait; c'est un nouveau principe établi à la place d'un plus ancien qui avait été trop légèrement adopté. Et c'est ainsi que les bonnes méthodes, si elles ne garantissent pas toujours l'homme studieux des erreurs auxquelles nous condamnent les bornes de nos facultés et l'imperfection de nos instruments, nous fournissent du moins des moyens pour les reconnaître et pour les rectifier. La chimie même, depuis que ses investigations sont soumises aux méthodes modernes, offre des exemples de principes fondamentaux qui ont été rectifiés. Il ne faut donc point déclamer contre une science tout entière parce qu'il lui est arrivé de consacrer passagèrement quelques erreurs. Cet esprit d'hostilité ne mène à rien qu'à décourager d'apprendre, à favoriser la paresse et l'ignorance. Il faut au contraire chercher, de concert avec ceux qui cultivent les sciences, à étendre leur domaine, à augmenter la masse de vérités dont elles se composent, à en exclure les erreurs qui auraient pu s'y glisser, et à travailler ainsi à reculer les bornes de l'esprit humain. C'est ce qu'on ose attendre, Messieurs, du bon esprit qui vous amène en ces lieux.

La méthode que je viens de décrire, et qui, dans les temps modernes, a si remarquablement contribué au progrès des sciences, peut s'appeler la méthode expérimentale. C'est elle qui, appliquée à l'Économie politique, l'a placée au rang des sciences expérimentales; mais je dois vous faire remarquer ce qui caractérise les expériences qui lui servent de base.

Elles demandent beaucoup de temps et ne peuvent presque jamais se répéter à volonté. Lorsqu'un physicien vous dit que les corps tombent avec accélération suivant telle loi, il peut mettre ce fait en expérience sous vos yeux; vous pouvez le répéter chez vous, si vous êtes curieux d'en étudier les circonstances et de le connaître sous toutes ses faces. Mais quand l'économiste politique vous dira que la division du travail, ou la séparation des occupations entre plusieurs classes de travailleurs, augmente dans de certaines proportions le pouvoir productif de l'industrie, il ne pourra pas faire arriver ici et placer sous vos yeux des ateliers nombreux, les mettre en mouvement, et atten-

dre avec vous les résultats de leur travail, pour les mesurer en votre présence. Ses expériences, ou plutôt son expérience, est le résultat de toutes les observations qu'il a pu faire chaque fois que le monde lui a présenté une circonstance d'où il y avait une conséquence à tirer, soit pour connaître la nature des choses, ou bien l'enchaînement des faits. Il vous dit alors ce qu'il a observé; et c'est à vous à vous rappeler les cas analogues que vous avez été à portée d'*observer* vous-mêmes; ou bien à vous tenir à l'affût des circonstances qui se présenteront à vous pour en tirer les conséquences que le professeur vous aura appris à en tirer.

Vous pourrez même, plusieurs fois dans le cours de votre carrière, et quelle que soit votre profession, mettre à profit ses directions quand vous y entreverrez quelque avantage, et faire utilement des expériences de plusieurs années sur une indication qui vous aura été donnée en cinq minutes.

Il y a d'autres sciences parmi les plus positives, où les expériences ne peuvent pas être faites et répétées à notre choix; l'astronomie, par exemple. Dépend-il de nous de faire arriver le moindre phénomène astronomique? Et cependant la distance, la marche, le poids même de plusieurs planètes, sont au rang des vérités les mieux constatées; nous connaissons la rotation du soleil, la vitesse de sa lumière; nous avons calculé des révolutions qui ne seront achevées que dans vingt-cinq mille ans, et quoiqu'il y ait à peine deux cents ans qu'on fasse les observations avec quelque soin, nous avons acquis sur tous ces points un tel degré de certitude, qu'il n'est maintenant aucune personne tolérablement instruite, dans les cinq parties du monde, qui ne convienne de la réalité de ces données, et n'en fasse usage dans la pratique chaque fois que l'occasion s'en présente.

Hé bien, Messieurs, de même dans l'Économie politique expérimentale, la seule que je me propose de développer devant vous, quoiqu'on ne puisse pas, en général, répéter à volonté les expériences, néanmoins les faits qui lui servent de bases, se présentent si souvent dans le cours ordinaire de la vie, qu'il n'est personne, pourvu que son attention soit éveillée par une instruction préalable, qui ne puisse répéter fréquemment ses observations et jouir presque des mêmes avantages que le chimiste et le physicien qui mettent, quand ils le jugent à propos, deux corps en contact pour observer ce qui en résultera. L'expérience de chaque personne en particulier s'étend même

sans mesure par les rapports verbaux, par les livres qui lui rendent compte d'observations pareilles faites en d'autres pays et à d'autres époques.

On a quelquefois reproché à l'Économie politique de fonder ses démonstrations sur des expériences hypothétiques : il faut bien qu'elle suppose une expérience, lorsqu'il n'est pas en son pouvoir de la refaire à volonté. Mais cette supposition n'est pas gratuite si elle vous rappelle ce que vous avez plusieurs fois observé vous-même en pareil cas, ou ce que vous pouvez observer chaque jour en regardant autour de vous. Quand un chimiste vous dit : Si vous broyez du salpêtre avec du charbon, et si vous y ajoutez du soufre, vous en tirerez un composé tel qu'au moyen d'une étincelle vous pourrez vous en servir pour lancer un boulet ou faire sauter un rocher, est-ce là une simple hypothèse, quoiqu'elle commence par le mot *Si?* N'est-ce pas bien plutôt l'indication d'un fait très-réel qui arrivera chaque fois qu'il sera en votre pouvoir d'en faire l'expérience, un fait que vous pourrez vérifier lorsque les circonstances supposées deviendront des réalités?

Après vous avoir montré le fondement des connaissances dont les applications doivent vous être enseignées dans ce cours, je dois vous faire entrevoir au moins quelques-uns des heureux résultats qu'on peut en attendre.

Et d'abord n'allez pas demander à une étude plus qu'elle ne peut vous promettre. L'Économie industrielle vous dira comment se forment et se distribuent les richesses; mais si vous voulez les obtenir, il ne suffit pas de savoir cette science, il faut en pratiquer les préceptes. Elle ne vous donne pas les instruments nécessaires pour faire votre fortune; mais elle vous indique quels ils sont. Ce n'est pas le tout; mais c'est quelque chose.

La mécanique et la chimie vous montrent tout ce que vous *pouvez* faire; l'Economie industrielle vous montrent ce qu'il *vous convient* de faire. Il ne s'agit pas de vaincre indistinctement toutes les difficultés, mais celles qui peuvent être vaincues avec avantage. Les connaissances économiques peuvent seules vous donner des signes certains pour les distinguer.

Que sont les arts si l'on en retranche les considérations économiques? Des moyens de se ruiner, comme de s'enrichir; des moyens de nuire à la prospérité publique, comme de la servir. Le jury chargé de prononcer sur le mérite des produits de l'industrie exposés au Louvre,

a plus d'une fois senti le besoin qu'on avait des règle sûres à cet égard. Presque toutes les questions qu'il avait à résoudre étaient compliquées d'art et d'utilité; on voulait récompenser ce qui était ingénieux, mais sans donner une prime à ce qui était inutile. Souvent il fallait balancer les intérêts d'une industrie avec ceux d'une autre industrie, et les intérêts du producteur avec ceux du consommateur.

L'Économie industrielle est propre à éclairer les fabricants et le commerce sur leurs rapports avec l'administration, comme sur leurs rivalités réciproques. Démontrant avec la dernière évidence que les richesses peuvent être créées de toutes pièces, elle leur enseigne que les intérêts des uns ne sont pas en opposition avec les intérêts des autres, et que l'un ne perd pas nécessairement ce que l'autre gagne. Elle est propre à faciliter la tâche de l'administration qui fait entendre raison plus aisément à des intérêts plus éclairés. Des négociants auront-ils fait une fausse spéculation, auront-ils maladroitement placé une manufacture, ou multiplié sans mesure des marchandises sans emploi, ils n'accuseront pas le gouvernement de ne pas protéger leur industrie, et ne lui demanderont pas des remèdes qu'ils peuvent trouver en eux-mêmes.

L'Économie industrielle enseigne à chacun de nous à connaître le fort et le faible de sa position, à la comparer avec celle des autres; à en changer quelquefois, mais avec prudence et à ne pas en prendre une mauvaise en la croyant meilleure.

Les entreprises mal conçues et mal conduites ne sont pas fatales à elles seules : elles nuisent à toutes les autres. Quel établissement est capable de soutenir la concurrence d'un autre qui se ruine?

L'entrepreneur qui veut retirer ses frais de production, ne peut lutter contre celui qui a mal calculé les siens, ou qui, sur de fausses présomptions, consent à les perdre. Les idées justes sont utiles à tout le monde; non pas seulement aux hommes dont on éclaire le jugement; mais à tous ceux qui ont avec eux des rapports directs ou indirects, à leurs familles, à leurs correspondants.

Tandis que les moralistes chagrins reprochent inutilement aux hommes de n'écouter que leurs intérêts, montrons-leur en quoi consistent leurs intérêts bien entendus. Prouvons-leur que si, dans certains cas particuliers, des méchants ont tiré parti de l'injustice et du crime, cependant, au total, le bien dont on jouit le plus sûrement, le plus longtemps, et avec le plus de tranquillité, toutes choses d'ailleurs

égales, est le *bien convenablement acquis;* or cette manière d'acquérir est toujours favorable à la société; c'est une de ces vérités qui se présentent à chaque instant lorsqu'on étudie les moyens et les résultats de l'industrie.

L'Industrie! Vous n'ignorez pas, Messieurs, les brillantes diatribes que J.-J. Rousseau a dirigées contre elle. Il serait peut-être superflu de les repousser si le style et l'éloquence de l'écrivain n'exposaient pas de jeunes esprits à leur accorder trop d'importance [1].

. . . .

. . . .

Puissent ces considérations, Messieurs, vous affermir dans la noble résolution que vous avez prise d'être utile à la société par les efforts mêmes que vous ferez pour être utiles à vous-mêmes! soyez certains qu'en cultivant l'industrie, vous travaillerez en même temps pour la morale et pour le bonheur; pour le bien public et pour le bien particulier.

J'ose croire que les idées que vous puiserez dans cette enceinte vous seconderont puissamment. Celles que je me suis chargé d'exposer devant vous, ont de plus l'avantage de trouver des applications, quelle que soit la situation où l'on se trouve placé dans le monde. Elles complètent l'éducation, et servent aux personnes même qu'une fortune acquise dispense d'un travail assidu. Il faut une sorte d'art pour administrer la fortune la mieux établie; il en faut même pour bien dépenser ses revenus. Combien de gens sont loin de retirer tout l'honneur et tout l'agrément qu'ils seraient en droit d'attendre de leur position! ce n'est pas tout encore: la connaissance de la vraie nature des choses (qu'on obtient par la méthode que j'ai décrite), l'explication d'une foule de phénomènes que présente le cours ordinaire de la vie, la faculté de prévoir l'issue d'une foule d'opérations et d'événements que le vulgaire se borne à regarder passer, suffisent pour procurer une satisfac-

---

[1] L'auteur donne, en cet endroit, le texte d'un passage du *Discours sur l'inégalité,* qui se trouve rapporté également p. 52 des *Considérations générales,* précédant le *Cours;* puis il se rencontre, dans le manuscrit, une lacune de cinq feuillets qui ont été employés, selon toute apparence, p. 53 et 54 des mêmes *Considérations.* En effet, l'on sait, par une table analytique jointe à ce manuscrit, que ces pages n'étaient que le développement des propositions suivantes : « L'homme sauvage n'est pas plus fort que l'homme civilisé, même désarmé. — L'homme de la nature n'est pas l'homme sauvage, mais l'homme civilisé. — Les arts ne le corrompent pas : ils donnent une diversion utile à son inquiétude naturelle. — La perfection n'est pas de n'avoir aucun besoin, mais de savoir les satisfaire. » (E. D.)

tion quelquefois très-vive, à ceux qui s'occupent de cette étude comme on doit s'en occuper à présent.

Mais il ne faut pas que vous vous imaginiez, Messieurs, que ce soit au professeur à tout faire. Il n'est chargé que de la moitié de la tâche; c'est à vous de l'achever. Pour profiter d'une étude quelconque, il faut que l'assimilation s'opère.

L'assimilation! vous allez me demander ce que j'entends par ce mot: il faut vous satisfaire.

Les aliments qui soutiennent uotre vie ne sont pas nous, et cependant ils deviennent nous lorsque, passés dans le sang, puis dans les muscles et dans toutes les parties dont notre corps se compose, ils finissent par en faire partie.

Si vous lisez un livre, si vous écoutez un professeur, sans vous approprier ce qu'ils vous disent de bon, leurs idées restent leur propriété et ne font point partie de la vôtre. Mais du moment que vous vous êtes formé par vous-mêmes une conception nette de l'idée qu'on a présentée à votre esprit; du mument qu'en suivant le professeur, vous vous êtes pour ainsi dire promené autour d'un objet, que vous l'avez examiné sous toutes ses faces, que vous avez remarqué tout ce qui le caractérise, oh! alors l'idée que vous en emportez, n'est plus celle du professeur seulement; elle est à vous comme à lui: l'assimilation est faite[1].

Malheureusement je serai souvent obligé de vous conduire autour d'objets que vous croyez counaitre, et d'employer des expressions qu'on emploie tous les jours. Dès lors il faut nous tenir en garde contre les habitudes que nous pourrions avoir contractées de voir les choses autrement qu'elles ne sont; et contre les fausses notions que pourraient ramener avec eux les mots par lesquels je serai obligé de désigner des idées réelles. Si c'est un avantage d'employer un langage connu, on y rencontre aussi l'inconvénient de mêler aux idées qu'on débrouille toutes les idées inexacles, ou vagues, que les mêmes expressions réveillent communément. J'aurai soin à la vérité de vous dire le sens que j'attache à chaque mot; mais je ne pourrai vous le répéter chaque fois qu'il faudra que ce mot reparaisse. Secondez-moi, Messieurs, écartez de votre esprit toute autre signification. Il n'y a point de mot, sans en ex-

---

[1] On tronve ce passage, sur l'assimilation des idées, reproduit à peu près littéralement à la fin du chapitre XIX de la 2e part. du Cours. (E. D.)

cepter celui d'*industrie* qu'on répète cent fois le jour, qui ne soit entendu de quinze ou vingt manières différentes; tellement que si, quand je le prononcerai, chacun m'entendait à sa manière lorsque je parlerai à la mienne, au lieu de construire l'édifice de la science, nous risquerions de n'élever qu'une tour de Babel.

Lorsque l'un de vous, Messieurs, après y avoir bien réfléchi, trouvera dans mes explications une difficulté qu'il regarde comme insurmontable, je désire qu'il la rédige par écrit, à tête reposée, et qu'il me la fasse parvenir. Si la chose en vaut la peine, je lirai son observation dans une des leçons qui suivront, et je tâcherai de résoudre la difficulté avec assez de clarté pour qu'en dissipant les nuages de son esprit, je fasse disparaître ceux qui auraient pu, chez d'autres auditeurs, se former sur le même objet. C'est un des meilleurs moyens, ce me semble, qu'un professeur puisse employer pour s'assurer qu'il a été bien compris, et pour porter de la clarté sur les points obscurs[1].

Le soin de rédiger sa pensée met l'élève dans l'heureuse nécessité de la méditer, de la préciser, de la réduire à sa plus simple expression; ce qui déjà est une excellente étude; ce qui dans bien des cas suffit pour résoudre une difficulté; ce qui du moins en rend la solution plus facile pour le professeur, et plus profitable pour l'auditoire. Une question bien posée est à moitié résolue.

Avec ces précautions, vous serez étonnés peut-être de ce que vous découvrirez de nouveau dans un monde bien ancien. La société est comme la géographie, où l'on fait tous les jours de nouvelles découvertes bien que le globe soit habité depuis des milliers d'années. Mais ici les découvertes sont plus importantes puisqu'elles tendent directement à améliorer notre sort. C'est là proprement le but de l'étude que nous allons entreprendre. Je vous entretiendrai des merveilles de notre intelligence. Je ne vous dirai pas comme Bossuet: *Oh! que nous ne sommes rien!* Je vous dirai: *Vous êtes des hommes: Voici de quoi l'homme est capable. Oh! que vous êtes grands, quand vous êtes éclairés!*

---

[1] Les auditeurs de J.-B. Say ne manquèrent pas de déférer à cette invitation. Nous avons vu, dans ses papiers, plus de cinquante lettres dans lesquelles lui sont soumises des difficultés réelles ou imaginaires, ainsi qu'une foule de notes attestant le scrupule avec lequel le savant professeur remplissait sa promesse. (E. D.)

DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

Novembre 1828.

MESSIEURS,

Le Conservatoire des arts et métiers, après avoir été un couvent de Bénédictins, est devenu dans la Révolution le dépôt des machines et des modèles qui appartenaient au gouvernement et qui avaient été réunis par les soins du célèbre Vaucanson.

On y joignit ensuite les plans et projets soumis à l'examen de l'ancienne Académie des sciences, et plusieurs des machines qui appartiennent à la nation et qui n'ont plus d'emploi; c'est ainsi qu'un asile ouvert à la fainéantise est devenu une école industrielle, et un temple ouvert à l'utilité.

Plusieurs des projets dont le dépôt se trouve ici, sont ingénieux, mais, pour le plus grand nombre, ils sont fort en arrière de l'état actuel de nos connaissances; on s'occupe maintenant à en faire le triage, et l'on remplacera successivement les machines dans lesquelles il est impossible de recueillir une seule bonne idée, par des machines et des modèles plus applicables à nos besoins.

Ce n'est pas tout : on y réunit une bibliothèque ouverte au public, où l'on a placé ce qui a le plus de rapport aux arts utiles, et où les personnes qui veulent faire d'une certaine industrie en particulier l'objet de leur profession, peuvent venir consulter les travaux de leurs devanciers et profiter de leurs bonnes idées, et (ce qui bien souvent est plus utile) *profiter de leurs erreurs* pour n'y pas retomber. Cela vaut mieux que d'acquérir de l'expérience à ses propres dépens.

Nous ajouterons à cette bibliothèque les ouvrages nouveaux, et les ouvrages périodiques publiés en France et dans l'étranger sur les mêmes matières, et notamment les publications périodiques relatives aux sciences, aux arts, à l'industrie, et par ce moyen nous espérons que l'on pourra se tenir au courant des inventions et découvertes qui

auront lieu dans toute l'Europe : avantage d'autant plus précieux, que les particuliers ne sont pas toujours à portée de se le procurer, et que, dans tous les cas, ils ne pourraient en jouir qu'à très-grands frais.

Pour rendre plus profitable ce vaste dépot, on y a joint à différentes époques des enseignements publics facilement accessibles, et propres à communiquer à de simples *machines* l'impulsion de *l'intelligence humaine*, et à donner, pour ainsi dire, de la vie à des matières mortes.

Notre mission est de favoriser l'exercice de l'industrie, d'aplanir sa route, et d'en écarter, autant que possible, les obstacles qui s'opposent à ses succès.

Je vous disais tout à l'heure, Messieurs, que nous avions ici beaucoup de vieilles machines qui ne sont bonnes à rien, si ce n'est à signaler des fautes commises avant nous, et nous enseigner à les éviter, si nous voulons marcher d'un pas plus assuré dans la route des progrès et de la prospérité. Mais il ne faut pas nous faire illusion : nous avons aussi dans la société, dans les livres et dans les bureaux de l'administration, beaucoup de vieilles idées qui nous sont très-préjudiciables, et dont nous subirons la fâcheuse influence, jusqu'à ce que nous soyons instruits des véritables intérêts de ces grandes sociétés qu'on appelle des nations; et le moyen le plus sûr de nous en instruire, est d'observer (à la manière des physiciens) la nature des choses dans ce qui tient à la vie du corps social, et aux moyens qu'a la société de se conserver et d'augmenter son bien-être. C'est ce qu'on appelle de nos jours de *l'économie politique*, et ce n'est pas la même chose que ce qu'on appelait avant nous de ce nom-là. Anciennement l'économie politique se composait de systèmes sur la meilleure manière de gouverner les hommes. On avait le système de la balance du commerce, le système des économistes, comme on avait, en astronomie, le système de Ptolémée, de Descartes. Aujourd'hui qu'on a de meilleures lunettes et de meilleures méthodes, aujourd'hui qu'on a observé scrupuleusement ce que les choses sont, et comment elles se comportent dans chaque circonstance, on ne fait plus de systèmes, on n'enseigne plus l'astrologie; on enseigne purement et simplement l'astronomie qui est devenue une partie de la physique générale.

De même, je ne développerai pas devant vous des systèmes, si ce n'est pour vous en montrer les erreurs et vous tenir en garde contre eux. Mais je vous dirai bonnement comment les choses sont, et comment

elles vont, et vous verrez quel grand parti l'on peut tirer, dans la pratique de l'industrie, de ces notions, quelquefois si simples, qu'on serait tenté de les juger superflues et déjà suffisamment connues, si l'on ne voyait à chaque instant agir et parler à rebours de ce que nous enseigne le simple bon sens.

Vous avez sans doute, Messieurs, plusieurs fois remarqué qu'il y a dans les arts des procédés qui ne conviennent qu'à un seul art en particulier, et même quelquefois à un seul procédé d'un art qui en emploie successivement plusieurs. C'est ainsi que l'on a perfectionné la filature du coton, lorsqu'on a remplacé par une machine l'action des batteurs de coton à bras. Les préceptes de ce dernier genre font partie de la *technologie*, de l'enseignement pratique des arts et métiers; et il y a une technologie pour chaque art en particulier, car les préceptes de l'art du fileur de coton ne peuvent pas servir pour l'art du charpentier. Or la technologie, la connaissance de chaque art en particulier, ne peut s'apprendre que dans les ateliers; et le premier conseil qu'il faut donner à ceux qui veulent s'y rendre habiles, est de mettre le tablier et d'exercer eux-mêmes. Mais cette condition n'est pas la seule.

Tous les procédés des arts sont fondés sur quelque loi de la nature; et ces lois, bien connues, sont applicables à plusieurs genres d'industrie. Les notions que l'on peut acquérir sur la chaleur, sur la manière dont elle est produite, dont elle se propage, dont elle se conserve, sont également utiles au raffineur de sucre et au maître de forge. Si je veux me rendre habile dans un art, il est utile pour moi de connaître les lois naturelles qui peuvent me servir, ou m'être contraires. C'est cette connaissance des lois de la nature qui constitue la *science*. Or la science que l'on ne peut point apprendre dans les ateliers, est très-susceptible d'être enseignée dans une école. Celle-ci est destinée à répandre la partie des sciences qui est plus particulièrement susceptible d'application aux arts industriels.

Et pour ne vous entretenir ici que de la partie économique, je vous dirai qu'en même temps qu'il y a, dans chaque art, des préceptes d'économie qui ne peuvent servir qu'à celui qui en fait sa profession, comme les notions qui font connaître au menuisier les sortes de bois qu'il est avantageux d'employer plutôt que d'autres à tel ou tel ouvrage; il y a en même temps des préceptes qui peuvent s'appliquer également à tous les arts, à toutes les formes sous lesquelles se mon-

tre l'industrie, et ceux-là conduisent à la connaissance de l'économie entière de la société.

Telle est l'étude qui fera la matière de ce cours.

C'est ainsi que je vous exposerai les lois qui président à la valeur des choses, car ce n'est que par la valeur qu'acquièrent les choses qui sortent de nos mains, qu'elles deviennent de véritables richesses. Nous serons conduits par là à examiner la nature et l'effet des échanges, des monnaies, de leurs signes représentatifs; ce qui nous donnera lieu d'observer la manière dont s'opèrent les transactions commerciales. Nous verrons le service qu'on peut tirer des banques et des effets de commerce.

Nous étudierons les procédés généraux des trois grandes branches de l'industrie; et vous verrez, Messieurs, que des procédés communs à tous ces travaux veulent que l'on comprenne dans les arts de l'industrie l'agriculture et le commerce, aussi bien que les manufactures. Nous verrons ce qui résulte de la division du travail ou de la répartition entre différentes classes de personnes, des divers travaux qui font vivre le corps social.

Nous étudierons l'action des instruments de l'industrie qui sont ou des instruments fournis par la nature, comme les terres cultivables, ou des instruments préparés par l'art humain, comme les capitaux.

Relativement aux capitaux, je vous exposerai leurs différents emplois selon les différentes branches de l'industrie, ce qu'on entend par un capital engagé, un capital circulant, et ce qui résulte de leur emploi.

Revenant aux procédés de l'industrie, je vous ferai remarquer tous les différents services productifs dont l'ensemble, relativement aux consommateurs, compose les frais de production de chaque produit, et qui, considéré relativement aux producteurs, compose leurs revenus. Vous verrez là que les véritables progrès de l'industrie consistent à diminuer les frais qui tombent à la charge des consommateurs, à les diminuer sans altérer les revenus des producteurs. Nous verrons qu'on approche de ce but d'autant plus que l'on sait tirer un meilleur parti des forces gratuites que la nature offre au génie de l'homme. Ce sujet me conduira à vous parler de la puissance des machines dans les arts; et nous verrons que leur action n'est pas préjudiciable à la classe ouvrière. De nombreux exemples viendront toujours à l'appui des principes, et relativement à l'objet que je touche ici en passant, je citerai le nombre des ouvriers qui travaillent aux filatures de coton,

nombre qui a plus que décuplé depuis l'invention des machines, les plus expéditives peut-être qu'on ait jamais faites.

Je vous exposerai les différentes manières connues de conduire les entreprises d'industrie agricole, et ce qui résulte de chacune d'elles.

Nous verrons ensuite quels sont les différents travaux qui sont du domaine des manufactures; ce qui résulte de l'emploi des moteurs aveugles; ce qu'ils coûtent et ce qu'ils rapportent; quelles sont les qualités nécessaires au manufacturier; les avances qu'il doit faire au moyen de ses capitaux. Nous comparerons les industries nouvelles et les industries anciennes, l'avantage des clientelles et la difficulté de faire adopter un produit nouveau.

Nous passerons en revue à leur tour les entreprises commerciales; nous verrons ce qu'ajoutent à la fortune des particuliers et à la richesse publique, le commerce intérieur et le commerce extérieur, le commerce en gros et le commerce de détail, le commerce de transport et celui de spéculation. Nous verrons en quoi consistent les fonctions de l'armateur, du banquier, du commissionnaire, du courtier. Le roulage, la navigation des rivières et des canaux, le cabotage de mer, les foires et marchés, les bourses de commerce, fixeront successivement notre attention.

Après vous avoir fait connaître les moyens propres à l'industrie, je rechercherai avec vous, Messieurs, les secours qu'elle tire de ce qui lui est extérieur, et en première ligne, du bon ordre et des lois, notamment de l'institution de la propriété. Nous classerons les différentes natures de propriétés; nous verrons celles qui sont transmissibles, et celles qui ne le sont pas, de même que les avantages et les inconvénients attachés à chacune d'elles.

De là nous passerons à l'examen des systèmes suivis en différents pays et en différents temps, dans le but de favoriser les développements de l'industrie : nous examinerons le système de la balance du commerce; celui qui tend à favoriser l'introduction des produits bruts, et à prohiber les produits manufacturés; le système réglementaire de Colbert et le système de la liberté d'industrie de Turgot.

Nous verrons quelle espèce de service nous tirons de nos colonies et ce qu'elles nous coûtent; ce qui résulte des comptoirs commerciaux, des compagnies privilégiées, des compagnies anonymes, des industries exercées par le gouvernement, des essais dans les arts; nous verrons leurs dangers et les services qu'une administration éclairée peut rendre

à l'industrie. J'en citerai les divers exemples fournis par la France : les voyages de découvertes, les fermes expérimentales, et les soins donnés à la propagation des connaissances utiles.

J'espère pouvoir vous donner quelques vues sur la distribution des revenus dans la société et sur les profits que l'on tire de la propriété des biens-fonds et des capitaux.

Cet aperçu rapide suffit, je pense, pour vous faire sentir qu'il y a dans toute entreprise industrielle des vues, qui, sans faire partie de l'art, sont d'une haute importance pour assurer leur succès. C'est par suite de l'économie industrielle que l'on comprend la nécessité d'arranger ses moyens d'exécution, de manière qu'ils puissent agir simultanément pour mettre une entreprise en état de servir le plus tôt possible. Si l'on met six ans à la terminer, on perd pendant six ans l'intérêt des avances qu'on a faites la première année ; pendant cinq ans les avances de la seconde année. Si l'entreprise est achevée en deux ans, toutes les années qui suivent sont chargées de beaucoup moins d'intérêts, et c'est un avantage dont on jouit à perpétuité.

L'économie industrielle peut diriger même dans le choix des procédés de l'art. Il y a tel procédé extrêmement ingénieux et qui donnera une haute idée de l'intelligence du savant ou de l'artiste qui l'aura imaginé, mais qu'il faut bien se garder d'employer, et qui ne sera jamais, si l'on est bien avisé, qu'une curieuse inutilité.

Un savant chimiste ou mécanicien, lorsqu'il est versé dans l'économie industrielle, vous donnera des vues de détail extrêmement utiles pour la préférence qu'il convient d'accorder à un procédé sur un autre; il vous dira que celui qui sera le plus nouveau, qui vous paraîtra le plus curieux, même le plus expéditif, ne sera pas toujours celui qu'il convient de préférer, soit parce qu'il exige des mains trop exercées, soit parce qu'il est trop hasardeux, soit parce que les frais de transport dans certaines localités emportent tout l'avantage qu'on pourrait recueillir de la découverte. Ce sont là des vues, non pas de mécanique, ni de chimie, ce sont des considérations industrielles très-précieuses sans doute ; et je ne crains pas d'affirmer qu'un mécanicien, qu'un ingénieur, qui possèdent des connaissances économiques, ont un grand avantage sur celui qui ne possède bien que son art. Malgré cela vous ne pouvez manquer de vous apercevoir qu'elles ne sont applicables qu'à un seul cas ; que le savant qui vous les suggère, n'en parle qu'accidentellement, et que, dans la conduite d'une entreprise,

il se présente une foule de circonstances que l'art ne peut pas prévoir; qu'il y a, dans tout genre d'industrie, une parlie commerciale qui échappe aux considérations techniques; et qu'enfin le commerce qui ne s'occupe pas des procédés de fabrication, est lui-même un art industriel qui tire un grand secours des notions économiques que je suis chargé de vous développer ici ; de celles, par exemple, qui sont relatives aux échanges et aux monnaies.

Je ne vous en dirai pas davantage à présent sur ce point. A mesure que nous avancerons, les applications se présenteront d'elles-mêmes.

Je vous ai dit, Messieurs, que l'on tire un grand secours de l'économie industrielle, pour la conduite des entreprises particulières; cependant je n'ignore pas que des circonstances accidentelles ont une grande influence sur leur bon ou leur mauvais succès; mais en général ces circonstances n'agissent pas éternellement, tandis qu'une conduite intelligente, tandis que la nature des choses (que nous allons chercher à connaître) agissent sans interruption, et finissent par l'emporter.

Etudions la nature des choses. C'est elle, en définitive, qui gouverne le monde.

Lorsque nous jetons pour la première fois un regard curieux sur une société nombreuse et civilisée, comme sont la plupart des nations de l'Europe, nous n'apercevons d'abord qu'un amas confus d'êtres humains, habillés de différents costumes, munis de divers instruments, allant de côté et d'autre, ou s'agitant sans changer de place, et occupés d'une multitude de travaux. Pourquoi s'agitent-ils ainsi? pour subsister et pour faire subsister leur famille. Comment les familles subsistent-elles? En consommant les choses nécessaires à la vie, de même que le feu se soutient par l'aliment qu'on lui donne.

Mais comment les hommes se procurent-ils leur aliment? Les uns ravissent-ils aux autres ce que ces derniers possèdent? Cette ressource serait précaire et ne tarderait pas à s'épuiser; car quand on aurait ravi à son voisin ce qu'il a, on ne pourrait pas le lui ravir de nouveau; le spoliateur mourrait de faim aussi bien que sa victime, ou plutôt ils auraient commencé par se quereller et par s'égorger l'un l'autre. Les hommes ne tardent pas à s'apercevoir qu'il leur est beaucoup moins profitable de se nuire que de se servir mutuellement; et comme leurs besoins sont variés, après s'être adonnés, chacun de son côté, à créer, à se procurer des choses utiles, ils en font des échanges. Tandis que le cultivateur fait pousser du grain et élève des bestiaux pour le négo-

ciant, le négociant fait venir des épiceries pour le cultivateur. Tandis que le fabricant de drap prépare l'étoffe qui doit vêtir le médecin, le médecin étudie la structure du corps humain en même temps que les observations qui ont été recueillies avant lui, et se met en état de soulager le fabricant dans ses maladies.

Vous voyez, Messieurs, que dans la vie sociale, par la nature même des choses, l'impulsion ne réside point dans le gouvernement (il serait injuste de la lui demander), mais dans la nation. Ce sont les hommes dont elle se compose qui sont chargés de se tirer d'affaire. C'est là qu'est la pensée; c'est là qu'est l'action qui fait subsister la société. C'est un emblème trompeur que celui qui représente l'Etat comme une famille dont le chef de l'administration est le père [1]. Ces deux choses sont entièrement différentes. Dans la famille, c'est du père que viennent tous les moyens de subsistance; c'est dans sa tête que germent toutes les pensées utiles; c'est lui qui procure les capitaux nécessaires pour entreprendre l'ouvrage; c'est lui qui travaille et dirige le travail de ses enfants; c'est lui qui pourvoit à leur éducation et à leur établissement.

Dans l'Etat c'est tout le contraire : les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution des entreprises, se trouvent chez les gouvernés. C'est là que l'on étudie les lois de la nature, bases de tous les travaux humains, que l'on pratique les arts qui nous font vivre et d'où naissent les revenus de tous les membres de l'État, depuis les plus humbles jusqu'aux plus éminents. La nature a créé la supériorité du père sur les enfants. C'est elle qui a voulu qu'il fût dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus expérimenté. Loin de là, dans la société civile, non-seulement la force morale, mais la force physique est du côté de ceux qu'on a nommés, non sans quelque niaiserie, des enfants; car plusieurs millions d'hommes, endurcis à la fatigue, sont plus forts que quelques centaines seulement qui les gouvernent.

---

[1] L'auteur a reproduit presque textuellement, dans le *Cours d'économie politique*, les judicieuses réflexions par lesquelles il s'élève ici contre la fausseté de toutes ces images qui assimilent le chef de l'État au chef de la famille, et qui comparent les peuples à des troupeaux dont les rois sont les pasteurs. Pour lui en faire un reproche, il faudrait ne pas savoir que l'emploi du langage figuré est l'une des sources les plus fécondes de nos préjugés et de nos erreurs (Voir *Cours*, tome II, p. 539-540). (E. D.)

Ce n'est pas un tableau plus fidèle que celui qui représente les citoyens comme des brebis, et ceux d'entre eux qui sont chargés de veiller sur les intérêts communs, comme des pasteurs. Un tel langage n'est propre qu'à rabaisser la dignité de l'homme à l'importance des brebis. Ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

Il résulte de cela que si la tâche du gouvernement est plus facile, celle des simples citoyens est plus difficile qu'on ne le pense communément. La prospérité du pays dépend principalement d'eux-mêmes, de la manière dont ils gouvernent leurs affaires privées.

Tout pays, où l'objet que se propose l'industrie et les moyens dont elle peut disposer sont mal connus, ne saurait arriver au degré de prospérité dont il est susceptible. Or, pour bien connaître l'objet et les moyens de l'industrie, il faut, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, posséder d'une part les connaissances scientifiques applicables à l'industrie, et d'un autre côté les connaissances économiques sans lesquelles la mécanique, la physique et la chimie, sont sans influence sur le sort de l'humanité.

Voulez-vous savoir les résultats divers des sciences selon qu'elles sont, ou non, éclairées par l'économie? Comparez un théâtre de physique amusante avec un atelier où les forces de la nature sont dirigées vers l'accomplissement des plus utiles produits. Dans l'un comme dans l'autre la science est employée ; mais du théâtre de l'escamoteur, il ne sort rien qu'un peu d'amusement pendant quelques heures, tandis que de l'atelier il sortira d'utiles produits qui serviront pendant des années. Il ne suffit pas de pouvoir disposer des forces de la nature, il faut savoir les employer *à profit*, et pour cela, il faut connaître aussi l'économie de la société. En même temps qu'il y a des forces matérielles qui sont soumises à des lois certaines, il y a des forces qui tiennent à la nature des choses sociales, qui sont de leur côté soumises à d'autres lois non moins certaines.

En même temps que les connaissances économiques éclairent la marche des particuliers, elles rendent plus facile la marche du gouvernement. Elles le secondent de deux manières : d'abord, en lui formant des sous-ordres plus instruits, plus capables de le seconder efficacement ; et en second lieu, en diminuant les résistances qu'il rencontre dans l'ignorance de ses administrés.

Il y a quelques années, on crut le moment favorable pour rétablir

parmi nous les corporations d'arts et métiers, qui excluaient, comme vous savez, de la maîtrise, et par conséquent interdisaient aux hommes qui n'avaient pas fait un long apprentissage chez un maître la faculté de tirer parti de leurs talents à leur manière. On avait beau faire valoir contre les vieilles maximes l'élan prodigieux qu'a pris l'industrie française depuis l'abolition des maîtrises, les avocats des privilèges, les amis de l'obscurantisme agissaient vivement; mais les principes de la prospérité publique étaient déjà assez répandus, pour que l'on ait échoué dans cette tentative pernicieuse. On fit des démarches pour obtenir de moi que je prêchasse dans un mauvais sens, mais je ne reçois d'autres inspirations que celles du bien public et de la vérité. Peut-être que les bonnes raisons que j'eus le bonheur de faire valoir dans cette salle, contribuèrent à donner à cette partie de l'administration qui défendait le bon côté de la question, assez de force pour faire écarter les mesures contraires : peut-être sans cela aurions-nous un beaucoup plus grand nombre de sottises à déblayer, quoiqu'il ne nous en reste encore pas mal.

Ne désespérons jamais, Messieurs, de l'empire qu'exercent le bon sens et les bonnes raisons. Ils l'emportent même sur les suggestions de l'intérêt personnel; ou plutôt tous les bons esprits sentent que le véritable intérêt personnel est rarement contraire à l'intérêt général. Quiconque fonde son bien sur le mal du grand nombre, est toujours exposé à voir s'écrouler sa prospérité. Eh! quel temps plus que le nôtre nous en a fourni de mémorables exemples!

Un des objets essentiels de ce cours, est de perfectionner la gestion des entreprises industrielles.

Cet objet est d'une telle importance, qu'on a vu plus d'entreprises s'écrouler par l'effet de leur mauvaise administration que par leur imperfection dans les procédés de l'art. Beaucoup d'établissements se sont soutenus longtemps, en suivant des procédés tout à fait en arrière des progrès de la chimie et de la mécanique : jamais on n'a vu une affaire mal administrée durer longtemps; on en voit qui commencent d'une manière brillante et qui croulent d'une manière honteuse, comme un fruit rongé d'un ver intérieur qui se flétrit et tombe avant d'être mûr. Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui ne puisse en citer des exemples.

Les voyageurs qui ont parcouru avec réflexion les pays les plus industrieux de l'Europe, ont pu se convaincre que la manière dont les entreprises industrielles y sont conduites, contribue à leur succès

beaucoup plus que les connaissances techniques et les bons procédés d'exécution dont on y fait usage, tout importants qu'ils sont. Nous savons, relativement à l'art, à peu près tout ce qu'on sait dans ces pays-là ; en quelque genre que ce soit, il y a fort peu de procédés secrets. Dans le vaste champ de l'industrie, lorsqu'on y regarde de près, on peut se convaincre que la partie cachée est peu de chose comparée avec ce qui est bien connu, et avec les moyens de succès qui sont à la disposition de tout le monde.

Qu'est-ce donc qui fait la différence de succès entre une fabrique, un commerce qui prospèrent et d'autres qui ne vont pas bien? La différence dans la gestion, dans l'administration de la chose. Les hommes sont tous pourvus à peu près des mêmes instruments, mais non de la même intelligence dans la manière de les employer, de la même activité, de la même économie, de la même invention, si je peux ainsi m'exprimer, dans les conceptions, dans les idées qui concourent au succès. Cela s'apprend par l'expérience, dira-t-on, mais on n'acquiert l'expérience qu'à ses dépens ; un enfant a fait beaucoup de chutes avant de savoir marcher. L'économie industrielle expérimentale, telle que je me propose de l'exposer devant vous, n'est que le résultat d'un grand nombre d'expériences, rangées suivant un ordre régulier où l'on a cherché à connaître, par le moyen de l'analyse, pourquoi telle cause a produit tel résultat.

Ce Cours-ci n'est pas destiné aux simples ouvriers. Le technique de l'art peut leur suffire. N'agissant pas pour leur compte, leurs actions sont dominées, non par leurs propres vues, mais par les ordres de ceux qui les emploient. C'est assez pour eux qu'ils puissent raisonner leur opération de détail et comprendre le motif de chacun de leurs mouvements. Les personnes qui pourront recueillir quelque fruit de ce cours, sont plutôt celles qui conduisent actuellement, ou qui se proposent de former des entreprises industrielles quelconques. C'est un genre d'instruction indispensable pour les jeunes gens qui veulent suivre cette carrière et s'élever de la classe de commis ou d'étudiants, à celle de chefs d'entreprises.

Je l'ai dit dans la préface du *Cours complet d'Economie politique* que j'ai fait imprimer[1] : les jeunes gens doivent mettre beaucoup de di-

---

[1] Voir *Cours*, tome Ier, p. 36-37, de la deuxième édition ; la première a paru en 1828.

ligence dans le choix et la conduite des affaires qu'ils se proposent d'embrasser. Ils sont destinés à vivre, à travailler, dans un siècle plus avancé que celui dans lequel ont vécu leurs pères : on raffine sur tout; et ceux d'entre eux qui n'auront pas des idées très- saines et un peu étendues sur leur situation personnelle, sur la nature de leur affaire, sur le degré d'importance qu'elle peut avoir ou n'avoir pas dans le monde, seront facilement devancés par d'autres qui auront su se former des idées plus justes des hommes et des choses.

Ce cours convient encore aux hommes qui, sans pratiquer eux-mêmes les travaux de l'industrie, sont intéressés à ses succès, en raison des fonds qu'ils ont avancés, ou bien des fonds qu'ils désirent faire valoir par ce louable moyen. Nous passerons nécessairement en revue les différentes professions de la société ; quel père ne serait pas jaloux de s'éclairer sur le choix de celle qu'il doit conseiller à son fils? quel homme ne doit pas chercher à connaître le fort et le faible de chaque affaire, à se rendre compte de ce que sa propre expérience peut déjà lui avoir appris à lui-même, et à se rendre capable de rédiger pour ainsi dire ses idées pour les faire valoir aux yeux des autres hommes?

De nos jours, que de capitalistes auraient évité de grosses pertes, s'ils eussent mieux connu le véritable objet, les ressources et les bornes de l'industrie; s'ils eussent apprécié convenablement les qualités nécessaires à ceux qui leur proposaient les entreprises; s'ils se fussent défiés des fautes qui pouvaient en compromettre le succès! Que de propriétaires fonciers eussent répandu des améliorations, et de plus judicieuses améliorations, sur leurs terres, s'ils eussent mieux entendu l'économie industrielle!

Enfin ce Cours sera utile, j'espère, aux hommes qui, se vouant à la carrière des places et de l'administration, veulent s'y distinguer en y faisant du bien, et pour faire le bien, il faut connaître toutes les sources de la prospérité générale.

Il est d'autant plus important de ne pas faire fausse route, que nous sommes à une de ces époques mémorables dans l'histoire du genre humain, et marquée par de grands pas dans toutes les directions. Le monde fermente, Messieurs, et il est important que cette fermentation bien dirigée n'amène point de résultats amers.

On se plaint quelquefois que les perfectionnements marchent lentement; mais ce qui est lent à nos yeux, est rapide comparé à la vie de l'univers. Il suffit d'embrasser un espace de temps qui excède la durée

d'un homme, pour que nous soyons frappés des progrès que nous avons faits et que nous faisons encore tous les jours. C'est une observation de M. de Châteaubriand, dans un de ses derniers ouvrages, et je ne saurais mieux finir qu'en vous rapportant ses propres expressions.

« Christophe Colomb, dit cet auteur [1], découvrit l'Amérique le 12 octobre 1492 : le capitaine Franklin a complété la découverte de ce monde nouveau, le 18 août 1826. Que de générations écoulées, que de révolutions accomplies, que de changements arrivés chez les peuples dans cet espace de 334 ans ! Le monde ne ressemble plus au monde de Colomb... Dans ces eaux furieuses du cap Horn et du cap des Tempêtes, où pâlissaient les pilotes, dans les parages jadis les plus redoutés, des bateaux de poste font régulièrement des trajets pour le service des lettres et des voyageurs. On s'invite à dîner d'une ville florissante en Amérique, à une ville florissante en Europe, et l'on arrive à l'heure marquée. Au lieu de ces vaisseaux grossiers, malpropres, infects, humides, où l'on ne vivait que de viandes salées, où le scorbut vous dévorait, d'élégants navires offrent aux passagers des chambres lambrissées d'acajou, ornées de tapis, de fleurs, de bibliothèques, d'instruments de musique, et toutes les délicatesses de la bonne chère. Un voyage qui demande plusieurs années de perquisitions sous les latitudes les plus diverses, n'amène pas la mort d'un seul matelot.

» Les tempêtes ? on en rit. Les distances ? elles ont disparu. Un simple baleinier fait voile au pôle austral : si la pêche n'est pas bonne, il revient au pôle boréal. Pour prendre un cétacée, il traverse deux fois les tropiques, parcourt deux fois un diamètre de la terre, et touche en quelques mois aux deux bouts de l'univers. Aux portes des tavernes de Londres, on voit affichée l'annonce du départ du paquebot de la Terre de Diemen, avec toutes les *commodités possibles,* pour les passagers aux antipodes. On a des itinéraires à l'usage des personnes qui se proposent de faire un *voyage d'agrément autour du monde.* Ce voyage dure neuf ou dix mois, quelquefois moins. On part l'hiver en sortant de l'Opéra ; on touche aux îles Canaries, à Rio-Janeiro, aux Philippines, à la Chine, aux Indes, au cap de Bonne-Espérance, et l'on est revenu chez soi pour l'ouverture de la chasse.

» Les bateaux à vapeur ne connaissent plus de vents contraires sur l'Océan, de courants opposés dans les fleuves..... Des routes faciles

---

[1] *Œuvres complètes,* tome VI, p. 85.

franchissent le sommet des montagnes, ouvrent des déserts naguère inaccessibles ; et s'il plaisait à la France, à l'Allemagne et à la Russie d'établir une ligne télégraphique jusqu'à la muraille de la Chine, nous pourrions écrire à quelques Chinois de nos amis, et recevoir la réponse dans l'espace de neuf ou dix heures..... Le génie de l'homme est véritablement trop grand pour sa petite habitation..... »

Vendredi prochain, à la même heure, je vous entretiendrai de la valeur des choses.

COLLÈGE DE FRANCE.

DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

de l'année scolaire 1831-1832[1].

MESSIEURS,

Je vous demanderai la permission de vous répéter quelques idées générales qui ne vous sont point étrangères, mais qu'il est bien utile de se rappeler dans leur ordre.

Une société politique, une nation, est une réunion de familles liées par des intérêts communs, par des convenances géographiques, par les mêmes lois.

Dans le mot de *lois*, il faut comprendre toutes les obligations, même celles qui ne sont imposées que par l'usage, auxquelles on est, à quelque titre que ce soit, dans la nécessité de se soumettre.

De ces lois les unes sont imposées par la nature des choses, les autres par une législation positive.

Les *lois politiques* sont celles qui règlent les obligations réciproques des citoyens et du gouvernement; les *lois civiles* qui déterminent les obligations réciproques des citoyens entre eux; les *lois économiques* qui font connaître les conditions naturelles ou de convention, au moyen desquelles nous pouvons jouir des biens dont l'homme fait usage dans l'état de société; et d'où dépendent l'entretien, la continuation, le bien-être des familles et de la société.

Toutes ces lois peuvent être l'objet d'études spéciales, qui en rendent la connaissance plus parfaite, plus complète.

Celles qui ont rapport aux biens, à leur distribution et à l'usage que nous en faisons (à nos *intérêts*, en un mot), sont l'objet de l'étude dont

---

[1] J.-B. Say a été nommé professeur au Collége de France, le 16 mars 1831. La création de cette première chaire d'Économie politique s'était fait longtemps attendre; déjà la santé du savant professeur était fortement altérée, et il ne devait pas occuper longtemps ce poste où l'appelaient tant de titres, et où il aurait pu rendre de si grands services à la science. (*Note des Éditeurs.*)

nous nous occupons ici, de l'*économie politique*, qu'on peut nommer aussi *économie publique*, *économie sociale*. Toutes ces expressions sont synonymes.

Les lois économiques sont souvent tout à la fois naturelles et positives ou conventionnelles. La science a soin d'avertir sous quels rapports elles participent de l'une ou de l'autre nature.

Nos biens que l'on peut aussi appeler nos richesses, et qui sont l'objet de l'économie politique, nous sont donnés soit par la nature, comme nos facultés naturelles, la santé, la lumière du soleil ; soit par les efforts que nous sommes obligés de faire pour les obtenir, efforts qui, en économie politique, constituent la *production*.

Cette production a pour principe, pour fondement essentiel, un travail dirigé par l'intelligence, que nous avons nommé *industrie*. Il nous reste à savoir de quelle façon les biens, les richesses qui sont le fruit de la production, se répartissent dans la société, comment elles y sont consommées, et ce qui résulte de cette consommation. Mais auparavant je vous retracerai en peu de mots la nature des opérations productives, après quoi nous jetterons les yeux sur un tableau général des intérêts sociaux, qui nous aidera à saisir les rapports qui les lient entre eux, c'est-à-dire qui lient les notions que nous avons déjà eues, avec celles qui doivent les suivre.

L'intelligence et le travail ne suffisent pas pour que l'homme obtienne les biens qui contribuent à son existence et à celle de la société. Des *instruments* sont indispensables pour l'exercice de l'industrie.

Nous avons vu que ces instruments consistent, soit en des *capitaux*, qui sont de création humaine, soit en des instruments *donnés par la nature*, et que ces derniers sont tantôt des propriétés, comme les terres, tantôt des biens fournis gratuitement par la nature, et que nul individu, nulle société n'a pu s'approprier exclusivement, comme les vents et les mers.

Voilà les seuls fonds d'où naissent toutes les richesses, les seuls fonds *productifs* de toutes les richesses.

De ces fonds ceux qui ont des propriétaires reconnus pour tels, par le reste de la société, comme les facultés industrielles, les capitaux, les terres *possédées*, voilà le *fonds* de toutes nos fortunes. Les produits qui en sortent, voilà tous nos *revenus*.

A qui sommes-nous redevables de nos facultés industrielles ? En par-

tie à la munificence de la nature, qui nous a donné une certaine intelligence, des organes, des yeux, des doigts, une force musculaire, etc.; en partie à nous-mêmes, qui avons acquis par nos soins, par nos efforts, le talent, l'art d'employer avec succès nos facultés naturelles.

D'où nous viennent les capitaux que nous possédons? De nos épargnes ou des personnes qui nous ont transmis les produits dont elles se composent. Ce sont des produits dont on pouvait consommer la valeur pour des besoins, pour des plaisirs; et que l'on a mieux aimé consommer pour créer de nouveaux produits qui ont rétabli et perpétué cette valeur.

D'où nous viennent nos fonds de terre? De la munificence du Créateur. Les premiers occupants, ou des conquérants se les partagèrent, et la société, pour favoriser leur exploitation, en ratifia la possession.

Tous ces biens sont des *fonds productifs* parce que c'est d'eux que sortent les produits, les richesses continuellement consommées et qui pourvoient à l'entretien des hommes et de la société. De ces fonds les uns se conservent comme les terres; les autres s'altèrent comme les capitaux, qui diminuent s'ils ne sont perpétuellement entretenus au moyen de la reproduction; les facultés personnelles qui se détériorent par l'âge et les maladies.

Les fonds productifs contribuent à donner des produits en rendant le genre de service qui leur est propre; et qui est dirigé par l'industrie humaine. Nous avons vu, dans les leçons qui ont précédé, en quoi consistent les services des capitaux et des terres.

Les produits sont *matériels* ou *immatériels*. Ces derniers consistent presque toujours en des services d'où il résulte quelque bien, quelque avantage pour ceux qui les consomment; mais desquels il ne résulte pas un produit visible et susceptible d'être transmis, d'être échangé contre un autre produit; ils constituent néanmoins une production réelle quand ils ont une *valeur* réelle, c'est-à-dire qu'ils sont volontairement payés [1].

Telle est sommairement la manière dont s'opère le grand phénomène de la production dont vous avez eu les développements et les preuves dans le premier semestre de ce Cours.

---

[1] Voyez dans ce volume, relativement à la doctrine des produits *immatériels*, la première des cinq lettres à Malthus (1820), et une lettre de Malthus à J.-B. Say, écrite en 1827.

(*Note des Éditeurs.*)

A considérer l'homme social, soit dans la famille, soit dans la société, les besoins qu'il éprouve pour continuer le genre de vie auquel il est parvenu, ne peuvent être satisfaits que par de certains sacrifices. Ces sacrifices vous avez vu qu'ils consistent soit en un sacrifice de ses peines, de son travail, soit en un sacrifice de quelques biens dont il doit la possession soit à son propre travail, soit à celui de ses pères; ou bien seulement à des conventions sociales. Au moyen de ces sacrifices, l'homme satisfait aux divers besoins de sa famille ou de lui-même: besoins de première nécessité, comme la nourriture; besoins de sécurité, besoins d'habitudes et même besoins de plaisirs.

Quel que soit le degré d'intensité de ces besoins, nous pouvons considérer leur satisfaction comme un *bien*; de sorte que la vie se compose, d'un côté, de sacrifices, et de l'autre, de satisfactions obtenues au prix de ces sacrifices. Si je ne craignais qu'on abusât de mes expressions en leur donnant une rigueur que je ne prétends pas leur donner, je dirais que la somme des *biens* dont jouit la société tout entière est acquise au prix des *maux* qu'elle subit, des *peines* qu'elle prend, d'un *travail* pénible qu'elle s'impose pour obtenir, en échange, des *plaisir*. Le travail peut être fort peu pénible, et les biens illusoires; ce n'est pas ce qui nous occupe ici. Il nous suffit qu'il y a dans le monde une somme de peines, de maux, de sacrifices, au prix desquels elle obtient une somme de biens, de satisfactions, de jouissances.

L'Économie politique a pour objet de faire bien comprendre ce mouvement, ce jeu de la société, et de tirer parti de cette connaissance pour qu'il s'exécute avec le plus d'avantages qu'il est possible; c'est-à-dire en faisant le moins de sacrifices qu'il se peut, pour obtenir le plus d'avantages que nous pouvons en attendre; à diminuer la somme des *maux* et à augmenter celle des *biens*.

Pour parvenir à ce double résultat, on ne fait plus, comme dans les siècles précédents, des *systèmes*, des *plans*, des *projets*. On étudie par l'analyse, par l'observation, par l'expérience, ce que sont les choses, leur nature, leurs causes et leurs résultats, et par ce moyen on découvre quels sont les maux que l'on peut *diminuer*, quels sont les biens que l'on peut *augmenter*. C'est là ce qui constitue l'Économie politique *moderne*. C'est là ce qui en a fait une science, car l'analyse, l'expérience, la connaissance de la nature des choses, de la manière dont elles se comportent, peuvent être l'objet d'une *étude*; et il faudrait être insen-

sé pour ne pas voir ce que cette étude a pour nous d'important, pour méconnaître l'influence qu'elle doit avoir sur le sort de *tous* et de *chacun* de nous.

Je ne suis pas fâché de cette occasion de rappeler un passage de Fénelon, que j'ai mis comme épigraphe à la tête de mon *Cours complet d'Économie politique pratique,* en six volumes.

« Après tout, dit Fénelon, la solidité de l'esprit consiste à vouloir » s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont » le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires rou- » lent là-dessus. »

Ces paroles ont été, je le sais, inspirées à Fénelon par une vue générale de l'humanité et par un certain bon sens naturel, plutôt que par de saines notions d'économie politique dont on ne connaissait pas les principes de son temps; mais elles ne contiennent pas moins l'expression d'une *grande vérité*. Fénelon, dans son *Télémaque*, avait moins pour objet de faire un traité de législation que de combattre dans l'esprit du jeune prince, que l'on supposait devoir régner un jour, les habitudes fastueuses de Louis XIV, qui finirent en effet par plonger la France dans la misère la plus affreuse.

Pour éviter de tomber dans ces tristes extrémités, il faut se pénétrer des causes qui font le déclin ou la prospérité des États : on est confus de voir que la science qui nous occupe, ne soit pas plus généralement cultivée, et qu'on soit exposé chaque jour à entendre un langage qui suppose l'ignorance de ses premiers éléments, même dans les lieux où se préparent et s'exécutent les mesures qui ont pour but le plus grand bien du pays. Mais il ne faut pas qu'on s'en étonne. Les hommes ne renoncent pas tout de suite à de mauvais principes. On sait que, même au commencement du XVIIIe siècle, le savant Bernouilli, concourant pour un prix à l'Académie des sciences, fut obligé de respecter les tourbillons de Descartes, autrement son ouvrage n'aurait pas eu le prix.

Un des torts qui peuvent être reprochés à Bonaparte, est d'avoir supprimé dans l'Institut la classe des sciences morales et politiques; ce qui n'a point, au reste, empêché ce corps illustre d'en consacrer l'importance, lorsqu'il a, en 1830, décerné un prix à l'ouvrage dont je citais tout à l'heure l'épigraphe.

Les gens qui ont à cœur le bien et la prospérité de leur pays sentent enfin la nécessité de favoriser les progrès de l'Économie politique véritable; de celle qui, dégagée de tout esprit de système, ne se fonde

que sur des faits incontestables et des raisonnements rigoureux. Si cette science est encore trop peu, ou trop mal connue, c'est que tout est récent; c'est que, dans la vie des nations, les siècles ne sont que des années et les années ne sont que des jours.

Les études les plus suivies sont celles qui peuvent conduire à un état lucratif, c'est-à-dire à des fonctions auxquelles un public nombreux a *nécessairement* recours, comme les études de la médecine et celles du droit. Il y aura toujours des malades (qui le sait mieux que nous!), il y aura toujours des procès. Il est vrai qu'une bonne administration est aussi un besoin de tous les temps; mais dans tous les temps, pour y être employé, *le savoir-faire*, comme a dit un de nos auteurs, est encore plus utile que le *savoir*. Il faut attendre patiemment l'époque où l'on sera généralement convaincu que les idées justes et les vues générales ne sont pas moins utiles aux particuliers qu'aux nations; car, quoique les vues économiques soient plus souvent applicables au soin que nous prenons de nos fortunes, et de la fortune publique, elles peuvent néanmoins s'appliquer à tout, car l'économie au fond n'est que l'habitude de proportionner les moyens dont on peut disposer, au résultat qu'on veut atteindre.

Ainsi, dans la politique, par exemple, lorsqu'on est habile, non-seulement on proportionne les dépenses publiques à l'avantage qui doit en résulter pour le public qui en fait les frais, mais on économise tout développement inutile de puissance; parce que toute puissance employée inutilement est tout au moins une perte de forces, de moyens, et de plus une perte morale, en ce que l'opinion juge les obstacles qui vous sont opposés d'autant plus grands qu'on vous voit employer de plus vastes moyens pour les surmonter.

En jurisprudence, on épargne les punitions, parce que les punitions sont un *mal* fait à l'humanité, et qu'un juge n'est excusable de se servir de la rigueur des lois que pour racheter ce mal par un *bien* équivalent et incontestable.

C'est la connaissance profonde de l'Économie politique et l'habitude contractée d'en résoudre facilement les problèmes, qui a donné à Jérémie Bentham cette solidité de jugement qui font de ses ouvrages les guides les plus sûrs qu'on puisse consulter dans la législation civile et politique.

Il est à remarquer que Beccaria, qui, le premier et avec un si brillant succès, nous a appris l'importance de proportionner les peines aux dé-

lits, était aussi versé dans l'Économie politique qu'on pouvait l'être de son temps.

Dans la conduite même de la santé, à mesure que l'art de guérir fait des progrès, on contracte l'heureuse habitude d'économiser les moyens. Les médicaments les plus puissants ont toujours en eux une qualité délétère qui, lorsqu'on en prend sans mesure, cause un mal plus préjudiciable encore pour le corps que pour la bourse. L'usage qu'on en fait au delà de ce qu'exige le rétablissement de la santé, est l'effet d'un mauvais calcul.

Il n'est presqu'aucune situation dans la vie, où l'on ne puisse appliquer avec fruit l'esprit d'économie, c'est-à-dire ce jugement sain et éclairé qui rend capable d'apprécier à leur juste valeur les avantages et les inconvénients de chaque chose.

Ce sera un des fruits de l'étude qui nous occupe ; et si ce fruit se fait attendre, il faut considérer que les fausses notions, et en général tous les préjugés, ont pour protecteurs naturels tous ceux qui en vivent et même tous ceux qui ont l'espérance d'en vivre.

Pourquoi voulez-vous, diront certaines gens, empêcher ceux qui vivent des préjugés, de les défendre et d'en faire leur profit? Ne faut-il pas que tout le monde vive ?

Je ne leur ferai pas la même réponse que fit le lieutenant de police *d'Argenson*, au libelliste *Desfontaines* : *Je n'en vois pas la nécessité.* Mais je vous dirai, comme tout à l'heure, que l'homme ne peut disposer que d'une certaine quantité de *biens* que l'on ne peut obtenir qu'au prix d'une certaine quantité de maux ; et qu'il y aurait une insigne folie s'il n'y avait une extrême ignorance (ou bien une profonde perversité) à imposer un excès de maux aux hommes utiles et auteurs des biens de la société, pour que les hommes inutiles ou malfaisants en recueillent les fruits.

Quelques écrivains ont fait à l'Économie politique le reproche de ne savoir nous occuper que de nos intérêts temporels [1]. Mais chaque science a son objet dont elle ne peut s'écarter sans nuire à son avance-

---

[1] Entre autres, Lanjuinais, *Constitution de tous les peuples*, tome 1er, p. 127. Voyez les *Considérations générales*, p. 49 et suiv., placées en tête du *Cours complet*. J.-B. Say y répond, comme dans le passage qui suit, mais avec plus de développement, aux détracteurs de la science. E. D.

ment. Fait-on à la chimie le reproche de ne s'occuper que de l'analyse et des propriétés des corps? à l'histoire naturelle, de ne s'occuper que de la description des êtres naturels? Mais ces sciences n'empêchent pas ceux qui veulent suivre d'autres carrières, d'étudier la théologie ou le blason ; de même que la géométrie ne peut vous parler que de la grandeur des corps, l'Économie politique ne saurait vous entretenir que de vos intérêts temporels.

Je vais plus loin. De toutes les sciences positives, de toutes les sciences fondées sur des faits et sur l'expérience, l'Économie politique est une de celles qui participent le plus évidemment des sciences naturelles et des sciences morales et politiques. J'ai eu mainte occasion de vous faire remarquer que les progrès de nos qualités intellectuelles et morales avaient marché de pair avec le perfectionnement des arts utiles. C'est la production qui nous a civilisés, qui nous a fait comprendre qu'il y avait des ressources plus sûres que le brigandage des conquêtes et le vol du bien d'autrui. C'est depuis qu'on a compris que, dans le monde, les biens n'étaient pas seulement déplacés comme dans une maison de jeu, mais créés de toutes pièces, qu'on s'est appliqué à les produire, et il nous reste à voir (ce que j'essaierai de mettre sous vos yeux) comment ils peuvent être équitablement distribués, et consommés au plus grand avantage de la société. Or, je vous le demande, Messieurs, quoi de plus favorable à la bonne conduite, et au perfectionnement moral des nations?

Mais pourquoi dans l'Économie politique, telle qu'on la conçoit maintenant, ne comprend-on pas la politique pure, l'organisation constitutionnelle des États et des pouvoirs? C'est parce que les sciences s'étendent en se perfectionnant. Notre âme *s'élargit*, dit Montaigne, *d'autant plus qu'elle s'emplit*. Mais notre tête n'a qu'une certaine dose de facultés, notre temps est borné, et quoiqu'on ait perfectionné les méthodes, et qu'on ait réduit à l'essentiel ce qu'il convient d'apprendre, de loger dans la mémoire des hommes, il est nécessaire de circonscrire, de classer nos connaissances, pour qu'elles ne fassent pas confusion entr'elles, pour que tout homme instruit puisse prendre les principes fondamentaux de toutes, et ne suivre, jusque dans ses dernières recherches, que celles qu'exige spécialement la profession qu'il a embrassée.

Si nous voulions apprendre tout ce qui se tient, tout ce qui s'enchaîne, nous voudrions tout savoir ; car il n'est aucune science qui n'ait

des points de contact avec une autre, et, de proche en proche, avec toutes les autres. L'Économie politique a des rapports avec la politique pure, puisque la liberté d'industrie dépend jusqu'à un très-haut point de la liberté du commerce et de la sécurité des propriétés, qui ne peuvent être assurées que sous un régime libéral. Nos relations avec l'industrie étrangère dépend de notre droit international et de nos relations diplomatiques. D'un autre côté l'Économie politique, d'après les théories de la production, est intimement liée à la situation de nos arts utiles qui eux-mêmes dépendent tout à fait de nos connaissances en chimie et en mécanique. De sorte que, de proche en proche, l'étude de la diplomatie a des rapports avec l'étude de la chimie et de la mécanique. Qui oserait néanmoins avancer qu'on ne peut être ambassadeur, à moins de savoir jusque dans ses détails, la technologie d'un seul art, comme celui de faire des épingles!

Vous voyez donc bien, Messieurs, que l'ambition de tout homme raisonnable ne saurait être de tout savoir; mais de savoir *bien* la chose dont on juge à propos de s'occuper. Sur tout le reste, il suffit de posséder les idées fondamentales, mais il faut que les idées fondamentales que l'on acquiert soient justes et entièrement conformes à la vérité. Il faut que lorsqu'on juge à propos de s'élever plus tard à l'instruction la plus relevée, cette instruction relevée ne donne aucun démenti à ce qu'on avait appris d'abord. C'est pour cela qu'on a dit avec beaucoup de raison, qu'un bon ouvrage élémentaire, en chaque genre, ne peut être fait que par un homme très-savant dans le même genre, par un homme qui ait su approfondir toutes les causes et prévoir toutes les conséquences. Un bon ouvrage élémentaire doit être simple, mais non superficiel; il faut qu'il puisse être consulté par tous ceux qui jugeront devoir acquérir ensuite une instruction plus complète.

C'est à quoi j'ai tendu en composant, il y a quelques années, un *Catéchisme d'Économie politique* que j'ai eu la satisfaction de voir ensuite traduit en beaucoup de langues, même en grec moderne. Certes un tel ouvrage ne peut suffire à l'homme qui a l'ambition de devenir représentant de son pays ou administrateur distingué; mais il ne leur donne pas du moins des idées fausses sur aucun des points que je développe dans d'autres écrits, et il peut suffire aux personnes qui veulent savoir ce que c'est que l'Économie politique.

Quant à l'*Épitome* que j'ai publié aussi, c'est plutôt un Dictionnaire raisonné des termes de cette science, dont le but est de rendre intelligi-

bles des démonstrations qui pourraient être épineuses si l'on s'en tenait au sens vague, indéterminé du langage commun; car nos langues ont été faites avant que nos idées fussent nettes et précises.

Pour qu'une nation soit généralement instruite, il n'est pas nécessaire que chacun sache tout, mais que chacun n'ait que des idées justes sur ce qu'il sait.

Or on ne peut nier les progrès faits de nos jours à cet égard.

Beaucoup de personnes sont prévenues de l'idée que nos pères en savaient plus que nous, comme si nous n'avions pas, de plus qu'eux, tout au moins l'expérience des temps qui se sont écoulés depuis le leur jusqu'au nôtre.

Ici je ne saurais m'empêcher de faire une autre citation d'un auteur dont l'opinion aura quelque poids chez les prôneurs des temps passés, et dont je dirai le nom tout à l'heure.

« On ne s'élève contre les progrès de la civilisation, dit cet écrivain, » que par l'obsession des préjugés : on continue à voir les peuples » comme on les voyait autrefois : isolés, n'ayant rien de commun dans » leurs destinées. Mais si l'on considère l'espèce humaine comme une » grande famille qui s'avance vers le même but; si l'on ne s'imagine » pas que tout est fait ici-bas pour qu'une petite province, un petit » royaume, restent éternellement dans leur ignorance, leur pauvreté, » leurs institutions telles que la barbarie, le temps et le hasard les ont » produites, alors ce développement de l'industrie, des sciences et des » arts semblera ce qu'il est en effet, une chose légitime et naturelle. »

Ce morceau est transcrit textuellement de la dernière édition, tome VI, page 88) des Œuvres de M. de *Châteaubriand*.

Il faut convenir avec M. de Châteaubriand qu'au temps où nous sommes la marche du genre humain est progressive; mais pour être constamment progressive, il faut que les intérêts publics soient toujours gérés non-seulement par des hommes probes, mais de plus par des hommes dont l'intérêt personnel ne soit pas en opposition avec les intérêts du public. On ne peut jamais espérer, dit-on, que les hommes sacrifient dans la gestion des affaires publiques leurs intérêts privés aux intérêts généraux. Il ne faut pas lutter contre la nature de l'homme et des choses. Mais est-il bien vrai que l'intérêt personnel soit toujours opposé à l'intérêt général? Quand des fonctionnaires publics sont équitablement rétribués en gérant les affaires de la communauté, ils doi-

vent désirer de conserver leurs fonctions, et pour les conserver, de les remplir dignement.

La difficulté est de les bien choisir. L'opinion publique est-elle en général assez éclairée pour les désigner? Les uns croient que le public est éclairé par ses propres intérêts; et de plus, on observe que les intérêts des uns balancent les intérêts des autres : c'est cette raison qui fait que, dans les parterres de nos spectacles, par exemple, bien que l'opinion de chaque personne puisse être déterminée par l'intérêt ou les préjugés, ce sont néanmoins les sentiments louables qui reçoivent l'approbation la plus générale, et ces témoignages ne peuvent pas être taxés d'hypocrisie. L'hypocrisie, quand il y en a, se trouve dans les cas exceptionnels. Cette considération peut s'appliquer au défaut de lumières et d'instruction; et c'est ce qui donne tant de force aux arguments sur lesquels s'appuient les partisans des gouvernements républicains. Mais on peut leur opposer que, dans le système monarchique, le roi, de qui dépend la nomination des principaux emplois, a les mêmes intérêts que le peuple; que ses affaires ne vont pas bien quand celles de la nation vont mal; et qu'il suffit que le prince entende ses intérêts, pour que ceux du public soient ménagés.

Si c'est un corps d'oligarques qui choisit les fonctionnaires publics, il peut sans doute réunir dans son sein plus de lumières qu'un monarque, quelque bien élevé qu'on le suppose; mais l'expérience prouve qu'un corps oligarchique, et en général tout corps privilégié, n'emploie jamais ses lumières qu'au profit du privilége, et n'est jamais animé de ces sentiments grands et généreux qui se trouvent, quelquefois, dans le cœur d'un seul homme, quand il se trouve porté à un poste élevé.

Après avoir cherché, Messieurs, dans la première partie de ce Cours, à rectifier nos idées sur la nature et la production des biens qui pourvoient à l'entretien, à l'aisance des nations, nous avons vu que l'institution de la propriété exclusive était le premier des stimulants qu'ait l'homme pour accroître ces biens; ce qui entraîne la réprobation de tous les moyens injustes, violents, honteux d'y porter atteinte.

Il nous reste à examiner dans les discours qui suivront celui-ci, quels sont les différents systèmes de lois qui ont pour but de favoriser la production; les réglements que l'on fait relativement à l'industrie manufacturière; la balance du commerce, les traités de commerce, les primes.

Nous examinerons ensuite les systèmes relatifs à la population dont le bien-être est le but de toutes les recherches de l'économie sociale.

Ce sujet nous conduira aux différents moyens de colonisation et au système colonial adopté par les modernes, système qui les a plongés dans des guerres funestes, et leur a fait perdre une partie des immenses avantages qu'ils pouvaient retirer des progrès de la navigation, et des découvertes qui ont livré la surface entière du globe à leur exploitation.

Je me propose ensuite de développer devant vous la manière dont les revenus de la société sont distribués entre les nations, et, dans chaque nation, entre les individus. Nous examinerons en passant ce que les Anglais appellent la *théorie de la rente*, ce qui n'est dans notre langage que le revenu du propriétaire foncier. Je dis que j'examinerai cette théorie *en passant*, parce que c'est une pure abstraction dont Ricardo et ses partisans ont voulu faire une partie fondamentale de l'Économie politique; réduite à ses termes les plus simples, elle n'a rien de nouveau, rien d'applicable. Il me semble même, d'après mes dernières correspondances avec les savants d'Angleterre, qu'on renonce successivement à soutenir ce qu'elle a de métaphysique et d'inutile.

Nous verrons ensuite la source des revenus qui proviennent de l'intérêt des capitaux, de ce qu'on appelle vulgairement *intérêt de l'argent*, et les différentes formes du prêt à intérêt, où il n'entre souvent pas un seul écu. Cela nous conduira à l'investigation de ce qu'on appelle *fortunes immobiliaires*, sociétés de commerce et sociétés à priviléges.

Nous arriverons ensuite à la consommation des biens de la société, sujet d'une haute importance et fécond en erreurs dans la théorie comme dans la pratique. C'est ainsi que, en physiologie, l'absorption qui renouvelle incessamment toutes les parties du corps humain a donné naissance à beaucoup de systèmes, et n'est même pas encore très-bien connue.

Nous verrons comment les richesses contribuent à l'entretien des familles et comment la prospérité générale dépend de l'intelligence qui préside à leur consommation.

De là nous passerons aux dépenses publiques, celles qui satisfont aux besoins du corps social d'une manière bien favorable à sa prospérité, si elles sont prudemment administrées, mais dont l'excès entraîne la ruine

des plus puissants États quand elles sont livrées à la dilapidation et à l'impéritie.

C'est là que nous verrons le danger de ce préjugé si soigneusement entretenu par tous les mauvais gouvernements, et par lequel on veut persuader que les richesses fournies par les contribuables sont, par les dépenses du gouvernement, reversées dans la société[1].

Nous acquerrons la preuve que les richesses, fruit des ressources privées, et détruites pour la satisfaction des besoins publics, sont précisément de même nature que celles qui satisfont aux besoins des particuliers, et qu'il n'y a pas plus deux sortes d'économie, qu'il n'y a deux sortes de physique, de mécanique et de chimie, l'une pour l'État l'autre pour les particuliers.

Enfin nous examinerons toutes les ressources de l'État, le fonds où il puise ses trésors, les impôts, leur légitimité, leurs bornes, leur perception, et les classes de contribuables sur qui retombe leur fardeau.

Nous nous formerons, j'espère, si le temps le permet, une idée exacte des emprunts et des autres ressources financières; nous nous formerons de justes idées du crédit public, des traitants, de l'agiotage et des amortissements.

C'est alors, Messieurs, que vous apprécierez l'avantage de vivre sous un régime constitutionnel, le seul sous lequel on peut librement aborder toutes ces questions, et les apprécier sans réticences.

Il y a aussi des Cours d'Économie politique en Allemagne et en Russie. Mais qu'est-ce que des cours où il n'est permis de traiter aucune des questions vitales de la société, et (ce qui est encore pire) où l'on est obligé de les accommoder à la politique dominante du Cabinet?

---

[1] On a traduit, de nos jours, cette déplorable erreur par l'élégante formule que, *l'impôt est le meilleur des placements*. Le chapitre IV de la 8e part. du *Cours complet*, intitulé : *De l'impôt en général, de sa légitimité et de ses limites*, nous renseigne à fond sur le poids que doit avoir cet aphorisme dans l'esprit de ceux qui se préoccupent exclusivement de l'intérêt général. E. D



DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

Prononcé par l'auteur peu de semaines avant sa mort, pour l'ouverture de l'année scolaire 1832-1833.

MESSIEURS,

L'homme est éminemment sociable, pour lui, c'est un supplice que de vivre seul; il ne s'y résout que par la force. La société de sa famille même, quoiqu'elle soit pour lui un notable soulagement, ne lui suffit pas; et l'étude que nous allons faire de l'étendue de ses facultés et de ses besoins, nous offrira des preuves nombreuses de cette vérité, que son existence à *l'état de société*, est son existence *naturelle*.

Nous en avons des exemples dans d'autres espèces animales, comme dans les castors, les abeilles, qui de même ne sauraient parvenir à leur entier développement, si elles ne mettent leurs moyens en commun. Elles agissent en vertu de certaines lois qui leur sont imposées par leurs besoins, par leurs organes, par leur *nature*, en un mot, dont la connaissance, par cette raison, fait partie des sciences que nous avons nommées *sciences naturelles* : la connaissance des mœurs des animaux fait partie de l'histoire naturelle.

L'homme éprouve également des besoins qui tiennent à sa nature, et il les satisfait de même au moyen des organes dont il est pourvu ; mais à mesure que les besoins et les organes ont été plus développés et mieux connus, on a été obligé de les classer, d'en suivre le développement et d'en faire non pas l'objet d'une seule science, mais de plusieurs. Ça été la marche de toutes nos connaissances. Le nombre et les propriétés des plantes, par exemple, sont devenus si nombreux, qu'on a été obligé de faire une science particulière de cette portion de l'histoire naturelle qu'on appelle la *Botanique*, et plus récemment vous avez vu notre illustre Cuvier développer, dans cette même chaire, le classement et la description des animaux antédiluviens, et il en a fait une science nouvelle qui a changé toutes nos idées relativement à la géologie et à l'antiquité du globe.

Il peut donc y avoir des sciences nouvelles, quoique la nature soit ancienne; et ceux qui prétendent que tout a été *vu*, que tout a été *dit*, que l'on ne fait que représenter les mêmes choses avec des mots différents, décèlent uniquement les bornes de leur esprit. Une propriété nouvelle, une nature des choses qu'on ne connaissait pas ou qu'on connaissait mal, si on la découvre, est véritablement une *chose nouvelle.*

La science de l'Économie politique n'est pas aussi récente que celle dont je viens de vous parler; cependant elle n'est pas ancienne. On ne trouve rien dans les auteurs de la Grèce ou de Rome, qui atteste une observation exacte de la nature des choses sur ce que nous appelons maintenant l'*Economie politique*, et les conséquences immédiates et rigoureuses qu'on en tire. Pour s'en former une idée juste, je crois devoir vous tracer un tableau général où viendront se placer les observations, les expériences qui sont le fondement de la science.

L'Anthropologie, la *science de l'homme*, se partage en plusieurs autres sciences, selon le point de vue sous lequel on veut étudier notre espèce. La *Physiologie* nous montre l'homme sous le rapport purement physique; elle nous décrit les différentes parties du corps humain et leurs fonctions dans l'état de vie; la *morale* nous décrit les différents phénomènes qui dépendent de sa volonté, les actions qui en dérivent et les conséquences qu'elles entraînent; la *politique pratique* nous montre l'enchaînement des causes et les effets dans l'ordre politique; l'*Économie politique* enfin, l'enchaînement des causes et des effets relativement *aux intérêts* de l'homme en société.

On s'aperçoit d'abord que la condition des hommes, leur bonheur ou leur malheur dans ce monde, dépendent de circonstances qui tiennent, les unes à l'ordre moral, c'est-à-dire à sa conduite, et les autres à l'ordre politique, c'est-à-dire à la constitution de la société, à la manière dont elle est réglée. C'est ce qui a fait ranger l'Économie politique parmi les sciences *morales et politiques*. On a même voulu pendant longtemps la confondre avec la politique, et les écrivains du milieu du siècle dernier mêlaient les questions *économiques* avec les questions *politiques*, c'est-à-dire l'organisation des pouvoirs d'un État *avec* les questions relatives à sa richesse et aux moyens plus ou moins abondants qu'ont les nations et les particuliers pour subsister et s'entretenir. Mais on s'est aperçu que ces deux choses dépendent de principes essentiellement différents : on a vu des gouvernements despotiques en-

richir leurs sujets, et des gouvernements populaires tenir les peuples dans la misère, et (toujours guidé par l'expérience qui a mieux fait connaître la nature des choses) on a séparé ces deux genres de connaissances; les économistes du XVIIIe siècle donnaient à l'Économie politique le nom de *Physiocratie* (gouvernement naturel), et Adam Smith est venu, qui l'a nommée *Recherches sur la richesse des nations.*

Cette nouvelle dénomination paraît avoir été jugée un peu longue et embarrassante, on s'est réuni à lui substituer le nom d'*Économie politique*, c'est-à-dire *Economie de la société ;* on en a distrait la *politique pure,* science qui est beaucoup moins avancée, et, conformément à la méthode moderne, on a rejeté tout système *à priori*, arrangé d'avance; on n'a considéré que la *nature des choses* telles qu'elles sont, et les conséquences qui en résultent évidemment. Mais on a dû les combiner avec ce qu'il y a de constaté dans la politique pure, et dans les sciences physiques et mathématiques qui, depuis Bâcon, ont secoué toute autorité magistrale, et ne reconnaissent plus de leur côté que la nature des choses et l'expérience.

Telles sont les bases sur lesquelles repose aujourd'hui la science dont nous nous occupons.

Vous voyez, Messieurs, quel en est l'objet; pourquoi on l'appelle ainsi, et j'espère que vous ne tarderez pas à comprendre l'influence qu'elle est destinée à exercer sur le sort de l'humanité. Le but de nos connaissances est de savoir tirer parti des choses *telles que la nature les a faites*, et nous sommes d'autant plus à portée d'en tirer parti, que nous les connaissons mieux.

Il y a dans la grande société humaine une quantité quelconque, une somme de biens et de maux, journellement répandue; ou, si nous ne voulons pas embrasser la société humaine tout entière, il y a dans chaque nation une certaine quantité de biens et de maux, dont il est permis aux hommes de jouir ou d'accepter la souffrance.

Une portion de ces biens, comme la santé, par exemple, nous est donnée gratuitement par la nature. Une autre portion ne peut être obtenue que par quelques sacrifices ; si nous voulons qu'un terrain nous fournisse d'abondantes récoltes, il faut les acheter par des peines, des fatigues, des dépenses qui sont une partie des *maux* que cette nation est obligée de supporter. Je dis que la dépense fait partie de la somme de nos maux, parce que la dépense qui nous *prive* de la faculté d'a-

cheter une jouissance, ou de nous dispenser d'une peine, est un mal.

Laissant de côté les biens que la nature nous donne gratuitement, et les maux inévitables qu'elle nous impose, tous les autres qui sont du domaine de l'économie politique, peuvent être évalués par les sommes d'argent au prix desquelles on pourrait les acquérir, et par les sommes au prix desquelles on pourrait s'en préserver. Il ne s'agit dès lors que d'en faire une juste appréciation. En supposant cette appréciation possible (et vous verrez qu'elle l'est), nous pourrons dire que, dans un temps donné, dans l'espace d'une année, par exemple, une nation jouit d'une plus grande somme de biens, ou qu'elle est exposée à une moins grande somme de maux, suivant qu'elle sait mieux comment elle peut produire une plus grande somme de biens, ou diminuer la somme de ses maux, et suivant qu'elle sait mieux en faire l'appréciation. On comprend que si elle appréciait très-haut ses biens et ses maux très-bas, la balance pourrait être favorable en apparence et ne l'être pas en réalité, et sa condition empirerait tous les jours. Elle se repaitrait d'illusions; ce que nous voulons éviter.

Nous y parviendrons par l'étude de la nature des choses *économiques*, qui nous enseignera à faire des appréciations justes, qui nous enseignera comment se produisent les biens et comment ils se dissipent. Mais les manières de multiplier nos biens et de les dépenser, sont excessivement nombreuses : elles supposent une infinité de connaissances : par exemple, nos biens s'augmentent par une agriculture bien entendue, et se diminuent par des procédés agricoles vicieux. L'Économie politique ne peut cependant avoir la prétention de comprendre l'art agricole au nombre de ses enseignements, mais elle peut faire voir ce qui dans cet art doit être remarqué pour qu'il aille au but qu'on se propose, qui est d'augmenter la somme des biens et de diminuer la somme des maux.

Il en est de même de tous les autres arts. Celui qui nous procure le drap, par exemple, atteindra son but d'autant mieux qu'il nous procurera une plus grande somme en drap au meilleur marché. Il en sera de même du commerce et de tous les autres arts.

Et il ne faut pas s'imaginer que les considérations d'économie politique se bornent aux choses matérielles pour lesquelles on puise, dans la mécanique et la chimie, des moyens de se perfectionner. Les sciences morales, les sciences politiques n'y servent pas moins, puisqu'on peut apprécier par les mêmes méthodes les biens et les maux qui ré-

sultent de la conduite des particuliers et des gouvernements, et parvenir ainsi à connaître quelle balance il en résulte pour la société.

C'est ainsi que toutes nos connaissances se touchent et que, lorsqu'on connaît bien la nature des choses, soit au physique, soit au moral, on apprécie le service qu'on peut attendre d'une bonne loi, comme le service qu'on peut retirer d'un bon outil, et savoir, toute proportion gardée, la somme d'utilité qu'une nation retire d'une belle manufacture, ou d'un bon gouvernement. Nous pouvons dès lors comparer la somme des biens dont ils procurent la jouissance à une nation, et ce qu'ils lui coûtent. C'est ainsi que, dans les choses appréciables, tout peut se résoudre en quantités positives, et que les hommes peuvent marcher avec sûreté dans la voie des améliorations.

Vous ne serez donc pas étonnés, Messieurs, de l'importance tous les jours plus grande que, dans les États civilisés et jaloux de prospérer, on attache à la science qui nous réunit ici, surtout depuis que des méthodes analogues à celles qui ont été couronnées d'un si grand succès dans les sciences physiques et mathématiques, nous ont appris à nous préserver de beaucoup de rêveries et d'erreurs.

C'est là le point de vue sous lequel nous étudierons la société.

Si nous jetons un coup d'œil sur les sociétés humaines en général, nous pouvons dire que la première et la plus naturelle de toutes les sociétés est la famille. Dans l'état civilisé, on trouve d'autres associations qui ont pour objet le soin, l'exploitation de quelque intérêt commun, comme les sociétés de commerce; mais ce ne sont point là des sociétés politiques. Dans le langage de la science, on désigne plus particulièrement ainsi ces grandes associations qu'on nomme communément des *Nations*, et qui se trouvent réunies par des convenances géographiques, par un même langage, par le besoin de se soutenir, et dans l'occasion de se défendre contre des dangers communs.

Plusieurs publicistes ont cru devoir rechercher quelle est la *civilisation* dans ses premiers degrés et telle qu'elle se montre chez les peuples qui ne sont que *chasseurs*, ou *pasteurs*, ou chez ceux qui, sans abandonner les ressources de la chasse et des troupeaux, sont plus particulièrement *cultivateurs*. Le monde nous offre encore quelques échantillons de ces différentes formes des sociétés politiques. Dans l'intérieur de l'Amérique du nord et du sud, il y a des nations qui vivent de la chasse. Une grande partie de l'Arabie et de la Tartarie est encore

habitée par des hordes qui vivent de leurs troupeaux, et qui se transportent de lieux en lieux à mesure qu'ils en ont épuisé les productions spontanées. Nous trouverions même, en observant leurs usages, des rudiments d'une civilisation plus avancée ; mais ce serait une recherche sans objet. Quand nous voulons étudier la structure du corps humain, ce n'est pas dans un embrion imparfait que nous allons la chercher, c'est dans l'homme adulte, dans l'homme parvenu à tout le développement que comporte sa nature. De même, quand nous voulons connaître les organes et la force vitale de la société, c'est dans la société, parvenue au plus haut point de développement où nous pouvons l'observer, qu'il nous convient de l'étudier ; car on y découvre mieux le nombre et le jeu de ses différents ressorts, et d'ailleurs cet état étant le nôtre, est celui qui nous intéresse le plus vivement.

Entrons donc tout d'un coup dans une de ces sociétés qu'on appelle (peut-être prématurément) des *peuples civilisés*. S'ils n'ont pas encore atteint toute la civilisation dont l'homme est capable, et toute la tranquillité et le bien-être qu'elle peut lui procurer, du moins c'est la civilisation la plus avancée où il soit parvenu jusqu'à présent, et la seule dont nous puissions raisonner.

Nous n'apercevons au premier abord chez les peuples civilisés qu'un amas confus d'êtres humains habillés de différents costumes, munis de divers instruments, allant de côté et d'autre, ou s'agitant sans changer de place. Si nous parvenons à pénétrer le but de leurs pensées et de leurs actions, nous découvrons que le plus grand nombre d'entre eux a pour objet de subsister et de faire subsister leurs familles avec plus ou moins de jouissance.

Comment ces individus et ces familles subsistent-ils ? En consommant les choses capables de soutenir la vie ou de contribuer à son agrément.

Voulant pousser notre investigation plus loin, nous cherchons à savoir comment ils s'y prennent pour se procurer les choses nécessaires à leur existence ou à leurs plaisirs. Les uns ravissent-ils aux autres les biens dont ceux-ci sont en possession ? Sans doute il en est quelques-uns qui emploient la ruse ou la force pour dépouiller leurs concitoyens ; mais dès cet instant même, tous se liguent pour se défendre contre ces voies iniques. Elles ne suffisent qu'à un bien petit nombre d'hommes qui sont repoussés par tout le reste, et qui, heureusement, ne forment jamais qu'une bien faible exception. Ce n'est point là que sont les

moyens d'existence de la société. Ils ne tarderaient pas à être épuisés ; car quand on aurait ravi à son voisin ce qu'il a, on ne pourrait pas le lui ravir de nouveau ; le spoliateur mourrait de faim, aussi bien que sa victime, ou plutôt ils auraient commencé par se quereller et par s'égorger mutuellement.

Ce n'est pas ainsi que les sociétés peuvent se perpétuer. Les hommes ne tardent pas à s'apercevoir qu'il leur est beaucoup moins profitable de se nuire, que de se servir les uns les autres. Et comme leurs besoins sont variés, après s'être adonnés, chacun de leur côté, à se procurer, à créer, à produire des choses utiles, ils en font des échanges. Tandis que le cultivateur fait pousser du grain et élève des bestiaux pour l'usage du négociant, le négociant fait venir des épiceries pour le cultivateur ; tandis que le fabricant prépare l'étoffe qui doit vêtir le magistrat, le magistrat veille à la sécurité du fabricant.

On a cru longtemps que l'existence du corps politique résidait dans le gouvernement, que l'ordre social était entièrement un effet de l'art, et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, des inconvénients, c'est par un défaut de prévoyance ou d'habileté de la part du législateur, ou par quelque négligence, quelque perversité de la part du magistrat chargé de donner ses soins au jeu de cette machine compliquée. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires comme la république de Platon, l'utopie de Thomas Morus, l'Océana d'Harrington, et d'autres plus récentes. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse, par une autre meilleure, sans faire attention qu'il y a, dans les sociétés, une *nature des choses* qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

Ce n'est point à dire que la volonté de l'homme n'influe en rien sur l'arrangement de la société ; mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, sa *vie*, en un mot, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle.

L'art du cultivateur peut greffer un arbre, le disposer en espalier, en tailler les branches et en améliorer les fruits, mais l'arbre vit et donne des fleurs, des fruits et des rejetons, en vertu des lois de la physique végétale que nous cherchons à deviner, que nous parvenons à connaître quelquefois, dont nous tirons un grand parti quand nous sommes instruits, mais qui sont supérieures à l'art et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit.

Il en est de même des sociétés. L'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, plus ou moins adroite, ou maladroite, l'intervention des militaires, des prêtres, ou même des circonstances purement fortuites, peuvent leur être favorables ou contraires; mais non les faire vivre et subsister. On ne fait pas artificiellement la vie.

C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet, que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre, c'est dans ces endroits, dis-je, que les sociétés politiques prennent leur plus rapide accroissement. C'est un publiciste peu avancé que celui qui ne sait point encore que la société subsiste par elle-même.

Je ne peux m'empêcher de vous citer à ce sujet une anecdote rapportée par l'abbé Galiani avec son originalité accoutumée et presque dans ses propres termes.

Un Napolitain, dit-il, sortait un matin de chez lui pour aller à la messe, et de là voir sa maîtresse selon sa coutume. Il rencontre un de ses amis qui lui apprend que le *vice-roi* vient de mourir. (Le royaume de Naples était alors sous la domination espagnole.) Le Napolitain est étonné, et commence à réfléchir.

Un peu plus loin, on lui dit que la nouvelle de la mort du *Pape* est arrivée, et que le cardinal-archevêque est parti précipitamment pour Rome : l'inquiétude le prend ; il craint que la machine sociale ne puisse pas subsister.

Enfin il apprend que le président du conseil d'État est tombé en apoplexie ! ! ! Pour le coup : notre Napolitain n'est plus maître de lui, convaincu que tout va être bouleversé, il se sauve chez lui, il se barricade et dans l'attente d'un pillage général, il passe la nuit dans des transes mortelles.

Le lendemain, dès que le jour parait, persuadé qu'on assassine dans les rues, il se lève avec précaution, il écoute; et comme il entend son voisin faire du macaroni, comme à l'ordinaire, il se hasarde à entr'ouvrir son rideau, et regardant à travers les jalousies, il ne remarque rien d'étrange dans la rue; il voit avec surprise que les charrettes vont au marché comme les autres jours, que les gens s'occupent de leurs affaires, et circulent tranquillement; il se rassure : Ho! ho! dit-il; *Il mondo va da se* (le monde va tout seul.)

Pour peu qu'on y réfléchisse, il est évident en effet que chacun est principalement occupé de son affaire : or, l'affaire de chacun est ce qui le fait vivre ainsi que sa famille; à moins qu'il ne soit directement menacé, c'est pour lui l'essentiel. Tout le reste l'intéresse dans le rapport qu'il a avec cette occupation dominante; tout le reste est accessoire et passager; et si un petit nombre d'individus a des intentions sinistres, cette faible portion de la société est dominée par le très-grand nombre qui sent perpétuellement qu'il ne peut espérer une existence tolérable, une vie exempte d'inquiétudes et de dangers, qu'en exerçant tranquillement sa profession, et en vivant en paix avec ses concitoyens.

Voilà ce qui fait le lien de la société. Toutes les autres situations sont des états de maladie, des situations nécessairement passagères; car si elles étaient durables, le corps social cesserait d'exister.

Son économie ressemble à celle du corps humain. Celui-ci est composé de différents organes, de différentes parties, organisées elles-mêmes, qui remplissent diverses fonctions dont le jeu, dont l'activité, constitue la *vie de l'individu*. Il a les organes de la nutrition, du mouvement, de la reproduction; nous avons des sens, nous recevons des impressions, nous manifestons des désirs comme particuliers, mais en même temps nous existons comme membres du corps social, comme faisant partie d'un grand tout qui est l'espèce humaine, ou, si vous voulez le circonscrire, comme partie de la société, de la nation à laquelle nous appartenons, nous souffrons de ses maux, nous jouissons de ses prospérités. Or, comme l'a dit un de nos savants physiologistes: *Il importe à tout être qui pense, de savoir comment s'accomplissent ses mouvements, ses actions, de savoir par quel artifice il vit et marche du berceau à la mort.* Et si le corps social est un être vivant comme le corps humain, si les nations ont des besoins qui dépendent de leur nature, si elles ont des moyens d'y pourvoir qui leur sont propres, nous ne sommes pas moins intéressés (tout intérêt de curiosité à part) à connaître la nature de leurs organes, le mécanisme qui leur donne la vie, qui l'entretient, qui la compromet.

Il est évident que s'il existe des moyens de remédier aux souffrances du corps social, d'assurer sa santé et son bien-être, on les trouvera d'autant plus aisément, on les emploiera d'autant plus à propos, que l'on connaîtra mieux la nature et le jeu de ses organes.

Eh bien! Messieurs, ce que la physiologie est pour le corps humain,

l'économie politique l'est pour le corps social. C'est elle qui nous apprend quels sont les organes naturels, les organes voulus par la nature même de l'homme et des choses, dont le mécanisme et le jeu constituent la vie de ces grands corps que nous appelons des Nations.

Déjà vous pouvez présumer la raison qui a permis si tard de nommer l'économie politique une *science*, et d'en faire l'objet d'un enseignement public. La physiologie du corps humain était-elle une science avant que l'étude eût fait connaître sa composition? L'anatomie, l'anatomie comparée, ont été les moyens qui ont perfectionné la physiologie du corps humain, qui ont fait connaître la nature et les fonctions de ses parties. L'analyse et l'observation ont rendu le même service à l'économie politique : dans l'une comme dans l'autre, on n'a regardé comme savant que celui qui connaissait la vraie nature des choses ; l'empirisme a dû perdre son crédit, on a voulu être guidé par des observations rigoureuses plutôt que par la routine et les systèmes. Les gouvernements despotiques eux-mêmes n'ont pas voulu rester exposés aux désavantages qui accompagnent l'ignorance, et se priver des flambeaux qui éclairent tous les citoyens; des chaires d'économie politique ont été établies dans les universités d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et même d'Espagne. Les princes, destinés à porter des couronnes, ont étudié cette science : et je ne doute pas qu'à mesure que l'on connaîtra mieux les solides bases sur lesquelles repose maintenant cette étude nouvelle, elle ne se propage bien plus rapidement encore.

Je vous ai dit, Messieurs, qu'elle reposait sur l'expérience, c'est-à-dire sur l'observation des faits et sur les conséquences rigoureusement déduites de ces mêmes faits.

A ce sujet je ferai une remarque déjà consignée dans la préface de mon *Traité d'Economie politique,* même dès les premières éditions [1].

C'est qu'il y a deux sortes de faits dans ceux qui doivent nous servir de guides. Il y a les *choses qui existent*, et les *événements qui arrivent.* La nature des choses qui existent fait partie des faits de la première espèce. L'or est plus pesant que le fer : voilà un fait. La quantité d'or, entrée en France cette année, s'élève à tant de kilog.; voilà un fait d'une autre espèce. C'est un événement arrivé, l'un et l'autre peuvent

---

[1] *Voy.* p. 4, édit. Guillaumin.

être constatés par des expériences et des observations plus ou moins sûres, plus ou moins incontestables.

Quand nous voulons tirer une conclusion d'un ou de plusieurs faits, il est indispensable de bien connaître la nature des choses relativement aux uns et aux autres. Il faut pouvoir prouver que le fait qu'on donne pour la cause, a réellement produit l'effet qu'on lui attribue, et que la nature de la chose qu'on donne pour un résultat, admettait une semblable influence.

Il ne faut pas ressembler à ce monarque africain qui n'avait jamais vu d'eau glacée. Un capitaine hollandais fit naufrage sur ses côtes, et, parmi les récits qu'il fit de son pays, il raconta au roi que l'eau, dans une certaine saison, y devenait si dure, qu'on marchait sur les rivières à pied sec. Le roi crut que le Hollandais se moquait de lui et voulut le faire pendre. Le pauvre capitaine aurait été pendu, parce que Sa Majesté ne connaissait pas encore toutes les propriétés de l'eau et l'influence du froid. La nature de chaque chose et ses propriétés sont un fait non moins essentiel à connaître qu'un événement, quelque bien constaté qu'il soit.

Croyez-vous qu'il y eût bien des degrés de distance entre cette Majesté noire et l'inquisition de Florence, qui fit mettre Galilée au cachot pour avoir dit que le soleil est immobile dans le ciel et que c'est la terre qui tourne? Hélas! que de gens persécutés pour le tort d'avoir eu raison!

Vous ne serez donc pas surpris, Messieurs, du soin que je mettrai à rechercher la nature des choses les plus simples. Mais comme cette nature des choses ne se montre pas toute seule, qu'elle est souvent enveloppée de voiles et de ténèbres dont il faut la dégager, vous ne vous hâterez pas de regarder comme trop évidents et comme trop simples des éléments cependant nécessaires pour l'intelligence des principes les plus importants. Il est des vérités tellement évidentes qu'elles semblent ne devoir pas être énoncées, et l'on repousse plus tard des principes qui n'en sont pourtant que les conséquences nécessaires.

Vous remarquerez que les parties principales de l'économie sociale sont ce qui a rapport aux organes dont la société se sert pour la création, la distribution et la consommation des richesses. Faut-il en être surpris? La première condition pour tous les corps organisés, c'est de vivre. La société ne peut exister qu'à l'aide de ses moyens d'existence;

de même que les parties principales de la physiologie de l'homme sont les organes qui se rapportent à la nutrition, à l'accroissement, au développement du corps humain.

Le corps social est un être moral aussi bien qu'un être physique; il a des besoins moraux qui ajoutent une très-grande importance aux études sociales. Il y a des intérêts différents, quelquefois même opposés. Tous les individus sans exception sont intéressés à ce que la masse totale des richesses devienne aussi considérable qu'il est possible; mais les différentes classes de la société sont différemment partagées dans la production, la distribution et la consommation des richesses: l'homme qui laboure la terre ne fait pas un métier aussi commode que celui qui donne sa terre à labourer; l'économie politique ne peut que faire connaître cette inégalité de partage et beaucoup d'autres qu'il est impossible d'éviter sans des inconvénients plus graves encore. Elle montre aussi qu'il est des cas où ce que l'on fait en faveur de certaines classes n'est point un bienfait à la société, mais seulement un bien donné à une classe de la société aux dépens d'une autre classe.

Vous sentirez que c'est un avantage que de pouvoir distinguer ce qui est désirable de ce qui est impossible; et quand une fois l'on connait ce qui est désirable et possible, d'apprendre quels sont les moyens les plus courts et les moins dispendieux de l'opérer. Enfin les questions relatives à la consommation des richesses embrassent tout ce qui touche au bien-être du corps social, au moral comme au physique.

Sous tous ces rapports l'économie politique est appelée à découvrir l'effet des institutions sociales. Elle ne dit point : *Voilà ce qu'il convient d'établir;* mais elle dit: Si vous prenez *tel parti, voici ce qu'il adviendra.* Et vous sentez quel poids donne à ces résultats l'analyse rigoureuse qu'elle a faite de la nature des choses, d'autant plus qu'elle est toujours en état de montrer l'enchainement qui fait que tel résultat tient à telles causes.

Ces considérations, Messieurs, vous paraitront plus importantes encore, quand vous verrez dans ce Cours que *les biens*, qui deviennent le patrimoine ou la conquête de l'homme, sont une expression qui, dans sa généralité, a une étendue bien supérieure à celle qu'on lui attribue communément, et qu'elle comprend des biens qui, n'ont rien de matériel. Elle tient à presque toutes les sciences morales et politiques. Les réflexions qu'elles font naître forment un tout, dont les par-

ties ont entre elles une concordance qui prouve leur solidité dans les moindres, comme dans les plus grands exemples. On sait que ce fut la chute d'une pomme qui révéla au grand Newton la loi parfaitement semblable qui fait graviter la terre vers le soleil; l'on peut dire que ce sont les recettes et les dépenses du ménage qui nous montrent ce que c'est que les richesses de l'État, et si je ne craignais d'employer une expression trop triviale, je dirais presque que l'économie politique pratique n'est autre chose que la *science du pot au feu*.

Mais il faut savoir en tirer toutes les conséquences; c'est alors seulement que l'on voit qu'elles conduisent directement au bien public.

Le bien public! Quelle étude est plus propre à satisfaire les plus nobles ambitions? C'est la seule qui mène aux succès durables, à ceux qui, dans tous les cas, sont exempts de regrets. Loin des orages de la politique et des luttes du pouvoir, tel est le but qui nous occupera exclusivement.

Il est à regretter qu'il n'y ait point de chaire d'économie politique organisée à l'École de Droit [1]. On conçoit difficilement cet oubli dans un établissement qu'on a voulu rendre complet. Nous vivons sous un gouvernement représentatif; chacun peut être appelé à s'asseoir sur les bancs des législateurs, à proposer ou à juger les mesures qui conviennent à un grand peuple. Il ne suffit pas que la jeunesse studieuse connaisse les lois existantes, il faut qu'elle apprenne à en faire de bonnes : il faut qu'elle sache quelles sont les solides bases qu'on peut leur donner, les conséquences bonnes ou mauvaises qui peuvent résulter de chacune de leurs dispositions. Quelle pauvre garantie du bien public aurait une nation, si, parmi tous les corps qui sont chargés de rédiger et d'exécuter ses lois, elle ne pouvait compter que vingt ou trente personnes qui fussent en état d'en calculer la portée! Ce serait amoindrir l'étude du droit, que de la borner à nous apprendre quelle a été la volonté du législateur, surtout à des époques éloignées, où elle ne peut être obligatoire pour nous. A une époque de lumières, le législateur ne peut raisonnablement vouloir que le plus grand bien du plus grand nombre. Mais en quoi ce bien consiste-t-il? Quels sont les meilleurs

[1] Il n'en existait même pas, en 1818, au Conservatoire des Arts et Métiers. Voyez dans la *Correspondance* la lettre de J.-B. Say à M. Thénard sur l'utilité de cette création dans toutes les écoles industrielles. (E. D.)

moyens de l'opérer? Voilà l'essentiel. Il faut donc qu'un magistrat apprenne quels sont les besoins des sociétés, et les phénomènes que présentent la production, la distribution et la consommation des biens, sur lesquels il aura tant de décisions à prendre.

Quelque complète d'ailleurs que soit la législation positive, jamais tous les cas ne sont prévus; le magistrat est souvent obligé dans ses jugements de recourir au bon sens, à l'équité naturelle; mais pour éclairer le bon sens et l'équité, n'est-il pas nécessaire d'étudier la nature des choses sociales? Peut-on se dispenser (lorsque toute législation n'est instituée que dans la vue du bien public) de connaître ce que le bien public exige? Une telle étude ne peut être suppléée ni par l'étude des lois romaines, ni par la connaissance des jugements antérieurs.

Je reviens à l'économie politique.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, un certain nombre de bons citoyens formèrent une société, à laquelle se réunirent les hommes de France les plus recommandables. On les nomma la secte des économistes, parce qu'ils avaient sur l'économie sociale des vues dont quelques-unes étaient fort justes, mais parmi lesquelles il s'en trouvait beaucoup qui ne supportaient pas une analyse rigoureuse, et d'autres qui ont été reconnues complétement fausses. Celles même qui ont subi l'épreuve de l'analyse et du temps, ainsi que vous le verrez plus tard, sont trop incomplètes pour faire autorité et pour que nous puissions accorder à leurs auteurs le nom d'économistes sans restriction. Mais comme il faut rendre justice à qui elle est due, nous confesserons que les économistes du XVIII[e] siècle, ont fait faire un pas immense à l'économie politique : vous en jugerez.

Peu de temps après, lorsque *Adam Smith*, professeur de philosophie morale à Glasgow, vint en France et dut à l'amitié de David Hume, son compatriote, d'être introduit dans la meilleure société de Paris et notamment chez la duchesse d'Anville, mère du duc de Larochefoucault l'aîné, où il se rencontra avec Quesnay, avec Turgot et tous les principaux économistes, il s'était déjà beaucoup occupé des mêmes matières. Ses idées s'étendirent. Revenu en Ecosse, il se retira dans le petit village où il avait pris naissance, et au bout de dix années d'études et de réflexions, il publia son Traité *de la Richesse des nations;* ouvrage où se trouvent consignées un nombre de vérités suffisant pour consti-

tuer une véritable science, mais où, peut-être, elles sont trop confusément entassées, trop peu digérées, et trop mal rattachées entre elles, pour former un tout homogène et produire une conviction parfaite.

On peut toutefois dater l'origine de l'économie politique moderne de la publication de ce livre, et je vous avoue que, passant à Glasgow, je ne pus résister au désir d'aller voir l'espèce de galetas qui était l'amphithéâtre où il professa sa doctrine. J'eus la faiblesse de m'asseoir dans son fauteuil de maroquin noir, comme pour recevoir une inspiration dont je m'estimerai heureux de pouvoir, Messieurs, vous communiquer quelques étincelles [1].

J'ai l'intention de vous donner plus tard une histoire des progrès de cette science; mais il faut avoir une connaissance entière de ses doctrines, pour comprendre les progrès qui les ont amenées par degrés au point où elles se trouvent maintenant.

C'est à la méthode expérimentale, au talent de l'observation, qu'on les doit, et au scrupule de n'en tirer que les inductions que le simple bon sens puisse avouer. C'est une belle tâche que d'appliquer cette méthode aux sciences morales et politiques, et de les ramener à ces procédés, devenus si féconds en brillants résultats dans les sciences physiques et mathématiques.

On est trop porté à croire que la voie expérimentale et analytique n'est applicable qu'aux faits physiques, et que les faits moraux, en raison de leur extrême complication, et en raison de la diversité des goûts et des esprits, se dérobent à ce genre d'investigation; sans doute il est beaucoup de faits qu'on ne saurait avoir prévus, et d'autres dont les conséquences (jusqu'au moment où elles arrivent) demeurent enveloppées d'un voile impénétrable : mais de ce que plusieurs connaissances excèdent notre portée, devons-nous renoncer à celles auxquelles nous pouvons atteindre? L'homme est réduit à beaucoup ignorer, et l'un de ses progrès est de savoir s'y résoudre jusqu'au moment où la certitude peut être acquise pour lui. Il est vraisemblable que nous ne saurons jamais si les planètes de notre système solaire sont habitées; mais ce n'est pas une connaissance douteuse, ni superflue, que celle qui nous enseigne la marche de ces corps célestes, et qui la cal-

---

[1] Le Discours préliminaire du *Traité* et l'histoire abrégée de la science, à la fin du *Cours complet d'Économie politique*, renferment des appréciations, analogues aux précédentes, sur les travaux de l'école de Quesnay et sur ceux d'Ad. Smith. (E. D.)

cule avec une telle précision, qu'elle guide nos navires au travers de l'immensité des mers.

Occupons-nous sans cesse du progrès de nos connaissances, sachons rendre utiles nos découvertes quand elles sont constatées, et... laissons faire le temps. Si quelques personnes se laissaient décourager par l'inutilité apparente des efforts qui ont été faits jusqu'ici pour améliorer le sort de l'humanité, je les prie de considérer que ce n'est que depuis peu que l'on est entré dans la voie de la véritable instruction, la voie de l'expérience éclairée par l'observation et l'analyse. Il y a des milliers de siècles que cette voie est ouverte à tout le monde, et l'on ne la pratique véritablement que depuis deux ou trois cents ans. Les premiers progrès ont dû se manifester dans ce qui a rapport aux sciences physiques, parce que c'est là que les vérités sont palpables; aux sciences mathématiques, parce qu'elles sont susceptibles de démonstrations rigoureuses. Dans les sciences morales et politiques, les vérités paraissent soumises à l'arbitraire des volontés humaines, mais, même dans cet ordre de vérités, il y en a beaucoup qui sont susceptibles d'une démonstration complète : vous en aurez la preuve dans l'économie politique, et c'en est assez pour changer complétement le sort des nations. Elle nous montre clairement comment s'acquiert la satisfaction de nos besoins, et comment on peut éviter ces malheurs presque continuels qui ont assailli les populations. En voyant le peu de progrès que nous avons faits, nous apprendrons mieux combien il nous reste à faire !

Quel triste spectacle nous offre l'histoire[1] ! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant pour vivre ! d'autres nations, un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre, le monde constamment livré à la force, et la force devenant victime d'elle-même; l'intelligence et le bon sens mal protégés, et ne sachant pas se prévaloir de l'ascendant qui devrait leur appartenir; les principaux personnages d'un Etat, les philosophes les plus respectés, n'ayant pas des idées de bien public plus arrêtées que le vulgaire ; Lycurgue tolérant le vol et commandant l'oisiveté ; Caton ne rougissant pas de prêter à usure et de se faire marchand d'esclaves; et Trajan donnant des fêtes où il faisait

---

[1] L'auteur s'est emprunté à lui-même ce sombre et éloquent tableau de l'esprit social chez les anciens et au moyen âge. (*Voyez* les *Considérations générales* en tête du Cours, p. 19 et suiv.) (E. D.)

égorger, au rapport de Diodore, dix mille gladiateurs et onze mille animaux !

Voilà ce qu'était la société chez les anciens ; et lorsque les peuples, après s'être dévorés mutuellement, jouissaient par hasard, ou par épuisement, de quelque repos, il fallait chaque fois que la civilisation recommençât et s'étendît avec de lents progrès, sans solidité comme sans garanties. Si quelques instants de prospérité se font apercevoir de loin en loin, comme pour nous consoler de l'histoire, nous ignorons à quel prix ils ont été achetés ; nous ne tardons pas à acquérir la certitude qu'on n'a pas su les consolider, et nous passons à notre aise, en tournant quelques feuillets, sur de longs siècles de déclin, et par conséquent de misères cruellement savourées par les hommes de l'époque, par leurs femmes, par leurs proches.

On assure que les nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent pas ; je crois, moi, qu'elles meurent dans une lente agonie. Les peuples de Tyr, d'Athènes, de Rome, ont péri dans de longues souffrances. Ce sont d'autres peuples qui, sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont peuplé les mêmes lieux.

Je ne vous parlerai pas de la barbarie du moyen âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le faible était toujours opprimé, sans que le dominateur en fût plus heureux ; mais que trouverons-nous dans des temps où l'on s'est prétendu plus civilisé ? Des gouvernements et des peuples tout à fait ignorants de leurs vrais intérêts, se persécutant pour des dogmes insignifiants ou absurdes, guerroyant par jalousie, et dans la persuasion non fondée, que la prospérité d'une autre nation est un obstacle à leur prospérité. On s'est fait la guerre pour une ville, pour une province, pour s'arracher une branche de commerce ; on l'a faite ensuite pour se disputer des colonies ; puis, pour les tenir sous le joug ; toujours la guerre enfin.... tandis que les hommes n'ont qu'à gagner à des communications amicales ; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent ; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes sortes, sans aucuns dédommagements, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives, quand on les compare aux trésors légitimes qu'un peuple peut tirer de la paix, lorsqu'elle n'est pas achetée par des bassesses : tel est le spectacle que nous présente le monde sous l'empire des préjugés anciens.

Mais du moment qu'on acquiert la conviction qu'un Etat peut grandir et prospérer, sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces, du moment que l'on connaît comment il faut s'y prendre pour obtenir cette création, alors les sentiments haineux cessent, on désire, plutôt qu'on ne redoute, la prospérité d'une nation étrangère; les nations savent qu'il y a des moyens d'existence plus sûrs, plus féconds que ceux qu'elles ont hérités des siècles d'ignorance, et chacun des individus dont elles sont composées recueille une part plus large d'aisance, de paix et de bonheur.

C'est, Messieurs, ce qu'on peut attendre d'une connaissance plus répandue de l'économie des nations[1]. Au lieu de fonder la prospérité publique sur des systèmes hypothétiques, ou sur une impulsion demandée aux gouvernements, quels qu'ils soient, on la cherchera dans l'intérêt bien compris des nations elles-mêmes. Ce ne sont pas les hommes chargés de les gouverner qui les nourrissent, ce sont les hommes dont elles se composent. C'est là qu'est la *pensée*, c'est là qu'est *l'action* qui fait subsister la société. C'est un emblème trompeur que celui qui représente la société comme une famille dont le chef est le père. Ces deux choses sont essentiellement différentes. Dans la famille, c'est du père que viennent tous les moyens de subsistance; c'est dans sa tête que germent toutes les conceptions utiles; c'est lui qui procure les capitaux nécessaires pour entreprendre l'ouvrage; c'est lui qui met la main à l'œuvre et qui dirige le travail de ses enfants; c'est lui qui pourvoit à leur éducation et à leur établissement.

Dans l'état social, c'est tout le contraire. Les conceptions sur lesquelles se fondent l'entretien du corps social, l'exécution des entreprises, les capitaux qui les fécondent, l'activité qui les fait réussir, sont le partage des gouvernés. C'est là que l'on étudie les lois de la nature, bases de tous les travaux humains, que l'on pratique les arts qui nous font vivre, et d'où naissent les revenus de tous les membres d'une nation, depuis les plus humbles jusqu'aux plus éminents. C'est la nature qui a créé la supériorité du père sur les enfants; c'est elle qui a voulu qu'il fût pendant leur enfance le plus fort, ensuite le plus expérimenté.

---

[1] L'observation faite plus haut *en note* de la p. 155 est applicable aux derniers paragraphes de ce discours. (E. D.)

Dans la société civile, non-seulement la force morale, mais la force physique, se trouve du côté de ceux qu'on a nommés (non sans quelque niaiserie) des enfants; car plusieurs millions d'hommes endurcis à tous les genres de travaux, et parmi lesquels se trouvent répandus tous les genres de connaissances, sont incontestablement plus forts que quelques centaines d'hommes qui les gouvernent.

Ce n'est pas un tableau plus fidèle que celui qui probablement a été tracé par des publicistes d'antichambre, que celui qui représente les citoyens comme des brebis, et ceux qu'ils ont préposés pour soigner les intérêts de la communauté, comme des pasteurs. Un tel langage n'est propre qu'à rabaisser la dignité humaine à la condition de la brute. Ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

TRIBUNAT.

OPINION SUR UN PROJET DE LOI RELATIF A LA TAXE D'ENTRETIEN DES ROUTES [1].

Séance du 5 germinal an 8 (26 mars 1800).

TRIBUNS,

Lorsqu'on soumet à votre discussion une loi toute neuve, votre tâche se borne à peser ses avantages ou ses inconvenients; mais lorsqu'on vous présente un projet de loi tendant à améliorer une branche de l'administration publique, vos regards se portent naturellement vers cette branche entière de l'administration, pour l'examiner elle-même, pour comparer ce qu'on propose de changer avec ce que l'on conserve, et ce que l'on conserve avec ce qu'il serait à propos de changer; cet examen, quel qu'en soit le résultat immédiat, a toujours le bon effet de jeter de précieuses lumières sur toutes les parties de l'administration.

C'est ainsi que des débats qui ont eu lieu dans cette enceinte sur des lois particulières de finances, nous avons vu sortir cette vérité que notre nouveau système politique n'obtiendra toute sa stabilité, qu'au moyen d'un système de finances complet, coordonné dans toutes ses parties, qui procure au gouvernement, dans ses transactions, les avantages qui accompagnent le crédit, et aux créanciers du gouvernement cette sûreté sans laquelle on ne peut se livrer à aucune entreprise favorable à la prospérité de l'État.

[1] J.-B. Say avait été appelé au tribunal en novembre 1799 (frimaire an VIII). Il fut attaché à la section des finances; il s'occupa toujours essentiellement des questions économiques, et commença presque aussitôt à écrire son *Traité d'Économie politique*.

(H. S.)

De même la discussion de la loi sur la faculté de tester, a fait de nouveau ressortir la nécessité de donner aux Français un Code civil, qui remplace l'immense fatras de lois par lesquelles nous sommes encore régis, et mette chaque citoyen à portée de connaître, par lui-même, la règle de toutes ses relations sociales.

Aujourd'hui l'on vous présente un *amendement* à la loi sur la taxe d'entretien des routes. Je ne m'en plaindrai pas, puisqu'il porte une diminution dans le tarif de ce droit, et qu'il en exempte tout à fait les grains et farines dont la facile circulation est le plus sûr préservatif contre la disette. Mais sont-ce là toutes les améliorations que trois années d'expérience semblaient devoir indiquer? Le projet suffit-il pour nous donner l'espérance de voir nos routes beaucoup plus belles, les voyageurs beaucoup moins vexés? Je ne le pense pas.

Le projet supprime la progression qui était établie sur le nombre des chevaux attelés à chaque charrette; deux chevaux payaient dans une proportion plus grande qu'un seul; trois chevaux payaient dans une proportion encore plus forte. Le but de cette progression était de décourager la grande surcharge des charrettes qui contribue tant à la dégradation des routes. Aujourd'hui que des portions considérables de nos chemins sont dégradées, et que le voiturier est forcé d'augmenter le nombre de ses chevaux pour se tirer des mauvais pas, la progression devenait évidemment injuste, puisque la taxe d'entretien des routes devenait plus forte en raison de ce que les routes étaient plus mal entretenues : aussi j'applaudis à cette partie du projet.

Remarquez cependant, Tribuns, qu'il détruit par là une garantie contre la surcharge des voitures, et qu'il ne la remplace par rien.

Chez nos voisins, où l'on ménage beaucoup les chevaux, on s'est gardé, de tout temps, de régler ce qu'une charrette doit porter, par le nombre de chevaux dont elle est attelée; on a craint, avec raison, que la cupidité des voituriers, se déterminant par des motifs d'un intérêt présent plutôt qu'éloigné, n'excédassent de fatigue ces pauvres animaux au risque de les conserver moins longtemps. En conséquence, en Angleterre, on a sur les grandes routes, près des villes, des espèces de bascules, composées de madriers, établies au niveau du sol, et sur lesquelles on fait passer les plus lourdes voitures. Par une opération fort simple, on sait ensuite leur poids à une livre près; et si ce poids excède celui qui est autorisé par les réglements, la voiture est

déchargée et paie une amende qui tourne au profit de la réparation des routes.

D'autres dispositions du projet de loi pouvaient encore prévenir la dégradation que je crains de voir s'accroître. Elles pouvaient proscrire, ou du moins décourager, par un droit plus fort, les charrettes à deux roues que je regarde comme une des causes principales du défoncement de nos chemins, en ce qu'elles font porter sur deux points seulement un poids qui pourrait être réparti sur quatre.

C'était une occasion de détruire un préjugé assez général parmi nous, où l'on est convaincu que le tirage est de moitié plus facile quand il y a moitié moins de roues; tandis que, dans le fait, à égalité de charge, le tirage est à peu près le même, et son incommodité beaucoup plus grande. On dit, il y a moitié moins de frottement; mais l'on ne songe pas que l'intensité du frottement devient double : de sorte que tout le désavantage d'une voiture à quatre roues, se réduit à l'augmentation qu'ajoute, à son propre poids, un train de devant; désavantage bien contre-balancé par la commodité du tirage, surtout dans les descentes, et par le soulagement que cette forme procure aux chevaux.

C'est en vain qu'on dirait que l'expérience de plusieurs siècles combat ce principe, que puisque cette méthode des charrettes à deux roues s'est perpétuée parmi nous de charron en charron, il faut bien qu'elle soit la meilleure. Je ne récuserai point cette autorité : je dirai seulement que la mécanique théorique a aussi pour elle l'autorité de l'expérience, et qu'en Angleterre où l'on a, comme on sait, fort approfondi tout ce qui tient au voiturage, on a absolument rejeté l'usage des charrettes à deux roues, et qu'on n'en voit plus depuis longtemps une seule dans ce pays-là.

La facile circulation des hommes et des marchandises est tellement importante pour notre prospérité intérieure, que je ne crains point, Tribuns, d'avoir abusé de vos moments en donnant rapidement mes vues sur cet objet.

Il y a tant de lumières dans le corps chargé par la Constitution de la proposition de nos lois, qu'on devait en attendre des dispositions de ce genre favorables au perfectionnement de notre système administratif. La science ne paraîtra précieuse aux peuples, que par ses applications aux usages civils.

Le gouvernement, dans son projet de loi, a fait disparaître une

progression injuste dans le droit de passe. Je pense qu'il aurait dû étendre plus loin cette simplification. Ce droit est perçu proportionnellement à l'espace qu'on est censé avoir parcouru; il n'est aucun de vous, Tribuns, qui n'ait été à portée de s'apercevoir combien cela compliquait cette perception : elle exige qu'on combine sans cesse ensemble les différentes espèces de voitures avec les différentes distances, et quand la route où se trouve la barrière se compose de la réunion de plusieurs routes, outre une complication plus grande, il en résulte encore la nécessité de déclarer au percepteur quelle est la route qu'on a suivie : l'une est assujettie à un droit moins fort que l'autre; de là de fausses déclarations, de là des atteintes portées à la morale publique.

Si on s'était borné à percevoir à chaque barrière, un droit fixe pour chaque espèce de voiture, le tarif aurait été réduit à quatre ou cinq articles; tout le monde aurait su positivement ce qu'il était tenu de payer à chaque barrière; le percepteur n'aurait plus été forcé d'exhiber à chaque voyageur l'immense pancarte de son tarif, et n'aurait plus été tenté peut-être de profiter de l'ignorance du villageois qui ne sait pas lire; enfin, il y aurait eu moins de ces rixes affligeantes qui ont signalé l'établissement des barrières.

Dans ce cas, au lieu de fixer un droit pour chaque distance de cinq kilomètres, ainsi que le fait l'article premier du projet, il aurait suffi au législateur de fixer le *minimum* de la distance des barrières. C'est ainsi que cela se pratique dans les pays qui nous ont fourni l'idée de cette taxe.

Le peu de temps qui nous a été laissé pour cette discussion ne m'a pas permis d'examiner avec autant de soin que je l'aurais voulu les différentes parties qui composent cette loi; mais au moins en ai-je dit assez pour qu'on puisse s'apercevoir qu'en abrogeant des dispositions favorables à la conservation des routes, elle ne contient aucune des améliorations que l'expérience pouvait indiquer.

Je désire donc qu'elle soit reproduite avec des changements, et en conséquence je vote son rejet [1].

---

[1] Le droit de refaire les lois par voie d'amendements aux projets présentés, n'appartenait pas au Tribunat. (H. S.)

RAPPORT FAIT AU NOM DE LA SECTION DES FINANCES,

PAR J.-B. SAY, TRIBUN,

sur le projet de loi qui tend à mettre à la disposition du Gouvernement 300 millions sur les produits de l'an XI [1].

TRIBUNS.

Vous avez adopté les projets de loi qui prorogent pour l'an XI les contributions perçues en l'an X, avec les changements qui vous ont été proposés dans le but d'en améliorer les produits. Ce n'est pas tout; après avoir assuré les droits du trésor public, il faut que le législateur pourvoie aux besoins du gouvernement; les fonds qui entrent à la trésorerie ne peuvent en sortir qu'en vertu d'une loi, et c'est conformément à cette disposition de notre pacte social, que le gouvernement vous demande de mettre à sa disposition pour faire face aux premiers besoins de l'an XI, une somme de *trois cent* millions, à prendre sur le produit des coutributions et sur les autres revenus de la même année.

Tel est l'objet du projet de loi que vous avez renvoyé à votre section des finances et dont elle m'a chargé de vous faire son rapport. Déjà celui de nos collègues qui s'est chargé du rapport relatif aux contributions directes, vous a fait pressentir les vues de votre section à cet égard; mais il vous a annoncé en même temps qu'elles vous seraient

[1] L'an XI embrasse la période de temps qui sépare le 22 septembre 1802 du 23 septembre 1803. Ce rapport contient quelques faits qui ont paru se rattacher d'une manière intéressante à l'histoire financière du pays. La note suivante, qui est de l'auteur, explique pourquoi ce rapport resta à l'état de projet, et montre combien déjà, à cette époque, il était difficile d'émettre des idées indépendantes :

« La section des finances dont j'étais membre, jugea qu'il y aurait du danger à faire ce rapport, il fut remplacé par quelques mots à la tribune. Le rapport semblait blâmer le gouvernement de ce qu'il ne proposait pas l'ouverture d'un crédit spécial pour chaque genre de dépenses. »

plus amplement développées au moment où l'on présenterait à votre discussion le projet de loi auquel elles se rattachent naturellement.

La principale, ou plutôt la seule difficulté qui s'offre réellement, est de savoir si les dépenses, que la loi seule peut autoriser, doivent être consenties en masse, ou si le législateur doit statuer sur le montant des différents services publics, sauf à ajouter à ces concessions une somme plus ou moins forte destinée à subvenir aux dépenses imprévues et à celles dont il ne serait pas prudent de développer d'avance l'objet en public.

Pour parvenir à la solution de cette difficulté, je vous retracerai, en peu de mots, la marche suivie avant notre régime constitutionnel et depuis son établissement; je la rapprocherai des principes de notre législation actuelle, et de ceux qu'ont adopté les hommes qui passent pour avoir le mieux connu cette branche de l'économie générale, et je vous exposerai enfin les véritables motifs qui ont déterminé votre section des finances, pour le parti qu'elle vous proposera de prendre.

Chez les nations où les contributions sont des subventions volontaires, les gouvernements sont dans l'usage de justifier d'abord de la nécessité des dépenses et ensuite de l'emploi des deniers. On sait qu'en Angleterre le premier de ces objets est rempli par ce qu'on nomme le *Budget*, mot barbare, même en anglais où il est détourné de sa signification primitive, et que nous remplacerions avantageusement, en nommant la chose par son nom : la balance des besoins et des ressources de l'État.

Les États-Unis d'Amérique qui ont adopté la législation anglaise, sauf ses abus, ont un usage pareil; et cela est d'autant plus digne d'être remarqué, que les États-Unis sont la seule nation que je sache, dont le gouvernement n'ait pas besoin de demander à la législature des levées de deniers, le produit des douanes ayant suffi, dès l'année dernière, à l'acquittement des intérêts de la dette publique et de toutes les dépenses de l'Union.

L'Assemblée constituante a la première placé dans notre législation les bases d'un bon plan de finances; je dis les bases seulement : c'est tout ce qu'elle pouvait faire. Toujours est-il qu'on lui doit d'avoir combattu le génie fiscal qui dominait en France avant elle, et dont la déplorable habileté consiste, non à réduire les dépenses au taux du strict nécessaire, mais à porter les charges aussi loin qu'elles peuvent aller. Le marquis de Montesquiou, qui en parlant sur les finances sut

toujours tempérer par l'agrément des formes l'aridité du sujet, disait, au commencement de 1791, à l'Assemblée nationale, en lui développant au nom de son comité des finances, les divers besoins de l'année : *Nous ne faisons que précéder le comité d'imposition et motiver les décrets qu'il vous prépare.* La loi du 21 février 1791 divisait les dépenses en dépenses annuelles et reglées, en dépenses locales et en dépenses passagères. La caisse de l'extraordinaire était, comme on sait, chargée de pourvoir à ces dernières.

La constitution monarchique, fondée sur les mêmes principes, déléguait exclusivement au Corps législatif le pouvoir de fixer les dépenses publiques, et ordonnait aux différents ministres de lui présenter à l'ouverture de chaque session l'aperçu des besoins de leur département.

Nous ne devons chercher ni lumières, ni modèles dans les temps qui ont suivi. Les besoins se multiplièrent sans mesure; les ressources furent désastreuses; elles se fondèrent tantôt sur des sacrifices sublimes, tantôt sur des malheurs effrayants. Ce ne fut que sous le régime de la constitution de l'an III, qu'une apparence d'ordre succéda au plus grand désordre financier dont l'histoire fasse mention. Le Directoire exécutif présenta vers la fin de l'an V l'état des besoins de l'an VI. Cet état fut arrêté par la loi du 9 vendémiaire suivant et celle du 22 frimaire régla les crédits des ordonnateurs.

Le 1er messidor an VI, on présenta de même l'aperçu des besoins de l'année suivante; mais les contestations qui s'élevèrent vers ce temps entre les principales autorités, replongèrent de nouveau nos finances dans un chaos dont les suites du 18 brumaire pouvaient seules les tirer. Il ne fallait pas moins que la main puissante du grand homme qui a réduit nos derniers et nos plus opiniâtres ennemis, pour réprimer tous les abus et relever toutes les espérances[1].

L'acte constitutionnel qui date de cette époque offre les fondements du meilleur ordre financier. L'article 45 veut qu'une loi annuelle dé-

---

[1] A cette époque, Napoléon n'avait mérité encore aucun des sévères, mais justes reproches, qui lui furent adressés plus tard par J.-B. Say. Plus d'un philosophe éminent partageait, au contraire, l'espoir que le génie vigoureux, qui venait de restaurer l'ordre en France, ne dédaignerait pas la gloire d'y assurer le triomphe définitif de la liberté. Mais cette illusion ne dura qu'un instant. Dans l'année qui suivit celle où fut rédigé ce rapport l'auteur refusa la place de directeur des Droits-Réunis et se retira de la vie publique......

(*Note des Éditeurs.*)

termine le montant des recettes et des dépenses de l'État; et l'article 56 statue que le ministre du trésor public *ne peut rien faire payer qu'en vertu d'une loi et jusqu'à la concurrence des fonds qu'elle a déterminés pour un genre de dépenses;* ce qui suppose nécessairement que chaque genre de dépenses doit être spécifié et autorisé d'avance.

Mais la grandeur même des résultats que le gouvernement méditait dès ses premiers pas; la nécessité de cacher à un ennemi clairvoyant les coups que son obstination nous forçait de lui préparer, l'incertitude des événements à une époque où une partie de l'Europe se refusait encore à cet hommage unanime qu'elle rend actuellement à la puissance de la nation et à la sagesse de son premier magistrat, toutes ces raisons rendaient à peu près impossible la détermination des dépenses ordinaires.

La loi du 25 ventôse an VIII se borna à autoriser les ministres à ordonnancer leurs dépenses de l'an IX jusqu'à concurrence du tiers des crédits qui leur avaient été ouverts pour l'année précédente; le complément de ces crédits fut fixé par la loi du 19 nivôse an IX.

Dans la session de l'année dernière le gouvernement demanda un crédit provisoire de 200 millions à compte des dépenses de l'an X. C'est ce crédit que le projet de loi dont le rapporteur m'a précédé à la tribune, propose de compléter en le portant à 500 millions.

Enfin le projet que nous soumettons actuellement à votre délibération, ouvre un nouveau crédit provisoire de 300 millions sur les produits de l'an XI.

Lorsqu'à peine nous sommes sortis d'une lutte terrible, tandis qu'une résistance coupable oblige encore le gouvernement à déployer de nouveau l'appareil de la force; avant même que toutes les branches de notre administration publique soient définitivement établies, il était impossible qu'on pût rassembler les éléments propres à former le système fixe de nos dépenses annuelles. Mais l'ordre qui s'est introduit dans toutes les parties de l'administration des finances, l'anéantissement successif des signes de notre gêne passée, et surtout l'influence bienfaisante de la paix, nous conduiront infailliblement à ce résultat.

C'est alors que la nation jouira de l'avantage de modérer ses dépenses sans mesquinerie; car vous remarquerez, Tribuns, que la mesquinerie est presque toujours la conséquence, non de l'économie, mais de la profusion. Ce n'est que pour vouloir trop accorder à un genre de besoin qu'un autre reste en souffrance; quand pour chaque nature

de dépense, on ne pose pas d'avance les bornes où l'on juge convenable de s'arrêter ; quand, au contraire, on les porte pour ainsi dire avec soi à mesure qu'on avance dans la carrière de l'année, il est rare qu'on s'arrête à la ligne qu'on se serait tracée. C'est avant que les emplois de fonds soient arrêtés qu'il est possible de les balancer, de les prévenir, ou de les régulariser. Lorsqu'une entreprise est une fois commencée, il faut qu'elle soit terminée, quoi qu'il en puisse coûter. On ne peut plus s'y opposer sans compromettre la gloire et la sûreté de l'État; l'approbation des corps délibérants est nécessaire, à moins qu'ils ne veuillent prendre une attitude mécontente toujours pénible, odieuse même, pour des hommes uniquement occupés du bien public et du besoin de la tranquillité.

Vous me permettrez encore, Tribuns, de vous faire remarquer que la fixation des dépenses et l'appropriation des revenus achèvera la restauration du crédit, à laquelle les opérations du gouvernement durant cette session concourent déjà si puissamment. La ferme résolution qu'il manifeste et les mesures d'ordre qu'il prend pour assurer le paiement de la dette, recevront un nouvel éclat de la confiance accordée à ses autres engagements; et cette confiance sera entière, du moment que tous ceux qui font à la chose publique l'avance de leur temps ou de leurs denrées, verront d'avance leurs paiements mis au nombre des charges de l'État, et qu'ils verront sur une colonne parallèle les fonds qui sont destinés à y pourvoir. Dès lors, plus de ces marchés onéreux où le fournisseur fait payer, avec le prix de sa fourniture, l'assurance du risque qu'il court; plus de ces retards, de ces difficultés qui empêchent trop souvent le négociant honnête de traiter avec les agents de la nation; le gouvernement stipule alors avec plus d'avantages même que les maisons les plus accréditées, puisqu'il est le plus gros de tous les consommateurs.

Que si l'on regardait comme impossible de déterminer d'avance les besoins ordinaires et de leur assigner des ressources fixes, on conviendrait, par cela même, qu'il est à jamais impossible de porter l'ordre dans les finances d'une nation; car les nations, comme les particuliers, qui vivent au jour le jour, ne peuvent jamais s'assurer de posséder les moyens de subvenir complétement à leurs besoins et de ne pas atteindre la fin de leurs revenus avant la fin de l'année.

L'expérience du passé indique aux hommes d'État avec assez d'exactitude la portée de certaines dépenses variables, de même qu'elle leur

indique ce qu'ils peuvent attendre de certaines ressources dont le produit, quoique éventuel, est cependant regardé comme certain, telles que les postes, les loteries, les droits perçus par la régie de l'enregistrement.

Quant aux entreprises que des circonstances nouvelles rendent nécessaires après qu'on a déterminé le montant des dépenses annuelles, les moyens d'y pourvoir se trouvent, soit dans un fonds réservé pour les dépenses imprévues, soit dans des ressources extraordinaires pour lesquelles on obtient toujours le concours de l'autorité législative. L'Angleterre n'a éprouvé aucun inconvénient de l'obligation où est le ministre de mettre sous les yeux de la chambre des communes les besoins présumés de l'année suivante, quelquefois trois mois avant le commencement de l'année. Il est vrai que, dans les circonstances critiques, le fonds réservé pour les dépenses imprévues est bien plus considérable que dans les temps ordinaires : il est communément de 200,000 livres st. et pour l'année 1799 il fut porté à la somme énorme de 3 millions sterling.

Ce serait un grand malheur si quelques personnes regardaient encore les principes que je viens d'énoncer, comme des lieux communs de finance qui ne sont bons qu'à être violés, ou comme des entraves propres à gêner la marche du gouvernement. Suger, le cardinal d'Amboise, Sully, Colbert ne pensaient pas ainsi. Ils s'imposaient les lois sévères que ne leur prescrivait pas la forme du gouvernement d'alors, et c'est précisément pour cela qu'ils trouvaient les ressources les plus sûres au moment du besoin et qu'ils ont fourni à leurs princes les moyens de faire de grandes choses. L'abbé de Saint-Denis subvint aux frais de la seconde croisade (entreprise que je suis loin d'approuver); d'Amboise prépara la conquête du Milanais par Louis XII; Sully l'abaissement de la maison d'Autriche; Colbert les plus grands succès de Louis XIV : tandis que le défaut de plan sous la régence d'Anne d'Autriche, dans la dernière moitié du règne de Louis XIV, et même sous nos yeux, dans les derniers temps de la monarchie, ont produit les désordres de la Fronde, les embarras honteux de la Régence, la Révolution enfin, exemple terrible, fécond en grands résultats, mais en malheurs multipliés.

Ce ne sont point là des théories, mais des faits graves et bien constatés.

Tribuns, il était nécessaire d'établir ces principes pour qu'on ne se

méprît pas sur les vrais motifs qui ont déterminé votre section relativement au parti qu'elle vous propose de prendre ; et cette précaution était d'autant plus nécessaire, que l'approbation d'un projet semblable a déjà été regardée, par quelques orateurs, comme l'adoption définitive d'un *système* que nous croyons contraire au régime constitutionnel, au crédit du gouvernement, et à l'établissement complet de l'ordre dans nos finances ; votre section vous propose d'approuver un crédit provisoire, en exprimant le vœu qu'on vous puisse proposer à l'avenir d'approuver des crédits définitifs ; elle vous propose non l'adoption d'un système, mais l'adoption d'un projet de loi, qui ne pouvait être autre qu'il est, à une époque où la guerre est à peine terminée, et où plusieurs parties de notre établissement civil ne sont pas encore complétement organisées et laissent par conséquent ignorer le montant des frais qu'elles entraîneront.

Votre section des finances vous propose d'approuver le projet de loi qui met 300 millions à la disposition du gouvernement sur les produits de l'an XI.

DE L'ANGLETERRE

ET

DES ANGLAIS[1].

—

1815.

La longue interruption des communications entre la France et l'Angleterre, a rendu bien précieux les moments qui se sont écoulés depuis la paix. On a pu aller chercher de l'autre côté de la Manche, l'explica-

[1] Au moment où, après un long intervalle de guerres, les communications se trouvèrent rétablies entre les différents États de l'Europe, l'impatience de l'auteur fut grande de revoir l'Angleterre. Il accepta en conséquence la mission qui lui fut offerte par le gouvernement de visiter ce pays pour faire un rapport sur son état économique et sur ses manufactures. J.-B. Say passa en Angleterre les quatre derniers mois de 1814. Il visita successivement les principales villes manufacturières du pays et alla jusqu'à Édimbourg ; il fut reçu avec empressement par les principaux économistes : David Ricardo l'emmena à sa campagne de Gatcomb-Park; ils se rendirent ensuite ensemble à Ford-Abbey, chez Jeremie Bentham.

De retour à Paris, il adressa au gouvernement français un mémoire très-complet sur le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne; et publia en même temps, dans l'écrit qui est reproduit ici, le résultat de ses observations sur ce qui touchait aux intérêts généraux et économiques.

La situation fâcheuse dans laquelle se trouvait financièrement l'Angleterre au moment où la guerre venait de finir, peut paraître aujourd'hui avoir été présentée alors sous des couleurs trop sombres; mais la peinture en était cependant fidèle. Il n'a fallu rien moins que les avantages immenses résultant d'une longue paix générale, pour cicatriser des maux très-positifs.

La justesse des vues de l'auteur se manifeste surtout dans ce qu'il dit sur la circulation monétaire et sur la question des lois sur les céréales. Après plus de trente ans on lira sans doute, avec intérêt, ces considérations qui se rattachent au point de départ des discussions devenues si vives de nos jours et qui ont amené la plupart des réformes économiques que nous voyons se réaliser en Angleterre.

Pour ce qui concerne les billets de banque, la discussion de l'un comme de l'autre côté de la Manche est loin d'être encore terminée. (H. S.)

tion de plusieurs phénomènes dont on ne connaissait que les résultats, et mesurer le levier qui, plus d'une fois, a soulevé l'Europe.

Ce ne sont point les forces militaires de la nation anglaise, ni même sa marine, qui ont exercé une influence majeure sur le continent; je ne dirai pas même que c'est son or; car, depuis 1797, elle n'a qu'une monnaie de papier qui ne repose sur aucun gage métallique; et c'est peut-être, de toutes les nations du monde, celle qui, proportion gardée, possède le moins de métaux précieux; mais c'est par sa richesse et par son crédit qu'elle a pu agir; et comme ces armes puissantes sont le résultat de toute son économie, c'est son système économique qui est son trait saillant, et qui mérite de fixer notre attention.

Jusqu'en 1814, la France qui avait l'ascendant sur le continent, et l'Angleterre qui l'avait sur les eaux, n'ont pu sérieusement se prendre corps à corps, et les nombreux combats qu'elles se sont livrés sur l'un et l'autre élément, ne pouvant compromettre leur existence, ni même leur puissance, quelqu'affligeants qu'ils fussent d'ailleurs pour l'humanité, ne pouvaient, quant à leurs résultats, être considérés que comme des escarmouches. Mais leur effet total a été de priver pendant près de vingt-trois ans l'Angleterre de ses communications faciles et régulières avec le continent, et la France, de presque toutes ses relations maritimes. Les colonies, séparées de leurs métropoles, se sont rendues indépendantes, ou sont devenues la proie des Anglais, et tout le commerce d'outre-mer est tombé entre leurs mains. Sauf un petit nombre de navires aventuriers, dont la plupart même n'ont pu leur échapper, ce n'est que par leurs vaisseaux, ou du moins avec leur permission, que les denrées de l'Asie et de l'Amérique ont pu parvenir dans notre quartier du globe, et que les produits du sol et de l'industrie des Européens ont été portés dans les autres parties du monde. Que cette prépondérance ait été avouée ou non, que ce commerce se soit fait par contrebande ou par des licences, sous des pavillons masqués ou à visage découvert, le fait n'en a pas moins existé.

Quelles ont été les conséquences de ce monopole?

Les profits commerciaux de l'Angleterre se sont accrus à un point surprenant. Plus de vingt mille navires de toutes nations, sont entrés chaque année dans les ports de la Grande-Bretagne. De nouveaux négociants, de nouveaux capitaux, ont voulu prendre part à ces profits. Un plus grand nombre d'agents de toute espèce ont été employés; et comme les familles s'augmentent en proportion des moyens qu'on leur

offre de gagner, la population des villes maritimes anglaises a éprouvé des accroissements remarquables. Londres n'est plus une ville, c'est une province couverte de maisons. Glascow, qui, en 1791, n'avait que soixante-six mille habitants, en a maintenant cent dix mille [1]. Liverpool, qui, en 1801, avait une population de soixante-dix-sept mille âmes, en contient quatre-vingt-quatorze mille [2]. Bristol, dans le même espace de temps, est monté de soixante-trois mille à soixante-seize mille âmes.

L'établissement de bassins et de magasins, francs de droits de douane dans tous ces ports [3], facilitait la distribution en Europe, des marchandises qui y arrivaient de tous les coins du monde ; et les *drawbacks*, ou restitutions de droits, encourageaient l'exportation des produits intérieurs. Mais une autre cause, à laquelle on n'avait pas songé, favorisait bien davantage cet immense trafic.

Depuis l'avénement de Napoléon, la prodigieuse activité de ce prince

---

[1] *The picture of Glascow for.* 1812, page 54.

[2] *Colquhoun : On the Wealth of the British Empire*, page 42.

[3] Les gros droits que paient presque toutes les marchandises à leur entrée en Angleterre, et qui forment une part importante des revenus de son fisc, auraient souvent empêché tout commerce, s'il avait fallu que le négociant fit l'avance de ce droit à l'entrée de son navire dans le port. C'est une grande difficulté que d'être obligé de trouver sur-le-champ, outre les avances que le commerce exige, et avant d'avoir rien vendu, cent mille francs plus ou moins pour payer les droits d'une cargaison qui arrive. Mais quand le Gouvernement admet la marchandise dans un port ou dans un magasin franc, les acheteurs s'y présentent, et à mesure qu'une partie des marchandises est vendue et qu'elle sort de l'enceinte franche, on en paie les droits avec plus de facilité.

D'un autre côté, l'esprit de la législation anglaise, n'imposant que peu ou point de droits sur les marchandises qui arrivent du dehors pour être réexportées, afin que ces marchandises puissent dans l'étranger soutenir la concurrence des autres nations, les négociants, s'il n'y avait pas de magasins francs, seraient dans la nécessité de payer sur ces marchandises le droit d'importation, sauf à se le faire rembourser lorsqu'elles ressortent ; ce qui entraînerait une multitude d'inconvénients. Dans les magasins francs, elles sont déchargées, vendues, rechargées, et expédiées, sans avoir rien à démêler avec les douanes.

C'est dans ce but qu'à Londres, par exemple, on a creusé de main d'hommes trois ports artificiels entourés de magasins et de murs, l'un pour les vaisseaux des Indes, l'autre pour ceux des Antilles, l'autre pour des commerces divers, dont chacun vaut un port de mer considérable, et où, moyennant une modique rétribution, les navires peuvent entrer et ressortir, pourvu que ce soit pour aller à l'étranger, sans payer de droits de douanes. La douane n'exerce ses droits que sur ce qui sort de leur enceinte, pour être versé dans la consommation intérieure. (*Note de l'Auteur.*)

et ses vastes talents, secondés de la bravoure des Français, menaçaient l'indépendance de l'Europe; mais l'Europe, déjà épuisée par des guerres acharnées et par des tributs que lui avait imposés la République, ne pouvait supporter tous les frais d'une dépense si difficile. L'Angleterre, par ses subsides, pourvoyait à une partie de ces frais. Des agents répandus sur les points accessibles du continent, et dans les armées alliées, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, obligés de se procurer, en nature ou en argent, les valeurs que devaient fournir l'Angleterre, offraient leurs traites sur Londres, ce qui rendait abondantes sur le continent, les lettres de change payables en Angleterre, et avait avili son change, au point qu'une livre sterling qui dans l'origine valait, en argent de France, 24 francs, a pu, pendant un temps, s'acheter sur le continent, pour 16 à 17 francs [1].

Une dépréciation pareille avait lieu relativement aux monnaies de Hambourg, de Vienne et de Lisbonne.

Qu'en résultait-il?

Tout spéculateur, de quelque nation qu'il fût, pouvait tirer des marchandises d'Angleterre et se procurer, à un prix avantageux, la monnaie avec laquelle il devait les payer. En effet, s'il achetait, à Birmingham, une marchandise au prix d'une livre sterling, au lieu de payer 24 francs la livre sterling qu'il était obligé de remettre pour s'acquitter, il ne la payait que 18 francs au plus; de sorte qu'il pouvait consentir à ne rien gagner; que dis-je? à perdre sur la marchandise, puisque sur le change seul, il gagnait 25 pour cent, ou un quart de la valeur à remettre. Il ne faut donc pas être surpris de l'activité des ateliers anglais à de certaines époques, et de l'accroissement qu'on a pu remarquer

---

[1] On se tromperait si l'on s'imaginait que toute la dépréciation du change sur Londres, avait pour cause le discrédit des billets de banque, seule monnaie avec laquelle une lettre de change sur l'Angleterre peut être acquittée. On a payé dernièrement 22 francs environ une livre sterling qu'on a obtenue pour 16 francs, et cependant on sait fort bien, en 1815, que la banque d'Angleterre n'a pas plus de moyen d'acquitter ses billets en espèces, qu'elle n'en avait en 1813.

Pendant la guerre, avec 93 guinées *en or* sur le continent, on achetait 100 guinées *en or* payables à Londres [1]. Le discrédit n'était pour rien là dedans. C'était l'abondance qui dépréciait la monnaie anglaise, la monnaie payable dans Londres, et non le défaut de confiance dans les billets. *(Note de l'Auteur.)*

[1] *Report to the house of commons on the high price of Bullion*, page 33.

dans les villes manufacturières, aussi bien que dans les villes commerçantes, quoiqu'à un degré un peu moindre[1].

Telles sont les causes des progrès qu'ont faits le commerce et les manufactures de la Grande-Bretagne, pendant la guerre; mais ce n'est pas tout.

La population des villes s'accroissant avec les profits de l'industrie, la demande de toutes les denrées alimentaires s'est augmentée aussi. Le blé, dont le prix moyen était, en 1794, de 56 *shillings* le *quarter*[2], était monté, en 1813, jusqu'à 136 *shillings* (plus de cent cinquante francs de notre monnaie).

Ce prix exorbitant, ayant porté très-haut les profits des fermiers, par une conséquence nécessaire, le taux des fermages s'est élevé à chaque renouvellement de bail; et fermiers et propriétaires ont fait des gains considérables.

Mais tandis que la guerre provoquait ce développement forcé de l'industrie anglaise, les Anglais en profitaient peu. L'impôt et l'emprunt leur en ravissaient tous les fruits. L'impôt pesait à la fois sur les productions de toutes les classes et leur enlevait la portion la plus claire de leurs profits; et l'emprunt absorbait les épargnes de ces gros entrepreneurs, de ces spéculateurs avantageusement posés, qui tiraient le meilleur parti des circonstances.

La facilité que le Gouvernement a eue d'emprunter, c'est-à-dire, de pouvoir dépenser un principal, pourvu qu'il en payât la rente, a favorisé les plus énormes profusions. Les dépenses de la guerre sont plus fortes pour l'Angleterre, que pour toute autre nation. En premier lieu, l'administration, pour ses approvisionnements, souffre, comme tous les autres consommateurs, de la cherté des marchandises, dont elle est la première cause. Elle paie non-seulement pour ses approvision-

---

[1] La population de Manchester était :

	en 1801 de 81,000,	en 1811	de 98,000
Celle de Birmingham	de 73,000	. . .	de 85,000
Celle de Leeds. . .	de 53,000	. . .	de 62,000
Celle de Sheffield. .	de 31,000	. . .	de 35,000
Celle de Nottingham.	de 28,000	. . .	de 34,000
Celle de Derby. . .	de 10,000	. . .	de 13,000

etc. Voyez *Colquhoun : On the Wealth of the British Empire*, pag. 42.

[2] Le *quarter* est une mesure de capacité égale à 285 litres 53 cent. On sait que le setier de Paris égale 152 litres 34 cent. Il faut à très-peu de chose 1 $\frac{7}{8}$ setier de Paris pour fair un *quarter* dont le poids est d'environ 445 livres poids de marc. (*Note de l'Auteur.*)

nements, mais pour ceux de ses alliés; non-seulement le salaire de ses soldats, mais celui de beaucoup d'autres soldats. Ses forces militaires et navales sont éparpillées sur tout le globe.

Un approvisionnement, un magasin en Asie ou en Amérique, coûtent le double de ce qu'ils coûteraient en Europe; chaque soldat qu'on y envoie, cause une dépense égale à deux soldats, et c'est un grand avantage que les Etats-Unis conserveront toujours dans leurs démêlés futurs avec la Grande-Bretagne.

Je ne parle pas des abus dans les dépenses qui sont scandaleux; des abus anciens, et qui se sont glissés par degrés, des abus nouveaux introduits de propos délibéré, des abus que relève l'opposition, parce qu'il n'y a que les amis des ministres qui en profitent; de ceux qu'elle ne relève pas, parce que la vanité nationale les protége [1]; mais du tout ensemble il est résulté que, quoique les impositions aient quadruplé depuis 1793, les dépenses ont chaque année progressivement excédé le montant des rentrées, qu'il a fallu pourvoir à ce déficit progressif par des emprunts devenus plus considérables d'année en année [2], et

---

[1] Je ne sais pas jusqu'à quel point la justice politique commande de donner l'argent d'une nation à un citoyen qui n'a jamais rien fait pour elle, et qui ne se rend particulièrement recommandable par aucun talent ni aucune vertu, uniquement parce que le sort l'a rendu frère d'un amiral qui a perdu la vie dans un combat de mer. Voici ce que la famille Nelson coûte à la nation anglaise chaque année à perpétuité.

Au comte Nelson, frère de l'amiral, outre une pairie, une pension de 5000 liv. st. . . . . 120,000 fr.

Pour l'achat d'un bien une somme une fois payée de 100,000 liv. st. (2 millions 400 mille francs) dont l'intérêt annuel coûte à l'État. . . . 120,000 fr.

A la vicomtesse Nelson, sa veuve, 2,000 liv. st. 48,000

A mesdames Suzanna Bolton et Catherine Matcham, ses sœurs. 48,000

Total en argent de France. . . . . 336,000 fr.

Dernièrement (20 février 1815) le parlement s'est en vain récrié sur un article de 4000 liv. st. dans les dépenses (96 mille francs) donnés au duc d'York pour l'indemniser d'avoir reçu le roi de Prusse. Ce dîner en effet coûte un peu cher à la nation anglaise.

Le trésor public paie encore au duc de Marlborough qui n'est point descendant du grand Marlborough, mais qui a pris son nom, parce qu'il a épousé une descendante, 120 mille francs de France annuellement outre la magnifique terre de Blenheim dont il a hérité.

Voyez *Colquhoun: On the Wealth of the Bristish Empire, pag.* 244.

(*Note de l'Auteur.*)

[2] Voici d'après Joseph Hamilton (*an Inquiry concerning the national debt*) le montant de la dette anglaise au commencement et à la fin de chaque guerre. On voit dans ce tableau ce qu'il y a eu de racheté durant les intervalles de paix, et le déficit occasionné par chaque guerre. Elle était en 1689, époque où Guillaume et Marie montèrent sur le

qui ont finalement porté le principal de la dette à la somme effrayante de 18 milliards 649 millions argent de France [1], dont l'intérêt annuel, joint aux consommations courantes, ont porté en 1813 le total des

---

trône, de		1,054,925 liv. st.
	en 1697 —	21,515,742
	en 1701 —	16,394,701
	en 1714 —	53,681,076
	en 1740 —	46,449,568
	en 1748 —	78,293,313
	en 1756 —	72,289,673
	en 1763 —	133,959,270
	en 1775 —	122,963,254
	en 1783 —	238,231,248
	en 1793 —	227,989,148
	en 1802 —	499,753,063
	en 1813 —	599,590,197
en 1815 suivant le calcul de la note suivante,	—	777,460,000

[1] Le chancelier de l'Échiquier, M. Vansittart, dans son discours au Parlement le 20 février dernier, ne la porte qu'à 650 millions sterling, mais il n'entend probablement par là que les capitaux réellement prêtés au gouvernement. Les capitaux qu'il faudrait que le gouvernement payât pour s'acquitter, sont plus considérables par la raison qu'o*n emprunte au cours de la place*, c'est-à-dire qu'on donne, en intérêts annuels, le moins de millions qu'on peut pour un capital emprunté ; et qu'on *rachète au cours de la place*, c'est-à-dire qu'on rachète le plus d'intérêts qu'on peut avec un capital donné. Or comme on emprunte en temps de guerre où la rente est au plus bas, et qu'un rachète en temps de paix où la rente est plus recherchée, on ne peut jamais racheter une rente d'un million avec le même capital qu'on a reçu en créant la rente.

Au taux où est l'intérêt en Angleterre, et surtout au taux où il serait si l'on s'occupait sérieusement à rembourser la dette, il est probable que, le fort portant le faible, on ne la rachèterait pas au denier vingt-cinq (25 *years purchase*); mais en mettant ce rachat au denier 20 seulement, les 35 millions 973 mille livres sterling de rente avouée par M. Vansittart exigeraient un capital de . . . . 719 millions 460 mille liv. st.
A quoi il faut ajouter pour la dette flottante. . . . . 58 millions.

On aurait donc en calculant au plus bas, à rembourser un principal de . . . . 777 millions 460 mille liv. st.
c'est-à-dire un peu plus de 18 milliards 649 millions argent de France.

La caisse d'amortissement est un véritable leurre. Qui ne voit que si, indépendamment de ce qu'on emprunte chaque année pour acquitter l'excédant des dépenses sur les recettes, on emprunte encore le montant de la portion de dette qu'on rachète, c'est comme si on ne la rachetait pas? Si l'un jouit de l'intérêt composé sur ce qu'on rembourse, on paie l'intérêt composé sur ce qu'on emprunte, puisque l'année prochaine on empruntera de quoi payer l'intérêt de cette année, et l'on paiera par conséquent l'intérêt de l'intérêt.

Quant à ceux qui croient que la dette de l'État est une dette de la main droite à la main gauche, et qui s'imaginent en conséquence que le montant de la dette n'est point un capital perdu pour la nation, je les engage à voir dans mon *Traité d'Économie politique* (Liv. III, ch. 9) combien ils sont dans l'erreur. (*Note de l'Auteur.*)

dépenses publiques faites par les mains du gouvernement central, à la somme incroyable de 112 millions 391 mille livres sterling (plus de 2 milliards 697 millions de notre monnaie)[1].

En voyant pour la dépense *d'une seule année*, qui, selon toute apparence, a été surpassée par la dépense de 1814, cet effrayant résultat, on croit se tromper; mais il est fondé sur des communications officielles, et certifié par des auteurs attachés à l'établissement public.

Sur cette somme de dépense annuelle, 69 millions sterling environ ont été fournis par les contributions de l'année. Le reste a été procuré par des emprunts et des anticipations. En d'autres termes, environ 1 milliard 700 millions de notre monnaie ont été levés sur les revenus, ou, si l'on veut, sur les profits annuels de la nation anglaise, et 1 milliard sur ses capitaux ou ses épargnes[2]; et cela, indépendamment des contributions qu'elle paie pour les dépenses locales, pour le culte et pour les pauvres, qui se montent, comme on sait, à des sommes considérables. Tellement, qu'on ne s'éloignerait peut-être guère de la vérité, en annonçant que le gouvernement consomme la moitié des revenus qu'enfantent le sol, les capitaux et l'industrie du peuple anglais[3].

En morale comme en physique, les faits naissent les uns des autres.

---

[1] *Colquhoun : On the Wealth of the British Empire, pag.* 261.

[2] *Colquhoun, ut suprà.*

[3] Rien n'est plus difficile à évaluer que les revenus généraux d'une nation. Si sa population n'est jamais exactement connue, le revenu de chaque personne qu'on peut déguiser plus aisément et qu'on a tant d'intérêt à cacher pour se soustraire au fardeau des charges publiques, est encore plus difficile à connaître. La taxe sur les revenus en Angleterre peut cependant fournir quelques bases. A la vérité la loi accorde un dégrèvement à ceux qui gagnent au-dessous de 150 liv. st. par année, et une exemption complète à ceux qui gagnent moins de 50 liv. st. On peut supposer en outre qu'un grand nombre de gens ont déclaré leur revenu moindre qu'il n'était; mais aussi il y en a beaucoup qui ont pu difficilement s'écarter de la vérité, tels que les propriétaires fonciers, les rentiers et les fonctionnaires de tous les ordres; et il y en a beaucoup aussi qui soit par pudeur, soit par vanité, soit dans la vue de soutenir un crédit chancelant, ont déclaré un revenu égal ou supérieur à la vérité.

Or dans une année moyenne sur les trois années qui ont fini le 5 janvier 1813, la taxe sur les revenus a produit 13 millions 281 mille livres st. et comme cette taxe est du dixième du revenu présumé, elle indiquerait pour le total des revenus de la Grande-Bretagne une somme de 132 millions 810 mille liv. st. Colquhoun les évalue beaucoup plus haut. Mais ses bases sont tout à fait vagues et exagérées. Admettons néanmoins qu'ils s'élèvent à 224 millions st. (plus de cinq milliards de France). Cela ne fait encore que le double du montant des consommations du gouvernement qui s'élèvent à 112 millions st. ainsi que nous venons de le voir. Les rentiers doivent être considérés comme des consommateurs

Celui qui est un résultat, devient la cause d'un autre résultat, qui sera une cause à son tour. L'énormité des charges supportées par le peuple anglais, a rendu exorbitamment coûteux tous les produits de son sol et de son industrie. Chacune des consommations des producteurs de toutes les classes, chacun de leurs mouvements, pour ainsi dire, étant taxés, les résultats de leur industrie sont devenus plus chers, sans que cette cherté tournât à leur avantage. Dans chaque profession, les gains ne sont pas sensiblement plus forts en vertu du renchérissement de la marchandise produite dans cette profession, parce que ce renchérissement s'en va en frais d'impôts payés par le producteur, et n'ajoute rien à ses profits, et cette cherté générale oblige les producteurs, en leur qualité de consommateurs, à s'imposer de continuelles privations.

Un Anglais qui a un commerce, si le capital qu'il emploie ne lui appartient pas, et s'il est obligé d'en payer l'intérêt, ne peut soutenir sa famille. Une terre, un fonds placé, qui partout ailleurs suffiraient pour procurer de l'aisance sans travail, ne suffisent point en Angleterre pour faire vivre leur possesseur : il faut encore, s'il ne les fait pas valoir lui-même, qu'il exerce un talent, qu'il concoure soit en chef, soit en sous-ordre, à une autre entreprise.

Enfin celui qui n'est pas à portée d'exercer une industrie ou un talent quelconque, celui qui a un revenu modéré, fixe, et qui n'est pas attaché à la glèbe, voyage dans des pays où les objets de consommation sont moins coûteux, et c'est le motif qui a chassé vers la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie ces nuées de voyageurs anglais, parmi lesquels il s'en est trouvé aussi quelques-uns que la seule curiosité a mis en mouvement.

C'est aussi la cause de la grande détresse de la classe qui n'est simplement que manouvrière. Un ouvrier, selon la famille qu'il a, et malgré des efforts souvent dignes de la plus haute estime, ne peut gagner en Angleterre que les trois quarts et quelquefois seulement la moitié de sa dépense. La paroisse, c'est-à-dire le produit de la taxe pour les

---

agents du gouvernement; d'ailleurs, si on distrayait leurs consommations de la somme des consommations du gouvernement, il faudrait distraire leurs revenus de la somme des revenus des particuliers, ce qui reviendrait au même. Il demeure donc démontré que le peuple anglais ne jouit que de la moitié de ses produits; que chaque famille est obligée de produire une valeur double de ce qu'il lui est permis de consacrer à ses besoins. Jamais une nation, et surtout une nation éclairée, n'a été exploitée avec autant d'impudence.

(Note de l'Auteur.)

pauvres, est obligée de subvenir au surplus. Un tiers, dit-on, de la population de la Grande-Bretagne est ainsi obligé d'avoir recours à la charité publique. On rencontre très-peu de mendiants, parce que les secours sont donnés à domicile, et que, ne suffisant pas pour les faire vivre, il faut encore qu'ils travaillent. Un voyageur anglais, de bonne foi, qui a traversé toute la France en dernier lieu [1], manifeste à chaque pas son étonnement de ce qu'on peut y gagner sa vie par son travail; et son étonnement découvre bien ce qui se passe en Angleterre.

On y voit sans doute aussi de ces gros capitalistes qui peuvent se croiser les bras et qui n'ont d'autre affaire que leurs plaisirs; leurs revenus sont si grands qu'ils excèdent tous les besoins et défient toutes les chertés; mais leur nombre est toujours petit comparé à la totalité d'une nation. La nation anglaise en général, sauf ces favoris de la fortune, est obligée à un travail opiniâtre; elle ne peut pas se reposer. On ne voit pas en Angleterre d'oisifs de profession; on y est remarqué dès qu'on a l'air désoccupé, et qu'on regarde autour de soi. Il n'y a point de ces cafés remplis de désœuvrés du matin au soir, et les promenades y sont désertes tout autre jour que le dimanche; chacun y court absorbé par ses affaires. Ceux qui mettent le moindre ralentissement dans leurs travaux sont promptement atteints par la ruine; et l'on m'a assuré à Londres que beaucoup de familles, de celles qui avaient peu d'avances, sont tombées dans les derniers embarras pendant le séjour des souverains alliés, parce que ces princes excitaient vivement la curiosité, et que, pour les voir, on sacrifiait quelquefois ses occupations plusieurs jours de suite.

Ceux même qui travaillent avec aisance et qui pourraient se reposer à leur gré, travaillent pour être riches, pour se mettre à l'abri de tous les événements, et pour marcher de pair dans toutes les profusions. La plus grande honte en France, c'est de manquer de bravoure : en Angleterre, c'est de manquer de guinées. L'opinion n'est peut-être pas plus raisonnable d'un côté que de l'autre.

Cette position économique exerce un effet déplorable sur les lumières, et fait craindre à l'observateur philosophe que cette patrie de Bacon, de Newton et de Locke, ne fasse bientôt des pas rétrogrades et

[1] Voyez l'ouvrage intitulé : *Notes on a journey through France by Morris Birkbeck.* L'auteur paraît avoir imprimé bonnement les notes où il consignait ses premières impressions. Elles sont toujours sévères, souvent curieuses. (*Note de l'Auteur.*)

rapides vers la barbarie. Il paraît certain qu'on lit beaucoup moins qu'on ne faisait; on n'en a pas le temps, et les livres sont trop chers. Les riches qui peuvent ne songer qu'à jouir, ont d'autres jouissances que celles de l'esprit, et ces autres jouissances rendent inhabiles à ces dernières. Le peu que les gens du grand monde lisent, en général, n'est jamais ce qu'il y a de meilleur : les lectures vraiment utiles exigent une application qui leur pèse; et quand, par hasard, ils lisent de bons ouvrages, c'est une semence qui tombe dans un sol épuisé, où les bons fruits ne sauraient prospérer. La classe mitoyenne est la seule qui étudie utilement pour la société, et bientôt elle ne pourra plus étudier en Angleterre [1].

Il y a cependant deux sortes d'imprimés qui se lisent, qui sont de nécessité première : la Bible et les journaux. Il reste à savoir ce qu'on peut y puiser d'instruction.

J'ai dit qu'en payant tout plus cher on n'en gagnait pas davantage; souvent même le producteur d'une denrée gagne d'autant moins qu'elle devient plus chère. La cherté diminue le nombre des consommateurs, parce qu'elle met les marchandises, à commencer par les moins nécessaires, hors de la portée de certaines fortunes, ceux qui ne se privent pas tout à fait d'une chose, en réduisent tout au moins la consommation; dès lors elle est moins demandée qu'elle n'était. La concurrence des consommateurs diminue, quoique la concurrence des producteurs reste la même [2].

C'est ainsi que les producteurs, à mesure qu'ils s'imposent des privations sur les denrées de leur consommation, éprouvent plus vivement le besoin de vendre, même à très-petit bénéfice, les denrées qu'ils produisent. Nulle part les efforts faits pour attirer l'attention des acheteurs, ne sont poussés plus loin qu'en Angleterre. De là, cette

---

[1] On sent que, lorsqu'il est question d'une grande nation comme l'Angleterre, il faut toujours supposer beaucoup d'exceptions. On fait toujours de très-bonnes études, quoique un peu gothiques, à Oxford. Il y a quelque chose de plus libéral dans celles de Glascow. Les professeurs actuels d'Edimbourg soutiennent l'éclat de cette famouse Université. La philosophie, l'amour du pays, s'y mêlent avec le goût des lettres, et y donnent a la littérature, qui sans cela n'est qu'une faconde puérile, de l'importance et de la solidité. *L'Edinburgh Review* est peut-être le meilleur journal littéraire du monde; il est lu de Philadelphie à Calcutta. (*Note de l'Auteur.*)

[2] On voit dans mon Traité d'Économie politique (liv. II, ch. IV), comment et par quelles raisons le même effet peut avoir lieu sur toutes les denrées à la fois, et n'est pas seulement nominal.

grande recherche des boutiques, ces ornements bizarres, par lesquels on s'efforce de les faire remarquer; de là, ces annonces multipliées, ces marchandises offertes au-dessous du cours, ce ton de charlatanisme qui frappe les étrangers. Les entrepreneurs des premiers spectacles, vantent eux-mêmes, du style le plus pompeux, les applaudissements que leurs acteurs *ont reçus de leur auditoire ravi*, auditoire qu'ils avaient, jusqu'à un certain point, composé eux-mêmes. Pour avertir le public d'une entreprise nouvelle, d'un simple changement de domicile, une affiche immobile postée au coin d'un mur, ne suffit pas, et l'on promène comme des bannières, au milieu de la foule affairée de Londres, des affiches ambulantes que les piétons peuvent lire sans perdre une minute.

Ce besoin de vendre établit une lutte entre les producteurs. C'est à qui vendra meilleur marché ou moins chèrement; mais comme la production est réellement dispendieuse, à cause des charges dont elle est grevée, le producteur économise sur les qualités. Aussi remarque-t-on en Angleterre, comme partout, que les marchandises sont d'autant moins bonnes qu'elles sont plus chères. Des qualités qui, autrefois, étaient excellentes, sont devenues détestables. La bonneterie des Anglais, leurs ouvrages de peau, dont la réputation s'étendait par toute l'Europe, ne valent plus ce qu'ils valaient. Leurs soieries ne sont plus qu'un souffle; et sous le nom de vins, le peuple qu'on dit le plus riche du monde, est condamné à s'abreuver des plus dangereux poisons [1].

Lorsqu'on voit une nation si active, si noble, si ingénieuse, forcée par un mauvais système économique, à se donner tant de peines, et cependant à éprouver tant de privations, on se demande avec amertume : A quoi sert donc la liberté civile et religieuse, celle de la presse, la sûreté des propriétés et la domination des mers!

Le grand malheur de l'Angleterre vient d'avoir eu, depuis de nombreuses années, des administrations successives qui, en commettant toutes les fautes possibles, n'ont jamais commis celle de manquer aux engagements du gouvernement. Cette régularité passée en principe,

[1] On m'a assuré en Angleterre, que l'importation du vin de Porto n'excède guère le tiers de la quantité de ce vin qu'on y consomme. De sorte que la plupart de ceux qui en boivent, sont obligés de se contenter d'une drogue rouge, fort chère, qui ne contient pas un atome de vin. On ne peut boire avec sécurité du vin que dans les bonnes maisons.

(*Note de l'Auteur.*)

jointe à la publicité des comptes et à l'édifice spécieux de la caisse d'amortissement, consolidé par M. Pitt, a élevé le crédit du gouvernement au point de lui permettre de consommer le principal des revenus à venir du peuple anglais, de faire porter aux générations futures le poids des fautes de la génération présente, et de décupler, de centupler l'importance de ces fautes, par les vastes ressources que ce crédit mettait aux mains des directeurs du cabinet politique.

Qu'on prenne la peine de combiner cet élément avec l'orgueil d'une nation à qui l'on peut faire commettre toutes les sottises imaginables, pourvu qu'on lui parle de sa gloire et de ses droits maritimes [1].

Il y a sans doute beaucoup de lumières en Angleterre; mais à quoi servent les lumières, qu'importe qu'on connaisse la véritable nature et la véritable situation des choses, une fois que les passions sont en jeu? Ne voit-on pas perpétuellement les joueurs risquer leur argent sur des chances que le calcul leur démontre défavorables? Mais on finit toujours par payer avec usure toutes les sottises qu'on fait; et plus on approche du terme où il faut nécessairement compter, et moins on a de latitude pour commettre impunément de nouvelles erreurs. L'économie politique n'est plus une science de spéculation et de luxe, l'habileté est d'obligation; et l'on peut hardiment prédire, que tout gouvernement qui en méconnaîtra ou en méprisera les principes, est destiné à périr par les finances.

Revenons à notre sujet:

---

[1] Cette opinion n'est point inspirée par un préjugé national contraire; elle est partagée en Angleterre par tout ce qu'il y a de gens instruits et véritablement amis de leur pays. J'en ai vu et entendu un très-grand nombre; mais ne pouvant citer des conversations, je traduirai ce que dit à ce sujet M. Joseph Hamilton, à qui l'on doit de savantes recherches sur la dette publique, et les plus saines vues pour la prospérité de l'Angleterre.

« Si les nations, dit-il, pouvaient tirer quelque profit de l'expérience, si elles jugeaient de » nos guerres actuelles avec le même sang-froid que nous jugeons des guerres passées, on » serait généralement bien plus pacifique. On ne peut se dissimuler que nous nous » sommes fréquemment engagés dans la guerre pour des motifs peu importants, ou pour » gagner des points inatteignables: qu'en général, les plus grands succès n'ont point pro- » duit les fruits que nous nous en promettions; que, sous prétexte de prévenir des dangers » futurs et imaginaires, nous avons encouru des maux présents et réels; que la colère » et l'orgueil national, plutôt que des vues justes et sagement calculées, ont dirigé notre » conduite politique; que nous nous sommes engagés dans la guerre étourdiment; que nous » l'avons soutenue avec obstination, et que nous avons souvent refusé des conditions de » paix favorables, pour en accepter ensuite de moins avantageuses. » *An inquiry into the national debt of Great-Britain: pag.* 37. (*Note de l'Auteur.*)

La nécessité d'épargner sur tous les frais de production a pourtant produit en Angleterre quelques bons effets à travers beaucoup de mauvais; elle a, si l'on peut s'exprimer ainsi, perfectionné l'art de produire, et fait découvrir des moyens plus expéditifs, plus simples, et par conséquent plus économiques de parvenir à un but quelconque. Comme les fabrications en grand sont en général les moins coûteuses, on a fait en grand les plus petites choses. J'ai vu à Glascow des laiteries de trois cents vaches où l'on vendait pour deux sous de lait. L'éducation du pauvre, qui fait peut-être la seule sûreté du riche, était entravée par la cherté des livres et des instituteurs, et quelques années plus tard on n'aurait pas été, au sein d'une des nations les plus civisées de l'Europe, plus en sûreté qu'au milieu des Caffres. Tout à coup on s'avise de faire des écoles où un seul instituteur enseigne avec succès et rapidité à lire, écrire et compter, sans livres ni plumes, à cinq cents enfants à la fois[1].

Mais c'est principalement l'introduction des machines dans les arts, qui a rendu la production des richesses plus économique. Il n'y a presque plus de grandes fermes en Angleterre où l'on n'emploie, par exemple, la machine à battre le blé, par le moyen de laquelle, dans

---

[1] Je fais ici allusion à ce qu'on appelle le *nouveau système d'éducation*, d'abord introduit par M. Lancaster, et depuis perfectionné par d'autres. J'en ai vu des effets admirables dans toutes les principales villes d'Angleterre; et ici, comme dans une infinité d'autres cas, les efforts des particuliers anglais, rachètent et couvrent les fautes de l'administration. Les désastres viennent d'en haut, comme la grêle et les tempêtes; les biens viennent d'en-bas, comme les fruits d'un sol fécond que rien ne lasse. La philanthropie des Anglais va au reste être imitée en ce point par la philanthropie française, qui s'occupe en ce moment de l'établissement d'écoles économiques pour les pauvres, sur le plan de celles des Anglais.

Ce nouveau système d'instruction est fondé sur le parti qu'on peut tirer de l'émulation dirigée vers un bon but, et du petit excédant d'instruction qu'un élève a par-dessus un autre, en faveur de ce dernier. Chaque classe d'une école est divisée par escouade de huit élèves rangés par ordre de savoir, tellement que le plus avancé corrige ce que les autres font de mal. Il est obligé de céder sa place du moment qu'un autre en sait plus que lui, et il passe dans une classe supérieure du moment qu'il peut y figurer, d'abord comme élève, ensuite comme chef d'escouade.

Les mêmes moyens ne sont pas exclusivement applicables aux basses écoles. M. Millans, à Edimbourg, les a appliqués à des écoles relevées; et dans le collége appelé *High School*, cinq professeurs suffisent pour faire surmonter à sept cents élèves, les difficultés du latin et du grec.

On pourrait vraisemblablement employer dans l'ordre politique, les mêmes leviers avec des succès merveilleux; c'est ce que nos neveux verront peut être. (*Note de l'Auteur.*)

une grosse exploitation, on fait plus d'ouvrage en un jour, qu'en un mois par la méthode ordinaire.

Enfin le travail humain, que la cherté des objets de consommation a rendu si dispendieux, n'est dans aucune circonstance remplacé aussi avantageusement que par les *machines à vapeur*.

Il n'y a pas de travaux qu'on ne soit parvenu à leur faire exécuter. Elles font aller des filatures, des tissages de coton et de laine; elles brassent de la bière, elles taillent des cristaux. J'en ai vu qui brodaient de la mousseline et qui battaient du beurre. A New-Castle, à Leeds, des machines à vapeur ambulantes traînent après elles des chariots de houille; et rien n'est plus surprenant, au premier abord, pour un voyageur, que la rencontre, dans la campagne, de ces longs convois qui s'avancent par eux-mêmes et sans le secours d'aucun être animé [1].

Partout les machines à vapeur se sont prodigieusement multipliées. Il n'y en avait que deux ou trois à Londres il y a trente ans; il y en a des milliers à présent. Elles sont par centaines dans les grandes villes manufacturières; on en voit même dans les campagnes, et les travaux industriels ne peuvent plus se soutenir avec avantage qu'au moyen de leur puissant concours. Mais il leur faut en abondance de la houille, de ce combustible fossile que la nature semble avoir mis en réserve pour suppléer à l'épuisement des forêts, résultat inévitable de la civilisation. Aussi pourrait-on, à l'aide d'une simple carte minéralogique, tracer une carte industrielle de la Grande-Bretagne. Il y a de l'industrie partout où il y a du charbon de terre.

Mais on a beau abréger les moyens de produire, l'impôt, le terrible impôt, qui agit sur la production annuelle précisément de la même manière que tous les autres frais, semblable au cauchemar des rêves qui gagne du terrain malgré les efforts qu'on fait pour lui échapper, atteint, outre-passe les économies des producteurs industrieux; et loin que la nation jouisse de son admirable industrie et de l'activité soutenue de ses travailleurs, on lui fait payer cher ce qu'elle produit [2]

---

[1] On voit que dès 1815 les chemins de fer et les locomotives étaient en usage pour l'exploitation des mines en Angleterre. (H. S.)

[2] Ce mot *produire* s'entend ici comme dans toutes les questions d'économie politique, de toute espèce d'action qui concourt, même partiellement, à la complète confection d'un produit. Quand il s'agit d'une mousseline des Indes, par exemple, le cultivateur qui a recueilli le coton, le fabricant qui l'a filé et tissé, le négociant qui a fait venir la mousseline, et même le marchand qui la détaille, en sont les producteurs. L'industrie du négo-

à bon marché; et la mettant dans l'impossibilité de vendre à aussi bon compte que d'autres nations moins écrasées par les charges publiques, on lui ôte, dans l'étranger, tout moyen de soutenir la concurrence de l'étranger; on lui ferme tout débouché extérieur : car si le gouvernement a le pouvoir de faire payer aux Anglais les choses au delà de ce qu'elles valent, il n'exerce pas, Dieu merci, le même pouvoir sur les Français, sur les Allemands, sur les Brésiliens.

Que serait-ce si la longue séparation de la nation anglaise d'avec les terres classiques de l'Europe, avait peu à peu altéré son goût dans les arts? si ses vases, ses meubles, ses flambeaux n'avaient plus de pureté, de légèreté, d'élégance dans les formes? s'ils étaient retombés dans ce goût gothique et contourné, dans ces ornements lourds et compliqués qui ne représentent rien? si les dessins des étoffes, si le choix des couleurs étaient en arrière des progrès de l'Europe, et si l'Angleterre ne pouvait se remettre au courant sans une longue et active communication avec le continent[1]?

Faut-il s'étonner du peu de succès qu'ont obtenu les marchandises anglaises dans les grands marchés de l'Europe, et peut-on leur en présager davantage à l'avenir, si leur système économique ne change pas?

Cette position critique que j'ai essayé de peindre et dont j'ai tâché de découvrir les causes, anime des débats qui n'ont pas lieu seulement dans les deux chambres, mais parmi toute la nation, et donne une grande importance aux attaques d'une opposition beaucoup moins redoutable par le nombre de ses partisans que par le poids de ses raisons, et par les grands noms, les grandes fortunes, les grands talens qui figurent au milieu d'elle.

La question des blés et celle du papier-monnaie sont l'occasion des principales discussions. Le gouvernement vient de faire des lois sur ces deux objets; mais des décrets ne remédient point aux difficultés qui viennent de la nature des choses, et les embarras renaîtront avec une

---

ciant, quoique étant en Angleterre plus favorisée, moins chargée que les autres, l'est néanmoins beaucoup encore. Plusieurs nations de l'Europe peuvent transporter des marchandises, soit par mer, soit par terre, à meilleur marché que les Anglais. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Ce n'est point ici le lieu de placer une dissertation sur le goût dans les arts; mais les formes grecques et égyptiennes adoptées sous l'Empire, pouvaient justifier des reproches analogues à ceux dirigés ici contre les formes préférées alors en Angleterre. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les libres communications entre les peuples devaient être éminemment utiles. (H. S.)

nouvelle vigueur. Pour se faire des idées nettes sur ces questions, quelques explications deviennent nécessaires.

Nous avons vu au commencement de cet écrit, quelles circonstances, en favorisant l'activité du commerce et des manufactures de l'Angleterre, y avaient fait monter le prix du blé. Les contributions du cultivateur, le loyer que le fermier paie au propriétaire, ont monté dans la même proportion : et maintenant ceux qui se mêlent d'agricuture prétendent que pour que le prix du blé puisse rembourser au cultivateur ses avances, il faut que ce prix se maintienne entre 95 et 100 shillings le *quarter*, et que par conséquent, il convient d'en empêcher l'importation du moment qu'il tombe au-dessous de ce prix.

Ils ajoutent, que si la législature ne consacre pas ce principe, il sera impossible aux fermiers de payer aux propriétaires leur fermage, à l'État ses contributions, que la culture du grain donnant de la perte, on abandonnera l'exploitation des terres médiocres, qu'on changera la destination des bonnes, que le grain deviendra plus rare, qu'on n'évitera pas son renchérissement, et que la nation anglaise se verra toujours davantage pour sa subsistance à la merci des étrangers.

D'un autre côté, les manufacturiers et les négociants soutiennent, que si les denrées de première nécessité restent à ces prix exorbitants, la main-d'œuvre doit hausser plutôt que diminuer, et que chaque jour ils présenteront leurs produits avec plus de désavantage, dans les marchés de l'étranger.

L'alternative est terrible. Ou c'est l'agriculture et les propriétaires qui sont ruinés, si les grains ne montent pas; ou bien c'est le commerce et les manufactures, s'ils montent.

Les Chambres du Parlement, en fixant le prix au-dessous duquel on ne pourra pas importer du froment à 80 shillings, viennent de prendre un *mezzo-termine* qui ne satisfera personne.

Mais je suppose que, sans mécontenter les cultivateurs, le Parlement eût trouvé un moyen de faire tomber le froment à 65 shillings, on ne serait pas encore sorti d'embarras. Le blé ne forme, dans les Iles Britanniques, qu'une part de la nourriture de la classe ouvrière; les pommes de terres, la viande, le poisson, forment une autre part considérable de leurs aliments. On estime que chaque personne, l'une portant l'autre, ne consomme pas au delà d'un *quarter* de blé par année [1]. Or,

[1] WILLIAM JACOB : *Considerations on British agriculture*, pag. 18.

le *quarter* moins cher de 15 shillings ou 18 francs, ne procure à l'ouvrier qu'une économie d'un sou de France, par journée.

L'influence en serait faible sur la main-d'œuvre [1], qui ne forme elle même qu'une partie des frais de production. Quinze shillings de plus ou de moins sur le prix du blé, influeraient donc faiblement sur le prix des produits et sur les ventes à l'étranger.

Ce n'est pas le prix d'une seule denrée, fût-ce même le blé, qui a un grand effet sur le prix des choses qu'on fait; c'est le prix de tout, et le prix de tout est exagéré en raison des charges publiques qui, sous mille formes diverses, atteignent le producteur et se combinent dans toutes ses dépenses [2]. Ce sont les contributions directes; ce sont même les préjugés et les mœurs du pays qui vous imposent des obligations et des charges auxquelles il n'est pas plus facile de se soustraire qu'aux véritables impôts.

La question des billets de banque, plus épineuse théoriquement, a moins d'inconvénients dans la pratique. Pour la bien entendre, il faut connaître le fonds du système monétaire actuel de l'Angleterre, qui est assez curieux.

La Banque d'Angleterre est une compagnie particulière de capitalistes, qui escompte des lettres de change et se charge, moyennant

---

[1] On dira peut-être que chaque ouvrier ayant sa famille à nourrir, il faut multiplier la dépense de sa consommation de blé par le nombre des individus dont elle se compose; mais comme en général la femme et les enfants travaillent en même temps que le père, en supposant une économie d'un sou par tête d'ouvrier, on a égard à la dépense en nourriture de la femme et des enfants.

[2] On est tenté de croire, sur un premier aperçu, que lorsque tout est cher, rien n'est cher, et qu'on se dédommage par le haut prix de ce qu'on vend du haut prix de ce qu'on achète. Il n'en est pas ainsi. On achète avec le revenu qu'on a; ce revenu est le fruit, soit des terres que vous louez, soit des capitaux que vous avez placés, soit du profit de l'industrie que vous exercez. Or les produits, résultats de toutes ces sources de production, n'augmentent pas en proportion du haut prix des produits qui en résultent. Quand les produits se vendent une fois plus cher, le fermage de la terre qui y concourt, ne double pas. Une manufacture dont les marchandises doublent le prix, ne donne pas dix pour cent d'intérêt, au lieu de cinq pour cent, à ceux qui y ont des fonds placés, ni un salaire double aux ouvriers qui y travaillent. Elle ne pourrait pas soutenir son entreprise, et l'entrepreneur lui-même gagne moins, quand ses produits sont plus chers. Chacun de ceux qui prennent part à une entreprise, sont donc obligés, avec des revenus qui augmentent peu, d'acheter des produits qui augmentent beaucoup. En Angleterre, tous les produits, tous les objets de consommation, peuvent en général être estimés valoir le double de ce qu'ils valent en France, le fort portant le faible. Il y en a qui se vendent le triple; mais par contre, il y en a quelques-uns qui ne valent pas le double. (*Notes de l'Auteur.*)

une rétribution, de plusieurs services publics, comme du paiement des rentes sur l'État. Elle a successivement prêté au gouvernement, non-seulement une somme égale aux fonds de ses actionnaires, mais des sommes en billets de banque qu'elle a fabriqués pour cet usage, et qui, par conséquent, n'avaient d'autres gages que les obligations qu'elle recevait du gouvernement en échange, obligations qui portent intérêt, mais dont le fonds n'est pas exigible, et qui, par conséquent, ne peuvent servir à l'acquittement des billets, dont elles ont provoqué l'émission [1].

La Banque d'Angleterre a acheté, à ce prix, la continuation de son privilége, moins sage en cela que celle de France. Celle-ci a bien prêté au gouvernement ce que le gouvernement, par un abus de la puissance, lui a demandé sur ses capitaux. Ses capitaux étaient la propriété de ses actionnaires, qui pouvaient en disposer à leur gré; mais elle n'a point fabriqué de billets pour les prêter. Aussi, qu'est-il arrivé, relativement à la Banque d'Angleterre? Que les billets prêtés par elle au gouvernement, et donnés par le gouvernement à ses créanciers, sont revenus plus ou moins promptement, et surtout dans les moments de discrédit, pour se faire rembourser; et que la Banque, n'ayant pas reçu de valeurs réelles [2] au moment de l'émission de ses billets, n'a pu les rembourser.

Il fallait, dès lors, ou que le gouvernement payât la Banque pour qu'elle pût payer ses billets, ou qu'il l'autorisât à ne pas les payer. C'est ce dernier parti qui fut pris en 1797. La suspension des paiements (en espèces) de la Banque autorisée alors, a été renouvelée plusieurs fois depuis, et vient de l'être encore tout récemment. Ses billets ont acquis par là le caractère d'une véritable monnaie nationale; on n'a pas pu exiger des particuliers, ce qu'ils ne pouvaient exiger de la Banque. Les dettes, les effets de commerce, n'ont plus été payés qu'en billets, et quand on achète une lettre de change payable en Angleterre, on sait d'avance que les billets de banque sont la seule monnaie dont elle sera acquittée.

---

[1] *Voyez* Ricardo. *On the high price of Bullion*, pag. 64.

[2] De bonnes lettres de change qui représentent une portion des capitaux de ceux qui les ont souscrites, sont des valeurs réelles. Avec de telles lettres de change, payables à des termes rapprochés, une Banque bien conduite retire, quand elle veut, la totalité de ses billets, puisque de telles lettres de change sont payées, soit en billets de la Banque, soit en espèces, avec quoi on peut retirer les billets. (*Notes de l'Auteur.*)

Il en est résulté ce qui résulte toujours d'une semblable mesure. La somme des monnaies, soit de papier, soit de métal, devenue par là plus forte, relativement à la somme des autres valeurs en circulation, et ne pouvant pas être réduite par un remboursement de billets qui n'avait plus lieu, a été dépréciée, a perdu de sa valeur comparativement à la valeur de toutes les autres choses, et par conséquent, comparativement à l'or en lingots [1]. Dès cet instant, l'or en monnaie, qui circulait concurremment avec les billets de la Banque, participant à la dépréciation générale de la monnaie [2], a gagné à se mettre en lingots, et les guinées ont disparu [3].

Les directeurs de la Banque ont accru cette dépréciation, en ne refusant jamais d'escompter les lettres de change souscrites par les bonnes maisons de commerce, ce qui a porté les spéculations de quelques particuliers au delà de leurs capitaux réels, aux dépens d'un capital fictif (les billets de banque) dont la valeur réelle et vénale décroissait en proportion de leur augmentation nominale [4].

---

[1] Quiconque veut se mettre en état de comprendre et d'expliquer les phénomènes qui peuvent se présenter relativement aux monnaies, doit considérer la monnaie de métal ou de papier, comme une marchandise totalement différente de l'or et de l'argent en lingots. L'une de ces marchandises est susceptible de se transformer en l'autre; mais tant que la monnaie est en état de remplir les fonctions de monnaie, c'est une autre marchandise que le lingot. Voilà pourquoi leur valeur réciproque est susceptible de varier beaucoup.

[2] Le mot *dépréciation* ne veut pas dire *discrédit*, mais seulement abaissement de prix. Le papier-monnaie, de même que le sucre, de même que les étoffes, baisse ou hausse de prix, suivant la quantité qu'on en offre et la quantité que réclament les besoins qu'on en a, et indépendamment de l'opinion qu'on peut se former de la probabilité ou de l'improbabilité de son remboursement définitif en espèces. Les monnaies métalliques elles-mêmes varient dans leur valeur comparée à la valeur des autres choses; mais leurs variations ne sont pas aussi subites, parce qu'on n'en peut pas verser à la fois d'aussi grandes masses dans la circulation. *Voyez* plus haut la note de la page 208, qui prouve que la monnaie métallique elle-même était dépréciée en Angleterre, quoiqu'on ne pût pas certainement cesser d'avoir confiance dans la monnaie d'or.

[3] Cette quantité de guinées sortant de la circulation comme monnaie et versées dans la circulation comme lingots, soit avant, soit après leur fusion, ont fait baisser en Angleterre la valeur du lingot d'or par rapport à toutes les autres marchandises, excepté par rapport à la monnaie de papier (les billets de banque) qui avait baissé encore davantage. De là les fortunes qui ont été faites pendant un temps (en 1810 et 1811) à extraire des guinées de l'Angleterre et à remettre en retour des lettres de change sur Londres. Les contrebandiers passaient les guinées au risque de leur vie; et on leur payait ce risque; mais ce n'étaient pas eux qui faisaient les spéculations. (*Notes de l'Auteur.*)

[4] Voyez à cet égard les principes des directeurs de la Banque, dans l'interrogatoire qu'ils

Maintenant que l'or et l'argent ont disparu de la circulation par la cause expliquée plus haut, et qu'il n'est plus resté pour remplir l'office de monnaie, une seule pièce nationale, une seule pièce frappée par le gouvernement [1], la seule monnaie dont on puisse faire usage se compose des engagements d'une compagnie particulière nommée la *Banque d'Angleterre,* lesquels portent la promesse, qui n'est jamais effectuée, de payer des livres sterling métalliques au titre et au poids déterminés par les lois.

Il n'y a point de billets de la Banque d'une somme inférieure à *une livre sterling;* et cependant comme on a besoin d'une petite monnaie pour les menues transactions, et que si le gouvernement frappait des pièces légales elles seraient fondues, la Banque est autorisée à mettre en circulation des coupures de ses billets en pièces d'argent, qui ne sont que des médailles et qui ne contiennent guère que les trois quarts de la quantité du métal qu'auraient des pièces légales de même dénomination. On ne gagnerait à les fondre qu'autant que les billets de banque, avec quoi on pourrait les acheter, tomberaient au-dessous des trois quarts de leur valeur nominale, puisqu'alors avec une valeur moindre que les trois quarts d'une livre sterling métallique, on aurait un lingot qui vaudrait les trois quarts de la livre sterling.

Dans cet état de choses, l'hôtel des Monnaies de Londres, le seul qu'il y ait en Angleterre, n'aurait absolument rien à faire s'il ne fabriquait, à façon, pour compte de la Banque d'Angleterre, les coupures métalliques de ses billets dont il vient d'être question.

Il y a dans chaque comté et même dans chaque ville, des banques provinciales qui mettent en circulation des billets et des coupures mé-

---

subirent le 13 mars 1810, devant le comité de la chambre des communes, et les vrais principes fondés sur la nature des choses, établis dans l'excellente brochure de M. David Ricardo sur le haut prix des matières d'or et d'argent. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Il y a dans la circulation de vieux *shillings* d'argent qui ont été frappés jadis par le gouvernement sous le règne de Guillaume III, mais qui sont tellement usés, qu'ils ne conservent plus aucune trace d'empreinte et ne contiennent pas les trois quarts de la quantité de métal qu'ils devraient avoir; de sorte qu'en les achetant et en les payant avec des billets de banque, pour les fondre, on n'aurait pas un lingot égal à celui qu'on peut acheter avec les mêmes billets. Il n'y a donc rien à gagner à les fondre. Il en est de même des sous de cuivre : ils ne sont pas fondus parce que, quoique toute la monnaie soit dépréciée, ils valent encore plus en monnaie qu'ils ne vaudraient en lingot. Mais si la monnaie venait à être beaucoup plus dépréciée, alors il pourrait y avoir de l'avantage à fondre tout cela, et l'opération en serait bientôt faite. (*Note de l'Auteur.*)

talliques de leurs billets; mais n'ayant point, comme la banque d'Angleterre, le privilége d'en refuser le paiement lorsqu'on le leur demande, elles les acquittent à présentation en billets de la banque d'Angleterre, qu'on ne peut refuser, comme tenant lieu de monnaie nationale.

La somme totale des billets de la banque d'Angleterre s'élève à environ 31 millions sterling. On estime que la somme des billets de toutes les banques provinciales, est à peu près égale à celle-là. La somme totale de la monnaie des Iles Britanniques est donc environ de 62 millions sterling, qui, au change du jour, de 20 francs pour une livre sterling, fait une valeur d'environ un milliard deux cents millions en argent de France.

Sauf les coupures métalliques, sur le montant desquelles je manque de données, mais qui ne forment qu'une bien petite partie de ce total, cette valeur n'a rien d'intrinsèque, c'est-à-dire n'a aucune valeur comme matière; mais sa valeur, comme monnaie, est très-réelle et ne pourrait être remplacée que par une valeur réelle équivalente.

La valeur de ce *papier-monnaie*, comparée avec la valeur des autres marchandises, ne subit plus de grandes variations, ce qui prouve que la banque d'Angleterre maintient la somme de ses billets dans la même proportion, relativement aux besoins de la circulation. Si elle réduisait la somme de ses billets, ce qu'elle pourrait faire aisément en laissant écheoir une partie des effets de son portefeuille et en n'en prenant pas de nouveaux à l'escompte, elle ferait probablement remonter ses billets au pair; c'est-à-dire qu'avec un billet d'une livre sterling on trouverait à acheter une livre sterling en or ou en argent, au poids et au titre des lois.

Je dis que ces billets remonteraient au pair par le besoin indispensable que dans un État social compliqué, et avec une grande masse d'affaires, on a de cette marchandise appelée *monnaie*, quelles qu'en soient la forme et la matière.

La question du discrédit n'entre pour rien dans tout cela, parce que le besoin qu'on a de monnaie l'emporte de beaucoup sur la mauvaise opinion qu'on pourrait concevoir des billets de la banque. En effet, dans un pays où il n'y a point de monnaie métallique, que peut faire l'homme le plus méfiant dans ses transactions sociales? chercher à garder dans ses mains le moins longtemps qu'il peut la monnaie en laquelle il n'a point de confiance. C'est aussi ce que chacun fait. On

le fait même pour la monnaie métallique lorsqu'on ne veut pas perdre l'intérêt d'une somme dormante; mais on a beau se débarrasser le plus tôt qu'on peut des billets qui passent entre vos mains, on a beau suppléer par des virements journaliers de parties [1] à des paiements en billets, il n'en est pas moins constant que, dans l'état présent des choses, on ne peut en Angleterre se passer de 62 millions sterling environ de papier-monnaie, au taux de sa valeur actuelle; que si sa valeur nominale diminuait d'un quart (c'est-à-dire si au lieu de 62 millions en circulation on n'en laissait que 46 ou 47), la valeur vénale de ces 47 millions augmenterait et achèterait autant de denrées que l'on peut en acheter aujourd'hui pour 62 millions.

C'est donc la quotité des billets et non le discrédit qui influe sur leur valeur; le discrédit, quel qu'il soit, n'a pas la moindre influence sur cette valeur : résultat, fondé sur les faits, fort différent, ce me semble, de l'opinion commune, et qui doit influer sur l'idée qu'on se forme du papier-monnaie d'Angleterre, sur les moyens qu'on propose pour l'acquitter, et sur les craintes qui peuvent résulter de son défaut de remboursement.

Que si l'on me demandait à quelle époque je crois que la banque d'Angleterre paiera ses billets à bureau ouvert, je répondrais que je n'en sais rien; mais que ma réponse, en supposant que je fusse en état de la faire, n'aurait aucune importance. En effet, lorsqu'on traite une monnaie précisément de la même manière que si on ne lui accordait aucune confiance, qu'importe sa matière? c'est comme si l'on demandait quand fera-t-on succéder une monnaie d'or à une monnaie d'argent?

---

[1] Nulle part on n'a poussé plus loin qu'en Angleterre l'économie qu'on peut faire dans l'emploi de la monnaie (soit qu'elle soit en papier ou en or), c'est-à-dire qu'il est impossible de faire la même quantité d'opérations, de ventes et d'achats, avec moins d'intermédiaire de la circulation. Le but de cette économie est d'employer le moins possible cette portion de capital qui ne travaillant pas ne donne point de profit. Les plus riches maisons n'ont presque point d'argent en caisse. Elles n'en avaient pas davantage quand la monnaie était d'or qu'à présent qu'elle est de papier. La plus active défiance ne saurait en garder moins qu'elles n'en gardent. Les banquiers de Londres eux-mêmes qui font toutes les recettes et tous les paiements des maisons de commerce, et chez qui par conséquent il circule journellement une immense quantité de valeurs, n'emploient peut-être pas la vingtième partie de ce qui ailleurs serait nécessaire pour tant de recettes et de paiements. Ils sont convenus de se rassembler tous chaque jour et de se communiquer les mandats dont ils sont porteurs les uns sur les autres. Ils balancent ces mandats par débit et crédit et n'ont à se payer que de légers soldes de compte. (*Note de l'Auteur.*)

Ces phénomènes monétaires, entièrement neufs, jettent beaucoup de jour sur la théorie générale des monnaies, et produiront par la suite des faits assez extraordinaires[1].

Il est un autre point qui n'est pas lié aussi intimement avec les circonstances, mais sur lequel il me semble que l'opinion a aussi bien besoin d'être éclairée. C'est sur la puissance qu'on croit que l'Angleterre tire de ses colonies, et notamment de l'Inde, de ce pays où une compagnie de marchands anglais possède une étendue de pays plus vaste que les trois royaumes, et règne sur quarante millions de sujets.

Les Anglais ne peuvent tirer des richesses de l'Inde que comme souverains ou comme négociants; ils n'en peuvent rapporter que des tributs ou des profits.

Examinons les tributs qu'ils en tirent comme souverains.

On voit dans Colquhoun[2], que les différents gouvernements de l'Inde fournissent un revenu brut de 18,051,478 livres sterling.

Les frais d'administration et de défense du même pays, suivant le même auteur, coûtent.	16,984,271 liv. st.
Mais il convient d'y ajouter les frais d'entretien et de réparation des établissements de la Compagnie dans l'Inde et en Europe, et ceux de la factorerie de Canton en Chine.	355,067
Et de plus les intérêts de sa dette, qui n'est pas moindre de 46 millions st., et qui prend son origine dans les dépenses et dans les pertes qu'elle a dû supporter pour établir sa souveraineté[3].	1,691,363
Total des dépenses de la Compagnie. . . .	19,030,701 liv. st.

On voit par là que ses dépenses excèdent ses revenus d'une somme de 979,223 liv. st. (plus de 23 millions de francs). C'est donc une souveraineté plus onéreuse qu'utile.

Comme compagnie de commerce, sachons quels bénéfices elle fait. Une année moyenne prise sur les quatre années 1807 à 1810, a donné

[1] Voyez mon Traité d'Économie politique, liv. I, chap. 21, *sur la Nature et l'Usage des Monnaies*.

[2] *On the Wealth, etc. of the British Empire, Appendix*, page 38.

[3] *Ut suprà*, page 55.

un bénéfice commercial de.		1,728,958 liv. st.
Sur quoi il a fallu prélever l'excédant de ses dépenses sur ses revenus comme souveraine.	979,223	1,015,449
Et les annuités qu'elle touche à la banque d'Angleterre, qui ne sont pas le fruit d'un profit commercial. . . .	36,226	
Il reste de profit net. , ...		713,509 liv. st.

Ces profits pour une compagnie qui a six millions st. de capital et 46 millions de dettes, ne sont assurément pas bien considérables. Cependant ils paraissent exagérés; ils sont pris sur l'indication de quatre années vraisemblablement meilleures que les autres; plusieurs auteurs respectables affirment que les actionnaires de la Compagnie des Indes, ne gagnent pas comme négociants ce qu'ils perdent comme souverains; et ce résultat semble confirmé par les emprunts auxquels la compagnie a souvent été obligée d'avoir recours, pour que ses actionnaires ne fussent pas privés de dividende.

N'importe, les partisans de la Compagnie des Indes affirment que, même en perdant, elle est utile à l'Angleterre.

Ils disent qu'une fort grande partie de ses dépenses dans l'Inde, tournent au profit des employés civils et militaires qu'elle y salarie. J'en conviens; mais ces salaires sont, pour la plupart, gagnés dans l'Inde; ils y sont consommés et n'ajoutent rien à la puissance de la nation anglaise en Europe[1].

Ils disent que les marchandises anglaises, auxquelles ce commerce procure un débouché, répandent des bénéfices en Angleterre. J'en conviens également; mais les capitaux et l'industrie des Anglais, s'ils ne s'appliquaient pas aux approvisionnements de l'Inde, s'appliqueraient à d'autres objets. Et qui empêcherait les Anglais de trafiquer avec l'Inde, et d'y vendre à peu près les mêmes articles, quand ils n'en seraient pas les dominateurs? La souveraineté ne fait pas acheter à un peuple ce qu'il n'est pas en état de payer, ou ce qui ne convient

[1] L'armée indienne est de 110 mille hommes, commandée par 3000 officiers anglais. L'armée anglaise dans l'Inde, payée par la Compagnie, est de 27 mille hommes, les officiers compris. La Compagnie salarie en outre 25 mille matelots. Elle emploie dans l'Inde comme juges, administrateurs, gens d'église, commis, 1056 Anglais, et au delà de 12 mille natifs. (*Note de l'Auteur.*)

pas à ses mœurs; et quand on lui offre ce qui lui convient, il l'achète sans être assujetti.

Il ne faut pas, au surplus, évaluer trop haut les marchandises anglaises qui s'écoulent dans l'Inde, on sait assez que les pays de l'Orient estiment plus l'argent que les marchandises de l'Europe. Je trouve que dans l'espace de six années, de 1803 à 1808, les exportations de l'Angleterre aux Indes se sont élevées à une valeur totale de 16,306,825 livres sterling, sur laquelle 6,286,344 livres sterling ont été exportées en numéraire; ce qui laisse pour les exportations en marchandises 10,020,481 livres sterling, et donne pour une année commune 1,670,080 livres sterling d'exportation en marchandises.

Le privilége de la Compagnie des Indes, qui comprend la faculté d'exercer, sous certaines conditions, la souveraineté sur les pays de l'Inde qui ont été conquis à ses frais, ou acquis par les traités qu'elle a conclus, et la faculté exclusive, à de certains égards, de faire le commerce de l'Orient; ce privilége, dis-je, a été renouvelé plusieurs fois; et comme à mesure que les nations s'instruisent, elles s'aperçoivent mieux des avantages de la libéralité des principes, à chaque renouvellement du privilége, le sort des sujets dans l'Inde a été amélioré, et une liberté plus grande a été accordée au commerce [1].

A différents degrés, il en est des autres colonies anglaises comme de l'Inde, avec cette différence, que le gouvernement qui y exerce la souveraineté, mais qui ne fait pas le commerce, n'est point dédommagé par les profits du négoce, des pertes que ces colonies lui occasionnent comme souverain [2]. Le vieux système colonial tombera par-

---

[1] Le dernier renouvellement a eu lieu le premier avril 1814. En conséquence de cette charte, la compagnie ne retient le privilége exclusif que du commerce de la Chine et du commerce du thé, de quelque lieu qu'il vienne; elle fait le commerce des pays situés au delà du cap de Bonne-Espérance, concurremment avec tous les sujets de l'empire Britannique. Les navires particuliers sont pourtant obligés de se pourvoir d'une licence de la Compagnie et de se soumettre à quelques autres formalités. En cas de difficultés la commission du contrôle prononce. Les directeurs de la Compagnie sont soumis à cette commission créée par le gouvernement pour tout ce qui a rapport à l'administration civile et militaire de l'Inde. La Compagnie paie les forces de terre et de mer et nomme les fonctionnaires publics sous l'approbation de la commission du contrôle, qui surveille l'emploi des revenus publics, et même l'emploi des profits commerciaux. *(Note de l'Auteur.)*

[2] On peut citer comme un exemple de ce que font perdre les colonies, les frais de gouvernement de l'île de Sainte-Hélène, qui, pour les agents civils et militaires et l'entretien des établissements, coûte annuellement 84 mille livres sterling, et rapporte douze cents livres sterling. *(Note de l'Auteur.)*

tout dans le cours du dix-neuvième siècle. On renoncera à la folle prétention d'administrer des pays situés à deux, trois, six mille lieues de distance; et lorsqu'ils seront indépendants, on fera avec eux un commerce lucratif, et l'on épargnera les frais de tous ces établissements militaires et maritimes qui ressemblent à ces étançons dispendieux, au moyen desquels on soutient mal à propos un édifice qui s'écroule.

Telle est, du moins sous ses principaux points de vue, la situation où les événements de notre époque ont amené la Grande-Bretagne. Je crois n'avoir ni exagéré, ni déguisé les difficultés de sa position, car je me sens exempt de toute prévention. Je forme des vœux pour la prospérité de l'Angleterre, comme pour celle de la France et de tout autre pays. L'une de ces prospérités, loin d'être incompatible avec une autre, ainsi que le commun des hommes l'imagine, lui est au contraire favorable. J'ai voulu consigner des faits curieux et de grandes expériences en économie politique, parce que ces expériences sont rares, et qu'elles coûtent cher. Elles feront peut-être naître dans de bons esprits d'utiles réflexions. Pour le vulgaire, les événements se succèdent : ils s'enchaînent pour l'homme qui pense. Quelquefois même, il lui est permis d'entrevoir quelques-uns des chaînons qui lient le présent au futur; il connaît alors de l'avenir, tout ce qu'il est permis d'en savoir, depuis que les pythonisses et l'astrologie judiciaire sont passés de mode.

DES CANAUX DE NAVIGATION

DANS

L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRANCE [1].

—

1818.

Pour qui sait observer, jamais le patriotisme français n'a été plus prononcé qu'à l'époque où nous sommes. Non, ce patriotisme qui ressemble à l'esprit de parti, ce patriotisme exclusivement occupé de faire triompher un système aux dépens d'un autre; mais ce patriotisme pour qui le bien du pays est tout; qui le cherche par tous les

[1] Le but de cet écrit était de pousser l'opinion publique à se prononcer de plus en plus en faveur de la coopération de l'industrie privée dans les grands travaux publics. L'Auteur était frappé de la manière dispendieuse dont ces travaux étaient conduits par le gouvernement; d'ailleurs les finances étaient alors en mauvais état; la plupart des entreprises étaient suspendues; les canaux restaient inachevés, et le pays perdait ainsi les intérêts et tous les avantages qu'il avait dû attendre de ses premières dépenses. Malheureusement le système adopté en France pour l'étude et la conduite des grands travaux, et l'organisation du corps des ponts-et-chaussées, n'a pas permis que l'intervention de l'industrie privée procurât tous les avantages qu'on en espérait. Pour ce qui concerne les grands canaux entrepris par l'État, le gouvernement, au lieu de concéder à des compagnies le droit d'achever et d'exploiter les canaux à leurs risques et périls, a préféré se réserver la conduite et tous les risques des travaux et les compagnies n'ont plus été que des réunions de véritables *traitants* qui ont fourni leurs capitaux moyennant intérêts, sans courir aucun risque industriel, obtenant que les canaux fussent en quelque sorte hypothéqués à la garantie de leurs prêts; et devant recevoir en outre, comme véritable prime, une part dans leurs produits futurs. C'est là l'origine de ces *actions de jouissance* qui sont devenues une si grande entrave aux modifications de tarif réclamées plus tard par le commerce.

Quant aux canaux de Saint-Denis et de Saint-Martin, commencés par la ville de Paris, et que l'auteur avait plus particulièrement en vue, ils ont en effet été concédés à des compagnies, mais à des conditions onéreuses pour la commune; et l'on a eu à regretter de n'avoir pas pris en suffisante considération la question de distribution des eaux dans Paris; l'intérêt de la navigation est le seul qui soit traité ici. (H S.)

moyens compatibles avec le bon ordre; qui voit par le bon côté les institutions existantes; et qui pense que le plus sûr moyen de leur concilier l'opinion publique, est de les faire servir à la prospérité générale.

Les derniers progrès de l'économie politique ont été très-favorables au développement de cet utile patriotisme. La découverte des véritables sources des richesses, en montrant qu'on les trouve dans la culture de ses terres, dans l'emploi de ses capitaux, dans l'activité de son industrie, plus sûrement et plus abondamment que dans les dépouilles de l'ennemi, a détruit le fondement des jalousies nationales, et ce système de déprédations, héritage sanglant des nations de l'antiquité, que nous a trop fidèlement transmis la barbarie du moyen âge. On commence à s'apercevoir que la plus mauvaise paix est plus profitable que la guerre la plus glorieuse; et à mesure que les gouvernements représentatifs prendront plus de consistance, la tendance aux communications pacifiques deviendra plus générale et plus décidée, parce qu'elle est dans l'intérêt des nations. Quel congrès, fût-ce celui de l'abbé de Saint-Pierre, pourrait offrir de plus solides bases?

J'en reviens au patriotisme des Français tel qu'il se manifeste à nos yeux. Je vois que tout ce qui présente des avantages sociaux évidents réveille le zèle de toutes les classes de la société. Les talents s'empressent de fournir des vues; les grandes fortunes avancent des fonds; l'Administration prête son appui et accorde de bonne grâce tous les encouragements qui dépendent d'elle. Les écoles pour l'instruction première se multiplient partout. Le plus beau pont de l'Europe se construit à Bordeaux, comme pour servir de couronnement au plus beau port de la France. De nouveaux bassins vont faire du Havre, de cette ville qui dans le dernier siècle n'était qu'une retraite de pêcheurs, un port de mer du premier ordre, le port de mer de Paris. Nulle part l'argent ne manque pour des entreprises utiles, du moment qu'on croit pouvoir les conduire avec sécurité.

Dans de telles circonstances, trouverait-on superflues quelques notions qui peuvent tendre à donner une bonne direction à de si louables efforts, et qui par conséquent doivent en assurer le succès? Le zèle et le courage, éléments si nécessaires de toute espèce de succès, ne sont pas les seuls; les travaux d'art les plus parfaits pourraient eux-mêmes ne donner aucun résultat, ou ne produire que de somptueuses inutilités. Il est encore d'autres données qui doivent entrer dans de bons calculs, et c'est à l'économie politique à les fournir.

Parmi beaucoup d'objets d'utilité publique, on s'occupe vivement des canaux de navigation. Mais tout le monde sait-il bien en quoi et jusqu'à quel degré ils sont favorables à la richesse nationale? Je voudrais pouvoir conduire avec moi les personnes qui pourraient concevoir quelques doutes sur ce point, jusques dans les gorges des montagnes du Jura, en Auvergne ou dans les Pyrénées; je leur montrerais des arbres de cent pieds de haut, qui ne valent pas cent sous; que dis-je? qui n'ont aucune valeur, puisque leurs propriétaires les laissent périr sur place. Je leur montrerais ensuite ces mêmes arbres, ou les planches qui en proviendraient, conduits par des transports faciles sur les quais d'une grande ville, acquérant dès lors une valeur, et fournissant de nouveaux produits aux besoins de l'industrie et de la consommation.

Appliquons les réflexions que fait naître cet exemple à tous les cas de production et de consommation, et nous aurons la clef de tous les avantages que procurent la mer, comme moyen de communication, les chemins praticables, et les canaux de navigation qui ne sont que des routes perfectionnées. Création de valeurs là où elles n'existaient pas; augmentation de valeur là où elle existait; augmentation de la quantité des produits en faveur du consommateur [1]. Dès lors toutes les parties d'un pays jouissent de tous leurs moyens de production. On peut, avec sécurité, produire des blés dans la Beauce, des vins dans la Champagne, des huîtres à Cancale, et des pâtés à Amiens. Les frais de transport de tous ces produits à Paris, n'absorbent pas la totalité de leur valeur, et Paris, de son côté, peut les payer en meubles, en chales, en livres.... Qui peut nombrer l'immensité de ses produits?

Cependant les progrès dans l'industrie commerciale, comme dans les autres industries, consistent à obtenir les mêmes avantages à moins de frais, ou, ce qui revient exactement au même, de plus grands avantages pour les mêmes frais. Les produits en sont moins chers; ils sont plus généralement consommés, plus activement reproduits. Or, le roulage est un moyen de communication borné et dispendieux. Il n'ap-

---

[1] Voyez dans mon Traité d'Économie politique (liv. 1 chap. 15,) comment l'abondance des produits d'une nation, tout en faisant baisser les prix dans l'intérêt des consommateurs, ne nuit cependant pas aux intérêts du producteur. Il se fait à présent en France, cent fois plus d'étoffes de tous genres qu'il ne s'en faisait sous le règne du roi Jean; on les achète à bien meilleur marché, et il y a beaucoup plus de gains faits par les auteurs de ce genre de production. (*Note de l'Auteur.*)

partient pas à un état très-avancé de communications commerciales et d'approvisionnements. La navigation intérieure, dans la plupart des cas, doit remplacer le roulage, comme le roulage a remplacé le transport à dos de mulet. Une bête de somme porte sur son dos deux à trois quintaux : une fois qu'elle est attelée à une charrette, elle en traîne quinze à dix-huit; par le moyen des bateaux, elle en mène plus de soixante.

En deux mots, tous les moyens de communication sont bons, en ce qu'ils mulplient les valeurs qui sont des richesses; et parmi les moyens de communication, les meilleurs sont les canaux.

Si, ce que je ne crois pas possible, quelque homme, retranché derrière les vieilles habitudes, et attaqué d'une espèce d'hydrophobie contre tout ce qui ressemble à des progrès, nous disait d'un air capable : *Puisqu'on s'est passé de canaux pendant quatorze cents ans, on peut bien s'en passer encore;* il faudrait renvoyer ce brave homme aux douceurs du règne de Chilpéric; ou bien si quelque bourgeois, regardant avec raison Chilpéric comme une plaisanterie, voulait seulement s'en tenir à ce qu'ont fait ses prédécesseurs, échevins de cette cité, on pourrait lui montrer le plus hupé d'entre eux, il y a trois ou quatre siècles, endossant le matin son habit de bure pour vaquer à ses affaires. Il passait par un casse-cou qu'il appelait un escalier, pour sortir de sa bicoque qu'il appelait une maison; et, après avoir franchi une mare croupissante, formée par les eaux de son ménage, il enjambait les ornières profondes dont étaient sillonnées des rues sans pavés; et le soir il devait s'estimer heureux s'il rentrait, à tâtons, sans avoir été dépouillé par des voleurs. Nous qui parlons, je me flatte que nous ne serons pas si ridicules aux yeux de nos descendants, mais ne nous figurons pas pourtant qu'ils ne nous trouveront pas un peu retardés sous certains rapports.

Passons donc sur des objections trop indignes de nous arrêter, et voyons en quoi l'état de la France réclame plus vivement des communications navigables qu'à aucune époque antérieure.

Au milieu de nos troubles et des convulsions de l'Europe, l'industrie française a pris un très-grand développement. C'est un fait qui n'est plus contesté. On peut en assigner les causes; elles sont nombreuses. mais étrangères au but que je me propose en ce moment. Je ferai seulement remarquer qu'une interruption presque totale de communications maritimes, et des armées nombreuses sur le continent, ont

refoulé constamment cette industrie vers l'intérieur; les arts, les manufactures et le commerce intérieur, ont été appelés à pourvoir aux besoins d'une population toujours croissante et accoutumée à se mieux traiter; car la fièvre des révolutions et des conquêtes n'est pas de ces maladies qui commandent la diète.

Les denrées nécessaires à la consommation de nos ménages, les matières premières de nos manufactures, ont plus que jamais circulé sur ces belles chaussées, restes du moins utiles de la grandeur de Louis XIV et du patriotisme de nos États provinciaux. Mais, à toutes les époques, on s'est plaint de la dégradation de nos routes et des grandes dépenses qu'il fallait faire pour les entretenir, même imparfaitement. Preuve qu'elles étaient fatiguées par de trop lourds fardeaux, et que les différents gouvernements qui se sont succédés, songeaient à se soutenir par d'autres moyens encore que l'amour du bien public, qui cependant est le seul appui solide.

Mais nos grandes routes fussent-elles aussi bien entretenues qu'elles sont fastueuses, les denrées lourdes et encombrantes ne peuvent supporter les frais d'un charroi un peu long. Les seuls favoris de la fortune pourraient se chauffer à Paris, si le bois et la houille n'y parvenaient que par la voie de terre. Les grains et farines, même lorsque leur rareté en élève le prix très-haut, ne peuvent supporter, par terre, un transport éloigné. Dans la dernière disette, l'Alsace mourait de faim, tandis que la Bretagne était dans l'abondance.

Les grands fleuves qui arrosent la France, sont loin d'être utiles autant qu'ils pourraient l'être aux communications commerciales. On peut, si l'on veut, transporter par eau des marchandises de Nantes à Paris. On évite autant qu'on peut d'expédier par cette voie. Malgré la communication plus directe de Rouen à Paris par la navigation, le roulage est encore préféré. La navigation des fleuves est trop souvent entravée, lorsqu'ils n'ont pas des canaux qui sauvent une partie de leurs détours, qui marchent même à leurs côtés, et sur lesquels les bateaux trouvent, en toute saison, une quantité d'eau suffisante, une eau sans courant, sur laquelle ils puissent glisser également bien dans les deux directions.

D'ailleurs, les fleuves fussent-ils en tout temps navigables, il faut bien une navigation artificielle pour passer du bassin d'une rivière dans le bassin d'une autre. C'est l'avantage qui résulte des canaux à point de partage et de l'usage des écluses, de ces encaissements où

l'on introduit les bateaux, et où l'on fait arriver l'eau jusqu'à ce que le bateau soit soulevé au niveau du canal supérieur sur lequel il doit naviguer. De gradins en gradins, on lui fait de cette manière franchir le dos des hauteurs qui séparent les vallées. Il suffit de former, dans le lieu le plus bas de ces hauteurs, des réservoirs capables de subvenir à la dépense d'eau que réclame de part et d'autre le jeu des écluses.

M. Girard, dans un excellent Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Sciences, a fait remarquer que les progrès de la navigation intérieure des États, ont été en raison inverse de la grandeur des canaux qu'on y a creusés. Les anciens ont voulu faire passer des navires de la mer Rouge dans la Méditerranée, et du Pont-Euxin dans la mer Caspienne. Il paraît qu'ils ont échoué. Lorsqu'au quinzième siècle on se fut avisé des écluses, on réduisit les canaux à transporter les barques en usage sur les rivières, d'un lit dans un autre. C'est sur ce plan que fut creusé, sous Henri IV, le canal de Briare, et, sous Louis XIV, celui du Midi; monuments honorables pour le règne de ces princes et pour le génie des Français.

Toutefois, la beauté de ces canaux a rendu leur confection et leur entretien dispendieux. Leurs résultats, quelque vantés qu'ils soient, ne présentent peut-être pas une indemnité suffisante de ce qu'ils ont coûté [1].

Un dernier pas restait à faire : c'était de rendre les canaux simplement des chemins fluides, sur lesquels on pût faire glisser, sans frottement, de longues caisses rectangulaires, qui méritassent à peine le nom de bateaux, mais qui, enchaînées les unes aux autres et se prêtant à toutes les sinuosités de leur route, comme les anneaux d'un serpent, fussent pourtant suffisantes pour toute espèce de transport et pour le commerce le plus actif. Or, c'est ce qu'ont fait les Anglais. Le duc de Bridgewater, vers 1758, imagina de rendre navigables les rigoles formées par l'eau d'épuisement de ses mines de charbon de terre, dans le voisinage de Manchester. Il établit un canal parallèle à la rivière Mersey, pour communiquer avec Liverpool, et ramener les pro-

---

[1] On m'a assuré, d'après le relevé qui en a été fait, que la totalité des frais de confection du Canal du Midi, réduits au cours du jour, ne s'élèvent pas à moins de 30 millions; et que le produit net actuel de ce Canal ne va qu'à 312 mille francs; moins d'un et un quart pour cent. (*Note de l'Auteur.*)

duits de ce port de mer. Il réussit ; et rien n'est contagieux comme le succès. C'est depuis ce temps que les canaux de navigation, devenus moins dispendieux et couvrant moins d'espace, ont pu se multiplier à tel point sur la surface de l'Angleterre, que leur longueur totale excède aujourd'hui *deux mille lieues.*

Les petits canaux exigeant peu de dépense d'eau pour le service des écluses, et leur premier établissement, comme leur entretien, n'entraînant pas des dépenses excessives, les droits de navigation, sans être onéreux pour le commerce, indemnisent largement leurs entrepreneurs.

Tels sont les moyens de communication que réclame aujourd'hui la France. Elle les réclame plus vivement encore que l'Angleterre, car elle n'est point, comme elle, dédommagée des difficultés de ses communications intérieures par un développement de côtes considérable, et un littoral fortement découpé, qui laisse pénétrer les mers jusques dans le cœur du pays. Les houilles de Newcastle et du Lancashire peuvent arriver à Londres par mer ; pouvons-nous faire venir de même celles de Saint-Étienne et de Valenciennes? Sachons donc gré aux capitalistes patriotes qui dirigent leurs vues vers ces utiles spéculations. Puissent-ils, sous un gouvernement protecteur, trouver, dans les produits de leurs entreprises et dans l'approbation publique, un juste dédommagement de leurs sacrifices !

Si toutes les provinces de France ont besoin de canaux navigables, Paris et ses environs les réclament plus vivement que tout autre. Paris est fort différent de ce qu'il était avant la Révolution. De vastes bâtiments passés des mains du sacerdoce dans celles de l'industrie ; des capitaux livrés au commerce, parce qu'il n'y avait plus honneur à les dissiper follement ; l'activité des esprits, résultat ordinaire des discordes civiles, se portant dans les voies de l'indépendance et de la fortune ; les étonnants progrès des sciences appliquées aux arts ; toutes ces causes et plusieurs autres ont, depuis vingt-cinq ans, fait de Paris une des plus importantes manufactures du monde [1].

---

[1] On aurait tort de croire que le génie manufacturier ne se déploie qu'en grands ateliers. Les petits entrepreneurs présentent par leur réunion une masse d'industrie manufacturière que n'égalent jamais les plus grandes entreprises. Il y a telle rue de Paris, comme la rue Bourg-l'Abbé, celle des Gravilliers, dont chaque étage de chaque maison, est une manufacture, et où dix mille ouvriers trouvent une occupation journalière. Quels ateliers présentent une aussi grande masse de travail industriel ? On trouve encore dans Paris des

En même temps que Paris devenait une ville de manufactures, il devenait une ville d'entrepôt. Dunkerque et Bordeaux, Marseille et Rouen ne pouvant plus communiquer ensemble par mer, ont communiqué par Paris. Les denrées d'outre-mer sont arrivées par terre. Tout se rendait au centre et du centre se répandait aux extrémités. C'est ce que peuvent attester les nombreuses maisons de commission qui se sont élevées dans Paris, et les vastes magasins qu'elles ont fait construire. C'est ce que confirme cette multitude de maisons de roulage qui se montrent dans presque tous nos quartiers.

L'augmentation de la population de Paris est une nouvelle preuve des progrès de son importance commerciale. M. Necker, en 1784, portait cette population à 640 ou 680 mille habitants, suivant la saison de l'année. Lavoisier ne trouvait que 593,070 âmes. Les relevés faits en 1790, sous l'Assemblée constituante, donnaient un nombre encore inférieur (550,800 habitants). Et voici qu'un recensement exact, fait en 1817, nous annonce 713,765 habitants!

Il était reconnu en 1789, par les autorités de l'époque, que la consommation journalière de farine dans cette grande ville, était de 1500 sacs de 325 livres chaque [1]. Elle s'élève aujourd'hui à 1860 sacs du même poids, quoique l'on fasse usage, dans la classe indigente, d'une beaucoup plus grande variété d'aliments, et que la consommation des pommes de terre, notamment, ait quadruplé [2]. Aussi, les personnes âgées et judicieuses remarquent-elles que les rues de Paris sont plus embarrassées de piétons et de charrettes qu'autrefois; et les magistrats préposés à cette partie de la police, conviennent que les accidents qui en résultent sont aussi plus fréquents qu'à aucune époque antérieure. Le nombre des fiacres n'était que d'environ neuf

---

ateliers, comme ceux des Imprimeurs, qu'on ne range pas communément parmi les manufactures, quoiqu'ils le soient bien véritablement. Une boutique de Modes est une manufacture; on en peut dire autant d'une cuisine de Restaurateur. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Arthur Young : *Voyage en France*, tome I, pag. 486 de l'édition anglaise.

[2] Dans la saison des pommes de terre, il en entre dans Paris, chaque mois, environ 27,000 sacs, pesant 200 livres chacun. En 1817, la population de Paris a dévoré :

70,737 Bœufs.
4,441 Vaches.
67,828 Veaux.
317,401 Moutons.
61,374 Porcs, et en outre 5,256,400 livres de viande de porc tuée, et plus de 3 millions de livres d'autre viande tuée. (*Note de l'Auteur.*)

cents; il n'y avait point de cabriolets de place. Actuellement le nombre des uns et des autres s'élève à deux mille quatre cents environ.

Les habitants de ces vastes quartiers qui ont été bâtis au nord de Paris dans une ceinture d'une demi-lieue de large, et de près de deux lieues de longueur, viennent se croiser au centre de cette grande ville, dans des rues faites du temps de Philippe-Auguste, pour une population de cent mille habitants, et lorsque le nom même de carrosse et de cabriolet était inconnu.

Or, ce grand accroissement de population, la consommation qui l'accompagne, l'activité commerciale qui en est à la fois la cause et la conséquence, sont principalement alimentés par le roulage. Une multitude de charrettes et de chevaux encombrent et fatiguent les approches de la capitale, tandis que la solitude de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, est rarement troublée par aucune navigation. Quant aux canaux, il n'y en a point à vingt lieues à la ronde.

Au point où nous en sommes, il faut donc que les canaux de navigation se mutiplient. Voilà le but : où sont les moyens? Le grand art en économie politique, quelque puissant qu'on soit, n'est pas de dire : *Je veux*. Les obstacles qui naissent de la volonté et des facultés des hommes, sont, daus beaucoup de cas, tout aussi insurmontables que ceux que nous oppose la nature; ou plutôt ce sont des obstacles naturels aussi bien que les autres. Napoléon, condamnant au bûcher, sur nos places publiques, les marchandises d'Angleterre, n'était pas, aux yeux du philosophe, moins insensé que Xerxès, qui faisait fouetter la mer parce qu'elle avait eu l'insolence d'engloutir ses vaisseaux.

Plusieurs moyens se présentent de favoriser la multiplication des canaux de navigation. Peut-être les examinerai-je quelque jour en détail. Du moins convient-on dès à présent que, pour étendre en tous sens de nombreuses ramifications de canaux, on ne peut guère compter que sur l'industrie et les capitaux des particuliers, et surtout des compagnies qui seules peuvent réunir de grands moyens. M. Delaborde vient de montrer ce qu'on peut attendre de l'esprit d'association et d'administration locale; et ses pensées ont rencontré des analogues dans tous les esprits. On assure que des capitalistes-citoyens offrent les fonds nécessaires pour terminer enfin cette ceinture de canaux qui, embrassant le nord de Paris, doivent joindre la navigation de la Haute-Seine avec celle de la Seine-Inférieure et de l'Oise. Espérons que le corps qui représente les intérêts communaux, et

l'administration éclairée qui représente les intérêts de la France entière, ne laisseront pas échapper cette occasion d'attacher leurs noms à l'achèvement de cette utile et belle entreprise.

Une esquisse des avantages qui doivent en résulter, ne sera pas déplacée ici.

On sait qu'à quelques toises des barrières de Paris, du côté du nord, il existe déjà un port qui approche en grandeur du bassin de Londres [1], et qui l'excède en beauté. Il dépend de nous de voir ce port couvert d'embarcations et entouré de magasins. Les productions des deux mondes peuvent y arriver par le Havre et Rouen; là peuvent aussi se rendre, par l'Oise, l'Aisne, le canal de Saint-Quentin et l'Escaut, tous les produits des provinces Belgiques et des départements du nord : des charbons de terre, des bois de chauffage et de construction, des huiles et une foule d'autres denrées nécessaires à la consommation de nos fabriques et de nos maisons.

Ce port peut encore être le rendez-vous des vins de la Bourgogne, des productions du midi qui se rendent vers le nord, et en général de toutes les denrées et marchandisses qui affluent par la Haute-Seine, l'Yonne, la Loire, l'Allier, et les canaux qui déjà communiquent avec ces rivières.

Les quais ombragés d'arbres qui entourent ce port, seraient bientôt remplis d'une population animée, encombrés de ballots, de portefaix, de charrettes; on y respirerait ce parfum qu'exhalent les denrées équinoxiales; on y entendrait ce bourdonnement confus, signe d'une active industrie, précurseur de l'abondance et de la richesse.

Au lieu de réaliser ce tableau, faut-il perdre le terrain et les millions déjà consacrés à ce vaste projet? Faut-il que le bassin de la Villette demeure une nappe d'eau inutile et déserte, un but de promenade à quelques désœuvrés, un point de vue à deux ou trois guinguettes?

Il est temps de faire cesser un pareil reproche. Vingt millions engouffrés dans les travaux déjà exécutés, coûtent annuellement un million pour le moins d'intérêts à la ville de Paris, qui paie ce million sur ses revenus, ou, ce qui revient au même, est privée du revenu qu'elle tirerait à présent de ses avances, sans que son commerce, sans

---

[1] Le bassin de la Villette sur une longueur de 700 mètres et une largeur de 70, présente 49,000 mètres de superficie. Le bassin de Londres (*London Dock*) a 365 mètres sur 200.

que ses nombreux consommateurs jouissent encore des avantages qu'ils s'étaient promis d'un si grand sacrifice [1]. La place de la Bastille, la gare de l'Arsenal, ne sont que des décombres amoncelés dans un cloaque, qui obstruent et déshonorent une des plus belles avenues de Paris, dont ils pourraient être un des plus beaux ornements.

Peut-on, sans quelque regret, voir les vastes terrains qu'occupent déjà les canaux entrepris, ravis à l'agriculture sans être donnés au commerce? Le voyageur qui arrive du Nord par les routes du Bourget, de Saint-Denis, de Clichy, que pense-t-il en voyant ces avenues de la Capitale coupées par des tranchées, surchargées par des remparts de terre, comme si l'on attendait encore l'ennemi? Est-ce l'incurie de l'administration qu'il accuse? Est-ce l'inconséquence de la nation, ou son indigence?

Il me semble que si, au lieu de ces traces de bouleversement, toujours fâcheuses par les réflexions qu'elles font naître, on rencontrait des ponts solides, des canaux couverts de bateaux dans une perpétuelle activité, des portes d'écluses s'ouvrant à toute heure au commerce et à l'abondance, la vanité nationale (sentiment louable quand il ne se complait pas dans un vain faste ou dans l'humiliation d'un ennemi), aurait lieu d'être plus satisfaite. Des travaux abandonnés, qui ont de l'inconvénient partout, en ont davantage encore sur des points aussi fréquentés. Je suis importuné de ces remarques qui se renouvellent trois ou quatre cents fois par jour sur un grand travail entrepris durant une administration précédente, et que l'administration régnante ne trouve pas les moyens d'achever.

Or, de quoi s'agit-il?

Le bassin de la Villette est le réservoir où se rendent déjà les eaux de la petite rivière de Beuvronne. Il reste encore à faire une prolongation de canal de quelques milliers de toises, pour que nous puissions y voir arriver les eaux de la Térouane, et surtout celles de l'Ourcq, rivière assez considérable pour porter bateau, et qui se jette

---

[1] Outre les intérêts des travaux faits que la commune de Paris perd sans compensation aussi longtemps que les travaux demeurent suspendus, elle est obligée à des frais positifs pour l'entretien des parties terminées et même pour la continuation nécessaire du surplus. Le temps de la confection, époque de dépenses et de souffrances, se prolonge de cette manière, et le moment où l'on doit jouir de tant de sacrifices s'éloigne. C'est comme si après avoir entrepris sur le corps d'un malade une opération douloureuse, on la suspendait pour marchander avec le chirurgien. (*Note de l'Auteur.*)

dans la Marne quelques lieues au-dessus de Meaux. Rien ne s'oppose plus à l'achèvement de ces travaux. Les grandes difficultés sont vaincues.

L'eau rassemblée ainsi au bassin de la Villette, excédera dès lors de beaucoup la quantité nécessaire pour alimenter ces belles fontaines vers lesquelles l'étranger se fait conduire dès les premières heures de son arrivée, et qu'il ne peut se lasser de contempler. Un vaste surplus se répandra par deux canaux pourvus d'écluses, d'une part dans la Seine près de Saint-Denis, et d'un autre côté dans le même fleuve par les fossés de l'Arsenal, qui présentent un port déjà creusé, à portée du faubourg Saint-Antoine, de ce faubourg qui lui seul est une ville de manufacture du premier ordre; et ce port deviendra une gare où les bateaux pourront se mettre à l'abri des accidents de la rivière.

Le premier de ces embranchements doit se nommer le *Canal de Saint-Denis;* il est creusé dans toute sa longueur. Il n'attend plus que ses ponts et ses écluses pour amener au port de la Villette les marchandises de Rouen et du Havre, et toutes les denrées qui descendent par l'Oise des départements du nord.

L'autre embranchement, celui qui du port de la Villette doit se rendre au port de l'Arsenal, se nommera le *Canal Saint-Martin.* Il traversera le faubourg du Temple et le quartier Popincourt. Bordé de quais , d'arbres et de magasins, les bateaux de la Haute-Seine pourront venir se décharger sur ses bords.

Les deux embranchements réunis formeront la jonction de la Seine-Supérieure avec la Seine-Inférieure, de telle manière que les marchandises de la Bourgogne et du midi, destinées pour le nord, et les marchandises d'outre-mer qui seront destinées pour le cœur de la France, ou bien pour la Suisse et l'Allemagne, pourront franchir Paris, dont les ponts nombreux et les barrages qui précipitent le cours de l'eau, présentent en ce moment un obstacle à peu près insurmontable à la navigation.

Les marchandises qui maintenant remontent par eau de Rouen et de l'Oise, arrivées à Saint-Denis, ont encore un détour de sept à huit lieues à faire pour atteindre les ports de Paris. Elles n'ont que trois mille toises à parcourir pour se rendre de Saint-Denis au port de la Villette. Elles évitent plusieurs ponts, des hauts-fonds, les crues d'eau, les débâcles et tous les accidents de rivière. Ce n'est pas tout : le canal de Saint-Denis achevé, celui de Pontoise reconnu praticable par

les gens de l'art, en suivant la vallée de Montmorency, ne tarderait pas à s'exécuter. Voilà encore six lieues de gagnées, et les grands détours de la Seine, ses hauts-fonds, ses machines de Marly sont franchis. Le canal de Dieppe, qui lie un autre port de mer avec Paris, reçoit à son tour un puissant encouragement. Son exécution devient assurée. Les produits de l'Oise, c'est-à-dire, ceux de l'Aisne, de la Somme et de l'Escaut, au lieu de faire le circuit de Conflans-Sainte-Honorine, de Saint-Germain, de Marly, et d'y rencontrer et des dépenses et des dangers, arrivent par une route plus directe, plus prompte et plus sûre, au port de la Villette. Cette facilité ouvre de nouveaux débouchés, provoque de nouveaux perfectionnements dans les canaux correspondants du Crozat, de Saint-Quentin, de Mons, et voilà un système de communications commerciales presqu'entièrement créé.

De l'embouchure de l'Oise jusqu'à Rouen, la navigation de la Seine, par un ensemble de canaux bien entendus, peut être rendue et plus courte et plus sûre, et praticable en toute saison. Il est véritablement honteux, qu'à portée de lumières de tous les genres et de capitalistes puissants, et en dépit des intérêts du commerce, la navigation de Rouen à Paris ait encore fait si peu de progrès, et qu'un bateau, pour franchir le court espace d'une de ces villes à l'autre, soit obligé de voyager pendant vingt-cinq jours, au prix d'une dépense de 2,500 à 3,000 fr.

Les canaux entrepris entraînent *nécessairement* toutes ces améliorations, et beaucoup d'autres du même genre du côté de la haute Seine. Ils facilitent non-seulement la navigation actuelle et en provoquent l'extension, mais la navigation *possible ;* et celle-ci n'a point de bornes.

Aux avantages d'une navigation plus courte, moins dangereuse et moins dispendieuse, le port de la Villette et ses deux embranchements, en joignent beaucoup d'autres qu'ils tiennent de leur situation par rapport à cette grande ville.

Maintenant, les bateaux qui surmontent les dégoûts que présente la navigation de la Seine, arrivent au quai d'Orsay, au port Saint-Nicolas. Sur ces bords, le commerce voudrait trouver des magasins : il n'y rencontre que des palais. Franchit-on ces palais, on ne trouve dans les quartiers Saint-Honoré, des Halles, de la Grève, que des maisons resserrées et des rues étroites; point de terrains pour servir de chantiers, pour y pratiquer des hangars; et partout des loyers trop chers pour former aucun grand magasin.

Cependant il faut se hâter de débarquer les marchandises; car les variations de la rivière en font une loi; et si, tandis que le déchargement se fait, une pluie, un dégel font craindre de grosses eaux, il faut vider les ports en toute hâte. On a plusieurs fois été forcé, dans l'espace d'une nuit, de débarrasser les ports, de remonter les marchandises sur les quais, non sans beaucoup de frais et d'avaries.

Quand il s'agit ensuite de transporter les marchandises qui arrivent par la rivière, dans les magasins des négociants, les voitures occupées à ce transport, partant du lieu le plus bas de la ville, sont obligées d'aller en montant, quel que soit le quartier où elles se dirigent. Il faut qu'elles circulent par des couloirs pleins d'encombrements; et après avoir échappé aux accidents de la navigation, elles sont exposées à d'autres accidents dans les rues de Paris.

Ce serait toute autre chose avec le port de la Villette : dans quelqu'endroit de Paris qu'on ait affaire, on trouve, partant de là, de belles avenues pour s'y rendre : le faubourg Saint-Denis, le faubourg Saint-Martin, celui du Temple. Les nouveaux boulevards conduisent à l'extrémité de toutes les grandes rues de Paris, et surtout à ce faubourg Saint-Antoine, où les bois de menuiserie et de marqueterie, ceux de teinture, les fers, les charbons de terre, sont perpétuellement appelés. Pour le transport de ces marchandises, les chars ne roulent qu'en descendant et par des chemins où les mêmes fardeaux sont conduits avec moitié moins de chevaux.

Toutes les extrémités de la ville qui avoisinent le port de la Villette et le canal Saint-Martin, offrent de nombreux magasins et de vastes chantiers. Le boulevard Saint-Antoine, toutes les belles percées du Marais, jusqu'à la rue de la Verrerie, deviennent vivantes et animées. A chaque écluse du canal Saint-Martin, on peut établir deux usines pourvues d'un moteur hydraulique. Chacune s'entoure d'une population d'ouvriers et s'ouvre des communications avec les quartiers les plus marchands de Paris.

Les bords du canal, les quais du port, sont entourés de terrains où peuvent se former des entrepôts de toute espèce : entrepôts de houille, bois de chauffage et de construction, de cotrets, de charbons de bois, de fourrages. Les bateaux peuvent y déposer leur chargement, et repartir pour en prendre d'autres. Qu'on veuille bien comparer à cette facilité la patience que doivent avoir les entrepreneurs de navigation, qui font arriver ces grands bateaux de charbon que nous voyons accen-

mulés autour du pont du Louvre et du pont Marie. On ne leur laisse pas commencer la vente de leur cargaison, jusqu'à ce que tous les bateaux antérieurement arrivés, à tour de rôle, aient débité la leur tout entière; afin que, vidés successivement, ils puissent faire place à d'autres. Ces malheureux marchands attendent, de cette manière, quelquefois jusqu'à dix-huit mois, pour commencer leur vente! Or, qu'on prenne la peine de calculer ce que la perte de dix-huit mois d'intérêts sur une marchandise prête pour la vente, ce que les frais de garde des bateaux, les droits de gare, les accidents possibles et la détérioration inévitable, doivent ajouter au prix d'un objet de commerce! Ce sont tous frais qui n'ajoutent rien au mérite de la marchandise, des frais qui retombent sur le consommateur, sans profit pour le producteur.

D'autres motifs encore rendent précieux l'emplacement du port de la Villette.

Une administration dévorante et fiscale prononça le rétablissement des octrois des communes, et entoura chacune de nos villes, de nos bourgs et même de nos villages, d'une ligne de douaniers. Quoique ces droits soient assez modérés dans la plupart des lieux, leur répétition sur divers objets de consommation journalière, ne laisse pas, au bout de l'an, de grever le citadin d'une contribution beaucoup plus forte qu'il ne l'imagine, et qui ne figure pas sur le budget des dépenses publiques.

A Paris, cet impôt est très-considérable. Les dépenses communales de cette grande cité, l'obligation de verser une portion de ses revenus dans le trésor royal, ont exigé qu'on portât l'octroi municipal à un taux qui excède tout ce qu'il avait été jusqu'à présent. Les marchands, petits et gros, qui viennent vendre à Paris des objets de consommation, sont obligés d'en faire l'avance aux barrières, et n'obtiennent le remboursement de cette avance qu'ils font de l'impôt, qu'au moment de la vente souvent tardive de leurs produits. Elle est peu sensible, cette avance, sur les objets qu'on apporte chaque jour au marché par petites portions, mais elle est quelquefois gênante pour le marchand qui fait venir les denrées de plus loin, et par grosses parties, comme cela se pratique, par exemple, pour les charbons de terre. Il lui faut, dès lors, de plus gros capitaux, circonstance qui exclut toujours quelques personnes de la possibilité de faire ce commerce, et qui le rend plus difficile et plus dispendieux, c'est-à-dire, moins avantageux pour le

producteur comme pour le consommateur. Si les marchands pouvaient former des dépôts hors des barrières, ils ne paieraient point d'octroi au moment où ils reçoivent leurs marchandises; ils n'en feraient entrer que ce qui serait nécessaire pour garnir leurs magasins de l'intérieur de Paris, et les produits de leurs ventes leur faciliteraient alors l'acquittement des droits.

Cette nécessité de faire l'avance de l'octroi, devenant intolérable pour les boissons qui supportent des droits bien plus forts que toutes les autres denrées, a déterminé l'établissement, dans Paris, d'un entrepôt où les vins et les eaux-de-vie arrivent sans payer les droits qu'ils n'acquittent dès lors que successivement, en sortant de l'entrepôt pour se répandre dans la consommation. Mais un entrepôt intérieur serait impraticable pour des houilles, des bois de chauffage, des fagots, des fourrages. Il se place naturellement aux portes de Paris, aux environs du port de la Villette.

Les mêmes environs peuvent également servir d'entrepôts pour toutes les marchandises destinées à *passer debout*, c'est-à-dire, à poursuivre leur route au delà de Paris, et qui, par conséquent, doivent éviter d'en payer les octrois. C'est ainsi que les villages de la Chapelle, et de la Villette elle-même, servent déjà d'entrepôt à une foule de marchandises; mais seulement de celles qui arrivent par rouliers. Celles qui arrivent par la navigation sont presqu'entièrement privées de cet avantage, qui serait précieux pour les vins et les eaux-de-vie que la paix laisse maintenant arriver par mer du midi de la France, et dont une partie se distribue au delà de Paris.

Or, tous ces dépôts formés autour du port de la Villette, entre les routes de Hollande, d'Allemagne et de Suisse, situés à portée des maisons de commerce de Paris, et sous leur surveillance immédiate, seraient placés dans le site le plus favorable.

Que serait-ce donc, si le gouvernement, souscrivant enfin aux désirs du commerce de Paris, lui accordait l'*entrepôt réel* pour toute espèce de marchandises étrangères, c'est-à-dire, la faculté de n'en acquitter les droits de douane qu'au moment où leur destination est trouvée?

Cette question de l'entrepôt réel à Paris n'est pas encore jugée. L'équité veut qu'on pèse attentivement les raisons qu'y opposent les négociants des ports de mer. Mais si l'on venait à prouver que les ports de mer eux-mêmes doivent retirer un profit de toutes les facilités accordées au commerce en général; si l'on venait à considérer Paris comme une

position centrale où les marchandises étrangères peuvent arriver avec facilité, ct ensuite,par de belles routes, par une navigation encore imparfaitc, mais susceptible de grands accroissements, se distribuer avec la même aisance et dans la province et chez les nations du centre dc l'Europe; si l'on parvenait à comprendre que les capitaux qui sc trouvent amoncelés dans la capitale, seraient par là susceptibles de procurer à l'esprit d'entreprise de nouveaux moyens de spéculation; alors peut-être la question de l'entrepôt à Paris se déciderait-elle affirmativement[1]. Nos canaux, dans ce cas, amèneraient avec profusion, à nos portes, des denrées coloniales plus légères, puisqu'elles ne seraient pas encore grevées du fardeau de l'impôt.

Il n'y a rien de chimérique dans ces espérances, rien qui nc soit excédé par les travaux que nous admirons chez nos voisins, rien que cinq à six années de volonté ferme ne puissent réaliser chez nous. Défions-nous de la timidité et de l'esprit de routine. Trop de gens qui ne savent rien faire, ont le déplorable talent de nuire à qui veut faire. Leur esprit, stérile pour trouver des moyens d'exécution, est fécond en objections et riche en obstacles. Ne les imitons pas. Osons encourager, et sachons honorer les bons citoyens qui ne craignent pas de mettre en avant leur fortune et leurs travaux pour nous faire jouir de ces éléments de prospérité que j'ai trop imparfaitement décrits; et nous serons dignes à notre tour d'être imités par d'autres[2].

Je me souviens qu'étant à Glascow, un ami me conduisit hors des faubourgs de la ville, du côté du nord. Nous primes un chemin qui montait. Après quelques circuits, et continuant toujours à monter, je levai les yeux par hasard, et fus surpris d'apercevoir, au sommet de

---

[1] Un entrepôt de douane a été à la fin accordé à Paris; ses magasins sont constamment pleins, et l'expérience a montré combien étaient vaines les craintes si vivement exprimées par les chambres de commerce des ports de mer contre cette création. Loin d'en souffrir, leurs propres affaires y ont trouvé des facilités nouvelles. (H. S.)

[2] Une loi du 20 mai 1818 a en effet sanctionné la concession faite par la ville de Paris à une compagnie des droits de navigation sur les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, pour quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1er janvier 1823, époque où les travaux devaient être terminés. La concession des droits sur le canal Saint-Martin fut faite trois ans plus tard. La navigation a été ouverte sur le canal Saint-Denis le 12 mai 1821 et sur le canal Saint-Martin le 4 novembre 1825.

Ce qu'il y a eu de fâcheux pour la ville de Paris, c'est qu'elle a aliéné, pour obtenir l'achèvement du canal Saint-Denis, son droit d'exploitation du canal de l'Ourcq, entièrement exécuté à ses frais, et dont il eût été si important pour elle de rester en possession pour conserver toute liberté d'action dans la distribution des eaux à Paris. (H. S.)

la colline, une forêt de mâts. Je crus que c'était une illusion; et quand on m'eut affirmé que c'était véritablement un port, et que ce que je voyais sur cette colline étaient bien réellement des navires qui venaient de traverser l'Océan, je m'imaginai qu'on voulait abuser de ma crédulité. Nous continuâmes notre route, et, à force de monter, nous arrivâmes au bord de l'eau. Là, je vis en effet le canal qui, au travers de l'Écosse, joint les deux mers; je vis de nombreux navires, des magasins, des charpentiers de vaisseaux, des matelots, tout ce qu'on voit dans un port de mer. Dès lors, je n'ai cru à l'impossibilité de rien en ce genre; et maintenant je ne doute nullement que nous ne joignions bientôt, au-dessus de Paris, le haut avec le bas de la Seine, et que nous ne montrions de même un port couvert d'embarcations sur les hauteurs de la Villette.

SUR LA BALANCE DES CONSOMMATIONS

AVEC LES PRODUCTIONS [1].

—

Juillet 1824.

On a inséré, dans l'avant-dernier cahier de la *Revue encyclopédique*, un article de M. de Sismondi, relatif à la *balance des consommations avec les productions*, où l'estimable auteur reproduit les craintes qu'il avait déjà manifestées ailleurs, de voir les progrès des arts multiplier les produits jusqu'à rendre impossible leur complet écoulement; d'où résulterait la détresse d'une multitude de producteurs, principalement parmi les classes ouvrières.

Cette doctrine contredit celle que David Ricardo et moi nous avons cherché à établir dans nos ouvrages, où il est dit que les produits s'achètent les uns les autres, et que leur multiplication n'a d'autre effet que de multiplier les jouissances de l'homme et la population des états. En général, c'est avec quelque répugnance que je réponds aux critiques; il me semble que la vérité doit se défendre elle-même; si elle fait alors son chemin plus lentement, peut-être le fait-elle plus sûrement. Toutefois, le nom de M. de Sismondi est si justement célèbre, ses intentions sont tellement recommandables, que ce serait le traiter avec trop peu d'égards que de laisser sans aucune réponse un article très-susceptible, je crois, d'être combattu, et sur un sujet auquel il attache avec raison beaucoup d'importance. Ricardo n'existe plus. Les philanthropes de tous les pays, qui ne font actuellement qu'une même nation, le regretteront longtemps. Ce sentiment et l'amitié qui en particulier m'unissait à lui m'imposent peut-être le devoir de le défendre contre une attaque qui nous est commune; mais ce sera sans me faire oublier que l'amitié m'attache aussi à son illustre adversaire, auquel le public doit un grand nombre d'ouvrages, tous

---

[1] Extrait de la Revue encyclopédique. 67e *Cah*. T. XXIII.)

marqués au coin de l'utilité générale, et notamment une *Histoire des Français,* où les faits sont enfin puisés à leur source, et qui réduit à leurs justes proportions ces personnages historiques que nos vieux livres ne nous montrent que sous des traits de convention.

Je reviens à mon sujet.

A considérer les sociétés humaines de très-haut, on les voit comme des fourmilières dont les individus s'agitent dans tous les sens pour se procurer les objets de leurs besoins et de leurs désirs. Plus ils se donnent de mouvement, plus ils étendent leurs recherches, et mieux ils se trouvent pourvus des choses qui leur sont nécessaires, ou seulement agréables. Jusque là, on conçoit facilement qu'il peut y avoir de l'inconvénient à borner leur industrie, mais qu'il n'y en a pas à la porter trop loin; car on ne voit pas ce qu'il y a de fâcheux à posséder trop de choses nécessaires et agréables; et si la question demeurait aussi simple, M. de Sismondi ne chercherait pas quelles mesures il peut conseiller au gouvernement pour empêcher les gens de produire; M. Malthus n'admirerait pas la sagesse de la Providence, qui a permis qu'on nommât des bénéficiers oisifs chargés du doux emploi de jouir et de consommer, sans rien faire, les fruits péniblement créés par leurs semblables. Mais, ce qui au premier abord semble justifier les vues de ces estimables publicistes, c'est la manière dont s'opèrent les productions parmi les hommes. Tandis que chaque fourmilière, dans nos bois, travaille à un seul magasin, dans l'intérêt de la république, chaque personne, dans nos fourmilières humaines, ne travaille qu'à une seule sorte de choses utiles qu'elle appelle ses *produits*, et se procure par l'échange toutes les autres choses dont elle a besoin; car vendre ce que l'on produit pour acheter ce que l'on veut consommer, c'est échanger les choses que l'on fait contre les choses dont on a besoin.

Dès lors, on conçoit que l'on peut produire, d'une chose en particulier, une quantité supérieure aux besoins; car, si, dans une société composée de dix mille familles de producteurs, cinq mille s'occupaient à fabriquer des vases de faïence, et cinq mille à fabriquer des chaussures, cette société aurait incontestablement trop de vases et de chaussures, et manquerait de beaucoup d'autres choses non moins favorables à son bien-être. Mais, en même temps, on conçoit que l'inconvénient naîtrait, non pas de trop produire, mais de ne pas produire précisément ce qu'il convient.

Que si l'on objectait que chaque société humaine, au moyen de l'intelligence de l'homme et du parti qu'il sait tirer des agens que lui fournissent la nature et les arts, peut produire, de *toutes* les choses propres à satisfaire ses besoins et à multiplier ses jouissances, une quantité supérieure à ce que la même société peut en consommer, je demanderais alors comment il arrive que nous ne connaissions aucune nation qui soit complétement approvisionnée, puisque, même chez celles qui passent pour florissantes, les sept huitièmes de la population manquent d'une multitude de produits regardés comme nécessaires, je ne dirai pas, dans une famille opulente, mais dans un ménage modeste? J'habite en ce moment un village situé dans un des cantons les plus riches de la France. Cependant, sur vingt maisons, il en contient dix-neuf où je n'aperçois en y entrant qu'une nourriture grossière, et rien de ce qui sert de complément au bien-être des familles, aucune de ces choses que les Anglais nomment *confortables;* point assez de lits pour coucher commodément tous les membres de la famille; point assez de meubles pour qu'ils prennent à l'aise leurs repas; point assez de linge, point assez de savon pour qu'ils se tiennent constamment reblanchis, etc.

Une maison elle-même est un produit. Si leur habitation ne leur offre que la moitié du logement nécessaire, si les plafonds sont trop bas, les fenêtres trop petites, les fermetures mauvaises, ils n'ont en ce genre que la moitié des produits que réclamerait leur bien-être, et ils se voient entièrement privés de ces agréments dont les moindres familles bourgeoises jouissent sous leurs yeux; ils n'ont ni rideaux de lits et de fenêtres, ni tentures de papier pour couvrir leurs murs, ni peintures sur leurs boiseries, ni montres, ni pendules, ni beaucoup d'autres objets que, dans l'état de leur civilisation, ils ne désirent même pas, et qui pourtant contribueraient à rendre leur existence plus douce, si la consommation leur en était permise.

Ce ne sont donc point les consommateurs qui manquent dans une nation, mais les moyens d'acheter. M. de Sismondi croit que ces moyens seront plus étendus quand les produits seront plus rares, conséquemment plus chers, et que leur production procurera un plus ample salaire aux travailleurs. M. Malthus pense que ce sera lorsqu'il y aura un plus grand nombre de riches oisifs. Ricardo et (nos adversaires en conviennent) la plupart de ceux qui ont étudié l'économie des nations sont d'avis, au contraire, que, si la production est plus

active, les procédés expéditifs plus multipliés, les produits plus abondants en un mot, les nations seront mieux pourvues, plus généralement pourvues. Telle est la proposition attaquée par M. de Sismondi, et celle qu'il s'agit de justifier.

En point de fait, je pourrais dire que les pays où les procédés expéditifs sont plus connus et les produits plus multipliés, comme les provinces les plus industrieuses de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, sont aussi les pays les plus riches, ou, si l'ont veut, les moins misérables. Mais cette simple remarque ne suffit pas. Ils pourraient devoir cet avantage à d'autres circonstances heureuses. Ne sont-ils pas riches, quoique chargés d'entraves et d'impôts, sans qu'on puisse dire que ce sont les impôts qui font leur prospérité? Il faut prouver de plus que l'effet observé tient à la cause assignée, qu'elle en dépend, qu'elle en est la conséquence. C'est là ce que l'on demande aux maîtres de la science. Or, ils peuvent répondre que, dans ce cas, la science explique ce que la simple observation fait apercevoir.

Tout perfectionnement consiste en une diminution de frais de production pour obtenir les mêmes produits; ou, ce qui revient exactement au même, en une augmentation de produits pour les mêmes frais. Qu'on analyse les différentes productions, on arrivera toujours à ce résultat. Le produit consistant essentiellement dans l'utilité qui résulte de son usage, l'augmentation de produit gît autant dans l'augmentation de sa qualité ou de sa beauté, que dans l'augmentation de sa quantité. Une bonne paire de bas qui dure deux fois autant qu'une plus mauvaise, ou qui par sa beauté fait deux fois autant d'honneur, est un produit double comparé à l'autre. Pour simplifier, regardons, nous le pouvons, tous les progrès de l'industrie comme une diminution dans les frais; c'est la manière de présenter la question la plus favorable à M. de Sismondi.

Or, si je trouve le moyen de faire sortir d'une journée d'ouvrier plus d'ouvrage exécuté, comme cela arrive lorsque je perfectionne mes outils; de ma terre plus de fruits chaque année, comme lorsque je supprime les jachères; de mes ateliers plus de marchandises, comme lorsque je remplace des tourneurs de manivelle par une machine à vapeur, j'obtiens alors mes produits à moins de frais, et la concurrence m'oblige à les vendre à meilleur marché. L'industrie a fait un progrès. M. de Sismondi pense que c'est aux dépens de la classe ouvrière; mais

si, passé le moment de la transition, elle gagne tout autant; si l'expérience vient encore à l'appui de cette assertion; si le raisonnement nous fournit l'explication du fait, que pourra répliquer M. de Sismondi? Il est de fait que les arts où il y a le plus de salaires gagnés, sont ceux où les perfectionnements ont été portés le plus loin. On a cité, pour exemple, la filature du coton : depuis qu'elle s'opère par de grandes machines et par des moteurs aveugles, on y occupe un plus grand nombre d'ouvriers, et, dans les grades pareils, les ouvriers y sont mieux payés. On a cité de même l'art de multiplier les copies d'un livre; car l'imprimerie et les arts qui en dépendent occupent beaucoup plus de monde que les copies manuscrites n'en occupaient avant cette invention [1].

D'où vient cet effet? C'est que le bas prix favorise la vente. On peut acheter dix aunes d'étoffe au lieu d'une que l'on pouvait acheter auparavant; dix volumes imprimés au lieu d'un seul manuscrit. Et comment les producteurs ont-ils les mêmes moyens d'acheter, quoique leurs produits aient baissé de prix? C'est parce que la baisse des prix est venue, non de ce qu'on a payé une moindre somme de salaires, mais de ce que, grâce aux progrès des sciences et des arts, pour les mêmes salaires on a obtenu plus de produits.

Les progrès des arts sont très-divers suivant les localités et les industries. Il y a des cas où c'est un grand progrès qu'une économie de deux ou trois pour cent dans les frais; mais il y en a d'autres où la génération présente a vu des économies de moitié et de trois quarts [2] :

---

[1] L'auteur a également réfuté Sismondi sur ce point dans son *Cours complet d'Économie politique*, édition Guillaumin, tome V, page 190. (H. S.)

[2] Voici, à cet égard, quelques détails intéressants que je trouve dans une note qui m'est fournie par mon ami, M. Clément Desormes, que des connaissances pratiques fort étendues ont rendu célèbre comme chimiste industriel. — « Un exemple remarquable de la diminution que les progrès de l'industrie ont occasionnée dans les frais de production, est celui que présente l'acide sulfurique, qui, en 1788 ou 1789, valait cinq à six francs la livre et qui aujourd'hui vaut trois sous. Cependant, les matériaux employés à le produire ont à peu près doublé de prix; mais l'économie dans les moyens de fabrication a été énorme. Autrefois, un homme était occupé constamment à brûler du soufre dans des vases de verre dont les capacités réunies ne surpassaient pas quelques centaines de litres. Aujourd'hui, une seule personne n'emploie pas le quart de son temps à soigner le même travail, dans des capacités d'un ou deux millions de litres! — La gravure d'un cylindre de cuivre pour l'impression des indiennes occupait un homme de talent pendant six mois; et l'impression au cylindre était déjà un grand perfectionnement. Aujourd'hui un homme, que l'on peut payer moitié moins, exécute l même ouvrage en quelques heures. — On

les effets observés ont été en proportion de ces progrès; et dans ceux où l'on a obtenu des économies considérables, les quantités de produits que les producteurs ont pu consommer ont excédé souvent de beaucoup, non-seulement en quantité, mais en valeur, les produits qu'ils consommaient auparavant, puisqu'en même temps que chaque ouvrier a été aussi bien payé qu'auparavant pour le moins, le nombre des ouvriers est devenu au total plus considérable, et qu'aux profits de la classe ouvrière on a pu ajouter ceux que des capitaux plus considérables, des terres mieux cultivées ont rendus à leurs propriétaires.

On comprend que dans des considérations aussi générales, aussi abrégées, les anomalies sont nécessairement négligées; il faut balancer les pertes accidentelles par des profits généraux supérieurs, et tenir compte des résultats permanents, plutôt que des froissements qui accompagnent toujours les transitions.

C'est ainsi que l'industrie manufacturière et commerciale du globe, il y a quelques années, et l'industrie agricole en ce moment, ont dû traverser des circonstances difficiles; mais qu'au total le sort de l'humanité s'est constamment amélioré avec les progrès des arts. La France avait seize millions d'habitants, au temps de Louis XIV; non-seulement elle en compte près du double, mais je crois être modéré en estimant au double (le fort portant le faible) la consommation de chaque habitant; elle consommerait dès lors quatre fois plus de produits qu'à cette époque cependant si rapprochée de nous; et je ne vois pas d'impossibilité à ce que, dans le courant du siècle prochain, une population double de la nôtre ne consomme quatre fois plus de produits que nous n'en consommons actuellement. Toujours est-il vrai que, jusqu'à présent, les produits qui se sont le plus facilement multipliés ont aussi été ceux qui se sont le plus facilement écoulés; et nous ve-

---

se procure maintenant, à Saint-Quentin, pour 75 centimes l'aune des tissus de coton, qu'on payait 9 francs l'aune en 1813. Et il ne faut pas attribuer cette baisse uniquement à la suppression des droits scandaleux qui pesaient sur la matière première; car, en 1813, malgré les droits, il n'entrait guère, dans une aune, que pour 75 à 90 centimes de coton. La façon seule était donc payée 8 francs; et maintenant, le coton et la main d'œuvre ensemble ne coûtent que 75 centimes! Ce n'est point aux dépens des producteurs; car la ville de Saint-Quentin est une des villes de France qui fait les plus rapides progrès en aisance et en population. Il est impossible d'attribuer cet effet à d'autres causes qu'aux progrès de la filature, du tissage et des apprêts.» (*Note de l'Auteur.*)

nons de voir pourquoi leur multiplication même a pu être la cause de la demande qu'on en a faite. Si les désirs de M. de Sismondi étaient exaucés, il y aurait lieu de craindre, au contraire, que l'élévation de leur prix, selon lui si désirable, ne portât un coup funeste à la demande qu'on en ferait. Je suis bien éloigné, comme on voit, de croire avec lui que les savants, *par l'accélération qu'ils donnent avec un zèle imprudent à l'adoption de chaque découverte, frappent sans cesse tantôt sur une classe, tantôt sur l'autre, et qu'ils font éprouver à la société entière les souffrances constantes des changements, au lieu du bénéfice des améliorations.*

Mais enfin, dira M. de Sismondi, il y a un terme à la possibilité de produire; et si les produits qui servent à loger, vêtir, instruire et amuser l'homme, peuvent se multiplier indéfiniment, et s'échanger les uns contre les autres, ceux qui le nourrissent et qui sont les plus indispensables, sont bornés par l'étendue du territoire; ou, du moins, à mesure que l'on est obligé de les faire venir de plus loin, on est obligé de les payer de plus en plus cher; dès lors, il arrive un point où les revenus qu'il est possible de gagner en produisant sont insuffisants pour mettre un plus haut prix aux denrées alimentaires, et une nouvelle extension de population devient alors impossible. J'en demeure d'accord; mais, puisque la nature des choses toute seule met graduellement un terme à cette augmentation de production et de population qui est un bien, pourquoi accélérer ce moment? pourquoi refuser aux nations la jouissance de tout le développement que leur permettent l'intelligence de l'homme et les progrès possibles des arts?

M. de Sismondi assure que, si les hommes instruits se sont rangés avec Ricardo sous mon étendard, les gens d'affaires ont suivi le sien et celui de M. Malthus. Nous n'avons heureusement d'étendards ni les uns ni les autres; car, loin d'être des tueurs d'hommes, nous cherchons à les multiplier et à les nourrir. Mais, quand le fait serait vrai, il ne montrerait pas plus de quel côté se trouve la vérité, que le nombre des combattants n'indique de quel côté est le bon droit. Xerxès, avec son million de soldats, avait tort; et Léonidas, avec ses trois cents Spartiates, avait raison. Chaque fabricant est beaucoup plus intéressé comme producteur à seconder celui qui cherche à faire renchérir son produit, que celui qui cherche à le faire baisser; mais le publiciste, mais l'homme d'État, doivent être du parti des consommateurs, car les consommateurs sont la nation; et la nation est d'au-

tant plus riche, qu'elle acquiert les objets de ses besoins au meilleur marché.

« Qu'on se figure, dit M. Sismondi, que des découvertes qui épargnent un tiers de la main-d'œuvre soient introduites successivement dans toutes les manufactures qui produisent toutes les parties des vêtements, des ustensiles, des ameublements du pauvre. Partout ce sera le chef manufacturier qui en profitera... Il produira avec un peu moins de monde... Chaque découverte fait dépendre le maintien d'une partie de la manufacture du pauvre, de la création d'une manufacture de luxe, etc. » Mais, peut-on lui répondre, si les progrès de l'industrie même la plus commune, sans diminuer les profits des producteurs, leur permettent d'acheter plus de produits, cette circonstance est surtout favorable aux producteurs indigents, dont les consommations sont plus particulièrement bornées par le prix des objets de consommation en général. C'est alors qu'ils sont mieux pourvus, que les mariages se concluent plus aisément, que les enfants naissent en plus grand nombre, qu'ils sont mieux entretenus, que la population et la consommation augmentent; et non quand les produits deviennent plus chers.

Ce que M. de Sismondi redoute par-dessus tout, c'est l'encombrement des produits qui fait fermer les manufactures, interrompt le commerce et laisse les ouvriers sans emploi; mais cet encombrement, quand il a lieu, est l'effet des mauvais calculs des entrepreneurs, c'est-à-dire, d'une industrie trop peu éclairée, trop peu avancée. Si les conducteurs d'une entreprise d'agriculture, de manufacture, ou de commerce, savaient créer des produits qui pussent convenir à leurs consommateurs, s'ils savaient les établir à un prix qui en facilitât la consommation, si les consommateurs étaient assez industrieux pour offrir de leur côté des objets d'échange, cet encombrement cesserait, et se résoudrait en moyens de prospérité.

L'encombrement ne peut jamais être qu'accidentel; car il est le fait des entrepreneurs : en tout genre d'industrie, c'est l'entrepreneur et non l'ouvrier qui décide du produit qu'il faut faire, et de la quantité qu'il convient d'en faire. Or, l'intérêt de l'entrepreneur est, à chaque époque et dans chaque situation, de se conformer aux besoins du pays; autrement, la valeur vénale du produit baisserait au-dessous de ses frais de production, et l'entrepreneur perdrait. Son intérêt garantit donc u'en chaque produit, les quantités créées ne peuvent, d'une manière

permanente et suivie, excéder les besoins. Ce sont donc les besoins qu'il faut faire naître; et en cela, M. de Sismondi et moi, nous sommes d'accord : c'est sur les moyens seulement que nous différons, ou plutôt, sans remonter aux causes de ces besoins, M. de Sismondi conteste celles que j'assigne, qui sont l'aisance que procure une industrie plus active et une production moins chère, et les besoins qui naissent d'une aisance plus grande et des goûts plus civilisés qui en sont la suite. La grossièreté des aliments, des vêtements et des demeures accompagnent toujours le défaut d'activité et d'industrie. Il n'y a rien, je pense, dans une semblable doctrine, qui contrarie le bon sens, l'expérience et l'investigation la plus approfondie de l'économie des nations [1].

Mais il y a, au contraire, de grands dangers à suivre des maximes contraires. Elles persuadent à l'autorité qu'elle peut non-seulement sans détruire l'industrie, mais en la protégeant, s'occuper de la nature des produits et de la manière de produire, et s'interposer entre le maître et l'ouvrier pour régler leurs intérêts respectifs. M. de Sismondi n'a pas oublié l'immense ridicule dont Adam Smith a frappé les administrations qui s'imaginent savoir mieux que les nations, ce qu'il convient aux nations de produire, et la meilleure manière pour en venir à bout. Il ne peut pas ignorer qu'après les querelles de ménage, celles de l'intérieur des entreprises sont celles dont on doit le moins s'occuper. Pourquoi donc dit-il que *la tâche d'associer les intérêts de ceux qui concourent à la même production, au lieu de les mettre en opposition, appartient au législateur?* Comme si l'économie de la société tout entière ne

---

[1] Un produit qui ne rembourse pas ses frais de production, c'est-à-dire un produit dont la valeur vénale ne paie pas les profits et les salaires indispensables pour le mettre au point de satisfaire les besoins quels qu'ils soient des consommateurs, n'est point un produit, c'est le résultat inerte d'une peine perdue, du moins jusqu'au point où sa valeur vénale demeure au-dessous de ses frais de production. Telles sont les choses dont l'intérêt personnel tend constamment à prévenir l'encombrement. Et si la valeur vénale du produit paie les frais de sa production, quel encombrement est à craindre, puisque cette production procure à ceux qui s'en occupent, les profits et les salaires qu'ils sont en droit d'en attendre?

Cette considération fondamentale nous montre combien sont encore retardés les écrivains qui, en économie politique, ont cru pouvoir faire abstraction de la relation qui existe entre la valeur vénale des produits et celle des services productifs. Cette question et beaucoup d'autres sont mises à la portée de tout le monde dans l'ouvrage que je me propose de publier bientôt, et d'après lequel on pourra, je l'espère, se former une idée complète de nos connaissances économiques. (*Note de l'Auteur.*)

roulait pas sur des intérêts qui se débattent entre eux! J'aimerais autant qu'il appelât le législateur ou l'administrateur, chaque fois qu'un chaland entre dans une boutique, à s'interposer entre le marchand et l'acheteur. Pourquoi appelle-t-il l'examen *sur les lois qui pourraient obliger le maître à garantir la subsistance de l'ouvrier qu'il emploie?* Un pareil examen paralyserait l'esprit d'entreprise; la seule crainte que le pouvoir intervienne dans les conventions privées, est un fléau et nuit à la prospérité d'une nation.

M. de Sismondi sent lui-même les conséquences, pourtant bien naturelles, que l'on peut tirer de son système; il se défend d'avoir voulu *préférer la barbarie à la civilisation*, et de s'opposer *à tous les progrès que l'homme peut faire; ce n'est point contre les machines, ce n'est point contre les découvertes, ce n'est point contre la civilisation, que portent ses objections :* contre quoi est-ce donc? *C'est contre l'organisation moderne de la société; organisation qui, en dépouillant l'homme qui travaille de toute autre propriété que celle de ses bras, ne lui donne aucune garantie contre une concurrence dirigée à son préjudice.* Quoi? parce que la société garantit à toute espèce d'entrepreneur la libre disposition de ses capitaux, c'est-à-dire de sa propriété, elle *dépouille l'homme qui travaille!* Je le répète : rien de plus dangereux que des vues qui conduisent à régler l'usage des propriétés; cela n'est pas moins téméraire que de vouloir régler l'usage innocent que l'homme peut faire de ses bras et de ses facultés, qui sont aussi des propriétés. Si l'autorité oblige le maître à donner un certain salaire, elle doit obliger l'ouvrier à faire un certain travail; c'est le système de l'esclavage qui reparaît, et qui viole la propriété du pauvre, qui est son travail, plus encore que la propriété de l'entrepreneur, qui doit pouvoir employer ses capitaux selon ses talents et des circonstances variables à l'infini[1].

Dans tout ce qui précède, j'ai consenti, suivant le désir de M. de Sismondi, à faire abstraction des débouchés que présente le commerce avec l'étranger, puisque les progrès de l'industrie intérieure suffisent pour expliquer l'extension des débouchés de l'intérieur. Cependant, le commerce étranger fournit incontestablement de nouveaux débouchés, quoique cela ne soit pas de la manière que l'on croit communément. Si je ne craignais pas de trop m'étendre sur ce sujet, je pourrais dire comment et jusqu'à quel point le commerce favorise la production;

---

[1] Voir le *Cours complet d'Économie politique*, édition Guillaumin, tome II, page 365.

je me bornerai à rappeler ce qui a été prouvé ailleurs, que les exportations du pays qui a le commerce extérieur le plus florissant, sont peu de chose, comparées à sa consommation intérieure; d'où il suit que le commerce extérieur exerce sur la prospérité d'un Etat une bien moins grande influenee qu'on ne le croit généralemeni. Si l'Angleterre a beaucoup prospéré pendant la dernière guerre, c'est bien moins à sa prépondérance maritime qu'elle l'a dû, qu'aux étonnants progrès de son industrie intérieure durant la même période. La France a prospéré aussi; et elle n'avait point de commerce maritime. Si elle avait été aussi industrieuse que l'Angleterre, l'univers aurait offert le spectacle curieux de deux grandes nations prospérant également, l'une avec un grand commerce extérieur, et l'autre s'en voyant presque entièrement privée[1].

Ces questions sont immenses. Elles tiennent à toutes les parties de l'économie sociale, qui a été trop peu connue jusqu'ici; mais tout nous annonce que ce genre de connaissance est destiné à faire de grands pas à l'avenir.

---

[1] Nous avons lu dernièrement des discours tenns par lord Liverpool, par M. Huskisson, tons deux membres du conseil du roi d'Angleterre, qui nous montrent que ees opinions sont partagées par des hommes d'État éclairés. Le dernier, après beaucoup d'autres considérations, s'exprime ainsi : « Si qnelqnes-uns de ceux qui m'entendent mettaient en question les droits de M. Watt (auquel on doit les grands perfectionnements des *machines à vapeur*) à être placé au premier rang des hommes de génie, je dois déclarer que c'est de leur part faute d'avoir suffisamment réfléchi sur ce sujet, et de connaître toute l'influence de la puissance chimique et mécaniqne sur la condition morale de la société. »

Le même homme d'État dit plus loin : « Je ne puis m'empêcher, en jetant un regard sur la lutte où nous avons été engagés pendant un quart de siècle, de déclarer que, si nous l'avons terminée glorieusement, nous en sommes entièrement redevables aux nouvelles ressources que nous a créées le génie de Watt. J'ajouterai que, sans les améliorations mécaniques et scientifiques qui ont donné à l'industrie et à la richesse de ce pays un développement graduel, mais toujours certain, nous aurions été contraints de souscrire une paix humiliante avant les époques si connues où la victoire a favorisé nos armées. »

(Note de l'Auteur.)



EXAMEN CRITIQUE

DU

DISCOURS DE M. MAC CULLOCH

SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

—

Septembre 1825.

La grande importance que les esprits éclairés attachent maintenant à l'économie politique; la résolution prise par le gouvernement de la nation la plus commerçante du globe, de modeler désormais ses lois économiques sur les principes dont cette science démontre la vérité; les fruits que la Grande-Bretagne recueille déjà d'une marche plus analogue aux progrès des lumières, sont des motifs suffisants pour arrêter quelques instants notre attention sur une brochure qui a vivement intéressé en Angleterre, et qui vient d'être traduite en français par M. Guil. Prevost, fils du savant professeur de Genève.

Les Universités de l'Europe se ressentent encore de leur origine monacale; elles n'ont point suivi la marche du genre humain. Les Académies, les corps savants n'ont dirigé leurs recherches que sur les sciences physiques et mathématiques; c'est-à-dire, sur des objets matériels. Les phénomènes que présente la société, étant plus compliqués, ont été étudiés les derniers et naguère n'étaient enseignés nulle part. On croyait que leur existence n'avait d'autre fondement que les volontés arbitraires et versatiles des hommes, et ne dépendait en conséquence d'aucuns principes fixes, susceptibles de démonstration et pouvant devenir les objets d'une étude solide. Ce qu'on appelait *philosophie*, *métaphysique*, *morale*, n'étant point fondé sur l'observation et l'expérience, ne pouvait conduire à rien d'applicable et d'utile. Mais, le dernier siècle ouvrit une ère nouvelle pour les sciences morales et politiques. Locke porta le flambeau de l'analyse dans les opérations de l'entendement; et

cinquante ans plus tard, on commença à s'apercevoir que les phénomènes que présente l'économie des sociétés, dépendent aussi de certaines causes qui produisent toujours les mêmes effets dans des circonstances semblables. Toutefois, ces aperçus demeurèrent vagues et imparfaits, jusqu'au moment où des observations plus sûres relativement à la nature des choses et à leur mode d'action, avertirent les publicistes qu'une nouvelle science existait, qu'elle reposait sur des fondements aussi certains que ceux de nos autres connaissances, c'est-à-dire, sur l'observation des faits, et que les personnes qui demeuraient étrangères aux principes de l'économie politique, se trouvaient réellement en arrière des lumières de leur siècle.

Cependant, les matériaux devenaient tous les jours plus abondants: des occurrences nouvelles donnaient lieu à de nouvelles observations; les conséquences qu'on en tirait pouvaient être mêlées d'erreurs; et partout on sentait la nécessité de se réunir pour discuter, pour s'éclairer. Bonaparte avait supprimé, dans l'Institut, la classe des sciences morales et politiques. Il voulait pouvoir commettre sans contrôle les sottises qui l'ont conduit au tombeau. A l'époque de la restauration, quelques tentatives furent faites en France pour y suppléer : elles rencontrèrent des obstacles. Ce qu'on est réduit à souhaiter sur le Continent, en Angleterre s'exécute; et déjà, depuis plusieurs années, il y avait à Londres une *société d'économie politique,* lorsqu'un de ses membres les plus zélés et les plus influents, *David* RICARDO, cessa de vivre.

Cette perte fut profondément sentie. Ricardo avait contribué à étendre nos connaissances économiques par ses écrits; il en prenait la défense dans le parlement; son caractère irréprochable, son immense fortune, leur prêtaient un appui constant. Plusieurs amis des lumières et de l'humanité se réunirent pour offrir à sa mémoire un tribut qui fût digne de lui et digne de notre époque. On fonda, par des souscriptions particulières, un cours public destiné à exposer et à répandre les principes de l'économie politique; et M. Mac Culloch, Écossais qui s'était fait connaître par de bons articles dans la *Revue d'Édimbourg* et dans l'*Encyclopedia britannica,* fut choisi pour remplir cette chaire. C'est le discours préliminaire de son cours qui fait le sujet de cet article.

M. Mac Culloch répond avec éloquence, avec succès, aux attaques dirigées contre les notions dont le développement lui est confié. On a reproché à l'économie politique d'occuper les hommes d'intérêts trop matériels, trop mondains; mais, comment ne voit-on pas qu'en

occupant la société de ce qui multiplie ses ressources, ses richesses, on met dans ses mains, en même temps que des moyens de bonheur, l'aisance absolument nécessaire pour développer dans l'homme les plus nobles facultés de son âme ?

« Là où nulle richesse n'est recueillie et amassée, dit M. Mac Culloch, l'esprit des hommes, constamment occupé du soin de pourvoir aux besoins urgents du corps, ne saurait être cultivé ; les vues, les sentiments sont étroits, personnels, illibéraux...... Sans la tranquillité et les ressources que procure l'aisance, ces études élégantes, qui étendent nos pensées, purifient notre goût, et nous placent plus haut dans l'échelle des êtres, ne sauraient avoir lieu. L'état de barbarie ou de civilisation d'un peuple dépend plus de l'état de ses richesses que de toute autre circonstance. A vrai dire, un peuple misérable n'est jamais civilisé, et une nation opulente n'est jamais barbare. »

» Les lois que suivent les corps célestes, observe avec raison M. Mac Culloch, dans un autre endroit, quoique nous ne puissions exercer la moindre influence sur leurs résultats, sont néanmoins regardées comme un noble sujet de nos études. Mais, combien les lois que suivent dans leur marche les sociétés humaines, les lois au moyen desquelles une nation s'élève au sommet de la civilisation et de l'opulence, ou s'enfonce dans un abîme de barbarie et de misères, ne sont-elles pas plus importantes pour nous, puisqu'elles touchent de si près à notre bonheur et que nous pouvons exercer une si grande influence sur les phénomènes qui résultent de leur action ! La prospérité d'une nation ne dépend pas, à beaucoup près, autant de l'avantage de sa situation, de la salubrité de son climat, de la fertilité de son sol, que des institutions qui excitent le génie inventif de l'homme et favorisent le développement de ses facultés. Avec de telles institutions, les régions les plus ingrates, les plus inhospitalières, deviennent l'asile *confortable* d'une population nombreuse, élégante et bien pourvue ; tandis que, sans elles, les pays les plus favorisés de la nature ne fournissent qu'une existence imparfaite à des hordes clair-semées, misérables et féroces. »

Je passe par-dessus beaucoup d'autres considérations importantes, relativement à l'objet, aux moyens et à l'histoire de l'économie politique, considérations que les lecteurs français avaient déjà remarquées dans un autre discours préliminaire dont M. Mac Culloch s'est servi beaucoup plus souvent qu'il ne l'a cité, pour arriver à des points en litige auxquels on a attaché quelqu'importance de l'autre côté du dé-

troit, et sur lesquels l'opinion générale est encore loin d'être fixée[1].

Dans le *précis historique* que M. Mac Culloch trace des progrès de l'économie politique, il fait honneur à David Ricardo de plusieurs vérités qu'il dit nouvelles et fondamentales. Voici dans quels termes il s'en explique, page 66 de l'édition anglaise :

« Le principe fondamental soutenu par M. Ricardo, dans son grand ouvrage[2], est que la valeur échangeable, ou le prix relatif des marchandises, dépend uniquement *des quantités de travail nécessaires pour les produire... Il en résulte :*

« 1° Que les profits fonciers ne font nullement partie des frais de production[3] ;

2° Que les capitaux étant les résultats d'un travail précédent, et n'ayant d'autre valeur que celle qu'ils tirent de ce travail, la valeur de

---

[1] L'auteur fait ici allusion au Discours préliminaire qu'on lit en tête de son Traité d'Économie politique et que M. Mac Culloch a en effet fortement mis à contribution, surtout lorsqu'il trace la ligne qui sépare l'économie politique de la statistique ; lorsqu'il montre l'usage que peuvent faire de la première de ces sciences, non-seulement les hommes qui gouvernent, mais ceux qui sont gouvernés ; lorsqu'il indique les vérités qu'Adam Smith a solidement établies, et les raisons qui font qu'une vérité appartient, non au premier qui l'énonce, mais au premier qui la prouve ; lorsqu'il répond aux objections contre l'économie politique tirées de la diversité des opinions de ceux qui la professent ; enfin lorsqu'il se livre à une foule d'autres considérations relatives à l'histoire et aux progrès de cette science. M. Mac Culloch a pu en user d'autant plus librement à l'égard de ce Discours préliminaire, que le libraire anglais, qui a publié la traduction anglaise du Traité de J.-B. Say, a jugé à propos d'en retrancher le Discours préliminaire tout entier, afin d'épargner quelques feuilles d'impression, s'imaginant peut-être que le lecteur anglais achèterait le livre sur son titre et sans s'informer s'il était ou non complétement traduit. (*Note des Éditeurs.*)

[2] *Principes de l'Économie politique et de l'impôt*, publiés à Londres pour la première fois en 1817, et dont la traduction, avec les notes des différents commentateurs, fait maintenant partie de la *Collection des principaux économistes*, publiée par MM. Guillaumin et C[e]. (*Note des éditeurs*).

[3] Par *profits fonciers* (en anglais *rent*) il faut entendre les profits qu'un propriétaire retire de sa terre, indépendamment de ce que peuvent rendre le capital répandu en améliorations sur le sol, et le travail du cultivateur. Ce profit foncier est représenté par le fermage, quand la terre est donnée à bail. Le traducteur français traduit ce mot par *la rente*, expression impropre. et qui sent le style qu'on appelle *réfugié*, parce que les protestants français obligés de chercher un *refuge* dans l'étranger, étaient sujets à transporter dans leurs écrits français, les termes et les tournures qui frappaient incessamment leurs oreilles. Le mot *rente*, et même *rente foncière*, est d'autant plus impropre pour rendre l'expression anglaise *rent*, que ce mot a déjà une autre signification en français, où il veut dire une rente hypothéquée sur un bien-fonds, et qui n'a aucun rapport avec le profit annuel de ce même fonds. D'ailleurs, nous avons en français le mot *fermage* qui représente le profit foncier, le profit résultant de l'action végétative du sol. (*Note de l'Auteur.*)

la marchandise, produite par leur moyen, est proportionnée aux quantités de travail consommées pour la production de cette marchandise; ce qui montre que sa valeur est toujours déterminée par la *quantité de travail* que sa production a exigée.

3° Qu'une hausse dans les salaires des ouvriers occasionne une baisse dans les profits des entrepreneurs, et non une hausse dans le prix du produit comme aussi une baisse dans les salaires occasionne une hausse dans les profits et non une baisse dans le prix.

» Ces conclusions, ajoute M. Mac Culloch, sont toutes de la plus haute importance, et en les établissant M. Ricardo a donné à la science un aspect tout nouveau. »

Il s'agit de savoir si elles sont fondées et conformes à l'expérience.

Et d'abord, est-il bien vrai que la valeur échangeable, le prix relatif d'une marchandise dépend *uniquement* des quantités de travail nécessaires pour la produire? Ricardo prétend que le travail se retirant toujours d'un emploi qui n'indemnise pas les travailleurs, il n'y a jamais plus d'offres que de demandes; et d'un autre côté, que la concurrence des travailleurs se portant toujours là où il y a plus de demandes, il y a toujours autant de quantité offerte que de quantité demandée. Il se croit autorisé, en raison de ce principe général, à nier l'influence (au moins d'une manière suivie) de l'offre et de la demande sur les prix. Il méconnaît ainsi ce qu'il y a de mieux démontré par l'expérience; c'est qu'on observe des variations perpétuelles dans les quantités de produits que peut fournir une même quantité de travail: c'est qu'il y a une variété infinie dans les différentes capacités des hommes et dans le prix de leurs travaux. Il méconnait l'influence que l'état où se trouve la société, un pays, une ville, exerce sur la demande qu'on fait de tel ou de tel produit. — Ce sont là des exceptions, dit-il, mais l'influence du principe subsiste et agit constamment. — Cela est possible, abstractivement parlant; mais, au fait, les circonstances de la société qui toutes agissent en vertu de quelqu'autre principe, existent de même, et l'on ne doit jamais faire abstraction de leur influence.

Si l'on était fondé à poser des principes généraux au milieu de tant d'influences particulières, ne pourrait-on pas dire avec plus de raison que c'est l'utilité des produits qui est la cause de la demande que le public en fait, que cette utilité est, par conséquent, le premier fondement de leur valeur; et ne pourrait-on pas ajouter que les frais de production sont une circonstance accidentelle qui fait que le produit

ne peut être fourni au-dessous d'un certain prix? En admettant que les frais de production sont la circonstance principale qui donne de la valeur, il faudrait admettre qu'un produit qui serait revenu à cent francs vaudrait cent francs, quoiqu'il ne fût bon à rien et que personne n'en voulût. Si nous nous représentons la valeur d'une chose, par une quantité d'eau versée dans un vase jusqu'à ce qu'elle déborde, pourrons-nous dire que ce sont les bords du vase qui sont la cause qui fait qu'il y a de l'eau dans le vase parce qu'ils déterminent la hauteur au-dessus de laquelle l'eau ne saurait s'élever?

Quelque penchant qu'aient les Anglais à soutenir les doctrines de leurs compatriotes, préférablement à celles des étrangers, il ne faut pas croire qu'ils abondent tous dans le sens de Ricardo. Nous vivons dans un siècle où les droits de la vérité marchent avant tous les autres. M. Tooke qui a montré, dans son livre sur les hauts prix et les bas prix, combien la doctrine des valeurs lui est familière, ne partage point l'avis de Ricardo qui a encore été combattu dernièrement par l'auteur d'une dissertation sur les valeurs dont le passage suivant me paraît répandre du jour sur le même sujet[1] :

« Pour peu que l'on connaisse les manufactures, dit cet auteur, on sait qu'il y a, dans différentes occupations et même souvent dans des occupations pareilles, différents degrés d'habileté et de promptitude dans l'exécution, qui permettent à certains ouvriers de gagner le double de ce que gagnent leurs camarades dans le même espace de temps. On sait encore qu'il y a des cas où l'insalubrité du travail, son désagrément, le danger dont il est accompagné, affectent beaucoup le salaire qu'on en retire. On sait que la valeur de certains articles est la même, quoique produits dans différentes villes, par des ouvriers différents et dans des circonstances fort peu semblables. Si la nature et la quantité des travaux varient, et non le prix, peut-on affirmer que le prix dépend uniquement de ce travail? Ce n'est pas répondre que de dire avec M. Mill, qu'*en estimant les différentes quantités de travail, il faut accorder une certaine latitude aux différents degrés de difficulté et d'habileté*. Des exceptions de ce genre détruisent la règle. Les différents degrés d'habileté sont des circonstances qui affectent la valeur des produits, aussi bien que les différentes quantités de travail; la quantité de travail n'est donc pas la *seule cause* qui influe sur la valeur. Que penserions-nous

---

[1] *A critical dissertation on Value*, page 209.

d'une assertion par laquelle on prétendrait que les habits sont entre eux relativement à leur valeur, comme la quantité de drap employée pour les faire, sauf pourtant les diverses qualités du drap? Où serait la vérité, où serait l'utilité d'une telle proposition, surtout si elle devait servir de base à une déduction rigoureuse et mathématique? La proposition ne devrait-elle pas en réalité être changée en une proposition diamétralement opposée, qui serait que la valeur des habits entre eux N'EST PAS comme la quantité de drap qu'il a fallu pour les faire? Que deviendraient dès lors les conséquences rigoureuses qu'on aurait tirées de la première proposition? »

Pour ramener tout à son idée dominante, que la quantité de travail influe seule sur le prix des produits et devient par là l'unique source des richesses, David Ricardo doit prouver que l'action végétative de la terre n'y contribue en rien. On sait comment il s'y prend pour le prouver. Il suppose que le territoire d'un pays est assez vaste encore par rapport au nombre de ceux qui l'habitent et qui peuvent le cultiver, pour que les terres de première qualité vaillent seules la peine d'être cultivées. Elles donnent un produit qui suffit pour indemniser le cultivateur de ses peines et de ses avances; mais rien au delà. Si le cultivateur est en même temps propriétaire, son champ ne lui donne aucun profit foncier; s'il ne l'est pas, il ne peut payer aucun fermage; car alors il ne rentrerait pas dans la totalité de ses avances, et il préférerait ne pas cultiver le champ.

Cette société se multiplie et devient plus riche; la demande des produits du sol s'augmente en conséquence, et en porte le prix à un taux tel qu'il devient profitable de cultiver les terres de seconde qualité que Ricardo désigne sous le nom de *terres N°* 2. Celles-ci, avec le même capital, les mêmes soins, le même travail, ne rendent que 90, sur le même espace où les *terres N°* 1 rendent 100. Dès cet instant, dit-il, un fermage est possible; car, du moment que la valeur des produits terriaux est telle que des cultivateurs trouvent leur compte à cultiver des terres qui, sur un espace donné, rendent 90 boisseaux de froment au lieu de cent, les propriétaires des *terres N°*1 trouveront des cultivateurs qui feront un profit pareil, même lorsqu'ils paieront 10 boisseaux (ou la valeur de 10 boisseaux) pour le fermage. Après avoir payé ces 10 boisseaux, les cultivateurs des terres de première qualité recueilleront encore 90 boisseaux qui suffisent pour indemniser ceux qui cultivent les terres de deuxième qualité.

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit à cultiver les terres de troisième qualité, c'est-à-dire celles qui ne rapportent que 80 boisseaux. Alors les propriétaires des *terres N°* 2 pourront en tirer un fermage de 10 boisseaux, et les propriétaires des *terres N°* 1 obtiendront des leurs 20 boisseaux de loyer; puisqu'après avoir payé ces vingt boisseaux, il en restera 80 au fermier de même qu'au cultivateur qui aura mis en rapport les *terres N°* 3, sans payer aucun fermage. On peut ainsi continuer la suppostiion jusqu'à ce qu'elle représente la situation réelle du pays où l'on se trouve.

Quelle conséquence Ricardo et son école tirent-ils de là? C'est que le prix du blé n'est jamais déterminé par le taux du fermage, mais bien par les frais de culture, de main-d'œuvre, que, dans ce système, réclament les plus mauvaises terres en culture, celles qui ne donnent point de profit foncier. D'où ils concluent que le travail seul contribue à la production; que le profit foncier n'est que le résultat d'un monopole, et qu'il n'a d'autre effet que de faire payer au consommateur une portion de valeur qui ne fait pas partie du prix nécessaire des choses.

On peut répondre à cette doctrine que je suis forcé de comprimer pour qu'elle puisse être contenue dans les bornes d'un article, que, du moment que la richesse d'un pays consiste dans la valeur échangeable des choses qu'il possède, la production annuelle consiste dans la valeur échangeable des produits annuels, quels que soient les moyens de production employés. Il est permis d'attribuer avec Adam Smith la valeur territoriale produite, à la quantité de produits territoriaux que le public demande, comparativement à la quantité qu'on en peut créer. Qu'est-ce qui fait naître et soutient cette demande? D'une part, l'utilité de ces produits, telle qu'elle résulte de l'état où se trouve la société; et d'une autre part, la quantité de tout autre produit que l'on peut créer et donner en échange des premiers. Si la société produit beaucoup, elle offre, pour avoir un boisseau de blé, plus de valeurs que n'en exige le remboursement des avances du cultivateur. De là cet excédant de valeur qui, dans une société populeuse et productive, donne naissance au fermage.

C'est l'effet d'un monopole, ajoute-t-on; un monopole n'occasionne point une création; il n'occasionne qu'un déplacement de richesses [1]. —

---

[1] Voyez BUCHANAN : *Commentaire sur la Richesse des nations.*

Mais, ne commet-on point une erreur, lorsque l'on confond un monopole qui n'ajoute rien à l'utilité d'une denrée, avec la force végétative du sol qui élabore les sucs répandus dans la terre, l'air et l'eau, pour en faire une nourriture salutaire? Un accapareur qui ramasse tous les blés d'un canton, et se prévaut de la faculté qu'il a de vendre seul du blé, n'ajoute rien à la qualité de cette denrée; et ce qu'il gagne sur le consommateur, est une valeur pour laquelle il ne donne à ce dernier rien en échange. Mais ce n'est point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument qui est une terre. Il reçoit les matières dont se compose le blé dans un État, et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique, d'où résulte pour la matière du blé une modification telle qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité: et, lorsqu'un propriétaire foncier fait payer cette utilité sous la forme d'un profit foncier ou d'un fermage, ce n'est pas sans rien donner à son consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il cède à celui-ci une utilité produite, et c'est en produisant cette utilité que la terre est productive aussi bien que le travail.

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous fait pas payer: telle est la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos côtes et dans nos filets; mais, de ce qu'il y a des agents naturels gratuits, s'ensuit-il que les agents naturels appropriés ne produisent pas? Nous devons tâcher de faire produire, autant que possible, par des agents gratuits, les utilités dont nous avons besoin; mais, nous ne devons pas désirer que les terres ne soient pas des propriétés particulières. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, l'utilité que produit ce champ, de même que celle de l'air et de l'eau, serait livrée pour rien au consommateur qui ne paierait alors que le travail du cultivateur. Mais, cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car, alors un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire; nul ne voudrait faire les avances de la culture, et le champ resterait en friche. Le blé serait encore plus cher qu'à présent où nous sommes obligés de payer un profit foncier au propriétaire du sol où le blé a poussé; car nous n'aurions point alors de blé; or, on sait que nulle marchandise n'est plus chère que celle qu'on ne peut obtenir

à aucun prix. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt par son instrument à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous ne pouvons pas nous en passer.

Ces controverses que je resserre par égard pour le lecteur, ont à mes yeux fort peu d'utilité, quand elles cessent d'être une simple narration de la manière dont les choses sont et dont les choses se passent; quand elles prennent pour bases des données moyennes qui ne se rencontrent jamais dans la nature, comme dans nos discussions, dégagées de circonstances qui en modifient les résultats. Ces discussions dégénèrent alors en des disputes de mots qui les font ressembler beaucoup trop aux argumentations de l'école. Un de leurs plus graves inconvénients est d'ennuyer le lecteur et de lui faire croire que les vérités de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Entre les sectateurs de Ricardo et ceux de Quesnay, il y a opposition complète de principes. Ceux-ci prétendaient qu'il n'y a de richesse nouvelle mise au monde que le profit du fonds, ou le fermage, qu'ils appelaient le *produit net;* les *Ricardiens* prétendent, au contraire, que le sol ne nous donne pas pour un sou de richesses. Je crains que les uns comme les autres, à force de généraliser, ne se soient également écartés des voies de la nature qui ne nous présente que des phénomènes compliqués, résultats de plusieurs actions combinées, et qui marche à son but, à sa manière, et en dépit des règles qu'il nous plaît de lui tracer. Les économistes de Quesnay déduisaient d'un seul principe (celui que la terre est l'unique productrice) une foule de conséquences qui les conduisaient fort loin de la vérité. Voilà ce qui les a empêchés de se soutenir. Leur dialectique était cependant assez serrée; elle affectait aussi des formules, des déductions mathématiques, et beaucoup de très-bons esprits s'y étaient laissé entraîner. Cependant, au bout d'un demi-siècle personne ne se présentait plus pour soutenir les doctrines de Quesnay. Je crains que celles de Ricardo sur le profit du fonds de terre n'aiilent pas si loin, parce que les questions sont maintenant mieux posées.

Heureusement que les vérités essentielles de l'économie politique ne dépendent pas de quelques points de droit qui peuvent toujours être contestés. Elles reposent sur des faits *qui sont* ou *qui ne sont pas.* Or, on peut parvenir à constater un fait et à développer toutes ses

conséquences. C'est la méthode d'Adam Smith, et c'est la bonne[1].

Ricardo et ceux qui professent la même doctrine ne se sont pas contentés de nier la coopération des fonds de terre dans la production des richesses sociales. Toujours prévenus de l'idée que le travail humain est seul productif, ils ont refusé toute action productive aux capitaux, c'est-à-dire, à ces valeurs presque toujours répandues en améliorations sur une propriété territoriale, et qui forment le fonds de presque toutes les entreprises de commerce et de manufactures. Ils prétendent qu'un capital, une portion de capital (par supposition, la valeur d'un outil ou d'une machine) n'étant autre chose que la valeur accumulée d'un travail antérieur, le produit auquel la machine a contribué, n'est toujours que le résultat d'un travail ancien ou récent.

Je crois qu'ils méconnaissent l'action du capital dans la production, plus encore qu'ils n'ont méconnu l'action du fonds de terre. Je crois que, dans toute entreprise qui va bien et qui se continue, le capital sert, et n'est pas consommé; ou du moins qu'il est perpétuellement rétabli, à mesure qu'il est consommé; tellement qu'au bout d'une, de deux, de dix années, un capital qui a servi tout le temps, existe encore et se rencontre tout entier au moment d'une liquidation. J'en appelle à tous ceux qui connaissent le moins du monde les entreprises industrielles. Les produits d'une entreprise qui se soutient ont une valeur qui suffit non-seulement pour rétablir perpétuellement le capital dans son intégrité; mais ils procurent un profit qu'il faut diviser en deux parts : l'une que l'on peut regarder comme le salaire des travaux de l'entrepreneur, l'autre, comme l'intérêt de ses avances.

Si la portion de la valeur capitale que nous considérons est une machine, le capital n'est rétabli qu'autant que les produits, indépendamment de l'intérêt, ont remboursé les réparations et que la machine a conservé son entière valeur. Telle est la marche de l'industrie, quand elle est productive; tels sont les faits.

---

[1] C'est la *Méthode expérimentale* de Bacon, appliquée aux sciences morales et politiques. On sait quels étonnants progrès lui doivent les sciences physiques. L'économie politique lui doit ses seuls progrès véritables. Smith fonde en général ses raisonnements sur un fait, et non sur une proposition générale sujette à controverse; et comme il était bon observateur et raisonneur judicieux, il se trompe rarement; si rarement, qu'il convient d'y regarder à deux fois, avant de se mettre en opposition avec lui. Sans doute quelques faits lui ont échappé; ses analyses sont dans certains cas incomplètes; il a laissé de côté des parties de la science, et l'arrangement de son livre laisse beaucoup à désirer; mais, dans les détails, sa méthode est la seule qui puisse conduire avec certitude à la vérité. (*Note de l'Auteur.*)

Or, si la valeur capitale n'est pas consommée, en produisant on ne consomme aucune portion d'un travail antérieur. On ne consomme que le temps, le service, si l'on peut s'exprimer ainsi, du capital employé; de même que, lorsqu'on a cultivé une terre, après qu'on y a recueilli une récolte, on a consommé le service du sol pendant un an; mais l'on n'a point consommé le sol lui-même qu'on peut vendre, toutes choses égales d'ailleurs, aussi cher après la récolte qu'on l'aurait vendu avant de l'avoir ensemencé. Après que l'on s'est servi d'un capital pendant une année, on peut le placer intégralement d'une autre manière, l'employer à une autre production. La valeur du capital, comme la valeur de la terre, est indépendante de la valeur du service qu'ils rendent. On achète le service d'un capital, d'une terre, de même que l'on achète le service d'un ouvrier, sans détruire la chose ou la personne dont on a acquis le service pendant un temps quelconque.

Pour appliquer à notre sujet cette démonstration qui a totalement échappé à Ricardo et à son école, comme elle avait échappé à Smith, si un capital est un travail ancien qui a été amassé et incorporé, pour ainsi dire, dans une machine; et, si ce capital ancien n'est point définitivement consommé dans la production d'un nouveau produit, la valeur de l'ancien travail ne fait nullement partie de la valeur du produit nouveau. Celui-ci est le résultat d'un service nouveau, sans cesse renaissant, mais d'un triple service : celui des travailleurs, celui des capitaux, et celui des fonds de terre, quoique Ricardo n'en reconnaisse qu'un : celui des travailleurs d'ancienne ou de nouvelle date. Le travail des travailleurs anciens a été incorporé dans un produit appelé *machine;* le produit des travailleurs nouveaux a été incorporé dans un autre produit, appelé, si l'on veut, *étoffe;* ces deux produits existent simultanément; aucune portion de la valeur de l'un n'a passé dans l'autre.

Un autre exemple présentera la même doctrine sous un autre aspect. Un spéculateur emploie une somme de dix mille francs à l'achat d'une partie de vin ou d'eau-de-vie, avec l'intention de l'améliorer en la gardant. En accordant que ce capital soit le fruit d'un travail ancien mis en réserve, le profit que le spéculateur fera sur la liqueur ne saurait passer pour le produit de ce travail. C'est le capital lui-même qui est le fruit de ce travail et qui peut être réemployé ou consommé, après que la spéculation aura été terminée et aura procuré un profit indépendant de la somme de dix mille francs employée par le spéculateur.

Il est impossible de ne pas convenir qu'un capital est un produit différent des nouveaux produits auxquels il concourt; qu'en sa qualité de fonds productif, il rend un service qu'on est obligé de payer sous le nom d'*intérêt*, que l'intérêt des capitaux compose une partie des frais de production, et doit, par conséquent, faire partie du prix des marchandises, si le producteur veut rentrer dans ses frais. Pourquoi s'élever contre ces notions déjà adoptées par le bon sens du public? Et pourquoi qualifier du nom de grandes découvertes des principes abstraits qui leur sont opposés et que contrarie l'expérience?

L'expérience dément pareillement cette autre assertion de la même école, que les salaires de l'ouvrier et les profits de l'entrepreneur sont perpétuellement en opposition; que les salaires ne sauraient hausser, sans que les profits baissent, et *vice versâ*. Quiconque a vu beaucoup d'entreprises industrielles peut rendre témoignage que c'est dans celles qui donnent les plus gros bénéfices à leurs auteurs, que les ouvriers sont le mieux payés. A Paris, comme à Londres, on bâtit beaucoup, à l'époque où nous sommes, ce qui est une preuve qu'on trouve de beaux profits dans cet emploi de capitaux. Or, dans l'une et l'autre ville, les ouvriers qui travaillent à la confection des maisons, les maçons, charpentiers, menuisiers, couvreurs, serruriers et les autres, sont peut-être les ouvriers qui, à talents égaux, gagnent les plus forts salaires. La vive demande d'un produit est favorable à tous les producteurs qui s'en occupent, et le profit des uns n'a point lieu aux dépens des autres. — C'est une circonstance accidentelle, dira-t-on, qui détermine un semblable effet. — Mais peut-on appeler accidentelle une circonstance qui dure des siècles? La manufacture des glaces de Paris donne des profits considérables, depuis cent cinquante ans qu'elle existe.

La situation de la société, ajoutera-t-on, occasionne la demande d'un certain produit au point d'en élever les frais de production; et la valeur du produit demeure encore égale aux frais de production; mais, si la demande occasionne cet effet, comment peut-on refuser à l'étendue de la demande toute influence sur les prix?

L'expérience dément encore une autre assertion de Ricardo. Il a dit qu'en même temps que le prix de la main-d'œuvre règle la valeur des produits, c'est le prix des denrées de première nécessité (des grains en Europe, par exemple), qui règle le taux de la main-d'œuvre, et que le renchérissement du blé diminue le taux des profits et augmente les

salaires. Or, je tiens des principaux manufacturiers d'Angleterre et de France, notamment de MM. Ternaux et fils, qui ont des manufactures à Liége, à Louviers, à Sedan, à Reims et à Paris, que c'est précisément le contraire qui arrive. Quand les grains deviennent plus chers, les salaires baissent. Ce résultat n'est point accidentel; la même cause est toujours suivie du même effet, et l'effet dure aussi longtemps que la cause. L'explication n'en est pas difficile : quand le blé est à un prix élevé, les classes laborieuses sont obligées de consacrer à leur dépense en blé une portion de leurs gains qu'elles auraient employée en vêtements meilleurs ou plus recherchés, en logement, en meubles, en aliments plus succulents et plus variés; en un mot, elles réduisent toutes leurs consommations; et le défaut de consommation réduit la quantité demandée de presque tous les produits. Or, la réduction de la demande entraine la médiocrité des profits de tout genre, aussi bien ceux des maitres que ceux des ouvriers.

C'est sur des principes malheureusement si peu d'accord avec les faits que M. Mac Culloch met Ricardo au-dessus d'Adam Smith, pour les vérités qu'il a découvertes; il lui accorde, entre autres, l'honneur d'avoir pleinement dévoilé les lois de la distribution des richesses[1]. Ne pourrait-on pas faire observer à M. Mac Culloch que les points auxquels il attache une si haute importance ne sont pas les parties de la science les plus applicables et les plus utiles. Ce ne sont, convenons-en, ni la part du propriétaire foncier, ni la part du capitaliste, ni celle de l'ouvrier, sur quelques règles qu'il plaise à des théoriciens abstraits de les établir, qui exercent la plus notable influence sur la distribution des richesses. C'est la capacité des entrepreneurs d'industrie. Dans le même genre d'industrie, un entrepreneur qui a du jugement, de l'activité, de l'ordre et des connaissances, fait sa fortune, tandis qu'un autre, qui n'a pas les mêmes qualités, ou qui rencontre des circonstances trop contraires, se ruine. Il convenait donc, ce me semble, de distinguer avec soin la capacité de l'entrepreneur d'industrie de la capacité du capitaliste, même lorsque ces deux capacités se trouvent réunies dans le même individu. La dernière, celle du capitaliste, ne peut éprouver que de faibles variations dans la part qu'elle obtient des

---

[1] *Voy.* les pages 65 et 67 de l'édition anglaise.

valeurs produites. Celle de l'entrepreneur en éprouve de considérables. Voilà les vérités pratiques qui sont d'une grande utilité pour les particuliers.

Quant aux publicistes, aux hommes d'État dont les vues se portent avant tout sur des considérations d'intérêt général, sur les moyens d'augmenter l'aisance nationale, les vérités pratiques, celles qui peuvent le plus utilement les diriger, me semblent être celles qui ont pour objet la production, et les causes qui la favorisent. Pour les uns comme pour les autres, je serais tenté de croire que ce qu'il y a de plus important après ces démonstrations, c'est l'analyse de la consommation et de ses effets, parce que c'est ce qui peut éclairer les hommes sur les résultats bons ou mauvais de l'emploi des richesses, qui sont très-bonnes ou très-mauvaises, selon l'usage qu'on en fait.

Au surplus, les controverses abstraites contre lesquelles je crois utile de m'élever, ont d'autant moins de chances de se perpétuer en Angleterre, que les *sociétés d'économie politique* s'y multiplient tous les jours. Du vivant de Ricardo, il n'y en avait qu'une à Londres : non-seulement, elle est devenue plus nombreuse; mais il s'en est formé une autre, dans la partie la plus commerçante de la ville. L'une et l'autre sont composées d'hommes de pratique, qui tous prennent part, soit aux affaires publiques, soit à des entreprises par actions, soit à des commerces particuliers. J'ai assisté, dans le sein de ces sociétés, aux discussions les plus intéressantes élevées entre les hommes les plus instruits. Il est impossible que l'attention de ces réunions distinguées ne soit pas sans cesse ramenée sur des sujets applicables, soit aux intérêts privés, soit aux intérêts de la nation, soit à ceux de l'humanité.

Non-seulement on a attaché à l'ouvrage de Ricardo une importance qui me paraît exagérée; mais on lui a attribué avec aussi peu de fondement le mérite de l'originalité et de la nouveauté. Suivant M. Mac Culloch, la publication de cet ouvrage forme une *ère nouvelle et mémorable;* on se récrie sur ce qu'il a découvert que toutes les valeurs échangeables ne sont que le prix du travail, et que les fonds de terre n'influent en rien sur les prix, sans faire attention que M. Destutt-Tracy, dans son *Commentaire sur Montesquieu,* qui même, dès avant les événements de 1814, avait été traduit en anglais par l'illustre Jefferson, ex-président des États-Unis, avait avancé précisément les mêmes principes; et qu'il les avait reproduits, en 1815, dans son

Traité de la volonté[1]. Je ne les crois pas plus exempts d'erreur; mais, enfin, voici les expressions de M. de Tracy :

« Dans nos facultés et dans l'emploi qu'en fait notre volonté consistent tous nos trésors, et cet emploi, le *travail* est la seule richesse qui ait par elle-même une valeur primitive naturelle et nécessaire qu'elle communique à toutes les choses auxquelles elle est appliquée, et qui n'en sauraient avoir d'autre... Adam Smith a bien vu que ce qui compose la masse des richesses d'un particulier ou d'une société, n'est autre chose que du travail accumulé... Cependant, il croit voir encore, dans la rente de la terre, autre chose que ce qu'il appelle les *profits d'un capital.* M. Say va plus loin. Il voit nettement qu'étant incapables de créer un atome de matière, nous n'opérons jamais que des transformations et des transmutations... Il prononce, sans hésiter, qu'un fonds de terre n'est qu'une machine. Néanmoins il maintient encore plus formellement que Smith, que c'est de l'action de la terre que naît le profit qu'elle donne à son propriétaire[2].... Avec cette prévention, on ne sait comment déterminer le prix naturel et nécessaire de chaque chose [3].

» C'est à tort qu'on a fait de l'industrie agricole, dit le même auteur, dans un autre ouvrage, une chose essentiellement différente de toutes les autres branches de l'industrie humaine, et dans laquelle l'action de la nature intervenait d'une manière particulière [4].... Tous les êtres existants dans la nature, et susceptibles de nous devenir utiles, ne le deviennent que par l'action que nous exerçons sur eux, par le travail plus ou moins grand que nous exécutons pour les convertir à notre usage... Ce n'est pas à dire que, s'ils sont déjà devenus la propriété

---

[1] La portion de cet ouvrage qui a rapport à l'Économie politique a été réimprimée sous le titre de *Traité d'Économie politique.*

[2] M. de Tracy oublie que je reconnais, dans un capital comme dans un fonds de terre, une coopération nécessaire pour créer des utilités, et qu'on est obligé de payer cette coopération, lorsqu'on achète l'utilité produite. On paie la coopération d'une machine qui est une portion de capital, de même qu'on paie la coopération d'un fonds de terre qui est une espèce de machine. (*Note de l'Auteur.*)

[3] *Commentaire sur l'Esprit des lois*, p. 312 à 315, édit. de 1817.

[4] L'action végétative du sol n'est pas d'une nature différente de l'action du vent qui pousse nos navires ; mais l'action du sol peut se faire payer, en vertu de l'appropriation des terres qui de son côté est nécessaire pour que la production ait lieu.

(*Note de l'Auteur.*)

d'un homme (comme sont les terres), il ne faille commencer par faire un sacrifice pour les obtenir de lui; mais ils ne sont devenus la propriété de quelqu'un, que parce qu'il y a précédemment appliqué un travail quelconque dont les conventions sociales lui ont assuré le fruit. Ainsi, ce sacrifice même est le prix d'un travail [1].

D'autres auteurs encore avaient prétendu que les produits agricoles n'étaient que le profit d'un capital accumulé, sur ce motif qu'on ne fait des avances pour rendre un fonds productif, que lorsque ces avances produisent un intérêt égal à celui que rend un capital prêté, et même que l'on se contente d'un intérêt moindre, pour les avances destinées à mettre en valeur une terre, que l'intérêt qu'on recevrait pour tout autre emploi, parce qu'on regarde celui-là comme le plus solide de tous.

Ce raisonnement assez spécieux ne prouve point encore que le fermage ne soit en totalité qu'un intérêt déguisé du capital engagé dans un fonds de terre. Il l'est sans doute en partie; car il y a peu de biens-fonds qui ne tirent quelque valeur des améliorations qu'on y a répandues; mais la totalité de leur valeur locative ne proviendrait de là que dans le cas où la terre susceptible de produire et dénuée d'améliorations, ne pourrait se louer à aucun prix; or, ce cas n'arrive point dans un pays civilisé. Le pacage de nos plus méchantes montagnes se loue. Il y a dans le royaume de Naples d'immenses plaines, abandonnées aux seules productions spontanées de la nature, productions dont la valeur est représentée par le droit prélevé sur le bétail qu'on envoie y passer l'hiver [2]!

On voit que M. Mac Culloch, comme il arrive trop souvent à ses compatriotes, n'accorde une grande attention qu'à ce qui s'écrit en Angleterre. Il s'est pourtant départi de cette règle à l'égard de M. Henry Storch qui a fait imprimer en français un *Cours d'Économie politique* destiné à l'éducation des grands ducs de Russie. On ne peut pas deviner le motif qui a porté M. Mac Culloch à vanter cet ouvrage outre mesure. Il ne peut pas ignorer que les trois quarts du livre de M. Storch ne sont qu'une *copie littérale* de quelques ouvrages connus [3]. Sans

---

[1] *Traité de la volonté*, pages 164 et 174.

[2] Voir le *Cours complet d'Économie politique*, où l'Auteur a développé cet exemple, tome I, page 227.

[3] De la *Richesse des nations*, de SMITH; du *Traité d'Économie politique*, de J.-B. SAY,

doute, on doit savoir gré à cet auteur travaillant à l'instruction de deux princes, d'avoir mis sous leurs yeux des extraits de livres accrédités; mais ce n'était pas un motif pour exciter l'admiration du savant professeur de Londres; d'autant plus que le dernier quart, qui n'est pas copié, du Cours de M. Storch, n'est que l'exposition d'un nouveau système qu'il s'est forgé relativement aux produits immatériels, qu'il appelle *biens internes*, système qui ne supporte pas un instant d'examen. Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un cours d'économie politique qui ne contient absolument rien sur les grandes questions qui intéressent le plus la société : sur la balance du commerce, les entraves à la circulation, les corporations, les monopoles, les colonies, les dépenses publiques et les impôts? Du reste, il y a dans les notes de M. Storch quelques faits intéressants sur les États du Nord; mais dont l'auteur ne tire aucune conséquence nouvelle.

Pour revenir à Ricardo, je pense que son seul titre de gloire, est sa doctrine des monnaies. Il a complétement profité des grandes expériences qui ont été malheureusement faites sur la dépréciation des papiers-monnaies de France et d'Angleterre, aussi bien que sur la restauration de celui d'Angleterre, qui a été peut-être plus fâcheuse que sa dépréciation. Il a dessillé sur ce point les yeux de l'Angleterre qui croyait bonnement que ses billets de banque avaient toujours la même valeur, lorsqu'ils ne pouvaient plus acheter que les deux tiers de la quantité de marchandises que l'on obtenait avec de l'or. Et ce qu'il y a de piquant, c'est que la doctrine de Ricardo sur cette matière, est fondée précisément sur ce principe de la proportion entre la quantité offerte et la quantité demandée dont il refuse de reconnaître l'influence. Il prouve d'une manière irrécusable que l'instrument de la circulation est une marchandise de même nature que toutes les autres, et il nie que toutes les autres soient soumises aux mêmes influences.

M. Mac Culloch me reprochera peut-être de n'avoir pas fait connaître plus tôt ma façon de penser à l'égard des doctrines de Ricardo. Je me serais reproché encore plus de causer la moindre affliction à un homme aussi recommandable, qui m'honorait de son amitié, dont toutes les pensées, depuis qu'il s'était retiré des affaires, étaient tournées

---

dont il a pris des chapitres tout entiers, le titre du chapitre compris; du *Traité de la volonté* et du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, par Destutt-Tracy, et du *Traité des peines et des Récompenses*, par Bentham, mis en ordre par Dumont.

vers le bien public, dont, au total, les travaux ont été favorables au progrès de la science qu'il cultivait; à un homme, enfin, qui était aussi peu porté à tirer vanité de son savoir que de sa fortune. Aussi, n'ai-je touché que très-légèrement, dans les notes que les libraires m'ont sollicité d'ajouter à la traduction française de son livre, les points sur lesquels nous différions; mais on verra peut-être quelque jour, par notre correspondance [1], que, si j'ai évité de le combattre sous les yeux du public, je soutenais néanmoins à huis clos contre lui quelques combats dans l'intérêt de la vérité.

---

[1] On trouvera plus loin dans ce volume cette correspondance, dans laquelle les deux célèbres économistes ont discuté avec une égale franchise et un même amour du bien et de la vérité, plusieurs des questions les plus délicates de l'Économie politique. (H. S.)

CE QUE C'EST QU'UNE NATION ÉCLAIRÉE[1].

—

(Inédit).

Bien des questions semblent difficiles à résoudre qui ne le sont réellement pas lorsqu'on veut les juger d'après la seule règle que la raison puisse admettre : la nature des choses. D'autres questions paraissent fort simples, et cependant deviennent compliquées lorsqu'on veut des choses et non des mots pour réponse. Telle est celle qui se montre au titre de ce chapitre.

On a souvent parlé de l'enfance, de l'âge mûr et de la vieillesse des nations : c'est comparer les nations à l'homme individuel ; c'est juger d'une chose (de la société) selon les règles que la nature a établies pour une autre chose (l'homme privé) ; c'est juger par analogie. Mais pour n'être pas égaré par l'analogie, il faut qu'elle soit complète. Une analogie vague fondée sur un aperçu léger n'est qu'une lueur qui égare ceux qui s'y laissent conduire. Les fausses similitudes ont trompé aussi souvent que les mauvais raisonnements, et peut-être que les mauvais raisonnements ne sont que de fausses similitudes.

Est-ce par la faiblesse qu'une nation jeune ressemble à un enfant ? Voyez la Suisse qui dès ses premiers pas résiste à l'Autriche au faîte de sa puissance ; voyez les gueux de la Hollande braver le roi d'Espagne et des Indes.

Est-ce par l'innocence des mœurs et la simplicité des arts ? Mais les colonies qui sont des États jeunes emportent communément les vices et les arts de la métropole, bien différentes des enfants de l'homme le

---

[1] J. B. Say avait le projet de consacrer à la morale et à la politique des traités analogues à ceux que lui doit la science économique. Il avait réuni, dans ce but, de nombreux matériaux, tracé divers plans de ces ouvrages, et jeté même sur le papier le sommaire d'une partie des chapitres qu'il destinait à entrer dans leur composition. L'écrit ci-dessus est un de ces chapitres qu'un hasard heureux nous a légué complet.

Voyez, sur le même sujet, la fin du chapitre premier de la quatrième partie de son *Cours complet*, et quelques-unes des pensées du *Petit volume*. (*Note des éditeurs.*)

plus instruit qui ne peuvent jamais commencer que par la plus complète ignorance.

D'un autre côté, les peuples vieux comme les Egyptiens et les Grecs, n'ont rien conservé de leurs lumières, pas même l'expérience qui est du moins pour les individus le fruit coûteux de l'âge et du malheur.

C'est avec aussi peu de fondement qu'on a prétendu que dans l'enfance des sociétés les peuples étaient d'abord *chasseurs*, devenaient ensuite *pasteurs*, puis *agriculteurs* et enfin *commerçants*. Un peuple est à perpétuité ce que son sol, sa position et son climat, lui ordonnent d'être. Les pasteurs arabes sont plus vieux que les commerçants hollandais. Ils étaient vieux avant l'existence des Romains que nous qualifions d'anciens, et qui, par parenthèse, n'ont jamais été un *peuple chasseur* ni un *peuple pasteur*, mais dès l'origine un peuple agriculteur, c'est-à-dire à l'un des degrés qu'on prétend être des plus avancés dans l'échelle de la civilisation, quoiqu'ils fussent encore bien grossiers.

Il ne paraît donc pas que l'occupation habituelle d'un peuple soit un indice suffisant de l'avancement de ses connaissances. Quelle que soit son industrie, elle dépend des circonstances qui lui sont propres, et forme des arts d'autant plus perfectionnés que la nation est plus instruite. Quoique nous ne soyons pas un peuple chasseur comme les Iroquois, nous avons des moyens d'attraper les animaux plus perfectionnés que les leurs. Un peuple navigateur comme les Hollandais, en sait plus de nos jours en agriculture que les anciens Romains qui n'étaient qu'agriculteurs. Les Arabes seront toujours pasteurs, tant qu'il y aura des Arabes, par la raison que l'on ne peut être chasseur là où il n'y a point de bêtes sauvages, ni cultiver là où il n'y a point d'eau. Les Hollandais seront toujours pêcheurs et négociants, ou bien ils cesseront d'exister. D'autres seront négociants dès le moment où ils jouiront de quelque sûreté pour les personnes et les propriétés, comme les habitants d'Alexandrie et de Constantinople.

Pourquoi chercher le degré d'avancement des peuples dans la nature de leurs arts? Les degrés sont dans l'avancement de ces arts en eux-mêmes. Quand peut-on dire qu'on est avancé dans les arts? On l'est d'autant plus qu'on connaît plus complétement et plus exactement la nature des choses relativement à chacun des arts. Le verrier est avancé dans son art lorsqu'il en raisonne juste, qu'il sait faire le verre de la manière la plus parfaite, la plus expéditive et la plus simple. On peut

être de même plus ou moins expert dans l'art de bâtir, dans la menuiserie, les étoffes, la teinture, et si l'on veut étendre plus loin l'observation, dans les beaux-arts, dans les sciences, dans l'art social lui-même, lorsqu'on sait plus ou moins exactement le but et les moyens de chacun d'eux. On est au contraire dans la barbarie par rapport aux arts qu'on ignore. La barbarie est complète si on les ignore tous, ou si l'on ne s'en forme que des idées fausses, des idées contraires à la vraie nature de chaque chose.

On voit que la civilisation et les lumières se confondent et qu'il est impossible de se faire une idée d'un État civilisé sans lumières, ou d'un État éclairé sans civilisation.

Mais faut-il, pour être parfaitement civilisé, que chaque homme soit instruit de tout, qu'il devienne une encyclopédie ambulante? oh! non. Ce degré d'instruction qui rendrait chimérique la parfaite civilisation, est heureusement inutile. Le développement de la nation serait complet du moment que chaque individu n'aurait que de justes idées des choses dont il est appelé à s'occuper. Un chapelier n'a nul besoin de savoir l'astronomie; mais il ne faut pas qu'il ait des notions fausses, des préjugés dans les arts et les sciences qui se rattachent à la chapellerie.

On n'imagine pas ce point excessivement difficile à atteindre; mais a-t-on donné une attention suffisante à cette expression : *N'avoir que de justes idées des choses dont il est appelé à s'occuper?* A-t-on réfléchi qu'il y a des arts dont tout le monde, ou presque tout le monde dans une nation, est appelé à s'occuper? Il n'est personne, du moins dans nos climats, qui, dans plusieurs occasions de sa vie, ne soit dans le cas d'allumer ou d'entretenir du feu. Or est-on bien sûr que parmi les peuples les plus policés, l'art de faire du feu soit généralement entendu, et qu'on suive sur ce point les procédés approuvés par les personnes les plus versées dans les connaissances relatives à la marche du calorique?

Quant à moi, si, en voyageant, j'entre dans une auberge, et que j'observe que l'on pourrait préparer la même quantité d'aliments et me chauffer tout aussi bien en ne brûlant que la dixième partie de ce qu'on y brûle de combustible, j'en tire l'induction que le pays, ou du moins la province où je voyage, est loin d'être avancée, ou, si l'on veut éclairée, ou si l'on veut civilisée, dans ce qui a rapport à l'art de faire du feu. Elle est encore barbare sur ce point.

Et quelqu'utile que soit l'art de bien faire ou de bien conduire le feu, pense-t-on qu'il n'y ait pas d'autre art aussi généralement utile et beaucoup plus important pour le bonheur? L'homme, quelle que soit la profession qu'il ait embrassée, n'a-t-il pas des relations continuelles avec ses semblables? Et croit-on que pour régler sa conduite, les exhortations et les homélies soient beaucoup plus efficaces que la connaissance de la vraie nature des choses morales, des véritables intérêts de l'homme? Et si l'on prouve que les misères, l'abrutissement, les malheurs de l'homme en société tiennent à une mauvaise organisation du corps politique, et que la mauvaise organisation du corps politique tient uniquement à l'ignorance des peuples sur la vraie nature des choses relativement à l'ordre social, ne faudra-t-il pas convenir que l'on n'est pas entièrement civilisé aussi longtemps chaque que individu, ou même seulement chaque chef de famille, ne connaît pas, du moins dans ses bases fondamentales, la vraie nature des choses morales et politiques?

Pour s'élever à cette connaissance, il faut avoir perfectionné l'instrument avec lequel on conçoit, on compare, on réfléchit; ou, selon l'expression de Condillac, avoir perfectionné sa faculté de sentir. De là, la nécessité de la culture générale de l'esprit; jusqu'à ce point du moins qui suffit pour admettre les premières notions des choses sociales.

Sous ce rapport les études purement littéraires donnent des lumières non pas tant à raison de ce qu'elles enseignent, que parce qu'elles perfectionnent l'entendement; et c'est ce qui leur donne un degré d'importance fort supérieur à celui des autres beaux-arts. Sans cela je ne mettrais la poésie que d'un degré au-dessus de la musique et de la peinture. On a bien dit que la poesie était le premier des beaux-arts, mais faute de s'être rendu compte du pourquoi, on n'a pas vu combien le second des beaux-arts, quel qu'il soit, est au-dessous du premier.

Toutefois il ne faut pas s'exagérer l'importance des études littéraires. Si l'on fait abstraction des jouissances de l'esprit et de l'âme qu'elles procurent ainsi que les autres arts libéraux, elles ne sont qu'un instrument; elles ne sont, de même que la lecture dont on peut les regarder comme le développement, qu'un moyen de communication des idées, un moyen pour tous les hommes, de se rendre propres les pensées et les

sentiments qui prennent naissance et se développent chez les plus avancés d'entre eux.

Combien, dans les pays les plus civilisés, le gros de la nation n'est-il pas encore éloigné, non-seulement des notions saines sur ce qu'il lui importe le plus de savoir, mais même d'avoir préparé l'instrument propre à les acquérir! Quand on compare la civilisation des peuples les plus avancés à ce qu'elle pourrait être, on est tenté de s'écrier : *Nations policées, que vous êtes encore barbares!*

Qu'on s'avise par exemple de proposer aux bourgeois les plus éclairés d'une petite ville, une question du genre de celle-ci, qui est réellement pour eux de la plus haute importance : *Par quels moyens peut-on identifier l'intérêt des gouvernants avec l'intérêt public, de manière que les gouvernants soient intéressés à bien faire?* Il est probable qu'une telle question ne provoquerait qu'un bavardage ridicule et sans résultat : au lieu que chez un peuple capable d'apprécier sa situation, qui connaîtrait les hommes et les choses, il sortirait d'une telle discussion plusieurs vues utiles et praticables, et qu'on saurait en écarter celles qui ne promettraient aucun succès ou exposeraient à trop de dangers.

On a voulu dans le cours de la révolution française élever le peuple à des considérations d'un ordre supérieur, mais le mauvais succès des efforts qu'on a faits, ne prouvent que mieux la vérité de ce que j'ai avancé. Le gros de la nation (j'allais dire la totalité, si je n'avais crains de proférer une impertinence) ne savait pas penser; on recevait ses idées par la poste; elles arrivaient avec les décrets, avec les journaux; et la masse de la nation était alors un troupeau de républicains, comme elle avait été auparavant un troupeau d'esclaves. On en a tiré mille sottes conséquences; on a dit que l'esprit humain était borné et que lorsqu'il voulait franchir de certaines barrières, il se plongeait dans un océan de malheurs; on a dit que les grands États ne pouvaient se gouverner en république, etc., etc. Tout esprit humain est borné s'il n'est pas cultivé; cela n'est pas douteux; et quand on veut faire une république avant d'avoir fait des citoyens, il arrive ce qu'on a vu; mais que l'esprit humain ne puisse pas étendre ses facultés par la culture; que les bourgeois de France et d'ailleurs ne puissent pas devenir des citoyens, c'est ce dont je ne saurais convenir. Nos neveux en jugeront.

COMMENTAIRE

SUR

LE COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'HENRY STORCH.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

La reproduction en France des livres étrangers sur l'Économie politique devait avoir des chances toutes particulières de succès auprès du public, lorsque ces ouvrages pouvaient être présentés avec les éclaircissements et les notes de l'homme que l'on reconnaissait comme le plus compétent pour les bien juger. On comprend donc facilement les démarches qui furent faites à ce sujet auprès de J.-B. Say par les libraires éditeurs de Ricardo et de Storch.

Les *Principes de l'Économie politique et de l'impôt* de Ricardo ont eu trois éditions françaises, dont la dernière fait partie de la *Collection des principaux économistes* publiée par MM. Guillaumin et Cie; les notes de notre auteur s'y trouvent reproduites.

L'ouvrage de Storch ne pouvait être appelé au même succès, et c'est ce qui a porté à penser qu'il y aurait un intérêt véritable pour la science à extraire et à réunir ici, sous le titre de *Commentaire*, les principales notes dont J.-B. Say avait enrichi la publication faite en 1823. Plusieurs de ces notes sont des dissertations complètes, quoique resserrées dans le moins de mots possibles, sur les points les plus importants de l'Économie politique. Sans doute, les principes sur les capitaux, sur les monnaies, sur les salaires, sur la théorie des produits immatériels sont ici les mêmes que ceux qui sont développés dans le *Traité* et dans le *Cours complet*; mais la nécessité de combattre l'erreur, ou de compléter le sens de ce qui, jusque là, n'avait pas été suffisamment compris, fait, de ces dissertations, un complément utile pour plusieurs démonstrations sur des points importants.

Il y a un autre intérêt dans la réimpression de ce Commentaire, c'est celui qui touche à l'histoire de la science, et il importait de montrer au lecteur avec quelle modération l'auteur défendait ses opinions et combattait des adversaires dont il aimait cependant à pouvoir constater la bonne foi; c'était le meilleur moyen de repousser les injustes récriminations de Storch,

qui n'a pas su prendre son parti des critiques fort justes dont sa doctrine des *Biens internes* avait été l'objet.

Peu de temps en effet après la publication de l'édition française, Storch a fait paraitre sous le titre de CONSIDÉRATIONS SUR LA NATURE DU REVENU NATIONAL un nouveau volume dans lequel, abandonnant en grande partie la théorie des *biens internes*, il a développé son adhésion au principe des produits immatériels. Mais il est à regretter que l'intérêt de la science n'ait pas été son seul guide, et qu'il ait fait de cette publication une occasion de calomnie contre son commentateur qu'il a accusé d'avoir fait une spéculation personnelle en s'emparant de l'œuvre d'un professeur étranger. Cela a donné lieu à la RÉCLAMATION suivante qui a été insérée dans la *Revue encyclopédique* (volume de janvier 1825).

A Messieurs les Rédacteurs de la Revue Encyclopédique.

MESSIEURS,

Le *Cours d'Économie politique* que M. Storch a fait pour l'instruction des grands ducs de Russie, a été imprimé en 1817 à Saint-Pétersbourg, aux frais de l'empereur Alexandre. L'ouvrage devenant rare dans le commerce, des libraires de Paris jugèrent à propos de le réimprimer en 1823, et me pressèrent d'y joindre quelques notes explicatives et critiques. Je cédai à leurs vœux. — Aujourd'hui, M. Storch publie une brochure de 240 pages, dont certains exemplaires portent pour titre : *Cours d'Économie politique de M. Storch*, tome V. Les autres : *Considérations sur la nature du revenu national*, par *Henry Storch*.

Quelle que soit la diversité du titre pour un même écrit, son objet essentiel est de me faire un crime de la publication faite à Paris, de l'ouvrage de M. Storch, et des critiques que je me suis permises de quelques doctrines propres à cet auteur. — Relativement à ce dernier point, je n'entrerai dans aucune controverse. M. Storch et moi nous avons exposé nos raisons, c'est au public à les apprécier. Mais, quand il m'accuse de la *réimpression* de son ouvrage, et de lui *avoir enlevé sa propriété*, je ne peux laisser passer cette assertion sans réponse. Ce sont MM. Bossange père et Aillaud qui ont fait réimprimer le livre à leurs frais et à leur profit, et ils étaient en droit de le faire. Ils ont cru que mes notes ajouteraient quelque prix à leur édition ; je n'ai vu là-dedans qu'un moyen de répandre les utiles vérités de l'Économie politique, et de rectifier quelques-unes des erreurs qui la déparent. C'est le seul reproche qu'on puisse me faire. — Dans ces notes, je crois ne m'être écarté en rien des égards que se doivent deux écrivains qui, avec des

intentions droites, cultivent la même science. L'amour-propre un peu trop susceptible de M. Storch n'en a pas jugé ainsi ; il y trouve *de la colère* et *du fiel*, sans qu'il puisse en citer un seul exemple. Dès lors il se crut en droit de transformer une discussion philosophique en une véritable diatribe, où, en isolant quelques phrases de mes écrits, en citant quelques-unes de mes expressions, sans faire mention des définitions et des restrictions qui les modifient, il me fait dire ce que je n'ai pas dit, et rend obscures les questions les plus claires. — On peut pardonner à un étranger qui ne connaît pas la valeur des mots de notre langue, de se méprendre sur plusieurs significations; mais il convenait à M. Storch, moins qu'à tout autre, d'intenter à qui que ce fût une accusation de plagiat; car son *Cours d'Économie politique* (si l'on en excepte les notes qu'il y a jointes, et où l'on trouve quelques faits intéressants), est, pour les trois quarts, textuellement copié,sans les avoir cités[1], des ouvrages d'Adam Smith (traduction de Garnier), de Jérémie Bentham, de Sismondi, de Destutt-Tracy, et des miens. Il en a usé à cet égard si librement que j'ai retrouvé dans son *Cours* des chapitres tout entiers de mon *Traité d'Économie politique*, depuis le premier mot jusqu'au dernier, le titre du chapitre compris! Il ne suffit pas, pour excuser de semblables emprunts, de dire en général, et une fois pour toutes, dans sa préface, que l'on doit beaucoup à tels et tels auteurs. Le lecteur aimerait à connaître ce que la science doit à chacun d'eux. Il est fâcheux pour M. Storch, qu'en s'appropriant le travail des autres avec aussi peu de scrupule, il n'ait pas rendu son ouvrage plus complet. Qu'est-ce qu'un Cours d'Économie politiques qui ne fait pas mention des questions relatives à la balance du commerce, aux monopoles, aux douanes, aux corporations et maîtrises, aux impôts, aux dépenses du gouvernement, à la population, etc. objets qui jouent un si grand rôle dans l'économie des nations, soit qu'on les considère comme moyens ou comme résultats. Un véritable Cours d'Économie politique est encore à faire[2]. — Agréez Messieurs l'assurance de ma parfaite considération.

J.-B. Say.

---

[1] Les libraires de Paris ont réparé, jusqu'à un certain point, ce tort, en rétablissant quelques citations ; mais ils ne l'ont fait que pour quelques-unes seulement, et jamais pour des phrases éparses dans presque tout son livre, et qui ne sont pas de lui.

[2] Le premier volume du *Cours d'Économie politique pratique* de l'auteur paraissait l'année suivante. (*Note des éditeurs.*)

COMMENTAIRE

SUR LE COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'HENRY STORCH.

L'UTILITÉ PUBLIQUE, SEUL FONDEMENT RAISONNABLE DE LA LÉGITIMITÉ DU POUVOIR POLITIQUE [1]. — *Jérémie Bentham* a fondé la légitimité des lois civiles et criminelles, sur leur utilité; c'est-à-dire sur ce qui multiplie les satisfactions ou diminue les douleurs de la majorité des êtres humains. La doctrine de cet homme justement célèbre finira par régner seule, parce qu'elle est fondée sur la nature des choses qui ne périt point, et sur l'intérêt de l'humanité que l'on entendra mieux chaque jour. M. *Storch*, en fondant la légitimité du pouvoir politique sur le même principe de l'utilité, a fait une chose grande et neuve. Il a donné pour base au droit, non des théories vagues et contestées, comme le droit divin; mais un principe fécond, avoué par le bon sens, et fondé sur des faits susceptibles de preuves; seule marche qui convienne au siècle dans lequel nous vivons.

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE [2]. — La distinction de la *théorie* et de la *pratique* ne me semble pas fondée sur la nature des choses. Toute science véritable est la *connaissance de ce qui est*. La science sociale, que l'auteur appelle science de l'État, est la connaissance de la nature des choses sociales, d'où résulte la connaissance des rapports que ces choses ont entre elles, de la manière dont les unes agissent sur les autres : ce qui enseigne l'enchaînement des causes et des effets. Ce n'est pas là une simple théorie, puisque tout est fondé sur l'expérience. Ce n'est pas non plus une pratique, puisqu'il n'y a encore aucune action exécutée en vertu de cette expérience. C'est une connaissance des phénomènes sociaux, comme la chimie est la connaissance des phénomènes chimiques. On peut ensuite faire usage de cette connaissance dans l'art qu'on exerce : dans le commerce, l'agriculture, l'adminis-

---

[1] Storch, *Cours d'Economie politique*, t. I, p. 6. — [2] Ibid. p. 11.

tration ; mais ce n'est pas alors la pratique de la science sociale ; c'est la pratique du commerce, de l'administration, etc., où l'on se sert des connaissances qu'on a acquises sur la nature de l'homme et des choses.

Parallèle de l'économie politique avec la politique[1]. — Je ne conçois pas comment M. Storch a pu dire que l'économie politique n'est qu'une *très-petite partie* de la science de l'État. L'économie politique, qu'on aurait peut-être mieux fait de nommer *l'économie sociale*, est la connaissance des organes et des aliments du corps social ; elle enseigne par quel mécanisme il subsiste, elle est à la société ce que la physiologie est au corps humain. La politique n'en est que l'hygiène. Sa perfection est d'être simple, de marcher avec des rouages peu compliqués. Le meilleur gouvernement est celui que l'on voit et que l'on sent le moins.

Les sciences fondées sur les faits physiques ne sont point toutes des sciences exactes. Il n'y a dans la physique expérimentale qu'un bien petit nombre de résultats que l'on puisse établir d'avance par le calcul. Les calculs de la mécanique analytique ne sont jamais confirmés par les résultats de la mécanique expérimentale, parce qu'on n'a jamais pu apprécier rigoureusement les frottements, l'élasticité des corps, la résistance de l'air suivant la nature des corps qui le frappent, non plus qu'une multitude d'autres circonstances dont l'influence sur les résultats est fort grande. C'est exactement pour la même raison que l'économie politique n'est point une science exacte, et que ceux qui ont voulu y appliquer les formules algébriques n'ont rien produit d'utile et de vrai. Mais comme science expérimentale elle est éminemment utile ; car si elle ne nous enseigne pas jusqu'à quel point exact une cause agit, au moins nous indique-t-elle dans quel sens elle agit, et si cette cause nous éloigne ou nous approche du but désiré : le bonheur de l'espèce. On ne peut pas dire qu'elle n'est pas soumise au calcul, car l'appréciation et le choix des moyens sont des calculs ; mais les bases de ces calculs, au lieu d'être des données arbitraires comme dans les mathématiques, sont des faits réels. On est d'autant plus savant en économie politique que l'on connaît mieux les faits qui doivent entrer dans les calculs, et que l'on apprécie mieux l'étendue de leur influence.

---

[1] Storch, t. I, p. 15.

CONSOMMATION[1]. — Consommer une chose, suivant M. Storch, veut dire l'employer à ses besoins. Mais pour qu'il y ait consommation, il faut de plus qu'il y ait une destruction de valeur et que cette valeur ait été donnée par l'industrie. On ne consomme pas l'eau d'une rivière, bien qu'on l'emploie, parce qu'elle n'avait aucune valeur. On ne consomme pas un champ, bien qu'il ait une valeur, parce que ce n'est pas l'industrie qui la lui a donnée; mais on peut consommer les clôtures, les bâtiments ajoutés à ce champ, parce que ce sont des produits de l'industrie; qu'ils ont une valeur et que la consommation qu'on en fait détruit cette valeur. Ce n'est point parce qu'une chose est *terminée*, *finie*, comme il est dit plus bas, qu'elle est consommée : c'est parce que sa valeur n'existe plus. Il n'y a aucun rapport entre la consommation d'un mariage et les consommations de l'économie politique, si ce n'est, peut-être, les satisfactions qu'on y goûte.

IDÉE GÉNÉRALE DU PRIX DES CHOSES[2]. — L'exposition donnée à cette occasion par M. Storch, est en général vraie, mais n'a peut-être pas dans l'expression toute la précision désirable.

Il est impossible de parler du rapport entre la quantité que l'on offre et la quantité que l'on demande d'une certaine marchandise, en faisant abstraction de son prix, parce que c'est à tel prix et non à tel autre que l'on peut demander d'un côté et offrir de l'autre telle ou telle quantité.

En 1813, lorsque la difficulté des communications, les risques de la contrebande, l'énormité des droits, avaient porté les sucres blancs en France au prix de cinq francs la livre, la France se trouva dans l'impossibilité d'en consommer et, par conséquent, d'en demander plus de quatorze millions de livres par an (voyez le rapport fait à cette époque par le Ministre de l'intérieur). Aujourd'hui (1822) que le même sucre vaut un franc, il convient à la France d'en consommer cent millions de livres environ. Dans les deux cas, les quantités fournies à la France étaient égales à la demande; mais il est évident que ces quantités étaient dépendantes des prix.

Sur ce sujet assez délicat, il n'est pas impossible d'accorder Adam Smith, qui pense que les prix sont, pour chaque marchandise, le résultat du rapport entre l'offre et la demande, et M. David Ricardo qui soutient que l'offre et la demande n'y influent en rien, et que les prix

[1] Storch, t. I, p. 50. — [2] Ibid. p. 80.

des choses ne sont réglés que par les frais de production, par cela même que M. *Storch* appelle le prix nécessaire.

Les frais de production déterminent, il est vrai, le prix auquel on peut fournir une certaine quantité d'une certaine denrée; mais ces frais eux-mêmes varient selon la demande. En effet, de quoi se composent les frais de production? Des profits des différents producteurs, du salaire des travailleurs notamment. Quand la demande d'un produit augmente, le salaire des travaux propres à le créer augmente; et comme ce salaire compose en partie les frais de cette production, il est également vrai que le prix est monté par suite de la demande, et que le prix est toujours égal aux frais de production.

Ainsi, en supposant que la population et la richesse de la France vinssent à s'accroître, la France pourrait porter la consommation du sucre qu'elle fait de cent à cent vingt millions de livres. La quantité offerte resterait pour un moment inférieure à la quantité demandée; le prix monterait conséquemment; et les producteurs de sucre pourraient dès lors en faire venir de plus loin et en tirer de quelques endroits où sa culture est plus dispendieuse; les salaires et les profits des anciens producteurs seraient plus forts, une demande plus grande aurait porté le prix de cette denrée d'un franc à un franc vingt centimes peut-être, et ce prix ne serait encore que le remboursement des frais de production.

Dans la supposition contraire, si la culture d'une canne plus abondante en sucre, celle de Taïti, par exemple, se répandait partout où l'on peut cultiver cette plante; on obtiendrait peut-être, sans faire plus d'avances, un quart de plus de sucre; l'offre du sucre augmenterait; son prix baisserait à quatre-vingts centimes; et ce prix, causé par l'effet de l'offre, serait encore l'expression des frais de production.

Les prix ne sont pas seulement déterminés par le rapport qui existe entre l'offre et la demande : ils sont l'expression même de ce rapport. Mais la preuve de cette proposition exigerait des développements qu'il m'est impossible de donner ici.

Quant au monopole, il ne fait que varier les données; mais il ne change rien à la théorie. Regardez la quantité d'une marchandise que le monopoleur met en vente, comme la quantité que l'on peut obtenir sur la production, et les profits qu'il fait, comme étant des frais de production indispensables, et vous aurez, aussi bien que dans les exemples précédents, un prix qui sera tout à la fois le résultat du

rapport entre la demande et l'offre, et l'expression des frais de production.

J'avoue que je n'ai pu comprendre ce que l'auteur a voulu dire dans son dernier alinéa. Il n'y a nul besoin de stipuler le prix des choses qui se prêtent, et nul débat à ce sujet ne peut s'établir entre le prêteur et l'emprunteur. Il faut que l'on rende la chose prêtée, et non qu'on la paie. Je me fais d'autant moins de scrupule de faire remarquer cette obscurité, que, dans l'estimable ouvrage de M. *Storch*, ce défaut est fort rare. Il est même étonnant qu'un auteur manie avec autant de facilité une langue qui n'est pas la sienne.

De la mesure des valeurs[1]. — La vraie mesure d'une valeur est la quantité de chacune des choses que l'on consent généralement à donner pour l'obtenir. La mesure de la valeur d'un habit est indifféremment, ou cinq hectolitres de blé, ou vingt-cinq livres de bougie, ou vingt pièces de cinq francs, si l'on donne l'une ou l'autre de ces choses pour l'acheter. Sous ce rapport, le travail est une aussi bonne mesure des valeurs que toute autre chose ; car, dans l'exemple proposé, l'habit peut acheter cinquante journées de travail, si, le vendant cent francs, on acquiert par cet habit le moyen d'acheter cinquante journées de travail de deux francs chacune : le tort de Smith n'est pas là : il consiste à avoir voulu faire du travail la mesure *invariable* des valeurs ; à avoir dit, par exemple, que dans quelque pays et à quelqu'époque que le produit de dix journées de travail ait été exécuté, ce produit valait autant que tout autre produit qui coûte aujourd'hui dix journées de travail. Or, cette proposition n'est pas soutenable. Outre que la valeur de dix journées de travail diffère beaucoup de la valeur de dix autres journées d'un travail d'une qualité fort supérieure, ou fort inférieure, la seule circonstance du besoin, comme l'observe fort bien M. Storch, change considérablement la valeur du travail et par conséquent du produit auquel il est appliqué.

A vrai dire, il n'y a point de mesure également applicable à deux objets séparés par les temps et par les lieux, parce qu'il n'est aucun objet qui ne change considérablement de valeur en passant d'un lieu, ou d'un temps dans un autre.

Quant à la mesure de la valeur de deux objets qui sont en présence, leurs deux valeurs se mesurent l'une par l'autre ; si l'on a dix livres de

---

[1] Storch, t. I, p. 124.

blé pour une livre de café, le café vaut dix fois autant que le blé; et chacune de ces choses est la mesure de l'autre. La monnaie n'a à cet égard aucun privilége. Trente sous sont la valeur d'une livre de café, et une livre de café marque la valeur des trente sous aussi bien que les diverses choses que l'on peut acquérir avec cette monnaie.

Rois et mendiants[1]. — Smith n'a point mis dans la même catégorie les rois et les mendiants, le savant laborieux et le fainéant; car les mendiants, les fainéants ne font pas même un travail improductif. Son tort est d'avoir appelé improductives les fonctions de roi, de magistrat; car lorsque ces fonctions sont bien remplies, lorsque par leur moyen les droits et l'innocence des citoyens sont efficacement protégés, ce que la société leur paie est l'équivalent d'un véritable service qu'ils rendent à la société. Je n'examine pas si, parfois, ce service n'est pas payé un peu chèrement, ni s'il est toujours aussi bien exécuté qu'il devrait l'être.

Division du travail[2]. — Je ne prétends point contester la grande importance que M. *Storch*, d'après *Adam Smith*, attribue à la division des travaux. Les avantages que l'homme y trouve pour la satisfaction de ses besoins sont immenses. Mais il existe une autre cause plus puissante de la fécondité de la production; c'est l'art de tirer parti des puissances de la nature, de cette action gratuite, perdue dans la plupart des cas, et féconde en résultats lorsque nous savons l'employer.

Un cultivateur intelligent, après avoir, pendant plusieurs années, laissé reposer ses terres un an sur trois, s'avise un jour que, pendant cette année de jachère, sa terre peut, sans cesser de se reposer, produire des plantes fourragères qui lui permettraient d'avoir des troupeaux, de fumer des champs, de vendre de la laine, de la viande de boucherie, etc., produits qu'il n'avait pas auparavant. Doit-il cette augmentation de produits à la division du travail? Non; il la doit à une meilleure manière de mettre en jeu les puissances du sol, qui a des sucs différents pour le blé et pour les betteraves; tellement que les sucs du blé s'amassent et se séparent dans le temps même que le terrain produit des plantes fourragères; et le résultat de ce progrès est une augmentation d'un tiers dans les produits des terres.

Une autre personne observe que l'eau réduite en vapeur est capable, dans son expansion, de soulever un énorme piston, et que cette même

[1] Storch, t. I, p. 126. — [2] Ibid. p. 167.

vapeur, condensée par un jet d'eau froide, laisse sous le piston un vide qui le fait redescendre avec une force égale à celle de vingt, de trente, de quarante chevaux, d'où résulte une puissance que l'on peut appliquer à tout ; de là, l'emploi des machines à vapeur. Est-ce à la division du travail qu'il faut attribuer ce nouveau développement de force? Non. Le poids de l'atmosphère qui fait descendre le piston est une force qui existe depuis le commencement du monde, et qu'on a laissée oisive pendant soixante siècles ou davantage; le progrès des lumières, l'art d'observer, l'ont fait découvrir, et l'espèce humaine s'est enrichie de tout ce que cette force exécute pour son service depuis une quarantaine d'années.

Je sais fort bien que *Smith* attribue la puissance elle-même des machines à la division du travail. Il prétend que la plupart des découvertes lui sont dues. J'accorde que cette division, en réduisant les opérations de l'industrie à leurs éléments les plus simples, a mis sur la voie de beaucoup de découvertes; mais l'inventeur d'un procédé n'est pas le créateur de tous les produits qui en naîtront à perpétuité; autrement le premier auteur de la machine à vapeur serait l'auteur de toutes les productions que l'on doit et que l'on devra à jamais à cette ingénieuse machine, le premier qui aurait enseigné à labourer un champ serait le producteur de tout le blé que ce champ produira jusqu'à la consommation des siècles.

Cette thèse n'est pas soutenable. Ce qui produit, c'est le travail de l'homme; ce sont les puissances de la nature, quand on sait les employer; ce sont, ainsi qu'on le verra plus tard, les services des capitaux. Toute autre explication est forcée.

LE PRODUIT BRUT ET LE PRODUIT NET D'UNE NATION SONT EXACTEMENT LA MÊME CHOSE[1]. — *Le produit net* d'une entreprise est son *produit brut* ou *total*, dont on a défalqué les frais de production; mais pour une nation, son *produit net* est précisément la même chose que son *produit brut* ou *total*.

En effet, quand un fabricant de draps achète de la laine à un fermier, le prix de cette laine ne fait pas partie des gains du fabricant; mais ce prix fait partie des gains du propriétaire de la terre, puisqu'une portion de ce prix a servi à payer le fermage; il fait partie du gain des bergers, des tondeurs, etc., puisqu'il a servi à les payer. Lors-

[1] Storch, t. I, p. 206.

qu'un marchand de draps, à son tour, achète au fabricant une pièce, non-seulement il rembourse le prix de la laine, c'est-à-dire, les bénéfices nets dont celui-ci avait fait l'avance, mais de plus le bénéfice net du fabricant, de ses ouvriers, etc. Il est enfin remboursé lui-même par le consommateur, non-seulement de tous les profits nets qu'il a avancés, mais encore de celui auquel lui-même peut prétendre. On voit qu'il n'y a pas un sou de la valeur totale de la pièce de drap, qui n'ait servi à payer quelque profit net à quelqu'un. Tous ces profits réunis équivalent donc exactement à la valeur de la pièce.

Comme il en est ainsi de tous les produits, leur valeur totale est la même chose que la valeur des produits nets qui ont été recueillis dans la nation.

Nation riche et nation pauvre[1]. — Un particulier est pauvre, lorsqu'il n'a point de revenus pour satisfaire à ses besoins. Or, de quelle source tire-t-on des revenus? C'est :

Ou des facultés industrielles que l'on possède, c'est-à-dire de la force corporelle, des talents acquis desquels peuvent naître un profit, un salaire;

Ou bien d'un capital, petit ou grand, duquel peut naître un intérêt ;

Ou bien des terres cultivables, desquelles on peut tirer des produits, un loyer.

Tels sont les fonds d'où naissent tous nos revenus. Un particulier est riche ou pauvre, selon qu'il en est bien ou mal pourvu, selon qu'il en tire un bon ou un mauvais parti.

Il peut aussi ne posséder qu'une sorte de fonds, et n'avoir, par exemple, que des facultés industrielles. Il peut posséder deux sortes, trois sortes de fonds. Les plus riches en ont de toutes les trois en grande abondance.

Ce sont exactement les mêmes éléments qui font les nations riches ou pauvres. Les nations riches, sont celles qui ont beaucoup de facultés industrielles, beaucoup de capitaux, beaucoup de terres cultivées; les pauvres sont celles qui en ont peu.

Sous le rapport économique, une nation n'est ni plus ni moins dépendante d'une autre que le ménage du tailleur n'est dépendant du ménage du boulanger. Si le tailleur a besoin d'acheter du pain au boulanger, celui-ci a besoin d'en vendre au tailleur.

---

[1] Storch, t. I, p. 228.

Un homme peut être dépendant d'un autre, parce qu'il est possible que, n'ayant aucun revenu, il soit obligé d'avoir recours au revenu des autres. Mais une nation ne vit jamais que de ses propres revenus; car on ne voit pas un peuple recevoir la charité d'un autre.

On en a vu exiger des tributs, de la même manière qu'un voleur exige la bourse d'un voyageur. Mais les peuples comme les particuliers sont très-fondés à se soustraire à une semblable exaction du moment qu'ils le peuvent.

FORMATION DES CAPITAUX [1]. — Il y a une erreur que je suis d'autant plus porté à excuser dans M. *Storch*, qu'on la trouve dans mes premiers écrits sur l'économie politique, quoiqu'elle ait disparu dans les suivants.

Les produits épargnés dont se forment les nouveaux capitaux n'échappent point à la consommation. Tout produit est voué à la consommation; car il n'a de valeur, il ne rembourse ses frais de production, qu'en vertu du besoin qu'on en a; et l'on n'en a besoin que pour le consommer. Il semble dès lors qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit, et par conséquent de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. C'est bien, en effet, ce qui arrive quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne la consommation. Il n'y a point dans ce cas de valeur accumulée. Une valeur avait été créée; elle a été détruite pour notre satisfaction; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pouvons le souhaiter, l'acheter, et le consommer dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour donner en outre un intérêt proportionné au temps qu'elle aura duré, et un profit proportionné à la peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de l'opération. C'est ainsi qu'un teinturier consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour la jouissance qu'il consomme ces produits; il les détruit néanmoins; mais il fait passer leur valeur dans un autre produit (l'étoffe); et cette

[1] Storch, t. I, p. 252.

consommation perpétue la valeur consommée, en même temps qu'elle fait varier la forme matérielle sous laquelle cette valeur se manifeste.

Or, quand un nouveau produit est consommé de cette manière, c'est-à-dire, reproductivement, et que sa valeur nouvellement créée se perpétue, on conçoit qu'il y a une nouvelle portion de capital dans la société.

C'est en cela que consiste l'épargne. Elle ne consiste pas à ne point consommer; tous les produits continuellement créés sont continuellement consommés, et il se consomme autant de valeurs dans un pays où il se fait des accumulations que dans un pays où il ne s'en fait point; mais l'épargne utile, celle qui forme de nouveaux capitaux, consiste à consommer pour la reproduction, au lieu de consommer pour la jouissance les valeurs nouvelles que nous procurent nos revenus.

Les salariés [1]. — Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur (M. Storch) désigne par le nom de *Salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour le compte d'autrui et sous la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs, d'après d'autres passages, notamment du chapitre II du livre II ci-dessus, il paraît que M. *Storch* comprend les ouvriers dans ce qu'il appelle ici *travailleurs industriels*.

Voudrait-il désigner par *salariés* les hommes dont les travaux ne procurent directement aucun produit matériel, tels que les fonctionnaires publics, les médecins, les prêtres, les comédiens, toutes ces classes, en un mot que *Smith* appelle à tort, selon moi, improductive? Alors pourquoi ne pas aborder franchement la doctrine et les dénominations de *Smith?* Et pourquoi ne pas réfuter victorieusement la doctrine de ceux qui regardent ces classes comme productives d'une utilité susceptible, aussi bien qu'aucune autre, de se vendre et de fournir un revenu?

Revenus secondaires et revenus primitifs de Storch [2]. — Il est à présumer que ce que l'auteur appelle un *revenu secondaire* est celui que consomment les classes que *Smith* appelle improductives. Ainsi, d'après la nomenclature de M. *Storch*, quand un manufacturier appelle un chirurgien qui par une opération délicate lui sauve la vie, la somme

---

[1] Storch, t. I, p. 268. — [2] Ibid. 272.

qu'il paie à cet habile praticien, fait partie du revenu *primitif* du manufacturier et du revenu *secondaire* du chirurgien. Mais comment une même somme peut-elle faire partie de deux revenus? Comment une même valeur peut-elle être consommée deux fois; une fois pour satisfaire aux besoins du manufacturier; une autre fois pour satisfaire aux besoin de l'opérateur? *On ne peut pas tirer d'un sac deux moutures*, dit un proverbe populaire.

L'embarras où l'on s'est trouvé pour résoudre cette difficulté vient, je pense, de ce que l'on n'avait point, même après *Smith*, envisagé sous toutes ses faces et dans toute son étendue le grand phénomène de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. La question me semble, au contraire, résolue par la doctrine établie dans mes ouvrages.

Il est au-dessus du pouvoir de l'homme de créer ou de détruire un seul atome de matière; qu'est-ce donc que l'homme crée en produisant de la richesse? une utilité qui a une valeur.

Cette utilité est quelquefois attachée par lui à une matière. Quand un manufacturier avec de la filasse fait de la toile, il loge, par le moyen de ses opérations, dans de la filasse une utilité qui a de la valeur. Il crée alors un *produit matériel;* mais ce n'est pas la matière de ce produit qu'il crée : c'est son utilité, sa valeur.

L'utilité d'un service rendu a une valeur, aussi bien que celle qui résulte des travaux d'un manufacturier, puisqu'elle peut de même devenir l'un des termes d'un troc, d'un échange, d'une vente. Cette utilité est donc aussi une richesse créée. Toute la différence qu'on peut remarquer entre elle et celle qui a été attachée à la toile du manufacturier, c'est que l'utilité qui résulte du service personnel, n'est attachée à aucune matière. C'est un *produit immatériel* qui peut se vendre, mais dont il faut que l'acquéreur se serve immédiatement. Il est consommé à mesure qu'il est créé.

Lors donc qu'un chirurgien fait une opération qui soulage un manufacturier, ils font entre eux échange dans lequel le manufacturier donne un produit matériel, fruit de ses travaux (ou, ce qui revient au même, l'argent qu'il en a tiré), et le chirurgien un produit immatériel, un secours, fruit de ses travaux également. C'est un troc équitable de deux valeurs créées, et par conséquent de deux portions de richesses véritablement produites.

La création de ces deux valeurs diverses a donné naissance à deux

revenus : celui du manufacturier, d'une part; celui du chirurgien de l'autre. Après avoir changé mutuellement les utilités résultant de leurs travaux, chacun d'eux a pu, de son côté, consommer l'utilité acquise par lui, le manufacturier pour le besoin de sa santé, le chirurgien pour ses vêtements ou sa nourriture. Il a pu y avoir deux consommations, parce qu'il y avait eu deux productions.

Quant à la nature de l'un et de l'autre revenus, elle est absolument la même. Il n'y a pas de différence entre le revenu *primitif* et le revenu *secondaire*. Il y a un revenu partout où il y a une nouvelle valeur produite. On peut par des échanges successifs mettre cette valeur sous la forme que l'on veut quand elle est jointe à une matière; mais sous quelque forme qu'elle se montre, elle constitue toujours le même revenu, jusqu'à sa consommation; époque où cette portion de revenu cesse d'exister.

Les maisons d'habitation et les jardins d'agrément [1]. — Un jardin d'agrément, une maison d'habitation fournissent un revenu immatériel, une jouissance, que le propriétaire du fonds, quand il ne la consomme pas lui-même, vend à un locataire. Le locataire achète cette jouissance et donne en paiement une autre portion de revenu provenant d'un autre fonds (de son industrie, de ses capitaux, ou de ses terres.) Cet échange conclu, le locataire emploie à son usage, consomme le service que lui rendent chaque année, chaque jour, chaque heure, le jardin et la maison. Et le propriétaire consomme de son côté les valeurs matérielles qu'il a reçues pour son loyer, ou, ce qui revient au même, celles qu'il achète par leur moyen.

Comme dans le cas des services personnels, il y a deux utilités, deux valeurs produites, par conséquent deux portions de revenus: elles ont été troquées, puis consommées par les personnes qui les ont acquises dans cet échange, mais il n'y a pas deux emplois du même revenu, comme l'auteur semble le croire.

Il paraît aussi confondre le revenu avec le prix qu'on en tire. Du moment qu'un homme a créé, par lui-même ou par ses instruments (ses capitaux ou ses terres) une valeur nouvelle, il s'est créé une portion de revenu. Quelles que soient les transformations qu'il fait subir à cette valeur par des échanges successifs, elle constitue toujours le

[1] Storch, t. 1, p. 276.

même revenu. Les échanges font paraître ce revenu sous différentes formes successives, mais c'est toujours le même.

Le numéraire considéré comme une assignation sur les marchands[1]. — Cette fiction me semble inadmissible. Le numéraire n'est point une simple assignation pour recevoir une marchandise qui est encore chez le marchand; car là où il y a une assignation, l'assignation et la marchandise à laquelle elle vous donne des droits, ne forment qu'une seule et même valeur; tandis que le numéraire est en lui-même une valeur, et la marchandise qu'on va acheter chez le marchand, en est une autre. Ce sont deux marchandises, deux valeurs, que l'on troque l'une contre l'autre.

Les fictions sont quelquefois utiles pour faire entendre un raisonnement, une doctrine; mais il faut toujours qu'elles représentent un cas réel.

Profits a tirer des capitaux[2]. — M. *Storch*, dans trois de ses chapitres a voulu donner une idée de ce qu'il appelle le revenu *primitif* du capitaliste; et il ne parle que du revenu qu'il tire de son capital *prêté*. Mais le profit qu'un capitaliste tire de son capital lorsqu'il le fait valoir lui-même, est, si j'ai bien compris l'auteur, un revenu *primitif*, dans le sens qu'il attache à ce mot; et cependant il n'en est point question ici. Puisque l'auteur voulait parler du revenu *primitif* seulement, il me semble qu'il aurait dû rechercher quelle valeur peut naître d'un capital en œuvre, soit par un emprunteur, soit par le propriétaire lui-même, et ne point compliquer cet ordre d'idées avec celles qui n'ont rapport qu'à l'intérêt, au loyer, de ce même capital.

Emprunts publics[3]. — Les gouvernements emprunteurs ont presque entièrement renoncé à emprunter en viager. Le prêteur en viager peut difficilement disposer de son titre et rentrer à volonté dans son capital. Le prêteur, au contraire, à qui l'on délivre un titre non remboursable, mais qu'il peut vendre à la bourse, réalise son capital du moment qu'il veut lui donner un autre emploi, ou du moment qu'il conçoit des craintes sur la solvabilité du gouvernement son débiteur. Il peut perdre un tant pour cent, si la rente baisse; mais aussi il peut gagner si elle hausse.

C'est en Angleterre que l'on s'est aperçu d'abord de l'immensité des prêts que l'on peut obtenir du public au moyen de cette dangereuse

---

[1] Storch, t. I, p. 289. — [2] Ibid. p. 331. — [3] Ibid. p. 338.

facilité accordée aux prêteurs : et comme les moyens de tirer de l'argent des peuples sont ce que les gouvernements apprennent le mieux les uns des autres, il y a maintenant peu de puissances en Europe, quelles que soient d'ailleurs les formes de leur administration, qui n'empruntent sur des inscriptions de rentes perpétuelles en aiguisant quelquefois l'avidité des prêteurs par des primes, des lots, et autres appâts qui sont toujours, de même que les intérêts, des additions aux charges des contribuables.

Il en résulte un effet vraiment extraordinaire, et qui, sur un premier énoncé, ressemble à un paradoxe, c'est que l'énormité des emprunts publics, loin d'être le signe de la confiance qu'inspirent les gouvernements, est au contraire l'effet de leur discrédit. Ils ont pu trouver des traitants qui ont contracté avec eux pour des sommes immenses, parceque ces traitants ont toujours compté se défaire aisément de leurs titres en les vendant sur la place; et ces traitants ont trouvé des acheteurs pour les rentes de cette nouvelle puissance, parce que ces acheteurs, à leur tour, ont compté sur la facilité de vendre les mêmes titres à la première alarme, et dans l'espace de vingt-quatre heures. Un bon intérêt couvre la perte à laquelle on est exposé par la baisse des cours.

Heureux les peuples, si les capitaux, levés de cette manière, avaient toujours été employés pour accroître leur prospérité intérieure, au lieu de servir à de coupables entreprises contre l'indépendance et le bonheur des nations !

REVENUS FONCIERS [1]. — Voilà le principe de M. *David Ricardo* (*Principles of political economy and taxation*, ch. II.) Mais au lieu d'en conclure comme M. *Storch* « que les terres les plus fertiles déterminent » le taux de la rente de toutes les autres, » M. *Ricardo* en infère que ce sont les moins fertiles qui règlent la rente des autres, et que cette rente ne consiste jamais que dans l'excès du produit des bonnes terres sur les mauvaises.

Ne pourrait-on pas dire plutôt que ce ne sont ni les unes ni les autres? Le prix du blé, et en général des produits de la terre, est déterminé par la proportion entre l'offre et la demande, entre la quantité que l'on peut faire pousser à tel prix, et la quantité que l'on peut en consommer au même prix.

---

[1] Storch, t. I, pp. 369 et 376.

Lorsque la population d'un État et sa richesse lui permettent de consommer une plus grande quantité de blé à un prix plus élevé, ce prix permet de cultiver des terrains plus médiocres et plus frayants; tous ceux qui valent mieux rapportent un peu plus; mais ce ne sont ni les uns ni les autres qui sont causes de cette augmentation de profit. C'est l'état de la société; c'est une plus abondante production de tous les autres produits qui permet qu'on en offre davantage en échange de la même quantité de blé.

Il y a eu de tous temps de grandes controverses relativement au revenu des propriétaires fonciers, qui fait le sujet de ce chapitre.

Les économistes du XVIIIe siècle prétendaient que c'était l'unique revenu sur lequel vivaient les nations, et que le travail ne mettait aucune valeur nouvelle dans la société.

Adam Smith maintient que les terres concourent avec le travail à fournir leur contingent à la masse de nos richesses.

Malthus est du même avis.

Buchanan (commentateur de *Smith*), *Ricardo*, *Tracy*, *Sismondi*, maintiennent que le travail seul est productif, et que si les propriétaires du sol parviennent à se faire payer le concours de leur instrument, ce n'est qu'une valeur qui passe d'une poche dans une autre; de celle des consommateurs dans celle des propriétaires.

J'avoue que je ne peux découvrir aucune utilité pratique dans ces controverses, quoique M. *Ricardo* dise dans la seconde édition de son ouvrage (page 67) : « La parfaite intelligence de ce principe est, selon moi, de la plus haute importance pour la science de l'économie politique; » je craindrais bien plutôt que des discussions trop étendues et trop abstraites, ne fissent dégénérer une science de faits, de choses, en une série d'abstractions qui auraient le fâcheux effet de décrier l'économie politique en la détournant des applications, et la faisant dégénérer en argumentations sans utilité, quelquefois fatigantes pour le lecteur.

Cependant, pour qu'on ne m'accuse pas de n'oser prononcer une opinion sur ce sujet, je dirai que je regarde la terre comme un instrument qui, de même que beaucoup d'autres agents naturels, concourt à donner aux choses une utilité dont nous faisons notre profit, et que nous sommes disposés en conséquence à payer par d'autres produits, fruits de nos travaux. Partant elle produit des valeurs échangeables : et par conséquent des richesses. Le sol élabore les sucs dont se forment nos fruits, de même que le soleil les colore. Le consommateur, à la vérité,

ne paie pas au soleil son utile concours, parce qu'aucun propriétaire n'a pu s'emparer de ses rayons et les céder pour de l'argent; tandis que celui qui a enclos un champ, s'est fait payer le service du sol, qui sans cela aurait été gratuit : mais devons-nous regretter cette circonstance? Lorsque la terre est à tout le monde, elle ne produit rien pour personne; car alors personne ne veut faire l'avance de ses frais et de ses peines pour la cultiver. Que les rayons du soleil n'aient point de propriétaires, il importe peu à la production; leur action n'en est pas moins efficace, et n'exige point d'avances; mais si la terre n'en avait point, elle resterait en friche et nous serions tout à fait privés de ses produits, dont nous pouvons du moins jouir maintenant en payant une rétribution assez légère aux propriétaires fonciers.

PROFIT DE L'ENTREPRENEUR D'INDUSTRIE[1]. — M. Storch ne donne pas à beaucoup près, aux fonctions des entrepreneurs d'industrie, l'importance qu'il devrait leur donner.

Un entrepreneur d'industrie, c'est-à-dire, un agriculteur, un manufacturier, ou un négociant, est celui qui, à ses périls et risques, entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessitera un produit; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminée; il rassemble tous les éléments d'une entreprise, en compose l'administration et le régime. Comme il a perpétuellement des achats et des ventes à faire, des conventions de toutes sortes à conclure, il doit connaître les hommes et les affaires, évaluer les risques, prévoir les vicissitudes du commerce, l'influence de la paix, de la guerre et des mauvaises lois. La réunion des qualités et des talents qui sont nécessaires pour faire prospérer, et pour soutenir seulement une entreprise industrielle, établit une espèce de monopole en faveur des hommes qui sont en état de la concevoir, de la former et de la conduire. Ceux qui manquent de prudence et de lumières, ne font pas longtemps concurrence à ceux qui en sont pourvus. Telles sont les causes qui établissent, pour les entrepreneurs, des profits indépendants de leurs capitaux, et fort supérieurs au salaire d'un simple commis en chef, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni ses fonds, ni sa réputation, en cas de mauvaise fortune.

Certes ni *Adam Smith*, ni les écrivains qui l'ont copié, en confondant les profits de l'entrepreneur d'industrie avec les profits de son capital

[1] Storch, t. I, p. 379.

(*profits of Stock*), n'ont donné un tableau fidèle des faits qui se passent tous les jours sous nos yeux.

Je sais qu'il est fort difficile de distinguer ce qui, dans la production, est dû à l'entrepreneur, de ce qui est dû à son capital. Le même outil fait plus d'ouvrage conduit par des mains adroites, que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil, et une partie qui est l'œuvre de la main qui le guide; et il serait fort utile dans la pratique de pouvoir en faire la distinction. Un manufacturier, par exemple, a un capital de 50,000 francs, et par son habileté il fait, tous les ans, un bénéfice de 25,000 francs, c'est-à-dire, un bénéfice égal à 50 pour cent de son capital; mais sur cette production annuelle, on ne sait pas quelle valeur est due à l'action de l'entrepreneur et quelle à l'action de son capital. Cependant pour augmenter une aussi bonne affaire, il emprunte, ou il trouve un commanditaire qui quadruple ses fonds, et les bénéfices sont portés de 25 à 100 mille francs par an. De bonne foi, le commanditaire est-il fondé à réclamer les 75 mille francs d'accroissement dans les bénéfices, et l'entrepreneur ne peut-il pas lui dire à aussi bon droit : « C'est la manière dont j'ai fait travailler ce capital » additionnel de 150,000 francs, qui lui a fait produire ce profit. Il » est donc le fruit de mon talent. »

Il y a même des cas où le capital, comme outil, ne produit réellement aucune valeur. Supposez que le propriétaire d'une usine, d'un moulin à papier, par exemple, cherche à la vendre, et que nul acquéreur ne se présente à aucun prix. Le propriétaire se décide en conséquence à la faire travailler pour en retirer du moins le profit de ses soins et celui du fonds de terre sur lequel elle est bâtie. Il est évident que dans cette entreprise, il n'y a pas un sou du produit pour le capital. S'il y en avait eu, un acquéreur, ou un locataire se serait présenté et en aurait donné un prix quelconque, dont il aurait été indemnisé par le profit du capital.

On voit que malgré la difficulté que l'on rencontre à distinguer les profits de l'industrie de ceux du capital, il y a dans la pratique beaucoup de cas où il serait utile de faire cette distinction, et qu'il serait très-digne des économistes politiques d'en établir les bases.

De l'impôt[1]. — M. *Storch* est à ma connaissance le seul économiste

---

[1] Storch, t. I, p. 429.

politique qui regarde les effets de l'impôt sur le prix des marchandises comme n'étant pas du ressort de la science qu'il professe.

L'impôt est une partie des frais de production, et il ne serait pas difficile de prouver qu'il en est une partie nécessaire. Il est donc impossible de le négliger dans l'étude de tous les phénomènes qui accompagnent la production, phénomènes qu'il complique à un très-haut degré.

Il joue un très-grand rôle dans la distribution des richesses en ce qu'il transporte aux uns des valeurs produites par les autres.

Enfin il pourvoit à une partie importante des consommations d'une nation, dernier terme et objet final que se proposent la production et la distribution des richesses.

Une législation financière qui ne serait pas éclairée des lumières de l'économie politique serait digne des Arabes Bédouins.

La monnaie n'est pas la mesure des valeurs[1]. — Le numéraire, la monnaie ou l'argent (car dans l'usage commun ces mots sont synonymes), ne nous sert à apprécier les valeurs des choses, que parce qu'il a lui-même une valeur. Dès lors, une plus ou moins grande quantité de numéraire désigne une valeur plus ou moins forte ; mais il partage ces propriétés avec toutes les autres marchandises. Il est bien évident que lorsque nous disons : Telle chose vaut autant que douze mesures de grains, et telle autre n'en vaut que six, nous exprimons l'idée que la première a deux fois autant de valeur que la seconde.

On préfère cependant évaluer les choses en numéraire ; c'est parce que la valeur du numéraire est mieux connue de nous que celle de la plupart des marchandises. Nous savons fort bien tout ce qu'on peut avoir pour 12 francs ou 12 roubles, à cause de la grande habitude que nous avons d'acheter, ou du moins de marchander les objets dont nous avons besoin ; tandis que nous sommes obligés de faire un calcul pour savoir quelles choses on peut obtenir en échange de 12 hectolitres de blé. C'est ce qui fait que l'on prend communément l'argent pour point de comparaison des valeurs ; mais, ni une quantité d'argent, ni une quantité de quelque autre objet que ce soit, n'est une véritable mesure des valeurs, parce que rien n'a une valeur invariable. Le caractère d'une mesure est de conserver l'idée d'une grandeur. Nous avons une idée exacte d'une longueur de douze mètres. Dans cent ans, douze mètres donneront à nos neveux une idée parfaitement juste de la grandeur

[1] Storch, t. II, pp. 107 et 122.

que nous entendons par là ; mais, dans cent ans, douze francs, quelque invariable que soit le titre des monnaies, ne donneront aucune idée de ce que nous entendons aujourd'hui par une valeur de 12 francs.

Il n'y a donc nulle précision dans cette proposition, que la monnaie est la mesure des valeurs.

Quant aux bœufs dont Homère évalue les armes de Diomède, c'était une belle et bonne monnaie de métal qu'on appelait un *bœuf*, parce qu'elle portait l'empreinte d'un bœuf, comme on appele un louis, une monnaie qui porte l'empreinte d'un roi de ce nom. (Voyez *Garnier*, *Histoire des monnaies*, tome 1, page 133.)

— Ce n'est pas parce qu'un pays est riche, que la monnaie d'or y a cours préférablement à l'argent ou au cuivre. C'est parce que des deux métaux dont on est également autorisé à se servir pour s'acquitter en monnaie, l'or est celui avec lequel on peut s'acquitter avec le plus d'avantage.

En Angleterre, avant le papier-monnaie, qui a commencé en 1798, avec une livre d'or (poids de troy) au titre des monnaies, on frappait 44 guinées et demie qui faisaient 46 liv. sterl. 14 s. 6 deniers. ; et comme le monnayage était gratuit, toute personne qui portait une livre d'or à la monnaie, obtenait cette somme. Or, on pouvait en général acheter sur le marché la livre d'or, au même titre, pour le prix de 46 liv. sterl. 11 s. Par conséquent, lorsqu'on payait en monnaie d'or, on s'acquittait de la première de ces deux sommes au moyen de la dernière.

C'était tout le contraire pour l'argent. Une livre d'argent, au titre, était transformée par le monnayage en une somme de 3 liv. sterl. 2 s. ; et si l'on voulait acheter une livre d'argent, au titre, sur le marché, on était obligé de la payer, prix moyen, 3 liv. sterl. 4 s. Si l'on avait effectué un paiement en argent, on aurait conséquemment fait passer une valeur de 3 liv. sterl. 4 s., pour 3 liv. 2 s. ; on aurait perdu. Tous ceux qui avaient des paiements à faire étaient donc intéressés, plutôt que de payer en argent, à vendre leur métal au poids contre de la monnaie d'or, et à s'acquitter avec ce dernier métal. Et comme il n'est pas nécessaire d'avoir un paiement à effectuer pour réaliser un pareil bénéfice, toutes les fois que le métal en lingot vaut plus que le métal monnayé, les spéculateurs s'empressent de le retirer de la circulation pour le faire passer dans le creuset, et bientôt on ne trouve plus pour opérer les ventes et les achats que le métal qui vaut plus en monnaies qu'il

ne vaut en lingots. C'est ce qui était arrivé en Angleterre. (Voyez Smith, liv. 1, ch. 5.)

On voit que cet effet provenait de ce que la loi établissait entre la valeur de l'or et celle de l'argent un autre rapport que celui du commerce. Elle évaluait l'or trop haut et l'argent trop bas.

En fabricant de nouvelles monnaies dans ces dernières années, on a refait la même faute, et le même effet s'en est suivi.

Le rapport de la valeur des deux métaux est actuellement en Angleterre sur le marché, suivant un taux moyen, comme 1 est à 15,716; c'est-à-dire, que pour acheter 1 once d'or, il faut donner 15 onces et 716 millièmes d'argent. Or, d'après la loi, la quantité d'or fin est à la quantité d'argent fin qui se trouve dans une même somme de monnaie, comme 1 est à 14,287, c'est-à-dire, que pour s'acquitter en argent il faudrait acheter un métal qui coûterait 15,716, et le faire passer pour 14,287. Afin d'éviter cette perte énorme, on fera, sans aucun doute, les paiements en or, en cette monnaie nouvelle qui vaut une livre sterling, et que l'on a baptisée du nom de *sovereign* pour flatter la vanité du monarque.

Avec une semblable législation, les particuliers seraient fortement intéressés à se procurer avec de l'or des monnaies d'argent pour les fondre, les vendre en lingots contre de l'or, et recommencer la même opération à mesure que le gouvernement frapperait de nouvelles pièces d'argent; et de son côté le gouvernement devrait racheter les mêmes lingots et les réduire en pièces, qui suivant ses propres lois vaudraient moins que le métal dont elles seraient faites. Mais c'est ce que le gouvernement se garde de faire; il ne frappe en argent que des coupures qui n'ont pas le poids; et après avoir fait une loi ridicule; il est réduit à la nécessité de ne pas l'exécuter. C'est là que conduit cette manie de suivre, plutôt que de céder à l'autorité de la raison, d'anciens errements reconnus mauvais par les hommes éclairés de toutes les nations. Le respect des antécédents, de ce que les Anglais nomment les précédents, est maintenant ce qui borne l'essor de l'Angleterre.

Des motifs du même genre font que les particuliers préfèrent en France s'acquitter avec de la monnaie d'argent. En s'acquittant en or ils perdraient le faible agio que la monnaie d'or gagne sur celle d'argent, à somme égale. La faute est encore, comme on voit, d'avoir voulu fixer par la loi un rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent; rapport qui, par la nature des choses et la vicissitude des besoins, ne

saurait être invariable. Mais comme la loi française a été faite à une époque où l'on consultait les hommes instruits (l'époque de la république), on a rapproché autant qu'il était possible le rapport légal de celui du marché. Néanmoins comme le prix du marché éprouvera de grandes variations, on sera forcé, une fois ou l'autre, de rendre la loi monétaire tout à fait raisonnable en ne fixant aucun rapport entre les deux métaux, et en se bornant à frapper en monnaie des grammes d'or et des grammes d'argent et à relater sur l'empreinte le nombre des grammes et le degré de fin du métal.

Un résultat assez singulier de la situation actuelle des monnaies de France et d'Angleterre, c'est qu'il ne peut pas y avoir de pair entre les changes réciproques des deux pays. En effet, le change est au pair, quand le papier sur Londres, que j'achète à Paris, me procure à Londres précisément la même quantité d'argent fin que j'ai payée à Paris. Mais si l'argent dont je paie des lettres de change, me procure de l'or, je ne peux plus comparer ces deux quantités de divers métaux; la quantité d'argent que j'obtiendrai à Londres, ne dépendra plus du cours du change, mais du prix qu'aura, dans cette dernière ville, l'argent en lingots contre de la monnaie courante, qui est de l'or. Ce prix est perpétuellement variable, et le pair d'un moment, si on pouvait le connaître, ne serait plus celui de l'instant d'après.

Des billets de confiance [1]. — M. *Storch* ne paraît pas être tout à fait fixé sur les caractères qui distinguent un *signe*. Il dit avec beaucoup de raison que la monnaie n'est pas un signe, quoique avant la publication de mon Traité d'Économie politique on l'appelât généralement de ce nom. Mais alors pourquoi a-t-il dit précédemment que le numéraire représente toutes les autres richesses? S'il en fait le représentant des autres richesses, il en fait un signe, une chose qui tire son mérite des choses qu'elle représente et non d'elle-même, tandis que la monnaie a une valeur qui lui est propre, une valeur qu'elle tire de ses usages, de même que toutes les autres choses évaluables. Un écu de 5 francs et un couteau de 5 francs font ensemble une valeur de 10 francs : si l'écu était simplement le signe et le couteau la marchandise signifiée, l'écu et le couteau ne vaudraient ensemble que 5 francs, comme une lettre de change de 1000 francs et le sac de 1000 francs qui sert à l'acquitter ne font ensemble que mille francs.

---

[1] Storch, t. II, p. 139.

En second lieu, il met dans la même catégorie les billets de banque et les papiers-monnaie, deux objets d'une nature essentiellement différente. Par billets de Banque on entend évidemment, non des billets comme ceux de la banque d'Angleterre qui étaient un papier-monnaie, puisque les lois autorisaient tous les débiteurs, tous les acquéreurs, à acquitter en cette monnaie, le prix de leurs engagements et de leurs marchés. Ce sont donc des billets que l'on est libre de refuser, qu'il entend par billets de banque; des billets qu'on n'accepte qu'en raison de la confiance où l'on est que la Banque en paiera la valeur à présentation en espèces; des billets de confiance en un mot. Sous ce rapport, il a raison de les nommer un *signe* : ils n'ont aucune valeur autre que celle des espèces qu'ils donnent le droit de recevoir à volonté. Il n'en est pas de même d'un papier-monnaie. Sans entrer dans ce moment dans les motifs qui lui donnent de la valeur, il a une valeur qui lui est propre, puisqu'il ne donne droit à aucun remboursement, et que c'est volontairement qu'un marchand livre une autre marchandise en échange du papier-monnaie. Il a donc une valeur qui réside en lui et qui n'est pas celle de la marchandise qu'il peut acheter. Sous ce rapport il remplace complétement la monnaie, qui n'est pas simplement un signe, mais une marchandise ayant une valeur que l'on échange au besoin contre une autre marchandise qui a une valeur de son côté. Lorsque l'Angleterre avait trente millions de papiers-monnaie en circulation, au lieu de trente millions sterling en or qu'elle n'avait plus, elle était aussi riche qu'auparavant; seulement sa monnaie, quoique valant autant en somme, était faite d'une autre matière. Il est vrai que cette valeur de papier n'avait aucune valeur hors d'Angleterre : mais ce n'est pas une condition de la richesse de posséder de la valeur également partout. Il y a beaucoup de marchandises qui n'ont de valeur que dans certains pays, comme le caviar en Russie, les reliques en Espagne, et qui sont néanmoins pour ces pays-là des richesses proportionnées à leur valeur. Les marchandises tirent leur valeur, c'est-à-dire la qualité qui en fait des richesses, de leur usage, même dans un seul pays. Tel est le papier-monnaie, qui remplit toutes les fonctions d'une monnaie, jusqu'à la concurrence de sa valeur et qui est une portion de richesse proportionnée à cette valeur.

Les billets de confiance sont donc un signe, et le papier-monnaie une marchandise.

Proposition de David Ricardo d'une nouvelle monnaie de papier [1]. —Sans doute les métaux précieux ont, sur presque toutes les autres matières, un mérite décidé pour remplir les fonctions réservées à la monnaie; mais ils ont l'inconvénient d'être dispendieux. Grâce aux monnaies métalliques de France, la France emploie pour ses circulations de marchandises, un agent qui lui coûte de premier achat deux milliards, et qui pourrait être suppléé par une matière beaucoup moins chère. La monnaie ne nous sert point en vertu de ses propriétés physiques. Ce n'est pour nous ni un objet d'ornement, ni un outil dont nous mettions en usage le poids, ou le tranchant ou la dureté. Une seule qualité nous importe dans la monnaie : c'est qu'elle ait de la valeur et qu'elle la conserve du moment où nous l'acquérons par une vente jusqu'à celui où nous nous en séparons par un achat; or, l'expérience nous prouve que cette qualité peut résider dans des billets de confiance, et même dans une monnaie de papier, qui ont en outre sur l'argent l'avantage d'être promptement comptés et plus facilement transportés; avantage qui, pour un objet qui devient successivement la propriété de tant de personnes différentes, est digne aussi de quelque considération.

Ce sont ces considérations qui engagèrent *M. David Ricardo* à publier son excellente brochure intitulée *Proposals for an economical and secure currency,* dont l'objet est essentiellement de proposer un papier de confiance dont la valeur ne pourrait jamais tomber au-dessous de l'or, parce qu'il serait perpétuellement remboursable à présentation contre de l'or en lingots; et qui resterait forcément dans la circulation, par la nécessité où serait le public de s'en servir comme intermédiaire dans les échanges, à défaut de pièces métalliques qu'on ne lui livrerait pas. Une très-petite quantité d'or en lingots suffirait pour soutenir la valeur d'une fort grande quantité de billets; car les besoins de la circulation empêcheraient qu'on ne recourût à un remboursement extrême : on irait recevoir l'or en lingots quand le besoin du métal se ferait sentir; mais quand on ne voudrait de la monnaie que pour faire des paiements, on prendrait incontestablement du papier. D'ailleurs, si quelque motif de méfiance menait un grand nombre de porteurs de billets à la caisse, l'effet d'un pareil remboursement serait de diminuer la

[1] Storch, t. II, 141.

somme de la monnaie en circulation, et par conséquent d'en réveiller la demande.

Cette idée ingénieuse et fondée sur une connaissance profonde des phénomènes monétaires, ne laisse qu'une question non résolue : Qui devrait jouir de l'intérêt de cette somme considérable mise dans la circulation? Serait-ce le gouvernement? Ce ne serait pour lui qu'un moyen d'augmenter les abus, tels que les sinécures, la corruption parlementaire, le nombre des délateurs de la police, et les armées permanentes. Serait-ce une compagnie financière comme la Banque d'Angleterre, la Banque de France? Mais à quoi bon faire à une compagnie d'actionnaires déjà riche, le cadeau des intérêts payés en détail par le public? Si l'on n'a jusqu'à présent su faire mieux, doit-on recommencer les mêmes sottises à perpétuité, et donner un nouveau développement à un ancien abus? Telles sont les questions qui naissent à ce sujet; peut-être ne sont-elles pas insolubles; peut-être y a-t-il des moyens de rendre hautement profitable au public, l'économie qui en résulterait; mais je ne suis pas appelé à développer ici ce nouvel ordre d'idées.

Quelles sont les véritables causes qui font passer des quantités considérables d'argent en Asie[1]? — Je ne pense pas que les enfouissements soient la véritable cause qui fasse annuellement passer 8 à 9 millions de piastres (environ 50 millions de francs) en Asie. Dans les pays où les propriétés particulières ne sont pas protégées par les lois, contre l'autorité absolue du gouvernement et de ses agents, je sais que l'on cache son argent beaucoup plus qu'on ne le fait en Europe : néanmoins, on sait dans l'Orient, comme dans l'Occident, quels intérêts on perd en condamnant l'argent à l'oisiveté. De plus, l'argent enfoui, quoiqu'il soit perdu quelquefois, revoit-il le plus souvent la lumière dans le moment du besoin, ou quand les craintes se dissipent. Dans les pays d'Asie soumis à la domination anglaise (et l'on sait combien ils sont vastes); la propriété est protégée, non contre les impôts, mais contre les spoliations individuelles qui sont celles qui provoquent les enfouissements.

Il faut donc chercher des causes plus importantes, des causes perpétuellement agissantes, de ce transport courant de métaux précieux, et surtout d'argent, dans les pays de l'Orient. La cause immédiate

[1] Storch. t. II. p. 210.

est d'abord la plus grande valeur qu'ils ont dans ces lieux-là par rapport aux marchandises. On porte les métaux précieux d'Occident en Orient, parce que le même poids en argent achète plus de choses en Asie qu'en Amérique. Et pourquoi en achète-t-il plus? C'est parce que l'Asie est plus productive en une infinité de choses, et ne l'est pas en argent; et que l'Amérique au contraire en produit beaucoup.

Je crois en outre que l'Asie est, comme la plupart des pays du monde, au siècle où nous vivons, dans une progression croissante; son agriculture, ses manufactures, son commerce s'étendent tous les jours; par conséquent ses produits, ses richesses, sa population. Il lui faut donc plus d'ustensiles et de monnaie qu'il ne lui en fallait : comme il en faut davantage à l'Europe, par la même raison, et sans qu'il se fasse en Europe des enfouissements capables d'influer sur la valeur des métaux précieux.

C'est ce besoin, graduellement croissant, qui, malgré l'augmentation annuelle du produit des mines, par suite d'une meilleure exploitation, ne permet pas que la valeur de cette marchandise aille en se dégradant, du moins d'une manière sensible.

Le crédit supplée-t-il aux capitaux [1] ? — Il ne m'est pas possible de partager en ceci l'opinion de M. *Storch*, et je le fais remarquer parce que son sentiment est très-généralement reçu, et que, par son mérite, cet auteur est fait pour donner un grand poids à ce que je crois être une erreur.

Lorsqu'un fabricant a vendu à crédit à un marchand, pour une somme de dix mille francs, il a dans le fond procuré au marchand la même facilité que si celui-ci avait eu à sa disposition un capital de dix mille francs; mais en même temps le fabricant a été privé de l'espèce de facilité que lui aurait procurée cette somme; comme, par exemple, d'acheter des matières premières ou des machines, de salarier un plus grand nombre d'ouvriers, en un mot de donner plus d'extension à son affaire. Que si l'on dit que le fabricant de son côté a pu jouir de la même facilité et obtenir de ses fournisseurs le même crédit qu'il accorde à ses acheteurs, c'est alors le capital des fournisseurs qui procure cet avantage aux acheteurs.

Prenons-y garde, les capitaux ne sont pas des valeurs fictives qui se multiplient par le crédit. Ce sont des valeurs réelles comme celle qui

---

[1] Storch, t. II. p. 233.

réside en un outil, un instrument : celui qui confie une machine à une autre personne moyennant un loyer, se prive pendant ce temps de l'usage de sa machine. Il en est de même d'un capital. Il ne saurait servir deux fois dans le même temps. Le crédit ne fait pas naître pour un sou de valeur capitale ; mais il fait souvent passer une valeur capitale oisive, dans une main où elle fructifie. C'est là son unique, son grand avantage.

Cette considération me semble fondamentale en matière de crédit ; et si elle l'est, que devient la doctrine que le crédit est, comme la monnaie, *un instrument* pour opérer des échanges ? Et la doctrine, que *la circulation ne peut prospérer sans le secours de la confiance?* La circulation ne serait jamais plus active et plus profitable, que si chacun, possédant tout le capital que réclame son industrie, toutes les ventes et tous les achats se faisaient au comptant. Il ne faudrait pas pour cela une plus grosse somme capitale ; mais il faudrait qu'elle fût autrement distribuée.

DES CAUSES QUI CONTRIBUENT A ÉLEVER LE TAUX DE L'INTÉRÊT EN RUSSIE. — M. STORCH compare avec raison la Russie aux Etats-Unis. Tous deux sont des pays neufs, où les produits d'un vaste territoire trouvent des débouchés dans un commerce maritime ; mais pourquoi le taux de l'intérêt est-il modéré aux Etats-Unis, tandis qu'il est excessif en Russie ? l'auteur est loin d'en assigner toutes les causes ; mais elles coïncident toutes en ceci que les accumulations annuelles sont plus faciles et plus considérables aux Etats-Unis.

Quelque disposé que soit le peuple russe à prendre un très-grand essor industriel, on ne peut se dissimuler qu'il est encore loin d'être aussi industrieux que les Américains. Aux Etats-Unis, tout le monde travaille. Le propriétaire du plus vaste domaine en est lui-même le fermier. Ses enfants, toute la famille, mettent la main à l'œuvre. Indépendamment de son territoire, la nation américaine exploite les mers ; elle est déjà, après l'Angleterre, la nation la plus commerçante du globe. Les profits de cette immense industrie agricole et de cette immense industrie commerciale, permettent des accumulations de capitaux plus rapides que les profits d'une industrie moins universelle et moins éclairée. Tandis qu'un seigneur russe fait bâtir des palais et les meuble avec luxe ; tandis qu'il consomme le service personnel d'une multitude de gens ; tandis qu'il absorbe dans ses voyages et par les séjours qu'il

---

[1] Storch, t. II, p. 281.

fait dans l'étranger, la majeure partie de ses revenus, le capitaliste américain dépense en travaux productifs le fruit de ses épargnes. Aux Etats-Unis le navigateur enrichi devient armateur. Tous les bras, toutes les têtes, tous les capitaux sont employés utilement, et favorisent de nouvelles accumulations.

Ces accumulations sont d'autant plus faciles, que le gouvernement américain n'enlève au contribuable qu'une portion à peine sensible de ses revenus; et tandis que l'on solde, sous le nom d'armée russe, quatre à cinq cent mille gendarmes, destinés à remettre un prétendu *bon ordre* en Europe, l'Amérique se défend par ses milices, elle n'a point de cour à nourrir et ne dépense pas un sou en congrès.

Il est inutile de conseiller a une nation de prêter a une autre, ou de lui emprunter[1]. — La véritable économie politique expose les faits, et en fait connaître les causes aussi bien que les conséquences; mais elle donne peu de conseils. Telle est aussi en général la méthode de M. *Storch*, dont le présent ouvrage rend d'éminents services à cette science. Pourquoi abandonne-t-il quelquefois cette excellente méthode? Pourquoi dit-il : *Il faut qu'une nation songe à se procurer des capitaux avant de songer à en prêter*, etc.? Est-ce un conseil qu'une nation peut suivre? s'assemblera-t-elle pour délibérer qu'il faut faire des accumulations; qu'il ne faut pas faire de prêts? Son gouvernement, en le supposant dirigé par des motifs de bien public, doit-il, peut-il par des lois de police, par des traités, tendre à procurer des capitaux à un pays, ou l'empêcher d'en emprunter? Non, en aucune façon : *Laissez faire et laissez passer*, voilà la meilleure politique.

Sont-ce les particuliers que l'on voudrait conseiller dans l'intérêt du pays? Mais quel homme sensé se flattera jamais que les particuliers écouteront d'autres conseils que ceux de leurs intérêts personnels? Quand une nation est industrieuse (et par ce mot j'entends toujours qu'elle joint l'instruction et l'esprit de conduite qui dirigent bien, à l'adresse et à l'activité qui exécutent de même), quand une nation est industrieuse, dis-je, les capitalistes prêtent à ses entrepreneurs, parce que les fonds des premiers ne sont pas aventurés, parce qu'ils rapportent de beaux profits. Quand la nation n'est pas industrieuse, ses capitalistes envoient leurs fonds dans l'étranger, ce qui est un malheur, car il vaudrait mieux que ces capitaux fissent travailler et

---

[1] Storch, t. II, p. 291.

gagner la nation; mais ce n'est point en conseillant de ne pas faire sortir les capitaux, qu'on les retiendra : c'est en rendant la nation industrieuse par de bonnes lois, par un gouvernement peu cher, et en favorisant le progrès des lumières et la liberté des communications. Et remarquez bien que l'économie politique ne conseille même pas de favoriser les lumières et les communications; elle montre seulement pour quelles raisons l'industrie et les richesses en sont les résultats.

Au reste, toutes les manières dont une nation prête à une autre, dont les particuliers d'une nation prêtent à ceux d'une autre, sont caractérisées par M. *Storch* avec une sagacité qui dénote un auteur aussi habile à observer les faits qu'à en discerner les conséquences.

PAPIER-MONNAIE[1]. M. *Storch* prouve très-bien que la valeur des papiers-monnaie ne repose en aucune façon sur la confiance; pourquoi donc les place-t-il dans cette partie de son ouvrage qui est consacrée au crédit? Il n'y a rien de commun entre les papiers-monnaie et le crédit. Les idées qu'il présente au véritable économiste politique sont même opposées. C'est lorsque les billets de confiance sont discrédités et que l'on refuse de les recevoir pour leur somme nominale, que l'autorité décrète qu'on les recevra forcément sur ce pied. Si les billets de la Banque d'Angleterre avaient conservé autant de valeur que l'or, le ministre *Pitt* aurait-t-il eu besoin, en 1797, d'autoriser cette compagnie à ne pas acquitter ses engagements, c'est-à-dire à faire banqueroute?

Non, ce n'est point l'opinion qu'un papier-monnaie sera remboursé qui lui conserve dans la circulation une valeur quelconque; ce sont les motifs que l'auteur signale dans ce chapitre, et principalement le besoin qu'éprouve une nation d'avoir un instrument des échanges. Le besoin fait naître la demande de cette marchandise appelée *Papier-monnaie;* la quantité, la somme demandée, contradictoirement balancées avec la quantité offerte (celle que le gouvernement fait mettre dans la circulation) établit sa valeur sur le même pied que celle de toutes les autres marchandises. Ces proportions sont devenues des vérités prouvées depuis les nombreuses expériences faites de nos jours, et notamment depuis les fluctuations des billets de la Banque d'Angleterre, que l'on a ramenés au pair de l'or, ou à peu près, en bornant la somme en émission. Beaucoup d'excellents écrits publiés en Angleterre, au sujet de ces événements, ont jeté le plus grand jour sur cette

---

[1] Storch, t. II, p. 303.

matière. On peut même à cette occasion faire un rapprochement assez curieux, c'est que les billets de la Banque d'Angleterre n'ont jamais été plus dépréciés que postérieurement à 1811, lorsque le parlement eut la bonhomie de décréter, sur la proposition de lord *Stanhope*, que les billets qui perdaient 25 pour cent sur les métaux précieux, avaient néanmoins *conservé leur valeur;* et que les mêmes billets n'ont en effet repris leur valeur qu'en 1821, époque où l'on a avoué franchement et généralement ce qui était vrai, que les billets de banque avaient été dépréciés parce qu'on en avait trop émis.

DES BILLETS A ORDRE ET DES LETTRES DE CHANGE [1]. — Il est impossible de partager sur les billets de confiance l'opinion de l'auteur. Les lettres de change et les billets à ordre remplissent réellement et complétement les fonctions du numéraire. On les reçoit en paiement d'une marchandise que l'on vend, et on les donne en paiement d'une marchandise qu'on achète. Un effet de commerce qui a vingt endosseurs, a servi à effectuer vingt paiements. Un marchand en gros paie le manufacturier avec un effet que lui a souscrit le marchand en détail; le manufacturier paie ses matières premières avec le même billet, etc. Le terme de l'échéance a beau être éloigné, l'effet de commerce a une valeur actuelle, c'est-à-dire, sa valeur nominale moins l'escompte. S'il n'y a point d'escompte à déduire sur un billet de banque payable à vue, c'est parce que son échéance est toujours arrivée, et que l'on peut en recevoir le montant le jour même. Du reste entre un billet de banque et un effet à terme, il n'y a aucune différence, ils sont de même nature.

Il ne faut pas non plus, je crois, représenter les espèces métalliques, ou les valeurs, sous quelque forme qu'elles soient, qu'une lettre de change ou un billet à terme représente, comme des valeurs qui attendent, dans la caisse ou dans le magasin, le moment où l'effet sera échu et présenté. Ce sont des valeurs employées, des valeurs qui travaillent à la production jusqu'au jour de l'échéance; et ce n'est que la veille de ce jour que l'accepteur les fait arriver dans sa caisse pour satisfaire à son engagement.

L'obligation d'un accepteur a précisément les mêmes effets, quant à la circulation, que l'obligation d'une banque qui s'oblige à payer des effets au porteur. L'échéance, le degré de confiance peuvent influer

[1] Storch, t. II, p. 127.

sur la valeur des deux papiers; mais ils remplissent tous deux l'office d'une monnaie, jusqu'à concurrence de leur valeur, auprès de tous ceux qui consentent à les recevoir.

Je ne sais pas la raison pour laquelle M. *Storch*, représente la monnaie comme circulant en sens contraire de la marchandise. La monnaie, les effets de commerce, les denrées de consommation, les services personnels, tout ce qui se vend et s'achète, est marchandise. Ces choses sont des portions de richesses qui se troquent contre d'autres portions de richesses pour aller chercher les besoins des hommes, parce qu'elles ont des usages fort divers; mais elles ne vont point nécessairement les unes dans un sens, les autres dans un autre. Une somme en argent que l'on échange contre une somme d'or; une terre que l'on échange contre une maison de ville, sont des choses de même nature, qui vont dans des sens divers se ranger dans les mains qui veulent s'en servir. On en peut dire autant des effets de commerce, et des papiers-monnaie, quoique le fondement et l'origine de leur valeur ne se ressemblent point.

Cédules hypothécaires[1].— C'est un fait constant et reconnu que des billets qui ne sont pas remboursables, quoique garantis par une hypothèque territoriale, ne peuvent remplir l'office de monnaie; mais l'auteur a tort, je pense, d'étendre cette réprobation à tous les papiers, promesses, comme les billets à ordre et les lettres de change. Qu'est-ce qui empêche une cédule hypothécaire de circuler comme monnaie? C'est que, dans le fait, elle n'est jamais remboursable en monnaie, en biens mobiliers, transportables, divisibles en petites coupures et propres à tous les achats comme la monnaie.

Dans la banque de *Secours*, établie en Russie en 1797, on promettait à la vérité de les rembourser au bout de 25 ans; mais cette promesse était illusoire; car sur quels fonds pouvait-on les rembourser? Quel garant avait-on que la noblesse obérée en 1797, ne le serait plus 25 ans plus tard; et si elle était encore obérée alors, pouvait-on supposer que le gouvernement russe, qui n'avait agréé cette opération que pour la préserver d'une expropriation, se prêterait alors à faire vendre les terres des nobles, servant de gages aux cédules? Faut-il être surpris que ces billets hypothécaires perdissent contre des assignats qui remplissaient l'office de monnaie?

---

[1] Storch, t. II, p. 135.

Il n'en est pas ainsi des effets de commerce. Lorsqu'ils sont souscrits par des gens solvables, leur acquittement est certain ; ils peuvent donc être reçus, sous la déduction de l'escompte, et comme paiement, soit par les personnes qui veulent les garder jusqu'à l'échéance pour le bénéfice de l'intérêt, soit par les personnes à qui la nature de leurs affaires donne le moyen de les passer en paiement à d'autres créanciers.

En somme, toute promesse peut remplacer le numéraire, si elle est actuellement et promptement exigible en monnaie; et nulle promesse qui n'est pas exigible ne peut le remplacer. Un louis d'or lui-même, s'il n'était pas facilement échangeable contre de la menue monnaie, cesserait bientôt de remplir l'office de monnaie, et ne passerait plus que comme un lingot.

Le commerce des assurances n'exige proprement point de capitaux [1]. — Les assurances n'exigent proprement point de capitaux. Les primes payées par les assurés doivent être regardées comme une contribution mise en commun pour dédommager celui d'entre eux dont la propriété périra.

La classe commerçante, celle qui exerce l'industrie commerciale, au contraire, a toujours besoin de capitaux, et en a toujours l'emploi, si elle veut étendre son commerce. Ses capitaux sont employés depuis le moment où elle paie les marchandises qu'elle achète, jusqu'au moment où elle est payée des marchandises qu'elle vend. Lorsqu'elle a de gros capitaux elle achète comptant et vend à terme.

Les particuliers qui escomptent des effets de commerce, ou qui prennent des actions dans les banques, ne sont pas proprement des commerçants; ce sont des capitalistes qui avancent leurs fonds à gens occupés à les faire valoir.

Les seules richesses sociales sont susceptibles d'être consommées [2]. — Toutes ces notions (celles données à ce sujet par M. Storch), tirées presque textuellement des premières éditions de mon Traité d'Économie politique, ont reçu quelques modifications dans les dernières éditions du même ouvrage, et dans les autres ouvrages que j'ai publiés depuis; car si j'ai dédaigné les critiques que le seul besoin d'obtenir ou de conserver les faveurs du pouvoir a dictées, j'ai profité avec soin de celles que l'amour de la vérité a suggérées, lorsqu'elles m'ont semblé judicieuses.

---

[1] Storch, t. II, p. 449. — [2] Ibid. p. 456.

Détruire l'utilité n'est pas une expression parfaitement synonyme de celle-ci : *Détruire, consommer des richesses;* il faut de plus que cette utilité ait été donnée par l'industrie, qu'elle ait coûté des frais de production, et que ces frais aient été détruits par l'usage qu'on a fait du produit. Quand nous respirons l'air atmosphérique, nous détruisons la propriété qu'il a de soutenir la vie, nous le dénaturons, lui ôtons son utilité; mais nous ne consommons point de richesses, parce que nous ne détruisons pas sa valeur; et nous ne détruisons pas sa valeur, parce qu'il n'en a jamais eu. L'utilité qui se trouve dans l'air respirable est une fort grande richesse, sans doute; puisque nous serions horriblement misérables, ou plutôt nous n'existerions pas si nous en étions privés; mais c'est une richesse naturelle, une richesse qui nous est donnée gratuitement et sans mesure, et qui ne pouvant devenir une propriété exclusive, ne pouvant ni croître ni diminuer, ne fait point partie des richesses qui sont l'objet des études de l'économie politique.

Quelles sont donc les richesses dont cette science s'occupe? Ce sont les seules richesses sociales, ces richesses qui sont fondées sur le droit de propriété, droit qui n'existe qu'en vertu des conventions sociales; ce sont ces richesses qui sont le fruit de l'action combinée de notre industrie, de nos capitaux et de nos terres cultivées; et qui se distribuent à ceux qui doivent les consommer par le moyen des échanges, pratique qui ne peut avoir lieu que dans l'état social. Voilà ce qui mérite à ces richesses le nom de *Richesses sociales,* et à la science qui les étudie, le nom d'*Economie politique.*

Or, le mot consommation ne peut s'appliquer qu'à cette dernière espèce de richesses. Nous ne pouvons consommer que l'utilité que nous avons donnée, que l'utilité qui, conséquemment, a une valeur échangeable. C'est dans ce sens uniquement que *destruction d'utilité, destruction de valeur, consommation*, sont des synonymes.

Sur les progrès futurs de la Russie[1]. — Les maux dont se plaint l'auteur dans la fin de ce chapitre, pourraient se réparer tous par une instruction plus généralement répandue. L'industrie, l'aisance, la civilisation et la bonne conduite sont filles des lumières. De là l'heureuse influence que la réformation a exercée sur la moralité et les richesses des peuples qui ont embrassé le protestantisme; influence dont la religion grecque peut réclamer sa part.

---

[1] Storch, t. III, p. 25.

Au reste, la Russie a beaucoup à attendre du temps. La nature a donné à son peuple de l'aptitude pour l'industrie : la preuve en est dans les progrès qu'elle a déjà faits malgré le despotisme du gouvernement et la servitude de la glèbe. Ces progrès suivent même une marche accélérée, l'accroissement rapide de la population l'atteste ; car la population ne croît jamais sans que l'industrie et la production annuelle ne croissent également. Mais tout cela n'est rien en comparaison des progrès futurs qui sont réservés à la Russie, si elle est assez sage pour favoriser dans ses vastes et fertiles Etats, l'instruction élémentaire, l'agriculture, les arts et le commerce intérieur, le plus important en tous les pays du monde, et surtout dans un pays qui embrasse à lui seul vingt-cinq degrés de latitude. Rien ne prouverait mieux l'impéritie de son gouvernement, que de négliger des avantages intérieurs assurés et immenses, pour se mêler des tracasseries diplomatiques de l'Europe. Dans ce cas-ci, les vues les plus étroites sont celles qui s'étendent au dehors. Si la Russie avait un souhait à former relativement à ses relations extérieures, ce serait d'avoir, au sud et à l'est, des peuples qui ne fussent pas des barbares et avec lesquels elle pût communiquer d'une manière à la fois, commode, fréquente et sûre.

La balance des valeurs produites et des valeurs consommées est une balance illusoire [1]. — Il arrive rarement que l'on s'égare en suivant les traces de *Smith* ; cependant je crains que M. *Storch*, en consultant l'ouvrage de ce grand homme, plutôt que la nature des choses, n'ait ici suivi une route qui l'a entraîné dans un dédale obscur.

Smith établit (liv. IV, chap. III) qu'il y a une balance qui indique les progrès ou la décadence d'une nation, balance qui n'est point celle du commerce, mais la comparaison entre le *produit annuel* et la *consommation annuelle*. Il dit qu'une nation qui consomme plus de produits qu'elle n'en crée, s'appauvrit; et qu'elle s'enrichit dans le cas contraire.

Le fait est qu'une nation n'épargne aucun des produits qu'elle crée. On ne crée jamais un produit que pour s'en servir, pour le détruire; il n'aurait point de valeur sans cela ; car sa valeur ne lui vient que de l'usage qu'on en peut faire en le consommant; or, n'ayant pas

---

[1] Storch, t. III, p. 46.

de valeur, il ne serait pas un produit. Il n'y a donc point de balance entre la production et la consommation. Cette dernière égale toujours l'autre.

Dès lors, objectera-t-on, comment croissent les richesses nationales? Elles croissent quand le possesseur d'une valeur, au lieu d'acheter des produits pour la satisfaction de ses besoins et de ses goûts, s'en sert pour acheter des services productifs qui lui procurent de nouvelles valeurs. Si je consacre six cents francs à mes besoins, cette valeur, une fois mes besoins satisfaits, n'existe plus pour moi ni pour personne. Si j'en achète six cents francs de journées d'ouvriers pour la faire travailler à la confection d'un produit, je capitalise cette somme; le capital de la société est augmenté de six cents francs; et cependant cette valeur sera consommée improductivement comme si je l'avais consacrée à mes besoins, puisque mes ouvriers et leurs familles la consacreront aux leurs, et consommeront pour six cents francs de produits en place de ceux dont je me suis abstenu. Dans un cas comme dans l'autre, la consommation brute aura été égale à la production brute; on n'a besoin de supposer aucun excédant pour trouver une augmentation de capital. D'où vient-elle donc cette augmentation? De ce qu'en employant ma somme à l'achat d'un travail je n'ai fait que l'avancer; elle a été aliénée par moi et consommée improductivement par les ouvriers; mais ces ouvriers m'ont créé par leur industrie un produit neuf, une nouvelle valeur qui a remplacé l'ancienne. Me trouvant ainsi remboursé de mes avances, je peux les recommencer de la même manière, et voilà un nouveau capital dans la société.

Vous voyez que l'on consomme improductivement les produits matériels, et que par conséquent il ne faut point établir de balance entre ceux que l'on consomme improductivement et ceux que l'on s'imagine faussement consommer d'une façon reproductive. On ne consomme reproductivement que des services productifs, tels que ceux de l'industrie, des capitaux et des terres, parce que ces choses sont les seuls fonds desquels puissent naître des produits. On achète ces services avec des capitaux qui sont consommés à la suite de cet achat, après avoir payé tous les producteurs; et ces capitaux sont ensuite remboursés par la valeur des produits qui sortent de ces services.

L'auteur a senti confusément la réalité des faits que je décris dans cette note, puisque, dans le paragraphe suivant, il convient que *si le produit d'une année surpassait la consommation de la même année, il y*

aurait un excédant à consommer l'année suivante; phrase qu'il est impossible de concilier avec le reste de sa doctrine.

IL EST COMPLÉTEMENT INUTILE DE CHERCHER PAR LA THÉORIE QUELLES SONT LES PRODUCTIONS QUI MÉRITENT D'OCCUPER LES PRODUCTEURS[1]. — D'après une nomenclature plus récente et adoptée en Angleterre comme en France, les deux définitions un peu embrouillées de M. *Storch* pourraient être remplacées par celle-ci : *L'industrie la plus productive est celle dont les produits coûtent le moins de frais de production.* En effet, les frais de production représentent les difficultés, le travail, la peine que coûte un produit; et l'on conçoit que si la quantité d'utilité produite coûte moins de travail, c'est comme si pour le même travail on avait plus d'utilité produite.

Mais si nous nous élevons à des considérations d'un autre ordre, à quoi bon même se proposer la question qui fait le sujet de ce chapitre? Voudrait-on donner à l'autorité le conseil de protéger l'industrie la plus productive? Mais, comme le dit *Smith*, nulle autorité ne se montrerait plus incapable de diriger à cet égard les efforts des particuliers, que celle qui se croirait en état de le faire. L'écrivain même le plus éclairé le peut-il? N'est-ce pas à l'intérêt personnel seul à balancer les produits dont on peut s'occuper, en comparant les frais de leur production avec la valeur qu'ils peuvent avoir étant produits? Y a-t-il quelques règles qui puissent valoir à cet égard l'expérience du plus mince entrepreneur d'industrie? Lui seul peut savoir à combien, dans sa localité, avec les circonstances qui l'entourent, son produit lui reviendra, et à quel prix il pourra le vendre dans cette même localité, avec les facultés et les besoins de ses consommateurs, dont personne ne peut juger mieux que lui.

Le consommateur sait quelle satisfaction il peut se promettre de telle ou telle consommation; le producteur sait combien coûtera le produit qui peut procurer cette satisfaction. Si la jouissance vaut les frais, le consommateur demande le produit, et le producteur le crée.

Les Chinois, dit-on, paient fort cher les nids de salanganes (*hirundo esculenta*); c'est, suivant eux, un mets à la fois succulent et fortifiant. Si nous en faisions le même cas, et si nous consentions à payer les frais qu'il faudrait faire pour en apporter jusque dans nos villes, nous en trouverions dans nos boutiques de comestibles.

---

[1] Storch. t. III, p. 61.

DES PROGRÈS DANS L'INDUSTRIE COMMERCIALE[1]. Il est bien difficile d'établir un parallèle entre les progrès des manufactures et ceux du commerce. Les uns comme les autres ont été immenses et l'on ne peut pas bien savoir ceux qui leur sont réservés encore.

Peut-être ne faut-il pas considérer comme des progrès de la seule industrie commerciale, l'invention et l'usage des monnaies, des banques et des lettres de change, le perfectionnement de ces instruments a facilité les échanges nécessaires dans toutes les industries. Un fermier n'a-t-il pas besoin de vendre son blé, sa laine, et d'acheter ses outils. Un manufacturier n'est-il pas obligé d'acheter ses matières premières et de faire la paie de ses ouvriers?

Les grands perfectionnements du commerce consistent dans la facilité et le bon marché des communications entre les différents pays, comme entre les différents cantons d'un même pays. Les progrès de la navigation, soit sur les canaux et les rivières, soit au travers des mers, sont le trait le plus frappant des perfectionnements dont le commerce peut se vanter. C'est la navigation, plus que tout autre procédé, qui a rapproché les contrées les plus distantes, qui nous fait jouir à très-bon compte des produits de la zone torride, et qui fait jouir la zone torride des étoffes, des quincailleries et des meubles que l'on fabrique avec plus d'avantages dans la zone tempérée. On a vu des bâtiments anglais transporter jusqu'à de la glace du cercle polaire au Brésil.

Le signe d'un commerce très-perfectionné, c'est lorsque des denrées se vendent à peu près le même prix à des distances fort grandes. Sous ce rapport, on peut dire que le commerce de sucre entre l'Amérique et l'Europe est plus près de sa perfection que le commerce du blé dans l'intérieur d'un grand royaume, comme la France, où il n'est pas rare de voir le blé dans une province deux fois aussi cher que dans une autre. La nature en nous fournissant un grand moyen de communication qui est la mer a fait beaucoup en faveur du commerce. Les canaux navigables exigent pour être établis de grands travaux d'art; et le génie fiscal est venu ajouter ses difficultés à celles de l'art. Je connais un pays où l'administration des ponts et chaussées a été assez inepte, pour donner à ses agents l'instruction de porter les péages de la navigation jusqu'au point de rendre cette voie presqu'aussi dispendieuse que le roulage, dans l'idée que le plus petit avantage suffirait

---

[1] Storch, t. III, p. 70.

pour la faire préférer. Cet ordre équivalait à ceci : *La machine à vapeur, à égalité de frais, fait autant d'ouvrage que cent hommes ; chargez de poids ses leviers, jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus faire l'ouvrage que d'un homme.* C'est, comme on voit, travailler à perdre précisément ce qu'il s'agit de gagner : l'augmentation des résultats obtenus par un meilleur procédé.

L'administration dont il s'agit était trop peu éclairée pour comprendre que le bon marché d'un moyen quelconque de production multiplie remarquablement les produits et leurs consommateurs ; qu'au lieu d'avoir une navigation languissante, des droits légers procureraient une navigation active ; et que le fisc lui-même aurait gagné davantage avec des droits légers. On sait que lorsque le vertueux *Turgot* diminua de moitié le droit que payait la marée à son entrée à Paris, ce droit rendit le double.

Raisonnement fondamental en faveur de la liberté du commerce[1]. — Une nation, sans introduire dans ses procédés de nouveaux perfectionnements, peut continuer toujours à échanger avec les mêmes profits ses produits contre ceux de l'étranger. Si, avec le produit de deux journées de travail appliquées à des ouvrages de quincaillerie, l'Angleterre peut acheter en Russie une quantité de chanvre qu'elle ne pourrait obtenir chez elle à moins de trois journées de travail, il lui convient d'acheter perpétuellement le chanvre de la Russie ; et, de son côté, si la Russie, avec une quantité de chanvre qui lui coûte deux journées, peut acheter en Angleterre, une quantité de quincaillerie qu'elle ne pourrait produire elle-même à moins d'y consacrer trois journées, il lui convient d'acheter à perpétuité des quincailleries à l'Angleterre.

Tel est le fondement de tous les raisonnements qui établissent que la liberté de commerce est ce qu'il y a de plus favorable pour les nations.

Le commerce est favorable à la liberté politique[2]. — On peut tirer une conséquence bien importante du parallèle que M. *Storch* reproduit d'après *Smith* entre la richesse commerciale et la richesse agricole.

Si les économies capitalisées en améliorations sur les terres, sont des richesses plus solidement acquises pour une nation, ou du moins si ce sont des richesses qui se détériorent moins que les immenses capi-

[1] Storch, t. III, p. 83. — [2] Ibid. p. 89.

taux qui fructifient dans les villes de commerce, ces améliorations sont d'un autre côté des encouragements pour la mal-administration et l'arbitraire. Un propriétaire foncier, surtout quand il a mis sa terre en grand rapport, est toujours sous la main de l'autorité ; il ne peut lui échapper. Le propriétaire foncier ne peut pas prendre son champ et l'emporter sous son bras; comme l'esclave, attaché à la glèbe, il est obligé de subir le joug du gouvernement quelque léger ou quelque lourd qu'il soit. Le capitaliste, le négociant, au contraire, pourront envoyer leurs fonds au dehors, et les suivre au besoin, bravant plus librement l'oppression. L'indépendance de leurs personnes donne de l'indépendance à leurs pensées; c'est là qu'on trouve plus de dignité, de vrai patriotisme, aussi l'autorité est-elle obligée en général de les ménager, ou tout au moins d'être juste envers eux. Le fisc étend ses ravages sur les terres; elles sont toujours là pour répondre de l'acquittement des tributs; tandis que les capitaux, l'industrie désertent si les exactions deviennent trop fortes, et le fisc, pour ne pas perdre entièrement sa pâture, est obligé de modérer sa rapacité.

Aussi voyons-nous que les États despotiques, sont presque tous des États agricoles, tels que la Chine, l'Indoustan, la Perse, l'Égypte. En Europe, la France, pays presqu'uniquement agricole jusqu'au XVIII[e] siècle, n'a pas su réclamer sa liberté; tandis que l'Angleterre, à mesure qu'elle est devenue commerçante, a constamment conquis des droits, obtenu des tribunaux équitables, et la liberté de la presse qui prévient toutes les grandes injustices. Et lorsque de nos jours *Pitt* a perfectionné la corruption parlementaire et comprimé le vœu public au moyen de votes achetés, comme ailleurs on l'a comprimé par des soldats achetés, dans quelle classe a-t-il trouvé plus de docilité? Dans celle des propriétaires fonciers. Si maintenant ceux-ci se révoltent, c'est parce qu'ils ne peuvent plus vivre, eux, ni leurs fermiers.

Un phénomène curieux qu'a présenté notre siècle, c'est une émigration de capitaux et d'industrie causée, non par des persécutions religieuses, ni même par des persécutions politiques, mais par le poids des impôts. Les provinces de France, les déserts de l'Amérique septentrionale, ont été peuplés d'Anglais qui ne voulaient que travailler et vivre sans partager avec le fisc ; et si le gouvernement anglais rentre un peu maintenant dans les voies nationales, ce n'est point au patriotisme des fonctionnaires publics, ni au respect de la liberté et de l'humanité qu'on

doit ce retour, c'est à l'indépendance de ceux qui n'ont point de terres ou qui ont eu le courage de les vendre.

Ce ne sont pas les capitaux du commerce qui mettent en jeu les autres industries[1]. — Il y a une confusion qu'il est d'autant plus utile de signaler, que *Smith*, qui sert de guide à M. *Storch* en cette circonstance, n'en est pas exempt lui-même. (Voyez *Smith*, liv. II, chap. v.) L'observation pourra donc servir également aux lecteurs de l'un et de l'autre.

Un capital, selon qu'il est employé à l'agriculture, aux manufactures, ou au commerce, met en jeu des quantités de travail fort diverses. Un capital, employé à l'exploitation des terres, met en jeu les qualités productives du sol, des bestiaux, des laboureurs, etc. Celui qui est employé aux manufactures, met en jeu les facultés productives d'un nombre considérable d'ouvriers; enfin, celui qui est employé au commerce met en jeu les facultés des commis, voituriers, matelots, employés dans le commerce; et cette quantité de travail est incontestablement moindre que celle qui met en jeu les deux autres industries.

Jusque là il n'y a point de difficulté, et l'on peut donner son assentiment aux principes avancés par *Smith* et soutenus par M. *Storch*. Mais ces deux auteurs attribuent aux capitaux une autre sorte d'influence qui se confond dans leur esprit avec la première, et qu'on ne peut leur accorder.

« Le marchand russe, dit notre auteur, qui envoie à Kasan des pro-
» duits manufacturés de Moscou et qui, en rapporte des produits agrico-
» les, *remplace* (remarquez ce mot) nécessairement dans chacune de ses
» opérations deux capitaux distincts, et qui sont tous les deux em-
» ployés dans l'agriculture et les manufactures de la Russie. »

J'observe, en premier lieu, que ce mot *remplace*, dont tous les traducteurs français se servent au lieu du mot anglais *replace*, n'est pas l'expression propre. *To replace*, en parlant des capitaux, veut dire *rembourser*. Le sens de la phrase l'indique, de même que celui de toutes les phrases où le même mot est employé. Or, un capital qui, en achetant à d'autres producteurs les produits de leur industrie, les rembourse de leurs avances, n'est point le capital qui met en jeu leur industrie. Le marchand russe qui se pourvoit d'objets manufacturés à Moscou, pour

---

[1] Storch, t. III, p. 94.

les aller vendre à Kasan, emploie son capital à faire aller son commerce, mais non à faire aller les manufactures de Moscou. Celles-ci vont au moyen de capitaux qui leur sont propres, qui appartiennent à leurs entrepreneurs, ou qui ont été empruntés par eux, et qui sont tout autres que le capital du marchand. Ce dernier capital ne sert pas davantage à l'entretien des cultivateurs de Kasan dont le marchand achète les produits pour les revendre à Moscou. Il y a là dedans trois entreprises distinctes, mises en activité par trois capitaux différents

Il est très-vrai que lorsque le marchand achète à Moscou, il rembourse au fabricant l'avance que celui-ci a faite au moyen de son capital, et lui permet ainsi de recommencer une production nouvelle; mais c'est sans mettre dans ses mains une valeur nouvelle. Le fabricant avait cette portion de capital sous forme de marchandise : après la vente, il la mettra sous forme de matières premières : elle sera en marchandise dans les deux cas; mais dans le dernier, elle sera en marchandise susceptible d'être travaillée. Ce sera un avantage très-grand, sans doute, mais un avantage qui ne vient pas d'une nouvelle accession de capital.

D'où vient-il donc?

De l'intelligence de l'entrepreneur. Suivant qu'une entreprise de manufacture est plus ou moins bien conduite, chacune de ses opérations occupe son capital moins longtemps. Or, c'est l'occuper trop longtemps que de faire des produits tels, ou de ne pouvoir les établir qu'à des prix tels, qu'ils attendent longtemps leurs acheteurs. L'industrie du négociant n'est point ce qui fait naître la demande des objets manufacturés : il les fait tout au plus connaître; mais pour qu'ils se vendent il faut qu'ils se recommandent d'eux-mêmes par l'utilité qu'ils ont proportionnellement avec leurs prix. C'est cette utilité dépendante des lieux et des hommes, qui les fait désirer, qui les fait demander, et du moment que la demande existe, il se trouve toujours assez de commerçants pour établir la communication entre les fabricants d'une part et les consommateurs de l'autre. Les capitaux du commerce n'y font rien.

Sans doute un commerçant peut payer d'avance au fabricant sa marchandise; il peut encore au lieu où elle arrive faire crédit au détailleur qui doit la vendre : alors il n'est pas seulement commerçant : il est aussi capitaliste, faisant des avances à d'autres entreprises que la sienne, parce qu'il en résulte quelques avantages pour son com-

merce; mais la simple action d'acheter à un fabricant, et de vendre à un détailleur, ne fournit aucune portion du capital ni à l'un ni à l'autre.

Quoique ces principes ne puissent être saisis sans quelque esprit d'analyse, on aurait tort de les regarder comme abstraits. Ils sont fondés sur des faits que tout le monde peut observer, et par conséquent, il faut les considérer comme de l'Économie politique expérimentale et pratique, la seule bonne.

Du commerce extérieur[1]. — Les vues de M. *Storch* relativement au commerce extérieur me paraissent fort sages; mais je ne sais pas s'il a assez nettement, assez complétement exprimé les avantages que ce commerce procure à une nation.

On a beaucoup répété que le commerce extérieur consiste à échanger son superflu contre le superflu d'un autre peuple. Le fait est qu'aucun peuple n'a de superflu; car il n'en est aucun qui soit assez insensé pour produire des choses dont il n'a pas besoin. Qu'est-ce donc que ce prétendu superflu que l'on envoie à l'étranger? Ce sont des produits que l'on travaille, que l'on crée dans le dessein de les exporter. Si la Russie ne trouvait pas le débit de son chanvre et de ses bois en Angleterre, elle ne sèmerait pas du chènevis et n'exploiterait pas des forêts pour ces exportations. On ne verrait aucun superflu dans les magasins de Riga. Ce qu'on y voit sont des marchandises russes produites expressément pour le commerce de l'Angleterre. Et lorsque la Russie à son tour consomme des marchandises anglaises, ce sont ses propres produits qu'elle consomme sous une autre forme; car une nation n'a jamais à consommer que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres.

Quel avantage trouve-t-elle donc dans son commerce avec l'étranger? Elle y trouve l'avantage de produire indirectement à moins de frais, des marchandises qui lui reviendraient plus cher si elle les produisait directement; ou même de produire des objets qu'elle ne parviendrait jamais à produire directement; ce qui équivaut à une cherté excessive. Ainsi, quand la Russie produit du chanvre, pour recevoir en retour des cotonnades, elle produit ses cotonnades en chanvre; et elle emploie ainsi moins de travail et moins de capitaux pour avoir une certaine quantité de cotonnades, que si elle fabriquait directement

[1] Storch, t. III, p. 127.

cette même quantité. Quand on lui porte des vins de France, et qu'on rapporte en retour des suifs ou de la cire, elle produit ce vin, en suif ou en cire; et quel que soit le prix qu'elle le paie, elle en obtient toujours une quantité quelconque; tandis qu'elle n'obtiendrait pas une seule bouteille de vin de Bordeaux, si elle voulait le produire directement. On en peut dire autant du sucre, du café, de tous ces produits qui ne croissent que sous la zone torride.

Or, par ce moyen, un peuple augmente considérablement sa production et sa consommation, c'est-à-dire ce qui fait le caractère d'un peuple civilisé, ce qui le distingue de la brute et du sauvage; et l'on peut dire que les princes et les législateurs qui s'opposent aux communications libres d'un peuple avec les étrangers, le repoussent autant qu'il dépend d'eux *vers la barbarie*, ou du moins nuisent à ses progrès.

Indépendamment de cet avantage fondamental du commerce extérieur, il en est un autre qui consiste dans les profits qui naissent de ce genre d'industrie. Les travaux, les capitaux au moyen desquels on le cultive, rendent des profits qui sont le prix des services rendus par ces capitaux, par cette industrie; d'où nait cette autre question : *Convient-il à une nation d'exercer une industrie qui consiste à exporter ce qu'elle envoie au dehors, et à importer ce qu'elle en tire?* A quoi l'on peut répondre que cela ne lui convient pas, quand ses travaux et ses capitaux sont plus profitablement employés à produire ce qu'elle attend du dehors; et que cela lui convient lorsque, tout compensé, cet emploi de ses capitaux et de ses facultés lui est plus profitable que la production intérieure. Mais cette réponse prouve combien la question est oiseuse, car dans tous les cas il faut laisser les industrieux s'occuper de ce qui leur rapporte le plus.

Cela nous montre du moins qu'on peut être fort sage en laissant, comme font les Chinois, aux nations étrangères le soin de faire tout leur commerce extérieur. Les Chinois n'en recueillent pas moins le principal avantage de ce commerce qui consiste essentiellement à produire chez eux, en thé, en nankin, en porcelaine, les fourrures, les quincailleries, les piastres dont ils ont besoin.

M. STORCH, SECONDE PARTIE : THÉORIE DE LA CIVILISATION [1]. — On est faché que M. *Storch* qui n'a fait que des pas assurés tant qu'il s'est appuyé sur les auteurs dont il parle un peu légèrement dans son in-

[1] Storch, t. III, p. 220.

troduction à la seconde partie, abandonne dorénavant leur méthode qui lui a valu quelque succès. On verra où cela le conduit, et s'il est appelé à recueillir *une gloire qu'Adam Smith a laissé échapper* : ce sont ses expressions.

Sur ce que M. Storch nomme des biens internes[1]. — Au milieu du vague et de l'impropriété des expressions employées dans ce chapitre et dans quelques-uns des suivants, je ne puis pas répondre d'avoir bien compris le sens de l'auteur. Je l'ai pourtant cherché de bonne foi. Je dirai ce que je crois en avoir saisi, et ce que j'y trouve à reprendre. Il est inutile de répéter que mon seul but est d'éclaircir la vraie nature de chaque sujet. Si je suis forcé d'être sévère envers un auteur dont les intentions sont droites et les travaux considérables, c'est qu'il m'était impossible de faire autrement sans donner quelque consistance à une doctrine qui me paraît sans fondement, et qui, si elle faisait impression sur quelques personnes, embrouillerait les questions au lieu de les éclaircir.

L'auteur appelle *biens internes*, des choses qui sont des avantages pour l'homme, et qui existent avec lui, tels que la santé ; et il regarde, ainsi qu'on le verra plus tard, comme productifs, les travaux qui procurent ces biens. Jusque là rien que le bon sens ne puisse avouer.

Mais quelle incohérence dans la nomenclature de ces biens! quelles lacunes dans leur dénombrement! J'y vois la *santé*, qui est un état, une manière d'être trop souvent indépendante de notre volonté, de nos efforts. J'y vois la *dextérité* qui est une qualité que l'on acquiert, ou du moins que l'on perfectionne. Les *lumières*, qui appartiennent également à tous les hommes qui veulent se les approprier; le *goût*, qui est un de nos sens ; le *culte*, qui se compose d'actes extérieurs; la *sûreté*, qui n'est qu'un résultat de circonstances aussi étrangères à notre individu que la température de l'air où nous sommes plongés; le *loisir*, qui n'est qu'une conséquence de quelques autres biens. Ces choses n'ont entre elles aucune analogie; il n'y en a pas davantage entre les diverses manières de les produire et d'en jouir : et l'on ne voit pas pourquoi l'auteur n'y a pas admis *l'amour, l'amitié*, que nous ressentons, ou que nous inspirons, la bonne renommée, dont nous jouissons, la *sérénité*, la *gaîté*, qui répandent tant d'agrément sur notre existence, toutes les vertus, toutes les qualités, toutes les circon-

[1] Storch, t. III, p. 223.

stances qui influent de près ou de loin sur notre sort. Cette doctrine se met en opposition avec les notions déjà acquises, bouleverse les analyses déjà faites, et comme pour mettre le comble à la confusion, l'auteur appelle l'ensemble de toutes ces choses *biens internes* ou *civilisation*, deux mots qu'il est impossible de concilier, puisque l'un désigne des avantages purement personnels, et l'autre des avantages dont nous ne jouissons que par la société (*civitas*) et en commun avec elle.

Sans doute l'homme possède des biens autres que les biens matériels qui servent à le nourrir, à le vêtir, à l'abriter, à satisfaire ses goûts sensuels. Ces biens peuvent devenir l'objet d'une étude importante : car il nous importe de savoir si on peut les accroître, quels sont les moyens de les accroître, quelle est la meilleure manière d'en user. Ils peuvent donc, ou du moins beaucoup d'entre eux peuvent entrer dans l'enseignement de l'économie politique; ce sont ceux qui obéissent aux mêmes lois que les biens matériels. Mais il faut les y placer sans démentir des lois constatées, sans s'écarter de la méthode adoptée pour les autres parties de la même science, et sans donner aux mots une autre signification que celle qu'on leur avait donnée. M. *Storch*, à l'exemple de *Smith*, a dans tout le cours de son livre entendu par le mot *valeur*, la valeur échangeable des choses, c'est-à-dire cette qualité qui fait qu'elles procurent à leur propriétaire, par échange, et du moment qu'il le veut, une quantité plus ou moins grande de toute autre chose utile, selon que la valeur de la première est plus ou moins grande. Et maintenant, il appelle les biens internes des valeurs; le culte une valeur; les appellant des biens, il cesse de les appeler des richesses!

Mais, dira-t-on en premier lieu, comment M. *Storch* pouvait-il faire autrement pour présenter un dénombrement complet de nos biens?

Je crois qu'il devait les ranger en deux classes qui auraient compris :

1° Ceux dont la possession, selon l'acception commune, ne rend pas un homme, une famille, une nation riche;

2° Ceux dont la possession caractérise la richesse selon l'acception commune, et dont la privation caractérise la pauvreté.

Dans la première classe il faut mettre l'air que nous respirons, la lumière et la chaleur du soleil, l'eau qui nous abreuve quand nous l'avons autant que nous en pouvons gratuitement désirer; il faut y mettre l'attachement de nos proches, la satisfaction d'une bonne conscience et tous ces biens dont la jouissance est à la portée du pauvre comme

du riche, mais que l'on ne peut acquérir pour de l'argent, que l'on ne peut vendre, dont la possession, en rendant plus agréable l'existence du possesseur, ne le rend pas plus riche dans le sens ordinaire de ce mot.

Dans la seconde classe se rangent tous les biens qui ont une valeur échangeable, ou qui, s'ils ne sont pas suceptibles d'échange, ont une valeur appréciable, au moyen des produits échangeables qu'ils peuvent faire naître. C'est dans cette classe que figurent les terres cultivables, les capitaux, les approvisionnements de toute espèce, les talents naturels ou acquis, tous les biens, en un mot, qui peuvent s'échanger immédiatement, ou produire des biens échangeables.

Leur valeur s'établit suivant des lois naturelles connues; et la valeur plus ou moins grande de tous ces biens, fait que l'individu, la nation qui les possèdent, sont plus ou moins riches.

Les biens de cette classe sont les seuls dont l'économie politique puisse s'occuper, par la raison que ce sont les seuls qui relativement à leur accroissement, à leur distribution, à leur consommation, obéissent à des lois constantes et dont on peut décrire l'action et assigner les effets. Ce sont ces biens que dans mes écrits je nomme *richesses sociales*, parce que leur existence suppose le droit de propriété qui ne peut être garanti que par la société; et que leur valeur suppose la possibilité de l'échange, la fixation d'un prix contradictoirement débattu; ce qui ne se rencontre que dans l'état de société.

Quant aux biens de la première classe, ils sont soumis à d'autres lois. L'air atmosphérique, la lumière solaire, le sable des bords de la mer etc., suivent les lois que font connaître la physique et l'histoire naturelle; les satisfactions du cœur, la paix de la conscience, suivent les lois de la morale, de cette science qui nous fait connaître l'homme moral et la manière dont s'enchaînent les causes et les effets dans ce qui a rapport à la conduite de la vie. Tous ceux qui tenteront de ranger sous les lois de l'économie politique les choses qui n'ont, ou ne peuvent acquérir aucune valeur échangeable, ne feront que des bavardages et rien de plus.

Aussi, depuis *Adam Smith*, tous les auteurs de quelque réputation, après avoir sommairement désigné ces biens naturels ou moraux, les ont-ils soigneusement écartés du cercle de leurs considérations. Ce grand homme a fait ainsi de l'économie politique, non plus une science conjecturale et hypothétique, mais une science positive, agissant sur des grandeurs connues et susceptibles d'appréciations rigoureuses.

Comment, dira-t-on en second lieu, M. Storch devait-il classer autrement ceux de ces biens qu'il appelle *internes*, et qui font véritablement partie des richesses que l'économie politique peut étudier?

Les richesses qui entrent dans la sphère de l'économie politique, sont ou des *fonds* qui produisent des biens échangeables, ou des *produits* qui naissent de ces fonds.

En quoi consistent les *fonds?* Ils se composent de fonds de terre, de capitaux ou de facultés industrielles. Ces dernières comprennent la force du corps, l'adresse, le talent qui rendent un homme capable de concourir à la formation d'un produit. Or, remarquez qu'il n'est aucun de ces fonds qui ne remplissent les conditions qui constituent une richesse sociale. Un fonds de terre a une valeur échangeable, puisqu'il peut procurer à son possesseur une autre valeur égale attachée à d'autres objets.

On en peut dire autant d'un capital.

Les facultés industrielles, capables de concourir à la production, ne peuvent pas se vendre, il est vrai, parce qu'elles ne peuvent pas être séparées de leur possesseur; mais leur possesseur peut en vendre les produits; il peut vendre les services qu'elles le mettent à portée de rendre, services qui sont aussi des produits; par conséquent, elles rapportent un revenu, et ce revenu suffit pour que l'on puisse apprécier la valeur du fonds. Un homme à qui son talent rapporte dix mille francs par an, est possesseur d'un fonds de facultés industrielles que l'on peut suivant la nature du talent et les circonstances estimer cent mille francs plus ou moins. Il est évidemment plus riche que celui à qui ses facultés industrielles ne permettent de gagner que cent écus par an.

Quant aux richesses qui sont des produits et qui naissent journellement de nos fonds productifs, il est encore plus facile de les évaluer d'après la quantité plus ou moins grande de ce que l'on offre pour les obtenir.

C'est ainsi que l'on possède des *richesses en fonds*, et des *richesses en revenus*. Parmi les richesses en fonds se trouvent quelques-uns des biens que M. *Storch* appelle *biens internes*, tels que la dextérité. Parmi les richesses en revenus se trouvent les services journaliers annuels, que nous sommes en état de rendre; services qui sont des produits que nous vendons comme nous vendons les produits de nos terres, et qui, de la même manière, composent nos revenus.

Hors de là il n'y a rien de précis, parce que l'on ne peut rien appré-

cier, parce que l'on ne peut déterminer aucune grandeur, et que ce n'est que la possibilité de les déterminer, de connaître par conséquent quand et comment les biens augmentent, quand et comment ils diminuent, et dans quelles proportions ils se distribuent, qui a fait de l'économie politique une science positive, qui a ses expériences et fait connaître des résultats. Ici tout est concordant, les analogies se retrouvent, les caractères distinctifs se manifestent; on sait d'où l'on part, et où l'on peut arriver.

DANS LA CONSOMMATION IMPRODUCTIVE LE CONSOMMATEUR NE PREND PAS PART A LA PRODUCTION [1]. — Cette coopération du consommateur poussée au point où M. Storch la porte, devient quelque peu ridicule. Je conviens qu'un élève qui consomme les leçons d'un maître pour se faire un fonds de science dont il tirera parti, coopère avec le maître à se créer une capacité qui sera pour lui une véritable richesse; mais c'est parce qu'il y a là dedans une véritable production à laquelle il concourt. C'est ainsi que le maître d'un jardin travaille à l'embellir de concert avec un architecte ou avec son jardinier. Ceux-ci sont payés de leurs travaux par les honoraires qu'ils reçoivent; le propriétaire est remboursé de ses frais et en outre payé de ses peines par la valeur supérieure que le tout aura donné à sa propriété; il y a de sa part une véritable coopération et une production véritable. Mais supposer que dans une consommation stérile, le consommateur prend part à la production parce qu'il prend la peine de consommer le produit; prétendre que le public coopère à la production d'un spectacle parce qu'il s'en laisse amuser, est une proposition qui n'est pas soutenable. Autant vaudrait dire que l'on contribue à la production d'un pâté, lorsqu'on prend la peine de le digérer.

M. STORCH CONFOND LES SERVICES RENDUS PAR UN HOMME, AVEC LES FACULTÉS INDUSTRIELLES QUI LE METTENT EN ETAT DE RENDRE CES SERVICES [2]. — M. *Storch* a confondu dans sa théorie les facultés industrielles qui sont un fonds *productif*, et les *produits immatériels* qui sont des *produits* et prennent rang parmi nos revenus. Or, ce n'est point, quoi qu'il en dise, faire avancer une science que de confondre ce qui se trouve déjà analysé.

Cette analyse, je suis forcé de la remettre sous les yeux du lecteur, pour qu'il puisse se former une opinion.

---

[1] Storch, t. III, p. 233. — [2] Ibid. p. 237.

Tous les services rendus sont des *produits immatériels* qui sont consommés à mesure qu'ils sont créés. Mais ils peuvent être consommés stérilement ou reproductivement, de même que les produits matériels. Le service d'un valet de chambre est consommé improductivement, car il n'en résulte aucune autre valeur qui, étant accumulée, puisse composer un fonds productif de nouvelles valeurs. Le service d'un professeur est également consommé à mesure; mais celui-ci n'est pas consommé improductivement, puisque chaque leçon va grossir le fonds de science ou de talent dont l'élève fera plus tard la source de son revenu.

Il y a dans ces deux consommations de produits immatériels une analogie complète avec la consommation que l'on fait des produits matériels. Quand on brûle du bois pour se chauffer, on le consomme improductivement; quand on en fait une charpente, un édifice, on le consomme d'une manière qui reproduit sa valeur dans un autre objet.

Maintenant, parce qu'on a dit que des produits immatériels, ou, si l'on veut, les services rendus, sont nécessairement consommés à mesure qu'ils sont rendus, M. *Storch* conclut qu'on a dit que les capacités qui résultent de ces services, n'ont aucune durée; ce serait en effet une fort grave erreur si quelqu'un l'avait commise; mais, à ma connaissance, cela n'est encore arrivé à personne. On sait fort bien que les qualités humaines durent autant que leur possesseur, ou du moins autant que son état de force ou de santé; puisqu'on les a mises dans la classe des capitaux. Et si l'on a assimilé aux capitaux les qualités, les capacités humaines, M. *Storch* peut-il se vanter d'avoir trouvé le premier que c'étaient des valeurs durables?

Sa découverte se borne donc à avoir réuni sous la dénomination impropre de *biens internes*, non-seulement les facultés capables de rendre des services qui ont un prix, ce qui serait juste; mais encore des qualités non productives de biens échangeables, comme les *mœurs;* des actions qui n'en produisent pas davantage comme le *culte;* enfin, des circonstances extérieures très-favorables sans doute aux producteurs, mais qui ne sont pas proprement productives, comme la *sûreté*.

DISTINCTION A FAIRE ENTRE LES SERVICES RENDUS ET L'INDUSTRIE DE CELUI QUI LES REND [1]. — Il y a, dans toute cette doctrine, quelque chose de vague et de peu satisfaisant qui provient, je crois, de ce que

---

[1] Storch, t. III, p. 257.

l'auteur refuse de considérer les services comme des produits de l'industrie de celui qui les rend. Ces services peuvent, comme les produits matériels, être consommés reproductivement ou non. Quand je consomme le service d'un ouvrier, je le consomme reproductivement puisqu'il en résulte un produit qui est ma propriété. Quand je consomme le service d'une troupe de musiciens ou d'acteurs, je le consomme improductivement, comme je consomme les mets d'un repas qui sont des produits matériels.

Pourquoi l'auteur dit-il que le résultat des services est toujours incertain et qu'on s'accorde rarement pour sa valeur? Quand des musiciens d'une part et des spectateurs de l'autre, consentent les uns à payer en commun un certain prix, les autres à le recevoir et à donner un concert en échange, ce service acheté et payé, n'a-t-il pas eu une valeur dont on est tombé d'accord?

L'auteur veut compliquer cela d'un bien durable, qu'il appelle *bien interne*, et il suppose qu'en achetant, un service, c'est ce bien durable qu'on achète; mais cela n'est pas un fait, il est trop évident que le spectateur d'un concert a joui du produit qu'il a acheté, mais qu'il n'a rien emporté hors de la salle ou du concert, et que c'est un produit dont il ne reste absolument rien.

M. *Storch*, dans son Introduction, déclare, d'après un autre auteur, qu'il ne faut adopter que *les conséquences rigoureuses de faits bien constatés.* Il ne suffit pas d'approuver une méthode : il faut la suivre.

L'exemple critiqué par l'auteur avait pour objet de combattre l'opinion de *Smith* qui appelle un médecin un *travailleur improductif.* Il fallait bien lui prouver que le médecin est producteur d'un avantage, tout au moins quand il sauve le malade.

Traits caractéristiques de la civilisation. — L'auteur procède dans le livre II de la seconde partie à l'examen du développement qu'éprouve ce qu'il nomme les *biens internes* dans les différentes phases de la société; et c'est la même chose selon lui que d'observer les progrès de la civilisation, mais je crois qu'il ne donne pas une idée nette de cette dernière.

Comme il la confond toujours avec les biens internes, montrons d'abord en quoi la parité est défectueuse. Ces biens sont, d'après la liste qu'il en donne, la *santé,* la *dextérité,* les *lumières,* le *goût,* les

[1] Storch, t. III, p. 309.

mœurs, le *culte*, la *sûreté*, le *loisir*. (Voyez plus haut, page 330.) La possession de ces biens, dans son idée, caractérise la civilisation; mais comment s'imaginer que Voltaire, parce qu'il manquait de santé, manquât de civilisation? que le maréchal de Richelieu, l'homme brillant du règne de Louis XV, fût dans le même cas, par la raison qu'il avait des mœurs détestables? et que la société de Ninon de l'Enclos, celle de madame Dudefant, celle de Frédéric II, quoique composées des hommes les plus distingués de leur époque, ne fussent pas composées de gens civilisés, parce qu'ils avaient le malheur de ne jamais aller à confesse et de faire gras pendant le Carême?

Il faut donc reconnaître à d'autres traits la civilisation.

Essayons de la caractériser; on en verra mieux peut-être quelles sont les considérations des chapitres suivants qui se trouvent y avoir un rapport véritable; considérations, au reste, dont beaucoup sont justes et intéressantes, soit que l'auteur les ait puisées dans des ouvrages estimés qu'il consulte de préférence; ou qu'elles soient le fruit de ses propres observations. J'en citerai pour preuve tout ce qu'il dit relativement à l'esclavage.

Le mot *civilisation* est nouveau en français; mais quelle qu'en ait été l'origine on ne refusera pas, je pense même M. *Storch*, de convenir qu'il réveille toujours l'idée d'un certain développement des facultés physiques et morales de l'homme. Une nation est plus civilisée qu'une autre par cela seul que les facultés humaines y ont acquis un plus grand développement; développement qui ne peut avoir lieu que dans l'état social par des raisons nombreuses que je supprime ici.

Or, nos facultés sont de deux sortes : nous avons le pouvoir d'agir et le pouvoir de jouir; de créer des produits et de les consommer : la civilisation sera donc d'autant plus grande, que l'on produira et que l'on consommera davantage; que l'on aura plus de besoins, et qu'on saura mieux y pourvoir. Qu'avons-nous par-dessus les Kalmouks? que nous produisons et que nous consommons davantage.

La même remarque peut être faite sur la partie grossière comparée avec la partie développée d'une même nation. L'habitant aisé d'une de nos grandes villes est plus développé que le paysan de la Basse-Bretagne, parce qu'il sent le besoin d'une habitation et d'un vêtement plus recherchés, d'une nourriture plus délicate, parce qu'il est capable de goûter la lecture, qu'il sait jouir des productions des beaux-arts, etc., et qu'il cherche à satisfaire ses besoins en produisant, soit par ses talents

personnels, soit par ses capitaux et ses terres, les choses propres à ce but, ou du moins de quoi les acquérir. Remarquez en outre que la civilisation n'est pas caractérisée seulement par la production et la consommation des *services* ou *produits immatériels*. L'architecte qui construit des habitations agréables, le peintre qui les décore, le manufacturier qui fabrique des étoffes élégantes, caractérisent une nation civilisée aussi bien qu'un habile médecin, un grand acteur qui satisfait des besoins d'un autre genre, par des moyens purement intellectuels.

Si ce qui précède donne une idée juste de la civilisation, nous devons conclure que les circonstances sociales qui lui sont le plus favorables sont celles qui tendent à développer chez l'homme, le goût, le besoin des jouissances bien entendues, et à lui faire découvrir les meilleurs moyens de satisfaire ces besoins. Je dis les *jouissances bien entendues*; car sans cette condition, notre faculté de jouir n'est pas portée au plus haut point ; et je dis *les meilleurs moyens d'y satisfaire*, parce que, sans cette autre condition, notre faculté de produire n'y est pas portée non plus.

M. *Storch* en montrant jusqu'à quel degré les phases de la société sont favorables ou contraires à la santé, à la dextérité, aux lumières, aux mœurs, au culte, à la sûreté, montre sans doute jusqu'à quel point elles sont favorables ou contraires au développement de quelques-unes de nos facultés, de produire et de jouir ; mais il n'a pas adopté une classification qui les embrasse toutes, et souvent il désigne comme une fin, ce qui n'est qu'un moyen.

Il est permis, par exemple, de regarder tout ce qui peut développer un certain degré d'activité dans les esprits, comme éminemment favorable aux progrès industriels, et comme disposant les hommes à chercher des jouissances raisonnables. Or, la soumission passive à une autorité arbitraire, à une autorité sacerdotale, en éteignant cette activité salutaire, diminue chez un peuple ses moyens de produire et de consommer et la grande supériorité que nous remarquons à cet égard dans les pays libres et protestants, par-dessus les pays esclaves ou catholiques, nous est dès lors expliquée.

Un jugement sain qui fait qu'on applique avec succès les matériaux et les lois de la nature, à la satisfaction des besoins de l'homme, un jugement sain, cette qualité dominante de l'industrie, ne fait pas partie de celles que M. *Storch* admet à composer la civilisation ; et l'un des

biens qu'il admet ouvre la porte à toutes ces superstitions qui, dans tous les temps, ont faussé le jugement des hommes et propagé l'une des plus dangereuses infirmités de son esprit. C'est à la pureté du culte que Socrate fut immolé, de même que les innombrables victimes de l'inquisition.

Enfin, il ne fallait pas faire considérer comme une fin, ce que l'on doit regarder seulement comme un moyen. Un peuple n'est pas civilisé parce qu'il jouit de la sûreté. Il y a beaucoup de sûreté en Laponie, car, selon les voyageurs, on y voit rarement de serrures aux portes des maisons; et l'on n'y est point exposé aux exacteurs du fisc, ni aux espions de la police; cependant on ne peut pas dire que les Lapons soient civilisés. La sûreté ne constitue donc point par elle-même la civilisation; il fallait se contenter de dire qu'elle est une circonstance nécessaire pour qu'une nation devienne complétement civilisée.

Mais ensuite, comment M. Storch a-t-il pu dire que les progrès de l'industrie, malgré l'accroissement de richesses qui en est la suite, étaient une chose peu désirable[1]. — Les progrès de l'industrie et l'accroissement de la richesse nationale, choses peu désirables, qu'il faut supporter, mais non pas accélérer! eh! quel est donc le but que nous nous proposons, si ce n'est d'arriver à cet état si peu désirable? Qu'enseignons-nous, sinon les moyens d'y parvenir?

Le fonds de pensée de l'auteur est bon; il ne veut pas qu'on parvienne à cet état par de mauvais moyens, que l'on fasse forcément, et par des encouragements mal entendus, d'une nation agricole, une nation manufacturière; mais cette pensée n'est pas, ce me semble, bien rendue, il ne fallait pas déplorer le résultat, mais seulement les moyens; moyens presque toujours fâcheux quand ils viennent de l'autorité, parce que l'autorité ne peut jamais favoriser les uns qu'aux dépens des autres.

Jusqu'ici trois biens internes ont été examinés : la *santé*, la *dextérité* et l'*intelligence;* et l'auteur trouve qu'ils déclinent dans la grande masse du peuple à mesure que les nations font des progrès en population, en industrie et en lumières. Or, comme dans le système de l'auteur, les biens internes sont la même chose que la civilisation, il en faudrait conclure que la civilisation décline à mesure que l'on fait des progrès. On ne peut pas supposer qu'un homme aussi sensé que M. *Storch*,

---

[1] Storch, t. III, p. 312.

ait voulu tirer cette conclusion absurde. La faute est dans le plan qu'il s'est tracé et dont l'incohérence se manifeste à mesure que l'édifice s'élève.

J'avoue que je ne comprends pas comment le progrès des lumières est contraire à celui de l'intelligence.

Les armées permanentes favorables a la liberté[1]. — On sent combien ces questions sont délicates à traiter dans un cours destiné à instruire des princes et à être imprimé aux frais d'un monarque qui dispose d'une armée réglée de cinq cent mille hommes.

Si même il était permis de sourire en traitant d'aussi graves intérêts, on pourrait en trouver l'occasion en voyant l'estimable auteur essayer de prouver que cet instrument passif d'une autorité sans contre-poids, a quelque chose de favorable à la liberté.

Le loisir[2]. — C'est tordre le sens des expressions que d'appeler *loisir* le temps qu'un négociant, qu'un manufacturier donnent à leurs travaux. Celui même qui médite une affaire et qui combine les moyens de la faire réussir exécute un travail productif. Le loisir est le temps où l'on se délasse. Ce n'est point directement une source de richesses; mais, de même que la sûreté, il en favorise la création.

Cet état de bien-être appelé *loisir*, comme la santé, n'est point non plus un des traits caractéristiques de la civilisation; autrement les Turcs seraient beaucoup plus civilisés que les Français; car ils se reposent beaucoup plus, et restent dans les temps ordinaires, la majeure partie de leurs journées, assis, les jambes croisées, une pipe à la bouche, ne prenant pas même la peine de réfléchir, et se complaisant dans leur imperturbable gravité.

Conclusion[3]. — L'auteur qui heureusement prend l'expérience pour guide est ramené malgré lui, en terminant, à une exacte représentation de la manière dont les choses se passent dans l'économie sociale. Les hommes industrieux produisent, les uns des objets matériels comme nos aliments, les autres des produits immatériels, ou des services, tels que le service que nous rend un médecin qui apaise nos douleurs, un acteur qui dissipe notre ennui. Ces deux sortes de produits, malgré leur diversité, s'échangent les uns contre les autres, valeur pour valeur; et il est clair qu'une société dans laquelle naissent beaucoup de produits immatériels qui s'échangent entr'eux, ou bien contre des

---

[1] Storch, t. III, p. 418. — [2] Ibid. p. 507. — [3] Ibid. p. 517.

produits matériels, est mieux pourvue en jouissances qu'une société où il s'en produit peu. Il s'y trouve une plus grande masse de besoins satisfaits. Cette doctrine existait; elle avait été professée quand M. *Storch* écrivait, et il a donné de fréquentes preuves que l'ouvrage où elle est consignée, ne lui était pas inconnu.

Je dis qu'il revient, *malgré lui*, à cette doctrine, parce que dans toute la seconde partie, qu'il nomme *Théorie de la civilisation*, il proclame une autre doctrine comme étant sa découverte et comme renversant la première; une doctrine où il refuse le nom de *produit* au résultat des travaux qui ne s'exercent pas sur une matière; ne saisissant pas l'analogie qu'il y a, par exemple, entre les travaux matériels d'un cuisinier, et les travaux immatériels d'un médecin qui, par des talents et des procédés sans doute fort inégaux en mérite, concourent cependant, l'un et l'autre, à l'utile but de ranimer nos forces et de nous conserver la santé.

La santé et les autres biens internes que M. *Storch* représente comme des travaux immatériels ayant acquis une existence durable, sont seulement des résultats obtenus, non par le fait de l'existence de ces travaux, mais par le fait de leur consommation; de même que la chaleur d'un homme bien vêtu, ne résulte pas de l'existence de son habit, mais de la consommation qu'il en fait.

Le fonds auquel nous devons les travaux immatériels, est le fonds des facultés industrielles des hommes. Ce sont ces facultés, les unes données par la nature, les autres acquises par le travail, qui mettent les hommes en état de rendre des services qu'ils échangent d'abord contre de l'argent, et ensuite contre les objets variés dont le besoin se fait sentir à eux.

ERREURS

OU PEUVENT TOMBER LES BONS AUTEURS QUI NE SAVENT PAS L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

On a remarqué que les grands poëtes avaient toute l'instruction que comportait leur époque. Homère et Virgile n'avaient pas autant de connaissances géographiques que Danville; mais ils en savaient autant qu'aucun géographe ancien. Quand on lit dans Racine le beau discours où Mithridate confie à ses fils le projet qu'il a conçu d'aller en Italie attaquer les Romains, on peut croire que Mithridate se fait illusion sur le succès de son entreprise; mais son plan de campagne est très-plausible. Voltaire, instruit par Copernic et Newton, fait dans *la Henriade* une description du mécanisme de l'univers, dont on admire l'exactitude autant que les beaux vers. Il semble qu'un sentiment secret avertit les grands génies que des écrits destinés à vivre longtemps ne doivent pas porter à la postérité des témoignages de leur ignorance.

Quel motif n'est-ce pas pour les écrivains dont les ouvrages doivent durer longtemps de n'y consigner aucune erreur dont l'avenir puisse leur demander compte, et dont, même de leur temps, on pouvait se garantir? J'ai eu plusieurs fois occasion de remarquer que Voltaire et Montesquieu s'étaient gravement mépris dans des questions d'économie politique; j'aurais pu cent fois relever de semblables erreurs. Je ne l'ai pas fait, non de peur d'être accusé d'une jalousie ou d'une malveillance qui auraient été bien ridicules de ma part, mais parce qu'il ne fallait pas employer à des controverses les pages que je voulais consacrer à l'instruction. En relevant un certain nombre d'erreurs dans les grands écrivains, j'avais pour but de rectifier des illusions dangereuses et encore subsistantes, ou bien de rendre plus claires des démonstrations fondées sur une analyse exacte, c'est-à-dire sur une description fidèle de la nature même de chaque chose. Le tort de ces grands hommes n'est pas de s'être trompés, mais d'avoir donné comme des vérités ce qu'ils étaient hors d'état de démontrer.

Lorsqu'une fois cette démonstration existe, une fois que tout esprit juste et diligent peut se convaincre qu'une certaine assertion n'est qu'un préjugé sans fondement, ou que tel fait inexplicable jusqu'à lui

est désormais complétement éclairci, nul auteur jaloux de parler à la postérité ne peut plus, sans se compromettre, consigner dans ses écrits des preuves de son ignorance ou de la fausseté de ses jugements. Dans le siècle qui suivra le nôtre, il ne sera pas moins honteux pour un publiciste de s'appuyer sur le système de la balance du commerce, qu'il ne serait honteux pour un physicien de nos jours de s'étayer des tourbillons de Descartes.

Et qu'on ne s'imagine pas que l'on puisse impunément se montrer ignorant sur des faits étrangers aux sujets qu'on traite. Quoiqu'un auteur dramatique ne soit pas absolument obligé de savoir l'astronomie, on s'est beaucoup égayé de notre temps aux dépens d'un héros de tragédie qui disait :

> Et du pôle brûlant jusqu'au pôle glacé....

Un auteur russe (Karemsine, dans sa *Julia,*) faisant le portrait d'une héroïne de roman, et désirant donner une haute idée de ses perfections, nous assure qu'elle brillait *sans tache* comme le soleil. Or, il est permis de trouver que ce soleil sans taches est une fort grande tache même dans un roman, car ce n'est que par le moyen des taches du soleil que l'on a découvert la rotation de cet astre sur lui-même.

Ou la littérature est une science de mots qui ne signifient rien, et alors elle n'est qu'un pur bavardage; ou bien il faut que ces mots expriment des idées, et alors il convient que ce soient des idées justes. Mais comment peut-on exprimer des idées justes sur quoi que ce soit, sans un peu d'étude? Il faut connaître au moins les plus simples éléments des choses dont on parle.

On peut, dira-t-on, ne pas parler du tout, notamment de ce qu'on ne sait pas. Alors il faudrait ne parler de rien, car toute la nature physique et morale est le sujet de la littérature.

L'économie politique, à plus forte raison, tient à tout, puisqu'elle s'occupe de nos biens, des agents et des lois de la nature, aussi bien que des produits combinés de la nature et de l'art. Comment éviter de parler des choses qui nous entourent de toutes parts, de nos facultés intellectuelles et de nos facultés corporelles, de nos besoins et de nos désirs, c'est-à-dire de nos passions; de l'entretien de notre famille, c'est-à-dire de ce que nous avons de plus cher?

Si Boileau avait eu quelques notions d'économie politique, il n'aurait pas, en beaux vers, loué Louis XIV de ses

> . . . . . . Pompeux bâtiments,
> Des loisirs d'un héros nobles amusements.

Il n'aurait pas, en parlant de nos voisins, déploré

. . . . Ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Nous ne sommes pas tributaires pour les choses que nous achetons, quand ce que nous recevons vaut ce que nous donnons en échange. On peut s'en fier à l'intérêt personnel du soin qu'ont les nations de ne pas donner plus pour recevoir moins.

La Fontaine reproduit avec sa grâce accoutumée, dans sa fable des *Membres et l'Estomac*, l'apologue dont se servit Ménénius pour ramener le peuple de Rome ; et il ajoute, en parlant de l'autorité royale :

Elle reçoit et donne, et la chose est égale.
Tout travaille pour elle ; et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en tous lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'État, etc.

Bien loin que tout tire son aliment de la grandeur royale, la vérité est que c'est le peuple qui l'alimente et la soutient. C'est une image aussi fausse que celle qui représente l'État sous l'emblème de la famille dont le prince est le père.

Et qu'on ne dise pas que des expressions plus exactes seraient sans grâce. La fable du *Laboureur et ses enfants*, de ce même La Fontaine, a plus de charmes encore que celle-là, et elle est, d'un bout à l'autre, conforme aux plus exactes vérités que nous découvre l'économie des nations :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

. . . .

Le père mort, les fils vous retournent le champ
De çà de là, si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent point de caché ; mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

Non-seulement le travail est un *trésor*, mais ce trésor est un *fonds*. Cent cinquante ans après, on ne se serait pas exprimé avec plus de justesse ; il vaudrait mieux que ce ne fût pas par hasard.

Goldsmith a fait un morceau de poésie intitulé : le *Village abandonné;* morceau célèbre par la sensibilité exquise et la teinte de mélancolie qui

s'y trouvent répandues. En voici un passage fidèlement traduit. Ce que je dis porte sur la pensée ; ce ne sont point des chicanes de mots :

« Malheur au pays où les richesses s'accumulent et où la population
» décline ! Il est assez indifférent que les princes, que les grands fleu-
» rissent ou disparaissent : un souffle les a faits et peut en faire d'au-
» tres. Mais une race vigoureuse de paysans, l'orgueil des campagnes.
» une fois détruite, ne renaît plus. »

Ainsi parle le poète anglais.

Rien n'est beau que le vrai. Or, il n'est pas vrai que la population décline là où les richesses s'accumulent. Si le grand seigneur dont parle Goldsmith avait accumulé des richesses, il aurait enrichi le pays au lieu de l'appauvrir ; il en aurait accru la population au lieu de la détruire : car des capitaux favorisent toujours la population. Il a fait un château et un parc de luxe ... Ce n'est point accumuler, cela : c'est dissiper. Il a changé des capitaux productifs en choses qui ne rendent rien.

Il est très-vrai qu'il n'y a rien de si facile à faire qu'un grand ; mais on ne peut pas dire qu'une race de paysans vigoureux une fois détruite ne renaît plus. Partout où l'influence des bonnes lois et de la liberté s'est fait sentir, il s'est formé des hommes vigoureux de corps et d'esprit.

Buffon parlant d'histoire naturelle n'en aurait que plus de mérite, s'il n'y avait pas mêlé des erreurs sur la population. Voici son passage :

« A prendre la terre entière et l'espèce humaine en général, la quan-
» tité des hommes doit, comme celle des animaux, être en tout temps,
» à très-peu près, la même, puisqu'elle dépend de l'équilibre des cau-
» ses physiques ; équilibre auquel tout est parvenu depuis longtemps,
» et que les efforts des hommes, non plus que toutes les circonstances
» morales, ne peuvent rompre, ces circonstances dépendant elles-
» mêmes de ces causes physiques dont elles ne sont que des effets par-
» ticuliers. Quelque soin que l'homme puisse prendre de son espèce,
» il ne la rendra jamais plus abondante en un lieu, que pour la détruire
» ou la diminuer dans un autre. Lorsqu'une portion de la terre est
» surchargée d'hommes, ils se dispersent, ils se répandent, ils se dé-
» truisent ; et il s'établit en même temps des lois et des usages qui
» souvent ne préviennent que trop cet excès de multiplication[1]. »

Quand on admettrait la réalité de cet *équilibre des causes physiques*, comment les *circonstances morales ne peuvent-elles le rompre ?* Une pro-

---

[1] BUFFON, sur les animaux carnassiers

vince bien cultivée, sous une administration sage, ne produit-elle pas plus de blé que sous un pacha despotique? Et n'en résulte-t-il pas une population plus nombreuse? Est-il vrai que la race des hommes ne devient pas plus nombreuse dans un lieu sans diminuer dans un autre? Les millions qu'a enfantés l'Amérique ont-ils dépeuplé l'Europe? Avouons-le, ces assertions, dépourvues de vérité, sont des ombres qui déparent un bel ouvrage.

Si la poésie, si l'histoire naturelle sont susceptibles de recevoir de nouveaux attraits d'une connaissance plus exacte de l'économie politique, combien ces observations n'acquerront-elles pas plus de force, quand des ouvrages qui ont pour objet la morale et la politique seront soumis aux mêmes épreuves?

Fénelon devait-il établir à Salente des magistrats auxquels tous les négociants devaient rendre compte de leurs affaires de commerce, de leurs entreprises, des magistrats qui leur auraient défendu de hasarder plus de la moitié de leurs biens? N'est-ce pas préconiser une atteinte à la propriété, un outrage à la liberté d'industrie? Et sans la propriété, sans l'industrie, que serait devenue la prospérité de Salente? Louis XIV, et son despotisme, et ses guerres n'ont jamais fait le mal qui serait résulté des conseils de ce bon Fénelon, l'apôtre et le martyr de la vertu et du bien des hommes. Il pense être le défenseur de la liberté du commerce, et il prohibe les marchandises étrangères; il règle *les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l'ornement des maisons, pour toutes les conditions différentes.*

Ce qui est complétement innocent, ou même complétement indifférent, n'est du ressort d'aucun gouvernement qui a la prétention de n'être pas une tyrannie. Mais ce principe qui tient aux progrès qu'a faits la science des choses morales et politiques n'était pas à l'usage des publicistes de l'antiquité, que les modernes ont trop longtemps pris pour modèles.

Plusieurs des admirables préceptes de morale que nous ont laissés Socrate, Épictète, et quelques autres moralistes anciens, ne sont pas applicables, faute par eux d'avoir assez bien connu la nature de l'homme et des choses. Il est arrivé même que des préceptes incompatibles avec la nature des choses sociales, et qui se sont glissés dans les saintes Écritures, ont prêté des armes aux incrédules. Il est constant, par exemple, que nulle société civile ne pourrait subsister sans l'accumulation des capitaux, qui sont les fruits du travail et les instruments de

l'industrie; c'est prêcher la dissolution, que de dire : « Voyez les » oiseaux du ciel, ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'a- » massent rien dans des greniers; mais votre Père céleste les nourrit... » Pourquoi aussi vous inquiétez-vous pour le vêtement? Considérez les » lis des champs, ils ne travaillent ni ne filent; et cependant Salomon, » dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Ne vous » inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous, que boirons- » nous, de quoi serons-nous vêtus, comme font les païens, qui recher- » chent toutes ces choses [1]? » Une telle incurie ne saurait avoir pour résultats que la paresse, la misère et tous les vices.

On est également fâché de trouver dans un livre, vénéré des chrétiens, qu'une pièce de monnaie, parce qu'elle porte l'effigie de César, appartient à César [2]. Même sous la domination romaine, les pièces de monnaie n'étaient pas la propriété du prince ; elles ne sont point telles sous les plus absurdes tyrannies [3].

Même dans les temps modernes, même au XVIIIe siècle, les sciences morales et politiques étaient trop peu avancées pour que les moralistes ne courussent pas le risque de tomber dans de grossières erreurs. J'ouvre les *Considérations sur les mœurs*, de Duclos; et je lis : « Les négo- » ciants ne font aucune entreprise, il ne leur arrive aucun avantage » que le public ne le partage avec eux. Tout les autorise à estimer leur » profession. Les commerçants sont le premier ressort de l'abondance. » Les financiers ne sont que des canaux propres à la circulation de l'ar- » gent, et qui trop souvent s'engorgent, etc. »

Il y a dans ce peu de lignes quatre propositions qui s'éloignent de la vérité, parce qu'elles reposent sur une complète ignorance de la nature des choses économiques. Il n'est pas vrai que les négociants n'aient aucun avantage que le public ne le partage avec eux. Tous les profits fondés sur un monopole quelconque enrichissent au contraire le spéculateur aux dépens du public.

Tout ne les autorise pas à s'en faire accroire sur la dignité de leur profession : s'ils font du bien à l'État par leur industrie, ce n'est point

---

[1] S. MATTHIEU, chap. VI, v. 26, 28, 29, 31, 32.

[2] S. MATTHIEU, chap. XXII.

[3] Ceci nous montre le danger des fausses maximes. C'est sur celle-là qu'était fondé l'argument du père Letellier, pour persuader à Louis XIV qu'il pouvait sans scrupule dépouiller tous ses sujets. C'est le *compelle intrare* qui a servi à justifier toutes les rigueurs de l'Inquisition. (*Note de l'auteur.*)

par générosité, c'est pour leur propre intérêt ; et quelquefois une avidité peu louable devient funeste aux consommateurs à qui leurs produits sont nécessaires ; un commis-voyageur, qui va de maison en maison offrir sa marchandise, n'est pas tenté d'être fier.

Il est loin d'être prouvé que le commerce soit le premier ressort de l'abondance ; beaucoup de gens, et à leur tête Adam Smith, sont d'avis que l'industrie agricole y influe davantage.

Enfin les financiers (et par ce mot Duclos veut parler des traitants, des hommes qui traitent avec le gouvernement) ne sont point des agents de circulation : ce sont des canaux qui pompent les richesses *pour être consommées* et non pour les faire circuler. Ils s'engraissent avec une partie des richesses publiques, et font détruire le reste par le gouvernement. Il n'y a que les personnes étrangères au phénomène de la consommation qui s'imaginent encore que les valeurs payées par le peuple retournent au peuple par le moyen de la consommation[1].

Si Blackstone eût entendu l'économie politique, il n'aurait pas dit les sottises suivantes :

« Le monnayage est par tout pays un acte du souverain pouvoir.
» Comme la monnaie est l'intermédiaire général du commerce, le roi,
» comme arbitre du commerce intérieur, a seul le droit de lui donner
» autorité et de la rendre courante. »

Un billet au porteur, une lettre de change, un virement de partie, remplissent tout à fait l'office de monnaie, et ne sont point un acte de l'autorité souveraine.

Le roi *arbitre du commerce intérieur ! donner autorité à la monnaie !* La monnaie n'a pas l'autorité d'acheter, puisque chacun peut lui refuser sa marchandise.

La connaissance de l'économie sociale est surtout nécessaire à l'historien ; elle l'arme de cet esprit de critique qui l'empêche d'être dupe des témoignages d'autrui. Montesquieu soutient que le monde contenait anciennement cinquante fois plus d'habitants qu'il n'en a de nos jours ; et il ne manque pas de récits merveilleux pour appuyer son opinion, à commencer par les cent portes de Thèbes, de chacune desquelles il pouvait sortir à la fois *dix mille* combattants : ce qui fait un million de combattants et une population de dix à douze millions d'âmes pour une seule ville.

---

[1] Voy. partie VII. *Cours complet d'Économie politique.*

La Syrie, l'Asie-Mineure, au dire des anciens, n'étaient pas moins bien habitées. Mais si l'on rejette les faits miraculeux, on reconnaît l'impossibilité de ces populations exagérées. Avec quoi auraient véeu ces myriades d'habitants? avec des produits, sans doute. Or, comment peut-on se procurer la masse immense de produits variés nécessaire pour nourrir, vêtir, loger cette multitude d'êtres humains? L'industrie seule peut y pourvoir, soit qu'elle s'applique à l'agriculture ou aux manufactures, au commerce, aux arts quels qu'ils soient. Mais nous savons que pour que l'industrie ait son développement, il faut des capitaux et la paix. Or, la paix n'était guère connue des Anciens, dont les États, avant la conquête des Romains, avaient peu d'étendue et de nombreuses querelles avec des voisins inquiets; on était toujours proche des frontières les uns des autres. On ne faisait cas que des talents militaires. La force, et non le droit, dominait en toute occasion [1].

De grands capitaux ne peuvent être que le fruit de longues épargnes et d'institutions, sinon bonnes, du moins tolérables, et fort contraires à ce que nous connaissions de la politique, des habitudes et des préjugés des Anciens. Un arbitraire capricieux et l'esclavage domestique suffisent pour interdire à l'industrie tout développement majeur. Chez les Anciens, la sécurité des populations paraît avoir tenu à des accidents heureux et peu communs, tels que la vie d'un bon prince. Les arts étaient méprisés et abandonnés aux esclaves, c'est-à-dire à des hommes dépourvus de cette intelligence étendue propre à concevoir de vastes entreprises et de l'intérêt personnel qui les fait exécuter. L'art le mieux cultivé était celui de la guerre, qui fait fuir tous les autres. Les seuls événements qui se présentent dans les histoires de l'antiquité doivent nous faire penser que des bâtiments d'exploitation, des ateliers pourvus d'outils, et tout ce qui suppose des occupations suivies, devaient y être perpétuellement menacés. Un pareil ordre de choses est incompatible avec une vaste production, et sans une vaste production, point de nombreuse population.

On sait l'état de dépérissement où la France était tombée vers la fin du règne de Louis XIV. Il faut à ce sujet consulter les ouvrages du maréchal de Vauban, esprit juste et consciencieux : il dit qu'après avoir, durant quarante ans, visité, en sa qualité d'ingénieur, la plus

[1] Hume a résolu la question dans le même sens que J.-B. Say. — Voir la *Dissertation sur la population de l'Antiquité* (t. xv de la *Collect. des princip. Économ.*) (E. D.)

grande partie des provinces du royaume, il avait été effrayé des progrès de ce dénûment.

Il partage le peuple de France en dix parts, et il atteste qu'une de ces parts est réduite à la mendicité et *mendie effectivement*. Les cinq parties qui viennent après, ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'elles-mêmes sont réduites, à *très-peu de chose près*, à cette malheureuse condition.

« Des quatre autres parties qui restent, ajoute Vauban, trois sont » fort mal aisées et embarrassées de dettes et de procès. Enfin, dans la » dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et » laïques, toute la haute noblesse et les gens en charges militaires et » civiles, les bons marchands, les bourgeois rentés et les mieux accom- » modés, on ne peut pas compter sur cent mille familles. Et je ne crois» rais pas mentir, quand je dirais, poursuit Vauban, qu'il *n'y en a pas* » *dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire fort à l'aise*[1]. »

Tels furent les résultats d'un règne de 64 ans et qu'on dit glorieux! C'est l'économie politique seule qui permet à l'historien de remonter d'un effet connu à une cause inconnue, ou bien de descendre d'une cause connue à un effet que les annales des peuples ont négligé de rapporter.

Mais c'est surtout pour les chefs des nations, qu'il est honteux de ne pas savoir ce qui fait vivre les nations, ce qui leur donne la force et la santé. L'empereur Napoléon s'imaginait que la force brutale gouvernait le monde : il ne se fiait qu'à elle seule; et il a vu ainsi s'évanouir entre ses mains les alliances, l'agriculture, le commerce, le territoire même de la France, lorsqu'il dépendait de lui de tirer parti de ces avantages, de les accroître et d'être le prince le plus puissant du pays le plus prospère du monde : tellement que ce pays déchu par sa faute a joui, sous ses imbéciles successeurs, d'une prospérité bien supérieure à celle qu'il avait connue sous son règne. Il en a joui par le seul effet de la paix et d'un gouvernement trop faible pour être oppressif; l'industrie a fait des progrès; les arts, le commerce, la population, ont pris de grands développements. Napoléon pouvait recueillir le fruit de tous ces avantages et de beaucoup d'autres. Il pouvait devenir grand et puissant; il donnait son nom à son siècle, sans sortir de sa maison de campagne.

---

[1] Dîme royale. — Voir *Économ. financ. du* XVIII *siècle*, tom. Ier de la Collection Guillaumin.

Il suffit de connaître les idées peu justes qu'il avait en économie politique, pour comprendre pourquoi tout cela n'a pas eu lieu. Persuadé que le numéraire est la principale richesse d'un pays, il ne croyait pas appauvrir le sien en enlevant à la population des sommes qu'il devait reverser dans la circulation par ses dépenses; il croyait favoriser les manufactures en excitant ses courtisans au faste et à la dissipation; il s'imaginait favoriser la multiplication des hommes, en décimant la population[1].

Lorsque ses fautes ont eu consommé sa chute, il a cherché, sous le nom de ses secrétaires, à justifier son système; mais l'examen de son système n'en justifie pas l'auteur, et sert à expliquer les désastres qui en ont été les résultats. Il suffit de lire le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par Las Cases[2].

« Je n'ai garde, disait l'empereur, de tomber dans la faute des hom-
» mes à systèmes modernes, de me croire par moi seul la sagesse des
» nations. »

Quel homme plus que Bonaparte s'est jamais cru au-dessus de la sagesse des nations? N'est-ce pas lui, plus que tout autre personnage historique, qui a mis son inflexible volonté à la place de la volonté des autres? Or, cette volonté se fondait sur les idées les plus systématiques qui furent jamais, c'est-à-dire sur une nature des choses qu'il s'était figurée, plutôt que sur une nature des choses observée et constatée par l'analyse. Lorsqu'on lui disait une vérité qui le contrariait, il répondait : *Vous vous trompez*. Lorsqu'on lui représentait une chose comme impossible, il prétendait que ce mot-là n'était pas français.

« La vraie sagesse des nations est l'expérience. Voyez comme rai-
» sonnent les économistes..... »

Qui le sait mieux que les économistes, dont tout le travail consiste à mettre en ordre des expériences, à rendre compte des faits, à étudier comment arrivent leurs conséquences? Et c'est précisément contre l'inflexibilité de ces principes, que se révoltent ceux qui mettent leur volonté à la place de la nature des choses. Les variations de la

---

[1] Voyez les discours qu'il faisait tenir par Fontanes au Sénat lorsqu'il proposait les levées de conscrits. J'ai moi-même entendu Napoléon tenir le même langage. Il ne comprenait pas qu'un conscrit remplacé par un marmot, en même temps qu'il présentait un même nombre d'hommes, laissait un capital de moins. (*Note de l'auteur.*)

[2] Tom. IV, pag. 331 et suiv.

température de l'atmosphère disloquent ou font crouler un pont de fer, est-ce la trahison qui lui vaut cet échec?

« Voyez comme raisonnent les économistes[1] : ils nous vantent sans » cesse la prospérité de l'Angleterre, et nous la montrent constamment » pour modèle : mais c'est elle dont le système de douanes est le plus » lourd, le plus absolu ; et ils déclament sans cesse contre les douanes. » Ils proscrivent aussi les prohibitions ; et c'est l'Angleterre qui a donné » l'exemple des prohibitions. »

C'est comme si l'on disait : *Vous prétendez que les impôts appauvrissent les peuples : l'expérience est contre vous : les hommes qui paient le plus d'impôts, sont les plus riches ; vous voyez bien que les impôts enrichissent les contribuables.* L'argument dont se sert ici Bonaparte a été cent fois réfuté. On paie des impôts quand on est riche ; mais on n'est pas riche parce qu'on paie des impôts. Adam Smith fait ressortir pour l'Angleterre dix causes de prospérité pour une de déclin. Il n'y a pas de prospérité mieux expliquée que celle-là, malgré les maux très-positifs que supporte l'Angleterre, bien expliqués aussi, et qu'elle peut mieux supporter qu'une autre nation, parce qu'elle est plus riche.

« Les prohibitions sont en effet nécessaires pour certains objets. » Elles ne sauraient être suppléées par la force des droits d'entrée : la » contrebande et la fantaisie feraient manquer le but du législa- » teur. »

La question n'est pas ici de savoir quels sont les moyens d'atteindre le but du législateur, mais de savoir quel est le but qu'on doit se proposer. Ce n'est jamais le point de vue sous lequel les questions sont envisagées par les despotes. Leur volonté est le but qu'il faut atteindre, et ils n'estiment les gens qu'à proportion de l'habileté et de la promptitude avec lesquelles ils y parviennent.

« Les douanes que les économistes blâment, ne doivent point être » un objet de fisc, il est vrai ; mais elles doivent être la garantie et » les soutiens d'un peuple. Elles doivent suivre la nature et l'objet du » commerce. La Hollande sans productions, sans manufactures, n'ayant » qu'un commerce d'entrepôt et de commission, ne devait connaître » ni entraves, ni barrières. La France, au contraire, riche en produc-

---

[1] La suite fait voir que par le mot *économistes*, Bonaparte n'entendait pas uniquement les sectateurs de Quesnay, mais ceux qui suivent la méthode d'Adam Smith, ceux qu'on appelle quelquefois *économistes politiques*. *(Note de l'Auteur.)*

» tions de toutes sortes, devait sans cesse être en garde contre les » importations d'une rivale, qui lui demeurait encore supérieure; elle » devait l'être contre l'avidité, l'égoïsme, l'indifférence de purs commis- » sionnaires. »

C'est comme si l'on disait que chaque particulier doit se tenir en garde contre l'épicier qui aspire à lui vendre du poivre, et contre le tailleur qui aspire à lui vendre un habit; tandis que l'intérêt du consommateur lui conseille, au contraire, d'acheter du poivre et un habit aux hommes qui les vendent, s'il peut les avoir par ce moyen-là à meilleur marché.

Bonaparte accorde aux économistes que les douanes ne devraient pas être un moyen de lever un impôt; or les économistes, au contraire, pensent que les douanes sont un des moins mauvais moyens de lever de l'argent. Puisque les produits de l'agriculture et des fabriques sont assujettis à des droits, il est juste que ceux du commerce le soient également. C'est uniquement comme moyens de prospérité publique, que les économistes blâment les droits d'entrée. L'industrie intérieure prospère d'autant mieux que la nation achète plus de marchandises étrangères, car elle ne peut les acheter qu'avec ses propres produits, même lorsqu'elle les paie en argent, puisqu'elle ne peut acheter cet argent autrement qu'avec ses produits.

« Nous sommes encore en France bien arriérés sur ces matières » délicates; elles sont encore étrangères ou confuses pour la masse de » la société. »

Voilà l'unique vérité qui se trouve dans cet article du Journal de Sainte-Hélène. Mais si quelqu'un s'est opposé aux saines doctrines, n'est-on pas fondé à en adresser le reproche à celui qui a détruit, dans les écoles publiques et dans l'Institut, l'enseignement des sciences morales et politiques; qui, pendant vingt ans, a arraché la jeunesse aux études raisonnables pour la faire périr dans ses camps, dans ses batailles et dans ses retraites; qui a désolé l'agriculture, le commerce et les arts par une foule d'entraves et d'impôts; qui a empêché les communications des nations entre elles, protégé les vieux préjugés de toutes les couleurs, proscrit l'impression des bons ouvrages et déblatéré dans ses audiences contre les hommes et les principes qui avaient pour but le plus grand bien des hommes?

« Cependant quels pas n'avions-nous pas faits, poursuit Napoléon; » quelle rectitude d'idées n'avait pas répandue la seule classification

» graduelle que j'avais consacrée, de l'agriculture, de l'industrie et » du commerce. objets si distincts, et d'une graduation si réelle et si » grande!

» 1° L'agriculture, l'âme, la base première de l'empire;

» 2° L'industrie, l'aisance, le bonheur de la population;

» 3° Le commerce extérieur, la surabondance, le bon emploi des » deux autres.

» Les intérêts de ces trois bases essentielles sont divergents, quel- » quefois opposés. Je les ai constamment servis dans leur rang natu- » rel; mais je n'ai jamais pu ni dû les satisfaire à la fois. Le temps » fera connaître ce qu'ils me doivent tous, les ressources nationales » que je leur ai créées, l'affranchissement des Anglais que j'avais mé- » nagé. »

Les intérêts de l'agriculture, des manufactures et du commerce ne sont pas opposés avec la paix, la sûreté et la liberté; ces trois éléments de prospérité reçoivent tous les développements dont ils sont susceptibles et dans la proportion qui leur convient le mieux. Les intérêts des nations, et par conséquent ceux de l'Angleterre et de la France, ne sont pas plus en contradiction que ceux de deux provinces d'un même pays qui jouissent l'une et l'autre d'une libre communication. Mais, pour comprendre cela, il fallait entendre l'Économie politique, dans laquelle Napoléon était resté de cent ans en arrière.

Les lumières, en France, ont repris une marche progressive pendant le règne des Bourbons, non que le gouvernement lui-même fût devenu plus éclairé, au contraire; mais il ne prêtait pas à un mauvais sens l'appui de son habileté, et l'état de paix favorisait les études de tout genre. Celles qu'on pouvait suivre dans les écoles publiques n'étaient pas les plus profitables; mais la lecture des bons ouvrages, celle des journaux écrits par des hommes de mérite, et les communications sociales ont favorisé les développements de l'esprit qui se sont manifestés ensuite dans les révolutions politiques qui ont changé la dynastie, et la plupart de nos institutions.

L'étude de l'Économie politique sera tous les jours mieux appréciée; on concevra des idées plus justes sur ces matières, et beaucoup d'erreurs, encore protégées par le préjugé, n'oseront plus se montrer à l'avenir.

THÉORIE DE M. FERRIER

SUR L'ARGENT-MONNAIE, CAPITAL PAR EXCELLENCE[1].

—

(Inédit).

Je commencerai par une citation textuelle de l'auteur que je veux réfuter en ce moment.

« Les capitaux, dit-il, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient dans l'origine, des valeurs accumulées. Mais il y a cette différence essentielle que, dans le principe des sociétés, l'accumulation s'effectuait en nature sans l'intervention d'aucun produit intermédiaire, tandis que depuis l'introduction de la monnaie, c'est toujours en monnaie que l'accumulation s'est faite. A la vérité ce n'est pas pour elle-même que les producteurs la recherchent; c'est pour l'employer à des échanges, à des créations dont le résultat sera une augmentation d'agents productifs, et par suite une plus grande abondance d'objets consommables. Mais de cela seul qu'on ne recueille plus qu'en argent tout ce qui peut s'ajouter aux capitaux, il résulte que l'argent est devenu le préalable des capitaux, l'élément indispensable des capitaux, et par une conséquence nécessaire le capital par excellence. . . . .

. . . .

« Cette intervention obligée de l'argent dans tout le jeu de la grande machine industrielle élève la monnaie à la première des fonctions productrices, et ne permet de l'assimiler, sous aucun rapport, aux autres produits qui, créés uniquement pour être consommés, ne rendent point, comme l'argent, de services perpétuels, et peuvent toujours très-facilement être ou suppléés ou remplacés[2]. »

---

[1] M. Ferrier, aujourd'hui pair de France, est le même écrivain que M. Blanqui a surnommé, dans sa Bibliographie de l'Économie politique, le *Zoïle* d'Adam Smith et le *Pindare* de la douane. M. Blanqui n'a pas dit assez sous le premier rapport, car le livre de l'*Administration commerciale* n'est pas seulement une diatribe contre Smith, mais contre tous les hommes qui ont illustré la science, depuis Quesnay jusqu'à J.-B. Say, Malthus e Ricardo. Il est peu d'ouvrages où la suffisance bureaucratique ait traité la philosophie plus cavalièrement. E. D.

[2] Ferrier, *De l'Administration commerciale*, 2e edit. p. 210.

RÉFUTATION DE CETTE DOCTRINE.

L'accumulation s'effectue encore indifféremment en argent et en nature. Un propriétaire d'une brebis et d'un bélier mérinos qui les multiplie pour former un troupeau, fait une accumulation en nature, accumule chaque année le produit de son troupeau et de ses pâturages, sans qu'ils paraissent pour cela sous forme de monnaie d'argent.

Un négociant qui au bout de l'an augmente son fonds capital du crédit de son compte de profits et pertes, c'est-à-dire des avantages qui résultent pour lui de la balance des comptes courants de ses correspondants, fait une accumulation qui ne paraît point en numéraire.

Mais quand même toutes les accumulations se feraient en numéraire; qui ne voit que la forme substantielle sous laquelle se trouve momentanément cette portion de capital, n'est d'aucune importance et n'influe en aucune façon sur l'utilité de ce capital. L'essentiel est la *valeur accumulée*, la grandeur du capital consiste dans cette valeur, sous quelque forme substantielle qu'elle soit. Et lorsqu'on veut commencer à la rendre productive on la transforme soit en main-d'œuvre, soit en matières premières, et pourvu que la valeur y soit, on achète ces choses avec le capital dans quelque matière que réside sa valeur. Un fermier paie ses serviteurs en blé : un fabricant paie sa matière première en lettres de change, et la production s'ensuit aussi bien que si ces choses avaient été payées en argent.

Que l'on dise que les achats se font plus aisément et plus vite quand préalablement le capital a été transformé en argent, j'en conviens, et j'en dis ailleurs la raison; mais il ne s'ensuit pas qu'à valeur égale, un capital en argent soit plus grand ou plus productif qu'un capital en nature.

L'argent ne remplit pas la *première des fonctions productrices*, puisqu'au contraire il doit être échangé contre des outils, des matières premières, etc., si l'on veut l'utiliser.

Ces objets sont précisément ceux qui ne peuvent être suppléés; pour faire des bas, un métier ne peut pas être remplacé par un sac de 1000 fr., tandis que c'est précisément l'argent qui peut être remplacé; car ne servant pas dans les échanges en raison de ses qualités physiques, mais en raison de sa valeur, un billet de banque, s'il vaut autant que 1000 fr. sert aussi bien dans les échanges qu'un sac de cette somme.

Ce qui est plus alligeant encore; l'écrivain cité, à de fausses doctrines ajoute des imputations odieuses. Il ose accuser Smith, dont chaque ligne annonce un véritable philanthrope, non moins zélé pour le bien des hommes en général que pour la vérité, de n'être autre chose qu'un fourbe et un hypocrite[1] qui a professé ce que lui-même ne pensait pas, et de l'avoir fait *dans le but secret de semer dans l'Europe des principes dont il savait très-bien que l'adoption livrerait à son pays le marché de l'univers*. Un homme qui a causé de grands maux à la France, et qui en a été sévèrement puni, récompensa ces odieuses inculpations en donnant à l'écrivain l'un des emplois les plus brillants de l'administration, après celui de Ministre.

Le même M. *Ferrier* ne s'en est pas tenu là, et, sans doute par des motifs analogues, il a, *sous un autre régime*, en 1821 [2], accusé le même illustre écrivain d'avoir professé à Glascow des principes opposés à ceux qu'il a développés dans son traité de la *Richesse des nations;* et il n'en donne d'autres preuves sinon que Smith a fait brûler tous ses manuscrits à sa mort; démentant ainsi sans raison le témoignage unanime de ses contemporains, et celui de *Dugald Stewart*, son respectable éditeur, et les lettres qui nous restent de ce grand homme, et la profonde moralité de toute sa vie. La calomnie des morts illustres est une des plus lâches, comme sont toutes les attaques dirigées contre ceux qui ne peuvent se défendre.

---

[1] *De l'Administration commerciale*, p. 569-570, *édit.* citée.
[2] Date de la 2e édition du livre de M. Ferrier. La 1re avait paru sous l'Empire.



SECONDE PARTIE.



CORRESPONDANCE.

CORRESPONDANCE.

NOTE SUR DUPONT (DE NEMOURS).

Dupont (de Nemours), né en 1739, un des plus hommes de bien qui fût en France, admis dès l'âge de vingt-quatre ans dans la société des premiers économistes qui se rassemblaient chez Quesnay, médecin de Louis XV, devint disciple zélé de sa doctrine, et se montra tel jusqu'à son dernier jour. Il se distingua, parmi les défenseurs de cette société recommandable, par plusieurs écrits, notamment par un ouvrage périodique, *les Éphémérides du Citoyen*, où les principes de la liberté du commerce furent soutenus avec la plus rare constance et l'instruction la plus variée. Devenu l'ami des hommes les plus estimés et les plus éclairés de cette époque, il eut part à la confiance intime et à la plupart des travaux de Turgot. Modeste, il a coopéré à presque tout ce qui s'est fait de bien en administration; jamais à ce qui s'est fait de mal. Éloigné de la France par les événements de 1815, il se réfugia auprès de ses deux fils qui avaient un établissement aux États-Unis. Il y a terminé sa carrière en 1817, regretté de tous ceux qui l'avaient connu[1].

DUPONT (DE NEMOURS) A J.-B. SAY[2].

(Inédite.)

20 Juin 1814.

Je suis loin, Monsieur, de regretter les éloges que j'ai donnés hier aux trente premières pages de votre discours préliminaire, et de renoncer aux espérances qui m'ont fait vous inviter avec tendresse à continuer

[1] On trouvera, dans le tome II de la *Collection des principaux économistes* (*Physiocrates*) une notice beaucoup plus détaillée sur la vie et les travaux de Dupont de Nemours.

[2] Cette lettre inédite n'avait pas été comprise dans la première édition de la Correspondance d'Economie politique, parce qu'il a été impossible de retrouver la réponse faite par J.-B. Say, le 23 juin de la même année. Cette lettre contient une partie des mêmes reproches que la suivante, et l'on se décide à la donner pour montrer avec quelle chaleur et quelle verve le dernier des Physiocrates défendait le drapeau de Quesnay. Du reste, la lettre de notre auteur que l'on trouvera plus loin répond à l'une et à l'autre.

(*Notes des Éditeurs.*)

vos travaux dans la belle carrière à laquelle vous employez votre esprit observateur et votre talent distingué.

Mais je dois avouer tout aussi franchement que de la page XLI à la page LVII, vous m'avez fait éprouver un chagrin assez vif.

Pourquoi vous efforcer de battre une de vos Nourrices? celle qui vous a donné le plus de lait et le meilleur lait? *Smith* n'a point fait cela. Il en a parlé avec reconnaissance et respect : Il lui a dit : *Grand merci, Maman*.

Pourquoi ne désigner M. Quesnay que par les mots *le médecin Quesnay*, et ne s'arrêter à aucune des vérités importantes dont nous lui devons la connaissance, pas plus que s'il n'avait rien fait d'utile au genre humain. Il a été un grand médecin : qu'importe à l'autre science qu'il a cultivée ou pour mieux dire créée?

En est-il moins l'auteur de l'admirable petit Traité *du Droit naturel* dans lequel il a montré, contre l'universalité des Ecrivains qui l'avaient précédé que, « il n'est pas vrai que les hommes, en se réunissant en » société, aient *renoncé à une partie de leurs droits* et de *leur liberté* pour » *s'assurer l'autre*, mais au contraire qu'ils ne se sont confédérés que » pour étendre l'usage de leurs *droits* et se le garantir mutuellement » pour y gagner de tout point, non pour y rien perdre. »

C'est bien là le commencement et l'abrégé de toute la *science sociale* uniquement assise sur le respect pour *la liberté* des personnes et du travail, et pour la *propriété* des biens que le travail a fait acquérir. — Où irait-on, sans ce principe fondamental dans votre et notre science des richesses et de leur accroissement, soit par *production*, soit par *conservation* ou *accumulation*, mots très-différents que *Smith* a quelquefois confondus et qu'il est digne de vous de ne pas confondre?

Jamais, dans l'état le plus sauvage, qui que ce soit n'a eu le droit de gêner le travail d'autrui, ni de *prendre* à un autre ce que le travail lui avait procuré. Le tenter aurait été un *abus de pouvoir*, d'où serait résulté *guerre*; et guerre *juste* de la part du propriétaire, *inique et odieuse* de la part de l'usurpateur. — Qu'est-ce qu'une *société politique* et qu'un gouvernement? Ce sont la force et la magistrature instituées pour faire obéir à ces lois de l'*équité*, de la *liberté*, de la *propriété* antérieure à tous les gouvernements, et qui seules peuvent fonder une *autorité* légitime.

Avoir établi en peu de paroles une vérité si grave, dont les conséquences sont si étendues, à une époque où tous les Publicistes, sans aucune exception, croyaient, disaient, écrivaient que *la société* avait exigé, exigeait le sacrifice d'une portion *de la liberté* naturelle; avoir ainsi posé la limite de ce que les souverains, soit Républiques, soit monarques doivent et peuvent faire, et de ce qu'aucun d'eux ne peut se permettre sans tomber dans la tyrannie, dans la violation des droits confiés à sa garde, n'était-ce point un très-grand pas? — Notre chère li-

berté du travail et du commerce n'y est-elle pas évidemment comprise, et par un bien haut décret de la nature ou de la Providence, certainement de la morale, de la raison, du contrat social?

Etaient-ce des Philosophes ou des Politiques, ou des insensés, ou des coupables, que les prédécesseurs de *Quesnay*, qui prenaient le *pouvoir injuste* pour un *usage naturel de la liberté*, quand il en a toujours été la violation manifeste?

Nos calculs après sa noble et utile observation, et auprès d'elle, sont peu de chose.

Mais c'est beaucoup pour les bases de nos calculs, que d'avoir distingué dans les récoltes la portion qui appartient aux *frais de la culture:* frais que leur nature, le droit social et l'intérêt public, doivent rendre immunes et inviolables. C'est beaucoup que d'en avoir séparé le surplus, le *produit net*, seule portion disponible selon la volonté du propriétaire, et sur laquelle on puisse assigner sans ruine les dépenses publiques de l'Etat; car la société politique qui attaquerait les *frais de la culture*, par conséquent la production, ou la reproduction des subsistances et des matières premières, ne serait plus *protectrice;* au contraire elle deviendrait *destructrice* des richesses et de la population. — L'essentielle *théorie de l'impôt* n'est-elle pas tout entière dans cette vérité?

N'est-ce rien encore que d'avoir classé dans les frais de culture, non-seulement le salaire du travail, la subsistance des ouvriers et des animaux nécessaires, la réparation et l'entretien des instruments et des voitures, mais de plus l'intérêt des *avances* faites et à faire, jusqu'à ce que le fruit du travail ait reçu l'existence et pu trouver le débit? Cette reconnaissance de la nécessité des *avances primitives* et de *l'intérêt* qui leur est dû, n'est-elle pas une des premières vérités dont est sortie la science des capitaux?

Vous dites (page XII) que les Économistes auraient dû *observer d'abord la nature des choses.* — Qu'est-ce que les résultats que je viens de vous donner du travail de Quesnay, sinon des *observations* très-fortes, en son temps *très-neuves*, et de la plus haute utilité *sur la nature des choses* attentivement considérées par un excellent esprit?

Peut on dire que le premier qui a vu dans *la nature des choses* ces divers principes, qui les a liés l'un à l'autre, qui en a fait un corps de doctrine, ne soit pas le *fondateur* de l'intéressante et féconde science qui nous occupe vous et moi? Vous ne vous en seriez pas occupé une minute si vous aviez jamais été parmi les imbéciles qui ont osé dire et qui répètent encore *l'absurde doctrine du produit net.* — C'est une expression de *Grimm;* mais *Grimm* était-il un homme d'Etat? était-il un homme de sens? Etait-il un philosophe? Ce n'était qu'un chat dont il avait l'esprit, la souplesse, la figure, les yeux et la griffe. Grimm était de très-mauvaise foi, et souvent fort ignorant de ce dont il parlait :

il insultait les *Économistes* en leur propre nom; mais lorsque Franklin avait littéralement transcrit leurs maximes, Grimm recopiait ces maximes et les admirait; quand celui des Économistes qui a instruit les autres a tellement avancé leur science, s'est montré en tout point digne d'un si grand respect, faut-il parce que le style de M. *de Mirabeau le père* n'est pas assez châtié, parce que M. *de la Rivière*, pour faire sentir l'obligation d'obéir sans réserve aux lois, a employé une expression malheuse, et que *l'abbé Baudeau* s'en est permis deux ou trois qu'on pouvait tourner en ridicule, faut-il traiter *tous* les *Économistes* de *rêveurs sans lumières*, ne louer que *leur morale* et *leurs bonnes intentions?*

Baudeau a eu tort quand il a dit le *maître* et la *science*. Nous l'en avons tous blâmé. Il a beaucoup nui par cet enthousiasme excessif et déplacé aux vérités qu'il voulait répandre; mais il a fait de fort bons écrits sur le commerce du blé, des farines et du pain, il a fait une distinction très-fine et très-juste entre le *luxe* et le *faste;* il a fait un plaidoyer décisif contre la Caisse de Poissy. — Voilà quelle a été sa part dans notre science. *Le bien* y est dans le fond des choses et surpasse le mal qui n'est que dans les *mots*.

Vous ne trouveriez pas de ces mots inconvenants dans *l'abbé Roubaud*, étincelant d'esprit, dialecticien rigoureux et sévère, presque partout excellent écrivain.

Quant à *l'Ami des hommes*, cette science que nous aimons tant, lui doit aussi *une vérité* d'une parfaite évidence : *la subsistance est la mesure de la population.* Celle-là ne dérive-t-elle pas aussi et très-clairement de la *nature des choses?* Qu'y a-t-il de plus dans le très-beau livre de *Malthus?* Une bonne réfutation de quelques erreurs de *Smith*, qui ne sont point à *Smith*, mais au gouvernement d'Angleterre. L'écrivain, le savant qui a légué au monde une vérité, n'a point perdu sa vie.

Vous avez eu le malheur de laisser échapper à votre plume l'adjectif d'*impertinent*, au sujet de ce que vous veniez déjà d'appeler l'*ennuyeux fatras* de cet Ami des hommes et de son ami *la Rivière*. Je vous vois en rougir un peu. C'est encore un mot que vous avez pris à *Grimm*. Mais un ingénieux et profond philosophe comme *Say* était-il fait pour copier le journaliste *Grimm*, et en injuriant de très-bons citoyens, des hommes à tous égards respectables?

Je vous demande de l'indulgence pour *Le Trosne;* il est diffus, mais clair et correct. J'en demande pour *Saint-Péravi*, quelquefois obscur, toujours profond, qui peut exagérer les conséquences qu'il tire, mais de principes rigoureusement exacts.

S'il était permis et décent de parler de soi-même, j'ajouterais que vous n'entreprendriez point sans quelque embarras de *prouver* mes erreurs. J'imagine, d'ailleurs, que vous n'y prendriez aucun plaisir.

Comment avez-vous pu traiter avec légèreté un homme tel que *Turgot* et son plus bel ouvrage? — Revoyez dans le cinquième volume de ses œuvres ce que j'ai eu à dire de sa concordance avec *Smith*, et sur ce qu'il y a d'affligeant pour celui-ci de ne l'avoir pas rendue plus complète. *Smith* a fait dans les quatre premiers cinquièmes de son livre le plus beau et le plus savant commentaire des maximes établies par les *Économistes français*. — Il a été effrayé ensuite de la rude satire qu'il avait rédigée contre le gouvernement de son pays, la conduite de sa nation, et les méprises du parlement britannique; et il a déparé son ouvrage en le terminant par une sorte de palinodie qu'il avait réfutée d'avance.

Mais cette palinodie n'en a imposé ni à *Garnier* qui lui a répondu, ni à *Malthus* qui a consacré quatre chapitres à la repousser vertement, fortement, victorieusement.

N'oubliez plus *Gournay* qui méritait quelques mots de vous. Laissez-nous *Turgot* que vous voudriez nous ôter. Laissez-nous *Price*. Laissez-nous *Abeille* qui m'a bien tourmenté dans ma jeunesse. Laissez-nous *Condillac* avec qui je m'entendais mieux. Laissez-nous le margrave *Charles-Frédéric* de Bade. Laissez-nous l'archiduc depuis empereur *Léopold* et son ministre *Tavanti*. Laissez-nous *Morellet* et mon autre compagnon d'études *Smith;* et son traducteur que je viens de citer, et son puissant rival *Malthus*. Laissez-nous *Jean-Baptiste Say* : ne permettez pas de croire, d'après vos pages XLII et XLIII que ce sage et judicieux *Say* puisse avoir rien de commun avec Scapin Galiani.

Je réclame aussi *Pietro Verri* et beaucoup de *Gorani*. J'aime et j'admire souvent *Beccaria*, en déplorant pourtant que contre l'humanité naturelle de son cœur et de sa raison, et la justesse habituelle de son esprit, il ait été une fois dur, cruel, inconséquent dans ce qu'il a dit sur la contrebande.

N'est-il pas vrai que vous êtes partisan décidé de la liberté du travail, de celle du commerce, de celle de l'emploi des capitaux? que vous attachez beaucoup de prix à la conservation des droits de la propriété? que vous n'aimez point qu'on viole l'asile des maisons, ni que l'on déballe les marchandises? Que vous ne voulez pas qu'on réglemente l'industrie? que vous haïssez le monopole et les priviléges exclusifs? que vous regardez le jardinier qui cultive le potager comme plus utile et plus *productif* que celui qui râtisse les allées? que vous préférez un riche laboureur à une riche danseuse, et l'industrie d'un fabricant de drap à celle du meilleur castrat de l'Italie, malgré le prix du *sacrifice* qu'a fait celui-ci?

Vous êtes un *Économiste*, mon cher *Say*. Je me garderai bien de vous excommunier. De votre côté, n'excommuniez ni mes frères ni les vôtres, ni nos instructeurs, ni moi. — Que vous portiez un panache ou un

pompon, cela ne me fait rien du tout; vous êtes brave, et savez l'exercice. Je vous reçois avec joie comme un bon officier dans notre bataillon. Ne l'affaiblissons point, il n'est pas trop nombreux. Cependant avant deux siècles, peut-être avant un, il aura conquis le monde.— Si l'un de nous partait du pied gauche, l'autre du pied droit, un demi-temps perdu ou gagné nous remettra *au pas*. Mais arrivons ensemble, bayonnette en avant, sur le pont tremblant des prohibitifs et des réglementaires; ils seront dispersés. — Nul de nous ne reculera, ni ne fléchira. Qu'aucun aussi ne tire sur ses camarades. Point de duels dans notre troupe. Si nous aimons l'escrime, je promets de n'y porter que des *armes courtoises*: bouton au fleuret.

Et sur ce, mon jeune frère d'armes, le vieux sergent à moustaches blanches vous embrasse de tout son cœur.

DUPONT (DE NEMOURS) A J.-B. SAY.

A bord du *Fingal*, 22 avril 1815,
41 degrés de latitude; 13,30 de longitude.

Mon cher Say,

Je viens d'achever la lecture de votre très-bel ouvrage, dont je ne connaissais, en France, que le discours préliminaire, la renommée et les extraits insérés dans divers journaux.

Il m'a inspiré un grand intérêt et donné beaucoup de consolation. Quelques jours après la blessure de Morellet[1], cet habile et excellent homme m'exprimait sa douleur et la mienne de ce que nous devenions vieux et courions vers la mort, sans laisser d'élèves et d'héritiers qui pussent continuer nos études et notre doctrine, comme nous avons fait celle des amis et des instructeurs dont nous avons été les compagnons.

Je vois que ce n'est pas un élève que nous avons en vous, mais un fort émule, qui, avec trente ou quarante ans de moins, contribuera, aussi bien que nous-mêmes, à propager, à démontrer un grand nombre des vérités les plus utiles au genre humain.

Vous avez presque tous nos principes; et, si l'on en excepte ce qui concerne les revenus publics, vous en tirez exactement les mêmes conséquences pratiques. La fantaisie que vous avez de nous renier

---

[1] Il s'était cassé la jambe dans un accident de voiture.

et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot.

Votre discours préliminaire m'avait fait du chagrin par la manière plus que froide, un peu dure et hautaine, dont vous y parlez des prédécesseurs, qui, pourtant, ont puissamment concouru à notre instruction. J'ai retrouvé un peu de cette sorte d'affectation dans le livre même. Vous n'êtes pas comme les Allemands, qui ne citent jamais un écrivain sans y chercher ce qui coïncide avec leur propre opinion, ce qui la fortifie, et sans l'accompagner d'un éloge. Vous ne nommez guère que pour dénigrer, pour réfuter, pour rabaisser. Votre travail approfondi, votre rare talent pour la discussion, devraient vous mettre au-dessus de cette faiblesse. Corneille a dit :

« Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui.
» Je tâche à m'élever aussi haut comme lui,
» Sans hasarder ma peine à le faire descendre. »

Montaigne a dit : « Je donnerais volontiers un coup d'épaule pour » rehausser ceux en qui je vois un mérite réel. » Voltaire a dit :

« Nous sommes assez grands pour être sans envie. »

Répétez-le ; car vous êtes très-grand, mon ami.

Vous ne désignez Quesnay que par sa qualité de *médecin*. Quoiqu'en effet il ait été médecin, même un illustre médecin, est-ce sous cet aspect qu'en traitant de l'Économie politique vous deviez mentionner l'homme qui a vu que l'agriculture est à la tête de tous les travaux humains? qui a discerné et indiqué la distribution que les cultivateurs et les propriétaires des terres font des récoltes à leurs *salariés* directs et indirects, et ce que ceux-ci donnent en retour? qui le premier a reconnu l'existence du *produit net*, sa fonction, son importance dans la société : et que l'on ne pouvait, sans ruine, faire contribuer aucune autre branche de richesse aux dépenses publiques (ce qui renferme toute la théorie de l'impôt)? celui qui, contre l'unanime opinion de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé qu'*il n'était pas vrai que les hommes, en se réunissant en société, eussent renoncé* A UNE PARTIE *de leur liberté et de leurs droits pour s'assurer l'autre;* que jamais ils ne se sont confédérés *pour y perdre*, mais au contraire *pour y gagner*, pour garantir et pour étendre l'exercice et la jouissance de TOUS *leurs droits?* D'où il suit qu'aucun gouvernement n'a celui de gêner leur travail, ni de porter atteinte à leur propriété, puisque c'est pour défendre et pour augmenter l'un et l'autre qu'ils ont uni leurs forces et se sont donné, non des *maîtres*, ce qu'ils n'auraient pas du tout voulu, mais des *chefs*.

Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-t-il pas vu

que toute la science et la moralité de l'Économie politique étaient là? Comment avez-vous tenté de couper en deux cette belle science pour en séparer celle des richesses, qui n'est qu'un recueil de calculs et de développements propres à montrer l'utilité de se conformer à la loi? Celle-ci était, a toujours été, sera toujours et tout entière dans le droit, qui ne peut être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime.

Quesnay, n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages qui sont à la tête de la Physiocratie, aurait fait et fondé notre science, la vôtre, et ne nous aurait laissé qu'à en exposer les détails; il mériterait l'éternel hommage des philosophes, des gens de bien, de tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondements du temple de cette noble déesse; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des fleurons, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout.

Vous ne parlez pas des *Économistes* sans leur donner l'odieux nom de *secte*, qui suppose un mélange de bêtise, de folie et d'entêtement. Cette injure n'offense point de la part des Grimm ; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. Il est en conscience obligé de tenir compte de ce poids. Vous n'accordez à ces auteurs, vos devanciers, que d'avoir été *bons citoyens*. Beau mérite! que le dernier savetier peut et doit avoir! Et pauvre mérite pour des philosophes dont plusieurs n'ont été, il est vrai, que des écrivains médiocres, mais dont chacun a eu quelque vérité à lui, dont aucun n'a été un imbécile, dont quelques-uns ont été des hommes d'État, même des souverains très-éclairés, très-bienfaisants malgré leur couronne!

Vous avez traité Turgot avec sécheresse et légèreté (si ce n'est vers la fin de votre second volume), comme si les grandes puissances ne devaient pas du respect aux grandes puissances. Il vous en aurait témoigné. Nous aurions vingt fois fait ensemble votre éloge si vous eussiez travaillé de notre temps.

Vous m'avez nommé une fois et avec une belle épithète, *l'estimable Dupont (de Nemours)*; mais c'était pour blâmer à tort une pensée que vous m'attribuez, qui est à Quesnay, et que je justifierais si nous avions à la discuter ici [1].

Je n'ai gardé aucune humeur de tout cela. Tout a été couvert par les admirables développements aux différents emplois que l'on fait des richesses, et par le plus qu'admirable chapitre sur les consommations et les administrations privées, où vous avez eu la raison d'Aristote, l'esprit de Socrate, les grâces ingénieuses de Franklin. Je vais le faire copier à mes petits enfants. — Aussi n'appuierai-je que sur les louan-

---

[1] Voir *Traité d'Économie politique*, p. 330, c. IV, *note*.

ges qui vous sont dues quand je parlerai de votre livre à mes amis. Mais en vous louant, parce que vous êtes éminemment louable, je ne vous flatterai point, mon cher Say, parce que vous êtes supérieur à la flatterie.

Vous avez trop rétréci la carrière de l'Économie politique en ne la traitant que comme la *science des richesses*. Elle est la *science du droit naturel* appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. Elle est la *science des constitutions*, qui apprend et qui apprendra, non-seulement ce que les gouvernements ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations, ou de leurs *richesses*, mais ce qu'ils ne doivent pas *pouvoir devant Dieu*, sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détrônement pendant leur vie, et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Vous avez cru que notre large manière de considérer les gouvernements était la *politique*, et non l'*Économie politique*. Cette fois vous n'avez point parlé français, quoique vous le sachiez très-bien. L'usage de notre langue a borné le sens du mot isolé *la politique* aux relations diplomatiques ou guerrières envers les autres nations ou les autres souverains. C'est la science de Machiavel, du cardinal de Richelieu, de Bonaparte. Mais l'*Économie politique* est celle de la *justice éclairée* dans toutes les relations sociales intérieures et extérieures. Je crois en avoir tracé les linéaments complets sur la feuille de papier que je vous ai donnée, qui a eu deux mille cinq cents exemplaires débités en Allemagne, en France, en Angleterre et aux États-Unis, et qui commence par la sensibilité de l'homme, ses facultés, sa volonté, premières et inaliénables propriétés qu'il tient directement de Dieu et de la nature [1].

Si vous fussiez parti de ce principe, vous auriez fait tout autrement votre chapitre de *l'impôt*, le seul de votre livre qui ne soit pas digne de vous; car si les gouvernements, *même représentatifs*, n'ont pas le *droit*, *ne doivent pas avoir la puissance* de gêner la liberté d'aucun travail, d'interrompre les opérations d'aucun commerce, d'attenter à la propriété d'aucun citoyen, ni même d'aucun étranger, ce chapitre est à recommencer. — Ce qui ne m'empêche pas d'applaudir à vos sages observations sur les mesures prudentes, modérées, graduelles, à prendre dans les pays qui ont depuis longtemps été soumis à de mauvais gouvernements, et dont les finances sont mal, sont iniquement assises. Lorsqu'on a marché dans une fausse route, on ne peut rentrer dans le bon chemin que par une diagonale. Le remède est dans l'hygiène et

---

[1] Voir pour ce Tableau synoptique, le tome II de la *Collection des principaux économistes* (Physiocrates) p. 367, *en note*. Condorcet parle de ce Tableau dans ses Mémoires sur l'instruction publique, tome IX, p. 112, de ses œuvres complètes. (E. D.)

non dans la chirurgie. Il doit agir sans secousse. *Natura, humanitas, ratio, nihil agunt per saltum.* C'est ce que savent tous les philosophes qui ont été administrateurs, ou plutôt tous les administrateurs qui sont philosophes.

Rendez-nous donc un peu de justice, cher Say; nous ne sommes ni des fous, ni des sots; nous avons la conscience délicate; nous n'avons pas écrit et gouverné pendant plus de cinquante ans, dans des pays de mœurs et de lois très-différentes, sans songer à rien. Si vous eussiez envisagé la chose sous un autre aspect, si vous vous fussiez placé au même point de vue que Quesnay, celui de la justice réglant les droits de chaque homme, constatant l'intérêt général et particulier, interdisant tout obstacle au travail; si vous eussiez considéré la volonté très-décidée que tous les membres d'une société ont eue, n'ont pu s'empêcher d'avoir en se réunissant, de ne sacrifier *aucune partie* de leur liberté, d'en étendre au contraire l'usage, et d'augmenter les jouissances qui en résulteraient, il ne vous serait pas resté une seule des idées financières auxquelles vous avez pris la peine de faire attention et d'attacher quelque importance en parlant de l'impôt; vous auriez reconnu que la tyrannie elle-même, qui peut piller les capitalistes et voler les salariés [1], ne le peut qu'un moment, au grand dérangement de toutes les conventions, au grand désavantage de la société, par des impôts survenant imprévus, par la violation impérieuse des contrats qu'on avait passés sous la foi publique et la garantie du gouvernement; mais que la tyrannie ne peut faire contribuer ni le travail, ni les capitaux. Le prix du travail est réglé par le débat entre les *salariants* et les *salariés.* Il faut à ceux-ci leur salaire selon le prix qu'y mettent la concurrence et le besoin; si on le taxe, et si la *taxe* est connue et prévue, il faut qu'ils l'ajoutent au salaire; et la concurrence leur donne à la fois le droit et le pouvoir de l'exiger.

Il en est de même des capitaux, qui sont une autre espèce de salariés non moins nécessaires que les manipulateurs. Il faut payer leur *loyer*, ou leur *intérêt*, dont le taux est pareillement réglé par la concurrence et le débat entre les prêteurs et les emprunteurs. Si vous chargez cet intérêt d'un impôt, sous prétexte que pour le *prêteur* ou *l'entrepreneur* le capital donne un *revenu*, il faut que l'impôt soit ajouté, même avec un supplément d'intérêt, au prix du loyer du capital; car c'est de la somme qu'il a déboursée que le capitaliste veut et doit toucher l'intérêt, et non pas seulement de celle qui sert à l'entreprise.

---

[1] Il ne faut pas oublier que, par ce mot *salariés*, les partisans de Quesnay désignent les manufacturiers et les négociants, classes improductives suivant eux.

(*Note de Ch. Comte, premier éditeur de ces lettres.*)

Les deux impôts avancés par l'ouvrier et par le capitaliste, retombent donc avec usure sur leur *salariant*.

Or qui est le salariant ou quels sont les salariants? — Cherchez brave et studieux Say. Cherchez, non dans tel ou tel pays; car il y a des pays dont les habitants se mettent aux gages des salariants des autres pays; il n'est pas sûr que ce soit une prudente spéculation, et d'ailleurs elle ne fait rien aux lois générales : cherchez sur la terre entière. — Qu'est-ce que l'on peut partager entre les humains qui la peuplent?

LES RÉCOLTES.

Ou des productions végétales spontanées;
Ou des productions végétales cultivées;
Ou des animaux sauvages, par la chasse;
Ou des animaux domestiques, par leur garde et leur éducation;
Ou des poissons, par la pêche fluviale ou maritime;
Ou des productions des mines et carrières.

Il n'y a rien de plus que l'on puisse acquérir, distribuer, recevoir, donner ou prendre.

DIEU SEUL EST PRODUCTEUR.

Les hommes travaillent, recueillent, économisent, conservent; mais *économiser* n'est pas *produire*. Celui qui n'a pas recueilli, offre son service et demande partage. Celui qui s'est déjà procuré quelque avance, un capital, offre le service de son capital, qui est un très-bel instrument, aux possesseurs ou aux rechercheurs des *récoltes*. — Le savant offre sa capacité, ses lumières, son moyen de rendre service, et de gagner salaire. — Les femmes nous présentent leurs charmes, leurs talents, leurs vertus mêmes, leurs bons conseils, leur aimable conversation, leur douce société, toutes choses d'un grand prix, que vous ne comptez pas dans l'inventaire des richesses d'une nation, quoique nous les estimions en général à la moitié des récoltes, et que j'aie vu un écrivain qui vantait beaucoup l'influence des danseuses de Paris sur la balance du commerce.

Le partage s'effectue; chacun fait son gain et en vit : le service des capitaux est payé, et les augmente par cumulation; le salaire de tous les travaux est acquitté; les entrepreneurs, leurs ouvriers, leurs serviteurs, les familles de tous ces gens-là subsistent sur la consommation de ce salaire qui est réparti avec la plus parfaite équité par la concurrence, et le prix qu'elle attache volontairement aux capacités diverses.

Les arts et métiers ont *conservé*, ou rendu *des jouissances durables*

des consommations déjà faites[1], qui, jointes aux récoltes nouvelles et annuelles, procurent, non pas du tout une *production*, mais une très-heureuse accumulation de richesses, sans que, à cause de la durée de cette jouissance, il faille estimer le travail du maçon, du drapier ou du bijoutier, plus que celui du cuisinier ou du boulanger qui sont consommés de suite.

Mais, entre le salaire des capitaux et celui des ouvriers, ou des simples serviteurs, il y a cette différence que les serviteurs et les ouvriers font nécessairement des consommations et détruisent ainsi des productions dont la valeur seule entre dans celle des ouvrages plus ou moins durables qui sortent de leurs mains, au lieu que les capitaux, quoiqu'ils soient des instruments d'une indispensable utilité, et que le prix de leur loyer entre aussi dans celui des ouvrages à l'existence desquels ils ont concouru, ne sont pas des personnes, et ne font aucune consommation : de sorte que, s'il n'y a pas de guerres, ou d'autres grandes calamités, qui détruisent sur le fonds même des valeurs plus grandes que leur loyer, il y a *augmentation de richesses*, non pas encore une fois par *production*, mais par *accumulation* des intérêts qu'ont fournis les productions des années précédentes[2]. C'est ce qui explique comment les nations, même mal gouvernées, à moins d'affreux pillages de guerre, et d'odieux gaspillages de cour, prospèrent, s'enrichissent progressivement, dès qu'elles sont parvenues à se former une certaine masse de capitaux.

Tous les salariés capitaux et hommes, ayant leurs salaires garantis par la concurrence, on ne peut entamer leur portion, leur propriété que par surprise ou par violence, comme font tous les voleurs de grands chemins ; ce qui ne convient à aucun gouvernement régulier. Dans tous les cas d'administration régulière, pour des taxes sur les

---

[1] Comment une consommation *déjà faite* peut-elle être ajoutée aux *récoltes nouvelles ?* Comment le maçon peut-il avoir consommé le pain de son dîner, et ce pain être transformé en une maison de *jouissance durable ?* Il est évident que l'analyse des physiocrates est imparfaite, et qu'il y a ici double production ; *production* du pain de l'ouvrier et *production* d'une maison. Les sectateurs de Quesnay n'ont pas voulu voir que la production ne gît pas dans la matière des récoltes, mais dans leur valeur, et qu'après avoir recueilli du blé, on peut encore recueillir, pour ainsi dire, des maisons. C'est une chose vraiment étonnante qu'après avoir admis les principes de la production et de la consommation (puisqu'ils ne les combattent pas), ils se refusent aux conséquences qu'on en tire. (J.-B. S.)

[2] L'embarras du disciple de Quesnay pour expliquer l'enrichissement des nations par l'accumulation des intérêts, est ici remarquable : il y a, selon lui, augmentation de richesses *sans production ;* et il n'y a pas de production, parce que la terre seule, suivant lui, a la faculté productive. Cela s'explique facilement pour qui conçoit que les capitaux, *produisant*, font naître de nouvelles valeurs. (J.-B. S.)

consommations, ou sur les travaux, ou sur les loyers, ou sur les personnes, ou sur les revenus soit connus, soit présumés (*income tax*), ils les font payer avec raison, avec justice, et d'une manière inévitable, par leurs *salariants*,

Il ne dépend pas de ceux-ci de hausser, à cause de cela, le prix de leurs récoltes; car il n'y a, pour payer les récoltes, que les récoltes elles-mêmes, ou directement par leurs échanges, ou indirectement par leur métamorphose en travail, et en objets que le travail a fabriqués, dont les *récolteurs* ont fourni les consommations auxquelles elles ont ainsi prêté ou avancé leur valeur. Tous les acheteurs sont vendeurs; tous les vendeurs sont acheteurs. Nul ne peut offrir ni donner plus qu'il n'a. Les prix sont réglés par le concours des productions, et des marchandises que leurs propriétaires apportent au marché.

Les récolteurs qui, comme les autres, ont eu leurs capitaux et leurs travaux payés, ne peuvent, pas plus que les autres, se passer de ce remboursement. Ils n'ont donc, pour acquitter leurs taxes et les taxes des autres, que la portion de leur revenu qui a été fournie par la bonté de Dieu, ou la faculté productive dont il a doué la nature.

Quand le produit de cette faculté excédant le loyer des capitaux est épuisé, le salaire du travail qui rend encore ses frais, peut continuer, et une population peut en vivre; mais il n'y a plus de marge pour les taxes et les contributions. Si l'on tente alors de les continuer, les capitaux sont entamés, ou les salaires restreints; et, comme ils n'avaient que leur part nécessaire, la société dépérit, se ruine : on marche alors vers l'état sauvage.

Avant d'en arriver là, cette marche funeste s'arrêterait, si le premier principe était respecté; si les nations savaient et osaient dire aux rois ou aux autres pouvoirs exécutifs : « Gouvernement, vous n'avez pas *le droit* de gêner le travail, ni de violer les propriétés; nous vous en refusons la puissance. Nous allons restreindre vos dépenses superflues et nuisibles, à commencer par celles de la guerre, et suivre par celles de la cour. » C'est à cette harangue que les constitutions représentatives sont propres.

Mais, direz-vous, à quelque degré de pauvreté qu'on soit demeuré ou d'appauvrissement qu'on soit réduit, il faut cependant quelques dépenses publiques; il n'y a donc pas moyen de se passer d'impôt.

Il y a eu ce moyen chez les nations neuves que rien ne gêne, et chez les nations longtemps mal gouvernées, qui ont eu et ont, par cette raison-là, beaucoup de mauvais impôts; leurs erreurs même peuvent faciliter l'amélioration de leur sort. Ce moyen est d'avoir ou de se donner une *constitution domaniale de finance*, qui pourvoie aux dépenses sociales sans attaquer les propriétés des citoyens.

Cette constitution domaniale peut être effectuée de trois manières,

dont deux, imparfaites, ont eu lieu pendant plusieurs siècles, et dont l'autre, bien meilleure, est proposée depuis près de soixante ans, par ces économistes pour qui vous montrez, sans que je puisse en comprendre le motif et la raison, tant de dédain et d'antipathie.

La plus anciennement inventée a été la constitution domaniale de finances à partage de terres : c'était celle des Égyptiens. Vous voyez, dans Diodore de Sicile, qu'ils avaient donné ou laissé à leurs rois, ou pharaons, une partie des terres pour les frais de leur cour et de leur administration ; qu'ils en avaient donné une autre à leurs prêtres pour ceux de l'instruction publique, du culte, de la médecine, de l'astronomie et de l'almanach, et que le surplus était aux guerriers chargés de la défense militaire, soit comme milice, soit comme titre féodal ; nous ne savons pas bien lequel des deux. Si le gouvernement s'était formé par civilisation, ce devait être le premier cas ; si c'était par guerre et conquête, ce devait être le second.

Les rois abusèrent et gaspillèrent. Nous voyons, par la *Genèse*, qu'ils donnaient des lettres de cachet. Nous voyons encore qu'ayant épuisé leur domaine, ils s'en firent un nouveau par le monopole des blés, suivant le conseil de ce Joseph qui fut un bel homme, non pas un bon homme, et qu'on n'a pas eu honte de compter parmi les grands ministres, pour avoir sacrifié le peuple à l'ambition et à l'avarice du roi, transformé la milice ou les seigneurs de fiefs en troupe soldée, et réduit les propriétaires d'alors au rang des fellahs d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas de sa place dans l'histoire, pour l'éclat et la pompe de son vizirat, pour toutes les bonnes fortunes qu'il a eues ou manquées, pas même pour l'établissement de ma famille et de ma nation dans la terre de Gessen, qui fut vraisemblablement une de celles dont le monarque avait dépouillé ses sujets naturels. Mais avant ce renversement de la constitution antique, le système égyptien des finances était assez raisonnable, et point onéreux. Les dépenses de l'administration générale et du faste royal, sérail compris, ne coûtaient rien à aucun contribuable. Le pharaon en faisait les frais sur son domaine.

Il en a été de même en Europe dans le moyen âge. Charlemagne, ses successeurs, et tous les rois leurs contemporains, ont eu des domaines ; et presque tous, ainsi qu'on devait s'y attendre, en ont été de très-mauvais administrateurs. Séduits par la flatterie, ils ont tout donné ou laissé prendre à leurs maîtresses, à leur clergé, à leurs courtisans. C'est l'inconvénient majeur de cette première constitution domaniale, surtout sous les rois ; car il ne serait pas absolument impossible qu'elle se soutînt sous une république, si la dotation était en forêts, comme dans le gouvernement des druides. Cependant il est clair qu'on y voit, ainsi qu'en Égypte, un exemple du même système

de finances; de celui qui exige une fondation première, l'abandon une fois fait d'un territoire, lequel devient une propriété publique, et dispense de demander aucune contribution aux propriétés particulières.

La seconde constitution domaniale des finances fut celle des Hébreux : elle était à partage de fruits ou de produits bruts. Leur clergé fut plus habile, plus avide, on serait tenté de dire plus juif que celui des Égyptiens. Il ne formait que le douzième de la nation, et se fit donner le dixième des récoltes ; mais, ce qui fut plus excessif, il se fit donner le dixième de toutes les récoltes de fruits et d'animaux, exempt de frais de culture. Les prêtres égyptiens avaient payé ceux de la culture de leurs terres. Moïse et son frère Aaron affectèrent le désintéressement en renonçant, pour leur tribu, à prendre part dans le territoire du pays conquis, et n'en demandant qu'une dans les fruits. Il n'est point étonnant que la nation, éblouie par le plaisir de posséder les champs, les jardins, les maisons, y ait été trompée, et n'ait pas su discerner, dans les récoltes, le remboursement des *dépenses productives* d'avec le *produit net*, puisque vers la fin de ce qu'on appelle le grand règne, il y a environ cent ans, notre bon et sage Vauban n'en avait encore aucune idée. En passant, un petit salut au *médecin Quesnay*, mon cher Say [1].

Revenons aux Hébreux. — Les frais de culture estimés par approximation au double du produit net, la tribu de Lévi, la douzième de la nation hébraïque, eut donc le tiers du revenu territorial de la Judée, outre les prémices et les oblations que se réservaient les prêtres pour les sacrifices, et le service du tabernacle ou du temple, et la plus grande, la meilleure partie de la viande des victimes, qui servait à la nourriture du clergé officiant ; car les simples lévites n'étaient pas encore des prêtres, ils n'étaient que des candidats à la prêtrise et à la profession de scribe.

Ce système de finances a été suivi par notre clergé chrétien; et,

---

[1] L'ignorance sur ce point a été si prolongée, que, trente ans après Vauban, un ministre bien intentionné, faisant rédiger une nouvelle instruction pour la perception des vingtièmes, et sentant confusément que le vingtième du *revenu net* ne devait pas être tout à fait égal à celui du *produit brut*, ordonna d'en retrancher les frais de *moisson* et de *battage*. — Il avait été à la campagne; il avait vu battre du blé et payer des moissonneurs. Son âme était très-équitable. Son esprit n'était que de très-peu plus éclairé que les autres esprits de la France et de l'Europe. On comptait les dépenses du labourage pour *zéro ;* l'achat des chevaux, des charrues, des charrettes et des autres instruments pour *zéro ;* l'épandage du fumier pour *zéro ;* le paiement et la nourriture des domestiques et des ouvriers pendant un an, et plus d'un an, car la récolte en grange n'est pas encore vendue, pour *zéro*. Un second salut à Quesnay, je vous prie.

(*Note de Dupont de Nemours.*)

après la réforme de Luther, par les princes de la Confession d'Augsbourg, ainsi que par les cantons protestants de la Suisse, et par la Hollande.

Il est horrible, parce qu'il répartit l'impôt ou ce qui en tient lieu et qui l'épargne, en autant de proportions différentes qu'il y a, pour chaque terre, de plus ou moins grands degrés de fertilité, qui nécessitent de plus ou moins grands frais de culture pour produire une récolte égale en masse totale.

Il est horrible, parce qu'il condamne à la stérilité toutes les terres dont le produit net est inférieur au dixième de la récolte.

Il est horrible, parce qu'il cumule la paille entre les mains du prêtre ou des agents du gouvernement, qui ne peuvent la vendre qu'aux riches; ce qui tend à augmenter l'inégalité des fortunes, en améliorant toujours les terres des citoyens opulents, amaigrissant toujours celles des indigents privés de la restitution de leur engrais naturel.

Mais tout horrible qu'elle est, cette pernicieuse et inique dîme une fois établie n'entre plus dans les héritages, ni dans les achats, ni dans les ventes : le prix des terres se règle par leurs *produits nets*. Personne ne put dire que lui ni ses ancêtres aient ou eussent acquis une dîme instituée depuis mille ans; elle ne coûtait rien du tout lors de l'assemblée constituante à aucun des propriétaires de terres en France. Elle rapportait quatre-vingt-dix millions de rente nette au clergé; les frais de perception étaient un tiers en sus; elle prenait cent vingt millions aux récoltes.

En la déclarant volontairement rachetable au profit de l'État, à mesure de la vacance des bénéfices, cette assemblée, qui réunissait tant d'hommes d'un haut mérite, en aurait tiré trois milliards, dont la rente d'un seul aurait suffisamment, noblement, doté les membres utiles du clergé. Le surplus aurait beaucoup plus que couvert le déficit; il aurait remboursé les dettes de l'État. L'assemblée repoussa cette proposition de se borner à rendre les dîmes rachetables, et je fus hué pour l'avoir faite. — Cela entre encore dans mes profonds chagrins; mais ce n'est pas d'eux dont il est ici question. Nous discutons trop tard la théorie et les principes d'une science très-importante, pour laquelle vous avez l'étoffe d'un grand maître.

Ces principes disent avec évidence que la dîme abolie en France, il y a vingt-cinq ans, était un second exemple, établi dès le temps de Moïse, renouvelé sous Charles le Chauve, d'un vaste moyen de finances, qui, lorsqu'il a été abandonné, ne coûtait rien à aucun propriétaire français, puisque le produit qui la soldait n'avait été acquis ni hérité par qui que ce soit.

La troisième constitution domaniale de finances serait à *partage de revenus*.

La proportion de ce partage doit être fort différente, suivant les localités générales des corps politiques, qui peuvent rendre leurs besoins publics plus ou moins dispendieux. Il se pourrait qu'en Hollande, où le pays lui-même ne subsiste que par artifice, avec des frais énormes pour l'empêcher d'être inondé, le tiers des revenus nets ne donnât rien de trop pour la république. D'autres pays pourraient y suffire avec le dixième seulement. Des indications aussi exactes qu'il soit possible de les faire, et des calculs très-soignés indiquent qu'en France il faudrait le cinquième qui pourvoirait à tout, même au remboursement successif de la dette.

Cette dotation de l'État ne doit rien prendre sur le loyer des capitaux, parce que les capitaux et le travail étant les coursiers qui traînent le char de la société, on ne peut pas laisser trop de liberté à leur allure, ni une trop forte rétribution à leurs services que la concurrence régle toujours au plus juste prix; et encore parce que la nature des choses leur assure toujours la faculté de s'indemniser de toutes les charges qu'on a pu prévoir, et qu'ils sont invulnérables tant qu'on ne les attaque pas à l'improviste, à la manière des brigands; et enfin, parce qu'on ne peut, même en ce cas, leur porter atteinte sans violer tous les contrats, sans faire varier tous les prix, à l'énorme dommage de la société et de l'humanité entière.

Dans la constitution domaniale à partage de revenus, la république ou son gouvernement sont des propriétaires comme d'autres : aucune valeur n'est influencée ni changée. Le public entre dans le nombre des *récolteurs* et distribue sa part de récolte ainsi que les autres *récolteurs* propriétaires comme lui. Ils ne prennent sur personne, puisque tous les capitaux, et tous les services ont avant lui prélevé leur part légitime et complète.

Ce partage du public dans les revenus nets de la terre, de la pêche et des mines ou des carrières, n'interdirait la culture d'aucune terre : car celles qui ne rendent que leurs frais, et qu'il est cependant très-bon de cultiver, puisqu'elles produiraient la subsistance des cultivateurs, celle de leurs salariés industriels, et l'intérêt des capitaux qu'on y a consacrés, n'auraient cependant rien à payer, ne donnant point de revenu au delà de ce salaire et de cet intérêt. Le revenu du gouvernement ne serait pas une contribution à prendre sur le propriétaire de la récolte que celui-ci régirait à la fois et sans augmentation de peine, pour l'État et pour lui-même; pas plus que dans une succession par indivis, la part des cadets n'est une contribution pour leur frère aîné, administrateur général, duquel la seule portion exigerait le même travail; pas plus encore que le bien d'un mineur n'est une contribution de son tuteur qui touche et lui rend son revenu.

Elle n'aurait rien d'injuste, puisque aucun produit net n'y entrerait

dans une plus forte proportion qu'un autre. L'idée d'en exempter les produits nets, qui n'excéderaient pas la dépense nécessaire du propriétaire, quoique ayant été mise en exécution à Athènes et applaudie par Montesquieu ainsi que par vous, jetterait dans les plus grandes difficultés, à cause de l'évaluation du nécessaire qui n'est pas le même pour toutes les capacités, et qui dépend de la nature des services comme de l'indemnité des diverses avances. Elle n'associerait pas la république à toutes les cultures donnant produit net.

Les propriétaires fonciers, trop pauvres pour vivre de leur revenu territorial, ou qui ne s'en contentent pas, doivent se mettre et se mettent partout dans la classe des salariés pour le surplus de leurs dépenses; on n'a pas besoin de les y exciter.

Chez les nations neuves et dont le pays est encore désert, les besoins publics ne sont pas très-grands, et la concession de forêts situées de place en place vers les bords des rivières, ne peut éprouver aucune difficulté. Elles prendront de la valeur à mesure que la société et la population feront des progrès. On y peut de même faire en terrain la fondation des routes et des canaux, des hôpitaux, s'ils sont nécessaires, des colléges qui le sont certainement.

Dans les pays mal gouvernés, les mauvaises impositions abondent, et les pertes qu'elles causent aux propriétaires du sol sont si grandes qu'il y aura toujours soulagement à les traduire en constitution domaniale à partage de revenus.

M. Necker ni les Anglais n'ont calculé juste ni même approximativement ce que coûtent ces détestables impositions sur les consommations, sur le travail, sur le commerce.

Le salaire des percepteurs, ils l'ont compté.

Le trouble, l'interruption du travail et des transports, la violation du domicile, la gêne, les vexations, les procès, leurs poursuites, leurs frais, les amendes, les emprisonnements, les indemnités de tout cela, et la cumulation perpétuelle de l'intérêt des intérêts, et des commissions sur les commissions qui se renouvellent à chaque remboursement des remboursements qui ont lieu depuis le premier contribuable arrêté dans son travail, gêné dans sa dépense, jusqu'aux producteurs et aux distributeurs des récoltes qui doivent en définitive acquitter tout ce qu'on a enlevé ou fait perdre aux *salariés*, aux consommateurs, aux capitalistes, voilà ce que les ministres n'ont jamais connu, ce que plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu connaître, ce dont on n'a jamais rendu compte aux nations.

Je vais vous en donner un exemple funeste. Pour juger des conséquences des violations de droits et des interruptions de commerce, il faut partir des temps paisibles où quelque chose était assuré.

En 1784, après la paix de 1783, la valeur de la récolte des vins, des

cidres et des poirés, de ce qu'on faisait de bière et d'esprits ardents, était en France de neuf cents millions. Après le traité de 1786, elle s'élevait jusqu'à un milliard. Les guerres qui suivirent, la dérangèrent un peu; mais lors de la paix d'Amiens, les neuf cents millions y étaient encore.

Bonaparte a soumis toutes ces boissons aux droits réunis. Les maux qui en sont résultés ne doivent cependant pas être entièrement attribués à cette fâcheuse et vexatoire imposition; vous êtes plus que personne capable d'évaluer la part que l'interdiction du commerce extérieur y a certainement eue, et que je suis loin de nier.

Le caractère de Bonaparte ne pouvait pas être retenu par l'injustice de faire payer double impôt à de certaines cultures, d'exiger sur mille écus de revenus en vignes qui avaient acquitté et continuaient d'acquitter leur contribution territoriale, beaucoup plus que sur mille autres écus de revenus en prés ou en céréales; ces choses-là n'étaient pour lui que des bagatelles de nulle considération.

Il a monté une régie très-dispendieuse, et, après y avoir employé une armée de commis, il en a tiré, outre leurs salaires, un revenu de cinquante ou soixante millions.

Qu'est-il arrivé? La récolte des boissons dont les vins de table et les cidres sont presque la totalité, et qui semble spéciale à la France, vaut à peine aujourd'hui cinq cents millions d'une monnaie qu'on peut regarder comme très-affaiblie, comparativement au prix des services et des salaires.

On a perdu quatre cents millions de productions annuelles, qui feraient vivre cinq cent mille familles et offriraient cent soixante-six millions de produit net, lorsque, par la constitution domaniale de finances, la plus convenable à notre pays, on aurait fourni, sans vexation et sans peine, trente-trois millions de revenu public.

Les quatre cents millions de produits, ou valeur de produits annuels, avaient d'autres conséquences; ils entraient dans la masse générale des moyens d'acheter les autres produits. Ainsi la valeur de quatre cents autres millions ou autres productions se sont trouvées sans débit, ou dans la nécessité de baisser leur prix de la somme que les acheteurs n'ont pas pu payer.

Cette perte de reflet n'a pas été tout entière sur les productions nationales; une partie en est tombée sur des productions étrangères. Nous supposerons, et cette supposition sera trop forte, que la portion des marchandises étrangères qui en a éprouvé l'effet, se sera montée à cent millions. Vous avez très-bien observé que, dans ces sortes de calculs, l'exactitude des principes est tout : celle du fait presque rien. Passons donc à cent millions la perte essuyée par les productions étrangères. L'interdiction du commerce étranger y a eu, en effet, une part notable; mais il est certain que notre nation consomme plus des

trois quarts de ses boissons en quantité, ce dont personne ne doute, et même en valeur.

La perte de quatre cents millions sur la quantité et la valeur des récoltes dont les boissons étaient l'objet, en a donc produit une autre de trois cents millions au moins sur la valeur de nos autres récoltes. Ces trois cents millions servaient aux jouissances de trois cent soixante-quinze mille familles, qui, comme celles des vignerons, ont marché ou marchent vers l'extinction, par les privations ou par la misère.

Les trois cents millions de récoltes diverses qui ont souffert de cette calamité, donnaient cent millions de produit net, dans lesquels, suivant la constitution domaniale de finances réclamée par les économistes, la part de l'Etat se serait montée à vingt millions.

Cinquante trois millions de revenu qui auraient été à la disposition du gouvernement et ont été perdus, dont Bonaparte a tari la source pour s'en procurer cinquante applicables aux guerres d'Espagne, d'Allemagne et de Russie, et détournés des travaux utiles, outre les quatre cent mille soldats constamment occupés, toujours renouvelés dans ces guerres qui les dévoraient annuellement, quarante mille autres hommes robustes et même assez instruits, et les occuper aux travaux vexatoires de la perquisition et de la perception.

C'est pour cela que ce prince a diminué de deux cent treize millions le revenu disponible des propriétaires de biens-fonds, et de quatre milliards ou d'un dixième, le capital de la valeur des terres de la France, en altérant le bonheur de plus de huit cent mille familles, et les conduisant à l'annihilation par une infortune croissante.

Aviez-vous songé à tout cela? Ne convient-il pas à Jean-Baptiste Say d'y songer très-sérieusement? Ne méprisons plus les économistes.

Se peut-il que vous en soyez encore à dire et à croire, mon cher ami, qu'il y a, dans ce genre d'imposition, l'avantage de dissimuler l'impôt en le confondant avec la jouissance? Ainsi disaient les fermiers généraux et même la plupart des contrôleurs généraux. Mais quel conseil à donner aux rois par un philosophe! *Dupez votre peuple, afin de lui prendre plus aisément son argent*[1]. Argument de cour et de bureaux! Le

---

[1] Il s'en faut beaucoup que J.-B. Say ait été l'apologiste de cette maxime. Il n'est pas d'écrivain, au contraire, qui se soit préoccupé du partage, en matière d'impôt, de l'intérêt du plus grand nombre, ni qui ait combattu, d'une manière plus solide et plus énergique, tous les sophismes à l'aide desquels les hommes de finances et autres poussent les gouvernements à l'extension des dépenses publiques. Quand il a dit, dans son *Traité d'Économie politique*, liv. III, chap. X, que les contributions indirectes ont l'avantage d'être acquittées plus facilement et de paraître moins vexatoires, il entendait si peu approuver d'une manière absolue les contributions de cette nature, qu'il n'y a aucune contradiction entre les termes dans lesquels il en parle et les lignes suivantes, extraites de son *Cours*: « On peut affirmer que les impôts sur les consommations sont les plus inégalement répartis

peuple n'en est pas dupe. Il peut se faire illusion sur ce qu'il y a d'impôt dans ces jouissances qu'il achète si cher ; mais l'inquisition, mais les vexations, mais les procès-verbaux, et non-verbaux, et les amendes, et même les accommodements, ne lui laissent aucun doute.

Il a si bien jugé *votre impôt,* quand vous le croyiez habilement dissimulé, que ces odieux droits réunis ont produit, dans une seule année, deux révolutions : celle qui, dans l'espoir de la destruction des rats de cave, a détrôné Bonaparte ; et celle qui, dans le courroux de ce qu'une opération si désirée n'était pas complète, lui a rendu la couronne. Ces deux aventures ne sont pas indifférentes à notre correspondance ; car ce ne sont elles qui font que, ne voulant pas être exposé comme une courtisane ou comme un courtisan à passer, en un jour, d'une main à l'autre, je vous écris, sur le pont du *Fingal,* allant en Amérique faire, pour l'Institut, le second volume des *Mémoires sur différents sujets.* Il n'est pas certain que celui-ci en fasse partie ; mais il est constant que vous et moi, nous sommes obligés d'être un peu plus instruits que les lords de la trésorerie et le chancelier de l'échiquier.........

Dans votre inconcevable animosité contre les *économistes,* vous dites que l'Assemblée constituante avait les oreilles rebattues de leurs principes, et qu'elle poussa trop loin les impositions directes à moi la *tape,* et à moi seul ; car j'étais alors le seul économiste de l'Assemblée, et il ne restait alors en France que Morellet, Abeille et moi). Vous ne savez pas qu'à l'Assemblée constituante, dès qu'il était question de commerce ou de finances, on commençait toujours par quelques violentes invectives contre les *économistes.* Il est vrai qu'elle finissait ordinairement par prononcer le décret conformément à leurs principes. Je suis obligé d'en rendre hommage à la raison publique ; car je ne peux pas me dissimuler que j'ai plus de raison que de talent, que je n'ai aucun talent pour les mauvaises causes, et beaucoup moins que je ne voudrais pour défendre les bonnes. Je n'ai point *rebattu* : j'ai *combattu ;* c'était mon devoir. Mais, cher Say, vous êtes sur ce point autant inexact dans le fait qu'humoriste dans l'expression.

Les dimes rendaient au clergé	90	millions net.
Les frais de leur perception coûtaient..	30	
A reporter	120	

de tous ; et que dans les nations où ils dominent, les familles les plus indigentes sont sacrifiées. C'est une des plaies de l'Angleterre (II, p. 407). » Du reste, J.-B. Say, dont l'amour de la vérité fut la passion dominante, ce qui ne résulte pas seulement de ses écrits, mais de sa vie tout entière, semble avoir tenu compte, dans les éditions postérieures de son *Traité,* de plusieurs des observations qui lui avaient été adressées par Dupont (de Nemours.) E. D.

	Report.	120
Le cens et autres droits féodaux rendaient aux seigneurs. . .		50
Leurs frais très-litigieux ne pouvaient être au-dessous de. . .		5
La taille percevait net.		108
Les accessoires.		33
Les frais de ces deux impôts.		7
Les vingtièmes.		54
Leurs frais.		2 ½
La capitation.		25
Ses frais.		1 ½
Ce qu'il y avait de direct dans les pays d'États.		30
La gabelle forcée, devenue dans plusieurs provinces impôt direct.		18
Total véritable des impôts directs avant 1789.		454 millions.

L'Assemblée constituante a mis :

La contribution foncière.	300 millions.
La mobilière.	60
Et (malgré ma vive résistance) les patentes.	16
Les frais de tout cela.	19
Total des impôts directs de la Constituante.	395 millions.

Vous voyez, mon cher Say, que, si je n'étais pas avant tout un fort bon homme, il me serait tolérable d'être un peu fâché.

J'ai engagé l'Assemblée constituante à réformer la gabelle, les aides, la marque des fers et celle des cuirs, qui avait détruit nos tanneries; les droits sur les papiers et cartons, qui avaient nui à nos fabrications, enfin les droits d'entrée des villes et des bourgs, et le monopole du tabac. — Laquelle regrettez-vous de ces sales guenilles? Par quelle autre de semblable étoffe trouveriez-vous bon de les suppléer? Par rapport à la marque des cuirs, je soupçonne qu'on va vouloir la rétablir; on l'a déjà tenté il y a dix ou douze ans; je charge madame Dupont de vous envoyer le rapport que je fis à ce sujet en 1788. Vous y verrez avec quel soin, quel scrupule travaillaient ces économistes conseillers d'État du roi Louis XVI, et depuis du roi Louis XVIII, qui régnerait encore, s'il n'avait voulu être que Louis-Stanislas, et s'il n'avait pas eu la faiblesse de conserver vos chers et abominables *droits réunis*[1]. Vous y verrez quelle conscience nous apportions à l'examen des questions qui nous étaient soumises. Si nous n'avons été que de pauvres *bons citoyens*, Dieu veuille vous accorder beaucoup de collègues semblables dans le service des gouvernements auxquels vous serez attaché.

---

[1] On sait que les *droits réunis* ont été conservés sous le nom de *contributions indirectes.*

Quant aux *octrois* ou droits d'entrée dans les villes, je vous dirai une anecdote : les vieillards aiment à raconter.

Ces droits entraient pour quarante millions dans les revenus de l'ancien gouvernement, qui les avait étendus jusqu'aux bourgs et aux gros villages, d'après votre principe de confondre l'impôt avec la jouissance ou la consommation. Le comité des contributions ne voulait pas renoncer à une branche de finances que l'on regardait comme si *productive*. Je m'étais fortement opposé à la proposition. L'Assemblée constituante avait cru tout arranger en décrétant : 1° Qu'il y aurait des droits d'entrée dans toutes les villes closes ; 2° que Dupont (de Nemours) en rédigerait le projet, puisque, y trouvant beaucoup de difficultés, il mettrait plus de soin qu'un autre à les lever.

Il était dans mon caractère de refuser net cette mission ; mais je songeai qu'à mon refus quelque échappé de la régie générale saisirait cette occasion d'accabler sans mesure le commerce, et de passer pour un grand financier, parce que son travail *produirait beaucoup*. Je me mis donc à l'ouvrage. Je fis entrer dans mon plan tout ce que je pus y mettre de précautions pour qu'il fût moins vexatoire ; et le jour où il fallait présenter mon rapport à la tribune, j'y improvisai une préface où j'exposai avec bonheur : 1° l'injustice d'imposer sur des marchandises de même nature, dont la qualité plus ou moins précieuse ne pouvait être distinguée, des taxes qui seraient légères sur la consommation du riche (laquelle est toujours dans les meilleures qualités), pesantes sur celle du pauvre, qui ne pouvait atteindre qu'aux qualités inférieures ; 2° l'injustice, non moins grande, de faire payer la même taxe aux productions nées à peu de frais sur un terrain favorable, et à celles qui, nées sur un terrain ingrat, avaient occasionné de fortes dépenses, d'où résulterait l'abandon de leur culture ; 3° j'appuyai sur les bornes invincibles des moyens de payer, tellement que, dans l'impossibilité de faire dépenser à aucun homme un seul écu de plus qu'il n'a, le consommateur n'a d'autre ressource que de consommer moins. J'ajoutai que l'opération serait désagréable à nos commettants d'un bout de la France à l'autre ; que partout on avait brisé les barrières des villes ; et je finis en déplorant mon sort d'avoir été forcé par le décret impérieux de l'assemblée de prodiguer *mon temps et mes efforts contre mon opinion formelle et déclarée pour une opération contraire à mes principes, à mes lumières, à mon devoir, au vôtre, Messieurs*... Mes derniers mots furent : *Je vous ai donné plus que ma vie !*

J'étais vivement ému ; je versais de grosses larmes : mon émotion gagna mes collègues de tous les partis. Presque unanimement ils me défendirent de lire le projet, et abandonnèrent leur entreprise. — Jugez de ma joie ! — Si j'ai eu des peines de toutes les couleurs et de toutes les intensités, elles ont été compensées par des plaisirs de toutes les

espèces et de tous les degrés. J'en ai vécu... J'en vis encore, Say, au milieu des tempêtes, du mal de mer, de la fuite si odieuse à mon courage, de l'exil si pénible pour mon cœur, les yeux ruisselants d'avoir laissé, et d'avoir laissé malade la meilleure et l'une des plus nobles femmes que Dieu ait créées; mais, espérant de la rejoindre, et en sa douce compagnie, quelquefois avec ses conseils, de parvenir à rendre les travaux qui me restent à faire plus utiles au monde que ceux qui m'ont tant occupé.

J'ai donc repoussé, et, sur mes rapports, l'Assemblée constituante a repoussé presque tous les impôts qui auraient gêné, vexé, tourmenté le travail.... Est-ce de cela que vous me blâmez, mon ami?

J'ai conservé l'*enregistrement*, parce qu'il donne aux actes une date authentique, et que, pour son paiement, c'est le contribuable qui va chercher le percepteur, et non le percepteur qui poursuit le contribuable.

J'ai conservé les *postes*, parce que si leur service coûte au delà de ses frais, son utilité pour le commerce et les consolations qu'il procure à l'amitié sont si précieuses, qu'il n'est personne qui ne les payât volontiers vingt fois plus cher si la poste n'existait pas.

J'ai résisté et je m'opposerai toujours à la vente des forêts, parce qu'elles ne sont pas un impôt, parce qu'elles sont une propriété publique qui ne demande rien à aucune propriété privée, parce qu'elles entrent essentiellement dans une constitution domaniale de finances, et qu'elles doivent partout en former le premier chapitre.

Les constitutions domaniales de finances, soit à partage de terres, tel que celui des forêts, soit à partage de revenus, tel qu'il faut s'y déterminer quand les forêts n'y suffisent pas, ont sur tous les autres moyens de pourvoir aux besoins des sociétés politiques. deux autres avantages qu'on ne peut trop estimer, outre celui de ne pas attenter aux propriétés des citoyens : le premier, de ne mettre aucune division d'intérêts entre le gouvernement et la nation, d'y mettre au contraire une union intime; le second, de ne donner ni lieu ni motif à la corruption vénale.

C'est une idée étroite et hargneuse que celle des Anglais, qu'il faut régler tous les ans la somme qu'on voudra bien accorder au gouvernement, et se réserver le droit de refuser l'impôt. C'est une apparente démocratie, ou peut-être une démagogie tellement exagérée qu'elle se détruit elle-même, et se réduit à une vaine et illusoire menace qui ne peut jamais être réalisée. Car aucun homme de tête, ni aucun homme de bien, ne voudrait prendre sur lui de suspendre tout à coup le service public, et de paralyser la société. Mais de cette idée sans fondement, sans possibilité d'exécution, naissent inévitablement deux partis dans la représentation nationale, et même dans la nation : celui de la cour et du ministère, et celui de l'opposition réelle ou simulée.

Ces deux partis fomentent une multitude de haines privées, et divisent jusqu'à l'intérieur des familles. La division et la haine sont de mauvais ingrédients de la société.

Et le plus grand mal, c'est la corruption générale qui en est la suite. On sent que le gouvernement voudra toujours avoir la majorité dans les deux chambres, et les talents les plus distingués songent à se faire remarquer pour être à l'enchère : c'est la fleur de la nation qui se pourrit. On ambitionne d'entrer au parlement, non pour servir réellement la patrie, mais pour faire du bruit, payer les dettes et continuer les vices de sa jeunesse, se vendre et s'enrichir par ce honteux commerce; on ne refuse au roi ni aux ministres aucun moyen de l'entretenir. Des hommes nés pour être grands en ont été souillés. Comment la nation garderait-elle une vertu, une délicatesse que ses plus célèbres représentants abjurent?

Ce virus cancéreux n'a point encore atteint les États-Unis d'Amérique. Ils en sont préservés en partie par le peu de durée de leur magistrature. Ils s'en seraient garantis s'ils s'étaient donné une constitution domaniale de finances à partage de revenus; et ils auront à y penser sérieusement quand leurs projets de se rendre indépendants de l'Europe par l'établissement des manufactures les plus généralement utiles aura fait tomber le produit de leurs douanes au-dessous de leurs besoins politiques.

Il suffit, pour l'établissement de cette constitution domaniale, qu'elle pourvoie d'abord à ce qui est le plus strictement nécessaire. Et il ne faut pas s'inquiéter de ce que l'accroissement successif des produits nets et des richesses augmentera toujours le cinquième, le sixième ou le huitième assigné à la république, en même temps que les quatre cinquièmes, cinq sixièmes ou sept huitièmes réservés aux propriétaires des récoltes. Il est très-avantageux que la république s'enrichisse dans la même proportion suivant laquelle elle a été associée à ses membres.

Le nombre des institutions utiles est illimité. Il suffit qu'elles soient proposées chaque année aux trois branches du gouvernement représentatif, et qu'elles en soient approuvées. Il n'y aura plus ensuite qu'à leur en rendre compte tous les ans. Jugez combien de chemins et de canaux sont à faire, de découvertes à encourager, de progrès de science à récompenser, de moyens d'instruction à multiplier; songez qu'il faudra un jour que chaque village ait un professeur et une bibliothèque.

Il est surtout de la plus grande importance qu'il y ait beaucoup de dépenses sociales qu'on puisse suspendre sans inconvénient dès que vous serez attaqué par une puissance étrangère, et qui donnent un fonds de guerre à opposer aux conquérants dès qu'ils oseront proférer

une menace. Alors vous n'aurez pas la guerre, et vous aurez constamment la richesse, la liberté, le bonheur.

Je crois vous entendre me dire : « Mais quand on aura compris que votre constitution domaniale de finances à partage de revenus est la plus utile manière de pourvoir aux besoins publics, quand on l'aura déterminée au dixième, ou au huitième, ou au sixième des revenus nets, comment connaîtra-t-on la somme en monnaie à laquelle se montera cette portion aliquote des revenus? qui en effectuera le paiement au trésor de l'État? »

La somme en monnaie sera connue par la déclaration des possesseurs qui la connaissent fort bien, puisqu'ils régiront le tout pour eux-mêmes et pour la république. Elle sera constatée par le prix des baux, par les contrats de vente et d'achat, par les effets d'une loi fort sage, et très-propre à faire baisser le loyer ou l'intérêt des capitaux, loi que M. Turgot voulut proposer et qu'on ne lui a pas laissé le temps de rédiger; enfin, par d'autres moyens dont je vous parlerai plus bas, et que je vous développerai avec un grand plaisir quand il en sera temps.

« Vous croyez, insisterez-vous, qu'avec ces moyens et ces mesures les déclarations des propriétaires seront fidèles? » — Elles l'ont été chez deux peuples de l'Europe bien moins fortement constitués que ceux dont on peut prévoir l'existence. Une de ces nations véridiques était la hollandaise, qui n'a jamais menti sur ce point; non pas même quand une puissance étrangère occupait et opprimait son pays. L'autre était la provençale, tant qu'elle a eu ses États provinciaux. Une déclaration fausse y aurait déshonoré un homme, l'aurait fait regarder comme un voleur public, l'aurait fait chasser de la bonne compagnie; on n'eût pas voulu se trouver avec lui à dîner, on n'aurait point épousé sa fille.

Permettez-moi de compter aussi sur les conséquences nécessaires de quelques articles constitutionnels et fondamentaux, sur lesquels je ne puis encore m'expliquer ici, et que vous trouverez peut-être adoptés par plusieurs des États qui se forment dans le Nouveau-Monde.

Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses? Sortez du comptoir; promenez-vous dans les campagnes; c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste; ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide qui croit qu'un homme ne *vaut* que par l'argent dont il dispose; qui désigne la chose publique par le mot *commune-richesse* (*common-wealth*), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Ils parlent de

leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur *contrée* (*country*); ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une *patrie*.

Notre tâche est plus belle. Voulez-vous m'aider à payer ma dette? vous me ferez un extrême plaisir. Me voilà vieux. J'ai besoin de secours et d'appui. Je n'ai que beaucoup de zèle au travail, un peu d'expérience, un peu d'instruction, dont je serai éternellement reconnaissant pour les citoyens respectables qui m'ont honoré de leur amitié et de qui je la tiens, Quesnay, Turgot, etc. Vous avez le talent; vous n'êtes qu'à moitié de votre carrière; j'ai fait les sept huitièmes de la mienne; mais je n'abandonnerai pas notre honorable et doux travail; je ne quitterai la plume qu'à mon dernier jour. Voulez-vous me donner la main? voulez-vous être un frère d'armes? vous m'enchanterez. Aimez-vous mieux marcher isolé, ou, comme à présent, dédaigneux, et n'être que mon cousin, né de la cohabitation de Smith avec je ne sais quelle demoiselle de la maison de Colbert? A vous le maître. Vous serez admiré pour l'exactitude et le soin que vous portez dans vos observations; vous serez hautement loué pour votre logique, votre dialectique, pour la clarté de votre esprit, pour votre rare talent d'écrire, et vous serez passé sous silence pour vos petites injustices envers vos émules et vos prédécesseurs.

Nous ne donnerons point le scandale des querelles. Nous avons mieux à faire, vous et moi. Je vous en conjure, choisissez la fraternité et l'amitié.

C'est avec elles que je vous embrasse.

DUPONT (DE NEMOURS).

P. S. J'ai fait trente-cinq notes sur votre *Discours préliminaire*, et j'en ai préparé environ deux cents sur les marges du livre. Je crains bien que vous n'en trouviez déjà que trop dans cette longue épître, fruit prolixe du loisir que donne un vaisseau.

J.-B. SAY A DUPONT (DE NEMOURS).

AUX ÉTATS-UNIS.

Paris, 15 novembre 1815.

MON CHER ET RESPECTABLE MAÎTRE,

Que j'ai d'obligation à cette longue traversée qui m'a valu cette aimable et longue conversation de votre part! Vous me donnez un peu trop de louanges; mais vous les tempérez par de bonnes réprimandes.

Ne m'en veuillez pas de réclamer un peu contre les unes et contre les autres, mais avec tout le respect que je dois à l'élève de Quesnay, à l'ami de Turgot, et à quatre-vingts années employées à vouloir et à faire du bien. Que je regrette nos sottises européennes qui vous ont forcé à mettre l'Atlantique entre nous et vous! On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jambes!

Vous êtes mécontent de ce que je dis sur les revenus publics, et cela doit être. Malheureusement, après avoir dit mon *peccavi*, je ne peux pas faire mon acte de contrition. Car je vois, quoi que vous en disiez, des productions créées autrement que par la munificence de la nature. Vous me dites, mon cher maître, *Dieu seul est producteur* : eh! oui, de nos matériaux et de la valeur qui se trouve en eux au moment qu'il nous les donne; mais non de la valeur que nous y ajoutons par notre travail et par nos capitaux. Or, si nous y ajoutons une valeur nouvelle, indépendamment de celle dont Dieu nous gratifie, il faut bien convenir que le prince, l'État, la république peuvent nous en demander une partie.

Je ne peux encore comprendre comment vos amis, qui nous ont rendu un si grand service en nous apprenant que l'or et l'argent n'étaient pas nos seules richesses, mais que, sous peine d'absurdité, nous devions compter pour quelque chose la valeur du blé, n'aient point été conduits, par cette vue admirable et juste, à voir qu'il en est parfaitement de même de toute autre valeur réelle et appréciée. Cette dernière valeur est enlevée, dites-vous, par l'artisan qui la donne. Mais, pour servir à la consommation de l'artisan, en a-t-elle été moins donnée? De cette valeur donnée, l'artisan, le capitaliste, n'ont-ils pas pu en consommer une partie pour leur entretien, et en donner une partie pour l'entretien de l'État? De là le revenu public.

Vous voyez, mon digne maître, combien j'ai dû juger sévèrement votre revenu public, fondé entièrement sur une *constitution domaniale à partage de revenu*, qui fait entrer l'État en partage avec les propriétaires de biens-fonds SEULS.

Vous me reprochez la manière dure et hautaine avec laquelle je parle de mes *prédécesseurs*. Je les combats, j'en conviens; mais je ne leur dis pas d'injures comme les héros d'Homère. Mon intention était

de passer en revue toutes les principales vérités de la science. Parmi ces vérités, un grand nombre ont été signalées par les écrivains qui m'ont précédé. S'il avait fallu que je rendisse hommage à leurs travaux, j'aurais doublé le volume de mon livre, que j'ai tâché de resserrer, au contraire, en réduisant mes explications à leur moindre expression. Beaucoup des vérités que j'ai exposées, sont exprimées en termes diffus, obscurs; même lorsque j'en ai fait mon profit, c'est plutôt le suc que la pulpe dont je me suis servi. Il n'était pas nécessaire de m'appuyer d'aucune autorité lorsque je m'appuyais sur des faits, des analyses et des démonstrations. Je n'avais nullement l'intention de faire preuve de politesse, mais d'élever un édifice solide et utile ; les politesses n'auraient rien ajouté à ces deux qualités, et je vous avouerai que j'ai trouvé, dans les auteurs que je combats, tant de choses insoutenables et ridicules, qu'en mêlant des révérences à mes coups de bâton, si je leur avais demandé pardon de la liberté grande, on aurait pu me taxer de jouer le rôle de Scapin.

Pardonnez-moi donc, mon cher maître, un ton qui a pu vous choquer, ce qui assurément n'était point dans mon intention. Je vous promets, au reste, de m'en corriger dans tout ce qui ne portera point d'atteinte à la vérité, et pourvu qu'on ne puisse pas le prendre pour de l'hypocrisie, que j'ai en horreur.

Vous me reprochez d'avoir *coupé en deux* notre belle science ; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication.

Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Quesnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'homme, et d'homme en société; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce fût tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai, et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. Il était permis à Socrate, à Aristote, de parler de tout ce qu'on

savait de leur temps, parce qu'on ne savait pas autant de choses que du nôtre. A mesure que notre provision d'idées et de vérités s'est accrue, force a été de les classer, sous peine d'entasser dans les esprits des notions obscures et embrouillées. Je vous avoue que je n'approuve guère les tentatives d'encyclopédies. Je dirais volontiers, en parodiant un vers de Molière :

Je consens que *chacun* ait des clartés de tout.

Mais, pour que nos faibles yeux ne soient pas éblouis, il me semble qu'il ne faut diriger le soleil de notre intelligence que sur un point à la fois. C'est le moyen de le bien voir.

L'étude des points de droit est nécessairement plus sujette à controverse que celle des points de fait. Des gens qui ne sont pas tout à fait fous ont décidé que toute souveraineté vient de Dieu; d'autres ont prétendu qu'elle venait du peuple : d'où une double série de conséquences opposées qui aboutissent, les unes, au plus grand bien de ceux qui se disent les interprètes de la Divinité; les autres, au plus grand bien des nations. Voyez, mon cher maître, sur quel terrain vous attirez les instructeurs du genre humain. Ne vaut-il pas bien mieux leur dire à peu près ce qui est vrai : *L'intérêt des gouvernants et celui des gouvernés, quand il est bien entendu des uns et des autres, est le même?* Or, les intérêts des hommes se résolvent en ce mot, leurs *biens*, leurs *richesses*. Les gouvernements, qui, en général, aiment assez à lever beaucoup d'argent sur les peuples, ne le peuvent qu'autant que les peuples ont beaucoup de richesses. Le développement des richesses est donc un spectacle qui les réjouit. L'intelligence des princes peut s'élever au point de concevoir que ceux d'entre eux qui se refusent à favoriser les travaux utiles, joueront un rôle inférieur devant les gouvernements qui seront plus habiles. On peut donc se flatter que l'économie politique, loin d'être contrariée, trouvera de l'appui dans les dépositaires du pouvoir. Voyez la conséquence.

Oh! que vous êtes injuste en me taxant de vouloir *duper le peuple pour lui prendre plus aisément son argent*[1]! J'ai dit seulement que l'impôt sur les consommations s'acquittait *plus facilement*, et l'on ne saurait le nier; vous vous rappelez que notre judicieux Adam Smith met au nombre des qualités de l'impôt, d'être payé commodément

---

[1] Voir, plus haut, note de la p. 380.

et volontiers. Or, c'est là uniquement ce que j'ai remarqué dans l'impôt sur les consommations. Et encore fais-je la restriction qu'il doit être modéré ; car, s'il devient excessif, il provoque les fraudes, les vexations des percepteurs, les rigueurs du fisc : maux que je réprouve tout aussi vivement que vous-même. Je ne perds pas une occasion d'insister sur les abus, sur les dangers des contributions indirectes ; ce qui ne vous empêche pas de me taxer d'en être le patron, et de les appeler *vos chers et abominables droits réunis* [1]. De mon côté convenez à votre tour, mon cher maître, que si je n'étais pas aussi, un bon homme, je serais en droit d'être un peu fâché. Je fus nommé par le gouvernement, en 1814, d'une commission chargée de reviser les droits réunis. Je fus *seul* d'avis de les supprimer, ou du moins de les réduire au point de faire tomber toute tentation de frauder. Mais ce n'était pas cela qu'on voulait ; on voulait dépenser tout autant, et seulement faire crier un peu moins ; on se borna uniquement à changer le nom de *droits réunis* en celui de *contributions indirectes ;* et les courtisans de toutes les époques de dire : *C'est une nation qui n'est jamais contente !* comme s'il y avait de quoi.

Ah ! mon digne ami, que de biens l'on pourrait faire, si l'on voulait ! Vous me conjurez de vous y aider ; et je vous assure que j'y suis disposé de tout mon cœur, car ma vie est consacrée (aux dépens de mes intérêts personnels) à chercher, à trouver, à répandre des vérités utiles; mais on ne les trouve pas aisément, et elles ne se répandent pas rapidement. Nous ne sommes plus dans un siècle où elles puissen être adoptées sur parole. Il faut pouvoir se les prouver à soi-même avant qu'on puisse espérer de les prouver aux autres. Tourmenté d'un amour inné pour la vérité, je l'ai constamment cherchée avec la plus entière bonne foi. J'ai appris à lire dans les écrits de la balance du commerce, j'ai appris à penser dans ceux de vos amis et dans les vôtres ; mais c'est dans ceux de Smith que j'ai appris à ne chercher la cause et les effets des phénomènes de la société que dans la nature des choses, qu'on ne parvient à connaître que par une scrupuleuse analyse. Ce n'est point là un *superbe dédain* comme vous l'appelez. Je note l'autorité des faits avant celle des hommes, voilà tout ; je ne dédaigne

---

[1] L'auteur aurait pu rappeler ici, que nommé par le Premier Consul, en 1800, directeur des droits réunis dans le département de l'Allier, il refusa ce poste, pour conserver toute l'indépendance de ses opinions politiques et économiques. (H. S.)

que l'erreur, et je ne méprise que l'hypocrisie. J'ai dit ce que j'ai cru la vérité, quand elle pouvait être utile; d'autres ont cru, avec autant de bonne foi, la découvrir en suivant d'autres méthodes. La postérité et l'expérience apprendront en quoi nous avons eu raison, en quoi nous avons été dans l'erreur.

Vous m'accusez de chercher à dénigrer de grands talents et de grandes réputations. Telle n'a point été mon intention. Les bons écrivains ont répandu un immense nombre de belles et bonnes vérités. J'en ai profité. Je me suis emparé de toutes celles qui pouvaient entrer dans un système de connaissances bien lié, homogène, substantiel. Mais j'ai voulu qu'on les adoptât, non parce que c'était Quesnay, Voltaire ou Dupont de Nemours, qui les recommandaient, mais parce qu'elles étaient surtout recommandées par l'expérience et la nature des choses. Ne valait-il pas mieux employer mon encre et mon papier à développer cette nature des choses qui ne nous trompe jamais, qu'à faire valoir des noms propres qui peuvent se passer de moi quand ils méritent la célébrité? Il n'en est pas de même des erreurs soutenues par les grands écrivains. Leurs noms seuls contribuent à les répandre, et toute erreur est suivie d'un nombre quelconque de dangers. Voilà pourquoi je combats les méprises soutenues par de grands noms, et pourquoi je ne donne pas l'appui des noms à des vérités qui reposent sur un garant bien meilleur, c'est-à-dire sur la nature des choses.

Il vous est arrivé de me dire qu'en réfutant la doctrine de Quesnay, je *battais ma nourrice*. A Dieu ne plaise! Je suis reconnaissant de toute la bonne nourriture que j'ai puisée dans son lait; mais, en sortant des bras de cette nourrice, convenez, mon digne ami, que j'ai mangé bien des morceaux de pain, voire même des tranches d'aloyau. Ne m'accusez donc plus de marcher dans des rangs ennemis quand je combats dans un but que vous avouez, et avec un profond attachement que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous.

DUPONT (DE NEMOURS) A J.-B. SAY.

6 février 1816.

MON CHER SAY,

J'ai reçu votre lettre du 15 novembre, et je vous remercie de ce que vous êtes bon et aimable, de ce que vous avez vu dans ma longue lettre

maritime, ce qui l'avait véritablement dictée, ma très-haute estime pour vous, et non ce qu'un auteur moins raisonnable et moins noble aurait cru y trouver, une envie de vous critiquer, qui est loin de mon cœur. On chérit ses enfants, même quand on leur dit : *Tu as tort.* On ne dit rien aux enfants d'autrui.

Vous me faites présent de trois ou quatre printemps ; de ce côté, je ne suis déjà que trop riche. Vous m'en donnez quatre-vingts ; je n'en ai que soixante-seize, y compris même celui qui commencera le mois prochain. Je ne marchande pas pour payer mes dettes un mois d'avance, lorsque cela peut obliger mes amis.

Je vous remercie enfin de ce que vous voulez bien remettre en discussion, entre nous, le petit nombre de points sur lesquels il nous reste quelque diversité d'opinion. Je suis comme le comte Almaviva : *Bataille ! c'est mon fort.*

Le premier poste que je vous enlèverai le sera par la démonstration que, ni vous, mon ami, ni les rois vos disciples, ni le parlement d'Angleterre, votre légion de héros, ni votre illustre ancêtre, M. Colbert, ni aucun de ses imitateurs, n'avez jamais pu, ne pouvez, et ne pourrez jamais faire payer aucun impôt à aucun agent de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, ni à aucun capitaliste, que pour une fois, par surprise, à la manière des contributions qu'un pistolet inattendu peut lever au coin d'un bois ; mais non en recette régulière, ni même prévue ; qui soit légale et non injuste ; qui puisse être mentionnée d'avance dans le bilan ou le *budget* d'un État. Ces diverses classes d'hommes et même de riches, sont comme les chats échaudés qui craignent l'eau froide. Ils savent s'en préserver, *et Dieu leur en a conféré le pouvoir.*

Le second poste sera emporté en vous faisant voir que les filles de joie, quoiqu'elles donnent de l'usage et du débit à une marchandise qui n'est pas sans prix, mais qui était sans valeur avant qu'elles la missent dans le commerce, et quoiqu'elles la fassent beaucoup rechercher et bien payer, ne créent *point de richesses*, pas même quand elles distribuent ce que vous savez, quoique cette incommodité augmente encore plus la masse du travail et des besoins, l'activité de la circulation, le débouché de plusieurs richesses commerciales et l'emploi de l'industrie immatérielle. Vous me direz si l'industrie de ces citoyennes *actives*, est comptée parmi les matérielles ou les immatérielles. La ligne est difficile à marquer.

Il serait curieux que les dévergondées créassent des richesses, et que les honnêtes femmes, dont les faveurs sont cent fois plus précieuses et le nombre cent fois plus grand, n'eussent pas cet honneur ! Elles sont elles-mêmes des trésors dont le prix est en raison inverse de la circulation. Aussi, par toutes les règles de la morale et de l'économie

politique, en exécution d'une loi vraiment céleste, qui parle à tous les esprits et à tous les cœurs, nous estimons leurs services, rendus ou à rendre, à la moitié de la valeur des récoltes, plus le tiers au moins de la rente des capitaux.

J'aurais pu développer tout cela, mais j'en ai dit assez pour un homme qui a autant de logique que vous. J'ai la tête trop préoccupée, le cœur trop serré par les malheurs de notre France, auxquels je ne puis rien, et par les fautes, les crimes, le danger général de l'Europe; par la guerre que l'Angleterre et l'Espagne feront à nos États-Unis, peut-être avant un an. Que m'importent les pertes qu'elles feront, l'humiliation qui leur en restera! ma douleur est pour les ravages qu'elles causeront, pour ceux de nos braves qui périront, nos maisons brûlées, nos femmes insultées, suivant les usages de vos barbares Européens. J'assisterai à cette guerre comme le vieux Nestor; et puissé-je y faire quelque beau fait d'armes comme le vieil Entellus!

Je vous embrasse avec estime et tendresse.

DUPONT (DE NEMOURS).

P. S. Mon excellente femme m'a envoyé votre catéchisme. Elle sait combien je mets de prix à tout ce qui sort de votre tête et de votre plume.

Il y avait dans ma lettre maritime une longue note que je n'ai pas voulu vous envoyer, de peur de vous compromettre avec Bonaparte, et qui contenait ma manière de juger alors son expédition. Depuis l'événement, j'y ai ajouté une sur-note. Je vous enverrai le tout quelque jour; mais le temps me manque pour la recopier. Je ne suis pas ici sans affaires. C'est une de mes maladies incurables, de me créer du travail partout. Plus je vois approcher la mort, plus je me détermine à ne me reposer que le lendemain de mon enterrement.

J.-B. SAY A DUPONT (DE NEMOURS).

Paris, mai 1816.

Si je vous donne gratuitement des années, mon cher maître, vous me donnez des titres que je ne mérite pas davantage. Moi, descendant de Colbert? En ce cas, j'ai bien maltraité mon *illustre ancêtre*, comme vous l'appelez. Les règlements, les entraves, les monopoles ont été plus vivement attaqués, conspués par moi que par vos amis mêmes. Le régime colonial, tache énorme de la civilisation, l'ai-je épargné?

Ah ! le patron du régime réglementaire ne me prendrait pas, je vous assure, pour faire le préambule de ses édits; mais je soupçonne en même temps que, s'il vivait de nos jours, ses édits seraient un peu différents; non qu'il convînt avec vous, mon respectable ami, que les manufactures et le commerce n'apportent pas un sou dans la masse où nous puisons la satisfaction de nos besoins; mais il aurait senti, en étudiant les écrits des disciples de Quesnay et des disciples de Smith, que les prohibitions ne multiplient pas les richesses. Il était capable de saisir le vrai, lorsqu'on le lui présentait; et je lui rends la justice de croire qu'il l'aimait, et voulait le bien de bonne foi. L'éloge ampoulé que Necker en a fait, m'a montré qu'il n'a pas compris tout ce que valait Colbert. N'est-ce pas un très-grand mérite que d'avoir détesté Louvois, et d'avoir fait du bien à son pays sous un Louis XIV ?

D'ici, je vous vois faire un écart immense : *du bien à son pays !* —Oui ; la France a prospéré malgré les guerres, les bâtiments, les fêtes de cour et les maîtresses de Louis le Fastueux, jusqu'à la mort de Colbert; et elle a constamment décliné depuis.

Vous dites que jamais on n'a pu faire payer que par surprise l'impôt aux manufacturiers, aux négociants. Dites-moi donc, mon ami, comment on a pu faire, tout le temps que j'ai eu une filature de coton, pour me faire payer un impôt sans cesse croissant. Ce ne sont pas les cultivateurs de Fernambouc qui me l'ont remboursé; ce ne sont pas les propriétaires fonciers de la France, qui portaient fort peu de nos cotonnades; et, quant aux consommateurs, c'étaient principalement des ouvriers dans les villes, qui portaient beaucoup de rouenneries. Je mettais de la valeur dans un duvet d'Amérique; et ils achetaient *ma valeur* avec celle qu'ils avaient mise dans des soies de Chine ou du Piémont. On peut, quoi que vous en disiez, mon cher maître, consommer de la valeur à laquelle nos propriétaires, ni nos laboureurs n'ont point concouru. Et si l'on peut la consommer, le gouvernement peut prendre une portion de cette valeur pour la faire consommer par ses agents; et malheureusement il en prend beaucoup trop. Il ne nous la prend pas *par surprise ;* il la prend fièrement ; il renouvelle cette déprédation chaque année, et nous nous y soumettons chaque année, non parce que nous sommes *surpris*, mais parce que nous choisissons mal nos représentants.

Les membres du parlement d'Angleterre, mes *héros !* Ah ! quel injuste censeur vous êtes ! Si nous, Français, nous avons payé depuis dix

ans quatre fois plus de contributions qu'il n'était nécessaire, les Anglais en ont payé dix fois trop. Pourquoi? Parce que ma *légion de héros* se compose en majeure partie de gens à places, dont l'industrie (les votes) est payée par les ministres avec les impôts que leur accorde la *légion de héros*. Vous n'avez donc pas lu comment je les traite ? A ce sujet, je crains d'avoir oublié de vous envoyer une brochure, que j'ai *brochée* l'an dernier, en arrivant d'Angleterre, opuscule où ils ne sont guère ménagés; mais je ne vous en veux pas, *car je suis bon homme* aussi.

Quant à ces demoiselles, dont la *marchandise* vous inspire quelque gaîté au milieu de nos tribulations, savez-vous qu'elles donnent lieu à une grande guerre entre nous? Ce n'est pas pour leurs beaux yeux, sans doute; c'est pour la faculté productive ou non productive du travail; c'est pour la question de la source des valeurs. Selon notre respectable Quesnay, et ses respectables disciples, la *matière* seule est une marchandise quand elle est vendable. Suivant Smith et son école, le travail est une *marchandise* aussi quand il est vendable; et suivant l'humble élève qui vous écrit, le travail du barbier est une marchandise vendable également, quoiqu'il m'ait ôté ma barbe et ne m'ait laissé aucune matière à la place. Il m'a donné ses services, et moi je les ai consommés; mais, quoique détruits, ils ont été produits puisqu'ils ont satisfait à l'un de mes besoins, de même que la pomme que vous avez mangée à votre dessert, *qui est détruite aussi*, mais qui était une richesse, puisqu'elle pouvait vous faire quelque bien.

Ah! que vous devriez convenir avec moi que nos biens sont tout ce qui satisfait à quelqu'un de nos besoins; et que les services qu'on nous rend sont une *marchandise* que nous consommons, pour notre bien... et quelquefois pour notre mal. Mais ce n'est pas la faute du service, de même que l'indigestion que nous donne un fruit, n'est pas la faute du fruit.

Quand ces biens nous sont donnés par la nature, comme la santé, l'attachement de nos femmes, ce sont des richesses gratuites, les plus précieuses de toutes, comme la lumière du soleil; mais quand nous les demandons à des étrangers, à des gens qui ne nous doivent ni leur temps, ni leurs peines, il faut bien leur donner quelque chose en échange. C'est le cas des services rendus par nos domestiques.

Appliquez tout ce verbiage à ces demoiselles, et vous aurez l'explication d'une conséquence incontestable de la doctrine de Smith, quoique

lui-même ne l'ait pas aperçue ; mais vous repousserez la conséquence, comme vous avez repoussé la doctrine de Smith, et moi je n'en serai pas moins le constant admirateur de vos talents et de vos vertus.

P. S. Je n'ai pas reçu votre *longue note* sur l'expédition désespérée de Bonaparte. Mais quel homme ! Il ne s'est jamais servi des belles parties de l'humanité ; car le fanatisme militaire n'est pas plus recommandable que le fanatisme religieux. Il a fait servir le premier à ce qu'il a cru être son élévation, comme les prêtres ont fait servir le fanatisme religieux à la leur ; mais tout fanatisme est un méchant instrument ; et une grandeur personnelle et vaine, un méchant but.

THOMAS JEFFERSON,

ANCIEN AMBASSADEUR EN FRANCE ET ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

A J.-B. SAY[1].

Monticello, 2 mars 1815.

MON CHER MONSIEUR,

Votre lettre du 15 juin ne m'est parvenue qu'en décembre ; et ce n'est qu'après la ratification de notre paix que j'ai pu trouver une occasion sûre pour vous faire parvenir une réponse. Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'envoyez de la nouvelle édition de votre *Traité d'Économie politique*. Sous sa forme primitive, je le regardais déjà comme supérieur à tout ce que nous possédions sur cette matière ; et, avec les améliorations qu'il a reçues, vous comprenez que j'y mettrai un nouveau prix. Je me serais estimé heureux de recevoir chez moi votre fils, comme votre lettre m'en donnait l'espoir. Il traverse tous nos États du sud au septentrion, et j'aurais été heureux de lui témoigner ma considération pour son père ; mais ses affaires ne lui ont probablement pas permis de s'écarter à ce point de sa route, lorsqu'il a traversé la Virginie.

---

[1] On se souvient que la guerre s'était allumée entre l'Amérique et l'Angleterre, à cause de la prétention que cette dernière avait élevée, de visiter tous les bâtiments des États-Unis pour y rechercher les matelots anglais ; et que, sous ce prétexte, les Anglais avaient enlevé plusieurs matelots américains. Les États-Unis, avec grand'raison, n'avaient pas voulu se soumettre à de telles avanies. Cette lettre répond à celle que l'auteur du présent ouvrage avait, dans des circonstances fâcheuses, écrite à Jefferson pour le consulter relativement à un établissement aux États-Unis. (*Note des premiers Éditeurs.*)

La question que je vous adressais par ma lettre du 1er février 1804, est maintenant sans objet[1]. Je m'étais figuré qu'une nation aussi éloignée que nous le sommes de l'Europe et de ses contestations, évitant d'offenser les autres puissances, et lente à ressentir leurs insultes, juste envers les autres, remplissant envers toutes les obligations de la neutralité, et même les devoirs de l'amitié, et disposée à leur offrir les avantages de son commerce; je pensais, dis-je, qu'une nation comme celle-là a le droit de vivre en paix et d'être considérée comme un membre inoffensif de la grande famille du genre humain. Dans cette position, elle doit s'attacher à la production de ce qu'elle peut produire avec le plus d'avantage, pour l'échanger avec ce qui peut, avec le plus d'avantage aussi, lui être fourni par les étrangers; aussi paisiblement qu'une province de France conclut des échanges avec une autre. Mais, hélas! l'expérience nous apprend que la continuation de la paix ne dépend pas seulement de notre justice et de notre prudence, mais aussi de la prudence et de la justice d'autrui. Une fois la guerre commencée, on s'aperçoit que l'interruption des échanges qui ne peuvent s'opérer qu'à travers un large océan, devient une arme redoutable entre les mains d'un ennemi qui domine sur cet océan; et qu'aux privations causées par l'état de guerre, il faut ajouter celle de bien des objets qui nous sont devenus indispensables, tels que des armes et des vêtements. La question se réduit alors à savoir si le profit ou bien la conservation est, en dernière analyse, le principal objet qu'il faut avoir en vue.

Nous sommes devenus manufacturiers à un point qui est à peine croyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins, surtout si l'on considère le peu de temps qu'il nous a fallu pour le devenir, grâce à la politique suicidaire des Anglais. Les prohibitions dont nous avons frappé les articles de fabrique étrangère, et la patriotique résolution de nos citoyens de n'employer rien qui vienne du dehors, quand nous pourrons l'exécuter nous-mêmes, sans égard au bon marché, nous garantit à jamais du retour d'une influence étrangère, et cette circonstance mérite d'être prise en considération par vous, si vous vous décidez à venir vous établir parmi nous. Votre filature de coton, en ne lui donnant pas trop d'extension, et combinée avec une exploitation agricole, serait préférable à l'une ou à l'autre séparément; l'une ou l'autre pourrait ensuite devenir l'objet principal, selon que l'expérience le recommanderait. Le coton filé est fort demandé; et tissé, il l'est encore plus.

Je vais maintenant vous donner, autant qu'il dépendra de moi, les

---

[1] Elle avait rapport aux tentatives que faisait alors Bonaparte, pour engager les États-Unis dans la guerre qui s'était rallumée entre l'Angleterre et la France. Bonaparte voulait traiter en ennemis ceux qui n'embrassaient pas sa querelle. (J.-B. S.)

éclaircissements que vous désirez. Je vous dirai d'abord que je suis charmé qu'en examinant la carte de notre pays, votre œil se soit arrêté sur le village de *Charlottenville*. Je le connais mieux qu'aucune autre partie de l'Union. Il n'est qu'à trois ou quatre milles du lieu de ma naissance et de ma résidence. C'est un lieu qui a de grands avantages. Son sol est partout aussi fertile qu'aucuns terrains élevés que j'aie jamais vus. Il est rouge et montueux, fort semblable à la Bourgogne, aux environs de la route de Sens, Vermanton et Vitteaux, Dijon, et le long de la côte de Chagny. Il est excellent pour le froment, le maïs et le trèfle. De même que tous les pays élevés, il est parfaitement salubre, nullement sujet aux fièvres, ni à aucune autre affection épidémique. On en peut juger par la constitution robuste de ses habitants et de leurs nombreuses familles. On y voit beaucoup de nonagénaires.

La température de notre canton tient le milieu de toutes celles des États-Unis, le froid des hivers ordinaires étant environ de 7 degrés de Réaumur au-dessous de zéro, et, dans les plus sévères, de 12 degrés; les matinées ordinaires de cette saison au-dessus de zéro. En été, le maximum de la chaleur est 28 degrés, température dont nous avons un ou deux exemples par été, et pour quelques heures seulement. Durant dix à douze jours des mois de juillet et août, le thermomètre monte, pour deux ou trois heures de temps, à 23 degrés environ; mais l'ordinaire chaleur de ces mois-là n'est guère que de 21 degrés dans le milieu du jour. Le mercure tombe le soir à 17 degrés. Les gelées blanches commencent à peu près au milieu d'octobre, et font courir quelques risques aux plantes délicates jusqu'au milieu d'avril. Le thermomètre commence environ à la mi-novembre à être parfois à la glace, et ne cesse guère d'y descendre qu'à la mi-mars. Nous comptons une cinquantaine de nuits de gelée dans un hiver; mais ce n'est que pendant une dizaine de jours que le mercure ne s'élève pas au-dessus du degré de la gelée. On désire avoir du feu dans les maisons lorsque l'air extérieur est au dessous de + 10 degrés, et c'est chez nous le cas pendant 132 jours dans l'année; ce besoin se fait sentir les matins et soirs pendant 68 jours de plus. Ainsi nous avons du feu constamment pendant cinq mois, et partiellement pendant un mois de plus, tout au moins. Des observations faites à Yorktown, qui est moins élevé que nous ne le sommes, nous font voir qu'on sent pendant 7 jours de moins la nécessité d'y allumer un feu constant, et 28 jours de moins le matin et le soir. Relativement à la neige, une observation de sept années m'a fait voir qu'il en tombe, en tout, une épaisseur de 15 pouces anglais (qui font à peu près 13 pouces de France) dans l'année, et que la terre en est couverte pendant 15 jours. La neige jointe à la pluie

nous donne quatre pieds d'eau dans l'année (environ 3 pieds 9 pouces français).

Les petits pois sont bons à manger le 12 de mai. Les fraises et les cerises se cueillent environ à la même époque, les asperges dès le 1er avril. Les artichauts supportent l'hiver sans être enveloppés ; le figuier, garanti par un peu de paille, donne ses fruits en juillet, et, s'il n'est point protégé, il les fait attendre jusqu'au 1er septembre. Quant aux communications, Richmond est le plus proche marché pour nos produits. La marée remonte jusque là, et de Richmond à Charlottenville, la navigation peut se faire par des bateaux portant six tonneaux (1200 livres). Le pays, en général, est ce que nous autres Américains nous appelons bien peuplé, notre comté (celui d'Albermale) ayant 20 mille habitants sur 750 milles carrés ; mais la moitié de ces habitants sont gens de couleur, libres ou esclaves. La société y vaut mieux que celle qu'on peut trouver dans un pays agreste. Il n'y a peut-être pas, sauf dans les capitales, de meilleure société dans tous les États-Unis. Ne vous figurez pas cependant que ce soit une société comme celle de Paris. On y trouve des voisins de bon sens, honnêtes et simples ; quelques-uns ont de la lecture et de l'instruction ; mais tous conduisent leur ferme eux-mêmes. Ils sont bienveillants et reçoivent bien, mais ils ne parlent pas d'autre langue que l'anglais. Ils sont en général orthodoxes, quant aux mœurs et aux croyances ; mais, comme chaque famille a une croyance et des usages de son choix, on a beaucoup de tolérance les uns pour les autres.

Nos cultures sont le froment pour le marché, et le maïs, l'avoine, les pois et le trèfle pour la consommation de la ferme. Nous trouvons que c'est une bonne distribution de notre terrain, que d'en faire trois parts, dont nous mettons chaque année une en froment, une autre portion moitié en maïs, moitié en pois, et la troisième en trèfle ; tel est notre assolement. Il est toujours bon d'avoir la disposition de quelques portions de bois pour le chauffage, les palissades et la charpente. Les meilleurs cultivateurs, tels que M. Randolph, mon gendre, retirent de 10 à 20 boisseaux (*bushels*) par acre [1]. Les plus mauvais, tels que moi, n'en tirent que 6 à 10. Le bushel, en temps ordinaire, vaut communément 1 dollar [2]. Le produit du maïs est en général de 10 à 20 bushels, qui se vendent un demi-dollar le bushel. La capacité de cette dernière mesure est d'un pied et un quart cube, ou, plus exactement, de 2,178 pouces cubes [3]. D'après ces données, vous pour-

---

[1] L'acre est le même que celui d'Angleterre, et contient environ un arpent et 1/2, ou plus exactement 40,44 ares. Le bushel, qui est celui d'Angleterre, contient 35 litres 7/10.

[2] Le dollar vaut environ 5 francs 35 cent.

[3] Le pouce est le même que le pouce anglais, qui a 25 millimètres.

rez juger de l'étendue de l'exploitation qui conviendrait à votre famille; ne perdant pas de vue que, tandis que la terre elle-même fournit à la consommation de votre maison tous les articles qui sont de son ressort, la vente au marché doit subvenir à toutes les autres consommations.

J'ajouterai que le sol et le climat sont éminemment propres à la vigne, qui vient abondamment dans nos forêts, et vous ne sauriez amener ici un travailleur plus précieux qu'un bon vigneron.

La seule de vos questions qui me reste à éclaircir, est celle qui a rapport au prix des terres. Une réponse exacte à cette question demanderait des détails qui excèdent ce que peut contenir une lettre. Nous n'avons point de monnaie métallique. Nous sommes encombrés de billets de banque, dont la dépréciation élève le prix nominal de toutes choses, et ne fournit aucune valeur réelle pour point de comparaison. Je vous donnerai une idée de cet état de choses en vous disant que,

En 1781, nous avions	1 banque au capital de	. . . .	dollars	1,000,000
En 1791, nous en avions	6 au capital de	. . . .	—	13,135,000
En 1794, —	17 —	. . . .	—	18,642,000
En 1796, —	24 —	. . . .	—	20,472,000
En 1803, —	34 —	. . . .	—	29,112,000
En 1804,	66, capital non connu.			

Et maintenant (en 1815) nous avons, selon toute probabilité, une centaine de banques dont le capital s'élève à cent millions de dollars, et elles sont autorisées par la loi à émettre en billets trois fois cette valeur; tellement que l'agent de notre circulation peut maintenant être de 2 à 300 millions de dollars, pour une population de huit millions et demi d'habitants.

On a pu, pendant un temps, soutenir au pair la valeur de toute cette friperie, ou plutôt les banques ont pu déprécier la valeur du métal en même temps que celle de leurs billets, en gardant des dépôts d'espèces suffisants pour les acquitter à présentation; mais la guerre ayant épuisé nos ressources en argent comptant, elles ont toutes suspendu leurs paiements en espèces, en promettant de les reprendre aussitôt que les circonstances permettraient de se procurer des métaux précieux. Les plus prudentes et les plus honnêtes d'entre elles tiendront peut-être à leur parole; mais le plus grand nombre ne voudra, ou ne pourra pas en faire autant. En attendant, comme nous n'avons aucun autre agent des échanges, nous prenons ces billets par nécessité, mais nous les gardons en nos mains le moins longtemps que nous pouvons.

Le gouvernement met en circulation des bons du trésor bien garantis et portant intérêt. La confédération des banquiers, et les négociants, qui soutiennent les banques parce qu'ils en dépendent pour leurs escomptes, cherchent à ruiner le crédit de ces bons; mais le pays,

en général, les soutient vivement, comme un effet qui inspire beaucoup de sécurité; aussitôt qu'il y en aura dans la circulation une suffisante quantité, les billets de banques ne pourront plus circuler. Vous jugez bien que, dans cet état des choses, les possesseurs de billets de banque sont disposés à donner de bons prix des terres, et que, si je me bornais à vous dire crûment le prix actuel des arpents, vous n'en auriez pas une idée qui pût servir de base à un calcul; mais leur prix s'est élevé progressivement depuis quelques années. De cette augmentation, distinguez celle qui est due à nos progrès en population, en industrie et en richesse, du prix exagéré qui n'est fondé que sur l'état désordonné de notre intermédiaire. Il y a, dans mon canton et dans un autre canton qui n'en est pas éloigné, des morceaux de terre d'excellente qualité, qui ont été vendus, suivant les époques, aux prix suivants, savoir :

Le premier, en 1792, pour 4 dollars l'acre; en 1802, pour 10 d.; et il vaut actuellement 16 d.

Le deuxième, en 1796, pour 5 ½ dollars; en 1803, pour 10 d. ; et il vaut à présent 20 d.

Le troisième, en 1797, pour 7 dollars; en 1811, pour 16 d. ; et il vaut à présent 20 d.

Au total, nous pouvons calculer que la valeur de nos terres croît chaque année d'un vingtième, et que si notre monnaie était maintenant dans une situation régulière, elles pourraient valoir de 12 à 15 dollars l'acre. Je crois qu'il n'y a aucun de nos États qui bordent l'Atlantique où les terres puissent, toute proportion gardée, être obtenues à aussi bon marché; lorsqu'il s'y trouve une maison d'habitation, on en demande en général un prix un peu plus élevé. Ces maisons sont de bois et assez médiocres[1].

Le travail salarié est ici exécuté presque entièrement par des gens de couleur libres ou esclaves. Un homme bien constitué gagne 60 dollars par année, et il est vêtu et nourri par celui qui l'emploie. Le salaire d'une femme est la moitié de celui-là. On peut avoir des ouvriers blancs; mais ils sont moins soumis, leur salaire est plus élevé, et leur nourriture beaucoup plus dispendieuse. Un bon cheval de charrue coûte 50 à 60 dollars; un bœuf de trait, de 20 à 25 d. ; une vache à lait, de 15 à 18 d. ; une brebis, 2 d. La viande de bœuf coûte environ 5 cents (le cent est le centième d'un dollar); le mouton et le porc, 7 cents la livre; une dinde ou une oie, 50 cents la pièce; un poulet, 8 cents; une douzaine d'œufs coûte le même prix; la livre de beurre frais, 20 à 25 cents. Pour vous mettre à portée autant qu'il dépend de

---

[1] Il ne faut pas perdre de vue que ces renseignements ont été donnés en 1815.

moi d'asseoir vos calculs, je joins à ma lettre la feuille des prix courants de Philadelphie, où l'on voit le prix de la plupart de nos produits nationaux ou étrangers [1].

Je n'ai aucun doute qu'il ne soit très-avantageux pour vos enfants et leurs descendants de venir dans un pays où l'esprit d'entreprise et les talents trouvent tant de ressources et des voies ouvertes à toute espèce de succès; mais je craindrais qu'à votre âge, avec vos habitudes, et accoutumé comme vous l'êtes aux sociétés distinguées de France, vous n'y trouvassiez pas autant de bonheur personnel. Mon observation est bien désintéressée; car je peux ajouter avec la plus entière vérité que ce serait pour nous un très-grand bonheur que de vous compter parmi nos voisins; pour y parvenir, il n'est aucune démarche, aucun service en mon pouvoir que je ne sois prêt à exécuter avec plaisir et promptitude. Veuillez en agréer l'assurance en même temps que celle de ma grande estime et de mon respect.

TH. JEFFERSON.

P. S. Cette lettre vous sera remise par M. Tickner, jeune homme du Massachuset, de beaucoup d'érudition et d'un grand mérite, qui se trouve heureux de cette occasion d'être présenté à l'auteur du *Traité d'Économie politique.*

J.-B. SAY A M. S.... [2].

(Inédite.)

Paris, 9 mai 1815.

Voici, monsieur, la comparaison qu'on peut faire entre les fonds publics anglais et les nôtres.

Un capitaliste qui a des fonds à placer peut acheter à la bourse de Paris, pour 57 francs environ, une rente annuelle de 5 fr., son placement lui rapporte à très-peu de chose près 8 $\frac{1}{7}$ pour cent.

Un capitaliste peut acheter à la bourse de Londres, dans les 3 pour

---

[1] Il convient de mettre au rang des produits d'une nation ceux qui sont les résultats de son commerce étranger.

[2] Bonaparte, pendant les Cent jours, m'avait fait sonder par Bassano et Sauvo pour que je prisse la plume et que je prouvasse que le cours des effets publics était plus haut en France qu'en Angleterre, et par conséquent, le crédit du gouvernement impérial supérieur à celui du gouvernement britannique. Je m'y refusai et fis cette lettre pour montrer que ce que l'on voulait que je prouvasse n'était pas vrai. (J.-B. S.)

0/0 consolidés qui composent la majeure partie de la dette anglaise, pour 57 livres sterling environ (le cours du 29 avril était 57 $\frac{1}{4}$) une rente annuelle de 3 l. st. Son placement lui rapporte donc à peu près 5 $\frac{1}{4}$ pour 0/0.

Lorsque l'un et l'autre gouvernement contractent l'espèce d'engagement que, dans chaque nation, on regarde généralement comme le plus solide, le gouvernement anglais trouve donc des prêteurs qui se contentent de 5 $\frac{1}{4}$ pour 0/0; tandis que le gouvernement français n'en trouve qu'autant qu'on leur paie 8 $\frac{4}{5}$ pour 0/0 ; et probablement s'il créait des inscriptions et s'il en mettait sur la place, les ferait-il tomber plus bas encore.

La différence des monnaies prêtées ne change rien à cette proportion, parce que les intérêts, de part et d'autre, sont payés en monnaie pareille à celle qui est prêtée. Cela ne change que la quotité de la somme et la quotité des intérêts. Un homme qui achète pour 57 l. st. de fonds publics anglais place une somme dix-neuf fois plus forte que celui qui achète pour 57 fr. de fonds français ; mais aussi les 3 l. st. qu'il retire annuellement sont 19 fois plus considérables que les 5 fr. que le nôtre retire annuellement.

Il est vrai que la dépréciation de la monnaie anglaise par rapport à la nôtre fait gagner quelque chose au capitaliste français qui change son argent de France en argent d'Angleterre pour le placer à Londres. Le Français peut acheter au cours du jour pour 19 fr. 25 c. une livre sterling qui, avant la dépréciation, lui aurait coûté 24 fr. Avec un capital égal, il achète donc en Angleterre un capital plus fort et par conséquent une rente plus considérable. Mais ce qu'il gagne sur le capital qu'il fait passer en Angleterre, il le perd sur les intérêts qu'on lui paie en Angleterre et qu'il faut qu'on lui fasse passer en France. Chaque livre sterling de ces intérêts ne lui rapporte en France que 19 fr. 25 c. et non pas 24 fr. Le taux pour 0/0 reste donc le même. Il perd en outre la commission que lui fait payer le banquier de Paris et celle de son correspondant à Londres.

Le bas intérêt auquel un gouvernement trouve à emprunter tient à un grand nombre de causes compliquées ; mais les deux principales et dont l'influence est majeure, sont l'abondance des capitaux à prêter, et le crédit que ce gouvernement inspire.

La somme des capitaux épargnés et prêtables chaque année en Angleterre est très-considérable, comparée avec la somme des épargnes

faites en France annuellement. Les profits de l'industrie y sont infiniment plus multipliés et les dépenses mieux réglées. Et sous ce rapport un gouvernement qui excite à la profusion nuit aux prêts qu'on pourrait lui faire.

La seconde cause principale et probablement la plus influente du bas intérêt, le crédit proprement dit tient à la persuasion plus ou moins forte où l'on est, que le gouvernement paiera exactement les intérêts. Cette persuasion ne peut être vive et générale que lorsque l'ordre politique est assez stable et assuré pour que le public croie qu'il sera l'année prochaine comme cette année, l'année suivante comme l'année prochaine, etc., et lorsque le public sent qu'aucun changement ne saurait avoir lieu par aucune volonté arbitraire. En Angleterre, quelque parti qu'on suive, on a la persuasion intime que quel que fût le désir ou du prince régent, ou de la chambre des lords, ou de la chambre des communes de recourir à la banqueroute, ils n'oseraient en faire la tentative, et voilà pourquoi ils trouvent des prêteurs malgré l'état déplorable de leurs finances.

Mais comme les volontés humaines, quelque fermes et unanimes qu'elles soient, échouent contre la force des choses, la subversion aura lieu. Quand on dépense chaque année un milliard au delà des rentrées courantes, que les impôts qui fournissent ces rentrées courantes doivent par conséquent être augmentés chaque année de tout l'intérêt de ce milliard emprunté et que ces impôts, tels qu'ils sont, commencent déjà à devenir intolérables et ne produisent plus ce que l'on s'en promettait, il faut qu'il y ait un éclat, quelque intéressé que tout le monde soit à l'éloigner.

Les finances de France sont dans une bien meilleure position, et seraient dans une position excellente, si l'économie politique était un peu mieux entendue parmi nous.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

J.-B. Say.

CORRESPONDANCE

AVEC

DAVID RICARDO.

NOTICE SUR RICARDO.

L'Angleterre et le monde firent une perte sensible à la mort de David Ricardo, membre du parlement d'Angleterre, et regardé comme l'écrivain de sa nation le plus éminent en économie politique.

Il avait acquis comme agent de change à la bourse de Londres une immense fortune, augmentée depuis par des spéculations toujours judicieuses et le plus grand ordre dans ses affaires ; tellement qu'on suppose qu'il possédait à sa mort plus de quarante millions de notre monnaie. On serait tenté de dire : *Peu importe le nombre des millions*, si l'excellent usage qu'il faisait de ses richesses ne les avait rendues un objet vraiment respectable. Possesseur de vastes domaines, il s'en trouvait qui, par un abus déploré par lui-même, lui donnaient entrée au parlement, où il méritait de parvenir par la seule voie qui soit légitime, le choix libre de la nation.

Il était déjà un homme fait qu'il ne s'était point encore occupé d'économie politique ; mais se trouvant un jour à la campagne chez un ami, le désœuvrement lui fit jeter les yeux sur un volume de la *Richesse des nations* d'Adam Smith, que le hasard lui offrit ; il fut frappé de la vérité de ses observations, se procura l'ouvrage et le lut avec avidité.

Il s'était imaginé (et jusqu'à Smith, on était excusable de penser ainsi) que l'économie politique n'était composée que d'opinions spéculatives, de vues qui avaient le bien public pour objet, et sur lesquelles les avis devaient être nécessairement partagés. Il s'aperçut pour la première fois que la véritable économie politique n'est autre chose que la description des ressorts qui font agir et vivre la société ; que c'est la physiologie sociale, science qui, bien que toute récente, est aussi positive que la physiologie du corps humain, puisque de même que celle-ci, elle nous fait connaître par quels moyens vit et agit la société, qui est un corps vivant, qui a ses membres, ses viscères, dont les fonctions sont aussi constantes que l'action du cœur et de l'estomac dans l'homme individu.

L'écrit par lequel David Ricardo fit connaître ce qu'il valait, fut une brochure publiée en 1810, et ayant pour titre : *Le haut prix du lingot preuve de la dépréciation des billets de banque.* La nation anglaise fut avertie par là que son papier-monnaie était déprécié, c'est-à-dire avait perdu une partie de sa valeur. On payait en papier une once d'or, un quarter de froment, une pièce d'étoffe, tout en un mot plus cher d'un tiers ou de moitié, qu'on ne faisait avant que les billets de banque eussent un cours forcé. Et l'opinion que les Anglais se formaient de la solidité de leur banque était telle, que personne ne supposait qu'un pareil effet provînt d'une autre cause que d'un renchérissement de toutes les marchandises occasionné par la guerre.

Le premier mouvement des hommes est de résister à la vérité. Ricardo fut attaqué de toutes parts, et le parlement se donna le ridicule de déclarer officiellement que *le papier de la Banque n'était pas déprécié.* C'est ainsi qu'au fort de la guerre de la Vendée, la Convention décréta que cette guerre était terminée. Mais la vérité ne saurait perdre ses droits ; quelques années plus tard, tout le monde pensa comme Ricardo. Le parlement y conforma ses mesures, et la suite confirma la théorie de Ricardo : on réduisit le nombre des billets de banque en circulation, et les prix retombèrent à leur ancien taux ; ce qui ne fut pas un bien, comme on a pu s'en convaincre ; mais l'événement prouva que le papier avait perdu sa valeur non à cause du discrédit, mais à cause de sa multiplication [1].

En 1815, Ricardo publia un *Essai sur le bas prix du blé*, dans lequel il fait voir combien étaient impolitiques les obstacles que l'on opposait à l'introduction en Angleterre des blés étrangers. L'auteur prouvait en cela son désintéressement ; car possédant beaucoup de terres, il pouvait désirer que les blés étrangers n'entrassent pas en concurrence avec les siens.

En 1816, il proposa l'usage d'une monnaie de papier (*Proposals for an economical and secure currency*), que le public pourrait en tout temps, à bureau ouvert, se faire rembourser en lingots d'or, et dont néanmoins il ne demanderait jamais le remboursement, parce que des lingots d'or ne peuvent servir facilement comme intermédiaires de la circulation. Il en résultait un papier-monnaie qui devait toujours valoir autant que l'or. Cet écrit ingénieux jette beaucoup de jour sur la nature et l'usage des monnaies.

Enfin, en 1817, Ricardo publia son livre *sur les principes de l'Economie politique et de l'Impôt*, ouvrage trop considérable pour qu'on puisse le caractériser dans une simple notice. C'est là qu'il établit que le profit que fait un propriétaire foncier sur sa terre, c'est-à-dire ce que lui paie son fermier,

---

[1] Voir sur cet épisode de l'histoire de la Banque d'Angleterre, ainsi que sur les effets qui en furent la conséquence, les savantes explications consignées, par J.-B. Say, dans le chapitre XVI de la IIIe partie du *Cours d'Économie politique*, où l'auteur traite des monnaies de papier. On peut consulter également les notes historiques de Mac Culloch dans l'édition de Smith donnée par M. Blanqui (Guillaumin), tome Ier, 389 et suiv. (E. D.)

ne représente jamais que l'excédant, à égalité de frais, du produit de sa terre, sur le produit des plus mauvaises terres cultivées dans le même pays. Cette opinion a été vivement attaquée par Malthus et par d'autres; beaucoup trop vivement sans doute, car c'est une opinion purement spéculative, et qui n'empêche pas ceux qui la soutiennent et ceux qui la combattent d'arriver aux mêmes conséquences dans la pratique.

David Ricardo a été dans le parlement un homme indépendant de tous les partis. Il ne savait pas ce que c'était que d'avoir une *opinion de position;* c'est-à-dire, de voter pour ce que l'on sait être injuste, et de repousser simplement en raison de la situation où l'on se trouve ce que le bien public réclame. De même que Jérémie Bentham, son ami, Ricardo n'écoutait d'autres conseils que ceux de l'intérêt général. C'est le plus noble privilége de l'indépendance de fortune. L'homme qui, pour conserver une place dont il vit, est obligé de déguiser son opinion, n'est que malheureux; s'il est riche, il devient méprisable.

Ricardo n'était pas ce qu'on appelle un orateur; mais comme il ne parlait que sur ce qu'il savait bien, et ne voulait que ce qui était juste, il était toujours écouté. Il s'est deux fois élevé contre la corruption parlementaire, et voulait que la chambre des communes, qui est destinée à soutenir les intérêts de la nation, ne fût pas composée en majorité de membres payés pour les trahir.

En tout pays, il y a des gens qui, sans être plus crédules que d'autres,

Font de dévotion métier et marchandise.

On avait traîné dans les prisons, à l'aide de jurys spéciaux, c'est-à-dire choisis pour condamner, le libraire Carlisle, accusé d'avoir publié des écrits irréligieux, Ricardo osa prendre sa défense et soutenir que la persécution est un mauvais auxiliaire pour la religion.

Quoique peu courtisan des ministres, Ricardo était toujours consulté par eux sur toutes les questions délicates d'économie politique, parce que, dans son pays, la force brutale n'est pas le seul instrument que l'on sache employer.

Frère d'un autre Ricardo, banquier, qui a soumissionné quelques emprunts, il n'est point prouvé que David Ricardo se soit intéressé dans aucun de ceux qui ont eu pour objet la consommation de quelque grand crime politique.

Cet homme éclairé, cet excellent citoyen est mort dans la force de l'âge, au bout de cinq jours de maladie à la suite d'une tumeur dans l'oreille. Doux et modeste, chéri des siens comme de son pays, sa perte a été vivement sentie; car on remplace difficilement un homme qui apportait à l'appui de ses bonnes intentions un grand talent et une immense fortune.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY [1].

Gatcomb-Park, 18 août 1815.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu avec bien du plaisir le livre et la lettre que M. Baswi m'a remis de votre part [2]. Ayant beaucoup pensé à vous, pendant les incroyables événements qui ont eu lieu en France durant ces derniers mois, je me suis trouvé heureux d'apprendre que vous n'en avez pas souffert. J'ai gémi, avec tous les amis de la paix, du renouvellement de ces outrages militaires, qui si longtemps ont désolé l'Europe, et que j'espérais voir éloignés de nous pour toujours. Puisse votre pays se relever bientôt des maux qu'il a dû souffrir ! et puissiez-vous trouver dans des jours de paix, de tranquillité et de bonne administration, la compensation des désordres que vous avez endurés !

Entouré de ma nombreuse famille, ce ne sera pas sans quelques difficultés que j'arrangerai une visite à Paris; cependant j'espère que je viendrai à bout de vous en faire une le printemps prochain. Je me flatte que je vous trouverai dans quelque poste important, dévouant, sous un gouvernement libre, votre énergie et vos talents à la mise en pratique de ces solides principes d'économie politique que vous avez si admirablement développés. J'ai lu avec satisfaction votre *Catéchisme d'économie politique* [3]; je le trouve excellent; tous les grands principes y sont posés avec netteté et avec force. Je suis convaincu que non-seulement les commençants, mais les adultes, en tireront beaucoup de fruit. Je vois que vous avez un peu modifié la définition du mot *valeur*, comme dépendant de l'*utilité*, mais avec timidité. Cependant je vous dirai que vous ne me semblez pas encore avoir surmonté la difficulté qui s'attache à l'explication de ce mot scabreux. L'utilité des choses est incontestablement le fondement de leur valeur; mais le degré de leur utilité ne saurait être la mesure de leur valeur. Une marchandise d'une production difficile sera toujours plus chère que celle que l'on produit aisément, quand même les hommes conviendraient unanimement qu'elle est plus utile que l'autre. Il est bien vrai qu'il faut qu'un produit soit utile pour avoir de la valeur; mais la *difficulté* de sa production est la seule mesure de sa *valeur*. Les richesses sont précieuses

[1] Les lettres de David Ricardo sont en anglais.

[2] J.-B. Say avait passé quelques jours à Gatcomb-Park, dans le Gloucester-shire.

[3] Il s'agit de la 1re édition, qui venait de paraître.

seulement en ce qu'elles peuvent nous procurer des jouissances. L'homme le plus riche est celui qui a le plus de valeurs, qui peut, en les donnant en échange, se procurer, non les choses que tout le monde et lui regardent comme les plus désirables, et que l'on peut avoir à bas prix, mais les choses d'une production difficile, et par conséquent coûteuse.

Voilà pourquoi je trouve qu'il n'est pas exact de dire, comme vous le faites, page 95 : « *Le comble de la richesse, quelque peu de valeurs que l'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on voudrait consommer.* » L'homme qui ne désire consommer que du pain et de l'eau, et qui n'est en état d'acheter rien de plus, n'est pas si riche que son voisin qui a d'immenses valeurs, au moyen desquelles il peut avoir toutes les douceurs de la vie, s'il souhaite de les avoir. Un homme est riche par la quantité de biens qu'il possède, non par la modération de ses désirs.

Permettez-moi encore une observation. A la page 21, vous dites qu'un manufacturier, pour savoir si son capital est accru, doit faire un inventaire de ses biens, où chaque chose soit évaluée selon son prix courant. Ce moyen ne lui apprendrait autre chose, sinon que la somme de sa monnaie est augmentée. Cela pourrait lui suffire, mais ne peut satisfaire l'économiste politique qui voudrait savoir quelle est l'augmentation réelle du capital. Pendant la dépréciation de notre monnaie (*bank notes*), beaucoup de gens crurent que la valeur de leur capital était accrue, tandis que, dans la réalité, elle était diminuée. Leur capital valait un plus grand nombre de livres sterling, qui achetaient moins de choses. La monnaie, aussi bien celle de métal que celle de papier, peut tomber de valeur, et, par conséquent, ne peut pas servir, six mois de suite, de mesure pour d'autres valeurs[1]. Un accroissement de capital, par conséquent, ne peut être constaté que par le pouvoir de mettre en jeu une plus grande masse d'industrie, et d'ajouter aux produits des terres et de l'industrie du pays. Je sais bien que ce prin-

---

[1] Sans doute la monnaie de métal n'est pas, plus que celle de papier, pourvue à la rigueur de ce caractère de fixité sans lequel on ne saurait comprendre une véritable mesure. Toute la question se réduit donc à savoir, et l'affirmative n'en parait pas douteuse, si on peut le lui attribuer d'une manière assez approximative pour que la critique de Ricardo soit sans fondement. Ne faudrait-il pas, en effet, des circonstances bien extraordinaires, ou un laps de plus d'une année, pour qu'un manufacturier se trompât sur l'accroissement réel de son capital, s'il en trouvait, par son inventaire, la valeur monétaire métallique notablement augmentée. Or, J.-B. Say écrivait surtout pour un pays où la circulation s'opère bien moins à l'aide du papier que par l'intermédiaire de l'argent. Mais bien que l'auteur eût été suffisamment clair, il attachait cependant une telle importance à ce que ses ouvrages ne présentassent point la plus légère équivoque, que sa réponse à Ricardo, contenue dans la lettre suivante annonce l'intention de modifier le passage critiqué par cet illustre économiste.

(E. D.)

cipe est le vôtre; mais je crains que vous ne l'ayez perdu de vue dans le passage cité.

Le plaisir que je trouve à lire, à étudier les bons ouvrages d'économie politique, ne s'est point affaibli depuis que je vous ai vu. J'emploierais tout mon temps à la discussion des points qui me semblent avoir encore besoin d'être éclaircis, si j'avais le talent d'écrire. Je me suis cependant hasardé à publier la brochure que je vous ai envoyée au printemps[1], et j'aimerais à connaître votre opinion sur la doctrine que j'y soutiens, relativement à la rente de la terre et aux profits en opposition avec M. Malthus. Je sais de M. Mill, que plusieurs personnes de ce pays ne m'entendent pas, parce que je n'ai pas assez développé mes idées; et il m'engage à en reprendre l'exposition dès le commencement et plus au long, mais je crains que l'entreprise n'excède mes forces[2].

Je suis, etc., David RICARDO.

J.-B. SAY A DAVID RICARDO.

Paris, 2 décembre 1815.

Mon cher Monsieur,

Je me reproche de ne vous avoir pas répondu plus promptement. Nous nous occupons heureusement, vous et moi, de choses de tous les temps, plutôt que de celles du moment actuel, qui ne sont pas gaies, malgré les fêtes que l'on donne pour faire croire aux peuples qu'ils sont heureux. En attendant, ils sont dépouillés par leurs amis et par leurs ennemis; les uns les tourmentent par leur ambition; les autres, par leurs vengeances; et les lumières, aussi bien que le courage civil, leur manquent pour résister à propos.

Le sujet des valeurs est, comme vous le dites, difficile et compliqué, et je suis un peu confus qu'avec la prétention que j'ai eue de me mettre

---

[1] *Essai sur l'influence du haut prix du blé sur les profits du capital,* avec des remarques sur les deux dernières publications de M. Malthus. 1815, in-8°.

[2] C'est à cette occasion que David Ricardo fit son livre intitulé : *Principes de l'Économie politique et de l'Impôt,* où, parmi beaucoup d'excellentes choses, il développe sa doctrine sur la rente des terres; doctrine où l'auteur du *Cours complet d'Économie politique,* n'a rien pu voir de neuf ni d'important, et qui, pour beaucoup d'écrivains anglais, a été malheureusement l'occasion d'abandonner la méthode expérimentale d'Adam Smith, et de tirer par des raisonnements abstraits leurs conséquences de ce qu'ils ont appelé *principes,* au lieu de les tirer immédiatement de la nature des choses et des faits.

(*Note de Ch. Comte.*)

à la portée des esprits les plus ordinaires, je ne sois pas entièrement compris des hommes les plus distingués. Il faut que je me sois bien mal expliqué, puisque vous m'accusez d'avoir dit que l'utilité était la mesure de la valeur; tandis que je croyais avoir toujours dit que la valeur que les hommes attachent à une chose est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent en elle; et quand vous ajoutez : « Riches are valuable only » as they can procure us enjoyments; and the man is most rich who » has most valuables, » vous tenez exactement le même langage que moi. Je conviens de même, avec vous, que la valeur d'un produit ne peut pas baisser au-dessous de ce que coûtent les difficultés de sa production. Si les hommes estiment que son utilité vaut ce prix-là, ils le produisent; s'ils estiment que son utilité ne vaut pas ce prix-là, ils ne le produisent pas.

Je m'aperçois que je me suis encore mal exprimé dans un autre endroit (page 95), en disant que : « le comble de la richesse, quelque » peu de valeurs qu'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour » rien tous les objets qu'on voudrait consommer. » Je n'ai point voulu dire comme les stoïciens, et comme vous m'en accusez, qu'on est d'autant plus riche qu'on a moins de désirs, mais d'autant plus, qu'on peut acquérir à meilleur marché les choses qu'on désire, *quelles qu'elles soient*, c'est-à-dire des maisons, des domestiques, des chevaux, si on les désire; ce qui arriverait, en effet, dans la supposition où les difficultés des frais de production se réduiraient à peu de chose ou à rien. Cette supposition est inadmissible dans son excès, je le sais; mais, ce qui ne l'est pas, ce sont les différents degrés de bon marché (*cheapness*) qui s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins du bon marché absolu.

Vous avez bien raison en disant qu'un manufacturier qui, pendant la dépréciation de votre papier-monnaie, aurait fait son inventaire en livres sterling, aurait pu croire son capital augmenté, tandis qu'en effet il aurait diminué. Il est bien évident que, lorsque j'ai dit que ce n'est que par un inventaire qu'on peut savoir si le capital qu'on a est accru ou diminué, c'était avec cette restriction nécessaire : *en supposant que la monnaie* (the currency) *qui sert à inventorier n'a pas changé de valeur.* Je sens maintenant la nécessité d'exprimer ce qui me paraissait évident, et j'aurai soin de l'exprimer dans les prochaines éditions de mon Catéchisme, si le public accueille ce petit ouvrage [1].

[1] Ce volume des *Œuvres diverses* renferme la cinquième édition du même ouvrage.

Que vous dirai-je à l'égard de votre polémique avec M. Malthus? Vous avez l'un et l'autre étudié la question *of rent and profits* sans doute beaucoup mieux que moi ; et puis je vous confesse que ma façon d'envisager les profits, soit d'un capital, soit d'un fonds de terre, rend très-difficile pour moi la tâche de débrouiller cette question. Je ne peux m'empêcher de faire entrer pour beaucoup, dans l'appréciation des profits, le talent, la capacité industrielle de celui qui fait valoir un terrain ou un capital ; et je regarde comme comparativement peu important le profit propre, le profit inhérent à ces deux instruments. Au surplus, je dois me défier beaucoup de mon opinion, et je crains de l'énoncer à côté de la vôtre. Je me bornerai donc à souhaiter, avec M. Mill, que vous développiez vos idées dans un ouvrage *ad hoc*. J'y gagnerai, et le public aussi. Que j'envie votre sort de faire de l'économie politique dans votre belle retraite de Gatcomb-Park ! Je n'oublierai jamais les trop courts moments que j'y ai passés, ni les charmes de votre conversation.

Agréez, mon cher Monsieur, les assurances de ma haute estime et de mon sincère attachement,

J-B. SAY.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Gatcomb-Park, 18 décembre 1817.

MON CHER MONSIEUR,

Votre dernière lettre[1], qui était adressée à Londres, ne m'est parvenue que mercredi ; ce qui vous expliquera le long temps que j'ai mis à vous répondre.

Depuis votre voyage en Angleterre, je me suis retiré par degrés des affaires; et comme notre dette est énorme et le prix de nos fonds publics très-élevé, j'en ai de temps à autre retiré mes capitaux, et j'en ai beaucoup placé en terres..... Ma vie s'est composée de succès et de soucis; c'est ce qui fait que je m'arrange, autant que je peux, pour l'avenir, de manière à n'avoir plus aucune inquiétude.

Notre ami Mill va publier son ouvrage sur l'Inde Anglaise, auquel il travaille depuis plusieurs années. Avec un talent comme le sien, tout doit devenir, sous sa plume, intéressant et instructif; et je suis persuadé que ce livre surpassera l'attente de ses amis les plus dévoués. Il est

---

[1] On n'a pu la retrouver.

imprimé, et il a eu la bonté de m'en donner un exemplaire par anticipation. J'ai lu plus de la moitié du premier volume, et je souhaite qu'il fasse, sur des juges compétents, la même impression qu'il m'a faite. Ce qu'il dit sur le gouvernement, les lois, la religion, les mœurs du pays, est d'une grande solidité; et le rapprochement qu'il fait de l'état ancien de l'Indoustan avec son état actuel, me semble décider la question de la haute civilisation qu'on lui a supposée. J'espère bien que vous aurez l'occasion et le loisir de lire cet ouvrage intéressant, et d'en dire votre opinion au public.

Votre *Traité d'Economie politique* croît en réputation chez nous, à mesure qu'on le connaît mieux. On en a fait dernièrement un extrait, en même temps que du mien, dans le *British Review*, et l'on a fait valoir son mérite. Je n'ai pas été aussi bien traité, et le journaliste a trouvé dans mon ouvrage une ample matière à ses critiques. Il y trouve à peine un passage qui soit digne d'éloges.

Je me flatte que madame Say et vos enfants sont en bonne santé, et je vous prie, etc.,

DAVID RICARDO.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 11 janvier 1820.

MON CHER MONSIEUR,

A mon arrivée à Londres, j'ai trouvé votre présent, avec la lettre dont il était accompagné. Je me souviens que, lorsque je vous ai vu à Paris, vous me disiez qu'à chaque édition de nos ouvrages respectifs, nos opinions viendraient à se rapprocher toujours davantage, et je suis très-convaincu que la vérité de votre remarque se vérifiera. Nous avons déjà fait quelques pas, et, à mesure que les différents points s'éclairciront, nous verrons les dissentiments se réduire à n'être plus que dans les mots. Votre chapitre sur la valeur a beaucoup gagné selon moi; cependant je ne puis encore souscrire à toute votre doctrine sur cette partie très-difficile de l'économie politique.

Vous me paraissez avoir mal compris une de mes propositions. Je ne dis pas que c'est la *valeur du travail* qui règle la *valeur des produits;* c'est une opinion que je cherche, de tout mon pouvoir, à détruire. Je dis que c'est la *quantité comparative du travail* nécessaire à la production qui règle la valeur relative des produits.

Je crois encore que vous vous trompez sur une de mes opinions que vous commentez dans une note de la traduction qu'on a faite de mon livre. Mon raisonnement touchant la rente, le profit et les impôts,

est fondé sur la supposition qu'en tout pays il y a des terres qui ne paient point de fermage ; ou qu'il y a un capital employé sur des terres déjà cultivées, pour lesquelles on ne paie point de fermage. Vous répondez à la première partie de la proposition, et vous ne faites pas mention de la seconde. J'ai besoin que l'on ne les sépare pas.

J'espère que vous voudrez bien accepter la seconde édition de mon ouvrage. Il ne contient rien de neuf : je n'ai pas eu le courage de le refondre.

L'économie politique gagne du terrain. On avance des principes plus sains. Votre traité, comme de juste, est au premier rang des autorités. Les débats du parlement, dans la dernière session, ont satisfait les amis de la science. Enfin, voilà les vrais principes sur la monnaie solennellement reconnus ! Je crois que, sur ce point, nous ne ferons plus fausse route.

Jérémie Bentham et Mill se portent bien ; je les ai vus dernièrement, etc.

David RICARDO.

J.-B. SAY A DAVID RICARDO.

Paris, 2 mars 1820.

Mon cher Monsieur,

Sans aucun doute, nous finirons par nous entendre. La vérité est en un point; quand on la cherche de bonne foi, on finit par se rencontrer, à moins que notre vie ne se termine avant nos recherches. Peu s'en est fallu qu'il n'en arrivât ainsi de moi ; une espèce d'attaque d'apoplexie m'a averti du peu de fond que nous devons faire sur notre existence.

Je vous avoue que je ne comprends pas trop la différence que vous établissez entre *la valeur du travail qui ne détermine pas la valeur des produits, et la quantité de travail nécessaire à leur production qui détermine la valeur des produits.* Il me semble que vous ne pouvez déterminer la quantité et la qualité du travail que par le prix que l'on paie pour l'obtenir. C'est du moins ce que j'ai toujours entendu par la quantité de ce service productif que j'ai appelé *service industriel.* Son prix fait partie des frais de production, et vous-même établissez très-justement que l'ensemble des frais de production règle la valeur du produit.

Vous blâmez une des notes que j'ai mises à la traduction française que Constancio a donnée de votre ouvrage (je crois que c'est celle de

la page 249, tome Ier du français). J'avoue que je ne vois pas trop comment la seconde partie de la proposition fait passer la première. N'importe : si la critique est juste pour cette première partie, je conviendrai volontiers que vous avez raison pour la seconde. En effet, quand un fermage ne sert absolument qu'à payer l'intérêt du capital qu'un propriétaire a répandu sur sa terre, et qu'un impôt survient, le propriétaire n'abandonnera pas sa terre, et par conséquent le profit que rend son capital, pour ne pas payer l'impôt. Dès lors l'impôt ne porte pas sur le propriétaire en tant que propriétaire, et il augmente les frais de production, et par conséquent le prix des produits bruts. C'est un cas qui montre, en dépit des physiocrates, que tout impôt ne retombe pas sur les terres.

Agréez de nouveau, etc.

J.-B. SAY.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 8 mai 1821.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous aurais écrit aussitôt que j'ai eu reçu vos *Lettres à Malthus* [1], sans l'espoir que j'avais d'être en état, en attendant un peu, de vous envoyer la troisième édition de mon ouvrage. Grâce aux retards que m'ont fait subir imprimeur et libraire, l'époque en a été plus reculée que je ne comptais; mais enfin je suis en état de joindre à cette lettre un des premiers exemplaires de cette troisième édition.

J'y ai remarqué la différence que vous et moi nous mettons à la signification qu'il faut attacher au mot *valeur*. Vous lui donnez le même sens qu'au mot *richesse* et au mot *utilité*; et c'est la partie de votre précieux livre que je désire beaucoup que vous soumettiez à un nouvel examen.

J'adopte presque entièrement votre doctrine des *services* productifs; mais le fermage étant l'effet de l'élévation du prix, et n'en étant pas la cause, je vous soumets de nouveau la question de savoir s'il ne convient pas de le rejeter quand nous évaluons la valeur comparative des produits de la terre. Je suppose que j'ai devant moi deux pains,

---

[1] Celles qu'on trouvera plus loin dans ce volume, et qui, au nombre de cinq, furent publiées pour la première fois, en 1820, sous ce titre : *Lettres à M. Malthus sur différents sujets d'Économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce.*

dont l'un provient du meilleur terrain qu'il y ait dans le pays, d'un terrain qui rend trois ou quatre livres sterling par acre: et l'autre, d'un terrain qui n'est pas loué au delà de trois ou quatre shillings. Les deux sont précisément de la même qualité et du même prix. Vous diriez que le prix de l'un paie largement le service du sol, tandis qu'il donne peu de profit pour le capital et le travail qui ont fait produire ce terrain. Cela est incontestable; mais quelle conséquence en pouvez-vous tirer pour nous guider dans la pratique?

Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale qui règle la valeur du pain relativement à la valeur de toutes les autres choses; et je crois que nous trouverons qu'un de ces pains, celui qui provient du terrain qui ne paie point de fermage, ou qui en paie peu, détermine la valeur de tout le pain, et par conséquent sa valeur, comparée à celle de toutes les autres choses, dépend de la quantité de travail employée à sa production, comparativement à la quantité de travail appliquée à toute autre production.

Permettez-moi de vous dire que votre ouvrage aurait beaucoup gagné si vous eussiez plus approfondi les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Ç'a été certainement une erreur d'Adam Smith de supposer que le taux des profits dépend de la somme des capitaux accumulés, sans égard à la population et aux moyens de la pourvoir.

J'ai lu vos *Lettres à Malthus*. J'en adopte complétement la majeure partie; mais je ne saurais souscrire aux doctrines conformes à celles de votre grand ouvrage, que j'ai déjà combattues. Nous nous voyons souvent, M. Malthus et moi, sans nous convaincre mutuellement davantage.

Je me trouve heureux de pouvoir vous annoncer que la science économique est de plus en plus étudiée par la jeunesse de ce pays. Nous avons formé récemment un club d'économistes politiques, où nous pouvons nous vanter de compter MM. Torrens, Malthus et Mill. Beaucoup d'autres encore soutiennent vivement les principes de la liberté du commerce, dont les noms ne sont pas aussi connus du public. Quant à vous, je sais que vous ne vous découragez pas dans la défense de la bonne cause, et que, dans vos efforts désintéressés, vous n'avez en vue que le progrès des lumières et le triomphe de la vérité.

Croyez, mon cher Monsieur, etc.

David RICARDO

J.-B. SAY A DAVID RICARDO.

Paris, 19 juillet 1821.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu, avec votre lettre du 8 mai, un exemplaire de la troisième édition de votre important ouvrage. Recevez-en mes remercîments. J'y vois une nouvelle preuve que les matières d'économie politique sont prodigieusement compliquées, puisque, tout en cherchant la vérité de bonne foi, et après que nous avons, les uns et les autres, consacré des années entières à approfondir des questions fondamentales, il y a plusieurs points sur lesquels nous ne sommes point encore d'accord. Au milieu de ces dissentiments, c'est toutefois un très-bon signe que nous nous accordions sur l'essentiel, je veux dire, sur la possibilité qu'ont les hommes de multiplier leurs richesses et leur bien-être, ainsi que sur les moyens par lesquels on peut parvenir à ce but. Nous arrivons tous aux mêmes conclusions, quoique, dans un petit nombre de cas, par des routes diverses.

Vous pensez que mon ouvrage vaudrait beaucoup mieux si j'approfondisssais davantage les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Mais, permettez-moi de vous dire, mon cher Monsieur, que ces questions me paraissent moins importantes qu'à vous, et que j'évite, par-dessus tout, des abstractions qui n'ont, je vous en demande bien pardon, rien d'applicable dans la vie réelle.

Je vois que, dans votre dernière édition, vous vous êtes beaucoup étendu sur ma manière de voir relativement à la valeur des choses (que je regarde, et que vous ne regardez pas, comme la mesure la plus sûre des richesses). Le sujet est important; et je crois que ce qui nous empêche d'être d'accord est que vous donnez trop peu d'attention aux deux sortes de richesses que je n'ai pas pu distinguer autrement que par les noms de *richesses naturelles* et de *richesses sociales*.

Vous m'exhortez à soumettre ma doctrine à de nouvelles méditations. Je l'avais déjà fait à l'époque où je fus critiqué par vous dans votre première édition; j'ai recommencé le même examen en publiant la quatrième édition de mon *Traité d'Économie politique;* enfin, je viens de remettre encore ce même sujet sur le métier, en travaillant à un

ouvrage bien plus considérable que tout ce que j'ai fait[1]; et je vous avoue que cette doctrine me semble toujours conforme aux faits (qui sont nos maîtres à tous), en même temps qu'elle ne laisse sans explication aucun des phénomènes de l'économie politique.

La valeur échangeable des choses, pourvu qu'on la connaisse sous tous ses rapports et avec toutes ses variations, me semble offrir, dans chaque phénomène, une *quantité appréciable*, qui est *un fait*. Or, les quantités de ce genre sont la seule base solide de toute doctrine scientifique. Dans toutes les recherches économiques, il faut, je crois, commencer par affermir cette base; car enfin, pour savoir ce qui fait grandir ou diminuer nos biens, il faut savoir auparavant ce qui les constitue *grands* ou *petits*.

Je ne saurais admettre ce que vous appelez, avec Adam Smith, *value in use*. Qu'est-ce que de la *valeur en utilité*, si ce n'est de l'utilité pure et simple? Le mot *utilité* suffit donc; mais l'utilité seule ne me donne point encore une idée de la valeur. Continuant à l'étudier, j'observe qu'il y a, dans chaque produit, une portion de cette utilité que la nature nous offre gratuitement, et une portion que nous créons, en travaillant et en faisant travailler avec nous nos capitaux et nos terres. Mais, comme aucun de ces différents services ne s'offre gratuitement, il arrive que, lorsque nous avons créé cette portion d'utilité qui est coûteuse, nous ne consentons à céder les droits que nous avons sur elle, qu'autant que l'on nous donne en échange une autre portion d'utilité, créée de la même manière et aux mêmes frais.

Maintenant, comment pouvons-nous mesurer l'étendue de l'utilité que nous avons créée dans un produit? Vous, vous croyez, Monsieur, si je ne me trompe, que c'est par la *quantité de travail* qu'on a dépensée pour la créer; or, je prends la liberté de ne pas adopter cette appréciation; il y a des multitudes de qualités diverses dans le travail; on ne peut mesurer la quantité de chacune d'elles. Je mesure cette utilité, mise dans les produits, par les diverses *quantités d'un autre produit* que l'on consent à donner pour l'acquérir. Une utilité pour laquelle, sur le marché, on offre deux boisseaux de froment, vaut le double de celle pour laquelle on n'offre qu'un seul boisseau. C'est ici seulement que commencent les idées de valeur et de richesse, telles qu'on les con-

[1] Le *Cours complet d'Économie politique*, qui n'a été complétement publié qu'en 1829.

çoit dans la société; c'est ici seulement que commence l'action des lois de l'économie politique.

Mais on paie une livre d'or (dites-vous dans la dernière édition de votre livre, que vous avez la bonté de m'envoyer) 2,000 fois plus qu'une livre de fer; et pourtant elle ne contient pas 2,000 fois plus d'utilité. Voici comment, dans ma doctrine, ce phénomène est expliqué : en admettant comme vous que, dans une livre de fer, il y ait la même utilité que dans une livre d'or, quoiqu'elle vaille 2,000 fois moins, je dis qu'il y a dans le fer 1,999 degrés d'utilité que la nature ne nous fait pas payer; un degré que nous créons par des travaux, des avances auxquels nous ne nous livrons qu'autant qu'un consommateur consent à nous les rembourser; d'où résultent les 2,000 degrés d'utilité qui se trouvent dans une livre de fer; tandis que, dans une livre d'or, nous n'obtenons les 2,000 degrés d'utilité qui s'y trouvent dans votre supposition, qu'à titre onéreux, c'est-à-dire par des travaux, une industrie, des risques, des avances qui égalent 2,000.

Les 1,999 degrés d'utilité que nous ne payons pas, lorsque nous consommons du fer, font partie de nos richesses naturelles, comme l'air et l'eau dont nous nous servons sans les payer; car c'est à la nature que nous devons l'abondance du fer, ses qualités physiques, la facilité de son exploitation, etc. Le seul degré d'utilité qu'on est obligé de payer (parce qu'il n'a pu être donné gratuitement) fait partie de nos richesses sociales; c'est cette utilité dont il y a dans une livre d'or 2,000 fois plus que dans une livre de fer.

« M. Say, dites-vous (page 336), oublie toujours la différence essen-
» tielle qu'il y a entre la valeur en *utilité* et la *valeur échangeable.* »
Sans doute, je la néglige; car, en économie politique, nous ne pouvons nous occuper (si ce n'est accessoirement) que de la portion d'utilité qui a été donnée avec des frais; car l'utilité sans valeur ne saurait entrer dans l'appréciation de nos biens, pas plus qu'une santé robuste, si ce n'est pour remarquer la jouissance qui en résulte.

A l'égard de l'exemple ingénieux que vous me citez dans votre lettre, de deux pains égaux en qualité, égaux en valeur; l'un, qui a été produit sur une terre dont le fermier paie un gros fermage; l'autre, sur une terre dont le fermier paie peu ou rien, cette hypothèse me paraît exposer votre doctrine plus clairement qu'elle n'avait été exposée jusqu'à présent. Permettez-moi de l'expliquer d'après la mienne.

La nature fait présent aux hommes du sol, et, par conséquent, du

service productif que peut rendre le sol. Si les hommes se partagent les produits spontanés de la terre, comme font les peuples chasseurs et nomades, le consommateur ne paie rien pour le service rendu par la terre. Si les hommes jugent à propos, pour que les produits soient plus abondants, de se partager le sol lui-même, et d'attribuer seulement à quelques-uns d'entre eux (aux propriétaires fonciers) les services productifs que le sol peut rendre, on verra arriver ce que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire que les profits fonciers qu'un propriétaire tirera de son fonds, seront considérables si les besoins de la société sont considérables, si sa terre exige peu de frais de culture; et qu'ils seront petits ou nuls, si le prix courant du produit ne peut rien payer au delà des frais de main-d'œuvre et des intérêts du capital employés à la culture. C'est, au reste, comme vous le savez fort bien, la doctrine d'Adam Smith, qui dit quelque part que, de tous ceux qui concourent, soit directement, soit indirectement, à la production, le propriétaire foncier est celui qui a le plus à souffrir des circonstances contraires à la production.

Je ne comprends pas pourquoi vous dites, dans votre lettre, que l'on ne peut tirer aucune conclusion de l'explication que je donne, dans mes ouvrages, du phénomène des deux pains qui valent le même prix, quoique l'un ait coûté beaucoup plus de travail que l'autre. Il me semble que nous en pouvons tirer cette instruction (ainsi que je le fais dans plusieurs endroits de mon Traité), que les progrès essentiels de la production consistent dans la substitution que nous réussissons à faire des services gratuits de la nature, aux services coûteux de notre industrie et des instruments qu'elle est obligée de payer; car si, par une supposition impossible à réaliser complétement, nous parvenions à obtenir par des services gratuits toutes les utilités imaginables, nous serions tous plus riches que David Ricardo; car il y a des choses désirables qui surpassent la portée des plus grandes fortunes.

Vous ajoutez : « Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale » qui détermine la valeur du pain relativement à la valeur de toutes » les autres choses. » Mais, mon cher Monsieur, n'est-ce pas la connaissance que je cherche à donner en analysant les causes qui influent sur les quantités offertes et demandées? Le besoin qu'on a d'une chose fait naître la demande; les frais nécessaires pour produire cette chose restreignent la quantité demandée. Lorsqu'aux yeux du consommateur le produit vaut autant que les frais de production qu'il coûte, on le

produit; lorsque la valeur qu'on y attache n'égale pas la valeur des services productifs, on ne le produit pas, et toutes ces valeurs, celle des services productifs, aussi bien que celle des produits, sont des valeurs échangeables, qui ont leur prix courant; et leur prix courant sont des faits. Le travail ne détermine donc pas SEUL la valeur des produits, ainsi que vous l'établissez dans vos ouvrages.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que ces doctrines, avec tous leurs développements, posent les bases essentielles du sujet.

C'est avec bien du plaisir que j'apprends que vous avez formé à Londres un club d'économistes politiques; et je ne doute pas qu'il ne contribue puissamment à répandre les principales vérités dont se compose cette science. Ce que je désire par-dessus tout, c'est que ceux de ces principes qui ne sont point abstraits, ceux qui ne sont que l'exposition naïve des faits et de leurs conséquences, se répandent dans toutes les classes des citoyens. Nous n'avons pas besoin de former des controversistes habiles dans l'arme du syllogisme, mais des économistes pratiques; or, il ne faut pour cela que des notions accessibles au simple bon sens. Ce que je crains, c'est que nous ne rebutions le commun des hommes par des raisonnements trop abstraits.

Si vous admettez des associés étrangers, je m'estimerai heureux d'être membre d'une société si respectable.

Agréez, etc.

J.-B. SAY.

P. S. J'ai vu avec peine que plusieurs des écrivains anglais qui ont fait mention de mes *Lettres à Malthus* ont interprété ironiquement les éloges que je donne à l'illustre auteur de l'*Essai sur la Population*. Vous le rencontrez quelquefois; ayez l'extrême bonté de lui dire que les témoignages de mon admiration pour son premier ouvrage sont la fidèle expression des sentiments qui m'animent; sentiments que ne sauraient altérer les discussions où nous sommes entrés sur quelques questions d'économie politique. J'ai lu les principaux écrits où l'on a attaqué ses principes sur la population (qui ne sont au reste que l'opinion développée de presque tous les publicistes sur cette matière), et je serais bien aise qu'il sût que toutes ces attaques n'ont en rien ébranlé l'estime que j'ai conçue pour le livre et pour l'auteur.

DAVID RICARDO A J.-B. SAY.

Londres, 5 mars 1822.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre en réponse à la mienne du mois de mai. Je vous dois beaucoup de remercîments pour la peine que vous avez prise de m'expliquer votre manière de voir, relativement à la valeur; et j'observe avec plaisir que notre dissentiment est beaucoup moins grand que je ne l'avais cru jusqu'ici.

Vous dites qu'il y a deux espèces d'*utilités;* l'une qui dérive de la nature, à laquelle le travail de l'homme n'a aucune part: vous dites que pour cette utilité naturelle, on ne peut rien obtenir en échange; mais que c'est seulement pour celle qui est donnée par le travail ou l'industrie, que l'on peut avoir quelque chose qui ait une valeur du même genre: vous dites qu'*en économie politique nous ne pouvons nous occuper que de la portion d'utilité qui a eté donnée avec des frais;* et, d'après ce principe, vous expliquez le cas que je vous ai opposé d'une livre de fer et d'une livre d'or, auxquelles j'ai supposé exactement la même utilité, quoique l'or vaille 2,000 fois davantage. Si nous donnons 2,000 fois plus pour l'or que pour le fer, c'est, dites-vous, parce que cette espèce d'utilité, qui est du ressort de l'économie politique, est 2,000 fois aussi grande que celle qui est donnée au fer; et que le fer a 1,999 parties d'utilité naturelle, pour laquelle on ne donne rien, et dont l'or n'est pas pourvu.

Quoique je ne puisse pas approuver les termes dont vous vous servez pour expliquer cette vérité, je dois convenir qu'elle est incontestable, et je ne me suis jamais opposé, au fond, au raisonnement qui la prouve, puisque j'ai toujours soutenu que les produits ont un prix égal à la quantité de travail qu'on y a mise. Et lorsque vous dites qu'ils sont précieux en proportion de leur utilité, et qu'ils sont utiles en proportion de la quantité de travail ou d'industrie qu'on y a mise, vous exprimez dans le fait la même opinion en d'autres mots.

Il résulte de votre doctrine que si, par un procédé plus économique, des 2,000 portions d'utilité données à l'or par l'industrie, 1,000 portions venaient à être données par la nature, et 1,000 autres par l'industrie, l'or tomberait à la moitié de sa valeur d'échange. Alors, une livre d'or formerait-elle une portion de richesse égale à ce qu'elle était auparavant? —Vous seriez obligé de convenir que *non*, car vous dites que la richesse se fonde, non pas sur la quantité de la marchandise, mais sur sa valeur. Et moi, au contraire, qui n'estime pas les richesses par leur

valeur, mais par la somme entière d'utilité que possèdent les choses qui constituent la richesse, de quelque source qu'elle provienne (que ce soit de la nature ou de l'industrie), je dirais que je suis aussi riche après qu'un procédé plus économique a été découvert, quoique ma richesse fût effectivement réduite à la moitié de sa valeur antérieure.

En m'exprimant ainsi, je serais justifié par plusieurs passages de vos ouvrages. Dans la seconde édition [1] de votre *Catéchisme d'Économie politique*, vous dites (page 2) que la richesse d'une personne est proportionnée à la valeur des choses qu'elle possède, et non à leur quantité. Et quand votre interlocuteur vous demande d'expliquer ce que c'est que la *valeur des choses,* vous répondez que c'est la quantité de toute autre chose que leur propriétaire peut se procurer par leur moyen, s'il juge à propos de les échanger. Il me semble qu'il y a là-dedans une contradiction; car vous nous dites que la richesse est proportionnée à la valeur, et que la valeur est en proportion de la quantité des choses. Les richesses sont donc *en proportion de la quantité;* et, cependant, vous dites qu'elles sont en proportion de la valeur, et *non en proportion de la quantité.*

Supposons que la même cause, un procédé plus économique, en diminuant la valeur de l'or de moitié, diminue au même point, d'une manière analogue, les chapeaux, les souliers, le drap et le linge : une livre d'or achètera tout autant de chapeaux, de souliers, de drap et de linge qu'auparavant. Je vous demande si, dans ce cas, un homme qui possède une livre d'or est aussi riche qu'auparavant? D'abord vous répondrez : *Non, parce qu'il ne possède pas une marchandise de valeur pareille;* et ensuite vous répondrez: *Oui, parce qu'il peut acheter une même quantité de toute autre chose.*

Dans vos *Lettres à Malthus*, vous dites, avec grande raison, que si une certaine quantité de blé ou de drap venait à être produite avec une facilité telle, qu'on eût pour les mêmes frais de production une quantité double de ces produits, leur valeur baisserait de moitié. Quoi! vous considérez la seule valeur comme la mesure de la richesse; et, cependant, vous concevez qu'une personne qui obtient en échange une *quantité* double de drap ou de blé, obtient plus de richesses!

---

[1] Cette seconde édition est de 1822, la troisième parut en 1825, la quatrième fut donnée en 1835, après la mort de l'auteur, par M. Ch. Comte, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, et gendre de l'auteur. La cinquième, enfin, est celle contenue dans ce volume. Ces détails permettent de s'étonner que M. Mac Culloch n'ait pas fait mention de cet ouvrage dans une Bibliographie de l'Économie politique (*The literature of political economy*), publiée en 1845. On est surpris, également, que le même écrivain, si prodigue en général de notes et de commentaires, ait à peine consacré deux pages à l'appréciation des travaux économiques de J.-B. Say. (E. D.)

» Les produits dans un tel échange, dites-vous, sont mis en opposi-
» tion de valeur avec les services productifs ; or, comme en tout échan-
» ge, l'un des deux termes vaut d'autant plus qu'il obtient une plus
» grande quantité de l'autre, il résulte que les services productifs
» valent d'autant plus que les produits sont plus multipliés et à plus
» bas prix. Voilà pourquoi la baisse des produits, en augmentant la
» valeur des fonds productifs d'une nation et des revenus qui en éma-
» nent, augmente les richesses nationales. Cette démonstration, qui
» se trouve en détail au chap. 3 du liv. II de mon *Traité d'Économie*
» *politique*, 4e édition, a rendu, ce me semble, quelque service à la
» science, en expliquant ce qui jusque là avait été senti sans être ex-
» pliqué, c'est que bien que la richesse soit une valeur échangeable, la
» richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises et de
» toute espèce de produits. »

Ainsi, doublez par des procédés économiques la production du producteur A, du producteur B, du producteur C, vous n'augmentez pas leur richesse, si la concurrence met leur produit au niveau de leurs frais de production : mais collectivement, ils sont deux fois aussi riches qu'auparavant. Bien sûrement, dans une telle explication, les mots *richesses* et *valeurs* ne sont pas employés dans un même sens.

Relativement à l'autre cas, celui des deux pains d'égale valeur, quoique la rente qui en provient soit fort différente, nous sommes d'accord à beaucoup d'égards. La rente (fermage) est l'effet du monopole dont jouit la terre, et doit hausser avec la valeur du pain et les difficultés qui se rencontrent à en obtenir davantage. Mais le dernier pain qui peut surmonter ces difficultés ne paie que peu ou point de rente au propriétaire, et sa valeur, aussi bien que celle de tous les autres pains, s'élève parce qu'une plus grande partie de son utilité vient de travail et d'industrie, et une moindre partie, d'agents naturels. Vous dites que l'offre et la demande règlent le prix du pain : c'est bien vrai ; mais qu'est-ce qui règle la quantité offerte? Les frais de production, la quantité d'utilité communiquée au pain par l'industrie [1]. La rente (fermage) est un effet du haut prix et n'en est pas la cause. Dans le prix de certains pains, il entre peu de rente, peut-être pas du tout.

Vous dites que le prix du pain est déterminé par les services productifs : sans doute ; mais dans un pain de 5 shillings, les services productifs peuvent être répartis ainsi :

---

[1] Je crois que Ricardo est ici dans l'erreur, et son explication ultérieure suffit pour le prouver. Quand les besoins de la société sont devenus plus pressants, le pain renchérit ; mais ce n'est pas le travail du cultivateur qui en élève le prix, c'est le besoin du consommateur, et il en résulte un plus gros gain pour le propriétaire du terrain ; car il est ici question d'effets permanents. (J.-B. S.)

Pour la rente (fermage)	2	5 shillings.
Pour l'intérêt du capital	1	
Pour le travail ou l'industrie	2	

Tandis que dans un autre pain de la même grosseur et de la même valeur, les services productifs seront répartis ainsi :

Pour la rente	*rien*	5 shillings.
Pour l'intérêt	1	
Pour le travail	4	

Je n'aime pas à mettre ainsi les frais de production en un bloc. J'ai besoin de savoir quelle influence a chacun d'eux pour donner de la valeur au pain.

A la dernière réunion de notre club d'économie politique, j'ai lu votre lettre, et j'ai été chargé par l'assemblée de vous en adresser ses remercîments. Cette société a de fort modestes prétentions, et n'a point songé à s'adjoindre des associés étrangers. Mais elle a adopté la résolution d'admettre des étrangers comme membres honoraires, et vous avez été reçu en cette qualité à l'unanimité. Nous espérons, avec le temps, pouvoir élever notre existence, comme *club*, à la dignité d'une académie, et devenir un corps savant de plus en plus nombreux.

J'ai reçu, par M. Francis Place, la seconde édition de votre *Catéchisme d'Économie politique*, dont je vous remercie bien. Je n'ai encore examiné que les deux premiers chapitres, et je me promets beaucoup de plaisir et d'instruction à la lecture du reste.

Je demeure, mon cher Monsieur, avec la plus grande estime, votre dévoué,

David RICARDO.

J.-B. SAY A DAVID RICARDO.

Paris, 1er mai 1822.

Mon cher Monsieur,

Votre lettre du 5 mars renferme des développements pleins de justesse et de clarté, et qui contribueront à réduire quelques questions fondamentales en économie politique à leur plus simple expression. Je me range à votre avis sur plusieurs points ; mais sur d'autres je prends la liberté de réclamer un nouvel examen de votre part.

Il y a, j'en conviens, une apparente contradiction dans ce que je dis dans mon *Catéchisme,* qui, n'étant que l'expression la plus commune et la plus populaire des plus importantes vérités, n'en doit être que

plus irréprochable sous le rapport de la clarté et de la rectitude des pensées. J'ai dit (page 2 de la seconde édition) que l'on estime la richesse d'une personne par la valeur des choses qu'elle possède, et non par leur quantité ; et je dis un peu plus loin que l'on estime la valeur de ces choses par la quantité des choses que l'on peut acquérir par leur moyen. Vous en concluez que je ne veux pas, dans le premier cas, que l'on mesure la richesse sur la quantité des choses que l'on peut obtenir par son moyen ; et que, dans le second cas, je veux qu'on la mesure ainsi ; ce qui m'expose de votre part au reproche de contradiction.

Mais cette prétendue contradiction est expliquée dans la même page, par les exemples dont je me sers. N'est-il pas constant que deux aunes de drap, valant 100 francs, sont une richesse supérieure à dix aunes de toile commune, valant 20 francs ? Quand ensuite je dis qu'un cheval qui peut se vendre 20 pièces d'or, est une richesse double d'un cheval dont il est impossible de tirer plus de 10 pièces d'or, le nombre des pièces n'est-il pas une mesure de la portion de richesse qui résulte de la possession de ces chevaux ? N'est-il pas évident qu'une quantité de choses de différente valeur, comme le drap et la toile, n'est pas une mesure des richesses ; mais que le nombre comparé de choses d'égale valeur est un bon moyen de comparer deux richesses ?

Au surplus, puisque vous m'avez mal compris, il faut bien que je me sois mal exprimé ; je corrigerai cette logomachie ; et, en attendant, je vous remercie de votre critique.

Vous me dites ensuite : « Supposons qu'un procédé plus économique » baisse de moitié la valeur de l'or, des souliers, des chapeaux et de » toutes les autres choses : une livre d'or achètera tout autant de cha- » peaux, de souliers et de linge qu'auparavant. Je vous demande si, » dans ce cas, un homme qui possède une livre d'or est aussi riche » qu'auparavant ? D'abord, vous me répondez *non*, parce qu'il ne pos- » sède pas une marchandise de valeur pareille, etc..... »

Je vous demande bien pardon ; je ne réponds pas NON : je réponds OUI ; car, dans cette supposition, une livre d'or, en baissant de prix, peut néanmoins acheter une quantité pareille de choses semblables.

Vous me faites un reproche du même genre relativement à un passage de mes *Lettres à Malthus*, et je crois que vous ne l'auriez pas fait, si j'avais eu le talent de faire bien comprendre l'importante théorie de la production, que je considère toujours comme un grand échange

que nous faisons de nos services productifs contre les produits. Certes, si, au moyen des mêmes services, nous acquérons plus de produits, nos services *valent* davautage; nous sommes plus riches, puisque nous acquérons plus de choses.

Cette explication, dont toutes les parties sont susceptibles, je crois, d'une démonstration rigoureuse, s'accorde fort bien avec la proposition qui établit que deux portions de richesses sont entre elles comme les quantités d'un même produit que l'on pourrait acquérir par leur moyen.

Du reste, je ne pense pas que nous devions avoir la prétention de donner des définitions abstraites, notamment de la richesse; c'est-à-dire une définition où nous ferions abstraction du possesseur et de la chose possédée. C'était ainsi que procédaient les disputeurs du moyen âge; et c'était, je crois, la raison pour laquelle ils ne s'entendaient jamais. Une définition trop générale, et qui n'entre pas dans les particularités qui caractérisent chaque objet, n'apprend rien. Ne vaut-il pas mieux faire connaître un objet à mesure que l'on peut lui appliquer les caractères qui le distinguent? Le lecteur alors en conçoit nettement l'idée.

Savez-vous bien, mon cher Monsieur, que votre lettre contient un aveu précieux que je regarde comme un hommage rendu à la vérité. C'est quand vous dites que *vous n'aimez pas à mettre en un bloc les frais de production* et que *vous avez besoin de savoir dans quelle proportion chacun d'eux donne de la valeur à un produit.* Il m'avait semblé que jusqu'ici vous n'accordiez ce privilége qu'au travail ou à l'industrie; et que vous le refusiez au fermage et à l'intérêt du capital. En parlant ainsi des différents *frais de production,* vous approuvez implicitement l'analyse et l'estimation que j'ai essayé d'en faire.

Je suis fort reconnaissant de l'accueil que la Société économico-politique a bien voulu me faire, et je lui en témoigne ma gratitude dans une lettre que j'adresse à son secrétaire, M. Cowell junior. Je soumets en même temps aux méditations de la société deux ou trois questions dont la solution me semble importante.

Notre nation, absorbée par les affaires, par les plaisirs, par les querelles politiques, donne bien peu d'attention aux questions économiques; aussi les progrès de son instruction en ce genre sont-ils bien lents. Je développe deux fois par semaine quelques principes élémentaires entièrement d'application, dans un très-joli amphithéâtre que

le gouvernement a fait construire au Conservatoire des Arts et Métiers; et j'observe, à la honte de notre nation, que la moitié de mon auditoire se compose d'étrangers, Anglais, Russes, Polonais, Allemands, Espagnols, Portugais et Grecs. Le prince héréditaire de Danemarck, qui va bientôt partir pour Londres, ne pouvant suivre cet enseignement, m'a prié de l'initier en particulier aux principes de l'économie politique qu'il m'a paru saisir fort bien; ce qui est d'un bon augure pour les peuples qu'il aura à gouverner.

Veuillez, mon cher Monsieur, demeurer toujours persuadé de ma haute estime et de mon constant attachement.

J.-B. Say.

A M. CHARLES-ROBERT PRINSEP, M. A.

Paris, mai 1821.

Monsieur,

Je suis reconnaissant, comme je dois l'être, des obligeantes expressions de votre lettre et vous remercie de l'exemplaire qu'elle accompagnait de votre traduction de mon Traité d'Économie politique. Cet ouvrage a trouvé en vous, Monsieur, un élégant interprète, et l'honneur que vous lui faites doit me paraître d'autant plus précieux que l'anglais est la seule langue européenne dans laquelle il n'eût pas encore été imprimé.

J'avais déjà lu votre lettre au comte de Liverpool, publiée en 1816, sur l'avantage qu'il y aurait eu à réduire l'argent de la livre sterling à la quantité de métal que l'on pouvait obtenir pour une livre sterling en papier-monnaie déprécié; en d'autres termes, à rendre légale cette dépréciation déjà opérée en fait. Je fus très-frappé de vos raisons, et depuis je les ai d'autant plus approuvées que j'y ai plus réfléchi. C'était une banqueroute, puisque l'État ne payait plus les créanciers qu'avec une monnaie qui avait perdu le quart de sa valeur primitive; mais c'était une banqueroute déjà opérée depuis plusieurs années : elle avait produit tous les mauvais effets qu'elle pouvait avoir, et il n'y avait que du mal à attendre de la réintégration de la valeur originaire de la livre sterling.

En effet, la valeur totale de l'agent de la circulation, au taux où il était tombé, s'était proportionnée aux besoins de la circulation. Les

valeurs de tous les biens, meubles et immeubles, s'étaient proportionnées à ce taux; le nombre des unités suppléait à leur moindre valeur, et votre dernière législation, en réduisant la quantité des billets de banque, a rendu la monnaie trop rare : on a commis des injustices dans un sens opposé à celles dont le mauvais effet était passé.

Ainsi, votre gouvernement, par ce seul coup, a augmenté de 30 pour 100 le montant de toutes les contributions, des gros émoluments, des pensions, des sinécures et de tous les abus qui pèsent sur la nation anglaise; tous les créanciers des particuliers ont été injustement favorisés aux dépens des débiteurs : on a remis la dette publique sur son ancien pied, sans profit pour ceux qui avaient vendu ou acheté des fonds publics depuis la dépréciation; tandis que la nation était libérée d'un quart de cette énorme dette ; enfin les prix de toutes choses, et, par conséquent, des frais de production, étant payés en une monnaie plus précieuse, le prix de vos produits s'est trouvé, dans l'étranger, hors de proportion avec les prix des nations rivales. Dans l'intérieur, ils ont excédé les facultés de beaucoup de consommateurs. Vous avez donc bien raison de voir dans cette erreur d'économie politique la cause de la détresse éprouvée en Angleterre, depuis six années.

Je vous avoue que je n'approuve pas de même votre proposition d'un papier-monnaie qui serait invariablement fixé à la même somme, ou qui n'aurait pour régulateur que l'autorité publique. On pourrait, à la vérité, savoir fort bien le nombre de ses unités, mais leur valeur serait exposée à varier beaucoup. Quand la somme des échanges à conclure viendrait à augmenter, la valeur d'une monnaie plus demandée hausserait. Elle baisserait dans le cas contraire. Dès lors toutes les obligations contractées augmenteraient ou diminueraient. Je préfère l'expédient proposé par Ricardo. Ne pouvant rendre la valeur de la monnaie absolument invariable, il fait du moins qu'elle ne varie qu'autant qu'un même poids de métal d'argent. Dans l'état des relations entre toutes les parties du monde civilisé, pour que la valeur d'une once d'argent varie dans un pays en particulier, il faut qu'elle varie partout; les variations de hauteur s'effacent sur un si vaste niveau. Il faut des siècles pour qu'elles deviennent sensibles. C'est peut-être autant qu'il en faut à nos institutions humaines.

Venons à votre traduction, Monsieur; elle m'a paru faite en conscience et avec un sincère désir de propager les connaissances écono-

miques. J'aurais désiré que vous y eussiez joint le *Discours préliminaire* qui commence l'ouvrage et l'*Epitome* qui le termine. Je ne sais sur quel motif vous avez supposé qu'un préambule qui détermine l'objet de l'Économie politique, et qui répond aux objections qu'on oppose à ce genre de connaissances, qui montre les avantages que les hommes en retirent, et donne une histoire abrégée de ses progrès, fût sans intérêt pour les lecteurs d'un livre écrit sur cette matière. Les professeurs qui ont fait de ce livre le texte de leur enseignement en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède, en Hollande, n'ont point partagé cette opinion. Ceux de vos compatriotes même, qui ont traité de cette science, M. Pryme, M. Senior, M. Mac Culloch, ont mis à contribution cette partie de l'ouvrage.

L'Epitome était nécessaire pour définir les termes; car je ne pouvais employer que des mots déjà faits, et mal faits, parce qu'on a nommé les choses avant d'en connaître la nature (comme lorsqu'on a fait le mot *intérêt de l'argent*); il était donc bien nécessaire d'en déterminer le sens. Plusieurs lettres m'avaient demandé ce tableau ramassé, dont les commençants et même quelques adeptes m'ont avoué avoir profité. Si les libraires qui ont fait l'entreprise de votre publication, ont exigé ces suppressions, pour épargner les frais de quelques feuilles d'impression, comment n'ont-ils pas senti qu'ils encouraient, d'un autre côté, le reproche de n'offrir au public anglais qu'un ouvrage incomplet, et que la traduction ne dispensait pas, dès lors, les personnes jalouses de s'instruire, de la nécessité d'avoir recours à l'original français. Je n'en apprécie pas moins, Monsieur, le mérite de votre travail, et l'habileté avec laquelle vous avez rendu un très-grand nombre de morceaux. Ce mérite a été senti par M. Biddle, de Philadelphie, qui a publié le même ouvrage aux États-Unis, et a fait son profit de votre traduction.

Je vous dois aussi mes remercîments pour les notes critiques dont vous avez souvent accompagné le texte. Vos critiques sont fondées à quelques égards, et j'en profiterai quand je publierai de nouvelles éditions: mais, permettez-moi de vous le dire, vous me faites aussi des reproches qui me semblent injustes; et je vous prie de n'être pas fâché si j'en relève ici quelques-uns dans l'intérêt de la science.

J'ai dit, dans mon traité, que « la valeur que les hommes attachent » aux choses a son premier fondement dans l'usage qu'ils en peuvent

» faire..... ; qu'ils ne mettent aucun prix à ce qui n'est bon à rien. » Sur quoi vous faites une note ainsi conçue.

« L'utilité n'est pas le seul ingrédient de la valeur. Dire qu'un objet » a de la valeur, est affirmer la présence de deux circonstances, l'uti- » lité d'abord et la difficulté de parvenir à la possession (*difficulty of* » *attainment*)..... A moins qu'il n'y ait quelque difficulté à surmon- » ter, nul désir n'est excité dans l'âme humaine, aucun motif de se » donner de la peine, de faire aucun sacrifice, etc. » Tome I, page 4 de l'anglais.

Or, Monsieur, ce que vous dites là, je le dis moi-même un peu plus loin ; car, après avoir caractérisé ce qu'il faut entendre par l'utilité des produits, et avoir esquissé les différents genres de services que les hommes peuvent en attendre, j'ajoute : « Nous jouissons des biens » que la nature nous accorde gratuitement, de l'air, de l'eau, et dans » certains cas de la lumière, sans être obligés de les produire. Ces » choses n'ont point de valeur échangeable, parce que les autres » hommes, les possédant de leur côté, ne sont obligés à aucun effort » pour les acquérir.... Mais il est beaucoup d'autres choses, non moins » essentielles à notre existence et à notre bonheur, dont l'homme ne » jouirait jamais si son industrie ne provoquait, ne secondait, n'ache- » vait les opérations de la nature. » (Liv. I, chap. 2.)

Je montre ensuite que ces travaux de l'industrie secondée par les instruments qu'elle emploie, constituent des *frais de production*, et que les gens qui ont fait ces frais n'en cèdent les produits qu'autant qu'on leur donne en échange d'autres produits qui ont coûté des *frais équivalents*, c'est-à-dire les mêmes *difficulties of attainment*. Voilà, dis-je, ce qui constitue la valeur échangeable, la seule qui entre dans les considérations de l'économie politique, *within the province of political economy* ; ce sont les propres mots de votre traduction. Comment, dès lors, pouvez-vous me reprocher de ne point faire mention de ces difficultés, de ces frais dont je parle durant tuut le cours de l'ouvrage sous le nom de *services productifs*, de *frais de production*, que vous traduisez vous-même par les mots *productive agency*, *cost of production?*

C'est donc bien inutilement, Monsieur, que chaque fois que je parle de l'utilité donnée à une chose, et de la valeur qui résulte de l'action de l'industrie, vous prenez la peine de me corriger et que vous surchargez votre traduction de notes pour me reprocher de ne point faire

mention de *the difficulty of attainment*, comme si cette difficulté n'était pas une chose convenue et même positivement exprimée chaque fois qu'il est question de déterminer le prix courant des produits qui ne saurait, d'une manière suivie, tomber au-dessous des frais de production, *cost of production*, lesquels ne sont autre chose que le prix qu'il faut payer pour vaincre la difficulté d'obtenir, *the difficulty of attainment*.

Je vais plus loin, et je crois que strictement je n'en devais parler que dans ces cas-là. Les frais de production ne sont pas le fondement du prix; ce fondement se trouve uniquement dans le besoin que les hommes éprouvent de faire usage du produit. Ils ne consentent à payer les peines (*the toils*) ou le prix que le produit coûte, qu'en raison de l'utilité qu'il a. Si cette utilité est assez grande pour que le consommateur consente à y mettre le prix auquel il revient, on le fabrique ou bien on l'acquiert de ceux qui l'ont fabriqué; si son utilité ne paraît pas suffisante pour valoir cette dépense, on ne le crée pas, ou on ne l'achète pas si quelqu'un a eu la sottise de le fabriquer. J'ai besoin d'une aune de drap d'une certaine qualité; ce besoin me détermine à y employer 20 shillings; si ses frais de production, ou ce que vous appelez *difficulty of attainment*, ne permettent pas qu'on la produise à moins de 25 shillings, je n'en veux plus; je me servirai d'une autre étoffe; la difficulté qui accompagne la possession de la première ne contribue pas à en élever le prix; elle n'est donc point un élément *nécessaire* de sa valeur, et quand vous me reprochez dans vingt endroits de ne l'avoir pas exprimé ainsi, vous me reprochez de n'avoir pas soutenu une doctrine essentiellement fausse. Ce qui me semble incontestable est seulement que l'utilité des choses est la cause du prix que nous y mettons; mais que ce prix ne saurait tomber au-dessous des frais de production. Quand vous présentez un vase au devant d'une fontaine, ce ne sont pas les bords du vase qui amènent l'eau dont il se remplit, mais ce sont les bords du vase qui empêchent le niveau du liquide, de baisser au-dessous d'une certaine hauteur.

Je passe par-dessus beaucoup d'autres notes dans lesquelles vous me donnez, un peu trop magistralement peut-être, des leçons sur la manière dont j'aurais dû traiter mon sujet. (Voyez surtout les notes de la page 488 du tome I et des pages 20, 70 et 89 du tome II). Et quels sont les arguments dont vous appuyez vos conseils? Le plus souvent ils se réduisent à ceci: « Vous dites *oui*, moi je dis *non*; et vous avez

» indubitablement tort, parce que j'ai raison. » Il me semble qu'avant de mettre votre manière d'envisager les questions d'économie politique à la place de la mienne, et de les décider d'autorité, il fallait prouver au lecteur que vous étiez plus vieux que moi, et que vous aviez plus réfléchi en faisant votre traduction, que l'auteur lorsqu'il a écrit un livre qui lui a coûté vingt années de travail.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que vous paraissez tellement satisfait de vos propres conceptions, que vous avez cru inutile de chercher à comprendre les miennes; cela se voit surtout dans les premiers chapitres du livre II que, je le dis à regret, vous n'avez pas du tout entendus, faute de vous être placé au même point de vue que l'auteur. Comment les Anglais pourront-ils comprendre un interprète qui, de son aveu, n'a pas compris son original?

Ce qui pourrait faire supposer que vos notes ont été écrites avec un peu de légèreté, ce n'est pas seulement votre promptitude à condamner avant d'avoir suffisamment réfléchi, mais à affirmer des faits dont la fausseté était facile à constater; comme lorsque vous m'attribuez (tome II, page 2) la traduction française de l'ouvrage de M. Ricardo, quoique cette traduction ne soit pas de moi, et porte en toutes lettres le nom de son auteur, M. Constancio.

La même légèreté ne se fait pas moins remarquer dans la note de la page 239 du premier volume, où vous supposez que je traite Napoléon sévèrement, parce que j'en ai reçu quelque *provocation*. Je vous déclare, Monsieur, que personnellement je n'ai jamais reçu de lui aucune provocation quelconque. Il m'a même appelé à des fonctions publiques lucratives, et c'est moi qui lui envoyai ma démission au moment où il se fit empereur, ne voulant pas entrer en partage avec lui des dépouilles de la France.

Croyez-vous donc qu'on ne puisse être guidé dans les reproches qu'on fait à un gouvernement que par des motifs personnels? Voulez-vous savoir quelles sont les provocations que j'ai reçues de Napoléon? Les voici :

Investi d'un pouvoir sans bornes, au lieu de l'employer pour le bien de l'humanité, Bonaparte ne s'en est servi que pour l'opprimer. La France, au prix de beaucoup de malheurs sans doute, jouissait de l'inestimable avantage d'être débarrassée de tous les abus d'un régime suranné; l'homme qui pouvait, s'il l'eût voulu, être l'homme du siècle, agissait sur ce que nous appelons une *table rase*. Toutes les institutions

étaient à faire, elles pouvaient être le résultat des lumières de notre époque : nul obstacle, nul danger, n'étaient à redouter pour Napoléon; il n'avait même aucune peine à prendre, il ne fallait que protéger ce qui était bon et honorable, et du reste jouir en paix. La gloire ni la puissance, rien ne lui était disputé. Dès l'année 1802, personne n'aurait osé attaquer le premier un lion devenu pacifique. Sans guerres, sans intrigues diplomatiques, l'exemple seul de la France exerçait une salutaire influence sur le reste de l'Europe. Les hommes de mérite du monde entier apportaient à Bonaparte le tribut de leurs talents, et lui en laissaient le profit. Ils pardonnaient même ce qu'il y avait eu d'illégal et de violent dans son usurpation; ils lui faisaient l'honneur d'ajouter foi à ses promesses, lorsqu'il leur disait : *Pensez-vous que je sois assez fou pour recommencer au* XIX[e] *siecle, le rôle de César ou celui de Cromwell?*

Hé bien! il a recommencé ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire de l'un et de l'autre.

Il a rétabli pièce à pièce, avec un art et une patience vraiment diaboliques, tous les abus et tous les ridicules de l'ancien régime : il a successivement détruit tout ce qui pouvait consolider le nouveau.

Avant son usurpation, les prêtres n'étaient plus persécutés, mais chaque culte payait les siens; il a rétabli l'influence sacerdotale et l'intervention du pape, et pourquoi? pour satisfaire la puérile vanité d'être couronné par lui.

Toutes les places de l'instruction publique étaient données au concours et confiées à des hommes mariés, intéressés à former des citoyens recommandables et éclairés. Napoléon s'est réservé le privilége exclusif de plier la jeunesse à son joug : toute espèce d'enseignement, même dans les écoles particulières, a été placé par lui sous l'autorité d'un grand maître de l'Université[1], choisi parmi ses plus plats courtisans.

La classe si importante des *sciences morales et politiques* existait dans l'Institut : il a supprimé cette classe et l'a remplacée par l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, instituée par Louis XIV pour chercher des devises à la louange du prince.

Il a enlevé à la nation française l'élection de ses représentants[2], de ses juges, et jusqu'à celle de ses magistrats municipaux.

---

[1] Aujourd'hui nommé *ministre de l'instruction publique.*

[2] On a depuis rendu au peuple l'élection de la Chambre des Députes; mais on a rendu

A la place des administrations provinciales, il a institué des préfets, espèces de proconsuls, étrangers aux départements qu'on leur donne à gouverner, richement payés par eux, escortés de gendarmes et foulant le peuple au lieu de le servir. En s'attribuant la nomination de tous les fonctionnaires civils, judiciaires et ecclésiastiques, il en a fait des espèces d'agents de police, d'espions plus empressés de satisfaire le gouvernement de qui ils tiennent leur pouvoir, que de protéger les simples citoyens de qui ils n'ont rien à attendre.

Ce que Bonaparte a appelé la réforme de la justice, n'a été qu'un moyen d'influer sur les décisions des tribunaux. En s'attribuant la direction des procédures, l'avancement des juges et le choix des jurés, il a mis les prévenus à la merci de l'autorité.

A son avénement, les impôts les plus vexatoires étaient supprimés : il a rétabli les droits d'entrée à la porte des villes, les droits réunis [1] et une foule d'autres, parmi lesquels figure cette ignoble loterie impériale et royale, qui soutire l'argent du pauvre par une combinaison infernale, et occasionne, chaque année, en communauté avec les maisons de jeux, environ deux cents suicides à Paris seulement [2].

Il a plus que doublé la somme des contributions que payait la France avant qu'il parvînt au pouvoir; et, à l'aide d'un vigoureux système militaire, il les a fait rentrer avec une rigueur inconnue jusqu'à lui. C'est ce que ses flatteurs ont appelé : *Avoir remis de l'ordre dans les finance* [3].

---

la députation onéreuse, en privant les députés de l'indemnité que réclament les frais de leur voyage et de leur séjour dans la capitale. On les a mis par là dans la nécessité de chercher les faveurs du pouvoir plutôt que les intérêts du peuple. (J.-B. S.)

[1] Ce que les Anglais appellent *excise*, que l'on a conservé après la restauration sous le nom de *contributions indirectes*.

[2] Cette loterie fut supprimée avec la monarchie et rendue plus désastreuse sous l'empire. Autrefois on ne faisait dans toute la France que vingt-cinq tirages par an. Bonaparte fit établir trois tirages par mois; dans chacune des six principales villes de France, on fait trois tirages tous les mois, à différents jours de la semaine; ce qui procure deux cent seize tirages par année, pour lesquels on délivre des billets dans tous les bureaux du royaume, et pour les plus petites sommes. (J.-B. S.)

La Révolution de juillet a fait justice de cette immorale institution, par une loi du 21 mai 1836. Elle avait été flétrie énergiquement déjà par un autre homme de bien, Dupont de Nemours, dans la séance du Conseil des Anciens du 30 germinal an v (19 avril 1797). — Voir notice sur Dupont de Nemours, tome II de la *Collection des principaux économistes* (Physiocrates). (E. D.)

[3] Avant lui, le budget annuel ne s'élevait qu'à 600 millions de francs; sous sa domination il s'est élevé jusqu'à 1300 millions, dont 900 millions en principal et 400 millions de dépen-

Il a offert des primes sans nombre à la cupidité, en multipliant les places, les pensions, les cumuls ; et, par la création des titres, des croix, des plaques et des cordons, il a fourni des hochets à la vanité et des récompenses à la bassesse.

Il a perfectionné ce fléau des familles, la conscription, trop fidèlement imitée par tous les potentats de l'Europe [1].

Il a déserté cinq fois les plus braves et les plus nombreuses armées [2] qu'un seul homme eût commandées jusqu'à nos jours, après les avoir, par sa folie et son imprudence, vouées à une destruction inévitable [3].

La nation française voulait être l'amie de tous les peuples, il lui a suscité leur inimitié ; elle était une des plus puissantes de l'Europe, il en a fait une des plus faibles et des plus dominées.

Vous devez concevoir maintenant quels sont les reproches que je suis autorisé à adresser à Napoléon : vous voyez ce qu'il pouvait faire pour le monde et pour lui-même : le malheureux ne l'a pas voulu, il a préféré aller mourir de chagrin à Sainte-Hélène ! Et ce n'est pas, comme l'ont prétendu d'aveugles partisans, par l'effet de simples revers de fortune, de saisons rigoureuses, de défections imprévues ; c'est par une suite nécessaire d'une ambition étroite et personnelle. Quand on veut être le maître du monde entier, on a le monde entier pour ennemi. Quelques chances plus favorables pouvaient soutenir Bonaparte deux ou trois années de plus ; mais, en dépit de sa haute capacité, par la nature même des choses, sa chute *devait arriver*, et elle devait être affreuse pour lui comme pour nous.

---

ses départementales, indépendamment des contributions de guerre imposées aux peuples vaincus, et du casuel levé par le clergé.

[1] Conservée en France sous le nom de *recrutement*.

[2] En Égypte, en Espagne, en Russie, à Leipzick et à Waterloo. On ne compte pas ici l'armée de Moreau dont il redoutait les principes républicains, et qu'il condamna à une destruction totale en l'envoyant à Saint-Domingue. (J.-B. S.)

[3] On a pu lire dans les Mémoires de Fouché, son ministre de la police, publiés depuis que cette lettre a été écrite, cette phrase sur le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre qui eut lieu en 1803 :

« Dès lors il résolut de nous priver de tous rapports avec un peuple libre. Il ralluma donc » la guerre ; mais sans perdre la popularité que la paix lui avait acquise. Il donna à sa » haine pour la liberté les couleurs du patriotisme ; il se proposait, disait-il, de détruire » l'industrie anglaise pour que l'industrie française restât sans rivale ; et cette absurdité » exerçait une influence d'autant plus grande, que la censure n'aurait pas permis la publi- » cation d'une idée juste en économie politique. »

Cette révélation du ministre de la police de Bonaparte est bien confirmée par tous les Mémoires partis de Sainte-Hélène, et notamment par ceux de Las-Cases. (J.-B. S.)

Si ce ne sont pas là des crimes, Monsieur, je ne m'y connais pas; et s'ils n'excitent pas votre indignation, je vous plains.

Je n'ose, après de si grands intérêts, vous parler encore de mon ouvrage et de votre traduction, et je vous prie d'agréer, etc.

J-B. SAY.

A M. JOHN COWELL JUN[R].

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ POLITICO-ÉCONOMIQUE DE LONDRES.

(Inédite.)

Paris, 22 avril 1822.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 du mois de mars au nom de la Société politico-économique de Londres qui a eu la bonté de m'admettre comme associé étranger. Je vous prie de transmettre à la société l'expression de ma vive reconnaissance. Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour concourir à l'honorable but qu'elle se propose, et pour rendre mon nom digne de paraître à côté de ceux des membres que j'ai le bonheur de connaître.

Tous les amis de l'humanité doivent s'applaudir de la formation d'une telle société. Elle sera éminemment propre a discerner les vérités qui méritent d'être défendues et propagées. Elle parviendra à les faire adopter par l'opinion; et c'est alors seulement que ces vérités deviendront influentes dans la pratique.

Je conviens qu'au point où sont parvenues plusieurs nations une vérité trouvée ou démontrée, finira toujours par faire son chemin et par obtenir l'ascendant qu'elle mérite. Mais ses progrès peuvent être lents. La partie la plus nombreuse des nations est incapable de porter par elle-même un jugement qui exige et des études préalables et une grande capacité de réflexion. Elle n'adopte une opinion, que lorsque la réputation de son auteur est consacrée par le temps et confirmée par l'assentiment de plusieurs écrivains successifs, qui eux-mêmes n'acquièrent de l'autorité qu'avec le temps. Plusieurs générations peuvent ainsi s'écouler avant qu'une vérité soit reconnue et consacrée; tandis que l'assentiment d'une société éminente en intentions, en jugement,

et en savoir, peut, en moins de temps, lui assurer une prépondérance désirable.

Vous avez la complaisance, Monsieur, de me faire part des sujets dont la discussion a occupé ou va occuper la société. Je n'ai pas la présomption de me croire capable d'ajouter de nouvelles lumières à celles qui sortiront de son sein ; je suis d'ailleurs trop incertain du moment où cette lettre pourra vous parvenir, pour me flatter que mes vues sur les questions déjà élevées arrivassent avant le moment de ces intéressantes discussions.

D'un autre côté, ignorant les statuts de la Société et les bornes prescrites aux sujets dont elle doit s'occuper, il m'est difficile de lui suggérer de nouvelles questions. Néanmoins je me hasarderai à en joindre une ou deux à la présente.

Je me permettrai encore, si la proposition n'en a pas déjà été faite, de solliciter de la part de la Société un témoignage éclatant de vénération et de reconnaissance pour Adam Smith, dont les écrits nous ont montré la vraie manière de considérer les choses en économie politique, et qui nous a fourni par là les moyens de découvrir même les imperfections de son immortel ouvrage.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée et de mon sincère dévouement,

J-B.-Say.

J.-B. SAY A M. MALTHUS.

PREMIÈRE LETTRE[1].

Monsieur,

Tous ceux qui cultivent cette belle et nouvelle science de l'économie politique voudront lire l'ouvrage dont vous venez de l'enrichir.

---

[1] Ces lettres parurent pour la première fois, comme il a été dit plus haut (note de la page 416), en 1820. Elles suivirent la publication des *Principes d'Économie politique* de Malthus, où l'illustre auteur de l'*Essai sur la population* avait émis des doctrines qui semblèrent avec beaucoup de fondement, à J.-B. Say, peu conformes aux véritables principes de la science. Quelle est la nature de la richesse et de la valeur? La classification du travail productif et du travail improductif, formulée par Ad. Smith, a-t-elle une importance réelle? Un encombrement général de tous les marchés du monde, *a general glut*, comme disent les Anglais, est-il chose possible ; et l'accumulation du capital peut-elle être jamais réputée excessive? Quelles sont les véritables causes de ce qu'on appelle crises commerciales?

Vous n'êtes point de ces auteurs qui adressent la parole au public sans avoir rien à lui apprendre ; et, lorsqu'à la célébrité de l'écrivain se joint l'importance du sujet, lorsqu'il ne s'agit de rien moins pour les hommes en société que de savoir où sont leurs moyens d'exister et jouir, on conçoit que la curiosité des lecteurs doit être doublement excitée.

Je n'entreprendrai point, Monsieur, de joindre mon suffrage à ceux du public, en faisant remarquer tout ce qu'il y a d'ingénieux à la fois et de juste dans votre livre : j'aurais trop à faire. Je n'entreprendrai pas non plus d'entrer en discussion avec vous sur quelques points auxquels vous me semblez attacher une importance qu'ils ne méritent guère : je ne veux ennuyer ici ni le public, ni vous, Monsieur, par de lourdes controverses. Mais, je le dis avec douleur, il se rencontre dans votre doctrine quelques principes fondamentaux, qui, s'ils étaient admis sur une autorité aussi imposante que la vôtre, pourraient faire rétrograder une science dont vous êtes si digne d'aider les progrès par vos vastes connaissances et par vos talents.

Et d'abord, ce qui fixe mon attention, parce que tous les intérêts du moment y sont attachés, d'où vient cet encombrement général de tous les marchés de l'univers, où l'on porte incessamment des marchandises qui se vendent à perte ? D'où vient que dans l'intérieur de chaque État, avec un besoin d'action propre à tous les développements de l'industrie, d'où vient, dis-je, cette difficulté universelle qu'on éprouve à trouver des occupations lucratives ? Et, la cause de cette maladie chronique une fois connue, quels moyens de la faire cesser ? Voilà des questions d'où dépendent le repos et le bonheur des nations. Je n'ai donc pu croire indigne de votre attention et de celle du public éclairé, une discussion qui tend à les éclaircir.

Tous ceux qui depuis *Adam Smith* se sont occupés d'économie poli-

---

La production est-elle favorisée par un corps nombreux de consommateurs improductifs ? Les dettes publiques sont-elles un avantage ? Comment doit être apprécié l'effet des machines ? — Telles sont les graves questions agitées dans ces Lettres, qui ont fait dire à M. Rossi, traitant, en particulier, celle de savoir s'il est à craindre que l'excès de la production amène jamais sur tous les marchés de l'univers un encombrement funeste aux producteurs : « Quoi qu'il en soit, toujours est-il que mon prédécesseur a rendu, par sa théorie (des *débouchés*), un service important à la science, et qu'il faisait preuve à la fois de sagacité et de fermeté, en soutenant hardiment ses principes au milieu des crises commerciales les plus violentes, et lorsque le vulgaire se trouvait secondé dans ses préjugés et ses erreurs par des économistes aussi illustres que les Malthus et les Sismondi (*Cours d'Économie polit.* tome II, 9e leçon.) » (E. D.)

tique conviennent que nous n'achetons pas, dans la réalité, les objets de notre consommation avec le numéraire, avec l'argent de la circulation, au moyen duquel nous les payons. Il faut qu'auparavant nous ayons acheté ce numéraire lui-même par la vente de nos produits. Pour un entrepreneur de mines, l'argent est un produit dont il achète ce qui lui est nécesssaire; pour tous ceux entre les mains de qui cet argent passe ensuite, il n'est que le prix des produits qu'ils ont créés eux-mêmes par le moyen de leurs fonds de terres, de leurs capitaux, de leur industrie. En les vendant ils échangent d'abord leurs produits contre de l'argent; ils échangent ensuite cet argent contre des objets de consommation. C'est donc bien réellement avec leurs produits qu'ils font leurs achats ; il leur est donc impossible d'acheter, de quelque objet que ce puisse être, pour une valeur plus considérable que celle qu'ils ont produite, soit par eux-mêmes, soit par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres.

De ces prémisses j'avais tiré une conclusion qui me semble évidente, mais dont les conséquences paraissent vous avoir effrayé. J'avais dit : Puisque chacun de nous ne peut acheter les produits des autres qu'avec ses propres produits; puisque la valeur que nous pouvons acheter est égale à la valeur que nous pouvons produire, les hommes achèteront d'autant plus qu'ils produiront davantage. De là cette autre conclusion que vous refusez d'admettre, que si certaines marchandises ne se vendent pas, c'est parce que d'autres ne se produisent pas; et que c'est la production seule qui ouvre des débouchés aux produits.

Je sais que cette proposition a une physionomie paradoxale qui prévient contre elle; je sais qu'on doit beaucoup plutôt s'attendre à être soutenu par les préjugés vulgaires, lorsqu'on maintient qu'il n'y a trop de produits que parce que tout le monde se mêle d'en faire; qu'au lieu de produire toujours, on devrait multiplier les consommations stériles, et manger ses anciens capitaux au lieu d'en accumuler de nouveaux. Cette doctrine, en effet, a pour elle l'apparence; elle peut être appuyée par des raisonnements; elle peut interpréter les faits en sa faveur. Mais, Monsieur, quand Copernic et Galilée enseignèrent pour la première fois que le soleil, quoique nous le voyons chaque matin se lever à l'Orient, monter pompeusement au-dessus de nos têtes à midi, et se précipiter le soir vers l'Occident, ne bouge cependant pas de place, ils avaient aussi contre eux le préjugé universel, l'opinion de l'antiquité, le témoignage des sens : durent-ils néanmoins renoncer aux

démonstrations tirées d'une saine physique? Je vous ferais injure de douter de votre réponse.

Au surplus, quand j'avance que ce sont les produits qui ouvrent un écoulement aux produits; que les moyens de l'industrie, quels qu'ils soient, abandonnés à eux-mêmes, se portent toujours vers les objets les plus nécessaires aux nations, et que ces objets nécessaires créent à la fois, et de nouvelles populations, et de nouvelles jouissances pour ces populations, toutes les apparences ne sont pas contre moi. Reportons-nous seulement à deux cents ans en arrière, et supposons qu'un négociant eût conduit, sur l'emplacement où s'élèvent maintenant les villes de New-York et de Philadelphie, une riche cargaison : l'aurait-il vendue? Supposons que, sans tomber victime des naturels, il fût parvenu à y fonder un établissement d'agriculture ou de manufacture : y aurait-il vendu un seul de ses produits? Non, sans doute. Il aurait fallu qu'il les consommât tous lui-même. Pourquoi voyons-nous le contraire aujourd'hui? Pourquoi lorsqu'on porte, lorsqu'on fabrique une marchandise à Philadelphie, à New-York, est-on assuré de la vendre au cours? Il me paraît évident que c'est parce que les cultivateurs, les négociants, et même à présent les manufacturiers de New-York, de Philadelphie, et des provinces environnantes, y font naître, y font arriver des produits au moyen desquels ils acquièrent ceux qu'on leur offre d'un autre côté.

Ce qui est vrai d'un État nouveau, dira-t-on, ne l'est pas d'un État ancien. Il y avait en Amérique de la place pour de nouveaux producteurs et de nouveaux consommateurs; mais dans un pays où il y a déjà plus de producteurs qu'il n'en faut, ce sont des consommateurs seuls qui sont nécessaires. Permettez-moi de répondre que les seuls vrais consommateurs sont ceux qui produisent de leur côté, parce que seuls ils peuvent acheter les produits des autres; et que les consommateurs stériles ne peuvent rien acheter, si ce n'est au moyen des valeurs créées par les producteurs.

Il est probable que, dès le temps de la reine Élisabeth, où l'Angleterre n'avait pas la moitié de la population qu'elle renferme aujourd'hui, on trouvait déjà qu'elle avait plus de bras que d'ouvrage; je n'en veux pour preuve que cette loi même, faite alors en faveur des pauvres, et dont les suites sont une des plaies de l'Angleterre. Son principal objet est de fournir de l'ouvrage aux malheureux qui ne trouvent pas d'emploi. Ils n'avaient pas d'emploi dans un pays qui depuis a pu en

fournir à une quantité d'ouvriers double ou triple! D'où vient, Monsieur, d'où vient, quelque fâcheuse que soit la position de la Grande-Bretagne, qu'on y vend maintenant beaucoup plus d'objets divers qu'au temps d'Élisabeth ? A quoi cela peut-il tenir, si ce n'est à ce qu'on y produit davantage? L'un produit une chose qu'il échange avec une autre produite par son voisin. Ayant plus de quoi s'entretenir, la population s'est accrue; et, malgré cela, tout le monde a été mieux pourvu. C'est la faculté de produire qui fait la différence d'un pays à un désert, et un pays est d'autant plus avancé, d'autant plus peuplé, d'autant mieux approvisionné, qu'il produit davantage.

Cette observation, qui saute aux yeux, n'est probablement pas récusée par vous; mais vous blâmez les conséquences que j'en tire. J'ai avancé que, s'il y a un engorgement, une surabondance de plusieurs sortes de marchandises, c'est parce que d'autres marchandises ne sont pas produites en quantité suffisante pour pouvoir être échangées avec les premières; que si leurs producteurs pouvaient en faire davantage, pouvaient en faire d'autres, les premières alors trouveraient l'écoulement qui leur manque; en un mot, qu'il n'y a trop de produits en certains genres que parce qu'il n'y en a pas assez dans d'autres; et vous prétendez qu'il peut y avoir une quantité surabondante dans tous les genres à la fois; et vous citez aussi des faits en votre faveur. Déjà M. *de Sismondi* s'était élevé contre ma doctrine; et je suis bien aise de rapporter ici ses plus fortes expressions, afin de ne vous priver, Monsieur, d'aucuns de vos avantages, et pour que mes réponses servent à tous deux.

« L'Europe, dit cet ingénieux auteur, est arrivée au point d'avoir, dans toutes ses parties, une industrie et une fabrication supérieures à ses besoins..... » Il ajoute que l'encombrement qui en résulte commence à gagner le reste du monde. « Que l'on parcoure les rapports du commerce, les journaux, les récits des voyageurs; partout on verra les preuves de cette surabondance de production qui passe la consommation, de cette fabrication qui se proportionne, non point à la demande, mais aux capitaux qu'on veut employer; de cette activité des marchands qui les porte à se jeter en foule dans chaque nouveau débouché, et qui les expose tour à tour à des pertes ruineuses dans chaque commerce dont ils attendaient des profits. Nous avons vu les marchandises de tout genre, mais surtout celles de l'Angleterre, la grande puissance manufacturière, abonder sur tous les marchés de l'Italie,

dans une proportion tellement supérieure aux demandes, que les marchands, pour rentrer dans une partie de leurs fonds, ont été obligés de les céder avec un quart ou un tiers de perte, au lieu de bénéfice. Le torrent du commerce, repoussé de l'Italie, s'est jeté sur l'Allemagne, sur la Russie, sur le Brésil, et y a bientôt rencontré les mêmes obstacles.

» Les derniers journaux nous annoncent des pertes semblables dans de nouveaux pays. Au mois d'août 1818, on se plaignait, au cap de Bonne-Espérance, que tous les magasins étaient remplis de marchandises européennes, qu'on offrait à plus bas prix qu'en Europe, sans pouvoir les vendre. Au mois de juin, à Calcutta, les plaintes du commerce étaient de même nature. On avait vu d'abord un phénomène étrange, l'Angleterre envoyant dans l'Inde des tissus de coton, et réussissant par conséquent à travailler à meilleur marché que les habitants demi-nus de l'Indoustan, en réduisant ses ouvriers à une existence plus misérable encore! Mais cette direction bizarre donnée au commerce n'a pas duré longtemps; aujourd'hui, les produits anglais sont à meilleur marché aux Indes qu'en Angleterre même. Au mois de mai, on était obligé de réexporter de la Nouvelle-Hollande les marchandises européennes qu'on y avait portées en trop grande abondance. Buénos-Ayres, la nouvelle-Grenade, le Chili, regorgent de même déjà de marchandises.

» Le voyage de M. *Fearon* dans les États-Unis, terminé seulement au printemps de 1818, présente d'une manière plus frappante encore ce spectacle. D'une extrémité à l'autre de ce vaste continent si prospérant, il n'y a pas une ville, pas une bourgade, où la quantité de marchandises offertes en vente ne soit infiniment supérieure aux moyens des acheteurs, quoique les marchands s'efforcent de les séduire par de très-longs crédits et des facilités de tous genres pour les paiements, qu'ils reçoivent à terme et en denrées de toute espèce.

» Aucun fait ne se présente à nous, en plus de lieux, sous plus de faces, que la disproportion des moyens de consommation avec ceux de production, que l'impossibilité où sont les producteurs de renoncer à une industrie parce qu'elle décline, et que la certitude que leurs rangs ne sont jamais éclaircis que par des faillites. Comment se fait-il que des philosophes ne veuillent pas voir ce qui de toutes parts saute aux yeux du vulgaire?

» L'erreur dans laquelle ils sont tombés tient tout entière à ce faux

principe, c'est que la production est la même chose que le revenu. M. *Ricardo*, d'après M. *Say*, le répète et l'affirme : « M. *Say* a prouvé de » la manière la plus satisfaisante, dit-il, qu'il n'y a point de capital, quel» que considérable qu'il soit, qui ne puisse être employé, parce que la » demande des produits n'est bornée que par la production. Personne » ne produit que dans l'intention de consommer ou de vendre la chose » produite; et l'on ne vend jamais que pour racheter quelqu'autre pro» duit qui puisse être d'une utilité immédiate, ou contribuer à la pro» duction à venir. Le producteur devient donc consommateur de ses » propres produits, ou acheteur et consommateur des produits de quel» que autre personne. » Avec ce principe, continue M. *de Sismondi*, il devient absolument impossible de comprendre ou d'expliquer le fait le plus démontré de tous dans l'histoire du commerce, c'est l'engorgement des marchés[1]. »

Je ferai d'abord observer aux personnes à qui les faits dont M. *de Sismondi* s'afflige avec raison paraîtraient concluants, qu'ils sont concluants en effet, mais qu'ils le sont contre lui-même. Il y a trop de marchandises anglaises offertes en Italie et ailleurs, parce qu'il n'y a pas assez de marchandises italiennes qui puissent convenir à l'Angleterre. Un pays n'achète que ce qu'il peut payer; car, s'il ne payait pas, on se lasserait bien vite de lui vendre. Or, avec quoi les Italiens paient-ils les Anglais? Avec des huiles, avec des soies, avec des raisins secs ; et, passé ces articles-là et quelques autres, s'ils voulaient acquérir plus de produits anglais, avec quoi les paieraient-ils? Avec de l'argent? Mais il faudrait acquérir l'argent lui-même dont ils paieraient les produits anglais. Vous voyez bien, Monsieur, que pour acquérir des produits, il faut qu'une nation, comme un particulier, ait recours à ses propres productions.

On dit que les Anglais vendent à perte dans les lieux qu'ils inondent de leurs marchandises. Je le crois bien : ils multiplient la marchandise offerte, ce qui l'avilit; et ils ne demandent, autant qu'ils peuvent, que de l'argent, ce qui le rend plus rare, plus précieux par conséquent. Devenu plus précieux, on le donne en moins grande quantité dans chaque échange; voilà pourquoi l'on est obligé de vendre à perte. Mais supposez pour un instant que les Italiens eussent plus de capitaux, qu'ils tirassent un meilleur parti de leurs terres et de leurs facultés industrielles, qu'ils *produisissent* davantage, en un mot; et supposez en

[1] *Nouveaux Principes d'Économie politique*, de Sismondi, tom. I, pag. 337 et suiv.

même temps que les lois anglaises, au lieu d'avoir été modelées d'après les absurdités de la balance du commerce, eussent admis à des conditions modérées tout ce que les Italiens auraient été capables de fournir en paiement des produits anglais, pouvez-vous douter qu'alors les marchandises anglaises qui encombrent les ports d'Italie, et bien d'autres marchandises encore, ne trouvassent facilement à se placer?

Le Brésil, pays vaste et favorisé de la nature, pourrait absorber cent fois les marchandises anglaises qui s'y engorgent et ne s'y vendent pas; mais il faudrait que le Brésil produisît tout ce qu'il peut produire; et comment ce pauvre Brésil y réussirait-il? Tous les efforts des citoyens y sont paralysés par l'administration. Une branche d'industrie promet-elle des bénéfices, le pouvoir s'en empare et la tue. Quelqu'un trouve-t-il une pierre précieuse, on la lui prend. Le bel encouragement pour en chercher d'autres, et s'en servir à acheter les marchandises d'Europe[1]!

De son côté, le gouvernement anglais repousse, par le moyen de ses douanes et de ses droits d'entrée, les produits que les Anglais pourraient rapporter de leurs échanges avec l'étranger, même les denrées alimentaires dont leurs fabriques ont tant de besoin; et cela, parce qu'il faut que les fermiers anglais puissent vendre leurs blés au-dessus de quatre-vingts shillings le *quarter*, afin d'être en état d'acquitter des contributions exagérées. Toutes ces nations se plaignent d'un état de souffrance où elles se sont mises par leur propre faute. Je crois voir des malades qui se fâchent contre leurs maux, et qui ne veulent pas se corriger des excès qui en sont la première cause.

Je sais qu'on ne déracine pas un chêne aussi facilement qu'on arrache une mauvaise herbe; je sais qu'on ne renverse pas de vieilles barrières, toutes pourries qu'elles sont, lorsqu'elles se trouvent appuyées par les immondices qui se sont amoncelées sous leur abri; je sais que certains gouvernements, corrompus et corrupteurs, ont besoin des monopoles et de l'argent des douanes pour payer le vote des honorables majorités qui prétendent représenter les nations; je ne suis point assez injuste pour vouloir que l'on gouverne dans le sens de l'intérêt général, afin d'obtenir toutes les voix sans les payer..... Mais en même temps

[1] Cela fait voir combien c'est une fausse et étroite politique que celle du cabinet anglais, lorsqu'il va protégeant partout le despotisme et les préjugés qui nuisent aux développements des nations. Il emploie l'argent du peuple anglais à mettre les autres peuples hors d'état de devenir d'utiles pratiques pour l'Angleterre. (J.-B. S.)

pourquoi serais-je surpris que tant de systèmes vicieux aient des suites déplorables?

Vous conviendrez aisément avec moi, Monsieur, du moins je le présume, du mal que se font mutuellement les nations par leurs jalousies, par l'intérêt sordide ou par l'impéritie de ceux qui se donnent pour leurs organes; mais vous soutenez que, même en leur supposant de plus libérales institutions, les marchandises produites peuvent excéder les besoins des consommateurs. Eh bien, Monsieur, je consens à me défendre sur ce terrain. Laissons de côté la guerre que les nations se font avec leurs douaniers; considérons chaque peuple dans ses relations avec lui-même; et sachons, une fois pour toutes, si l'on est hors d'état de consommer ce qu'on est en état de produire.

« M. *Say*, M. *Mill* et M. *Ricardo*, dites-vous, les principaux auteurs de » la nouvelle doctrine des profits, me paraissent être tombés dans des » erreurs fondamentales à ce sujet. En premier lieu, ils ont considéré » les marchandises comme si elles étaient des signes algébriques au » lieu d'être des articles de consommation, qui nécessairement doivent » se rapporter au nombre des consommateurs et à la nature de leurs » besoins[1]. »

Je ne sais, Monsieur, au moins pour ce qui me concerne, sur quoi vous fondez cette accusation. J'ai reproduit sous toutes les formes cette idée, que la valeur des choses (seule qualité qui en fasse des richesses) est fondée sur leur utilité, sur l'aptitude qu'elles ont pour satisfaire nos besoins. « Le besoin qu'on a des choses, ai-je dit[2], dépend de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et de la législation de son pays. Il a des besoins du corps, des besoins de l'esprit et de l'âme, des besoins pour lui-même, d'autres pour sa famille, d'autres encore comme membre de la société. Une peau d'ours et un renne sont des objets de première nécessité pour un Lapon; tandis que le nom même en est inconnu au *lazzarone* de Naples. Celui-ci, de son côté, peut se passer de tout pourvu qu'il ait du macaroni. De même les cours de judicature, en Europe, sont considérées comme un des plus forts liens du corps social; tandis que les indigènes de l'Amérique, les Arabes, les Tartares, s'en passent fort bien.....

---

[1] *Principes d'Économie politique*, de Malthus, p. 354 de l'édition anglaise; 280 de la traduction française dans la *Collect. des princip. Économ.* (T. VIII.)

[2] *Traité d'Économie politique*, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; 4° édition, pag. 5.

» De ces besoins les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des *richesses naturelles,* parce que la nature seule en fait les frais. Comme elle les *donne* indifféremment à *tous*, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

» D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification; sans avoir opéré un changement dans leur état; sans avoir, pour cet effet, surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur échangeable. La raison en est évidente : ils sont par le fait seul de leur production le résultat d'un échange dans lequel le producteur a *donné* ses services productifs pour *recevoir* ce produit. On ne peut dès lors les obtenir de lui qu'en vertu d'un autre échange, en lui donnant un autre produit qu'il puisse estimer autant que le sien.

» Ces choses peuvent être nommées *richesses sociales*, parce qu'aucun échange n'est possible sans qu'il y ait une relation sociale, et parce que c'est seulement dans l'état de société que le droit de posséder exclusivement ce qu'on a obtenu par la production ou par l'échange peut être garanti. »

J'ajoute : « Observons en même temps que les richesses sociales sont, en tant que richesses, les seules qui puissent devenir l'objet d'une étude scientifique, 1° parce que ce sont les seules qui soient appréciables, ou du moins les seules dont l'appréciation ne soit pas arbitraire; 2° parce qu'elles seules se forment, se distribuent, et se détruisent suivant des lois que nous puissions assigner. »

Est-ce là considérer les produits comme des *signes algébriques*, en faisant abstraction du *nombre des consommateurs et de la nature de leurs besoins?* Cette doctrine n'établit-elle pas, au contraire, que nos besoins seuls nous engagent à faire les sacrifices au moyen desquels nous obtenons les produits? Ces sacrifices sont le prix que nous payons pour les avoir; vous appelez, d'après Smith, ces sacrifices, du nom de travail (*labour*), expression insuffisante, car ils comprennent le concours des terres et des capitaux. Je les nomme *services productifs.* Ils

ont partout un prix courant. Lorsque ce prix excède la valeur de la chose produite, il en résulte un échange désavantageux, dans lequel on a consommé plus de valeur qu'on n'en a créé. Lorsqu'on a créé un produit qui vaut les services, les services sont payés par le produit, dont la valeur, se distribuant entre les producteurs, forme leurs revenus. Vous voyez bien que ces revenus n'existent qu'autant que le produit a une valeur échangeable, et qu'il ne peut avoir une telle valeur qu'en vertu du besoin qu'on en a, dans l'état actuel de la société. Je ne fais donc pas abstraction de ce besoin, et je ne lui donne pas une appréciation arbitraire : je le prends pour ce qu'il est, pour ce que les consommateurs veulent qu'il soit. J'aurais pu vous citer au besoin la totalité de mon livre III, qui détaille les différentes manières de consommer, leurs motifs et leurs résultats; mais je ne veux point abuser de votre attention, ni de vos moments : avançons.

Vous dites : « Il n'est nullement vrai, en fait, que les marchandises » s'échangent toujours contre les marchandises. La plus forte partie » des marchandises est directement échangée contre du travail, pro- » ductif ou non productif; et il est évident que cette masse de mar- » chandises tout entière, comparée au travail contre lequel elle doit » être échangée, peut tomber de valeur par sa surabondance, tout aussi » bien qu'une seule marchandise en particulier peut, par sa surabon- » dance, tomber de valeur par rapport au travail ou à la monnaie[1]. »

Permettez-moi de remarquer, en premier lieu, que je n'ai pas dit que les marchandises (*commodities*) s'échangeassent toujours contre des marchandises, mais bien que *les produits ne s'achètent qu'avec des produits.*

En second lieu, que ceux mêmes qui admettraient cette expression de *marchandises* pourraient vous répondre que, lorsqu'on donne des marchandises pour payer du travail, on échange en réalité ces marchandises contre d'autres marchandises, c'est-à-dire contre celles qui résultent du travail qu'on a acheté. Mais cette réponse est insuffisante pour ceux qui embrassent d'une vue plus étendue et plus complète le phénomène de la production de nos richesses. Permettez-moi de le remettre sous vos yeux par une image frappante. Le public qui nous juge, y trouvera, j'espère, de grandes facilités pour bien saisir la valeur de vos objections et de mes réponses.

Pour voir agir l'industrie, les capitaux et les terres dans l'œuvre de

---

[1] *Principes*, etc., de Malthus, pag. 353, édit. angl.; 279, édition Guillaumin.

la production, je les personnifie; et je découvre que chacun de ces personnages vend ses services, que j'appelle *services productifs*, à un entrepreneur qui est un commerçant, un manufacturier, ou bien un fermier. Cet entrepreneur, ayant acheté les services d'un fonds de terre, en payant un loyer à un propriétaire foncier; les services d'un capital, en payant un intérêt à un capitaliste; et ayant acheté des services industriels à des ouvriers, à des commis, à des agents quelconques, en leur payant un salaire, consomme tous ces services productifs, les anéantit, et de cette consommation sort un produit qui a une valeur.

La valeur du produit, pourvu qu'elle soit égale aux frais de production, c'est-à-dire au prix qu'il a fallu avancer pour tous les services productifs, suffit pour payer les profits de tous ceux qui ont concouru, directement ou indirectement, à cette production. Le profit de l'entrepreneur au compte duquel l'opération a été faite, en faisant abstraction de l'intérêt du capital qu'il peut y avoir employé, représente le salaire de son temps et de son talent, c'est-à-dire ses propres services productifs à lui-même. Si sa capacité a été grande et ses calculs bien faits, son profit est considérable. Si, au lieu de talent, il a mis de l'impéritie dans son affaire, il a pu ne rien gagner, il a pu perdre. C'est l'entrepreneur que tous les risques atteignent; mais c'est lui, par contre, qui profite de toutes les chances favorables.

Tous les produits qui frappent journellement nos yeux, tous ceux que notre imagination peut concevoir ont été formés par des opérations qui, toutes, rentrent dans celles que je viens d'indiquer, mais combinées d'une infinité de manières différentes. Ce que des entrepreneurs font d'un côté pour un produit, d'autres le font d'un autre côté pour d'autres produits. Or, ce sont ces divers produits qui, s'échangeant entre eux, offrent réciproquement un débouché l'un à l'autre. Le besoin plus ou moins grand qu'on a d'un de ces produits comparé aux autres, détermine à donner pour l'avoir un prix plus ou moins grand, c'est-à-dire une quantité plus ou moins grande de tout autre produit. Le numéraire n'est là-dedans qu'un agent passager qui, une fois l'échange complété, n'y est plus de rien, et court s'employer à d'autres échanges.

C'est avec le fermage, les intérêts, les salaires, qui forment les profits résultant de cette production, que les producteurs achètent les objets de leur consommation. Les producteurs sont en même temps consommateurs; et la nature de leurs besoins, influant à différents

degrés sur la demande des différents produits, favorise toujours, quand la liberté existe, la production la plus nécessaire, parce qu'étant la plus demandée, c'est dès lors celle qui donne à ses entrepreneurs le plus de profits.

J'ai dit que pour mieux voir comment l'industrie, les capitaux et les terres agissent dans les opérations productives, je les personnifiais et les observais dans les services qu'ils rendent. Mais ce n'est point ici une fiction gratuite : ce sont des faits. L'industrie est représentée par les *industrieux* de tous les ordres; les capitaux, par les *capitalistes;* et les terres, par leurs *propriétaires*. Ce sont ces trois ordres de personnes qui vendent l'action productive de leur instrument, et qui stipulent ses intérêts. On peut blâmer mes expressions; mais alors il faut en présenter de meilleures, car on ne peut nier que les choses se passent ainsi que je l'ai dit. J'ai peint des faits. On peut critiquer la manière du peintre; mais qu'on ne se flatte pas d'ébranler les faits : ils sont là, et sauront se défendre.

Reprenons maintenant votre accusation. Vous dites, Monsieur, que beaucoup de marchandises doivent être achetées avec du travail; et moi je vais plus loin que vous-même : je dis qu'elles doivent toutes être achetées ainsi, en étendant cette expression de *travail* au service que rendent les capitaux et les terres [1]. Je dis qu'elles ne peuvent être achetées qu'ainsi; que c'est toujours par de tels services qu'on donne de l'utilité et de la valeur aux choses; et qu'ensuite deux partis se présentent à nous : celui de consommer nous-mêmes l'utilité et, par conséquent, la valeur que nous avons produite; ou bien de nous en servir pour acheter l'utilité et la valeur produites par d'autres; que dans les deux cas nous achetons des marchandises avec des services productifs, et que nous pouvons en acheter d'autant plus que nous mettons dehors plus de services productifs.

Vous prétendez qu'il n'y a point de *produits immatériels* [2] : eh, Monsieur, originairement il n'y en a point d'autres. Un champ lui-même ne fournit à la production que son service, qui est un produit immatériel. Il sert comme un creuset dans lequel vous mettez du minerai, et d'où il sort du métal et des scories. Y a-t-il quelques parcelles du creuset dans

[1] Ce qui rend souvent obscurs les auteurs anglais, c'est qu'ils confondent, à l'exemple de Smith, sous le nom de travail (*labour*), les services rendus par les hommes, par les capitaux et par les terres.

[2] Pag. 49, édit. angl., 31-32, édit. Guillaumin.

ces produits? Non ; le creuset sert à une nouvelle opération productive. Y a-t-il quelques portions du champ dans la moisson qui en est sortie? Je réponds de même, non ; car si un fonds de terre s'usait, il finirait, au bout d'un certain nombre d'années, par être consommé tout entier; un fonds de terre ne rend que ce qu'on y met, mais le rend après une élaboration que j'appelle le *service productif* du champ. On pourra me chicaner sur le mot ; je ne crains pas les chicanes que l'on pourrait me faire sur la chose, parce que la chose est, qu'elle sera, et que partout où l'on étudiera l'économie politique, on connaîtra le fait, quel que soit le nom qu'on juge à propos de lui donner.

Le service que rend un capital dans une entreprise quelconque, commerciale, agricole, ou manufacturière, est, de même, un *produit immatériel*. Celui qui consomme improductivement un capital, détruit le capital lui-même; celui qui le consomme reproductivement, consomme le capital matériel, et, de plus, le service de ce capital, qui est un *produit immatériel*. Lorsqu'un teinturier met 1000 fr. d'indigo dans sa chaudière, il *consomme* pour 1000 fr. d'indigo, produit matériel ; et, de plus, il consomme le temps de ce capital, son intérêt. La teinture qu'il en retire lui rend la valeur du capital matériel qu'il a employé, et, de plus, la valeur du service *immatériel* de ce même capital.

Le service de l'ouvrier est encore un produit immatériel. L'ouvrier sort de sa manufacture, le soir, avec ses dix doigts, comme il y est entré le matin. Il n'a rien laissé de matériel dans ses ateliers. C'est donc un service immatériel qu'il a fourni à l'opération productive. Ce service est le produit journalier, annuel, d'un fonds que j'appelle ses *facultés industrielles*, et qui compose sa richesse : pauvre richesse! surtout en Angleterre ; et j'en sais la raison.

Tout cela forme des *produits immatériels*, que l'on appellera comme on voudra, et qui n'en seront pas moins des produits immatériels qui s'échangeront entre eux, qui s'échangeront contre des produits matériels, et qui, dans tous ces échanges, chercheront leurs prix courants, fondés, comme tous les prix courants du monde, sur la proportion entre l'offre et la demande.

Tous ces services de l'industrie, des capitaux et des terres, qui sont des produits indépendants de toute matière, forment les *revenus* de tous tant que nous sommes... Quoi ! tous nos revenus sont immatériels ! ! ! — Oui, Monsieur, TOUS : autrement il faudrait que la masse des matières qui composent le globe augmentât chaque année ; il le

faudrait pour que chaque année nous eussions de nouveaux revenus matériels. Nous ne créons, nous ne détruisons pas un seul atome. Nous nous bornons à en changer les combinaisons ; et tout ce que nous y mettons est immatériel ; c'est de la VALEUR ; et c'est cette valeur, immatérielle aussi, que nous consommons journellement, annuellement et qui nous fait vivre : car la consommation est un changement de forme donné à la matière, ou, si vous aimez mieux, un dérangement de forme, comme la production en est l'arrangement. Si vous trouvez une physionomie de paradoxe à toutes ces propositions, voyez les choses qu'elles expriment, et j'ose croire qu'elles vous paraîtront fort simples et fort raisonnables.

Sans cette analyse, je vous défie d'expliquer la totalité des faits; d'expliquer, par exemple, comment le même capital est consommé deux fois : *productivement* par un entrepreneur, et *improductivement* par son ouvrier. Au moyen de l'analyse qui précède, on s'aperçoit que l'ouvrier apporte son travail, fruit de sa capacité ; il le vend à l'entrepreneur, rapporte chez lui son salaire qui forme son revenu, et le consomme improductivement. De son côté l'entrepreneur, qui a acheté le travail de l'ouvrier en y consacrant une part de son capital, le consomme reproductivement, de même que le teinturier consomme reproductivement l'indigo qu'il a jeté dans sa chaudière. Ces valeurs, ayant été détruites reproductivement, reparaissent dans le produit qui sort des mains de l'entrepreneur. Ce n'est point le capital de l'entrepreneur qui forme le revenu de l'ouvrier, ainsi que le prétend M. *de Sismondi*. C'est dans les ateliers, et non dans le ménage de l'ouvrier, que se consomme le capital de l'entrepreneur. La valeur consommée chez l'ouvrier a une autre source : elle est le produit de ses facultés industrielles. L'entrepreneur consacre à l'achat de ce travail une partie de son capital. L'ayant acheté, il le consomme ; et l'ouvrier consomme de son côté la valeur qu'il a obtenue en échange de son travail. Partout où il y a échange, il y a deux valeurs créées et troquées l'une contre l'autre ; et partout où il y a deux valeurs créées, il peut y avoir, et il y a en effet, deux consommations[1].

---

[1] Un domestique produit des services personnels qui sont en totalité consommés improductivement par son maître aussitôt que produits. Le service du fonctionnaire public est de même consommé en totalité par le public, à mesure qu'il est produit. Voilà pourquoi ces différents services ne donnent lieu à aucune augmentation de richesses. Le consommateur jouit de ces services, mais ne peut les accumuler. C'est ce qui est expliqué en détail dans mon *Traité d'Économie politique*, 4ᵉ édition, tome 1, page 124. On ne conçoit pas, après

Il en est de même du *service productif* rendu par le capital. Le capitaliste qui le prête vend le service, le travail de son instrument; le prix journalier ou annuel qu'un entrepreneur lui en paie se nomme *intérêt*. Les deux termes de l'échange sont, d'une part, le service du capital, et d'autre part l'intérêt. L'entrepreneur, en même temps qu'il consomme reproductivement le capital, consomme reproductivement aussi le service du capital. De son côté le prêteur, qui a vendu le service du capital, en consomme improductivement l'intérêt, qui est une valeur matérielle donnée en échange du service immatériel du capital. Faut-il s'étonner qu'il y ait double consommation, celle de l'entrepreneur pour faire ses produits, et celle du capitaliste pour satisfaire ses besoins, puisqu'il y a les deux termes d'un échange, deux valeurs sorties de deux fonds différents, troquées et consommables l'une et l'autre?

Vous dites, Monsieur, que la distinction du travail productif et du travail improductif est la pierre angulaire de l'ouvrage d'*Adam Smith*; que c'est le renverser de fond en comble que de reconnaître, ainsi que je le fais, comme productifs, des travaux qui ne sont fixés dans aucun objet matériel[1]. Non, Monsieur, ce n'est point là la pierre angulaire de l'ouvrage de Smith, puisque, cette pierre ébranlée, l'édifice est imparfait sans être moins solide; ce qui soutiendra éternellement cet excellent livre, c'est qu'on y proclame à toutes les pages que la *valeur échangeable* des choses est le fondement de toute richesse. C'est depuis lors que l'économie politique est devenue une science positive; car le prix courant de chaque chose est une quantité déterminée dont on

---

cela, comment M. *Malthus* a pu imprimer que « l'on ne peut expliquer les progrès que l'Europe a faits depuis les temps féodaux, si l'on considère les services personnels comme aussi productifs que le travail des marchands et des manufacturiers*. » Il en est de ces services, comme du travail du jardinier qui a cultivé des salades ou des fraises. La richesse de l'Europe ne vient certainement pas des fraises qui ont été produites, parce qu'elles ont dû, ainsi qu'un service personnel, être toutes consommées improductivement à mesure qu'elles mûrissaient, quoique moins promptement que des services personnels.

Je nomme ici des fraises comme un produit fort peu durable; mais ce n'est pas parce qu'un produit est durable, qu'il facilite davantage les accumulations. C'est parce qu'il est consommé de manière à reproduire sa valeur dans un autre objet. Car, durable ou non, tout produit est voué à la consommation, et ne sert à une fin quelconque que par sa consommation (cette fin est, soit de satisfaire un besoin, soit de reproduire une nouvelle valeur). Lorsqu'on se mêle d'écrire sur l'économie politique, il faut préalablement faire sortir, de sa tête qu'un produit durable s'accumule mieux qu'un produit fugitif.

(*Note de l'Auteur.*)

[1] *Principes d'Économie politique*, page 37, édit. angl.; 41, édit. Guillaumin.

* P. 35, édit. angl.: 40, édit. Guillaumin.

peut analyser les éléments, assigner les causes, étudier les rapports, et prévoir les vicissitudes. En écartant de la définition des richesses ce caractère essentiel, permettez-moi de vous le dire, Monsieur, on replonge la science dans le vague, on la fait reculer.

Loin d'ébranler les célèbres *Recherches sur la richesse des nations*, je les appuie dans ce qu'elles ont d'essentiel; mais, en même temps, je crois qu'Adam Smith a méconnu des valeurs échangeables très-réelles, en méconnaissant celles qui sont attachées à des services productifs qui ne laissent aucune trace parce qu'on les consomme en totalité; je crois qu'il a méconnu les services très-réels également, qui même laissent des traces dans des produits matériels : tels sont les services des capitaux, consommés indépendamment de la consommation du capital lui-même; je crois qu'il s'est jeté dans des obscurités infinies, faute d'avoir distingué, pendant la production, la consommation des services industriels d'un entrepreneur, des services de son capital; distinction tellement réelle, cependant, qu'il n'est presque pas de société de commerce qui ne contienne des clauses qu'il faut y rapporter.

Je révère *Adam Smith* : il est mon maître. Lorsque je fis les premiers pas dans l'économie politique, et lorsque, chancelant encore, poussé d'un côté par les docteurs de la balance du commerce, et de l'autre par les docteurs du produit net, je bronchais à chaque pas, il me montra la bonne route. Appuyé sur sa *Richesse des nations*, qui nous découvre en même temps la richesse de son génie, j'appris à marcher seul. Maintenant je ne suis plus d'aucune école, et je ne partagerai pas le ridicule des révérends pères jésuites qui traduisirent, avec des commentaires, les éléments de *Newton*. Ils sentaient que les lois de la physique ne cadraient pas très-bien avec celles de Loyola; aussi eurent-ils soin de prévenir le public, dans un avertissement, que, quoiqu'en apparence ils eussent démontré le mouvement de la terre pour compléter le développement de la physique céleste, ils prévenaient qu'ils n'en demeuraient pas moins soumis aux décrets du pape qui n'admettait pas ce mouvement. Je ne suis soumis qu'aux décrets de l'éternelle raison, et ne crains pas de le dire : *Adam Smith* n'a pas embrassé l'ensemble du phénomène de la production et de la consommation des richesses; mais il a tant fait, que nous devons être pénétrés pour lui de reconnaissance. Grâce à lui, la plus vague, la plus obscure des sciences, deviendra bientôt la plus précise, et celle de toutes qui laissera le moins de faits inexpliqués.

Représentons-nous donc les producteurs (et par ce nom je désigne aussi bien les possesseurs des capitaux et des fonds de terre, que les possesseurs de facultés industrielles), représentons-nous-les s'avançant au-devant les uns des autres avec leurs services productifs, ou l'*utilité* qui en est résultée (qualité immatérielle). Cette utilité, c'est leur produit. Tantôt il est fixé dans un objet matériel, qui se transmet avec le produit immatériel, mais qui, en lui-même, n'est d'aucune importance, n'est rien en économie politique; car de la matière dépourvue de la valeur n'est pas de la richesse. Tantôt il se transmet, se vend par l'un, et s'achète par l'autre, sans être fixé dans aucune matière : c'est le conseil du médecin, celui de l'avocat, le service du militaire, du fonctionnaire public. Tous échangent l'utilité qu'ils produisent contre celle qui est produite par d'autres; et, dans tous ceux de ces échanges qui sont livrés à une libre concurrence, selon que l'utilité offerte par *Paul* est plus ou moins demandée que l'utilité offerte par *Jacques*, elle se vend plus ou moins cher, c'est-à-dire qu'elle obtient en échange plus ou moins de l'utilité produite par ce dernier. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'influence de la *quantité demandée* et de la *quantité offerte*[1].

Ceci, Monsieur, n'est point une doctrine faite après coup pour la circonstance; elle est consignée en différents endroits de mon *Traité d'Économie politique*[2]; et au moyen de mon *Epitome*, sa concordance avec tous les autres principes de la science et avec tous les faits qui lui servent de base est solidement établie. Elle est déjà professée dans plusieurs parties de l'Europe; mais je désire ardemment qu'elle entraîne votre conviction et vous paraisse mériter de s'introduire dans la chaire que vous remplissez avec tant d'éclat.

Après ces éclaircissements nécessaires, vous ne m'accuserez pas de vaines subtilités si je m'appuie sur des lois que j'ai montré être fondées sur la nature des choses et sur les faits qui en découlent.

Les marchandises, dites-vous, ne s'échangent pas seulement contre des marchandises : elles s'échangent aussi contre du travail. Si ce travail est un produit que les uns vendent, que les autres achètent, et que ces derniers consomment, il m'en coûtera peu de l'appeler une *marchandise*, et il ne vous en coûtera pas beaucoup plus d'assimiler les

---

[1] Ce que les Anglais appellent *Want and Supply*.

[2] *Quatrième édition*, liv. I, ch. XV; liv. II, chap. I, II, III et V. Voyez aussi l'*Epitome* placé à la fin du même ouvrage, surtout aux mots *Services productifs, frais de production, revenus, utilité, valeur*.

autres marchandises à celle-là ; car elles sont des produits aussi. Les confondant alors les unes et les autres sous le nom générique de *produits*, vous pourrez convenir peut-être qu'on n'achète des produits qu'avec des produits.

DEUXIÈME LETTRE A M. MALTHUS.

MONSIEUR,

Je crois avoir prouvé, dans ma première lettre, que les produits ne peuvent s'acheter que par des produits ; je ne vois donc point encore de motifs d'abandonner la doctrine, que c'est la production qui ouvre des débouchés à la production. Il est vrai que j'ai regardé comme des produits tous les services qui sortent de nos capacités personnelles, de nos capitaux, de nos fonds de terre ; ce qui m'a obligé d'esquisser de nouveau et en d'autres termes la doctrine de la production que *Smith* évidemment n'a pas conçue, et n'a pas décrite en son entier.

Cependant, Monsieur, je sens, en relisant la IIIe section de votre chapitre VIII, liv. II[1], qu'il est encore un point dont vous ne voudrez point convenir avec moi. Vous m'accorderez peut-être que l'on n'achète les produits qu'avec d'autres produits ; mais vous persisterez à soutenir que les hommes peuvent, de tous les produits ensemble, créer une quantité supérieure à leurs besoins, et qu'une partie, en conséquence, de ces produits peut ne pas trouver d'emploi ; qu'il peut y avoir surabondance et engorgement dans tous les genres à la fois. Pour présenter votre objection dans toute sa force, je la transformerai en une image sensible, et je dirai : M. Malthus conviendra volontiers, que cent sacs de blé achètent cent pièces d'étoffe dans une société qui a besoin, pour se vêtir et se nourrir, de cette quantité d'étoffe et de cette quantité de blé ; mais si la même société vient à produire deux cents sacs de blé et deux cents pièces d'étoffes, ces deux marchandises auront beau pouvoir s'é-

---

[1] 1re édit. angl. des *Principes d'Économie politique ;* 2e édit., livre II, sect. 3, du chapitre *unique* de ce livre ; — p. 278 et suiv., édit. Guillaumin, revue sur le texte de la précédente.

La 1re édition anglaise, à laquelle se rapportent les citations de J.-B. Say, est de 1820 ; la 2e de 1836, et postérieure de deux années à la mort de l'auteur.

changer l'une contre l'autre, il soutiendra qu'une partie d'entre elles pourra ne pas trouver d'acheteurs. Il faut donc, Monsieur, que je prouve en premier lieu que, quelle que soit la quantité produite et la dépression des prix qui en résulte, une quantité produite en un genre suffit toujours pour mettre ses auteurs en état d'acquérir la quantité produite en un autre genre ; et, après avoir prouvé que la possibilité d'acquérir existe, je devrai chercher comment des produits qui surabondent font naître les besoins de les consommer.

L'entrepreneur qui produit du blé, ou le fermier, après avoir acheté les services productifs du fonds de terre et du fonds capital qu'il occupe, après avoir acheté les services productifs de ses serviteurs, et y avoir ajouté ses propres travaux, a consommé toutes ses valeurs pour en faire des sacs de blé ; et chaque sac, ses propres travaux, c'est-à-dire ses bénéfices compris, lui revient par supposition à 30 francs. De son côté, l'entrepreneur qui produit des étoffes de lin, de laine ou de coton, peu m'importe, le fabricant, en un mot, après avoir consommé de même les services de son capital, les services de ses ouvriers et les siens, a fait des pièces d'étoffes dont chacune lui revient à 30 francs également. Si même vous me permettez d'arriver d'un saut au centre de la question, je vous avouerai que mon marchand d'étoffe représente, dans ma pensée, les producteurs de tous les produits manufacturés ; et que mon marchand de blé représente tous les producteurs de denrées alimentaires et de produits bruts. Il s'agit de savoir si leurs deux produits, en quelque quantité qu'on les multiplie, et quelle que soit la dépression qui en résultera dans les prix, pourront être achetés en totalité par leurs producteurs, qui sont en même temps leurs consommateurs ; et comment les besoins s'élèvent toujours en raison de la quantité produite.

Nous examinerons d'abord ce qui se passe dans l'hypothèse d'une liberté parfaite, qui permet de multiplier indéfiniment tous les produits, et nous examinerons plus tard les obstacles que la nature des choses ou l'imperfection des sociétés opposent à cette liberté indéfinie de produire ; mais vous remarquerez que l'hypothèse de la production indéfinie est plus favorable à votre cause, parce qu'il est bien plus difficile de placer des produits illimités que des produits restreints ; et que l'hypothèse des produits restreints tantôt par une cause, tantôt par une autre, est plus favorable à la mienne, qui établit que ce sont ces restrictions mêmes qui, en empêchant de certaines productions, nuisent à

l'achat que l'on pourrait faire des seuls produits qu'on peut multiplier indéfiniment.

Dans l'hypothèse de la liberté parfaite, le producteur de froment arrive sur le marché avec un sac qui lui revient, son bénéfice compris, à 30 francs ; et le producteur d'étoffes avec une pièce qui lui revient au même prix, et conséquemment avec deux produits qui s'échangeront au pair [1]. Celui des deux qui se vendrait au delà de ses frais de production attirerait vers sa production une partie des producteurs qui s'occupent de l'autre, jusqu'à ce que les services productifs fussent également payés dans l'un et l'autre genre : c'est un effet dont on convient généralement.

Il est bon de remarquer que, dans cette hypothèse, les producteurs de la pièce d'étoffe, tous ensemble, ont gagné de quoi racheter la pièce tout entière, ou tout autre produit d'égale valeur. Si elle revient, par exemple, à 30 francs tout compris, même le profit du manufacturier au taux où l'a fixé la concurrence, cette somme s'est trouvée distribuée entre tous les producteurs de la pièce d'étoffe ; mais en parts inégales, suivant l'espèce et la quotité des services rendus pour en opérer la production. Si la pièce a dix aunes, celui qui a gagné 6 francs peut en acheter deux aunes ; celui qui a gagné trente sous peut en acheter seulement une demi-aune ; mais il demeure constant que la totalité d'entre eux peut acheter la totalité de la pièce. Que si, au lieu d'acheter l'étoffe, ils veulent acheter le blé, ils sont en état de l'acquérir en totalité aussi, puisqu'il ne vaut que 30 francs comme l'étoffe ; tout comme ils peuvent acheter, suivant leurs besoins indifféremment, ou une portion de la pièce d'étoffe, ou une portion équivalente du sac de blé. Celui qui a gagné, dans l'une ou l'autre de ces productions, six francs, peut employer trois francs à un dixième de la pièce, et trois francs à un dixième du blé ; toujours est-il vrai que tous les producteurs ensemble peuvent acquérir la totalité des produits.

C'est ici, Monsieur, que se placent vos objections. Si les produits augmentent, dites-vous, ou si les besoins diminuent, les produits tomberont à trop bas prix pour pouvoir payer les travaux nécessaires à leur confection [2].

---

[1] Un fermier qui vend un sac de froment 30 fr. et qui achète une pièce de calicot de 30 fr., n'échange-t-il pas son sac contre l'étoffe? et le fabricant qui achète un sac de blé 30 fr., du prix de sa pièce d'étoffe n'échange-t-il pas son étoffe contre un sac de froment ?

[2] Pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir dénaturé le sens de l'estimable professeur, en cher-

Avant de vous répondre, Monsieur, je vous préviens que, si, par condescendance, j'emploie votre mot *travail* qui, d'après les explications données dans ma précédente lettre, est incomplet, je comprendrai sous cette dénomination, non-seulement le service productif d'un ouvrier et d'un chef, mais encore les services productifs rendus par le capital et par le fonds de terre, services qui ont leur prix aussi bien que le travail personnel, et un prix tellement réel que le capitaliste et le propriétaire foncier en vivent.

Ce point entendu, je vous réponds avant tout que les produits, en baissant de prix, ne mettent point les producteurs hors d'état d'acheter le travail qui les a créés, ou tout autre travail équivalent. Dans notre hypothèse, les producteurs de blé, par de plus habiles procédés, créeront double quantité de blé, et les producteurs d'étoffes double quantité d'étoffes; et le blé comme les étoffes baisseront de moitié. Qu'est-ce que cela? Les producteurs de blé, pour leurs services qui seront les mêmes, auront deux sacs qui ensemble vaudront ce qu'un seul valait; et les producteurs d'étoffes auront deux pièces qui ensemble vaudront ce qu'une seule valait. Dans l'échange appelé *production*, les mêmes services auront obtenu, chacun de leur côté, double quantité de produits; mais ces deux quantités doubles pourront s'acquérir l'une par l'autre comme auparavant, et aussi facilement qu'auparavant, de manière que, sans dépenser davantage en services productifs, une

---

chant à le resserrer et à le rendre plus clair, je crois devoir donner en note la traduction exacte de ses passages.

« Si les marchandises ne devaient être comparées et échangées que les unes avec les au- » tres, il serait alors vrai que, pourvu qu'elles augmentassent suivant des proportions con- » venables, elles pourraient, quelle que fût leur augmentation, conserver la même valeur » relative. Mais, si nous les comparons, comme nous le devons, avec le nombre et avec les » besoins des consommateurs, une grande augmentation de produits avec un nombre sta- » tionnaire de consommateurs et des besoins réduits par la parcimonie occasionneront de » toute nécessité une grande chute dans la valeur des produits estimée en travail, telle- » ment que le même produit qui aura *coûté* le même travail qu'auparavant ne pourra plus » en *acheter* la même quantité. »

« On avance qu'une demande effective n'est autre chose que l'offre effective que l'on fait » d'une marchandise en échange d'une autre. Mais est-ce bien là tout ce qui est nécessaire » pour une demande effective? Quoique chacune des marchandises puisse avoir coûté, pour » sa production, la même quantité de travail et de capital, et qu'elles puissent équivaloir » l'une à l'autre, cependant elles peuvent, toutes les deux, être abondantes au point de ne » pouvoir acheter plus de travail qu'elles n'en ont coûté, ou du moins de n'en pouvoir » acheter que très-peu au delà de ce qu'elles ont coûté. Dans ce cas la demande serait-elle » effective? Suffirait-elle pour engager à continuer la production? Indubitablement NON. » (P. 355, édit. angl.; 280-281, édit. Guillaumin.)

nation où cette faculté productive viendrait à se déployer, aurait une fois plus d'objets à consommer, soit en blé, soit en étoffes, soit en tout, puisque nous sommes convenus de représenter avec du blé et des étoffes toutes les choses dont l'espèce humaine peut avoir besoin pour s'entretenir. Les produits, dans un tel échange, sont mis en opposition de valeur avec les services productifs; or, comme en tout échange, l'un des deux termes vaut d'autant plus qu'il obtient une plus grande quantité de l'autre, il résulte que les services productifs valent d'autant plus que les produits sont plus multipliés, et à plus bas prix[1]. Voilà pourquoi la baisse des produits, en augmentant la valeur des fonds productifs d'une nation et des revenus qui en émanent, augmente les richesses nationales. Cette démonstration, qui se trouve en détail au chap. III du liv. II de mon *Traité d'Économie politique* (4e édition), a rendu, ce me semble, quelques services à la science, en expliquant ce qui, jusque là, avait été senti sans être expliqué; c'est que, bien que la richesse soit une valeur échangeable, la richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises et de toute espèce de produits[2].

Jamais probablement une augmentation du double, dans la puissance productive du travail, n'a eu lieu tout à coup et pour tous les produits à la fois; mais il est indubitable qu'elle a eu lieu graduellement pour beaucoup de produits et dans des proportions fort diverses. Un manteau de pourpre chez les anciens, à égalité de finesse et de grandeur, à égalité de solidité et d'éclat dans la teinture, coûtait sans doute au delà du double de ce qu'il coûterait chez nous; et je ne doute pas que le blé payé en travail n'ait baissé de moitié tout au moins à l'époque ignorée de l'invention de la charrue. Tous ces produits, coûtant moins de travail, ont été, en raison de la concurrence, donné pour ce qu'ils ont coûté, sans que personne y ait perdu; et tout le monde y a gagné dans ses revenus.

---

[1] Suivant l'expression anglaise : *When they do not command the same quantity of labour as before.*

[2] Cette démonstration, pour le dire en passant, ruine complétement une assertion de M. *Malthus*, que *le bon marché est toujours aux dépens des profits* (page 370), et ruine, par conséquent, tous les raisonnements qu'il fonde sur cette base. La même démonstration est de même fatale à toute cette partie de la doctrine de M. *Ricardo*, où il se flatte d'établir que ce sont les *frais de production*, et non la proportion de l'*offre* avec la *demande*, qui règle le prix des produits. Il identifie les *frais de production* avec les *produits*, tandis qu'ils sont en opposition, et que les premiers sont d'autant moindres, que les seconds sont plus abondants. (*Note de l'Auteur.*)

Mais il faut revenir sur la première partie de votre objection : *Les producteurs de blé et les producteurs d'étoffes produiront alors plus de blé et d'étoffes que les uns et les autres n'en pourront consommer.* Ah! Monsieur, après avoir prouvé que, malgré une baisse de moitié dans la valeur des produits, le même travail pouvait les acheter *en totalité* et se procurer par là une fois plus de moyens d'exister et de jouir, serai-je réduit à prouver à l'auteur justement célèbre de l'*Essai sur la population*, que tout ce qui peut se produire peut trouver des consommateurs, et que, parmi les jouissances que procure la quantité des produits dont les hommes peuvent disposer, ils ne mettent point au dernier rang les douceurs du ménage et la multiplication des enfants? Après avoir écrit trois volumes justement admirés, pour prouver que la population s'élève toujours au niveau des moyens d'existence, avez-vous pu admettre le cas *d'une grande augmentation de produits, avec un nombre stationnaire de consommateurs et des besoins réduits par la parcimonie*[1]?

Il faut que ce soit l'auteur de l'*Essai sur la population* qui ait tort, ou bien que ce soit celui des *Principes d'Économie politique*. Mais tout nous prouve que ce n'est point celui de l'*Essai sur la population* qui est dans l'erreur. L'expérience, comme le raisonnement, démontre qu'un produit, une *chose nécessaire ou agréable* à l'homme n'est dédaignée que lorsqu'on manque des moyens de l'acheter. Ces moyens d'acheter sont précisément ce qui établit la demande du produit, ce qui lui donne un prix. N'avoir pas besoin d'une chose utile, c'est ne pouvoir pas la payer. Et comment est-on dans l'impuissance de la payer? c'est lorsqu'on est dépourvu de ce qui fait la richesse, dépourvu d'industrie, ou de terres, ou de capitaux.

Une fois pourvus des moyens de produire, les hommes approprient leurs productions à leurs besoins; car la production elle-même est un échange où l'on *offre* des moyens productifs et où l'on *demande* en retour la chose dont le besoin se fait le plus sentir. Créer une chose dont le besoin ne se ferait pas sentir, ce serait créer une chose sans valeur : ce ne serait pas produire. Or, du moment qu'elle a une valeur, son producteur peut trouver à l'échanger contre celles qu'il veut se procurer.

Cette faculté des échanges, particulière à l'homme entre tous les animaux, approprie tous les produits à tous les besoins, et lui permet

---

[1] P. 355, édit. angl.; 280, édit. Guillaumin.

de tenir compte, pour son existence, non de l'espèce du produit (il l'échangera dès qu'il voudra, s'il a de la valeur), mais de sa valeur.

La difficulté, direz-vous, est de créer des produits qui vaillent leurs frais de production. Je le sais bien ; et, dans ma lettre suivante, vous verrez ce que j'en pense. Mais, dans l'hypothèse où nous sommes encore de la liberté d'industrie, vous me permettrez de vous faire remarquer que l'on n'éprouve de la difficulté à créer des produits qui vaillent leurs frais de production qu'en raison des prétentions élevées des marchands de services productifs. Or, le haut prix des services productifs dénote que ce qu'on cherche existe; c'est-à dire qu'il y a des emplois dont les produits suffisent pour rembourser ce qu'ils coûtent.

Vous reprochez à ceux qui partagent mon opinion de « n'avoir aucun » égard à l'influence si générale et si importante de cette disposition de » l'homme à l'indolence et à l'oisiveté[1]. » Vous supposez le cas où des hommes, après avoir produit de quoi satisfaire à leurs besoins de première nécessité, aimeront mieux ne rien faire au delà, l'amour du repos l'emportant dans leur esprit sur celui des jouissances. Cette supposition, permettez-moi de vous le dire, prouve pour moi contre vous. Eh! que dis-je autre chose, sinon qu'on ne vend qu'à ceux qui produisent? Pourquoi ne vend-on point d'objets de luxe à un fermier qui veut mener une vie grossière? c'est parce qu'il aime mieux rester oisif que de produire de quoi acheter des objets de luxe. Quelle que soit la cause qui borne la production, que ce soit le défaut de capitaux ou de population, ou de diligence, ou de liberté, l'effet, selon moi, est le même : on ne vend pas les objets qui s'offrent d'un côté, parce qu'on produit trop peu de l'autre.

Vous regardez l'indolence qui ne veut pas produire comme directement contraire aux débouchés, et je suis bien de votre avis. Mais, alors comment pouvez-vous regarder, ainsi que vous le faites (ch. VII, s. 9), l'indolence de ce que vous appelez des *consommateurs improductifs*, comme favorable à ces mêmes débouchés? « Il est absolument néces- » saire, dites-vous[2], qu'un pays qui a de grands moyens de produc- » tion possède un corps nombreux de consommateurs improductifs. » Comment se peut-il que l'indolence qui refuse de produire soit contraire aux débouchés dans le premier cas, et leur soit favorable dans le second?

---

[1] P. 358, édit. angl.; 285, édit. Guillaumin. — [2] P. 463, édit. angl.; 355, idem.

S'il faut parler net, cette indolence leur est contraire dans les deux cas. Qui désignez-vous par ce corps nombreux de consommateurs improductifs, si nécessaire, selon vous, aux producteurs? Sont-ce les propriétaires de terres et de capitaux? Sans doute, ils ne produisent pas directement; mais leur instrument produit pour eux. Ils consomment la valeur à la création de laquelle ont concouru leurs terres et leurs capitaux. Ils concourent donc à la production, et ne peuvent acheter ce qu'ils achètent qu'en raison de ce concours. S'ils y contribuent en outre par leurs travaux, et joignent à leurs profits comme propriétaires et capitalistes d'autres profits comme travailleurs, produisant davantage, ils peuvent consommer davantage; mais ce n'est point en leur qualité de non-producteurs qu'ils augmentent les débouchés des producteurs.

Désignez-vous les fonctionnaires publics, les militaires, et les rentiers de l'État? Ce n'est pas non plus en leur qualité de non-producteurs qu'ils favorisent les débouchés. Je suis loin de contester la légitimité des émoluments qu'ils reçoivent; mais je ne puis croire que les contribuables fussent très-embarrassés de leur argent dans le cas où les receveurs des contributions ne viendraient pas à leur secours; ou leurs besoins seraient plus amplement satisfaits, ou bien ils emploieraient le même argent d'une manière reproductive. Dans l'un et l'autre cas, l'argent serait dépensé, et favoriserait la vente de produits quelconques égaux en valeur à ce qu'achètent maintenant ceux que vous appelez *consommateurs improductifs*. Convenez donc, Monsieur, que ce n'est pas à cause des consommateurs improductifs que la vente est favorisée, mais bien à cause de la production de ceux qui fournissent à leur dépense; et que, dans le cas où les consommateurs improductifs viendraient à disparaître, ce qu'à Dieu ne plaise! il n'y aurait pas pour un sou de débouchés fermés.

Je ne sais pas mieux sur quel fondement vous décidez[1], que la production ne peut se continuer si la valeur des marchandises ne paie que peu de travail au delà de ce qu'elles ont coûté. Il n'est nullement nécessaire que le produit vaille au delà de ses frais de production, pour que les producteurs soient en état de continuer. Lorsqu'une entreprise commence avec un capital de cent mille francs, il suffit que le produit qui en sort vaille cent mille francs, pour qu'elle puisse recom-

[1] P. 456, édit. angl.; 280, édit. Guillaumin.

mencer ses opérations. Et où sont, dites-vous, les profits des producteurs? Le capital tout entier a servi à les payer [1]; et c'est le prix qui en a été payé, qui a formé les revenus de tous les producteurs. Si le produit qui en est résulté vaut seulement cent mille francs, voilà le même capital rétabli, et tous les producteurs sont payés [2].

Je n'ai donc pas peur de rendre votre objection plus forte que vous ne l'avez faite, en l'exprimant ainsi : « Quoique chacune des marchan- » dises puisse avoir coûté pour sa production la même quantité de tra- » vail et de capital, et qu'elles puissent équivaloir l'une à l'autre, ce- » pendant elles peuvent toutes les deux être abondantes au point » de ne pouvoir acheter plus de travail qu'elles n'en ont coûté. Dans » ce cas la production pourrait-elle se continuer? Indubitablement » NON [3]. »

Non? Et pourquoi, je vous prie? Pourquoi des fermiers et des manufacturiers qui feraient ensemble pour soixante fr. de valeurs en froment et en étoffes, qui, je l'ai démontré, seraient en état d'acheter tout entière cette quantité de marchandises, suffisante pour leurs besoins, ne pourraient-ils pas recommencer après l'avoir achetée et consommée? Ils auraient les mêmes terres, les mêmes capitaux, la même industrie qu'auparavant; ils seraient précisément au même point où ils étaient en commençant; et ils auraient vécu, et ils se seraient entretenus de leurs revenus, de la vente de leurs services productifs. Que faut-il de plus pour la conservation de la société? Ce grand phénomène de la production, analysé, exposé sous ses véritables traits, explique tout.

Après la crainte que vous manifestez, Monsieur, que les produits de la société ne dépassent en quantité ce qu'elle peut et veut en consom-

---

[1] Quelques personnes s'imaginent que, lorsqu'on emploie un capital dans une entreprise, la portion de ce capital qui est employée à l'achat des matières premières n'est pas employée à l'achat de services productifs. C'est une erreur. La matière première elle-même est un produit qui n'a d'autre valeur que celle qui précédemment y a été répandue par les services productifs, qui en ont fait un produit, une valeur. Quand la matière première est de nulle valeur, elle n'emploie aucune partie du capital; quand il faut la payer, ce paiement n'est que le remboursement des services productifs qui lui ont donné de la valeur.

[2] Les profits que fait un entrepreneur dans son entreprise sont le salaire du travail et des talents qu'il a mis dans son affaire. Il ne continue la même entreprise qu'aussi longtemps que ce salaire est tel, qu'il n'en pourrait pas espérer un meilleur dans une autre entreprise. Il est un des producteurs nécessaires, et ses profits font partie des frais nécessaires de la production.

[3] P. 281, édit. Guillaumin. (*Notes de l'Auteur.*)

mer, il est naturel que vous voyiez avec terreur ses capitaux s'accroître par l'épargne ; car les capitaux qui cherchent à s'employer, procurent une augmentation de produits, de nouveaux moyens d'accumulation, d'où naissent de nouvelles productions : enfin vous me paraissez craindre qu'on ne soit étouffé sous l'amas des richesses ; et cette crainte, je vous l'avoue, ne me tourmente pas du tout.

Était-ce à vous, Monsieur, de reproduire ici les préjugés populaires contre ceux qui ne dépensent pas leurs revenus en objets de luxe? Vous convenez qu'*aucune augmentation permanente de richesse ne peut avoir lieu sans une augmentation préalable du capital;* vous concevez que *les travailleurs sont consommateurs aussi bien que les consommateurs oisifs*, et cependant vous craignez que, si l'on accumule toujours, *on ne puisse consommer la quantité toujours croissante de ces marchandises produites par ces nouveaux travailleurs* [1].

Il faut détruire vos vaines terreurs ; mais auparavant permettez-moi une réflexion sur l'objet de l'économie politique moderne. Elle est de nature à nous guider dans notre marche.

Qu'est-ce qui nous distingue des économistes de l'école de Quesnay? C'est le soin que nous mettons à observer l'enchaînement des faits qui ont rapport aux richesses ; c'est la rigoureuse exactitude que nous nous imposons dans leur description. Or, pour bien voir et pour bien décrire, il faut, autant qu'on peut, demeurer spectateur impassible. Non que nous ne puissions, que nous ne devions même quelquefois gémir de ces opérations grosses de fâcheuses conséquences, dont nous sommes trop souvent les tristes et impuissants témoins : interdit-on à l'historien philanthrope les douloureuses réflexions que lui arrachent parfois les iniquités de la politique? Mais un rapprochement, une pensée, un conseil, ne sont pas de l'histoire, et, j'ose le dire, ne sont pas de l'économie politique. Ce que nous devons au public, c'est de lui dire comment et pourquoi tel fait est la conséquence de tel autre. S'il chérit la conséquence, ou s'il la redoute, cela lui suffit ; il sait ce qu'il a à faire; mais point d'exhortations.

Il me semble en conséquence que nous ne devrions nullement, moi d'après *Adam Smith*, prêcher l'épargne ; vous, Monsieur, d'après lord *Lauderdale*, vanter la dissipation. Bornons-nous donc à noter com-

---

[1] P. 373, édit. angl.; 278. édit. Guillaumin.

ment les choses se succèdent et s'enchaînent dans l'accumulation des capitaux.

Je remarque d'abord que la plupart des accumulations sont nécessairement lentes. Tout le monde, quelque revenu qu'on ait, doit vivre avant que d'amasser; et ce que j'appelle ici la *vie*, est, en général, d'autant plus dispendieux qu'on est plus riche. Dans la plupart des cas et des professions, l'entretien d'une famille et son établissement emportent la totalité des revenus, et bien souvent des capitaux; et quand il y a des épargnes annuellement faites, elles sont presque toujours dans une faible proportion avec les capitaux actuellement employés. Un entrepreneur qui a cent mille fr. et une industrie, gagne, dans les cas ordinaires, et en terme moyen, douze à quinze mille fr. Or, avec un tel capital et une industrie qui vaut autant, c'est-à-dire une fortune de deux cent mille fr. il est, économe s'il n'en dépense que dix mille; il n'épargne donc annuellement que cinq mille fr.. ou la vingtième partie de son capital.

Si vous partagez, comme c'est bien souvent le cas, cette fortune entre des personnes dont l'une fournit l'industrie, l'autre le capital, l'épargne est bien moindre encore, parce qu'alors deux familles, au lieu d'une, doivent vivre des profits réunis du capital et de l'industrie[1]. De toutes manières il n'y a que les très-grandes fortunes qui puissent faire de grandes épargnes; et les très-grandes fortunes sont rares en tous les pays. Les capitaux ne peuvent donc pas s'augmenter avec une rapidité capable de produire des bouleversements dans l'industrie.

Je ne saurais partager les craintes qui vous ont fait dire[2] : « Qu'un » pays est toujours exposé à un accroissement plus rapide du fonds » destiné à l'entretien de la classe laborieuse, que de la classe laborieuse elle-même. » Je ne suis pas effrayé davantage de l'énorme surcroît de produits qui peut résulter d'une augmentation de capital si lente de sa nature. Je vois, au contraire, ces nouveaux capitaux, et les revenus qui en sortent, se distribuer de la manière la plus favorable parmi les producteurs. D'abord le capitaliste, augmentant son capital, voit s'augmenter son revenu; ce qui l'invite à plus de jouissances. Un capital augmenté dans l'année achète l'année suivante un

[1] Ce cas est bien plus fréquent en France qu'en Angleterre, où le taux des profits industriels et de l'intérêt des capitaux est trop bas pour que, dans les industries ordinaires, les premiers suffisent à l'entretien d'une famille dépourvue de capitaux.

[2] P. 377, édit. angl.; 283, édit. Guillaumin.

peu plus de services industriels. Ces services, étant plus demandés, sont un peu plus payés ; un plus grand nombre d'industrieux trouvent l'emploi et la récompense de leurs facultés. Ils travaillent et consomment improductivement les produits de leur travail ; de façon que, s'il y a plus de produits créés en vertu de cet accroissement de capital, il y a aussi plus de produits consommés. Or, qu'est-ce que cela, si ce n'est pas un accroissement de prospérité ?

Vous dites [1] que, si les épargnes n'ont d'autre objet que d'augmenter les capitaux, si les capitalistes n'augmentent point leurs jouissances en augmentant leur revenu, ils n'ont point de motif suffisant pour épargner ; car les hommes n'épargnent pas uniquement par philanthropie et pour faire prospérer l'industrie. C'est vrai ; mais qu'en voulez-vous conclure ? S'ils épargnent, je dis qu'ils favorisent l'industrie et la production, et que cet accroissement de produits se distribue d'une manière très-favorable au public. S'ils n'épargnent pas, je ne saurais qu'y faire ; mais vous ne pouvez pas en conclure que les producteurs s'en trouvent mieux, car ce que les capitalistes auraient épargné se serait trouvé dépensé tout de même. En le dépensant improductivement, on n'a pas rendu la dépense plus grande. Quant aux valeurs accumulées sans être consommées reproductivement, comme les sommes entassées dans les coffres de l'avare, *Smith*, ni moi, ni personne n'en prend la défense, mais elles nous effraient peu : d'abord, parce qu'elles sont bien peu considérables, comparées aux capitaux productifs d'une nation ; et, en second lieu, parce que leur consommation n'est jamais que suspendue. Il n'y a point de trésors qui n'aient fini par être dépensés, productivement ou non.

Je ne sais sur quel fondement vous regardez les dépenses reproductives, celles qu'on fait pour creuser des canaux, élever des bâtiments d'exploitation, construire des machines, payer des artistes et des artisans, comme moins favorables aux producteurs, que les dépenses improductives, que celles qui n'ont pour objet que la satisfaction personnelle du prodigue. « Aussi longtemps, dites-vous, que les » cultivateurs sont disposés à consommer les objets de luxe créés par » les manufacturiers, et les manufacturiers les objets de luxe créés par » les cultivateurs, tout va bien. Mais si l'une et l'autre classes étaient » disposées à économiser dans la vue d'améliorer leur sort et de pour-

[1] P. 372 et 360, édit. angl.; 275, 276, 289, 361, édit. Guillaumin.

» voir à l'établissement de leurs familles, ce serait tout différent. » (C'est-à-dire apparemment que tout irait mal!) « Le fermier, au lieu » de se permettre des rubans, des dentelles et des velours, se conten- » terait des vêtements les plus simples; mais son économie ôterait au » manufacturier la possibilité d'acheter une aussi forte quantité de » ses produits, et il ne trouverait plus de débouchés pour les produits » d'une terre où rien n'aurait été épargné en travaux et en améliora- » tions. Si le manufacturier de son côté, au lieu de gratifier ses goûts » par des consommations de sucre, de raisin, de tabac, voulait épar- » gner pour l'avenir, il n'y pourrait réussir, grâce à la parcimonie du » fermier et à l'absence de demande des produits des manufactu- » res[1]. »

Et un peu plus loin : « La population nécessaire pour fournir des » vêtements à une semblable société, avec le secours des machines, » se réduirait à peu de chose, et n'absorberait qu'une faible partie de » l'excédant d'un territoire riche et bien cultivé. Il y aurait évidemment » un défaut général de demande, soit de produits, soit de population. » Et, tandis qu'il est certain qu'une passion convenable pour la consom- » mation (improductive) conserverait une juste proportion entre l'of- » fre et la demande, quel que fût le pouvoir de la production, il ne » paraît pas moins assuré qu'une passion pour l'épargne doit inévita- » blement conduire à une production de marchandises qui excéderait » ce que l'organisation et les habitudes d'une semblable société lui » permettraient de consommer[2]. »

Vous allez jusqu'à demander ce que deviendraient les marchandises si toute espèce de consommation, le pain et l'eau exceptés, était suspendue pendant six mois seulement[3]; et c'est à moi, nominativement, que vous adressez cette interpellation.

Dans ce passage et dans le précédent, vous posez encore implicite-

---

[1] P. 287, édit. Guillaumin.

[2] P. 367, édit. angl. ; 288,289, édit. Guillaumin.

[3] « Quelle accumulation de produits! Quels prodigieux débouchés, selon M. Say, dit M. » *Malthus*, un pareil événement ouvrirait! » Le savant professeur se méprend totalement ici sur le sens du mot *accumulation* : une accumulation n'est point une *non-consommation*; c'est la substitution d'une consommation reproductive à une consommation improductive. Je n'ai point dit, d'ailleurs, qu'un produit *épargné* était un débouché ouvert; j'ai dit qu'un produit *créé* était un débouché ouvert pour un autre produit; et cela est vrai, soit qu'on en dépense la valeur improductivement, soit qu'on la joigne à ses épargnes, c'est-à-dire aux dépenses reproductives que l'on se propose de faire. (J.-B. S.)

ment en fait, qu'un produit épargné est soustrait à toute espèce de consommation; tandis que, dans toutes ces discussions, dans tous les écrits que vous attaquez, dans ceux d'*Adam Smith*, de *M. Ricardo*, dans les miens, dans les vôtres même [1], il est établi qu'un produit épargné est une valeur que l'on soustrait à une consommation improductive pour l'ajouter à son capital, c'est-à-dire à ces valeurs que l'on consomme, ou que l'on fait consommer reproductivement. *Que deviendraient les marchandises si toute espèce de consommation, le pain et l'eau exceptés, était suspendue pendant six mois?* Eh, Monsieur, il s'en vendrait pour une valeur tout aussi grande; car enfin ce qu'on ajouterait par là à la somme des capitaux, achèterait de la viande, de la bière, des habits, des chemises, des souliers, des meubles, à la classe des producteurs, que les sommes épargnées mettraient à l'ouvrage. *Mais si l'on se mettait au pain et à l'eau pour ne point employer ses épargnes ?.....* C'est-à-dire que vous supposez qu'on s'imposerait généralement un jeûne extravagant, par plaisir et sans dessein!

Que répondriez-vous, Monsieur, à celui qui mettrait au nombre des dérangements qui peuvent survenir dans la société, le cas où la lune viendrait à tomber sur la terre ?..... Le cas n'est pas physiquement impossible; il suffirait que la rencontre d'une comète suspendît, ou seulement ralentît la marche de cet astre dans son orbite. Néanmoins je soupçonne que vous seriez tenté de trouver un peu d'impertinence dans cette question; et je vous avoue que vous me sembleriez excusable.

Je conviens que c'est une méthode que ne désavoue pas la philosophie, que celle de pousser les principes à leurs plus extrêmes conséquences, pour en exagérer et en découvrir les erreurs; mais cette exagération elle-même est une erreur quand la nature des choses toute seule présente des obstacles toujours croissants à l'excès qu'on suppose, et rend ainsi la supposition inadmissible. Vous opposez à tous ceux qui pensent, avec *Adam Smith*, que l'épargne est un bien, les inconvénients d'une épargne excessive; mais ici l'excès porte en lui son remède. Là où les capitaux deviennent trop abondants, l'intérêt qu'en tirent les capitalistes devient trop faible pour balancer les privations qu'ils s'imposent par leurs épargnes. Les placements solides

---

[1] « Il faut convenir que les produits annuellement épargnés sont aussi régulièrement » consommés que ceux qui sont annuellement dépensés, mais qu'ils sont consommés par » d'autres personnes. » *Principes d'Écon. polit.* pag. 31, édit. angl.

deviennent difficiles à trouver; on fait des placements dans l'étranger. Le simple cours de la nature arrête beaucoup d'accumulations. Une grande partie de celles qui ont lieu dans les familles aisées s'arrêtent au moment où il faut pourvoir à l'établissement des enfants. Le revenu des pères se trouvant réduit par cette circonstance, ils perdent des moyens d'accumuler, en même temps qu'ils perdent une partie des motifs qu'ils avaient de le faire. Beaucoup d'épargnes sont arrêtées par des décès. Une succession se partage entre des héritiers et des légataires, dont la position n'est plus la même que celle du défunt, et qui dissipent souvent une partie de l'héritage au lieu de l'augmenter. La portion que s'en attribue le fisc est bien sûrement dissipée, car l'État ne la place pas reproductivement. La prodigalité, l'impéritie de beaucoup de particuliers qui perdent une partie de leurs capitaux dans des entreprises mal conçues, ont besoin d'être balancées par les épargnes de beaucoup d'autres. Tout sert à nous convaincre que, dans ce qui a rapport aux accumulations comme pour tout le reste, il y a beaucoup moins de dangers à laisser aller les choses à leur pente naturelle, qu'à vouloir leur donner une direction forcée.

Vous dites[1] que, dans certains cas, il est contraire aux principes d'une bonne économie politique de conseiller l'épargne. Eh, Monsieur, une bonne économie politique, je le répète, conseille peu; elle montre ce qu'un capital judicieusement employé ajoute au pouvoir de l'industrie, de même qu'une bonne agriculture enseigne ce qu'une irrigation bien dirigée ajoute au pouvoir du sol : du reste elle livre aux hommes les vérités qu'elle démontre; c'est à eux de s'en servir selon leur intelligence et leur capacité.

Tout ce qu'on demande, Monsieur, à un homme aussi éclairé que vous, c'est de ne pas propager l'erreur populaire, que la prodigalité est, plus que l'épargne, favorable aux producteurs[2]. On n'est que trop porté à sacrifier l'avenir au présent! Le principe de toute amélioration est

---

[1] P. 495, édit. angl.; 394, édit. Guillaumin.

[2] « Quand il y a plus de capitaux qu'il n'en faut dans un pays, recommander l'épargne » est contraire à tous les principes d'économie politique. C'est comme si l'on recommandait le mariage à un peuple qui meurt de faim. » *Principles of political economy*, pag. 495., édit. angl. 375, édit. Guillaumin.

Comment M. Malthus ne voit-il pas que le mariage fait naître des enfants et par conséquent de nouveaux besoins; tandis que les capitaux n'ont aucun besoin; et portent au contraire en eux-mêmes les moyens d'en satisfaire? (J.-B. S.)

au contraire le sacrifice des tentations du moment au bien-être de l'avenir? C'est le premier fondement de toute vertu comme de toute richesse. L'homme qui perd sa réputation en violant un dépôt; celui qui ruine sa santé pour n'avoir pu résister à ses désirs; et celui qui dépense aujourd'hui ses moyens de gagner demain, manquent tous également d'économie; et c'est ce qui a fait dire avec toute raison que le vice n'est, au bout du compte, qu'un mauvais calcul.

TROISIÈME LETTRE A M. MALTHUS.

Monsieur,

Nous avons raisonné dans l'hypothèse d'une liberté indéfinie, qui permettrait à une nation de pousser aussi loin qu'elle voudrait tous les genres de production; et je crois avoir prouvé que si cette hypothèse se réalisait, cette nation pourrait acheter tout ce qu'elle produirait. De cette faculté et du désir naturel à l'homme d'améliorer continuellement son sort, naîtrait infailliblement une multiplication infinie d'individus et de jouissances.

Il n'en va pas ainsi. La nature d'une part, et de l'autre les vices de l'ordre social, ont mis des bornes à cette faculté indéfinie de produire; et l'examen de ces obstacles, en nous ramenant dans le monde réel, servira de preuve à la doctrine établie dans mon Traité d'Économie politique, que ce sont les obstacles à la production qui seuls empêchent l'écoulement, la vente des produits.

Je n'ai pas la prétention de pouvoir signaler la totalité des obstacles qui s'opposent à la production. Beaucoup de ces obstacles, sans doute, se découvriront à mesure que l'économie politique fera de nouveaux progrès; d'autres peut-être ne se découvriront jamais : mais on peut déjà en observer de très-puissants, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre politique.

Dans l'ordre naturel, la production des denrées alimentaires a des bornes plus sévèrement posées que la production des denrées meublantes et vêtissantes. En même temps que les hommes ont besoin, soit en poids, soit en valeur, de beaucoup plus de produits alimentaires que

de tous les autres ensemble, on ne saurait tirer ces produits de fort loin, car ils sont d'un transport difficile et d'une garde dispendieuse. Quant à ceux qui peuvent croître sur le territoire d'une nation, ils ont des limites, qu'une agriculture plus perfectionnée et de plus vastes capitaux engagés dans les opérations agricoles peuvent reculer sans doute[1], mais qui doivent cependant se rencontrer quelque part. *Arthur Young* croit que la France ne produit guère que la moitié des denrées alimentaires qu'elle est capable de produire[2]. Supposez qu'*Arthur Young* dise vrai; supposez même qu'avec une agriculture plus perfectionnée la France recueillît deux fois autant de produits ruraux sans avoir plus d'agriculteurs[3], alors elle aurait 45 millions d'habitants qui pourraient se consacrer à toute autre occupation qu'aux travaux agricoles. Ses produits manufacturés trouveraient plus de débouchés qu'à présent dans les campagnes, puisqu'elles seraient plus productives; et le surplus trouverait des débouchés dans la population manufacturière elle-même. On ne serait pas moins bien nourri qu'à présent, mais on serait généralement mieux pourvu d'objets manufacturés; on aurait de meilleurs logements, plus de meubles, des vêtements plus fins, et des objets d'utilité, d'instruction et d'agrément qui sont maintenant réservés à un bien petit nombre de personnes. Tout le reste de la population est encore grossier et barbare.

---

[1] Les principaux obstacles aux améliorations agricoles en France, sont, d'abord, la résidence des riches propriétaires et des gros capitalistes dans les villes, et surtout dans une immense capitale : ils ne peuvent pas prendre connaissance des améliorations auxquelles ils pourraient employer leurs fonds; et ils ne peuvent pas en surveiller l'emploi de manière qu'il fût suivi d'une augmentation de revenu correspondante. En second lieu, ce serait vainement que tel canton reculé dans les terres doublerait ses produits : il peut à peine se défaire de ce qu'il produit déjà, faute de chemins vicinaux bien entretenus et faute de villes industrieuses à portée. Les villes industrieuses consomment les produits ruraux et fabriquent en échange des produits manufacturés qui, renfermant plus de valeur sous un moindre volume, peuvent se transporter plus loin. C'est là le principal obstacle aux accroissements de l'agriculture française. Des canaux de navigation petits et multipliés, des chemins vicinaux bien entretenus, mettraient en valeur les produits ruraux. Mais il faut pour cela des administrations locales choisies par les habitants, et ne s'occupant que du bien du pays. La possibilité des débouchés existe, mais on ne fait pas ce qu'il faut pour en jouir. Les administrateurs, choisis dans l'intérêt de l'autorité centrale, deviennent presque tous des agents politiques ou fiscaux, ou, ce qui est encore pis, des agents de police.

[2] Voyage en France, tom. II, page 98 de l'édit. angl.

[3] Cette supposition est très-admissible, puisqu'en Angleterre les trois quarts de la population habitent les villes et par conséquent ne se livrent point aux travaux champêtres. Un pays qui nourrirait soixante millions d'habitants pourrait donc être fort bien cultivé par quinze millions de cultivateurs; nombre auquel on porte les cultivateurs de la France actuelle. (*Notes de l'Auteur.*)

Toutefois, à mesure que la classe manufacturière croîtrait, les denrées alimentaires deviendraient plus recherchées et plus chères par rapport aux objets manufacturés. Ceux-ci procureraient des profits et des salaires plus restreints qui en décourageraient la production ; et l'on conçoit ainsi comment les bornes que la nature met aux productions agricoles, en mettraient aussi aux produits manufacturés. Mais cet effet, comme tout ce qui arrive naturellement et par la force des choses, se préparerait de fort loin et serait accompagné de moins d'inconvénients que toute autre combinaison possible.

En convenant de cette borne posée, par la nature elle-même, à la production des aliments, et indirectement à celle de tous les autres produits, on peut demander comment des pays très-industrieux, tels que l'Angleterre, où les capitaux abondent, où les communications sont faciles, sont arrêtés dans l'écoulement de leurs marchandises, bien avant que leurs produits agricoles soient arrivés au terme qu'ils ne peuvent plus dépasser. Il y a donc un vice, un mal caché qui les tourmente?..... Il y en a plus d'un probablement, qui se découvriront successivement; mais déjà j'en aperçois un, immense, funeste, et digne de la plus sérieuse attention.

S'il arrivait qu'auprès de chaque entreprise de commerce, de manufacture ou d'agriculture, un homme, un préposé du fisc, vînt à s'établir ; et que cet homme, sans rien ajouter au mérite du produit, à son utilité, à la qualité qui fait qu'on le désire et qu'on l'achète, ajoutât néanmoins à ses frais de production, qu'en résulterait-il, je vous le demande? Le prix qu'on met à un produit, même lorsqu'on a les moyens de l'acquérir[1], dépend de la jouissance qu'on en attend, de l'utilité dont il peut être. A mesure que son prix s'élève, il cesse pour plusieurs personnes de valoir la dépense qu'il occasionne; et le nombre de ses acheteurs diminue.

De plus, l'impôt n'augmentant les profits d'aucun producteur, et cependant augmentant le prix de la totalité des produits, les revenus des producteurs ne sont plus suffisants pour acheter les produits, du mo-

---

[1] Les moyens qu'on a d'acquérir sont les profits que chacun tire de son industrie, de ses capitaux et de ses terres. Les consommateurs qui n'ont ni industrie, ni capitaux, ni terres, dépensent ce qu'ils prélèvent sur les profits des premiers. Dans tous les cas chacun a un revenu qui a des bornes ; et, quoique les personnes qui ont un fort gros revenu puissent sacrifier beaucoup d'argent pour de fort minces jouissances, néanmoins on conçoit que, plus la jouissance est chère, et moins on y tient. (J.-B. S.)

ment qu'un accident comme celui que je viens d'indiquer les fait renchérir.

Représentons-nous cet effet par des nombres, afin de le suivre dans ses dernières conséquences. Il vaut la peine qu'on s'en occupe, s'il peut nous indiquer une des principales causes du mal qui menace tous les pays industrieux du globe. Déjà l'Angleterre, par ses angoisses, avertit les autres nations des douleurs qui leur sont réservées. Elles seront d'autant plus cruelles, qu'un tempérament robuste les provoque toutes plus ou moins à un très-grand développement d'industrie; il en résultera de très-heureux effets s'il n'est pas comprimé, et d'affreuses convulsions dans le cas contraire.

Si l'entrepreneur, producteur d'une pièce d'étoffe, en même temps qu'il distribue tant à lui-même qu'à ses confrères-producteurs une somme de 30 francs pour les services productifs qui ont concouru à la confection de la pièce, est obligé de payer en outre 6 francs au préposé du fisc, il faudra ou qu'il cesse de fabriquer des étoffes, ou qu'il vende la pièce 36 francs[1]. Mais la pièce étant à 36 francs, les producteurs, qui tous ensemble n'en ont touché que trente, ne peuvent plus acheter que les cinq sixièmes de cette même pièce qu'auparavant ils pouvaient acheter tout entière; celui qui en achetait une aune ne pourra plus en consommer que cinq sixièmes d'aune; et ainsi des autres.

Le producteur de blé, qui, de son côté, paie à un autre receveur une contribution de 6 francs pour un sac qui coûte 30 francs de services productifs, est obligé de vendre son sac 36 francs au lieu de trente. Il en résulte que les producteurs d'étoffes, soit qu'ils aient besoin d'étoffes, soit qu'ils aient besoin de blé, ne peuvent, avec le gain qu'ils ont fait, acquérir que les cinq sixièmes de leurs produits.

Cet effet, ayant lieu pour deux produits réciproquement, peut avoir lieu généralement pour tous les produits. Nous pouvons, sans changer l'état de la question, supposer que les producteurs, quelle que soit la production à laquelle ils sont voués, ont besoin successivement de boissons, de denrées équinoxiales, de logements, de divertissements, d'objets de luxe ou de nécessité. Et toujours ils trouveront ces produits plus chers qu'ils ne peuvent les payer, avec leurs revenus tels qu'ils sont, suivant le rang qu'ils occupent parmi les producteurs. Il y aura

---

[1] S'il la diminue en qualité, c'est comme s'il la faisait payer plus cher.

toujours, dans l'hypothèse qui nous sert d'exemple, un sixième des produits qui demeurera invendu.

Il est vrai que les six francs levés par le collecteur vont à quelqu'un; et que ceux que le collecteur représente (fonctionnaires publics, militaires ou rentiers) peuvent employer cet argent à faire l'acquisition du sixième restant soit du sac de blé, soit de la pièce d'étoffe, soit de tout autre produit. C'est bien ainsi, en effet, que la chose se passe. Mais remarquez que cette consommation n'a lieu qu'aux dépens des producteurs; et que le collecteur, ou ses commettants, s'ils consomment un sixième des produits, obligent par là les producteurs à se nourrir, à se vêtir, à vivre enfin avec les cinq sixièmes de ce qu'ils produisent.

On en conviendra; mais en même temps on dira qu'il est possible à chacun de vivre avec les cinq sixièmes de ce qu'il produit. J'en conviendrai moi-même si l'on veut; mais je demanderai à mon tour si l'on croit que le producteur vécût aussi bien au cas que l'on vînt à lui demander, au lieu d'un sixième, deux sixièmes, ou le tiers de sa production? — Non, mais il vivrait encore. — Alors, je demande s'il vivrait encore au cas qu'on lui en ravît les deux tiers..... puis les trois quarts.... mais je m'aperçois qu'on ne répond plus rien.

Maintenant, Monsieur, je me flatte que l'on comprendra facilement ma réponse à vos plus pressantes objections, de même qu'à celles de *M. de Sismondi.* S'il suffit de créer de nouveaux produits, dites-vous, pour pouvoir les consommer, ou les échanger contre ceux qui surabondent, et procurer ainsi des débouchés aux uns comme aux autres, pourquoi n'en crée-t-on pas? sont-ce les capitaux qui manquent? Ils abondent : on cherche les entreprises auxquelles on peut en employer avec avantage : il est évident qu'il n'y en a point, dites-vous[1]; que tous les genres de commerce sont déjà obstrués de capitaux et de travailleurs, qui tous offrent leurs produits au rabais, dit *M. de Sismondi*[2].

Je ne prétends pas que ce soit encore un métier de dupe de se vouer aux arts utiles; mais convenez, Messieurs, que s'il devenait jamais tel, l'effet ne serait pas autre que celui dont vous vous plaignez. Pour acheter les produits qui surabondent, il faudrait créer d'autres produits : mais si la condition des producteurs était trop désavantageuse; si, après avoir déployé des moyens de production suffisants pour produire

[1] P. 499, édit. angl.; 377 édit. Guillaumin.
[2] *Nouveaux principes*, liv. IV, chap. IV.

un bœuf, on se trouvait n'avoir produit qu'un mouton, et avec ce mouton, si l'on ne pouvait obtenir, par un échange contre tout autre produit, que la même quantité d'utilité qu'il s'en trouve dans un mouton, qui voudrait produire avec un tel désavantage? Ceux qui se seraient livrés à la production auraient fait un mauvais marché; ils auraient fait une avance que l'utilité de leur produit ne suffirait pas pour rembourser; quiconque aurait la sottise de créer un autre produit capable d'acheter celui-là, aurait à lutter contre les mêmes désavantages, et se mettrait dans le même embarras. Le parti qu'il pourrait tirer de son produit ne l'indemniserait pas de ses frais; et ce qu'il pourrait acheter avec ce produit ne vaudrait pas davantage. C'est alors que l'ouvrier ne pourrait plus vivre de son travail, et retomberait à la charge de sa paroisse[1]; c'est alors que l'entrepreneur, ne pouvant plus vivre de ses profits, renoncerait à son industrie. Il achèterait des rentes ou bien irait dans l'étranger pour y chercher de meilleures conditions, un travail plus lucratif, ou, *ce qui revient exactement au même,* une production accompagnée de moins de dépenses[2]. S'il y rencontrait d'autres inconvénients, il chercherait un autre théâtre encore pour ses talents; et l'on verrait les différents pays se jeter à la tête et leurs capitaux et leurs travailleurs, c'est-à-dire ce qui suffit pour porter au plus haut point la prospérité des sociétés humaines, quand elles connaissent leurs véritables intérêts et les moyens de les faire prévaloir.

Je ne me permettrai pas de faire remarquer quels sont les traits de ce tableau qui conviennent à votre pays, Monsieur, ou à tout autre; mais je le livre à votre examen, à l'examen de tous les hommes de

---

[1] L'ouvrier ne peut travailler d'une manière constante, que parce que son travail paie sa subsistance; et quand sa subsistance est trop chère, il ne convient plus à aucun entrepreneur de l'employer. Alors on peut dire, en économie politique, que l'ouvrier n'*offre* plus son travail productif, quoiqu'il l'offre avec beaucoup d'instances; mais cette offre n'est pas acceptable aux seules conditions durables auxquelles elle peut être faite.

[2] M. *Ricardo* prétend que, en dépit des impôts et autres entraves, il y a toujours autant d'industrie que de capitaux employés, et que tous les capitaux épargnés sont toujours employés, parce qu'on n'en veut pas perdre l'intérêt. Il y a au contraire beaucoup d'épargnes qui ne se placent pas lorsque les emplois sont difficiles, ou qui, étant placées, se dissipent dans une production mal calculée. M. *Ricardo* d'ailleurs est bien démenti par ce qui nous arriva en 1813, où les fautes du gouvernement ruinèrent tout commerce, et où l'intérêt de l'argent tomba fort bas, faute de bons emplois; et par ce qui nous arrive en ce moment, où les capitaux dorment au fond des coffres des capitalistes. La banque de France seule a 223 millions en espèces dans ses caisses, somme plus que double de la somme de ses billets en circulation, et six fois plus considérable que celle que la prudence lui conseillerait de garder pour les remboursements éventuels. (*Notes de l'Auteur.*)

bonne foi, de tous ceux qui ont de bonnes intentions, et qui veulent fonder leur repos sur le bien-être de la partie intéressante, laborieuse et utile de l'espèce humaine.

Pourquoi les sauvages du Nouveau-Monde, dont la précaire subsistance repose sur le hasard d'une flèche, refusent-ils de bâtir des villages, d'enclore des terrains et de les cultiver? c'est que ce genre de vie exige un travail trop assidu, trop pénible. Ils ont tort; ils calculent mal, car les privations qu'ils endurent sont pires de beaucoup que les gênes que la vie sociale bien entendue leur imposerait. Mais, si cette vie sociale était une galère où, en ramant à tour de bras pendant seize heures sur vingt-quatre, ils ne parvinssent à produire qu'un morceau de pain insuffisant pour les nourrir, en vérité ils seraient excusables de ne pas aimer la vie sociale. Or tout ce qui rend plus pénible la situation du producteur, de l'homme essentiel des sociétés, tend à détruire le principe de vie du corps social; à rapprocher un peuple civilisé d'un peuple sauvage; à amener un ordre de choses où l'on produit moins et où l'on consomme moins; à détruire la civilisation, qui est d'autant plus grande que l'on produit et consomme davantage. Vous remarquez en plusieurs endroits que l'homme est naturellement indolent, et que c'est mal le connaître que « de supposer qu'il voudra toujours consommer tout ce » qu'il sera capable de produire[1]. » Vous avez bien raison; mais je ne tiens pas un autre langage, lorsque je dis que l'utilité des produits ne vaut plus le travail au prix duquel on est obligé de les payer.

Vous-même semblez être convenu de cette vérité, lorsque vous avez dit dans une autre occasion[2] : « Un impôt peut mettre un terme à la » production d'une marchandise, si personne dans la société ne peut » consentir à mettre à cette marchandise un prix conforme aux nou- » velles difficultés de sa production. » Et ce vice interne (d'avoir coûté plus de frais de production qu'elle ne vaut), la marchandise le transporte au bout de l'univers. Partout elle est trop chère pour valoir ce qu'elle coûte, parce que partout on est obligé de la payer par des services productifs égaux à ceux qu'elle a coûtés.

Une considération qui n'est pas non plus à dédaigner, c'est que les frais de production ne sont pas seulement accrus par les droits multipliés, par la cherté de tout, mais encore par les usages qui résultent

---

[1] P. 503, édit. angl.; 379, édit. Guillaumin.

[2] P. 342, édit. angl.; 267, id.

d'un ordre politique vicieux. Si les progrès du luxe et des gros émoluments; si la facilité d'obtenir des gains illégitimes, par la faveur, dans les fournitures, dans les opérations de finance, forcent le manufacturier, le commerçant, le producteur véritable, pour conserver leur rang dans la société, à réclamer des profits disproportionnés avec les services qu'ils rendent à la production, alors ces autres abus tendent à élever par d'autres causes les frais de production, et par conséquent les prix des produits, au-dessus de leur utilité réelle. La consommation en est d'autant plus restreinte; il faut, pour les acquérir, donner trop de services productifs à la création d'un autre produit, se jeter dans des frais de production trop considérables. Jugez par là, Monsieur, du mal qu'on fait en encourageant les dépenses inutiles, et en multipliant les consommateurs improductifs!

Ce qui prouve combien les frais de production sont l'obstacle réel qui s'oppose à la vente, c'est le rapide débit d'un objet qu'un moyen expéditif de production met à bon marché. S'il baisse d'un quart de son prix, la quantité de ce qu'on peut en vendre augmente du double. C'est que tout le monde alors l'acquiert avec moins de travail, moins de frais quelconque de production. Lorsque, par le système continental, il fallut payer, pour avoir une livre de sucre, cinq francs, appliqués soit à la production du sucre même, soit à celle de toute autre marchandise qu'on échangeait contre du sucre, la France n'était en état d'en acheter que quatorze millions de livres[1]. Maintenant que le sucre est à bon marché, nous en consommons quatre-vingts millions de livres par an; ce qui fait environ trois livres par personne. A Cuba, où le sucre est encore à meilleur marché, on en consomme au delà de trente livres par personne libre[2].

Sachons donc convenir d'une vérité qui nous presse de tous les côtés: lever des impôts exagérés, avec ou sans la participation d'une représentation nationale, ou avec une représentation dérisoire, peu m'importe, c'est augmenter les frais de production, sans accroître l'utilité des produits, sans rien ajouter à la satisfaction que le consommateur peut en tirer; c'est mettre une amende sur la production, SUR CE QUI FAIT EXISTER LA SOCIÉTÉ. Et, comme parmi les producteurs, les uns

---

[1] Voyez le rapport sur la situation de la France, fait en 1813 par le ministre de l'intérieur de cette époque. Il avait intérêt à déguiser cette diminution du commerce.

[2] Humbolt: *Essai sur la nouv. Esp.*, t. III, p. 183.

sont mieux placés que les autres pour rejeter sur leurs co-producteurs le fardeau des circonstances, elles pèsent sur certaines classes plus que sur d'autres. Un capitaliste peut souvent retirer son capital d'un emploi, pour le consacrer à un autre; il peut l'envoyer dans l'étranger. L'entrepreneur d'une industrie a souvent assez de fortune pour suspendre ses travaux pendant un temps. Aussi, tandis que le capitaliste et l'entrepreneur restent maîtres des conditions, l'ouvrier est obligé de travailler constamment et à tout prix, même lorsque la production ne lui donne plus de quoi vivre. C'est ainsi, Monsieur, que les frais excessifs de production réduisent plusieurs classes de certaines nations à ne consommer que ce qu'il y a de plus indispensable à leur existence, et les dernières classes à périr de besoin. Or, n'est-ce pas, d'après vous-même [1], de tous les moyens de réduire le nombre des hommes, le plus funeste et le plus barbare [2]?

Ici se présente l'objection la plus forte peut-être, parce qu'elle est appuyée d'un exemple imposant. Dans les États-Unis, les entraves à la production sont peu multipliées, les impôts sont légers; et là, comme ailleurs, les marchandises surabondent, le commerce manque de débouchés. « Ces difficultés, dites-vous [3], ne sauraient être attribuées à la » culture des mauvaises terres, aux gênes de l'industrie, à l'énormité » des impôts. Il faut donc, pour que les richesses augmentent, quelque » chose encore indépendamment du pouvoir de produire. »

Eh bien! le croirez-vous, Monsieur? selon moi c'est encore le *pouvoir de produire*, du moins à l'instant même, qui manque aux États-Unis, pour que les Américains puissent disposer avantageusement des produits surabondants de leur commerce.

---

[1] Voyez l'*Essai sur la population*, de *Malthus*, liv. II, chap. II de la traduction française, et chap. XIII de la 5e édition anglaise.

[2] M. Malthus, toujours convaincu qu'il y a des classes qui rendent service à la société par cela seul qu'elles consomment sans produire, regarderait comme un malheur que l'on parvint à rembourser aux prêteurs la totalité ou seulement une grande partie de la dette anglaise. Cette opération serait, au contraire, selon moi, fort désirable pour l'Angleterre, parce qu'il en résulterait que les créanciers de l'État, étant remboursés, tireraient un revenu quelconque de leurs capitaux; que les contribuables dépenseraient eux-mêmes les 40 millions sterling qu'ils paient maintenant aux créanciers de l'État; que, l'impôt étant diminué de 40 millions sterling, tous les produits seraient moins chers; que la consommation s'en étendrait considérablement; qu'elle donnerait de l'ouvrage aux ouvriers, au lieu de coups de sabre qu'on leur distribue; et j'avoue que ces résultats ne me semblent pas de nature à inquiéter les amis du bien public.

[3] P. 498, édit. angl.; 376, édit. Guillamin. (J.-B. S.)

L'heureuse situation de ce peuple pendant une longue guerre où il a presque toujours joui des avantages de la neutralité, a tourné beaucoup trop son activité et ses capitaux vers le commerce extérieur et maritime. Les Américains sont entreprenants; ils naviguent à bon marché; ils ont introduit dans les voyages de long cours des manœuvres expéditives qui les abrégent, les rendent moins dispendieux, et correspondent à ces perfectionnements qui, dans les arts, diminuent les frais de production; enfin les Américains ont attiré vers eux tout le commerce maritime que les Anglais n'ont pas pu faire; ce sont eux qui, pendant bien des années, ont servi d'intermédiaires entre toutes les puissances continentales de l'Europe et le reste du monde. Ils ont même obtenu plus de succès que les Anglais, partout où ils ont été en concurrence avec eux, comme à la Chine.

Qu'en est-il résulté? une abondance excessive de ces produits que procure l'industrie commerciale et maritime; et, lorsque la paix générale est venue ensuite libérer la route des mers, les navires français, hollandais, se sont lancés avec une sorte d'ivresse au milieu d'une carrière qui venait de s'ouvrir; et, dans leur ignorance de l'état où se trouvaient les nations d'outre-mer, de leur agriculture, de leurs arts, de leur population, de leurs ressources pour acheter et consommer, ces navires, échappés à une longue détention, ont porté partout avec abondance les produits du continent de l'Europe, présumant que les autres contrées du globe, qui en étaient sevrées depuis longtemps, en seraient avides.

Mais, pour pouvoir acheter ce supplément extraordinaire, il aurait fallu en même temps que ces autres contrées, de leur côté, eussent pu créer à l'instant des produits extraordinaires; car, encore une fois, la difficulté n'est point de consommer à New-York, à Baltimore, à la Havane, à Rio-Janeiro, à Buenos-Ayres, des marchandises d'Europe. On les y consommerait volontiers si l'on pouvait les y payer. Les Européens demandaient en paiement des cotons, des tabacs, du sucre, du riz; et cette demande même en faisait monter le prix : et comme, toutes chères qu'étaient ces marchandises, et l'argent qui est une marchandise aussi, il fallait bien en prendre, ou revenir sans paiement, ces mêmes marchandises, devenues plus rares aux lieux de leur origine, devenaient plus abondantes en Europe, et ont fini par l'être trop pour s'y bien vendre, quoique la consommation de l'Europe ait fort augmenté depuis la paix; de là les retours désavantageux que nous avons vus.

Mais, supposons pour un instant que les produits agricoles et manufacturés de l'Amérique du nord et de l'Amérique du sud fussent tout-à coup devenus très-considérables lorsque la paix s'est faite, alors leurs populations, plus nombreuses et plus productives, auraient acheté facilement tout ce que les Européens y ont porté, et leur auraient fourni à bon compte des retours variés.

Quant aux États-Unis, cet effet aura lieu, je n'en fais aucun doute, lorsqu'ils pourront joindre aux objets d'échange que leur commerce maritime nous fournit[1] une plus grande quantité de leurs produits agricoles[2], et peut-être aussi quelques produits manufacturés. Leur culture s'étend, leurs manufactures se multiplient; et, par une suite naturelle, leur population croît avec une étonnante rapidité. Encore quelques années, et l'ensemble de leurs industries formera une masse de produits parmi lesquels se rencontreront plus d'articles propres à fournir des retours profitables, ou, du moins, des profits dont les Américains emploieront une partie à l'achat des marchandises d'Europe.

On portera aux États-Unis les marchandises que les Européens réussissent à faire à moins de frais; on rapportera celles que le sol et l'industrie des Américains réussiront à créer à meilleur marché que d'autres. La nature des demandes déterminera la nature des productions; chaque nation s'occupera de préférence des produits qu'elle fait avec le plus de succès, c'est-à-dire avec le moins de frais de production; et il en résultera des échanges mutuellement avantageux, et avantageux d'une manière constante. Mais ces améliorations commerciales ne peuvent avoir lieu qu'avec le temps. Les talents et l'expérience que les arts exigent ne s'acquièrent pas en quelques mois; il y faut des années. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives que les Américains sauront quels produits manufacturés ils peuvent créer avec succès[3].

---

[1] Les produits commerciaux des États-Unis, qu'ils nous fournissent en échange, sont : du sucre de l'Inde, de la Chine et de la Havane, du café, du thé, des nankins, de l'indigo, du gingembre, de la rhubarbe, de la cannelle, de la soie écrue, du poivre.

[2] Les produits de leur sol et de leurs arts, qu'ils nous fournissent, sont : du coton, du tabac, de la potasse, du riz, du quercitron (*quercus citrina*), de l'huile de poisson, quelques bois de teinture.

[3] Les travaux manufacturiers qu'un peuple nouveau peut exécuter avec plus d'avantage, sont, en général, ceux qui donnent des préparations aux matières de son cru ou d'un commerce peu coûteux. Il n'est pas probable que les États-Unis fournissent jamais des draps à l'Europe; mais ils lui fourniront peut-être des tabacs manufacturés, des sucres raffinés; qui sait même s'ils ne parviendront pas à établir des cotonnades à meilleur compte que l'Angleterre? (*Notes de l'Auteur.*)

Alors on ne leur portera plus ces produits-là; mais les profits qu'ils tireront de cette production leur procureront les moyens d'acheter d'autres produits européens.

D'un autre côté, les entreprises agricoles, quelque rapide que soit leur extension, ne peuvent que par degrés fort lents offrir, par leurs produits, des débouchés aux produits de l'Europe. A mesure que la culture et la civilisation s'étendent au delà des monts Alleganys, dans le Kentucky et dans les territoires d'Indiana et des Illinois, les premiers gains sont employés à nourrir les colons à mesure qu'ils arrivent des États plus anciennement peuplés, à bâtir leurs habitations. Les profits qui excèdent ces premiers besoins servent à étendre leurs défrichements; les suivants, à fabriquer des produits manufacturés pour la consommation locale : et ce ne sont que les épargnes du quatrième ordre qui s'appliquent à manipuler et transformer les produits du sol pour la consommation lointaine. C'est alors seulement que les États nouveaux nous offrent, à nous Européens, quelques débouchés; mais on voit que ce ne peut être dans leur enfance : il faut pour cela que leur population ait eu le temps de s'accroître, et que leurs produits agricoles soient devenus assez abondants pour qu'ils soient obligés d'en échanger la valeur au loin. Alors et par le progrès naturel des choses, au lieu de transporter des produits bruts, ils transportent des produits qui ont déjà reçu quelques façons, et qui, offrant, par conséquent, plus de valeur sous un moindre volume, peuvent supporter les frais d'un long trajet. De tels produits arriveront en Europe par la Nouvelle-Orléans, ville destinée à devenir un des plus grands entrepôts du monde.

Nous n'en sommes pas encore à ce point; faut-il donc s'étonner que les productions des États-Unis n'aient pas encore offert des débouchés analogues à l'élan commercial qui a suivi la paix? Faut-il s'étonner que les produits commerciaux amenés par les Américains eux-mêmes dans leurs ports, à la suite d'un développement exagéré de leur industrie nautique, s'y trouvent en surabondance?

Vous voyez, Monsieur, que ce fait n'a rien que de très-conforme à la doctrine professée par vos antagonistes.

Revenant à la situation pénible où se trouvent tous les genres d'industrie en Europe, je pourrais ajouter au découragement qui résulte des frais de production multipliés à l'excès, les désordres que de tels frais jettent dans la production, la distribution et la consommation des

valeurs produites ; désordres qui amènent fréquemment sur le marché des quantités supérieures aux besoins, en écartant celles qu'on y pourrait vendre et dont les vendeurs emploieraient le prix à l'achat des premières. Certains producteurs cherchent à récupérer, par la quantité de ce qu'ils produisent, une partie de la valeur dévorée par le fisc. Certains services productifs ont pu se soustraire à l'avidité des agents du fisc, comme il arrive souvent pour le service des capitaux, qui continuent dans bien des cas à toucher les mêmes intérêts, tandis que les terres, les bâtiments, la main-d'œuvre, se trouvent surchargés. Un ouvrier qui a de la peine à nourrir sa famille rachète quelquefois par un travail excessif le bas prix de la main-d'œuvre. Ne sont-ce pas là des causes qui dérangent l'ordre naturel de la production, et qui font produire dans certains genres au dela de ce qu'on aurait fait, à ne consulter que les besoins des consommateurs? Les objets de nos consommations ne nous sont pas nécessaires au même degré. Avant de réduire à moitié sa consommation de blé, on réduit au quart sa consommation de viande, on réduit à rien sa consommation de sucre. Il y a des capitaux tellement engagés dans certaines entreprises, particulièrement dans les manufactures, que leurs entrepreneurs consentent souvent à en perdre les intérêts, à sacrifier les profits de leur propre industrie, et continuent à travailler uniquement pour soutenir l'entreprise jusqu'à des temps plus favorables, et pour n'en pas perdre le fonds : d'autres fois ils craignent de perdre de bons ouvriers que la suspension de l'ouvrage forcerait à se disperser ; l'humanité seule des entrepreneurs suffit, dans quelques circonstances, pour continuer une fabrication à laquelle les besoins ne répondent plus. De là des désordres dans la marche de la production et de la consommation, plus graves encore que ceux qui naissent de la barrière des douanes et de la vicissitude des saisons. De là des productions inconsidérées, des recours à des moyens ruineux, des commerces bouleversés.

Je remarquerai en même temps que, quoique le mal soit grand, il peut paraître encore plus grand qu'il n'est. Les marchandises qui surabondent dans les marchés de l'univers peuvent frapper les yeux par leur masse, effrayer le commerce par l'avilissement de leurs prix, et n'être pourtant qu'une fort petite partie des marchandises faites et consommées en chaque genre. Il n'y a pas de magasin qui ne se vidât en peu de temps, si toute espèce de production de la marchandise qu'il contient venait à cesser simultanément dans tous les lieux du monde.

On a remarqué, en outre, que le plus léger excès des envois par-dessus les besoins suffit pour altérer considérablement les prix. C'est une observation du Spectateur d'*Addison* (nº 200), que, lorsque la récolte des blés surpasse d'un dixième ce qu'on en consomme ordinairement, le blé tombe à moitié prix. *Dalrymple*[1] fait une observation analogue. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un léger excédant soit représenté souvent comme une surabondance excessive.

Cette surabondance, comme j'en ai déjà fait la remarque, tient aussi à l'ignorance des producteurs ou des commerçants sur la nature e l'étendue des besoins dans les lieux où l'on adresse des marchandises. Durant ces dernières années, il y a eu un grand nombre de spéculations hasardées, parce qu'il y avait beaucoup de nouveaux rapports entre différentes nations. Partout on manquait des données qui doivent entrer dans un bon calcul; mais de ce qu'on a mal fait beaucoup d'affaires, s'ensuit-il qu'il fût impossible, étant mieux instruit, d'en faire de bonnes? J'ose prédire qu'à mesure que les relations nouvelles deviendront anciennes, et que les besoins réciproques seront mieux appréciés, les engorgements cesseront partout, et qu'il s'établira des relations constantes mutuellement profitables.

Mais en même temps il convient d'atténuer graduellement, et autant que les circonstances de chaque état le permettront, les inconvénients généraux et permanents qui naissent d'une production trop dispendieuse. Il faut que l'on se persuade bien que chacun vendra d'autant plus aisément ses produits que les autres hommes gagneront davantage; qu'il n'y a qu'une seule voie pour gagner, c'est de produire, soit par son travail, soit par le travail des capitaux et des terres qu'on possède; que les consommateurs improductifs ne sont que des hommes substitués aux consommateurs productifs; que plus il y a de producteurs, plus il y a de consommateurs; que, par la même raison, chaque nation est intéressée à la prospérité des autres, et que toutes sont intéressées à avoir ensemble les plus faciles communications, car toute difficulté équivaut à une augmentation de frais.

Telle est la doctrine établie dans mes écrits, et qui, je vous l'avoue, Monsieur, ne me paraît pas avoir encore été ébranlée. J'ai pris la plume pour la défendre, non parce qu'elle est mienne, (qu'est-ce, auprès de si grands intérêts, qu'un misérable amour-propre d'auteur?)

---

[1] *Considérations on the policy of entails in a nation*, pag. 14. Édimbourg, 1765.

mais parce qu'elle est éminemment sociale, qu'elle montre aux hommes la source des vrais biens, et les avertit du danger de la tarir. Le reste de cette doctrine n'est pas moins utile en ce qu'il nous montre que les capitaux et les terres ne sont point productifs à moins d'être devenus des propriétés respectées; que le pauvre lui-même est intéressé à défendre la propriété du riche; qu'il est intéressé, par conséquent, au maintien du bon ordre, parce qu'une subversion qui ne pourrait jamais lui livrer qu'une proie passagère lui ôterait un revenu constant. Lorsqu'on étudie l'économie politique comme elle mérite d'être étudiée; lorsqu'on s'est une fois aperçu, dans le cours de cette étude, que les plus utiles vérités reposent sur les principes les plus certains, on a rien tant à cœur que de mettre ces principes à la portée de toutes les intelligences. N'augmentons pas leurs difficultés naturelles par des abstractions inutiles; ne recommençons pas le ridicule des économistes du XVIII[e] siècle, par d'interminables discussions sur le *produit net* des terres; décrivons la manière dont les faits se passent, et mettons à nu la chaîne qui les lie; c'est alors que nos écrits acquerront une grande utilité *pratique*, et que le public sera vraiment redevable aux écrivains qui, comme vous, Monsieur, ont tant de moyens pour l'éclairer.

QUATRIÈME LETTRE A M. MALTHUS.

MONSIEUR,

J'ai cherché dans vos *Principes d'Économie politique* ce qui pouvait fixer les opinions du public relativement aux machines, et en général relativement aux procédés expéditifs qui, dans les arts, abrégent la main-d'œuvre et multiplient les produits sans augmenter les frais de production. Je désirerais y trouver de ces principes arrêtés, de ces formes rigoureuses de raisonnement qui commandent la conviction, et auxquelles votre *Essai sur la population* a accoutumé le public; mais ce n'est point ici l'Essai sur la population.

Il me semble (car je suis réduit à employer quelquefois cette formule après avoir lu vos démonstrations), il me semble que tout l'avantage que vous reconnaissez dans les machines, et en général dans les

moyens expéditifs de produire, se réduit à celui de multiplier les produits à tel point, que, même lorsque leur valeur vénale a baissé, la somme de leur valeur totale surpasse encore ce qu'elle était avant le perfectionnement[1]. L'avantage que vous signalez est incontestable; et l'on avait déjà remarqué que la valeur totale des marchandises de coton, ainsi que le nombre des ouvriers occupés à cette industrie, s'étaient accrus singulièrement depuis l'introduction des moyens expéditifs. Une remarque analogue avait été faite relativement à la presse d'imprimerie, cette machine employée à la multiplication des livres, produit qui occupe maintenant, sans compter les auteurs, un bien plus grand nombre d'industrieux qu'au temps où l'on copiait les livres à la main, et qui vaut bien plus en somme que lorsque les livres étaient plus chers.

Mais cet avantage, très-réel, n'est qu'un de ceux que les nations ont recueillis de l'emploi des machines. Il n'a rapport qu'à certains produits dont la consommation était susceptible de s'étendre assez pour balancer la diminution de leurs prix; tandis qu'il y a dans l'introduction des machines un avantage commun à tous les procédés économiques et expéditifs en général : avantage qui serait senti, même lorsque la consommation du produit ne serait pas de nature à prendre la moindre extension; avantage qui devait être apprécié rigoureusement dans des *principes* d'économie politique. Veuillez me pardonner si, pour me faire entendre, je suis obligé de revenir sur quelques notions élémentaires.

Les *machines* et les *outils* sont, les uns et les autres, des produits qui, aussitôt après leur production, se rangent dans la classe des capitaux, et sont employés à confectionner d'autres produits. La seule différence qu'il y ait entre des machines et des outils, c'est que les premières sont

---

[1] « Quand une machine est inventée, qui, en épargnant de la main-d'œuvre, fait revenir les marchandises à meilleur marché, l'effet ordinaire est une augmentation de demande..... telle, que la valeur totale de la masse de marchandise ainsi faite, excède de beaucoup la valeur totale que la même marchandise avait auparavant, et que le nombre des ouvriers employés à sa fabrication est accru plutôt que diminué*. »

» Mais nous devons convenir que le principal avantage provenant de la substitution des machines au travail des bras dépend de l'extension que prend le marché et de l'encouragement qui en résulte pour la consommation; et que, sans cela, l'avantage de cette substitution est à peu près perdu**. »

* *Princ. d'Écon. polit.*, p. 402, texte angl.; 311 édit. Guillaumin.
** *Ibid.*, p. 412, angl.; 318 édit. Guillaumin.

des outils compliqués et que les outils sont des machines fort simples. Comme il n'existe pas d'outils ou de machines qui engendrent de la force, nous devons encore les considérer comme des moyens de transmettre une action, une force vive dont nous disposons, vers un objet qui doit être modifié. Ainsi un marteau est un outil par le moyen duquel nous employons la force musculaire d'un homme pour aplanir, dans certains cas, une feuille d'or; et les martinets d'une grosse forge sont de même des outils au moyen desquels nous employons une chute d'eau à aplanir des barres de fer.

L'emploi d'une force gratuite qui nous est fournie par la nature n'ôte pas à une machine sa nature d'outil. La pesanteur multipliée par la vitesse, qui fait la puissance du marteau d'un batteur d'or, n'est pas moins une puissance physique de la nature que la pesanteur de l'eau qui tombe d'une montagne.

Qu'est-ce que notre industrie tout entière, sinon un emploi plus ou moins bien entendu des lois de la nature? *C'est en obéissant à la nature*, dit Bacon, *qu'on apprend à lui commander*. Quelle différence voyez-vous entre des aiguilles à tricoter et un métier à faire des bas, si ce n'est que celui-ci est un outil plus compliqué et plus puissant que les aiguilles, mais du reste employant avec plus ou moins d'avantage les propriétés du métal, la puissance du levier, pour fabriquer les vêtements dont nous couvrons nos pieds et nos jambes?

La question se réduit donc à ceci: est-il avantageux pour l'homme de mettre au bout de ses doigts un outil plus capable de faire beaucoup plus d'ouvrage, ou de le faire mieux, plutôt qu'un outil encore grossier, imparfait, avec lequel il travaille plus lentement, plus péniblement et plus mal?

Je croirais faire injure à votre bon sens, à celui de nos lecteurs, si je doutais un instant de la réponse.

La perfection de nos outils, Monsieur, est liée à la perfection de notre espèce. C'est elle qui établit la différence qu'on observe entre nous et les sauvages des mers Australes, qui ont des haches de caillou, et des aiguilles à coudre faites avec des arêtes de poisson. Il n'est plus permis à quiconque écrit sur l'économie politique, de vouloir borner l'introduction des moyens que le hasard ou le génie mettront entre nos mains; et cela dans le but de conserver plus de travail à nos ouvriers: il s'exposerait à ce qu'on employât tous ses propres raisonnements à lui prouver que nous devrions, rétrogradant au lieu d'avancer dans la

carrière de la civilisation, renoncer successivement aux découvertes que nous avons déjà faites, et rendre nos arts plus imparfaits, pour multiplier nos fatigues en diminuant nos jouissances.

Sans doute il y a des inconvénients à passer d'un ordre de choses à un autre, même d'un ordre imparfait à un ordre meilleur. Quelle personne sage voudrait renverser d'un coup les entraves qui gênent l'industrie, et les douanes qui séparent les nations, toutes préjudiciables qu'elles sont à leur prospérité? Dans ces cas-là, le devoir des personnes instruites ne consiste pas à fournir des motifs pour écarter et proscrire toute espèce de changement, sous prétexte des inconvénients qu'il entraîne; mais à apprécier ces inconvénients, à indiquer les moyens praticables de les écarter autant que possible ou de les atténuer, afin de faciliter l'adoption d'une amélioration désirable.

L'inconvénient est ici un déplacement de revenu qui, lorsqu'il est brusque, est plus ou moins pénible pour la classe qui voit diminuer le sien. La substitution des machines diminue (quelquefois, mais pas toujours) le revenu de la classe dont le fonds consiste en facultés corporelles et manuelles, pour augmenter le revenu de la classe dont le fonds consiste en facultés intellectuelles et en capitaux. En d'autres termes, les machines expéditives, étant en général plus compliquées, exigent des capitaux plus considérables. Elles obligent en conséquence l'entrepreneur qui les emploie, à acheter plus de ce que nous avons nommé *services productifs des capitaux*, et moins de ce que nous appelons *services productifs des ouvriers*. En même temps, comme elles exigent dans leur direction générale et particulière, peut-être plus de combinaisons et une manutention d'affaires plus considérable, elles réclament plus de ce genre de services productifs d'où naît le revenu des entrepreneurs. Une filature de coton au petit rouet, comme on en voyait dans beaucoup de ménages en Normandie, mérite à peine le nom d'entreprise, tandis qu'une filature de coton en grand est une entreprise majeure.

Mais l'effet le plus important, quoique peut-être le moins aperçu, qui provient de l'emploi des machines et en général de tout procédé expéditif, est l'augmentation de revenu qui en résulte pour les consommateurs de leurs produits; augmentation qui ne coûte rien à personne, et qui mérite que nous entrions dans quelque détail.

Si le froment se broyait chez nous comme chez les peuples de l'antiquité, à force de bras, j'estime qu'il faudrait vingt hommes pour moudre autant de farine qu'en peut moudre une paire de meules dans nos

moulins. Ces vingt hommes, dans les environs de Paris, étant occupé constamment, coûteraient 40 fr. par jour; et à trois cents jours de travail dans l'année, ils coûteraient par an. . . . . 12,000 fr.

La machine et les meules coûteraient par aperçu 20,000 francs, dont l'intérêt annuel serait de	1,000
Il ne se présenterait probablement pas d'entrepreneurs pour une semblable entreprise, à moins qu'elle ne leur rapportât par an environ	3,000
La façon de la farine qu'on peut obtenir d'une paire de meules dans une année, reviendrait donc par ce moyen environ à	16,000 fr.
Au lieu de cela, un meunier peut de nos jours trouver à louer un moulin à un tournant pour	2,000
Il paie à son garçon meunier	1,000
Je suppose que lui-même gagne pour son intelligence et pour ses peines	3,000
La même quantité de farine peut donc être broyée pour	6,000 fr.

au lieu de 16,000 fr. qu'elle aurait coûté si nous suivions encore les procédés des anciens.

La même population peut être nourrie, puisque le moulin ne diminue pas la quantité de la farine broyée : les profits gagnés dans la société suffisent encore pour payer les nouveaux produits; car, du moment qu'il y a pour 6,000 fr. de frais de production payés, il y a pour 6,000 fr. de produits gagnés ; et la société jouit de cet avantage essentiel que les hommes qui la composent, quels que soient leurs moyens d'existence, leurs revenus, soit qu'ils vivent de leurs travaux, de leurs capitaux, ou de leurs fonds de terre, réduisent la portion de leur dépense consacrée à payer la façon de la farine, dans la proportion de seize à six ou des cinq huitièmes. Celui qui dépensait 8 fr. par an pour sa nourriture, n'en dépense plus que 3 ; ce qui équivaut exactement à une augmentation de revenu : car les 5 fr. épargnés sur cet objet ont pu être employés à tout autre. Si un perfectionnement égal avait eu lieu sur tous les produits auxquels nous employons nos revenus, nos revenus seraient véritablement accrus des cinq huitièmes, et un homme qui gagne 3,000 fr. soit à faire de la farine, soit de toute autre manière, serait réellement aussi riche que s'il en avait huit et que les procédés perfectionnés n'eussent pas été trouvés.

C'est à quoi M. de *Sismondi* n'a pas fait attention lorsqu'il a écrit le passage suivant : « Toutes les fois, dit-il[1], que la demande pour la

---

[1] *Nouveaux Principes d'Économie politique*, tom. 2, pag. 317.

» consommation surpasse les moyens de produire de la population, » toute découverte nouvelle dans les mécaniques ou dans les arts est » un bienfait pour la société, parce qu'elle donne le moyen de satis- » faire des besoins existants. Toutes les fois, au contraire, que la pro- » duction suffit pleinement à la consommation, toute découverte sem- » blable est une calamité, puisqu'elle n'ajoute aux jouissances des » consommateurs que de les satisfaire à meilleur marché, tandis qu'elle » supprime la vie elle-même des producteurs. Il serait odieux de peser » l'avantage du bon marché contre celui de l'existence. »

M. de *Sismondi*, comme on le voit, n'apprécie pas suffisamment l'avantage du bon marché, et ne sent pas que ce qu'on dépense de moins sur un produit, peut être dépensé en plus pour un autre, en commençant par les plus indispensables.

Jusqu'à présent on ne peut apercevoir aucun inconvénient dans l'invention des moulins à farine ; et l'on y découvre l'avantage d'une diminution dans le prix du produit, qui équivaut à une augmentation de revenu pour tous ceux qui en font usage.

Mais cette augmentation de revenu procurée aux consommateurs est prise, dit-on, sur les profits des dix-neuf malheureux que le moulin a laissés sans ouvrage. — C'est ce que je nie. Les dix-neuf travailleurs restent avec leur fonds de facultés industrielles, avec la même force, la même capacité, les mêmes moyens de travail qu'auparavant. Le moulin n'entraîne pas pour eux la nécessité de rester sans occupation, mais seulement de choisir une autre occupation. Beaucoup de circonstances entraînent un inconvénient pareil, sans porter avec elles le même dédommagement. Une mode qui passe ; une guerre qui ferme un débouché ; un commerce qui change de cours, font cent fois plus tort à la classe des ouvriers que quelque nouveau procédé que ce soit.

Je suppose qu'on insiste, et qu'on dise que les dix-neuf ouvriers vacants, en supposant même qu'ils trouvassent à l'instant des capitaux pour se livrer à une nouvelle industrie, ne vendraient pas leurs produits, parce que la masse des produits de la société serait par là augmentée, sans que la somme de ses revenus le fût. — On a donc oublié que les revenus de la société sont augmentés par le fait même de la production des dix-neuf nouveaux travailleurs ? Le salaire même de leur travail est le revenu qui leur permet d'acquérir le produit de leur travail, ou de l'échanger contre tout autre produit équivalent. C'est ce que mes précédentes lettres établissent suffisamment.

Il ne reste donc, rigoureusement parlant, que l'inconvénient d'être obligé de changer d'occupation. Or, les progrès qui se font dans un genre en particulier sont favorables à l'industrie en général. L'augmentation de revenus qui est résultée pour la société d'une épargne sur ses dépenses, se porte vers d'autres objets. Une seule occupation s'est trouvée interdite à dix-neuf hommes qui jusque là broyaient du grain; cent autres occupations nouvelles, ou cent autres extensions des occupations anciennes, leur ont été ouvertes. Je n'en veux pour preuve que l'augmentation survenue dans les travaux et la population de tous les lieux où se sont perfectionnés les arts. La grande habitude que nous avons de voir les produits des arts nouveaux nous empêche de les remarquer; mais combien ne frapperaient-ils pas les anciens habitants de l'Europe, s'ils pouvaient renaître parmi nous! Représentons-nous pour un moment quelques-uns, même des plus éclairés d'entre eux, tels que Pline ou Archimède, venant se promener dans une de nos villes modernes; ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux et de nos vitres, nos grands miroirs et leur multiplicité, nos horloges, nos montres de poche, la variété de nos tissus, nos ponts de fer, nos machines de guerre, nos bâtiments de mer, les surprendraient au delà de toute expression. Et s'ils entraient dans nos ateliers, quelle foule d'occupations dont ils ne pouvaient pas avoir la moindre idée! Se douteraient-ils seulement que trente mille hommes travaillent en Europe toutes les nuits à imprimer des gazettes qu'on lit le matin en prenant du thé, du café, du chocolat ou d'autres aliments tout aussi nouveaux pour eux que les papiers-nouvelles eux-mêmes? N'en doutons pas, Monsieur; si les arts se perfectionnent encore, comme je me plais à le croire, c'est-à-dire produisent plus à moins de frais, de nouveaux millions d'hommes dans quelques siècles produiront des choses qui exciteraient dans notre esprit, si nous pouvions renaître alors, une surprise non moins grande que celle qu'Archimède et Pline éprouveraient en revenant parmi nous. Prenons-y garde, nous autres qui barbouillons du papier à la recherche de la vérité : si nos écrits parviennent à nos neveux, la terreur que nous inspirent des perfectionnements qu'ils auront de beaucoup surpassés, pourra bien paraître risible. Et quant aux ouvriers de votre pays, si habiles à la fois et si misérables, nos descendants pourront bien les regarder comme des gens que l'on forçait, pour gagner leur vie, à danser sur la corde avec des poids pendus à leurs pieds. Ils liront dans l'histoire que chaque

jour, pour qu'ils pussent continuer leur danse, on proposait quelque nouveau plan, sauf le seul qui eût été efficace : détacher les poids. Nos descendants alors, après s'être moqués de nous, pourront bien finir par nous plaindre.

J'ai dit qu'un perfectionnement heureux pouvait avoir des inconvénients passagers. Ceux qui accompagnent l'introduction des procédés expéditifs, sont heureusement mitigés par des circonstances qui ont été déjà remarquées, et par d'autres qui ne l'ont pas été. On a dit (et vous-même, Monsieur, regardez cette circonstance comme pouvant seule surpasser l'inconvénient), on a dit que le bon marché qui résulte d'un procédé économique, en favorise la consommation au point que la même production occupe plus de monde qu'auparavant, ainsi qu'on l'a observé dans la filature et le tissage du coton. J'ajouterai qu'à mesure que les machines et les moyens expéditifs se multiplient, il devient plus difficile d'en découvrir de nouveaux, surtout dans un art ancien et qui a déjà ses ouvriers formés. Les machines les plus simples se sont présentées les premières; de plus compliquées sont venues ensuite; mais à mesure qu'elles se compliquent, elles coûtent davantage à établir, exigent dans leur confection plus de travaux d'ouvriers, qui dédommagent en partie cette classe des travaux qu'elle perd à l'emploi du nouveau procédé. La complication et la cherté d'une machine sont des obstacles à une trop prompte adoption. La machine à tondre les draps au moyen d'un mouvement de rotation a coûté, dans l'origine, 25 à 30 mille fr. Beaucoup de fabricants ne purent dès l'abord disposer d'une somme pareille; d'autres balancèrent et balancent encore avant d'en faire l'acquisition; ils attendent un succès bien confirmé. Une telle lenteur dans l'introduction des nouvelles machines en sauve à peu près tous les inconvénients. Enfin, je vous avoue que j'ai vu presque toujours, dans la pratique, les machines nouvelles faire plus de peur que de mal. Quant au bien, il est constant et durable.

M. de *Sismondi* met en opposition ce qui arriverait dans le cas où cent mille tricoteuses avec leurs aiguilles, et mille ouvriers armés d'un métier à bas, fabriqueraient, chacun de leur côté, dix millions de paires de bas. Son résultat est que, dans ce dernier cas, les consommateurs de bas n'économiseraient que 50 centimes par paire, et cependant, qu'une fabrication qui alimentait cent mille ouvriers n'en pourrait plus nourrir que douze cents. Mais il n'arrive à ce résultat que par des suppositions qui ne sont pas admissibles.

Pour prouver que les consommateurs ne paieraient les bas que 50 centimes de moins, il suppose que les frais de production seraient, dans le premier cas, ainsi qu'il suit :

10 millions, pour achat de la matière première;
40 millions, pour salaire de cent mille ouvriers, à 400 fr. par tête.

TOTAL 50 millions, dont 40 distribués aux ouvriers.

Et, dans le second cas, il établit les frais ainsi qu'il suit :

10 millions, pour les matières premières;
30 millions, pour les intérêts du capital fixe et les profits des entrepreneurs;
2 millions, pour les intérêts du capital circulant,
2 millions pour les réparations et le renouvellement des machines;
1 million, pour le salaire de douze cents ouvriers.

TOTAL 45 millions, dont 1 seulement pour les ouvriers, au lieu de 40.

Or, je vois dans cette dépense 30 millions pour intérêts du capital fixe et pour le profit des entrepreneurs, ce qui supposerait, pour des entreprises capables d'occuper douze cents ouvriers et de rendre 15 pour 100 de leurs capitaux, un capital total de deux cents millions, supposition véritablement extravagante.

Un ouvrier ne saurait travailler sur deux métiers à la fois; mille ouvriers réclameraient donc l'emploi de mille métiers. Un bon métier à bas coûte 600 fr. les mille coûteraient, en conséquence, 600 mille fr. Ajoutons à ce capital un autre capital pareil pour les autres ustensiles, les ateliers, etc., nous n'aurons encore besoin que d'un capital de douze cent mille fr. Nous admettons que les intérêts et les profits des entrepreneurs sur ce capital seraient de 15 pour 100; ce qui est bien honnête, car une industrie courante qui rapporterait davantage, serait, par la concurrence, ramenée à ce taux. Cela étant, nous trouverons pour les intérêts et les profits des entrepreneurs, 180 mille fr. au lieu de trente millions !

Même observation sur les deux millions pour frais d'entretien et de réparation; car, quand au lieu de réparer les métiers, on les renouvellerait en totalité chaque année, ils ne coûteraient encore que 600 mille francs.

Le capital circulant non plus ne coûterait pas deux millions; car de quoi se compose-t-il, toujours dans l'hypothèse de M. de *Sismondi?* De la matière première qu'il porte à 10 millions, et des salaires qu'il porte à 1 million : ensemble 11 millions, dont l'intérêt, à 5 pour 100, est 550 mille francs. Mais comme dans cette industrie le produit peut être

terminé et vendu en moins de six mois, le capital payé pour l'année peut être employé deux fois et ne coûterait chaque fois que 275 mille francs, au lieu de deux millions.

Tous ces frais réunis ne font encore que 12,055,000 francs, au lieu de 50 millions, qu'en admettant les bases de M. de *Sismondi*, coûteraient les bas faits à l'aiguille. Je suis loin de croire que l'économie pût être aussi forte, car si l'auteur a porté trop haut le capital des machines, il leur a attribué une efficacité trop grande en supposant que par leur moyen douze cents ouvriers feraient autant que cent mille; mais je dis que si l'économie de cette production était telle, le bas prix des bas, ou de tout autre vêtement qu'on pourrait faire à l'instar des bas, en favoriserait tellement la consommation, qu'au lieu de voir les cent mille ouvriers qu'on y suppose employés tomber à douze cents, on les verrait probablement s'élever à deux cent mille.

Et si la consommation de cet objet en particulier n'admettait pas cette multiplication excessive d'un même produit, la demande augmenterait relativement à plusieurs autres; car, faites attention qu'après l'introduction des machines, il se trouve toujours dans la société les mêmes revenus, c'est-à-dire le même nombre de travailleurs, la même somme de capitaux, les mêmes fonds de terre. Or, si au lieu de consacrer, sur cette masse de revenus, 50 millions par an pour des bas, on n'est plus, au moyen des métiers, obligé d'en dépenser que 12, les 38 millions qui restent sont applicables à d'autres consommations, si ce n'est à l'extension de la même.

Voilà ce qu'enseignent les principes, et voilà ce que confirme l'expérience. Les maux que souffre la population de l'Angleterre, et que M. de *Sismondi* déplore avec l'accent d'un véritable philanthrope, tiennent à d'autres causes : ils tiennent principalement à ses lois sur les pauvres; et, ainsi que je l'ai insinué, à une masse d'impôts qui rendent la production trop dispendieuse; tellement que, les produits terminés, une grande partie des consommateurs ne gagne pas assez pour atteindre au prix qu'on est obligé d'en demander.



CINQUIÈME LETTRE A M. MALTHUS.

Monsieur,

A la lecture de vos *Principes d'Économie politique*, l'objet qui le premier a dû fixer mon attention, était cette grande maladie qui tourmente maintenant le genre humain et qui l'empêche de vivre de ses produits. Quoique dans l'ordre des idées, une discussion sur la nature des richesses dût précéder celle-là, pour aider l'esprit à comprendre tous les phénomènes qui se rapportent à leur formation et à leur distribution, je n'ai pas cru devoir lui accorder la préséance, en ce qu'elle semble intéresser plus spécialement ceux qui cultivent l'économie politique comme science, et sans aucune vue d'applications. Cependant je ne puis poser la plume sans vous dire ma pensée sur ce point. Vous m'y autorisez vous-même par la noble franchise avec laquelle vous provoquez des discussions qui puissent éclairer le public. « Il est à désirer, dites-vous [1], que ceux que le public regarde comme » juges compétents, s'accordent sur les propositions principales. » On ne saurait donc trop les éclaircir.

Vous blâmez, comme trop vague, la définition que lord *Lauderdale* donne de la richesse, en disant que c'est *tout ce que l'homme désire comme pouvant lui être utile ou agréable* : et selon moi, vous avez grande raison. Je cherche la définition que vous croyez devoir substituer à celle-là; et je trouve que vous donnez le nom de richesses à tous les objets *matériels* qui sont nécessaires, utiles, ou agréables à l'homme[2]. La seule différence que je remarque entre ces deux définitions, consiste dans le mot *matériel* que vous ajoutez à celle de lord *Lauderdale;* et s'il faut que je vous l'avoue, ce mot me paraît le contraire de la vérité.

Vous devez pressentir mes raisons. La grande découverte de l'économie politique, ce qui la rend précieuse à jamais, c'est d'avoir montré que l'on peut créer de toutes pièces les richesses. L'homme a pu dès lors savoir comment il fallait s'y prendre pour posséder ces bien-

---

[1] P. 4, édit. angl.; 3-4, édit. Guillaumin.

[2] P. 28, édit. angl.; 32, *id.*

heureux moyens de satisfaire ses désirs. Mais, ainsi que j'ai déjà eu occasion d'en faire la remarque, il est au-dessus du pouvoir de l'homme d'ajouter un atome à la masse des matières dont se compose le monde. S'il crée de la richesse, la richesse n'est pas de la matière : il n'y a point de milieu. L'homme ne peut, au moyen de ses capitaux et de ses terres, que changer les combinaisons de la matière pour lui donner de l'utilité; mais l'utilité est une qualité *immatérielle.*

Ce n'est pas tout, Monsieur, je crains que votre définition ne contienne pas le caractère essentiel de la richesse. Permettez-moi quelques explications pour appuyer ma pensée.

Adam Smith, avec tout le monde, a remarqué qu'un verre d'eau, qui pouvait être une chose fort précieuse quand on a soif, n'était point une richesse. C'est pourtant un objet matériel, il est nécessaire, utile, ou agréable à l'homme. Il remplit toutes les conditions de votre définition; et ce n'est pas de la richesse. Ce n'est pas du moins de celle qui fait le sujet de nos études et la matière de votre livre. Que lui manque-t-il pour cela? d'avoir de la valeur.

Il y a donc des choses qui sont des richesses naturelles, fort précieuses pour l'homme; mais qui ne sont point celles dont il est donné à l'économie politique de pouvoir s'occuper. Peut-elle les accroître? Peut-elle les consommer? Non; elles suivent d'autres lois que les siennes. Un verre d'eau est soumis aux lois de la physique; l'attachement de nos amis, notre réputation dans le monde dépendent des lois de la morale, et échappent à celles de l'économie politique. Quelles sont donc les richesses du ressort de cette science? celles qui sont susceptibles de création et de destruction, de *plus* et de *moins;* et ce *plus*, ce *moins*, qu'est-ce encore une fois? de la valeur.

Vous-même, Monsieur, êtes forcé d'en convenir en plusieurs endroits. Vous dites [1] : « Il paraît donc que la richesse d'une nation dépend, en » partie, de la quantité des produits obtenus par son travail (elle en » dépend tout à fait); et en partie de l'adaptation de son travail aux be- » soins et aux moyens de la population, à l'effet de donner de la valeur » à ses produits. » Et à la page suivante vous êtes encore plus positif. Après être entré plus avant dans la question, vous avouez que « il est » évident que, dans l'état actuel des choses, la valeur des marchandi- » ses.... peut être regardée comme la seule cause de l'existence de la

[1] P. 340, édit. angl.; 266, édit. Guillaumin.

» richesse. » Comment se peut-il dès lors qu'une condition aussi essentielle que la valeur manque à votre définition?

Mais cela ne suffit pas : nous ne connaîtrions qu'imparfaitement la nature des richesses, si nous ne parvenions à préciser ce mot *valeur*. Nous suffit-il, pour posséder de grandes richesses, d'évaluer très-haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plaît de l'évaluer 100,000 francs, suis-je réellement riche de 100,000 francs à raison de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère; ce présent est inestimable à nos yeux : s'ensuit-il qu'il nous rende immensément riches? Vous ne pouvez le penser. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut donc que ce soit une valeur *reconnue*, non par le possesseur, mais par une autre personne. Or, quelle preuve irrécusable peut-on donner qu'une valeur est *reconnue*, si ce n'est lorsque, pour l'avoir, d'autres hommes consentent à donner en échange une certaine quantité d'autres choses pourvues de valeur? Malgré l'estimation de 100,000 francs que j'aurai faite de ma maison, s'il m'est impossible de trouver quelqu'un qui, pour l'avoir, veuille sacrifier au delà de cinquante mille de ces pièces que nous appelons un franc, je ne puis pas dire qu'elle vaille cent mille francs : elle n'en vaut réellement que cinquante mille; elle ne me rend riche que de cinquante mille francs, et de tout ce qu'on peut avoir pour cinquante mille francs.

Aussi *Adam Smith* [1], immédiatement après avoir observé qu'il y a deux sortes de valeurs, et avoir nommé, assez improprement à mon avis, l'une *valeur en usage*, et l'autre *valeur en échange*, abandonne-t-il complétement la première, et s'occupe-t-il dans tout le cours de son ouvrage de la *valeur échangeable* uniquement. C'est ce que vous avez fait vous-même, Monsieur [2]; c'est ce qu'a fait M. *Ricardo;* ce que j'ai fait; ce que nous avons tous fait, par la raison qu'il n'y a pas d'autre valeur en économie politique; que celle-là seule est sujette à des lois fixes, qu'elle seule se forme, se distribue et se détruit suivant des règles invariables, et qui peuvent devenir l'objet d'une étude scientifique. Par une suite nécessaire, le prix de chaque chose étant sa valeur

---

[1] Liv. I, ch. 4.

[2] « Il est donc évident que la valeur des marchandises, c'est-à-dire *le sacrifice en travail,* » *ou en tout autre article, que les gens consentent à faire pour les obtenir en échange,* » etc. » *Principes d'Économie politique,* page 341 de l'édition anglaise; 267, édit. Guillaumin.

échangeable estimée en monnaie, il n'y a que des prix courants en économie politique : ce que *Smith* appelle *prix naturel*, n'a rien de plus naturel que tout le reste : ce sont les frais de production; c'est le prix courant des services productifs.

Je ne prétends point le dissimuler : vous avez, Monsieur, dans M. *Ricardo,* un puissant et respectable auxiliaire. Il était contre vous dans la question des débouchés; il combat avec vous dans la question des valeurs; mais malgré mes relations avec lui et l'estime réciproque dont nous faisons profession l'un pour l'autre, je n'ai pas craint de combattre déjà ses raisons [1]; notre première passion à l'un et à l'autre, et j'ose dire la vôtre, Monsieur, n'est-elle pas l'amour du bien public et de la vérité?

Voici les paroles de M. *Ricardo :* « La valeur diffère essentiellement » des richesses; car la valeur ne dépend pas de l'abondance (des choses » nécessaires ou agréables), mais de la difficulté ou de la facilité de leur » production. Le travail manufacturier d'un million de personnes pro» duira toujours la même valeur, mais ne produira pas toujours la » même richesse. Par des machines plus parfaites, une habileté plus » exercée, un travail mieux divisé; par l'ouverture de nouveaux dé» bouchés donnant lieu à des échanges plus avantageux, un million de » personnes peuvent produire deux fois, trois fois autant de *choses né- » cessaires ou agréables,* qu'elles en pourraient produire dans une autre » situation sociale; et pourtant elles n'ajouteront rien à la somme des » valeurs [2]. »

Cet argument, fondé sur des faits qui ne sont point contestés, paraît convenir parfaitement au sens que vous soutenez. Il s'agit de savoir comment ces faits confirment, au lieu de l'infirmer, la doctrine des valeurs, la doctrine qui établit que les richesses se composent de la valeur des choses que l'on possède, en réservant ce mot de *valeur* aux seules valeurs reconnues et échangeables.

Qu'est-ce, en effet, que la valeur, que cette qualité susceptible d'appréciation, susceptible de *plus* et de *moins,* qui réside dans les choses que l'on possède? C'est la qualité qui nous permet d'obtenir, en échange des choses que nous avons, les choses dont nous avons besoin. Cette

---

[1] Voyez les notes que j'ai ajoutées à la traduction française que M. *Constancio* a donnée des *Principes d'Économie politique* de M. *Ricardo.*

[2] *Principes d'Économie politique* de M. *Ricardo,* 2e édition anglaise, ch. 20.

valeur est d'autant plus grande, que la chose que nous avons, peut obtenir une plus grande *quantité* de la chose que nous désirons. Ainsi, quand j'ai besoin d'échanger un cheval que je possède contre du froment dont j'ai besoin, c'est-à-dire quand il me convient de vendre mon cheval pour acheter du blé, si mon cheval vaut six cents francs, j'ai une fois plus de valeur à mettre en blé, que si mon cheval ne valait que trois cents francs; j'aurai une quantité double de boisseaux de blé, et en même temps cette portion de ma richesse sera le double plus grande. Et comme le même raisonnement peut être appliqué généralement à tout ce que je possède, il s'ensuit que notre richesse se mesure sur la valeur des choses que nous possédons. C'est une conséquence que personne ne peut raisonnablement repousser.

Vous ne pouvez pas nier de votre côté, me dit M. *Ricardo*, que l'on ne soit *plus riche* lorsqu'on a *plus de choses* agréables et nécessaires à consommer, *quelle que soit d'ailleurs leur valeur.* J'en conviens, en effet; mais n'est-ce pas avoir plus de choses à consommer, que d'avoir la puissance d'en acquérir en plus grande quantité? Posséder plus de richesses, c'est avoir dans ses mains le pouvoir d'acheter une plus grande quantité de choses utiles, une plus grande *quantité d'utilité,* en étendant cette expression à tout ce qui nous est nécessaire ou agréable. Or, cette proposition n'a rien de contraire à ce qu'il y a de vrai dans la définition que M. *Ricardo* et vous, Monsieur, donnez de la richesse. Vous dites que la richesse est dans la quantité de choses nécessaires ou agréables que l'on possède : je le dis comme vous; mais comme ces mots, *quantité de choses nécessaires ou agréables,* ont une signification vague et arbitraire qui ne peut point entrer dans une définition bien faite, je les précise par l'idée de leur *valeur échangeable.* Alors la limitation de l'idée d'utilité est d'être égale à une autre utilité quelconque que les autres hommes consentent à donner en échange de celle que vous possédez. Dès lors il y a *équation* on peut comparer une valeur avec une autre par le moyen d'une troisième : un sac de fromeut est une richesse égale à une pièce d'étoffe, lorsque l'une et l'autre peuvent s'échanger contre une égale quantité d'écus. Voilà ce qui peut servir de base à des comparaisons, ce qui permet de mesurer une augmentation, une diminution; en un mot, voilà les bases d'une science. L'économie politique n'existe point sans cela; c'est cette seule considération qui l'a tirée du domaine des rêveries : elle est si essentielle que vous lui rendez hommage sans le vouloir, et qu'il n'y a pas un de vos raisonnements où elle

ne soit exprimée ou sous-entendue. Autrement vous auriez fait reculer la science, au lieu de l'enrichir de vérités nouvelles.

En même temps que votre définition et celle de M. *Ricardo* manquent de précision, elles manquent aussi d'étendue; elles n'embrassent pas la totalité de ce qui fait nos richesses. Quoi! nos richesses se borneraient aux objets matériels nécessaires ou agréables! Et nos talents, pourquoi les prenez-vous donc? Ne sont-ce pas des fonds productifs? n'en tirons-nous pas des revenus? des revenus plus ou moins grands, de même que nous retirons un revenu plus grand d'un arpent de bonne terre, que d'un arpent de broussailles? Je connais des artistes habiles qui n'ont d'autre revenu que celui qu'ils tirent de leurs talents, et qui sont dans l'opulence. Selon vous, ils ne seraient pas plus riches qu'un barbouilleur d'échoppes.

Il vous est impossible de le nier : tout ce qui a une valeur échangeable fait partie de nos richesses. Elles se composent essentiellement des fonds productifs que nous possédons. Ces fonds sont ou des terres, ou des capitaux, ou des facultés personnelles. De ces fonds les uns sont aliénables et non consommables, comme les terres; les autres aliénables et consommables, comme les capitaux; d'autres enfin inaliénables et cependant consommables, comme les talents, qui périssent avec celui qui les possède. De ces fonds sortent tous les revenus qui font vivre la société; et, ce qui paraît paradoxal quoique parfaitement vrai, tous ces revenus sont immatériels puisqu'ils dérivent tous d'une qualité immatérielle qui est l'utilité. Les différentes utilités sorties de nos fonds productifs se comparent entre elles par leur valeur, que je n'ai pas même besoin de nommer *échangeable*, parce que, en économie politique, je n'en reconnais point à moins qu'elle ne soit échangeable.

Quant à la difficulté qu'élève M. *Ricardo* en disant que, par des procédés mieux entendus, un million de personnes peuvent produire deux fois, trois fois autant de richesses, sans produire plus de valeurs, cette difficulte n'en est pas une lorsque l'on considère, ainsi qu'on le doit, la production comme un échange dans lequel on donne les *services productifs* de son travail, de sa terre et de ses capitaux, pour obtenir des *produits*. C'est par le moyen de ces services productifs que nous acquérons tous les produits qui sont au monde; et voilà, pour le dire en passant, ce qui donne de la valeur aux produits; car, après les avoir acquis à titre onéreux, on ne peut pas les donner pour rien. Or, puisque nos premiers *biens* sont des fonds productifs que nous possédons,

que nos premiers *revenus* sont les services productifs qui en émanent, nous sommes d'autant plus riches, nos services productifs ont d'autant plus de valeur, qu'ils obtiennent dans l'échange appelé *production*, une *plus grande quantité* de choses utiles. Et, en même temps, comme une *plus grande quantité de choses utiles* et leur *meilleur marché* sont des expressions parfaitement synonymes, les producteurs sont plus riches quand les produits sont plus abondants et moins chers. Je dis les producteurs en général, parce que la concurrence les oblige à donner les produits pour ce qu'ils coûtent; tellement que lorsque les producteurs de froment ou d'étoffe réussissent, par le moyen des mêmes services productifs, à produire une double quantité de blé ou d'étoffe, tous les autres producteurs peuvent acheter une double quantité de blé ou d'étoffe avec une pareille quantité de services productifs, ou, ce qui est la même chose, avec les produits qu'ils en tirent.

Telle est, Monsieur, la doctrine bien liée sans laquelle il est impossible, je le déclare, d'expliquer les plus grandes difficultés de l'économie politique, et notamment comment il se peut qu'une nation soit plus riche lorsque ses produits diminuent de valeur, quoique la richesse soit de la valeur. Vous voyez que je ne crains point de réduire mes prétendus paradoxes à leur plus simple expression. Je les dépouille nus et je les livre à votre équité, à celle de M. *Ricardo*, et au bon sens du public. Mais en même temps je me réserve de les expliquer si on les entend mal, et de les défendre avec persévérance si on les attaque injustement[1].

A M. MALTHUS.

24 février 1827.

MONSIEUR,

J'ai eu le plaisir de recevoir l'exemplaire des *Definitions in political Economy*[2], que vous m'avez destiné, et je suis extrêmement sensible à ce souvenir de votre part. Vous ne pouvez douter du grand intérêt que j'ai mis à la lecture de cet ouvrage qui contribuera beaucoup aux pro-

---

[1] Ici se terminent les lettres à Malthus, qui avaient été publiées du vivant de l'auteur.

[2] L'ouvrage venait de paraître. La traduction en a été donnée, dans le tome VIII de la *Collection des principaux Économistes*, à la suite des *Principes d'Économie politique* du même auteur.

grès de l'économie politique ; car on ne dispute le plus souvent que faute de s'entendre. Il facilitera pour beaucoup de Français l'intelligence des ouvrages écrits en votre langue.

Vous avez, Monsieur, heureusement surmonté, dans bien des cas, une difficulté qui accompagne toutes les définitions et surtout en économie politique. Il est rare qu'une définition puisse suffire pour faire entendre la nature d'une chose et ses propriétés, parce que, dans la plupart des cas, sa nature est compliquée et ses propriétés nombreuses Veut-on faire connaître une chose sous tous ses rapports? la définition devient trop longue. Si l'on ne caractérise que les rapports principaux, elle est incomplète. De quelque manière qu'on s'y prenne on prête à la critique ; je l'ai éprouvé ; vous l'éprouverez, peut-être, et cependant je me flatte que nos efforts n'auront pas été superflus.

Je n'entreprendrai point de vous dire tous les endroits de votre dernier ouvrage que j'ai admirés, ils sont trop nombreux pour les relever, et je vous avoue que dans vos attaques contre MM. *Mac Culloch* et *Ricardo* en particulier, l'expérience et la raison me paraissent entièrement de votre côté. Je suis sensible aux expressions obligeantes dont vous accompagnez mon nom dans plusieurs endroits du livre; mais je crois vous devoir quelques explications sur les endroits où vous me refusez votre suffrage. Il m'est trop précieux pour que je ne cherche pas à le conquérir.

Vous dites, page 19 : *He* (M. Say) *has strangely identified utility and value, and made the utility of a commodity proportionnal to its value*, etc.[1]

Vingt passages de mon Traité indiquent cependant bien clairement que je n'attribue de la valeur qu'à l'utilité *qui a été donnée par l'industrie*. Je dis que *les hommes ne mettent aucun prix à ce qui n'est bon à rien ;* mais non que tout ce qui est utile a un prix. La plus légère observation aurait suffi pour me donner un démenti; ma doctrine entière prouve le contraire. Je dis (4e édit., t. 2, pag. 5) : *Des besoins des hommes les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des richesses naturelles, parce que la nature seule en fait les frais.* Voilà bien les choses qui possèdent ce que Smith appelle *a value in use*. *Comme elle* (la nature) *les donne à tous*,

[1] Voir, tome VIII, p. 420 de la *Collect. des princip. Econom.*

personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.

Je poursuis en disant : *D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification, sans avoir opéré un changement dans leur état, sans avoir pour cet effet surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur échangeable.* Ne voilà-t-il pas *the value in exchange* de Smith !

Pouvez-vous équitablement dire que je confonds l'utilité avec la valeur, tandis que je distingue l'utilité qui se paie et celle qui ne se paie pas?

Vous posez, Monsieur, quatre règles fort sages pour l'emploi des termes : 1° vous voulez que le sens qu'on y attache ne contredise pas celui qu'un usage général leur attribue. Je n'ai fait qu'analyser le sens qu'on attache au mot utilité ; je ne l'ai point détourné. 2° Vous voulez qu'on adopte le sens des auteurs qui font autorité, à moins qu'on ne donne de bonnes raisons pour le changer ; je corrobore et j'explique, dans le cas ci-dessus, l'expression de Smith. 3° Vous voulez que le nouvel emploi que l'on fait d'une expression contribue aux progrès de la science. Il m'a semblé qu'en montrant que la production consiste uniquement à donner de la valeur en donnant de l'utilité, j'ai posé l'économie politique sur sa véritable base. 4° Vous voulez que le sens adopté soit toujours conforme à lui-même et s'accorde avec celui de tous les autres termes : or, on convient généralement sur le continent que le sens que je donne au mot *utilité* est concordant avec toute ma doctrine. Nul auteur, jusqu'à votre dernier ouvrage, n'avait, je crois, donné comme moi un gage de cette concordance, en rapprochant, comme je l'ai fait dans mon *Épitome*, tous les termes employés dans mes ouvrages, et en montrant les rapports qui les lient.

Si le terme *utilité* en particulier est conforme aux règles que vous-même avez posées, comment pouvez-vous m'accuser de les avoir violées toutes les quatre à l'occasion de ce mot? J'en appelle à votre justice.

En même temps que je prends la défense du mot *utilité*, comme le seul propre à faire entendre en quoi consiste la production, je confesserai que ma doctrine *des débouchés* que vous avez combattue dans vos

autres ouvrages, et dans celui-ci[1], est en effet sujette à quelques restrictions. Je l'ai tellement senti que, dans la cinquième édition de mon Traité (tome Ier, page 194 et suivantes), qui a été publiée en trois volumes à la fin de l'année dernière, j'ai exposé cette restriction, quoique MM. *Ricardo*, *Mill* et M. *MacCulloch* aient adopté ma doctrine à cet égard, et que le ministère actuel de la Grande-Bretagne en ait fait la base de son nouveau système commercial; il vaut mieux s'attacher à l'investigation des faits et de leur enchaînement qu'à des syllogismes. Dans cette cinquième édition, j'ai en même temps combattu vivement les abstractions sur lesquelles on bâtit une économie politique idéale. Je regrette beaucoup qu'il ne me reste pas un seul exemplaire à vous offrir de cette dernière édition, dont plusieurs parties sont complétement récrites et corrigées.

Je me trouve heureux que vous ayez donné (bien que tacitement) votre approbation à une doctrine que j'ai mise en avant le premier, qui a été adoptée en Russie, en Allemagne, en Italie, mais point que je sache jusqu'à ce moment par les économistes anglais. J'ai distingué, comme vous savez, dans l'œuvre de la production, le capital du service que rend le capital; la valeur de ce service peut être représentée par l'*intérêt*, valeur différente de celle du capital, de même que le service que rend la terre est représenté par le fermage (*rent*), dont la valeur est autre que la valeur de la terre. C'est sur ce fondement que j'ai admis trois sortes de services productifs, tandis que les économistes anglais n'en admettent qu'un, celui de l'industrie (*labour*). C'est sur le même fondement que vous admettez[2] le profit du capital comme un des éléments de la valeur des choses, et que dans vos définitions[3] vous mettez au rang des services productifs (*conditions of the supply of commodities*) le *percentage* qui représente le secours que l'industrieux tire d'un capital. Mais pourquoi refusez-vous au service de la terre, quand elle est une propriété, ce que vous accordez au service du capital?

La doctrine de Ricardo, que le profit de la terre ne fait pas partie du prix des choses, vous fait-elle illusion? Mais vous admettez vous-même[4] aussi bien que moi, que *the numbers, powers, and wants of those who wish to obtain a commodity, is the foundation of all value.* Cela étant, les besoins des hommes, dans un certain état de la société, ne peuvent-ils

---

[1] P. 65, texte angl. — [2] P. 201, texte angl.
[3] P. 242, texte angl. — [4] P. 242, texte angl.

pas être tels qu'ils mettront un prix aux services que peut rendre un fonds de terre, et qu'ils paieront en conséquence ce service à celui qui est propriétaire de la terre, de même qu'ils paient au manouvrier propriétaire de deux bras le service que deux bras peuvent rendre?

Encore un mot, Monsieur, au sujet des produits immatériels auxquels vous refusez impitoyablement le nom de produits, quoique vous-même ayez créé de beaux et bons produits de ce genre. Est-ce parce qu'ils ne peuvent rien ajouter au capital du pays ? Mais quand un propriétaire foncier a consommé dans l'année son revenu de l'année, il n'a pas ajouté la moindre valeur au capital du pays : on ne nie pourtant pas que sa terre, son capital et son industrie aient donné un produit égal à ce qu'il a consommé. De même, quand un service personnel a été rendu, il y a eu un besoin satisfait par un service qui a été payé et consommé; il est donc un *produit* au même titre que la satisfaction produite par une pêche qu'on a mangée, à laquelle vous ne refusez pas d'être un produit, quoiqu'il n'en reste rien au bout de l'an. Tous les économistes de la Grande-Bretagne nieraient cette vérité, qu'elle n'en existerait pas moins; et ils s'exposeraient à ce qu'on leur fît la célèbre réponse de Galilée : *E pur si muove*.

J'espère, Monsieur, que vous me pardonnerez la franchise de mes observations, qui ne me sont dictées que par l'amour de notre belle science, et par le cas infini que je fais de votre caractère et de vos opinions. Je ne finirai pas ma lettre sans rendre de nouveaux hommages aux clartés qui résultent de votre dernier travail, que je contribuerai à faire connaître à notre public par une notice dans la *Revue encyclopédique*.

Agréez de nouveau l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

M. MALTHUS A J.-B. SAY.

1827.

MONSIEUR,

Votre obligeante et intéressante lettre, de même que le présent qui l'accompagnait[1], par la faute des libraires, ne me sont parvenus qu'à la

---

[1] C'était l'article *Économie politique* publié en 1826 dans l'*Encyclopédie progressive*.

fin de mai. Je partais de chez moi, et depuis ce moment, ayant souvent changé de place et ayant eu beaucoup d'affaires, il m'a été impossible d'écrire.

Je suis bien satisfait de voir que vous approuviez en grande partie mon dernier ouvrage, et que vous pensiez que j'ai réussi à aplanir plusieurs des difficultés qui appartiennent aux définitions en économie politique.

Je serais bien fâché d'avoir mal représenté quelqu'une de vos idées, et vous me rendez certainement la justice de croire que ce n'a pas été à dessein. Je conviens, quoique peut-être je ne l'aie pas exprimé assez clairement dans mon livre, que vous n'attribuez pas de la valeur à toutes sortes d'utilités qui ne sont pas le résultat d'un travail; que vous faites une distinction non moins juste qu'importante entre les richesses sociales et les richesses naturelles; et que vous considérez les premières comme ayant une valeur d'échange que les autres n'ont pas; mais je soumets à votre candeur de décider si ce que j'ai dit, dans la dernière partie de la phrase citée dans votre lettre, ne doit pas être considéré comme une explication de ce qui se trouve dans la première partie, et si la dernière partie n'est pas complétement justifiée par la doctrine contenue dans ce passage de votre dernière édition[1], que je viens de me procurer : « La chose la plus inutile et même la plus » incommode, comme un manteau de cour, a ce qu'on appelle ici son » utilité, si l'usage dont elle est, quel qu'il soit, suffit pour qu'on y » attache *un prix*. Ce prix est *la mesure de l'utilité qu'elle a au jugement* » *des hommes*, de la satisfaction qu'ils retirent de sa consommation. » J'avoue que l'espèce d'*utilité* caractérisée par le terme *inutile* est fort distincte de l'utilité à laquelle vous faites allusion, lorsque vous dites que le prix d'une chose *est la mesure de l'utilité qu'elle a.*

De même, lorsque vous citez le cas dans lequel l'utilité d'un objet *ne vaut pas ce qu'elle coûte*, le sens dans lequel le mot *utilité* doit être pris est tout à fait différent de celui qu'on lui donne communément. Dans le nouveau sens que vous lui donnez, vous seriez forcé d'avouer que la quantité de nourriture, qui vaut, suivant le cours du jour, 1000 livres sterling, n'est pas plus utile qu'un diamant du même prix, et partout, excepté dans le cas d'un don gratuit de la nature, la signification des mots *utilité* et *valeur* se trouverait identique.

Or, ce langage me semble non-seulement contraire à l'usage commun, mais tout à fait incommode. Si l'on employait ainsi les termes *utile* et *utilité*, comment pourrait-on exprimer ce que nous avons souvent occasion d'exprimer, je veux dire la différence essentielle qui existe

[1] 5e édit. du *Traité*, trois vol. in-8, 1826.

entre ce qui peut véritablement rendre un service à tous les hommes, et ce qui a simplement un prix élevé et ne peut satisfaire que les caprices d'un petit nombre d'hommes? Je conviens que tout ce qui peut passer pour une richesse, tout ce qui a du prix, a une sorte d'utilité, et qu'on peut en tirer parti; et je n'aurais aucune objection contre cette proposition, que la *production* n'est qu'une *production d'utilité*, si elle ne conduisait pas à cette conséquence, que le prix et la valeur sont la mesure de l'utilité. Mais comme vous en tirez cette conséquence, et comme l'application du mot *utilité*, dans ce sens, n'est pas nécessaire à l'explication de la production, je crains d'être obligé de soutenir l'opinion que ce mot doit conserver son acception ordinaire.

Je suis très-heureux de voir que vous jugiez que quelque limitation doit être admise dans votre doctrine des *débouchés*. Pour être assurés de nos progrès en économie politique, j'ai toujours été d'opinion qu'il fallait fréquemment recourir à l'expérience, et vérifier si nos théories s'accommodent avec les faits qui nous entourent. Voilà pourquoi je ne pouvais admettre votre doctrine telle qu'elle était d'abord présentée. Il faut convenir que la question change entièrement quand vous dites que ce qui est produit par la terre, le travail et le capital, n'est pas un produit quand la vente qu'on en peut faire ne paie pas les services employés dans cette production suivant leur prix courant. Il est évident qu'il ne saurait y avoir une superfétation de produits de cette espèce; car, ainsi que vous l'observez judicieusement, la proposition ainsi conçue implique qu'il y a une demande effective pour le produit. Mais il est contraire à l'usage (et même à votre propre définition du mot produit : *L'utilité créée constitue le produit*) de dire que lorsque, par suite d'une superfétation, les produits tombent au-dessous de leurs frais de production, *ils ne méritent plus le nom de produits*. Vous devez convenir qu'à l'égard de ceux qui avaient coutume de les acheter, ils satisfont les mêmes besoins qu'auparavant, et que les portions qui forment l'excédant peuvent servir à d'autres personnes, et conservent une valeur quelconque, tout insuffisante qu'elle est pour rembourser les frais de production. Étant des résultats de l'industrie humaine, ayant de l'utilité et de la valeur, je ne vois pas comment nous pourrions leur refuser le nom de produits; or, ces produits, vous convenez vous-même que l'on ne peut en trop produire.

C'est toujours un plaisir pour moi quand je vois que nous sommes d'accord, et je suis de votre opinion, en pensant que le profit du capital doit décidément être distingué du capital qui le fournit. Adam Smith fait cette distinction, quand il dit que le prix se compose des salaires du travail et de la rente du fonds de terre. Il observe de plus que

le capital qui sert à la production et indemnise son employeur par un profit à tant pour cent du capital avancé, est lui-même composé des mêmes trois éléments, et, par conséquent, que le tout se compose de trois éléments.

Vous me demandez pourquoi, lorsque j'admets le profit du capital comme un des éléments de la valeur, je refuse à la rente (au fermage) ce que j'accorde au profit. Je réponds que, dans le travail de la production, je suis bien loin de déprimer le service productif de la terre, ou de convenir que les hommes ne mettent pas un prix et souvent un très-haut prix à ce même service; prix qui est payé au propriétaire sous la forme d'un fermage. Néanmoins, je pense que le fermage n'a pas, sur les prix d'une grande quantité de produits, la même influence que les salaires et les profits.

Adam Smith lui-même dit que le fermage entre dans le prix des marchandises d'une autre manière que les salaires et les profits; c'est-à-dire non comme une cause, mais comme un effet. Il est en effet certain que tandis qu'il y a dans un district en particulier ce qu'il nomme un taux naturel et ordinaire de salaires et de profits, il n'y a rien de pareil à un taux naturel et ordinaire des fermages, puisqu'il y a dans le même district des terres de diverses qualités; qu'il y en a qui se louent 2, 3, 4 livres sterling l'acre, et d'autres qui ne se louent que 3, 4, 5 shillings; et pourtant un boisseau de blé provenant d'un terrain à 5 shillings l'acre se vendra aussi cher qu'un boisseau de blé égal en qualité, qui sera venu sur un terrain de 3 livres sterling l'acre. En conséquence, bien qu'il soit vrai que, en cherchant les éléments du prix de la plupart des choses, on le trouve composé en grande partie de fermage en diverses proportions, néanmoins, il n'est aucun pays à peine où le prix d'un boisseau de blé excède notablement les frais de main-d'œuvre et de profits des capitaux indispensables pour le produire dans les circonstances les plus défavorables. Le fermage n'influe donc pas sur le prix du blé au même degré que la main-d'œuvre et le capital.

M. Ricardo a tiré de trop larges inductions de la doctrine des *différentes qualités du sol*, et est tombé par là dans quelques erreurs; mais la doctrine était originairement la mienne, comme il en convient lui-même[1]; et toutes les fois qu'elle sera bien exposée et bien comprise, je suis convaincu qu'on la trouvera tout à la fois importante et vraie; c'est-à-dire qu'on trouvera qu'elle rend parfaitement raison de quelques phénomènes observés, notamment de la différence qui se trouve entre le monopole des propriétaires et un monopole ordinaire; entre le

---

[1] Voyez une brochure: *An Inquiry into the nature and progress of rent*, publiée en 1815, dont la substance se trouve reproduite dans mon ouvrage plus considérable sur quelques-uns des principes de l'économie politique. (*Malthus.*)

monopole de la machine appelée *terre* et des machines de construction humaine.

A l'égard de ces objets immatériels auxquels vous paraissez croire que je refuse trop obstinément le nom de produits ou de richesses, j'ai bien examiné la matière, sans aucun préjugé contre votre doctrine. Je trouve bien quelques objections à opposer à la doctrine matérielle d'Adam Smith; mais je suis convaincu qu'il y a des objections encore plus fortes à opposer à la doctrine immatérielle. Je dois donc, pour obéir à mes propres règles, adhérer à la première.

Ce n'est pas ici une question de fait, comme le mouvement de la terre auquel la réponse de Galilée s'applique si bien; mais c'est une question de définition et de classification. Si le sens et le langage ordinaires sont de quelque poids, il faut convenir que lorsqu'il est question de richesses, et que nous comparons celles de différentes nations, notre attention est presque exclusivement fixée sur des objets matériels. Vous dites vous-même : « Une nation où il se trouverait une foule de » musiciens, de prêtres, d'employés, pourrait être une nation fort bien » divertie, bien endoctrinée et admirablement bien administrée; mais » voilà tout. « Et si, en même temps elle était mal nourrie, mal vêtue et mal logée, je suis bien sûr que vous la trouveriez pauvre, quels que fussent les talents pour la musique, la prédication et l'administration, qu'on y rencontrerait. Il n'y a pas longtemps que la pauvreté des savants, des auteurs, et notamment des poëtes, était passée en proverbe. Cela ne montre-t-il pas que nous évaluons les biens de ces classes-là non par leurs talents, mais par les produits matériels dont leurs talents leur donnent le pouvoir de disposer? Et s'ils ne peuvent disposer que de peu de produits matériels, nous les regardons comme pauvres. La nation à laquelle ils appartiennent est aussi regardée comme pauvre, si, par suite d'un goût exagéré pour leurs productions immatérielles, elle est obligée de se passer de produits matériels, et ne peut acheter que peu de marchandises au dehors.

En restreignant la signification des richesses aux objets matériels, je pense donc que nous employons ce mot dans son sens naturel et ordinaire; et lorsqu'il s'agit de l'estimation quelconque des richesses de différents pays et des causes de leur accroissement, je trouve un prodigieux avantage à n'appeler *richesses* que ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. Mais du moment que la ligne de démarcation entre les objets matériels et immatériels est ôtée, l'explication des causes qui déterminent la richesse des nations, et tout moyen de l'évaluer, deviennent extrêmement difficiles, sinon impossibles.

Nul des deux écrivains qui ont adopté la doctrine des produits im-

matériels ne se sont accordés sur la manière de les évaluer et de les mesurer. Quelques-uns des services productifs que le marquis Garnier regarde comme productifs sont regardés par vous comme improductifs, parce qu'ils sont inutiles. Mais comment peut-on estimer des services personnels, si ce n'est par le salaire qu'on en retire? et où peut être la ligne de démarcation entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas? Il serait même absurde de considérer une multiplication de services inutiles, quoiqu'ils fussent bien payés, comme une augmentation de richesses proportionnée à ces mêmes salaires.

L'objection opposée à la doctrine immatérielle qui vient de la difficulté de mesurer l'utilité des services, est plus forte encore si on l'oppose à M. Storch et à l'auteur de l'article qui a été mis sur la cinquième édition de votre ouvrage, dans la *Revue encyclopédique*.

M. *Storch* dit nettement : « Le revenu d'une nation ne s'apprécie » pas, comme le revenu d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après » son utilité, ou d'après les besoins qu'il peut satisfaire. » La *revue* appuie beaucoup sur l'utilité et la richesse des qualités morales qui peuvent résulter des services personnels et de ceux du gouvernement. Mais comment faire une évaluation quelconque de cette espèce d'utilité et de richesse ?

Si les besoins d'une société avaient pour objet principalement les qualités morales et intellectuelles, et fort peu les produits matériels, jamais elle ne passerait pour riche. Sans mettre en doute les avantages que procurent un bon gouvernement et des qualités morales, même pour la production d'une richesse matérielle, on est obligé d'avouer qu'une nation peut être morale et bien gouvernée et cependant pauvre. Une bonne instruction, une bonne morale et un bon gouvernement valent mieux que la richesse, mais ne sont pas de la richesse, suivant la commune acception de ce mot. Et comme les progrès de la richesse (dans la commune acception de ce mot) supposent une évaluation et une mesure, et que tandis qu'elle serait sous une forme immatérielle, elle échappe à toute appréciation, je ne peux qu'être d'avis que nous avons plus à perdre qu'à gagner, par une définition de la richesse différente de celle qui a été sanctionnée tout à la fois par l'usage et par le principal fondateur de la science de l'économie politique.

Vous m'accorderez volontiers, pour la franchise de mes observations, le même pardon que vous réclamez avec tant de justice pour les vôtres. Je me persuade que nous cherchons l'un et l'autre la vérité avec anxiété, et que nul de nous deux ne peut s'offenser d'une discussion libre et de bonne foi de nos opinions réciproques; c'est de là que la vérité doit le plus vraisemblablement sortir.

Permettez-moi de conclure cette longue lettre, par laquelle je crains

de vous avoir ennuyé, en vous assurant de mon respect bien sincère et de mon estime.

T. Rob. MALTHUS.

J.-B. SAY A T.-R. MALTHUS.

Paris, juillet 1827.

Mon cher Monsieur,

A des objections faites avec candeur, permettez-moi de répondre de même. Il me semble qu'il est de notre devoir de contribuer autant qu'il dépend de nous à éclairer les points de l'économie politique qui peuvent laisser des doutes dans les bons esprits; et, en mon particulier, j'éprouve d'autant plus le besoin de m'éclairer que mon projet est de publier l'année prochaine, sur cette matière, un ouvrage plus complet que tout ce que j'ai fait jusqu'ici.

Je conçois très-bien qu'on puisse me blâmer relativement à l'extension que je donne au mot *utilité*, en l'appliquant à *tout ce qui peut servir à satisfaire les besoins des hommes.* Ces besoins étant de nature fort diverses, on devrait être porté à croire qu'il y avait des utilités fort diverses. Cependant, aux yeux de l'économiste politique, qui cherche à savoir ce qui est richesse et ce qui n'est pas richesse, il n'y en a que de deux sortes : l'utilité donnée par la nature, et qui ne coûte rien, et l'utilité créée par l'industrie, la seule qui coûte de la peine et qui *soit* de la richesse, parce qu'elle a une valeur échangeable, une valeur au moyen de laquelle on peut faire des achats.

Aux yeux du moraliste, il est important d'examiner l'espèce de besoin que les choses peuvent satisfaire; car il y a des besoins qui sont justifiables et d'autres qui ne le sont pas. Quant à l'économiste politique, pour qui il n'est question que de savoir d'où naît la valeur, il doit seulement caractériser et nommer la *qualité commune* à toutes les choses capables de satisfaire les besoins *quels qu'ils soient*, qui causent la demande d'où naît la valeur. J'ai cru pouvoir nommer cette qualité commune *utilité*, de *utilitas*, *uti*, parce qu'on peut en *user*, *s'en servir.* Si j'avais trouvé un mot qui convînt plus parfaitement et tout à la fois au blé et au diamant, je l'aurais employé volontiers, mais je n'en connais point.

Vous ne croyez pas, Monsieur, qu'il soit besoin de cette utilité ainsi caractérisée pour expliquer la production; il me semble, au contraire, que si j'ai eu le bonheur d'expliquer la production, je ne le dois qu'à cette analyse. S'il y a des moyens de communiquer aux choses cette qualité essentielle, si elle fait la richesse de ceux qui la communiquent, il y a donc des moyens de créer de la richesse. De là, la description de ces moyens et par suite de la production. Il fallait bien montrer comment on produit *également* en pétrissant du pain et en polissant des diamants. Je ne fais pas grand cas de ceux qui fabriquent des chapelets; mais *ils produisent*, s'ils font une chose à laquelle il y a des hommes qui jugent à propos de mettre un prix; et si l'on me demande pourquoi ces pauvres gens y mettent un prix, il faut bien que je réponde : C'est par la raison que les chapelets ont une utilité pour eux. Ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, si je ne décris pas mieux un fait positif; c'est à l'imperfection de nos langues.

Notre discussion sur les *débouchés* commence à n'être plus qu'une dispute de mots. Vous voulez que j'accorde le nom de produits à des marchandises qui peuvent satisfaire un certain nombre de besoins et qui ont une certaine valeur, quoique cette valeur soit insuffisante pour rembourser la totalité de leurs frais de production. Mais le fond de ma doctrine sur la production établit clairement qu'il n'y a de production complète, qu'autant que tous les services nécessaires pour cette œuvre sont payés par la valeur du produit. Lorsqu'on dépense six francs en travaux et en argent, et qu'on ne produit qu'une valeur de cinq francs, il est évident qu'il n'y a réellement eu de produit qu'une utilité valant cinq francs; si elle a coûté davantage à produire, il y a eu un *déficit* d'utilité et de valeur, et c'est à ce *déficit* que je refuse le nom de produit. Je crois donc être autorisé à dire que tout ce qui est *véritablement produit* trouve à se placer; que tout ce qui ne se place pas a été une dépense faite inconsidérément sans rien produire; et ma doctrine des *débouchés* demeure entière.

A l'égard de l'influence du fermage (*rent*) sur la valeur des produits, je suis de votre avis, en ce que je conviens que le fermage influe peu sur les prix. Il égalise les frais de production du blé qui vient sur les bonnes terres et ceux du blé qui vient sur les mauvaises; ce qui détermine la quantité de blé qu'on peut amener sur un marché quelconque au-dessus d'un tel prix : la population du pays et sa richesse dé-

terminent, d'un autre côté, la quantité demandée; et c'est ce rapport entre ces deux quantités (*want and supply*) qui détermine le prix où le blé est porté. Mais je ne m'étendrai pas ici sur cette doctrine qui ne peut être exposée par lettres, et que je me réserve de développer dans un grand ouvrage l'année prochaine.

Vous remarquez fort justement, Monsieur, que les produits immatériels ne peuvent entrer en ligne de compte dans les accroissements de richesses; aussi n'est-ce point là ce qui nous divise: le point discuté c'est l'*explication* qu'il faut donner de ce résultat. Vous dites que c'est *parce que ces choses ne constituent pas de véritables produits*, et je dis que c'est *parce qu'ils sont consommés à mesure qu'ils sont produits :* je ne pense pas que ce dernier résultat doive leur faire refuser le nom de produits; car une chose consommée n'en a pas moins été produite. Le revenu d'un propriétaire, d'un fermier, après que ces revenus sont consommés, ne figurent pas moins dans les revenus de l'année, soit que l'on considère les revenus du pays en général, ou que l'on considère le revenu de ces individus en particulier; et ni *Adam Smith*, ni vous, Monsieur, ni personne, ne refusez de les comprendre dans le compte des productions de l'année, comme des *revenus très-réels*. Voilà pourquoi j'ai pu parler des produits immatériels des musiciens, des prêtres et des gouvernants, quoiqu'il n'en reste rien. Les consommateurs ont joui des services que ces personnes ont rendus; ces services ont été l'objet d'un échange, puisqu'on les a payés; et cet échange consommé, les deux parties contractantes ont consommé, chacune de son côté, le produit qui a été l'objet de leur transaction; il y a parité parfaite avec tout autre produit, et vous ne voulez pas que ce soient des produits! C'est s'élever contre la nature des choses : or, je crois que lorsque l'usage, lorsque l'autorité d'*Adam Smith* sont contre la nature des choses, ils doivent céder; car la nature des choses finira toujours par être la plus forte : ce n'est pas seulement le monde physique qui tourne dans un certain sens, c'est le monde moral : *e pur si muove.*

Mais une multiplication de services inutiles ne peut pas être, dites-vous, une augmentation de richesses. — Permettez-moi, Monsieur, de vous demander si une multiplication de colifichets et de superfluités est davantage une augmentation de richesses, quand ils sont consommés. Cependant ce sont des produits matériels, du moment que les hommes sont assez sots pour y mettre un prix. Comme moralistes,

vous et moi, nous pouvons blâmer cette production et cette consommation; comme économistes, nous devons les regarder comme réelles. Je peux, comme citoyen, m'affliger du grand nombre de fonctionnaires publics salariés au moyen du budget; mais si la nation est assez peu avancée pour avoir besoin de ces fonctionnaires, et assez peu éclairée pour consentir à payer un tel budget, c'est un fait affligeant, sans doute, mais c'est un fait; dès lors, comme savants, nous devons le décrire et nous devons le classer avec ses analogues.

L'usage s'y oppose. — Mais si l'usage tend à confondre les idées que nous croyons de notre devoir d'éclaircir, devons-nous consacrer par notre approbation un usage erroné? J'ai beaucoup d'égards pour les usages même ridicules, mais je ne les favorise pas de mon appui. Je tire mon chapeau devant la procession quand elle passe, mais je ne vais point à la procession.

Vous trouvez plus forte encore, Monsieur, l'objection tirée de l'impossibilité de mesurer l'utilité des produits immatériels. — Mais pour constater la production qui consiste en produits immatériels et même en produits matériels, nous n'avons nul besoin de mesurer leur utilité réelle. Vous et moi, nous évaluerions fort peu une bague ou un bénitier; mais si nous étions intéressés dans une fabrique de bijouteries ou de porcelaines, nous évaluerions fort bien les bagues et les bénitiers qui nous seraient demandés pour la consommation de la Russie ou du Mexique. Il en est de même des produits immatériels; il ne faut pas les évaluer selon ce qu'ils valent à nos yeux, mais aux yeux de ceux qui les demandent. Si ces pauvres gens font de mauvaises consommations, tant pis pour eux; mais la chose consommée n'en a pas moins été produite.

Vous m'opposez l'opinion de M. *Storch* et de l'auteur d'un article de la *Revue encyclopédique*. Vous me permettrez de récuser ces autorités: les auteurs dont vous parlez ne comprennent nullement cette partie de l'économie politique.

Pardonnez, Monsieur, les efforts que je tente dans la seule vue d'augmenter le nombre des idées que j'ai le bonheur de partager avec vous, et agréez les nouvelles assurances que je vous donne ici de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

J.-B. SAY A M. NAPIER, A EDIMBOURG.

Paris, 14 août 1816.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez favorisé sous la date du 4 août, et suis sensible à votre souvenir et aux témoignages d'estime dont vous l'accompagnez. Je m'empresse d'y répondre, en vous communiquant les renseignements que vous me demandez sur la Banque de France.

Vous savez que la Banque fut reconnue par le gouvernement de Bonaparte et reçut de lui, par une loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803), le privilége exclusif de mettre en circulation des billets au porteur.

Le motif apparent fut de présenter au public une garantie plus respectable des billets en émission. Le motif réel fut de faire payer par la Banque le privilége exclusif d'avoir dans la circulation des billets ne portant point intérêt. Elle acheta ce privilége comme la Banque d'Angleterre, en faisant des avances au gouvernement.

Les événements marchèrent : la campagne d'Austerlitz eut lieu. Le public, qui savait que la Banque avait été obligée de prêter à Bonaparte vingt millions de ses billets, et voyant sur les bras de ce prince l'Autriche et la Russie, le crut perdu, et se porta en foule à la Banque pour avoir le remboursement de ses billets. Elle en suspendit les paiements en décembre 1805. La bataille d'Austerlitz eut lieu le 2 décembre. La capitulation de Presbourg fut la suite de cette victoire. Bonaparte devint maître plus que jamais des ressources de la France. Il s'acquitta envers la Banque qui reprit ses paiements au commencement de 1806.

Bonaparte se prévalut des extrémités où lui-même avait jeté la Banque, et pour prévenir à l'avenir, disait-il, les embarras qui lui avaient fait suspendre le paiement de ses billets au porteur, il en changea l'administration par une loi qu'il fit rendre le 22 avril 1806.

Par cette loi l'administration de la Banque fut donnée à un gouverneur (Jaubert) et à deux sous-gouverneurs, tous trois à la nomination du chef de l'État, mais qui devaient compte à l'assemblée des actionnaires représentés par deux cents des plus forts intéressés d'entre eux.

En même temps le capital de la Banque qui était composé de qua

rante-cinq mille actions à mille francs fut porté à quatre-vingt-dix mille actions formant un capital de quatre-vingt-dix millions.

Les besoins du public, disait-on, réclamaient de plus forts escomptes, et le désir qu'il manifestait pour prendre des actions dans cet établissement furent le motif apparent. Le motif réel fut, de la part du gouvernement, la facilité que cet accroissement du capital de la Banque lui présentait pour obtenir de plus fortes avances.

Les nouvelles actions furent vendues avec avantage au profit de l'établissement. Le crédit et la puissance du gouvernement étaient portés au comble par des succès inespérés.

Le gouvernement de la Banque exerçait une grande influence sur le Conseil d'administration composé de gros négociants, dont les uns obtenaient des décorations, les autres des faveurs commerciales, les autres des places pour leurs protégés. Cette influence n'était pas forcée, mais insurmontable. Les caractères fermes et qui méprisaient les avantages qu'on peut retirer du crédit se trouvaient en minorité dans toutes les délibérations. Le capital de la Banque fut sous différentes formes (soit en 5 p. 0/0 consolidés, soit en obligation du trésor et des receveurs des contributions) presque entièrement confié au gouvernement; mais en même temps on se défendait autant qu'on pouvait de lui prêter des billets au porteur (lesquels n'ayant pour gage que des engagements non exigibles du gouvernement, n'auraient pu être remboursés à présentation).

Par un décret impérial rendu à Bayonne le 18 mai 1808, on voulut donner une nouvelle extension aux opérations de la Banque en l'autorisant à établir des comptoirs dans les principales villes des provinces. On commença par en établir à Lyon et à Rouen. Ces comptoirs mirent en circulation des billets et prirent des lettres de change à l'escompte; les négociants de ces deux villes, moins confiants que ceux de Paris, profitèrent de la facilité des escomptes, mais firent peu d'usage des billets. Presque tous ceux qui étaient émis revenaient à remboursement; et il est à remarquer que ce n'est guère qu'à Paris que les billets au porteur, soit de l'ancienne caisse d'escompte, soit de la Banque, ont jamais eu un cours assuré. Les principales maisons de commerce des départements ne les refusent pas, parce qu'ils en connaissent la solidité, mais ils sont obligés de les remettre à leurs correspondants de Paris.

En 1814, lorsque la France divisée d'intérêts et d'opinion fut envahie par toutes les armées de l'Europe, le gouvernement obligea la Banque

de lui faire des prêts extraordinaires. A cette époque ses billets et ses engagements exigibles excédèrent d'environ vingt millions son numéraire et ses effets à courte échéance. En conséquence, le 18 janvier, lorsque les porteurs de billets poussés par la crainte se présentèrent en foule pour obtenir le remboursement de leurs billets, elle fut obligée, non d'en suspendre complètement le paiement, mais de réduire les remboursements à cinq cent mille francs par jour. On ne payait qu'un seul billet de mille francs à chaque personne. Elle réduisit ses escomptes, fit rentrer ses créances; et dès le mois de février suivant elle reprit ses paiements à bureau ouvert et pour toutes sommes.

Lorsque Paris fut assiégé à la fin de mars, elle ne refusa pas le paiement d'un seul billet. Les caisses étaient ouvertes pendant que le canon tonnait. On remarqua même dans ce moment qu'il sortait plus de billets pour les paiements qui se faisaient qu'il n'en rentrait par les remboursements. Plusieurs particuliers redoutant les suites d'un assaut, et croyant, dans toutes les suppositions, à la solidité de la Banque, transformaient leur argent en billets pour le cacher plus facilement en cas de pillage. Et comme de son côté la Banque préférait, au moment d'un assaut, retirer ses engagements et ne conserver aucun argent dans ses caisses, elle ordonna que tous ses paiements seraient faits en espèces. On voyait dans les caisses des gens désolés d'être obligés d'emporter en écus les sommes qu'ils avaient à recevoir.

Le même effet eut lieu à la seconde invasion. Le paiement des billets n'a pas été interrompu un seul instant.

En ce moment (12 août 1816) le fonds capital de la Banque se compose de ce qui suit :

Quatre-vingt-dix mille actions à mille francs chaque . . .	F. 90,000,000
Réserve (c'est-à-dire, retenues faites sur les dividendes) . .	21,600,000
Total du capital de la Banque	111,600,000
Emploi de ce capital :	
En 5 p. 0/0 consolidés, lesquels rapportent deux millions de rente	F. 33,500,000
En ses propres actions qu'elle a rachetées (ce qui fait le même effet que si, par la loi de sa création, le nombre de ses actions était plus borné)	25,500,000
Prêts faits au gouvernement sur des bons du Trésor, ou des receveurs, ou sous tout autre forme, portant intérêt. . .	26,000,000
Immeubles.	4,000,000
Espèces ou effets de commerce qu'elle a pris à l'escompte ou reçus en compte courant.	22,600,000
Somme égale.	111,600,000

Son passif exigible se compose de . . . .

70,000,000 de billets actuellement en circulation.

20,000,000 de dettes, en comptes courants, ou dépôts.

90,000,000 : somme qui est représentée en totalité par le numéraire en caisse ou les effets de commerce à l'échéance commune de quarante-cinq jours. Ainsi, en ajoutant à cette somme celle de 22,600,000 fr. ci-dessus, il est constant que la Banque de France avait, le 12 août dernier, tant en espèces qu'en effets de commerce, une somme de 112,600,000. Sur cette somme le même jour elle avait quarante-un millions en espèces sonnantes. Je supprime les rompus. Chaque jour elle se rend compte de sa situation avec cette exactitude.

Les billets au porteur qu'elle a en émission sont de 1000 et de 500 fr.; mais elle retire autant qu'elle peut ces derniers, voulant que ses billets satisfassent aux besoins du commerce en gros, et ne passent pas dans l'usage journalier. On les rembourse à bureau ouvert.

J'espère, mon cher Monsieur, que ces informations sont telles que vous pouvez les désirer. Je m'estime heureux d'avoir été à portée de vous donner des renseignements aussi exacts et plus récents qu'aucun actionnaire n'en ait. Je suis tellement certain de ceux-ci que je ne crains pas d'être cité.

Je pourrais vous procurer les statuts et règlements de la Banque imprimés jusqu'à ce jour si vous le désiriez, et si je connaissais un moyen non dispendieux de vous les faire passer. Si quelque personne de votre connaissance venait à Paris, avec un mot de votre part, je les lui remettrais. Vous y verriez l'organisation complète de cet établissement.

Je suis fâché que vos occupations m'aient privé du plaisir de vous voir à Paris. J'espère en être dédommagé quand vous y viendrez. J'ai eu le regret extrême de ne point y rencontrer M. Playfair. Il a pris la peine de passer à mon ancien logement sans me rencontrer. J'étais alors dans les embarras d'un déménagement. Aussitôt que j'ai eu un moment de libre je me suis informé de sa demeure, et j'y ai été ; mais il était trop tard : il était parti. Ayez la bonté de lui en témoigner mes regrets et de lui exprimer combien je le révère.

Vous m'obligerez beaucoup aussi de me rappeler au souvenir de M. le professeur Thomas Brown. J'ai rencontré ici un de ses disciples (M. Hodgkin), qui a beaucoup augmenté, par ce qu'il m'en a dit, la considération que m'avait inspiré sa personne. Faites aussi agréer mon respect à votre famille.

Je ne vous parlerai pas politique, ne pouvant le faire avec sûreté.

Recevez, etc.

J.-B. SAY A M. LE BARON THÉNARD,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES [1].

(Inédite.)

Paris, 1818.

Vous avez désiré, Monsieur, que je vous fisse remarquer en quoi l'enseignement de l'Économie politique serait utile dans une école spéciale d'industrie. C'est un vaste sujet, et qui, pour être entièrement développé, demanderait un livre plutôt qu'une lettre; vous voudrez donc bien m'excuser si je le touche à peine, et suppléer par vos propres réflexions, à ce que le temps et l'espace ne me permettent pas de vous dire.

Je vous prierai d'abord d'observer que je parle dans la supposition que l'enseignement, dont il est question, est destiné aux *entrepreneurs de manufactures*, aux *chefs* plutôt qu'aux *simples ouvriers*. Ceux-ci n'ont besoin que de l'instruction des ateliers, et ne peuvent bien s'instruire que là. Quant aux chefs, ils doivent avoir d'autres connaissances encore que celles qu'on peut y puiser; et c'est l'enseignement de ces autres connaissances qui fait la véritable utilité d'une école supérieure pour l'industrie.

Les arts ne font pas la richesse d'un pays simplement par les procédés qu'ils emploient. Ces procédés pourraient être admirables quant à l'invention et à l'exécution, comme certains chefs-d'œuvre de l'art du tourneur, qui excitent une stérile admiration; et cependant ne servir en rien à la fortune de leurs auteurs, ni à la richesse publique, qui

---

[1] Cette lettre, provoquée par M. Thénard, était destinée à mettre en lumière les raisons qui devaient faire accepter la création, au Conservatoire des Arts et Métiers, d'une chaire d'Économie politique, pour laquelle il fallut se résigner à accepter le titre de Cours d'Économie industrielle, et qui fut cependant la première chaire élevée à cet enseignement.

(H. S.)

n'est que la réunion de toutes les richesses particulières. Nos collections fourmillent d'idées ingénieuses qui n'ont point eu de suites, ou n'en ont eu que de funestes ; et nous voyons tous les jours des gens à imagination, savants même dans la mécanique et la chimie, et qui échouent dans toutes leurs entreprises.

Il y a donc quelque chose de plus à apprendre que les meilleurs procédés des arts. Cette chose est de savoir : *Comment et en quoi les arts concourent à former les valeurs,* qui sont le véritable élément de la richesse. L'entrepreneur de toute espèce de commerce et de manufacture doit être instruit sur ce point, parce que c'est lui qui combine les efforts avec les résultats, les moyens avec le but, les avances avec les produits. Si l'on en voit qui font de bonnes affaires sans instruction, c'est qu'ils suivent, par routine, une bonne direction ; mais il est toujours plus sûr de savoir pourquoi cette direction est la bonne. Or c'est ce que l'Économie politique enseigne ; je dis l'Économie politique de la nouvelle école, l'*Économie politique expérimentale.* La partie systématique de la science n'est que dans les conséquences qu'on tire des faits ; la partie essentielle est la connaissance des faits eux-mêmes, de la manière dont les choses se passent. On peut raisonner à perte de vue, et disputer sur leurs conséquences, sur la balance du commerce, sur l'influence des divers impôts, et d'autres questions de ce genre ; mais depuis qu'en Angleterre, en Allemagne, en France, on a fondé l'Économie politique sur l'observation des faits qui arrivent journellement, on est d'accord sur les bases essentielles ; tous les écrivains qui tiennent le premier rang dans cette science, conviennent maintenant, par exemple, que l'or et l'argent ne sont pas les seules valeurs ; que la richesse se forme et se détruit ; on sait dans quel but et sous combien de formes on emploie les capitaux dans l'acte de la production, etc., etc. Et ceux qui ignoreraient qu'on a maintenant une grande quantité de notions positives sur ces matières, ne sont réellement pas au courant des connaissances du siècle.

C'est faute d'avoir employé ces notions à diriger la pratique, que l'on voit en France, peut-être plus qu'ailleurs, tant d'empressement à se livrer à des entreprises qui ne peuvent pas avoir du succès, et à repousser des procédés qui vont ensuite enrichir l'étranger. On s'enthousiasme pour un projet avant d'avoir fait entrer dans ses calculs tous les éléments qui devraient s'y trouver ; sur un aperçu vague et incomplet, on hasarde sa fortune et celle de sa famille ; on dépense beaucoup

d'argent, de temps, de travail, et même de science, pour un produit qui ne les vaut pas.

Si les éléments nécessaires pour les bons calculs, étaient plus généralement connus, on ne verrait pas élever à grands frais d'immenses manufactures pour les renverser au bout de quelques années, et réaliser quelquefois le dixième seulement de ce qu'elles ont coûté. De là cette maxime populaire que, dans les grands établissements, il faut que les premiers entrepreneurs se ruinent pour que les seconds fassent fortune. Que veut dire cela? Qu'on ne sait pas faire prospérer une industrie en France, à moins d'être débarrassé de l'intérêt de la première mise de fonds. Que d'hommes habiles, sous le rapport de l'art, ont été malheureux pour n'avoir pas su donner la meilleure direction à leurs talents!

On sait si peu, bien souvent, à quoi tient le succès ou le déclin des entreprises, que beaucoup d'entre elles se ruinent graduellement sans le savoir. Elles ne se rendent point compte des circonstances qui les entourent, et qui influent inévitablement sur leur sort; elles redoublent d'efforts, et ne s'aperçoivent pas que plus elles en font et plus elles s'enfoncent dans la détresse.

Et remarquez, Monsieur, qu'un établissement qui va mal, fait tort à beaucoup d'autres du même genre. Un manufacturier de beaucoup de sens et d'expérience, me disait un jour : *Je ne crains pas la concurrence de ceux qui font bien leurs affaires, mais de ceux qui les font mal* [1].

C'est ainsi que si l'on additionnait les pertes supportées par les fabriques de soude, d'alun, d'acides, on serait effrayé des résultats. Je veux

---

[1] Deux fabriques de sel ammoniac existaient près de Paris. Elles fournissaient facilement à la consommation de la France, qui ne s'élève pas au delà de 50 milliers de ce produit. Elles avaient à soutenir la concurrence du sel ammoniac de l'Inde que les Anglais introduisent en fraude. Leurs procédés étaient fort perfectionnés, et vingt ans d'existence dans une prospérité médiocre, prouvaient que leurs profits étaient modérés. Les os des boucheries de Paris qu'elles obtenaient à cinq ou six sous le quintal, étaient leur matière première.

De nouveaux entrepreneurs, moins expérimentés et moins instruits, ont élevé une fabrique semblable. La matière première (les os) étant dès lors plus demandés, le prix s'en est elevé à quarante sous le quintal. En même temps la quantité de sel ammoniac produit, excédant la consommation possible, le prix en est tombé de 25 p. 0/0. Les nouveaux fabricants ont emprunté; mais ils n'ont pu soutenir leur fabrique qui s'est vendue à 15 ou 20 p. 0/0 de ce qu'elle a coûté. Le successeur croit produire avec plus d'avantage; mais les circonstances qui déterminent les prix demeurant les mêmes, doivent être suivies des mêmes résultats; et la France reperdra peut-être une industrie qu'elle avait conquise.

(J. B. Say.

croire que nous en serons dédommagés par les produits futurs de ces arts nouveaux; mais nous aurions pu les acquérir également sans les payer aussi cher.

On peut faire le même raisonnement sur plusieurs arts mécaniques nés de notre temps, sur les filatures de coton, de lin et de laine, et surtout sur l'emploi des moteurs, dont l'utilité n'a jamais été bien calculée dans ses rapports avec leur dépense de premier établissement et d'entretien.

Un perfectionnement dans les procédés de fabrication économise certainement une partie des frais de production; mais cette économie a des bornes; elle ne saurait passer de certaines limites, et il ne faut pas la payer au delà de ce qu'elle vaut. Tel autre perfectionnement multiplie les produits avec une étonnante rapidité; mais la consommation de ce produit a des bornes; et il n'y a rien à gagner, quelqu'ingénieux que soit le procédé, à excéder les bornes de la consommation possible. Or l'Économie politique seule indique les éléments, la *totalité des éléments*, qu'il faut faire entrer dans ses différents calculs. Vous savez, Monsieur, qu'il n'y a de jugements sains que ceux où l'on fait entrer la totalité des données qui peuvent influer sur les résultats.

Combien de fausses idées, de fausses notions sur la vraie nature des choses qui les intéressent, ne trouve-t-on pas répandues dans la classe des négociants et des manufacturiers? que les conversations qu'ils tiennent annoncent peu d'instruction! A peine savent-ils la valeur des mots dont il se servent; ils attribuent des événements commerciaux à des causes qui n'y ont aucune part; ils prévoient des résultats qui ne sont pas dans l'ordre des possibles. Ceux qui ont voyagé en Angleterre, ont observé comme moi (nous pouvons le dire entre nous), qu'à cet égard on y est beaucoup plus avancé [1]. Aussi les entreprises mal conçues, les mauvais moyens d'exécution et les non-succès, y sont beaucoup moins fréquents qu'ils ne sont en France; on y voit moins de ces établissements qui végètent ou qui déclinent, et l'aspect de l'aisance y est plus général, il faut bien en convenir, malgré le fardeau des im-

[1] Les manufacturiers de l'Écosse, principalement, prospèrent par un judicieux emploi de leurs moyens. Il est impossible de ne pas attribuer en partie leur instruction aux Cours publics d'Économie politique qui se font à Édimbourg et à Glascow. On sait que c'est dans cette dernière ville que professait Adam Smith, le père de l'Économie politique moderne qu'on enseigne à présent.

pôts qui accablent l'industrie en Angleterre. Il s'agit donc en France de détruire beaucoup de préjugés qui nous empêchent de bien juger dans les questions qui tiennent à l'industrie; il s'agit de répandre beaucoup de notions qui sont déjà communes ailleurs, et de rendre nos manufacturiers supérieurs à des ouvriers renforcés. Ce complément est indispensable pour faire de nous une nation vraiment manufacturière.

On vous dira peut-être que les considérations qui sont le sujet de cette lettre, sont plus importantes pour le commerce que pour les manufactures. Mais, en premier lieu, par la raison qu'elles seraient en même temps utiles au commerce et aux manufactures, faut-il en priver ces dernières? et, en second lieu, est-il possible d'être manufacturier sans être négociant? Le manufacturier ne doit-il pas acheter des matières souvent très-variées, et vendre ses produits en diverses villes et même en divers pays? Ne doit-il pas combiner la possibilité et les temps les plus favorables à ses achats et à ses ventes? Les procédés du commerce, les lois du commerce, la tenue des comptes, l'emploi des lettres de change, l'usage des diverses monnaies, ne sont-ils pas les mêmes pour le négociant et pour le manufacturier?

L'étude de l'Économie commerciale et manufacturière est encore propre à éclairer les fabricants et le commerce dans leurs rivalités réciproques, aussi bien que dans leurs rapports avec l'administration. Elle est propre à faciliter la tâche de l'administration elle-même, qui balancera plus aisément des intérêts plus éclairés. Dans l'état actuel des choses, des fabricants ont-ils fait une fausse spéculation, ont-ils maladroitement placé une manufacture, ou multiplié des produits qui n'éprouveront point de demandes, ils accusent le gouvernement de ne pas protéger leur industrie par des primes en argent; ils l'entourent, le sollicitent pour obtenir de lui des lois sans efficacité, ou capables de produire un effet contraire à celui qu'on en attend, parce que c'est contre la nature des choses qu'on a péché.

Stimuler l'esprit d'entreprise sans l'éclairer, c'est nuire à la prospérité publique; instruire les hommes laborieux des procédés des arts, et provoquer l'emploi de capitaux, sans leur montrer les conditions indispensables pour que ces moyens puissent fructifier entre leurs mains, c'est leur tendre un piége. Les sciences peuvent donner des produits admirables pour prouver jusqu'où va l'intelligence de l'homme; sans consulter l'économie industrielle, elles ne peuvent rien faire pour son aisance, c'est-à-dire pour son bonheur. Les autres musées peuvent se

borner à offrir, aux frais de l'État, de belles collections à la curiosité publique; celui où l'on se pique de diriger l'instruction vers l'utilité, doit, de plus, montrer comment l'utilité est produite.

Telles sont, Monsieur, les considérations qui méritent d'être mises sous les yeux du comité qui s'occupe de rendre le Conservatoire des Arts et Métiers le premier établissement de ce genre qu'il y ait en Europe. D'après les correspondances que j'entretiens dans les principales villes, j'ai lieu de penser qu'il se fera beaucoup d'honneur, en prenant l'initiative d'une amélioration qui, de manière ou d'autre, aura lieu quelques années plus tard. J'en juge par le grand mouvement qui s'opère dans cet ordre d'idées, et dont je suis averti par mes relations.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec un parfait dévouement, etc.

J.-B. SAY A THOMAS TOOKE[1].

(Inédite.)

Paris, 14 mai 1825.

Vous trouverez peut-être, Monsieur, que j'ai tardé longtemps à vous remercier du précieux présent que vous m'avez fait de vos *considérations on the state of the currency;* c'est que je n'ai point voulu vous parler de cet ouvrage avant de l'avoir lu, afin de pouvoir vous dire l'extrême plaisir qu'il m'a fait. Il m'a expliqué plusieurs circonstances de la détresse commerciale que l'Angleterre a éprouvée dernièrement, et qui, ainsi que vous l'observez justement, doit faire naître de graves réflexions sur le système entier de sa circulation monétaire (*of her currency*). Toutes vos observations sont fondées sur des faits, et toutes sont applicables aux besoins de la société. Cette philosophie pratique est bien supérieure à la métaphysique obscure à laquelle plusieurs de vos compatriotes voudraient réduire les questions économiques. En fondant leurs arguments sur des principes abstraits plutôt que sur des faits observés, ils arrivent à des conséquences tout à fait différentes

---

[1] Auteur d'un ouvrage publié successivement en cinq parties, sous ce titre : *Thoughts and details*, etc.; c'est-à-dire, *Pensées et développements sur les prix des choses dans les trente années écoulées de* 1793 *à* 1822, Londres, in-8, 1824.

des résultats de l'expérience. Rien n'est plus propre à décréditer l'économie politique, que de faire croire qu'elle n'est bonne qu'à faire naitre des discussions ennuyeuses d'où il ne résulte que des indications fausses. Après avoir lu votre livre, au contraire, il n'y a point de négociant, de directeur de la Banque et de ministre d'État qui ne soit forcé de convenir qu'il lui a suggéré des idées utiles, et propres à prévenir le retour des inconvénients passés.

Dans la cinquième édition de mon Traité, que je prépare en ce moment, mais dont l'impression ne sera terminée que dans quelques mois, je m'appuierai de votre opinion en parlant des banques de circulation et des billets de confiance.

J'avais prié Francis Place, non de vous consulter sur la traduction qu'il avait entreprise d'un Essai économique et d'une petite Correspondance entre David Ricardo et moi, mais de vous demander si vous jugiez que cette brochure pût avoir quelque intérêt pour le public anglais. Je me suis convaincu moi-même que le moment, tout au moins, était fort peu propre à une semblable publication. J'ai renoncé à faire paraitre ce morceau en Angleterre, et je vous demande beaucoup d'excuses de ce qu'on vous a ennuyé de cet objet.

Je m'estimerai heureux s'il se présente quelque occasion où je puisse vous être utile en ce pays-ci, et je vous prie d'agréer l'expression de ma haute estime et de mon sincère dévouement.

P. S. Quand vous verrez M. Warburton, je vous prie de lui dire que je n'ai point oublié ses politesses. Je serai bien aise aussi d'être rappelé au souvenir de M. votre fils qui m'a fait visite à Bayswater. Ne viendra-t-il point à Paris?

J.-B. SAY A M. TH. TOOKE.

Paris, 8 janvier 1826.

MON CHER MONSIEUR,

Il y a déjà quelques semaines que la 5e édition de mon *Traité d'Economie Politique* a paru : mais j'ai eu de la peine à trouver des voyageurs qui voulussent se charger d'un aussi gros paquet; sans cela vous l'auriez reçu plus tôt. M. Murray (qui n'est pas le libraire d'Albermall-

street) a la complaisance de se charger de l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous offrir. Vous verrez que j'ai été assez heureux pour m'autoriser deux ou trois fois de votre nom.

Jusqu'ici j'avais attaqué avec un extrême ménagement la doctrine de Ricardo, Mac Culloch et autres, et leur méthode d'investigation. Je craignais que des dissentiments entre personnes faites pour s'estimer, ne fussent préjudiciables aux progrès des saines doctrines que nous professons tous. Mais il m'a semblé que ce serait leur être plus contraire encore, que ce serait empêcher qu'elles deviennent usuelles, que de faire de l'Économie politique une science d'adeptes, de l'étouffer sous de lourds arguments, ou de la laisser s'évaporer en vaines subtilités. Elle ne se répandra jamais dans toutes les classes de la société, elle ne servira jamais de guide dans la pratique, si l'on ne la considère comme une science expérimentale, de même que la physique (*natural philosophy*) cherchant à connaître la nature des choses, non d'après les arguments, mais d'après leur manière d'agir.

Vous verrez, Monsieur, que je nie plus nettement que je n'avais encore fait, que les frais de production soient le fondement du prix des choses. Ils ne font pas naître ce prix, car le plus grand travail n'élève pas le prix d'une chose d'une manière disproportionnée avec le besoin qu'on en a, mais nous n'avons pas besoin d'acheter les choses dont on nous fait présent. Si le prix de certaines choses n'est pas proportionné à leur utilité, c'est parce que cette utilité, ou une partie de cette utilité, nous est donnée gratuitement par la nature.

Que devient dès lors le principe de Ricardo que le travail est le fondement de la valeur des choses et que le fermage vient du travail que les mauvaises terres réclament de plus que les meilleures?

Ma doctrine sur ce point est résumée en abrégé dans mon Epitome. Je serais extrêmement flatté, Monsieur, qu'elle obtînt votre approbation, et que vous me disiez sur ces fondements de l'Economie politique ce que vous approuvez et ce que vous n'approuvez pas : car je ne demande qu'à me corriger, mon unique désir est d'arriver au vrai ; je le cherche par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, et je corrigerai mes ouvrages tant que je vivrai.

Je vous ai envoyé un article *Economie Politique*, fait pour un recueil intitulé : *Encyclopédie progressive*, et où je vous ai nommé avec éloge. Je ne sais s'il vous a été fidèlement remis.

J'ai reçu en son temps votre lettre du 10 juin, où vous me flattez

trop; je ne vous en dois pas moins tous mes remerciements, et vous prie de présenter mes respectueux hommages à votre famille.

Agréez, mon cher Monsieur, les nouvelles assurances de ma haute estime et de mon sincère attachement.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

(Inédite.)

Londres, 12 mars 1826.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous dois tous mes remerciments pour le précieux cadeau que vous m'avez fait, en m'envoyant la cinquième édition de votre Traité d'Économie politique, et en l'acompagnant de votre lettre obligeante du 8 janvier. M. Murray a bien voulu remettre le paquet chez moi il y a un mois, et j'ai depuis lors employé tous les instants que mes affaires m'ont laissé de libres à lire cette nouvelle édition de votre précieux et intéressant ouvrage.

J'ai été du nombre de vos lecteurs en ce pays, lors de la première publication de ce livre, et, depuis lors, je n'ai jamais manqué de l'indiquer comme l'ouvrage le plus classique et comme celui qui doit faire le plus époque pour les progrès de la science. Vos doctrines me sont donc familières, et je puis dire que j'ai su les apprécier de bonne heure, et que j'ai contribué à les répandre. Je vous dirai, entre autres choses, que sur la première lecture de votre ouvrage, il y a vingt ans, je fus surtout frappé de vos développements sur les travaux productifs et improductifs. De là je fus conduits à adopter votre doctrine sur les produits immatériels. Je les ai constamment soutenus depuis lors tous deux, tant dans notre société d'Économie politique que dans des conversations particulières (toujours en vous en reportant la démonstration). Je vous dirai même que les arguments par lesquels notre ami Malthus les attaquait ne faisaient, au cuntraire de ses intentions, que me confirmer dans mes convictions.

Dans ma nouvelle lecture, je me suis particulièrement attaché aux points que vous m'avez signalés comme l'objet de changements sur lesquels vous aimeriez avoir mon avis.

Je vous dirai d'abord, que dans votre réfutation de quelques doctrines de Ricardo et de ses adhérents, vous n'avez nullement dépassé les bornes d'une controverse loyale et courtoise, comme elle doit

avoir lieu entre gens qui s'estiment et reconnaissent réciproquement leur bonne foi. Votre critique porte à la fois sur la forme et sur le fonds.

Quant à ce qui tient à la forme, je suis d'accord avec vous que Ricardo reste trop généralement dans les abstractions, tirant trop de conclusions d'un nombre restreint de faits, et s'appuyant sur des hypothèses plutôt que sur l'expérience réelle des choses de la vie. De plus, son style est un peu doctoral, et ceux même qui approuvent le fond de ses idées, sont tentés de résister à la forme paradoxale dans laquelle elles se produisent. Il faut dire cependant que ces défauts sont plus marqués encore chez ceux qui se posent comme ses disciples.

Cela est remarquable surtout lorqu'il s'agit de la *rente* (fermage), des salaires, de l'offre et de la demande. Comme remarque préliminaire, en ce qui touche au fermage, je crois que vous n'avez pas reproduit d'une manière parfaitement exacte le sens du passage que vous citez à la page 34 de votre introduction, et sur lequel vous revenez à la page 357 du second volume; c'est le passage où il dit que: « le fermage n'entre pas et ne peut pas entrer comme élément du prix des choses. » Dans le sens où il l'entend, il peut être fondé, et cela doit signifier seulement, que la *rente de la terre* est une conséquence et non pas une cause du prix que les consommateurs donnent du produit créé. Du reste, je suis de votre avis; c'est lorsque la *demande* des produits de la terre excède ce que l'on peut en tirer, sans recourir à la culture des sols moins fertiles, que l'on voit s'élever le loyer; mais dire « que ce sont les mauvaises terres qui sont la cause des profits que l'on fait sur les bonnes, » c'est présenter la même idée d'une façon moins heureuse. Non-seulement il y a quelque chose de paradoxal dans cette dernière proposition, mais encore il y a quelque chose qui pèche dans l'expérience des faits, lorsqu'on dit, qu'il faut une différence de fertilité dans différentes parties du sol, pour qu'il y ait *rente* ou fermage. En supposant le sol pourvu sur tous les points d'une fertilité uniforme, il suffirait qu'il fût limité en étendue, que la demande se maintînt progressive, pour que l'on vît s'élever le fermage.

Sur la doctrine des salaires, l'école de Ricardo affirme d'une manière beaucoup trop absolue, et sans avoir tenu compte des faits réels, que toute lacune sur le *salaire* a lieu aux dépens des *profits*, et *vice versa*. Cela est basé sur la supposition que le capital et l'industrie donnent toujours un produit fixe et limité, d'où résulterait que ce serait aussi une quantité déterminée que le salaire et le profit auraient à se partager; tandis, au contraire, qu'il est de fait qu'une demande plus grande venant à faire hausser les prix, les salaires et les profits peuvent fréquemment marcher dans le même sens. Pour répondre à cette objection, les partisans de la doctrine en question disent qu'il faut toujours sous-entendre l'adjectif *proportionnel* comme compris dans leur

mot *salaire*. Mais rien ne justifie cette prétention qui d'ailleurs n'élucide rien; on n'arrive ainsi à l'explication d'aucun phénomène et je ne trouve pas que cette école ait jusqu'à présent donné une définition claire du point qui sépare réellement le salaire du profit. Du reste, j'ai déjà professé publiquement de mon entière approbation de tout ce que vous dites sur les salaires dans votre chapitre sur les *revenus industriels*.

En s'éloignant du principe admis que l'offre et la demande déterminent la valeur échangeable, Ricardo et ses adhérents partent de la supposition que sauf pour quelques produits, qui sont l'objet de monopoles, l'offre est toujours limitée par les frais de production, et que dès lors un accroissement de demande ne peut pas agir d'une manière longue et définitive sur la valeur réelle; continuant alors leurs déductions, ils en viennent à dire que tous les frais de production se résument en *travail;* que conséquemment la valeur échangeable de tout produit est déterminée par la quantité de travail que sa production a réclamé, et qu'en définitive le travail est à la fois la cause et la mesure de la valeur. Vous avez, suivant moi, combattu avec succès cette doctrine dans votre chapitre sur le *fondement de la valeur des choses*.

L'erreur de la nouvelle école a double origine; d'abord dans l'assertion que le prix naturel, ou la valeur échangeable, est uniquement déterminé par le prix de production, et ensuite dans l'idée que les frais de production se résolvent toujours en travail. Il est de fait, au contraire, qu'une foule de circonstances peuvent maintenir les quantités offertes au-dessous de la demande, et faire monter les prix au-dessus du taux où, sans ces circonstances, la concurrence les ferait tomber. Il y a alors l'effet d'une série de petits monopoles qui ne sont pas aussi exceptionnels que Ricardo le suppose. Cela devient même la règle générale, et les exemples où peut agir la concurrence illimitée sont peut-être, au contraire, l'exception. Les faits donnent donc un démenti à l'assertion que le travail est le seul élément déterminatif des frais de production.

Maintenant que vous savez que je partage vos idées sur les principes si bien développés dans votre Traité, et que j'admets la plupart de vos réfutations de certaines doctrines de l'école de Ricardo, permettez-moi de vous faire remarquer qu'il ne serait pas juste de dire que ces discussions ont retardé les progrès de la science. C'est déjà quelque chose que d'avoir essayé de poser des généralisations de principes, et si cette école n'a pas toujours réussi à s'établir sur un terrain solide, elle a eu, du moins, le mérite d'introduire l'usage d'une logique serrée dans le raisonnement, et, bien que ne réussissant pas toujours à prouver ses propres assertions, elle a souvent fourni les moyens de signaler les sophismes chez les autres. Nous ne devons pas oublier d'un autre côté que l'ouvrage de Ricardo renferme des chapitres sur le commerce extérieur et sur les impôts, qui réunissent à la profondeur la nouveauté des

vues et qui sont les justes déductions d'une analyse exacte des choses réelles, et, par cela même, susceptibles d'heureuses applications.

J'ai reçu votre article *Économie politique* de *l'Encyclopédie progressive*, dans lequel vous mentionnez mon nom d'une manière toute favorable. Je ne puis qu'être très-flatté de la manière dont vous parlez de moi dans la cinquième édition de votre Traité. Le succès toujours croissant de cet ouvrage est une preuve des progrès que fait la France dans l'étude des sciences économiques; il montre en outre combien votre nom est associé à de semblables progrès. Je vous félicite du bonheur rare, mais mérité, dont vous jouissez, d'être, comme écrivain, convenablement apprécié de votre vivant.

Recevez l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

Richemond-Terrace, Witehall, 8 mars 1828.

MON CHER MONSIEUR,

Mon fils aîné est sur le point d'aller faire un court séjour à Paris. Il a déjà l'avantage d'être connu de vous et désire cultiver votre connaissance, autant pour son intérêt que pour le mien. Il saisira la première occasion de vous présenter ses respects, et vous remettra une suite de tableaux statistiques dont je l'ai chargé pour vous et que je vous prie d'accepter. Ces tableaux sont ingénieusement construits; et comme ils ont rapport à nos communes études, j'ai pensé que vous seriez bien aise de les consulter dans l'occasion. . . . .

. . . .

Notre ami, M. Malthus, m'a fait le plaisir de me communiquer quelque correspondance qui a eu lieu entre vous, au sujet d'une ou deux remarques qu'il a faites sur vos doctrines, dans son ouvrage sur les *Définitions en Économie politique*. Les deux points principaux sont : 1° la définition de la valeur d'échange; 2° la classification parmi les richesses des produits immatériels.

Comme je suis entièrement de votre avis sur ce dernier point, je ne m'y arrêterai que pour observer que, parmi d'autres incohérences résultant des opinions contraires, il faut comprendre celle d'exclure comme article de richesse le talent du musicien, tandis que c'est son talent seul qui donne de la valeur au violon et à tous les autres instruments de musique qui sont bien des produits *matériels*. Je n'ai jamais

pu, en principe, apercevoir la différence qui ferait qu'une pêche, comme vous le remarquez justement, qui cause au palais un plaisir passager, constituerait une portion de richesse. tandis qu'une chanson ou un opéra destinés à plaire à l'oreille n'en feraient pas partie. quoique étant le fruit d'*un travail et d'une dépense pareille*.

A l'égard du mot *valeur d'échange*, en prenant le mot *utilité* dans le sens où vous l'entendez, je ne diffère pas essentiellement de vous dans les définitions que vous en donnez; mais je ne saurais m'empêcher de croire que votre idée serait mieux rendue en substituant au mot *utile* ou *utilité*, l'expression *pouvant servir à l'usage ou aux jouissances*. Cette expression embrasse les articles de luxe et de simple commodité aussi bien que ceux de nécessité; mais j'entends fort bien que vous les comprenez sous la même dénomination d'*utiles*; ce n'est que pour éviter que vous soyez mal compris, que je les regarde comme préférables.

Dans quelques-unes de nos dernières réunions de la Société d'Économie politique, la définition suivante *des richesses* a reçu l'assentiment d'une portion considérable de ses membres, et l'on est convenu de l'adopter comme exprimant la signification la plus générale de ce mot : *Objets calculés pour l'usage ou la jouissance, et existant en quantité limitée.*

Vous observerez que cette définition embrasse les produits immatériels et oblige les écrivains qui ne les admettent pas de les exclure expressément en donnant leurs raisons pour faire une telle exception. Les termes de cette définition ont été suggérés par moi. Jusque-là la condition qui, indépendamment de l'utilité, était regardée comme essentielle à la valeur échangeable et conséquemment à la richesse, était que l'objet fût le produit de l'industrie ou du travail. Maintenant, quoiqu'en fait peu de choses, si même il y en a, soient pourvues de valeur échangeable. sans avoir coûté quelque portion de travail, il n'est pas néanmoins absolument nécessaire qu'elles soient le produit du travail. La condition essentielle est simplement que, se trouvant pourvus d'une valeur d'usage (de la faculté de pouvoir servir), elles soient limitées en quantité. La nécessité du travail est seulement une des causes, quoiqu'à la vérité la principale, qui limitent la quantité. Les conditions ainsi réclamées, savoir, l'*utilité* d'une part et d'une autre part la *quantité limitée*, me paraissent simplifier la considération du sujet qu'on a jusqu'ici mal à propos compliquée. En réalité, c'est réduire à ses termes les plus simples la question de savoir si les variations de valeur résultent des divers rapports qui existent entre les quantités offertes et demandées.

Croyez-moi, mon cher Monsieur, avec une sincère estime, votre, etc.

J.-B. SAY A THOMAS TOOKE.

Paris, 15 avril 1828.

Mon cher Monsieur,

Pendant que votre fils aîné est à Paris, le mien se rend à Londres pour affaires, et si vous pouvez l'aider de vos conseils, j'en serai profondément reconnaissant. Je saisis cette bonne occasion pour vous envoyer le premier volume qui vient de paraître, de mon *Cours complet d'Économie politique*. Vous vous apercevrez aisément que j'ai voulu populariser cette science et la répandre parmi les jeunes gens qui commencent à s'en occuper beaucoup dans les deux hémisphères. Il fallait pour cela éviter autant que possible les abstractions qui ne laissent circuler et perfectionner les principes que parmi les philosophes : et cependant il fallait les traiter avec une généralité telle qu'ils pussent intéresser également toutes les nations. J'ai cherché à les mettre, pour ainsi dire, à la merci du bon sens du public, et à les rendre tellement applicables que tout homme doué d'une intelligence ordinaire pût de lui-même trouver dans ses observations journalières, une confirmation de toutes les vérités professées. Je serai reconnaissant des critiques que vous voudrez bien m'adresser ; les critiques sont dignes de la plus sérieuse attention, lorsqu'elles viennent du petit nombre des hommes qui, comme vous, Monsieur, joignent la pratique à la théorie.

Vous pouvez juger par là combien j'ai été satisfait de voir l'approbation que vous donnez à ma doctrine des produits immatériels, faute de laquelle on trouve dans l'économie sociale tant de phénomènes inexplicables. Je m'applaudis également de ce que vous me dites de mes principes sur l'*utilité*, pourvu que j'entende par ce mot, comme je le fais, *les qualités qui rendent les choses aptes a servir les besoins, les goûts, et même les travers de l'homme*. Comme savants, nous sommes des descripteurs de faits, et pour être bons descripteurs de faits, nous devons les décrire complètement avec toutes leurs circonstances, et aussi bien les sottises que les actions raisonnables.

Je vous remercie de la communication que vous me donnez de l'ingénieuse définition du mot *richesses* que vous avez suggérée à la Société

d'Économie politique. Elle me paraît aussi bien qu'elle peut être, lorsqu'on veut donner en une seule phrase l'idée d'une chose complexe et pourvue de dix caractères à la fois. Vous verrez à ce sujet dans les *Considérations générales* qui précèdent mon *Cours* [1], ce que je pense des définitions en général, et pourquoi je me suis borné dans tout cet ouvrage à faire connaître les caractères de l'objet défini, à mesure que les développements de la matière mettent le lecteur en état de les comprendre.

Il me semble qu'on pourrait prouver l'insuffisance des meilleures définitions en disant, par exemple, que celle que la plupart de nos collègues ont adoptée ne comprend pas des objets que le monde entier regarde comme des richesses, tels que les billets de banque (*bank-notes*), qui n'ont pas pour objet, du moins immédiatement, l'usage et la jouissance; tandis qu'en donnant ce nom à tout ce qui est pourvu d'une valeur échangeable, on est dans la vérité. Les objets qui, comme l'air et l'eau, n'ont aucune valeur échangeable, sont cependant des richesses; je suis loin de le nier : mais, selon moi, ce sont des richesses d'un autre ordre, et dont la définition ne saurait être la même que celle qui convient aux richesses, dans le sens vulgaire du mot. La santé aussi est une richesse, puisqu'elle fait partie de nos biens ; et cependant nous ferions rire le vulgaire, si nous disions qu'un homme est riche parce qu'il est bien portant, parce qu'il jouit d'un fonds inépuisable de bonne santé.

Voilà pourquoi je me suis vu obligé de distinguer deux sortes de richesses totalement différentes entre elles : *les richesses naturelles* et *les richesses sociales;* les premières purement personnelles, et les autres n'ayant d'existence que dans la société et par la société, pouvant seules être soumises à des lois générales et devenir l'objet d'une science. Et si des esprits chicaneurs m'opposaient que la hutte et le parasol de Robinson Crusoë ne trouvent aucune place dans ma description des faits, je répondrais que les ustensiles d'un homme privé de toute société sont des richesses naturelles, puisqu'elles sont le fruit de ses facultés naturelles, et que ses richesses deviennent des richesses sociales quand la société, une fois formée, leur donne une valeur d'échange; de même que les terres cultivables, qui sont des richesses naturelles pour

---

[1] Tome Ier, p. 61 et 62, édit. Guillaumin.

l'homme isolé, deviennent des richesses sociales du moment que la société y ajoute un prix.

Du reste, vous pensez bien que j'approuve beaucoup la définition en question sous le rapport de l'application qu'on peut en faire aux produits immatériels, et même aux *services productifs* de tous les genres : car je regarde comme des produits immatériels les journées d'un ouvrier. En effet, il ne sort point de matières du bout de ses doigts ; il n'en sort que des services qu'un manufacturier achète pour donner de l'utilité et de la valeur à ses matières premières, qui deviennent seulement alors des produits matériels.

Quant à la question du fondement de la valeur échangeable (que je regarde, avec *Adam Smith,* comme un caractère essentiel de la richesse sociale), je ne pense pas qu'on puisse la trouver dans la limitation de la quantité (*limitation of supply*) ; j'en donne les motifs très-développés dans l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir. On n'obtient gratuitement que ce qui peut être acquis sans frais de production ; une chose a donc de la valeur, quelle que soit sa quantité, en proportion des frais que cette quantité coûte, pourvu que l'utilité que les hommes trouvent en elle soit suffisante pour leur faire surmonter les difficultés (*the cost of attainment*) sans lesquelles elle n'existerait pas, c'est-à-dire les difficultés qu'il faut nécessairement vaincre pour lui donner l'existence.

Telles sont, mon cher Monsieur, les réflexions que m'a suggérées votre aimable lettre. Je les soumets à votre excellent jugement, à votre zèle pour les progrès de la science, et à l'amitié que vous avez la bonté de me témoigner.

Je vous dois aussi beaucoup de remercîments pour l'ouvrage de statistique très-curieux que vous m'avez envoyé ; c'est un magnifique présent, et dont je me servirai utilement dans l'occasion. Il dénote beaucoup d'intelligence et de diligence dans son auteur, et on lui aurait beaucoup d'obligation, si, en continuant de publier les vicissitudes des prix, il étendait ses recherches sur tous les produits d'un usage général : cela donnerait à nos successeurs de précieuses données sur la valeur de nos monnaies et sur toute notre économie. Mais comme on ne peut pas donner suite à un ouvrage exécuté sur un plan aussi dispendieux, il faudrait alors que l'auteur donnât à l'avenir seulement des tableaux imprimés ; et comme, lorsqu'une époque est passée, on n'a guère besoin de connaître que les prix moyens (*average prices*), il suffirait de les publier de cinq ans en cinq ans, ou de dix ans en dix ans.

Je suis persuadé que des tableaux abrégés de prix courants à différentes époques seraient perpétuellement consultés et feraient autorité.

M. votre fils vient nous voir quelquefois, et je crois que notre climat convient fort à sa santé. Dans l'impossibilité où je suis de disposer à mon gré de mon temps et de faire de grandes courses pour lui faire voir Paris, je suis heureux de pouvoir me faire remplacer par mon fils cadet, qui a dans ce moment quelque loisir. Le vôtre fait les plus grands efforts pour se rendre maître de notre langue; je crois que c'est avec succès, et qu'il commence à pouvoir suivre le babil de nos sociétés.

Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance, etc.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

Richemond-Terrace, Whitehall, 21 mai 1828.

Votre lettre du 15 avril accompagnait l'agréable présent que vous m'avez fait de la première livraison de votre *Cours complet*[1]. J'ai commencé la lecture de ce volume, qui ouvre de la manière la plus satisfaisante l'importante tâche de rendre l'économie politique accessible à tout le monde. Pour y parvenir, il fallait faire un ouvrage qui non-seulement contînt les vérités intéressantes pour toute la société, mais qui montrât les liaisons qu'elles ont avec les différentes classes dont la société se compose. C'est ainsi que, dans votre seconde division (des opérations productives), vous avez examiné la formation et la consommation des capitaux, sous les différents points de vue sous lesquels de telles opérations doivent être envisagées par les hommes d'État, et par les personnes engagées dans les affaires. Les deux grands devoirs des gouvernements relativement à ces derniers, savoir de les protéger contre les entreprises des autres hommes et contre les molestations de l'administration, sont parfaitement établis et heureusement prouvés par des exemples, notamment aux pages 305 et 329. L'effet que vous citez à la page 293 d'une politique violente et arbitraire est frappant.

Si j'entrais dans le détail de tous les articles où je concours avec vous en admirant vos développements, je vous retiendrais trop longtemps.

---

[1] La publication de cet ouvrage, formant 6 v. in-8°, commencée en 1828, s'acheva en 1829. Il en a été donné une 2e édition en 1840. Elle forme les tomes x et xi de la *Collec. des princip. Econom.*

Je ne m'arrêterai donc qu'à ces points peu nombreux où je ne suis pas tout à fait de votre avis, et je vous dirai franchement mon opinion, puisque vous me la demandez.

Sur l'article de la valeur, nous n'arrivons pas exactement à la même conclusion; mais en même temps je suis heureux de penser que notre différend ne vient que de ce que nous donnons une signification plus ou moins étendue à cette expression. Nous entendons l'un et l'autre que la *valeur* suppose le pouvoir de faire un échange, ou la mesure d'une marchandise par la quantité plus ou moins grande d'une autre marchandise, et conséquemment que c'est un terme relatif. Nous convenons encore que cette *valeur*, ou le *prix*, quand elle est exprimée en monnaie, conserve toujours quelque proportion avec les frais de production de la marchandise. Notre dissentiment consiste en ce que vous pensez que les frais de production sont la *cause immédiate de la valeur* [1], tandis que je pense que cette cause réside dans la limitation de la quantité offerte (*supply*), sans perdre de vue que l'objet est capable de servir, jusqu'à un certain point, à l'utilité ou aux jouissances; et que cette limitation est communément et principalement occasionnée par les frais de production, mais qu'elle peut être, et est, en effet, fréquemment influencée par d'autres circonstances, comme, par exemple, un monopole accordé par l'autorité, ou par la possession de certains avantages spéciaux, comme la situation d'un terrain fertile à portée d'une grande ville, ou un bassin à côté du pont de Londres, ou la disposition d'un cours d'eau dans un canton populeux. La valeur du produit du terrain ou de son *service* (en employant votre excellente expression) est hors de proportion avec la main-d'œuvre et avec toute autre avance consacrée à la même production.

Comme la diversité de nos définitions du mot *richesse* dépend uniquement de celle que nous mettons dans la définition du mot *valeur*, je ne vous fatiguerai pas en insistant sur cette controverse. J'observerai néanmoins que je ne saurais admettre entièrement que les billets de banque soient une exception à ma définition de la richesse, puisqu'en eux-mêmes on ne peut pas les considérer comme richesses, mais comme des signes représentatifs de richesses (d'un droit à la possession d'une certaine quantité d'or, par exemple); de même que nous ne saurions appeler du nom de richesse, le titre, le parchemin qui constate la propriété d'un domaine, quoique dans un marché nous le donnions ou nous le recevions pour de la monnaie.

---

[1] M. Tooke ne représente pas ici exactement mon sens. J'établis dans mes ouvrages que la cause *immédiate* de la valeur d'un objet *est dans son utilité* (en comprenant toujours dans ce mot la faculté de pouvoir servir d'une façon quelconque), mais que l'élévation de cette valeur est bornée par les frais de sa production. (*Note de l'Auteur.*)

Je ne suis pas tout à fait disposé à admettre en totalité ce que vous dites dans vos *Considérations générales* au sujet des *définitions* [1]. Ce que vous dites de l'abus des définitions est très-juste; mais vous paraissez (quoique je ne prétende pas que telle soit votre intention) mettre en doute l'utilité de toute espèce de définition. Je crois, comme vous, que toute définition doit embrasser les différents caractères de la chose définie, suivant l'objet du discours pour lequel elle est faite; mais différentes définitions du même objet, en même temps qu'elles servent à donner au lecteur une conception plus complète du sujet, peuvent n'être pas moins exactes en raison de cela, ni moins utiles pour le sens. C'est ainsi que la définition d'un taureau par un naturaliste différera de celle qu'en donnera un fermier, sans être contradictoires; et toutes deux seront utiles au but qu'ils se proposent l'un et l'autre.

Je fais ces critiques, non que je les croie importantes, mais uniquement parce que vous avez exprimé le désir d'avoir mon avis.

Puisqu'il est question de vos *Considérations générales,* je dois vous dire que, dans le cours de mes lectures, je n'ai jamais rencontré un discours plus propre à exciter l'intérêt en faveur de la science que nous cultivons, ni plus capable de renverser les objections de l'ignorance et des préjugés.

Pour en revenir à nos intérêts particuliers, je vous dirai que mon fils parle dans les termes les plus vifs de la manière affectueuse dont il a été reçu par vous et par votre famille. Il dit que les moments passés au faubourg Saint-Martin ne sortiront pas de sa mémoire. Il envoie ses compliments à votre fils Alfred. De mon côté, j'ai eu un vrai plaisir à faire connaissance avec votre fils aîné. Son mérite personnel, indépendamment de son nom, doit le faire accueillir partout. J'ai le plus grand désir d'entretenir des relations avec lui, et me regarderai comme très-heureux de voir s'en renouveler les occasions.

Croyez que je suis, etc.

THOMAS TOOKE A J.-B. SAY.

Londres, 22 décembre 1828.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai bien reçu l'aimable présent que vous m'avez fait du deuxième volume de votre *Cours complet.* Comme il m'est parvenu à cette époque

---

[1] Voir *Cours*, édit. Guillaumin, tome 1er, p. 61 et 62.

de l'année où les affaires commerciales me laissent peu de loisir, j'en ai renvoyé la lecture de quelques semaines, et saisis cette occasion de vous en remercier.

Je l'ai lu avec une satisfaction peu commune. L'Économie politique attendait depuis longtemps un ouvrage qui, fondé sur les principes les plus sains de la science, la montrât sous des formes vivantes et surtout attrayantes. Nous avions des livres sur quelques parties de l'industrie qui réunissaient des faits précieux; mais pour être instructifs, il fallait qu'ils fussent analysés, classés et rattachés à des principes généraux. D'un autre côté, nous avions ce que l'on peut nommer une Algèbre de l'Économie politique, qui, réduite à des suppositions abstraites et rigoureuses, ne tenait aucun compte, ou du moins ne tenait pas un compte suffisant des combinaisons variées de lieu, de temps et de circonstances. Elle effrayait les lecteurs par un appareil scientifique, au lieu de fixer leur attention par des réalités qu'ils pussent rattacher aux affaires de la vie ordinaire. Bref, au bout de cinquante années, nous avions besoin d'un autre *Adam Smith* qui pût se prévaloir des nouvelles découvertes et des nouveaux exemples présentés par cette période féconde en événements, et qui présentât le tout sous une forme élégante et facile. Si je voulais me contenter de vous dire en termes généraux : Votre ouvrage est ce qu'il fallait pour satisfaire à tous les désirs, vous pourriez regarder cela comme un compliment hyperbolique et qui, par conséquent, ne prouve rien; mais je justifierai mon opinion à cet égard en spécifiant en particulier votre classement des diverses manières d'exploiter les biens fonds, et l'esclavage considéré sous le point de vue de l'industrie; vos considérations sur le choix des localités pour les manufactures, ainsi que sur la nature et les résultats de l'industrie commerciale.

Dans notre pays, nous sommes si accoutumés, pour nos biens ruraux, à l'invariable système des fermages en argent, sans jamais y mêler aucune portion de rente en nature ou en services personnels, que nous donnons à peine la moindre attention aux résultats que les différents modes d'exploitation ont eus et ont encore chez une grande partie des autres nations du globe. Vos remarques sur l'effet moral, sur les avantages et les désavantages de la culture, d'un côté, par la main des propriétaires du terrain, et de l'autre par des mains esclaves, et la comparaison que vous faites entre les produits qu'on en retire et le prix auquel on les obtient, tout cela est d'une haute portée.

Dans vos chapitres sur l'industrie manufacturière, il est aisé de reconnaître la main d'un homme qui a pu joindre la pratique à la connaissance des principes généraux. Il aurait été heureux pour beaucoup de capitalistes, aussi bien en Angleterre qu'en France, qu'ils eussent toujours pesé les suggestions qu'ils auraient ici trouvées, avant de hasarder

leur fortune dans de grandes entreprises. Je suis persuadé qu'à l'avenir il s'en trouvera beaucoup qui vous rendront grâce des réflexions qu'aura fait naître votre chapitre XII sur la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. Vous aurez écarté bien des entreprises ruineuses.

Quant aux résultats du commerce et à votre réfutation des communes erreurs qui circulent à ce sujet, je ne peux rien vous dire de plus, sinon que cette partie est de tous points digne de la doctrine neuve si habilement établie dans votre *Traité d'Économie politique.*

Lorsque j'en suis venu à mon sujet de prédilection, les monnaies, j'ai été bien content de voir si parfaitement établi que la monnaie est elle-même une marchandise servant d'instrument pour l'échange des autres marchandises, et de voir l'erreur que l'argent est seulement un signe représentatif des valeurs détruite si complètement et avec autant de bonheur : l'analogie du cheval et du cabriolet qui s'échangent l'un contre l'autre, sans pour cela que l'un représente l'autre, couvre de ridicule une telle absurdité. Et lorsqu'ensuite vous prouvez que ni la monnaie, ni aucune autre marchandise ne peut présenter un type invariable des valeurs, l'explication du phénomène de la circulation est bien avancée.

J'y vois aussi mon opinion sur la question du droit de fabrication et sur la question, s'il convient d'en établir un, confirmée et élucidée, à une légère différence près, dans votre dernier chapitre.

Comme je suis persuadé que des critiques faites de bonne foi sont aussi bien reçues de vous que des paroles approbatives, je n'en ai que bien peu à vous offrir. Il me semble que vous n'attachez pas tout à fait assez d'importance à l'opinion de Ricardo sur le fermage (*the rent*). Il est vrai que vous aviez précédemment habilement traité cette matière; mais je crois qu'elle n'avait cependant pas reçu toute l'évidence dont elle est susceptible[1]. En même temps je conviens volontiers que le morceau que vous avez cité de lui à votre page 98, a quelque chose de paradoxal. Il est bien vrai que ce ne sont pas de plus grands frais de production qui causent une augmentation dans le prix du blé; le blé monte par une augmentation de demande, et son prix peut alors payer de plus grands frais de production.

Cette question me remet en mémoire de vous demander s'il vous serait possible de me procurer une plus grande extension, soit anté-

---

[1] Lorsque M. Tooke écrivait cette lettre, les deux premiers volumes seulement du *Cours complet* avaient été publiés. La réfutation de l'opinion de Ricardo, développée ensuite par Mac Culloch, a reçu de nouvelles confirmations dans le ch. 20, 5e partie, intitulé : *D'une opinion relative au profit des fonds de terre.* (*Note de l'Auteur*)

rieure, soit postérieure, au tableau que vous avez donné dans le *Morning-Chronicle*, du 21 août 1822, des prix moyens du blé au marché de Roye, de 1803 à 1807, que j'ai rapporté dans la douzième section de mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix*[1]. Il m'importerait beaucoup de pouvoir étendre cette donnée de 1798 à 1827, pour servir à un nouvel ouvrage qui m'occupe, et que j'espère être en état de vous envoyer le mois prochain. Dans cet ouvrage, mon objet est de prouver, par de nouveaux faits et de nouveaux arguments, les conclusions que j'ai cru pouvoir établir dans mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix;* savoir : que le rétablissement de la valeur des monnaies, en Angleterre, a été l'effet naturel et inévitable du système auquel la circulation a été soumise durant la suspension du remboursement des billets de banque; et que la reprise des paiements en espèces aurait pu avoir, et probablement aurait eu lieu tout de même sans l'intervention de la législature, que l'on nomme le bill de M. Peel.

Plus j'examine la matière, et plus je demeure convaincu que les effets de la suspension du paiement des billets de banque, en élevant les prix, et de la reprise du paiement effectif en les faisant baisser, ont été beaucoup exagérés; et que la hausse ou la baisse, dans la grande majorité des cas, doit être attribuée à des circonstances qui ont affecté chaque article en particulier; de la même manière, en un mot, que vous-même avez expliqué, dans votre lettre à M. James, que j'ai citée, les variations survenues en France dans le prix du blé et des denrées coloniales.

Du 24 décembre. Pendant que j'attendais de pouvoir vous faire parvenir ce qui précède, j'ai eu le plaisir de recevoir, par les mains du docteur Elmore, votre troisième volume et les quelques lignes qui l'accompagnaient. Je vais le lire dans la ferme attente d'y trouver l'agrément et l'instruction qu'on trouve dans tout ce qui vient de vous. Après y avoir jeté un coup d'œil rapide, je vois que j'y trouverai un renseignement qui s'applique parfaitement au but que je me propose, en prouvant que les prix en France ont éprouvé une élévation proportionnée à celle de ce pays-ci, si ce n'est tout à fait égale, du moins fort approchante, et conséquemment que cette hausse en Angleterre ne saurait être attribuée à l'état de notre monnaie. Le renseignement que je veux dire est celui qui se trouve page 28[2] : *Comparaison des objets à l'usage d'un fermier de l'arrondissement de Saint-Denis, avant 1789 et sous Napoléon, extrait d'un Rapport fait en 1811 à Napoléon, par le ministre de l'intérieur.*

---

[1] Voir plus haut, note de la p. 535.
[2] P. 436, tome 1er de l'édit. Guillaumin.

Il me semble que vous avez reçu de l'ouvrage de Mushet une impression que je ne saurais m'empêcher de trouver exagérée, de la reprise qui a eu lieu, chez nous, des paiements de la Banque en espèces, et de ses effets sur les baux et sur le prix des terres.

J.-B. SAY A SON FRÈRE LOUIS SAY (DE NANTES)[1].

(Inédite)

21 avril 1822.

MON CHER LOUIS,

J'ai reçu tes *Considérations sur l'industrie*, et je te remercie de la belle dédicace qui précède cet ouvrage. Il faudrait que je fusse bien difficile pour n'être pas satisfait des expressions flatteuses qu'elle renferme.

Je te dirai peu de choses sur les controverses que tu as élevées, parce qu'il y aurait trop à dire. Seulement, par rapport à la principale, je te montrerai, ce qui t'étonnera peut-être, que tu es complètement d'accord avec moi.

J'ai dit et prouvé liv. 1, chap. 15, que même lorsqu'on paie les produits en argent, on ne les achète qu'avec d'autres produits; en d'autres mots, qu'on échange la chose que l'on vend contre celle que l'on achète. On sacrifie une utilité pour en acquérir une autre. Et comme il n'est pas à supposer que les hommes donnent ce qui pour eux a plus d'utilité, pour acquérir ce qui en a moins, j'en ai conclu que l'utilité qu'ils consentent à recevoir en échange d'un produit, est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent à ce produit.

De là le principe que la valeur échangeable qu'ont les choses (ou leur prix quand la monnaie est l'intermédiaire de l'échange) est la mesure de leur utilité.

Il est évident, en effet, que lorsque je vends 10 hectolitres de froment 200 fr., afin d'acheter une montre de 200 fr., je regarde l'utilité de la montre comme égale à l'inconvénient d'être privé des 10 hectolitres de

---

[1] Louis Say (de Nantes), manufacturier distingué, a publié quelques écrits, dans lesquels, malgré sa prétendue communauté de doctrines, il attaque certaines parties des ouvrages de son frère. J.-B. Say en avait éprouvé une assez vive contrariété; mais il faut dire à la louange de l'un et de l'autre, que ces légers dissentiments scientifiques n'ont point altéré leurs sentiments d'amitié, non plus que leurs bons rapports de famille.

(*Note des Éditeurs.*)

froment; la montre, ou son prix en monnaie, peut donc passer pour la mesure de l'utilité de 10 hectolitres de froment et de l'inconvénient d'en être privé. Or, la grandeur de cet inconvénient est précisément la règle que toi-même établit page 164 et ailleurs, pour mesurer l'utilité des choses, en disant que « le degré d'utilité de chaque objet est mesuré » par la grandeur de l'inconvénient qui viendrait à résulter de sa pri- » vation. » A quoi je ne fais qu'ajouter que la grandeur de l'inconvénient est mesurée par l'indemnité que l'on consent à recevoir pour en être dédommagé.

Mais ce n'est pas implicitement que tu adoptes la nécessité de l'échange pour mesurer l'utilité (ou les richesses que nous convenons être la même chose); c'est explicitement, quand tu dis (page 256): « On doit » circonscrire l'application du mot *richesses*, aux seules choses non- » seulement qui sont utiles ou agréables, *mais encore vénales.* » Telle est, en effet, la sanction que j'ai cru devoir leur donner; quand tu as critiqué mon sens, c'était aussi le tien que tu critiquais.

Au reste, en rendant justice à la manière honnête dont tu t'es exprimé à mon égard, je persiste à regretter, *dans ton intérêt* comme *dans le mien*, que tu aies mis le public dans ta confidence. Tu te crois sans doute un meilleur juge de ton intérêt que je ne puis l'être; cependant, comme il s'agit ici de ta bonne réputation plutôt que de ton intérêt pecuniaire, et que ta réputation dépend de l'opinion des autres encore plus que de la tienne, ceux qui s'intéressent à toi s'affligeront que tu aies passé ton temps à chercher aux autres des torts douteux, plutôt qu'à répandre des vérités constatées ; ils s'affligeront pour toi que tu ne te sois pas un peu plus défié de ta façon de penser, quand tu t'es trouvé en opposition avec des écrivains qui ont fait preuve d'un jugement exquis, comme Adam Smith ; et surtout que tu aies dit, en parlant de ce grand homme, *qu'il a retardé extraordinairement l'Économie politique* (page 59).

Cela est aussi fâcheux *pour moi,* parce qu'il y a entre nous une sorte de solidarité, quand ce ne serait que celle du nom. Cela est fâcheux pour la science que je cultive, non qu'il soit possible d'étouffer les vérités que des hommes de génie ont découvertes ou démontrées; mais on retarde le moment où elles deviendront vraiment utiles, qui est celui où elles seront un peu généralement adoptées. Le vulgaire, absolument incapable de juger par lui-même dans les matières qui demandent une instruction préalable et de la capacité de réflexion, ne croit plus même aux vérités les plus incontestables, lorsqu'il voit ceux qui

devraient s'y connaître ne pas s'accorder entre eux sur les bases. Il m'est arrivé de rencontrer des hommes qui se disaient instruits, et qui ne faisaient nul cas de la physique de Newton, parce que le Cartésien Fontenelle s'était moqué de l'attraction. *Quand les savants seront d'accord,* dit-on quelquefois, *je commencerai à les croire.* Les principes de Newton n'ont pas moins triomphé; mais ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que la gravitation universelle a été enseignée dans nos écoles publiques. Or, ce retard des lumières est encore plus fâcheux dans les sciences morales et politiques, parce que le bonheur de l'humanité y tient de plus près. Que dirais-tu, mon cher ami, si tandis que tu traînes péniblement ta charrue, on venait s'accrocher aux roues pour augmenter tes labeurs et retarder les résultats qui doivent en être le prix?

Malgré tout, je ne t'en veux point et je t'embrasse très-cordialement.

J.-B. SAY A SON FRÈRE LOUIS SAY (DE NANTES).

(Inédite.)

Paris, 1827.

J'ai reçu ton dernier ouvrage, et je te remercie de l'envoi. J'y ai trouvé beaucoup de bonnes choses, et toutes sont dictées par l'amour du bien et de l'humanité. Tu as donné souvent d'heureux développements à des passages de mon Traité, où je fais distinguer les profits qui sont dus à une production véritable, de ceux qui ne sont un gain pour un homme qu'aux dépens d'un autre; et surtout à une considération importante de mon article dans l'*Encyclopédie.*

Cependant je ne te cacherai pas que je suis fâché de cette nouvelle publication; je crois que tu aurais recueilli plus d'honneur en t'exerçant sur d'autres sujets. Je suis fâché, par exemple, que tu aies écrit sur la nature et l'usage des monnaies, sans avoir lu les nombreux écrits que les Anglais ont fait paraître dans ces dernières années sur ce sujet, où ils se sont instruits à leurs dépens, notamment, outre les brochures de Ricardo, celles de Th. Tooke, de Parnell et de A. Mushet. Tu aurais pu y suppléer en lisant les chapitres XXIII et XXVI, liv. I, de la cinquième édition de mon Traité. Tu aurais vu en même temps combien je suis empressé de me corriger du moment que la vérité brille à mes yeux; mais il ne suffit pas de lire en courant, et ensuite de rouler sur ses propres idées. Il faut étudier profondément les bons auteurs, se pénétrer

de leur sens, s'en rendre maître, et ne les combattre que lorsqu'on s'est convaincu, qu'on a vu la portée de leur sens, et qu'on a trouvé, comme disait l'abbé Galiani, le *Gîte du Paralogisme*. Autrement on se fait plus de tort qu'à eux.

Depuis trente-huit ans j'étudie l'économie politique, c'est-à-dire depuis le temps où j'étais secrétaire de Clavière, avant qu'il fût ministre: il avait un exemplaire de Smith qu'il étudiait fréquemment; j'en lus quelques pages dont je fus frappé, et aussitôt que je le pus j'en fis venir un exemplaire que j'ai encore. Depuis ce temps, chaque fois que je me suis trouvé une opinion différente de celle des auteurs d'un grand jugement, j'ai frémi de me tromper; j'ai remis mes essais sur le métier, et j'ai presque toujours trouvé que j'avais tort. Je crois que tu as lu trop légèrement, car c'est lire légèrement que de ne lire que pour trouver, non le sens intime d'un auteur et ses motifs, mais de lire seulement pour le critiquer, lorsqu'il s'éloigne de notre idée fixe. J'ai fait, pour mon usage, de nombreuses critiques marginales sur ton livre; mais il n'est pas possible, dans une lettre, d'entrer en discussion sur des points multipliés de doctrine.

J'ai été affligé de la manière dont tu parles de Smith et du seul ouvrage de Malthus où il ait complétement raison : tu es dans ton tort; la nature des choses te donne un démenti perpétuel. Ce n'est point ici le cas où un seul homme a raison contre un vulgaire ignorant. Tout le monde croyait la terre immobile au centre de l'univers; mais ce monde n'était pas instruit. Quand les observations de Copernic, de Galilée, de Newton, eurent fourni des preuves que la terre tournait autour du soleil, ceux qui les ont combattus ont donné la mesure de leur instruction; et ce qui pouvait leur arriver de plus heureux, c'est que leurs écrits fussent oubliés.

Tu t'imagines peut-être que je parle par prévention ou par jalousie; dans ce cas, tu connaîtrais bien peu mon caractère. L'amour de la vérité l'a toujours emporté chez moi sur toute autre considération. Si l'attachement que j'ai pour ce qui est honnête et vrai avait été moins éclairé ou moins vif, je serais actuellement pair de France, comme plusieurs de mes anciens collègues qui ne me valent pas. Bien loin de t'en vouloir, j'aurais eu un plaisir extrême à trouver un prétexte pour te faire valoir. Je l'ai fait constamment pour notre frère tant qu'il a vécu. Je l'ai fait pour tous ceux dont je pouvais le plus redouter la concurrence dans la carrière de l'Économie politique.

Dans ma dernière lettre, je t'indiquais un travail littéraire où je pensais que tu pouvais rendre des services et te placer au premier rang. Tu ne m'as pas compris. Je ne prétendais pas que tu publiasses une Technologie, ou description des arts et métiers, entreprise contre laquelle j'aurais élévé précisément les mêmes objections que toi. Mais comme je crois que tu as beaucoup d'expérience des arts industriels en général, et des vues très-justes sur les qualités qui manquent à nos manufacturiers français pour réussir dans leurs entreprises, je crois que tu te serais rendu utile à l'industrie française en énonçant, avec clarté, les soins généraux (c'est-à-dire convenables pour toutes les entreprises industrielles), sans lesquelles on n'obtient des succès que par hasard, et dont l'absence entraine, sous nos yeux, tant de culbutes. Cet écrit, enrichi de beaucoup de faits que tu pouvais mieux que personne recueillir, soit par toi-même, soit par les autres; cet écrit, où tu n'aurais rien cité de ce qui pouvait compromettre tes intérêts, aurait été recherché de tous ceux qui veulent se jeter dans les entreprises utiles (et ils sont nombreux), et tu m'aurais fourni des occasions de te citer avec honneur dans l'impression que je vais faire l'année prochaine de mon grand Cours.

Voilà, mon cher ami, des observations qui sont dictées par l'amitié fraternelle; si tu les apprécies mal, j'en gémirai, et tu ne t'en trouveras pas mieux.

J.-B. SAY A M. ALEXANDRE EVERETT,

CHARGÉ D'AFFAIRES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE A LA COUR DES PAYS-BAS.

Paris, 10 janvier 1824.

MONSIEUR,

Vous avez eu la bonté de me faire parvenir vos *Nouvelles idées sur la population, en réponse à Malthus et à Godwin*[1]; veuillez en recevoir mes sincères remerciments. J'ai trouvé dans cet écrit des vues intéressantes et cet amour de l'humanité qui devrait toujours guider la plume des publicistes; je l'étudierai avec plaisir et avec profit.

[1] Cet ouvrage a été traduit, en 1826, par M. C.-J. Fessy, Paris, 1 vol., in 8°.

Vous me demandez mon avis, Monsieur, et malheureusement je n'ai pas le loisir nécessaire pour établir entre nous une discussion épistolaire. Je me permettrai seulement de vous faire une observation : la proposition que *l'augmentation de population est une cause d'abondance et non de rareté*, en la supposant vraie dans tous ses degrés, ne me paraît pas détruire le fond du principe de Malthus, ni celui que j'établis dans mon *Traité d'Économie politique*, quatrième édition, tome 2, page 181, qui est que *le nombre des hommes est toujours en raison des moyens d'existence.*

En effet, Malthus, dans son livre, et moi dans cette partie du mien, nous ne recherchons point les causes qui multiplient les produits; nous disons seulement qu'avec une quantité quelconque de produits et avec les besoins déterminés chez les consommateurs, la population croît jusqu'au point où ses produits lui permettent de croître.

Maintenant, que les produits soient beaucoup plus abondants là où la population est plus nombreuse et plus industrieuse, c'est ce que personne ne révoque en doute; et c'est aussi pour cela qu'elle est plus nombreuse dans les pays où il y a beaucoup d'industrie et de capitaux; mais il n'y a pas de l'industrie et des capitaux, parce qu'elle est nombreuse.

J'ajouterai que vous ne faites aucune différence entre les pruduits; cependant les produits alimentaires ne peuvent pas se multiplier indéfiniment; ils ne peuvent pas même se multiplier beaucoup au delà de ce que le pays peut fournir; car, lorsqu'il faut les tirer d'un peu loin, ils coûtent plus qu'ils ne valent, et dès lors on ne peut pas s'en servir. Si les Anglais sont obligés de se pourvoir de blé tellement loin, que la quantité de blé qui sera nécessaire pour nourrir un homme pendant un jour coûte deux jours de travail, quelle que soit l'industrie des Anglais, il leur sera impossible de se procurer ce blé-là, et, par conséquent, leurs moyens de subsistance ne sauraient croître dans la même proportion que leur nombre.

Excusez-moi, Monsieur, si je me permets ces objections qui ébranlent les fondements de votre ouvrage; votre franchise m'y autorise; mais je sens que le temps et la force me manquent pour donner à ces idées les développements qui leur seraient nécessaires : souffrez donc que je me borne à vous assurer de ma reconnaissace et de ma parfaite estime.

M. AL. EVERETT A J.-B. SAY.

Bruxelles, 18 février 1824.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre obligeante lettre du 10 janvier. Je dois d'abord vous prier de recevoir mes remercîments pour l'approbation que vous voulez bien donner aux intentions qui ont dicté mon ouvrage sur la population, et pour la franchise avec laquelle vous établissez vos objections sur quelques principes fondamentaux. Vos raisons, je l'avoue, ne m'ont point convaincu; mais je ne veux pas vous importuner en y répondant longuement. Une correspondance épistolaire, comme vous l'observez avec justesse, ne permet pas la discussion des grandes questions; et je sens très-bien que votre temps est trop précieux pour vous-même, pour vos amis et pour le public, pour que vous puissiez être à la disposition des étrangers. Dans l'édition plus étendue de ce traité, que je publierai probablement plus tard, je discuterai vos idées avec tout le respect dû à des opinions sur l'économie politique, auxquelles vous donnez la sanction de votre autorité.

J'ajouterai seulement ici une remarque sur le passage de votre lettre dans lequel vous établissez que mon principe fondamental *que l'augmentation de la population est une cause d'abondance*, n'est pas nécessairement en opposition avec celui soutenu par vous et par Malthus, *que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance*. Il est vrai que ces deux propositions ne sont pas en opposition; mais je crois que vous n'avez pas présenté le principe que je combats dans toute sa force. Le but de Malthus, dans tout le cours de son ouvrage, paraît être de prouver que la population a une tendance naturelle à aller au delà des moyens de subsistance, et que, par conséquent, son augmentation est une cause de disette. Vous observez aussi (vol. 2, page 185), que non-seulement la population s'augmente en proportion des moyens de subsistance, mais qu'elle va au delà, ce qui amène la misère et la disette. J'admets avec vous que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance; mais je pense que vous reconnaîtrez que ma doctrine, établissant qu'une augmentation de population est une cause d'abondance, et la vôtre établissant que c'est une cause de disette, nous nous trouvons néanmoins dans une opposition complète.

Les deux objections que vous faites à ma théorie sont : que l'aug-

mentation de la population n'entraîne pas nécessairement une augmentation dans la production, et que chaque pays doit uniquement vivre sur les produits directs de son propre sol. Cette objection, dis-je, est examinée dans les 2e, 3e et 4e chapitres de mon ouvrage, auxquels je prends la liberté de vous renvoyer. A l'égard de la seconde de ces objections, je remarque, dans le volume 2, page 185, de votre *Traité* [1], quelques observations qui semblent en opposition avec mes vues sur ce sujet. Puisque la Grande-Bretagne est obligée de prévenir par des lois l'importation du blé de Pologne et la farine de États-Unis, les frais nécessaires pour transporter les articles d'une grande distance ne les empêcheraient pas d'être apportés sur le marché.

Je vous dois, Monsieur, des excuses pour vous avoir envoyé un ouvrage combattant une des opinions émises dans votre estimable Traité, sans avoir parlé de cette circonstance dans ma lettre. Le fait est que j'ignorais à cette époque que vous eussiez adopté dans votre ouvrage l'opinion de Malthus. J'ai acheté et lu votre *Traité* quand j'ai été à Paris, dans l'année 1812. Il était très-rare alors, et je me souviens d'avoir payé 30 fr. un exemplaire dont j'ai depuis disposé en faveur d'un ami. Je n'avais pas relu votre ouvrage depuis, et je n'avais pas une idée nette de votre opinion sur la population, dont vous ne traitiez peut-être pas dans la première édition. Dans l'intervalle du moment où je vous écrivis à celui où j'ai reçu votre réponse, j'ai acheté un exemplaire de votre quatrième édition et je l'ai lu avec le plus grand plaisir. Vous penserez peut-être que c'est une preuve de mes préjugés, si j'ajoute que mes vues à l'égard de la population paraissent s'accorder mieux avec le ton général de votre philosophie que celle de Malthus. Au fait Malthus diffère avec vous, comme vous ne l'ignorez pas, à l'égard de quelques-uns de vos principes les plus importants ; par exemple, qu'un excès de production est impossible ; dans cela il est peut-être conséquent, puisque votre doctrine détruit de fond en comble sa théorie favorite. Si un excès de production est impossible, il s'ensuit qu'un excès de *producteurs*, c'est-à-dire un excès de population, l'est également. Votre découverte, comme on peut l'appeler, fournit, par conséquent, une réfutation des principes de Malthus et une preuve convaincante de l'exactitude du contraire que j'ai cherché à établir par mes raisonnements. Je serais hautement flatté si un plus mûr examen du sujet vous conduisait à reconnaître la similitude entre vos opinions sur la production et les miennes, et si cet examen vous engageait à mentionner ces dernières au lieu de celles de Malthus dans la cinquième édition de votre ouvrage.

---

[1] (4e édition.)

Permettez-moi, Monsieur, en finissant, de vous renouveler mes remerciments sur la franche communication de vos opinions, et l'assurance de ma haute estime et de mon respect. Si mes services pouvaient vous être de quelque utilité, je vous prie bien instamment d'en faire usage avec la plus grande liberté.

J.-B. SAY AU PRINCE ROYAL DE DANEMARCK[1].

Paris, 3 janvier 1824.

MONSEIGNEUR,

Votre Altesse Royale a eu la bonté de m'envoyer, sous une magnifique reliure, la traduction danoise de mon *Traité d'Économie politique*, et je m'aperçois, par la date de la lettre de M. Adler, que l'envoi en a été fait dès le mois de juin, quoiqu'il ne me soit parvenu qu'à la fin de décembre. Je serais sans cela inexcusable de n'avoir pas témoigné plus tôt à Votre Altesse Royale combien j'en ai été reconnaissant.

Mais je me fais de vifs reproches d'avoir tardé si longtemps à l'entretenir du plaisir qu'elle m'a fait en m'adressant un homme d'un mérite aussi éminent que celui de M. le professeur Oersted; j'ai surtout vivement ressenti, en lisant la lettre qu'il m'a remise de la part de Votre Altesse Royale, les expressions de la précieuse faveur dont elle m'honore.

J'ai en même temps reconnu son excellent cœur dans la patriotique sollicitude qu'elle éprouve relativement à la situation économique des possessions danoises. Le bas prix des biens-fonds et des produits ruraux est d'autant plus remarquable et affligeant, qu'il est, pour ainsi dire, universel. Presqu'en même temps je recevais des plaintes semblables de Palerme et d'Odessa; et l'on sait d'ailleurs que l'Angleterre, plusieurs provinces de France et une grande partie de l'Allemagne souffraient et souffrent encore du même mal.

Je crains, Monseigneur, qu'il n'y ait pas en Europe d'économiste politique assez savant pour dévoiler complètement les causes de ce

[1] Le prince Royal, depuis roi de Danemarck, et mort au commencement de 1848, avait reçu des leçons d'Économie politique de J.-B. Say, à Paris, en 1822.

(*Les Éditeurs.*)

mal, ni de prince assez puissant pour y porter remède, du moins un prompt remède. C'est beaucoup si nous pouvons indiquer une partie des circonstances qui l'ont amené, et un régime qui puisse, à l'aide du temps, y apporter quelque soulagement.

Il y a eu des consommations extraordinaires et beaucoup de gaspillages pendant la guerre. Comment y a-t-on pourvu? Par des emprunts, par des contributions de guerre, etc. On a acheté plus de produits que n'en achètent de simples revenus, puisqu'on y a consacré des portions de capitaux. Lorsque la consommation de paix a succédé, la demande des produits agricoles étant moins considérable, leur prix a dû baisser, et celui des biens-fonds par conséquent.

Quelques récoltes qui paraissent avoir été généralement abondantes du nord au midi, ont concouru à l'abaissement des prix. Cet abaissement a dû être favorable aux manufactures et au commerce; aussi voyons-nous que ces industries ont pris beaucoup d'extension, de même que la population, principalement chez les nations déjà industrieuses.

Je suis tenté de croire que le développement de la culture des pommes de terre, en multipliant la matière nutritive, a contribué de son côté à la baisse des blés et des terres à blé.

Il nous est permis de supposer aussi que l'augmentation de la valeur des monnaies est pour quelque chose dans la baisse des terres et de leurs produits; car plus la monnaie devient précieuse, et moins on en donne dans les échanges pour une même quantité de blé. Que les monnaies aient généralement haussé de valeur me semble vraisemblable. La plupart des monnaies européennes étaient de papier quand la guerre a cessé, et on en a plutôt réduit qu'étendu la somme. Quant aux monnaies métalliques, elles ont pu hausser accidentellement par l'effet des troubles du Mexique et du Pérou, qui fournissent les cinq sixièmes des métaux précieux que réclament annuellement les besoins de l'industrie croissante du monde entier. Les travaux des mines n'ont pas pu être poussés comme en pleine paix.

Il n'est pas contradictoire de supposer que l'or et l'argent soient devenus un peu plus rares relativement aux besoins, quoique les capitaux soient devenus plus abondants. Votre Altesse Royale sait fort bien que ce sont deux choses essentiellement différentes.

En même temps que les monnaies ont généralement haussé, notamment en Angleterre, les dépenses des gouvernements sont restées à

peu près les mêmes, et elles ont été levées sur les peuples en monnaie nominale valant plus ; de sorte que le contribuable, en payant une même somme, a payé en réalité une plus forte valeur. De là les frais de culture sont devenus plus considérables lorsque les produits agricoles valaient moins ; ce qui explique peut-être en partie la difficulté des rentrées des contributions directes en Danemarck.

Plusieurs autres causes sans doute ont concouru à l'effet que l'on déplore dans toute l'Europe ; et, parmi ces causes, Votre Altesse Royale me semble placer avec grande raison les emprunts publics qu'on a faits au sein de la paix, ou pour des guerres que l'on devait éviter. Les générations futures ne se verront pas de sang-froid dépouillées par celles qui les ont précédées. L'avenir demandera des comptes sévères au présent, et je prévois des bouleversements de fortunes qui entraîneront peut-être des bouleversements politiques.

Au surplus, la recherche des causes de cet état de souffrance, quelqu'intéressante qu'elle soit spéculativement, est maintenant beaucoup moins utile que ne serait la recherche des remèdes qu'on pourrait lui opposer.

Je sens, Monseigneur, que, pour bien parler de ce qui intéresse votre nation, j'aurais besoin de ces connaissances locales dont Votre Altesse Royale m'a donné de si fréquentes preuves dans nos entretiens. Je n'ai que la ressource de juger de vos intérêts nationaux par les nôtres, et cette ressource doit être insuffisante à beaucoup d'égards.

Ne pouvant pas, pour l'écoulement de vos produits agricoles, compter sur les consommateurs étrangers, qui, de leur côté, sont approvisionnés avec surabondance, il vous convient de vous créer chez vous des consommateurs. Or, les consommateurs naturels des produits agricoles sont les manufacturiers et les négociants. Les hommes employés par eux mangent le meilleur pain et ils font des enfants.

Mais quelles manufactures, quels trafics peuvent convenir à votre climat, à l'aptitude de vos citoyens, aux consommateurs des campagnes qui en achèteront les produits du moment qu'ils vendront les leurs. C'est ce que Votre Altesse Royale et les personnes éclairées qu'elle consulte savent mieux que moi. Tout ce qu'on peut dire de si loin, c'est que le gouvernement a, pour favoriser les fabriques et le commerce, des moyens qui conviennent à tous les États.

Je ne parlerai pas des institutions qui assurent les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, c'est-à-dire la propriété industrielle,

intellectuelle même, aussi bien que celle des terres; j'ai lieu de croire que ces institutions sont plus parfaites en Danemarck, surtout sous le roi actuel, que dans la plupart des autres États de l'Europe. Il faut seulement prendre garde qu'en protégeant la propriété, on n'entrave pas, par des mesures administratives, ceux qui veulent en faire usage; car, si je ne peux transporter aisément et à peu de frais mes marchandises d'un endroit à un autre, on a beau ne pas me les prendre, c'est comme si on me les prenait, puisqu'on m'empêche d'en tirer parti. Le respect de la propriété comprend le droit d'user et d'abuser garanti au propriétaire, pourvu qu'il n'attente pas aux droits d'autrui. C'est ce qui peut s'exprimer aussi par le mot de liberté d'industrie.

S'il y a des entraves naturelles, des défauts de routes, de canaux, de ports, etc., le plus grand bienfait que l'industrie puisse recevoir d'un gouvernement éclairé consiste à lever ces obstacles, ou du moins à les rendre moins insurmontables. Il y a beaucoup de lieux où l'on achèterait le blé qui surabonde un peu plus loin, si les frais de transport n'en doublaient pas le prix. La majeure partie du prix des produits ruraux provient des frais de transport; ce prix peut être établi beaucoup plus bas à l'aide de bons moyens de communication, et rien ne favorise la consommation de quelque produit que ce soit comme l'abaissement de son prix.

Les produits du commerce et des manufactures de leur côté, parvenant dans les parties les plus reculées du royaume, à peu de frais, beaucoup de ces produits seraient mis à la portée des campagnes; le pays deviendrait plus civilisé et fournirait des consommateurs aux fabriques, comme celles-ci en fourniraient aux campagnes.

Comme les capitaux sont un instrument nécessaire à toutes les industries, on ne saurait trop honorer l'épargne qui les multiplie; l'épargne qui consiste, non pas à ne pas dépenser une partie de ses revenus, mais à faire des avances à l'industrie, ou, si l'on veut, à faire des dépenses reproductives.

Quant aux arts industriels, ils se perfectionnent et s'étendent d'eux-mêmes, toutes les fois que les institutions ne mettent point d'obstacles au développement des esprits en général.

Je rougis réellement, Monseigneur, de n'avoir à mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale que des vérités si communes, lorsqu'elle est digne d'entendre celles qui réclament les plus hautes capacités de l'esprit; mais je sais qu'elle ne dédaigne rien de ce qui est utile, et

que le gros bon sens est estimé des plus grands princes. Puisse-t-elle au moins voir dans ce faible tribut de mes pensées la preuve de mon profond dévouement et des vœux sincères de celui qui ose se dire,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale, etc.

ÉTIENNE DUMONT[1] A J.-B. SAY.

Genève, le 25 novembre 1828.

Il y a longtemps, Monsieur et très-cher ami, que je me reproche de ne vous avoir point encore témoigné combien j'étais sensible à l'envoi flatteur que je dois à votre amitié; mais je ne pouvais me résoudre à vous en remercier sans vous avoir lu, et je me trouvais sur les bras une occupation qui ne me permettait qu'un progrès très-lent dans cette lecture. Je puis à présent vous dire à quel point je suis content de cet ouvrage, et combien j'en espère pour le profit de la science; car il lui fallait ces développements : plus les livres sont en consommés et en extraits, moins ils instruisent la classe la plus nombreuse. Vous serez lu parce que vous avez saisi le vrai style du genre, et qu'il y a une clarté et un bonheur d'expression qui fait trouver comme une création dans la justesse et la propriété des termes, sans aucune de ces innovations de mots qui effarouchent les lecteurs. Les nombreuses applications ont aussi un grand attrait et sont nécessaires à ceux qu'il faut mener par la main dans les matières didactiques. Si j'avais voix au chapitre, votre ouvrage serait le premier candidat pour la fondation du prix d'utilité, et, certes, il faudrait que l'année fût bien bonne pour qu'il y en eût un préféré au vôtre. Ce serait un honneur tout particulier pour votre famille que le gendre et le beau-père couronnés de suite[2]. J'en ai joui de bon cœur pour notre cher Comte; c'était une fête à Cartigny; nous vîmes de plus, dans cette justice rendue, un très-bon signe de l'esprit du temps. M. Comte, dans une lettre à Jacob Duval, veut bien se souvenir que je lui avais annoncé quelques observations pour la seconde édition. J'avais, en effet, quelques notes, mais toutes de peu d'importance, excepté celle qui portait sur un point dont j'ai

---

[1] Interprète et partisan prononcé de la philosophie de Bentham. — Voir plus loin, la note relative à Dumont, lettre du même, sous la date du 21 juillet 1829.

[2] Le *Traité de Législation*, de Ch. Comte, avait été couronné en 1828 par l'Académie française; le *Cours complet d'Économie politique* le fut en 1830.

causé avec lui; c'est qu'il semblait attaquer la rédaction des lois ou la codification d'une manière qui avait été mal entendue; il montrait bien qu'écrire des lois ce n'était pas faire des lois, qu'il faut bien autre chose que des compilations; mais on aurait cru quelquefois qu'il se rangeait parmi les partisans des lois non écrites, comme *Savigny* et plusieurs jurisconsultes anglais. Or, ce n'est pas là son opinion. Je crois que son cours fera encore plus d'effet à Paris que son livre : les jeunes gens ne lisent guère quatre volumes, mais ils raisonnent entre eux sur des leçons; ils les discutent, et ils partent de là pour des études plus sérieuses. L'imprudente attaque de la *Gazette de France* doit avoir valu mieux qu'un prospectus. Je compte bien que *Bentham* lui-même en profite. Il est vrai qu'il n'est pas prophète dans son pays, et cela s'explique aisément; mais il a une école toute dévouée. J'en ai de bonnes nouvelles.

Le Globe était si poli envers l'éditeur de *Bentham* qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher. Ce qu'il y avait de plaisant, c'est qu'en m'accusant d'avoir déprécié *Montesquieu*, faute de le comprendre, le censeur disait au fond la même chose, que ce n'était point un traité de législation; mais il était bien loin de rendre autant de justice que moi à ses divers mérites et surtout à son heureuse influence, par l'impulsion qu'il avait donnée à l'esprit humain. Il y a un point sur lequel il faut se résigner quand on écrit, c'est à être lu très-légèrement et jugé de haut en bas sur quelques phrases isolées. Il me semble que les journalistes anglais, avec moins d'esprit et de sel, portent dans leurs jugements plus de critique et de justice.

Madame *Reeves*, qui a eu le plaisir de vous voir à Paris, me dit que votre santé a été éprouvée par trop de travail, mais que vous étiez bien rétabli. Heureusement la plus tendre amitié veille auprès de vous, et j'espère qu'elle réussit à vous imposer des ménagements. Notre *Tronchin* disait d'une autre intempérance que celle de l'étude : Les goûts modérés vivent de leurs revenus, mais la passion mange ses capitaux. Pensez-y, mon cher et excellent ami; mettez-vous au régime de l'esprit; reposez-vous comme un guerrier sur vos armes, mais reposez-vous; faites-nous attendre un peu plus longtemps le fruit de vos veilles : la science a encore longtemps besoin de vous, et vos amis bien plus encore.

Je prie madame Say et toute votre famille d'accueillir mes sentiments les plus affectueux, et recevez, mon cher compatriote, l'assurance de ma reconnaissance et de mon dévouement.

J.-B. SAY A ÉT. DUMONT, A GENÈVE.

Paris, 5 mars 1829.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

J'ai reçu en son temps votre belle et bonne lettre du 25 novembre, et j'attendais pour y répondre d'avoir quelque chose à vous dire qui valût la peine d'être écrit; mais l'assurance d'une constante amitié et de l'estime qu'on fait de vos ouvrages ne vaut-elle donc pas bien quelques instants qu'on met à l'exprimer et à la lire? Si maintenant vous ne brillez pas sur un assez grand théâtre, n'avez-vous pas payé votre tribut depuis longtemps? Je me souviens que vous donniez des conseils à *Mirabeau*, lorsque je ne faisais que recevoir ses abonnés[1]; et, depuis ce temps, un ministre d'État en Angleterre et un grand philosophe vous doivent bien plus qu'on ne croit. Vous avez voulu être utile, et vous avez réussi.

A propos d'utilité, j'avais préparé une apologie de cette chose (comme si elle avait besoin d'apologie!) pour en faire un chapitre du sixième et dernier volume de mon *Cours complet*, qui n'est qu'une longue application du principe de l'utilité. Je voulais dire nettement et brièvement ce que c'est que ce principe, et le venger des attaques de la secte germanico-scolastique des devoirs, comme si tout devoir raisonnable n'était pas fondé sur ce qui est utile. Je n'ai pas été satisfait de ce que j'avais fait, ni surtout de ce que je pouvais faire à ce sujet; et je me suis avisé qu'un morceau de vous ferait bien mieux mon affaire. Mon ambition serait d'en enrichir mon livre, où il paraîtrait sous votre nom avec l'expression de la gratitude que j'en ressentirais.

Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des *sensualistes*, après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par là *matérialistes*. Singu-

[1] Pour *le Courrier de Provence*.

liers scélérats, en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre!

Vous devez avoir la tête pleine de leurs arguments, de leurs *vérités de sentiment*, etc.: vous avez entendu discourir là-dessus madame de Staël et beaucoup d'autres; et il vous sera bien facile de réduire tout cela à sa plus simple expression. Vous voulez être utile, mon cher ami, et vos idées prendront le haut bout dans tous les cours d'Économie politique qui se professeront à tout jamais en Europe. On a la bonté de me traduire un peu partout, voire même de me contrefaire; car on vend, dans la Belgique, trois contrefaçons différentes de mon Traité. Au milieu de tout cela, l'esprit humain marche et le bien de l'humanité s'opère; et nous nous consolons ainsi d'être taxés d'égoïsme.

Or sus, je serais très-enchanté d'avoir ce morceau de votre main, et d'ici à quatre mois je serais à temps de le placer dans mon sixième volume, où je reviens à des vues générales analogues a mon sujet [1].

Je ne vous dis rien des affaires générales, parce que tout s'imprime et que je devine aisément le jugement que vous en portez. Le quatrième volume de mon *Cours complet* va paraître, et je voudrais bien avoir une occasion pour vous l'envoyer. Quelqu'un de vos libraires ne pourrait-il pas l'admettre dans un des ballots qu'on lui expédie de Paris?

J.-B. SAY A ÉT. DUMONT, A GENÈVE.

Paris, 10 mai 1829.

Je réponds, mon digne ami, à votre lettre du 22 avril dernier [2]. Vous pensez bien que je suis enchanté de trouver exécutable l'idée d'enrichir d'un bel et bon article de votre façon le sixième tome de mon *Cours complet*. Ce que vous aviez fait pour répondre à Jefferies peut, ce me semble, s'adapter facilement à un ouvrage consacré à *poser des principes* et à *résoudre des objections*. Mon but était, après avoir regardé dans tout

---

[1] Par une lettre du 22 avril, qu'il a été impossible de retrouver, M. Etienne Dumont accepta la proposition qui lui était faite par M. J.-B. Say. (*Note de l'Éditeur.*)

[2] Cette lettre a été perdue.

le cours de l'ouvrage l'utilité comme une *quantité donnée*, de rechercher, d'après l'analyse, ce qui la constitue. Or, dans cette analyse, j'étais guidé par Bentham et par vous. J'aurais montré que le plus grand bien du plus grand nombre n'est point l'intérêt personnel, l'égoïsme, qui n'est qu'un intérêt étroit et mal entendu, et que le parti le plus sûr, dans le plus grand nombre des cas, n'est point de chercher son plus grand bien dans le mal des autres. C'est se mettre en état d'hostilité avec tout le monde, qui, avec le gros bon sens qui lui est propre, ne tarde pas à s'en apercevoir. De là les haines, ou tout au moins l'abandon. Exemples : Bonaparte mourant de chagrin à Saint-Hélène, et Washington terminant à Mont-Vernon une vie glorieuse et tranquille.

Il me semble qu'il eût été facile ensuite de montrer que tout cela n'est point opposé au *principe des devoirs*, sur lequel grimpent nos antagonistes. L'utilité n'a réellement point d'autres ennemis que les deux troupes de sophismes que Bentham range sous les drapeaux de l'*ascétisme* et de l'*arbitraire* ou du *sentiment;* et il me semble qu'il était possible de faire comprendre dans une de ces catégories toutes les objections que l'on oppose chaque jour à un principe éminemment salutaire et social.

Je conçois comment vous désirez quelques citations des écrits de nos opposants, afin de pouvoir saisir leurs sophismes corps à corps et les empêcher de se retrancher derrière des dénégations. Mais cela n'est pas facile; car les attaques sont vagues. verbales, perdues dans des ouvrages périodiques et non spéciaux. Sans avoir lu en totalité l'ouvrage de Benjamin Constant sur les religions, il me semble y avoir vu des attaques de ce genre. Il y en a dans l'ouvrage de madame de Stael sur l'Allemagne. Il y en a dans la *Corinne* du même auteur, liv. v, chap. I, et dans le liv. IX, chap. 5 (« Oh! que *j'aime l'inutile!* etc. »). Dans les premières leçons, imprimées l'année dernière, du soi-disant *Cours de philosophie* de Cousin, dans plusieurs articles de philosophie du *Globe*, il y a d'autres attaques du même genre. Je n'ai pu me procurer ces articles ; mais toujours on y oppose les devoirs, le sentiment intime, la conscience, à ce qui est utile. Comme si la conscience de Ravaillac était un guide plus sûr qu'une raison éclairée! Necker, dans le chap. I de ses *Opinions religieuses*, n'attaque pas positivement le principe de l'utilité; mais il croit qu'il n'a point d'application dans la pratique, et que l'homme ne peut être contraint à se

conduire pour le bien de la société que par force, ou par l'enfer, qui est une autre espèce de force. Au surplus, il est à remarquer que nous ne disputons pas sur les moyens (quoique des imaginations gratuites soient un très-mauvais moyen); nous voulons seulement montrer le but auquel on doit tendre, c'est-à-dire le plus grand bien du plus grand nombre.

Je suis bien de votre avis, qu'il faut donner un nom propre au *principe de l'utilité*; mais il faut bien expliquer notre pensée, et surtout que nous n'entendons pas par là l'égoïsme ni personnel, ni même national.

Votre mémoire est un excellent supplément à ce que nous ne pourrons pas nous procurer d'objections. C'est dans les conversations de madame de Staël, de lord Lansdown, et dans vos réponses verbales, qu'il faut puiser. Le but général de l'ouvrage que vous enrichissez n'est pas la polémique, mais de mettre tous les jeunes gens de toute l'Europe à portée de se former de justes idées des intérêts de la société et de la nature des choses [1].

Vous me flattez, mon cher ami, de lire bientôt une dissertation de vous sur l'origine du droit international. Je vous avoue que j'en serai très-curieux, et mon gendre Comte ne le sera pas moins que moi. Il a travaillé sur cette matière. Je ne serai pas fâché de lire quelque chose de l'*Utilitaire* de M. Cherbuliez. Le titre ne me paraît pas favorable, parce qu'il n'est pas clair; mais les développements l'éclaircissent probablement.

Je n'ai point vu M. Rossi, et ce qui m'étonne encore plus, Comte ne l'a point vu non plus. Il respire peut-être un air trop saint pour se contenter de l'atmosphère qui nous entoure. Nous travaillons beaucoup et allons fort peu dans le monde, et nous avons peu de chances de rencontrer ceux qui ne nous cherchent pas.

Ma santé est bonne. Je m'attache à être modéré de tous points, même pour le travail, que je mélange d'un peu d'exercice; et puis après avoir gagné mon pain quotidien, qu'on ne me donne par Dieu pas, je borne mon *Pater* à *fiat voluntas tua*.

Je vous souhaite du fond de mon cœur, mon cher ami, santé de

---

[1] On trouvera dans la seconde partie de ce volume, un *Essai sur le Principe de l'utilité* écrit par J.-B. Say, avant qu'il eût eu la pensée de demander un travail à Ét. Dumont sur le même sujet.

corps et d'esprit, et vous transmets les amitiés de ma chère femme et de mes enfants.

P. S. Je ne prévois pas que je sois forcé de commencer l'impression de mon sixième volume avant trois mois. Ne croyez-vous pas avantageux de partager l'article de l'*utilité* en plusieurs paragraphes, ayant chacun leur titre? Cela soulage l'attention paresseuse du lecteur.

ÉTIENNE DUMONT A J.-B. SAY [1].

Genève, le 21 juillet 1829.

Je me reproche, mon digne ami, d'être si longtemps sans vous écrire, et cela parce que j'ai une chose désagréable à énoncer. Je n'ai plus l'espoir de réussir à faire l'article entre nous projeté, en réponse aux adversaires de l'utilité : je sens qu'il me faut plus de loisir et un temps plus long. Voilà de nouvelles attaques, que je ne connais point encore, de Benjamin Constant dans ses *Essais philosophiques*, de Rossi dans son *Traité de Loi pénale* qui ne vous est pas encore parvenu, de l'*Edinburgh Review* qui change d'avis pour la troisième fois, sans compter les voltigeurs du *Globe*, les pionniers de la *Revue française*, et une multitude de tirailleurs qui ne laissent pas de faire nombre : il n'est certainement pas difficile de montrer l'absurdité des imputations de matérialisme, de sensualisme, d'égoïsme, et de renvoyer l'opprobre de ces calomnies à leurs auteurs; mais il faut un bon plan de réfutation, un arrangement systématique, et surtout il faut connaître quelle est la tournure des nouvelles objections, qui, venant d'une plume habile, auront sûrement de quoi entraîner la plus grande masse de lecteurs. Je vois nécessité à différer pour faire un tout compact. Je ne crois pas à des objections qui me soient nouvelles; mais toutefois il est impossible de travailler pour ainsi dire en l'air, et de porter des coups à un ennemi qu'on ne voit pas. Indépendamment de cette raison, j'ai trouvé

[1] Le savant, le judicieux et modeste écrivain qui a mis en lumière et popularisé les écrits de Jérémie Bentham, avait promis à M. J.-B. Say l'article sur le *Principe de l'Utilité*, dont il est parlé dans la précédente lettre. Il partit pour l'Italie avant d'avoir pu mettre cette promesse à exécution, et il mourut dans son voyage, emporté par une attaque d'apoplexie. Peu d'écrivains ont été plus universellement et surtout plus sincèrement regrettés que lui, soit dans leur patrie, soit dans les pays étrangers, et particulièrement en France et en Angleterre. L'estime qu'il avait inspirée à ses nombreux amis par la noblesse de son caractère, égalait celle qu'il leur inspirait par l'étendue de ses connaissances et par la justesse de son esprit. (Ch. Comte.)

d'autres obstacles dans des occupations qui m'ont absorbé; j'ai fait imprimer notre second *Projet de Code pénal*, d'après une révision d'un second comité, et cette opération, quoique presque entièrement mécanique, m'a pris beaucoup de temps. Il en est de même pour un *Projet de Code de police*. Ce n'est pas tout, un ouvrage sur nos prisons, divers articles fournis à la *Bibliothèque universelle*, un article fourni à l'*Utilitaire*, etc. : c'est plus qu'il n'en fallait pour occuper mon loisir, depuis que je me suis mis en retraite à la campagne, et surtout plus qu'il n'en fallait pour une disposition peu laborieuse, et un travail peu facile en comparaison de ce qu'il était il y a quelques années. Quoique je ne puisse pas me plaindre de ma santé, je sens toutefois que la composition me fatigue; ma tête s'échauffe, le sommeil se dérange aisément; je vais prendre un congé d'un mois ou six semaines pour les lacs d'Italie, avec l'intention de pousser jusqu'à Venise, si le mouvement du voyage me convient.

J'éprouve un double regret, mon cher compatriote, celui de ne pas remplir votre attente et de ne pas m'associer à votre travail; il y avait en moi mieux que de l'amour-propre dans le désir de bien faire valoir mes observations et de leur assurer une plus grande circulation immédiate et une plus longue durée; car, quoique tous les ouvrages philosophiques soient destinés à en produire de meilleurs, et qu'en particulier l'économie politique ait encore des progrès à faire, je crois qu'il se passera un long temps avant que votre excellent recueil fasse place à un autre plus nourri, plus méthodique, plus clair et plus agréable à lire. J'aurais joui sous tous les rapports de cette honorable association, et surtout de ce qu'elle aurait porté témoignage de notre amitié et de ces bons sentiments qui ne sont pas si communs entre ceux qui courent la même carrière.

Ce que je retire à présent, mon cher ami, c'est mon engagement à temps fixe; car je ne renonce pas à me placer sous vos ailes dans une seconde édition.

Je vous enverrai bientôt un petit paquet contenant ce qui concerne notre prison pénitentiaire, notre Code pénal, celui de police et quelques articles détachés. Je ne crois pas que l'*Utilitaire* se soutienne. L'auteur n'a pas consulté ses forces; il est déjà aux ressources pour remplir son cadre mensuel : c'est un homme d'esprit, mais cela ne suffit pas pour se charger seul d'un ouvrage périodique.

J'apprends avec bien du plaisir de nos bonnes amies, mesdemoiselles Rath, que votre santé se soutient, et je vous invite à la ménager au nom de l'utilité publique et privée. Veuillez me rappeler à l'amitié de toute la famille, et exprimer en particulier à vos dames combien je suis sensible à leur bon souvenir.

Tout à vous.

J.-B. SAY A M. TANNEGUY-DUCHATEL[1].

Paris, mars 1829.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous suis obligé de votre brochure où vous ne défendez les intérêts des vignes qu'appuyé sur les bons principes, tandis que les forgerons ne s'appuient que sur les mauvais. J'aime surtout votre confiance dans le succès inévitable du bon sens.

Ayant reçu de Boston deux exemplaires d'une brochure sur la liberté du commerce, je vous prie d'en accepter un. Vous y trouverez quelques faits qui ne se rencontrent pas dans les écrits de notre hémisphère.

Je n'ai pas trouvé dans votre article du *Globe*[2] toute la bienveillance d'un guerrier qui combat sous les mêmes étendards. Vos éloges sont exagérés et vagues, et quelques-unes de vos critiques sont injustes. J'ai cherché à donner de l'importance à l'économie politique. Vous la réduisez presque à l'usage des gouvernements. Il me semble que la science qui montre aux sociétés en quoi consistent leurs vrais intérêts importe plus encore au public qu'aux gouvernements.

Il faut laisser aux particuliers la partie technique des arts : d'accord; mais il est de la science de leur apprendre les principes sur lesquels se fondent l'exercice et les résultats des arts. Qu'est-ce que les richesses publiques, sinon la somme des richesses privées? S'il suffit à chaque art en particulier de savoir ce qui produit des richesses privées, il importe à chacun de savoir ce que le voisin fait de contraire ou de favorable à son entreprise.

L'économie politique n'enseigne pas toutes les parties des sciences politiques, telles que l'organisation civile, le droit inter-national, etc. Nous le savons fort bien; mais en montrant quels sont les vrais intérêts de la société, elle sert de fondement et de guide à toutes les lé-

---

[1] L'un des anciens rédacteurs du *Globe*, auteur d'un livre intitulé : *De la Charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société*, in-8°. Paris, 1829. A fait depuis lors partie, comme ministre de l'intérieur, du cabinet dont les fautes ont amené la chute de Louis-Philippe. (H. S.)

[2] Numéro du 4 mars 1829.

gislations positives. Elle leur est supérieure, parce qu'elle développe des lois naturelles, impérieuses, que les lois positives, c'est-à-dire arbitraires, ne peuvent violer impunément.

Vous êtes tout-à-fait injuste en me reprochant d'avoir laissé de côté les *richesses naturelles*. Je crois être le premier qui les ait mises à leur véritable place. Le fond de ma doctrine est que le consommateur est d'autant plus riche que les produits se rapprochent plus du prix des richesses naturelles qui ne lui coûtent rien. (*Voyez* le chap. 5 de la troisième partie de mom *Cours.*) Je ne m'étends pas sur les *richesses naturelles*, parce que nous n'y pouvons rien que de nous en servir. Est-ce là les exclure? Autant me reprocher d'avoir laissé de côté la chimie.

Les questions relatives à ce qui entre et sort de la classe des richesses naturelles et sociales sont éclaircies dans vingt endroits des quatre volumes que j'ai déjà publiés, et je ne conçois pas que ces solutions aient échappé à une sagacité comme la vôtre. De sorte que vous me laissez le regret d'avoir assez mal réussi, pour avoir laissé dans votre esprit tous les doutes que vous manifestez, et qui sont complètement éclaircis pour moi.

Selon vous, mon cher critique, j'ôte de la science les *besoins satisfaits*, les *jouissances procurées*, tandis que j'en fait le but de la science. (*Voyez* le premier chap. de la première partie).

Il ne reste plus, dans mon Économie politique, que *des actions sans motifs, des faits sans explication, une chaîne de rapports dont les extrémités manquent et dont les anneaux les plus importants sont brisés*. Je partage donc l'infortune d'*Adam Smith*, dont un de nos critiques a dit qu'*il avait fait rétrograder l'économie politique;* et je plains les quatorze traducteurs dont j'ai les ouvrages dans ma bibliothèque, et qui ont eu la bonhomie de faire passer mes erreurs dans toutes les langues de l'Europe.

Je n'en rends pas moins justice, mon cher Monsieur, aux services éminents que vous avez rendus dans d'autres occasions, et que vous êtes digne de rendre à l'économie politique.

P. S. Voici mon quatrième volume. Le cinquième et le sixième m'occupent en ce moment.

Dans le second article que vous annoncez, il est bien inutile de revenir sur cette polémique par laquelle nous pourrions bien ennuyer le public.

J.-B. SAY A M. JACQUES LAFFITTE[1].

(Inédite.)

30 janvier 1821.

Voici, Monsieur, les vues que vous m'avez demandées sur le projet dont vous vous êtes ouvert à moi. Vous verrez par quels motifs je crains qu'il n'en résulte ni honneur, ni profit. On ne pourrait espérer quelques succès qu'en faisant bien ses conditions avec le gouvernement et en veillant jusque dans leur détail à leur stricte exécution. Mais le succès serait infaillible si l'on s'emparait des meilleures ouvertures de navigation, et si on les exécutait d'après les sûres données que l'on a maintenant, grâce à l'exemple de l'Angleterre. On serait certain alors, ayant de l'argent, de terminer quelque chose de bon et d'honorable, à quoi l'on attacherait son nom *in secula seculorum, amen.*

NOTES

SUR UN PROJET POUR L'EXÉCUTION DES CANAUX DE NAVIGATION.

L'unique avantage des canaux de navigation consiste à transporter des marchandises à bas prix. Ce n'est que par la diminution des frais de translation qu'on en fait baisser les prix dans les lieux où se trouvent des consommateurs. Alors la consommation prend de l'accroissement, et embrasse des produits que les difficultés du transport confinaient dans les localités.

Or, le bas prix du transport dépend de la modération des frais de confection et d'entretien des canaux.

Si la confection est opérée avec économie, ceux qui ont fourni le

[1] Les banquiers n'ont vu dans le projet d'exécution des canaux qu'une occasion de négocier un emprunt public, avec garantie spéciale, et avec l'avantage d'actions de jouissance, ou part dans les produits, qui sont devenues plus tard une entrave, lorsqu'il s'est agi de la réduction des tarifs. Comme on le verra par cette lettre et par la note qui y était jointe, l'auteur aurait voulu que l'industrie privée se chargeât d'exécuter avec intelligence et économie ces grands travaux d'utilité publique. Sa voix n'a pas été écoutée, et l'intérêt public a été sacrifié. (H. S.)

capital peuvent en tirer un bon intérêt, et néanmoins le transport être établi à bon marché.

Si la confection a été dispendieuse, il faut, de toute nécessité, ou que le transport soit cher, ou bien que l'on fasse payer l'intérêt des avances à ceux qui n'en profitent pas, aux contribuables de tout un pays. Il n'y a pas de milieu.

Pour coopérer à des canaux de navigation d'une manière qui soit bonne, utile, honorable, il faut donc que les canaux que l'on projette soient exécutés *avec économie;* il faut en même temps qu'ils soient *bien* exécutés, pour que l'entretien n'en soit pas coûteux, et n'ajoute que peu de chose aux frais de navigation.

C'est pour cette raison qu'une compagnie qui fournit des fonds pour des canaux, ne doit pas, ce me semble, demeurer étrangère à *la manière* dont l'emploi en sera fait; car son intention n'est certainement pas de fournir un aliment à des dilapidations, et de mettre dans les mains de l'autorité de nouveaux moyens de dissiper les contributions des peuples.

Du moment qu'une compagnie croit indispensable de s'occuper du mode d'exécution, voici, je crois, les points dont elle doit s'assurer.

Elle doit faire en sorte :

1° Que les plans adoptés soient conçus dans des vues plutôt commerciales qu'administratives;

2° Que l'exécution en soit aussi bonne et aussi économique que possible;

3° Qu'elle soit rapide;

4° Et qu'une fois terminée, les navigateurs ne soient pas troublés, ni gênés, dans l'usage qu'ils feront des canaux.

Des péages modérés seront la conséquence de ces précautions; et les canaux auront contribué au bien de l'État, ils feront honneur à ceux qui s'en seront mêlés. d'autant plus que les quatre points précédents auront été bien observés.

Quelques courts développements sur chacun d'eux en feront sentir la nécessité.

1° *Que les plans adoptés soient conçus dans des vues plutôt commerciales qu'administratives.*

Le canal souterrain actuel de Saint-Quentin fut préféré à un autre projet d'une exécution plus simple et plus sûre, dans la vue de frap-

per l'opinion publique par l'exécution d'un ouvrage extraordinaire. Dès lors, il a fallu un plus fort péage pour en couvrir les frais.

On ordonna impérieusement que le même canal fût ouvert à une époque déterminée ; il en est résulté qu'il ne fut pas exécuté avec assez de soin, et qu'au lieu d'admettre des bateaux qui tirent 44 pouces d'eau, il ne peut les admettre que lorsqu'ils ne tirent que 33 pouces. Les bateaux qui viennent du Nord de la France, en raison de ces vices d'exécution, sont obligés, avant d'entrer dans le canal de Saint-Quentin, de transborder une partie de leur charge sur des allèges ; d'où il résulte pour chaque bateau une dépense de 36 fr. sans compter les avaries et les pertes de temps. Tout cela équivaut à une augmentation de péage, sans être un profit pour le gouvernement qui en fait l'entreprise. C'est une des causes nombreuses qui nuisent à l'activité de cette communication et aux avantages qui devraient en résulter pour le pays[1].

La ligne droite que l'on a voulu donner, pendant plusieurs lieues, au canal de l'Ourcq, au sortir du bassin de la Villette, a occasionné des déblais et des remblais considérables, qui entrent pour beaucoup dans les 58 millions qu'il a coûtés ou qu'il doit coûter, de l'aveu du préfet de la Seine, et dans les péages qui en résulteront, si l'on veut jamais décharger la ville de Paris des intérêts de cette avance.

Plusieurs canaux des départements du Nord de la France sont assujettis à des détours et à des passages d'écluses pour subvenir à l'approvisionnement des places de guerre en cas de siége. On n'a pas assez calculé qu'ils ne seront pas appelés à servir à cet usage une fois par siècle ; et que pour retarder de quelques jours la prise d'une place forte (en supposant que cela la retarde) on sacrifie les millions que la même province aurait retirés d'une production et d'une circulation plus active, chacun des jours de ces cent années.

2° Que l'exécution en soit aussi bonne et aussi économique que possible.

Les ingénieurs des ponts et chaussées sont des hommes si distingués que l'on ne peut douter de la bonne confection des travaux dont ils seraient chargés. Mais quant à la dépense, on peut craindre que, trop

---

[1] Si les bateaux, dès en partant, ne chargeaient que pour tirer 33 pouces d'eau, ils perdraient sur le péage de Condé, qui reste le même quelle que soit la charge. Aussi le prix des houilles à Paris et Rouen n'a point baissé en raison du canal de Saint-Quentin. la consommation n'en a pas été favorisée. ni par conséquent les industries où elles s'emploient.

J.-B. S.

habitués à dépenser les deniers du public, et leur fortune n'étant jamais diminuée par les dépenses qu'ils font, au contraire même augmentée, on peut craindre, dis-je, qu'ils ne mettent point dans leurs opérations cette sévérité que commande l'intérêt personnel. Ils sont attachés à certains modes de construction qui conviennent aux monuments fastueux plutôt qu'aux monuments utiles. Ils n'ont pas, en général, cette activité que donne l'habitude des entreprises particulières. Ils auraient, dans ce cas-ci, d'autres devoirs à remplir et d'autres ambitions à satisfaire que de servir le commerce. L'Angleterre, en ces sortes d'affaires, nous donne l'exemple trop peu suivi, de ne rien épargner dans ce qui va au but essentiel, et de ne rien dépenser au delà du nécessaire. Il faudrait faire en sorte qu'une compagnie d'entrepreneurs anglais ne fût pas fondée à nous dire : *Vous avez dépensé 240 millions pour faire ce que nous aurions exécuté moyennant* 150.

Lorsqu'on veut ne pas excéder les dépenses présumées, il est nécessaire de n'adopter jamais aucun parti, qu'après s'être assuré qu'il porte en lui-même ses moyens de succès, et après avoir froidement apprécié les obstacles qui viendront contrarier son achèvement ; or, c'est ce qu'on n'obtient guère d'une administration accoutumée à donner à la volonté du chef plus de prépondérance qu'à la nature des choses.

3° *Qu'elle soit rapide.*

Il est évident que l'intérêt des avances jusqu'au moment des rentrees, compose une partie importante des frais de confection, et que cette dépense est d'autant plus faible, que les rentrées commencent plus tôt.

Il est toujours à craindre que les travaux entrepris par l'administration ne soient suspendus avant d'être achevés. Un ministre, un directeur général peuvent être remplacés, et leur successeur ne plus mettre le même intérêt à des travaux entrepris par d'autres qu'eux et peut-être contre leur avis. Les uns et les autres sont soumis à des influences qui peuvent changer leurs déterminations.

C'est une faible garantie que l'intérêt qu'a le gouvernement à terminer un ouvrage commencé. On pourrait y croire, si l'on n'était pas entouré de travaux suspendus. Le Louvre, commencé il y a 300 ans, est-il achevé?

L'administration, peut-on dire, ne sera pas (dans ce cas-ci) arrêtée

faute d'argent. — D'abord il faut supposer qu'elle n'excédera pas les sommes que l'on consent à lui prêter; car, au terme des avances, elle serait encore arrêtée faute d'argent. Ensuite, si elle demeure juge de l'emploi, ne peut-elle pas abandonner un projet entrepris en faveur d'un autre qui lui plaira davantage?

Ne soyons pas séduits par l'exemple du Hâvre. Il s'agissait ici d'un objet spécial et fort simple; il n'y avait nulle possibilité d'en appliquer les fonds à d'autres travaux; il s'exécutait sous les yeux des intéressés, et il était soumis à leur inspection de tous les instants; ils avaient en outre des commissaires pour surveiller l'opération; ils ont eu le bonheur d'avoir affaire à un ingénieur et à un entrepreneur qui ont répondu à leur confiance; enfin, malgré tout cela, l'entreprise aura duré un an de plus qu'on n'avait compté.

4° Que les navigateurs ne soient pas troublés ni gênés dans l'usage qu'ils feront des canaux.

C'est ici qu'une compagnie qui traite avec le gouvernement en mettant pour clause d'avoir une part dans les profits, est le plus intéressée à se procurer des garanties.

Le simple fait de la police des canaux est capable d'en annuler tous les bienfaits et tous les produits.

Les canaux qui traversent des places de guerre ont une partie de leurs cours et de leurs écluses soumis à la police militaire. Les ingénieurs des ponts et chaussées, comme chargés des réparations, ont la police des autres écluses, et jusqu'à un certain point la police des bateaux. Les *agents de la navigation* sont chargés d'en diriger les mouvements. Enfin, les préfets, les sous-préfets et jusqu'aux maires, s'ingèrent à donner des ordres, et ont des gendarmes pour les faire exécuter.

Toutes ces autorités prétendent être non-seulement indépendantes les unes des autres, mais indépendantes d'une autorité pareille établie dans un autre département. Aucun droit de citoyen et de commerçant n'est admis lorsqu'il se trouve en contradiction avec les vues de l'autorité quelle qu'elle soit, que ses prétentions soient fondées ou qu'elles ne le soient pas; tellement que si la douceur et les lumières de plusieurs fonctionnaires publics de l'ordre militaire et de l'ordre civil ne corrigeaient pas les formes de notre administration, on naviguerait sur nos canaux de vexations en vexations.

Les besoins du commerce sont si peu écoutés et les formes sont si

lentes, que la navigation de Valenciennes à Chauny, où les bateaux entrent dans l'Oise, n'est jamais moindre de deux mois! Sa lenteur est un péage qui coûte fort cher au commerce et ne rapporte rien à personne.

Les réparations, quelles qu'elles soient, ne sont jamais achevées promptement par l'administration. Un ingénieur fait provisoirement fermer un canal; ensuite il s'occupe à loisir à faire arriver des matériaux à pied d'œuvre, et ne se gêne jamais pour le service du public. Au lieu d'exécuter en même temps toutes les réparations qui sont à faire sur une même ligne de navigation, l'une succède à l'autre, et la navigation est interrompue sur toute la ligne pendant plusieurs mois de suite. Quel commerce, quelles habitudes de communications résisteraient à des coups comme ceux-là?

En 1817 et 1818, la navigation de l'Escaut fut interrompue pour la construction d'une écluse, pendant trois mois, jusqu'au 16 août; et dès le premier septembre, sur la même ligne de navigation, on ferma le canal de Saint-Quentin, pour des réparations. A peine le canal souterrain fut-il rouvert, qu'on interrompit la navigation de l'Oise, pour réparer le pont de Pontoise; tellement que la communication par eau du département du Nord avec Paris et avec Rouen, ne put être rétablie avant le printemps suivant. Plusieurs mariniers furent ruinés par cette longue inaction; plusieurs furent forcés d'abandonner leur état, de vendre leurs bateaux, de se mettre en service.

Les péages, quoique réglés par les lois, ne sont pas perçus d'une manière invariable et commode pour le redevable. Tantôt, le droit se perçoit par bateaux, quelle qu'en soit la grandeur; tantôt il se perçoit suivant leur capacité, tantôt suivant leur longueur, tantôt suivant leur charge[1]. Leur longueur est calculée tantôt sur la longueur où se trouve la charge, tantôt sur la distance qui sépare la poupe de l'extrémité de la proue. Dans la capacité on tient compte ou l'on ne tient pas compte, arbitrairement, de la cabane des mariniers, etc. Il faut parcourir la même distance à peu près, et sur des canaux, pour conduire la houille de Mons à Paris, et de Mons à Rotterdam; eh bien par une suite de la mauvaise administration, la même mesure de cette marchandise que l'on vend à Rotterdam 50 à 54 fr. de France, ne peut se donner à Paris pour moins de 110 à 120 fr.

---

[1] La charge se compte tantôt par la charge *possible*, tantôt par la charge *réelle*.

La navigation de l'Aisne est si chère et si dangereuse que peu de bateaux osent s'y hasarder.

Un bateau qui vient de Rouen à Paris, est obligé de faire une dépense de 2500 fr. à 2900 fr.

Aucune active navigation n'est possible si l'on ne se met en garde contre de semblables errements. Le *régime* des canaux ne peut pas n'être pas pris en considération dans une nouvelle affaire, si l'on veut qu'elle réussisse. Argent, capacité d'exécution, conditions nombreuses, clairement exprimées, et garanties par tous les moyens que fournit la constitution politique ; et par dessus tout cela persévérance et fermeté pour faire exécuter ce qu'on aura une fois arrêté : voilà quels sont les éléments de succès.

Hé ! qui voudrait conclure une affaire si d'avance elle était condamnée à n'avoir aucun succès ? si toutes les probabilités étaient contre elle ? Qui voudrait avancer au gouvernement des centaines de millions, pour remuer des terres, enlever des champs à l'agriculture, et laisser la nation grevée de nouvelles contributions, dont elle n'aurait retiré aucun fruit ?

Et si, grâce à de demi-précautions, les inconvénients signalés ne se montraient pas partout, et dans toute l'étendue, ils se manifesteraient encore assez sur certains points, pour balancer les profits qu'on pourrait attendre des parties qui auraient le mieux réussi. Dès lors plus de brillantes espérances à concevoir. Il faut renoncer non seulement à la gloire d'avoir travaillé pour le bien de la nation, mais encore à un bon intérêt de ses avances. Autant vaut acheter des rentes sur l'État. On possède au moins alors un effet qu'on peut vendre dans quelques heures et que la nation mettra toujours son honneur à acquitter préférablement à tout autre.

Que si l'on veut se mettre en avance pour un objet aussi véritablement utile au public que les canaux de navigation, je crois qu'il ne faut pas s'écarter des moyens que j'indique pour le faire d'une manière qui soit à la fois honorable et sûre pour les bailleurs de fonds.

J.-B. SAY A Mme GEORGES GROTE.

(Inédite.)

11 mai 1827.

MADAME.

J'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, et je serais bien coupable si je n'étais profondément reconnaissant de vos aimables compliments sur mon ouvrage ; de la part de beaucoup d'autres, ce seraient simplement des politesses, de votre part ce sont des jugements dont on doit être glorieux. Je commence à penser que j'ai atteint mon but, lorsque j'ai désiré que ce qui intéresse tout le monde pût être généralement compris. Jugez combien mon amour-propre a dû être agréablement chatouillé par votre lettre.

Sur les deux points où vous prétendez que nous ne sommes pas d'accord, je crois que nous sommes plus rapprochés que vous ne pensez ; je professe une très-haute idée des vues de Ricardo sur les papiers monnaies, je conviens qu'une banque indépendante du gouvernement (c'est-à-dire qui refuserait de lui prêter), et qui offrirait au public toutes les garanties convenables, pourrait émettre avec beaucoup d'avantages pour elle et pour le public, des billets au porteur ; mais qu'il resterait l'inconvénient des *forgeries* et de ce qui s'ensuit. Je ne pense pas que vous ne trouviez pas aussi quelqu'inconvénient là dedans.

As *for rent*; j'avais en effet dit dans mes précédentes éditions, que le fermage augmentait le prix du blé ; mais je me suis corrigé et je ne le dis pas dans cette 5e édition. Je dis seulement que ce ne sont pas les mauvais terrains qui font que les bons terrains fournissent un fermage (*rent*), mais que ce sont les besoins et les facultés de la société qui portent le prix du blé à un taux tel qu'il convient, outre les frais de la culture, de payer un fermage au propriétaire. Or, Ricardo dit la même chose, lorsqu'il dit (page 65 3e édition) *rent is always the effect of the increasing wealth of the country*. Mais si le blé monte à un prix tel que le cultivateur *may afford to pay a rent, I may say that the price of corn contains a part of the rent, though rent is not the cause of it.*

Je vois par votre lettre quelle est la raison qui a éloigné les auditeurs du cours de Mac Culloch. Ne serait-ce point aussi les abstractions aux-

quelles il veut réduire une science qui doit être toute expérimentale ? Les généralités, ce me semble, ne devraient être que l'expression d'une vérité commune à plusieurs faits. Une généralité doit donc trouver toujours au moins un exemple dans les faits observés.

Pardon, Madame, si je vous parle tant de philosophie. C'est la solidité de votre esprit qui m'y excite.

Je vous dois bien des remerciements pour les nouvelles intéressantes que vous me donnez de votre nouvelle université et des intrigues de votre cabinet. Au total il me semble que les gens de notre opinion doivent être satisfaits de ce qui se passe en Angleterre. C'est tout le contraire en France. Le sens dans lequel marche le gouvernement est détestable. On veut faire de nous un monastère, heureusement jamais peuple ne fut moins propre à la règle monacale. Nous avons pour supérieur du couvent un imbécile soumis au général des jésuites, membre de sa congrégation, qui regarde comme son plus beau privilège celui de pouvoir dire la messe (il est évêque de Laodicée *in partibus infidelium*), et comme sa principale vocation, de faire son salut dans l'autre monde. Voilà ce que l'on pense ici tout bas.

Agréez, Madame, mes hommages respectueux.

J.-B. SAY A M. THÉOPHILE ABAUZIT,

MINISTRE PROTESTANT.

(Inédite.)

Paris, février 1830.

MONSIEUR ET TRÈS-ANCIEN AMI,

Je vous remercie de votre lettre, d'abord parce qu'elle est un souvenir précieux de votre part ; et de plus parce que m'étant adressée par un homme judicieux et instruit je n'ai que du profit à en tirer. Vous pouvez donc m'en croire quand je vous dirai que je l'ai lue avec une très-sérieuse attention. Ce n'est pas la première fois que j'ai reçu des observations du même genre, dictées comme les vôtres par une bienveillance qui mérite ma gratitude, mais qui me prouvent que leurs auteurs n'ont pas vu mon sujet du même point de vue que moi.

Si quelque chose caractérise mes travaux sur l'économie politique.

c'est, non pas d'avoir recueilli une série de *préceptes*, mais une série d'*observations*, d'où il est permis à chacun de tirer des règles de conduite. Je n'ai pas dit : *Faites ceci* ou *ne faites pas cela*, mais : *Si vous agissez ainsi, apprenez ce qui adviendra.* Pour rendre raison de l'enchaînement des causes avec leurs effets, je me suis fondé sur la nature des choses découverte par l'analyse et confirmée par l'expérience; s'il m'est quelquefois arrivé d'y mêler des conseils sur la conduite à tenir dans ce qui touche aux intérêts temporels de la société, c'est une *aberration* ou plutôt une *condescendance* de ma part, car je ne m'étais engagé qu'à dire comment les *choses sont* et comment *les faits se passent*. J'ai quelquefois senti qu'une méthode purement scientifique avait trop de sécheresse, et qu'il fallait en certain cas mettre sur la voie des applications, des lecteurs que je suppose peu habitués encore à prendre pour guides les sciences morales et politiques.

J'aurais pu pousser ces applications beaucoup plus loin; j'aurais pu montrer comment on peut en déduire des règles pour se conduire en politique aussi bien qu'en économie, et dans nos rapports privés aussi bien que dans nos rapports publics; mais alors je serais entré dans des détails immenses, que je n'aurais pu justifier qu'en exposant, suivant la même méthode, ce que l'analyse peut nous apprendre sur la nature des choses et la succession des faits. Il aurait fallu faire une encyclopédie, et je n'en suis pas capable. J'aurais dû, par exemple, exposer l'agronomie et les résultats que confirme l'agriculture pratique; la politique, c'est-à-dire la nature des choses politiques, et ce qui en provient; la nature des choses morales, et quelles actions humaines en résultent, etc., etc., et une page entière d'etc.

Vous voudriez, mon digne ami, que je fisse entrer les motifs religieux au nombre de ceux qui influent sur les actions humaines; et sans doute ils exercent une très-grande influence, quoique beaucoup moins grande qu'on ne le pense communément. Il me semble que les mobiles les plus ordinaires des actions humaines sont les usages, les habitudes du pays et les intérêts qui en résultent. La plupart des femmes tiennent une conduite régulière et digne de nos respects, par la considération des maux temporels qu'attirerait sur elles une conduite opposée, plus souvent que par des considérations prises dans leur salut éternel; quoique certainement ces dernières considérations agissent sur un certain nombre d'entre elles. Je conviens encore qu'on trouve beaucoup de consolations dans des sentiments religieux, mais

on y trouve aussi de grandes inquiétudes. Sans parler des soucis que l'on conçoit sans raison pour son salut éternel, croyez-vous qu'il y ait un tourment plus cruel et plus constant que la persuasion que conçoit une femme ou une fille, que son époux ou son père, qui leur consacre ses affections et sa vie, sera éternellement damné; ce qui est bien communément le cas pour les femmes catholiques de bonne foi? Beaucoup d'actions utiles et de vertueux dévouements ont été inspirés par les sentiments religieux, j'en demeure d'accord; mais ils ont inspiré aussi beaucoup d'actions déplorables, témoins les bûchers des veuves de l'Indoustan et les martyrs de l'idole de Jagrenat. Et si l'on ne voit dans ces horribles extravagances que de tristes exceptions; si l'on nous suppose guéris des guerres et des persécutions religieuses, a-t-on bien apprécié l'influence cachée des opinions dans les jugements que nous portons des autres? J'ai vu des comités de charité priver de pain une famille indigente et vertueuse parce que le père et la mère n'allaient pas à confesse. J'ai vu des gens dépouillés de leur état, traînés en prison, parce qu'ils avaient imprimé l'Évangile moins les miracles; et d'autres, parce qu'ils avaient regardé comme un événement possible que les nations renonçassent à de certaines croyances. Les erreurs sont du domaine des opinions; et qui peut nombrer leurs vicissitudes depuis celles des sectateurs de Pythagore jusqu'à celles des méthodistes de nos jours? Sont-ce là des fondements bien solides de nos actions?

La volonté de Dieu ne saurait nous tromper, j'en conviens; mais qui nous la fera connaître? Des hommes. Je crois bien plutôt qu'elle se révèle à nous par les lois générales de la nature, les seules susceptibles d'être constatées. Ces lois attestent partout la sagesse de leur auteur, car d'elles dépend la conservation de l'univers. Si le mouvement des corps célestes s'arrêtait un seul instant, ils se briseraient tous les uns contre les autres en vertu de l'attraction. La suspension d'une loi générale qui entraînerait le bouleversement du monde, ne serait pas un acte de puissance : ce serait un acte de démence. On ne peut pas le supposer de la part de la sagesse divine. Or, si l'éternel géomètre n'agit pas arbitrairement et par caprices, la connaissance des lois qu'il a établies est donc ce qui nous importe le plus; c'est en les étudiant que nous l'honorons et que nous apprenons à connaître ses véritables volontés.

Je pense comme vous que les bonnes habitudes peuvent être con-

tractées de bonne heure ; et je concourrai toujours avec vous pour recommander les pratiques les plus propres à faire contracter de bonnes habitudes. Mais par suite de la persuasion où je suis que tout enseignement doit être fondé sur la vérité, j'ai lieu de redouter les habitudes qui n'ont pour fondement que les systèmes et les vues des hommes. Ce sont les habitudes aussi, qui font qu'un Espagnol et un Portugais baisent la soutane d'un moine, et psalmodient autour d'un bûcher. La misère et le vice dont le genre humain est infesté viennent des pratiques, des habitudes, des opinions données d'autorité, enracinées dès l'enfance ; tandis que des opinions fondées sur l'expérience, comme sur des expériences de physique, répétées, constatées, suivant les méthodes modernes employées pour découvrir la vérité, n'ont point ces tristes conséquences.

Vous me parlez du Catéchisme de Freame ; je n'ai pas l'avantage de le connaître ; je présume qu'il contient de très-bonnes exhortations, puisque vous en faites cas ; mais il est permis de compter peu sur le fruit des exhortations, quand on voit des populations presque entières qui ne manquent ni de catéchismes, ni de prédicateurs, ni de confesseurs, se conduire si mal dans leurs relations publiques et privées. Je croirais plus volontiers à l'efficacité de l'instruction ; mais je vous avoue que je n'appelle de ce nom, que *l'enseignement de ce qui est.* Au lieu de dire aux hommes : *Je vous exhorte à mettre votre chapeau quand vous allez à la pluie ou au soleil*, il vaudrait mieux, je crois, qu'on leur montrât à quoi l'on s'expose quand on sort la tête découverte au soleil ou à la pluie, et qu'on leur en expliquât les raisons (quand on les sait). Mais hélas ! que nous savons peu de choses ! Nous voulons expliquer même ce qui excède notre portée ; nous ne savons pas *ignorer* ce que nous ne pouvons pas savoir !

Adieu, mon vieil ami ; j'ai dû, par respect et par amitié pour vous, vous faire part des motifs qui ont guidé ma plume. Je ne suis confus que des éloges exagérés que vous a dictés votre ancienne amitié, à laquelle je mets le plus grand prix. Daignez recevoir les vœux que je fais pour votre bonheur et l'assurance de mon dévouement sincère.

J.-B. SAY A M. MINARD,

ALORS INGÉNIEUR EN CHEF, INSPECTEUR DE L'ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Paris, 17 juillet 1832.

Vous avez admirablement bien montré, mon cher Monsieur, les applications qu'on peut faire des principes les plus sains de l'Economie politique, à une branche importante de consommations publiques, consommations qui ne sont que des transformations de capitaux, transformations, qui, faites avec jugement, entrainent un véritable accroissement du capital national, de la richesse publique.

Je vous engage de tout mon pouvoir à faire imprimer cet ouvrage séparément, afin qu'il puisse être acquis non seulement par les ingénieurs, mais par tous ceux qui veulent faire des travaux publics, ou s'y intéresser, ou en tirer parti.

Les observations que j'ai pris la liberté d'y cotter peuvent être enlevées sans gâter le manuscrit. Il y aurait beaucoup d'autres considérations d'agriculture, de manufactures et de commerce, notamment dans leur rapport avec les frais de production, les tarifs, les péages etc, mais on pourrait alors renvoyer à mon cours complet d'Economie Politique. A vrai dire, les Travaux Publics ont des relations avec toute l'économie de la société qui est heureuse d'avoir des ingénieurs qui l'entendent aussi bien que vous.

Veuillez recevoir, mon cher Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement. Mes respects à madame Minard.

J.-B. SAY A Mlle ROSINE DE CHABAUD[1].

(Inédite.)

Paris, 26 octobre 1832.

Je suis véritablement confus de vos dons, ma chère cousine, et de tout ce que vous faites pour moi. Je n'ai nulle inquiétude pour mon

[1] Cette lettre été a écrite peu de jours avant la mort de l'auteur.

salut tant est grande ma confiance en la bonté infinie du Créateur, en sa grandeur. Je n'ai point la présomption d'imaginer que mes actions ou mes pensées puissent lui être agréables ou désagréables. Il y a l'immensité entre lui et moi. Son existence m'est révélée par ses œuvres, et après cela je n'ai besoin d'aucune autre révélation pour me prescrire ce que j'en dois penser. Il y a 50 ans juste que j'ai commencé à réfléchir sur ce sujet, et ma croyance ne saurait être altérée. Il y a un point tout au moins, sur lequel mes convictions ont le bonheur de s'accorder avec les vôtres, mon excellente cousine, c'est que nous devons être remplis d'indulgence les uns pour les autres, et faire du bien au prochain selon notre pouvoir et notre position. J'ai l'intime persuasion que cela suffit pour être sauvé, et il n'est pas possible qu'aucun de mes semblables soit plus tranquille que moi sur l'issue de cette question; mais en même temps je sens une extrême reconnaissance pour tous ceux qui pensent que cela ne suffit pas, et qui souhaitent que je fasse ce qui dans leur opinion est nécessaire. Je ne devrais peut-être pas m'expliquer si naturellement, de peur de blesser vos opinions; mais il y aurait là dedans une espèce d'hypocrisie dont je suis incapable, surtout avec vous que j'aime et que j'estime si sincèrement.

La bible que vous me permettez de garder je l'accepte pour l'usage de mes petits-enfants, parce qu'elle pourra servir à leur consolation et à leur instruction, et parce que vous approuverez vous-même cette destination.

J'ai lu la lettre de William Cooper, et ne croyant pas à la damnation éternelle, je suis seulement affligé des terreurs qu'elle inspire à un parfait honnête homme. Quant à l'essai de David Bogue, je n'y ai trouvé d'autres preuves de l'autorité des saintes Écritures, que celles qui m'ont été données dans mon instruction religieuse; mais le livre est fait avec une parfaite bonne foi et une charité qui peuvent faire impression sur des personnes dont l'opinion ne serait pas anciennement fixée. Il est fâcheux que Bonaparte n'ait pas été converti par ce livre avant d'avoir fait périr deux millions de ses semblables. Je n'ai sauvé la vie qu'à deux d'entre eux, et je n'en ai pas fait périr à ma connaissance un seul.

Je suis avec une vive affection, etc.

TROISIÈME PARTIE.



MÉLANGES

DE MORALE ET DE LITTÉRATURE.

OLBIE,

OU

ESSAI SUR LES MOYENS D'AMÉLIORER LES MOEURS

D'UNE NATION.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

En se décidant à traiter la question mise au concours par l'Institut en l'an VI et l'an VII (1799) sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, l'auteur s'était laissé entraîner, quant à la forme et, jusqu'à un certain point, pour le fond, au goût qui prévalait alors dans la littérature. Les apologues, les fictions étaient une forme à laquelle on aimait à recourir; et, à la suite de toute grande commotion politique, les esprits, poussés vers l'espoir des réformes sociales, se laissent entraîner dans le vague des aspirations, par l'incertitude même que présente dans ces moments l'avenir. L'auteur s'est donc laissé aller à payer son tribut aux utopies. Si nous donnons place ici à ce morceau, c'est qu'il contient le germe des idées économiques que l'auteur devait ensuite consacrer sa vie à étudier et à répandre. Après avoir établi dans cet écrit qu'un bon Traité d'Économie politique devait être pour un peuple le premier livre de morale, l'auteur devait naturellement chercher bientôt à doter sa patrie d'une œuvre aussi utile; Olbie fait prévoir la publication du *Traité d'Économie politique* qui devait paraître quatre ans plus tard, et sous ce rapport ce mémoire est un document pour l'histoire de la science.

Revenant, dans la maturité de son talent sur cette œuvre de sa jeunesse, l'auteur avait écrit pour lui-même quelques réflexions que nous ne saurions mieux faire que de transcrire ici :

« Si je refaisais mon Olbie, dit-il, je la placerais sur une tout autre base. Je ferais voir que la morale des nations dépend du degré de leur instruction.

» L'instruction consiste à se former des idées justes de la nature des choses, à ne voir dans chaque objet que ce qui s'y trouve réellement. On est d'autant plus instruit qu'il y a plus de choses qu'on connaît bien.

» De la connaissance positive de la nature des choses dépend la connaissance de nos vrais intérêts, et de la connaissance de nos vrais intérêts, la perfection de l'art social. Lors donc qu'on veut traiter de l'art social sans remonter plus haut, on dresse un arbre sans racines, ou crée une utopie, une rêverie plus ou moins ingénieuse.

» Je montrerais que les siècles qu'on dit éclairés, l'ont été fort peu. Des lumières très-imparfaites étaient dans un petit nombre de têtes, dans un Socrate, un Xénophon, un Cicéron, et encore combien n'étaient-elles pas incomplètes; combien avaient-ils peu d'idées justes en tout genre, en géographie, en physique, en économie politique?

» Tout le reste était plongé dans la plus crasse ignorance, ou, ce qui est pire, dans les plus dangereux préjugés. Vous devriez être honteux d'appeler cela des siècles de lumière, et ce n'est pas merveille de voir que la morale ne s'y rencontrât que par exception.

» On dira que les lumières elles-mêmes fussent-elles, comme je le suppose, n'atteindront jamais ce but, parce qu'on ne peut jamais les supposer générales et que les gens éclairés auront beau être vertueux, ils seront toujours victimes des méchants qui ne sont pas retenus par le scrupule.

» Il suffit d'un tyran, dira-t-on, pour tenir dans l'abjection et la douleur la nation la plus éclairée.

» Je ne le pense pas. Je ne fais pas aux hommes l'honneur de croire qu'une fois pourra arriver, qu'il ne s'élèvera plus parmi eux de tyrans, mais je regarde que le métier deviendra d'autant plus difficile que les nations seront plus éclairées. Et notez qu'il n'est pas nécessaire pour qu'une nation soit ce que j'appelle éclairée, qu'elle soit composée de savants. Ce n'est pas cela; il suffit que chaque personne y ait de justes idées des choses avec lesquelles elle est en rapport et que ce bien n'est pas absolu et par conséquent chimérique, mais qu'il est graduel et qu'on doit nécessairement approcher plus près de la bonne vie sociale, qu'on est plus près d'avoir des idées justes de ce qui nous intéresse. C'est un bien de nature à se faire sentir dès les premiers pas qu'on fait dans la bonne route. Les tyrans le sentent sans en avoir la démonstration. Un instinct confus les porte à détruire les lumières, brouiller les idées, obscurcir les esprits par de fausses instructions, des préjugés. Les malheureux nous font du mal sans se faire du bien. »

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

L'Institut national, en l'an v, proposa pour sujet de prix cette question : *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple?* C'est l'une des plus belles que jamais aucune société savante ait proposée. Elle avait un degré d'utilité tout particulier pour la France, qui ne possédait, pour faire marcher la République, que des hommes formés aux habitudes de la monarchie. Malheureusement cette question ne produisit aucun discours que l'Institut jugeât digne de la couronne.

Alors l'Institut la reproduisit avec une restriction qui devait la rendre encore plus difficile à traiter. Il demanda, non pas *quels sont les moyens*, mais *quelles sont les institutions*, etc. Si l'on n'avait pas réussi à fonder la morale lorsqu'on en avait tous les moyens à sa disposition, on devait y réussir moins encore, lorsque la faculté de s'occuper de plusieurs *moyens*, qui ne sont pas des *institutions*, était ôtée.

Enfin un nouveau programme restreignit encore les ressources laissées aux concurrents, et alla jusqu'à leur tracer un plan dont il ne leur fut pas permis de s'écarter. Aussi l'Institut, sur le rapport d'une commission, a-t-il jugé qu'aucun des ouvrages envoyés au concours n'avait rempli les conditions du programme, et il a retiré cette question.

Quoique l'essai qu'on va lire ait été envoyé à ce dernier concours, je suis un des premiers à applaudir au parti qu'a pris l'Institut ; sa détermination est conforme au système qu'il avait adopté relativement à cette question ; mais je prendrai la liberté d'exposer par quel motif je n'ai pas cru devoir entrer dans ses vues : ce sera répondre à la seule critique que la commission chargée de l'examen des ouvrages, a faite du mien, qu'elle a d'ailleurs, dans son rapport, traité beaucoup trop favorablement sans doute.

Suivant elle, ma méthode « présente, au lieu de raisonnements, des ta- » bleaux, et met en action ce que d'autres ont mis en théories et en systèmes : » mais c'est précisément une théorie et un système qu'on demandait. »

En premier lieu, je crois avoir accompagné mes tableaux d'assez de raisonnements pour qu'on se rendît compte de leurs motifs; le lecteur en

jugera. En second lien, j'ai cru qu'un onvrage envoyé au concours ouvert par un corps savant, n'était pas destiné nniquement pour ce corps savant; que ses membres ne demandaient point anx concurrents de les éclairer, mais de travailler à des écrits qui pnssent influer sur l'opinion générale, répandre des vérités utiles, détruire des erreurs dangereuses. Or, ce n'est point avec des abstractions qu'on parvient à ce but, c'est, si je ne me trompe, en revêtant les préceptes de la raison des grâces de l'élocution et des charmes du sentiment. Sans doute je suis loin de l'avoir atteint; mais la commission de l'Institut devait-elle me blâmer d'y prétendre?

Mon principal désir, en composant cet ouvrage, ayant été de me rendre utile, j'ai dû l'imprimer. Et quel temps fut plus favorable à la publication d'un écrit sur les mœurs de la nation, que celui où nous sommes, que celui où cenx dont les talents éminents et la moralité ne sont pas contestés, même de leurs plus grands ennemis, ont conçu le projet de fonder la stabilité de la République snr l'observation des règles de la morale, et out été placés par lenrs concitoyens dans les premières magistratures. Certes, c'est à une telle époque qn'il est permis de se livrer aux rêves d'une imagination philanthropique. Je regrette seulement d'avoir réduit à la mesure ordinaire d'un disconrs académique, un ouvrage qui, par l'importance de son objet, par les nombreux développements dont il était susceptible, offrait la matière d'un livre.

OLBIE,

OU

ESSAI SUR LES MOYENS DE RÉFORMER LES MŒURS D'UNE NATION.

Définition des mots mœurs, morale, moralité. But de la morale. Deux sortes d'institutions sont nécessaires pour réformer les mœurs : celles qui agissent sur les hommes neufs, ou enfants, et celles qui agissent sur les hommes faits. De quelle nature doivent être les premières les secondes? Le peuple d'Olbie, peuple imaginaire, fournit des exemples de l'application de ces principes. Chaque principe de détail est développé en même temps que l'exemple. Un bon traité d'Économie politique doit être le premier livre de morale, et pourquoi. Du pouvoir de l'argent. De l'autorité de l'exemple. Des effets de l'instruction. De l'influence des femmes. Des fêtes, des monuments. Gardiens des mœurs. Le bonheur considéré comme moyen. Résultats.

Par le mot de *mœurs*, appliqué aux hommes, il ne faut point entendre seulement les relations honnêtes et régulières des deux sexes entre eux, mais les habitudes constantes d'une personne, ou d'une nation, dans ce qui regarde la conduite de la vie.

La morale est la science des mœurs. Je dis science; car, dans l'état de société, les règles de conduite ne sont pas toutes d'institution naturelle; elles s'apprennent. Il est vrai qu'elles s'apprennent dès l'enfance et par routine; mais le langage, qui est une science aussi, ne s'apprend-il pas de même?

La moralité est l'habitude de consulter les règles de la morale dans toutes ses actions. Entre tous les êtres, l'homme seul paraît être susceptible de posséder cette belle faculté.

Le but de la morale est de procurer aux hommes tout le bonheur compatible avec leur nature. En effet, les devoirs qu'elle nous prescrit ne peuvent être que de deux espèces : ceux dont l'accomplissement a pour objet notre propre conservation et notre plus grand bien; l'avantage en est immédiat et direct : et ceux dont l'accomplissement fait le bonheur des autres hommes. Or ces derniers sont réciproques. Qu'on les suppose fidèlement remplis : chaque personne jouira des vertus de toutes les autres. C'est le cas d'un contrat mutuellement avantageux. Ainsi une nation qui connaîtrait et suivrait généralement les règles de la morale, ferait, dans toute la rigueur du terme, ce qu'on appelle un bon marché. Elle serait la plus heureuse des nations.

Le soin de fixer et de disposer ces règles regarde le moraliste. Ici, je suis forcé de supposer qu'elles sont connues, que l'on sait positivement quels sont les devoirs d'hommes, de fils, de frères, de citoyens, de magistrats, d'époux et de pères. Ma tâche est de rechercher par quels moyens on peut engager un peuple, vieilli dans des habitudes vicieuses et dans de funestes préjugés, à suivre ces règles, de l'observation desquelles sa félicité serait l'infaillible récompense.

Lorsque cette bonne idée tombe dans la tête des chefs d'une nation de vouloir réformer ses mœurs, il est deux sortes d'institutions dont il est nécessaire qu'ils s'occupent: celles qui doivent donner de bonnes mœurs aux hommes à venir, c'est-à-dire celles qui ont rapport à l'éducation[1], et celles qui peuvent réformer les hommes faits.

L'éducation se propose deux objets : la direction des facultés physiques et morales de l'enfance, et en second lieu son instruction.

Rousseau regarde le premier de ces deux objets comme le plus important. En effet, de bonnes mœurs ne sont que de bonnes habitudes, et cette première direction a pour but de former ces bonnes habitudes, soit au physique, soit au moral. « La plupart des républiques, dit Bâcon, n'auraient pas eu besoin de faire tant de lois pour diriger les » hommes, si elles avaient pris la précaution de bien élever les enfants. »

Cependant, quelqu'importante que soit cette partie de l'éducation, on aurait très-grand tort de regarder celle qui a rapport à l'instruction comme indifférente pour la morale. L'instruction a, relativement aux mœurs, ces deux grands avantages : c'est d'abord qu'elle les adoucit, et, en second lieu, qu'elle nous éclaire sur nos vrais intérêts.

Elle adoucit les mœurs en tournant nos idées vers des objets innocents ou utiles. Les hommes instruits, en général, font moins de mal, commettent moins de dégâts que ceux qui ne le sont pas. L'homme qui a étudié l'agriculture, et qui sait ce qu'il faut de soins pour faire pousser une plante, pour élever un arbre, celui qui connaît leurs usages économiques, sont moins près de les détruire, que l'ignorant chez

---

[1] Si quelqu'un pouvait douter du pouvoir de l'éducation, qu'il lise l'Histoire de Sparte. Je ne dis pas qu'on doive imiter les institutions de Lycurgue ; je dis seulement que les hommes sont ce qu'on les fait, sans partager cependant l'opinion d'Helvétius, qui croit que leurs facultés sont pareilles en sortant des mains de la nature.

(Note de l'Auteur.)

qui ces précieuses productions ne réveillent aucune idée. De même, l'homme qui a étudié les bases sur lesquelles se fondent l'ordre social et le bonheur des nations, ne les sape jamais sans répugnance.

Mais c'est principalement en nous éclairant sur nos propres intérêts, que l'instruction est favorable à la morale. Le manouvrier qui boit en quelques heures ses profits de la semaine, qui rentre chez lui pris de vin, bat sa femme, corrompt par son exemple des enfants qui pourraient devenir l'appui de sa vieillesse, et qui enfin ruine sa santé et meurt à l'hôpital, calcule moins bien que cet ouvrier diligent qui, loin de dissiper ses petites épargnes, les accumule, ainsi que leurs intérêts, se fait un sort sur ses vieux jours, et passe l'âge du retour au sein d'une famille active qu'il a rendue heureuse, et dont il est adoré.

C'est surtout dans un État libre qu'il importe que le peuple soit éclairé. C'est de lui que s'élèvent les pouvoirs, et c'est du sommet du pouvoir que découlent ensuite la vertu ou la corruption; c'est entre les mains des gens en place que sont toutes les nominations, toutes les institutions et l'ascendant de l'exemple. S'ils sont ineptes, méchants et corrompus, l'ineptie, la perversité et la corruption inondent toute la pyramide sociale.

Telle est, selon moi, l'influence qu'exercent sur les mœurs les deux parties qui constituent l'éducation.

N'ayant pas la prétention de donner dans cet écrit un traité d'éducation plus qu'un traité de morale, je suis forcé de supposer que les principes d'une bonne éducation sont connus. Ils ont été discutés et établis par de grands maîtres, à la tête desquels on peut compter, parmi les modernes, Montaigne, Locke et Rousseau. Montaigne, esprit juste, philosophe érudit, mais écrivain peu méthodique, a laissé échapper dans ses admirables causeries, le germe des idées recueillies par les deux autres. Locke a lié, complété cette doctrine, l'a étendue à tous les cas : mais son livre est sec et minutieux; il n'attaque pas les préjugés de toutes les sortes, et l'on y chercherait vainement le charme de style qui fait lire l'*Emile* de Rousseau, non plus que cette éloquence du sentiment, qui est la raison pour les esprits faibles, et qui, jointe à la raison, fait les délices des esprits éclairés. Aussi le livre de Jean-Jacques, malgré un petit nombre de paradoxes, qu'il y soutient peut-être avec trop de prédilection, malgré l'impossibilité de faire l'application de quelques-uns de ses préceptes, même des principaux, a produit une révolution dans la manière d'élever les enfants: et si jamais

la moitié des habitants de la France parvient à savoir lire, et à comprendre seulement la moitié de ce livre important, l'influence en sera prodigieuse. Alors un discours comme celui-ci deviendra la chose du monde la plus inutile.

S'il n'est pas de mon sujet de poser les principes d'une bonne éducation, je dois au moins chercher par quels moyens la généralité d'une nation encore très-retardée peut être amenée à les adopter; car une partie de la morale à fonder actuellement, est celle qui portera les hommes à répandre de bonnes semences pour l'avenir.

Et d'abord, comment une nation qui n'aurait que de mauvaises habitudes, pourrait-elle en donner de bonnes à ses jeunes citoyens? Elle ne doit pas en abandonner l'espoir. Les pères peuvent se croire intéressés à faire le mal, jamais à l'enseigner. Ils peuvent vouloir communiquer leurs préjugés; mais si les institutions qui les ont nourris n'existent plus, ces préjugés ne germeront pas au sein de leurs enfants.

Les pères sont ignorants..... : on peut compter sur l'orgueil paternel qui les fait jouir du mérite et des succès de leurs fils. Enfin, si d'excellents instituteurs existent, si l'avenir respire dans les écrits de quelques grands hommes, cette nation ne doit désespérer de rien. J'appelle grands hommes ceux qui, dans le mouvement général vers un perfectionnement, ont dévancé leur siècle.

Une nation qui a de mauvaises mœurs et de bons livres, doit de tout son pouvoir favoriser l'enseignement de la lecture.

L'indigent, assailli par tous les besoins, regarde des signes noirs empreints sur des feuilles blanches, comme une savante futilité. Il ignore que les plus sublimes connaissances, que les utiles notions de l'économie politique, par exemple, sources fécondes de la prospérité et du bonheur des nations, sont cachées sous les caractères qu'il méprise, et que si ses aïeux avaient su en soulever le voile, il ne serait pas, lui, réduit à partager avec sa grossière famille un morceau de pain noir sous une hutte de sauvage.

Veut-on qu'il donne de l'instruction à ses enfants? Qu'on commence par lui procurer assez de tranquillité et une portion suffisante de bien-être, pour qu'il puisse songer à ce qui ne sera jamais à ses yeux qu'un objet d'utilité secondaire.

Or, cette portion suffisante de bien-être ne saurait résulter que d'une sage répartition des richesses générales, qui elle-même ne peut être le fruit que d'un bon système d'économie politique; science impor-

tante, la plus importante de toutes, si la moralité et le bonheur des hommes méritent d'être regardés comme le plus digne objet de leurs recherches[1].

Ce serait en vain qu'on voudrait accélérer d'une manière forcée cette marche naturelle des choses. La bonne éducation, l'instruction, dont l'aisance sera la source, dont les bonnes mœurs seront la conséquence, ne germeront jamais qu'avec l'aisance du peuple. C'est ce dont il faut d'abord s'occuper. Si l'on refuse de commencer par le commencement, on ne créera que des institutions nominales, qui pourront bien avoir dans l'origine l'apparence et l'éclat d'institutions solides, mais qui ressembleront bientôt à ces festons de feuillages, à ces arbres factices, sciés dans les forêts pour embellir les fêtes; superbes végétaux sans racines, qui jouent un moment la nature champêtre, mais qui, incapables de produire ou des fleurs ou des fruits, n'offrent bientôt aux regards qu'un pompeux arrangement de fagots desséchés.

De bonnes institutions d'éducation, une fois établies, ne sont que des semences pour l'avenir. Les hommes qu'elles produiront auront pris la bonne habitude d'être vertueux; leur morale peut se passer de tout autre fondement. Mais la portion déjà formée d'une nation doit-elle renoncer entièrement à l'espérance de se donner de bonnes mœurs? Il serait trop affligeant de le penser. On a comparé l'homme à un arbrisseau qui, jeune et souple encore, peut se ployer à toutes les directions, et qui, devenu grand, se roidit contre tous les efforts. Heureusement que la ressemblance n'est pas entière: l'arbre végète; l'homme a une volonté, des besoins, des passions, et il reste contre ses mauvais penchants plusieurs leviers puissants; mais il faut qu'on veuille s'en servir, et qu'on trouve des hommes capables de les manier.

Nous voulons que les hommes se conduisent bien. Suffit-il de le leur commander? Le premier de nos maîtres, l'expérience, nous dit que non. Si les meilleurs préceptes, appuyés de l'autorité des lois, de l'ascendant de la force, de la sanction divine, suffisaient pour rendre les

---

[1] Quiconque ferait un traité élémentaire d'Économie politique, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires publics les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays. (*Note de l'Auteur.*)

hommes vertueux, il n'est pas de nation qui ne fût un modèle de toutes les vertus; car il n'en est pas une dont les lois ne commandent de bien vivre; il n'est pas de religion qui ne menace le pécheur de punitions effrayantes, et qui ne promette des récompenses magnifiques à l'homme de bien. Que sont cependant ces nations si bien endoctrinées ? En est-il une seule où l'homme ambitieux n'ait pas écrasé ses rivaux; où la vengeance n'ait pas exercé ses fureurs; où l'amour du lucre n'ait pas inspiré les tromperies les plus honteuses et les plus viles prostitutions?

Qu'on ne s'imagine pas que plusieurs d'entre elles n'offrent qu'un petit nombre d'exemples de ces crimes. Ils sont rares, exercés en grand, parce que les grandes occasions sont toujours rares; mais les causes qui les produisent dans les circonstances importantes, existent et agissent perpétuellement dans les circonstances de la vie commune. Si l'on ne voit pas tous les jours un frère détrôner son frère, tous les jours on voit un aîné de famille disputer à son cadet, à un bâtard innocent de l'erreur de sa naissance, les moindres parcelles d'un immense héritage.

La justice humaine, pauvre et inégale justice, atteint bien quelques-uns des crimes qui troublent le repos de la société, mais jamais elle n'atteint et ne détruit la cause qui les fait commettre; d'où il résulte qu'elle punit en effet, non le crime, mais la maladresse du criminel qui n'a pas su se mettre à couvert de son glaive. La justice n'enseigne pas la morale : elle enseigne la prudence et l'astuce.

Si les lois divines et humaines ont si peu de pouvoir pour fonder de bonnes mœurs, où faut-il en chercher les moyens ? Dans le cœur de l'homme. « Quiconque se mêle d'instituer un peuple, dit Rousseau, » doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les hommes. » Si l'on veut que telle manière d'être, telle habitude de vie s'établisse, la dernière chose à faire est donc d'ordonner que l'on s'y conforme. Voulez-vous être obéi ? Il ne faut pas vouloir qu'on fasse : il faut faire qu'on veuille[1].

Je ne prétends point que, pour faire adopter une institution, on doive

---

[1] On a fait de mauvais républicains chaque fois qu'on a voulu rendre les hommes tels, le pistolet sur la gorge. On a conquis l'apparence, tout au plus. Il en serait de même de la vertu : la violence ne peut que lui ôter de ses grâces et de ses attraits. La sotte pruderie que tout le monde fut forcé d'affecter dans les dernières années de Louis XIV, produisit les déréglements de la régence. (*Note de l'Auteur.*)

la calquer sur les préjugés de ceux pour qui elle est faite. Il faut bien que Lycurgue ait choqué en quelque chose les opinions de son siècle, puisqu'en voulant faire adopter ses lois, il excita une émeute et qu'il fut assailli à coups de pierre; mais ses lois subsistèrent. Qu'on se fâche contre une institution nouvelle, j'y consens; mais qu'on soit amené, par son propre intérêt, à la conserver; qu'elle soit telle que, non les ordres du législateur, mais la nature des choses, l'attire plus fortement que le goût général ne la repousse. Pourquoi cette considération, la première dont on doive s'occuper en portant une loi, en fondant une institution, est-elle ordinairement la dernière dont on s'avise?

Il s'agit donc, je le répète, de chercher dans le cœur de l'homme, et là seulement, la garantie de sa conduite.

L'homme soupire sans cesse après le bonheur, et principalement le bonheur prochain et sensible : s'il ne s'ouvre devant lui pour l'atteindre que la voie du crime, il s'y précipite. Si le chemin de la vertu peut y conduire, il le préfère. Cette disposition mise en nos âmes par la nature, et que tous les rhéteurs du monde essaieraient en vain de changer, doit diriger sans cesse le moraliste. Au lieu de s'attacher à vaincre les désirs de l'homme, il doit s'en servir.

On a dit qu'il fallait rendre la vertu aimable : j'ose ajouter qu'il faut la rendre profitable. Le vice est hideux : rendons-le funeste.

Si l'on a vu des institutions opérer sur les mœurs des prodiges, ne nous y trompons point, c'est que les législateurs qui les ont établies, ont connu ce mobile, et en ont tiré parti. Trois cents Spartiates meurent aux Thermopyles pour leur patrie; c'est un des plus grands exemples de dévouement dont l'histoire ait conservé le souvenir. Comment Lycurgue parvient-il à leur inspirer cet héroïque courage? Nous aurions pu le deviner; mais Xénophon nous l'apprend positivement : « Ce grand législateur, dit-il, *a pourvu au bonheur* de l'homme » brave, et a dévoué le lâche *au malheur et à l'opprobre*[1]. » Fuir et être perpétuellement misérables, étaient pour les compagnons de Léonidas une même chose. Le moyen, après cela, d'abandonner son poste, et de reparaître aux bords de l'Eurotas! Ces braves gens n'avaient pas deux partis à prendre : ils n'avaient plus qu'à mourir; c'est ce qu'ils firent[2].

---

[1] Xén. Rép. de Sparte.

[2] Si l'on me reproche d'appeler *braves* des hommes qui ne pouvaient se conduire autre-

Faisons pour la vertu ce que Lycurgue fit pour le courage, et que, suivant l'expression de J.-J. Rousseau, *elle puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer*[1]. Plusieurs colonies modernes qui ont établi leurs institutions suivant ces principes, les ont vues couronnées du succès. La plupart des Européens qui formèrent des établissements sur les côtes de l'Amérique septentrionale, n'emportèrent ni les regrets, ni même l'estime de leurs anciens compatriotes. Plusieurs étaient des débiteurs insolvables ou même frauduleux, et quelques-uns avaient plus que des fautes à se reprocher. Arrivés sur le continent américain, il fallut bien qu'entre eux ils honorassent les qualités qui seules pouvaient conserver la société naissante. Les emplois, le pouvoir, le crédit, la fortune, allèrent chercher ceux qui se rendaient recommandables par leur bonne foi, leur esprit de conduite, leur amour du travail. Les hommes sans probité dans les affaires, sans délicatesse envers les femmes, sans bienveillance pour leurs frères, n'y pouvaient subsister. Il fallait qu'ils changeassent de caractère, ou qu'ils partissent. Aussi les mœurs de ce peuple ont-elles, en général, offert aux nations d'Europe, même pendant les orages d'une révolution, des exemples de vertus inconnus parmi elles; et le rebut de ces nations a mérité d'en devenir le modèle.

Tels sont, je crois, les principes qui doivent guider dans la recherche et l'adoption des institutions propres à fonder la morale chez un peuple. Je vais maintenant montrer ces mêmes principes mis en pratique au sein d'une société qui a établi sa liberté politique sur les ruines d'une monarchie absolue, et qui n'est parvenue à consolider l'édifice de cette liberté, qu'en changeant totalement ses mœurs, ou, si l'on veut, ses habitudes. Ce peuple, qui habite un pays nommé *Olbios,* en français *Olbie,* jouissant, depuis un demi-siècle environ, d'une liberté fondée sur de bonnes lois, est trop avancé sur la route de la sagesse, pour que les reproches que pourra exciter le souvenir de son ancienne dépravation ait de quoi l'offenser. On ne rougit que des fautes qu'on est encore capable de commettre.

---

ment, je répondrai que je les appelle braves, parce qu'ils ne purent supporter la honte. C'est là le fondement de toute espèce de bravoure; et si Lycurgue a rendu ses Lacédémoniens les plus braves des hommes, c'est parce qu'il a su établir une honte impossible à surmonter. (*Note de l'Auteur.*)

[1] Gouv. de Pologne.

Je ne puiserai chez les *Olbiens* qu'un petit nombre d'exemples. C'est tout ce que me permettent les bornes que je me suis prescrites. Mais ces exemples suffiront, j'espère, pour faire naître des idées plus étendues, plus liées, plus justes peut-être; et mon travail, quoique imparfait, n'aura pas été inutile.

J'ai cru devoir établir des principes avant de proposer des exemples, parce que les uns peuvent être bons, et les autres mal choisis. C'est aux hommes qui sont plus éclairés et plus puissants que moi, à tirer des premiers toutes les conséquences qui peuvent en sortir, à déployer leur génie, la fermeté de leur caractère, dans l'application de ces principes; ce qui est sans doute la tâche la plus difficile, lorsqu'il s'agit de créer des institutions sociales.

On verra que je suppose toujours que les chefs de la nation, ceux de qui les institutions dépendent, ont la ferme volonté de régénérer les mœurs de leurs concitoyens; autrement, il serait bien superflu de s'en occuper[1]. Lycurgue changea les mœurs de Sparte; mais il le voulut fortement[2]. Si les Spartiates eussent préféré de rester corrompus, et que Lycurgue eût été de leur avis, je ne sais pas trop par quel moyen la réforme eût pu s'opérer.

C'est donc aux législateurs des nations, aux plus influents de leurs magistrats, de leurs orateurs, de leurs écrivains, à concourir avec moi dans cette entreprise. Que ceux de mes concitoyens qui sont faits pour influer sur les mœurs nationales, par leurs places ou par leurs talents, se livrent enfin à l'accomplissement de cette œuvre louable et grande. Puissent-ils concevoir combien il doit en résulter de solide gloire pour eux-mêmes, et de bonheur véritable pour tous!

Après la révolution qui permit aux *Olbiens* de se conduire, non plus d'après d'anciens usages, mais suivant les conseils de la raison, les

---

[1] Ils y sont plus intéressés que personne; car jamais on n'a vu une révolution dans les institutions politiques se consolider, à moins qu'il ne se soit fait en même temps une révolution dans les habitudes morales. Il est vrai que la première rend la seconde facile: pour réformer les mœurs d'un peuple, c'est une belle institution que la République. (*Note de l'Auteur.*)

[2] En regardant comme une condition première, pour opérer la réforme des mœurs, une *volonté forte*, j'assignerais presque pour condition seconde que cette volonté ne soit ni dure, ni intolérante. La volonté forte permet d'employer tous les moyens de réussir, même la patience et la longanimité; tandis que la volonté intolérante réussit quelquefois à faire ployer les obstacles, mais ne les détruit jamais. (*Note de l'Auteur.*)

chefs de la nation s'attachèrent à diminuer la trop grande inégalité des fortunes; ils sentirent que, pour se former de bonnes mœurs, la situation la plus favorable dans laquelle une nation puisse se trouver, est celle où la majeure partie des familles dont elle se compose vit dans une honnête aisance, et où l'opulence excessive est aussi rare que l'extrême indigence.

La misère expose à des tentations continuelles; que dis-je? à des besoins impérieux. Non-seulement les actes de violence coupable, mais encore la dissimulation, les friponneries, les prostitutions [1], les émeutes, sont presque toujours le fruit de l'indigence. Que de gens ont embrassé un parti politique abhorré, ou des opinions hasardées, uniquement pour subsister! Tel homme n'aurait pas bouleversé son pays, s'il eût eu de quoi vivre. Ah! si les riches, chez certains peuples, entendaient bien leur intérêt, loin de pomper la subsistance du pauvre, pour grossir sans mesure leur fortune, ils y mettraient volontairement des bornes, et sacrifieraient une partie de leur avoir, afin de jouir en paix du reste.

Les grandes richesses ne sont pas moins funestes aux bonnes mœurs. La facilité d'acheter, chez les hommes, produit autant de maux que la tentation de se vendre. L'opulence endurcit l'âme : on apprécie mal des besoins qu'on ne ressent jamais et à l'abri desquels on se croit pour toujours. Les riches sont entourés d'une foule de complaisants qui, pour se rendre agréables, éloignent de leur vue les objets hideux, et proposent un plaisir qu'ils partagent, plutôt qu'un bienfait dont ils sont jaloux.

Mais ce ne sont point des réglements et des lois somptuaires qui préservent une nation des excès de l'opulence et de la misère; c'est le système complet de sa législation et de son administration : aussi le premier livre de morale fut-il, pour les Olbiens, un bon Traité d'Économie politique. Ils instituèrent une espèce d'académie, qu'ils chargèrent du dépôt de ce livre. Tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions à la nomination des premiers magistrats, fut obligé de se

---

[1] Il faut tâcher que, pour vivre, on ne soit pas plus forcé de prostituer ses talents que sa personne. S'il est affligeant de voir la courtisanne vendre au premier venu des faveurs qui auraient pu devenir la récompense des plus tendres sentiments, il n'est pas moins affligeant de voir l'homme de lettres vendre son approbation au vice puissant, et le peintre prêter la magie de ses couleurs aux obscènes conceptions d'un riche méprisé.

(*Note de l'Auteur.*)

faire publiquement interroger sur les principes de cette science; principes qu'il pouvait à son choix défendre ou attaquer. Il suffisait qu'il les connût pour que l'Académie lui accordât un brevet d'instruction, sans lequel la route des grandes places lui était fermée.

Bientôt ces places furent toutes occupées, sinon par des esprits supérieurs, au moins par des hommes assez éclairés pour être en état de prendre un bon parti dans les questions principales. La plupart des opinions se rallièrent autour des meilleurs principes, et il en résulta un système suivi d'Économie politique, d'après lequel toutes les autorités de l'État réglèrent leur conduite; tellement que les hommes avaient beau changer, les maximes, dans les points importants, restèrent les mêmes : et comme une cause sans cesse agissante ne manque jamais de produire son effet, il arriva que sans injustices, sans déchirements, sans secousses, l'honnête aisance devint très-commune, et l'excès des richesses et de l'indigence fort rare.

Alors la plupart des citoyens, trop peu opulents pour user leur vie dans des plaisirs continuels, mais assez à l'aise pour ne point éprouver les atteintes du découragement ou les angoisses du besoin, se livrèrent à ce travail modéré qui laisse à l'âme tout son ressort : peu à peu ils s'accoutumèrent à chercher leurs plaisirs les plus chers dans la société de leur famille et d'un petit nombre d'amis : ils cessèrent de connaître le désœuvrement, l'ennui, et le cortége de vices qui les accompagnent : vivant plus sobrement, leur humeur fut plus égale, leur âme plus disposée à la justice et à la bienveillance qui sont mères de toutes les autres vertus.

Afin d'éloigner encore davantage les maux qui suivent l'oisiveté, on fit revivre cette loi d'Athènes qui obligeait chaque citoyen à déclarer quels étaient ses moyens de subsister; et comme quelques-uns avaient des moyens de subsister légitimement sans travail, on y fit un léger changement, en obligeant chaque citoyen à faire connaître ses occupations habituelles. Cette désignation devait nécessairement accompagner son nom et sa signature dans tous les actes publics; on ne pouvait les produire dépourvus de cette formalité. Ainsi, au défaut d'une profession lucrative, on y voyait souvent le nom d'un homme qui s'occupait à des recherches de physique, ou bien à des expériences pour le perfectionnement de l'agriculture, ou bien à donner une éducation libérale aux enfants orphelins de son frère. Lorsqu'il y avait une disparate choquante entre la conduite tenue et l'occupation professée, c'était,

pour le faux déclarateur, une source de ridicules ou même de reproches plus graves, auxquels on avait grand soin de se soustraire. Si une affaire, une circonstance imprévue, mettait en évidence un citoyen, et qu'il eût négligé de remplir cette formalité, son nom n'était jamais rappelé, sans être suivi de la qualification d'*homme inutile*.

Par ce moyen on évita que l'amour du gain ne devînt à Olbie le seul stimulant qui engageât les hommes à se livrer au travail. Les Olbiens savaient que l'amour du gain est un écueil presque aussi dangereux que l'oisiveté. Lorsque cet amour est très-vif, il devient exclusif comme tous les autres; il étouffe une foule de sentiments nobles et désintéressés qui doivent entrer dans l'âme humaine perfectionnée. C'est ainsi que chez certains peuples, ou même chez les habitants de certaines villes, trop adonnés au commerce, toute idée, autre que celle de s'enrichir, est regardée comme une folie; tout sacrifice d'argent, de temps, ou de facultés, comme une duperie. Un tel peuple paie quelquefois des gens à talents parce qu'il en a besoin, mais les gens à talents ne naissent point dans son sein. Or, comme l'argent donne des serviteurs peu attachés et non des amis fidèles et des citoyens capables, il arrive que les nations de ce genre finissent, et même assez promptement, par être mises à contribution, dominées, et enfin renversées par celles qui ont suivi d'autres principes. Que sont devenus les Phéniciens et leurs successeurs les Carthaginois? A peine savons-nous de leurs affaires antérieures, autre chose, sinon qu'ils existèrent et qu'ils s'adonnèrent presque exclusivement au commerce.

Notre Europe nous offre plusieurs exemples pareils.

Venise, à qui un trafic immense donnait le moyen de salarier de nombreuses flottes et de grandes armées, commandées toujours par un général étranger qui n'était guère que le premier commis de ses marchands; Venise soutint à la fois des guerres contre le Turc, l'Empire, le Pape et la France; et, en dernier lieu, un bataillon a suffi pour la prendre.

La Hollande, le pays du monde le plus riche et le plus peuplé en proportion de son étendue, n'a-t-elle pas été constamment victime de toutes les puissances belligérantes de l'Europe qui l'ont mise à contribution tour à tour, et ont ensuite disposé à leur gré de son indépendance? États-Unis de l'Amérique, prenez garde à la tendance générale des esprits dans votre belle république. Si ce qu'on dit de vous est

vrai, vous deviendrez riches, mais vous ne resterez pas vertueux; mais vous ne serez pas longtemps indépendants et libres.

Il faut donc que l'amour du travail ne soit pas constamment excité par le désir du gain; et le bonheur, la conservation même de la société exigent qu'un certain nombre de personnes dans chaque nation cultivent les sciences, les beaux-arts et les lettres [1]; nobles connaissances qui font naître des sentiments élevés, des talents utiles à l'association. Tel écrivain, du fond de son modeste cabinet, travaille plus efficacement à établir la gloire, la puissance et le bonheur de son pays, que tel général qui lui gagne des batailles.

Si je n'étais point resserré dans les bornes d'un discours, c'est ici que je montrerais ce que les mœurs auraient à gagner au développement des plus nobles facultés de l'esprit et de l'âme; je combattrais accidentellement l'éloquent paradoxe du Philosophe de Genève; je prendrais la défense de la seule noblesse que puisse reconnaître l'égalité politique, celle des lumières, la seule qu'on ne doive point au hasard et qui ne soit jamais la compagne de la médiocrité; je ferais remarquer ce bon sens chinois, qui fait de *mandarin* et de *lettré* deux mots synonymes, ne concevant pas que celui qui est placé plus haut par ses connaissances puisse être mis plus bas par son rang, et que la sottise et l'immoralité doivent jamais commander au génie et à la vertu.

Les Olbiens encouragèrent par d'autres moyens, dans la classe ouvrière, cet amour du travail, plus utile pour elle que pour toutes les autres; ils établirent des *caisses de prévoyance* [2]. Tous ceux qui parvenaient à mettre de côté une petite somme, pouvaient, tous les dix jours, la mettre en réserve dans une de ces caisses; et là, par l'effet ordinaire de l'accumulation des intérêts, ils la voyaient croître au point que, parvenus à l'âge du repos, ils se trouvaient maîtres d'un certain capital ou d'une rente viagère. Presque tous les artisans confiaient une plus ou moins grande partie de leurs salaires aux *caisses de prévoyance;* et au lieu de donner à leurs plaisirs, à l'intempérance, trois ou quatre

---

[1] Si les Anglais supportent mieux que nous le fardeau d'une guerre destructive, c'est qu'ils sont plus avancés en économie politique; et à plusieurs époques, avant et depuis la révolution, la France a perdu des ressources immenses, parce que ses gouvernants ignoraient jusqu'aux éléments de cette science. (*Note de l'Auteur.*)

[2] En lisant ce passage on comprendra que J.-B. Say ait été plus tard l'un des fondateurs des caisses d'Épargne en France, et l'un des premiers administrateurs de la Caisse ouverte à Paris en 1818. (*H. S.*)

journées sur dix, ils n'en donnaient plus qu'une à leurs délassements. Les plaisirs qu'on goûte en famille sont les moins dispendieux; aussi les préféraient-ils pour grossir leur épargne; et lorsque le jour du repos venait, on ne voyait plus, comme auparavant, à Olbie, les cabarets pleins d'ivrognes abrutis, chantant et jurant tour à tour : mais on rencontrait fréquemment dans les campagnes qui entourent la ville, un père, une mère et leurs enfants, tous animés d'une gaîté tranquille, celle du bonheur, et qui marchaient vers quelque rendez-vous champêtre pour s'y réunir avec d'autres amis de même état qu'eux.

Les Olbiens ne s'étaient point contentés de se donner, relativement à l'Économie politique, une législation favorable à la morale; ils avaient graduellement retranché de la leur tout ce qui pouvait lui être contraire. Ils avaient senti que ce serait en vain que le moraliste travaillerait à rendre les hommes bons, si on laissait subsister les lois qui tendent à les rendre pervers. C'est ainsi qu'ils supprimèrent les loteries, qui offrent un appât à la cupidité, à la paresse, au vol quelquefois, et entretiennent cette disposition, funeste à la prospérité des empires, et qui consiste à compter plutôt, pour sa fortune, sur le hasard que sur son industrie [1]. Ils étaient loin, par conséquent, d'autoriser, et encore plus d'encourager la publication de ces livres de magie, où l'on emploie des explications de rêves, des calculs de nécromancie, pour induire le misérable à porter chez un receveur le dernier écu qu'il possède, l'écu avec lequel il allait acquitter une dette ou bien acheter le dîner de ses enfants. Impôt funeste! supporté par le besoin qui désire d'acquérir, et non par l'opulence qui a mille moyens plus assurés de grossir son trésor.

De même que les loteries, les maisons de jeux disparurent; et lorsqu'on traversait le quartier où jadis elles étaient accumulées, on n'était plus exposé à rencontrer sur son chemin un malheureux, l'œil hagard, cherchant, d'un pas incertain, un pont du haut duquel il pût précipiter son infortune.

Après avoir détruit, autant que cela se pouvait, les causes de dépravation, les Olbiens s'occupèrent des encouragements à donner à la bonne conduite et aux belles actions. Ils prévinrent et surpassèrent le

[1] L'ouvrier qui se flatte de l'espoir de gagner 30 ou 40 mille francs dans quelques minutes, travaille de mauvaise grâce pour gagner 30 ou 40 sous par jour; et néanmoins ce dernier travail est le seul productif, le seul qui contribue à enrichir l'État.

(*Note de l'Auteur.*)

conseil de *Beccaria*, qui voulait qu'on instituât des prix pour les actions vertueuses, de même qu'on a attaché des peines aux délits. Tout, chez eux, devint un instrument de récompense. Les fonctions auxquelles étaient attachés du pouvoir ou des émoluments, les exemptions permises, les missions honorables, devinrent le prix d'une action éclatante, de l'exercice sublime ou soutenu de vertus privées, d'une conduite sans reproche dans des circonstances délicates, du zèle qui avait porté à fonder ou à soutenir un établissement d'humanité, et même d'un bon livre, fruit pénible de longues études et d'utiles méditations. Le mot de *faveur* fut effacé des dictionnaires. Tout arrêté de nomination portait les titres que le candidat avait eus pour être préféré ; on y faisait mention de toutes les fonctions qu'il avait antérieurement exercées, et afin que le public fût juge du mérite de ses titres, chaque arrêté était imprimé dans une *feuille des nominations*, publiée par le gouvernement, et dont tous les articles pouvaient être réimprimés, débattus partout.

Mais dans une République, beaucoup de places sont données immédiatement par le peuple. Comment, demandera-t-on, celles-là, qui sont même la source de toutes les autres, purent-elles être un instrument de récompense pour les plus vertueux, si le peuple, dépourvu lui-même de connaissances et de moralité, les accordait aux plus hypocrites, aux plus impudents? Ce malheur, qui, à la vérité, se fit cruellement sentir dans l'enfance de la République olbienne, diminua, et finit par disparaître tout à fait à mesure que le peuple devint plus éclairé.

Quand les citoyens d'un même état peuvent se rapprocher, se voir et s'entendre à leur aise, ils découvrent bientôt parmi eux ceux qui méritent d'être estimés; or, comme leur intérêt est d'élire des personnes incapables d'abuser de leurs emplois pour les tourmenter et les voler, ils laissent de côté l'intrigant, et choisissent l'homme de bien.

Afin que les citoyens d'un même canton apprissent à se connaître, les Olbiens instituèrent dans chaque arrondissement, non des sociétés politiques, mais des *sociétés de délassement*, où tous les citoyens inscrits sur le registre civique se rendaient souvent le soir, principalement aux jours du repos. Ils pouvaient même y conduire leur famille. Dans ces réunions, qui le plus souvent joignaient au local qu'elles s'étaient choisi l'agrément d'un jardin, on voyait s'établir, non des discussions générales, mais des conversations particulières. Ici l'on prenait des rafraichissements, tandis qu'ailleurs on jouait à la boule, au billard, à différents jeux d'adresse; plus loin, on

lisait les nouvelles du jour. Bientôt les habitants d'un même quartier connurent le caractère et jusqu'aux habitudes les uns des autres, et il en résulta des élections éclairées, favorables aux intérêts généraux, et qu'on put regarder comme de véritables récompenses des vertus privées.

Et d'ailleurs le peuple fit de bons choix, parce qu'on lui en donna l'exemple.

On n'avait point jusque-là connu le pouvoir de l'exemple, lorsqu'il est donné par des personnes éminentes en dignité ou en mérite, si ce n'est pourtant à la Chine, où l'empereur, à certain jour de l'année, met lui-même la main à la charrue. Ce pouvoir de l'exemple est tel entre les mains d'un gouvernement, que je ne crois pas qu'on puisse citer une seule nation qui ait eu de la moralité dans les temps où son gouvernement en a manqué, ni une seule qui en ait manqué lorsque son gouvernement lui en a fourni le modèle.

Dans l'Utopie de *Thomas Morus*, le gouvernement Utopien, du moment qu'il est en guerre avec une autre nation, met à prix la tête du prince ennemi, de ses ministres, de ses généraux; il accueille, il donne de grandes terres et une existence honorable aux meurtriers; il répand dans le pays ennemi des invitations à la trahison; le tout, afin d'éviter les batailles et l'effusion du sang humain. Ce n'est pas ainsi que se conduisit Camille avec le maître d'école des Falisques. Si jamais l'Utopie a existé, le peuple doit avoir fait son profit de ce beau système; et tout particulier en procès avec un autre, a dû chercher à gagner le cuisinier de sa partie adverse, afin d'éviter le scandale d'un procès. Hommes qui gouvernez, prenez-y garde : vous parlez et agissez devant de grands enfants : pas un de vos gestes, pas une de vos paroles ne sont perdus.

Lorsque le peuple d'Olbie vit les places occupées par des hommes probes, instruits, dévoués à la chose publique sans l'être à aucun parti, il s'habitua à priser ces qualités, et il eut honte de faire de mauvais choix.

Les candidats, à leur tour, voyant que le mérite plutôt que l'or était un moyen d'avancement, en vinrent peu à peu au point d'estimer l'or moins que le mérite. Ce fut un grand point de gagné; car plus l'or est utile, plus on lui sacrifie de vertu. S'il garantissait de la mort, s'il procurait la force et la beauté, une santé inaltérable, des amis sincères, l'amour de nos épouses, le respect de nos enfants, indépendamment

des autres jouissances qu'il achète, je ne pense pas que, lorsqu'il s'agirait d'en gagner, le plus grand forfait arrêtât l'homme le plus vertueux.

Pour diminuer de plus en plus son pouvoir, les principaux parmi les Olbiens professèrent un assez grand mépris pour le faste. La simplicité des goûts et des manières fut à Olbie un motif de préférence et un objet de considération. Les chefs de l'État adoptèrent un système général de simplicité dans leurs vêtements, dans leurs plaisirs, dans leurs relations sociales. Jamais leurs domestiques, ni les soldats de leur garde ne témoignèrent une déférence stupide pour les livrées du luxe [1]. Le gros du peuple contracta par degrés la même habitude, et bientôt on ne vit plus un troupeau d'imbécilles ébahis à la vue d'une garniture de diamants ou de quelqu'autre colifichet de cette espèce. On n'estima plus les gens à proportion de la consommation qu'ils faisaient : qu'arriva-t-il? Ils ne consommèrent rien au delà de ce qui était vraiment nécessaire à leur utilité ou à leur agrément. Le luxe, attaqué dans sa base qui est l'opinion, fit place à une aisance plus généralement répandue; et, ce qui arrive toujours, le bonheur augmenta en même temps que les mœurs se réformèrent.

A mesure que le goût du faste diminua, l'argent qui s'y consacrait prit une direction plus louable et plus productive. Il alla vivifier les manufactures, mettre en valeur l'industrie et le talent qui périssaient de misère, sans profit pour la société, sans gloire pour la nation. Dès lors les riches, qui se bornaient à une vaine ostentation de leurs grands biens, craignirent d'être mésestimés. On en vit qui voulurent attacher leur nom à un édifice public, ou bien faire couler l'abondance dans des canaux creusés à leurs frais; les uns s'occupèrent à ouvrir une grande route, les autres à construire un port nouveau; enfin ils ambitionnèrent la gloire d'être appelés les bienfaiteurs du pays, et on leur pardonna leurs richesses.

Les Olbiens n'auraient été que de faibles moralistes, s'ils n'avaient pas senti à quel point les femmes influent sur les mœurs. Nous devons aux femmes nos premières connaissances et nos dernières consolations. Enfants, nous sommes l'ouvrage de leurs mains : nous le

---

[1] J'avoue qu'un gouvernement ne peut user de ce moyen, que lorsque l'économie et l'ordre dans les finances le mettent en état de ne jamais recourir aux secours des gens à argent; secours plus ruineux encore pour les mœurs publiques que pour le trésor public.

Note de l'Auteur.)

sommes encore quand nous parvenons à l'état d'hommes. Leur destinée est de nous dominer sans cesse par l'empire des bienfaits ou par celui des plaisirs, et là où elles ne sont pas vertueuses, c'est en vain que nous voudrions le devenir. C'est par l'éducation des femmes qu'il faut commencer celle des hommes.

Heureusement que la nature, qui a répandu sur cette moitié de notre espèce les grâces et la beauté, a paru se complaire à la douer en même temps des plus aimables qualités du cœur; et peut-être l'orgueil de l'homme sera-t-il forcé d'avouer que, si l'on en excepte cette vertu, qui souvent nous ordonne de surmonter nos goûts et nos affections, la justice compagne de la force, la nature a généralement donné aux femmes les qualités morales dans un plus haut degré qu'à nous. Elles sont plus accessibles à la pitié, plus disposées à la bienfaisance, plus fidèles dans leurs engagements, plus dévouées dans leurs affections, plus patientes dans l'infortune. Précieuses qualités! il n'est pas une de vous dont je n'aie éprouvé les doux effets. Si quelques femmes ne vous ont pas possédées toutes, il n'en est pas une seule du moins qui ne porte votre germe en son sein; et, laissant de côté les exceptions, méprisant les sarcasmes de la frivolité, j'use affirmer que le sexe qui a le plus de grâces est encore celui qui a le plus de vertus.

Les Olbiens ne s'attachèrent donc pas, comme on l'a fait dans de certaines sectes, à combattre le penchant qui entraîne l'homme vers la femme. C'est un instrument aussi puissant qu'il est doux : faut-il le briser au lieu de s'en servir utilement? Ils ne suivirent pas non plus le conseil de Platon, qui, dans sa République vraiment imaginaire, veut que le sort décide et pour une seule fois, chez un ordre entier de citoyens, d'un commerce qui nous ravale au niveau des brutes, s'il n'est annobli par la constance et par les plus délicates préférences de l'âme. Les Olbiens mêlèrent au contraire l'amour honnête à toutes celles de leurs institutions qui purent l'admettre; et, s'il faut l'avouer, ils prirent quelques conseils de nos siècles de chevalerie.

Alors ils sentirent la nécessité de donner aux femmes les deux vertus qui leur conviennent par-dessus toutes les autres, et sans lesquelles le charme et l'ascendant de leur sexe s'évanouissent tout à fait: je veux dire la douceur et la chasteté. Chez ce peuple, la douceur des femmes naquit des mœurs générales qui elles-mêmes furent le fruit de l'ensemble des autres institutions. Les vertus domestiques et privées étant estimées et révérées parce qu'elles étaient utiles, et un mauvais

ménage étant un obstacle qui repoussait également l'estime et la fortune, on donna beaucoup d'attention à ces égards habituels qui adoucissent les mœurs, et qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, veloutent le chemin de la vie.

Plusieurs professions, dont l'effet est d'endurcir le cœur ou d'aigrir le caractère, furent interdites aux femmes, et elles jouirent de quelques priviléges analogues à leurs goûts et à leurs qualités. Ce fut à elles que le gouvernement confia l'exercice de la bienfaisance nationale : il protégea les associations que plusieurs d'entre elles formèrent en faveur des filles à marier, des femmes en couches; associations louables qui présentent le touchant tableau de la faiblesse généreuse, faisant cause commune avec la faiblesse infortunée.

Les sexes se mêlèrent moins dans la société, même parmi la classe ouvrière. De bons principes d'Économie politique ayant répandu un peu d'aisance dans cette classe, les femmes ne furent plus forcées par l'indigence de partager avec les hommes ces travaux pénibles et grossiers qu'on ne peut leur voir exercer sans gémir. Elles purent donner leur temps et leurs peines au soin de leur ménage et de leur famille qui furent bien mieux tenus, et elles perdirent ces formes masculines qui dans leur sexe ont quelque chose de hideux : femme et douceur sont deux idées que je ne saurais séparer. L'empire de la femme est celui de la faiblesse sur la force : du moment qu'elle veut obtenir quelque chose par la violence, elle n'est plus qu'une monstruosité[1].

La chasteté est peut-être encore, pour les femmes, d'une plus haute importance que la douceur. Celle qui cesse d'être pure perd non-seulement ses plus séduisants atours, mais elle perd presque tous les moyens de conserver les autres qualités de son sexe, et d'exercer les douces fonctions que lui a départies la nature. Si elle n'est pas mariée, elle rebute tous ceux parmi lesquels elle pourrait trouver un époux; si elle est épouse, elle jette le désordre dans son ménage. Qu'un homme fasse une infraction aux lois de la chasteté, il est coupable sans doute; mais cependant il peut être négociant probe, ami solide, bon fils, bon frère, enfin bon citoyen, utile et estimable; mais une femme qui n'est point chaste n'est rien.... que dis-je! rien? Elle est une cause vivante de désordres.

---

[1] Ils ne sont ni femmes ni hommes ces êtres en jupons, à l'œil hardi, à la voix rauque, qui, parmi la populace de nos villes, tiennent tête aux hommes, soit l'injure à la bouche, soit le verre à la main. C'est un troisième sexe. (*Note de l'Auteur.*)

Le pouvoir des sens et l'indigence sont, pour les femmes, les deux principales causes du libertinage. Quant à la première, une bonne législation relative au mariage et au divorce en diminua par degrés l'activité à Olbie. Les goûts furent consultés; les différences de fortune opposèrent peu d'obtacles aux unions légitimes; et celles-ci purent subir tous les changements compatibles avec le maintien de l'ordre social. Rendons facile le chemin de la vertu, et n'imitons pas ces moralistes législateurs qui ont placé son temple au sommet d'un mont escarpé, où l'on n'arrive que par un étroit sentier. C'est faire du monde entier un abîme!

La seconde cause de dépravation chez les femmes, l'indigence, mérite toute l'attention de ceux qui veulent fonder les mœurs sur les institutions sociales. L'indigence, fléau cruel pour tous, est affreux pour la plus intéressante moitié du genre humain. Elle ne prive pas seulement les femmes des communes douceurs de la vie, elle les pousse dans la corruption la plus honteuse, la plus dépourvue de l'attrait qui déguise quelquefois la laideur du vice. Il faut avoir faim pour trafiquer de ses faveurs! Quel autre motif que ce besoin impérieux pourrait faire surmonter à tant d'infortunées les dégoûts de la prostitution? Les malheureuses! sans choix, sans désirs, souvent attaquées de maux douloureux, presque toujours le chagrin dans l'âme, elles s'ent vont provoquer d'un sourire gracieux des êtres rebutants? Quel sort ne préféreraient-elles pas à celui-là? Chez les Olbiens, on eut soin de leur en offrir un plus désirable : elles l'embrassèrent avec enthousiasme.

Un jour, me promenant dans les rues d'Olbie, je fus heurté et renversé par un fardeau que je n'apercevais pas. On s'empressa autour de moi, et comme un peu de sang coulait sur ma figure, on me fit entrer dans la maison la plus proche. Je me trouvai bientôt seul avec trois femmes proprement vêtues, quoiqu'avec simplicité, et qui paraissaient être les maîtresses de la maison. Elles m'avaient donné les premiers secours; elles voulurent que je m'arrêtasse un moment pour me laisser le temps de reprendre mes forces.

Leur habitation n'avait point l'air d'une maison particulière; elle excita ma curiosité. On s'en aperçut, et, voyant que j'étais étranger, on répondit à mes questions à peu près en ces termes :

« Nous sommes une nombreuse société de femmes. Cette maison nous » a été donnée par l'Etat, et l'Etat continue à nous protéger de même que » beaucoup de sociétés semblables; mais nous ne lui sommes nulle-

» ment à charge. Le travail qui se fait dans la maison suffit pour payer » nos dépenses (qui sont réglées avec beaucoup d'économie), et pour » accorder une légère rétribution à celles d'entre nous qui font plus » d'ouvrage que n'en exigent nos règlements. Nous avons trois gou- » vernantes et trois économes que nous renouvelons par tiers tous les » mois. Il ne nous est permis de recevoir des étrangers que dans cette » salle commune, et nous ne pouvons voir personne à moins d'être » trois ensemble. Ce n'est qu'au même nombre et avec la permission » de deux au moins des gouvernantes que nous pouvons sortir.

» Notre nombre est fixé par l'étendue de la maison. Nous choisissons » nos compagnes ; mais tant qu'il se présente des aspirantes, nous » sommes obligées de tenir notre nombre complet. En entrant ici on » ne prononce aucun vœu, et l'on ne contracte d'autre engagement que » celui de se soumettre à la règle établie. Il y a parmi nous des per- » sonnes qui ont été mariées, et d'autres qui ne le sont pas encore. » Toutes ont la faculté de quitter la maison et de s'établir si elles en » trouvent l'occasion. Alors elles emportent leur épargne particulière, » mais l'épargne de la communauté reste. La seule charge que nous » impose l'Etat, est d'instruire un certain nombre d'élèves dans les » ouvrages des femmes, et de soigner un certain nombre de vété- » rantes.

» Lorsqu'une élève, une vétérante, ou même une sœur, mérite de » graves reproches, nous avons recours à l'administration qui, ordi- » nairement, prononce sa sortie : c'est presque le seul acte d'autorité » directe que le gouvernement exerce sur nous.

» Notre vie est fort douce : nous jouissons de la force morale atta- » chée à toute espèce de corporation, et d'une liberté suffisante pour » connaître les agréments de la société. On nous aime, on nous consi- » dère ; et la plupart d'entre nous quittent la maison plutôt pour » passer dans les bras d'un époux que pour entrer dans le sein de » l'Eternel. »

J'appris ensuite que pour mériter d'entrer dans une de ces commu- nautés civiles, les filles et les femmes sans fortune tenaient une con- duite extrêmement régulière. Il ne faut pas en être surpris ; qu'étaient, au prix du sort dont elles jouissaient dans la communauté, les plaisirs du libertinage, si tant est qu'il y en ait?

Ceci me donna l'envie de connaître quelques autres points de la législation des Olbiens relativement aux femmes. On leur réserve

toutes les occupations qui peuvent convenir exclusivement à leur sexe. Il n'est permis à aucun homme de s'occuper de tout ce qui tient à l'habillement des femmes ou bien à leur coiffure; et, parmi les arts et métiers, il en est qu'elles seules peuvent exercer, comme l'art du passementier, de la gravure en musique, de la cuisine, et beaucoup d'autres; de façon que les plus pauvres trouvent des moyens de gagner honnêtement leur vie. Ne reste-t-il pas assez de professions à exercer par les hommes qui ont toute la terre pour théâtre de leur industrie, et qui, dans tous les cas, ont des moyens de subsister honorablement en servant l'Etat sur ses flottes ou dans ses armées?

On a regardé avec raison comme une très-grande difficulté de déterminer jusqu'à quel point l'autorité publique peut porter ses regards dans les détails de la vie privée sans violer la liberté naturelle, sans gêner le développement des facultés de l'esprit. Hors l'avilissant espionnage, il n'en existe peut-être qu'un seul moyen. L'autorité ne saurait, sans tyrannie, scruter les motifs: qu'elle s'empare des résultats. A Lacédémone, deux frères eurent un procès : les éphores condamnèrent le père à l'amende, et le punirent ainsi de n'avoir pas inspiré à ses fils plus de désintéressement, plus d'amour mutuel.

Mais pour exercer une telle juridiction, est-ce assez de nos tribunaux modernes, qui connaissent des délits que les lois défendent, et non des vertus que la morale prescrit, et qui ne prennent jamais aucune décision que sur des preuves juridiques? Ne pourrait-on imiter, au moins dans quelques points, la censure des anciens?

On est trop porté à croire que certaines institutions, mises en pratique chez les peuples de l'antiquité, ne conviennent plus à nos mœurs. Il semble que les hommes de ces temps-là fussent autres que nos contemporains. Hélas! il suffit de parcourir l'histoire pour s'apercevoir que nous ne faisons que recommencer les sottises et les crimes de nos devanciers. Si telle institution produisit quelque bien pendant un temps, pourquoi ne serait-elle pas capable de le produire encore? Croit-on qu'elle fut dans ce temps-là sans inconvénients et sans antagoniste? Aristote se plaint amèrement des éphores de Lacédémone : il dit qu'on trouve parmi eux des gens peu éclairés, d'autant plus sévères pour les autres, qu'ils sont plus indulgents pour eux-mêmes [1]. A Rome, peu d'années après l'établissement des censeurs, c'est-à-dire,

---

[1] De Rep. lib. II, p. 9.

dans toute la ferveur de cette belle institution, ne vit-on pas ces magistrats, qu'on se représente si intègres, se livrer à tout leur ressentiment contre le dictateur *Mamercus Emilius*, personnage illustre dans la paix et dans la guerre, parce qu'il avait fait réduire la durée de leurs fonctions de cinq ans à un an et demi? Aussitôt que le temps de sa dictature fut passé, ils privèrent, en vertu du pouvoir de leur charge, ce respectable citoyen du droit de suffrage, et le chargèrent d'un tribut huit fois plus fort que celui qu'il avait coutume de payer.

Certes, si les frondeurs d'alors se fussent autorisés de ces abus, comme ils le firent indubitablement, pour décrier l'éphorat et la censure, et qu'ils eussent réussi, ils n'en auraient pas moins écarté des institutions qui maintinrent la pureté des mœurs à Sparte, et à qui l'on dut peut-être les trois cents années que la République romaine dura encore.

Qu'on se borne donc à corriger ce que l'expérience prouva que ces institutions avaient de vicieux; qu'on ôte à l'une et à l'autre les prérogatives politiques qui les rendirent si redoutables[1]; mais qu'on ne les proscrive pas, seulement parce qu'elles ont pris naissance à Rome et à Sparte.

C'est sous ce point de vue qu'elles furent considérées par les Olbiens. Les censeurs, chez eux, eurent l'inspection des mœurs et rien de plus; et c'est pour cette raison qu'on se borna à les nommer *Gardiens des mœurs*. Leur tribunal fut composé de neuf vieillards, choisis parmi des citoyens qui avaient exercé toute leur vie avec honneur des fonctions soit publiques, soit privées, mais qui alors étaient totalement retirés des affaires, et par conséquent peu accessibles à l'espérance ou à la crainte. Ces vieillards ne pouvaient prononcer qu'une amende modique, égale, tout au plus, au montant des contributions du condamné; et, dans les cas très-graves, une censure publique.

Aucun emploi dans l'État, quelque éminent qu'il fût, n'était à l'abri des décrets de ce tribunal, et nul citoyen n'était assez obscur pour se soustraire à ses applaudissements, si des vertus rares les avaient mérités. Ses jugements, comme celui d'un jury, étaient le résultat de sa conviction intime, et cette conviction se formait par tous les moyens

---

[1] Les éphores joignaient à leur influence civile un pouvoir politique très-étendu, puisqu'ils convoquaient les assemblées du peuple, recevaient les ambassadeurs, etc. Les censeurs, à Rome, pouvaient faire passer un citoyen d'une tribu dans une autre, le surcharger de contributions, etc. (*Note de l'Auteur.*)

possibles : dépositions ouvertes, informations secrètes, cri public lorsqu'il acquérait une sorte d'intensité, interrogatoires volontaires, franches explications, tout servait à l'éclairer.

Ce tribunal n'énonçait jamais positivement le fait qu'il voulait reprendre; car il aurait fallu l'établir sur des preuves juridiques, et il n'en avait souvent que de morales. Par la même raison, il ne donnait jamais le motif de ses décisions, et n'était soumis à aucune responsabilité; ses membres étaient inviolables. Voici le prononcé d'un jugement qu'il rendit une fois en public contre un juge prévaricateur :

« LE PEUPLE D'OLBIE

» HONORE LES VERTUS ET DÉTESTE LE VICE [1].

» N..... les Gardiens des mœurs vous exhortent, sous les yeux de vos » concitoyens, à ne point recevoir de présents de la part de vos clients, et à » n'écouter dans vos jugements que la voix de l'équité. Remettez dans la » caisse des pauvres une amende égale à vos contributions annuelles. »

Lorsqu'un fonctionnaire public avait été l'objet d'un pareil jugement, il était obligé, tout le temps que duraient les mêmes fonctions, d'ajouter dans tous les actes publics, à ses autres titres, celui-ci : *Censuré par les Gardiens des mœurs.* Il en était peu qui ne préférassent donner leur démission.

C'étaient les gardiens des mœurs qui décernaient, dans les solennités publiques, les récompenses nationales. Une fois un homme alla leur recommander son bienfaiteur : ils couronnèrent à la fois le bienfaiteur et l'obligé.

On conçoit que des fonctions aussi délicates exigeaient que ceux qui devaient les exercer fussent choisis avec des précautions toutes particulières. Chacun de ces magistrats de morale était élu pour deux ans et pouvait être sans cesse réélu, mais il était impossible que ce fût par les mêmes électeurs; car chaque province envoyant à son tour son gardien des mœurs, et le moment de le remplacer n'arrivant jamais lorsque cette même province avait une nouvelle élection à faire, s'il se trouvait remplacé ou réélu, c'était par une autre province.

Lorsqu'il s'agissait de les nommer, c'est ainsi qu'on posait la ques-

---

[1] Pourquoi, chez les modernes, néglige-t-on ces formules qui, pareilles à des étendards, rallient les opinions d'un peuple, et servent, au besoin, à mettre en évidence la contradiction des principes avec les actions? (*Note de l'Auteur.*)

tion : *Quel est, parmi les gens retirés, le plus honnête homme de la province?* Les citoyens ayant voix délibérative, se partageaient en deux jurys. L'un des deux faisait l'élection, mais il fallait qu'elle fût sanctionnée par l'autre. Si celui-ci refusait de sanctionner le choix, il fallait qu'il en fît un autre lui-même, auquel le premier jury pouvait à son tour refuser son assentiment.

J'ai dit que les gardiens des mœurs étaient au nombre de neuf; tous les neuf instruisaient une affaire : au moment de prononcer, on tirait au sort trois d'entr'eux, et ces trois étaient les seuls qui prononçassent, mais il fallait qu'ils fussent unanimes. La collection de leurs jugements formait deux séries, l'une appelée le *livre du mérite*, l'autre le *livre du blâme*. Ce n'était point les Olbiens, c'étaient les Chinois qui avaient deviné l'usage qu'on peut faire de tels livres.

On a vu que les gardiens des mœurs étaient en même temps les dispensateurs des récompenses dans les solennités publiques; cela me conduit à faire connaître de quelle nature étaient les fêtes nationales chez les Olbiens, et quel fut le parti qu'ils en tirèrent pour la morale.

Les facultés de l'homme lui pèsent tant qu'il ne les exerce pas. Les enfants ne s'amusent à détruire, que parce qu'ils ne savent pas encore employer leur activité à construire [1]. De même l'homme, s'il ne fait du bien, s'occupe à faire du mal. Il convient donc de l'occuper utilement; mais on ne s'occupe jamais utilement, sans diriger vers un même but une certaine quantité des mêmes moyens moraux ou physiques : or, cette direction suivie fatigue, et les délassements (c'est-à-dire les occupations qui, par moments, n'exigent plus la direction des efforts vers le même but) deviennent nécessaires.

Ces délassements peuvent être favorables ou contraires à la morale. Ils lui sont contraires, lorsqu'ils deviennent nuisibles; tels étaient les combats des gladiateurs chez les Romains; tels sont les divertissements d'un peuple grossier qui ne sait se délasser du travail, qu'en se livrant aux excès de la débauche et à tous les genres de désordres, c'est-à-dire en faisant son mal et celui des autres.

Pour que les délassements soient moraux, il suffit qu'ils n'aient point d'effets funestes; car ils produisent un bien par cela seul qu'ils délassent, et redonnent à nos facultés le ressort nécessaire pour con-

---

[1] Voilà en partie pourquoi l'homme ignorant, qui n'est qu'un grand enfant, fait plus de mal que de bien. (*Note de l'Auteur.*)

tinuer les travaux utiles. Lorsqu'à cet avantage ils joignent celui d'ajouter, soit au physique soit au moral, quelques perfections à nos facultés ou à nos goûts, ils sont encore préférables.

Cependant il faut prendre garde qu'à force de vouloir rendre les délassements utiles, on en fasse une fatigue. Ne perdons pas de vue qu'ici le délassement est l'essentiel, et que l'utilité n'est qu'un accessoire.

Tel est le point de vue sous lequel les Olbiens considérèrent les beaux-arts, les spectacles, les fêtes publiques; et c'est en partant de ce principe qu'ils se préservèrent de l'austère morosité des Spartiates et des premiers chrétiens. Ils crurent qu'il fallait d'abord plaire, toucher, s'emparer de l'âme par des moyens honnêtes; et ensuite (mais seulement lorsque la chose était possible sans détruire ces premières impressions) les diriger vers un but moral et utile.

Ils firent grand cas des jeux de la scène. La représentation théâtrale donne en nous une plus grande vivacité à ce sentiment qui nous fait compatir aux affections des autres; sentiment précieux, l'opposé de l'égoïsme, un des plus beaux attributs de l'homme, et qui a de quoi intéresser jusque dans ses faiblesses! Ils eurent un théâtre comme les Français, où dans une suite d'actions intéressantes, développées avec art, il ne se rencontre pas un exemple coupable, pas une idée vicieuse, qui ne soient présentés avec la juste horreur qu'ils doivent inspirer; et où des modèles d'humanité, de grandeur d'âme s'offrent à chaque instant et avec tous les accessoires propres à leur donner du charme.

A l'égard des fêtes nationales, les Olbiens cherchèrent les moyens de leur imprimer un puissant attrait; car on ne saurait diriger les cœurs quand on ne réussit pas à les captiver.

A moins qu'on n'assiste à un spectacle extrêmement curieux, on ne se plaît dans les réunions qu'autant qu'on y joue soi-même un rôle. On aime les jeux du théâtre, bien que les spectateurs y soient purement passifs; mais il faut le prestige qui naît des efforts réunis du poëte, de l'acteur et du décorateur, pour soutenir l'attention du public; aussitôt que l'un de ces magiciens fait mal son métier, la pièce ennuie et tombe. Or, il est difficile d'offrir à un peuple nombreux, rassemblé pour une cérémonie nationale, un amusement aussi vif que celui qui résulte de l'ensemble des talents de plusieurs artistes qui ont mis en jeu toutes les ressources de leur industrie et tous les genres de séduction. Il ne reste donc au magistrat qui ordonne les fêtes pu-

bliques, que la ressource de mettre en scène les spectateurs eux-mêmes, de faire en sorte que chacun d'eux se regarde comme personnellement intéressé à l'effet de la représentation; autrement il ne donnera pas une fête, mais un spectacle plus ou moins ennuyeux.

Les Olbiens présumant donc que si l'on faisait voir au peuple des processions sans ordre, que même il verrait mal; que si on lui tenait des discours qu'il n'entendrait pas, il n'aurait pas grand goût pour les fêtes nationales, cherchèrent à le captiver d'une manière plus efficace. Ils mirent en pratique ce principe : *Qu'on trouve dans vos fêtes non ce que vous voulez qu'il y ait, mais ce qu'on désire d'y trouver.*

La jeune personne que l'instinct de son sexe et les goûts de son âge, portent à captiver les hommages, veut y être remarquée, admirée; elle y trouvait ce plaisir. Du temps de la chevalerie, les dames se plaisaient aux tournois où leurs amants devaient paraître ornés de leurs couleurs, et où ils devaient être couronnés de leurs mains : elles ne manquaient point alors de s'y rendre. Chaque village, chez les Olbiens, eut, dans les jours de solennités, son tournoi en miniature. Il s'y établit, selon les localités, des jeux de l'arc, ou bien de la cible, ou bien de la joute sur l'eau; non pas à qui se jetterait dans la rivière, mais à qui parcourrait plus vite, à la voile, ou à la rame, un espace convenu; ce qui favorisait l'adresse, la force du corps, et la bonne construction des bateaux. Les plus habiles recevaient leurs prix des mains des jeunes filles, et celles-ci soupiraient toujours après le retour des fêtes nationales.

Les mères jouissent dans leurs enfants : ce furent elles qui menaient par la main leurs fils au concours, et qui les accompagnaient ensuite au lieu où les attendait la couronne. Les Olbiens flattèrent l'orgueil maternel : l'amour maternel adora leurs institutions.

L'homme parvenu à sa maturité, est avide de pouvoir et de distinctions. Ce penchant, lorsqu'il est effréné, fait les tyrans; bien dirigé, il peut former les bons citoyens. Les grades militaires et les emplois qui avaient rapport à la police des fêtes, étaient donnés aux hommes qui s'y étaient distingués; mais en même temps, il fallait qu'ils possédassent les autres talents reconnus nécessaires; il fallait qu'on ne pût citer aucun trait honteux pour les candidats; et le désir de remporter des prix de pure adresse, dut être accompagné de projets favorables aux mœurs et à l'instruction.

Mais ce qui donna un grand caractère à ces fêtes, fut la distribution

des honneurs et des récompenses accordés par les gardiens des mœurs aux citoyens qui s'étaient rendus recommandables par leurs vertus. Ce tribunal étendait ses correspondances jusqu'au fond des provinces les plus éloignées; quelquefois, au moment le moins prévu, on voyait arriver, en faveur d'un particulier obscur, une récompense donnée par la nation, et à la plus prochaine solennité, elle lui était décernée. La reconnaissance nationale aimait à aller chercher un citoyen dont les actions avaient été utiles au public, à l'exemple des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur République, de combler de témoignages de leur gratitude les étrangers, les esclaves, et jusqu'aux animaux qui, durant leurs disgrâces, leur avaient rendu quelque service signalé.

Mais ce n'était pas toujours, pas même souvent, une action éclatante qui obtenait ces récompenses. C'était plutôt la persévérance d'une conduite estimable; car les actions brillantes sont rarement un profit pour la société. Quel avantage valut aux Romains la conquête des Gaules, si ce n'est la tyrannie de César ? Les bonnes mœurs, éminemment utiles lorsqu'elles se rencontrent dans les grandes places, sont encore utiles à l'État, et plus qu'on ne peut croire, dans une situation privée. Tout citoyen estimable, non-seulement ne fait jamais tort au public ou à ses concitoyens dans les rapports nombreux qu'il a avec eux, non-seulement il n'asseoit jamais ses spéculations sur des entreprises contraires à l'intérêt général; mais il ne s'entoure que de personnes estimables : il choisit parmi d'honnêtes gens, son gendre, son associé, ses domestiques, ses protégés; il est, sans qu'il s'en doute et sans que le gouvernement s'en aperçoive, un instrument actif de récompenses pour la bonne conduite, de honte et de privations pour le vice. Et je n'ai pas encore parlé du bon exemple qu'il fournit à sa famille, à ses voisins, à sa commune; de la bonne éducation qu'il donne à ses enfants... Non, je ne crains pas de le dire : si la majorité d'une nation se trouvait composée de tels hommes, cette nation serait la plus heureuse de la terre; il ne serait pas difficile de prouver qu'elle en serait encore la plus riche et la plus puissante.

J'ai considéré jusqu'à présent le bonheur comme récompense : il mérite d'être aussi regardé comme moyen. Il adoucit les mœurs qu'aigrit l'infortune. Mais la joie n'est pas le bonheur, et les feux d'artifice ne font pas le moindre bien à la morale. Le bonheur véritable se compose, non de plaisirs, mais d'une satisfaction soutenue, et de tous les

instants. Aussi les Olbiens furent-ils convaincus qu'ils travaillaient pour les mœurs en multipliant les douceurs et les agréments de la vie.

Leurs villes, leurs villages étaient riants, leurs habitations commodes, propres, et d'une élégante simplicité[1]. Ils avaient de nombreuses fontaines et des jardins publics. Les communications des différentes provinces entre elles étaient faciles; le peuple en devint plus sociable et les connaissances plus répandues. On aurait pris les chemins pour des promenades; un sentier large et élevé, des bancs et même des abris de distance en distance, rendaient dispos et content le voyageur à pied. Le simple citoyen regardait la patrie comme une mère, depuis qu'elle en avait les bontés; et il lui restait quelques instants pour songer au bien général, depuis que l'État s'était occupé de son bien particulier.

Mais si les attentions de la société envers ses membres s'offraient partout à leurs yeux, partout aussi ils lisaient leurs devoirs envers elle.

Le langage des monuments se fait entendre à tous les hommes; car il s'adresse au cœur et à l'imagination. Les monuments des Olbiens retraçaient rarement des devoirs purement politiques, parce que les devoirs politiques sont abstraits, fondés sur le raisonnement plus que sur le sentiment, et enfin parce que leur observation suit nécessairement de l'observation des devoirs privés et sociaux, qui, pareils à ces brins dont se composent les plus gros câbles, forment dans leur ensemble le lien le plus solide du corps politique. Les Olbiens n'avaient qu'un Panthéon des grands hommes, et plusieurs Panthéons pour les vertus. Ils ne se bornaient pas à élever un temple à l'amitié, et à poser au-dessus de son portail un écriteau de bois, portant ces mots: *A l'Amitié.* On y entrait, et tout rappelait à l'âme les douceurs que procure ce sentiment délicieux et les devoirs qu'il impose. Les yeux s'arrêtaient sur les statues d'Oreste et de Pylade, de Henri et de Sully, de Montaigne et de Laboétie. On avait gravé sur leurs piédestaux les prin-

---

[1] Pour cela, il faut encore de l'aisance, et toujours de l'aisance; de sorte qu'en definitif, il est inutile de travailler en morale avant d'avoir travaillé en économie politique : autrement, on ne fera que de beaux discours, on déploiera de beaux spectacles, à la suite desquels le peuple restera aussi vicieux qu'auparavant, parce qu'il ne sera pas moins misérable. (*Note de l'Auteur.*)

cipaux traits de leur vie ou leurs paroles mémorables. Parmi les inscriptions dont les murs du temple étaient ornés, on trouvait celles-ci :

Aime pour qu'on t'aime.

Qu'un ami véritable est une douce chose [1] !

Pour les cœurs corrompus, l'amitié n'est point faite [2].

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux [3].

L'adversité est le creuset où s'éprouvent les amis [4].

Laisse voir à ton ami ton cœur jusque dans ses derniers replis, et sois sûr qu'il faut en ôter les sentiments que tu crains de lui montrer [5].

L'ami qu'il nous faut, n'est pas celui qui nous loue [6].

Il faut s'attendre à tout, hors à l'ingratitude d'un ami.

Cent autres temples s'élevaient pour célébrer d'autres vertus. Et ce n'était pas seulement dans l'intérieur des villes que les monuments parlaient au peuple ; c'était aussi dans les autres lieux fréquentés, au milieu des promenades, le long des grandes routes. La pierre, le bronze racontaient partout des actions louables, ou bien proclamaient des préceptes utiles. Des statues, des tombeaux enseignaient au peuple ce qu'il devait imiter, ce qui devait exciter ses regrets, ce qui méritait ses hommages [7]. C'est ainsi qu'au rapport de Platon, on pouvait faire un cours de morale en parcourant l'Attique.

Les préceptes étaient toujours choisis parmi les plus utiles et les plus usuels. Nous avons vu en quoi de justes notions d'économie politique étaient favorables à la morale : eh bien ! des notions de ce genre se mêlaient à toutes les autres ; l'agriculteur, le négociant, le manufacturier, en se promenant, en voyageant, s'éclairaient sur leurs vrais intérêts ; ils rencontraient, par exemple, les maximes suivantes dont le tour simple et pourtant vif se retient aisément, et se répète de même :

---

[1] La Fontaine. — [2] Saint-Lambert — [3] Voltaire. — [4] Isocrate. — [5] Saint-Lambert. — [6] Plutarque.

[7] Ces monuments ne font point le même effet dans le Museum, où ils ne sont visités que par des curieux ; ni dans les palais, où le peuple ne pénètre jamais ; tandis que, lorsqu'ils se rencontrent sous les pas des promeneurs, des voyageurs, on est forcé de s'en occuper, on en cause : chaque jour ils réveillent des idées dans l'esprit de plusieurs milliers de personnes ; l'instruction se propage en même temps que les mœurs profitent.

(*Note de l'Auteur.*)

Aide-toi, le ciel t'aidera[1].

On paye cher le soir les folies du matin[2].

Si vous aimez la vie, ne perdez pas le temps; car la vie en est faite[3].

La Paresse va si lentement, que la Pauvreté l'atteint tout d'un coup.

Avez-vous une chose à faire demain? faites-la aujourd'hui.

Il en coûte plus pour nourrir un vice que pour élever deux enfants.

N'employez pas votre argent à acheter un repentir.

Si vous ne voulez pas écouter la raison, elle ne manquera pas de se faire sentir.

On rencontrait encore, suivant les endroits, des préceptes applicables aux différentes professions, et même aux divers emplois de la société; mais il a suffi, je pense, que j'indiquasse ceux qu'on vient de lire.

Les pères de famille suivirent peu à peu l'exemple offert par l'autorité publique; car l'exemple que, dans les commencements, on imite si peu, est ce qu'il y a de plus infailliblement imité avec le temps. On put lire dans leurs maisons des sentences applicables à l'ordre intérieur des familles, et les enfants nourris de ces maximes, que l'expérience confirmait pour eux, en firent la règle de leur conduite, et la transmirent à leurs enfants. On fut heureux, parce qu'on fut sage : hommes et nations ne peuvent l'être autrement.

MOEURS BUREAUCRATIQUES[4].

LETTRE AUX AUTEURS DE LA DÉCADE.

Frimaire an II (1793).

On a dit que les théâtres attaquaient les vices que les lois ne pouvaient atteindre : n'en pourait-on pas dire autant des journaux, sur-

[1] La Fontaine. — [2] Bacon. — [3] Cette maxime et les suivantes sont de Franklin.

[4] En 1793, au plus fort de la Terreur, J.-B. Say, nouvellement marié, s'était retiré dans un village près de Paris, où il se proposait d'ouvrir une maison d'éducation, lorsque quel-

tout de ceux qui, comme le vôtre, citoyens, consacrent toujours un certain nombre de pages à la morale? Je le crois, et je penserais même qu'il est des vices et des ridicules que le théâtre ne peut pas plus atteindre que les lois; qui donc en fera justice, si ce ne sont les journaux? Je vous exhorte, citoyens, à persister dans la carrière que vous avez entreprise : le bien que peut faire un ouvrage périodique estimé, est immense; vous savez que depuis Addisson jusqu'à nos jours, il en paraît à Londres une foule dans le genre du *Spectateur*, et ceux qui ont voyagé dans ce pays-là (avant la révolution) savent combien les Anglais leur sont redevables. Aussi, quand la paix sera faite, vous adresserai-je un article de *l'influence des journaux sur les mœurs anglaises;* article qui contiendra des observations et des faits que vos lecteurs seront bien aises de connaître, et qui j'espère, rectifieront bien des idées. Mais n'oublions pas l'objet principal de ma lettre.

N'avez-vous pas quelquefois eu affaire à des fonctionnaires publics qui abusent de la prééminence que leur donnent sur vous leur place et le besoin que vous avez d'eux, pour se permettre à votre égard des actions ou des paroles qu'ils ne se permettraient certainement pas si, au contraire, ils avaient besoin de vous? C'est un abus de ce genre que je vous dénonce. Je n'aurai pour cela qu'à vous raconter tout bonnement ce qui m'est arrivé.

Un de mes amis partit il y a peu de temps de Paris, pour s'aller marier dans son pays: quelques jours après son départ, il m'écrit : « Mon » cher....., je suis désespéré, furieux, contre moi, contre mon étour» derie; mon mariage est sur le point de se conclure; toutes les diffi» cultés sont levées; tout est prêt, mais tout est suspendu : on vient de » m'avertir qu'il faut que mon mariage soit affiché à Paris, dans » la section où je demeurais, *pendant trois jours !* Il en faut autant pour » que ma lettre te parvienne, autant pour que la tienne m'apporte mes » papiers, voilà une mortelle décade à attendre! Ma future est au-des» sus de toute imagination; cours à mon ancienne section, etc., etc. » Et vite, vite, je vais à la municipalité, de là à la section; je m'adresse au commissaire de police, je lui remets les papiers pour qu'il les place sous le cadre, et il m'assigne au septidi suivant, pour les reprendre.

---

ques hommes de lettres, au nombre desquels se trouvaient ses amis, Andrieux, Ginguené, Amaury-Duval, vinrent lui proposer de prendre la direction d'un recueil périodique destiné à ranimer en France le goût des lettres, et à défendre les principes de la morale et d'une liberté sagement comprise. Pendant cinq ans, et jusqu'à son entrée au Tribunat, notre économiste a été le rédacteur en chef de la *Décade philosophique, littéraire et politique*. Il l'a enrichie de beaucoup d'articles; on se borne à en reproduire quelques-uns, qui, outre le plaisir que peut procurer leur lecture, montreront les tendances de cet ouvrage périodique, et la tournure d'esprit des véritables amis de la liberté et du bien public à cette époque. (*Les Éditeurs.*)

Le septidi (c'était justement un jour de courrier pour R......, où est mon ami), je vole, avant onze heures, chez ce commissaire de police. La formalité se réduisait à une misère; il ne s'agissait plus que de certifier l'affiche; je n'avais ensuite qu'à faire légaliser la signature du commissaire, puis mettre le tout à la poste. Je me présente chez lui : il était heureusement seul, et devant son bureau; je demande mes papiers. Lui, de me faire un petit signe de la main pour que je me tinsse tranquille jusqu'à ce qu'il eût achevé ce qu'il faisait. Je me promenai un instant; tout-à-coup mon homme se lève, et se met à arranger son bureau ou plutôt sa table, et à l'assurer. — « Cette maudite fille, disait-il en parlant de sa servante, il faut qu'elle dérange ma table chaque fois qu'elle balaye la chambre. » — Il fut plus d'un quart-d'heure à la tirer, à la pousser, jusqu'à ce qu'elle fût bien d'aplomb; après quoi, s'apercevant qu'il ne restait pas la place d'une chaise entre la table et une cheminée qui était proche : — « Ho, ho! dit-il, il faut qu'on puisse s'asseoir là. » — Alors, se relevant, il recommença un arrangement qui me parut bien long, car je sentais que l'heure s'avançait, et que, si les papiers ne partaient pas par ce courrier, ils seraient retardés de plusieurs jours; cependant je ne voulus rien lui dire, car il voyait bien que j'étais là, et que j'attendais.

Il se remit devant sa table, et je crus bien qu'il allait expédier mon affaire, lorsqu'une jeune femme, dans un négligé fort sale, et que je compris être sa belle-fille, sortit d'une chambre voisine, d'un air évaporé, en disant : « Donnez-moi vite une plume et du papier, que je copie cette chanson. » — Le beau-père répondit, d'un air posé : — « Pouh! pouh! une plume et du papier! et faut-il tout renverser pour cela! Une plume; c'est bien aisé à dire; je n'en ai point. — En voici une, dit la fille en prenant un tronçon de plume. — Elle ne vaut rien, celle-là, dit le père; tu vas tout renverser sur ma table.... Tiens, prends la mienne, et laisse-moi tranquille. — Et où voulez-vous que je me mette à présent? — Tiens, mets-toi là et dépêche-toi, car j'ai affaire avec le citoyen (en me montrant). » — Il se leva, la fit mettre à sa place, et lui, s'occupa à ranger quelques papiers, à chercher celui qu'il me fallait, qu'il n'eut pas de peine à trouver; car, heureusement pour moi, les affaires n'étaient pas nombreuses dans cette section.

La jeune femme écrivait toujours; sa chanson était d'une longueur désespérante; et de temps en temps, elle s'arrêtait et me lançait des regards satisfaits, pour me faire apercevoir qu'elle avait le goût de la musique et de la littérature, et qu'elle copiait des vers; ce dont, pardieu, je m'apercevais trop bien, car je songeais à mon ami, qui, quoiqu'à quatre-vingts lieues de moi, attendait son acte, et séchait d'impatience.

Enfin elle finit. Le commissaire, avec le plus majestueux sang-froid,

reprit sa place; mais quaud il voulut prendre sa plume. — « Bon dieu! la voilà toute gâtée; a-t-on jamais mis une plume dans cet état? » — Et il fallut la retailler; mais il y a des gens qui sont une demi-heure à tailler une plume : il était de ces gens-là. Pendant qu'il maniait le canif, il poussa l'affabilité jusqu'à m'adresser la parole. Il me demanda si la personne pour qui je venais retirer cet acte, reviendrait à Paris après son mariage, quel était son état, si j'étais de la même section; enfin il paraissait ne pas mieux demander qu'à lier conversation avec moi. Je lui répondis poliment; je ne voulais point l'indisposer, car il était autorisé à me garder mon acte encore jusqu'au soir du même jour, s'il avait voulu; mais cependant je tâchais de rendre ma conversation ennuyeuse autant que possible, afin de ne pas le détourner. Après bien des essais, bien des jurements entre ses dents, sa plume alla bien. Il prit le papier, et commença à écrire.

Je respirais : il ne me fallait que deux lignes et sa signature; rien n'égalait ma joie, lorsque sa servante rentra. Elle revenait de la boucherie, d'où elle rapportait un *joli* morceau de bœuf et une poitrine de mouton. Elle avait un petit air de triomphe. Elle montra toute cette viande dans le plus grand détail et de tous les côtés, à son maître, en lui contant toute la peine qu'elle avait eue, et le temps qu'elle avait perdu pour attendre son tour : enfin elle se fit bien valoir et aussi longtemps qu'elle voulut, car son maître avait l'air de s'intéresser à son pot-au-feu bien plus qu'à mon acte de mariage. — « Ah ça, lui dit-il, comment allez-vous apprêter cette poitrine de mouton? — Eh, pardi! je vais la mettre à la broche.— Non pas, Victoire, non pas, je vous prie; il ne vaudrait rien à la broche, ce morceau-là, rien du tout; il est trop sec : il faut le mettre en côtelettes. »

Je crus que j'aurais à assister à l'ordonnance du dîner et du souper; je m'approchai du commissaire, et je lui dis, avec toute la douceur dont je suis capable : « Citoyen commissaire, je vous observe que je suis très-pressé, et que vous me feriez plaisir...—Citoyen, donnez-moi le temps; ne faudrait-il pas tout quitter pour vous servir? je n'ai pas perdu une minute. — Voilà bientôt une heure et demie que je suis ici, répliquai-je, d'un ton très-poli. — Si vous êtes pressé, cherchez quelqu'un qui vous satisfasse. » — Ce ton-là, à la suite d'une attente aussi longue, me blessait, et mon air commençait à le laisser apercevoir, malgré le soin que je prenais de me contenir. — Citoyen, lui dis-je, vous savez bien que je ne peux pas m'adresser à un autre; je ne vous demande que deux lignes et votre signature. — Eh bien, mettez-la vous-même, dit-il impatienté, en jetant sa plume. »

Je vis alors qu'il eût mieux valu, puisqu'il était sur le point d'achever, le laisser faire tranquillement; que j'avais moi-même ajouté une anicroche à tant d'autres; et comme je me trouvai sur le point de m'en

retourner sans avoir mon papier, je sentis qu'il n'aurait pas fallu lui prouver qu'il ne faisait pas son devoir, et que j'avais eu tort d'avoir raison. Cependant il se radoucit, ou, pour parler plus exactement, d'un air renfrogné, il me délivra mon acte.

Je sortis, bien en colère contre ce commissaire; et tout en courant pour faire ma lettre à mon ami, je me disais tout bas à moi-même : Dans une République.... se jouer ainsi du temps d'un citoyen !... des personnes qui ne sont que les commis du peuple!.... payés par lui! et autres plaintes de ce genre. Mais afin que mes souffrances ne fussent pas perdues pour mes concitoyens, je me promis bien de vous envoyer une relation de cette entrevue; je me flattais même que ce commissaire de police, qui d'ailleurs n'est point un méchant homme, pourrait peut-être la lire; et ce n'est pas impossible, car je crois qu'il va prendre son petit verre au café Procope, en face de l'ancienne comédie Française, où l'on reçoit votre *Décade*. Je ne lui veux point de mal; mais je ne serai pas fâché qu'il fasse quelques réflexions sur les devoirs des fonctionnaires publics.

LETTRE DE BONIFACE VÉRIDICK

SUR LA MANIE DES ANIMAUX INUTILES.

Nivôse an III (1794).

Je ne vous écris point, citoyens, pour blâmer le penchant qui nous porte à aimer de certains animaux. Qui peut être insensible à l'attachement du chien, à ses touchantes caresses? Son amitié n'a point cette susceptibilité qui rend si pénible l'amitié de bien des hommes; et il ne m'appartient pas d'en médire, à moi, qui suis soumis à ses liens : un gros dogue et moi, nous nous aimons depuis plus de sept ans, sans nous être brouillés qu'une seule fois. C'était au sujet d'une épaule de mouton, qui se réchauffait sur un fourneau, et que *Thom* (c'est le nom de mon ami), s'appropria mal à propos. Il y eut des torts de part et d'autre, ainsi n'en parlons plus.

Il y a quelques années, je visitais fréquemment une famille étrangère, établie à Paris. Indépendamment de l'agrément que je trouvais dans la société du père et de la mère, gens estimables à tous égards, je faisais grand cas du fils aîné, qui était bien le jeune homme le plus sensé que j'aie connu. Il ne savait peut-être pas autant de choses que bien d'autres, mais il avait des idées justes sur tout ce qu'il savait. La jeune fille, quoiqu'au sortir de l'enfance, n'était pas indigne de figurer parmi des gens raisonnables; je ne l'ai jamais entendue parler de ses

ajustements : il est vrai qu'elle n'avait pas eu occasion de jouter avec sa poupée, car son père était d'avis qu'il n'y avait pas de plus mauvaise société pour une petite fille qu'une poupée.

Tous les soirs on prenait du thé ; et l'amabilité de cette famille, la rencontre de deux ou trois amis qui se trouvaient là quelquefois, auraient rendu ces réunions délicieuses, sans un petit désagrément dont je vais vous parler. Il y avait dans cette maison un matou, deux superbes chattes, et de la progéniture en proportion. Depuis le moment qu'on apportait la table à thé, pendant tout le temps qu'on le faisait, et jusqu'à ce qu'il fût emporté, ce chœur de chats, pour avoir sa part du goûter, commençait un concert qui troublait la conversation et rompait les idées. On leur donnait du lait pour les faire taire, mais il n'y en avait pas pour long temps; et mes gaillards, voyant que leur importunité réussissait si bien, recommençaient de plus belle. Ce n'est pas tout : ces chats étaient fort caressants ; ils cherchaient à monter sur les gens, et s'aidaient quelquefois de leurs griffes plus aiguës que des aiguilles. Impossible de se plaindre : ils étaient les enfants gâtés de la maison ; on leur passait tout. Un jour que je tenais ma tasse à la main, et que je la laissais prudemment refroidir, remuant mon thé avec une cuillère, un de ces maudits animaux ayant pris envie de jouer avec moi, sans me consulter, je sentis, au moment où j'y pensais le moins, une paire de griffes s'enfoncer dans une de mes jambes. Je fais un saut ; ma tasse tombe, se brise ; ma culotte est tachée, mes jambes échaudées ; et me voilà embarrassé, confus, égratigné, brûlé, faisant la figure d'un sot, et réduit à demander pardon à la compagnie de l'avoir fait rire à mes dépens. Cette aventure attiédit beaucoup mon enthousiasme pour cette maison.

Il y a environ deux décades que je voulus acheter une montre : j'allai chez le citoyen *Vachon*, qui est un horloger en qui j'avais confiance : car je ne saurais point entrer au hasard chez un horloger, non plus que chez un médecin; comme je sais très-bien que ces deux espèces d'hommes peuvent me faire croire tout ce qu'ils veulent, et me dire que j'ai une obstruction au foie, ou que la roue de rencontre n'engrène plus, sans que je puisse les convaincre du contraire, j'aime être certain, ou au moins me persuader qu'ils ne me trompent point. J'allai donc chez le citoyen Vachon, et je lui aurais infailliblement acheté une montre, si son petit chien m'avait permis de lui expliquer ce que je voulais, et d'entendre ses réponses. Mais ce fut tout à fait impossible. Ce désolant roquet ne cessa d'aboyer après moi. Je voulus d'abord l'effrayer, mais je ne fis qu'augmenter le vacarme : le petit animal s'éloigna, et s'appuyant sur ses deux pattes de devant, se mit dans une colère effroyable. En vain la citoyenne Vachon lui criait : *Finissez donc, Jupiter ;* il n'en tenait compte. *Taisez-vous, monsieur, taisez-vous donc.* Mon roquet n'y faisait nulle attention, et son acharnement allait croissant, ses yeux

brillaient de fureur, comme si j'avais voulu le tuer, ou démeubler la boutique de son maître. La citoyenne Vachon disait : *En vérité ce chien est insupportable.* Mais elle n'aurait pas voulu lui faire une égratignure, et son air semblait me dire à chaque instant : *Ne le trouvez-vous pas bien joli !* Je le trouvais affreux; et je sortis plein d'humeur en disant : *Ce sera pour une autre fois.*

Un ami à qui je racontai l'autre jour cette aventure, me dit : Au moins ce petit chien n'est-il incommode que pour les étrangers, et laisse-t-il ses maîtres tranquilles dès qu'il n'y a personne dans leur boutique; mais moi j'en connais un qui est un vrai fléau pour ses maîtres. C'est un doguin qu'on a nommé *Pluton,* qui mange tout ce qui se trouve à sa portée, mangeable ou non. Rien n'égale la voracité de ce petit animal. On ne saurait nombrer la quantité de paires de gants, d'étuis de ciseaux, d'éventails, qu'il a, je ne dis pas mâchés, mordillés, mais mangés. Moi qui vous parle, ajouta mon ami, j'en suis pour un chapeau, et ma sœur pour un falbala de linon festonné qui a été dévoré pendant une partie de reversis; tous les rideaux de la maison sont morcelés, et les tapis dans l'état le plus pitoyable; cependant on ne le laisse manquer de rien, et l'on fait mettre un poulet à la broche, parce que c'est le *blanc de poulet* qu'il préfère.

Si je voulais, citoyens, vous citer tous les exemples que je connais de la manie des animaux inutiles, je ferais une lettre qui ne tiendrait pas dans un de vos numéros; et sans vous parler des singes et des perroquets, je vous dénoncerais la folie de V.....x qui passe sa vie à faire nicher des serins, et qui ne sait soutenir une conversation un peu longue, sur autre sujet que le mélange des races, les métis, et tout ce qui s'ensuit.

Je vous parlerais de D....y qui peuple sa maison de souris blanches : les unes font tourner un moulin à vent, les autres font aller une cascade; en entrant chez lui, on est désagréablement affecté, et par la puanteur de sa ménagerie, et par la captivité de ces petites bêtes, dont l'air vif et éveillé contraste avec le triste métier qu'on leur fait faire.

J'entamerais le chapitre des inconvénients que tous ces animaux traînent à leur suite, de leurs consommations, de la malpropreté qu'ils occasionnent : y a-t-il une maison dans Paris dont l'escalier ne soit indignement souillé d'ordures ? Pour moi, j'ai renoncé à aller chez un homme instruit et aimable, parce qu'il demeure dans une immense maison, où, sur le pied de trois animaux par ménage, il y a bien soixante bêtes, sans compter leurs maîtres, ce qui fait de l'escalier et de tous les passages de cette maison des cloaques infects qui choquent la vue autant que l'odorat, et dont on ne peut se tirer sans souillure. Enfin, je ferais sentir le ridicule, l'inconvénient, les dangers de mille petites et

folles passions dont les animaux sont l'objet; mais bien fou qui veut se mêler de corriger le monde.

LETTRE DE BONIFACE VÉRIDICK,

SUR SON VOISIN LE MAITRE D'ÉCOLE.

Frimaire an III (1794).

Ah! scélérat, bourreau de maître d'école! quelle éducation donnes-tu à ces enfants!

Excusez-moi, citoyens auteurs de la *Décade;* excusez mon transport: vous le partageriez, si vous étiez à la place d'où je vous écris. Figurez-vous que j'ai sous mes yeux, en face de ma fenêtre, de l'autre côté de la rue, un antre de Polyphème, un bagne de galériens, une.... je ne sais comment qualifier cette malheureuse école. Que suis-je venu faire à Paris! Pourquoi faut-il que j'aie rencontré un si mauvais voisinage? Mais quoi! n'aurai-je ailleurs aucun sujet de douleur?

Voulez-vous savoir ce que c'est que l'école qui est sous ma fenêtre? je vais vous l'apprendre. C'était auparavant, m'a-t-on dit, dans le quartier, la boutique d'une fruitière; boutique fort étroite, et diminuée de moitié par une soupente où l'on ne peut pas se tenir debout. C'est là que s'est établi le maître d'école qui fait mon tourment. On lui amène tous les matins ses petites victimes des deux sexes, et malgré des pleurs et des grincements de dents, on les lui laisse.

Il place les garçons au rez-de-chaussée, les filles dans la soupente, et entasse, je ne sais comment, une soixantaine d'enfants dans un endroit où six personnes ne sauraient se tenir à l'aise. C'est alors que cet homme, qui ressemble à un comité révolutionnaire, de concert avec sa femme et sa cuisinière, commence l'éducation de ses élèves. Ils se partagent la besogne: l'un se charge de montrer les leçons, l'autre de les faire réciter, l'autre de donner les coups; car les coups entrent pour un tiers dans leur éducation; et ne croyez pas que ce soient des coups de verges; les verges coûtent trop cher: ce sont des coups de poing, et c'est ordinairement le mari qui se charge de cette besogne.

Telles sont les manières engageantes à l'aide desquelles on leur fait réciter les *Droits de l'Homme* et la *Constitution républicaine* qu'ils comprendront à peine dans dix ans, comme jadis on leur faisait apprendre le catéchisme qu'ils ne comprenaient jamais. Je ne suis pas même bien certain que mon maître d'école ne leur enseigne pas le catéchisme: car cet homme, qui dénonçait, il y a un an, les pauvres amateurs de

messes, avait bien soigneusement suspendu ses leçons le jour de Pâques dernier, afin sans doute de pouvoir vaquer à ses dévotions. Il m'a rappelé un boucher du village que j'habitais. Ce boucher était le président du comité révolutionnaire de l'endroit; c'est lui qui a brisé tous les saints, ravagé la sacristie, porté la terreur dans le village : maintenant il y dit la messe.

Mais revenons aux pauvres enfants dont je plaide la cause.

Lorsque le temps le permet, on ordonne à ces petits infortunés de sortir tous les bancs de l'école; on les fait asseoir sur deux colonnes dans la rue, de chaque côté de la porte, et on les fait chanter des airs patriotiques. Du temps d'*Hébert*, c'était des chansons du *père Duchène*; sous *Robespierre*, c'était l'*Hymne à l'Être Suprême*; et maintenant ce sont des chansons contre les *Jacobins*. Tous les enfants sont obligés de chanter, qu'ils en aient envie ou non, qu'ils sachent l'air ou qu'ils ne le sachent pas. Il en résulte un charivari propre à leur fausser les oreilles jusqu'à la fin de leurs jours, et à écorcher, en attendant, toutes celles du voisinage. Si quelque petit garçon cesse un instant de brailler, alors l'homme d'une voix de porte-clés : *Que fais-tu là, toué? attends, petit Robespierre, je vais te faire guillotiner*. Si une des jeunes filles s'interrompt, c'est alors la femme qui lui dit: *Chante donc, petite b.... sse*; et alors on les entend chanter et pleurer tout à la fois.

Cet exercice fini, on permet aux enfants de se divertir; mais quel est le lieu de leurs récréations? la rue. Ils ont pour limites, en face, le ruisseau, et de chaque côté, les immondices des deux maisons voisines: c'est là qu'ils peuvent s'ébattre à leur aise dans la boue. Mais que leur naturel est heureux! Ils trouvent encore de quoi s'amuser dans cet étroit et dégoûtant gymnase; et le bruit de leurs jeux vient troubler les méditations des voisins, s'il en est qui méditent.

Tous les soirs, lorsque les élèves sont retournés chez leurs parents, le maître et la maîtresse d'école, n'ayant plus personne à battre, se battent l'un l'autre, et afin que personne n'ignore leurs bonnes qualités, ils ont soin d'assaisonner leurs coups d'invectives : la femme appelle son mari ivrogne, le mari l'appelle diablesse; et tout le voisinage applaudit par les fenêtres.

Je leur pardonne de se traiter ainsi, mais je ne m'accoutumerai jamais à les voir traiter de même les pauvres petits qu'on leur confie. L'autre jour, en rentrant chez moi, je passai devant leur porte au moment où le magister en colère déployait de droite et de gauche son bras nerveux au milieu de son école. *Pourquoi*, lui dis-je avec un mouvement de colère, *pourquoi maltraitez-vous ces enfants?—Ce ne sont pas vos affaires. — Mais vous outragez la société!* ajoutai-je. — *La société!* répondit-il, en haussant les épaules d'un air qui signifiait qu'il ne sa-

vait pas de quoi je voulais lui parler; et comme il vit que je restais là : *L'éducation est libre, citoyen*, me dit-il, *je ne vais pas contrôler ce que vous faites chez vous.*

Je rentrai en frémissant d'indignation. Comment, me disais-je à moi-même, comment y a-t-il des parents assez indifférents sur le bonheur de leurs enfants, pour les confier à un pareil maraud? Mais ils ne savent pas peut-être tous les traitements qu'on leur fait éprouver. Alors je cherchai par quels moyens on pourrait les en instruire. Ce n'était point facile, je ne connaissais ni le nom ni l'adresse de pas un d'eux : Mettrai-je une affiche à la porte de l'école ?..... Me tiendrai-je près de là pour avertir les personnes qui le matin amènent les externes?..... Mais qui persuaderai-je ? On me croira animé par une haine particulière, ou par l'intérêt personnel : bien des parents, d'ailleurs, connaissent le régime de cette école, et en sont fort contents : je vis une mère, il y a peu de temps, y ramener de force son enfant de six ans, qui s'était échappé pour retourner à la maison! Enfin, si j'employais quelque moyen bien apparent pour faire déserter cette vallée de douleur, qui sait à quels excès se porterait contre moi le maître d'école? Qui de vous, lecteurs, serait bien aise d'avoir pour voisin son ennemi mortel? Que faire?

Pour le savoir, j'ai pris le parti de vous écrire, citoyens auteurs de la *Décade* : par-là, j'ai soulagé mon cœur, et j'ai pensé que si vous ne pouviez pas me donner un conseil, vous pouviez au moins, en publiant ma lettre, mettre en garde les bons parents contre les mauvais instituteurs. Ils sentiront qu'ils ne doivent pas confier leurs enfants à celui qui n'aime pas les enfants; que la meilleure éducation est celle du père; que la meilleure, après celle-là, est celle qui s'en approche le plus; et que dans une maison d'éducation où les enfants ne retrouvent pas la bonne humeur, la patience, l'indulgence paternelle, ils prennent à coup sûr un caractère défiant, caché, dur et sombre, et achètent beaucoup de vices au prix de beaucoup de larmes.

Et si, comme je l'espère, votre journal tombe entre les mains de quelques-uns de ceux qui envoient leurs enfants en face de chez moi, ils rougiront sans doute de faire moins d'attention à leur bonheur que moi, pour qui ils sont étrangers ; ils se communiqueront leur pensée, et ne livreront plus ce qu'ils ont de plus cher à cet homme, qui ira exercer son métier de tyran autre part que sur une terre libre.

P. S. Au moment où je vous envoie ma lettre, j'apprends que le maître d'école vient de mourir de mort subite : rien de mieux; mais j'apprends en même temps que sa chère épouse va continuer à tenir l'école *dans les mêmes principes*. Une voisine, qui vient d'avoir une conversation avec elle, me dit qu'elle se désole d'avance des *peines* attachées à son état, et dont elle va supporter seule le poids. Or, êtes-vous

curieux de savoir ce qu'elle entend par ces *peines?* Voici ce qu'elle ajoutait en parlant à cette voisine : *Ces petits mâtins, on n'en peut pas venir à bout : j'aime encore mieux pourtant leur donner un coup de poing que de les fouetter : ça n'en finirait pas.* Dieu merci, les partisans de l'éducation grossière ont encore où envoyer leurs enfants.

L'ENFANT INCOMMODE.

Floréal an v (1797).

Parbleu ! Messieurs de *la Décade*, il faut que je vous adresse mes plaintes. Fâchez-vous tant qu'il vous plaira de ce que je commence par un juron une lettre adressée à des gens polis comme vous, peu m'importe : la colère n'entend rien à la politesse ; et je n'ai déjà été que trop longtemps forcé de me contenir.

Je viens de dîner en ville, et je rentre chez moi dans un état à déconcerter, s'ils pouvaient voir ma figure, la gravité d'un évêque officiant pontificalement, ou d'un directeur en audience publique. Mon ancien et respectable ami de la Barthe m'a rendu un bien mauvais service en m'invitant à dîner aujourd'hui. Je me rends chez lui avec empressement. J'arrive à quatre heures, parce que je sais qu'on dîne fort tard à présent, et six heures avaient sonné avant que la soupe fût servie. Jugez si je devais être de bien bonne humeur pendant ces deux mortelles heures d'attente avec un ventre affamé ! Eh bien, pour m'achever, l'enfer a suscité contre moi un démon, un lucifer, un...... — Eh ! calmez-vous, m'allez-vous dire ; parlez sans figures, expliquez vos griefs, et ne mettez pas, comme Monsieur tel, la chaleur de vos injures à la place de la force de vos raisons. — Allons, je vais tâcher de vous raconter tout bonnement mon aventure.

Plusieurs autres personnes étaient invitées à ce dîner, et entre autres Madame ***. Mon ami de la Barthe doit tout à cette dame : dans nos dissensions politiques, elle lui a sauvé la fortune et la vie, en lui accordant un asile à une époque terrible ; aussi est-elle toujours bien venue chez lui : mais elle a un fils..... un fils..... un vrai fléau pour la société, et dont elle ne se sépare jamais ; ce n'est qu'un petit garçon, mais je vous le garantis plus redoutable qu'une armée entière. Sa mère, qui pourtant ne manque pas d'esprit, est pour lui d'une faiblesse.... bien malheureuse pour les autres et pour cet enfant lui-même. Il paraît qu'elle n'a jamais su lui résister, et qu'elle est parvenue à lui former le plus indigne petit caractère qu'il soit possible d'imaginer. Pour le plaisir d'exercer l'empire qu'on lui a laissé prendre, il ne fait jamais que le

contraire de ce qu'on désire; et de toutes les fantaisies qui lui viennent, celles qui paraissent lui plaire davantage sont celles qui incommodent le plus les autres.

En arrivant, il est allé s'emparer du violon du fils aîné de la maison; il l'a posé sur une chaise, et en promenant l'archet de toutes ses forces au-dessus et au-dessous du chevalet, il a tiré des sons qui faisaient mon supplice et celui de toute la société. Le maître de la maison avait beau lui dire : *Mon ami, finissez; vous écorchez nos oreilles;* il allait encore plus fort, et la mère de sourire, avec un geste mignard, comme pour dire : *C'est un petit espiègle : il n'y a pas moyen de le mettre à la raison.* On ne voulait pas lui ôter son violon pour ne pas mortifier la mère dont on connaissait la faiblesse, et si l'enfant allait vers elle, elle lui faisait mille petites caresses comme pour le consoler des duretés qu'il essuyait.

Lorsqu'on fit semblant de ne plus s'inquiéter de sa musique enragée, il la discontinua, et laissa le violon par terre; il fit un fouet avec l'archet, et courut tout autour de la chambre en imitant un postillon et en donnant des coups de fouet dans les yeux des convives. En courant ainsi, *Fifi*, c'est le nom du Monsieur, ayant oublié le violon resté par terre, mit le pied dessus, l'écrasa, et un éclat de l'instrument lui écorcha légèrement la cheville du pied. Aussitôt il jeta des cris effroyables; toute la compagnie fut en rumeur; la mère le mit sur ses genoux, et s'en prit à tout le monde du mal que s'était fait son fils : *Ce pauvre petit!* disait-elle; *voyez un peu! il s'est horriblement blessé! Ce vilain violon! Je le jetterai au feu. Ne te fâche pas, mon enfant.* Et tout de suite il fallut que chacun s'évertuât à chercher du baume, des petits morceaux de linge; et *Fifi* donnait des coups de pieds à tous ceux qui s'avançaient pour le consoler.

Cet accident n'était rien, et fut bientôt oublié. On se mit à table. *Fifi* prit sa place le premier. Tout le monde évitait de se mettre à côté de lui; moi qui ne songeai pas à cette précaution, je fus son voisin, et ne tardai pas à m'en repentir. Il faisait aller ses pieds d'un mouvement continuel, en avant, en arrière, à droite, à gauche, et bientôt mes bas de soie blancs se trouvèrent dans une vilaine condition. J'avais beau retirer mes jambes, il démenait les siennes de manière à m'atteindre au plus loin; si j'avais le malheur de lui faire quelque représentation, il me répondait par une grimace de singe, et je voyais alors sa mère, qui était en face de nous et qui ne le perdait pas de vue, me faire une mine comme si je m'ingérais mal à propos à corriger son enfant.

Notez, je vous prie, qu'à chaque instant il avait de nouvelles fantaisies. Il voulait avoir tout ce qui paraissait sur la table, faisait du train jusqu'à ce qu'on eût rempli son assiette, mangeait avec les doigts, et de temps en temps appliquait ses mains grasses sur la manche de mon

habit pour se faire donner ce dont il avait envie, ou seulement pour que je fisse attention à lui.

De l'autre côté, *Fifi* avait pour voisine une dame dont la robe était très-fraîche : d'un mouvement de tête il renversa sur elle une sauce qu'apportait un domestique. A peine avais-je eu le temps de déplorer le sort de cette pauvre dame, que je reçus sur ma culotte et sur mon gilet tout un verre de vin, de la façon du petit bonhomme. J'en fus mouillé jusqu'à la chemise; et tout en feignant de n'en être pas fort en peine, ce qui n'aurait pas eté de bonne compagnie, j'enrageais au fond du cœur.

Je ne saurais vous dire en détail tous les désagréments que me causa le voisinage de *Fifi*. Il se mettait à l'aise de plus d'une manière. On se regardait; on se détournait; on lançait contre lui dans la conversation des traits qui auraient été très-sensibles à un enfant bien élevé; mais ils glissaient sur *Fifi*, et la mère les regardait comme l'effet d'une sévérité ridicule et fâcheuse.

Enfin, cet éternel dîner se termina. On rentra dans le salon, on prît du café. J'étais debout, je tenais ma tasse d'une main, ma soucoupe de l'autre, lorsque mon diable d'enfant se mit à jouer avec les breloques de ma montre. Je voulais l'éviter; je me reculais, mais je ne fis que hâter mon sort; il cassa un charmant petit cœur en or qui m'était cher à plus d'un titre, et qui me rappelait sans cesse celle qui me l'a donné, et les circonstances qui accompagnèrent ce don. La charnière de ce bijou, en se brisant, laissa tomber une petite gerbe de cheveux liés par une chaînette; le petit scélérat s'en empara, et se sauva en criant : *Tiens! tiens! un petit balai, un petit balai.*

Je courus après lui : *Mon ami, rendez-moi ce que vous tenez. Je ne veux pas qu'on le prenne.* Mais en vain ; il enfila l'antichambre, l'escalier, la cuisine, adieu ma gerbe de cheveux; gerbe précieuse, et que je ne peux, hélas! remplacer. Quand il revint, on feignit bien de le gronder ; mais, dans le fond, la maman prenait bien plus d'intérêt aux plaisirs de *Fifi* qu'à ma gerbe chérie.

Ce fut pourtant une consolation pour moi d'entendre quelqu'un de très-bon sens et plus courageux que les autres, adresser tout bas la parole à madame *** et lui dire que sa faiblesse était impardonnable, et qu'elle devrait corriger sévèrement son enfant plutôt que de souffrir qu'il jouât d'aussi vilains tours à une personne de sa société. Que croyez-vous qu'elle lui répondit? *C'est bien vrai ; mais je n'ai jamais eu le courage d'entendre pleurer mon fils.*

Je ne sais quel sot de la compagnie s'amusa à jouer avec l'enfant; ils coururent l'un après l'autre, se cachèrent derrière les fauteuils, les tables, les portes. *Fifi* s'enveloppait sans discrétion dans les robes, dans les habits : c'était des éclats de rire, des cris de joie à rendre les gens

sourds. Dans un de ces ébats, l'enfant, animé par le jeu, s'aida, pour fuir son adversaire, de la basque de mon habit, le tira rudement, et le fendit depuis le bas de la taille jusqu'au collet.

Je ne sais qui me retint de fouetter cet indigne petit drôle devant la compagnie. Il fallut tout le respect que m'inspirait la maison où je me trouvais, pour calmer ma colère. Quoique tout le monde par politesse affectât de prendre part à mon accident, cependant j'avais un si drôle d'air, avec mon habit partagé et mon dos à découvert, qu'on avait grand' peine à conserver son sérieux. De la Barthe fut obligé de m'aller chercher un de ses habits pour que je le misse à la place du mien; mais comme mon ami n'est pas à beaucoup près de ma taille, ce vêtement était pour moi une espèce de pet-en-l'air très-réjouissant pour les autres, et fort peu commode pour moi. La mère se crut obligée de me faire ses excuses; elle s'approcha de moi, me demanda bien des pardons pour son fils, et ajouta : *C'est un fou ; il ne fait que des étourderies; mais vous ne lui en voulez pas, Monsieur ; il est si gentil !*

Ne sachant que répondre, et enchanté de tant de gentillesse, je songeais à m'en aller; ma patience était à bout. Je redoutais par-dessus tout d'être l'occasion d'une scène humiliante pour la mère, pour l'enfant, et pour mon ami qui n'aurait pas voulu pour un empire que cette dame, à qui il devait une reconnaissance sans bornes, éprouvât chez lui le moindre désagrément. Je me préparais donc à sortir, lorsqu'on me fit observer qu'il faisait encore jour, et que, déguisé comme je l'étais, on courrait après moi dans la rue.

Il fallut prendre mon parti d'attendre que la nuit fût tout à fait venue, et dans l'intervalle j'entamai une discussion politique avec un des convives, à côté de qui je me trouvais assis; nos opinions étaient fort opposées; notre conversation avait été longue et animée, lorsque tout à coup on se lève, on se précipite vers moi : *Votre toupet, vos cheveux!* Quoi! qu'est-ce? Je porte ma main à ma frisure; elle était toute en feu, et j'étais le dernier à m'en apercevoir. Les girandoles avaient été allumées pendant que je pérorais, et l'enfant maudit, monté sur une chaise, s'amusait depuis un quart d'heure à allumer et à éteindre de petits morceaux de papier, et à exécuter ce qu'il appelait des feux d'artifices. On lui avait ordonné plusieurs fois de descendre; on lui avait représenté qu'il n'était pas prudent de badiner avec le feu. Rien n'avait réussi. Un morceau de papier enflammé était tombé sur ma coiffure légère, et l'avait incendiée.

Je ne demandai pas mon reste. Je sortis furieux et j'arrivai chez moi avec mes bas tachés, ma veste et ma culotte passés au vin de Bordeaux, mon habit fendu, et mes cheveux brûlés, maudissant de bon cœur les mères qui n'ont pas le courage de s'opposer aux sottises de leurs enfants.

Boniface Veridick.

LE DUEL.

Floréal an v (1797).

Je suis encore tellement affecté de cette cruelle aventure, que je ne sais si je pourrai vous la raconter de sang-froid. Je connais les personnes qu'elle a plongées dans la douleur. Oh! puissiez-vous ne voir jamais vos amis dans une affliction pareille. On peut supporter ses propres maux avec courage : l'effort que l'on fait pour se surmonter donne à l'âme une trempe qui double son énergie : de même qu'à la fatigue on s'endurcit à la douleur : mais s'endurcir aux douleurs de ceux que nous aimons.... C'est impossible.

Vous vous souvenez d'avoir déjeuné chez moi, l'été passé, avec le jeune *Favelle;* il appartient à de très-honnêtes parents de Montauban. Il vint à Paris, il y a un an à peu près, pour se perfectionner dans les sciences physiques et principalement dans l'anatomie, car il se destine à la médecine. Son esprit très-juste sentait bien qu'exercer l'art de guérir sans être versé dans l'anatomie, c'est entreprendre de racommoder une horloge sans connaître les rouages dont elle est composée.

Ce jeune homme suivait avec succès les cours que font d'habiles professeurs au Muséum d'Histoire naturelle et dans d'autres établissements publics; mais ce qui donna principalement du charme à son séjour à Paris, ce fut la connaissance qu'il y fit de madame *de Vineuil*, chez qui je l'ai connu. Il fut assez faiblement recommandé à madame *de Vineuil,* par une personne de Montauban; mais arrivé à Paris, il se trouva si abandonné, si *seul*, dans cette ville pleine de monde, qu'il sentit le besoin de s'attacher une famille estimable, et il y réussit.

Cette dame était une veuve de quarante-deux ans. Elle avait auprès d'elle ses deux filles; mais ni l'une ni l'autre ne pouvait exciter aucune émotion dans le cœur de *Favelle.* L'aînée, âgée de dix-neuf à vingt ans, avait beaucoup de sensibilité, de goût et d'instruction; le jeune visiteur prisait ses qualités, goûtait sa conversation; mais la nature lui avait fait payer cher ces avantages : elle était extrêmement contrefaite. La plus jeune était un enfant; elle avait huit ans.

Madame *de Vineuil* n'était pas riche; elle vivait dans une honnête médiocrité, sur des rentes bornées, mais assurées. Son unique souci était l'établissement de ses filles. Elle avait bien de quoi les faire vivre dans sa maison, mais elle n'avait rien à leur donner. Il est vrai que l'aînée avait renoncé au mariage, et son attachement pour sa mère, les ressources qu'elle trouvait dans son esprit, le goût de l'occupation,

lui laissaient peu de regrets. C'était la cadette qu'il fallait songer à établir un jour; et comme elle annonçait peu de ces qualités solides qui sont la plus belle dot que puisse apporter une femme, sa mère gémissait de ne pouvoir lui faire un sort. Elle tournait toutes ses espérances du côté de son fils, qui suivait, à Nantes, la carrière du commerce, et qui avait la certitude d'être bientôt associé dans la maison dont il faisait les affaires. L'aptitude que le jeune homme avait montrée pour ce genre d'occupation, l'aménité de son caractère, l'attachement qu'il avait pour ses sœurs, tout faisait concevoir à madame *de Vineuil* un heureux avenir, et sa maison était l'asile de ce contentement d'esprit, de cette gaîté naïve que procurent d'ordinaire une fortune médiocre et la conscience d'une âme pure.

Tels étaient les amis que s'était choisis *Favelle.* Encouragé par les bontés de madame *de Vineuil,* il venait familièrement chez elle. Il y dînait tout aussi souvent qu'il voulait. Lorsque le temps était beau, il accompagnait la mère et les filles aux Tuileries, ou au Jardin des Plantes. Il semblait être le frère des deux demoiselles, et rappelait à la mère un fils chéri que des projets de fortune tenaient éloigné d'elle.

Favelle, passionné pour les spectacles, comme on l'est assez généralement à son âge, y allait assez souvent avec quelques amis, ou plutôt de simples connaissances qu'il avait faites à Paris. Il suivait principalement les premières représentations; elles plaisent à beaucoup de personnes, parce qu'à la curiosité que peut exciter un ouvrage entièrement neuf, se joint toujours l'espèce d'intérêt qu'on ne saurait s'empêcher de prendre à l'événement de la représentation : on s'attache au sort des personnes et à celui de la pièce.

Il y a huit jours qu'il alla voir jouer une comédie nouvelle. (Il n'était pas avec la famille de madame *de Vineuil;* et, ce qui arrivait rarement, il y avait même trois ou quatre jours qu'il ne l'avait vue.) La représentation fut très-orageuse : une moitié de la salle s'obstinait à trouver la pièce détestable; l'autre moitié la soutenait avec le même acharnement. *Favelle* et deux jeunes gens de sa connaissance qui étaient avec lui, avaient pris parti pour les mécontents; plusieurs autres jeunes gens, leurs voisins, étaient pour la pièce. On s'inculpait réciproquement; les premiers accusaient les autres d'être payés par l'auteur; ceux-ci leur répondaient en les accusant eux-mêmes de soutenir une cabale. Les sifflets, les *paix-là* fermaient la bouche aux acteurs et partageaient l'auditoire. Un partisan de la pièce, plus irrité que les autres, s'en prit personnellement à *Favelle,* et après quelques propos, lui dit : *Taisez-vous.... Taisez-vous..... Je vous ordonne de vous taire......* Ce fut un motif pour redoubler le bruit; les injures, presque les coups, s'en suivirent; grande rumeur dans la salle. La pièce eut beaucoup de peine à s'achever.

A la fin du spectacle, les deux disputeurs, entraînés jusqu'au foyer par un tourbillon de *bons amis* qui les excitaient l'un contre l'autre, recommencèrent leur débat. « *Il y a eu un soufflet donné*, disaient les uns. — *Ce n'est qu'un coup de poing*, répondaient les autres. — *Je ne m'en défends pas.* — *Vous en avez menti.* » — Puis on reprenait : « *Mon cher, vous seriez bien bon de laisser passer un affront comme celui-là.* — *Ce n'est pas possible,* ajoutait un quatrième. — *Moi, je suis prêt à me battre,* disait l'antagoniste de *Favelle*. » On lui faisait observer qu'il disait cela d'un ton à faire croire qu'il voulait éluder le combat : on l'excitait par mille impertinences de cette espèce.

Cependant *Favelle,* qui avait plus d'empire sur lui que beaucoup d'autres n'en auraient eu à sa place, s'adressant à son adversaire, lui dit : « Citoyen, quand nous nous battrions, cela ne ferait de bien à personne : vous dites que je vous ai insulté ; cela peut être : dans ce moment-là nous étions l'un et l'autre fort animés pour un sujet qui n'en valait peut-être pas la peine.... — Ah ! il se rétracte, dirent les amis de la partie adverse. — Point du tout, Messieurs ; s'il y a des torts, ils sont au moins égaux des deux parts.... — Eh bien, à quoi bon tant de paroles ? allez-vous nous faire de la morale ? Monsieur est insulté, voilà le fait ; c'est un préjugé tant qu'il vous plaira ; mais il n'en passera pas moins pour un lâche s'il n'en demande pas raison ; l'honneur le lui commande.... — L'honneur ne lui commande rien. — Laisse-le donc, disait un troisième, ne vois-tu pas qu'il a peur de se battre ? — Non, Messieurs, dit à ce mot *Favelle*, je n'ai pas peur ; le combat ne saurait maintenant s'éviter, c'est moi qui le provoque. » Alors les amis de *Favelle* d'applaudir. « On m'accuse d'avoir peur, ajouta-t-il, et quoique dans mon opinion ce ne soit point une bassesse d'aimer la vie, je veux prouver à ces messieurs qu'ils ont eu tort de m'insulter. A demain, Monsieur, à huit heures. — De tout mon cœur. »

Les témoins charmés eurent bientôt arrangé entre eux le surplus de l'affaire. Le lieu du rendez-vous fut l'*Allée des Veuves*, aux Champs-Élysées ; l'arme, le pistolet. Les témoins devaient se rendre dans un café désigné. Ces *bons amis* devaient fournir les pistolets, les charger, enfin tout préparer pour que la chose se passât au mieux.

Favelle arriva le premier sur le lieu du combat. Son âme était fort agitée : il ne s'était jamais battu en duel. « Jouer sa vie à pair ou non, se disait-il à lui-même en se promenant les bras croisés, la tête penchée en avant : mourir sans utilité comme sans gloire !.... Quoi ! les railleries de quelques écervelés, sans doute moins courageux que moi, font plus d'impression sur mon esprit que ma famille, que mes amis. Mes amis ! j'en vais perdre qui m'estiment, je vais abandonner mes projets d'instruction, les cours que j'ai commencés, les travaux auxquels je me suis livré déjà avec quelque succès, bien plus, l'espoir d'être utile

à mes parents, de faire leur bonheur dans la suite, et de le partager.... Quelle nouvelle pour mon père ! »

Alors *Favelle* se promena à grands pas ; puis, reprenant le cours de ses réflexions : « Je m'expose à tuer un jeune homme qui paraît bien élevé, qui a des parents tout comme moi, qui sans doute a pour eux le même attachement, qui leur est aussi cher, qui leur est peut-être plus nécessaire.... Non ! il y aurait sottise et barbarie. Qu'ils m'appellent lâche s'ils veulent ; qu'ils parviennent même à le faire croire, peu m'importe. Il se trouvera quelques gens de bon sens qui diront que j'ai bien fait. Je n'aurai point à me reprocher ma mort ou celle d'un autre homme. »

Telle était la situation de son esprit lorsque son adversaire arriva. Il ne devait y avoir que deux témoins de chaque côté ; il s'en trouva bien une dizaine en tout. *Favelle*, après les réflexions qu'il avait faites, n'avait pas l'air bien résolu ; les assistants se chuchotaient à l'oreille. Quelques-uns affectèrent de dire assez haut : *Il ne se battra pas*. Le ton avec lequel ces paroles furent prononcées, les regards, certains gestes humiliants, tout contribua à rendre à *Favelle* sa fureur. Il saisit son pistolet : l'espace, la manière sont réglés ; les coups partent ; Favelle n'est pas atteint, mais il voit son antagoniste chanceler, faire de côté quelques pas sans proférer une seule plainte, et tomber dans un des fossés de la contre-allée.

Favelle jette son arme, pousse un cri douloureux en joignant ses deux mains, s'approche du blessé, auprès duquel avaient couru les témoins, et tout le monde s'aperçoit qu'il a été tué du coup. On n'en fut plus surpris lorsqu'on eut reconnu l'endroit où la balle avait porté.

Les témoins de *Favelle*, se tournant vers lui, le conjurèrent de s'éloigner en lui promettant qu'ils ne quitteraient pas le corps, qu'on allait avertir le chirurgien le plus proche, qu'ils sauraient si l'on devait avoir quelque espérance et qu'on lui en ferait part. *Favelle*, ordinairement fort doux et fort maître de lui, ne se connaissait plus ; il lui échappait tour à tour des gémissements, des imprécations. Tous ceux qui étaient présents se réunirent pour l'engager à se retirer, afin d'éviter toute poursuite ; il s'éloigna enfin et dirigea sans but ses pas vers la campagne.

Arrivé au bois de Boulogne, à l'ancien emplacement du château de Madrid, un accès de tristesse plus fort vint de nouveau l'accabler. Ses yeux étaient égarés, sa bouche béante ; on eût dit qu'il venait de commettre un crime. Hélas ! est-il bien certain que ce n'en fût pas un ? Alors se présenta à ses yeux M. *Durand*, c'était son hôte. Dès le matin, un bruit était parvenu jusqu'à lui que *Favelle* devait se battre. Des personnes qui l'avaient vu sortir, disaient qu'il s'etait dirigé du côté de la route de Neuilly. Durand pensa tout de suite que le lieu du rendez-vous

était le bois de Boulogne. C'était un homme vraiment bon ; il s'y était rendu en hâte.

« Vous voilà, Dieu merci ! je suis plus heureux que je n'espérais. Mon cher ami, soyez raisonnable, surmontez votre ressentiment, votre colère. Au nom de Dieu! ne vous battez pas. — Qui est-ce qui me parle?... C'est vous, monsieur *Durand ?* — Oui, mon ami, c'est moi; on m'a raconté votre affaire. Mais seriez-vous assez fou pour y donner des suites? Un jeune homme tranquille, raisonnable, instruit comme vous! Je veux vous épargner un grand malheur. — Un grand malheur ! cela dépend-il de vous? — Peut-être, monsieur *Favelle;* n'écoutez point un faux point d'honneur. Qu'allez-vous faire en effet? sacrifier votre vie.... — Non... non... monsieur *Durand !* — Eh bien, je veux que le sort, votre adresse vous favorisent, que vous étendiez mort votre adversaire.... Quel affreux bonheur ! Un homme peut-être dont vous auriez fait gloire de sauver la vie, eût-elle été en péril. Croyez-vous que votre conscience ne vous le reprochera jamais? Croyez-vous ne pas avoir toujours sur le cœur le meurtre d'un homme? — Oh, oui ! — Eh bien, ne vous battez pas, mon ami. Dites à votre adversaire : *J'ai tort*, plutôt que de l'assassiner.... — Il n'est plus temps ! il n'est plus temps ! — Votre adversaire !... — Je l'ai tué ! »

Favelle se trouva mal ; M. *Durand* l'assit sur un gazon ; ensuite il passa un assez long temps à tâcher de le consoler. Il y réussit jusqu'à un certain point. Vers deux heures, il lui offrit de prendre quelque nourriture dans l'auberge la plus voisine, mais le jeune homme n'avait aucun appétit. Ils convinrent que M. *Durand* retournerait chez lui, et que *Favelle*, lorsque la nuit serait venue, se rendrait chez madame *de Vineuil* où l'on viendrait lui apprendre s'il pouvait rentrer chez lui sans danger. *Durand* ne voulut point qu'il rentrât directement à la maison. Il erra donc jusqu'au soir ; mais resté seul, son noir chagrin le reprit. Dix fois il fut sur le point de se précipiter dans la rivière. Il craignait de passer devant un corps-de-garde ; il craignait de revoir un des officieux témoins de son duel ; il craignait de rencontrer quelqu'un de sa connaissance, il craignait tout. Enfin, lorsque l'obscurité fut complète, il se hasarda à rentrer dans Paris. Mais en parcourant les rues qui devaient le conduire chez madame *de Vineuil*, il s'arrêta plusieurs fois, redoutant et désirant à la fois de la voir : « Lui dirai-je, lui cacherai-je ma funeste aventure? La cacher ! ce serait bien inutilement ; n'est-elle pas peinte sur ma figure ? »

Le besoin de recevoir les consolations de l'amitié l'emporta enfin. Il frappe à la porte, il monte ; la sœur aînée est la première qui vient au devant de lui. Les yeux pleins de larmes, son mouchoir dans les mains : « Ah ! monsieur *Favelle*, s'écrie-t-elle, mon frère, mon malheureux frère est tué ! »

Un coup de foudre n'aurait pas été plus terrible. *Favelle*, tout couvert d'une sueur froide, entre dans la chambre suivante, sans savoir pourquoi, par habitude. Que voit-il? Le corps de son adversaire étendu sur un sopha! Madame de *Vineuil* l'œil rouge, le teint pâle, dans un état affreux, les bras appuyés sur les jambes de son fils, et apercevant à peine l'étranger qui entre; la plus jeune sœur assise dans le coin de la chambre au fond d'un fauteuil dans le silence et dans l'abattement.

A ce tableau déchirant, *Favelle* recule; puis, avec un cri d'effroi, il reprend le chemin de la porte. La fille aînée le retient: « Voulez-vous donc nous abandonner, lui dit-elle? Plaignez-nous, monsieur *Favelle*, pleurez avec nous mon malheureux frère!..... — Oui, je pleurerai, je pleurerai longtemps. — Mon fils! s'écriait madame *de Vineuil*, mon fils! L'espoir de sa mère, de ses sœurs! — Massacré pour un rien, ajouta la sœur aînée, pour un mot sans conséquence. — Il n'avait point d'envie de se battre, reprit la mère en sanglottant; il voulait se réconcilier. Ils lui ont fait regarder cela comme une lâcheté; ils l'ont forcé.... puis elle retomba. — La sœur ajouta : il était votre ami avant de vous connaître, il attendait avec impatience le moment de vous voir; il partageait déjà tous nos sentiments pour vous... »

Favelle pétrifié, voyait sans voir, entendait sans entendre. Enfin, un gémissement violent et sombre se fit jour du fond de son cœur, et frappa d'étonnement les dames *Vineuil;* puis d'une voix altérée et sombre : « *C'est moi! C'est moi!* » Et il disparut, laissant après lui une horrible surprise.

Voilà la cause de la douleur où sont plongés mes amis; un jeune homme a tué le fils de la maison qui lui avait tendu les bras; j'en verse des larmes tous les jours; mais, hélas! quel soulagement retirent-ils de mes larmes? Revoir son fils pour le perdre aussitôt! Il était venu à Paris pour une affaire imprévue et importante de sa maison de Nantes. Il apportait à sa mère la nouvelle qu'il venait d'y être associé. Elle et ses sœurs étaient au comble de la joie. Le jeune *Vineuil* avait témoigné beaucoup d'empressement de se lier d'amitié avec *Favelle;* il était même allé chez lui le matin, mais ne l'avait pas rencontré. Ils se seraient parfaitement convenus; ils étaient tous deux du même âge, tous deux bien élevés; et certes, bien plus estimables, quand même ils se seraient embrassés sur le lieu du combat, que ceux qui auraient affecté de s'en moquer.

M. MINUTIEUX,

ET LA RECHERCHE QU'IL A FAITE D'UN LOGEMENT.

Messidor an V (1797

Vous m'avez souvent permis, mes chers et estimables Concitoyens, de consigner dans vos annales mes observations sur les travers des hommes. Enveloppé dans mon manteau pseudonyme, j'ai mon franc-parler chez vous; et semblable à ces juges qui, dans l'antichambre de leur tribunal, endossent leur robe magistrale avant de se montrer à l'audience, moi, je m'affuble de mon *Boniface Véridick*, et je parais dans *la Décade*. Telle société possède ce personnage dans son sein, qui ne s'en doute guère. Quant à lui, déguisé sous son vrai nom, il observe; et pour le profit, pour l'amusement de son prochain, il peint ce qu'il a vu. Il se trouve heureux quand il peut corriger un défaut, un ridicule.... Mais on ne lui procure pas souvent cette satisfaction.

Je veux vous entretenir aujourd'hui de mon ami, M. Minutieux, homme sage, mûr, très-instruit, cœur excellent, ami sincère, et dont je fais le plus grand cas; mais qui a la manie de n'être point content jusqu'à ce qu'il ait trouvé, dans quelque genre que ce soit, précisément ce qu'il désire. Il est arrivé depuis une quinzaine de jours à Paris, où il n'était pas venu depuis une quinzaine d'années, et comme il ne savait où descendre, et que mon appartement est trop petit pour le loger, j'avais reçu une lettre de lui dans laquelle il me priait de lui en louer un pour un mois: c'était le temps qu'il voulait passer à Paris. Il ne désirait qu'un quartier tranquille, une maison propre, et des hôtes qui voulussent lui donner la nourriture aussi bien que le logement. Je lui trouvai tout cela, rue de Tournon. Il fut très-content à son arrivée de ce que j'avais fait pour lui; mais dès le lendemain il m'écrivit le billet suivant :

« Mon cher ami, la rue est tranquille; mais ce que nous n'avions
» point prévu, les derrières sont insupportables. Je n'ai pas fermé l'œil
» de la nuit. Un cabaret, une *gargotte* bruyante, a fait un enfer de la
» cour, ou plutôt de la basse-cour adjacente, et à peine les chansons et
» les disputes des buveurs ont-elles été finies, que

» les coqs par leur ramage
» Ont bientôt réveillé tout notre voisinage.

» Après le *ramage* des poules et des coqs, les servantes ont commencé
» le leur; des garçons se sont mis à rincer des bouteilles; et jusqu'à
» présent je n'ai pas eu un moment de repos. Venez donc, je vous prie,

» ce matin, m'aider à trouver un autre gîte. Sans vous je me perdrais » dans Paris. »

Je me rendis chez lui tout de suite, et nous sortîmes. Il s'informa s'il faisait froid, et sur ce qu'on lui dit que l'air était un peu vif, il prit sa redingote et parut très-surpris que je n'eusse pas la mienne. Il me loua de m'endurcir ainsi aux intempéries de l'air, et s'affligea de ce que sa santé exigeait toutes sortes de ménagements dont, entre nous, je crois qu'il n'avait jamais essayé de se passer. Nous allâmes jusqu'à la rue de Varennes, et le soleil de midi commençant à faire sentir sa chaleur, je m'aperçus que M. *Minutieux* étouffait déjà sous son accoutrement... « Je sue à grosses gouttes, me disait-il, mais je n'en suis » pas fâché; j'ai attrapé dans ce maudit voyage plus d'un rhume qui » couve au dedans de moi, et cette abondante transpiration en empor- » tera le germe infailliblement. »

Arrivés près des Invalides, nous trouvâmes une jolie maison portant écriteau; nous entrâmes, et aussitôt mon compagnon, qui était tout en nage, demanda avant tout la permission d'entrer dans une chambre à feu; il en fit fermer toutes les portes, et se tranquillisa pendant une bonne heure, jusqu'à ce que sa fraîcheur, revenue graduellement, lui permît de visiter l'appartement à louer. Par malheur, personne n'avait habité cet appartement depuis qu'on l'avait repeint à neuf, et M. *Minutieux*, qui redoutait l'odeur de la peinture par-dessus tout, ressortit aussitôt sans en demander davantage. Il m'assura que dans son pays, il avait eu une longue maladie pour avoir une fois traversé la rivière dans un bateau peint à l'huile nouvellement.

Lorsque nous fûmes de nouveau dans la rue, nous ne savions de quel côté tourner nos recherches; lorsque par un très-grand hasard, j'aperçus un de mes amis, avec qui nous eûmes un moment de conversation. Aussitôt qu'il sut nos projets, il nous dit qu'il pouvait nous éviter bien des peines; que la veille il s'était trouvé dans une maison de l'île Saint-Louis, où il avait vu un logement qui devait être notre affaire. La description qu'il en donna charma mon ami, et nous nous mîmes bravement en marche pour nous y rendre.

Des Invalides à l'île Saint-Louis il y a près d'une lieue, et nous n'étions pas à moitié chemin que M. *Minutieux* se trouva de nouveau dans un état de transpiration propre à *emporter le germe* de tous les rhumes de Paris. Ne sachant quel parti prendre, il entra enfin dans une boutique et y déposa sa redingote, en priant qu'on voulût bien la garder jusqu'à ce qu'il la fît prendre.

Arrivé à l'île Saint-Louis, il fut enchanté de la situation de ce quartier. Ces belles maisons, ces quais entourés par la rivière, et cette longue perspective qu'offre la Seine à son entrée dans Paris, lui causèrent un ravissement qui ne fut point tempéré par la vue du local indiqué, qu'il

trouva tout à fait à son gré. Il s'arrangea pour y coucher le soir même. Nous dînâmes dans le quartier. Je lui proposai de le mener au spectacle; mais il ne put accepter, attendu qu'il n'avait pas encore fait reprendre sa redingote, et qu'il ne pouvait songer à se retirer le soir sans cela. Nous nous séparâmes donc. lui très-satisfait de son nouveau domicile; et moi très-content d'avoir réussi par mes soins à le lui procurer. Nous fîmes le projet de nous revoir souvent, et je retournai chez moi.

Le lendemain matin, je reçus un message de sa part : il me suppliait de venir déjeûner avec lui. J'avais fait un autre emploi de ma matinée; cependant je ne voulus pas lui refuser. On doit se consacrer à ses amis, surtout lorsqu'ils ont peu de jours à passer avec vous.

« Mon ami, me dit-il en m'abordant, je suis le plus malheureux des » hommes. — Qu'avez-vous? Qu'est-ce qui vous chagrine? — Il faut » que je déloge encore, et dès aujourd'hui. — Que vous est-il donc » arrivé? Vos hôtes vous ont-ils fait quelque scène, ou bien avez-vous » découvert quelque friponnerie......? — Non, mon ami, non rien de » tout cela; la femme est on ne peut pas plus prévenante; le mari est » tout le jour à ses affaires; mais il y a au-dessus de chez moi un enfant » qu'on nourrit, et le balancement du berceau.... toute la nuit... Mon » ami, un enfant et la paix ne peuvent habiter sous le même toit. Je » n'ai pas encore dormi la valeur d'un quart-d'heure depuis mon arrivée » à Paris; ainsi avalons vite nos tasses de café à la crême, et, je vous » en prie, aidez-moi à chercher encore un gîte pour ce soir. »

Nous eûmes promptement déjeuné, et cette fois nous continuâmes nos recherches dans le Marais. Beau quartier, bien tranquille, moins populeux que le reste de Paris et où je présumais que M. *Minutieux* pourrait enfin se reposer. Chemin faisant, il me raconta qu'il s'était souvenu pendant la nuit qu'un homme de sa connaissance lui avait dit autrefois, qu'à Paris il fallait toujours se loger dans les étages les plus élevés; que c'était l'unique moyen de respirer un bon air, à quoi il était tenté d'ajouter que c'était un moyen de dormir tranquille; car à Paris, non plus qu'ailleurs, il ne pensait pas qu'on berçât les enfants sur les toits.

Nous eûmes beaucoup de peine à trouver un logement propre et *près du toit*. Il y en avait beaucoup qu'il ne voulait seulement pas regarder. Tantôt un ferblantier dans le voisinage lui faisait appréhender le tintamare de son marteau. Tantôt un maréchal-ferrant l'obligeait à doubler le pas, car il ne détestait rien autant que l'odeur de la corne brûlée. Une fois nous étions sur le point d'entrer dans une maison, lorsqu'il aperçut que le marteau de la porte voisine était enveloppé d'un chiffon, et qu'il y avait de la paille étendue sous les fenêtres : Ne voyez-vous pas, me disait-il, qu'il y a un malade dans cette maison? Je

ne suis pas d'humeur d'emporter de Paris une fièvre putride ou une petite vérole. Ailleurs la maison lui paraissait trop nouvelle pour que les plâtres fussent bien secs; plus loin, c'était une raison contraire : la maison était étayée et lui paraissait peu sûre. Dans un autre endroit, le voisinage d'une fonderie de suif lui faisait craindre un incendie. Enfin cependant nous trouvâmes à peu près ce qui lui fallait; un appartement élevé, bien tenu, donnant sur des jardins, et du voisinage le plus commode et le plus tranquille.

Les arrangements furent bientôt pris. Mon ami me dit avec un air de satisfaction : « J'ai ce qu'il me faut. Je vous remercie, mon cher, de tous vos soins. Venez dîner avec moi demain pour que je vous fasse de nouvelles excuses de toutes les peines que je vous ai données. » Nous nous séparâmes fort contents tous deux. Mais en retournant chez moi, il me survint une inquiétude. *Minutieux,* me disais-je, est en bon air, il n'y a point de basse-cour dans le voisinage; je ne crains point pour lui les berceaux d'enfants; mais il est près des gouttières : et nous n'avons pas songé aux chats. Le lendemain, lorsque j'allai dîner chez lui, ces chats me trottaient dans la cervelle. Je m'apprêtais déjà à passer ma soirée en quête d'un nouvel appartement, et je n'entrai chez mon ami qu'en tremblant. Jugez combien je fus agréablement surpris lorqu'il vint à moi d'un air riant, et me dit qu'il avait enfin ce qui lui fallait; qu'il ne pouvait rien désirer de mieux; qu'il n'avait plus maintenant qu'à s'occuper de l'objet de son voyage, voir ses connaissances, écrire ses lettres, etc., etc. Je fus d'autant plus content de cette circonstance, qu'étant moi-même invité à passer plusieurs jours à la campagne, je pouvais dans l'intervalle être tranquille sur son compte et m'assurer qu'il était logé à son gré.

Je partis donc dès le lendemain de très-bon matin pour la campagne, d'où je ne suis revenu qu'hier. Je me suis empressé en arrivant d'aller savoir des nouvelles de *Minutieux*. Inutile soin! mon oiseau était déniché. Je trouvai même son hôte très-irrité contre lui. « Il n'est pas, » me disait-il, resté seulement trois jours chez moi. Et cela sous pré- » texte que mon fils apprend à jouer du violon, qu'il joue faux toute » la journée; que son maître de musique ne joue pas plus juste; qu'il » aimerait mieux être fouetté du matin au soir que d'habiter avec un » apprenti joueur de violon! que sais-je? mille raisons de ce genre! — » Et où est-il allé loger? — Au boulevard Mont-Parnasse. »

On me donna exactement son adresse, et je m'y rendis. Je trouvai une grosse maman et demandai à parler à M. *Minutieux.* « Ah » bien oui! me dit-elle, il court encore. — Comment! il a déménagé! » — Dès le surlendemain de son arrivée, Monsieur; nous avions une » lessive à faire, il n'a pas pu supporter cet inconvénient passager. Il » est allé demeurer ailleurs. — Et où? — A la Chaussée d'Antin. »

Je me rends à la Chaussée d'Antin; je demande mon homme, il n'y était plus. Un chirurgien-accoucheur logeait sur le même pallier, et tout le jour, toute la nuit on se trompait de porte, et on venait sonner à la sienne pour avertir l'officier de santé. On m'indiqua le lieu de son nouveau domicile; mais c'était fort loin de là : il était tard, je crus qu'il valait mieux renvoyer ma recherche au lendemain. Je rentre donc chez moi et j'y trouve.... qui! *Minutieux* en personne qui était venu, lui, sa valise et son domestique, s'y établir.

» Oh! mon ami, commença-t-il à me dire, quelle abominable ville » que ce Paris! Je ne sais encore où poser ma tête; il faut que vous me » logiez pour ce soir. — Avec plaisir, lui dis-je, prenez mon lit. — Non, » non, non; je coucherai dans votre salle à manger. il ne me faut » qu'un matelas. Mais pour l'amour de Dieu, logez-moi jusqu'à ce que » je sois placé à ma fantaisie. Un maudit corps-de-garde me chasse de » l'endroit où j'étais! *Qui vive! Patrouille! Caporal!* Je n'en puis plus. » Demain je recommencerai mes recherches : je ne saurais manquer de » trouver demain ce qu'il me faut. »

Il fallut bien en passer par où il voulait; mais nous sommes au lendemain, c'est le soir, il n'a encore rien rencontré qui soit précisément ce qu'il désire : j'ai même grand' peur que le temps qu'il voulait passer à Paris ne soit tout à fait écoulé avant qu'il ait trouvé à se loger, et en attendant, il est domicilié dans ma salle à manger, où il est fort mal et me gêne beaucoup; tandis que s'il avait voulu supporter le petit désagrément de sa première habitation, il y serait accoutumé depuis longtemps, il aurait vu ses amis, terminé ses affaires, il serait tranquille, et moi aussi.

BONIFACE VÉRIDICK.

LE BILLET DES TUILERIES.

Pluviôse an VIII (1800).

C'était vers la fin de l'été dernier, le matin d'un beau jour, tout près de ce charmant bosquet des Tuileries où Hippomène et Atalante courent si bien sans arriver jamais, que Linval trouva sous ses pas un billet décacheté ainsi conçu :

« On offre à la personne qui trouvera ce billet, l'occasion de faire une » bonne action. Si elle y est disposée, on la prie de se rendre dans la » rue de Saintonge, au Marais, n° 1342, et de demander Eugénie de » Mirande.

» *P. S.* Si vous ne voulez point venir au secours d'une mère infor- » tunée, n'empêchez pas une autre personne de le faire, et laissez le » billet à la place où vous l'aurez trouvé. »

Linval est le meilleur danseur de Paris après Trénis ; il lut ce billet en continuant de fredonner un air nouveau qu'il avait commencé, et après l'avoir lu, d'un coup de son bambou le fit sauter en l'air, et courut au faubourg du Roule pour donner son avis sur une garniture de robe d'un goût exquis, mais qu'on craignait qui ne fût pas assez remarquée.

La seconde personne qui ramassa l'écrit, était un homme d'un âge mûr, vêtu simplement, qui marchait vite (car il était tard pour arriver à son bureau). Il se donna pourtant le temps de le lire ; mais aussitôt après, il leva les yeux au ciel comme pour dire : *Ce n'est pas à moi que s'adresse cette lettre ;* et il la reposa respectueusement par terre.

Un traitant passa ensuite : c'était un de ces gens qui se croient modérés, parce qu'ils se contentent d'un gain modique de trois mille francs par jour, de ces gens à qui une grande richesse donne tant d'assurance, et dont Labruyère dit qu'ils *toussent fort* et qu'ils *crachent loin* ; d'abord il poussa du pied le billet, ensuite la curiosité le lui fit ramasser ; à peine daigna-t-il le lire : après quoi il s'amusa à le déchirer en mille morceaux, en disant : *C'est une attrape.*

Le lendemain, précisément au même endroit, il se trouva un billet en tout pareil au premier. La première personne qui l'aperçut eut la délicatesse de prendre l'adresse au crayon, et de remettre le billet où il était. Deux jeunes époux, en se promenant, l'aperçurent quelques instants plus tard. Après l'avoir lu, Julie C.... qui pourtant était en voie de devenir mère, à trois mois de là tout au plus, dit à son mari : « Mon bon ami, allons voir la personne dont il s'agit ; ce que nous pouvons offrir est peu de chose ; mais souvent un léger bienfait empêche un malheureux de se livrer au désespoir, et lui donne le courage d'attendre une occasion meilleure. Allons-y. »

Voilà nos deux époux arrivés dans la rue de Saintonge. Mais à Paris, quand on a le nom, la rue et le numéro, on est loin d'avoir trouvé une adresse. Quelques maisons portent le numéro qu'elles avaient avant la révolution ; ailleurs la révolution les a emportés ainsi que beaucoup d'autres choses. Les sections sont venues et ont successivement accumulé sur nos murailles des chiffres de toutes les couleurs qui ne se suivent point, des dénominations inutiles ou ridicules ; et où l'indication est nécessaire, c'est là qu'elle manque. Enfin, en voyant tout cela disposé avec tant de négligence, et si grossièrement barbouillé, on se croirait, non dans une capitale où les mœurs sont si raffinées et les arts si bien perfectionnés, mais bien plutôt dans quelque bourg demi-barbare de la Valaquie ?

Après avoir parcouru deux fois la rue de Saintonge, d'un bout à l'autre, le mari et la femme découvrirent le n° 1342 ; ils apprirent que cette maison était occupée par un vieillard autrefois médecin, maintenant

retiré, qui passait pour riche, et qui avait une fille distinguée par son esprit et par ses talents.

Les deux époux montent un très-bel escalier qu'on leur indique; au premier étage, on les introduit dans un appartement meublé sans faste, mais avec une propreté et un goût presque recherchés. Ils demandent à parler à Eugénie de Mirande, et une jeune dame de 22 à 24 ans, pleine de décence et de grâces, se présente à eux, et les fait entrer dans un petit salon où tout indiquait que les talents agréables et les talents plus solides de l'esprit étaient habituellement cultivés. Des livres, des brochures, des cahiers de musique, des instruments, des dessins, troublaient seuls l'ordre qui présidait à l'arrangement de cette maison; tout y respirait l'aisance, et il était difficile d'imaginer, en y entrant, qu'on y pût faire l'aumône à quelqu'un.

« Je crains, dit Julie, d'avoir fait une erreur. Nous avons lu votre » adresse, Madame, sur un billet égaré aux Tuileries; et nous nous » imaginions pouvoir offrir quelques consolations à la personne qui s'y » trouve désignée; mais nous nous apercevons qu'il y a ici beaucoup » plus d'agréments à partager que de consolations à répandre. »

Eugénie de Mirande, car c'était elle, leur expliqua, non sans quelque embarras, qu'elle n'était que l'interprète d'une dame fort à plaindre, qu'un reste de fierté obligeait à se tenir cachée, mais qui était digne de l'intérêt qu'on paraissait prendre à elle. « Si cela est, dit Julie, engagez-la à permettre que je la voie; je ne pense pas qu'elle doive rougir de la visite d'une personne de son sexe, qui n'est pas étrangère à toute espèce de chagrins. » La jeune dame éluda cette demande sous prétexte que sa protégée avait une imagination bizarre qui la rendait difficile à obliger. « Elle a des enfants? — Trois, Madame, et elle vient de perdre, à la suite d'une maladie longue et dispendieuse, un mari dont le travail fournissait à leurs besoins. — Bon Dieu! quelle triste situation! Et quel âge ont les enfants?—Ils sont tout jeunes, une petite fille de cinq ans est l'aînée des trois. — Madame, dit Julie, je serai bientôt mère moi-même; c'en est assez pour m'intéresser au sort de ces petites créatures; malheureusement cette circonstance même m'interdit la satisfaction de me charger du sort de l'une d'elles; mon enfant réclamera tous mes soins: mais souffrez qu'au moins je vous envoie un petit trousseau pour la jeune fille; car je ne puis croire qu'avec une protectrice comme vous, cette famille soit exposée aux premiers besoins. »

Eugénie de Mirande se confondit en remercîments au nom de l'inconnue, et accepta, en prenant toutefois le nom et la demeure de Julie C....

A peine était-elle sortie, qu'un jeune homme se présenta dans le même but. « Pardon, Madame, dit-il à Eugénie, ce n'est point vous que je cherche, c'est Eugénie de Mirande.... » Même étonnement, même expli-

cation. Après avoir entendu ce qu'on lui dit de cette famille infortunée, le jeune homme parut ému, frappé: « Pourquoi faut-il, disait-il d'un ton pénétré, qu'une femme et trois petits innocents restent absolument sans secours, sur un sol fertile autant que le nôtre, et au milieu d'une nation éclairée ? Cela n'accuse-t-il pas nos institutions ? — Vous avez bien raison, Monsieur, mais quel remède y voyez-vous ? — Le remède, Madame, serait de donner un peu de prévoyance à nos Français, de leur faire entendre qu'après le jour de demain il en est un autre, et que lorsque nous quittons la vie nous y laissons souvent la plus chère partie de nous-mêmes. Mais il ne s'agit point de tout cela ici. La position de la personne à laquelle vous vous intéressez est affreuse, et quelles qu'en soient les causes, tâchons de l'adoucir. »

Eugénie se chargea du secours qu'il offrit pour l'inconnue. « Je ne suis point riche, Madame, ajouta t-il ; voilà pourquoi mon offrande est si petite ; mais quand on est garçon et qu'on est sage, on peut toujours disposer d'un peu d'argent. — Monsieur, dit Eugénie, l'argent n'est pas le seul bienfait qu'on puisse offrir aux malheureux; souvent des soins et des démarches leur sont d'un bien plus grand service. — Votre amie aurait-elle besoin de quelques démarches ? Parlez, Madame ; il n'est rien que je ne fasse à votre recommandation. — Pardonnez, répondit-elle, mon indiscrétion en faveur de mon motif : votre état vous met-il en relation avec le ministre ? — Non, madame, mon père se borne à cultiver une propriété qu'il a dans les environs de Paris ; il a passé sa vie à en doubler la valeur par des soins constants et bien entendus; mais jamais on ne l'a vu assiéger les avenues du pouvoir; c'est de quoi je le félicite beaucoup plus que je ne le loue, car on ne fréquente pas les antichambres des gens en place pour son plaisir. Heureusement que je n'en ai pas eu besoin plus que lui. Je me bornerai à partager avec cinq frères ou sœurs qui m'aiment et que je chéris, le patrimoine qu'il nous laissera, et j'espère que jamais le ministre n'entendra parler de nous. Cependant, s'il faut le solliciter en faveur de votre amie, me voilà prêt : de quoi s'agit-il ? — De la réclamation la plus juste, dit Eugénie. La sûreté d'une de nos armées a rendu nécessaire la destruction d'un établissement qu'avait fondé le mari de ma veuve ; elle demande des indemnités. — Faut-il qu'on ait besoin de protection.....? — La protection n'est pas nécessaire pour obtenir cela, dit Eugénie, parce que c'est juste ; mais pour obtenir que cette affaire ne s'égare pas dans les bureaux avant de parvenir au Ministre.

Je vois, dit Latremblaye (c'était le nom du jeune homme), qu'il faut mettre sous les yeux du ministre un Mémoire concis et pourtant clair, qui lui fasse vivement sentir la justice de la réclamation. — C'est cela même ; mais il faut le rédiger ce Mémoire. Là, il se fit un silence. Je n'ose vous en prier, dit Eugénie. — Pourquoi non ? répartit vivement le jeune

homme; je vous l'aurais offert sans la crainte d'y mal réussir. — Je crois que vous le ferez très-bien au contraire. — Mais je ne connais pas assez les détails de l'affaire. — Je vous les communiquerai..

Eugénie se retira pour un instant, et rentra bientôt après avec son père. Mon père, lui dit-elle, engagez Monsieur à dîner avec nous un de ces jours, afin que nous puissions lui donner les détails nécessaires pour le succès de l'affaire que vous savez.

Le vieillard pressa le jeune homme de fixer un jour, et après quelques compliments réciproques, la chose fut convenue. Latremblaye vint au jour indiqué; le dîner fut assez gai, et surtout sans façon. On parla de tout, hormis du motif qui avait été l'occasion de ce dîner. Latremblaye trouva Eugénie charmante. Elle était instruite et avait de l'esprit. Le hasard les plaça fort près l'un de l'autre, et vers le temps du dessert, Latremblaye commença à s'apercevoir que Mlle de Mirande avait non-seulement un excellent cœur et une conversation agréable, mais que sa personne était fort séduisante, et qu'elle avait ce que n'ont point les trop jeunes femmes, ce besoin du sentiment, cette vie du désir qui embellit la beauté même.

Après le dîner, elle s'empara de lui, et lui expliqua dans le plus grand détail les affaires de l'inconnue. Latremblaye l'écouta avec attention, et promit que dans deux jours le Mémoire serait rédigé. Il le fut, en effet, et le fut parfaitement bien. Force, clarté, précision, rien n'y manquait. Eugénie le lut avec les marques de la plus vive satisfaction. — Il y a de la sensibilité, de la chaleur dans votre écrit, Monsieur. — Et elle en mett[illegible] à le dire. — Il est impossible que le ministre ne se rende pas à vos r[illegible]ns, et si j'étais à sa place vous n'éprouveriez certainement pas un refus.

Latremblaye rougit et ne sut que répondre. Il voulait exprimer combien le suffrage d'Eugénie avait de prix à ses yeux, et n'en put venir à bout. — Ce n'est pas tout, lui dit-elle; il faut prêter à votre Mémoire un nouveau degré d'éloquence, il faut qu'il soit présenté par la personne même qui est censée l'avoir écrit; le geste, la voix, le regard de la personne intéressée, ajouteront à l'impression qu'il doit produire. Ayez la complaisance d'obtenir un rendez-vous où l'inconnue puisse le remettre en main propre.

Après huit jours de soins et de démarches, Latremblaye entra un soir chez Eugénie d'un air triomphant : J'ai obtenu une entrevue pour demain, dit-il, avertissez votre amie : avec cet écrit toutes les portes lui seront ouvertes. — Combien ne vous dois-je pas de reconnaissance? lui dit Eugénie. Vous aurez la satisfaction d'avoir arraché cette pauvre famille au désespoir; mais ne l'abandonnez pas avant de l'avoir conduite au port. Une femme affaissée par la douleur, timide, se présenterait

avec désavantage, si elle n'était accompagnée; consentez-vous à lui donner la main?

Ce dernier acte de complaisance coûtait à Latremblaye; cependant l'habitude de céder aux désirs d'Eugénie dans toute cette affaire, l'envie d'en assurer le succès, la curiosité de voir l'inconnue à laquelle il s'était intéressé, l'emportèrent sur sa répugnance; il promit de venir le lendemain chez Eugénie, où devait se rendre en même temps la dame mystérieuse.

Avant d'aller plus loin, je dois, en ma qualité de conteur, c'est-à-dire de confident des plus secrètes pensées de tout ce monde-là, faire connaître au lecteur quelques-unes des réflexions qui se présentèrent à l'esprit d'Eugénie, ce même soir, dans la solitude et le silence de son lit, à cet instant où les écarts de l'imagination éveillée se perdent insensiblement dans les rêves du sommeil.

Ce jeune Latremblaye, se disait-elle, me paraît avoir un caractère composé de solidité et de douceur. Sa figure n'est pas mal; elle n'est pas très-bien. Il n'a pas fait la moindre attention à moi au commencement...... Mais ensuite..... Il est bien fait : mon père,..... il m'a dit cent fois que cela me regardait beaucoup plus que lui...... Au surplus il sera bien de mon avis en ceci. Toutes ses informations prouvent la vérité de ce qu'a dit le jeune homme. Il était facile de voir qu'il n'en imposait pas. C'est ce ton, cet air de franchise qui me plaît. On commande la confiance avec cet air-là.... Oh! oui, il n'y a point d'arrière-pensée dans cette tête. D'ailleurs, quel intérêt? aucun..... Des yeux bleus avec des cheveux bruns, cela sied toujours..... de la douceur..... le voudra-t-il? Il a peut-être d'autres vues;....., non,..... ses regards.

Je crois que c'est là, ou tout au plus deux ou trois idées plus loin, que le sommeil prit décidément le dessus; et comme les rêves ne sont point de mon domaine, je passe au lendemain à midi.

Je ne sais comme cela se fit, mais Eugénie, sans être parée, était mieux mise encore que de coutume. Ses cheveux tombaient avec grâce sur son front, sur son cou : ses yeux étaient languissants, et sa poitrine un peu agitée, lorsque Latremblaye entra.

Il jeta d'abord ses regards tout autour du salon et dit : Elle n'est point encore arrivée. — Non, répondit Eugénie, avec un peu d'émotion. — Je vais l'attendre. — Oui, il faut attendre. Alors il prit un siége et s'assit à côté d'une table à thé auprès de laquelle Eugénie elle-même était assise. Après ces premiers mots, il se fit un silence assez prolongé. On se regarda..... à plusieurs reprises. Latremblaye devint rouge, et il se serait trouvé tout à fait décontenancé si l'on n'avait rougi aussi. L'un désirait autant que l'autre sortir de cet embarras mutuel; mais le moyen quand on n'ose se parler! Latremblaye prit enfin la parole : Je dois, Mademoi-

selle, dit-il, non sans hésiter souvent, bénir cette circonstance.... (Eugénie baissa les yeux, mais beaucoup) qui m'a fourni l'occasion de vous connaître. — Si vous avez, Monsieur, quelque satisfaction en ceci, vous devez la trouver dans votre conscience. Le zèle que vous avez montré..... je vous assure que j'en ai été.... touchée. Il baissa les yeux à son tour et il s'ensuivit un second silence aussi long que le premier.

Enfin Latremblaye prit une grande résolution. Je ne sais si je fais bien, dit-il ; mais je ne saurais cacher ce qui se passe dans mon âme. Vous le savez aussi bien que moi, Mademoiselle? — Eugénie aurait pu, d'un mot, le tirer d'embarras ; mais, en pareille circonstance, le cœur féminin le plus compatissant ne pousse jamais l'humanité jusque là ; et, parvenues à ce point, les femmes vous forcent toujours de leur apprendre ce qu'elles savent déjà ; de sorte que le pauvre jeune homme se vit contraint de franchir le pas et d'avouer qu'il aimait.

Eugénie avait assez d'esprit pour ne point se prévaloir d'un semblable aveu. Elle sut garder un juste milieu entre l'air offensé qui n'aurait convenu qu'à une prude et l'air satisfait qui ne convient jamais à la modestie de son sexe. La conversation changea d'objet, mais qu'elle devint animée et pressée au prix de ce qu'elle était ! Débarrassée d'un pesant fardeau, elle marchait, cette conversation, avec aisance, avec légèreté. On se faisait des questions, on y répondait sans gêne ; on se communiquait ses goûts, on disait quelle était sa façon de penser sur tels et tels sujets, avec une sorte de confiance, d'abandon, tellement qu'on ne s'apercevait point qu'on attendait depuis trois quarts d'heure.

Il fallut bien enfin s'en apercevoir. Il fut question de l'inconnue. Elle ne vient point, dit Latremblaye. — Elle ne viendra pas, répondit-on. — Latremblaye étonné interrogea les yeux d'Eugénie, et ils ne répondirent que par une expression de langueur, mêlée d'un sourire, d'où il résultait un ensemble plein d'une grâce inexprimable.

Seriez-vous, dit Eugénie, fâché, mais bien fâché contre moi, si par hasard il n'y avait rien de vrai dans l'histoire de ma dame infortunée? si tout cela n'était qu'une épreuve, un moyen de désigner à mon cœur un homme dont la sensibilité ne fût point l'ouvrage des désirs sensuels? Latremblaye ne savait que répondre ; mais il n'avait point l'air courroucé. Vous me croirez peut-être, poursuivit Eugénie, quand je vous dirai que j'ai reçu les hommages de plusieurs hommes ; me croirez-vous encore, quand j'ajouterai qu'aucun de ceux qui m'ont distinguée n'était précisément tel que j'aurais voulu? La mort de ma mère que j'ai perdue de bonne heure, a laissé à mon esprit beaucoup d'indépendance. Mon père est devenu mon ami, je l'ai consulté sans cesse ; sa manière de voir est très-libérale : il m'a permis de faire un essai, un peu hardi, sans doute, mais qui pouvait au surplus n'aller que jusqu'où je voulais.

Je ne reviens pas de ma surprise, dit Latremblaye. Quoi! ce n'était qu'une feinte! Elle vous a coûté, j'en suis sûr; car je me rappelle à présent plusieurs circonstances où vous étiez interdite. — C'est vrai; mais j'étais soutenue par l'intention de tout avouer. Et mon Mémoire.....? — Je le garde, dit Eugénie, comme un monument de votre bon cœur et de votre éloquence. — Et l'auteur du Mémoire, qu'en voulez-vous faire? — Mon mari, s'il veut, et si nos deux familles y consentent. —

Ces deux familles, composées de bonnes gens, y consentirent sans peine, comme on peut bien le penser; on alla voir Julie C... pour la tirer de sa bienveillante sollicitude; on lui fit cadeau d'une charmante layette en retour du trousseau de jeune fille qui fut donné à de pauvres gens; et, depuis l'été dernier, on n'a pas cessé un seul instant de s'applaudir du parti qu'on a pris.

LA JOIE EST-ELLE LE BONHEUR?

Messidor an VIII (1800).

Tous les habitants de la terre connaissent la galiote de Saint-Cloud, ce bâtiment léger, élégant dans sa forme et dans ses ornements, frais dans ses couleurs, rapide dans sa course, qui, partant du pont des Tuileries, à Paris, chaque matin, atteint en moins de six heures le pont de Sèvres; ce qui procure ensuite aux passagers l'agrément d'achever à pied le voyage. Je me trouvais sur cette voiture, le mois dernier, avec un de mes amis, bon enfant, honnête garçon, avec qui je causais philosophiquement sur les personnages de tout état, de tout sexe, de tout âge, qui remplissaient le bateau.

Mon ami aperçoit aisément le côté plaisant des choses; il voit les ridicules mieux que personne; aussi sa compagnie est-elle fort agréable. Mais comme nous avons la bêtise, nous autres hommes, de placer notre vanité, non pas dans les qualités que nous avons, mais dans celles qui nous manquent, mon ami fait peu de cas de la gaîté de ses réflexions, et il s'estime principalement comme philosophe, comme penseur. Or, vous saurez que du moment qu'il considère sérieusement les choses et les personnes, c'est alors qu'il les voit tout de travers.

Un des aphorismes qu'il aime le plus à me répéter, c'est que le peuple était bien plus heureux autrefois qu'aujourd'hui. Vous rappelez-vous, me disait-il, comme il se livrait aisément à la joie? quel air insouciant il portait au milieu de ses plaisirs? Cette gaîté naïve et bruyante montrait combien il était heureux et satisfait!

Comment! lui répondais-je, n'avez-vous pas encore assez vécu pour

savoir que la joie n'est pas le bonheur? Notre bon vieux Montaigne, qui n'a pas toujours raison, mais qui souvent rencontre juste, dit, dans je ne sais quel endroit[1] que l'*extrême et plein contentement a plus de rassis que d'enjoué*. Le plaisir bruyant ne décèle que le besoin de s'étourdir; tandis qu'on aime à savourer le bonheur véritable. Les gens heureux font peu de bruit; ils sont comme les nations dont vous savez que Rousseau a dit que les plus fortunées sont celles dont on entend le moins parler.

Ma faconde était superflue. Mon ami branlait la tête, et ne croyait pas un mot de tout ce que je lui disais.

Près de nous, sur le tillac, était un père avec son fils. Le jeune homme ne faisait pas grand bruit, mais il parcourait tous les coins du bateau, questionnait les mariniers, essayait quelquefois de les aider, s'efforçait de grimper sur une échelle de corde, descendait dans la chaloupe, revenait sur le tillac. Le père le regardait d'un air pensif, et il ne lui arriva pas de rire une seule fois. Mon ami, jetant quelquefois les yeux sur cet homme par hasard, disait toujours en prenant un ton compatissant: *Voilà un être tourmenté de quelque grand chagrin.*

Lorsqu'il regardait au contraire un autre groupe: *Parbleu*, disait-il, *ces gens me font envie!* En effet, il y avait là une compagnie qui faisait à elle seule plus de bruit que tout le reste de l'équipage ensemble. C'étaient des jeux de toutes les façons, des niches qu'on se faisait les uns aux autres, de gros bons mots, et des éclats de rire à n'en point finir.

Cette compagnie était ainsi composée:

Une grosse maman, très-bien mise, encore fraîche, ayant de l'embonpoint et sachant en tirer parti; de ces femmes à qui il ne manque, pour avoir l'air distingué, qu'une santé moins florissante: du reste, couverte de bagues et de dentelles. Elle avait avec elle sa fille, jeune personne au regard gracieux, souriant avec modestie aux propos d'un homme de trente ans environ, fort empressé de lui plaire.

Un jeune ménage très-gai, un vieux bel esprit faisant des contes gaillards, et un enfant qui étourdissait la société de son babil et de ses amusements, voilà ce qui complétait cette bande joyeuse.

Mon ami qui enviait toujours leur *bonne et franche gaîté*, s'approcha d'eux, et comme il est d'un abord aimable, il eut bientôt lié connaissance; je crois même qu'il fut admis à une partie d'*oiseau-vole*.

Je ne le suivis point, mais j'entrai en conversation avec celui que mon ami regardait comme un être infortuné, et nous en vînmes bientôt à causer familièrement ensemble.

Après les premiers mots de politesse accoutumée, il m'apprit qu'il

---

[1] C'est au vingtième chapitre du livre II.

allait à la campagne rejoindre sa femme qui relevait de couches. « Je n'avais, me dit-il, que ce garçon que vous voyez, et je désirais ardemment une fille : ma femme vient de m'en donner une, et déjà mon imagination devance l'âge de cette enfant. Je me la représente grandelette, et travaillant à côté de sa mère, d'un air posé et modeste; le temps viendra ensuite où elle fera les honneurs de la maison. Les étrangers remarqueront sa figure; elle aura tout à la fois de l'enjouement et de la réserve, mais de cette réserve qui n'exclut pas entièrement la coquetterie; car il en faut toujours un peu à son sexe, et je ne connais rien d'aussi maussade qu'une femme qui n'a nulle envie de plaire. La mienne n'est pas ainsi..... »

Là-dessus, mon compagnon de voyage, un peu excité par moi qui avais envie de savoir jusqu'à quel point il était à plaindre, me parla de sa femme, fit la description du lieu qu'elle habitait. « C'est une maison de campagne située près de *Vaucresson*, un lieu de délices, que j'ai acheté presque pour rien, me disait-il. La maison est à mi-côte, au fond d'une petite gorge; elle domine sur un beau vallon, et dans le lointain, on découvre les clochers de Versailles; j'ai un bois derrière moi, et un bois de chaque côté; à droite une clairière, au travers de laquelle on aperçoit quelques arches de l'aqueduc de Marly. Du haut de la colline tombe un ruisseau que j'ai arrêté, et que j'ai obligé à faire travailler une petite usine. C'est un objet de pur amusement, mais qui pourrait me devenir utile au besoin. Cette usine est une douce conception que je me suis complu à faire exécuter sous mes yeux. Elle me sert à tout : elle fait tourner le crible où je passe mes grains, la meule où j'aiguise mes outils, et successivement j'applique mon moteur à toutes sortes d'usages. Le ruisseau n'est point perdu après avoir travaillé : mon petit *Alexis* l'a conduit dans un lac de sa façon, qu'il a couvert de vaisseaux, et où il fait toujours battre la flotte anglaise par la flotte française; ce qui est du moins de bon augure.

» Mon jardin est un véritable Eden, car j'y ai exécuté plusieurs des idées de Milton, et entre autres ce paradis dans le paradis, retraite enchantée, dessinée par Dieu même, et qui chez moi l'a été par ma femme. Là, nous réunissons de temps en temps quelques amis, gens d'esprit et de bons sens, mais qui ne cherchent point à paraître tels; hommes sûrs, avec lesquels on peut tout dire sans risquer de se compromettre ou de les fâcher, qui se montrent tels qu'ils sont, parce que leur âme est honnête et bonne, et qu'ils n'ont ni malice ni ambition. Concevez-vous un être plus heureux que moi? »

Je lui avouai que je n'en connaissais point, et que, pour mon compte, je n'étendais pas mes désirs au-delà de ce qu'il possédait.

La galiote arriva. Mon ami se sépara avec regret de la société avec laquelle il s'était si fort amusé; on descendit à terre, et l'on se dis-

persa. Lui et moi, nous nous rendîmes dans la maison où nous devions dîner et où une société assez nombreuse devait se rassembler ce jour-là. Je lui contai en chemin toutes les infortunes du malheureux père dont il avait tant déploré le sort. Il n'en soutint pas moins sa thèse; et, tout en disputant, nous arrivâmes.

Après le dîner, le temps était beau ; on proposa une promenade dans le parc de Saint-Cloud. A peine y fut-on, que les uns s'arrêtant dans un bosquet, les autres s'égarant dans une allée, on se trouva bientôt séparé. Mon ami, un avocat célèbre qui avait été l'un des convives, et moi, toujours causant, nous perdîmes absolument le reste de notre compagnie. L'avocat qui parle beaucoup, mais assez bien pour n'être pas appelé babillard, nous entretint d'une foule d'affaires litigieuses, toutes plus bizarres les unes que les autres : en voici une, que je crois devoir rapporter ici, et pour cause.

HISTOIRE DE MADAME PRÉFLEURY.

Préfleury était un commerçant en gros, honnête homme, ayant des connaissances, et ne manquant pas d'esprit ; mais un faiseur de projets, de ces gens qui ont la manie de corriger le monde, et qui s'imaginent follement que les choses peuvent aller moins mal qu'elles ne vont. Chaque fois qu'il se commettait une faute grave en administration, le bon homme avait la migraine pendant huit jours. Confiait-on les deniers de l'État à un fripon reconnu? plaçait-on dans le ministère, au lieu d'un citoyen probe et laborieux, un homme de plaisirs? M. Préfleury devenait malade. Il n'a jamais pu s'accoutumer à voir prodiguer à des mimes le produit de contributions péniblement payées. Il ne pouvait supporter qu'en matière d'administration, on décidât d'un trait de plume, et souvent, d'un seul mot, du sort de cent mille personnes. Bref, il en est devenu fou, décidément fou. Il est aux petites maisons, où vous pouvez l'aller voir, et le pauvre diable vous remettra encore un nouveau plan pour opérer la félicité générale.

Pendant que *Préfleury* s'occupait si efficacement des affaires publiques, les siennes, comme vous pouvez penser, allaient tout de travers. Mais une fois que Mme *Préfleury* en a eu la direction, cela a été pis encore. S'il se présentait une occasion favorable pour faire une excellente spéculation, alors elle éprouvait un violent désir de se procurer un meuble à la mode, ou des bijoux de prix, et l'argent du commerce passait chez le marchand. S'agissait-il de comparaître en personne dans une affaire litigieuse? elle était engagée dans une partie de campagne à laquelle elle ne pouvait manquer de se trouver pour rien au monde. Le premier commis de la maison avait beau lui faire des représentations : « Que voulez-vous, mon cher *Descombes*? lui disait-elle. Faut-il

» que je m'ensevelisse dans la poussière d'un bureau? On n'est ici-bas
» que pour jouir. A quoi sert l'argent, si ce n'est à le dépenser? Vous
» êtes un brave homme, je vous aime à la folie; faites aller le com-
» merce de votre mieux, et laissez-moi vivre à ma fantaisie. »

Le cher *Descombes* patienta quelque temps; mais comme il n'arrive guère qu'on prenne aux affaires des autres plus d'intérêt qu'ils n'en prennent eux-mêmes, il fit sans bruit des démarches pour se retirer; et ayant trouvé le moyen de s'associer dans une maison où l'on connaissait son talent, il le déclara respectueusement à Mme *Préfleury*, et la pria d'être convaincue *de ses regrets*.

Cette pauvre dame avait son mari aux petites maisons, ses affaires en désordre, et une fille à marier; car le prétendu de Mlle *Préfleury*, lieutenant de dragons à l'armée d'Italie, et dont elle était fort éprise, venait d'y être tué.

Il fallut bientôt écouler ses marchandises à vil prix, pour faire face à ses engagements. Les marchandises n'ayant pas suffi, il fallut vendre une maison de campagne, puis une maison de ville; on était accoutumé à une assez forte dépense, on avait contracté des dettes, et il ne restait plus de crédit pour en faire de nouvelles; et cependant il fallait vivre, il fallait payer la pension de son mari..... Que vous dirai-je? On a vendu des bijoux, puis des meubles, on a renvoyé un M. *Martin*, vieux cousin, sans fortune, qui faisait les délices de la maison par ses petits vers; le pauvre misérable est réduit maintenant à vendre ses livres pour subsister. Malgré tous ses sacrifices, Mme *Préfleury* ne peut éviter de se déclarer en état de faillite, et, pour comble de malheurs, la famille du mari lui demande compte de la fortune.

Voilà, mes chers amis, une des causes que j'ai à défendre : madame *Préfleury* est une de mes clientes; mais je suis presque brouillé avec elle. Voici comment la chose s'est passée.

Hier elle est venue me trouver : « Mon cher, m'a-t-elle dit, je suis la plus heureuse des femmes...... (Ce début ne laissa pas de me surprendre). J'ai trouvé un excellent parti pour ma fille, un riche Bâlois dont j'ai fait la connaissance, il y a quelque temps, dans une société où nous nous sommes rencontrés. Il fut enchanté d'*Eulalie*. Je lui ai laissé entendre que lorsque mes affaires seraient arrangées, elle aurait une très-jolie fortune. Nous avons chaque jour quelque nouvelle preuve de sa galanterie. Demain il nous donne un dîner champêtre; il m'a engagée à mener avec moi qui je voudrais; vous en serez, j'espère. Nous nous amuserons bien; on mettra la table au milieu des bois; ce sera une véritable fête villageoise; j'ai loué des diamants pour ce jour-là; vous entendez bien qu'au moment d'un mariage, il faut jeter de la poudre aux yeux..... Que voulez-vous, mon cher? vous savez ma position mieux que moi-même, et combien je suis pressée d'établir ma

fille. Aussi je compte sur vous en cette occasion : voici de quoi il s'agit. M. *Schweighauser*, avant de conclure définitivement, a désiré que je lui donnasse quelques détails sur ma fortune et sur mes espérances ; il n'exige aucune preuve écrite, mais seulement des renseignements verbaux. Je lui ai donné votre adresse, en lui disant que vous étiez plus que personne à portée de le satisfaire à cet égard. Il connaît votre nom; il aura la plus grande confiance dans tout ce que vous lui direz. Il s'agit de m'être utile en cette occasion. Vous m'entendez..... Ce n'est pas tout : je me suis donnée pour veuve; soutenez mon dire, car le reste aurait de quoi l'effrayer; enfin, c'est un office d'ami que je vous demande.

» — Madame, lui ai-je répondu, je ferai pour vous tout ce que vous auriez droit d'attendre d'un ami; mais un ami lui-même ne vous promettrait pas de trahir, pour vous obliger, un galant homme qui se lierait à lui. Si votre étranger s'adresse à moi.....

» — Il s'y adressera après-demain sans faute.

» — Je lui tairai ce que je ne serai pas absolument forcé de lui dire; mais vous ne devez pas espérer que je fabrique une fausseté qu'il serait en droit de me reprocher, et que je me reprocherais éternellement à moi-même. »

Madame *Préfleury* prit alors un air très-piqué. Elle éclata en reproches; mais, me voyant inflexible, elle fondit en larmes, se jeta à mes genoux en me disant : *Vous voulez ma mort ; vous voulez perdre la mère et la fille ; vous n'avez point d'humanité.* Enfin, sa désolation était au comble. Que pouvais-je faire? lui promettre un mensonge? Cela n'était pas en mon pouvoir. La tromper elle-même? c'était une trahison. Elle sortit en sanglottant, et s'écriant : *Je ne supporterai jamais ce coup-là; demain je n'existerai plus !.....*

« Dans la vérité, sans examiner ce qui est de sa faute ou ce qui n'en est pas, je ne crois pas qu'il y ait une famille plus à plaindre. Un mari, un père devenu fou, qui ne reconnaît ni sa femme, ni sa fille ; une fortune brillante changée en un abîme de dettes; de vieux parents au dernier degré du besoin ; une fille qui a vu tuer celui qu'elle aimait, au moment où il allait devenir son époux, et qui est sur le point de voir s'échapper un nouvel adorateur, dernier espoir de toute la famille..... »

Notre avocat s'arrêta tout court. Mon ami prit la parole, et lui dit : « Que regardez-vous dans les allées de ce parc ? est-ce cette compagnie folâtre qui paraît sortir d'un excellent dîner, et où tout le monde, à l'envi, rit à gorge déployée? Ce sont des gens avec qui nous avons fait ce matin le voyage, et avec qui j'ai causé presque tout le temps sur la galiote.....

» — Passons par ici, dit l'avocat; j'ai des raisons pour les éviter : c'est

madame *Préfleury*, sa fille, le futur, M. *Martin*, et deux de leurs parents.

LE TALENT DE VOIR.

Prairial an IX (1801).

On était à la campagne ; c'était le soir.

Un grand jeune homme à figure insignifiante revint en bâillant d'une très-longue promenade. Il s'était ennuyé le matin ; il s'était ennuyé pendant le diner ; toujours au moment de s'endormir, il ne s'endormait point ; on lui avait dit : *Froidure*, un peu d'exercice vous fera du bien ; promenez-vous.

Alors, après avoir étendu deux ou trois fois les bras, il avait pris le parti de marcher.

Le voilà de retour ; mais non pas plus amusé.

Il va prendre son violon et joue languissamment deux ou trois airs gais qui l'endorment.

Sur ces entrefaites, et comme on se promenait encore au jardin, *Vertage*, autre personnage de la même société, revient de son côté, essuyant son front, essuyant son chapeau. On était assis sous des tilleuls. Il vient s'asseoir avec les autres. « Par ma foi, je suis fatigué, dit-il, d'un air content. » Il avait fait aussi sa promenade.

« Vous êtes-vous amusé dehors ? lui demanda-t-on. — Moi ! jamais je ne m'ennuie. — Qu'avez-vous donc rencontré ? — Une foule de choses. — Contez-nous cela. — Ce que j'ai vu ? — Sans doute. — Vous vous moqueriez de moi. — Pourquoi donc ? — C'est que ce sont de ces choses que tout le monde voit tous les jours. » — Lors un vieux bonhomme qui n'avait encore rien dit : « Et s'ils voient sans voir ? dit-il d'un air innocemment malin. — Comme M. Froidure, par exemple, ajouta une jeune personne. — Oh ! contez-nous ce que vous avez rencontré sur votre chemin. — Vous le voulez ? — Sans doute. — J'y consens ; mais c'est bien le voyage le moins extraordinaire dont on ait jamais fait la relation. »

« Mon histoire commencera comme celle de Don-Quichotte, par une aventure d'hôtellerie. Cette hôtellerie n'est autre que le *Soleil levant*, qui est au bout du village. A peine suis-je parvenu à cet endroit de mes voyages, que soudain frappé de ce qui s'offrait à mes regards, je me suis appuyé sur ce court et solide bâton, fidèle compagnon de toutes mes courses, et j'ai considéré à loisir une inscription.....

» — Une inscription ! Était-elle grecque, romaine, ou bien du moyen âge ?

» — Je ne sais de quel âge; mais, à coup sûr, d'un fort sot âge. Elle s'étendait sur une seule ligne dans toute la largeur de la maison. Les lettres étaient d'un blanc sale, le fond d'un rouge sang-de-bœuf. Voici textuellement ce qu'elle contenait : *Brisemiche, aubergiste, donne à boire et à manger; il y a des cabinets pour*. Elle s'arrêtait à ce mot.

» —Ah! il y a des cabinets pour! s'écria-t-on! —Oui, il y a cela en propres termes. Surpris, comme vous pouvez penser, de voir une phrase terminée par une préposition, j'ai réfléchi, j'ai songé, j'ai examiné; et comme l'examen est le fondement de toute science, j'ai enfin découvert deux mots de contrebande qui restaient à placer, lorsqu'il ne restait plus un seul bout de maison pour les recevoir. Les grosses lettres de l'inscription tenant presque toute la hauteur de la moulure saillante qui séparait le rez-de-chaussée du premier étage, le peintre, homme de lettres, s'était vu contraint de mettre, en très-petits caractères, au-dessus de la fin de sa ligne, ces deux mots-ci : *les compagnies particulières*. Et après un peu de réflexion, il me fut démontré que le mot POUR et les trois petits mots :

Les compagnies particulières,

formaient ensemble un membre complet de la même phrase.

» Vous savez tous que le célèbre *Machiavel* fut nommé, à une certaine époque, ambassadeur de la Toscane, alors république, auprès de la France, alors monarchie. Tout cela est bien changé, c'est le caractère des peuples. *Machiavel*, l'observateur *Machiavel*, a fait un Mémoire sur cette ambassade, pendant laquelle il étudia les mœurs de la nation. Or, savez-vous ce qu'il a écrit de nous dans son Mémoire? *L'avenir n'est rien pour les Français.*

» Ce trait de satire, que certaines gens auront la bonhomie de prendre pour un éloge, m'est venu sur-le-champ à l'esprit, pendant que je considérais l'écriteau de l'auberge. Voilà un homme, me suis-je dit, qui a commencé sa ligne avant de savoir comment il la finirait. Cela ne serait rien, ai-je ajouté tout bas, cela ne serait rien, s'il n'y avait que l'écriteau de ce village commencé de cette façon; mais il n'y a pas de village où il ne se rencontre quelque chose d'approchant; cela même ne serait rien encore, si l'on ne commençait un palais, un canal, que dis-je? une guerre! comme le peintre a commencé son écriteau.

» Plongé dans ces belles réflexions, je n'apercevais pas que M. *Brisemiche*, en personne, était campé, avec son bonnet de coton, sa serviette en tablier, et son tranchelard au côté, sur le seuil de la porte de sa cuisine, et qu'il me regardait. A la fin je l'ai aperçu; et, ce qui m'a frappé d'abord, ce n'est pas tant sa barbe noire et ses joues enflammées, que son bonnet de coton, lequel était élégamment posé sur une frisure enfarinée, et laissait apercevoir des oreilles enfarinées,

un chignon et une queue enfarinés, toutes choses de quoi il semblait excessivement fier.

» Il n'y avait pas de quoi sans doute; et je me disais (toujours en moi-même; car il ne convient pas de penser tout haut sur le compte des aubergistes, non plus que sur celui des potentats) je me disais : Voilà un homme qui perd tous les jours une demi-heure de sa matinée, qui paie un perruquier, fait de la dépense en poudre et en pommade, et use un bonnet de coton dans la plus belle saison de l'année, le tout pour se faire la plus laide et la plus ridicule figure qu'il soit possible d'imaginer.

» Il y a apparence que tandis que j'étais appuyé sur ma canne, droit en face de la porte de M. *Brisemiche*, ces réflexions, ou une partie de ces réflexions ont percé malgré moi sur ma figure; toujours est-il certain que M. *Brisemiche*, sans se déranger, s'est mis à me faire une des plus laides grimaces qui se puissent voir.

» Ce qui m'a déterminé à poursuivre mon chemin.

» Quelques centaines de pas plus loin, passant au bord d'un jardin bien cultivé, j'en ai vu le jardinier qui arrosait une plate-bande de fraises. Oh! oh! voilà un brave homme qui se donne bien de la peine inutilement; il pleuvra cette nuit, sans aucun doute. Quand son arrosoir a été épuisé, je lui ai fait compliment sur la tenue de son jardin; mais je m'étonne, ai-je ajouté, que vous arrosiez ce soir. Ne voyez-vous pas tous ces nuages épais qui roulent dans le ciel? nous aurons de l'eau.

» De l'eau? a-t-il repris, en branlant la tête; oh! que nenni, j'avons caressé notre chat tantôt.

» J'ai longtemps cherché quel rapport il pouvait y avoir entre les caresses que cet homme avait données à son chat et la pluie. Il a employé le temps de mes méditations à remplir et à vider de nouveau ses arrosoirs; alors mettant de côté l'amour-propre, je lui ai humblement demandé ce que je ne pouvais deviner.

» Voyez-vous, m'a-t-il dit, quand je caressons notre matou et que son poil pétille, je disons, il n'y aura pas d'eau.

» Il ne m'a pas été possible de tirer de lui d'autre renseignement; il a donc fallu continuer ma route, non sans rêver au phénomène de mon jardinier.

» Je regardais ce vaste amas de nuages variés dans leurs formes, variés dans leurs couleurs, dont l'ensemble représente si bien le vague des imaginations déréglées. Que d'objets tantôt riants, tantôt effrayants, et toujours bizarres, se succèdent dans ces têtes-là comme dans le ciel! Tout n'est pourtant que vapeur.

» Le chat m'occupait toujours, et je remontais ensuite du chat aux nuages. Si cet homme a observé plusieurs fois le même fait, il y a

grande apparence qu'il tient à une même cause, me disais-je. Lors, rassemblant quelques connaissances physiques éparses dans ma tête, j'ai fait ce raisonnement.

» Les étincelles qui pétillent sous la main du jardinier, sont des étincelles électriques, car il électrise le poil de son chat en le caressant; mais elles ne pétillent ainsi que lorsque l'air est sec; car le poil ne retiendrait aucune électricité par un temps humide.

» Maintenant, pourquoi, quand l'air est sec, ne doit-on pas craindre la pluie? Ces nuages, qui sont des amas de vapeurs humides, ne peuvent-ils pas se fondre en eau sur ma tête quand l'air est sec comme lorsqu'il est mouillé? Non, ils ne le peuvent pas; car un air sec, comme une terre sèche, comme une éponge sèche, peut absorber beaucoup d'humidité; et si les nuages se condensaient en eau, cette eau serait dissoute et se répandrait, en humidité, dans l'air avant d'arriver sur la terre, en pluie. Je voyais même, tout à l'heure, un petit nuage blanc que j'ai suivi des yeux, qui ne s'est réuni à aucun autre, et qui cependant a disparu. Il s'est fondu dans l'air; si l'atmosphère avait été déjà chargée d'humidité, il serait tombé en pluie.

» Allons, je vois que j'ai chez moi un excellent baromètre dont je ne m'étais pas avisé, et ce qu'il y a de charmant un baromètre qui prend des souris.

» Ces réflexions et quelques autres m'ont conduit jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges.

» Oh! le joli petit tableau que j'ai vu avant d'entrer dans ce bourg!

» Est-ce un tableau d'histoire? demanda-t-on en riant? — Non, Madame, un tableau de genre, et qui porte pour titre : *La marchande de cerises.*

» Elle avait un âne dont les paniers étaient pleins de cerises, et elle attendait les chalands; mais, comme vous savez, rien n'est si ennuyeux que d'attendre. C'est alors qu'on est bien heureux de savoir lire, et la petite paysanne avait ce bonheur-là. Assise sur un banc, au pied d'un grand arbre, elle tenait un vieux bouquin qu'elle lisait avec la plus grande attention : il fallait que ce fût le *Chat botté*, ou toute autre histoire aussi grave, car la jeune personne ne levait pas les yeux de dessus son livre.

» L'âne se désennuyait aussi de son côté, à sa manière. Campé sur ses quatre jambes devant sa maîtresse, il mangeait l'avoine qu'elle avait mise dans son tablier. Afin que l'avoine ne se perdît pas, les deux bouts du tablier avaient été noués sur le cou de l'âne, et la gentille paysanne, en écartant un peu les genoux, lui avait pratiqué une auge tout à fait commode.

» En arrivant, j'ai vu ce groupe de profil; la tête du baudet s'enfonçait pour chercher les derniers grains de son souper; et ses deux

oreilles, grandes et redressées, sortaient seules de ce réduit, et s'élevaient fièrement vers le ciel.

» *Demarne* aurait fait de l'ensemble du groupe un charmant tableau. Il faut que je lui en parle.

» J'ai traversé le bourg afin de revenir le long de la petite rivière d'Yères. Les jolis coteaux! qu'ils sont riants! C'est que dans ce canton chaque propriétaire ne cherche pas à s'entourer d'une triste muraille. Rien n'embellit un paysage autant que les haies vives; j'ajouterais volontiers: rien ne défend mieux les propriétés, quand ces haies sont bonnes, et il est facile de les faire bonnes, surtout à présent que nos naturalistes nous ont procuré une foule d'arbres et d'arbustes propres à cet usage. Qu'on entoure son jardin d'acacias en buissons, ou encore mieux de féviers épineux, *Gleditschia triacanthos* de Linné, dont les épines dures, aiguës, dirigées en tout sens, ont trois ou quatre pouces de longueur: le plus intrépide voleur n'aura garde d'y pénétrer.

» Dans un endroit où la rivière vient s'approcher du chemin, j'ai vu un pêcheur à la ligne. Je lui ai souhaité bien du plaisir et j'ai continué ma route. Ce divertissement ne sera jamais le mien: il faut avoir trop ou trop peu d'esprit, pour s'y plaire.

» Vous savez qu'après avoir traversé le village d'Yères, à deux ou trois portées de fusil plus loin, on rencontre l'abbaye, ou plutôt les ruines de l'abbaye d'Yères. C'est une belle chose que les ruines d'un monastère? Elles inspirent au philosophe des réflexions sur l'empire inévitable du temps, l'*edax rerum* d'Ovide; les personnes sensibles y puisent quelques gouttes d'une délicieuse mélancolie; les âmes dévotes y recueillent des sentiments pieux, et le poète y trouve des sujets d'élégies. Sans être poète, j'y ai rencontré deux ou trois romans, dont je ferai quelque jour présent au public.

» Dans ce qui formait le cloître, tout un mur avait été abattu, et un rang de cellules ouvertes d'un côté et suspendues en l'air, dévoilaient aux regards des profanes les mystères de leur intérieur. Debout sur une pierre de taille élevée, j'observais cela comme le diable boîteux observait l'intérieur des maisons de Madrid. Combien de nonnes mon imagination apercevait là-dedans! et que de choses diverses je leur voyais faire!

» Un peu plus loin, sous le toit de l'église, les hirondelles avaient construit une foule de nids; elles allaient, venaient, par milliers, de leurs nids à la rivière et dans les champs, et de là revenaient à leurs nids, toujours sifflant et glissant sur les airs avec leurs longues ailes aiguës. Mais, ô crime! des garnements, au détour d'un mur, une longue ramure à la main, en abattaient toujours quelques-unes au passage!

» Quand on se promène en observateur, si l'on rencontre des plaisirs, on rencontre aussi quelquefois des chagrins. Seul, contre tous ces

mauvais petits sujets, c'est bien en vain que j'aurais voulu les empêcher de continuer leurs jeux barbares. Je me suis approché d'eux cependant; j'en ai pris un par le bras, et je lui ai dit : — Mon ami, tu ne sais pas? on emmène ton papa et ta maman. — Le petit garçon m'a regardé entre les deux yeux, comme pour me demander si c'était bien vrai.— Oui, ai-je continué, des soldats sont venus, et, dans ce moment, ils emmènent ton papa et ta maman sans vouloir écouter leurs raisons.

» Aussitôt l'enfant s'est mis à courir à toutes jambes du côté du village.

» Je me suis ensuite approché d'un autre et je lui ai fait le même conte : On est venu prendre tes parents; et les tiens aussi, ai-je dit à un troisième; et les petits garçons de courir.

» J'ai voulu en tromper un quatrième; mais celui-là, un peu plus grand que les autres, n'a pas été ma dupe. — Ce n'est pas vrai, ce que vous dites-là, a-t-il répondu en donnant un coup de coude.

» Mais si cela était vrai, ai-je repris? si on enlevait ton père et ta mère, que ferais-tu? que deviendrais-tu?.... Tu ne réponds pas. Je le sais bien, moi, ce que tu deviendrais. Personne ne prendrait plus soin de toi, personne ne te donnerait plus des habits et du pain; tu mourrais de faim.

» Le jeune garçon, un peu honteux et ne sachant que me répondre, voulait s'éloigner de moi; je l'ai arrêté par le bras, je lui ai montré le toit et les nids d'hirondelles. Qu'est-ce qu'il y a là-haut? — Des nids. — Et dans ces nids? — Des petits oiseaux. — Oui, c'est vrai, des enfants d'hirondelles; et si vous abattez leurs pères et leurs mères, que deviendront-ils? »

» Là mon jeune homme a voulu encore s'en aller; mais j'ai répété ma question : « Que deviendront-ils? — Ils mourront de faim. — Hé! d'où vient, mon cher ami, leur fais-tu souffrir si gaiement ce que tu serais si fâché de souffrir toi-même? Tes petits camarades qui courent au village vont être bientôt détrompés; ils trouveront leur mère; mais ces petits oiseaux ne verront plus revenir la leur, que tu as prise ou tuée. Je ne t'en veux pas de ce que tu as fait jusqu'à présent, parce que tu l'as fait sans réflexion; mais je t'en voudrai pour tout de bon, si tu le fais encore.

» — Je ne le ferai plus, Monsieur, m'a-t-il répondu d'un air moitié honteux, moitié attendri. — Bien sûrement? — Oh! oui, sûrement. — En ce cas, nous resterons amis; touche-moi la main. Touche donc. Bon.

» Il a repris bien vite un air souriant et content de lui, et je lui ai recommandé, en le quittant, de raconter à ses camarades tout ce que je lui avais dit. Il me l'a promis, et j'en crois sa promesse, car en me retournant quelques instants après, je l'ai vu lâcher une hirondelle qui

n'avait été qu'étourdie et qu'il tenait dans le coin d'un buisson, attachée par la patte.

» J'avais quitté mes petits garcons, et pour revenir ici, je remontais la colline, plongé dans de très-graves réflexions sur l'éducation, lorsque j'ai rencontré la pension de Brunoy toute entière, maîtres et élèves, qui marchaient par groupes répandus sur un long espace de terrain avec assez peu d'ordre comme à la suite d'une longue course.

» En voyant une pension, il m'a toujours semblé qu'on pouvait démêler les caractères futurs dans les habitudes présentes, et par suite le rôle que joueront ces jeunes acteurs sur le grand théâtre de la vie. En avant avec le maître marchaient deux jeunes gens qui paraissaient être ses favoris; l'un d'eux portait son chapeau, l'autre le questionnait et recevait ses oracles, et lui répondait d'un air empressé. Voilà, me disais-je, des hommes qui s'approcheront des sources du pouvoir, qui trouveront que les gens en place et les gens riches n'ont jamais tort, et pour lesquels seront toutes les grâces.

» Un élève grimpait à genoux pour attraper un scarabée sur l'escarpement qui bordait le chemin. Il l'atteint, le saisit, redescend avec sa proie, l'examine, développe avec une épingle ses antennes, ses ailes... Voilà, me dis-je, un naturaliste, que l'attrait des observations rendra étranger au monde et aux affaires.

» Un groupe de rieurs venait ensuite et se tenant par le bras, sautaient plutôt qu'ils ne marchaient autour d'un conteur plaisant qui les divertissait. Le conteur, me suis-je dit, cherchera les succès de société et fera son bonheur de plaire dans le monde. Les autres, sans songer aux études, sans songer aux affaires, iront où le plaisir les appellera.

» Un élève d'un air sombre, marchait seul de l'autre côté du chemin, ne s'entretenant qu'avec lui-même, il paraissait jaloux du succès des uns et du plaisir des autres. Dieu vous garde, mes bons amis! La jaquette de celui-ci enferme un futur usurpateur qui médite sur les moyens de vous dominer et de vous amener par la force à faire attention à lui. »

Notre promeneur en était là de sa narration, lorsque *Froidure* ayant achevé son somme, ou bien ne l'ayant pas commencé, vint au jardin retrouver la compagnie. Je vous conterai le reste une autre fois, dit *Vertage;* on insista pour avoir la suite, il ne voulut pas la donner. Aussi bien il se fait tard, ajouta-t-il.

Lors une de ces dames s'adressant au grand jeune homme : « En vérité, Monsieur *Froidure*, lui dit-elle, il est fâcheux que vous ayez mal choisi votre promenade; car si vous étiez allé du même côté que Monsieur, vous vous seriez fort amusé. Par où avez-vous donc passé, pour vous ennuyer comme vous avez fait?

— Madame, je suis allé du côté de *Villeneuve-Saint-Georges*, et je suis revenu par le vallon et l'abbaye d'*Yères*. — Tout de bon? — Sans doute; que trouvez-vous d'étonnant à cela? — Et vous vous êtes ennuyé? — On ne peut davantage.

— Comment, vous avez passé à côté de l'auberge du Soleil-Levant sans rien remarquer?

— C'est vraiment quelque chose de beau que ce cabaret!

— Vous n'avez pas vu la marchande de cerises de Villeneuve-Saint-Georges?

— Je ne sais seulement s'il y a, ou s'il n'y a pas, une marchande de cerises à Villeneuve-Saint-Georges.

— Vous n'avez pas vu les hirondelles de l'abbaye d'Yères?

— Assurément non; est-ce que je m'amuse à regarder les hirondelles?

— Vraiment, reprit-on presqu'en chorus, nous comprenons à présent comment vous avez pu vous ennuyer. »



PETIT VOLUME

CONTENANT QUELQUES APERÇUS

DES HOMMES ET DE LA SOCIÉTÉ.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

Ces *Pensées détachées* ont en effet été publiées en un *Petit volume*, dont les deux premières éditions ont paru en 1817 et 1818, et furent promptement épuisées. L'ouvrage manquait depuis longtemps dans la librairie, et l'on regrettait que des travaux plus importants empêchassent l'auteur de le reproduire. Les leçons qu'il professait, les nombreuses réimpressions de son *Traité,* la publication de son *Cours complet d'Économie politique pratique*, absorbaient tout son temps. Il n'oubliait cependant pas entièrement son *Petit Volume ;* c'était même un délassement de prédilection pour lui que d'y revenir, pour modifier quelques pensées, en ajouter de nouvelles, ou souvent aussi pour donner, par un léger changement, plus de force ou d'originalité à l'expression, plus d'image à la pensée. Il avait ainsi préparé une nouvelle édition, et il hésitait à la faire paraître sous sa première forme, ou à réunir ces pensées à ses œuvres diverses de morale, lorsqu'il a été subitement enlevé à sa famille, à son pays et à une science qui lui a dû ses plus grands progrès et a rendu son nom si justement célèbre. La troisième édition n'a paru ensuite qu'en 1839, publiée par le fils de l'auteur.

On a fait des écrits dans le genre de La Bruyère et de La Rochefoucauld ; on en fera beaucoup encore, et la matière ne sera pas épuisée. Quelle matière que l'homme et la société, nos goûts et nos travers, nos ridicules et nos vices, nos intérêts et nos actions !

L'expérience du monde ne se compose pas du nombre de choses qu'on a vues, mais du nombre de choses sur lesquelles on a réfléchi. Combien d'hommes, après de grands voyages et une longue vie, n'en sont pas plus avancés !

Un bel esprit qui n'a que de l'esprit, lit un opuscule, rencontre une vérité triviale et la tourne en ridicule : *une niaiserie* suivant lui ; *tout le monde sait cela.* — Cet homme qui a tant d'esprit, n'en a peut-être pas assez. Pourquoi n'essaie t-il pas du précepte de l'abbé Galiani? Cet abbé de bouffonne mémoire disait : *Vous lisez les lignes qui sont dans mon livre; vous n'y profiterez guère : c'est le blanc qui est entre les lignes qu'il faut lire, car c'est là que j'ai mis ce qu'il y a d'essentiel.* — Une vérité non contestée a souvent des conséquences que l'on conteste beaucoup. Elles ne sont pas exprimées, ces conséquences; cherchez-les donc; elles sont peut-être entre les lignes.

S'élever à des considérations générales, c'est, à la vue d'un fait, remonter à la loi dont ce fait n'est qu'une conséquence. Newton, assis sous un pommier, voit tomber une pomme; bien d'autres avant lui en avaient vu autant. Le premier il rapproche ce fait, insignifiant en apparence, de la déviation de la lune au-dessous de sa tangente; il mesure la rapidité de ces deux chutes; il trouve qu'elles appartiennent à une loi commune que confirment toutes les autres observations; et voilà la gravitation universelle découverte. Socrate méprise Anitus; Anitus fait condamner Socrate; dès là, vous déplorez cette loi de notre nature, qui nous enseigne que les hommes ne pardonnent jamais le mépris.

Lorsqu'une fois on a pris l'habitude de généraliser facilement, et qu'on le fait avec un jugement passablement sain, on peut ensuite descendre de la loi générale à des faits particuliers même inconnus. C'est ainsi que Newton a prédit les aberrations des planètes qu'on n'avait pas encore observées de son temps. C'est ainsi que la connaissance de la nature humaine fait prévoir les aberrations des hommes, même avant qu'elles n'arrivent.

La fermeté de caractère, quand elle se trouve jointe à la faculté de généraliser, fait les hommes supérieurs. Ceux-là savent penser, et en même temps ils savent agir.

A mesure que l'intelligence grandit, les considérations relatives aux personnes prises individuellement frappent moins, et les généralités davantage. Un enfant, un esprit peu cultivé, comme il s'en trouve parmi le beau sexe, ne font attention qu'aux individus. Chaque personne est un être réel, qui frappe les sens; tandis qu'une nation est un être de raison, dont les maux, les besoins, dont l'opinion ne frappent que l'esprit; et même il faut y avoir bien réfléchi.

Dire des vérités générales et éviter de dire des niaiseries parait fa-

cile aux écrivains vulgaires, et fort difficile à ceux qui ne le sont pas. Exemple : *Il faut éviter la douleur; mais la mort n'est rien du tout.* Niaiseries, direz-vous : et cependant ces deux propositions sont combattues par un des plus beaux génies de la France, par l'illustre Pascal. Il regardait la douleur morale ou physique comme extrêmement désirable pour faire son salut, et la mort comme le passage le plus important, parce qu'il décide de notre sort pour l'éternité. Cette opinion, pour cet excellent esprit, n'avait pas la moindre incertitude; il l'avait méditée pendant toute sa vie; il avait déjà écrit deux volumes pour l'appuyer; il se proposait d'en écrire quatre dans le même but. Maintenant une moitié des hommes soutient que c'est une vérité, l'autre moitié pense que cette double assertion peut être l'objet d'un doute; et vous prononcez que c'est une *niaiserie!* Je ne suis pas si hardi.

Nous serons tous jugés par la postérité, ceux de nous du moins qui valent la peine que la postérité les juge; et quand les nations se tirent de la barbarie, la postérité est très-proche : les hommes qui nous succéderont immédiatement, commenceront à instruire notre procès. Ceux d'entre nous qui ont joui d'une grande influence en qualité de rois, d'hommes en crédit, de millionnaires, d'écrivains distingués, seront jugés individuellement. Une ville, une nation seront jugées aussi sur la conduite qu'elles auront tenue en telle ou telle occasion. Les circonstances, les opinions, les faits que nous ne voyons qu'imparfaitement, que nous jugeons sur des rapports incomplets, infidèles, à travers nos préventions, seront jugés aussi bien que les hommes. On ne sera plus partagé sur ce qui nous partage. Tous les arrêts seront sévères : quel motif aurait-on de nous ménager? mais ils seront équitables; car les hommes à venir se trouveront désintéressés dans nos affaires. Ils auront notre instruction et la leur par-dessus. Ils seront plus âgés et plus expérimentés que nous qui le sommes plus que nos ancêtres. Enfin, la postérité aura l'immense avantage de juger nos œuvres après les résultats obtenus. Aussi l'homme qui prévoit le mieux l'issue de chaque affaire, juge-t-il comme la postérité.

Quand on cite un fait comme étant la cause d'un autre, uniquement parce qu'il l'a précédé, c'est comme si l'on disait que les Romains ont fait la conquête du monde parce qu'ils consultaient les poulets sacrés. Il faut de plus prouver rigoureusement que l'effet est lié à la cause.

Sur les frontières de la Suisse et de la Savoie, au pied du mont Salève, est un grand village nommé *Chêne*, dont une moitié est catholique, et dépend de la Savoie, et l'autre moitié est protestante. Il y a peu

d'années le feu prit à la partie catholique et menaçait de la consumer toute. Les habitants coururent à l'église et se mirent en prières. La partie protestante accourut avec des secours, et l'incendie fut éteint. Les catholiques attribuèrent l'effet à leurs prières; les protestants, à leurs secours.

Nous raisonnons souvent de la même manière dans de plus grandes affaires et de plus vastes incendies.

On se plaint de l'issue de tel événement : *la fortune a trahi nos efforts*, dit-on. C'est dire en d'autres termes : *Il est arrivé un résultat sans cause*. Pourquoi ces plaintes d'enfant? ce qui est arrivé devait arriver. Votre maison s'est écroulée; c'est parce qu'elle était mal étayée. Le peuple a couvert d'acclamations ses oppresseurs; c'est parce que le peuple n'est pas assez avancé pour comprendre ses véritables intérêts. La fortune n'a rien à faire là-dedans. Au lieu de l'accuser, travaillez les causes, l'effet suivra. Tel est le rôle qui convient à des créatures raisonnables.

Quand les armées de Louis XIV étaient en présence des armées de Malborough, madame de Maintenon mettait tout Saint-Cyr en prières, et l'on perdait la bataille.

Il me semble qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux petites causes. Elles amènent parfois de grands événements; mais c'est lorsque ces grands événements sont mûrs pour arriver. Elles sont causes *occasionnelles*, et non pas *efficientes*, comme disent les gens de l'école. Un souffle fait tomber un fruit; il est cause de cet événement, si vous voulez; mais ce n'est pas le souffle qui a produit le fruit : c'est la terre, le soleil, et le temps; le temps! élément si important dans toutes les choses de ce monde!

Je conviens que de très-petites circonstances ont eu de graves conséquences; mais elles sont plus rares qu'on ne croit et agissent plutôt négativement que positivement. Certes, si au moment où Alexandre préparait son expédition contre la Perse, il eût avalé une arête de travers et qu'il en eût été étouffé, il est probable que la conquête de l'Asie n'eût pas eu lieu. Dès lors, point de ces royaumes grecs fondés en Syrie, en Egypte, point de Cléopâtre; la bataille d'Actium n'eût pas été perdue par Antoine; Auguste ne serait pas monté sur le trône du monde, etc., mais il serait arrivé des événements analogues, si l'univers était mûr pour eux. Pascal ne me semble pas fondé à dire que si le nez de Cléopâtre eût été plus court, toute la face de la terre était changée. César lui-même se fût-il noyé en passant le Rubicon, Rome

n'évitait pas l'esclavage; Rome devait être gouvernée par le sabre, parce que les Romains avaient été trop avides de triomphes militaires; et si ce n'eût été par le sabre de César, ç'aurait été par un autre.

Les athées se sont jetés dans d'inextricables difficultés, chaque fois qu'ils ont cherché à expliquer comment s'est fait le monde tel que nous le voyons. Des atomes qui se rencontrent, des coups de dés multipliés à l'infini, des générations spontanées n'expliquent rien. Les théistes ne l'expliquent pas non plus, ils ne font que reculer la difficulté; car en expliquant le monde par la volonté du Dieu qu'ils se sont fait, il leur reste à expliquer Dieu lui-même et à nous dire comment, si le monde n'est pas éternel, Dieu l'ayant jugé bon à faire, il n'a pas fait plus tôt ce qu'il a jugé bon une fois. Quand on prétend expliquer le monde en disant qu'il existe de toute éternité, on n'est pas moins embarrassé, car la physique et la géologie nous prouvent que tout est récent. Mais pourquoi vouloir expliquer ce qui n'est pas explicable pour nous, et ce que chaque fondateur de secte explique à sa manière? La philosophie qui nous manque, c'est de *savoir ignorer*.

En Suisse, entre le lac de Neufchâtel et celui de Genève, on voit une fontaine[1] dont l'eau se sépare et coule partie au nord, partie au sud. L'eau du nord joint un ruisseau qui se rend dans le lac de Neufchâtel, dont les eaux vont se perdre dans le Rhin et dans la mer d'Allemagne. L'eau du sud gagne le lac de Genève, c'est-à-dire le Rhône, qui court vers la Méditerranée. Lorsque je passai près de cette fontaine, on m'instruisit du sort réservé à chaque moitié de ses eaux. Je ne pus m'empêcher alors de la considérer et de réfléchir... Quand nous arrivons dans ce monde, à quoi tient notre destinée? A tout aussi peu de chose. Le hasard nous jette de ce côté-ci, de celui-là, comme il fait cette onde; et notre sexe, notre condition, notre vie entière, dépendent de la droite ou de la gauche. Alors, voulant jouer le rôle du destin, je pris orgueilleusement dans ma main de l'eau qui s'échappait vers la Méditerranée, et la jetant de l'autre côté : *Va*, lui dis-je, *va te perdre dans la mer du Nord*. Et elle y alla, sans prévoir mieux que nous autres où sa route la conduisait.

Les tribulations de la vie font valoir les hommes ce qu'ils peuvent valoir : sont-ils d'une trempe faible? ils cherchent à s'en distraire; sont-ils d'une forte trempe? ils veulent les surmonter. Un homme qui a reçu de ses parents une fortune faite, et qui continue à la faire va-

---

[1] La fontaine de Bonpaple.

loir, sans contrariétés, sans traverses, est un tableau sans ombre, une peinture chinoise, un insipide objet. Et telle est la misère de notre nature : cet objet insipide pour tout le monde, l'est encore pour lui-même. Il lui manque un petit malheur pour être heureux.

Il n'est pas un homme de bon sens qui n'ait fait de très-bonnes réflexions sur la conduite de la vie. Mais il y en a fort peu qui prennent pour règle le résultat de leurs réflexions. Ce qui leur manque, en général, c'est le caractère. Aussi peut-on dire que les hommes capables d'assez de résolution et de fermeté pour faire passer dans la pratique les indications d'une raison éclairée, sont marqués au coin d'une véritable supériorité.

Le progrès lent mais infaillible de l'esprit humain, qui amène non moins infailliblement celui des institutions, ruine à la vérité les gens qui vivaient de nos vieilles sottises; c'est ce qui doit nous porter à l'indulgence pour la mauvaise humeur que les progrès leur inspirent. Il faut les plaindre et se défendre contre leurs fureurs. Le métier des vendeurs d'indulgences est tombé, mais celui des honnêtes gens est devenu meilleur. Ce qu'il faut déplorer ce sont les criailleries des petits esprits qui, sans intérêt, mais façonnés par la routine, trop peu instruits des maux que nos pères avaient à souffrir, sont hors d'état de mesurer le prix des conquêtes de la raison, s'applaudissent de ce qui est, et s'effraient de ce qui pourrait être. Ils emploient le peu d'esprit qu'ils ont à trouver des raisons pour retenir tout le monde à leur niveau. Quant à nous, qui voyons que depuis quatre siècles la condition des hommes, du moins dans notre Europe, n'a pas cessé de s'améliorer, nous qui apercevons dans les progrès même que nous avons faits, le germe de progrès plus grands encore, marchons avec plus de hardiesse et de confiance dans le chemin de l'avenir.

Quand le moraliste descend dans le fond du cœur de l'homme et qu'il y fait d'affligeantes découvertes, on se plaint de lui comme si c'était sa faute. Le mal n'est pas de divulguer nos faiblesses, mais d'en éprouver les funestes effets. Si le physiologiste, lorsqu'il décrit nos débiles organes, en déguisait les infirmités, serions-nous plus avancés? saurions-nous mieux prévenir nos maux ou les guérir?

J'ai beaucoup aimé la lecture des voyages lointains; ils m'attristent maintenant. Ce sont des archives d'infortunes. Ils avertissent trop de la perversité native de l'homme. C'est toujours avec défiance que le voyageur se présente à des hommes nouveaux; c'est presque toujours

avec défiance qu'il est reçu d'eux. C'est un grand bonheur si l'on ne se bat pas avant de se connaître. Devient-on amis, l'on se dupe; des mésentendus surviennent, des batailles, du sang. A la grande louange de la civilisation, les voyages sont d'autant moins funestes que le peuple qu'on visite est moins sauvage; et nulle part on n'est plus en sûreté, ni mieux pourvu contre tous les besoins, que chez les nations où la civilisation est le plus avancée, c'est-à-dire chez celles qui savent être libres, industrieuses et pacifiques; mais combien y en a-t-il?

Dans toutes les affaires de ce monde, il faut savoir prendre les hommes *comme ils sont;* car si l'on ne voulait jamais les avoir que *comme ils devraient être,* il faudrait mettre son bonnet de nuit et s'aller coucher.

Certains moralistes vous disent : *Étouffez vos passions.* Mais les passions ne s'étouffent point. Pourquoi toujours des préceptes et des semonces? Prenez l'homme tel que la nature l'a fait, et avec l'homme, tel quel, composez une société plus supportable. — C'est impossible, dites-vous. — Avant que les ballons fussent inventés, on disait de même : Il est impossible que l'homme franchisse l'espace des airs.

Quelle sotte, imparfaite, insuffisante morale que celle qui veut contrarier la nature de l'homme et des choses? Le vrai moraliste est celui qui ne travaille pas contre nature. Le Créateur a donné à l'homme une incurable vanité; c'est un fait moral, comme le besoin de respirer est un fait physique; nous n'y pouvons rien. Si le moraliste cherche à rabaisser et à détruire cette vanité, elle se reproduira jusque dans les austérités du moine et du talapoin. Mais s'il arrange les choses de manière qu'on la place à bien remplir ses devoirs envers ses concitoyens et sa famille; à donner un but utile à tous ses travaux, à tenir ses engagements avec scrupule, à ne pas dépenser plus qu'on a, à se tenir propre de sa personne, à donner un aspect riant et soigné à son habitation, quel bien n'aura-t-il pas fait au pays! Voilà la vraie science morale. Dites-moi les progrès qu'on y a faits jusqu'à ce jour.

On dirait que le singe n'a été fait que pour humilier l'homme et pour lui rappeler qu'entre lui et les animaux il n'y a que des nuances.

Rien ne choque plus les gens médiocres que le mépris qu'ils vous voient faire de quelque usage reçu. Quel crime en effet de ne pas respecter ce qu'ils trouvent si respectable! Cela leur fait trop sentir

qu'ils n'ont ni l'esprit de penser par eux-mêmes, ni, en supposant qu'ils pensent, le courage d'agir d'après leur façon de voir. C'est leur reprocher leurs infirmités, c'est leur faire une mortelle injure.

Nous avons vu de nos jours, en France, tenter de fonder une religion nouvelle. Le climat n'y est pas favorable? ce n'est guère que dans un cercle de cinquante lieues de rayon autour de l'isthme de Suez que pareilles entreprises se font avec succès, depuis le polythéisme qui prit naissance sur les bords du Nil, et l'islamisme à La Mecque.

Se faire illusion, c'est voir les choses comme on désire qu'elles soient. J'ai cru longtemps qu'un grand talent était toujours allié à un grand caractère : je désirais que cela fût ainsi; cela me paraissait devoir être ainsi. Cependant, je voyais des hommes profonds dans les sciences, habiles dans les arts, pleins de tact et de goût dans les lettres, sans fermeté pour s'opposer au mal; que dis-je! pleins de zèle pour le servir, fourbes au besoin, avides dans tous les moments, insensibles, féroces même, et je perdais peu à peu mes illusions. Pourtant, au milieu de toutes ces vilenies, l'humanité a du bon.

Artiste en peinture, artiste en architecture, artiste en science, artiste en théologie, c'est tout un; ils peuvent à la rigueur se croire honnêtes gens, et travailler de leur métier pour celui qui les paie. Est-ce leur faute si l'on tourne de bonnes choses à mauvaise fin? L'un découvre un procédé pour pétrir le salpêtre; ce procédé est ingénieux; il sera éternellement utile. L'inventeur peut-il empêcher qu'on ne s'en serve pour mitrailler de pauvres gens qui meurent de faim? Un autre fait une statue qu'on lui commande; à la vérité c'est l'image d'un mangeur d'hommes, c'est fâcheux. L'essentiel pour lui était de produire son chef-d'œuvre de l'art, et il y a réussi. Mais, quant aux littérateurs et aux philosophes, ils ne peuvent servir la tyrannie sans renoncer à leur conscience. Ce qu'on leur demande, c'est de professer ce qu'ils savent être faux, de louer ce qu'ils méprisent, et de diffamer au besoin les intentions qu'ils révèrent. Cette grâce n'est accordée qu'à fort peu d'artistes en littérature; et à la gloire éternelle de la France, presque tous les bons écrivains français de nos jours ont refusé de servir les vues des oppresseurs de la liberté publique : Ducis, Delille, Le Brun, Collin d'Harleville, Ginguené, parmi les morts, et un plus grand nombre encore parmi les vivants.

J'ai eu des relations avec les premiers mathématiciens du siècle, et

il m'a semblé qu'il y avait presque chez tous un petit grain de folie. Les calculs ont beau ne présenter aucune erreur, ils ne justifient pas les données imparfaites : or, les données ne sont assises que sur l'observation, l'expérience et le jugement. Sur une donnée que l'on croit vraie et qui ne l'est pas, on fait des calculs en l'air. Le bon sens conduit à des résultats plus sûrs. Locke, le judicieux Locke ne savait pas les mathématiques.

Au milieu de la foule, il se rencontre quelques hommes pour qui le bonheur de l'humanité n'est ni une chimère ni une question indifférente ; s'ils ont quelque succès, on leur jette des pierres. Ils sont persécutés des uns parce qu'ils contrarient leurs intérêts, des autres parce qu'ils ne partagent pas leurs opinions : on en a vu monter à l'échafaud parce qu'on voulait qu'ils *admirassent*, et qu'ils ne savaient qu'*apprécier*.

Une des plus grandes preuves de médiocrité, c'est de ne pas savoir reconnaître la supériorité là où elle se trouve réellement.

Il y a une espèce de communion entre les gens d'esprit et de mérite. Ils se comprennent tout de suite. Certaines époques de leurs vies ont eu des rapports dès avant qu'ils se soient connus. Les hommes et les événements, sans qu'ils aient eu besoin de se parler, leur ont inspiré des réflexions pareilles ; ils se retrouvent dans les livres, dans les mémoires laissés par quelques-uns d'entre eux. Les gens médiocres n'entrent point dans cette communauté, malgré tous les efforts qu'on peut faire pour les y admettre. Ils ne la comprennent pas : c'est une rêverie pour eux : ce n'est rien.

Une multitude de personnes et même de personnages, parce qu'ils sont au-dessous de tout, ne peuvent point comprendre qu'on soit au-dessus d'une bassesse.

Il faut bien que ce ne soit pas une chose si difficile que de mourir ; car la plupart des hommes, qui sont d'ailleurs si médiocres, se tirent assez passablement de ce mauvais pas. Sur dix hommes que vous placerez dans des circonstances ordinaires, ce sera un bonheur s'il s'en trouve un qui ne se conduise pas comme un lâche, ou du moins par des vues étroites et personnelles qui font pitié. Hé bien, sur dix hommes, à peine en compterez-vous un qui meure comme un sot.

Peu de gens sont en état de donner de bons conseils; et moins de gens encore sont en état d'en recevoir.

Le jeu, la chasse et l'amour rapprochent les conditions et les égalisent. Cette remarque a déjà été faite; mais a-t-on remarqué que les amours, la chasse et le jeu égalisent aussi les esprits? Le but qu'on s'y propose est à la portée des plus médiocres: ils n'y ont aucune infériorité; les animaux même nous y donnent des leçons.

Les femmes et les princes prétendent toujours qu'ils aiment la vérité. Allez la leur dire, et vous verrez ce qui en est. Le plus mince apprenti dans l'art de faire sa cour, sait qu'il ne faut jamais dire que des vérités agréables. Cet art-là près des femmes a peu de danger; leurs bienfaits ne font point de misérables; mais à la cour c'est toute autre chose; et c'est ce qui fait dire à Rabelais : Pourquoi, diable! avez-vous une cour?

Tous les vices ouvrent la porte au repentir, hormis l'hypocrisie. Si l'hypocrite se repent, c'est de n'avoir pas assez bien joué son rôle, de n'avoir pas été assez hypocrite.

On s'endurcit contre l'indifférence et l'injustice des hommes, de même qu'on s'endurcit contre le froid. Mais le froid poussé trop loin cause la mort.

Les vérités les plus triviales ne veulent pas qu'on les méprise. J'ai connu un homme qui osa prononcer un jour devant un personnage puissant et de beaucoup d'esprit, ces deux vers du bon Lafontaine:

Notre ennemi c'est notre maître;
Je vous le dis en bon français.

Le grand personnage les entendit avec dédain. *De tout temps on a dit la même chose*, s'écria-t-il. C'est pourtant faute d'avoir suffisamment médité ce qu'il appelait un lieu commun, qu'il est allé mourir de chagrin dans une île située aux confins du monde. Il ne comprenait point qu'en multipliant le nombre de ses sujets, même lorsqu'il les coiffait d'une couronne, il ne faisait que multiplier le nombre de ses ennemis bien différent de Washington qui, en appelant ses semblables à l'indépendance, augmentait toujours plus le nombre de ses amis.

Le seul moyen d'inspirer de l'intérêt aux autres hommes, c'est de paraître s'intéresser à eux; mais ici le semblant n'est-il pas plus dif-

ficile que la réalité ; et peut-on paraître s'intéresser aux autres, si véritablement on ne s'y intéresse pas un peu ?

Les hommes ont presque toujours quelque penchant pour un animal ou pour un autre. Les uns chérissent les chevaux, les autres les chiens, d'autres les oiseaux. Je ne sais qui a fait la remarque que ceux qui aiment les chats se distinguent aussi par leur philanthropie. On serait tenté, au premier abord, de prendre cela pour une plaisanterie ; mais plusieurs exemples confirment cette remarque, il faut donc qu'elle ait quelque fondement.

En observant les hommes et leurs divers caractères, on en voit qui ne se plaisent qu'au commandement et à la domination. Ils veulent que les goûts, les besoins des autres, cèdent toujours à leurs vues personnelles ; et ils sont en état d'inimitié, de guerre même, avec tous ceux qui leur résistent, qui veulent seulement conserver leur indépendance. C'est-à-dire qu'ils sont en guerre avec l'humanité presque entière, car parmi les autres hommes il en est peu qui soient disposés à faire le sacrifice de leurs propres prétentions et de leurs droits.

Ce caractère, selon moi, fait les misanthropes, les haïsseurs de l'espèce humaine ; car de donner ce nom à ceux qui, comme l'Alceste de Molière, fuient les hommes dont ils sont mécontents, et les laissent tranquilles, c'est une injustice.

Un autre caractère relativement aux qualités sociales, est celui qui n'est point blessé que chacun cherche son bien-être à sa manière ; qui, sans vouloir sacrifier sa propre indépendance, sait respecter celle des autres ; qui trouve bon que chaque homme ait ses goûts et veuille les satisfaire, ait ses opinions et s'efforce de les soutenir. Ce caractère forme les véritables philanthropes.

Maintenant observons quels animaux peuvent convenir à ces deux caractères généraux, quels inférieurs doivent être préférés par eux ? Ne pensez-vous pas que l'homme qui cherche des esclaves, doit s'accommoder de préférence du chien, animal rampant qui n'emploie les facultés dont le Ciel l'a doué qu'au service d'un maître ; qui se soumet aux caprices, et lèche la main de l'injustice comme celle de la bienfaisance ? Ne trouvez-vous pas que l'autre caractère peut seul s'accommoder de l'indépendance, de l'égoïsme du chat, animal qui n'est point malfaisant quand il n'est pas poussé à bout par la faim ou par les mauvais traitements, mais qui conserve l'indépendance de ses goûts plus que tout autre domestique ?

Buffon fait un crime au chat d'*aimer ses aises, de chercher les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre*, c'est tout comme les hommes ; de *n'être sensible aux caresses que pour le plaisir qu'elles lui font*,

c'est encore comme les hommes; d'*épier les animaux plus faibles que lui pour en faire sa pâture,* c'est toujours comme les hommes; d'être *ennemi de toute contrainte,* c'est comme les hommes encore.

Partant, il faut avoir bien de la philanthropie pour aimer les chats.

Le talent de voir consiste à donner une dose d'attention suffisante aux occurrences que présente le cours ordinaire de la vie; que ces occurrences soient sensibles ou intellectuelles, relatives aux personnes ou aux choses, à nous-mêmes ou aux autres.

C'est ce qui nous fournit dès notre enfance une riche collection de connaissances et de réflexions.

Le meilleur traitement pour les aliénés et la meilleure éducation pour les enfants, sont fondés sur les mêmes principes. Les enfants, comme les fous, ne jouissent pas de toute leur raison; il faut leur faire sentir qu'ils ont besoin d'être conduits, et qu'on ne veut pas être victime de leur démence. S'ils veulent s'affranchir, il faut qu'ils sachent qu'ils n'y parviendront qu'en apprenant à raisonner, c'est-à-dire à lier les causes avec leurs effets, à savoir d'où provient un fait, et quelles en seront les conséquences. Guérir la folie, c'est une éducation à refaire. Faire une éducation, c'est donner de la raison à un insensé. La dernière besogne est la plus facile, parce que la faiblesse de l'enfance nous en rend maîtres plus aisément; chaque jour l'instrument du raisonnement se fortifie et se perfectionne, et par là seconde les efforts de l'instituteur. Dans l'un et l'autre cas, il convient de faire marcher de front le traitement physique et le traitement moral.

C'est à juste titre qu'on a fait chez les enfants de la docilité une vertu. En effet, quand on n'a ni l'expérience ni le jugement formés, qu'on n'a presque rien appris, rien éprouvé, et qu'on ne peut presque rien prévoir, qu'a-t-on de mieux à faire que de s'en rapporter à ceux dont le temps a été le maître? Louis XIV, dans les Mémoires qu'il fit pour l'instruction de son fils, lui donne de sages conseils, parmi beaucoup d'autres : « Si vous n'écoutez pas les ordres de ceux que j'ai » préposés pour votre conduite, comment suivrez-vous les conseils de » la raison quand vous serez votre maître? »

Un préjugé ne fausse pas le jugement sur un seul objet, mais sur tous. Si malgré le témoignage de ses sens j'enseigne à un enfant qu'un lapin est aussi grand qu'un mouton, et que par tous les moyens que me fournit l'habitude de l'obéissance, l'ascendant de l'âge, de l'instruction, de la force, des menaces même, je parviens à le lui faire

croire, son jugement est faussé, non-seulement par rapport à la taille des moutons et des lapins, mais sur tout le reste. Il ne peut plus s'en rapporter au témoignage de ses sens, à son jugement. Rien ne lui paraît plus ni prouvé, ni vrai en soi-même; son esprit est devenu plus timide, plus porté à admettre des faussetés.

Le jugement, comme toutes les autres facultés, se perfectionne par l'exercice. Veut-on l'avoir bon? Il faut s'habituer à juger par soi-même. Un tireur d'arc, pour acquérir le coup-d'œil, demande-t-il à une autre personne où est le but? Le jugement gagne même lorsqu'il se trompe, comme un enfant apprend l'équilibre, même lorsqu'il le perd. Voulez-vous rendre un enfant judicieux? Laissez-le juger; ne lui donnez pas des jugements tout faits. Les peuples deviennent judicieux par des procédés analogues.

Vous vous plaignez que les enfants ont des idées fausses; c'est que vous les leur avez données telles. J'ai entendu un enfant demander : A qui sont les nuages? et la mère répondre : Au bon Dieu.

Il y a deux manières de gâter les enfants : l'une est de faire toutes leurs volontés, l'autre est de les reprendre à tout propos. Les deux manières tendent à leur donner une trop haute idée de leur importance. Quoi de plus important, en effet, que l'être dont on s'occupe sans cesse? Parmi beaucoup d'autres inconvénients de l'*Émile* de Rousseau, c'en est un fort grand que d'en faire un personnage de si haute dimension. Il n'y a eu de bons princes que ceux qui n'avaient pas été élevés pour l'être; et cette cause a suffi même pour gâter ceux qui étaient devenus princes sans avoir été faits pour cela.

Je le vois d'ici, Damoclète, vous êtes fier de l'éducation que vous donnez à vos enfants; vous vous applaudissez de leur avoir caché la perversité des hommes; vous croyez les avoir laissés purs : j'ai peur.... — De quoi? — Que vous ne les ayez rendus niais. — Ho!.... — Daignez m'écouter : Savez-vous ce qui donne tant d'avantage à l'intrigue pour surprendre la bonne foi des honnêtes gens? C'est votre principe d'éducation. Je vous estime heureux même si quelqu'un de vos enfants se trouve avoir un caractère assez ferme pour ne pas se dire à une certaine époque : *Mon père a fait de moi une dupe. Je croyais à la bonne foi; il n'y en a point sur la terre. Bien fou celui qui ne fait pas comme les autres.*

Ne vous méprenez pas sur mes intentions, Damoclète, je ne vous dis pas : *Enseignez le vice,* mais ne le dissimulez pas. Présenté de cette manière, le vice n'offre qu'un spectacle salutaire, qui montre les diffor-

mités en même temps que les attraits, et les suites déplorables à côté des préliminaires séduisants. S'agit-il de vos rapports avec le monde, vous gardez pour vous seul vos soupçons et vos découvertes; vous déguisez à vos enfants les précautions que vous êtes forcé de prendre contre la mauvaise foi, la cupidité, la corruption des hommes ! mais, dites-le-moi, Damoclète, quelle science plus utile et d'une plus constante application pouvez-vous leur enseigner ? quelle plus efficace pour porter le découragement chez les méchants ?

Je conviens que cette méthode vous oblige à marcher vous-même dans le sentier de la vertu; sans cela vous vous dénonceriez au mépris de vos élèves : raison de plus pour vous la recommander.

Le plaisir du spectacle, quand on s'en fait une habitude, accoutume trop les jeunes gens à se laisser amuser, c'est-à-dire à s'amuser difficilement.

Le spectateur n'y met rien du sien; l'auteur et les acteurs en font seuls les frais. Quant à l'influence morale, je laisse J.-J. Rousseau et les dévots invectiver à leur aise. Quant à moi, j'estime qu'une représentation des actions bonnes ou blâmables, donne aux unes et aux autres un relief qui est plus favorable aux premières qu'aux secondes. Les représentations dramatiques sont pour beaucoup de gens les seules leçons d'histoire et de littérature qu'ils recevront jamais. On y prend une connaissance des hommes et des affaires auxquelles il n'est pas bon de rester étranger, et d'autres distractions ont de plus graves inconvénients.

La dissipation, les plaisirs dispendieux, bruyants, qui exigent le secours de beaucoup de monde et beaucoup de mouvement, doivent être rares, même pour les jeunes gens. C'est d'abord parce que ce genre de plaisirs fait paraître les autres insipides. Toutes les personnes que j'ai été à portée d'observer et auxquelles on avait procuré dans leur jeunesse de ces plaisirs-là, ne se montraient animées que dans des occasions semblables. Dans leur vie ordinaire, elles étaient ennuyées, boudeuses, à charge à elles-mêmes et aux autres.

Les divertissements fréquents, en outre, rendent inattentifs et inappliqués aux occupations utiles et aux affaires. Lorsqu'on y réussit malgré cela, c'est parce que l'aptitude et le talent l'emportent. Ce cas est bien plus rare chez les femmes que chez les hommes, parce que le talent chez elles a en général moins de vigueur : aussi est-il presque impossible qu'une jeune personne dissipée devienne une femme de mérite.

Enfin, la dissipation entraîne dans des dépenses fort sensibles pour les petites fortunes et les familles nombreuses : il faut nécessairement

alors que quelque chose reste en souffrance dans la famille, ou que le chef qui est chargé de fournir l'argent fasse des bassesses pour s'en procurer.

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse : le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout, d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse; bien au contraire : les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples, ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles, qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

Une mère qui cherche toutes les occasions d'amuser ses enfants me paraît entendre mal leurs intérêts et les siens, pareille à celle qui leur donne des indigestions avec des gâteaux pour les régaler. L'instinct qui nous porte à procurer du bien-être à nos enfants est nécessaire à la conservation de l'espèce en général; mais s'il est aveugle, c'est un instinct de brute, souvent funeste à l'individu. La nature s'embarrasse peu des individus; c'est à nous de chercher quel est l'intérêt bien entendu de ceux qui nous intéressent, et de subordonner l'instinct à la raison. C'est un des plus beaux priviléges de notre espèce.

Un père disait à son fils de dix-huit ans : Cherche toujours à pénétrer l'intérêt qui fait agir les autres; demande-toi : *Que peut-il désirer dans la situation où il se trouve? Quel peut être son motif dans la démarche que je lui vois faire? Que sentirais-je, que souhaiterais-je à sa place?* Ensuite, si tu es pour quelque chose là-dedans, conduis-toi suivant la découverte que ta recherche intime t'aura fait faire. Tu te tromperas quelquefois sur l'intérêt et le motif qui font agir les autres. N'importe, n'abandonne pas pour cela cette méthode : pour une fois qu'elle t'égare, elle te servira dix. Et à mesure que l'âge et l'observation mûriront ton expérience, elle te trompera moins.

Ce n'est pas que je prétende que tu te jettes dans les conjectures. La manie des conjectures consiste, au contraire, à récuser le motif le plus simple, le plus présumable, pour en supposer un extraordinaire, *farfetched*, comme disent les Anglais, *loin cherché*. Ce que je veux, c'est du jugement et non de l'imagination, de la sagacité et non des soupçons. Si tu ressembles à ces gens qui ne savent que haïr et soupçonner, tant pis pour toi : cette disposition, cette passion te trompera, tandis qu'un jugement sain te servira mieux.

Il est dangereux d'avoir une trop bonne opinion des hommes; ils ne vous soutiennent point quand on a droit de compter sur eux. Il est dangereux d'en avoir une trop mauvaise : ils valent mieux que ceux qui les méprisent.

Un homme sans principes se rencontre avec un homme qui a des principes. Ils causent ensemble; ils se méprisent tous les deux. Quel est celui qui a le plus de mépris pour l'autre? Vous croyez que c'est celui qui a des principes? Vous vous trompez : c'est celui qui n'en a pas.

Tenir à un parti pris parce qu'il est pris, c'est opiniâtreté; y tenir parce qu'il n'y en a pas de meilleur à prendre, c'est fermeté.

Pourquoi les principes qu'on professe influent-ils si peu sur la conduite qu'on tient? c'est parce qu'il faut une fermeté extrême pour agir d'après les principes qu'on s'est faits. Or, la fermeté est une qualité rare. Le commun des hommes agit selon l'instinct du moment, ou selon l'habitude, qui est l'instinct de tous les moments.

On peut définir le vice, le sacrifice de l'avenir au présent.

Plusieurs moralistes ont dit qu'il y a plus de chances défavorables dans le vice que dans la vertu; et que, tout bien considéré, quand on s'engage dans un mauvais sentier, on fait tout simplement un mauvais calcul. Les méchants ne paraissent point convaincus de cette vérité. Pourquoi? c'est que l'avantage du vice est plus proche; il se dessine nettement à leurs yeux; son danger est plus éloigné et paraît moins certain, mais on ne compte pas le temps indéfini que le châtiment a pour venger la vertu : peu d'instants suffisent pour commettre le crime, et la morale a en sa faveur une multitude d'instants pour le punir. Un homme manque à sa parole quand il peut le faire impunément; s'il est en pouvoir, il en abuse pour opprimer la faiblesse et le bon droit, etc. On voit en effet quelques hommes parvenir au faite de la fortune par ces honteux moyens; mais connaît-on tous ceux qui échouent? Les succès frappent tous les regards; on n'entend pas parler des revers, des inconvénients, des maux, qui ont accompagné une conduite coupable. Les punitions éclatantes qui malheureusement sont rares, ont seules frappé; les punitions secrètes ont échappé, sans être moins réelles. Or, une plus juste appréciation des choses montre, je crois, que tout compensé, et si l'on met en ligne de compte à la charge d'une mauvaise conduite, outre les

punitions directes qu'elle attire quelquefois, la mauvaise réputation qu'elle donne, les portes qu'elle ferme à la fortune et aux jouissances de la vie, les soucis, les tracas qu'il faut se donner pour cacher ce qui ne doit pas être su, défendre ce qui peut être attaqué, se mettre à couvert enfin, et les risques de ne pas réussir ; si l'on compare, si l'on pèse en somme tous les heureux et tous les mauvais résultats du vice et du crime, je n'hésite pas à prédire qu'en fait, dans le plus grand nombre des cas, l'avantage est pour la vertu.

Toute la morale est dans ce vieux proverbe : *Qui mal veut, mal lui arrive.*

Un loup, je ne sais pas trop comment, eut un chien pour ami. Ils firent route ensemble et devisèrent assez franchement, car les loups même ont leurs instants de bonhomie. Mais à toute minute la conversation s'arrêtait; au moindre bruit, quand une feuille tombait, quand l'ombre d'un oiseau venait à passer, mon loup dressait son oreille effrayée. Toujours il se préparait au combat ou bien à la fuite. « Quelle mortelle » inquiétude t'agite? lui dit le chien. Je ne te vois pas un moment de » repos. Marchons tranquillement et libres de soucis. — Je ne le puis, » lui répondit l'animal féroce; j'ai pour ennemi tout le monde. — Ah! » je comprends : tu ne sais faire que du mal. »

Les philosophes moralistes paraissent croire que l'amour de soi, l'intérêt dirige les actions des hommes plus que ne le fait l'amour-propre, la vanité. Je serais tenté de croire, au contraire, que la vanité exerce sur eux plus d'empire, généralement parlant, que l'amour de soi. Il suffit d'observer dans combien de cas les hommes agissent par vanité d'une manière opposée à leurs intérêts. C'est là le rien important qui nous mène, depuis l'enfant qui, blessé d'une mortification qu'on lui a fait essuyer, boude contre son ventre, jusqu'au potentat qui détruit son pays, c'est-à-dire le fondement de sa puissance, pour se venger d'une insulte de gazette.

Il est bon de songer à soi : il est odieux de ne songer qu'à soi.

Vous vous étonnez de tant de dispositions testamentaires faites en faveur d'un confesseur, d'un directeur de conscience, ou, ce qui est la même chose, en faveur de ceux qu'ils protégent et dont ils sont protégés; vous voudriez qu'on fît de semblables dispositions en faveur d'une belle action, ou d'un livre utile, ou d'une découverte impor-

tante, d'actions, en un mot, dont la société ferait longtemps son profit. Hommes injustes! vous voulez qu'un malade, à l'instant de sa mort, songe au bien public, lui qui n'y a songé de sa vie! Faites attention, je vous prie, que l'homme utile n'obsède point les mourants; il travaille : tandis que le confesseur est là, au coin du feu, au chevet du lit; qu'il ne demande au moribond que les biens de ce monde, dont celui-ci ne peut plus faire usage, et qu'il lui donne en échange ceux du paradis.

La peur de l'enfer a produit plus de sottises que de belles actions. Archimède ne demandait qu'un point d'appui, hors du monde, pour remuer le monde. Les jésuites ont résolu le problème d'Archimède.

Les dévots et les philosophes, chacun dans leur langage, ont terriblement anathématisé les richesses, ou l'argent qui en est l'expression la plus simple. Ces pauvres richesses, objets de tant de déclamations, sont bien innocentes, ou plutôt en elles-mêmes ce sont de fort bonnes choses. Il n'y a de coupable que les mains qui en font la distribution. Si l'argent ne servait pas à récompenser des services honteux, l'amour du pouvoir, la mauvaise foi, l'hypocrisie, qu'auriez-vous à en dire? Ce sont donc les mains qui salarient l'hypocrisie, le mauvais sens et les mauvaises intentions, qu'il faut accuser. A qui donc, en bonne politique, faut-il laisser la distribution des avantages sociaux? Le plus qu'on peut à la société elle-même. Voyez comme le public est bien servi quand il s'agit de procurer à la société les produits de l'agriculture et des arts. Elle les obtient en abondance et au meilleur marché : c'est qu'elle les achète elle-même.

On voit dans le monde beaucoup de personnes qui ont trop de respect pour l'argent, et cela dégoûte. On en voit aussi qui en ont trop peu, et elles tombent dans la misère. Que n'a-t-on pour l'argent tout le respect qu'il mérite, et rien de plus?

Quand on ne désirerait pas l'aisance pour son propre bien-être, on devrait la désirer par vertu. Il faut n'être pas réduit à prendre conseil du besoin.

Vous vous plaignez que chacun n'écoute que son intérêt; je m'afflige du contraire. Connaître ses vrais intérêts est le commencement de la morale; agir en conséquence est le complément.

L'estime est contagieuse, ainsi que toutes les autres affections de l'âme.

Après avoir pesé les biens et les maux de la vie, on a ingénieusement prouvé l'égalité des conditions ; on a prouvé ce qui n'est pas : c'est-à-dire qu'un gueux rongé d'ulcères et de vermine, manquant de tout, est aussi heureux qu'un propriétaire campagnard qui possède trente mille francs de revenu.

Pour ne point sortir du vrai dans cette question, il me semble qu'il faut se réduire à cette considération : L'homme ne jouit que par l'exercice modéré de ses facultés ; or, les facultés de chaque individu sont bornées à un petit nombre : nul n'a deux estomacs pour digérer : les plaisirs les plus délicieux ne peuvent se renouveler qu'un certain nombre de fois tous les ans ; donc les moyens de jouir sont également bornés pour tout le monde.

Mais le nombre des facultés humaines, quoique nécessairement borné, est plus ou moins étendu selon les conditions, les caractères, les talents et le degré de civilisation où l'on est parvenu. Le judicieux emploi qu'on en fait les étend ; la culture de l'intelligence les multiplie. De là des facultés nouvelles et par conséquent de nouveaux moyens de jouir. La culture des lettres, par exemple, procure des plaisirs dont le manant grossier n'a pas la moindre idée. On jouit de l'influence qu'on exerce par ses talents comme par son pouvoir. Ce sont des facultés dont l'usage est une jouissance ; et ceci nous montre en passant quel mauvais calcul c'est de faire un mauvais usage de son pouvoir et de ses talents. On sape sa propre influence et l'on altère les moyens qu'on a de jouir.

Le bonheur ne se compose pas seulement de jouissances : il dépend aussi de l'absence des maux ; et peut-être y a-t-il plus de manières de souffrir, au moral et au physique, qu'il n'y a de manières de jouir. Aussi est-ce là, si je ne me trompe, qu'il faut chercher les plus grandes inégalités dans le sort des humains.

L'honneur! l'un des sobriquets de la vanité....... Au pluriel, c'est encore pis.

Plusieurs voies conduisent aux honneurs ; d'abord les actions honteuses.... — Et ensuite?.... — Laissez-moi le loisir de chercher.

Les nations ne savent pas ce qu'elles perdent à ne pas tout simplement honorer ce qui est honorable, et mépriser ce qui est méprisable.

Lorsqu'un peuple ne sait ni mépriser ni haïr, on le gouverne à coups de pieds au...

A qui les gens du grand monde pardonnent-ils une bassesse? Est-ce à l'indigent assailli par le besoin, ou bien à l'homme qui ne manque de rien, et qui est décoré de titres pompeux et de fonctions importantes?

Lorsque les *Confessions* de J.-J. Rousseau parurent, les gens du beau monde furent horriblement scandalisés que l'auteur eût osé révéler les faiblesses de madame de Warens, qui n'existait plus, n'avait point laissé de famille, et au total composait une femme assez peu respectable; et les mêmes personnes ne faisaient nulle difficulté de tympaniser beaucoup de femmes recommandables par leurs bonnes qualités, leur esprit et leurs alentours. On veut se faire passer pour délicat, mais on s'inquiète peu de l'être.

Montesquieu distingue dans la société deux sortes d'hommes : ceux qui *amusent*, par opposition avec ceux qui *pensent*. Ah! Montesquieu, la troisième espèce, celle qui ne pense ni n'amuse, que vous a-t-elle donc fait pour l'oublier ainsi?

DIALOGUE.

Alceste. — Je veux devenir un homme de bonne compagnie. Voyons; que faut-il faire?

Philinte. Amuser, ne blesser aucun amour-propre.

Alceste. Que faut-il de plus?

Philinte. Rien.

Alceste. Vous plaisantez.

Philinte. Nullement.

Alceste. Un homme qui aurait malversé dans ses emplois, qui aurait sacrifié son pays pour un vil intérêt, n'est certainement pas admis dans la bonne compagnie.

Philinte. Pourquoi non, s'il a eu l'adresse d'esquiver le scandale, s'il est riche, s'il a des titres, des plaques et des rubans?

Alceste. S'il en est ainsi, vive la bonne compagnie pour faire le bonheur d'un pays!

Le grand monde ne veut pas d'un ouvrage qui lui donne à penser :

c'est trop pénible. Il ne veut pas d'un livre qui montre trop de défauts à corriger : la tâche effraie sa paresse. Que veut-il donc ? Probablement que le bien se fasse tout seul.

Damis a lu un livre dont les idées lui ont paru neuves et justes ; Damis en convient ; il vante l'auteur comme devant faire autorité. Vous vous imaginez que Damis a adopté ces mêmes idées, qu'elles ont rectifié les siennes, qu'il en va faire la règle de ses discours, de ses actions.... Il n'y a pas seulement songé : l'instruction a passé au travers de sa tête comme le jour à travers une vitre ! rien n'est demeuré. Vous lui en faites l'observation : *Tout cela est bon pour les livres*, répond-il. — Tètebleu ! ce qui, dans les livres, n'est pas pour passer dans la pratique, n'est bon à rien.

Voulez-vous connaître le degré de philosophie des personnes avec lesquelles vous êtes en rapport de société ? examinez quel nombre de sujets peuvent fournir matière à vos conversations avec elles. Plus ces sujets seront nombreux, plus ces personnes auront de philosophie, d'amour du vrai. En effet, les préjugés, qui sont des opinions acquises, non par suite des observations, des raisonnements que nous avons faits, mais de confiance et sur l'autorité d'autrui, n'admettent point de discussions ; tandis que les opinions raisonnées peuvent toujours être modifiées par de nouvelles lumières acquises. Vous pouvez parler de l'origine du monde avec un philosophe ; vous ne le pouvez pas avec un juif. Pour lui, l'origine du monde est dans la Genèse.

Cette règle s'applique à tous les sujets. Vous ne pouvez franchement chercher la meilleure forme des gouvernements, avec l'homme qui croit qu'il n'y a qu'un bon gouvernement, celui de son prince légitime ; vous ne pouvez non plus discuter sur la morale avec un autre ; l'incontinence, suivant lui, n'est pas blâmable en raison du mal qui en résulte pour la société, mais en raison de la réprobation des lois civiles et canoniques.

Dans telle maison, il y a des préjugés en musique ; dans telle autre, des préjugés en littérature. On est obligé dès-lors de glisser sur ces sujets-là.

On peut dire au sujet de beaucoup de sociétés et de conversations :

C'est avoir profité que savoir s'y déplaire.

La bonne compagnie a un mérite incontestable et qu'on peut prou-

ver par de bonnes raisons : c'est qu'elle vaut mieux, à tout prendre, que la mauvaise.

Il y a deux peuples à Paris : l'un qui ne vit que pour travailler et souffrir; quand il a quelques instants de loisirs et quelque argent de reste, celui-là les dépense dans une guinguette à boire et à danser. L'autre peuple est composé de gens à la mode, qui ne rêvent le matin qu'à trouver quelque moyen de s'amuser le soir, et parmi les amusements ils donnent toujours la préférence à ceux qui les tirent hors d'eux-mêmes, et leur montrent des gens et des objets nouveaux.

Dans l'une et l'autre classe, on voit qu'il reste peu d'instants où l'âme puisse fermenter et s'élever au bouillonnement des grandes passions.

N'attendez de grandes choses que des hommes peu répandus et peu avides des amusements du beau monde.

Manquer d'égards dans les relations sociales est le signe presque certain d'un défaut d'éducation, car la bonne éducation enseigne à étudier les convenances d'autrui. C'est pour cela qu'on a des égards bien souvent, non par intérêt pour les autres, mais par respect pour soi-même et pour se faire considérer.

Règle générale : l'homme qui comprend une plaisanterie, a de l'esprit. Entend-il la plaisanterie, il en a encore davantage.

Androphile a toujours procuré peu de divertissement à ceux qui ont essayé de le mystifier. Quel parti tirer, en ce genre, d'un homme qui regarde le monde comme une mystification perpétuelle, où les mystificateurs font, les uns, le rôle de gens d'esprits, les autres, celui de grands seigneurs, et tous le rôle d'honnêtes gens ?

Un sot sans prétentions est moitié moins sot qu'un autre.

Il me semble que tous nos moralistes ont fait injure aux femmes, en joignant ensemble, dans leurs considérations, les femmes et l'amour. On dirait qu'elles ne sont bonnes qu'à faire l'amour. Certes, elles sont aussi nos mères, nos filles, nos amies de fortune et d'infortune ; elles sont une partie fondamentale de nos sociétés politiques. On a prétendu qu'il se fondait toujours dans l'amitié qu'elles nous inspirent, une autre espèce de sentiment qui tient à la différence du sexe. C'est possible, appelez cela comme vous voudrez, j'y consens ; il n'en est pas moins vrai que l'amour n'y est pour rien.

Les femmes s'attachent aux hommes plutôt encore par le plaisir qu'elles procurent que par celui qu'elles reçoivent, de même qu'elles s'attachent à leurs enfants à proportion des soins qu'elles leur ont prodigués, et même des peines qu'ils leur ont coûté. C'est ce qui fait que, sauf chez les personnes dépravées, on trouve de si bonnes amies chez les femmes dont on a obtenu autrefois les faveurs. Il y a au surplus dans l'humanité tout entière un sentiment analogue à celui-là, et qui fait que nous sommes animés de bienveillance en général envers les objets de nos bienfaits. Il y a plus d'attachement du bienfaiteur à l'obligé, que de l'obligé au bienfaiteur, et c'est mériter un surcroît de faveur, que de savoir se laisser obliger à propos et sans se dégrader. Lorsqu'une vanité trop susceptible s'y oppose, c'est une faute de conduite.

Les Anglais ne font jamais de compliments aux femmes. Ils les aiment, comme on fait partout, parce qu'il est impossible de ne pas les aimer; mais enfin ils ne leur font pas de compliments, qu'ils taxent de faussetés prétentieuses, et ils sont très-fiers de cela. Ils ne sentent pas que si le compliment n'est pas une vérité, il annonce du moins le désir de plaire, et ce désir est toujours flatteur pour celle qui l'inspire. Les compliments qu'on adresse aux femmes, sont comme les civilités que se font entre elles les personnes bien élevées ; ils remplacent le sentiment, comme les civilités remplacent la bienveillance et le respect. Ils sont l'image d'une disposition qui flatte ; et comme on ne les prend que pour ce qu'ils valent, il y a dans ce commerce peu de danger et beaucoup d'agrément.

Il y a bien peu de femmes qui aient l'esprit assez élevé pour entendre de sang-froid parler des défauts de leur sexe.

L'amour maternel sans doute était nécessaire pour faire supporter aux mères les soins rebutants que réclame la première enfance; mais c'est un semtiment bien aveugle! Une mère satisfait aux caprices de son enfant avec le même dévouement qu'à ses besoins réels, et lui fait plus de mal en le gâtant, qu'elle ne lui a fait de bien en lui donnant l'existence et les soins qui l'ont soutenu ; inférieures en ce point aux femelles des animaux, qui favorisent uniquement le développement de leur progéniture, mais l'abandonnent à elle-même du moment qu'elle peut se tirer d'affaire.

La galanterie, que je ne confonds pas avec l'amour, est un jeu où tout le monde triche : les hommes y jouent la sincérité, les femmes la

pudeur, et chacun se trompe; mais il faut que la volonté du Ciel soit faite.

De quelque manière qu'on déguise la chose, il faut avouer qu'au village, comme à la ville, comme à la cour, il y a toujours dans l'homme quelque peu de la bête féroce, et dans la femme quelque chose de l'animal domestique. — Cette vérité ne laisse pas d'être grossière. — J'en conviens; aussi j'ai soin de la dire entre nous.

La Sunna ou tradition orale de Mohammed recommande, par trois fois, de traiter les femmes avec indulgence. C'est une des meilleures choses qu'il y ait dans la Sunna, où l'on en trouve beaucoup de bonnes.

Les femmes sont l'*alpha* et l'*omega*, le commencement et la fin. Quel homme n'a pas commencé et fini par elles? sans parler du reste.

Que de misères dans l'amour malheureux! Penchants contrariés par la fortune, par l'ambition, par la religion; des enlèvements; des fils déshérités; des femmes infidèles; des jalousies; des querelles; des perfidies; des vengeances!

Que de misères encore dans l'amour heureux! Des enfants à élever, à établir, quelquefois à perdre! le déchirement des séparations; les torts de la fortune, qui souvent frappe des êtres chéris; l'uniformité; l'ennui!.....

Hé bien! avec tout cela, il n'y a rien de si charmant que l'amour..... même l'amour malheureux!

La jeunesse aime qu'on l'amuse, et vous tient compte de ce que vous faites dans ce but, beaucoup plus que de ce que vous faites pour son utilité. Cette disposition de la jeunesse dure pour les femmes pendant toute leur vie. Les frais qu'on fait pour leur plaire, indépendamment de l'amusement, montrent l'envie de leur plaire; et c'est ce qui excite le plus de reconnaissance.

L'amour et l'objet aimé sont tout pour une femme qui aime. Dans un jeu où elles mettent tant du leur, elles exigent beaucoup. Si l'homme qu'elles aiment si bien, avec tant d'abandon, s'occupe de quelque chose qui ne soit pas elles, il est indifférent, il manque de confiance; c'est un égoïste, un ingrat, on le méprise, on le déteste. Aussi voit-on souvent les hommes embarrassés de l'amour qu'on a pour eux.

Les femmes sont rarement satisfaites de l'attachement que les hommes ont pour elles. L'amour chez les hommes est moins tendre, moins désintéressé que le leur. Elles s'en prennent à l'individu : c'est la faute de la nature; et la nature en cela est favorable aux femmes elles-mêmes. Qui donc se mettrait en état de pourvoir aux besoins de la famille, si l'homme passait son temps à soupirer, ou à chanter comme à l'opéra :

Quand on sait aimer et plaire,
Qu'il est doux d'aimer nuit et jour ?

L'âge des illusions, les moments d'illusion ; l'âge et les moments où l'on croit vrai, non pas ce qui est vrai, mais ce que l'on désire. Les hommes ont des illusions quand ils sont jeunes; les femmes en ont à tous les âges ; et tout le monde en a dans les temps de factions.

Le vulgaire, c'est-à-dire presque tout le monde, reçoit ses opinions toutes faites. Quand la fabrique est mauvaise, on les reçoit mauvaises, c'est-à-dire fausses, sottes, peu favorables au bien-être de la société. Nous vivons encore en grande partie sur des opinions fabriquées dans des temps de barbarie; nous les usons jusqu'au bout.

Ce n'est pas une preuve de la vérité d'une opinion, que de dire qu'elle est généralement reçue. Ce fut une opinion bien générale pendant un temps, que les épreuves par le duel et par les éléments, qu'on appelait *jugements de Dieu*, étaient la meilleure de toutes les jurisprudences, puisque Dieu, qui est la justice même et qui est tout-puissant, ne pouvait laisser condamner un innocent. Quel tribunal lisait mieux dans les cœurs ? quel plus intègre? quel plus indépendant de l'influence des hommes? Hé bien, y a-t-il maintenant un seul homme, dans les cinq parties du monde, qui veuille prendre la défense des jugements de Dieu?

L'usage est la loi des gens médiocres, comme les proverbes sont la morale du peuple. Mais les proverbes valent mieux que l'usage.

C'est l'usage, est une mauvaise raison qui dispense d'en donner une bonne.

Pour n'être surpris de rien, il ne faut pas être moins sot que pour être surpris de tout. Si un certain fonds d'instruction et de réflexion est nécessaire pour comprendre comment une chose qui paraît un

prodige n'est qu'une conséquence très-naturelle de la nature des hommes ou des choses; dans d'autres circonstances il faut une profonde sagacité pour comprendre combien ce qui paraît tout simple est au-dessus de la portée ordinaire des capacités humaines, ou enfin quel concours difficile de circonstances il a fallu pour produire un tel effet.

Idée fixe : démence.

Parti pris, à certains égards, de manière à ne pouvoir plus consulter la raison : préjugés.

Jugement libre sur tous les points et dans toutes les conditions : sagesse.

La plus belle pensée, la plus neuve, la plus utile, n'obtiendront jamais en public autant d'applaudissements qu'un lieu commun de morale.

Lorsqu'on met en avant un principe incontestable, il faut s'attendre qu'il sera contesté. Il est vrai qu'ensuite il prend racine, puis grandit, puis enfin est adopté par tout le monde; mais il n'en est pas moins constant que la vérité ne brille pas de son propre éclat. Le temps est un élément indispensable pour son triomphe.

Il n'est pas si difficile de trouver une vérité que de la faire entrer dans les esprits.

On ne peut devenir *homme supérieur* à volonté; mais, au point où nous sommes parvenus, il n'est personne qui ne puisse accroître considérablement sa capacité. Que faut-il pour cela? De bons livres et de la réflexion. La lecture nous rend maîtres de l'expérience et des découvertes du passé, et la réflexion nous apprend l'usage qu'il en faut faire.

Le temps éclaircit bien des questions; mais que d'opinions deviennent problématiques avec l'âge! La vieillesse est la mère du doute.

On pourrait faire un essai historique assez piquant sur le danger des plaisanteries. En France, surtout, c'est l'arme qui blesse le plus et qu'on pardonne le moins. Une plaisanterie sur le prince de Condé fit perdre à Saint-Evremont la charge de lieutenant dans les gardes de ce prince; une autre plaisanterie lui fit perdre sa fortune sous le ministère de Mazarin; et une troisième plaisanterie, sur les créatures de ce cardinal, le força à s'exiler en Angleterre où il mourut.

Beaucoup de guerres n'ont eu pour cause que des plaisanteries mordantes, comme celles du roi de Prusse sur les maîtresses de Louis XV. On sait que Bonaparte n'y était pas insensible. On en peut juger par le long exil de madame de Staël, de madame de Bourdic, etc.

La vengeance est un morceau de roi ; mais il faut y prendre garde, car c'est un morceau indigeste.

Quand on sort de lire les Vies de Plutarque, on est fier d'être homme. Lorsqu'on vient de lire les Maximes de Larochefoucauld, on en est honteux. Larochefoucauld fut, dans sa jeunesse, un intrigant politique, un homme de bonne société et de mœurs douces plus tard ; un homme d'esprit dans tous les temps ; un grand caractère, jamais.

On veut être apprécié ; mais on n'aime pas à être apprécié tout juste ce qu'on vaut.

A coup sûr, votre principal mérite, aux yeux d'un homme quel qu'il soit, est de savoir apprécier le sien. Je me trompe, vous pouvez avoir un mérite supérieur encore à celui-là : c'est de reconnaître le mérite qu'il croit avoir plutôt que celui qu'il a. Par une conséquence naturelle, votre plus grand tort à ses yeux, est de le remettre à sa place.

Certains hommes qui ont des talents, du mérite, du génie même, ne se plaisent que dans la société de leurs inférieurs, afin d'y briller. Mauvais calcul : en se mêlant avec les sots, on dégénère ; en se frottant contre des gens d'esprit, il reste quelque chose du parfum.

On favorise la jeunesse ;
Mais avec l'âge mûr on agit de rigueur.

C'est encore dans cette malheureuse vanité humaine qu'il faut chercher la cause de cette disposition. Avec les jeunes gens, on est dans une attitude de protecteur ; on donne des avis, on est bien aise que le succès les justifie ; on compte sur leur reconnaissance. Mais, quant aux hommes faits, on les traite comme des émules, des concurrents, et souvent même comme des ennemis. On ignore que la bienveillance provoque la bienveillance, et que, dût-on rencontrer des ingrats, c'est encore un assez beau partage que de faire des ingrats.

Il y a parmi les hommes une sorte de solidarité qui fait qu'on est

fier quelquefois, et souvent honteux, d'être de l'humanité. C'est ce que sentait le comte de Montécuculli, rival de Turenne et digne de l'être, puisqu'il sut l'apprécier, lorsqu'il dit en soupirant de la mort de ce guerrier citoyen : *Il faisait honneur à l'homme.* Ne dit-on pas de beaucoup d'autres qu'ils sont *la honte de l'humanité?* La solidarité des hommes entre eux est plus étroite encore quand il s'agit, non de l'humanité tout entière, mais d'une nation en particulier. On est plus fier d'une qualité, on rougit davantage d'un travers, qui ne sont point partagés par d'autres nations. Cette observation est encore plus sensible de province à province, de famille à famille. La solidarité plus réduite marque davantage.

Il existe un peuple insulaire où tout est justifié du moment que la nation y trouve son avantage. Trouvez-vous ce caractère national beaucoup plus recommandable que celui de l'égoïste dont la justification équivaut toujours à ceci : *De quoi vous plaignez-vous? ce que j'ai fait, c'était pour mon bien.*

Milord, pensez-vous que le dédain anglais soit beaucoup plus facile à supporter que la jactance française?

Les hommes sont faits de même sorte, mais leur naturel se manifeste de différentes façons. La vanité du sauvage consiste à se montrer la figure et le corps bien barbouillés de taches indélébiles, avec de belles plumes à la tête, au derrière. La vanité de l'Italien consiste à placer, s'il peut, des galons sur les mêmes endroits. La vanité de l'Anglais et du Turc gît à ne point compromettre leur dignité nationale ; à s'enfoncer dans leur morgue et dans leur gravité, et surtout à ne jamais laisser croire que vous puissiez leur être utile, ou les instruire, ou les amuser. L'orgueil national des Anglais s'attache à tout : à l'énormité de leur dette, bien qu'elle soit un malheur et une iniquité; au nombre des criminels qu'ils condamnent, des pots de bière qu'ils avalent et des rôtis qu'ils dévorent. Ils disent et même pensent du mal des étrangers ; ce qu'il y a de louable chez les étrangers est toujours, du moins, fort au-dessous de ce qui se fait chez eux-mêmes ; ils affectent un silence dédaigneux, marchent par enjambées, et n'accordent nulle attention à ce qui se passe à côté d'eux. La vanité du Français n'est pas si exclusive. Sans chercher à humilier les autres, il aime à faire valoir les avantages qu'il a, quelquefois même ceux qu'il n'a pas; et s'il est convaincu de fanfaronnade, il en rit le premier, pourvu que vous n'affectiez pas de le rabaisser. Rendez justice à sa bravoure, et tout vous sera pardonné. Quel peuple se vante du bien qu'il a fait

aux autres? aucun. Oh! que nous sommes encore égoïstes et même un peu sauvages!

En Angleterre la campagne offre des paysages délicieux; on y voit des habitations propres et soignées, de jolis jardins, de beaux arbres, des fleurs; cependant l'ensemble est triste, comme le sourire d'une personne malheureuse. Dans ce pays les réunions de plaisir, les fêtes populaires, les farces même sont tristes.

On peut connaître qu'une nation est plus ou moins avancée dans la civilisation selon qu'elle estime plus ou moins la fermeté et la justice, et méprise plus ou moins les qualités du spadassin. De tous les hommes, c'est le sauvage qui fait le plus de cas des armes ainsi que de la force du corps, et qui a le moins d'égard pour la raison.

Il est un pays sous le quarante-neuvième parallèle, où l'on cède de bonne grâce à la force, et où l'on dispute toujours contre la raison.

Depuis longues années, par de profondes méditations, je cherche en vain à découvrir lequel des deux est le plus ridicule, d'un grand benêt dans la force de l'âge, marmottant à deux genoux ses patenôtres, ou bien d'un bourgeois affublé d'une peau d'ours sur la tête, d'une moustache postiche, et se croyant un sapeur.

Tatouage[1] des sauvages de la mer du Sud, *moustaches* des sauvages d'Europe! même chose. Hélas! quel homme est en droit de se moquer d'un autre?

Entre l'enfant qui bat le tambour qu'on vient de lui acheter à la foire, et l'officier qui, fier des épaulettes dont il a reçu le brevet, promène à pied ses éperons, en usant le pavé du bout de son sabre, la différence n'est pas si grande que beaucoup de gens voudraient nous le faire croire.

Aux combats de taureaux, un boule-dogue se jette sur l'animal que son maître lui désigne et qui ne lui a fait aucun mal; il le déchire, et, la gueule ensanglantée, revient tout fier demander sa récompense. Sauf que le boule-dogue ne marche pas sur deux pattes et n'a pas l'épée au

---

[1] Peintures baroques dont se barbouillent les sauvages.

côté, quelle différence trouvez-vous entre lui et un militaire? Je ne veux pas dire un soldat : cet infortuné marche contre son gré, et s'il ne tue pas, on le tue. Je veux dire un officier, et encore mieux un maréchal qui peut rester chez lui, et déclarer nettement qu'il ne prendra nulle part à une guerre qu'il désapprouve. — C'est mon métier, dira l'officier. Si je massacre mes semblables, c'est au péril de ma vie. — Hé! malheureux, ne voyez-vous pas que le voleur de grand chemin peut donner la même excuse?

On sent que la guerre de politique et d'ambition est la seule dont il puisse être ici question. Celle qu'une nation livre pour se défendre contre l'attaque ou les préparatifs d'un ennemi, c'est un acte forcé, comme le coup de pistolet qu'on tire à celui qui vous demande la bourse ou la vie.

Tout le monde entend ce que c'est que le courage militaire, ce courage qui fait braver le danger dans les combats, et même qui fait supporter les privations et les fatigues de la vie militaire. Les mots *courage civil* présentent des idées un peu moins claires. Celui-ci est ce courage qui, dans les diverses situations où l'on peut se trouver dans la vie sociale, nous porte à sacrifier volontairement la sûreté de notre vie, et les agréments de notre position, notre réputation, s'il le faut, nos espérances, enfin tous les avantages sociaux auxquels nous pourrions prétendre.

L'un et l'autre courages peuvent être inspirés par de nobles motifs, ou simplement par nos passions ou par nos vices. On voit des hommes hasarder leur vie dans les combats pour défendre leur pays, et d'autres pour soutenir un tyran qui les paie, d'autres encore par un *point d'honneur* qui n'est qu'une vanité puérile, lorsqu'il n'a point un but utile. On a vu des hommes déployer un grand courage civil dans la défense de la plus noble des causes, et d'autres par un simple esprit de parti ou par une opiniâtreté que rien ne justifiait. Le tribun Metellus s'opposant à la spoliation du trésor public par César, et Caton défendant pied à pied la liberté de Rome contre le même usurpateur, ont montré du courage civil. Sully déchirant, en présence d'Henri IV, la promesse de mariage que ce prince allait donner à Gabrielle d'Estrées, a fait preuve du même courage. Les uns et les autres étaient animés des plus nobles motifs. Le théologien Lambert, qui se fit brûler à l'appui de la thèse qu'il avait soutenue contre le roi d'Angleterre Henri III, n'était qu'un entêté.

Le courage militaire a de tout temps été plus dangereux qu'utile pour les nations. Les armées attirent la guerre. La guerre, si elle est malheureuse, vous asservit à l'étranger, et vous payez tribut; si elle

est heureuse, elle vous asservit à un chef militaire, et vous payez tribut. Pour défendre l'indépendance, il ne faut que des milices; elles suffisent aux nations qui prétendent à être bien administrées, et qui ne veulent pas être conquérantes[1].

Le courage civil, s'il est mal entendu, n'est funeste qu'à lui-même. Il a souvent sauvé les peuples, et ne leur a jamais été contraire. Quel mal peut faire un homme dont le courage n'est pas de massacrer, de ravager, de dompter, mais de périr?

Une société qui connaîtrait ses vrais intérêts ne distribuerait donc jamais son admiration, ses décorations et ses récompenses, au courage militaire, mais au courage civil.

Les hommes de toutes les époques se ressemblent. L'histoire n'est pas utile parce qu'on y lit le passé, mais parce qu'on y lit l'avenir.

Vous êtes glorieux de ce que votre gouvernement lève de grosses armées, recule ses frontières, dicte des lois au loin! Insensé! en êtes-vous plus riche et plus heureux? Les simples citoyens disparaissent dans ces énormes masses qu'on appelle de grandes nations. Ils ne sont plus que des gouttes d'eau entraînées dans le vaste courant d'un fleuve, et qui, bien loin d'influer sur son cours, ne peuvent pas même y être aperçues.

Tous les gouvernements (les meilleurs comme les plus mauvais) affectent les intentions les plus pures, les plus généreuses, les plus grandes. On fait des dilapidations en parlant d'économie, des guerres en protestant de son amour pour la paix, des spoliations par respect pour la justice, et des actes arbitraires au nom des lois! Aussi, je le vois, vous ne croyez plus à ces belles enseignes. Vous n'entrevoyez aucun moyen de juger de l'honnêteté du pouvoir. Cependant il en est un; il est même infaillible. Rappelez-vous le vieux proverbe: *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Faites-y un léger changement, un mot... Vous n'y êtes pas? Non. — *Dis-moi qui tu places....* Ah! vous y êtes.

Ce n'est pas sur des mots qu'il convient de juger les princes. Un mot heureux n'est souvent que le charlatanisme d'un homme d'esprit. Quand Bonaparte répondit à un académicien qui voulait que la noblesse fût un titre pour être admis à l'Institut: *Ah! monsieur de Fontanes, lais-*

---

[1] De notre temps, l'Europe n'a été ravagée que par des troupes régulières, et l'indépendance des États n'a été sauvée que par des milices.

sez-nous tout au moins la république des lettres, y eut-il une seule personne douée d'assez de bonhomie pour s'imaginer que Napoléon voulût laisser subsister quelque liberté, même à l'Académie? Notons les actions et non pas les paroles. Ce n'est pas la *poule au pot* qui me montre l'excellence du caractère de Henri IV : je la trouve dans cet hommage irrécusable qui lui est rendu par Sully : « J'aurais voulu que ce » prince, rendant justice à ceux qui le servaient avec zèle et affec- » tion, eût refusé tout autre secours, et se fût jeté dans leurs bras. Je » me persuadais qu'après cette démarche éclatante l'Angleterre, la » Hollande et tout ce qu'il y a de puissances protestantes en Europe, » auraient fait en sa faveur de si puissants efforts, qu'ils auraient suffi » à le mettre sur le trône sans qu'il en eût eu aucune obligation aux » catholiques. En cela, comme dans tout le reste, les lumières du roi » étaient bien supérieures aux miennes. Il comprit, dès le premier » instant, qu'un royaume tel que la France ne s'acquiert point par des » mains étrangères ; et quand même il aurait jugé la chose possible, » c'était le cœur des Français plus que leur couronne que ce bon prince » voulait conquérir ; et il regardait comme leur bien légitime les ré- » compenses qu'il eût été obligé, en ce cas, de donner, à leur préju- » dice, à ceux qui auraient été les auteurs de son élévation [1]. »

On a vu des hommes au sommet du pouvoir ne rien faire pour l'humanité et pour la vraie gloire, parce qu'ils méprisaient l'humanité et l'opinion des hommes. Ils jugeaient l'humanité d'après eux-mêmes ou tout au plus sur de mauvais échantillons. Présentant des appâts à toutes les passions viles, toutes les passions viles ont volé vers eux ; et ce qui les entourait était pour eux le monde. Mais le monde était ailleurs que dans leur mascarade. On a pu les comparer à ce nocher qui, préoccupé de l'idée qu'il n'avait à percer qu'un nuage, est allé se briser contre un rocher.

L'ambition, comme la colère, conseille presque toujours mal.

Les mauvais gouvernements sont enduits d'une espèce de glu à laquelle viennent s'attacher l'avidité, la délation, le mauvais sens, tous les vices, et qui inspirent un insurmontable dégoût aux bonnes intentions, aux vues élevées, à la saine raison. Qu'arrive-t-il? les mauvais gouvernements se font mépriser et haïr ; mais ils ont pour eux les méchants qui sont plus maniables, moins scrupuleux ; et les mauvais

---

[1] Mém. de Sully, liv. v, année 1592.

gouvernements, tout mauvais qu'ils sont, peuvent durer longtemps, parce qu'un changement est toujours difficile et dangereux.

Je me hasardai une fois de reprocher à Napoléon qu'il dépravait la nation. Il est impossible de rendre la finesse du dédain avec lequel il me répondit : *Vous ne savez donc pas encore que l'on gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus?* Où cette prétendue habileté l'a-t-elle conduit? Quel est l'avantage d'avoir pour soi les pervers ou les sots, dont le règne n'a qu'un temps, parce que tout l'ébranle; et d'avoir contre soi le bons sens, les lumières et la bonne foi, dont chaque nouvelle circonstance avance l'autorité, et dont le règne est le plus inébranlable, parce qu'il est fondé sur l'intérêt du plus grand nombre?

La simple droiture et les bonnes intentions dans les rois, quand elles se manifestent autrement que par des paroles, sont une si excellente chose, qu'elles ont suffi pour faire des grands hommes. Otez cela à Henri IV, et ce n'est plus qu'un officier galant et brave. Mais sans l'amour du bien public, qu'il faut de talents et de circonstances favorables pour faire, je ne dis pas un grand homme (il n'en est point sans l'amour du bien public) mais seulement un grand personnage!

Pour peu que l'on continue à donner le nom de grands hommes aux dévastateurs de l'espèce, on va rendre ce mot odieux, celui de *héros* est déjà presque ridicule. Le véritable grand homme est l'homme qui devance son siècle en quelque genre que ce soit, qui lui fait faire quelques pas en avant. Que dirons-nous de ceux qui ne peuvent pas le suivre?

Acéphale prend un cocher qui le verse dans un fossé à gauche du chemin. Il se relève un peu meurtri, et change de conducteur. Celui-ci le verse à droite : *Ho, ho!* dit-il... *il n'y a pas de route.* Acéphale, la route existe; elle est belle; mais tu prends de mauvais cochers.

Le public aime un peu les gens qui sont bons, et beaucoup ceux qui pourraient être méchants, et qui ne le sont pas. Donnez-moi le pouvoir de faire du mal : en me croisant les bras, je vais me faire adorer.

Les bonnes gens disent : Le prince a de bonnes intentions; il est seulement fâcheux qu'il soit mal conseillé. Mais on ne donne jamais aux princes que les conseils qu'ils aiment à recevoir. Ce sont les mauvais

princes qui font les mauvais conseillers, et les bons princes qui font les bons. Caligula n'en a point eu de bons, et Marc-Aurèle n'en a point eu de mauvais; et cependant de l'un de ces règnes à l'autre, la corruption des Romains avait fait des progrès. Marc-Aurèle aurait trouvé en abondance des hypocrites et des méchants s'il en avait eu besoin, témoin ceux que trouva son successeur. Les rois ne sont jamais innocents des fautes et des crimes qui se commettent sous leur gouvernement.

C'est une chose qui m'a toujours semblé une insulte au public, que ces discours d'apparat, à la louange du prince, ou de quelque autre, où un orateur prononce en termes ronflants le contraire de ce qu'il pense, devant une assemblée qui sait le contraire de ce qu'il dit. Et que penser de ce public qui digère patiemment, sans avoir l'air d'en être trop incommodé, des bassesses auxquelles il a l'air de prendre part, des mensonges qu'il ne peut contredire, et des sottises qu'il ne lui est pas permis de siffler?

Ce qui devrait dégoûter de la flatterie et des flatteurs, c'est de voir que jamais les bons princes n'ont été loués autant que les mauvais. Tibère fut loué de ses mœurs, et Néron d'avoir égorgé sa mère. Ce qui valut le plus d'éloges à Louis XIV, à qui l'on en pouvait donner tant d'autres à juste titre, ce fut la révocation de l'édit de Nantes.

La vérité seule est flatteuse, de même que la seule vérité peut faire outrage. Quel magnifique éloge que le vers de Turgot sur Franklin!

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Rien ne peut donner une idée plus haute de la capacité de son esprit, et en même temps de l'excellence de sa morale. Mais supposez que Franklin n'ait pas en effet arraché la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans, cet éloge est moins que rien.

Les sobriquets que les beaux esprits de cour ou les historiens de collége ont ajoutés aux noms de certains princes ne peuvent plus convenir à un siècle éclairé où l'on se pique de ne plus juger sur l'étiquette du sac. Qui pourrait maintenant reconnaître dans CHARLES LE VICTORIEUX l'indolent amoureux d'Agnès Sorel, et dans LOUIS LE JUSTE, le plat exécuteur des volontés du cardinal de Richelieu, et le bourreau du vertueux de Thou?

Je ne sais pourquoi, mais cela porte malheur à la gloire des princes d'être salués de leur vivant du nom de grand. Alexandre le Grand ne passe plus que pour un grand fou. Sait-on à présent que François Ier, roi de France, fut appelé généralement François le Grand jusqu'à sa

mort? Louis le Grand est redevenu Louis XIV, heureux si nos neveux ne l'appellent pas Louis le Fastueux! Frédéric le Grand commence à redevenir Frédéric II, roi de Prusse..... Je vous fais grâce des autres. Quelques-uns n'ont pas attendu leur mort pour être dégalonnés.

Il y a des personnes que le Ciel a douées pour les grands d'une jalousie involontaire, invincible, inépuisable, que ne peuvent désarmer ni le caractère le plus noble ni les desseins les plus purs. Un grand est-il affable, humain, désintéressé, c'est une ambition cachée; fait-il une belle action, pur charlatanisme. Un homme fait-il un bon ouvrage, ce n'est pas lui qui l'a fait. Que faut-il donc, Messieurs, qu'il fasse pour que vous soyez content? Il faut qu'il tombe dans l'infortune.... Je m'en doutais.

Il y a des personnes que le Ciel a douées d'une affection vive, sincère, dévouée, pour les grands. A les entendre, les dépositaires du pouvoir n'ont jamais une intention perverse; ils ne font que de belles actions et ne disent point de sottises. Accuse-t-on devant ces personnes un homme en place de vanité, d'ambition, d'avidité sordide, de basses complaisances, c'est une calomnie, à coup sûr; ou, si le fait ne peut être nié, on aura surpris sa religion; de mauvais conseils auront détruit le fruit de ses bonnes intentions. Ce n'est pas seulement en sa présence qu'on en dit du bien, c'est partout. Que dis-je? on le pense dans le secret de son cœur..... Vous souriez: vous croyez, je le vois, que cette grande chaleur d'amitié qui vient à point quand la puissance arrive, et qui s'en va de même, est jouée, qu'elle est le résultat d'un calcul personnel.... Détrompez-vous: c'est une affection véritable; elle est désintéressée..... Oui, désintéressée: elle a lieu pour les puissants mêmes de qui l'on n'a rien à espérer, rien à craindre. Et du moment qu'ils sont tombés, l'indifférence qu'on éprouve pour eux est réelle; on se la reproche, on la déguise; mais elle y est. On affecte bien encore pendant quelque temps de l'attachement; mais c'est par décence; et l'on joue gauchement ce sentiment par la raison qu'au fond on ne l'éprouve plus.

Les mêmes personnes se trouvent tout naturellement animées d'une sainte colère contre les imbéciles, les téméraires, j'allais dire les coquins qui ne réussissent pas. — Mais un tel soutenait la cause de la justice et de l'humanité..... — De quoi se mêlait-il? — Et voilà mes gens fiers de ne s'être pas compromis, précisément comme s'ils eussent fait une belle action.

Ils vous paraissent un peu bas et tant soit peu ridicules.... Eh bien! le gros du public les approuve, et qualifie du nom de bonne conduite une conduite qui lui est si préjudiciable.

La perversité fait le mal; la faiblesse le permet; l'ignorance y applaudit.

On parvient presque toujours au pouvoir par les sottises d'autrui, plutôt que par sa propre habileté.

En politique le plus sage et le plus sûr est de ne vouloir que ce qui est utile, juste et faisable, mais il ne suffit pas de le vouloir : il faut le faire et le faire de bonne foi.

Les qualités qui font réussir en administration, en affaires, sont : une imagination féconde en ressources, un jugement sain qui indique celles qu'il faut employer, l'activité qui ne perd aucun instant et saisit l'occasion, la persévérance qui ne se rebute pas des obstacles, et le courage qui les surmonte.

Or tous ces moyens de succès peuvent être employés dans un mauvais but, ou bien dans un bon. Celui qui les emploie à satisfaire des vues personnelles et funestes à la société, est un intrigant, quel que soit le poste où il est monté, fût-ce un trône. Celui qui les emploie pour le bien de l'humanité, ou seulement d'une nation, est un grand homme.

Les nations qui se comptent pour quelque chose, applaudissent, secondent les grands hommes et les font naître; les autres font naître les intrigants.

Dans les desseins méprisables, les moyens odieux font horreur. Si le but est généreux tout se pardonne. Aussi est-il plus facile de faire le bien que le mal, et bien fous sont ceux qui, placés pour le faire, en laissent échapper l'occasion.

Les âmes élevées se mettent à genoux devant le mérite; les âmes communes, devant le succès. Pour celles-ci le succès justifie tout; pour les autres, le succès lui-même a besoin d'être justifié.

La fortune, de même qu'un ballon aérostatique, peut bien élever un prince très haut; mais pour être soutenu à cette élévation, il faut qu'il se pose sur une base. Or cette base, quand les nations s'éclairent, c'est la bonne foi, ce sont les intérêts nationaux. Rien de plus à craindre pour les grands, que les conseillers qui tiennent un autre langage.

En affaires politiques, il y a deux manières de tirer parti de son talent : les uns cherchent à se faire acheter; les autres, à servir la

chose publique avant tout. Le premier moyen est le plus expéditif; le second est le plus honorable; peut-être, à tout prendre, est-il le plus sûr.

C'est une des sottises du vulgaire que de prêter aux grands toutes les lumières et toutes les bonnes intentions, jusqu'à ce que le contraire lui soit démontré. On met bien plus de prudence dans les relations ordinaires de la vie. Quand vous traitez avec les plus honnêtes gens, vous commencez par des stipulations qui vous mettent à l'abri de leur mauvaise foi supposée, de leurs préjugés, de leurs passions; et quand vous remettez aux mains de ceux qui vous gouvernent votre sort, votre fortune, le sort du pays, de votre postérité, vous ne présumez point de mauvaise foi, point de préjugés, point de passions; vous regardez toute garantie comme un outrage! Cessez donc de vous plaindre quand on viole vos libertés, quand on dilapide votre bien.

Faites-moi un tyran aujourd'hui, et je me charge de vous trouver demain des avocats pour justifier ses opérations, des bourreaux pour exécuter ses ordres, et des faiseurs de madrigaux pour célébrer ses vertus.

Qu'est-ce que la philosophie? C'est l'art de voir les choses telles qu'elles sont. C'est pour cela qu'elle déplait tant à ceux qui ont intérêt qu'on les voie comme il leur convient.

L'homme qui est en dehors d'une académie est souvent bien au-dessus de celui qui est dedans.

Le plus grand des hypocrites, c'est le public.

Certaines personnes craignent de blâmer les méchants lorsqu'ils sont au pouvoir, et s'en font scrupule lorsque leur règne est passé. C'est une disposition que les méchants trouvent excessivement louable, et qui obtient leurs éloges en toute occasion.

Les âmes communes ne paraissent grandes que dans le succès. Il est si facile de briller quand on a obtenu un poste éminent ou qu'on vient de gagner une bataille! Les grandes âmes ne le paraissent jamais tant que lorsqu'elles descendent. Quelle scène majestueuse que les adieux de Washington aux officiers de son armée, lorsqu'il retourna chez lui simple particulier, après la guerre de la révolution d'Amérique! Le

cœur gros d'émotion, il serra successivement la main à tous les officiers sans pouvoir proférer une parole ; et ceux-ci, étouffés par leurs larmes, ne purent exprimer davantage les sentiments dont ils étaient pleins. J'avoue que je préfère cela à une audience de cour, où des personnages de comédie viennent gravement prononcer des discours communiqués d'avance, et écouter des réponses dont ils ne croient pas un mot.

Et lorque ce même Washington, après avoir pendant huit ans affermi la liberté de sa patrie, quitta la présidence où il avait été appelé, véritablement appelé, combien sa simplicité ne rehaussa-t-elle pas sa gloire! Il remit solennellement dans la chambre des représentants, à John Adams, son successeur, l'exercice et les marques de son autorité; et après s'être rendu à cette cérémonie dans un carrosse à quatre chevaux, il se perdit à pied dans une foule immense, où la reconnaissance publique eut de la peine à le découvrir, pour lui payer le tribut spontané de ses acclamations.

Auprès de cela, quelles nausées ne donnent pas ces applaudissements achetés par la police de Rome quand Néron paraissait en public!

Serons-nous réduits à dire toujours, comme Franklin disait une fois : « Notre nouvelle constitution est maintenant établie, et semble » promettre de se consolider ; mais, hélas! hors la mort et les impôts, » qu'y a-t-il de certain dans le monde [1]? »

Il s'est fait plusieurs révolutions à cause des finances, à commencer par celle des États-Unis qui date de l'impôt sur le thé. Il s'en fera d'autres encore.... — Eh bien, qu'en voulez-vous conclure? Donnez-nous un moyen de les prévenir. — Le moyen est simple; il est tout trouvé ; mais je n'ai garde d'en parler. — Pourquoi donc? — Parce que c'est folie de donner des conseils que personne ne veut suivre. — Mais encore? — Tenez : il n'y a qu'un mot qui serve : on veut pouvoir consommer en faisant des sottises, ce que nous ne pouvons produire qu'à force de peines [2]. Ajoutez à cela quelques accessoires, faites passer la scène où bon vous semblera, donnez des noms aux personnages.... Aussi longtemps que certaines gens, qu'on appelle des *gouvernants*, auront la faculté de dépenser l'argent que d'autres, qu'on nomme des *contribuables*, auront la peine

[1] Franklin, Correspondance, t. I, p. 298.

[2] Si quelqu'un me demandait l'explication de ces mots *produire* et *consommer*, je serais obligé de le renvoyer à une petite définition en trois volumes, que j'en ai donnée, sous le titre de *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se produisent, se distribuent et se consomment les richesses.*

de gagner, les uns abuseront, les autres se fâcheront, et une révolution arrivera.

En affaires, l'essentiel est de prendre un parti, quel qu'il soit. Sans doute il vaut mieux prendre le bon ; mais c'est une considération secondaire. Le cachet de la médiocrité en tout genre est de ne savoir pas se décider. Ainsi, quelque paradoxale que semble la proposition, on est bon administrateur par cela seul qu'on ne laisse rien en arrière ; on est un grand prince par cela seul qu'on dit : *Il faut que cela soit ainsi.* Mais l'excellence, en se décidant vite, est de prendre le meilleur des partis qu'il y ait à prendre, et de savoir s'y tenir.

Dans les affaires de politique ou de commerce, dans la vie civile, un usage modéré du crédit l'augmente, un usage immodéré l'énerve. Il est comme l'aimant ; il est comme la plupart de nos facultés physiques et morales : elles se fortifient en s'exerçant, mais s'affaiblissent lorsqu'on en abuse.

J'ai vu des gens qui se vantaient de négliger les petites choses, et je n'ai pas vu qu'ils se tirassent beaucoup mieux des grandes.

Les grandes entreprises se présentent de loin comme ces chaînes de montagnes que le voyageur voit longtemps à l'avance. Il n'en aperçoit pas d'abord l'âpreté et les précipices ; mais à mesure qu'il s'en approche, il en mesure avec une sorte de terreur l'escarpement et les abîmes ; il y voit des forêts coupées de ravins, des chemins bordés de profondeurs, des ponts dangereux et des descentes hasardeuses ; mais quand on est parti, que faire? Il faut arriver.

Quand on voit l'impéritie et l'improbité avec lesquelles les affaires sont menées à certaines époques, et au contraire le grand nombre de beaux talents et de nobles caractères qui se manifestent en d'autres temps, on serait tenté de croire que la nature est inégale dans ses dons. Rien n'annonce pourtant qu'elle se démente quand les circonstances et le climat sont les mêmes. Faut-il dire ce que j'en pense? Aux époques où l'on apprécie les nobles qualités, elles se développent et se manifestent. Quand, au contraire, il n'y a ni pouvoir, ni fortune, ni même.... (et c'est là qu'est la honte), ni même des applaudissements pour les belles et bonnes actions, elles ne germent pas. Un champ où l'on ne cultive pas le blé, est envahi par les chardons.

Rendre intéressants par la persécution, des hommes qui ne le seraient nullement par leur caractère : faute grossière en politique.

Lorsque les Français s'emparèrent de Genève et détruisirent son indépendance, les aigles vivants représentés dans les armoiries de cette république, qu'on gardait dans une cage à l'entrée du port, furent lâchés et s'envolèrent ? on ne voulut pas que les vainqueurs pussent en faire trophée. La liberté avait rendu ces aigles esclaves; l'esclavage les rendit libres. Qu'avaient-ils fait pour être mis en cage ? qu'avaient-ils fait pour être rendus à la liberté?

Le gros des nations n'est-il pas, à certaines époques, traité de la même façon ?

Chez l'homme inculte, le patriotisme ne s'étend pas au-delà de sa tribu, de son village. Dans cet état, il n'est pas rare de voir deux peuplades voisines se faire la guerre. Quand l'homme est plus éclairé, son patriotisme s'étend à son pays tout entier. Plus éclairé encore, il s'étend à l'humanité.

Le bien public est toujours le prétexte, et le bien particulier le vrai motif des actions du commun des hommes. Dans leurs moments d'épanchement, ils en font tous l'aveu; ils regardent comme autant de dupes les hommes qui véritablement sacrifient leurs intérêts à celui du public. Il faut bien que cette inculpation (que chaque parti rejette sur ses antagonistes) ait quelque fondement ; et cependant, au milieu de tout cela, le bien public se fait. Je n'en veux pour preuves que les progrès des nations. Elles sont incontestablement plus riches et plus populeuses qu'elles n'étaient : les vengeances modernes, les guerres, les punitions, sont moins féroces, les infortunes sont mieux soulagées; et si ce n'était que l'impression des maux actuels est toujours plus vive que celle des maux anciens, on conviendrait qu'au total on est plus heureux, ou, si l'on veut, moins malheureux qu'autrefois.

Si l'intérêt privé est toujours préféré à l'intérêt général, comment le bien public est-il dans un état progressif? C'est qu'il n'est pas toujours incompatible avec les intérêts privés; c'est que la vivacité avec laquelle chacun soutient ses intérêts particuliers, est avantageusement balancée par le grand nombre de ceux qui s'intéressent faiblement au bien public; c'est enfin parce que, malgré la mauvaise opinion qu'on peut avoir du genre humain, il renferme, surtout chez les peuples éclairés, plus de gens qu'on ne croit qui se trouvent être capables de s'élever à des considérations générales.

Il n'est si mauvaise cause en faveur de laquelle on ne puisse apporter quelque bonne raison. On a fait l'éloge de la folie, de la fièvre, de Néron; et dans tous ces éloges, il se trouve des raisons en vérité très-plausibles. S'ensuit-il que ce soient de bonnes choses? Nullement. Et pourquoi? C'est qu'il y a des raisons encore meilleures à donner contre elles. Pour juger une question tout entière, il faut donc écouter non-seulement le POUR, mais le CONTRE.

Or, dans les questions politiques, le public, qui est le juge suprême, puisqu'il s'agit de lui-même et de ses intérêts, entend-il le *pour* et le *contre?* Jamais. Ses conseillers s'arrachent la parole; et pour avoir toujours raison, le plus adroit, ou le mieux soutenu, ôte la parole à ses adversaires. Et ce pauvre public, auquel on a persuadé que par amour pour la paix il ne fallait entendre qu'une seule bande d'avocats, comment prendrait-il un parti éclairé? Il commet des sottises; on le fait interdire, et cela s'appelle GOUVERNER.

Je ne sais pourquoi l'on représente toujours la liberté de la presse comme un avantage au profit de ceux qui écrivent; ce n'est pas cela du tout : elle est entièrement dans l'intérêt de ceux qui lisent, car ce sont eux qu'il s'agit de tromper ou de détromper.

Il y a des écrivains qui voudraient bien avoir le sens commun pour n'être pas sifflés par les penseurs, et qui pourtant voudraient défendre les préjugés pour prendre part au butin. Leur embarras est quelquefois risible. Quand les temps sont bons, le public se moque de ces auteurs-là; quand les temps sont mauvais, ils se moquent du public.

Vive l'inquisition! elle allait droit à son but et avait trouvé le moyen d'avoir toujours raison : c'était de brûler ses adversaires.

On a dit que les voleurs craignent les réverbères : les usurpateurs et les tyrans les brisent. Quand l'imposture règne, la simple vérité est séditieuse.

Comme la peur est le plus grand supplice des tyrans, le crime le plus irrémissible à leurs yeux est de leur faire peur.

On peut faire des gorges chaudes sur ceux qui se mêlent d'éclairer les nations. On peut même, selon l'occasion, leur faire avaler la ciguë; mais en attendant les nations s'éclairent.

— Ah! oui! s'éclairent! Vous verrez que mon cordonnier va devenir un savant, et le monde un vaste institut!

— Eh! non, vicomte, vous avez assez d'esprit pour savoir que cela ne se peut pas. N'essayez pas de prêter des ridicules au bon sens. Pouvez-vous ne pas vous apercevoir que peu à peu l'on se forme de plus justes idées des choses, qu'on les voit mieux sous leurs véritables couleurs! Tout homme n'est pas appelé à s'occuper de tout, mais il connaît mieux ses vrais intérêts, et jusqu'à quel point vous contribuez au bonheur de son existence. Chaque jour les charlatans sont un peu mieux mis à leur place..... Vous vous effrayez.... Rassurez-vous; ils ont le temps d'achever leur rôle.

Il ne laisse pas d'être humiliant pour l'homme qui a le plus d'esprit et d'instruction, de penser qu'il n'y a pas de sot qui ne puisse lui apprendre quelque chose.

Un savant est un homme qui sait de la chose dont il s'occupe tout ce qu'on peut en savoir au moment présent, qui est celui où les connaissances humaines sont le plus avancées. Un érudit sait ce qu'on en savait quand elles étaient au berceau.

Qu'est-ce qu'un charlatan? C'est un homme qui monte sur des tréteaux pour faire acheter sa drogue... — Monsieur, cette pensée est trop hardie; il faut la supprimer: on va dire que par *tréteaux* vous entendez une chaire à prêcher, une tribune, un trône... toute espèce de situation élevée d'où l'on peut parler haut et se faire entendre au loin.

Tout peut se dire, répète-t-on sur la foi les uns des autres; la manière de s'y prendre fait tout passer. C'est vraiment une belle faculté, que de pouvoir hasarder en tremblant une vérité honteuse, dépouillée de ce qui fait son éclat et sa force, comprise seulement des hommes qui n'en ont pas besoin, et inattaquable par le pouvoir, parce qu'elle est hors de la portée de la sottise. Il est nécessaire cependant d'être compris des sots, la famille en est nombreuse; et enfin, les demi-vérités sont en même temps, suivant l'expression de Chénier, des demi-mensonges.

Un écrivain dont les idées sont faites et arrêtées se glisse toujours entre la crainte de n'être pas assez compris et celle de l'être trop.

De même que nous avons vu des erreurs remplacées par d'autres

erreurs, elles peuvent être remplacées par des vérités ; et même beaucoup d'erreurs l'ont été ainsi. On croyait généralement autrefois que la terre était plate ; on s'imaginait que le soleil et le firmament tournaient autour de nous. Cette erreur n'existe plus et a été remplacée par la vérité. D'un autre côté, il y a des erreurs détruites qui n'ont pas été remplacées du tout. Les anciens prétendaient que le laurier écartait la foudre ; maintenant on n'attribue cette propriété ni au laurier ni à aucune autre plante. Les anciens se trompaient : voilà tout. On a donc vu des erreurs détrônées, mais non pas des vérités. Le trésor de nos lumières s'accroît tous les jours, et rien ne saurait l'empêcher.

Un écrivain qui veut se faire estimer longtemps et au-delà de sa vie, outre le talent et les lumières, doit avoir de la conscience et de la probité ; car il lui est difficile, impossible peut-être, de les feindre longtemps avec succès. Souvent la justice du public est assez expéditive.... et l'auteur qui a manqué de bonne foi peut encore jouir de sa honte.

La franchise de l'expression est une des qualités du grand écrivain et déplaît aux esprits médiocres. Quand la réputation de l'écrivain est bien consacrée, qu'elle impose, on s'en plaint tout doucement : *Montaigne heureusement est voilé par son vieux langage. — Voltaire aurait mieux fait, dans plusieurs de ses écrits, de parler moins nettement sur certains sujets. — J.-J. Rousseau pousse quelquefois la franchise trop loin.* Mais si ces réputations n'étaient pas affermies, comme on traiterait ces pauvres grands hommes ! ou plutôt comment ne les a-t-on pas traités ! Quel cynisme ! quelle impudence ! Je ne sais si de leur vivant ils n'ont pas été traités de scélérats, dont en bonne justice on devait débarrasser la société.

Les ouvrages d'un auteur qui est homme du monde et convive aimable, parviennent rarement à la postérité. Manque-t-il de connaissances, d'esprit, de talent ? Non sans doute ; mais le centre de ses combinaisons, c'est le goût de son cercle auquel il veut plaire. Remarquez qu'il en est ainsi, même quand l'écrivain est homme d'un grand mérite, et sa coterie célèbre par l'esprit et le savoir. Elle a toujours des intérêts, des affections, des opinions du moment, que chacun de ses membres a perpétuellement en vue, et auxquels il est impossible qu'il n'attache pas plus d'importance que tout cela n'en mérite. Mais le globe tourne, la génération disparaît ; d'autres intérêts, de nouveaux rapports succèdent aux premiers. Voyez alors quel immense avantage a eu l'é-

crivain solitaire : il n'a reçu le reflet d'aucune lueur du moment; il a observé, il a décrit, au moral ou au physique, la nature des choses qui ne change point, et qui intéresse toujours.

L'homme qui médite constamment, qui vit en lui-même, tient trop de compte de ses idées et leur suppose une importance qu'elles n'ont pas toujours. Nos idées n'ont d'importance que par les applications qu'on en peut faire et l'influence qu'elles sont capables d'exercer sur notre sort ou sur celui des autres. Pour cela, il faut qu'elles se rapportent tout à la fois à la nature de l'homme et aux circonstances où il se trouve. On peut faire de grandes découvertes sur la nature de l'homme en descendant en soi-même; mais pour connaître les circonstances où l'homme peut se trouver placé, les intérêts du jour, les préjugés et les passions du temps, la méditation devient insuffisante. Il faut étudier le monde comme Vernet qui, pour peindre les tempêtes, se fit attacher au mât d'un vaisseau battu par l'orage.

Dans un temps où il y a tant de livres, c'est déjà quelque chose qu'un ouvrage qui n'est pas fait *avec l'esprit d'autrui*. Si l'ouvrage est bon, c'est beaucoup; s'il est excellent, il y a du génie.

Lorsqu'un auteur dit que c'est pour le cercle étroit de ses amis qu'il écrit de la prose ou *des vers sans prétention*, le public, qui n'est pas des amis particuliers de l'auteur, dit tout bas : Pourquoi écrire des choses qui ne valent pas la peine d'être lues? et si elles ne sont pas dignes du public, pourquoi en donner la préférence à ses amis? A qui d'ailleurs persuadera-t-on que lorsqu'on imprime c'est pour n'être pas lu?

Les lettres de madame de Sévigné, en partant deux fois par semaine, se succédaient peut-être un peu trop rapidement. Cela ne laissait pas aux événements importants le temps de se présenter; et elle envoyait souvent à deux cents lieues des récits qui ne méritaient pas de passer au-delà du château voisin. Elle le sent elle-même; elle dit : *Quand je relis mes lettres, je suis toujours tentée de les brûler en voyant les bagatelles que je mande*. Mais dans ces cas-là la forme valait mieux que le fonds: un fonds léger faisait naître chez elle une foule d'idées, de sentiments, et la conduisait à bien des découvertes dans la nature humaine : dès lors tout devient important.

Pour remporter les honneurs littéraires, il faut avoir peu d'idées à soi, elles heurtent trop de gens; il faut avoir peu de caractère, il nuit à la souplesse de la conduite; mais cependant comme il faut avoir un

titre aux distinctions, il est bon d'avoir de l'instruction et de savoir la placer à propos dans des écrits communs qui ne puissent offusquer personne. Il faut, en outre, savoir dans l'occasion adresser un mot obligeant à l'homme qui peut être utile; faire valoir les autres, se faire valoir soi-même sans se vanter pourtant; obtenir par ses amis un avancement quelconque, auquel on a l'air de n'avoir pas songé; paraître étonné des faveurs qu'on a longtemps sollicitées, au moyen de quoi on obtient une réputation *profitable*. Va-t-on de même à la postérité? — Oh! non; c'est tout autre chose.

On faisait un reproche à un philosophe, de ce qu'on trouvait dans ses ouvrages plus de raisonnement que de sentiment. « Vous me flattez, répondit-il, c'est le raisonnement qui nous distingue des bêtes. »

L'écrivain le plus élégant et le plus ingénieux, celui qui honore le plus son pays et sert le mieux l'humanité, ne sera jamais lu, commenté, admiré et cru autant que saint Luc ou saint Matthieu.

Légitimité des princes, souveraineté du peuple, péché originel, sont des expressions que les sots comprennent bien plus aisément que les gens d'esprit.

Je demandais un jour à un grand géomètre, à quoi servent les mathématiques au-delà des éléments d'Euclide et de l'arithmétique décimale. — Monsieur, me répondit-il, cela sert à faire des livres qui ne sont entendus que par une demi-douzaine de personnes, à faire arriver leur auteur à l'Académie des sciences, et à lui procurer encore d'autres faveurs... — J'entends bien en quoi cela peut vous servir; mais à moi, à tout autre, à quoi cela sert-il?

DIALOGUE.

MONDOR. — Je m'ennuie.

UN AMI. — Je le crois bien.

MONDOR. — J'ai pourtant beaucoup de richesses; chacun est empressé de me plaire; mes désirs sont satisfaits aussitôt que formés; il n'y a pas un artisan qui ne mette son esprit à la torture pour flatter ma sensualité. L'artiste s'évertue pour m'amuser de sa musique, de ses peintures, de son architecture, de sa déclamation : je ne devrais pourtant pas m'ennuyer.

L'AMI. — Pauvre Mondor!

MONDOR. — Pauvre! Cette épithète m'est nouvelle.

L'AMI. — Vous êtes passif en tout cela.

MONDOR. — Qu'appelez-vous passif?

L'AMI. — Vous attendez les impressions; vous ne les faites pas naître.

MONDOR. — Sans doute; mais n'est-ce donc pas en recevant des impressions agréables qu'on est heureux?

L'AMI. — C'est tout le contraire : le musicien qui vous joue un air, l'auteur qui fait le roman que vous devez lire, ne s'ennuient pas, eux, parce que leurs facultés sont exercées. Le désir du succès les tient en haleine; leur amour-propre, leur bien-être, sont intéressés à l'issue de leurs efforts. Faites, au lieu de vous laisser faire, et l'ennui épouvanté se sauvera de chez vous.

Philosophe, soumets ton orgueil à flatter les préjugés de ta nation, comme Xénophon, qui termine son discours sur les revenus d'Athènes, en engageant les Athéniens à consulter l'oracle de Delphes sur le plan de finances qu'il leur propose, quoiqu'il sût parfaitement que l'oracle de Delphes n'était pas si bon financier que lui.

Quand on ne sait que ce qu'on a appris, on peut être un savant et un sot. Il faut de plus savoir ce qu'on a deviné.

Un bon esprit vaut mieux qu'un bel esprit. Je voudrais que le premier de ces mots devînt la désignation des hommes qui possèdent la chose. On dirait : *Cette dame rassemble chez elle une société de bons esprits.* On se réunirait chez elle plus volontiers que si elle réunissait une société de beaux esprits.

En écrivant, ne portons pas de ces jugements que la postérité puisse infirmer. Plus on a de mérite, et plus il faut y prendre garde : si votre nom doit rester, la tache restera. Boileau, du fond de la tombe, ne peut plus effacer ce qu'il a dit de Quinault. Il faut surtout se défier de l'entraînement de l'opinion dominante au moment qu'on écrit; elle exerce toujours plus ou moins d'influence sur notre manière de sentir: excepté chez les esprits très-élevés dont l'horizon s'étend au loin.

Quand on voit un aussi bon esprit que Montaigne affirmer que la poésie française ne peut aller au delà de ce qu'ont fait Ronsard et du Bellay, on peut pardonner à ces gens, qui vont prêchant que nos devanciers ont tout fait en tout genre.

Les qualités de l'observateur ne sont pas les mêmes que celles du calculateur. Pour arriver à la vérité, l'essentiel est de voir les choses, fondement de tout calcul, non telles qu'on les souhaite, mais telles qu'elles sont, au moral comme au physique. Calculez ensuite, ou raisonnez là-dessus si cela vous amuse : vous pourrez encore vous tromper ; mais vous n'aurez pas commencé par là.

Il ne peut s'établir de solide amitié entre deux savants, deux hommes de lettres, qu'autant que l'un et l'autre cherchent la vérité de bonne foi et avec quelque capacité. La vérité est un point unique qui les rapproche sans cesse. L'erreur est multiple ; et, courant après elle, ils tirent chacun de leur côté.

Vous vous plaignez de ces auteurs qui n'ont qu'à moitié raison, qui accordent au préjugé les mêmes égards qu'au bon sens, mais dont les intentions sont pourtant droites, et qui ont l'air de savoir à peu près tout ce qui a été dit de bon. Ayez patience, grands génies. Ne vous fâchez pas contre une espèce non moins utile que la vôtre. C'est d'échos en échos que la vérité descend sur le vulgaire. Vous est-il arrivé par hasard d'écouter un savant qui s'efforçait de faire comprendre ses intentions à des ouvriers ? Avez-vous observé ces pauvres gens, la bouche béante, avides de saisir un sens qui leur échappait ? Si l'un des leurs alors est venu, et s'est mis à traduire en leur langage l'explication du grand homme, l'interprète ignorant a fait entendre l'explication tout de suite. Vous épouvantez les gens à idées communes, tandis que les auteurs médiocres s'accommodent à leurs habitudes. Les vues faibles sont éblouies de vos lumières ; elles tremblent d'en être brûlées : elles aiment à être guidées par des falots.

La Rochefoucauld dit que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Ne pourrait-on pas de même dire de ces écrits, où l'on s'efforce de prouver que les préjugés sont utiles, que ce sont des hommages que l'extravagance rend au bon sens ?

Une horloge allait mal, et son aiguille, tantôt retenue par la rouille, tantôt accélérée par des rouages défectueux, montrait au hasard toutes les heures, hors la véritable. Néanmoins, fière de son assurance, elle se moquait d'une autre horloge sa voisine, vieille machine usée qui ne valait pas mieux, mais qui, du moins, ne marquait rien du tout. « Considère mon importance, disait la première : tout le monde me consulte ; on a recours à moi dans toutes les circonstances critiques de » la journée. L'un règle son aiguille sur la mienne : l'autre court au

» rendez-vous que je lui indique; tous me rendent grâce. Mais pour » toi, après qu'on a jeté sur ton cadran un regard dédaigneux, on passe » son chemin. » — L'autre horloge répondit : « On peut me dédaigner, » ma voisine, mais du moins je ne trompe personne. »

Un Indien rencontre un bramine, et lui demande : Qu'est-ce donc qui supporte le monde? — Ignorant, d'où sortez-vous? C'est un éléphant. L'orgueilleuse philosophie vous laissait dans l'incertitude, et moi je vous dis la vérité du premier coup. — Et l'autre de remercier comme s'il y avait de quoi.

Un moucheron voltigeait autour d'une bougie; il était attiré par sa douce chaleur, par sa brillante clarté; il finit par y brûler ses ailes, et, se débattant à terre, il se plaignait à Jupiter. — Le maître des dieux lui répondit : Pourquoi cette plainte insolente? N'avais-tu pas le monde entier pour prendre tes ébats? Pourquoi te précipiter dans la flamme? — Pourquoi? répondit l'infortuné, pourquoi, grand Jupiter! m'en donnas-tu l'envie?

La vérité a ses amants; mais c'est une maîtresse fière qui leur accorde rarement ses faveurs, et les compromet souvent sans se compromettre jamais. Il faudrait pour ainsi dire la posséder et n'en rien dire. Mais alors à quoi l'homme serait-il bon?

Une louange sans délicatesse répugne même à celui qui en est l'objet, pour peu qu'il ait de goût et d'élévation. Faut-il s'étonner qu'elle déplaise au lecteur indifférent? Le public s'intéresse si peu à ceux qu'on loue, que la louange, à ses yeux, n'a de prix que par un extrême mérite dans l'exécution. On approuve alors le talent de l'auteur, la manière dont il s'est tiré d'un pas difficile, dont il a relevé par la forme l'insipidité du fond.

Je dirais volontiers de la plaisanterie comme de la musique : un peu fait plaisir quand elle est bonne; davantage fatigue : et ces deux divertissements trop prolongés excèdent.

La musique dépourvue de chant n'est que du bruit qu'on fait en mesure. Mais la musique la plus chantante, la plus belle, la mieux exécutée, fatigue toujours au bout de quelque temps.... du moins ceux qui l'écoutent. A une soirée où l'on faisait d'excellente musique, mais un peu trop prolongée, quelqu'un s'adressant à une femme connue

par son esprit, lui dit : N'êtes-vous pas ravie ?.... — Non, pas précisément, répondit-elle, mais je prends mon plaisir en patience.

Ne commencez pas un discours public avec trop d'assurance ; cela indispose. Il ne faut pas non plus le commencer avec trop de modestie : cela vous ferait mépriser. Montez à la tribune, si tribune il y a, avec la noble assurance d'un homme sûr de ses propres intentions et ne se permettant pas de suspecter celles des autres ; incertain du succès, mais certain, quoi qu'il arrive, d'avoir obéi à ses devoirs et de n'avoir rien dit contre sa conscience. Ensuite, lorsque la matière vous y convie, soyez insinuant, sévère, animé, fier ; soyez tout ce qu'il vous plaira d'être. On n'attribuera plus le sentiment qui vous anime qu'à l'influence de votre sujet qui vous maîtrise, et l'on ne vous saura plus mauvais gré de rien.

Dans la conversation, pour convaincre, ce qu'il faut, ce n'est point de coordonner ses idées, ni d'en faire un système lié et gradué qui est le chef-d'œuvre de l'éloquence écrite. Dans les livres qu'on écrit, il s'agit de faire valoir ses propres idées ; dans la conversation, il faut faire valoir les idées des autres. La raison en est toute simple : ceux qui vous lisent cherchent à s'instruire ou à s'amuser ; leur vanité n'a point à souffrir du rôle qu'ils jouent. Ceux qui jasent dans un cercle, au contraire, cherchent à briller ; et leur vanité souffre à jouer le rôle d'un disciple ou d'un étudiant. Pour leur plaire, il faut savoir songer moins au sujet dont on parle qu'aux personnes à qui l'on parle ; tirer ses arguments des opinions de son interlocuteur, et lui montrer, fût-ce par des sophismes, que ce qu'on veut lui persuader est la conséquence de sa manière de voir. La conversation exige de la ruse, parce qu'on n'y a presque jamais affaire qu'à des esprits étroits, personnels et prévenus. Dans les écrits, au contraire, il faut dire de son mieux, être clair et franc, parce qu'on a pour juge le public impartial, et la postérité qui l'est encore plus.

L'exagération dans les discours révèle la faiblesse, comme le charlatanisme décèle l'ignorance. Celui qui fait parade de ses forces s'en méfie.

N'avez-vous point de bonnes raisons à donner contre votre antagoniste ? tirez-vous d'affaire par un trait d'esprit (si vous pouvez). Avez-vous tort ? donnez-lui un ridicule. — Voilà un précepte abominable. — J'en conviens. — Pourquoi le donnez-vous ? — Parce qu'il n'ap-

prendra rien aux écrivains sans conscience, et qu'il émousse leurs armes.

Tout auteur (j'entends de ceux qui écrivent d'après le monde et non d'après les livres), s'il est évidemment de bonne foi, et s'il a eu raison dans deux ou trois occasions, a le droit de n'être jamais jugé sans examen; car on n'a pas raison trois fois uniquement par hasard.

Ce ne sont pas les prédicateurs seulement qui prêchent d'une façon et qui agissent d'une autre : ce sont les philosophes, ce sont les littérateurs. Pourquoi? Ils sont hommes avant d'être apôtres, penseurs ou gens de lettres. Que de belles poétiques précèdent de mauvais ouvrages! Diderot n'a-t-il pas dit que *plus la vérité est impérieuse par elle-même, plus elle doit se montrer réservée*[1]? Et quel écrivain a poussé plus loin le cynisme de l'expression?

On demandait en ma présence à un publiciste célèbre : De quel ouvrage vous occupez-vous en ce moment? — *D'un livre sur la vie future. Et vous, que faites-vous? — Je vais au plus pressé, je cherche à rendre la vie présente plus supportable.*

En lisant, on veut que le langage soit harmonieux, même lorsqu'on lit seul dans son cabinet. L'harmonie de Racine enchante sans qu'on prononce les mots. On se représente, je crois, le plaisir qu'on aurait à les prononcer. Un style dur, rocailleux, au contraire, fait peur de la peine qu'on éprouverait à parler de ce qu'on a sous les yeux.

On entend dire quelquefois que le talent du style n'est que celui du verbiage; que l'essentiel est le fond des idées. Cela paraît vrai, cela paraît incontestable, et cela est faux : un événement est tout autre, selon qu'il vous est transmis par un homme d'esprit ou par un sot, par un égoïste ou par une âme sensible : ils en ont eux-mêmes été diversement affectés; ils ont vu, dans le même fait, deux choses différentes. C'est pour cela qu'avec le même fond tel auteur paraît ridicule, ou bien fait bâiller, ou bien révolte; et que tel autre intéresse, charme, attire. C'est Pradon, c'est Racine.

Qu'un écrivain vulgaire vous dise : « Aux yeux des courtisans une » grande fortune compense la bassesse de l'extraction, l'absence de » toute éducation et de toute délicatesse. » C'est fort bien; voilà une

---

[1] Essai sur les règnes de Claude et de Néron.

idée commune revêtue d'une livrée commune. Mettez-la entre les mains d'un grand écrivain : il en fera ressortir la vérité, la gravera dans votre mémoire, fera sourire votre malice, et couvrira de honte ceux qui seraient tentés d'encenser trop effrontément la fortune; enfin il vous dira : « Si le financier manque son coup, les courtisans disent » de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il » réussit, ils lui demandent sa fille[1]. »

Le style est à la pensée ce que la physionomie est à la figure. Il n'embellit pas une pensée fausse; mais il rend plus vive, plus attrayante une belle pensée. Les traits communs du visage peuvent être relevés par une physionomie heureuse; de même une pensée vulgaire reçoit du lustre de l'expression. La bonne fortune par excellence est de pouvoir prêter de la vie à ce qui est beau, rendre piquant ce qui est estimable, et donner du charme à ce qui est neuf.

Si c'est un grand secret de savoir sacrifier à propos les idées qui ont le moins d'importance, c'en est un non moins précieux de savoir sacrifier dans l'expression tout ce qui n'est pas indispensable pour le sens. Rien ne donne au langage plus de hardiesse et de rapidité. L'esprit du lecteur veut être entraîné par un guide dont le char vole et franchit en peu d'instants une vaste étendue de pays. L'auteur qui veut tout exprimer, se traîne; on s'impatiente à ses côtés, on bâille, on l'abandonne.

C'est un triste avantage que la correction, toutes les fois qu'elle ôte au style l'aisance, l'originalité, la concision. Les langues sont remplies d'incorrections consacrées. C'est aux grands écrivains à faire la langue et aux grammairiens à tenir registre. Mais pour qu'une hardiesse soit enregistrée, elle doit être heureuse et nécessaire.

Il vaut mieux lire deux fois un bon ouvrage, qu'une fois un mauvais.

Il me semble qu'il y a quelque chose d'un peu niais à faire à tout propos l'éloge de la nature, de cette belle nature, si féconde, si variée, si majestueuse... La nature est ce qui est; c'est ce qu'il y a de mal comme ce qu'il y a de bien : en faire l'éloge, c'est faire l'éloge de la bruyère comme d'une verte prairie, de la pluie comme du beau temps,

---

[1] La Bruyère.

de la petite vérole comme d'une belle femme. Que ces auteurs donc qui, d'un parti pris, veulent vanter les ouvrages de la nature par opposition à ceux de l'art, ne disent pas : *La nature fait bien, et l'art ne sait que la gâter;* mais qu'ils disent : *Il y a de belles et bonnes choses dans les ouvrages de la nature;* et qu'ils me laissent penser si cela m'amuse, qu'il y en a aussi de belles et bonnes dans l'ouvrage de l'art.

Je conçois que les araignées peuvent nommer *Providence* le pouvoir qui leur amène des mouches à dévorer ; mais je ne sais pas comment les mouches doivent l'appeler.

Quelle charmante imagination que le jardin d'Eden, et qu'il est préférable à l'Elysée des Grecs. Celui-ci choquait toutes les vraisemblances : il faisait partie des enfers, des lieux inférieurs; on n'y pénétrait qu'en s'enfonçant sous terre ; et pourtant (conception baroque) on y retrouvait un air pur, un ciel clair et serein ! point d'autres habitants que des ombres, des vapeurs. Les honnêtes gens y goûtaient le repos; mais qu'est-ce que le repos sans la fatigue? C'est l'oisiveté, c'est l'ennui, un supplice. Le bonheur est de posséder des facultés et de les exercer avec succès. L'Eden des Hébreux était bien plus séduisant : tout ce que la terre présente de variété et de beautés s'y trouvait réuni. Les animaux que nous sommes obligés de regarder à travers des grilles, venaient s'y faire caresser. Bienveillance universelle, félicité égale, soit qu'on la sente, ou bien qu'on l'inspire ! travail modéré de rassembler des fruits, de traire les troupeaux, suffisant pour se nourrir avec volupté, pour se reposer avec délices ! Tous les biens s'y trouvaient, jusqu'à l'amour qui les vaut tous. Milton, en homme habile, a deviné le parti qu'on pouvait tirer de tout cela.

La plus belle ode touche peu, n'apprend rien et n'amuse guère. C'est la sonate de la littérature.... Qu'est-ce donc quand elle est mauvaise !

Les Grecs copiaient la nature; les Latins copiaient les Grecs; et l'on veut, dans nos études, que nous imitions les uns et les autres. Cette méthode a eu son utilité, sans doute. Nous avons chez les Anciens de beaux modèles : ils nous ont enseigné de bons procédés; nos études en ont été rendues plus faciles. Un jeune dessinateur peut avec profit copier un bon dessin, une bonne statue; mais, après avoir été écoliers, il faut devenir maîtres; après avoir été imitateurs, il faut craindre de manquer d'originalité, et ne plus copier que la nature, notre maîtresse à tous. Il faut qu'on parle de nous dans les mêmes termes que nos modèles ont fait parler d'eux.

Sujet de prix pour une académie : Par quel moyen pourrait-on empêcher un mauvais traducteur de gâter un bel ouvrage, et un méchant écrivain de déflorer un sujet heureux?

En littérature, pour faire choix de certains sujets, il faut nécessairement être un sot; pour faire choix de quelques autres, il faut être un plat.

J'ai eu lieu de connaître un auteur de roman qui ne se piquait pas d'avoir un style correct, ni même élégant, ni de peindre avec vérité les mœurs et les caractères des hommes, ni de corriger leurs vices, leurs travers; toutes qualités dont il faisait peu de cas : mais il se piquait d'avoir *beaucoup* d'imagination, car il disait qu'on en trouvait *un peu* dans ses ouvrages. Aussi était-ce la qualité qu'il prisait par-dessus toutes les autres. Mais y avait-il réellement de l'imagination dans ses romans? Oh non! L'imagination ne consiste pas à produire une foule de personnages et d'événements; il faut encore, quant aux événements, avoir trouvé, sans longueurs, le moyen de les amener, de les rendre vraisemblables; il faut qu'ils soient naturels sans être communs, intéressants sans déclamation, neufs sans bizarrerie, et tellement liés au sujet, qu'ils en fassent ressortir l'effet. Et, quant aux personnages, il ne suffit pas que leurs caractères soient atroces ou divinement parfaits, ou qu'ils aient des goûts et des travers comme on n'en a point; mais ils doivent frapper par leur ressemblance avec la nature, être utiles à l'action, valoir la peine d'être peints, agir et parler conformément aux idées de leur temps, à leur caractère, à leur sexe, à leur âge, à leur profession. Quand il y a de tout cela dans un roman, les événements fussent-ils simples, il s'y trouve de l'imagination, et celle-là seule est une qualité rare et précieuse.

Dans un auteur fécond, chaque situation, chaque fait rappelle une foule d'idées et de sentiments, et lorsqu'en même temps cet auteur a du goût et de l'art, ces idées, ces sentiments fortifient l'impression principale. Ainsi, lorsque Camoëns, dans la *Lusiade*, peint le départ de Vasco de Gama et de ses compagnons pour une navigation hasardeuse, il les représente préparant leurs âmes à la mort par des prières, et accompagnés par de longues processions de religieux qui font des vœux pour eux. Il peint la foule qui couvre le rivage; on y voit des mères, des épouses, des sœurs. Il répète le discours d'une mère à son fils qui part; d'une épouse à son époux; d'un sage vieillard qui démêle les causes et les suites d'une si vaste entreprise, la vanité de la gloire, les désastres qui accompagnent les conquêtes. C'est plus que de raconter un embarquement.

Dans la peinture que Virgile fait du sac de Troyes, lorsqu'Énée se rend au palais de Priam pour le défendre contre les Grecs qui l'assiégent, il y pénètre par une porte dérobée. Combien cette circonstance, qui n'est qu'explicative de la narration, se trouve relevée par l'observation qu'il fait que c'était par ce chemin que, dans des temps plus heureux, Andromaque avait coutume de conduire Astyanax auprès de Priam. A l'instant le lecteur fait un rapprochement de ces moments de tranquillité et de bonheur, avec les horreurs du massacre qu'il décrit; et cette pensée a quelque chose d'attendrissant comme tout ce qui tient aux regrets.

On prétend qu'il est de mauvais ton de démasquer la fourberie et la méchanceté. — La bonne compagnie protége donc les fourbes et les méchants? — Je ne dis pas cela; mais c'est *comme si* elle les protégeait.

Dans les pièces de théâtre, dans les romans, qui sont enfants de même lignage, on ne veut aucune scène, aucun trait qui ne serve à l'action. Les plus belles situations, les plus beaux vers, les plus magnifiques tirades, s'ils n'avancent pas vers le but, sont une tache, glacent le spectateur. Ainsi parlent Horace, Boileau et la raison. — La raison! Et comment, s'il vous plaît? Dans la nature que l'art se propose d'imiter, combien n'y a-t-il pas de paroles perdues? L'imitation n'est pas parfaite, s'il n'y en a point de telles dans l'imitation. — Un instant : entendons-nous. Le spectateur veut bien de l'imitation; mais il ne veut pas que tout y entre. Il n'est pas curieux de tout ce qui s'est fait, de tout ce qui s'est dit; non pas même de tout ce qui s'est fait de beau et s'est dit de bien; mais seulement des choses qu'il désire savoir. Or, quelles sont-elles, ces choses? Celles qui intéressent le personnage auquel il s'intéresse; celles qui influent sur son sort : voilà ce qu'il souhaite pour le moment, et non l'esprit de l'auteur; ses conceptions, ses descriptions, ni même sa scrupuleuse exactitude. Que si vous n'avez pas su rendre vos personnages intéressants, c'est encore pis.

Un bon roman n'est autre chose qu'une bonne comédie, où plusieurs actions se succèdent et s'enchaînent. Du reste, la fable, les situations, les caractères, le langage, y suivent les mêmes lois. D'où vient donc que les femmes réussissent, en général, dans les romans, tandis qu'elles échouent quand elles veulent faire des comédies? Pourquoi les Anglais font-ils de bons romans et de mauvaises comédies, tandis que les Français font de mauvais romans et de bonnes comédies?

On a dit bien souvent que chaque ouvrage de littérature, une comédie, un conte, un roman, doit porter avec soi sa moralité. Cela est fort désirable, en effet, quoique le but principal des beaux-arts paraisse être d'émouvoir pour plaire. Si c'est un mérite d'amuser, de plaire aux hommes en réveillant en eux le sentiment de leur existence, c'est un mérite encore plus grand que de corriger en amusant. Je voudrais seulement savoir si l'on se fait une juste idée de la moralité qui convient à un ouvrage de littérature.

Lorsque je demande ce qu'on entend par un ouvrage moral, on me répond que c'est un ouvrage où le vice finit par être puni, et où la vertu reçoit sa récompense. Cela paraît tout simple. Si pourtant cela ne corrigeait personne, où serait la moralité? Voyez, observez, réfléchissez. Le méchant qui est dans le monde, que pense-t-il en voyant punir son confrère le méchant du théâtre? Selon lui, c'est un sot que l'auteur a fait tomber dans un piége pour complaire à la bonhomie du public. S'il gagne quelque chose à cet exemple, c'est un peu plus d'adresse pour éviter de devenir lui-même la fable des honnêtes gens. Quant aux personnes vertueuses, lorsqu'elles voient à la fin d'un cinquième acte la vertu récompensée et le vice confondu, elles disent en soupirant : *C'est bon pour le théâtre, ou bien pour les romans; mais ce n'est pas là l'histoire du monde.* Et le monde va comme devant.

Il est satisfaisant, j'en conviens, de voir, même en fiction, les méchants punis : cela réjouit l'âme; et j'aime l'auteur qui me procure cette petite satisfaction, à défaut d'une plus réelle; mais un littérateur habile, pour être vraiment moral, sait employer d'autres moyens.

Voyez Molière! s'il a gâté le métier des tartufes, pensez-vous que ce soit en faisant intervenir, au dénouement, le grand monarque, qui vient, comme un dieu dans une machine, retirer la famille d'Orgon du désastre où l'a plongée l'imbécilité de son chef? Si l'échafaud n'effraie pas les voleurs, pense-t-on que les lettres de cachet feront trembler les hypocrites? Ils savent que cette foudre ne va pas mieux que l'autre, choisir de préférence les méchants. Qui peut se vanter d'avoir rencontré des hypocrites corrigés? Où trouverons-nous donc la moralité, l'utilité? La voici : on ne corrige pas les tartufes, mais on diminue le nombre des Orgons. Les fourbes disparaissent comme toute espèce de vermine, faute d'aliments. Croyez-vous qu'il y eût moins de tartufes qu'autrefois, si nous avions autant d'imbéciles pour les écouter?

Or, c'est une utilité morale bien réelle qui résulte du chef-d'œuvre de Molière. Et remarquez que l'utilité morale ici ne vient point de ce que le méchant est puni; au contraire : il ne le serait pas, que la moralité serait bien plus forte. Qui peut nier que si Tartufe en venait à ses fins, s'il réussissait à dépouiller la famille d'Orgon, à le mettre lui-même hors de sa propre maison, et à les faire tous passer pour des

calomniateurs, on ne sentît bien autrement encore le danger de laisser s'impatroniser un directeur dans sa famille? Molière n'a pas préféré ce dénouement, non qu'il le jugeât immoral, mais probablement parce qu'il craignait que tout cela ne sortît du genre de la comédie; et la preuve, c'est qu'il a fait un dénouement de cette espèce, dans une autre comédie où l'offense n'a pas un caractère aussi grave. Il a humilié le bon sens et le bon droit; il a fait triompher le vice et l'imposture: Georges Dandin demande pardon à sa femme infidèle de l'avoir soupçonnée, quand ce ne sont plus seulement des soupçons qu'il a, mais une certitude. Aussi les dévots crièrent-ils à l'immoralité, et l'on ne fit pas attention que si Molière eût confondu la femme au lieu du mari, sa pièce ne montrait plus les inconvénients des mariages disproportionnés et n'avait plus aucune moralité.

Le même reproche fut fait à Voltaire au sujet de Mahomet. Les fanatiques avaient de bonnes raisons pour vouloir que Mahomet fût puni. Lorsqu'un filou est pris sur le fait et parvient à s'échapper, les autres ont soin de crier: *Au voleur!*

Bien fou donc qui s'imagine, par des livres, corriger les hypocrites, les femmes galantes, les conquérants, les usurpateurs, les fourbes, qui travaillent en petit, ou ceux qui travaillent en grand. Mais par des livres, ce dont on peut se flatter, c'est de corriger leurs dupes.

Tel peuple est pillé, foulé par un potentat qui se dit tantôt son protecteur, tantôt son empereur, tantôt son roi, ou son père, ou tout ce qu'il vous plaira. Irez-vous corriger ce despote? On fait vraiment grand cas d'un prédicateur à la cour! Mais si vous dépouillez le charlatan politique de son oripeau; si vous montrez qu'au lieu d'honorer la nation, il la déshonore; qu'au lieu de la servir, il l'écrase, vous lui retirez ses points d'appui, vous brisez ses leviers. Or, qu'est-ce qu'un tyran réduit à lui-même et à ses complices? un tartufe démasqué.

Voilà pourquoi tout ouvrage de littérature, quelles que soient sa forme ou sa couleur, qu'on l'ait fait pour la scène ou pour la méditation, est utile du moment qu'il fait bien connaître l'homme et la société, du moment qu'il arrache les masques sous lesquels se déguisent le mauvais sens et les mauvaises intentions, du moment, en un mot, qu'il donne de la sagacité à la droiture. La résignation est une vertu de brebis. La vertu des hommes doit être telle qu'il convient à une créature intelligente. Je me la représente, comme faisaient les Anciens, sous les traits de Minerve: noble, sereine, douce, mais armée.

ESSAI SUR LE PRINCIPE DE L'UTILITÉ.

§ Ier. — *Ce qu'il faut entendre par le principe de l'utilité*[1].

Dans les premiers chapitres de la première partie de mon *Cours complet d'Économie politique pratique*, j'ai parlé des besoins qu'éprouvent les hommes en société, sans mettre en doute qu'ils éprouvassent des besoins, soit comme individus, soit comme faisant partie du corps social. J'ai seulement fait remarquer que ces besoins sont beaucoup plus nombreux dans une société civilisée que dans l'état sauvage. J'ai dû négliger de m'occuper des besoins de l'homme isolé et m'attacher aux besoins de l'homme social, puisque j'avais pour objet de faire connaître l'économie de la société.

J'ai appelé des *biens* toutes les choses propres à satisfaire nos besoins, et je nomme *utilité* la qualité qui les y rend propres. On peut critiquer ces expressions; mais comme elles s'appliquent à des idées réellement existantes, si l'on ne les jugeait pas bien exprimées, il faudrait les désigner par d'autres expressions. Je n'ai voulu que leur donner des noms que tout le monde pût aisément comprendre; et pour que différentes personnes n'attribuent pas à ces noms des significations diverses, je prends, comme toujours, le soin de préciser le sens que j'y attache, sans me refuser à adopter des noms meilleurs si l'on en trouve.

J'ai remarqué aussi, dès les premiers chapitres du même ouvrage, et dans tout son cours, que l'utilité des choses et des actions avait une infinité de nuances et une importance très-diverses, selon que les choses servaient à satisfaire à des besoins indispensables ou futiles; et, sans m'arrêter au degré de l'utilité, j'ai prié que l'on considérât comme *utile* ce qui pouvait *servir*, soit en pourvoyant à nos besoins

---

[1] Le *Principe de l'Utilité*, nettement proclamé par Jerémie Bentham dans ses *Traités de Législation*, faute d'avoir été bien compris, a donné lieu à des déclamations et à des inculpations peu charitables. Il était d'autant plus nécessaire d'éclaircir les controverses auxquelles il a donné lieu, qu'il est l'unique criterium d'après lequel on puisse juger sainement les actes et les doctrines des législateurs et de l'administration, et qu'il a servi de guide à toutes les personnes qui ont professé une philosophie élevée, souvent sans qu'elles s'en doutassent elles-mêmes. *Note de l'Auteur.*

indispensables, soit en multipliant nos jouissances, soit en gratifiant nos goûts; n'apercevant d'autre différence, entre une utilité et une autre, que son intensité et le degré de son importance.

L'utilité ainsi désignée peut s'appliquer aux actions des hommes, comme à toute autre chose.

Or, le principe de l'utilité consiste à mesurer l'estime que nous faisons des choses ou des actions sur le degré d'importance de cette utilité. La plus importante pour l'homme en société, ce qui lui est plus utile, est pour lui digne d'une plus haute estime, et mérite le mieux d'être le but de ses efforts.

Mais l'homme faisant partie d'une société, quand il cherche avant tout son utilité personnelle, sans égard à ce qui convient aux autres hommes, est coupable d'*égoïsme;* ce qui constitue tout à la fois un vice et un mauvais calcul. Je crois cette proposition susceptible de démonstration. D'ailleurs, ce n'est pas suivre le principe de la plus grande utilité, que de donner la préférence à celle qui n'est favorable qu'à une seule personne, plutôt qu'à celle qui est favorable à plusieurs.

L'homme social, quand il cherche uniquement l'utilité de la société dont il fait partie, de sa nation, au risque de ce qui pourra en advenir au reste du monde, est coupable d'un autre vice et d'un autre mauvais calcul, que j'appellerai *égoïsme national*, ou patriotisme exclusif. Je crois cette seconde assertion non moins susceptible d'être démontrée, quoique beaucoup plus contestée que la première.

Mais l'homme social, qui mesure l'estime qu'il fait des choses, sur le plus ou moins d'utilité qu'elles ont pour l'homme, c'est-à-dire qui mesure son estime sur le plus grand bien du plus grand nombre, est éminemment vertueux; et j'ajouterai que pourvu qu'il n'emploie, pour parvenir à ce but, que des moyens compatibles avec la nature des hommes qui l'entourent et de la société dont il fait partie, ses principes non-seulement dénotent un sentiment louable, mais, au total, conduisent au bien le plus réel et le plus durable, soit pour l'humanité, soit pour sa nation, soit pour lui-même.

Je considère donc comme utile tout ce qui sert au bien-être de l'homme.

Les choses qui lui sont utiles le sont à différents degrés, depuis celles qui sont indispensables à son existence, jusqu'à celles dont toute l'utilité consiste à satisfaire ses goûts les plus fugitifs. On peut disputer à l'infini sur le plus ou le moins d'utilité de chaque chose, parce que les besoins et les goûts varient comme les figures. Dans cet écrit, je ne donne la qualification d'utile qu'à ce qui est reconnu pour tel par toute personne jouissant du simple bon sens; et même, pour éloigner toute chicane, je permets à tout lecteur de nier l'utilité qu'il m'arrive d'attribuer aux choses. Alors, les raisonnements que

je fais dans la supposition que telle chose en particulier est utile à l'homme, ne s'adressent pas à ce lecteur en particulier, mais seulement à ceux de mes lecteurs qui admettent avec moi l'utilité de la chose. Ainsi, si je dis qu'un aliment est utile en ce qu'il nous préserve de la faim, qui est un mal, qu'un vêtement est utile en ce qu'il nous préserve du froid, il est loisible, à qui le juge à propos, de nier ces propositions, et mes raisonnements à cette occasion ne s'adressent plus qu'à ceux des lecteurs qui pensent avec moi qu'un vêtement chaud et un aliment sain sont bons à quelque chose.

De même, si j'établis une comparaison entre l'utilité de deux objets. et que j'attribue, par exemple, à une maison qui nous met à l'abri des intempéries de l'air, plus d'utilité qu'à une bague qui nous gêne dans l'usage de notre main, il est permis à tout le monde de soutenir qu'une bague est plus utile qu'une maison; seulement je préviens que mes raisonnements sur ce point ne s'adressent qu'à ceux qui pensent avec moi qu'une maison est plus utile qu'une bague.

Tout homme doué de son bon sens désire ce qui peut contribuer à son bien-être, ce qui lui est utile, et repousse ce qui produit en lui un malaise ou de la douleur, ce qui lui est nuisible. Si quelques personnes désirent et font des sacrifices pour avoir ce qui leur est nuisible, c'est :

Ou par *ignorance*, parce qu'elles ne connaissent pas les qualités nuisibles de ce qu'elles souhaitent, et leur attribuent des qualités utiles qu'elles n'ont pas ;

Ou par *démence*, lorsqu'elles souhaitent ce qu'elles savent leur être contraire ;

Ou par *passion*, c'est-à-dire, par une faiblesse qui leur fait sacrifier un bien-être futur à la satisfaction d'un appétit présent, ou un bien-être présent et incontestable à un bien-être futur et contesté, comme les religieux de la Trappe.

Dans tous les cas où les hommes ne préfèrent pas ce qui leur est utile à ce qui leur est nuisible, il y a *démence*, *ignorance* ou *passion* ; ces trois circonstances sont donc les premiers obstacles au bien-être, au bonheur de l'homme ; car la première condition pour obtenir une chose, c'est de la désirer, de la rechercher. Quiconque travaille à éclairer l'ignorance, à guérir la démence, et à soumettre les passions à l'empire de la raison, est donc un bienfaiteur de l'humanité, et travaille efficacement au bonheur des hommes.

Ce qui est utile aux hommes peut, dans beaucoup de cas, être obtenu sans nuire à personne. L'homme qui par son travail se fait un revenu et se procure tous les objets de ses besoins, non-seulement ne se satisfait pas aux dépens des autres hommes, mais sa manière d'exister leur est favorable, et augmente leur bien-être. Il est d'autres cas où la satisfaction de l'un est contraire à celle d'un autre :

alors, c'est une borne que la nature a opposée à la satisfaction du premier. Si chacun pouvait chercher sa satisfaction aux dépens des autres, celle de tous serait compromise. . . . .

. . . .

Un auteur étranger, ou plutôt un auteur qui n'est étranger à aucune nation, puisqu'il est avant tout citoyen du monde et ami de l'humanité tout entière, *Jérémie Bentham,* s'est occupé d'analyser l'utilité, et l'a fait avec une rare sagacité.

La nature, selon lui, a placé l'homme sous l'empire du *plaisir* et de la *douleur*. Nous leur rapportons toutes nos déterminations. Celui qui prétend se soustraire à cet assujettissement ne sait ce qu'il dit. Au moment même où il se refuse à la plus grande volupté, où il embrasse les plus vives peines, il a pour objet de chercher une satisfaction quelconque, ou bien de se soustraire à un état pénible, de s'en garantir, pour le présent ou pour l'avenir.

Nous appelons du nom de *mal,* une peine, une douleur, la cause d'une douleur. Nous avons nommé *bien*, un plaisir ou une cause de plaisir. Or, l'*utilité* est la propriété, la tendance d'une chose à nous préserver de quelque *mal,* ou à nous procurer quelque *bien*. Pour un individu, pour une communauté, ce qui est *utile,* c'est ce qui tend à augmenter pour eux la somme du *bien*, ou à diminuer la somme du *mal*.

Maintenant on peut se demander quel jugement un être doué de raison doit porter relativement au principe de l'utilité ainsi défini. Doit-il chérir, favoriser ce qui pour l'humanité tend à augmenter la somme du bien ou la somme du mal? Dans le premier cas, il adopte le principe de l'utilité pour règle de ses jugements et de ses actions; il mesure son approbation ou sa désapprobation d'un acte privé ou public sur sa tendance à augmenter la somme des biens dont les hommes peuvent jouir, ou à diminuer la somme de leurs maux. Pour lui, ce qui sera moral, ce que la morale conseillera, sera l'*utile;* ce qui sera immoral, odieux, ce qu'il faudra défendre, sera le *nuisible,* le funeste.

Il nommera *bon* ce qui est *utile,* ce qui augmente les plaisirs ou diminue les peines. Il qualifiera de *mauvais* ce qui engendre plus de peines que de plaisirs. Et remarquez, poursuit Bentham, que je prends ces mots *plaisirs* et *peines* dans leur signification la plus vulgaire. Je n'invente point de définitions arbitraires pour donner l'exclusion à certains plaisirs, pour préconiser certaines peines. Je ne veux consulter ni Platon, ni Épicure, pour savoir ce que c'est que la peine et le plaisir. J'appelle ainsi ce que chacun sent et appelle de ce nom, le paysan comme le prince, l'ignorant comme le philosophe.

Quiconque admet le principe de l'utilité, admet aussi le principe du juste et de l'injuste. Lorsque le *bien produit* devient la proie de quicon-

que n'y a point de droit, il y a une injustice produite : or, toute injustice est un mal, d'abord pour celui qui en est victime, et ensuite pour la société, parce qu'elle décourage de faire le bien ; elle nuit à ce qui augmente la somme des biens, en même temps qu'elle ajoute à la somme des maux. Quiconque adopte le principe de l'utilité, ne saurait donc prendre la défense de l'injustice.

Si nous croyons que ce qui est utile doit être la règle de notre approbation et de nos actions ; en moins de mots, si nous adoptons le *principe de l'utilité*, nous ne devons entendre par là que la *véritable utilité*, ce qui est vraiment utile, ce qui doit entraîner bien réellement plus de bien que de mal ; cela nous met dans l'obligation de nous éclairer sur les conséquences des choses, d'étudier la nature de chaque chose, et la manière dont les faits se lient les uns aux autres. C'est pour cel que les lumières sont nécessaires à la morale.

Je sais bien qu'à défaut de lumières, on pourrait s'en rapporter à ceux qui en ont ; mais on rencontre alors un grand danger. L'homme que l'on consulte, au lieu de conseiller à l'ignorant ce qu'il y a de plus utile à faire, peut lui conseiller ce qui convient à lui directeur, ou à sa caste, plutôt que ce qui augmente véritablement la somme des biens, ou diminue véritablement la somme des maux. Qu'une veuve, dans l'Indoustan, demande à un bramine : *Faut-il que je me brûle sur le bûcher de mon époux ?* Il est à craindre que le bramine ne lui réponde : *Vous ferez une action vertueuse en montant sur le bûcher ;* quoique, suivant le principe de l'utilité, cette action cruelle ne soit point recommandable, puisqu'il ne résulte aucun bien pour personne de cette horrible exécution (si ce n'est peut-être une augmentation de respect et de revenu pour la caste des bramines), et qu'il en résulte au contraire une augmentation de maux déplorable. Quand bien même l'avantage qui en reviendrait aux bramines égalerait les maux qui en résultent pour les veuves, il resterait toujours que cet avantage serait pour ceux qui n'y ont pas de droits, et le mal pour ceux qui ne l'ont pas mérité ; dès lors, affreuse injustice, augmentation grave dans la somme du mal.

Il est donc important, en adoptant le principe de l'utilité, d'écarter les *vertus* et les *vices* de convention, et de ne donner le nom de *vertu* qu'à ce qui augmente véritablement la somme du bien, et, par conséquent, à ce qui est *utile ;* et le nom de *vice* qu'à ce qui augmente véritablement la somme du mal. A nos yeux, la vertu n'est pas vertu, parce qu'il nous est commandé de la considérer comme telle, mais parce qu'elle est bonne et utile à la société. Le vice n'est pas vice, parce qu'on nous le défend, mais parce qu'il entraîne des maux, parce qu'il est funeste à la société. Cette morale est la seule qui soit digne d'un être aussi noble et intelligent que l'homme ; tout autre tend à l'avilir, à le dégrader. « Si dans le catalogue banal des vertus, dit Ben-

» tham, il se trouve une action de laquelle il résulte évidemment plus » de mal que de bien, il ne faut pas balancer à regarder cette prétendue » vertu comme un *vice*. » Soumettons à cette épreuve la bravoure dans les combats. Elle est généralement regardée comme une vertu; et sans doute elle l'est, lorsqu'on repousse une agression injuste, parce que le résultat en doit être l'indépendance et la liberté.

Mais que faut-il en penser? de combien d'applaudissements et de récompenses convient-il de la payer, lorsqu'elle se déploie à l'appui d'une cause inique, et dont les résultats sont l'autorité arbitraire, les abus et l'oppression? Ce guerrier qui a prêté serment à son chef, tandis que ce chef marchait dans la route du bien public, fait-il un acte utile en continuant à le servir, lorsque ce chef devient un furieux, un incendiaire? Est-ce vertu que de sacrifier sa vie pour poursuivre et persécuter les hommes qui lui déplaisent, qui ont blessé son orgueil?

De même, si dans le catalogue banal des péchés, il se rencontre quelque action indifférente ou quelque plaisir innocent, faut-il être dupe de la routine ou du préjugé? ou plutôt ne faut-il pas envisager les conséquences et déclarer innocent ce qui ne fait point de mal?

Lorsqu'on arrive à vouloir balancer le bien et le mal que chaque action peut produire; lorsqu'il s'agit d'additionner tous les biens d'un côté, de l'autre tous les maux, et de faire une soustraction pour savoir de quel côté est l'excédant, et s'il y a plus de bien que de mal, de vertu que de vice dans une action donnée, on rencontre véritablement de grandes difficultés. Bentham les a fort habilement surmontées en dressant un catalogue si complet des peines et des plaisirs que l'homme peut éprouver, soit comme individu, soit comme membre de la famille et de la communauté, qu'on ne saurait trouver une sensation qui ne puisse pas s'y classer [1].

Ce grand investigateur de la nature humaine a observé avec la même sagacité les objections, les sophismes, dont on a, dans tous les temps, essayé d'ébranler le *principe de l'utilité*, sur lequel, après tout, se fonde le bonheur de notre espèce; il range ces sophismes sous deux chefs, qu'il appelle le *principe de l'ascétisme* et le *principe arbitraire* ou du sentiment. Ces mots ne nous disent encore rien; cependant ils couvrent beaucoup d'idées, comme nous allons en juger.

Par l'*ascétisme*, il ne faut pas entendre seulement les pratiques de dévotion et de pénitence usitées dans les cloîtres, mais aussi les principes professés par des sectes entières de philosophes, comme étaient les stoïciens, et par beaucoup de personnes éparses dans la société. Tout ce qui flatte les sens leur paraît odieux et criminel; ils fondent la

---

[1] Voyez les *Traités de Législation*, ch. 8, p. 57, 3e édit.

morale sur les privations, et la vertu sur le renoncement à soi-même. Au rebours des partisans de l'utilité, ils approuvent tout ce qui tend à diminuer les jouissances; ils blâment tout ce qui tend à les augmenter.

Cependant, comme on ne peut échapper à la loi de notre nature, qui nous ordonne de chercher le plaisir et de fuir la peine. il faut bien que, par un jugement dépravé, les ascétiques cherchent une satisfaction quelconque en embrassant la douleur. Il se peut que les stoïciens se crussent récompensés par l'estime et les applaudissements de tous les sacrifices qu'ils croyaient faire à la sévérité de leurs maximes. Quant à l'ascétisme des cloîtres, ceux qui s'y livrent de bonne foi paraissent tourmentés de vaines terreurs; ils fuient un mal imaginaire qui les poursuit. L'homme n'est à leurs yeux qu'un être dégénéré qui doit se punir sans cesse du crime de sa naissance, qui doit se tirer à grand peine du gouffre de misère ouvert sous ses pas, et acheter, par des instants de peine dans cette vie, des siècles de bonheur dans l'autre. C'est ainsi, ô grand Pascal! ô toi qui, par ton génie, pouvais exercer une influence si favorable sur le sort des hommes! c'est ainsi, dis-je, que tu as usé ta vie dans l'abstinence, sous la haire et la discipline, et que tu es mort jeune, victime de cette triste manie, en regrettant de n'avoir pas assez souffert?

Comme il n'y a pas d'absurdité qui ne s'appuie sur quelque raisonnement plausible, il faut bien qu'il y ait une apparence de motif aux principes des ascétiques. On a reconnu de bonne heure que l'attrait des plaisirs pouvait être séducteur dans de certaines circonstances, c'est-à dire porter à des actes pernicieux, à des actes dont le bien n'est pas équivalent au mal. Défendre ces plaisirs en considération de leurs mauvais effets, c'est l'objet de la saine morale et des bonnes lois. Mais pour savoir avec quelque degré de certitude quels résultats doivent avoir telles ou telles actions, il faut être passablement avancé dans les sciences morales et politiques; sans cela, on se méprend sans cesse. On s'impose des maux qui ne vous préservent de rien; on se permet des jouissances qui doivent être suivies des plus fâcheux effets.

En proscrivant tous les plaisirs, les ascétiques ont prouvé qu'ils ne connaissaient pas toute la *morale*, le *moral de l'homme* dans son entier. Ils ont porté un jugement incomplet; ils n'ont contemplé que les maux résultant de l'abus de certaines jouissances, et ils ont enveloppé dans une même proscription la jouissance avec l'abus, les plaisirs sans inconvénients avec ceux qui étaient escortés d'infortunes. semblables à des gens qui se priveraient de cuire leurs aliments et de se chauffer, de peur de mettre le feu à la maison.

Pline, qui, en sa qualité de naturaliste, n'aurait dû chercher dans

l'étude de la nature que les moyens d'étendre les jouissances des hommes, ne voit, dans l'usage agréable de ses productions, qu'un abus, et même un crime. En parlant des parfums, il déclame contre l'emploi qu'on en fait ; c'est un plaisir horrible, un goût monstrueux. Il raconte qu'un Plotius, proscrit par les triumvirs, fut décelé dans sa retraite par l'odeur de ses parfums, et il ajoute ces mots extravagants : *Une telle infamie absout la proscription entière. De tels hommes ne méritaient-ils pas la mort?*

Senèque n'est pas toujours ascétique, mais il l'est souvent : ce qui l'entraîne dans des pensées puériles et fausses. Qui croirait que, sous le règne de Néron, il lui restât le loisir de s'indigner contre l'invention récente de conserver la glace et la neige jusqu'au milieu de l'été! Quelle profusion d'éloquence amère sur la perversité de boire à la glace dans les ardeurs de la canicule! « L'eau, dit-il, que la nature donnait gratuitement à tout le monde, est devenue un objet de luxe : elle a un prix qui varie comme celui du blé ; des entrepreneurs, ô honte! la vendent en gros comme les autres denrées. Ce n'est plus une soif, c'est une fièvre ; une fièvre qui n'est pas dans notre sang, mais dans nos désirs. Le luxe a détruit tout ce qu'il y avait de tendre dans nos cœurs, et les a rendus plus durs que la glace elle-même. »

Ce mauvais sens et ce mauvais goût ont été reproduits de nos jours dans l'éloquence de nos missionnaires, et par ce mot je ne désigne pas seulement les missionnaires qui frappent l'imagination grossière des villageois, mais peut-être aussi ceux qui prêchent dans les salons, aidés d'un beau talent, et qui, au lieu de tirer leur morale de l'étude des choses telles qu'elles sont, vont la puiser dans les eaux du Meschascebé ou du Jourdain.

Tels sont les principes des ascétiques et les motifs sur lesquels se fondèrent les différents chefs de secte qui les ont soutenus.

Bentham signale ainsi l'autre troupe de sophismes qui combat le principe de l'utilité. Ce sont les principes de ceux qui approuvent ou blâment *par sentiment,* sans admettre aucune autre raison de ce jugement que le jugement lui-même, et sans se croire obligés de le justifier par le calcul éclairé des biens et des maux qui résultent de l'action qu'ils approuvent ou qu'ils blâment. « C'est ma persuasion intime, disent-ils ; je sens : cela me suffit, le sentiment ne consulte personne. Malheur à qui ne pense pas ainsi ! »

Tel est le ton despotique de ce principe d'action que Bentham appelle *arbitraire*, et duquel il résulte une véritable anarchie d'idées, puisque chaque homme ayant autant de droits qu'un autre de donner son sentiment pour règle des sentiments de tous, il n'y aurait plus de règle de la convenance des actions. Comme l'absurdité de ce principe

mis à nu est manifeste, on ne dit jamais ouvertement : *Sans que je me donne la peine de raisonner avec vous, je veux que vous pensiez comme moi;* chacun se révolterait contre une prétention si folle. On a recours à diverses inventions pour la déguiser; on voile ce despotisme sous quelque phrase insidieuse. Tel homme vous dit qu'il a en lui quelque chose qui lui fait distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, une *conscience*, un *sens moral;* ensuite, travaillant à son aise, il décide que telle chose est bien, telle autre est mal; pourquoi? *Parce que le sens moral me le dit ainsi, parce que ma conscience l'approuve ou la désapprouve*; comme si Ravaillac ne disait pas aussi que sa conscience lui commandait d'assassiner Henri IV, l'ami le plus sincère qu'ait eu le peuple français !

Un autre, par delà le Rhin, vous dit qu'il faut imiter le type du beau moral, et ce type, c'est lui qui vuus le donne.

Un autre vous vante les charmes de l'unité; un autre, l'absolu. Celui-ci défend l'opinion d'un maître; celui-là soutient celle d'un autre. Un troisième se rend l'interprète d'une autorité respectable qui ne vous laisse pas même la permission de discuter ce qui est bien et ce qui est mal. Vous ne vous accordez pas entre vuus, dit ce dernier; vous êtes dans le doute; moi seul je puis vous en tirer.

Tous ces systèmes ne sont au fond que le *principe arbitraire* masqué sous différentes formes de langage, revêtu d'un costume plus ou moins antique et imposant. Dans tous ces cas, c'est une opinion qu'on veut faire triompher sans être obligé de l'appuyer par de bonnes raisons. Ces prétendus principes servent de prétexte au despotisme, du moins à ce despotisme en disposition, qui n'a que trop de pente à se développer en pratique, du moment que ceux qui l'ont dans le cœur arrivent au pouvoir.

C'est là qu'il faut chercher la cause des sympathies et des antipathies, de l'esprit de parti, des persécutions en tout genre. Ce n'est pas que l'antipathie ne puisse fréquemment se trouver unie avec le *principe de l'utilité*. Quand par ressentiment on traduit un malfaiteur devant les tribunaux, on fait sans doute un acte utile: mais le motif est dangereux : ce n'est pas une bonne base d'action. Si de tels motifs produisent quelquefois des actions utiles, ils peuvent aussi en produire de funestes. L'histoire en fournit une foule d'exemples. La seule règle toujours bonne, toujours sûre pour nos actions, c'est la considération de l'utilité. On peut souvent faire le bien par d'autres motifs; on ne peut le faire *constamment* qu'en s'attachant à ce principe.

Tels sont les deux principes opposés au *principe de l'utilité* : celui de l'*ascétisme* et celui de l'*arbitraire;* ce dernier comprend l'enseignement, l'autorité, c'est-à-dire vous *prescrit* de croire et d'agir, ou bien vous le *défend*, sans autre motif, sinon qu'on vous l'enseigne ainsi, qu'on le

veut ainsi. Le principe d'utilité seul vous prescrit ou vous défend, parce qu'il en doit résulter du bien ou du mal. Il oblige à connaître les choses et à bien raisonner: il se rectifie perpétuellement, à mesure qu'on découvre que ce qu'on imaginait bon, est mauvais, ou que ce qu'on imaginait mauvais, est bon.

Après avoir appelé *bon* ce qui est utile, et *mauvais* ce qui est nuisible, il reste une autre question à examiner : Utile pour qui ? nuisible pour qui ? Un homme est-il autorisé à faire une action, parce qu'elle lui est utile en même temps qu'elle est nuisible à un autre ? Non certes. C'est blesser le principe de l'utilité que de blesser la *justice*, qui est la plus utile de toutes les prescriptions. Nous avons vu combien le respect le plus scrupuleux de la propriété était indispensable pour l'existence de la société. Nous avons vu que sans la propriété, réellement et efficacement maintenue, il n'y a point de production, point de moyens pour les hommes de se procurer, je ne dis pas seulement les douceurs de la vie, mais la continuation de l'existence ; nous avons vu que la plus indisputable des propriétés est la personne, les facultés de la personne, ses moyens d'exister et de jouir. Un homme qui, pour son avantage particulier, porte atteinte à cette propriété, est un voleur et un assassin ; nul ne viole plus impunément le principe de l'utilité.

Le mal ne change pas de nature quand le violateur est un homme éminent en dignité, et quand la victime est la communauté, la nation. L'utilité de *tous* sacrifiée à l'avantage de *quelques-uns* est un vol aussi répréhensible que celui que commet une troupe de gens armés qui se précipite sur de paisibles voyageurs pour s'approprier leurs biens et leurs provisions. Oter aux uns ce qui leur est utile, pour le donner aux autres. c'est déplacer l'utilité ; ce n'est pas se la proposer pour but, pour résultat. C'est en ce dernier sens qu'il faut entendre le *principe de l'utilité*.

On peut élever de petits scrupules. de petites difficultés verbales contre ce principe, mais il n'est pas possible de lui opposer aucune objection solide. Comment pourrait-on le combattre? Si l'on dit qu'il est dangereux, c'est comme si l'on disait qu'il est contraire à l'utilité de consulter l'utilité, qu'il est dangereux de chercher comment on peut éviter le danger.

Ce n'est que par un paralogisme, un abus du langage, qu'on représente la vertu comme étant en opposition avec l'utilité. On dit : *La vertu est le sacrifice de nos intérêts à nos devoirs* ; mais à quoi se réduisent en dernière analyse nos devoirs ? A l'observation de ce qui est juste. Or. l'observation de la justice est dans nos intérêts. Serions-nous donc plus heureux quand nous pourrions, même impunément, être injustes, c'est-à-dire nous mettre en état d'hostilité avec la société tout entière ?

Et si par ce mot *devoirs* on entend nos obligations envers nous-mêmes, que serait une obligation qui consisterait à sacrifier sans motif notre plus grand bien? Car s'il y a un motif, s'il y a quelque avantage au sacrifice, alors il est conforme au principe de l'utilité, dont on ne peut jamais sortir sans tomber dans le déraisonnable et l'absurde.

Quand la vertu nous prescrit le sacrifice d'un intérêt *moindre* à un intérêt *majeur*, le sacrifice d'un intérêt *du moment* à un intérêt *durable*, d'un intérêt *précaire* et douteux à un intérêt *assuré* et exempt de trouble, elle n'est qu'un autre mot pour notre *intérêt bien entendu.*

Une vertu éclairée est donc toujours, et dans tous les cas, le respect de ce qui est utile aux autres ou à nous-mêmes : aux autres, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir des autres qu'ils respectent ce qui nous est utile; à nous-mêmes, parce que c'est le moyen d'obtenir directement ce qui nous est véritablement utile.

Quant à la vertu qui nous prescrit ce qui ne sert ni aux autres ni à nous-mêmes, qui nous prescrit des pratiques sans motif et sans résultat, elle n'est bonne, dit Hume, qu'à nous ouvrir l'entrée du calendrier.

Quelquefois on veut établir une différence entre la morale publique et la morale privée. On consent que ceux qui gèrent les intérêts des nations sacrifient ce qui est *honnête* à ce qui est *utile.* Disons-le franchement, cette morale, trop commune et trop suivie jusqu'ici, est détestable; c'est elle qui, dans tous les temps, a attiré le plus de maux sur les nations. Non, même dans les rapports de peuple à peuple, il n'y a point de différence entre l'utile et l'honnête. Ce qui est *honnête* est au demeurant ce qu'il y a de plus *utile.* Si l'on cite des cas où un gouvernement s'est bien trouvé de violer ses promesses et de s'écarter des règles de la justice, je citerai des exemples dix fois plus nombreux où l'on s'en est mal trouvé. Il faut se régler sur l'événement le plus probable, c'est-à dire le plus sûr et le plus constant, malgré quelques exemples contraires. Les hommes qui se disent exclusivement *de pratique,* n'ont qu'une pratique de convention et une politique étroite. Leurs études se bornent à un petit nombre de faits, à une tradition bornée, qui n'embrasse qu'un certain nombre de combinaisons et de rapports, une diplomatie de bureau, d'où il résulte que d'année en année, de siècle en siècle, on est perpétuellement replongé dans les mêmes embarras, et que les nations éprouvent toutes les mêmes malheurs.

Ceux qui ont étudié la politique, non dans la nature, mais dans les *Offices de Cicéron* ou dans les moralistes de l'école de Platon, citent avec complaisance le mot d'Aristide sur le projet dont Thémistocle n'avait voulu s'ouvrir qu'à lui seul : *Le projet de Thémistocle est très-*

avantageux, dit Aristide aux Athéniens assemblés, *mais il est souverainement injuste.* Et il le fit rejeter.

On présente ce trait pour faire considérer l'*utile* comme étant opposé à l'*honnête.* On se trompe. Ce n'est qu'une comparaison de deux sommes de biens. C'est comme si Aristide avait dit : *Le conseil de Thémistocle est utile, mais il est encore plus utile de ne pas le suivre.*

En effet, de quoi s'agissait-il ? Le voici : Après la bataille de Salamine et la retraite honteuse de Xerxès, la flotte des Grecs vainqueurs était rassemblée dans le port de Pégaze, sous le commandement des Athéniens qui avaient conduit la guerre. Thémistocle, afin de rendre les Athéniens maîtres de toute la Grèce, voulait qu'ils profitassent de l'occasion pour incendier les vaisseaux de leurs alliés, et réduire ceux-ci à l'impuissance. Aristide, en s'opposant à cette insigne trahison, empêchait qu'elle ne soulevât contre Athènes l'indignation de toute la Grèce; il garantissait Athènes de la rage et de la vengeance des alliés qui auraient éclaté à la première occasion favorable, il évitait enfin l'asservissement d'Athènes elle-même, qui, pour tenir le reste des Grecs dans la dépendance, aurait été obligée d'entretenir des forces militaires dont le commandant général n'aurait pas manqué de l'asservir elle-même. Il ne s'opposait donc pas seulement à ce qui était injuste, mais à ce qui était dangereux. Et s'il lui arriva de dire (ce que Midfort, dans son *Histoire de la Grèce*, révoque en doute), s'il lui arriva de dire que le projet de Thémistocle était *fort utile,* c'était pour se conformer à l'expression adoptée par la vanité des Athéniens, qui pouvaient regarder à tort comme très-utile de se rendre maîtres de leurs égaux, et d'ajouter à leurs dangers réels sans rien ajouter à leurs jouissances réelles.

Dans cet exemple fameux, et que l'on regarde comme si concluant, l'*honnête, même en politique*, n'est donc pas l'opposé de l'*utile* bien entendu : c'est exactement la même chose. Ce qui est mauvais, ce qui a de mauvaises conséquences dans la morale privée, est *mauvais* dans la morale publique, dans les relations de nation à nation, ou de gouvernement à nation. Il n'y a pas deux arithmétiques : une pour les gros nombres, l'autre pour les petits.

§ II. — *Objection contre le principe de l'utilité.*

Ce n'est, dira-t-on, que le renouvellement de l'épicuréisme. — Et quand cela serait, où serait le mal, si l'on entend, comme on le doit, par l'épicuréisme, la doctrine qui fait trouver la volupté dans la pratique de la vertu? Mais si l'on entendait par l'épicuréisme une grossière sensualité, je montrerais que cette sensualité, en abrutissant les facultés de l'âme et en altérant les organes du corps, est, autant qu'il es

possible, contraire au principe de l'utilité, dont l'objet est le plus grand bien, la plus grande vie de ces facultés et de ces organes.

Mais si chacun, dira-t-on peut-être encore, *se constitue juge de son utilité, n'est-il pas à craindre que toute obligation ne vienne à cesser du moment qu'on ne croira plus y voir son intérêt?*

Non, encore une fois, pourvu que l'intérêt soit éclairé. La fidélité à remplir un engagement onéreux, n'est que l'obéissance à un intérêt que l'on regarde avec raison comme supérieur à l'avantage passager et dangereux qu'on trouverait à ne pas remplir cet engagement. On le remplit par le sentiment de l'utilité générale, de la fidélité dans les promesses; on le remplit pour ne pas autoriser la violation des obligations des autres envers soi; on le remplit afin d'être considéré comme homme d'honneur, et jouir des avantages attachés à la probité et à l'estime; et quand on est assez peu frappé de ces avantages pour oser manquer volontairement à ses engagements, les lois civiles sont là pour vous forcer à les remplir; parce que les lois civiles ont été faites d'avance et par des gens désintéressés, qui étaient justement convaincus des avantages dont les hommes jouissent généralement lorsqu'ils sont fidèles à leurs engagements. Cela est si vrai que l'on pourrait définir les bonnes lois, *des moniteurs placés pour avertir continuellement chaque homme de ne pas sacrifier à l'intérêt* du moment, *qui se présente avec vivacité, l'intérêt* durable, *moins vif, quoique bien supérieur.*

Des lois bien faites sont donc les meilleurs guides qu'on puisse donner à ceux qui sont trop peu éclairés pour connaître leurs véritables intérêts; plus on est avancé dans cette connaissance, et moins on a besoin de lois; mais, en même temps, des lois bien faites sont toutes conformes au principe de l'utilité, car qui oserait prendre la défense d'une loi démontrée funeste?

Remarquez que si l'on admettait généralement pour règle le principe de l'utilité, presqu'aucun germe, non pas d'opposition, mais de querelles sanglantes, ne pourrait se développer parmi les hommes. Ce sont les opinions qu'on veut *faire entrer d'autorité*, qui rencontrent des résistances dont on s'irrite, et provoquent la persécution. Quiconque dit: *Suivez cette loi, parce que je vous la donne*, mérite qu'on lui fasse cette réponse : *Je ne la suivrai pas, parce que je ne la reçois pas.* Mais à celui qui dit : *Suivez cette loi parce qu'elle est avantageuse,* l'opposant est obligé de prouver qu'elle n'est pas avantageuse. Dans le premier cas, la résistance peut être sans raison; dans le second, il faut qu'elle soit motivée. Du moment qu'il y a des motifs donnés de part et d'autre, il faut un jugement qui apprécie leur valeur. Pour qu'il y ait un jugement, il faut qu'il y ait des arbitres reconnus par les uns comme par les autres, des législateurs fondés à l'être; or, ces discussions, ces formes, ce jugement sont précisément le contraire de la violence et des

batailles qui ne décident rien, si ce n'est que *l'un est plus fort que l'autre.*

Notez bien que les raisonnements, les discussions qui servent tant à éclairer les questions, et les jugements qui interviennent, ne sont jamais sans appel. Et quelle est la cour suprême où se porte cet appel? une cour dont personne ne peut décliner la juridiction : l'*événement*, l'*expérience*. Si telle opération n'a pas été suivie de l'effet qu'on en attendait, les motifs de l'approuver n'étaient pas suffisants; les motifs de la rejeter n'ont pas été suffisamment appréciés. On les pèse de nouveau; on apprend ce qu'ils méritent de considération, et les mêmes fautes ne se répètent pas constamment. Cette marche est la seule véritablement instructive. L'arbitraire, le principe dogmatique, ne prouvent rien, ne procurent aucune instruction réelle, inspirent quelquefois le fanatisme, et non la conviction. Il n'y a de bonne conviction que celle qui peut dire : *Je suis convaincu, et voici mes raisons.*

En prêchant l'utilité, j'ai le malheur de ne point me rencontrer avec une dame dont le talent, disons mieux, le génie, a brillé de nos jours d'un bien vif éclat. Jamais madame de Staël n'a prêté les puissances de son esprit qu'à des sentiments nobles et généreux, mais il fallait que ce fussent des sentiments; elle semblait craindre de se les justifier à elle-même.

« Les Romains, dit-elle, consacraient de vastes édifices à l'urne funéraire de leurs amis ou de leurs concitoyens illustres. Ils n'avaient pas cet aride principe d'utilité qui fertilise quelques coins de terre de plus, en frappant de stérilité le vaste domaine du sentiment et de la pensée. » (*Corine*, tome Ier, page 165.)

Certes, lorsque je cherche à démontrer que le bonheur de notre espèce tient principalement à l'attention que nous donnons à ce qui est utile, je ne prétends exclure de nos âmes aucun sentiment noble et généreux. Je regarde ces sentiments comme *fort utiles*, non-seulement pour ceux qui en sont l'objet, mais aussi pour ceux qui les éprouvent. En parlant des consommations *utiles* à notre existence et à notre bien-être, j'y ai compris celles qui augmentaient notre instruction, ajoutaient à nos jouissances et embellissaient notre existence, pourvu qu'elles fussent bien entendues et qu'elles allassent à leur but. Je ne suis pas non plus un barbare qui demande la ruine des beaux-arts qui font nos délices; je ne suis point d'avis de mettre la charrue dans les Tuileries, et mon motif en est que ce beau jardin produit cent fois plus en agrément qu'il ne pourrait produire en pommes de terre. Je ne veux donc point renverser le tombeau de Scipion et renoncer à la satisfaction que procure le souvenir de ce grand homme.

Quoi ! l'utilité prise pour fondement de nos principes et pour règle de nos travaux frapperait de stérilité le domaine du sentiment et de la

pensée? N'est-ce pas le fertiliser, au contraire, que de lui faire produire, au lieu de pathos, le repos, le bonheur de tant de millions de nos semblables? Ah! que les hommes s'attachent sans remords à ce qui est utile; qu'ils comparent chaque chose à son but; et ils grandiront à leurs propres yeux par le sentiment de leur importance, par le bien qu'ils concevront possible, et par celui qu'ils accompliront. Je ne leur dirai pas comme Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* Je leur dirai : *Vous êtes des hommes : et le sort de l'humanité est en vos mains. Oh! que vous êtes grands, quand vous êtes éclairés!*

§ III. — *Si l'erreur peut être utile aux hommes.*

Nous avons vu que le bonheur des nations est d'autant plus grand qu'on a plus généralement en vue l'utilité, et qu'on sait le mieux la distinguer; mais, pour la bien distinguer, il faut embrasser la totalité des questions auxquelles elle peut donner lieu. Rien n'égare plus le jugement qu'une vue partielle et incomplète des choses. Il n'y a pas de mauvaise institution en faveur de laquelle on ne puisse donner quelques bonnes raisons. Il faut pouvoir aussi entendre et balancer les bonnes raisons qui militent contre elle.

C'est particulièrement à cause de cela que la liberté de la presse est désirable. Lorsque la presse est également accessible à toutes les opinions, on peut être assuré que tous les motifs pour ou contre chaque mesure seront allégués, que toutes les conséquences bonnes ou mauvaises seront prévues. C'est la meilleure de toutes les discussions.

Mais aussi, sans liberté, la presse est ce que je connais au monde de plus dangereux. Il n'y a rien qu'on ne puisse défendre lorsqu'on ne craint pas d'être contredit. Il vaudrait cent fois mieux que la presse n'eût jamais été inventée, que de la voir devenir un flambeau trompeur qui n'est propre qu'à égarer. Un tyran, qui a tout seul la parole, ajoute la déception à l'ascendant de la force, et je ne connais point de remède à la déception qui ne peut être contredite. Les empereurs de Rome, les sultans de Constantinople, pouvaient, lorsque leurs excès devenaient intolérables, être renversés par la fureur populaire, par leurs propres satellites : tandis que Torquemada et l'inquisition ont massacré, torturé, brûlé des créatures humaines par centaine de milliers; ils ont semé l'effroi dans les relations de l'amitié, dans l'intimité des familles, et n'ont jamais couru de risques. S'ils ont mis quelque borne à leur rage, c'est par suite des progrès du reste de l'Europe, c'est-à-dire des pays où l'opinion était un peu plus éclairée, parce que les questions y étaient un peu mieux débattues.

Pour qu'une nation puisse consulter le principe de l'utilité, il faut

donc qu'elle puisse discuter ses institutions, en peser les conséquences, bonnes ou mauvaises.

Je citerai comme exemple d'une pareille discussion l'opinion de deux auteurs qui tous deux ont visité l'Italie : tous deux l'ont vue avec des yeux très-éclairés, avec une rare sagacité et une bonne foi que personne n'a contestée. Ils ont néanmoins porté sur les conséquences de l'établissement sacerdotal en Italie deux jugements opposés entre eux, et qu'il peut être piquant de rapprocher. Voici ce que madame de Staël pense des cérémonies fastueuses du culte, telles qu'on les pratique à Rome :

« J'aime, dit-elle, cet hommage éclatant rendu par les hommes à ce » qui ne leur promet ni la fortune, ni la puissance. J'y reconnais quel- » que chose de désintéressé, et dût-on multiplier trop les magnificen- » cences religieuses, j'aime cette prodigalité des richesses terrestres » pour une autre vie, du temps pour l'éternité. Assez de soins se pren- » nent pour l'économie des affaires humaines. Oh ! que j'aime l'inutile ! » l'inutile, si l'existence n'est qu'un travail pénible pour un misérable » gain. Mais si nous sommes sur cette terre en marche vers le ciel, qu'y » a-t-il de mieux à faire que d'élever assez notre âme pour qu'elle sente » l'infini ? » (*Corine*, tom. 1, pag. 397.)

Voilà le passage de madame de Staël, et ce n'est point une boutade. Beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, et je vous en ai déjà cités, montrent jusqu'où va sa tendresse pour l'inutile. Si toutes ces belles cérémonies n'étaient qu'*inutiles*, c'est-à-dire si elles n'avaient pas d'autre effet que d'émouvoir les spectateurs, j'en prendrais peut-être mon parti, et je pourrais croire que ce mélodrame en vaut un autre, quoiqu'on puisse le trouver un peu cher ; mais il n'en est pas du tout ainsi, et j'en appelle à l'autre auteur que je vous ai désigné tout-à-l'heure. C'est M. de Sismondi, à qui nous devons un beau monument historique : l'*Histoire des Républiques d'Italie*. Le passage que je citerai de cet auteur célèbre est fort étendu ; mais il donne un tableau si complet des résultats du système sacerdotal en Italie, que je n'ai pu me résoudre à supprimer aucun des traits dont il se compose.

« Le pouvoir attribué au repentir, dit M. de Sismondi, aux cérémonies religieuses, aux indulgences, tout s'est réuni pour persuader au peuple italien que le salut ou la damnation éternelle dépend de l'absolution du prêtre : et c'est peut-être le coup le plus funeste qui ait été porté à la morale. Le hasard, et non la vertu, a été appelé à décider du sort de l'âme. L'homme le plus vertueux a pu être frappé de mort subite au moment où la colère, la douleur, la surprise, ont pu lui arracher un de ces mots profanes que l'habitude a rendus si communs, et que, d'après les décisions de l'Église, on ne peut prononcer sans tomber en péché mortel. Alors sa damnation est éternelle, parce qu'un prêtre

ne s'est pas trouvé présent pour accepter sa pénitence et lui ouvrir les portes du ciel. L'homme le plus pervers, au contraire, tout souillé de crimes, peut éprouver une de ces terreurs qui ne sont pas étrangères aux cœurs les plus dépravés; il fait une bonne confession, une bonne communion, une bonne mort, et il est assuré du paradis.

» Ainsi la morale tout entière a été subvertie; les lumières naturelles, celles de la raison et de la conscience, ont été contredites par les décisions des théologiens.... Ainsi le meurtrier, encore couvert du sang qu'il vient de verser, fait maigre avec dévotion, tout en méditant un nouvel assassinat. La prostituée place auprès de sa couche une image de la Vierge, devant laquelle il lui suffit de dire son rosaire pour être pure de tout péché. Le prêtre, convaincu d'avoir fait un faux serment, ne s'oubliera jamais iusqu'à boire un verre d'eau avant la messe. Car, plus chaque homme vicieux a été régulier à observer les commandements de l'Église, plus il se sent dans son cœur dispensé de l'observation de cette morale céleste, à laquelle il faudrait sacrifier ses penchants dépravés.

» La morale proprement dite n'a cependant jamais cessé d'être l'objet des prédications de l'Église; mais l'intérêt sacerdotal a corrompu dans l'Italie moderne tout ce qu'il a touché.

» La bienveillance est le fondement des vertus sociales : le casuiste, la réduisant en préceptes, a déclaré qu'on péchait en révélant les fautes de son prochain; il a dès-lors empêché d'exprimer le juste jugement qui doit discerner la vertu du vice; il a imposé silence à la vérité. En accoutumant ainsi à ce que les mots n'exprimassent point la pensée, il n'a fait que redoubler la secrète méfiance de chaque homme à l'égard de tous les autres.

» La charité est la vertu par excellence de l'Évangile; mais le casuiste a enseigné à faire l'aumône pour le bien de son âme, et non pour soulager son semblable. Il a mis en usage les aumônes sans discernement qui ont encouragé le vice et la fainéantise. Enfin il a détourné en faveur du moine mendiant le fonds principal de la charité publique.

» La sobriété, la continence, sont des vertus domestiques qui conservent les facultés des hommes et assurent la paix des familles : le casuiste a mis à la place les maigres, les jeûnes, les vigiles, les vœux de virginité; et à côté de ces vertus monacales, la gourmandise et l'impudicité peuvent prendre racine dans les cœurs, pourvu qu'on soit fidèle aux pratiques par le moyen desquelles on s'en lave.

» La modestie est la plus aimable des qualités de l'homme supérieur; elle n'exclut point un juste orgueil qui lui sert d'appui contre ses propres faiblesses et de consolation dans l'adversité : le casuiste y a substitué l'*humilité*, qui s'allie avec le mépris le plus insultant pour les autres, etc.

» Telle est la confusion inextricable dans laquelle les docteurs dogmatiques ont jeté la morale. Ils s'en sont emparés exclusivement; ils en écartent (de toute l'autorité des pouvoirs temporels et spirituels) toute recherche philosophique qui établirait les règles de la probité sur d'autres bases que les leurs, toute discussion des principes, tout appel à la raison humaine. La morale est devenue non-seulement leur science, mais leur secret. Le dépôt en est tout entier entre les mains des confesseurs et des directeurs de conscience. Le fidèle scrupuleux doit, en Italie, abdiquer la plus belle des prérogatives de l'homme : celle d'étudier et de connaître ses devoirs. On lui recommande de s'interdire une pensée qui pourrait l'égarer, un orgueil humain qui pourrait le séduire; et toutes les fois qu'il rencontre un doute, toutes les fois que sa situation devient difficile, il doit recourir à son guide spirituel. Ainsi l'épreuve de l'adversité, qui est faite pour élever l'homme, l'asservit toujours davantage.

» Aussi serait-il impossible de dire à quel degré une fausse instruction religieuse a été funeste à la morale en Italie. Il n'y a point en Europe un peuple qui soit plus constamment occupé de ses pratiques pieuses, qui y soit plus universellement fidèle; et il n'y en a pas un qui observe moins les devoirs et les vertus que prescrit ce christianisme auquel il paraît si attaché. Chacun y apprend, non point à obéir à sa conscience, mais à ruser avec elle. Chacun met ses passions à l'aise par le bénéfice des indulgences, par des réserves mentales, par des projets de pénitence et par l'attente d'une absolution. Et loin que la plus grande ferveur religieuse y soit une garantie de la probité, plus on y voit un homme scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, plus on est fondé à se défier de lui......

» Cette superstition étend son influence sur tout le cours de la vie; elle s'appuie sur l'imagination de la jeunesse, sur la tendresse enthousiaste d'un sexe plus sensible et plus faible, sur les terreurs de l'âge avancé. Elle suit l'homme jusque dans le secret de sa pensée, et l'atteint encore après qu'il a échappé à tout pouvoir humain.....

» Le prêtre vit des péchés du peuple et de ses terreurs.

» Jamais les Italiens n'ont examiné ce qui *doit être*, mais seulement *ce qui est*. Tandis que tout, dans ce monde et hors de ce monde, leur a été représenté comme reposant sur l'autorité, jamais ils n'ont cherché l'origine d'aucune espèce d'autorité. Leur esprit est devenu trop paresseux pour pouvoir jamais remonter à la source de ce qu'il se soumet à croire. Conduits en aveugles dans leur éducation, obéissant en aveugles à leurs prêtres, ils ont été tout prêts à offrir la même obéissance à des princes usurpateurs. *Obbedire a chi commanda* est une maxime proverbiale représentée comme contenant en même temps tous les devoirs politiques et tous les préceptes de prudence. »

Tel est le tableau que M. de Sismondi a tracé de l'influence sacerdotale en Italie; et ceci nous fait comprendre comment l'utilité d'une institution peut être tout entière en faveur d'une classe de la société, tandis que ce qu'elle peut avoir de nuisible et de dangereux retombe sur une autre classe. Et lorsque la classe sur laquelle retombent les maux est la classe qui fait tous les frais de l'institution, il en résulte une affreuse injustice : car, non-seulement ceux qui paient ne reçoivent aucun bien pour leur argent, mais ils reçoivent du mal.

Le mal et l'injustice, qui est un autre mal, sont directement en opposition avec le but qu'on se propose lorsqu'on suit le principe de l'utilité.

Quand le bien que produit une institution (la richesse et le pouvoir) est appliqué à une classe peu nombreuse de la société, et quand le mal que produit la même institution (la dépense, l'oisiveté, la fausseté du jugement, la dépravation de la morale) tombe sur la classe la plus nombreuse, il en résulte la misère, la dépopulation, la dégradation du caractère national, etc.

Ces maux avaient vivement frappé un poète philosophe que nous ne commençons à apprécier que depuis que nous l'avons perdu. Marie-Joseph Chénier, frappé des malheurs que devait produire le rétablissement, conçu de sang-froid et exécuté de propos délibéré, de tout ce qu'on pouvait ramasser d'abus et d'ordures anciennes, fit un discours en vers digne de l'auteur de l'*Epître à Voltaire*, et qui lui aurait attiré de plus vives persécutions encore s'il avait pu le publier. Il roule sur cette question : *L'erreur est-elle utile aux hommes ?*

Comme, sous le gouvernement impérial, ce morceau est demeuré enseveli dans le secret de l'amitié; comme, depuis ce temps, il n'en a paru qu'un fragment très-court et l'un des moins remarquables, et que, par des motifs que j'ignore, il a été écarté des collections qui ont parues des œuvres de Chénier, on me permettra d'en rapporter quelques passages à l'appui de ma thèse; car c'est un appui véritable que la saine raison habillée en beaux vers.

Chénier, après avoir montré que si, en raison de la faiblesse de nos organes, les plus grands génies, depuis Aristote jusqu'à Voltaire, ont été sujets à se tromper, tous du moins ont regardé l'erreur comme une infirmité, comme un mal. C'est un mal de peu d'importance lorsqu'il ne porte que sur des points qui n'influent que faiblement sur le sort des hommes.

Un esprit de travers
Peut sottement juger de musique ou de vers,
Sans qu'il faille imputer à sa lourde faconde
Les troubles d'un empire ou les larmes du monde.

On a lieu de gémir quand, par de longs abus,
Et des *mœurs* et des *lois* le vrai se trouve exclus;
Quand, au lieu de ce vrai que sema la nature,
L'erreur cueille des fruits entés par l'imposture.

C'est précisément dans les choses importantes qu'on a prétendu que l'erreur était utile, qu'il ne fallait pas que les hommes fussent trop instruits, qu'ils en étaient moins dociles; mais leur docilité, dans ce cas, à qui sert-elle? Le poète répond :

Il faut, j'en suis d'accord, des dévotes aux prêtres,
Des dupes aux fripons, des esclaves aux maîtres ;
Mais des maîtres, enfin, des prêtres, des fripons,
En faut-il? Si les loups ont besoin des moutons,
Sans Phébus de collége et sans phrases subtiles,
Demandez aux moutons si les loups sont utiles?
Au Castillan vaincu s'il veut des conquérants?
A tout peuple opprimé s'il lui faut des tyrans?
Or, entre les tyrans, connaissez-vous le pire?
C'est l'*erreur*. Elle seule a fondé *tout empire*,
Tout, depuis les tréteaux où l'humble charlatan,
Aux badaux, pour deux sous, vend son orviétan,
Jusqu'au trône où Philippe, en soumettant les ondes,
Sans sortir de Madrid, régnait sur les deux mondes;
Et depuis la banquette où Lise, le matin,
Dit son *Confiteor*, aux pieds d'un Bernardin,
Jusqu'au siége où, couvert de la triple tiare,
Hildebrand gouvernait l'Europe encur barbare,
Aux peuples en révolte accordait son appui,
Ou permettait aux rois d'être tyrans sous lui.

Ici le poète se demande s'il faut aussi proscrire ces erreurs aimables, fruit d'une vive imagination et dont s'alimentent les beaux-arts. Non, sans doute : mais il faut les donner pour ce qu'elles sont, pour des fables.

Oui, l'austère sagesse
Aime et sait expliquer ces fables de la Grèce,
Mensonges instructifs, symboles enchanteurs,
Qui sont des fictions et non pas des erreurs.
Le blé n'attendit point Cérès et Triptolème;
Mais au travail de l'homme il s'offrit de lui-même ;
Et le prix du travail fut la propriété
Qui fonda, qui maintint toute société.
La lyre d'Amphyon, du sein d'une carrière,
Sur les remparts thébains ne guida point la pierre;
Mais des cités, partout, la puissance des arts
Dessina, construisit, décora les remparts.
La vertu, seule Astrée, embellit leur enceinte.
Jours heureux! temps paisible où l'égalité sainte
A des frères unis garantissait leurs droits;
Où les mœurs gouvernaient plus encor que les lois;

Où les humains, pieux sans temples et sans prêtres,
Justes sans tribunaux, subordonnés sans maîtres,
Reposaient sous l'abri du pouvoir paternel,
Inventaient l'art des vers pour bénir l'Éternel,
Sur la cime des monts lui rendaient leur hommage,
Et chantaient le soleil, sa plus brillante image!

A ce tableau séduisant, Chénier fait succéder celui des attentats graduels sur lesquels se fonde une tyrannie militaire. C'est sans doute le morceau qui, durant le régime sous lequel Chénier vivait encore, l'obligea d'ensevelir dans le secret de l'intimité ce bel ouvrage.

La discorde aiguisa pour la guerre
Le fer laborieux qui fécondait la terre.
Le plus fort eut raison; sa raison fit la loi;
Le soldat devint chef, et ce chef devint roi.
Ce roi fut conquérant. Au gré de son caprice,
Deux ministres zélés, l'*orgueil* et l'*avarice*,
A l'espoir attentif confiant ses projets,
De ses égaux d'hier lui firent des sujets;
Une cour avec art par lui-même flétrie,
Pour l'or et les honneurs lui vendit la patrie.
Le peuple osa crier.... Tout, d'un commun effort,
Vint contre le plus faible au secours du plus fort.
Le guerrier, pour un mot, vexant une province,
Parla, le sabre en main, de la bonté du prince.
Le financier, pillant jusqu'au moindre hameau,
Au nom du bien public taxa la terre et l'eau,
Et des *Pussort* du temps l'infernale cohorte
Mit, à force de lois, la justice à la porte.

Tels sont les exemples par lesquels le poète philosophe montre comment le charlatanisme peut déguiser, sous des prétextes spécieux, l'usurpation des droits et de la félicité des peuples, lorsque les peuples ne sont pas assez éclairés pour voir l'abîme où on les mène.

C'est anciennement sur de semblables racines que poussèrent tous les genres d'abus.

Trouvant dans son berceau ses titres de noblesse,
L'enfant porta les noms de *Grandeur* et d'*Altesse* :
C'est peu. De la vertu l'honneur fut séparé;
De cordons fastueux le vice fut paré;
On forgea du blason la gothique imposture,
On flétrit le travail : tous les arts en roture
Servirent à genoux la noble oisiveté;
Tandis qu'un monstre impur, la *féodalité*,
A la glèbe servile attachait ses victimes.
Le genre humain déchu de ses droits légitimes,
Au joug usurpateur semblait partout s'offrir,
Et méritait sa honte en daignant la souffrir.
Des esclaves sans peine ont fait des fanatiques :
Il fallut qu'à l'amas des erreurs politiques

Vint s'unir et peser sur l'univers tremblant,
Des mensonges sacrés l'amas plus accablant,

. . . .

Que de Rome à la Chine élevant leurs autels,
Mille et mille jongleurs, des crédules mortels
Berçant jusqu'au tombeau l'interminable enfance,
Régnant là par la crainte, et là par l'espérance,
Du pouvoir absolu tantôt valets soumis,
Tantôt guides adroits, tantôt fiers ennemis,
Sur le malheur constant de tout ce qui respire
Parvinssent à fonder leur sacrilége empire.
Dans ce mélange impur de fables et d'horreurs,
Quelles sont à vos yeux les utiles erreurs ?
Toutes, répondez-vous, si, du peuple adorées,
Elles restent pour lui des vérités sacrées ;
Si le moindre examen lui semble criminel ;
Si, dans ce noir chaos, il voit l'ordre éternel,
Des immuables lois l'enchaînement suprême,
Ce qui fait l'univers, ce qu'a voulu Dieu même.

A cet argument banal, l'auteur répond victorieusement que ce que Dieu a voulu, c'est que nous fissions usage de ses dons, et surtout du plus beau de tous, de la raison qu'il nous a donnée pour nous conduire. Là, si un discours en vers lui avait permis les développements qu'admet une si riche matière, il aurait sans doute ajouté que c'est précisément pour ne vouloir pas suivre ce flambeau que les sociétés humaines ont été accablées de maux et périodiquement ébranlées par les plus terribles secousses. Les maux sont venus de ce que l'ignorance du grand nombre le livrait à l'astuce des privilégiés; et les révolutions sont arrivées de ce que les abus, n'étant pas contrôlés, contenus par aucune volonté efficace, grandissaient au point de devenir criants; et alors, la violence était le seul remède.

Dans le discours de Chénier, il se demande comment les nations sont parvenues à sortir de ces langes et à jouir de la virilité. C'est grâce aux divisions de leurs tyrans :

. . . . Souvent, pour s'entre-nuire,
Leurs communs oppresseurs ont osé les instruire.
Hélas ! la raison seule aurait eu toujours tort,
Si toujours les erreurs avaient marché d'accord ;
Mais sans cesse on les voit, pointilleuses rivales,
De leurs jaloux débats afficher les scandales.

Ici, il peint les démêlés des Guelfes et des Gibelins, de l'encensoir et de l'empire; les interminables polémiques des diverses sectes qui ont partagé la chrétienté.

. . . On compterait (dit-il) les braves de la France,
Les oliviers croissant aux bords de la Durance.

Les pachas étranglés par l'ordre des sultans,
Le nombre des écus volés par les traitans,
Et des Phrynés de cour les douces fantaisies,
Avant de compléter les noms des hérésies.

. . . .

Le haineux janséniste, en dirigeant Pascal,
S'il nuisait au jésuite, eut bien sa part du mal.
Il se blessa lui-même avec le ridicule,
Et laissa sur son pied tomber les traits d'Hercule.
Ainsi le genre humain lentement éclairé
Reconnut par quel art on l'avait égaré.
Il s'écria : « Silence, ambitieux sectaires !
» Cessez vos arguments ; laissez là vos mystères !

. . . .

» Imprudents ! c'est par vous, par vos débats honteux,
» Que ce qui semblait sûr est devenu douteux.
» Émules de mensonge et rivaux de puissance,
» Si vous avez trompé ma longue adolescence,
» Si d'un triple bandeau mes yeux furent couverts,
» Vos mains l'ont déchiré, mes yeux se sont ouverts.
» J'ai vu s'évanouir une clarté factice.
» En vous accusant tous, vous vous rendez justice :
» Tous, vous avez les torts que vous vous imputez ;
» Nul de vous n'a les droits que vous vous disputez.

Je ne pense pas avoir besoin d'apologie pour ces longues citations. Quand la poésie ajoute aux charmes qui lui sont propres ceux de la plus solide raison, elle a de quoi satisfaire les esprits les plus graves, et mérite d'être accueillie par des personnes dont les spéculations ont pour objet la félicité des hommes et le véritable honneur des nations.

FIN.

TABLE APHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME[1].

A

B

C

[1] Voir la table alphabétique spéciale pour le *Catéchisme d'Économie politique,* page 119.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.